LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMERO { Paris . . . 10 centimes
Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Paul Reclus. Clinique chirurgicale de la charité. La stovaïne.

P. Desfosses. Orthopédie pratique. La scoliose infantile.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Les hydrates de carbone chez les diabétiques.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Le sommeil dons les tumeurs cérébrales.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Cystoscopie à vision directe. — Résultat éloigné excellent d'une résection de la tête humérale pour onkylose complète de l'épaule. — Action des ferments poncréotique et duodénul sur lo glycosurie. — Actinomycose du lobule de l'oreille; traitement et guérison por le radium. — Rupture de grossesse tubaire chez une molode atteinte d'oppendicite refroidie. Rupture des adhérences péri-oppendiculoire. Péritonite générolisée. — Pseudo-érysipèle vaso-moteur des tuberculeux. — Photographies de terres cuites patbologiques grecques de l'école d'Alexandrie. — Hygiène de lo peau et de lu chevelure.

Société médicale des hôpitaux. — Remarques sur l'emploi de l'odrénaline en thérapeutique. — Recherche du spirochæte chez un nouveau-né. — Concer primitif de l'umpoule de Voter.

Académie de médecine. — Rapport. — Contribution à l'étude du tétanos dit médical ou spontané. Influence de la chaleur.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — E. Fraenkel. Vascularisation de l'oppendice cæcal. Application des rayons X à l'étude de la distribution des vaisseoux songuins.

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — L. Malloizel. Etude de lu sécrétion solivaire réflexe. Expériences chez le chien por la métbode des fistules permonentes. — Ch. Aubertin. Sur un cas de thrombose néoplasique du cœur droit. — L. Duvernay. De l'hémosidérose viscérale et des cirrhoses dites pigmentaires.

Pathologie chirurgicale. — A. Lemonon. Possibilité de l'ouverture à lo poroi thoracique des obcès pulmonaires.

Médecine. — J. Digne. La cure de déchloruration chez les cordioques.

Obstétrique. — M. Coulon. La délivrance retardée dans lu pratique des accouchements.

Neurologie et Psychiatrie. — V. Vitek. Note sur la pathologie de lo queue de chevol et du cône terminal.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — A. Villejean. Étude critique et expérimentale sur la cryoscopie du lait. — Moussu. Le lait des vaches tuberculeuses.

CHRONIQUE

Laignel-Lavastine. Satire de Poracelse contre les médecins.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

F. Calot. Technique du troitement de la luxation congénitole de la honche.

NOUVELLES

SATIRE DE PARACELSE

CONTRE LES MÉDECINS

On cite souvent Paracelse. On le lit peu. Et pourtant son commerce, quand on a des loisirs, n'est pas dépourvu d'agrément. Il repose des idées simples, étonne par son obscurité et fait davantage goûter, par contraste, la bonne santé mentale de son contemporain Rabelais. Il faut, en le lisant, souvent traverser bien des brumes avant d'atteindre une page brillante de clarté.

En voici une. Elle est exquise, à croire d'abord qu'elle n'est pas de lui.

C'est, comme suite au portrait du vrai médecin d'après lui-même, Paracelse, la satire des mauvais, patentés ou non.

* * *

« Il se trouue des gens » dit-il[1] « qui exercent la médecine comme on mène la charrue, ou pour des présens, et pensent faire tort à leur dignité s'ils reçoiuent quelque argent de leurs malades; ils me font souuenir des Juifs baptisez; tels sont aussi certains moynes apostats, ou ceux qui d'autres fois ont esté bouchers, bourreaux ou mareschaux, qui refusent les dons qu'on leur présente en qualité de médecins se croyant indignes d'en porter le titre, vu qu'ils ont leu fort peu de livres, mais qu'ils ont appris ce qu'ils en sçauent d'un tel roy, d'un tel empereur, d'un tel prince; courroye digne d'un si beau soulier. Tout cela n'est que fumée et vanité, encore bien que leur finesse n'est pas des moindres; car si le malade vient à mourir (estans aduoüez des grands), leur faute est excusable, et c'est contre l'expérience ordinaire qu'un tel accident est arrivé; que s'il recouvre la santé, quels cris de ioye n'entend-on pas, combien haut font-ils résonner la certitude d'un art qui ne sçaurait estre mauvais, et comme ils procèdent de l'authorité du serenissime prince, les voilà après puissamment establis, et bandés sur les estrieux comme un escuyer de Franconie. Telle est la condition de ceux qui veulent faire

1. *Petite chirurgie*. Préface, ancienne traduction française, modifiée dans quelques expressions par Daremberg, d'après le texte allemand.

la médecine et ne veulent être médecins, comme ceux qui veulent estre moynes et médecins sous un habit bastard, manquant la condition de l'un et de l'autre; ceux-cy ont accoustumé de se servir de personnes apostées, qui disent : ce médicament couste beaucoup à monsieur mon maistre, c'est pourquoy dy à ton maistre qu'il face présent en récompense d'un cheval ou de quelque abbaye ou prioré, et non pas de l'argent dont l'usage est infame et défendu. Quelquefois ils feindront que leur maison est grandement pauvre, qu'il faudrait achepter quelques bons carpillons pour en faire faire collation le vendredy soir aux frères auant s'aller coucher, pour les ayder à supporter l'austérité du ieusne... Après ceux-ci suiuent quelques-uns dont les habits et la bource sont plus pertuisez qu'un crible, et pourtant ne sont pas moins prompts à extorquer le teston que le coupeur de bources; ils se vantent d'auoir esté grandement riches d'autrefois, mais maintenant par l'injure de la fortune ont perdu toutes leurs commoditez, au cabaret, sans doute.

. . . .

« Il s'y en trouve d'autres qui meslent à leurs receptes et se seruent en leurs cures de l'astronomie, les autres de la geomance, pyromance, chiromance, hidromance. D'autres s'essorant plus haut en leurs spéculations comme plus mystérieux, usent de la narromance, c'est-à-dire nécromance; ou lourdomance, et stultomance, comme ces vagabonds et coureurs du mont Vénus, qui venant au lieu où ils avoient appris leur art l'ont baptisé du vin de Rhétie, ont chanté matines auec frère Eckart, et mangé du boudin rouge et des saucisses grasses auec les Danhutiens. Depuis ils ont eu la science de guérir les bestes et les hommes de toutes fieures, maux caducs, et autres maladies, de descouurir les thrésors enfouis sous terre qui n'est pas peu d'honneur à de vénérables médecins. Quelques-uns ne se seruent absolument d'aucun aromate, d'aucune herbe, ni des escrits de Valescus; le simple papier suffit à leurs receptes, sur lequel ils escrivent, pour desguiser les mystères de leur art : *ixis pro fixis tetragrammaton, Ioannes in Dolio, Iod, vau, ante postque*, au haut et au bas au pied et à la teste marquent une croix à la fin, de peur que le diable n'emporte celuy qui le peint. Parmy les villageois ils parlent latin; parmi les Alemans, italien... Ils se disent Ebrieux chez les Grecs; chez les Ebrieux, natifs de Grèce; chez les curés de village ils sont des theslogiens et des docteurs en médecine avec les maistres d'estuues et bains... ; en Alemagne ils se disent d'Italie, en Italie d'Alemagne, en Portugal ils sont Hongrois, en Hongrie Portugais ; enfin en ce lieu-cy natifs de ce lieu-là, en celui-là de l'autre; tousiours de bonne et illustre maison, peu riches toutes fois, certes de noble race, à scauoir de celle qui n'a produict que de la canaille, remplis de ruses et de tromperies qui leur font gaigner beaucoup d'argent...

. . . .

Il y en a d'autres qui, n'ayant l'esprit de mentir d'eux-mesmes, s'en vont à Montpelier pour en apprendre l'art des escrits d'Auicenne ou à Paris la doctrine de Galien. Quelques-uns sont de si bon esprit, que sans autre instruction que de celle de leur nature cauteleuse, deuiennent parfaicts en la science de donner du plat. Il ne servira pas peu non plus à l'un d'auoir esté maistre es arts pour s'aduancer en médecine, à l'autre d'auoir esté apothicaire, à cestuy-ci d'auoir esté un mathématicien, à l'autre physicien... A les oüir parler il n'y en a point de plus employez; toutefois en leur boutique faineans, ne sachant que faire... Ceux d'entre eux qui se plaisent naturellement à la vanité disent : Sans moy en Hollande, un comte se feust rompu le col du plus haut des degrez en bas; un autre : J'ai été vingt-trois ans ou environ au service d'un tel prince en qualité de médecin, qui se fust bien trouvé en peine, et ne se fust jamais bien porté sans Conrad des Roses et moy.

« Un autre aura professé par l'espace de vingt-cinq années dedans les universités, et interprété les bons autheurs, qui se fussent bien passés de lui, s'ils eussent peu estre expliqués par d'autres. Tantost pour faire les capables, et se faire estimer grands Grecs, ils appellent le haut mal épilepsie ; quelquefois, pour montrer leur suffisance en la langue arabique, ils nomment la coloquinte alhendal. Ils scauent iusques à treize langues, outre celles dont les Pandectes font mention, et celle qui leur est la moins cognue est l'allemande. Maintenant ils n'ont d'occupation qu'à descouuir la nature des choses, et d'icy à quelque temps ils seront gueux et misérables à la suite de quelque chétif régiment. Quelquefois ils changent plustost les yeux des dames bleus ou pers en couleur de charbon qu'en noir; des laides ils les rendent belles; de brunettes blanches, et de teint délicat; de boyteuses et contrefaictes, de taille droicte et bien proportionnée; enfin ils leur ostent la morve du nez. Maintenant ils font des pomes d'ambre odoriférantes et semblables ioliuetés des petits présens propres à attirer les sots et badaux avec lesquels ils s'introduisent dans les palais des grands. Aux académies, ils veulent estre attentivement escoutez; on les entend s'écrier : « *In calendris meis tuis, domini auditores, quarta fen primi, de porcis, scripsit noster Avicenna R. theriacae* (cum longa descriptione scilicet galeni), etc. »

« En la médecine, la plus grande imposture est exercée par les prêtres ou vicaires des saincts qui metamorphosent les viceres ouuerts qui sont produicts des défauts de nature, en la pénitence de sainct Jean; les autres en la vengeance de sainct Kyriac, ou au feu de sainct Anthoine, et semblables choses. Ils enioignent de dire des messes, de faire des ieusnes et oraisons, adorer ou sentir la main du sainct sur l'eau des fons baptismaux, luy faire très humblement des offrandes... »

« Quelques-uns embrassent si avidement semblables méchancetez spirituelles, feignent les saincts medecins et se font des apotiquaires de leurs eaux... »

N'est-ce pas toujours vrai?

Les satires contre les médecins sont légion.

De Montaigne à Tolstoï, qui ne les égratigne? En souriant, ils peuvent répondre qu'avec Paracelse ils ont sur eux-mêmes tiré les premiers.

LAIGNEL-LAVASTINE.

A travers le Monde

NORVÈGE

Au cours de la séance de la Société médicale de Christiania, tenue dans cette ville le 11 Octobre, M. Geirsvald a annoncé la découverte d'un bacille jusqu'ici inconnu, auquel il attribue la poliomyélite.

CHINE

Sous le patronage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du ministère de l'Instruction publique et de la Société de géographie, s'organise une mission scientifique française en Asie centrale, dont M. Pelliot, professeur de chinois à l'École française d'Extrême-Orient, prendra la direction.

Parmi les membres de cette mission sera notre confrère M. Vaillant, fils du professeur au Muséum, qui s'occupera spécialement d'histoire naturelle, M. Pelliot se réservant l'archéologie.

ISLANDE

D'après une statistique récente, un des pays européens où la lèpre tend à se propager, est l'Islande. Sur une population de 78.000 habitants on compte environ 200 lépreux dispersés jusqu'en ces derniers temps dans les bœrs (fermes), où ils étaient reçus moyennant une légère indemnité, et où ils logeaient sans inspirer aucune crainte aux habitants.

Les deux variétés de lèpre se rencontrent en Islande : la forme *tuberculeuse* ou *léonine*, la forme *tropho-neurotique* ou *mutilante*; ces variétés se trouvent quelquefois associées chez le même individu.

L'alimentation des habitants de l'île, consistant principalement en poisson séché et non cuit, en viande de mouton fumée, en beurre presque toujours rance, en fromage aigre, semble favoriser la propagation de la maladie. Les condiments, les légumes, font à peu près complètement défaut.

Depuis 1898 le gouvernement islandais s'est préoccupé de tenter d'enrayer le mal : sur l'initiative de M. Ehlers une léproserie fut construite à Langanaess au fond de la baie de Reikjavik. L'hôpital peut recevoir 100 lépreux; au mois d'Avril 1899 soixante y étaient déjà en traitement.

Cet hôpital, installé dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort moderne, atténuant autant que possible les rigueurs de l'internement, a coûté environ 130.000 couronnes (195.000 francs).

LIVRES NOUVEAUX

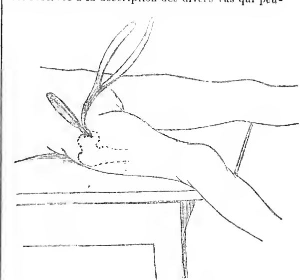
F. Calot. — *Technique du traitement de la luxation congénitale de la hanche.* 1 vol. gr. in-8° de 296 pages avec 206 figures dans le texte et 5 planches hors texte. Paris, 1905. Prix : 7 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

La luxation congénitale de la hanche, qui a longtemps passé pour une infirmité incurable, est aujourd'hui, après les travaux de Pravaz, de Paci et de Lorenz, dans le domaine des affections curables. Un grand nombre d'enfants guéris de cette infirmité ont été déjà présentés devant diverses Sociétés savantes de France ou de l'étranger. Les radiographies prises avant et après le traitement montrent bien la réalité de la réduction de ces luxations.

F. Calot, dans le livre qu'il vient de publier, cherche à vulgariser ce traitement resté jusqu'à ce jour entre les mains de quelques rares chirurgiens spécialistes; il veut montrer que la réduction d'une luxation congénitale est maintenant accessible à tous les médecins de bonne volonté.

Deux chapitres préliminaires sont consacrés ; l'un à l'étude du *diagnostic* précoce de la luxation congénitale de la hanche, l'autre à l'étude du *pronostic*. L'importance du diagnostic précoce est de tout premier ordre, car une luxation congénitale traitée à l'âge de deux, trois ou quatre ans, aura infiniment plus de chances de guérison que si elle est traitée à l'âge de dix ou quinze ans.

Après ces deux chapitres préliminaires, l'auteur passe à l'étude du *traitement* qui comprend deux parties : une première partie, la plus développée, est consacrée à la *technique pure* ou manuel opératoire de la réduction, la seconde partie, toute *clinique*, est réservée à la description des divers cas qui peu-



vent se présenter dans la pratique, et de la manière dont il faut se comporter suivant les diverses éventualités.

Le livre se termine par un appendice où se trouve décrite la nouvelle technique de F. Calot, pour les cas de luxation reconnue irréductible par les traitements non sanglants, et qu'il dénomme *réduction par la dilatation sous-cutanée de la capsule fémorale*.

L'ouvrage nouveau de Calot, malgré son volume restreint, contient un grand nombre d'observations et une foule de renseignements précieux pour les chirurgiens qui s'occupent d'orthopédie.

P. DESFOSSES.

CONVALESCENCE ✵ FIÈVRES

Anémie — Débilité — Cachexies

QUINIUM LABARRAQUE

Approbation de l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS

VIN TONIQUE — FÉBRIFUGE — DIGESTIF

Exactement titré et dosé. — Contient tous les principes utiles du quinquina. (3 gr. de principes toniques et 1 gr. 50 d'alcaloïdes par litre.)

DOSE. — *Un verre à liqueur avant ou après chaque repas.*

Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE (A. Champigny et Cie), 19, rue Jacob, Paris

ANÉMIE-CHLOROSE

Pâles Couleurs, Leucorrhée, Lymphatisme

GUÉRIS PAR LES

VÉRITABLES PILULES de VALLET

au Sous-Carbonate de Fer inaltérable

APPROUVÉES par l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS

Dissolution rapide dans l'estomac. — Ne constipent pas. — Ne noircissent pas les dents

Dose : 2 à 6 par jour, avant les repas.

Prescrire les **VÉRITABLES** Pilules de Vallet qui sont **BLANCHES** et non pas argentées, et portent chacune imprimée en noir la signature Vallet

Toutes Pharmacies — Maison L. FRERE (A. Champigny et Cie), 19, rue Jacob, Paris.

DOULEUR - INSOMNIE

guéries, quelle qu'en soit la cause, par le

SIROP FOLLET

« *C'est la meilleure forme d'administration du chloral.* »

(FORMULAIRE BOUCHARDAT.)

Sommeil calme sans Céphalalgie au réveil.

Aucune irritation de l'estomac. — Conservation indéfinie. — Pureté absolue.

Dosage rigoureux : 1 gramme de chloral par cuiller à bouche.

DOSE pour ADULTES : 3 cuillers à bouche par jour, chacune dans du lait ou dans une infusion.

Maison L. FRERE (A. CHAMPIGNY et Cie), 19, rue Jacob, PARIS.

MÉDICATION ANTISPASMODIQUE

Vertiges.	Hystérie.
Étourdissements.	Spasmes — Syncopes.
Crampes d'estomac.	Convulsions.
Vomissements nerveux.	Coliques hépatiques

PERLES d'ÉTHER CLERTAN

PRÉPARÉES PAR UN PROCÉDÉ

APPROUVÉ par L'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS

Enveloppe extra-mince. — Dissolution immédiate DANS L'ESTOMAC. — Efficacité certaine.

Dosage rigoureux : 5 gouttes d'éther par perle.

DOSE : 4 à 10 perles par jour.

Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE (A. Champigny et Cie), 19, rue Jacob, PARIS.

Marque déposée — Créosote

CRÉOSOTE ALPHA

Synthétique et titrée à 25 O/O de Gaïacol cristallisé. — La *Créosote Alpha* étant préparée en mélangeant en *proportions invariables* les éléments normaux et absolument purs des créosotes de bois, a forcément une *composition constante*. Elle est, par ce fait même, privée de tout principe nuisible. C'est *la plus riche en gaïacol*; l'analyse permet de vérifier facilement son titre. La *Créosote Alpha* est particulièrement recommandée pour injections sous-cutanées en solutions huileuses. — Vente en flacons de 30, 60, 125, 250, 500 et 1.000 gr. **Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Compagnie Parisienne de Couleurs d'Aniline

Usine du Tremblay, à Creil (Oise). — Dépôt, 31, rue des Petites-Écuries, Paris.

ANESTHÉSINE "CREIL"

du Dr E. RITSERT

Anesthésique local d'action sûre et prolongée, absolument exempt d'action irritante et de toxicité.

Indiquée à l'intérieur dans l'**hyperesthésie** de l'estomac, l'**ulcère rond**, la **dyspepsie nerveuse**, les **vomissements** de la grossesse. 0,2 à 0,5, trois fois par jour avant le repas.

Dans la pratique **oto-rhino-laryngologique**, dans toutes espèces de **catarrhes**, d'**ulcérations tuberculeuses du larynx**, etc.

Dans la **strangurie**, les **uréthrites**, les **affections hémorroïdaires**.

Indiquée à l'extérieur : dans toutes les sortes de **plaies douloureuses**, telles que : **brûlures**, **ulcère de jambe intertrigo**, **gangrène cutanée**, **prurit**, **eczémas**, etc., en nature, ou en épispasme mélangée à du dermatol, ou en pommade à base de lanoline à 5-10 %.

ARGONINE "CREIL"

Caséinate d'argent Antiblennorrhagique.

L'**argonine**, combinaison soluble dans l'eau de caséine et d'argent, ne se précipitant pas de sa solution en présence de l'albumine, du chlorure de sodium, et d'autres réactifs, se prête spécialement au **traitement de la blennorrhagie** de l'**urèthre antérieur** et **postérieur** de l'homme, de l'**urèthre** et de l'**utérus** de la femme, à cause de son **action absolument privée d'effets irritants**, et fortement **antiseptique**.

Indiquée surtout dans des cas s'accompagnant de phénomènes inflammatoires marqués. L'argonine guérit rapidement le catarrhe vésical blennorrhagique compliqué d'hémorragie. On l'emploie en solutions à 1-2 %.

Recommandée en oculistique dans les affections de la cornée et de la conjonctive en solution à 3 %.

PYRAMIDON "CREIL"

Salicylate et camphorate de Pyramidon "Creil".

Excellent antithermique et **antinévralgique** : employé pour combattre les **fièvres de toute espèce**.

Spécifique contre les **céphalalgies** surtout du **trijumeau** et les **douleurs fulgurantes** des **malades atteints d'affections médullaires**.

Employé avec succès pour **couper les accès d'asthme** et les **troubles dysménorrhéiques**. Doses pour le Pyramidon, 0,3 à 0,5.

Salicylate de Pyramidon, excellent antinévralgique employé en cas de **rhumatisme aigu et chronique**, de **goutte**, etc. Dose, 0,50 à 0,75.

Les **camphorates** de pyramidon possèdent à la fois une action **antisudorale** et une action **antipyrétique**. Employés avec succès pour combattre les **pénibles sécrétions sudorales des phtisiques**. Dans le camphorate neutre de pyramidon c'est l'action antithermique, et dans le camphorate acide de pyramidon l'action antisudorale qui prédomine. Dose efficace : pour le **camphorate neutre de pyramidon, 0,5 à 0,75 gr.**; pour le **camphorate acide de pyramidon, 0,75 à 1 gr.**

TUSSOL "CREIL"

(Amygdalate d'antipyrine). Spécifique contre la coqueluche.

Le **tussol** a fait brillamment ses preuves dans diverses **épidémies de coqueluche** sans provoquer d'action **accessoire nocive**, il **abaisse rapidement le nombre des accès et diminue leur intensité** : employé avec succès dans les **catarrhes du larynx** et des **bronches**.

Mode d'emploi : le tussol est soluble dans l'eau. Correctif : sirop de framboises.

Doses minima pr enfants : Jusqu'à 1 an, 2 à 3 fois par jour 0,05 à 0,10 gr. — De 1 à 2 ans, 3 fois 0,10 gr. — De 2 à 4 ans, 3 à 4 fois 0,25 à 0,4 gr. — Plus tard 0,5 gr. 4 fois et davantage par jour

BENZOSOL "CREIL"

Benzoïlgaïacol

Succédané non irritant de la créosote et du gaïacol.

Le **Benzosol** contient 54 % de gaïacol, ne se décompose que dans l'intestin et n'exerce **aucune action caustique** sur la muqueuse stomacale.

Chaudement recommandé au début de la **phtisie**, dans le **catarrhe gastrique chronique** avec fermentation du contenu stomacal et comme **désinfectant intestinal** dans la **fièvre typhoïde**.

Se prescrit à des doses de 0,25 gr. 3 fois par jour, de préférence mélangé à de l'oléosaccharine de menthe sous forme de poudre après le repas. On augmente chaque dose tous les 5 jours de 0,05 gr. De cette façon on arrive à donner 0,8 gr. 3 fois par jour : cette dose correspond à environ 1,5 gr. de créosote, et ne provoque aucun trouble accessoire désagréable.

La littérature concernant les produits ci-dessus ainsi que des échantillons sont toujours gratuitement à la disposition de Messieurs les médecins.

FACULTÉ DE PARIS

Les prix de la Faculté. — Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris a attribué les prix pour l'année 1905, ainsi qu'il suit :

Prix Barbier, à M. Georges Luys, pour son « Cystoscope à vision directe » et son « Urétroscope ».

Prix Chateauvillard, à MM. Fernand Bezançon et Marcel Labbé pour leur « Traité d'hématologie ».

Prix Jeunesse (Hygiène), à MM. Alquier et Drouineau.

Prix Jeunesse (Histologie), à M. Jolly.

Prix Saintour, à MM. Pic et Bonnamour.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — M. Chauffard reprendra ses *Leçons de clinique médicale*, le samedi 6 Janvier 1906, à 10 heures, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur* : M. Richard, médecin inspecteur du service de santé.

Officiers : MM. Billot, Dubujadoux, Gerbault, Achintre, médecins principaux de 1re classe ; Cumus, de Santé, médecins principaux de 2e classe.

Chevaliers : MM. Ferrier, Frache, Gaibal, Keim, Leunois, Spilmann, Trirot, Forgue, Simonin, Devaux, Legendre, Neiret, médecins-majors de 1re classe ; Augry, Benoit, Campos-Hugueney, Courtois, Cuvier, Gilles, Munou, Wenzinger, médecins-majors de 2e classe ; Vergues, Dubois, L'Eost, Hamon, Durand, Barillet, Morgue, médecins de 1re classe de la marine.

Officiers de l'instruction publique. — MM. Roeser, Guillot, Berthod, à Paris.

Officiers d'Académie. — MM. Boursier, Labroy, Lance, Minet, Roche, Beauvillard, Plicque, Dumont (Lucien), Moulon, Dumont (Louis), à Paris ; Astier, Delmas, médecins-majors ; Bretonville, à Vincennes (Seine).

La lutte contre la tuberculose. — Il y a peu de temps un appel fut adressé par le vice-recteur de l'Académie de Paris aux élèves des lycées et collèges de garçons et de filles pour la propagation de l'œuvre de préservation enfantine contre la tuberculose. Nous apprenons que dans tous les établissements la jeunesse a répondu avec empressement à cet appel.

Au lycée Condorcet le proviseur a fait imprimer la circulaire du recteur et en a remis un exemplaire à chaque élève. Le résultat a été remarquable. Des classes se sont fait un honneur d'entretenir un pupille ; tous les élèves ont souscrit une cotisation annuelle ou mensuelle ; des dons particuliers ont été faits.

Les élèves ont compris que leur concours, pour être efficace, devait être durable. A cet effet, ils viennent de fonder une association dont font partie tous les élèves qui s'engagent à verser une cotisation pendant la durée de leurs études. Deux élèves par classe, élus par leurs camarades, constituent le Comité de l'association. Le Comité élit parmi ses membres son bureau permanent.

Le Comité de l'association vient de se réunir pour la première fois ; il a voté les statuts de l' « Association des élèves du lycée Condorcet pour la propagation de l'œuvre enfantine contre la tuberculose » et a nommé le proviseur comme président d'honneur de l'association.

Service de santé militaire. — Les mutations suivantes viennent d'être approuvées dans le personnel du cadre auxiliaire du corps de santé.

Médecin principal de 1re classe de réserve : M. Rigal passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Cénas passe à la 13e région ; M. Jamin passe à la 4e région.

Médecins-majors de 2e classe de réserve : M. Jeanton passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Montaldi passe à la 4e région ; M. Sendral passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Parmentier passe à la 6e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. Cavalié passe à la 18e région ; M. Friteau passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Baumé passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Rodet passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. Bichaton passe à la 6e région ; M. Bonnenfant passe à la 2e région ; M. Bruneau passe aux troupes coloniales ; M. Capgras passe à la 8e région ; M. Carrus passe à la 15e région ; M. Chausserie-Laprée passe à la 5e région ; M. Chavet passe à la 15e région ; M. Chevrey passe à la 5e région ; M. Eck passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Etling passe à la 15e région ; M. Huck passe à la 15e région ; M. Lucas passe à la 15e région ; M. Mauchamp passe à la 19e région ; M. Monod passe à la 3e région ; M. Pietkiewicz passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Poirier de Clisson passe à la 18e région ; M. Peate passe à la 14e région ; M. Ricoux passe à la 15e région ; M. Turnaud passe au gouvernement militaire de Paris ; M. Vaubourdolle passe à la 9e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. Boullet passe à la 9e région ; M. Giannetti passe à la 3e région ; M. Kieffer passe au gouvernement militaire de Paris.

Service de santé de la marine. — M. l'étudiant en médecine Raymond a été nommé élève du service de santé de la marine à l'Ecole de Bordeaux.

Les mesures sanitaires contre la peste. — L'administration supérieure, sur les instances de l'Académie de médecine, a dû se préoccuper d'empêcher la propagation de la peste par les rats qui pullulent à bord des navires. Elle a donc pris, le 21 Septembre 1903, un décret rendant obligatoire, à la charge des armateurs, la destruction des rats à bord des navires, et prescrivant que cette destruction serait exclusivement pratiquée au moyen de procédés approuvés par le Comité consultatif d'hygiène publique.

Le Comité central des armateurs de France a déféré ce décret au Conseil d'Etat pour excès de pouvoir. Il a allégué que l'administration n'aurait jusqu'ici donné son approbation qu'à un seul procédé, qui est un mode de sulfuration, et qu'un monopole de fait se trouverait ainsi créé au profit d'une seule maison qui en aurait profité pour élever le prix de ses instruments. Les requérants ajoutaient que ce procédé serait inefficace, long et dangereux.

En fait, le ministre de l'Intérieur a, par une circulaire, provisoirement suspendu l'exécution du décret, et a fait connaître que le Comité consultatif d'hygiène venait d'approuver un second procédé pour la destruction des rats. Alors les armateurs ont objecté que, dès lors, ou bien les exploitants des deux procédés se partageront les ports, de sorte que, dans chacun de ces ports, les armateurs seront à la discrétion d'un seul d'entre eux, ou bien ils s'entendront, et alors les armateurs se trouveront en présence, non d'un monopole, mais d'une coalition.

Mais le Conseil d'Etat vient de rejeter le pourvoi. La mission d'empêcher la contagion de la peste par l'introduction en France d'animaux contaminés appartient, en effet, au gouvernement en vertu de la loi du 3 Mars 1822.

L'arrêt insiste, d'ailleurs, sur ce point que le décret n'a point spécifié le procédé ou l'appareil dont les armateurs devraient se servir, mais leur a laissé la faculté d'em-

ployer à leur choix l'un ou l'autre de ceux dont l'efficacité aura été reconnue par le Comité consultatif, lequel, ainsi que nous l'avons dit, ne s'est borné à donner son approbation à un type unique.

Le Syndicat des médecins de la Seine à la Bourse du travail. — L'Assemblée générale du Syndicat des médecins de la Seine a renvoyé à l'examen du Conseil d'administration du Syndicat la motion suivante déposée par M. Bourdin.

« L'Assemblée générale :

« 1° En vue de faire respecter les médecins corporativement et individuellement des pouvoirs publics qui (sans parler des ministres qui circonscrivent inconsidérément le champ d'action médicale au détriment des garanties dues à la population : régime vaccinal spécial, par exemple) ont tendance à rester en marge de l'équité ou de la loi toutes les fois qu'ils se trouvent en face d'un praticien modeste, quelle que soit sa probité;

« 2° Sans s'arrêter à un fallacieux décorum que pourraient opposer des confrères mal prévenus et qui ne résiste pas à l'examen, dans le but de ne pas subir dol et préjudice de la part des groupements patronaux comme aussi des groupements dits ouvriers, non plus que des individualités qui se targuent d'omettre chez autrui la part existante de charges et fatigues sociales, afin de faire mieux connaître ou admettre par ces unités ou entités tout ce que la profession médicale comporte d'efforts, d'usure et de nécessités réparatrices ou d'entretien;

« Invite le Conseil d'administration à accomplir d'ici l'Assemblée générale prochaine toutes démarches préliminaires à l'inscription du Syndicat des médecins de la Seine à la bourse du travail. »

Enfants assistés. — Le Conseil général de la Seine vient d'émettre un avis de principe favorable en faveur de la création d'un service de placements familiaux dans les villages de la côte basque d'un certain nombre d'enfants assistés, et de voter, à titre d'essai, un crédit de 2.700 francs représentant six mois de traitement moyen du directeur de l'agence qui devra avoir son siège à Saint-Jean-de-Luz et comprendra le territoire des communes de Saint-Jean-de-Luz, Ascain, Bidart, Biriatou, Ciboure, Guétary, Hendaye, Urrugne (du canton de Saint-Jean-de-Luz), Ahetze, Arbonne, Saint-Pée-du-Nivelle (du canton d'Ustaritz), Aïnhou et Sare (du canton d'Espalette).

Les syndicats mixtes des médecins et des pharmaciens. — Dans une réunion récente, la conférence des avocats à la Cour d'appel de Paris a discuté la question suivante : « Les médecins peuvent-ils former, non pas seulement entre eux, mais encore avec des tiers exerçant des professions similaires, spécialement des pharmaciens, des associations syndicales aux termes de l'article 2 de la loi du 21 Mars 1884? »

La conférence a adopté la négative.

Médecin de l'état civil. — M. Delarue est nommé médecin de l'état-civil du XXe arrondissement.

Étranger.

Faculté de médecine de Sienne. — M. Salvatore Calderaro est nommé privatdocent d'ophtalmologie.

Faculté de médecine de Turin. — M. Raffaele Giani est nommé privatdocent de pathologie externe.

École supérieure de médecine de Florence. — M. Severo Bianchini est nommé privatdocent de pathologie interne.

University of Maryland de Baltimore. — M. Hubert Richardson est nommé lecteur de neurologie et de psychiatrie.

Ohio Medical College de Cincinnati. — M. Samuel Iglauer est nommé professeur adjoint de laryngologie.

Keokuk Medical College. — M. Frank P. Norbury est nommé professeur de neurologie et de psychiatrie.

Faculté de médecine de Greifswald. — M. Ferdinand Sauerbruch est nommé privatdocent de chirurgie.

Faculté de médecine d'Iéna. — M. Bodo Spiethoff est nommé privatdocent de dermatologie et de syphiligraphie.

Faculté de médecine de Kiel. — M. Piper est nommé privatdocent de physiologie.

Faculté de médecine de Modène. — M. Giuseppe Mazzu est nommé professeur extraordinaire de dermatologie et de syphiligraphie.

Faculté de médecine de Palerme. — M. Rosario Bucceberi est nommé privatdocent de chirurgie infantile.

Faculté de médecine de Vienne. — M. Arthur Schattenfroh est nommé professeur ordinaire d'hygiène.

Institut de médecine pour les femmes de Saint-Pétersbourg. — M. K. Souslov est nommé professeur extraordinaire de médecine opératoire.

Durham University College of Medicine de Newcastle-upon-Tyne. — M. David Drummond, lecteur, est nommé professeur de médecine.

University of Michigan d'Ann Arbor. — M. Albert M. Burrett est nommé professeur adjoint de neurologie.

CONCOURS

Internat. — Anatomie. — *Séance du 30 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Dournay, 5; Ausset, 7; Lasnier (Ant.), 5; Maurut, 4; Chénier, 11; Croissant, 5; Braun, 9; Garipuy, 11; Détré, 8; de Bon, 3; Willette, 8.

Pathologie. — *Séance du 30 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Brémond, 12; Foix (Ch.), 10; Strœhlin, 10; Jacoulet, 12; Lucheny, 8; Mlle Landry, 13; Mora, 8; Dufourmentel, 7; Simonin, 4.

École de médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira, le 10 Juillet 1906, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Bureau d'hygiène de Lyon. — Le concours pour quatre places de médecin interne près le bureau d'hygiène s'est terminé par la nomination de MM. Gaston Musy, Chazal, Albert Musy, Mlle Trufinet.

Hôpitaux de Lille. — Des prix d'une valeur de 100 francs ont été attribués à MM Andrès, Brécourt, Carlier, Carrez, Déquidde, Gérard, Horel, Leconte, Piez, Tréhout, externes des hôpitaux.

RENSEIGNEMENTS

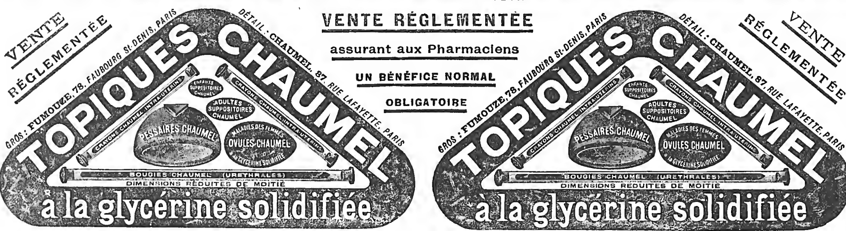
Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens^ts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

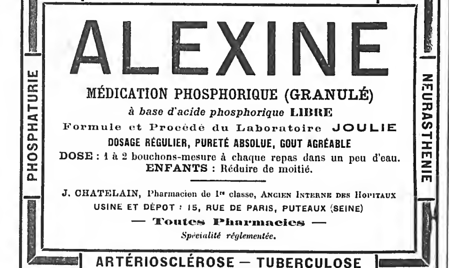
AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.









Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMERO { Paris . . . 10 centimes / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 h. à 6 h.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

V. Wallich. Sur quelques albuminuries de la grossesse. Albuminuries par suppuration.

H. Méry. Les crèches de nourrissons dans les hôpitaux d'enfants. Leçon d'hygiène infantile.

M. C. Guérin. Méthode de von Behring. Immunisation active des jeunes bovidés contre la tuberculose.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Contribution à l'anatomie pathologique fine de la tuberculose rénale.

Société de médecine et policlinique de Nuremberg. — Sur l'ovariotomie au cours de la grossesse. — Gangrène des deux sacs lacrymaux consécutive à une diphtérie oculaire.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Appendice géant. — Tumeurs du cou développées aux dépens de corps thyroïdes aberrants. — Fibrome de la paroi. — Oblitération de la veine cave supérieure. — Kystes de l'ovaire. — Tumeur du rein. — Tumeur du sein; ablation esthétique. — Thrombose de l'artère poplitée. — Gomme cérébrale.

Académie des sciences. — Influence de quelques facteurs sur la parthénogenèse expérimentale. — Identité du surra et de la mbori. — Phototropisme et parthénogenèse artificielle. — Indépendance de la métamorphose vis-à-vis du système nerveux chez les batraciens. — L'inoculation du cancer. — Les canalicules de Holmgren. — Amphibiens de l'époque houillière. — Un appareil respiratoire.

ANALYSES

Bactériologie. — Tizzoni et Bongiovanni. L'action des rayons du radium sur le virus de la rage.

Pathologie chirurgicale. — M. Troché. Les hématocèles thyroïdiennes.

Dermatologie. — L. Rabourdin. Contribution à l'étude du lupus primitif des muqueuses des voies aériennes supérieures. — Jay, F. Schemberg et R. Hirschter. Epithélioma du front ayant son origine dans un nævus papillaire.

Vénéréologie. — Ch. Fouquet. Traité de la syphilis articulaire.

Électricité médicale. Radiologie. — Bergonié. Sur l'action nettement favorable des rayons X dans les adénopathies tuberculeuses. Déductions à en tirer.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — L. Fiocre. Du morcellement des cornets inférieurs dans la rhinite hypertrophique.

CHRONIQUE

P. D. Les sanatoria et le conseil municipal.

PRATIQUE MÉDICALE

Hoummel. Le collargol comme topique utérin dans l'infection puerpérale.

LIVRES NOUVEAUX

H. Legludic. Notes et observations de médecine légale; les blessures.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES SANATORIA ET LE CONSEIL MUNICIPAL

M. A. Ranson, conseiller municipal, a rédigé sur le projet de budget de l'Assistance publique pour 1906, un rapport qui présente nombre de points bien intéressants à signaler au corps médical.

Les sanatoria, déjà malmenés par les médecins au Congrès international de la tuberculose, reçoivent du Conseil municipal un accueil assez frais.

Citons M. Ranson.

Parmi ceux des établissements de l'Assistance publique qui rendent les plus grands services à la population, il convient de citer les deux sanatoria de Berck-sur-Mer et de Hendaye, spécialement affectés, le premier aux enfants athrepsiques et tuberculeux, le second aux enfants des deux sexes âgés de moins de quinze ans et atteints d'anémie. Les cures obtenues dans ces deux établissements, qui justifient pleinement l'agrandissement dont ils vont être l'objet, sont surprenantes et récompensent largement de leurs efforts le Conseil municipal et l'Administration hospitalière.

Il n'en est malheureusement pas de même du sanatorium d'Angicourt, destiné aux adultes hommes atteints de phtisie pulmonaire.

Hâtons-nous de dire cependant que, si les résultats n'ont pas répondu aux espérances, la faute en incombe moins à l'Administration et au corps médical qu'aux malades eux-mêmes.

L'obligation, pour ces derniers, d'observer pendant de longs mois un régime des plus sévères, l'ennui qu'ils ressentent d'un isolement rigoureux, le souci qu'ils ont de leur famille dont ils se trouvent séparés, font que très peu d'entre eux consentent à suivre le traitement jusqu'au bout et que la plupart, guéris ou non, mais se croyant tels, préfèrent revenir parmi les leurs.

Cette constatation, pour pénible qu'elle soit, était d'autant plus importante à faire ici que le Conseil va prochainement être saisi d'une proposition tendant au changement de destination, en tant que pension-



naires, de cet établissement et à son aménagement en vue d'y traiter des tuberculeuses. Le Conseil de surveillance étudie en ce moment la question, et nous ne croyons pas trop nous avancer en disant qu'elle sera résolue dans le sens de l'affirmative.

Le changement projeté donnera-t-il de meilleurs résultats et le nombre de femmes qui sortiront guéries d'Angicourt sera-t-il plus considérable que celui des hommes qui y ont été jusqu'ici hospitalisés? L'avenir le démontrera, et, comme nous n'avons pas la compétence nécessaire pour nous prononcer à ce sujet, nous nous contenterons simplement de l'espérer, une expérience de quatre années ayant démontré la difficulté, pour ne pas dire l'*impossibilité d'obtenir en l'état actuel des résultats pratiques*.

Il faut donc que dès maintenant l'Administration se préoccupe de trouver un autre système qui, parallèlement au sanatorium, permettra de combattre efficacement et peut-être d'enrayer cette terrible maladie qui, chaque année, cause tant de ravages et fait de si nombreuses victimes, notamment au sein de cette laborieuse population ouvrière que les mauvaises conditions de son habitat y prédisposent plus particulièrement.

Nous ne croyons pas qu'avec les seuls sanatoria, exception faite pour ceux destinés aux enfants et dont nous voudrions voir le nombre s'augmenter, on puisse arriver à vaincre la tuberculose.

Nous avons l'intime conviction que si, au lieu de créer à grands frais des établissements comme celui dont nous parlons et dont l'entretien est fort coûteux, on allouait aux ouvriers atteints par le terrible fléau des secours immédiats et *importants*, leur permettant de rechercher, pour se soigner, les endroits qui leur conviendraient le mieux et où ils trouveraient, tout aussi bien qu'au sanatorium, mais avec la vie de famille en plus, la nourriture réconfortante, l'air pur et sain, la tranquillité absolue qui sont les principaux adjuvants de leur guérison, il en résulterait les plus grands avantages et pour les malades et pour les finances hospitalières.

Ce serait là, selon nous, le seul moyen vraiment pratique de venir en aide aux malheureux tuberculeux avides de recouvrer rapidement la santé.

Le prix de revient de la journée de malade à Angicourt est actuellement de 5 fr. 30; en 1901 le prix moyen s'élevait à 7 fr. 95; et encore dans ces chiffres n'est-il pas tenu compte du prix d'amortissement de la construction des locaux et de leur installation.

En donnant par exemple à chaque malade une somme mensuelle de 50 francs pendant une période de temps déterminée par le médecin et basée sur la gravité de l'état du sujet, on arriverait certainement à soulager un bien plus grand nombre de malades.

En effet, en admettant que tous les hospitalisés à Angicourt arrivent, ce qui est loin d'être démontré, à la guérison complète, qu'est leur petit nombre de 280 à 300 en regard des milliers de malheureux, atteints du même mal, accusés par les statistiques médicales et qui, faute des soins nécessaires et en temps voulu, succomberont dans un délai plus ou moins rapproché?

La solution du redoutable problème de la Tuberculose qui, à tous les points de vue, intéresse si grandement l'avenir du pays, ne pourra être obtenue de façon certaine que si, d'avance, on est résolu à tous les sacrifices d'argent que réclame la menée à bonne fin de cette œuvre humanitaire entre toutes.

Le rapporteur préconise les moyens préventifs; il propose notamment de lutter contre la Tuberculose :

1° Par l'allocation de secours importants de maladie permettant aux phtisiques de se procurer une suralimentation abondante et de l'air pur;

2° En poussant à la construction de locaux hygiéniques, par le prêt, à un taux modéré, de capitaux aux Sociétés d'habitations à bon marché.

*
* *

On aimerait à voir le Conseil municipal parisien passer des paroles aux actes et modifier notamment les conditions d'habitat de la population parisienne qui sont si défectueuses; la plupart des maisons parisiennes, même dans les quartiers riches, ne répondant en aucune façon aux plus élémentaires principes d'hygiène.

P. D.

PRATIQUE MÉDICALE

Le collargol comme topique utérin dans l'infection puerpérale.

Dernièrement, j'étais appelé à donner mes soins à une jeune femme de vingt-quatre ans, accouchée depuis huit jours, et présentant depuis quatre jours des symptômes manifestes d'infection puerpérale. Pour lutter contre les phénomènes locaux, et aussi contre l'infection qui commençait à se généraliser, j'essayai le traitement habituel auquel je procédai moi-même : injections vaginales antiseptiques répétées matin et soir, suivies d'injections intra-utérines au permanganate de potasse. Je terminai chaque fois par une injection de teinture d'iode ordinaire et un badigeonnage de la cavité utérine (14 centimètres à l'hystéromètre) au moyen d'une mèche de gaze iodoformée également imbibée de teinture d'iode, que je laissais en place quelques minutes. J'utilisai même l'eau oxygénée.

Malgré ce traitement assez énergique, suffisant dans la majorité des cas, le thermomètre, qui, pendant les cinq premiers jours du traitement, oscillait entre 38° et 39°, accusa sans rime ni raison 40° et cela pendant deux jours. Je redoublai de soins et prescrivis un peu d'ergotine à l'intérieur pour favoriser l'involution utérine. Rien n'y fit, la fièvre persista malgré la quinine à l'intérieur. C'est alors qu'en désespoir de cause, et bien que je n'aie vu nulle part le procédé signalé, je me décidai à employer le collargol en application locale, avant de faire l'injection intra-veineuse qui, dans d'autres cas, m'a rendu de signalés services.

Je fis à ma malade, dans l'utérus, une injection de 4 centimètres cubes d'une solution de collargol à 1/100, celui qu'on emploie couramment pour les injections intra-veineuses. J'obturai

l'orifice utérin ou plutôt le canal cervical au moyen d'un tampon de gaze iodoformée, pour être certain que tout le collargol fut résorbé. Le lendemain matin, douze heures après l'injection, la température était de 37° et ne remonta plus. Dès ce moment, l'état général s'améliora rapidement ainsi que l'état local; huit jours après, la malade se levait.

HOUMMEL.

LIVRES NOUVEAUX

H. Legludic. — *Notes et observations de médecine légale : les blessures.* 1 vol. in-8° de 771 pages avec 53 figures dans le texte. Prix : 8 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

L'auteur a pour but de fournir aux médecins légistes des documents recueillis au cours d'une pratique de trente-quatre années. Ceux qui se heurtent chaque jour aux difficultés des expertises, aux questions multiples et imprévues qu'elles soulèvent, consulteront avec intérêt et profit ces rapports marqués au coin de la conscience et du bon sens.

L'ouvrage est divisé en neuf chapitres : 1° blessures selon leurs causes; 2° blessures selon leur siège; 3° blessures accidentelles, accidents du travail; 4° blessures provoquées; 5° morts subites; 6° questions diverses relatives aux circonstances particulières des blessures; 7° suicides; 8° sévices; 9° taches de sang.

A propos des plaies par armes à feu, l'auteur rapporte une série d'expériences de tir au revolver et au fusil qui ont été photographiées et sont reproduites en 33 similigravures.

M. Legludic, d'après des études portant sur un ensemble de 1.767 cas observés, a établi des statistiques extrêmement instructives.

En résumé, cet ouvrage est très précieux par sa richesse en documents permettant aux experts de se guider dans les cas difficiles par la comparaison avec les faits analogues observés et décrits. Cent dix rapports médico-légaux sont publiés dans l'ouvrage, et 573 observations sont résumées et groupées judicieusement dans les divers chapitres.

M. BIZE.

Traité d'Hygiène publié en fascicules sous la direction de P. Brouardel, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, et E. Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. L'ouvrage paraît en 20 fascicules mensuels depuis le 1er Octobre 1905, Paris (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

M. Veressaïef, dans un livre curieux paru il y a quelques années et intitulé *Mémoires d'un médecin*, met en relief d'une façon saisissante l'impuissance en face de laquelle se trouve trop souvent le thérapeute : « Un homme est crucifié, dit-il, ses mains et ses pieds sont percés de clous; alors la médecine vient, elle lave les plaies sanglantes avec de l'arnica et pardessus elle pose des pansements aromatisés. » Elle ne peut faire plus, elle ne peut arracher les clous des plaies.

Ces paroles découragées de notre confrère russe ne sont pas absolument vraies; il est incontestable sans doute que la thérapeutique est souvent impuissante, mais la médecine ne se borne pas à la thérapeutique. Aujourd'hui un impétueux courant conduit le corps médical vers la médecine préventive, vers l'hygiène. Pour la collectivité, pour l'Etat, comme l'a dit excellemment M. Léon Bourgeois, ce qui doit primer tout, c'est la prévoyance, c'est l'hygiène.

L'hygiène en ces dernières années a progressé d'une façon prodigieuse ; comme un arbre vigoureux elle a poussé de tous côtés des branches : hygiène individuelle, hygiène scolaire, hygiène des habitations, hygiène industrielle, hygiène navale ; la science de l'hygiène embrasse aujourd'hui toutes les manifestations de l'activité humaine.

MM. Brouardel et Mosny ont pensé que pour suivre l'hygiène dans son évolution, le monde médical avait besoin d'un guide nouveau ; ils ont voulu lui fournir un livre où seraient condensés les multiples perfectionnements que le génie sanitaire a empruntés à la physique, à la chimie, à la mécanique ; où seraient réunis les progrès de toute sorte que l'hygiène individuelle a empruntés à la physiologie, à l'anthropologie et aux sciences qui s'y rattachent.

MM. Brouardel et Mosny ont entrepris ainsi une œuvre colossale, étant donnée la multiplicité infinie des questions qu'embrasse aujourd'hui la science de l'hygiène, dont le domaine s'étend sur l'univers entier et sur toutes les productions de l'intelligence humaine.

Pour traiter les diverses branches de l'hygiène MM. Brouardel et Mosny ont fait appel à des collaborateurs de compétence reconnue : MM. Netter, Widal, Wurtz, Dupré, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris; Courmont et Lesieur, professeurs à la Faculté de Lyon ; Rouget et Dopter, professeurs agrégés au Val-de-Grâce ; De Launay, ingénieur en chef des mines ; Leclerc de Pulligny, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Ogier, Bonjean, du Comité consultatif d'hygiène; Courtois-Suffit, médecin en chef des Manufactures de l'Etat ; L. Martin, médecin en chef de l'hôpital Pasteur, etc.

L'ouvrage paraît en vingt fascicules mensuels. Deux ont paru.

1. *Atmosphère et Climats*, par MM. Courmont et Lesieur.

4. *Hygiène alimentaire*, par MM. Rouget et Dopter, 320 pages.

Il formera environ 5.000 pages gr. in-8 illustré de nombreuses figures.

Dans leur œuvre MM. Brouardel et Mosny ont respecté l'ordre évolutif de l'hygiène contemporaine ; ils partent de l'individu et du milieu où il vit; le suivent dans les étapes de son existence; étudient les collectivités pour arriver à l'étude sanitaire des maladies transmissibles qui menacent les collectivités; ils arrivent enfin à l'hygiène sociale, dernière étape de l'évolution de l'hygiène moderne.

Ils nous donnent ainsi un tableau complet de tout ce que le médecin doit connaître en matière d'hygiène.

P. DESFOSSES.

BIBLIOGRAPHIE

1145. — **E. Bodin.** — Les conditions de l'infection microbienne et l'immunité. 1 vol. petit in-8° de 191 pages, avec figures. Prix : 2 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de santé militaire : au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, le médecin principal de 1re classe de l'armée active retraité, M. Audet, à Rennes.

Au grade de médecin priacipal de 2e classe de l'armée territoriale, les médecins principaux do 2e classe de l'armée active retraités : MM. Camus, à Viroflay (Seine-et-Oise); Famechon, à Douai.

Au grado do médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : MM. Boutié, à Lac-Tennissec (Haute-Garonne); Leuc, à Amélie-los-Bains; Fix, à Djidjelli (Constantine); Chandèze, à Cherchell (Alger); Beandier, à Joinville (Haute-Marne); Guégan (Jules-Fortuné), à Tanis; Félix, à Paris.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Haller, à Paris; Calba, aux Andelys (Eure); Robert, à Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure).

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Chabaneix, à Montron (Dordogne); Demango, à Orbais-l'Abbaye (Marne).

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve; MM. les docteurs en médecine, de Peretti, Labbé, Dalard, Dupic, Barbot, Michel, Mombet, Mauban, Petit, Sauvago, Pagniez, Huguier, Grébuult, Bridant, Froin, Arnal, Imber, Cabessa, Gadaud, Tissot, Puyaubert, Jacobsohn, Lemierro, Tillaye, Bertier, Rolland, Lequerré, Cotonnec, Bourras, de Mélier do Labarthe, Kovier, Cormon, Engel, Lande, Tessier, Liabot, Mairesse, Bourguet, Rollin, Barthélemy, Bloch, Denis, Semper, Crapez, Desanti, Boyer, Grenet, Tomasi, Brunet, Barbancey, Monfrein, Bordes, Fabre, Binet, Merveille, Mougeot, Juillet, Verdier, Collière, Petit, Peguet, Cattin, Binet, Marquet, Fléchet, Bonchet, Alamelle, Job, Troussard, Jesson, Roux, Néboux, Warot, Gandon, Bériel, Debouo, Guiraud, Piet, Mézie, Golland, Bourée, Chapotin, Oppenheim, Castany, Nonique, Bertrand, Arnoux, Le Duigou, Clavel, Richard, Lernout, Couffon, Petit, Mazoux, Adone, Poinsot, Esquirol, Barse, Gentil, Gendron, Letinois, Berthézenne, Auzimour, Migaon, Boiet, Doin, Abrand, François, Babeau, Forthomme, Roussel, Dubreuil-Chambardel, Pérus, Faucheux, Foubert, Guérin, Ducasse, Fontaine, Blanc, Thirion, Boyer, Dupont, Combris, Desgeorges, Dudon, Garimond, Bordères, Fiatte, Pavy, Obers, Maes, Galen, Canel, Rives, Beaufils, Cocural, Moutès, Verdenux, Roddier, Stoltz, Roger, Marvan, Goiny.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les docteurs en médecine : Roulleau, Sinoncolli, Faucheux, Caramanos, de Gérin, Artaud, Lévy-Valency, Schultz, Iselin, Bocquet.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : Au grade de médecin de 1re classe, MM. Mielvaque, Maillo, médecins de 2e classe.

La lutte contre la tuberculose. — Conformément aux conclusions d'un rapport présenté au nom de la Ve Commission, le Conseil municipal de Paris vient de répartir do la façon suivante, pour l'exercice 1906, les 15.000 francs affectés aux dispensaires antituberculeux :

Dispeasaire Théophile-Roussel, 5, rue Joseph-Dijon, 1.500 francs ;

Dispensaire du 3e arrondissement, 112, rue do Turenne, 2.000 francs ;

Dispensaire du 10e arrondissement, 35, rue Bichat, 2.000 francs ;

Dispensaire des tuberculeux pauvres, 61, boulevard Garibaldi, 2.000 francs ;

Dispensaire du 12e arrondissement, 12, place de la Nativité, 3.000 francs ;

Dispensaire du 19e arrondissement, 9, rue Mathis, 1.000 francs ;

Dispensaires des 8e et 17e arrondissements, 54 *bis*, rue Boursault, 1.000 francs ;

Dispeasaire des Tourelles, 6, passage des Tourelles, 1.000 francs ;

Dispensaire du 9e arrondissement, 9, rue de Bellefond, 500 francs

Société antituberculeuse de l'enseignement primaire, 6, impasse des Provençaux, 1.000 francs ;

Soit 15.000 francs, somme équivalente à la totalité du crédit.

Le prochain recensement. — Un décret présidentiel spécifie qu'il sera procédé le 4 du mois de Mars prochain au dénombrement de la population.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie de Bordeaux. — Le bureau est ainsi constitué pour l'année 1905 : *Président*, M. Auché; *Vice-présidents*, MM. Chambrelent et Chavannaz; *Secrétaire général*, M. Vénot; *Trésoriers*, M. Chaleix-Vivié; *Secrétaires des séances*, MM. Pery et Petit.

La responsabilité médicale en matière d'accidents du travail. — Le Tribunal civil de Lille a rendu récemment le jugement suivant :

« Le Tribunal,

« Attendu qu'en principe le médecin, comme toute autre personne exerçant une fonction publique ou une profession, est responsablo de la faute commise dans son action, aux termes de l'article 1382 du Code civil ; que, si cette responsabilité ne saurait être encourue à raison de l'appréciation par le médecin d'une question scientifique, il en est différemment lorsqu'il y a eu, de la part de celui-ci, imprudence visible ou méconnaissance d'éléments que tout homme de l'art doit nécessairement connaître ;

« Attendu que c'est à raison d'une telle imprudence et d'une telle mécounaissnace que le demandeur a intenté une action en dommages-intérêts contre le Dr Z... pour avoir, dans un certificat délivré à l'occasion d'un accident du travail, et tout en constatant des brûlures profondes et étendues, diagnostiqué une incapacité de travail temporaire de trente jours, sans prévision d'une incapacité permanente partielle; que ledit demandeur conclut subsidiairement à une mesure d'instruction, quand à ce ;

« Attendu, sur le préjudice, que si la faute était établie, le préjudice résulterait suffisamment de cette circonstance que la délivrance du certificat du Dr Z... a eu pour conséquence de ne point donner ouverture, aux termes de l'article 12 de la loi du 9 Février 1898, à l'enquête immédiate du juge de paix, seule susceptible d'être effectuée dans des conditions utiles, à raison de la proximité du temps de l'accident, et devant servir de base à l'action ultérieure du demandeur en paiement de rente viagère ;

« Attendu que vainement le défendeur voudrait tirer argument de ce que son avis n'était pas obligatoire pour le défendeur, lequel aurait pu s'adresser à un autre médecin ;

« Attendu que c'est là déplacer la question, laquelle est uniquement de savoir si le Dr Z..., dans un acte volontaire et rémunéré de sa profession, a commis une faute lourde de nature à causer préjudice ;

« Attendu que, pour résoudre cette question, il y a lieu de recourir préalablement aux éclaircissements do l'expertise, subsidiairement conclue par le demandeur ;

« Par ces motifs ;

« Avant faire droit, nomme d'office les Drs Combemale, Debierre et Lemoine, professeurs à la Faculté de médecine de Lille, faute par les parties d'en choisir d'autres dans les trois jours de la signature du présent, avec mission, serment préalablement prêté devant le président de cette chambre, à ce commis, en visitant X..., en examinant tous certificats médicaux, et en s'entourant de tous renseignements utiles, rechercher et dire si le Dr Z.., pouvait à l'origine, sans méconnaître les principes certains de son art, ou au moins sans commettre une impru-

dence, eu égard à l'applicabilité de la loi du 9 Avril 1898, diagnostiquer, dans le certificat dont s'agit, une incapacité temporaire d'un mois, sans prévoir la possibilité d'une infirmité permanente partielle, etc. ».

Conférence d'internat. — MM. Bréchot et Trémolières, internes des hôpitaux, recommenceront le 15 Janvier leur conférence privée d'internat. Prière d'écrire ou de s'adresser le matin à l'hôpital Beaujon.

Les étudiants en pharmacie. — Les étudiants en pharmacie inscrits en 1905 dans les Universités françaises et dans les écoles extra-centrales ont été au nombre de 3.134 répartis comme suit.

Dans les Écoles supérieures, 1.525, dont 1.237 pour Paris, 209 pour Montpellier et 79 pour Nancy.

Dans les Facultés mixtes, 735, dont 210 pour Lyon, 231 pour Bordeaux, 135 pour Toulouse et 159 pour Lille.

Dans les Écoles de plein exercice, 405, dont 55 pour Alger, 168 pour Marseille, 82 pour Nantes et 100 pour Rennes.

Dans les Écoles préparatoires, 469, dont 34 pour Amiens, 36 pour Angers, 28 pour Besançon, 48 pour Caen, 43 pour Clermont, 29 pour Dijon, 39 pour Grenoble, 41 pour Limoges, 44 pour Poitiers, 22 pour Reims, 67 pour Rouen et 38 pour Tours.

Sur ce nombre d'étudiants, il faut retrancher 81 étudiants inscrits pour l'obtention du diplôme universitaire de docteur; il reste un total de 3.053 étudiants inscrits pour l'obtention du diplôme de pharmacien. Sur ces 3.053 étudiants, il y a 21 étrangers et 88 femmes, dont *86 Françaises.*

Le nombre des étudiants en pharmacie inscrits pour l'obtention du diplôme de seconde classe est le suivant : dans les Écoles supérieures et dans les Facultés mixtes, il est de 851; dans les Écoles de plein exercice et dans les Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, de 693, ce qui fait un total de 1.544 étudiants de seconde classe contre 1.509 de première.

Cette année, nous constatons donc encore une diminution dans le nombre des étudiants en pharmacie; elle était en 1904 de 177 unités; elle est, cette année, sur l'année dernière, de 290 unités, dont 32 pour la première classe et 258 pour la seconde.

Étranger.

VIe Congrès international d'anthropologie criminelle. — Le VIe Congrès international d'anthropologie criminelle s'ouvrira à Turin, le 28 Avril 1906 : dans le local des Instituts biologiques (parc du Valentin).

Des rapports seront présentés sur les questions suivantes :

Traitement des jeunes criminels dans le droit pénal et dans la discipline pénitentiaire, suivant les principes de l'anthropologie criminelle (von Hamel) ;

Traitement des femmes criminelles (Pauline Tarnowsky) ;

Rapport entre les conditions économiques et la criminalité (Kurella) ;

Equivalence des diverses formes de psychopathies sexuelles et de criminalité (C. Lombroso).

L'anthropologie criminelle dans l'organisation scientifique de la police (Ottolenghi) ;

La valeur psychologique des témoignages (Brusa) ;

Prophylaxie et thérapie du crime (Ferri) ;

Etablissements de détention perpétuelle pour les criminels déclarés irresponsables par infirmité d'esprit (Garofalo).

Envoyer les adhésions au secrétariat du Congrès, via Michelangelo, 26, Turin.

Faculté de médecine de Greifswald. — M. Karl Peter (de Wurtzboug) est nommé professeur extraordinaire d'anatomie.

École supérieure de médecine de Florence. — M. Enrico Burci est nommé professeur extraordinaire de chirurgie.

Université de Louisville. — M. John G. Cecil est nommé professeur de clinique médicale.

CONCOURS

Internat. — ANATOMIE. — *Séance du 28 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Lemarchal, 11; Sloog, 0; Vuillet, 8; Brisset des Nos, 4; Lévy (Edmond), 8.

Séance du 2 Janvier. — Ont obtenu : MM. Rolet, 9; Guénot, 8; Le Monie, 12; Cottenot, 10; Cawadias, 13; Bienvenue, 8; Zislin, 4; Glénard, 10; Lamarre, 8. — *Absent* : M. Garrie.

Séance du 4 Janvier. — Ont obtenu : MM. Cléret, 11; Mesnager, 8; Saiget, 9; Viel, 6; Deslions, 3; Rais, 13; Collin, 9; Pascalis, 12; Merle (Emile), 5. — *Absents* : MM. Magrou, Ghys, de Rocca Serra.

PATHOLOGIE. — *Séance du 2 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Sorrel, 11; Richet (Ch.), 10; Silbert, 12; Bluin, 9; Hovelacque, 12; Lenoir, 9; Roudinesco, 12; Pinard, 12; Haas (Gust.), 12. — *Absents* : MM. Durand (Louis), Budan, Gastinel, Biou, Journée.

Séance du 4 Janvier. — Ont obtenu : MM. Houzel, 10 ; Fabignon, 6 ; Gendron, 12 ; Chauveau (Camille), 5 ; Pelissier, 9 ; Mlle de Jong, 8 ; Jacob, 10 ; Séguinot, 8 ; Fernet, 11 ; Parturier, 10. — *Absents* : MM. Bachy, Fontorbe, Séjournet.

RENSEIGNEMENTS

Cours pratique des maladies des voies urinaires. — La durée du cours comprenant des leçons orales et des séances pratiques est de sept semaines environ, le nombre des élèves étant limité à six. Les examens des malades et les traitements sont pratiqués par les élèves. Pour tous renseignements s'adresser ou écrire au Dr Banzet, ancien chef de clinique de la Faculté, 19, rue de Lille, Paris.

AVIS. — **Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.**

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

Nous informons nos abonnés que les Tables de La Presse Médicale *paraîtront à la fin du mois de Janvier.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Chantemesse et F. Borel. La récente épidémie de choléra en Allemagne et ses renseignements.

A. Chauffard. « Coprologie clinique ». Grains polliniques simulant des œufs de parasites dans les matières fécales.

L. Nattan-Larrier et André Bergeron. Du spirochæte pallida dans le sang des syphilitiques.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Tabes et orthopédie.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Emploi rationnel des farines chez les nourrissons.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Toxicité du contenu intestinal. — Présence de mucinase dans les matières fécales. — Altérations cadavériques des épithéliums rénaux. — Deux cas d'ectopie thyroïdienne. — Territoires distincts dans le domaine de la veine porte hépatique. — Tension artérielle chez les convalescents. — L'hématolyse anormale. — Ictère et sécrétion biliaire. — Ascite opalescente due à une mucine. — Sur une résection colorante des acides gras.

Société anatomique. — Colite exfoliatrice. — Tuberculose de l'appendice. — Sarcome valvaire chez la chienne. — Epithélioma du rein.

Académie des sciences. — Le dosage de l'oxyde de carbone dans l'air. — La structure intime du protoplasma. — L'hyperglobulie des altitudes. — Election d'un vice-président.

Académie de médecine. — Rapport sur les conditions légales de l'emploi médical des rayons Rœntgen. — La récente épidémie de choléra en Allemagne. — Présentation d'appareil.

ANALYSES

Histoire de la Médecine, Généralités. — Lévy et Sorgius. A quelle époque doit-on faire la première vaccination? — Bocage. Contribution à l'étude des tumeurs primitives du poumon d'origine conjonctive.

Médecine expérimentale. Lafayette Mendel et Underhill. Les voies d'absorption hépatiques.

Pédiatrie. — J. Comby. Contagion familiale de la tuberculose chez l'enfant.

Obstétrique. — Quédec. Des rapports entre les infections maternelles et les infections infantiles pendant les suites de couches.

Neurologie et Psychiatrie. — F. W. Langdon. Les manifestations nerveuses et mentales de l'anémie pré-pernicieuse.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — A. Wiener. Points discutés dans le traitement des otites aiguës prolongées et de leurs complications. — W. Burk. Sur un cas d'extraction de corps étranger des voies respiratoires au moyen d'un électro-aimant. — Marcel Lermoyez. Affections pyocyaniques de l'oreille. — William C. Braislin. Un cas de mastoïdite chez un enfant d'un an et demi Extraction d'un séquestre volumineux (portion pétrée du temporal droit). Extraction de l'étrier. Guérison.

Électricité médicale. Radiologie. — Mme Delaunay. De la radiothérapie dans les cancers du sein. — H. Noiré. Règles générales de la radiothérapie, déduites du traitement des teignes et des cancers.

Thérapeutique générale. — M. Artarit. Contribution à l'étude du bromdiéthylacétamide (neuronal), son action hypnotique et sédutive chez les aliénés.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — A. Balland. Le pain du soldat français.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Le Bétail parisien.

IIe Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation, Genève (Août 1906).

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Géraud-Bonnet. Transmission de pensées.

NOUVELLES

LE BÉTAIL PARISIEN

H. Mery racontait l'autre jour dans *La Presse Médicale* la petite histoire suivante : « Dans les crèches des hôpitaux, M. le Directeur de l'Assistance publique a autorisé l'emploi de nourrices mercenaires accompagnées de leurs enfants; dans la crèche de Mery était une nourrice excellente qui lui a permis de sauver un petit malade atteint de spasme pylorique; mais, par contre, l'enfant de la nourrice, très beau, très sain, a contracté la rougeole d'abord, puis la coqueluche, et a fini par succomber. »

* * *

Cette lamentable histoire synthétise bien à mon sens le rôle de notre mode d'assistance publique : tuer les gens bien portants pour sauver les malades.

Les médecins ont bien, à cet égard, leur part de culpabilité; beaucoup d'entre nous ne cessent de réclamer des salles plus grandes pour les hôpitaux, de demander la création d'hôpitaux nouveaux, de sanatoriums, de dispensaires.

Pour ces bâtisses d'une utilité parfois douteuse il faut de l'argent, beaucoup d'argent; cet argent ne peut se trouver que chez ceux qui produisent la richesse nationale, les travailleurs de tous ordres : en avant les centimes additionnels, les taxes sur les maisons et sur les jardins de la ville.

Pour bâtir les hôpitaux, on pressure davantage le pauvre bétail que nous sommes, nous contribuables parisiens car n'est-ce pas être affligé de la passivité du bétail que se laisser parquer et entasser comme des moutons dans des logements étroits et sombres, sans lumière et sans air?

Quelle proie facile pour la Tuberculose que ces êtres entassés! Citons Juillerat et Bonnier :

« Pendant la période de onze ans qui s'est écoulée du 1er Janvier 1894 au 31 Décembre 1904, il a été enregistré au casier sanitaire des maisons de Paris, 101.496 décès par tuberculose pulmonaire, répartis dans 39.477 maisons.

Sur ce chiffre, 5.263 maisons habitées par une population de 426.676 habitants ont eu à subir 38.003 décès sur lesquels **11.500** se sont produits dans **820** maisons seulement habitées par 106.300 habitants. »

* * *

L'autre jour, je causais avec un médecin du quartier de la Villette, et il me décrivait les bouges infâmes dans lesquels vivent à Paris des milliers d'êtres humains. Tous les médecins des quartiers populeux de Paris auraient pu me faire des descriptions semblables.

Même dans les quartiers riches, jetez les yeux en passant sur la loge du concierge, voyez dans quel réduit sordide on enferme ce malheureux avec sa famille. Citons encore le rapport de Juillerat et Bonnier au Congrès de la tuberculose de 1905 : « Nous connaissons, et nous pourrions en citer des centaines, des maisons superbes, rapportant 30 ou 40.000 francs par an au propriétaire, où le concierge est terré dans un réduit ouvrant au fond d'un couloir, prenant jour (!!!) et air sur une courette de 4 mètres de surface sur 30 mètres de hauteur, éclairée au gaz toute la journée. C'est là, dans une chambre unique, qu'une famille tout entière doit passer son existence. » Dernièrement, d'un de ces bouges un malheureux concierge était expulsé pour cause de tuberculose; la propriétaire qui m'annonçait cette expulsion, m'annonçait également que le nouveau concierge allait emménager de suite. Elle parut fort étonnée quand je lui ai demandé si elle faisait désinfecter la loge et changer les papiers. Elle n'avait pas songé à cela, et c'est néanmoins une de ces âmes charitables qui s'occupent de soigner les malades et de faire des préparatifs pour panser les blessés des guerres futures.

Puisque la Ville de Paris a des musées ethnographiques, elle devrait conserver, pour la stupéfaction des générations futures, la cuisine d'une maison bourgeoise en 1905 : pièce sombre s'ouvrant sur une sorte de puits noir et puant, où se trouvent réunis l'évier, la boîte à ordures, le fourneau potager et le garde-manger, et où séjourne toute la journée une malheureuse femme — parfois une tuberculeuse, mouchant, crachant, semant inconsciemment autour d'elle des nuées de bacilles.

L'insalubrité, les mauvaises conditions hygiéniques des habitations parisiennes sont pour une grande part l'œuvre des Municipalités et des Gouvernements successifs qui ont imposé lourdement la propriété bâtie, qui ont fait disparaître sous la masse des contributions les jardins et les espaces libres des villes; or ces députés, ces conseillers municipaux, c'est nous qui les nommons ou qui les subissons par lâcheté ou insouciance politique. Nous sommes tous coupables, nous et ceux qui nous ont précédés, car le mal ne date pas d'hier.

Nous, médecins, instruisons nos clients : aux riches, expliquons qu'il est dangereux pour leur égoïsme de laisser la famille de leur concierge s'entasser dans une pièce sombre et devenir tuberculeuse, que les maisons à forte mortalité tuberculeuse peuvent contaminer les maisons voisines.

Aux pauvres, enseignons que tout être humain a droit à l'air et à la lumière ; qu'il doit exiger de ses députés et de ses conseillers municipaux une meilleure répartition des fonds qu'il leur donne; que si à Londres, par exemple, la mortalité tuberculeuse a depuis quarante ans diminué d'un cinquième, cette diminution est due, non pas à la construction d'hôpitaux nouveaux, mais à une plus sage disposition de la ville, dont les rues sont larges, les maisons basses, les cours spacieuses.

* * *

Ce sera un des réels bienfaits du dernier Congrès de la Tuberculose d'avoir proclamé bien haut la nécessité de lutter contre la Tuberculose par l'air et par la lumière. Les médecins prêchent maintenant une croisade excellente; on s'occupe partout de la construction de maisons salubres; nos édiles actuels, entrent eux aussi dans cette voie; le Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation, que nous annonçons ci-dessous, nous montrera tous les progrès réalisés chaque jour et donnera une impulsion nouvelle à la lutte pour la lumière et le grand air.

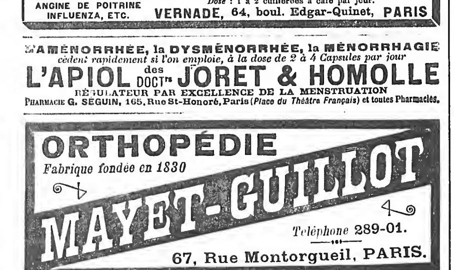
P. Desfosses.

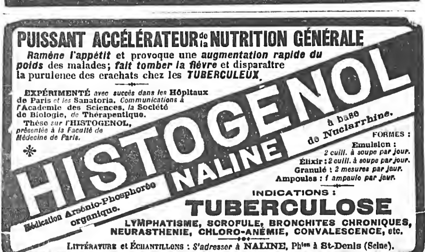
IIe CONGRÈS INTERNATIONAL
D'ASSAINISSEMENT & DE SALUBRITÉ DE L'HABITATION

Genève (Août 1906)

La Commission permanente instituée à l'issue du premier Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation s'est réunie le 20 Novembre, sous la présidence de M. Paul Strauss, sénateur, dans une salle de l'Hôtel de Ville, mise à sa disposition par M. le préfet de la Seine.

Une soixantaine de membres assistaient à cette séance à laquelle le Conseil municipal s'était fait représenter par M. Ernest Moreau, président de la VIe Commission, et le Conseil général de la Seine par M. Blanchon. Citons parmi les autres membres présents : MM. le Dr Henri Ricard, sénateur ; Bonnier, président de la Société des architectes diplômés par le gouvernement ; Bartaumieux, vice-président de la Société centrale des architectes français ; Juillerat, chef du casier sanitaire des Maisons de Paris ; le professeur Lemoine (Val-de-Grâce), Ch. Dupuy, Defrane, Dr A.-J. Martin, Dr Henry Thierry, Lacau,







Joltrain, Dr Hublé, Dr Foveau de Courmelles, Dr Lucien Graux, Dr Depoully, Longerey, Le Couppey de la Forest, Filassier, Dr Berthod, Dr Boureille, etc.

Cette réunion avait pour but de ratifier les conventions intervenues avec la ville de Genève, relativement au IIe Congrès qui doit avoir lieu en cette ville en 1906, d'établir dans ses grandes lignes l'organisation de ce Congrès et de constituer la Commission, en vue du rôle qui lui incombe dans l'organisation définitive.

D'importantes résolutions ont été prises au sujet des participations respectives de la Suisse et de la France, à celui des relations avec les pays étrangers. Les questions des patronages officiels et du concours à solliciter ainsi que celles relatives aux ressources à assurer au futur Congrès ont été étudiées également.

L'importance particulière qu'auront ces nouvelles assises après la sanction donnée par le Congrès de la tuberculose aux résolutions du précédent Congrès d'assainissement, a été mise pleinement en lumière, et la Commission a constaté que tout permettait de prévoir un succès encore supérieur à celui de 1904.

Les principales décisions prises ont été les suivantes :

1° Bureau du Congrès.

Les vice-présidences attribuées à la France ont été réparties entre les présidents des principales Sociétés d'hygiène, d'architecture et d'habitations à bon marché.

M. Marié-Davy a été élu secrétaire général à l'unanimité.

M. le Dr Depoully, secrétaire général adjoint.

A la demande de la Suisse, M. Albert Wuarin a été confirmé dans son titre de secrétaire général pour la Suisse.

2° Sectionnement :

Section I. — Habitations urbaines.
Section II. — Habitations rurales.
Section III. — Habitations ouvrières.
Section IV. — Locaux collectifs civils (scolaires, hospitaliers, garnis, administratifs et commerciaux, de réunion).
Section V. — Locaux militaires.
Section VI. — Art dans ses rapports avec l'assainissement des habitations.
Section VII. — Habitations mobiles et temporaires (chemins de fer, métropolitains, omnibus et tramways, roulottes, bateaux et péniches).
Section VII. — Statistique et législation.

3° Organisation de la Commission.

La Commission s'est divisée en sous-commissions correspondantes aux sections du Congrès et chargées de l'organisation de ces sections.

Les bureaux de ces sous-commissions ont été ainsi constitués :

I. *Président* : Dr A. J. Martin ; *vice-président* : M. Defrane.
II. — *Président* : Dr Henri Ricard ; *vice-président* : Dr F. Brémond.
III. — *Président* : M. Bartaumieux ; *vice-président* : Dr Bouillet.
IV. — *Président* : Dr Maurice Letulle ; *vice-président* : M. Ch. Dupuy.
V. — *Président* : Dr Delorme ; *vice-président* : Dr Lemoine.
VI. — *Président* : M. Bonnier ; *vice-président* : Dr Cazalis.
VII. — *Président* : M. Noblemaire ; *vice-président* : Dr Henry Thierry.
VIII. — *Président* : Dr Jacques Bertillon ; *vice-président* : M. Juillerat.

Ces sous-commissions devront se réunir avant le 15 Janvier et apporter un premier projet à la Commission plénière qui se tiendra à cette date.

Nota. — Les adhésions peuvent dès maintenant être adressées à M. Marié-Davy, secrétaire général, 7, rue Brézin, Paris (XIVe), ainsi que les communications et demandes de renseignements.

A travers le Monde

JAPON

Pour des causes diverses le registre officiel des médecins exerçant au Japon n'était plus exact depuis quelques années. En 1901 on fit une enquête pour déterminer le nombre des personnes exerçant la médecine et la pharmacie. On trouva que le 31 Juillet de cette même année le nombre total des praticiens était de 33.508. De ce nombre, 9.733 avaient subi un examen reconnu ; 1.297 étaient diplômés de l'Université impériale; 2.097 sortaient des écoles supérieures; 2.283 avaient le diplôme des écoles de médecine locales; 883 possédaient une licence spéciale et 74 étaient des diplômés étrangers. Dans le nombre total des praticiens, 16.758 exerçaient avant l'établissement du registre; 401 ne reçurent une licence d'exercer que dans une circonscription limitée.

Pendant l'année 1901, on donna 1.219 permis d'exercer, dont 702 à des personnes ayant passé un examen reconnu, 36 à des diplômés de l'Université impériale, 274 à des élèves des écoles supérieures, 202 à des diplômés d'écoles médicales locales, 4 à des diplômés étrangers, 1 à une personne déjà en exercice. Pendant l'année, 863 praticiens sont morts.

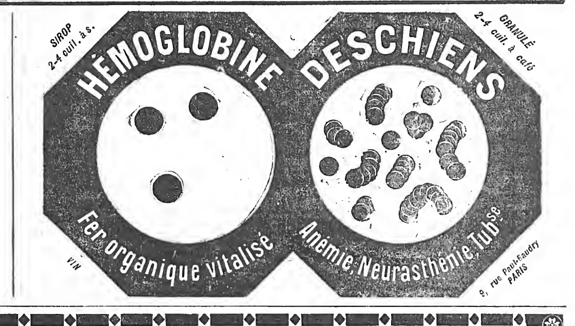
LIVRES NOUVEAUX

Géraud-Bonnet. — *Transmission de pensées.* Paris, 1905, 1 vol. in-18 de XVI-295 pages. Prix : 3 fr. 50. Jules Rousset, éditeur.

M. Géraud-Bonnet nous a donné l'année dernière un excellent traité d'hypnotisme. Il aborde cette année un sujet des plus ardu et qui peut sembler puéril et quelque peu ridicule à beaucoup de personnes. Ce n'est pas un des moindres mérites de l'auteur de l'avoir traité avec beaucoup d'érudition et un remarquable sens critique à défaut d'expériences personnelles.

Après avoir montré que transmission de pensée n'est pas forcément synonyme de suggestion mentale, l'auteur fait l'exposition et la critique des expériences les plus sérieuses qui aient été faites. Il relate, en particulier, les célèbres expériences de Du Potet, à l'Hôtel-Dieu en 1820, et les expériences récentes de Gibert et Janet au Havre en 1885, reprises par M. Richet.

J. L.





FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 17 Janvier 1906, à 1 heure. — M. CAMMAS : De l'emploi du fer (médications adjuvantes) dans le traitement de la syphilis ; MM. Landouzy, Brissaud, Reclus, Legueu. — Mme JACOBSON : Maladies ankylosantes ; MM. Brissaud, Landouzy, Reclus, Legueu. — M. DUVILLY : Contribution à l'étude des ruptures traumatiques du diaphragme par contusion ou effort ; MM. Reclus, Landouzy, Brissaud, Legueu.

Jeudi 18 Janvier 1906, à 1 heure. — M. TOURRENC : Etat mental des incendiaires ; MM. Joffroy, Raymond, Hutinel, Dupré. — M. POIRAULT : Les méthodes de traitement de l'épilepsie ; MM. Raymond, Joffroy, Hutinel, Dupré. — M. HUET : Tuberculose latente réveillée subitement par une intervention sur un autre foyer tuberculeux (étude expérimentale sur l'action de certains poisons tuberculeux) ; MM. Hutinel, Joffroy, Raymond, Dupré. — M. LEBRUN : Empirisme et remèdes populaires ; MM. Chantemesse, De Lapersonne, Jeanselme, Auvray. — M. GIRAUD : De la revision en matière d'accidents du travail portant sur l'appareil de la vision ; MM. De Lapersonne, Chantemesse, Jeanselme, Auvray. — M. CASTERAN : Du traitement rationnel et précoce de l'œuf abortif ; MM. Budin, Pozzi, Hartmann, Demelin. — M. SENELLARD : De la durée du travail dans ses rapports avec le poids de l'enfant et le terme de la grossesse chez les primipares ; MM. Budin, Pozzi, Hartmann, Demelin. — M. LESCURE : Contribution au traitement palliatif du cancer de l'utérus ; MM. Pozzi, Budin, Hartmann, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 15 Janvier 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Delens, Legueu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Second, Broca (Aug.), Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Labbé (Marcel). M. Terrier, censeur ; M. Gosset, suppléant.

Mardi 16 Janvier 1906. — 3e (Première partie), Oral : MM. Poirier, Faure, Demelin. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Gouget, Jeanselme. — 4e : MM. Gilbert, Dupré, Langlois. M. Joffroy, censeur ; M. Maillard, suppléant. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Guyon, Thiéry, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Morestin. M. Le Dentu, censeur ; M. Launois, suppléant.

Mercredi 17 Janvier 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Sebileau, Proust. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gautier, Gley, Branca. — 3e (Première partie), Oral : MM. Terrier, Lepage, Cunéo. M. Gariel, censeur ; M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 18 Janvier 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Berger, Poirier, Faure. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Richaud. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Launois, Langlois, Maillard. — 3e (Première partie), Oral : MM. Le Dentu, Thiéry, Brindeau ; M. Dieulafoy, censeur ; M. Gouget, suppléant.

Vendredi 19 Janvier 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Tuffier, Cunéo, Pierre Duval. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Ch. Richet, Retterer, Broca (André). — 4e : MM. Pouchet, Balthazard, Mucaigne. M. Blanchard, censeur ; M. Claude, suppléant. — 5e : Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Legry, suppléant.

Samedi 20 Janvier 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série) : MM. Chantemesse, Thiroloix, Rénon. — 5e (Deuxième partie), (2e série) : MM. Achard, Vaquez, Bezançon. M. Raymond, censeur ; M. Méry, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Tenon. — Le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de la 5e commission une proposition de M. Landrin invitant l'administration de l'Assistance publique à établir à l'hôpital Tenon des salles d'isolement destinées à recevoir temporairement les malades qui peuvent être atteints accidentellement d'un état cérébral les rendant dangereux pour leurs voisins de salle.

— Dans la même séance, le Conseil a prononcé également le renvoi à la même commission d'une autre proposition de M. Landrin tendant à ce qu'il soit installé au dit hôpital Tenon un service de radiographie.

Déplacement d'un hôpital. — Une loi promulguée à *l'Officiel* autorise le ministre de la Marine à entreprendre, dans la limite d'une dépense maximum de deux millions trois cent mille francs (2.300.000 fr.), la construction d'un hôpital sur le terrain affecté à son département et sis à Sainte-Anne (Toulon).

Les crédits nécessaires à cette construction seront ouverts à un chapitre spécial du budget du ministère de la marine.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier* : M. Ruault, à Paris.

Chevalier : M. Gaillard, à Paris.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT. — *Médaille de bronze*. — M. O'Follewel, à Paris.

Corps de santé militaire. — Les officiers du corps de santé militaire dont les noms suivent ont été promus : Au grade de médecin principal de 1re classe, M. Gross, médecin principal de 2e classe ; au grade de médecin principal de 2e classe, M. Petit, médecin-major de 1re classe ; au grade de médecin-major de 1re classe, M. Courtois, médecin-major de 2e classe ; au grade de médecin-major de 2e classe, M. Spick, médecin aide-major de 1re classe.

— M. le médecin-major de 2e classe Lafforgue, est nommé répétiteur de matière médicale, thérapeutique, hygiène et médecine légale à l'école du service de santé militaire.

M. le médecin-major de 2e classe Rouvillois, est nommé répétiteur de médecine opératoire et accouchements à l'école du service de santé militaire.

Service de santé de la marine. — M. le directeur du service de santé Rouvier, du port de Toulon, est désigné pour aller servir au port de Rochefort, pour y prendre les fonctions de directeur du service de santé de la marine.

M. le directeur du service de santé Guès, du port de Rochefort, est appelé à continuer ses services au port de Toulon pour y prendre les fonctions de directeur du service de santé de la marine dans ce port.

— M. le médecin de 2e classe Rideau, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur l'*Ibis*, à Cherbourg.

L'hygiène infantile. — Le Conseil municipal de Paris vient de prendre une délibération mettant une somme de 5.000 francs à la disposition de M. Variot pour l'organisation de conférences sur l'hygiène infantile, qui seront faites par lui dans tous les arrondissements de Paris.

La lutte contre la Tuberculose. — Le Conseil général de la Seine vient d'adopter sur la proposition de M. Chautard une délibération portant l'allocation d'une subvention de 7.000 francs à la Société de préservation de la tuberculose fondée par M. le professeur Grancher.

— Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Chautard, a décidé d'accorder une subvention de





1.000 francs à M. Martin Roux pour ses recherches sur la tuberculose.

Les médecins au Sénat. — Parmi les élus des scrutins qui ont eu lieu dimanche à l'occasion du renouvellement triennal du Sénat, nous relevons les noms de MM. Lannelongue, Sancet, Rey, Flaissières.

Un médecin sous-préfet. — M. Gouzy est nommé sous-préfet de Nontron.

La succession de M. Lejars. — Par arrêté préfectoral, M. Caillens, chef de bureau de 4e classe à l'Assistance publique, est chargé du service du personnel en remplacement de M. Lejars.

Société médicale du littoral méditerranéen. — Dans sa dernière séance, la Société médicale du littoral méditerranéen a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1906.

Ont été élus : MM. Guiter (Cannes), *président*; Vivant (Monte-Carlo), Moriez (Nice), Barety (Nice), Sardou (Nice), *vice-présidents*; Hérard de Bessé (Beaulieu), *secrétaire général*; Bonnal (Nice), *trésorier*; Ardoin (Nice), *archiviste*; Mignon (Nice), Gilli (Nice), Bienfait (Cannes), *secrétaires*.

Chiens égoutiers. — Les émissaires les plus petits du réseau d'égouts, actuellement en construction à Nice, sont des canalisations en grès vernissé dont le diamètre varie de 0 m. 30 à 0 m. 40. Toutefois, ce mode de canalisation n'a été adopté que si la pente est au moins de 0 m. 005 par mètre, ce qui correspond à des vitesses suffisantes pour éviter les dépôts.

Ce minimum de 0 m. 30 a été choisi parce qu'il permet le passage d'un chien qui, convenablement dressé, porte d'un regard à l'autre une corde à l'aide de laquelle on assurera le va-et-vient d'une brosse destinée au balayage des tuyaux. Voilà les chiens devenus égoutiers.

Étranger.

Exposition à Anvers. — Une Exposition internationale à Anvers est annoncée pour les mois d'Avril et Mai 1906. La partie de la médecine et de l'hygiène y occupera une pièce très importante. Cette Exposition est patronée officiellement et placée sous la très haute Présidence de S. A. R. Madame la Comtesse de Flandre. Tous les renseignements peuvent être demandés au Secrétariat, 26, rue d'Arenberg, Anvers (Cercle Royal Artistique).

Le centenaire de Skoda. — Dans sa séance du 10 Décembre 1905, la Société des médecins de Vienne a célébré le centenaire de la naissance de Skoda. M. le professeur Schrötter, directeur de la 3e clinique médicale de Vienne, a prononcé une importante allocution à la mémoire de ce grand réformateur de la médecine.

Johns Hopkins University de Batimore. — Sont nommés professeurs adjoints : MM. Charles H. Bunting (anatomie pathologique); Thomas R. Boggs (médecine); Richard H. Follis (chirurgie).

Miami Medical College de Cincinnati. — M. O. P. Holt est nommé professeur d'anatomie pathologique.

M. Robert Ingram est nommé professeur adjoint de thérapeutique et de matière médicale.

University of Pennsylvania de Philadelphie. — M. W. H. F. Addison est nommé lecteur d'histologie.

Faculté de médecine de Budapest. — M. Blaskovich est nommé privatdocent d'ophtalmologie.

Faculté de médecine de Gratz. — M. Hans Spitzy est nommé privatdocent d'orthopédie.

Faculté de médecine de Modène. — M. Giuseppe Sperino est nommé professeur extraordinaire d'anatomie.

CONCOURS

Internat. — ANATOMIE. — *Séance du 6 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Lucas-Championnière, 5; Portocalis, 10; Léger (Fernand), 6; Savouré, 8; Bénard (René), 13; Bouche, 4; d'Halluin, 10; Brin, 13; Blanche, 6.

PATHOLOGIE. — *Séance du 6 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Plivard, 10; Boudol, 9; Rahourdin, 10; Bougon, 6; Roche, 2; Héchemann, 8; Verdoux, 9; Petit, 2; Triqueneaux, 10. — *Absent* : M. Lévêque.

Académie nationale de médecine de Mexico. — L'Académie nationale de médecine met au concours, pour l'année 1905-1906, les questions suivantes :

Diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire. Mesures qu'il convient d'adopter contre la propagation de la maladie. Prix : 500 dollars.

Fréquence de la lèpre dans la république mexicaine. Quels types cliniques revêt le plus souvent cette affection? Quelles sont les mesures à prendre pour éviter sa propagation? Prix : 500 dollars.

Les bases du concours, prescrites par le règlement, sont les suivantes :

Les mémoires relatifs à ces questions, devront être remis au secrétaire général de l'Académie, *avant le 1er Octobre 1906, rédigés en espagnol*, sans signature, accompagnés d'un pli fermé contenant le nom de l'auteur, et sur la couverture desquels sera le titre ou signe particulier, placé en tête du mémoire.

Seront admis tous les travaux originaux, conduisant à la solution des demandes ci-dessus.

Les faits sur lesquels s'appuie l'auteur devront être originaux; il pourra utiliser les données étrangères; les uns et les autres seront dûment appréciés et rigoureusement vérifiés.

En désignant le mémoire qui aura obtenu le prix ou la récompense, on ouvrira le pli fermé correspondant pour proclamer l'auteur, et l'on mettra de côté les plis restants sans les ouvrir, à moins que leurs auteurs ne le permettent.

Tous les mémoires présentés à ce concours, récompensés ou non, resteront propriété de l'Académie, qui devra les publier, si le jury le demande et que l'Académie l'approuve, avec le nom de l'auteur s'il le désire, ou sans nom.

Les plis fermés des mémoires non récompensés seront détruits au bout de six mois.

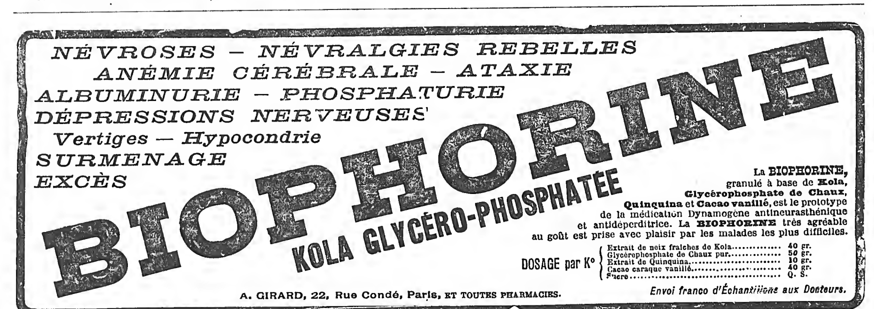
L'Académie supportera les frais d'impression de chaque mémoire récompensé, et dont les exemplaires, au nombre de 200, seront remis à leurs auteurs.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS

Nous informons nos abonnés que les Tables *de* La Presse Médicale *paraîtront à la fin du mois de Janvier.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. Lortat-Jacob et G. Vitry. Clinique médicale de Laënnec (Professeur Landouzy). Lésions nerveuses et tuberculose cavitaire chez le nourrisson.

J. Gourdon. Les modifications anatomiques après la réduction non sanglante de la luxation congénitale de la hanche.

P. Ancel et P. Bouin. Insuffisance spermatique et insuffisance diastématique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Contribution à l'étude morphologique des tumeurs rénales.

Société de médecine interne de Berlin. — Syphilis et spirochæte pallida. — Diagnostic différentiel de l'asthme des foins et des autres formes d'asthme.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société de chirurgie de Lyon. — Fracture spontanée du col du fémur chez un garçon. — Pyosalpinx tuberculeux bilatéral. — Abcès de fixation dans un cas de septicémie puerpérale.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de thérapeutique. — L'administration nocturne des médicaments. — Le cacodylate de gaïacol en injections sous-cutanées.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Dermatoses gravidiques auto-toxiques. — Observation de syphilis héréditaire tardive. — Diagnostic précoce de l'épithélioma utérin. — Du choix de l'intervention dans les cancers utérins. — De la torsion des fibromes au cours de la grossesse.

Société de chirurgie. — A propos de la pathogénie des hydronéphroses. — A propos de l'anatomie des voies biliaires et de l'interprétation du symptôme de Courvoisier. — Interventions pour ulcères perforés de l'estomac. — Prolapsus du rectum opéré par la méthode de Gérard-Marchand (recto-coccypexie), récidivé au bout de trois ans et traité avec succès par la méthode de Thiersch. — Tarsectomie bilatérale pour pied-bot double. — Dentier dégluti et arrêté au niveau du cardia; extraction par gastrotomie; guérison. — Etranglement herniaire crural portant sur l'appendice et le fond du cæcum; opération; guérison. — Hernie traumatique de l'épiploon compliquant une hernie ombilicale ancienne. — Du drainage par la voie lombaire dans les cas de péritonite purulente d'origine appendiculaire chez les enfants. — Amputations économiques du pied. — Instrument pour ponctionner par le rectum les collections du cul-de-sac de Douglas. — Corps étranger du tube digestif expulsé spontanément par l'anus.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Histoire de trois lapins et d'un fragment de radium.

CORRESPONDANCE

PRATIQUE MÉDICALE

P. D. Du traitement des adénites cervicales tuberculeuses chroniques.

LIVRES NOUVEAUX

Léon Vallois. Travaux d'obstétrique. — H. Huchard. Consultations médicales. — F. Noc. Technique de microbiologie tropicale. — B. Brandeis. L'urine normale et pathologique : technique urologique appliquée au diagnostic.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

HISTOIRE DE TROIS LAPINS ET D'UN FRAGMENT DE RADIUM

L'action des sels de radium sur les tissus vivants est vraiment bien curieuse et bien étrange; cette action est formidablement puissante. Pour illustrer et mettre en évidence les effets nocifs dont les sels de radium sont capables, E.-S. London, chef de section à l'Institut impérial de médecine expérimentale de Saint-Pétersbourg, procéda à une expérience qui nous est relatée dans le dernier numéro du journal *Le Radium*.

* * *

Trois lapins en croissance, deux mâles d'un poids respectif de 1.095 et de 1.313 grammes et une femelle pesant 1.028 grammes furent (le 12 Mai 1904) enfermés dans une cage de 43 centimètres de longueur, 41 centimètres de largeur et 31 centimètres de hauteur. Au milieu du toit de la cage fut placée une boîte contenant 25 centigrammes de bromure de radium pur.

Durant les premiers quinze jours les lapins se trouvèrent dans un état tout à fait normal sous tous les rapports. Tout allait bien. Peu à peu survinrent des accidents variés du côté de la peau, des yeux, des fonctions nerveuses, des fonctions sexuelles et de l'économie générale.

Du côté de la peau, le seizième jour à dater du commencement de l'expérience, les oreilles commencèrent à rougir; ensuite on y vit apparaître des brûlures locales qui se transformèrent en plaies. Six à huit semaines après le commencement de l'expérience, les oreilles avaient perdu tous leurs poils et s'étaient couvertes de plaies, le dos commençait à présenter les mêmes phénomènes. Plus tard les oreilles enflèrent fortement et commencèrent à se déformer, certaines parties furent atteintes de nécrose et se détachèrent. Vers la fin de l'expérience, le dos et la tête des animaux étaient absolument dépourvus de poils et couverts de plaies et de croûtes.

Autour de la partie atteinte la peau était hyperémiée et on observait nombre d'abcès sous-cutanés.

Du coté du système nerveux les troubles morbides ne furent pas moins curieux : les animaux devinrent progressivement de plus en plus lents, de plus en plus apathiques ; au bout de quelques mois ils eurent de plus en plus de difficultés à se servir de leurs pattes de derrière, ils se traînaient en rampant sur le ventre à l'aide des pattes de devant. Pendant les premiers mois les lapins se comportèrent d'une façon normale au point de vue sexuel, la femelle eut trois portées; mais peu à peu l'instinct sexuel commença à faiblir et finit par s'éteindre complètement.

Du côté de l'organe de la vue l'ophtalmoscopie montra que la rétine était plus atteinte que la cornée et le cristallin. Vers la fin de leur vie les lapins eurent leurs yeux fermés entièrement et couverts de sécrétion séchée.

En ce qui concerne l'économie générale du corps, on nota que les poids des lapins continuèrent à augmenter même après que se furent déclarés les résultats défavorables de la radiation ; ces poids atteignirent respectivement 1630, 1580 et 1390 ; mais dans la suite ils diminuèrent ; à sa mort, le 29 Juin 1905, la femelle pesait 1090 grammes ; un des mâles mort le 3 Juillet pesait 1080.

* * *

L'autopsie et l'examen microscopique montrèrent que les altérations histologiques rendaient assez clairement compte de tous les phénomènes cliniques observés.

Le tissu sous-cutané était entièrement atrophié; dans la région de la colonne vertébrale la peau adhérait fortement au tissu adjacent par des tractus de tissu conjonctif. Le muscle cardiaque était ramolli. Le foie, la rate étaient diminués, les reins pâles et mous, les capsules surrénales agrandies. L'ovaire de la femelle, le testicule et l'épididyme chez le mâle étaient fortement amoindris; les deux derniers se présentant sous forme d'un mince cordon. Histologiquement toute la couche corticale de l'ovaire était dégénérée en tissu conjonctif; on ne voyait plus que quelques follicules et vésicules de Graaf fortement dégénérées. En ce qui concerne le testicule et l'épididyme les altérations consistaient en la disparition absolue des éléments épithéliaux et de tous les canalicules et en néoformation de tissu conjonctif.

La moelle épinière présentait des altérations atrophiques dans les cellules nerveuses.

* * *

En somme, chez les lapins en expérience, les radiations provenant du bromure de radium produisirent des altérations qui portèrent d'une façon en quelque sorte élective sur les éléments nobles de l'organisme. En quoi consiste cette action physiologique du radium, l'avenir nous le dira peut-être, mais n'est-il pas troublant de voir quelques centigrammes d'une poudre, en apparence inoffensive et inerte, produire à distance sournoisement, des effets nocifs aussi prononcés ?

P. Desfosses.

CORRESPONDANCE

Nous recevons d'un de nos conseillers municipaux des plus au courant des questions d'hygiène la lettre suivante qui est intéressante à publier car elle montre bien la tendance actuelle des édiles parisiens à s'occuper réellement de l'assainissement de notre ville.

. . . .

Dans votre numéro du 6 Janvier dernier, j'ai lu le post-scriptum suivant :

« On aimerait à voir le Conseil municipal parisien passer des paroles aux actes et modifier notamment les conditions d'habitat de la population parisienne qui sont si défectueuses ; la plupart des maisons parisiennes, même dans les quartiers riches, ne répondant en aucune façon aux plus élémentaires principes d'hygiène. » P. D.

Je ne dirai pas, avec nos classiques latins : *in cauda venenum*. Je suis, en effet, de votre avis, et je crois que pour vaincre la tuberculose, il faut supprimer ses causes, l'alcoolisme, la syphilis, l'insalubrité des logements, etc.

Il y a là une grosse besogne à accomplir. Mais permettez-moi de vous dire, en ce qui touche cette troisième méthode de préservation, que le Conseil municipal s'en occupe, lentement, mais sagement, conformément au vœu des grands maîtres de l'hygiène publique.

A la dernière session, en effet, j'ai fait renvoyer à l'administration un projet aux termes duquel les grands travaux qui seront effectués de 1910 à 1920, sur le produit des centimes prorogés, à concurrence de 160 millions environ, auront pour base l'assainissement des quartiers dans lesquels séjourne et sévit la tuberculose. Ces quartiers sont connus. Le casier sanitaire en a fait la découverte et la désignation. Il faut maintenant y porter le fer et le feu, pour les assainir.

Cette question est actuellement à l'étude dans le service qu'elle intéresse. On peut donc réaliser votre vœu et le mien.

Veuillez agréer, etc.

Ambroise Rendu.

PRATIQUE MÉDICALE

Du traitement des adénites cervicales tuberculeuses chroniques.

Dans sa thèse, Loze recommande dans le traitement des adénites cervicales tuberculeuses les injections interstitielles de naphtol camphré.

L'auteur recommande pour éviter les accidents les précautions suivantes :

Employer une solution fraîchement préparée;

Employer le naphtol mélangé à une matière inerte;

Ne jamais injecter au début une dose supérieure à 1 gramme; 2 grammes sont un maximum qu'il est dangereux d'atteindre.

Injecter lentement, très lentement, sous faible pression.

Ne pas injecter dans un abcès qui saigne et bien s'assurer qu'on n'est pas dans le tissu sain.

La formule qu'il a employée est la suivante :

Naphtol camphré	1 gramme.
Emulsine	1 —
Glycérine pure et neutre	3 —

A mélanger dans un mortier au moment de s'en servir.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Léon Vallois. — *Travaux d'obstétrique*, 1 vol., gr. in-8°, de 412 pages, avec 11 planches hors texte. Prix : 10 fr. 1905. (Masson et Cie, éditeurs à Paris; et Coulet et Fils, éditeurs à Montpellier.)

M. Léon Vallois, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier, vient de réunir en un volume les différents travaux qu'il a déjà publiés concernant l'obstétrique. Nous ne pouvons les citer tous, bornons-nous donc à signaler les principaux.

C'est tout d'abord une longue étude sur les occipito-postérieures, où Vallois apporte quelques modifications aux notions trop couramment acceptées sur ce sujet. Puis deux études importantes ont trait au traitement des présentations du front par le forceps et par la symphyséotomie. Un très long article est consacré à l'étude de la syphilis durant la grossesse. Des recherches expérimentales ont trait au graphique respiratoire chez le nouveau-né, à l'évaluation de la pression exercée sur les membranes de l'œuf pendant l'accouchement, etc.

Parmi les observations nombreuses rapportées par Vallois nous signalerons : un cas d'inversion complète de l'utérus post-partum, un cas de dystocie par volume anormal du fœtus, un cas de rétraction de l'anneau de Bandl avec échec du basiotribe, etc.

Tous ceux qui s'intéressent à l'obstétrique liront avec fruit cet important recueil de faits cliniques.

Cyrille Jeannin.

H. Huchard. — *Consultations médicales*, 4e édition. 1 vol. in-8° de 712 pages. Prix : 10 fr. (J.-B. Baillière et fils.)

Ce livre n'est point de ceux qui nécessitent une présentation : le nom de l'auteur, le succès même du livre sont de sûrs garants de la valeur de ce dernier. L'ouvrage est essentiellement une œuvre *vécue* : à chaque page s'affirme la personnalité de l'auteur, ennemi des théories abstraites, toujours jaloux de s'appuyer sur des faits et d'en tirer les conséquences pratiques. C'est pour rappeler ce caractère utilitaire de ces études que M. Huchard leur a donné le titre de « Consultations ». Ce sont, en réalité, de magistrales leçons de clinique thérapeutique qui reflètent la grande expérience de l'auteur et son désir constant de venir en aide aux médecins aux prises avec les difficultés de la pratique médicale.

C. Jarvis.

F. Noc. — *Technique de microbiologie tropicale*. 1 vol. in-18 de 320 pages, avec 74 figures dans le texte. Prix : 4 fr. (O. Doin, éditeur.)

L'ouvrage est divisé en quatre parties : dans la première, après l'énumération des instruments et réactifs indispensables pour les recherches de laboratoire les plus simples, l'auteur étudie les caractères essentiels des acariens, mouches, moustiques, etc., ainsi que leur mode de conservation ou d'envoi. Dans la seconde partie sont indiquées les notions d'hématologie clinique, recherches des parasites dans le sang ou les sérosités, les séro-diagnostics, l'examen des selles où se trouvent des œufs de parasites divers, des entozoaires, des bactéries. C'est dans la troisième partie que sont exposées les notions de diagnostic et les connaissances biologiques portant sur trois des affections tropicales les plus meurtrières : la peste, le choléra et la fièvre jaune. Enfin, l'exposé des règles d'hygiène et de prophylaxie des maladies tropicales, les notions de désinfection et de stérilisation, les moyens de lutte contre les agents propagateurs des maladies exotiques (rats, mouches, insectes, etc.) et quelques mots sur l'emploi des sérums antipesteux, antitétanique et antivenimeux forment la dernière partie de ce petit livre qui par son format commode et les caractères essentiellement pratiques de son contenu sera le guide fidèle et sûr du médecin isolé dans la brousse, l'ambulance coloniale, ou sur le navire. C'est à ce titre surtout que M. Calmette le présente au public, et c'est par là qu'il constituera réellement un ouvrage destiné à combler une lacune de technique et de diagnostic médical.

H. Pater.

R. Brandeis. — *L'urine normale et pathologique : technique urologique appliquée au diagnostic*. 1 vol. in-16 de 312 pages avec 85 figures dans le texte et 4 planches hors texte en couleurs. Prix : 4 francs (G. Steinheil, éditeur, Paris).

Ce livre, essentiellement pratique, se propose un double but : montrer au clinicien les précieuses indications que peut lui fournir une analyse d'urine pour édifier ou confirmer son diagnostic; réunir pour le chimiste les méthodes analytiques rapides, sûres, vraiment scientifiques, dont l'exécution est rendue facile par des descriptions techniques détaillées et minutieuses.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1146. — **L. Gautier.** — La médecine a Genève jusqu'a la fin du xviiie siècle. 1 vol in-8° de xvi-696 pages, avec 11 portraits hors texte. (*L. Jullien et Georg et Cie*, éditeurs à Genève.)

1147. — **H. Guillemot.** — Guide pour l'emploi de l'électricité en médecine. 1 vol. in-16 de 68 pages. Prix : 1 fr. 50 (*G. Steinheil*, éditeur.)

1148. — **P. Ferrier.** — La guérison de la tuberculose basée sur l'étude des cas de guérison spontanée. 1 vol. in-16 de iv-184 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)




ALBUMOSE-PEPTONE
de Viande pure
Suraliment
le plus efficace
AGRÉABLE AU GOUT
Entièrement assimilable
N'occasionne aucun trouble de l'appareil digestif.
TUBERCULOSE
Convalescences difficiles
NUTRIGÈNE
3 fr. 50
le Flacon
Détermine une
AUGMENTATION
rapide
du poids du corps.
REMARQUABLE
pour sa forte proportion
D'AZOTE
FOURNISSEUR
de l'Œuvre de la Tuberculose humaine
de l'Association des Instituteurs de la Seine, etc., etc.
Les PLUS HAUTES RÉCOMPENSES aux PRINCIPALES EXPOSITIONS



COLCHI-SAL DE MIDY
Chaque Capsule contient : 1/4 milligr. Colchicine pure; 20 cgr. Salicylate de Méthyle naturel.
4 à 16 CAPSULES PAR JOUR.
Soulagement et Disparition des Douleurs
Modifiant complètement la Diathèse urique
GOUTTE ET RHUMATISMES AIGUS
BETUL-OL
Liniment à base de Salicylate de Méthyle nat. et de Chloro-Menthol.
DOULEURS des ARTICULATIONS, NÉVRALGIES, LUMBAGOS et RHUMATISMES
Rapidement absorbé par la peau en frictions et en compresses.
Remplace le Salicylate de Soude à l'intérieur
ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

FACULTÉ DE PARIS

Cours de clinique annexe. — Un arrêté ministériel charge M. Aimé Guinard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, d'un cours de clinique annexe à la Faculté.

Thèses récompensées. — *Médailles d'argent :* MM. André (J. Marc), Andrieu, Aubertin, Cantonnet, Cathala, Courtellemont, Desjardins, Gaultier, Grenet, Jomier, Marais de Beauchamp, Nicaise, Rathery, Sabareanu, Rollin, Sée, Tauret, Wickersheimer.

Médailles de bronze. — MM. Baumgartner, Clergier, Delmer, Dreyfus-Rose, Dumont, Gaultry, Hugnier, Lapeyre, Lioaville, Lemmissier, Mignot, Mlle Pascal, Patry, Pietkiewicz, Piettre, Piquand, Rostaine, Tillaye, Vitry.

Mentions honorables. — MM. Absand, Aitoff, Auffret, Bayle, Benon, Bing, Bloch (Maurice), Chesneau, Constaing, Daniel, Mme Darcanne-Mouroux, Delespine, Dubreuil-Chambardal, Fertineau, Goutherin, Gravelotte, Hedouin, Henry (René), Jacquot, Jesson, de la Roz, Lachèze, Maubau, Mayer (Lazare) dit Mayersohn, Peyrache, Radignier, Renoaf, Sircoulon, Tixier, Troller.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, M. Berthaux, interne du service, commencera le lundi 22 Janvier, à 8 h. 3/4 du matin, un cours élémentaire pratique d'auscultation.

Ce cours sera complet en 15 leçons.

Le droit d'inscription est fixé à 40 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — M. Lebon, médecin-major de 1re classe, est maintenu au 132e régiment d'infanterie.

M. Delporte, médecin-major de 1re classe, est désigné pour les salles militaires de l'hospice mixte de Verdun.

M. Dusolier, médecin-major de 2e classe, est désigné pour le 14e rég. d'artillerie.

M. Faideau, médecin-major de 2e classe, est désigné pour le 6e bataillon de chasseurs à pied.

M. Spindler, médecin aide-major de 1re classe, est désigné pour le 117e rég. d'infanterie.

M. Lévy, médecin aide-major de 1re classe, est désigné comme surveillant à l'école du service de santé militaire.

M. Sicre, médecin aide-major de 1re classe, est désigné pour l'hôpital du Belvédère à Tunis.

M. Coulon, médecin aide-major de 2e classe, est désigné pour le 8e hussards.

— Sont inscrits au tableau d'avancement :

Pour le grade de *médecin principal de 1re classe*, MM. les médecins principaux de 2e classe : Mignon, professeur à l'école d'application du service de santé militaire; Pauzat, adjoint au directeur du service de santé au ministère de la Guerre; Hassenet, médecin-chef à l'hospice mixte de Saint-Mihiel; Maljean, médecin-chef à l'hospice mixte du Mans; Dubrulle, à l'hôpital Villemanzy, à Lyon; Dzievonski, à l'hôpital de Versailles; Monart, médecin-chef, à l'hôpital du Belvédère, à Tunis; Polin, médecin-chef à l'école polytechnique; Altemaire, secrétaire du comité technique de santé et chef de la section technique.

Pour le grade de *médecin principal de 2e classe*, MM. les médecins-majors de 1re classe : Rebond, à l'hôpital de Belfort; Vilmain, médecin-chef, à l'hospice mixte de Toul; Bischoff, à l'hôpital de Nancy; Salètes, à l'hôpital de Marseille; Darde, à l'hôpital du camp de Châlons; Salesses, à l'hôpital de Bayonne; Loup, à l'hôpital Saint-Martin à Paris; Toussaint, à l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé; Boisson, major à l'école du service de santé militaire; Vedel, à la légion de la garde républicaine; Ferry, à l'hôpital de Versailles; Sieur, professeur à l'école d'application du service de santé militaire; Clavelin, à la direction du service de santé au ministère de la guerre.

Pour le grade de *médecin major de 1re classe*, MM. les médecins-majors de 2e classe : De Montety, au 114e rég. d'infanterie; Lehez, au 7e rég. de dragons; Armyuot du Châtelet, au 10e rég. de chasseurs à cheval; Viloux, aux hôpitaux de la division de Tunisie; Esprit, aux batteries alpines du 2e rég. d'artillerie; Ravoux, au 15e escadron du train des équipages; Sicard, au 16e escadron du train des équipages; Lespinasse, au 37e rég. d'artillerie (détaché à la direction de Bourges); Guirlet, à la direction du service de santé du 4e corps; Coste, aux hôpitaux de la division d'Oran; Rouchaud, au 3e escadron du train des équipages militaires; Thérault, au 15e bataillon d'artillerie à pied; Vigerie, aux hôpitaux de la division d'Alger; Patte, au 4e rég. de chasseurs d'Afrique; Labougie, aux hôpitaux de la division de Tunisie; Zumbiehl, à l'école d'application de l'artillerie et du génie; Patris de Broe, aux hôpitaux de la division d'Alger; Biseous, au 8e rég. de cuirassiers; Chambaud, au 3e rég. de chasseurs à cheval; Iversene, au 9e rég. de hussards; Pichon, au 23e bataillon de chasseurs à pied; Busquet, à l'hôpital de Bordeaux; Vialle, professeur agrégé à l'école d'application du service de santé; Fournial, aux hôpitaux de la division de Tunisie.

Pour le grade de *médecin-major de 2e classe*, MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Piequé, surveillant à l'école d'application du service de santé; Perrot, surveillant à l'école du service de santé; Weitzel, au 157e rég. d'infanterie; Lévy, au 89e rég. d'infanterie; Daguet, au 18e rég. de dragons; Magnoux, au 4e rég. de tirailleurs algériens; Gaubert, au 112e rég. d'infanterie; Jeandidier, aux hôpitaux de la division de Constantine; Gimazane, aux hôpitaux de la division de Constantine; Guérîcolas, au bataillon du 122e rég. détaché en Crète; Dupaich, au 3e rég. de chasseurs à cheval : Tellier, au 2e rég. étranger, 5e bataillon (Tonkin); Sylvestre, aux hôpitaux de la division d'Alger; Romieu, au 2e rég. de chasseurs d'Afrique; Talon, au 27e rég. de dragons; Bobard, au 36e rég. d'infanterie; Antoine, au 135e rég. d'infanterie : Coste, au 1er rég. de chasseurs d'Afrique; Taillado, aux hôpitaux de la division d'Oran; Nardin, au 3e bataillon de chasseurs à pied : May, au 2e rég. de tirailleurs algériens; Dô, au 23e rég. d'artillerie; Monod, au 13e rég. d'artillerie; Cornet, à l'hôpital de Constantine; Dreyfus, au rég. de sapeurs-pompiers à Paris; De Gaulejac, au 5e rég. de cuirassiers; Notin, au 5e rég. de hussards; Vennat, au 10e rég. de hussards; Prat, au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : au grade de médecin de 3e classe, MM. les élèves du service de santé Potel et Boathillier.

Ces officiers du corps de santé sont autorisés à servir : le premier à Toulon et le second à Rochefort, en attendant l'ouverture des cours de l'École d'application.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : En Afrique occidentale française, M. L'Hermainier, médecin-major de 2e classe.

Au Chari, M. Bouilliez, médecin aide-major de 1re classe.

En Cochinchine, MM. Aynès, médecin-major de 2e classe; Poux, médecin aide-major de 1re classe.

Au Tonkin, MM. Rousseau, Binard, Nédelec, médecins-majors de 2e classe.

A la Nouvelle-Calédonie, MM. Tédeschi, médecin-major de 2e classe; Le Gonon, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Lepage, médecin principal de 2e classe; Rousselot-Bénaud, Toché, médecins-majors de 1re classe; Séguin, Germain, Chagnolleau, Gaimard, Renault, mé-

decins-majors de 2e classe ; Bertholet, médecin aide-major de 1re classe.

Le service médical de l'Assistance à domicile. — En vue d'éviter à la population malheureuse de nombreux dérangements et des courses souvent longues et pénibles, sur un rapport de M. Tantet, le Conseil municipal de Paris vient de prendre la délibération suivante :

Dans tous les cas où un médecin de l'Assistance médicale sera chargé d'une circonscription éloignée de son domicile, l'administration de l'Assistance publique devra désigner un dispensaire ou tout autre immeuble à proximité de la circonscription pour recevoir les lettres de réquisition ; les médecins visés devront passer une fois par jour, à des heures fixes, à l'endroit indiqué pour retirer les lettres de réquisition qui y auront été déposées et devront faire leurs visites immédiatement après.

Conférences d'électrothérapie. — *Six conférences d'électrothérapie pratique*, uniquement réservées aux membres de l'Association corporative des Etudiants en médecine, seront faites par MM. Delherm, ancien interne des hôpitaux, et Laquerrière.

Elles commenceront le dimanche 14 Janvier 1906, à 9 heures et demie du matin, et seront continuées les 16, 18, 20, 23 et 25 Janvier à 9 heures du soir, au siège de l'Association.

Programme : I. Technique de l'électro-diagnostic (examen et présentation de malades). — II. Maladies du système nerveux. Accidents du travail. — III. Applications diverses aux maladies du tube digestif. Lavement électrique. — IV. Radiothérapie (Epithélioma, tricophytie, leucémie, dermatoses). — V et VI. Notions succintes et applications des courants continu, faradique, statique. Haute fréquence.

Prix d'inscription : 6 francs. — Se faire inscrire au siège de l'Association.

Conférence d'internat. — M. Broc, interne à l'hôpital Trousseau, et M. Mathieu, interne à la Maison Dubois, aide d'anatomie à la Faculté, reprendront leur conférence d'internat à la fin de Janvier. S'adresser à l'un d'eux.

Inspection des écoles. — M. de Laurudour est nommé médecin inspecteur des écoles du canton du Saint-Ouen (3e circonscription).

Société médicale d'Indre et-Loire. — Le Bureau de cette Société, pour l'année 1906, est composé comme suit : MM. de Grailly (de Vouvray), *président*; Testevin (de Tours), Barneveld (de Joue), *vice-présidents*; André, *secrétaire*; Dubreuil-Chambardel, *secrétaire-adjoint*; Grasset, *trésorier*; Sabathé, *bibliothécaire-archiviste*.

Contamination de nourrice. — Le tribunal de La Rochelle vient de condamner l'Assistance publique à 12.000 francs de dommages et intérêts envers une nourrice contaminée par un nourrisson syphilitique.

Étranger.

Faculté de médecine de Breslau. — M. Rudolf Stich est nommé privatdocent de chirurgie.

Faculté de médecine de Copenhague. — M. N. P. Schierbeck est nommé privatdocent d'hygiène.

Faculté de médecine de Cracovie. — M. Vincent Lepkowski est nommé professeur extraordinaire d'odontologie.

Faculté de médecine de Halle. — M. Oskar Levy est nommé privatdocent d'anatomie pathologique.

Faculté de médecine d'Odessa. — M. V. Orloy est nommé professeur extraordinaire d'obstétrique et de gynécologie.

CONCOURS

Internat. — ANATOMIE. — *Séance du 9 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Deroye, 10; Stepowski, 6 ; Dreyfus, 9; Monsaingeon, 11 ; Pepin, 8 ; Chazarain, 12; Wunschendorff, 6 ; Bonvoisin, 11; Bijon, 6. — *Absents* : MM. Gosselin, Tixier.

Séance du 10 Janvier. — Ont obtenu : MM. Roullier, 4; Vaury, 5 ; Dumas, 7 ; Chambard, 9 ; Mascarenhas, 4 ; Crépin, 5 ; Jousset, 4; Riché (Louis), 2.

Séance du 11 Janvier. — Ont obtenu : MM. Coryllas, 10 Bruel, 7 ; Pellot, 8; Marsan, 9; Ménard (Pierre), 7 ; Chevallier (Albert), 13; Chaudesris, 9. — *Absent* : M. Bougarel.

PATHOLOGIE. — *Séance du 9 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Trotain, 9; Colibert, 7; Roucayrol, 6; Debertrand, 10 ; Aine, 9; Weil (André-Achille), 7 ; Giron, 6; Presbéanu, 7 ; Gauchery, 9; Marchal, 8. — *Absent* : M. Cavaroz.

Séance du 11 Janvier. — Ont obtenu : MM. Riberol, 9; Regnard, 10; Roulos-Lapointe, 6 ; Chastagnol, 13; Gras, 4; Frimault, 11; Chabrol, 14; Charrier, 10; Flurin, 12; Paul-Buncour, 8. — *Absent* : M. Lepel-Cointet.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

M. Savariaud. Le traitement chirurgical de l'anévrisme sous-claviculaire.

P. Hartenberg. La migraine des arthritiques. Pathogénie et traitement.

CHIRURGIE PRATIQUE

P. Hardouin et La Pipe. Le traitement des ulcères variqueux par l'incision circonférentielle de la jambe.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Les hémoptysies des tuberculeux et leur traitement par le nitrite d'amyle.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Autoplastie du pavillon de l'oreille pour perte de substance d'origine traumatique. — Contribution à la chirurgie des lésions articulaires par armes à feu, d'après quelques cas observés pendant la guerre russo-japonaise. — Extirpation du pharynx et du larynx pour cancer. — Kyste dermoïde du médiastin opéré et guéri. — Les affections chirurgicales de la hanche étudiées à l'aide des rayons X.

Académie de médecine de New-York. — Le traitement chirurgical de la cirrhose du foie avec ascite.

Association médicale de New-York. — Infection générale par voie amygdalienne. — Classification et sémiologie des diarrhées.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de médecine légale. — Le secret professionnel et les médecins du service des mœurs. — De la responsabilité des médecins dans l'emploi des anesthésiques.

Société d'ophtalmologie de Paris. — Atrophie du nerf optique consécutive à un phlegmon du sac lacrymal. — Quelques mots sur l'extirpation du sac lacrymal. — Renouvellement du bureau.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Réinoculation du virus syphilitique au porteur. — Huile grise indolore. — Médicament nouveau de l'eczéma. — Un cas d'actinomycose cervicale. — Erythème miliaire leucogénique prurigineux chronique. — Sarcomes cutanés des Kabyles.

Société de neurologie. — Polynévrite succédant à l'empoisonnement arsenical aigu. — Paralysie faciale et hémiatrophie linguale du côté droit. Séquelle de méningite ou de polioencéphalite inférieure. — Un cas de syringobulbie. Syndrome d'Avellis au cours d'une syringomyélie spasmodique. — Sclérose en plaques. — Euphorie délirante et onirisme chez un phtisique. Double tubercule cérébro-méningé symétrique. — Un nouveau cas de soi-disant hétérotopie du cervelet (ectopie cérébelleuse post-mortem). — Cellulo-névrite. — Lésions de la moelle dans la démence précoce. — Syndrome pseudo-bulbaire d'origine névritique.

Société médicale des hôpitaux. — Contribution à l'étude clinique et bactériologique des lésions encéphalo-méningées chez le nouveau-né syphilitique. — Intoxication mercurielle thérapeutique suivie de mort. Autopsie.

Société de biologie. — Modification de la tétanie par l'application d'un courant alternatif de la bouche à la nuque. — Le chlorure de sodium du lait. — Coloration des hématoblastes du sang humain. — Suc pancréatique et glycémie. — Dosage du chloroforme. — Cryoscopie de minimes quantités de liquide.

Académie de médecine. — Sur les conditions légales de l'emploi médical des rayons Rœntgen. Discussion. — Rapport.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — H. Gaudier et Descarpentries. Anatomie de la veine mastoïdienne.

CHRONIQUE

P. D. A propos du budget des hôpitaux de Paris.

LIVRES NOUVEAUX

MM. A. Chantemesse et W. Podwyssotsky. Les processus généraux.

NOUVELLES

A PROPOS DU BUDGET DES HOPITAUX DE PARIS

Le rapporteur du budget de l'Assistance publique, M. Ranson, a fait remarquer cette année au Conseil municipal que l'administration tolérait sur bien des points des dépenses excessives.

Il a noté notamment que les dépenses pour les instruments de chirurgie et objets de pansement augmentaient dans des proportions insolites.

DÉPENSE DES OBJETS DE PANSEMENTS, APPAREILS ET INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

1875	75.102 fr.
1880	408.365 —
1885	532.416 —
1890	714.197 —
1895	1.291.471 —
1900	1.424.944 —
1903	1.596.454 —

LES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE SEULS

1896	193.169 fr.
1900	195.898 —
1901	250.281 —
1903	256.272 —

Le rapporteur ajoute : « Nous continuons à croire, avec tous les rapporteurs qui se sont succédé, qu'il serait facile de réduire cette dépense.

« Mais pour arriver à ce résultat, il faudrait que les directeurs et les économes, d'accord avec les chefs de service, exercent une surveillance constante et un contrôle sévère.

« Nous sommes de plus en plus convaincu qu'en procédant ainsi on pourrait très facilement mettre à la disposition de MM. les médecins et

chirurgiens tout ce qui est nécessaire aux besoins du service, tout en réalisant une très grosse économie.

« Quant aux instruments de chirurgie, la dépense suit toujours une progression ascendante : de 193.169 fr. en 1896, elle passe à 195.898 fr. en 1900, pour atteindre 250.281 fr. en 1901, et 256.272 en 1903.

« Aussi cette augmentation constante fait-elle naître chaque année, au sein de la 5e Commission, les critiques les plus sévères.

« Depuis dix ans, tous les rapporteurs ont été unanimes à signaler à l'Administration la nécessité d'enrayer cette dépense. Malheureusement, il faut bien le constater, tous ces appels sont restés sans effet ni résultats appréciables.

« C'est pour enfin les obtenir que notre excellent collègue, M. Navarre, a déposé, le 30 Décembre dernier, deux très intéressantes propositions tendant : la première, à la création d'une usine centrale de pansements à la tête de laquelle serait placée une Commission composée de directeurs, chirurgiens, pharmaciens, ingénieurs, c'est-à-dire de personnalités capables de pouvoir assurer à la fabrication des objets toutes les garanties désirables; la seconde, à l'installation dans une annexe de l'usine ci-dessus, d'un atelier de nickelage de tous les instruments de chirurgie des établissements. »

* * *

Aux dépenses nécessitées par les services de chirurgie, il faudrait ajouter la dépense de gaz nécessitée par la multiplicité des appareils à stérilisation, chaque service de chirurgie possédant ses appareils spéciaux.

M. Ranson fait remarquer qu'il serait possible de faire une importante économie de gaz si les divers services de stérilisation d'objets de pansement de l'hôpital étaient concentrés en un seul service, comme à la Pitié, où l'essai a été reconnu très satisfaisant. Dans cette maison, toute la stérilisation est pratiquée dans un grand stérilisateur, alimenté par la vapeur de la chaudière de l'étuve à désinfection, aussi la dépense n'atteint pas 20 pour 100 de celle nécessitée jadis par les appareils à gaz.

M. Ranson estime qu'il serait relativement facile de faire sur le budget des hôpitaux de Paris des économies notables. Des essais ont été faits dans cet ordre d'idées et avec un réel succès.

Une série de mesures judicieuses appliquées à la consommation de l'eau, a produit pour 1904 une économie de 127.000 francs par rapport à 1902.

CONSOMMATION DE L'EAU

1902	571.517 fr.
1904	443.925 —

Ce qui donne 127.592 francs d'économie, soit un peu plus du *cinquième* du chiffre total de la dépense.

En intéressant le personnel à éviter le gaspillage, on peut également réaliser de sérieuses économies. Pour le chauffage par exemple, dans les hôpitaux où existe une usine centrale, le système des primes d'économie de combustibles, 5 francs par tonne économisée, proposé par l'ingénieur, pour les chauffeurs et adopté par le directeur de l'Assistance, a donné des résultats très satisfaisants, puisque les économies réalisées depuis trois années s'élèvent, en moyenne, à plus de 2.000 tonnes (65.000 francs), c'est-à-dire au dixième environ de la consommation du combustible par les foyers d'usine; — à l'hôpital Lariboisière, par exemple, avec les nouveaux bâtiments importants des voies urinaires, il est consommé 200 tonnes en moins de charbon qu'avant l'ouverture de ce service.

Il en est de même pour l'éclairage. A l'hôpital Broca, des essais d'économie, avec promesse de gratifications au personnel intéressé, ont été effectués : dans le service éclairé à l'électricité (200 lampes environ), on consommait, jusqu'en 1903, *pour 7.500 francs* de courant électrique payé au secteur; depuis 1903, cette somme, quoique cela puisse paraître incroyable, *a été réduite à 2.500 francs!* P. D.

LIVRES NOUVEAUX

MM. A. Chantemesse et W. Podwyssotsky. — *Les processus généraux.* Tome second. 1 vol. grand in-8° 57 fig. en couleurs et 37 fig. en noir. Prix : 22 fr. Paris, Masson et Cie, 1905.

Après avoir résolu, dans un premier volume dont le succès fut aussi retentissant que justifié, tous les problèmes offerts à l'étude méthodique des processus anatomo-pathologiques élémentaires, voici que l'heureuse collaboration des deux éminents savants de Paris et d'Odessa livre au public un second volume non moins documenté, non moins original et non moins remarquable que le précédent. Ici, c'est la vie même de l'organisme humain, dans ses processus réactionnels, la défense de nos tissus, de nos organes et de nos appareils, qui s'offre aux recherches de l'expérimentateur, du pathologiste et du clinicien.

Dans les 500 pages, fort attachantes, qui composent les six livres ou chapitres de cet ouvrage, on ne sait vraiment ce qu'il faut le plus approuver, de l'ordre et de l'esprit critique qui président à l'étude des questions, de la richesse documentaire qui les complète et les justifie, ou des travaux propres aux deux auteurs, qui ont voulu apporter leur contribution personnelle, et éclairer de leur experience les desiderata les plus importants rencontrés sur leur route.

Il faut parcourir tous ces chapitres, réfléchir sur les problèmes ardus de l' « hypertrophie », des « hyperplasies » et des « tumeurs », calculer l'importance décisive de la « pathologie du sang » et des perturbations de la circulation sanguine, étudier avec les auteurs l' « hyperémie » et ses conséquences, l' « hémorragie », la « thrombose », l' « embolie », l' « infarctus hémorragique », pour se rendre compte des efforts accomplis par Chantemesse et Podwyssotsky



en vue de la présente publication. Tout ce qu'il y a d'important sur ces questions, aussi bien d'ailleurs que sur la pathologie de la « lymphe » et de la « circulation lymphatique », se trouve ici, réuni au bon endroit, clairement expliqué et prudemment jugé.

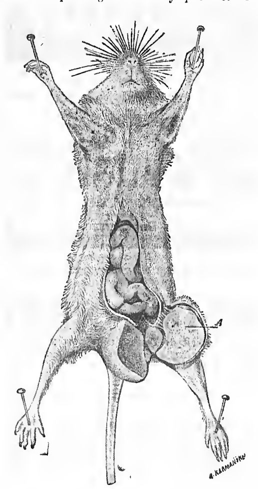


Figure 1. — Souris atteinte de tumeurs cancéreuses survenues à la suite d'une inoculation sous-cutanée de parcelles cancéreuses prises sur une souris qui avait été elle-même infectée par inoculation. En A, coupe d'une tumeur.

Enfin, de tous les processus généraux, celui qui, jadis, aujourd'hui et pour de longues années encore, sollicitera le plus les controverses, celui qui sera, malgré tout, la pierre angulaire de la pathologie générale, l' « inflammation », la « phlogose », ne pouvait pas ne pas occuper la place d'honneur dans le monument élevé par ces deux Maîtres à la pathologie expérimentale. Ici, rien n'est plus saisissant ni plus passionnant que de suivre, pas à pas, paragraphe par paragraphe l'évolution de l'idée générale par laquelle les auteurs s'entraînent et, avec eux, entraînent le lecteur jusqu'à la conception moderne, strictement scientifique, de l'inflammation. « Réaction locale, défensive, souvent salutaire des tissus contre un agent nocif »... « toute région enflammée est un champ de bataille ». Les phénomènes vasculaires de l'inflammation, avec la perversion nutritive inévitable des parois des capillaires et des veinules, les exsudats, la diapédèse et les actes de chimiotaxie, les modifications parenchymateuses, le rôle des cellules fixes et celui des leucocytes, les causes de l'inflammation et la classification du processus suivant les propriétés de l'exsudat, les localisations des désordres et la durée de l'acte phlogogénique, le pus et la suppuration, l'inflammation granuleuse, les terminaisons des lésions inflammatoires, tout, jusques et y compris la symptomatologie générale, est à citer, à relire et à méditer dans ce livre de chevet, indispensable à l'étudiant comme au médecin qui veut se tenir au courant des questions fondamentales de la science médicale.

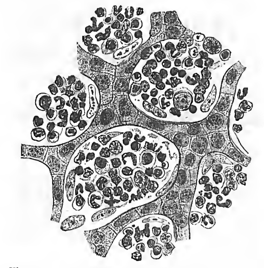


Figure 2. — Foie dans un cas de leucémie intense. Les capillaires sont distendus par les leucocytes jusqu'à produire l'amincissement et l'atrophie des trabécules hépatiques. Fixation dans le liquide de Flemming. Coloration par la safranine et l'acide picrique. Grossissement : 450.

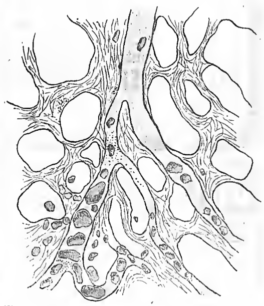


Figure 3. — Embolies graisseuses des capillaires du poumon survenues à la suite de multiples fractures des os (cas de Groubé).

Pour terminer en physiologistes et en pathologistes expérimentaux leur travail, les auteurs donnent une étude des plus complètes de la calorification et

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga et l'Ibogaïne.

La neurasthénie, les atonies nerveuses et musculaires, le surmenage, les convalescences, n'avaient jusqu'à présent qu'un nombre restreint de médicaments spéciaux. Notre thérapeutique vient de s'enrichir d'un nouvel alcaloïde, l'ibogaïne, qui donne de bons résultats dans le traitement de ces affections. C'est le principe actif de l'iboga du Congo employé par les nègres, comme stimulant ou tonifiant du système nerveux. Au point de vue physiologique, l'ibogaïne est un névrosthénique, un toni-cardiaque et un excitant de la nutrition.

On l'emploie à la dose de 1 à 3 centigrammes par jour, ou sous forme de dragées d'ibogaïne Nyrdahl (2 à 4 par jour) dont la formule est due au Dr Landrin, auteur du travail important qui vient d'être publié chez Rousset, à Paris.

des perversions calorifiques, en particulier de la *fièvre*. La production de la chaleur normale, la régulation thermique et le rôle du système nerveux dans cet acte biologique, l'hypothermie et l'hyperthermie, le surchauffage, les altérations nutritives qui en découlent, enfin la *fièvre*, ses manifestations, son étiologie et les lésions qui s'y rattachent, l'origine cellulaire des substances dites pyrétogènes ou hyperthermisantes circulant dans l'organisme malade, la nature et le rôle biologique, souvent favorable, de la fièvre, les conséquences thérapeutiques qui en découlent forment un ensemble de questions qui centupleraient encore, si possible, l'intérêt soutenu de ce chapitre.

Rédigé avec un soin minutieux et dans un style clair, précis, élégant, le deuxième volume « Pathologie générale et expérimentale » est orné de figures en couleurs nombreuses, exactes et démonstratives. Quiconque l'a lu le veut relire pour y retrouver, qui des documents historiques importants classés dans un ordre exemplaire, qui telle des idées maîtresses qu'on accepte ou qu'on discute, mais qui font leur chemin et auront servi généreusement la cause sacrée de la Science.

MAURICE LETULLE.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 24 Janvier 1906, à 1 heure. — M. FRADIN : Contribution à l'étude de la resistance électrique du corps humain; MM. Gariel, Brissaud, Broen (André), Claude. — M. BRUEL : Les traitements des chorées et des tics de l'enfance. Alitement et isolement. Discipline psycho-motrice; MM. Brissaud, Gariel, Broca (André), Claude. — M. HALBERSTADT : Contribution à l'étude de la folie par contagion mentale; MM. Brissaud, Gariel, Broca (André), Claude. — M. CLENET : Contribution à l'étude des salpingites dans leur rapport avec la grossesse et la puerpéralité; MM. Pinard, Segond, Lepage, Proust. — M. PECHARMANT : Contribution à l'étude des ostéo-périostites mastoïdiennes; MM. Segond, Pinard, Lepage, Proust. — M. DOULFANS : Coexistence d'accidents syphilitiques tertiaires avec le tabes et la paralysie générale; MM. Gaucher, Roger, Legry, Macaigne. — M. VLRANI : Etude sur la leucoplasie vulvo-vaginale et le Kraurosis vulvæ, et leurs rapports avec la syphilis; MM. Gaucher, Roger, Legry, Macaigne.

Jeudi 25 Janvier 1906, à 1 heure. — M. BONSANT : Contribution à l'étude des états démentiels et de leurs substances organiques; MM. Joffroy, Raymond, Dupré, Jeanselme. — M. TOUCHARD : Recherches anatomo-cliniques sur la sclérodermie généralisée; MM. Raymond, Joffroy, Dupré, Jeanselme. — M. CHARDIN : Rechutes de rougeole; MM. Hutinel, Chantemesse, Gilbert, Méry. — M. TAUBÉ : Ozène des bronches; MM. Chantemesse, Hutinel, Gilbert, Méry. — M. GUYOT : Contribution au traitement des arthropathies blennorragiques; MM. Gilbert, Hutinel, Chantemesse, Méry. — M. BOURRETERE : Contribution à l'étude du pronostic du placenta-prævia. Résultats statistiques recueillis à la maternité de Saint-Antoine; MM. Budin, Pozzi, Bar, Faure. — M. VERNIER : De l'hémutométrie dans le cancer du corps utérin; MM. Pozzi, Budin, Bar, Faure.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 22 Janvier 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Pierre Duval, Proust. M. Segond, censeur; M. Cunéo, suppléant.

Mardi 23 Janvier 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Faure, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Robin, Achard, Carnot. M. Dieulafoy, censeur; M. Launois, suppléant.

Mercredi 24 Janvier 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Terrier, Gosset, Cunéo. Epreuve pratique. 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Desgrez. — 3e (Première partie), Oral : MM. Kirmisson, Potocki, Pierre Duval. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Blanchard, Dejerine, Teissier. M. Reclus, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Landouzy, Balthazard, Labbé (Marcel). M. Legueu, suppléant.

Jeudi 25 Janvier 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Poirier, Marion, Morestin. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Pouchet, Launois, Langlois. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Le Dentu, Retterer, Demelin. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Berger, Thiéry, Brindeau. — 4e : MM. Robin, G. Ballet, Gaiart. M. Cornil, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 26 Janvier 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Retterer. — 3e (Première partie), Oral : MM. Reclus, Sebileau, Potocki. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Landouzy, Roger, Claude. — 4e : MM. Pouchet, Balthazard, Macaigne. M. Joffroy, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant. — 5e : Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Branca, suppléant.

Samedi 27 Janvier 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Troisier, Thiroloix. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Achard, Méry. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Robin, Rénon, Jeanselme. M. Chantemesse, censeur; M. Bezançon, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

Clinique gynécologique. — MM. DARTIGUES, ROBERT LŒWY, X. BENDER et A. ZIMMERN feront deux *Cours de gynécologie* de chacun seize leçons, à la clinique gynécologique (Hôpital Broca).

Le premier cours commencera le 25 Janvier 1906; le deuxième cours, le 12 Février 1906.

Programme du premier cours. — 25 Janvier, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Vulvo-vaginites et leur traitement. — 26, 9 heures matin. M. BENDER : Tumeurs de la vulve et du vagin. — 26, 4 h. 1/2 soir, M. R. LŒWY : Déchirures du périnée et leur traitement. — 27, 4 h. 1/2 soir. M. R. LŒWY : Déviations utérines et leur traitement. — 29, 9 h. matin. M. DARTIGUES : Prolapsus utéro-vaginal et son traitement. — 30, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Inversion utérine et son traitement. — 31, 9 heures matin. M. BENDER : Anatomie pathologique des métrites.

1er Février, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Études clinique des métrites. — 2, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Traitement des métrites. — 3, 9 heures matin. M. BENDER : Anatomie pathologique des fibromes de l'utérus. — 5, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Étude clinique des fibromes de l'utérus. — 6, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Traitement des fibromes de l'utérus. — 7, 9 heures matin. M. BENDER : Anatomie pathologique des cancers de l'utérus. — 8, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Fibromes et grossesse. — 9, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Étude clinique des cancers de l'utérus. — 10, 9 heures matin. M. BENDER : Rétentions placentaires. Tumeurs placentaires.

Programme du deuxième cours. — 12 Février, 9 heures matin. M. DARTIGUES : Traitement des cancers de l'utérus. — 13, 9 heures matin. M. BENDER : Anatomie pathologique des salpingo-ovarites. — 13, 4 h. 1/2 soir. M. R. LŒWY : Étude clinique des salpingo-ovarites. — 14, 4 h. 1/2 soir. M. R. LŒWY : Traitement des salpingo-ovarites. —

15, 9 heures matin. M. Bender : Anatomie pathologique des kystes de l'ovaire. — 15, 4 h. 1/2 soir. M. R. Lœwy : Étude clinique des tumeurs de l'ovaire. — 16, 9 heures matin. M. Bender : Anatomie pathologique des tumeurs solides de l'ovaire. — 16, 4 h. 1/2 soir. M. R. Lœwy : Traitement des tumeurs de l'ovaire. — 17, 4 h. 1/2 soir. M. R. Lœwy : Les tuberculoses génitales. — 19, 9 heures matin. M. Bender : Anatomie pathologique des grossesses extra-utérines. — 19, 4 h. 1/2 soir. M. R. Lœwy : Étude clinique des grossesses extra-utérines. — 20, 9 heures matin. M. Bender : Application à la gynécologie des méthodes de laboratoire : Hématologie, cyto-diagnostic, etc. — 20, 4 h. 1/2 soir. M. R. Lœwy : Traitement des grossesses extra-utérines. — 21, 4 h. 1/2 soir. M. R. Lœwy : Indications fournies dans le traitement des affections génitales, par l'étude de l'état général. — 22, 9 heures matin, M. Zimmern : Indication du traitement électrique en gynécologie. — 23, 9 heures matin. M. Zimmern : Indication du traitement radiothérapique en gynécologie.

Le droit à verser est fixé à 50 francs pour chaque cours.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. G. Lahey, chef de clinique commencera le lundi 22 Janvier, à 5 heures, une série d'*exercices cliniques* avec examen des malades (Amphithéâtre Chomel).

Les exercices auront lieu les lundis et vendredis.

M. Pichevin commencera le mardi 23 Janvier, à 5 heures, une série de *conférences de gynécologie* (Amphithéâtre Chomel).

Les conférences auront lieu les mardis et samedis.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe Deluy, en service au Tonkin, a été maintenu en activité, hors cadres, et désigné pour être détaché, à compter du mois d'Avril 1906, au poste médical consulaire d'Hoï-Hao (île d'Haïnan).

Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. — M. Levraud, député de la Seine, membre du Conseil est nommé vice-président du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine pour l'année 1906.

CONCOURS

Prix de la Faculté pour 1906. — La Faculté de médecine propose les sujets suivants pour les prix à décerner en 1906 :

Prix Corvisart : L'hémoptysie.

Prix Saintour : Des rapports de l'alcoolisme et des accidents saturnins.

Prix Behier : Syphilis hépatique.

Médecin des hôpitaux. — Un concours pour l'admissibilité aux concours de nomination aux places de médecin des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 26 Février 1906, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria, service du personnel, du lundi 22 Janvier au samedi 10 Février inclusivement de midi à 3 heures.

Le nombre des places d'admissible mises au concours sera annoncé aux candidats lors de la première séance, ce nombre ne pouvant être établi qu'après la fermeture du registre d'inscription.

A cet effet, les candidats dispensés du concours d'admissibilité devront se faire inscrire en vue du concours d'admission dans les mêmes délais que les candidats au concours d'admissibilité, savoir du lundi 22 Janvier au samedi 10 Février inclusivement de midi à 3 heures.

Un concours pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux et hospices s'ouvrira quinze jours après la clôture des opérations du présent concours d'admissibilité. Seront admis à se présenter à concourir, les candidats dispensés de ce concours en raison de leurs admissibilités antérieures et les nouveaux admissibles, déclarés à la suite du concours du 26 Février.

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 26 Mars 1906, à midi, dans la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel) de midi à 3 h., du lundi 19 Février au samedi 3 Mars inclusivement.

Internat. — Anatomie. — *Séance du 13 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Brissaud, 13; Touraine, 13; Pironneau, 4; Lyon-Caen, 11; Bertier, 6; Roux (Georges), 9; Penard, 8; Guyader, 12; Perrier (André), 2. — *Absents* : MM. Baldini, Delmasure.

Séance du 14 Janvier. — Ont obtenu : MM. Ymonet, 5; Poirrier, 6; Vézard, 9; Roux (Jean), 13; Lagane, 8; Faugeron, 7; Potalet, 3; Monnet, 9; Wolfromm, 10. — *Absents* : MM. Bajan, Jolivet, Sinaud, Finot, Sassani, Dequidt, Sevestre, Billo y Rodriguez.

Pathologie. — *Séance du 13 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Leconte, 12; Giraudeau, 8; Mlle Debat-Ponsan, 11; Gauque, 7; Auguste, 7; Dehelly, 9; de Brunel de Serbonnes, 11; Lorin, 10; Mornet, 6; Deroide, 12. — *Absents* : MM. Miginiac, Drngoesco, Dauge.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

FOLLET et SACQUÉPÉE. Sur les septicémies en général et les septicémies méningococciques en particulier.

E. VIDAL. Quelques points de la séméiologie urinaire des opérés.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Résection du ganglion de Gasser pour névralgie du trijumeau; résultats éloignés. — Chirurgie de l'estomac. — Pancréatite aiguë. — Actinomycose pulmonaire.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Cathétérisme urétéral avec le cystoscope à vision directe. — Tumeur polykystique de l'ovaire. — Epiplocèle inguinale. — Ulcération gastrique au niveau d'une veine variqueuse au cours d'une cirrhose latente. — Cancer chez le chien. — Hydronéphrose chez le cheval. — Néphrite chez le chien. — Fracture de la rotule. — Luxation du pouce. — Prix Godard. — Elections.

Académie des sciences. — Action de l'invertine dans un milieu hétérogène. — L'hordénine alcaloïde nouveau, extrait des germes de l'orge. — La toxicité de l'hordénine. — Les échinodermes recueillis par l'expédition de M. Charcot. — La cryoscopie des eaux minérales.

Société de pédiatrie. — Anévrisme de l'aorte chez une jeune fille de quatorze ans. — Adénopathie trachéo-bronchique. — Méningite cérébro-spinale guérie sans séquelles. — Action eupeptique du citrate de soude dans la seconde enfance. — Elimination de l'urée dans la rougeole suivant les régimes. — Méningite cérébro-spinale traitée avec succès par les injections intra-rachidiennes de collargol. — Hémiplégie au cours d'une fièvre typhoïde chez un enfant de neuf ans. — Ostéomyélite chez un nourrisson.

Société de chirurgie. — A propos du meilleur mode de drainage dans les péritonites appendiculaires. — Sur le traitement des kystes hydatiques du foie. — Paralysie cubitale et radiale traitée opératoirement et guérie. — Pince hémostatique. — Corps étrangers du tube digestif. — Tumeur maligne de l'ovaire dans un cas de pseudo-hermaphrodisme féminin. — Pièce d'épiploïte. — Sur le mode de production des rétrécissements intestinaux à la suite des hernies étranglées. — Elections.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — C. FIELD. Sur les corps trouvés dans la peau ou la sérosité des scarlatineux et des rubéoleux.

Bactériologie. — H. HUBER. Les effets de la lumière sur les bactéries et leurs produits en solution avec l'éosine ou l'érythrosine. — FIGARI et PORRINI. L'action empêchante des sérums normaux et thérapeutiques sur le développement du bacille de la tuberculose. — J. TORREY. Etude des différents bacilles de la dysenterie.

Médecine. — BRAUN et MAROTTE. Note sur le diagnostic précoce des oreillons. — COSTE. Manifestations cutanées du paludisme; roséole palustre.

Chirurgie. — W. S. THAYER. Observations sur plusieurs cas de pancréatite aiguë.

Pédiatrie. — G. BOSC. Les intoxications médicamenteuses chez l'enfant. — F. HAMBURGER et E. SLUKA. Contribution à l'étude de la tuberculose de l'enfance. — P. NOBÉCOURT et A. DE VICARIIS. Recherche sur la flore bactériologique de la bouche normale chez les enfants pendant le premier mois et au moment de l'éruption dentaire.

Neurologie et Psychiatrie. — R. LEROUX. La névrite spinale d'origine otique. — M. CHAILLY. Séquelles nerveuses de la méningite cérébro-spinale épidémique. — L. INGELRANS. Le syndrome de Mœbius (akinesia algera).

Obstétrique. — B. P. WATSON. Recherches expérimentales sur les conséquences, sur le fœtus et sur le placenta, de l'évacuation du liquide amniotique.

Stomatologie. — J. GAREL et S. BONNAMOUR. De la hernie intermittente des glandes salivaires comme signe de calcul.

Électricité médicale. Radiologie. — CALABRESE. Sur l'action des rayons de Röntgen sur le virus de la rage.

CHRONIQUE

S. I. DE JONG. Du rôle respectif des différents insectes dans la transmission de la peste.

CORRESPONDANCE

PRATIQUE MÉDICALE

Stérilisation des sondes élastiques.

LIVRES NOUVEAUX

M. DEGUY et A. GUILLAUMIN. Traité de microscopie clinique. — R. LÉPINE. Les complications du diabète et leur traitement.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

J. D. Le collargol dans le traitement de l'appendicite.

NOUVELLES

DU ROLE RESPECTIF
DES DIFFÉRENTS INSECTES
DANS LA TRANSMISSION DE LA PESTE

Les discussions sont loin d'être closes sur le rôle des différents insectes dans la propagation de la peste. Les uns incriminent surtout les puces, qui couvrent les cadavres des rats pesteux, les autres accusent les moustiques, d'autres les punaises. Etant donnée l'importance pratique considérable qu'il y a pour la prophylaxie du fléau à posséder des notions fermes sur ce chapitre difficile à éclairer, nous croyons intéressant de rapporter les expériences de W. Hunter, bactériologiste du gouvernement à Hong-Kong, expériences qui l'ont amené à des conclusions un peu différentes des notions couramment admises (*Centralblatt f. Bakteriologie*, originale, 1905, 24 Novembre, Bd XL, H. 1, p. 43-56).

* * *

Hunter a eu l'occasion en 1903 et 1904 de voir un nombre considérable de pestiférés à l'hôpital des maladies infectieuses. Il a donc fait porter ses recherches, et sur des insectes recueillis dans les salles où couchaient ces malades, et dans la partie du cimetière où les cadavres des pestiférés étaient exposés.

Il a, en premier lieu, essayé de vérifier expérimentalement si le bacille pesteux était transporté par la surface du corps des insectes, des mouches notamment. Après avoir recueilli des mouches à l'hôpital et au cimetière, il les trempait dans du sérum stérile ou dans du bouillon. Puis ce sérum et ce bouillon dans lequel on avait aussi lavé les mouches était, soit cultivé sur des plaques de Pétri, soit répandu et frotté à la surface de la peau rasée de cobayes (ce dernier pro-



cédé a été recommandé par la commission autrichienne de la peste).

Malgré la difficulté que l'on éprouvait à isoler le bacille pesteux par la culture du liquide de lavage, les résultats étaient presque toujours positifs. La mort rapide de beaucoup de cobayes frottés sur leur peau rasée avec ce liquide, mort survenant avec des accidents caractéristiques de la peste, confirmait d'ailleurs bien plus encore l'existence de bacilles virulents à la surface du corps des mouches.

Une fois lavées dans des liquides stériles, les mouches étaient écrasées dans du bouillon stérilisé. Avec ce dernier liquide des expériences analogues furent faites. Elles montrèrent que les matières fécales et l'intestin des mouches renfermaient du bacille pesteux virulent, et pour différentes raisons Hunter croit pouvoir admettre que la virulence du bacille n'est pas diminuée par son passage dans l'intestin des mouches. Il faut noter aussi que les mouches ne paraissent pas souffrir de la présence de cet hôte dangereux, puisque l'auteur n'a pas observé qu'il y eût plus de cadavres de mouches au moment où le nombre des pestiférés malades ou morts était au maximum. Citons enfin une dernière expérience d'un intérêt considérable au point de vue de la prophylaxie domestique. Des morceaux de sucre stériles furent introduits dans des tubes stériles où on avait enfermé des mouches supposées pestiférées. Après quelque temps ces morceaux de sucre furent ensemencés et donnèrent des cultures positives de bacille pesteux.

Hunter répéta ces expériences pour différents insectes, suceurs ou non suceurs. Les blattes semblèrent véhiculer avec une particulière complaisance le bacille pesteux. En revanche les *moustiques*, les poux, donnèrent des résultats tout à fait négatifs. Quant aux *punaises* c'est plutôt par leurs matières fécales que par leurs morsures qu'elles semblent jouer un rôle dans la transmission de la peste. Hunter enfin discute assez longuement le rôle des *puces*. Il a essayé en vain d'inoculer avec des puces infectées des rats et des singes, et pour lui les puces jouent un rôle insignifiant dans l'épidémiologie de la peste.

En somme, les conclusions de Hunter, qui semblent étayées sur des expériences assez sévèrement conduites, sont les suivantes : Les insectes donnent asile au bacille pesteux, et peuvent le disséminer sur de grands espaces. Mais on ne doit faire aucune distinction entre la propagation par les insectes suceurs et les insectes non suceurs. Ceux-ci sont même plus dangereux, et les uns et les autres propagent la peste indirectement par leur surface corporelle, par leurs pattes, par leurs matières fécales surtout qui souillent les vêtements, les ustensiles de ménage, les produits alimentaires.

Il faut noter, en terminant, le rôle de plus en plus considérable que semblent jouer les mouches dans la propagation des épidémies, puis l'on a mis récemment en vedette leur importance dans l'épidémiologie du choléra.

S. I. de Jong.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

MAIRIE DE NICE — *Nice, le 8 Janvier 1906.*

BUREAU D'HYGIÈNE.

Mon cher Confrère,

J'apprends qu'il a été question, hier, à la réunion de la Société médicale du littoral, d'une épidémie de méningite cérébro-spinale qui existerait à Nice.

La vérité est que du 23 Décembre 1904 à aujourd'hui, il y a eu dans la population civile 8 cas dont le dernier est du 28 Juillet 1905.

Dans la population militaire, il y a eu 17 cas, dont le dernier, à Nice, est du 26 Mai.

Vous voyez qu'on ne peut, sur ce point, incriminer l'état sanitaire de notre région.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

Signé : Dr Balestre.

PRATIQUE MÉDICALE

Stérilisation des sondes élastiques.

On se heurte à deux ordres de difficultés quand on essaie de stériliser des sondes élastiques : ou bien la température trop élevée à laquelle on les soumet les détériore, ou bien on les stérilise insuffisamment. Beaucoup d'auteurs se sont rattachés, dans ces dernières années, soit au procédé de Janet (stérilisation par les vapeurs de formaldéhyde à la température de la chambre), soit au procédé par le sulfate d'ammoniaque. Sittler, de Strasbourg, à la suite de patientes recherches, exposées dans un volumineux mémoire (*Centralblatt für Bakteriologie*, 38e volume, H. 6, p. 752, et 39e volume, H. 1, p. 108, et H. 2, p. 194), conseille le procédé suivant de désinfection par les vapeurs de formaline.

S'inspirant des travaux d'Esmarch, qui avait recommandé ce corps pour la désinfection de difrents objets, Sittler emploie comme lui une caisse cylindrique en tôle montée sur pieds qui a deux couvercles à sa partie supérieure. Le couvercle intérieur est percé de trous où l'on passe les sondes et les bougies, et muni d'une poignée pour pouvoir soulever le couvercle avec les objets qui y sont passés. En somme, ce couvercle est une simple plaque avec une poignée et percé de trous. Le véritable couvercle extérieur, qui recouvre le haut de l'appareil, est percé de trois orifices, l'un par où passe un thermomètre, l'autre qu'on

bouche, le troisième qu'on laisse ouvert. Les sondes passées dans le couvercle intérieur plongent dans l'intérieur de la caisse métallique, dont le fond est rempli par une certaine quantité, 100 centimètres cubes, d'une solution de formaline officinale à 1 ou 2 pour 100 dans de l'eau distillée. Une quatrième ouverture où passe un thermomètre, et un robinet situé à la partie inférieure, complètent l'appareil, chauffé par une flamme quelconque, bec Bunsen ou forte lampe à alcool. L'ensemble rappelle l'étuve de d'Arsonval des laboratoires.

On chauffe donc la partie inférieure de la caisse, qui renferme la solution de formaline. Les vapeurs s'échappent par l'orifice laissé ouvert dans le couvercle extérieur, la température de ces vapeurs étant vérifiée par les deux thermomètres supérieurs et inférieurs. Les sondes passées dans les trous du couvercle intérieur baignent donc dans ces vapeurs, auxquelles on les laisse exposées, jusqu'à ce que les thermomètres montent à 70 ou 75°. A ce moment, c'est-à-dire *très rapidement*, on éteint le brûleur, et on laisse refroidir après avoir fermé l'orifice supérieur du couvercle extérieur. Par ce procédé la stérilisation et le nettoyage des sondes seraient parfaits, et les sondes ne seraient nullement abimées. On pourrait, d'après Sittler, se servir de ce procédé également pour les sondes gastriques, les brosses, etc.

Si le procédé n'est pas absolument nouveau, et si beaucoup de chirurgiens se servent de procédés analogues, nous avons cru devoir le signaler à cause du nombre d'expériences bactériologiques de contrôle rapportées dans le mémoire de Sittler; il a comparé le degré de stérilisation obtenu par les procédés les plus employés actuellement, avec celui obtenu par son procédé et ses expériences bactériologiques se recommandent du contrôle du professeur Jäger.

LIVRES NOUVEAUX

M. Deguy et **A. Guillaumin.** — *Traité de microscopie clinique.* 1 vol. gr. in-8° de 427 pages, avec 93 planches hors texte en couleurs. Relié toile. Paris, 1906. Prix : 50 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Les constants progrès des sciences médicales ont complètement transformé nos moyens d'investigation clinique. A côté de l'analyse des urines, dont l'usage est entré dans la pratique usuelle, il convient de placer la microscopie clinique. Tout praticien doit savoir rechercher les principales bactéries pathogènes, il doit savoir examiner un sédiment urinaire, pratiquer un sérodiagnostic. Il doit, au moins, pouvoir contrôler les résultats qu'on lui fournit, être à même d'interpréter une préparation.

On a publié déjà un grand nombre de traités de bactériologie et de micrographie, mais la plupart de ces livres ou de ces manuels sont surtout utiles aux bactériologues ou aux histologistes de profession. Tout autre est le but poursuivi par MM. Deguy et Guillaumin. Leur ouvrage s'adresse au praticien et à ses collaborateurs éventuels, au pharmacien qui pourra se charger du côté technique et remettre au médecin des préparations. Ces préparations, il faut savoir les déchiffrer. Les microbes qu'on voit, il faut les rattacher aux espèces connues, travail difficile et long, même pour des bactériologues experts. Les descriptions données par les auteurs classiques sont complexes et souvent manquent de clarté. Qu'on s'adresse au livre de MM. Deguy et Guillaumin et la tâche deviendra facile. Les renseignements sont brefs, concis, mais suffisants. Pour chaque espèce microbienne, les caractères principaux sont résumés en une page ou deux. En regard de cette courte notice, se trouve une fort belle planche en couleur. Il suffit d'un examen rapide pour retrouver la bactérie qu'on veut déterminer. Les dessins sont tellement exacts et tellement parfaits qu'on croirait avoir sous les yeux de véritables préparations et des préparations bien réussies.

Si la bactériologie tient une large place dans le livre qui vient de paraître, les autres applications cliniques de la microscopie sont très soigneusement exposées. C'est ainsi qu'on trouvera tous les renseignements utiles à l'examen du sang, à la différenciation des divers globules blancs, à la numération des globules rouges; puis viennent des chapitres consacrés à la recherche et à la détermination des cellules qui peuvent se trouver dans les exsudats, à l'examen du lait, des matières fécales, à la détermination des différents parasites animaux et végétaux. Les auteurs décrivent ensuite les procédés utilisables pour l'examen microscopique des crachats, des écoulements génitaux, des urines, pour la recherche du sperme. Enfin le livre se termine par quelques renseignements sur les empoisonnements que peuvent déterminer les champignons.

On voit par cette énumération que le *Traité de microscopie clinique* constitue une véritable bibliothèque. Cet ouvrage, à lui seul, remplacera tous les guides et manuels déjà publiés. Les auteurs ont donc rendu un grand service aux praticiens, aux pharmaciens, aux hommes de laboratoire, à tous ceux qui ont besoin de faire des examens microscopiques et ils ont trouvé des éditeurs qui n'ont rien ménagé pour assurer le succès de ce bel ouvrage.

H. Roger.

R. Lépine. — *Les complications du diabète et leur traitement,* 1 vol. in-16 de 96 p. des « Actualités médicales ». Prix : 1 fr. 50 (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Ce petit volume forme le complément de celui que M. Lépine a déjà consacré dans la même collection au diabète non compliqué et à son traitement. L'auteur après une étude de l'acétonémie et de la lipémie a groupé les complications si variées du diabète en complications viscérales *de cause dyscrasique* (rénales, cardiaques, vasculaires, coma, etc.), *microbiennes* et *accidentelles*. On trouvera à chaque page de cette monographie, traitée tout entière avec la compétence que peuvent donner des recherches personnelles approfondies et une longue expérience, une documentation considérable et au courant des travaux les plus récents.

Ph. Pagniez.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Le collargol dans le traitement de l'appendicite. — Depuis cinq ans, M. Moosbrugger, médecin en chef de l'hôpital de Leutkirch, a systématiquement soumis les cas d'appendicite, même les plus avancés, même les plus graves, au seul traitement médical par le *collargol* : or tous ces cas, au nombre de 80, se terminent par la guérison complète, exception faite de 2 cas dans lesquels il existait une péritonite diffuse tellement avancée que toute intervention, même chirurgicale, devait être vaine.

Le traitement consiste dans l'emploi exclusif et à hautes doses de collargol administré, soit par la bouche (une cuillerée à soupe d'heure en heure ou de demi-heure en demi-heure d'une solution aqueuse de collargol à 1 ou 1/2 pour 100), soit en frictions (2 grammes d'onguent Crédé 2 fois par jour), soit enfin en lavements (0 gr. 50 centigr. de collargol dans 100 grammes d'eau, 2 fois par jour); pour les enfants, doses moitié moindres.

Employé à temps, le traitement par le collargol amènerait dès le deuxième jour une amélioration de l'état général et des troubles locaux et un abaissement de la température, le ballonnement disparaîtrait au troisième jour. Dans les cas graves où il existe déjà un épanchement dans la cavité péritonéale et où il y a menace de péritonite diffuse, l'amélioration se produirait plus lentement, mais serait constante au bout de 4 à 8 jours; la résorption des abcès péri-appendiculaires demanderait des semaines. M. Moosbrugger prétend avoir guéri ainsi des cas désespérés. « Ou peut comparer, dit-il, l'action du collargol « dans l'appendicite à celle du sérum antidiphtérique « dans la diphtérie; on n'aura de mécomptes que « dans les cas où la péritonite et, partant, l'infection « et l'intoxication générale seront déjà trop avan« cées. » (*Münich. mediz. Wochenschr.*, 1905, n° 37.)

J. D.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — M. A. Guinard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, commencera un cours de clinique annexe de la Faculté à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Desault) le jeudi 25 Janvier, et le continuera les jeudis suivants à la même heure. Première leçon sur « les Devoirs des élèves dans les hôpitaux ».

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. Guisez, ancien interne des hôpitaux, recommencera son *Cours pratique d'oto-rhino-laryngologie*, le mardi 6 Février, à 3 h. 1/2, et le continuera les mardis, jeudis, samedis à la même heure.

Le cours sera essentiellement pratique et comprendra 12 leçons. (Examen des malades, maniement des instruments spéciaux, petites opérations.)

Droits d'inscription 50 francs.

S'inscrire les mardis et samedis de 4 heures à 5 heures à la consultation de laryngologie de l'hôpital.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé militaire. — Sont nommés à l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole d'application du service de santé militaire, MM. Barthès, Vincent, Wickersheimer, Homolle.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Vallot, du port de Cherbourg, est désigné pour aller servir à l'établissement de la marine à Indret.

— Sur la proposition du conseil de santé du port de Toulon, M. le médecin de 2e classe Fourgous a été distrait de la liste d'embarquement pour une période de six mois, à compter du 6 Janvier 1906.

— M. le médecin en chef de 2e classe Jan, du port de Toulon, est désigné pour occuper la prévôté de médecin résident à l'hôpital de Saint-Mandrier.

— M. le médecin principal Bourit, du port de Toulon, est désigné pour embarquer, le 1er Février prochain, sur le *Bouvet* (escadre de la Méditerranée).

— M. le médecin de 1re classe Denis, du port de Brest, est désigné pour continuer ses services au 2e dépôt des équipages de la flotte à Brest.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Chartres, du corps d'occupation de Chine, a été placé hors cadres (en mission pour le service) et mis, à compter du 15 du même mois, à la disposition de la Société franco-belge d'études de chemin de fer en Chine.

— M. le médecin-major de 1re classe Allain, en congé de convalescence, hors cadres, a été désigné pour remplir, dans la position d'activité, hors cadres, les fonctions de chef du service de santé au Moyen-Congo.

La lutte contre la Tuberculose. — Le Conseil municipal de Paris vient de prendre une délibération en vue d'ouvrir un crédit de 2.400 francs destiné à rémunérer les travaux supplémentaires occasionnés au personnel des architectes-voyers et du Casier sanitaire des maisons de Paris par l'enquête entreprise, à la demande de la Commission spéciale de la tuberculose, dans les maisons reconnues comme des foyers permanents de cette maladie.

Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques. — La Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques doit se réunir vers la fin de Février prochain, pour élaborer le programme de ses travaux.

Un hommage à M. Ch. Monod. — Les élèves, les collègues et les amis de M. Charles Monod ont l'intention de lui offrir, à l'occasion de sa retraite de chirurgien des hôpitaux, une médaille commémorative, dont l'exécution a été confiée à M. Charpentier.

M. le professeur Guyon a bien voulu, dès à présent, accepter la présidence de la cérémonie qui, suivant le désir exprimé par M. Monod, aura un caractère de très grande simplicité.

Les souscriptions devront être adressées, avant le 28 Février, à *M. P. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.*

Le chiffre des souscriptions n'est pas limité. Tout souscripteur d'au moins 25 francs recevra un exemplaire en bronze de la médaille.

Il n'a pas été possible d'offrir ce souvenir à M. Monod quand il a quitté l'hôpital Saint-Antoine; la médaille lui sera remise ultérieurement, et la date sera indiquée en temps utile pour permettre à tous ceux qui veulent donner à M. Monod ce témoignage d'affection, de s'associer à cette manifestation.

Le service du personnel à l'Administration centrale de l'Assistance publique. — A la suite de la désignation que nous avons annoncée de M. Caillens comme chef du service du personnel en remplacement de M. Lejars, le service vient d'être divisé en trois bureaux.

Premier bureau : Personnel administratif, M. Danny, sous-chef.

Deuxième bureau : Personnel hospitalier, ouvrier, retraites et comptabilité, M. Durand, sous-chef.





Troisième bureau : Personnel médical, M. Aubert, sous-chef.

École d'application du service de santé militaire. — Un décret présidentiel rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, élève de vingt-six à vingt-huit ans au 1er Janvier de l'année du concours, la limite d'âge imposée aux pharmaciens de 1re classe admis à concourir pour l'emploi de pharmacien stagiaire à l'École d'application du service de santé militaire.

Médecins pour les Œuvres de mer. — Les Œuvres de mer demandent un médecin pour aller en Islande et en Terre-Neuve, durant le printemps et l'été de 1906. Départ vers le 1er Mars, retour en Septembre. Traitement 1.200 fr. au départ, autant à l'arrivée.

Écrire à M. Pajo, administrateur-délégué des Œuvres de mer, 18, rue de la Trémoille, Paris.

La succession de Mme Grangier. — Les principales clauses du testament de Mme Grangier, qui vient de mourir instituant comme légataire universel l'hôpital général de Dijon, sont aujourd'hui connues.

Parmi les legs que, suivant la volonté de la testatrice, l'hôpital général de Dijon devra délivrer, nous relevons les suivants :

Au département de la Côte-d'Or, pour faire un sanatorium destiné aux tuberculeux, 100.000 francs.

A l'hôpital de Nuits-Saint-Georges, 150.000 francs.

A celui de Gevrey-Chambertin, 50.000 francs.

A l'Université de Dijon, 100.000 francs.

A l'institution des sourds-muets et aveugles de Dijon, 20,000 francs.

En résumé, le total des legs en argent, non compris les immeubles de Dijon, Vougeot, Gilly, Villecomte, Bessey et Beauvoisin, qui sont donnés à des particuliers, s'élève à 6.566.000 francs.

Les rentes à payer se montent à 45.750 francs, ce qui représente un capital de 1.500.000 francs.

Au total, pour les legs et les rentes, 8 millions.

La fortune étant évaluée à 20 millions, et Mme Villeneuve, mère de Mme Grangier, héritant du quart, il resterait 7 millions à l'hôpital général de Dijon, qui aura à charge les droits de succession de tous les légataires.

Association professionnelle des médecins de Rouen. — Cette Société vient de renouveler son bureau pour l'exercice 1906. Ont été désignés : MM. Debout, *président*; Jeanne, *vice-président*; E. Delabost, *secrétaire*; Seyer, *secrétaire*.

Conférence d Internat. — MM. G. Labey, chef de clinique chirurgicale et Jean Camus, ancien interne des hôpitaux, commenceront une conférence d'Internat le samedi 27 Janvier, à 2 h. 1/4 (Laboratoire des travaux pratiques de physiologie, à l'École pratique). S'adresser à l'un d'eux.

CONCOURS

Médaille d'or (médecine). — Treize concurrents ont déposé leur mémoire pour ce concours. Ce sont MM. Toon, Verliac, Halbron, Chiray, Darré, Faure-Beaulieu, Laederich, Lemaire (Henri), Flourens, Villaret, Ramon, Roussy, Trémolières,

Le lundi 12 Mars aura lieu à l'Hôtel-Dieu, à 4 heures la séance d'ouverture du concours.

Le jury est composé comme suit : MM. Barié, Lamy, Comby, Béclère et Routier qui ont accepté.

Médaille d'or (chirurgie et accouchement). — Dix concurrents ont déposé un mémoire pour ce concours. Ce sont : MM. Martin, Okinczyc, Capette, Muret, Decomps (Pierre), Le Sourd, Desmarets, Rottelstein, Bréchot, Lardennois.

Le jeudi 8 Mars aura lieu à l'Hôtel-Dieu, à 4 heures, la séance d'ouverture du Concours.

Sont désignés pour faire partie du jury : MM. Cunéo, L. Fournier, Brindeau, qui ont accepté, et Nélaton, Poirier, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Internat. — Anatomie. — *Séance du 16 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Molina, 2; Trocmé, 9; Dabosc, 12; Boucaut, 8; Grasset, 10; Couton, 7 ; Laroche, 11 ; Maguin, 5; Mignard, 4.

Séance du 17 Janvier. — Ont obtenu : MM. Chamard-Bois, 9; Jumentié, 9; Boyé, 7; Périer (Romain), 6; Maillet, 7; Lemarignier, 7; Lerat (Georges), 6; Binet de Jassonneix, 10. — *Absents :* MM. Vaillant, Frick.

Séance du 18 Janvier. — Ont obtenu : MM. Ménard (Louis), 7; Morant, 2; Doury, 3; Salin, 5; Daval, 11; Houdard, 8; Tanzi, 2; Stern, 9; Hirtz, 4. — *Absents* : MM. Jean, Lascazas de Saint-Martin, Phélip.

Séance aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, à 4 h. 35.

Pathologie. — *Séance du 18 Janvier.* — Ont obtenu MM. Gnatier (Jean), 7; Maurios, 7 ; Gérard, 6; Barré, 10 ; Railliet, 12 ; Duchet-Suchaux, 11; Coupnt, 6; Bazy, 13; Barbet, 10; Petiteau, 10. — *Absents* : MM. Hulmo-Grand, Prével.

La prochaine séance aura lieu le mardi 23 Janvier à 4 h. 45, à l'hôpital de la Charité.

Internat en pharmacie. — Un concours pour la nomination aux places d'élève interne en pharmacie vacantes au 1er Juillet 1906 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le mercredi 14 Mars 1906, à 10 heures du matin dans l'amphithéâtre de la pharmacie centrale des hôpitaux et hospices, 47, quai de la Tournelle.

Les élèves qui désireront prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures depuis le jeudi 1er Février jusqu'au samedi 24 du même mois inclusivement.

RENSEIGNEMENTS

Jolie **Voiturette Rochet.** Occasion, état de neuf. 4 1/2 aster. 3 pl., glace, capote, phare alpha, pneus Michelin, acc. de rech. et outill. complet. 2.000; photo. Brisgand, 74, rue de la Victoire, Paris.

A vendre. — Voiture automobile Hotchkiss type F. *Occasion*, état de neuf, 15.000 francs. S'adresser Hoffmann, 7, rue Saint-Claude.

Aide d'anatomie et **ancien interne** commenceront prochainement conférences privées d'*Externat* et d'*Internat*. Ecrire *P. M.*, 223.

Cours pratique des maladies des voies urinaires. — La durée du cours comprenant des leçons orales et des séances pratiques est de sept semaines environ, le nombre des élèves étant limité à six. Les examens des malades et les traitements sont pratiqués par les élèves. Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire au Dr Banzet, ancien chef de clinique de la Faculté, 19, rue de Lille.

Chef de clinique à la Faculté commencera vendredi 26 Janvier conférence d'*Externat*. S'adresser *P. M.*, 222.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

M. René Gaultier, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, avec aide d'anatomie, reprendra sa conférence privée d'*internat* à la fin de Janvier.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Broca. Élévation congénitale de l'omoplate.

J.-L. Faure. La méthode de Bier.

P. Desfosses. Le meilleur procédé d'entérorrhapie après entérectomie.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Appendicite fruste et appendicalgie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge de chirurgie. — Goitre parathyroïdien. — Ostéo-sarcome de la fosse temporo-zygomatique; extirpation de la tumeur avec résection cranienne; guérison. — Extirpation d'un volumineux sarcome de la colonne vertébrale occupant la région carotico-sus-claviculaire. — Spina bifida (méningo-myélocèle) opéré à la naissance et guéri. — Amputation interilio-abdominale pour tuberculose de l'os iliaque; mort.

Société médicale et chirurgicale de Londres. — Circulation capillaire et pression sanguine; des causes qui les font varier.

Société des praticiens de New-York. — Huit cas de guérison par le radium.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de Paris. — Note sur le chauffage des couveuses au thermosiphon. — Atrésie cicatricielle totale du vagin. — Un cas de grossesse gémellaire pouvant faire croire à la superfétation. Fœtus à terme pesant 860 grammes. — Présentation d'une pièce d'œuf clair de deux mois expulsé au sixième mois de la grossesse. — A propos d'une rupture utérine. — Opération de Gigli pour bassin oblique ovalaire; succès pour la mère et l'enfant. — Présentation d'un enfant microcéphale. — Discussion sur la question de l'influence de la volonté de la mère sur le choix de l'opération.

Société médicale des hôpitaux. — Intoxication mercurielle d'origine thérapeutique par injections insolubles. Radiographie des nodosités. Ablation chirurgicale; Guérison. — Pseudo-rhumatisme syphilitique; hydarthrose volumineuse; étude cytologique et expérimentale. — Pseudo-rhumatisme syphilitique. — Syphilides tertiaires anormales. — Le formiate de quinine.

Société de biologie. — Sur la nature graisseuse de l'opulescence du sérum sanguin. — Hémolyse et cholémie expérimentales chez le chien. — L'hypertrophie Langerhansienne dans les cirrhoses alcooliques. — Liquides d'hydatides d'aspect séreux avec éosinophilie du dépôt. — Dosage du chloroforme dans le sang. — Procédé rapide pour la coloration des spirochètes sur coupes. — Sur l'oralité dans l'enseignement. — Trypanosomes des poissons.

Académie des sciences. — Sur les rayons N. — Dosage de petites quantités de chloroforme. — Le débit urinaire. — La vitelline de l'œuf.

Académie de médecine. — Mortalité par tuberculose en France et en Allemagne. — Rapports.

CHRONIQUE

P. Desfosses. XVe Congrès international de médecine, Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Contributions à l'otologie.

NOUVELLES

XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Les travaux préparatoires du Congrès international de médecine sont poussés à Lisbonne avec activité.

Des 233 rapports officiels annoncés pour les différentes sections, 84 sont déjà parvenus au secrétariat général et se trouvent en partie déjà imprimés.

Les titres des différentes communications scientifiques à présenter dans les différentes sections doivent parvenir au Secrétariat général avant le 1er Mars, accompagnés d'un court résumé (en forme de conclusions, si possible) qui sera imprimé avant le Congrès.

Le Bulletin officiel du Congrès, avec toutes les nouvelles concernant l'organisation, etc., sera envoyé gratuitement à tout médecin qui en fera la demande.

Les inscriptions sont reçues jusqu'à l'ouverture du Congrès et même pendant celui-ci; mais pour pouvoir bénéficier des réductions accordées par les chemins de fer et les compagnies de navigation, il est nécessaire de s'inscrire dès maintenant.

Toute la correspondance, ainsi que les adhésions et cotisations (25 francs, 20 marks, 1 livre, pour les médecins étrangers, 5$500 réis pour les Portugais) à adresser à M. le professeur Miguel Bombarda, Nova Escola Medica (Lisbonne).

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : M. le conseiller Costa Alemao.
Secrétaire général : M. le professeur Miguel Bombarda.
Trésorier : M. Alfredo Luiz Lopes.

Secrétaires : MM. Antonio de Azevedo, Mello Breyner, Azevedo Neves, Mattos Chaves.

Membres : MM. Annibal Bettencourt, professeur Clemente Pinto, professeur Daniel de Mattos, professeur Ricardo Jorge, Silva Carvalho, Zeferino Falcao.

COMMISSION D'ORGANISATION ET DE PROPAGANDE

Président : M. le conseiller Costa Alemao.

Secrétaire général : M. le professeur Miguel Bombarda.

Trésorier : M. Alfredo Luiz Lopes.

Secrétaires : MM. Antonio de Azevedo, Mello Breyner, Azevedo Neves, Mattos Chaves.

La séance d'ouverture du Congès aura lieu le 19 Avril à la salle de la *Société de géographie* (rue de Santo-Antão, n° 152).

Dans les assemblées générales qui auront lieu les 20, 21, 23, 24 et 25 Avril, dans l'après-midi, à l'heure qui sera annoncée, dans la grande salle de l'annexe seront faites les conférences suivantes :

1° Patrick Manson (London) : *Sujet réservé*;

2° Brissaud (Paris) : *L'infantilisme*;

3° José Maria Esquerdo (Madrid) : *Sujet réservé*;

4° P. Aaser (Christiania) : *Les rapports des maladies infectieuses aiguës avec la tuberculose*;

5° Azevedo Sodré (Rio de Janeiro) : *La Pathologie dans les régions tropicales*;

6° Neumann (Wien) : *Des causes anatomiques des récidives syphilitiques et des méthodes à suivre pour les combattre*;

7° Prince Jean Tarchanoff (Saint-Pétersbourg) : *Le radium en biologie et en médecine*;

8° Reclus (Paris) : *Les anesthésiques locaux*;

9° Von Bergmann (Berlin) : *Ueber Aufgaben der modernen Chirurgie*.

EXPOSITION COLONIALE

La Section XVII organise, dans l'édifice de la *Société de géographie*, une exposition coloniale qui promet d'être d'un grand intérêt pour les membres de cette section.

FÊTES

Des fêtes et réceptions auront lieu en l'honneur des membres du Congrès ; une course de taureaux l'ancienne mode portugaise sera organisée aux frais du Congrès; trois grandes fêtes générales seront données et il y aura probablement des réceptions et dîners de gala. Tous les détails définitifs seront publiés ultérieurement.

LOGEMENTS

Du service des logements est chargé M. Manuel José de Silva, rédaction du "Annuario Commercial de Portugal", Praça dos Restauradores, Palacio Foz, *Lisbonne*, auquel doivent être adressées toutes les demandes concernant le logement à Lisbonne.

VOYAGES

PAR TERRE

Trajet direct Paris-Lisbonne et retour. Les Compagnies intéressées délivreront des billets à coupons détachables avec la réduction de 50 pour 100 sur le prix ordinaire. La concession de l'emploi des carnets à coupons évitera aux congressistes l'achat de nouveaux billets à chaque frontière et l'enregistrement répété de leurs bagages.

Compagnies espagnoles. Délivreront à l'occasion du Congrès des billets spéciaux d'aller et retour avec une réduction de prix 50 pour 100.

Compagnies françaises. Lignes du Nord et Nord-Belge, réduction 50 pour 100; lignes de l'Est, réduction 50 pour 100; lignes de l'Etat, réduction 50 p. 100.

Chemins de fer bulgares. Réduction 50 pour 100.

Compagnies portugaises. Lignes de la Beira Alta, réduction 50 pour 100; lignes de la Comp. Réal, réduction 50 pour 100. — La Companhia Real accorde les 50 pour 100 de réduction aussi aux congressistes arrivant à Lisbonne par mer et désirant visiter le pays.

Les congressistes d'Allemagne ou des pays d'au-delà devront s'adresser au *Reisebureau der Hamburg-Amerika Linie*, Unter den Linden, 8—Berlin W.

Ceux venant de l'Italie, ou ayant à traverser ce pays, s'adresseront à M. Giovanni Chiari, via de Rustici, 2, Firenze.

Pour les congressistes anglais, le *Travel Bureau* de Londres organise un voyage par terre, sous la direction de M. J. B. Banks. Départ de Londres le 15 Avril, et, après avoir passé la nuit à Paris, arrivée à Lisbonne à minuit du 17. Retour à Londres le 2 Mai. Prix total du voyage, y compris les excursions à Cintra, etc., 32 guinées, en voyageant en train de luxe. Pour des renseignements, s'adresser *Travel Bureau*, Cockspur Street, 29, London.

On tâchera d'organiser des voyages circulaires en Portugal et au sud de l'Espagne, à des prix réduits.

Tous les détails ultérieurs sur les conditions et formalités pour l'application des concessions mentionnées, ainsi que les réponses des autres Compagnies, seront publiés dans le Bulletin officiel du Congrès.

PAR MER

Londres-Cherbourg-Lisbonne. Croisière avec le bateau *Ophir*, de *The Orient Pacific Line*, 6.814 tonnes, 10.000 chevaux. Départ de Londres le 12 Avril; arrêts à Cherbourg (où s'embarqueront les congressistes du continent), Vigo, Tanger et Gibraltar; arrivée à Lisbonne le 18 Avril. Pendant le séjour à Lisbonne, l'*Ophir* servira d'hôtel aux passagers. Départ le 24 Avril (soir); arrêts à Leixoes (Porto), Cherbourg (débarquement des congressistes du continent) et arrivée à Londres le 29 Avril. Prix pour cette croisière (18 jours) depuis £ 15.15s, suivant la position des cabines. — S'adresser à Thos. Cook et Son, Ludgate Circus, London.

Liverpool-Lisbonne. Voyage sur le bateau *Ambrose*, de 4.130 tonnes, de la *Royal Mail Steam Packet Company*, avec départ de Liverpool et touchant au Havre. Le prix de ce voyage est de 11 guinées de Liverpool à Liverpool, et de 12 guinées de Londres à Londres. S'adresser au *Travel Bureau*, Cockspur Street, 29, London.

Hamburg-Lisbonne. Croisière avec le paquebot *Oceana*, de la *Hamburg-Amerika Linie*, d'installation toute moderne, et ayant à son bord 300 lits. Cette croisière donnera aux médecins l'occasion de visiter

les œuvres très importantes des sanatoriums pour tuberculeux, à Madère, ainsi que l'île de Ténériffe, Tanger et Gibraltar. Départ de Hambourg le matin du 7 Avril; arrêt à Funchal les 12 et 13, à Santa-Cruz du 14 au 15, et séjour à Lisbonne pendant le Congrès 19 au 26 Avril. Retour à Hambourg le 30 Avril. Pendant le séjour à Lisbonne, l'*Océana* servira d'hôtel aux congressistes. Prix du voyage, tout compris, de 700 à 1.300 Mk., suivant la position des cabines.

S'adresser au *Reisebureau der Hamburg-Amerika Linie*, Unter den Linden, 8, Berlin W.

New-York-Lisbonne. Départ de New-York sur le steamer *König Albert*, du *Norddeutscher Lloyd*, le 7 Avril; visite à Gibraltar, Algesiras, Sevilla, etc.; séjour à Lisbonne pendant la semaine du Congrès et arrivée à New-York le 9 Mai. Prix pour ce voyage, tous frais compris, 300 dollars par personne. Des tickets spéciaux seront délivrés pour visiter les principales villes d'Europe.

S'adresser à M. le Dr Charles Wood Fassett, Saint-Joseph, Mo, qui est l'organisateur de ce voyage.

*
* *

En dehors de ces arrangements spéciaux, signalons encore les facilités accordées par les Compagnies suivantes :

The Royal Mail Steam Packet Company, The Pacific Steam Navigation Company, Compagnie des Messageries Maritimes : Réduction de 15 pour 100 sur les billets simples de 1re classe; sur les billets d'aller et retour de 1re classe, valables indistinctement pour les bateaux des trois Compagnies, réduction 25 pour 100 sur le total du prix de deux billets simples. Les deux premières délivreront des billets d'aller et retour entre Lisbonne et l'Angleterre avec une réduction de 10 pour 100 sur le prix ordinaire.

Compania Transatlantica : Réduction de 33 pour 100 sur le prix des billets ordinaires.

Société de Navigation à vapeur du Lloyd autrichien : Réduction de 33 pour 100 sur le prix des billets de 1re et 2e classe (lignes d'Asie mineure, littoral de la Mer Noire et pays balkaniques, voie Trieste à Lisbonne), à l'exception de la ligne accélérée Alexandrie-Trieste.

Compagnie générale transatlantique : Réduction de 20 pour 100 (sans nourriture) sur les prix des billets simples d'Algérie ou de Tunisie à Marseille et retour.

Empreza Nacional (lignes de l'Afrique portugaise) : Réduction de 50 pour 100 sur le prix des billets simples.

Compagnie russe de Navigation à vapeur et de Commerce : Réduction 30 pour 100 sur les prix nets (nourriture exclue).

Toutes les facilités de voyage sont extensibles aux *dames* appartenant aux familles des congressistes, pourvu qu'elles se soient fait inscrire à l'avance.

*
* *

On s'occupe actuellement, en France, d'organiser une croisière médicale pour aller à Lisbonne, sur le modèle de la croisière de l'*Ophir*. Nous tiendrons ultérieurement les lecteurs de *La Presse Médicale* au courant de l'organisation de ce voyage.

P. Desfosses.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

L'Université de Leipzig a créé récemment une chaire d'histoire de la médecine, à laquelle est annexé un Institut spécial. La chaire nouvelle a été confiée à M. Sudhoff, fondateur de la Société allemande d'histoire de la médecine.

PERSE

Le bouton d'Alep, bouton de Biskra, *salek* (de *Sal an yek un*), *mal d'un an*, etc., est très commun dans plusieurs provinces de la Perse. Quelques-unes en sont indemnes, et les cas qu'on y rencontre ne s'observent que chez des Persans arrivés récemment des provinces où règne le salek.

Il est plus commun chez les enfants même en bas âge, et les jeunes gens, que chez les personnes âgées. Il est très fréquent chez les Européens; chez ces derniers, son lieu d'élection est la face, particulièrement les joues et le bout du nez : chez les indigènes, on l'observe plus fréquemment aux extrémités inférieures et supérieures, et dans la grande majorité des cas, à la face dorsale du poignet, de l'avant-bras et des mains.

Détail à noter : tous les chiens errants des rues, à Téhéran, ont eu ou ont le salek sur le museau. Deux chiens européens apportés de Téhéran à Tauris ont eu le salek quelques semaines après leur arrivée.

LIVRES NOUVEAUX

Contributions à l'otologie. (Beiträge zur Ohrenheilkunde). *Festschrift* dédié à August Lucae pour son 70e anniversaire. (Berlin, Julius Springer, édit., 1905.)

En France, quand un de nos maîtres prend sa retraite, nous lui offrons un banquet. Nous souscrivons une petite somme, que nous tâchons de nous rembourser en aliments, le jour venu; et ainsi notre reconnaissance pense avoir acquitté sa dette envers qui nous a mis au monde médical. Nous estimons à un louis la valeur marchande du service rendu. Ce tarif est admis : il a été homologué par la coutume.

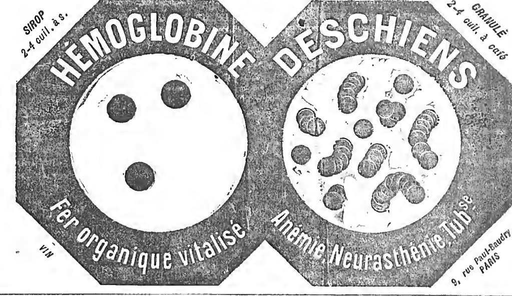
En Allemagne il en est autrement. Quand un « professor » atteint la limite d'âge de sa soixante-dixième année, ses élèves se réunissent non pas autour d'une longue table, mais dans un gros livre, et ce que chacun lui apporte, ce n'est pas le prix d'une consultation sorti de la poche, mais un travail émané du cerveau, et que le cœur s'est plu à parer de son mieux.

Le jour de la fête du maître, les disciples lui offrent un bouquet de mémoires. En les lisant, lui se réjouit d'apprécier le mérite de ceux qu'il a formés; et ce doit plus le satisfaire que de constater qu'ils ont bon appétit ou qu'ils boivent sec.

Et puis, la science profite aussi de cet anniversaire... A nous, auristes français, il serait tout à fait indifférent que le professeur Lucae, chef de la Clinique Otologique Impériale de l'Université de Berlin, eût noyé le chagrin de prendre sa retraite dans quelque néo-moyenâgeuse « Bierhalle »; tandis qu'en réalité nous nous réjouissons de ses soixante-dix ans, puisqu'ils nous apportent un « livre de fête » où Schwartze, Politzer, Knapp, Körner, Brieger et bien d'autres illustres trouvent une nouvelle occasion de nous instruire.

De ces deux manières d'exprimer de la reconnaissance à un maître, l'une est certainement meilleure : elle n'est point la nôtre.

Marcel Lermoyez.





FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 31 Janvier 1906, à 1 heure. — M. SÉJOURNET : De la forme syncopale de l'avortement et de l'accouchement prématuré ; MM. Pinard, Landouzy, Lepage, Labbé (Marcel). — M. BOUCHOT : Contribution à l'étude du syndrome scorbutiforme des jeunes enfants ; MM. Landouzy, Pinard, Lepage, Labbé (Marcel).

Jeudi 1er Février 1906, à 1 heure. — M. TASSIN : Des lésions infectieuses du rein d'ordre chirurgical (étude diagnostique) ; MM. Guyon, Berger, Budin, Demelin. — M. COUETOUX : Contribution à l'étude du développement et de la structure des épulis sarcomateuses ; MM. Berger, Guyon, Budin, Demelin. — M. BENOIST : Des rapports entre l'embryon et le placenta dans l'avortement ; MM. Budin, Guyon, Berger, Demelin. — M. LECOQ : Contribution à l'étude des empoisonnements par les gâteaux à la crème ; MM. Brouardel, Pouchet, Guiart, Richaud. — M. BESNIER : Intoxication par le gaz d'éclairage à doses massives et à doses réduites, étude expérimentale. Observations cliniques, applications à l'hygiène ; MM. Brouardel, Pouchet, Guiart, Richaud. — M. LEDROIT : Les inégalités pupillaires dans les pleurésies avec épanchement ; MM. Dieulafoy, Chantemesse, Rénon, Bezançon. — M. FAGART : Contribution à l'étude de la pression artérielle dans les pleurésies séro-fibrineuses tuberculeuses : MM. Chantemesse, Dieulafoy, Renon, Bezançon.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 29 Janvier 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Legueu, Gosset. — 5e (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Legry, Macaigne. M. Roger, censeur ; M. Claude, suppléant.

Mardi 30 Janvier 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Faure, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Dupré, Cornot. — M. Joffroy, censeur ; M. Jeanselme, suppléant.

Mercredi 31 Janvier 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Terrier, Legueu, Cunéo. Epreuve pratique. — 2e : MM. Ch. Richet, Broca (André), Branca. — 3e (Première partie), (1re série), Oral : MM. Kirmisson, Retterer, Wallich. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Segond, Potocki, Pierre Duval. — 4e : MM. Pouchet, Balthazard, Macaigne. — M. Gariel, censeur ; M. Richaud, suppléant.

Jeudi 1er Février 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Méry, Maillard. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gley, Launois, Desgrez. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Pozzi, Bar, Marion. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Poirier, Faure, Brindeau. M. Raymond, censeur ; M. Curnot, suppléant.

Vendredi 2 Février 1906. — 5e (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie), (2e série), Necker : MM. Reclus, Pierre Duval, Proust. M. Segond, censeur ; M. Branca, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Legry, suppléant.

Samedi 3 Février 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Desgrez, Guiart. Epreuve pratique. — 3e (Première partie), Oral : MM. Berger, Bonnaire, Launois. — 4e : MM. Gilbert, Dupré, Méry. M. Poirier, censeur ; M. Morestin, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

Exercices pratiques de diagnostic bactériologique. — M. FERNAND BEZANÇON, agrégé, et M. GRIFFON, préparateur, commenceront une série d'*exercices pratiques de bactériologie* le mardi 6 Février 1906.

Les conférences suivies de travaux pratiques, auront lieu à 2 h. 1/2, les mardis, jeudis et samedis.

Programme du cours. — 1re leçon : Technique de la coloration des microbes ; méthode de Gram. — 2e leçon : Technique de la culture des microbes et des inoculations. — 3e leçon : Analyse bactériologique du pus ; microbes pyogènes aérobies. — 4e leçon : Analyse bactériologique des crachats (non tuberculeux). — 5e leçon : Analyse bactériologique des crachats tuberculeux. Bacilles acido-résistants. — 6e leçon : Diagnostic bactériologique des angines. — 7e leçon : Sérodiagnostic. Bacille d'Eberth et bacilles paratyphiques. — 8e leçon : Analyse bactériologique du sang et des sérosités pathologiques. — 9e leçon : Analyse bactériologique de l'eau et des matières fécales. — 10e leçon : Diagnostic des infections dues aux microbes anaérobies. — 11e leçon : Diagnostic bactériologique de la peste et du choléra. — 12e leçon : Diagnostic bactériologique des infections de l'appareil génito-urinaire ; gonocoque. — 13e leçon : Diagnostic bactériologique des lésions microbiennes et parasitaires de la peau. — 14e leçon : Syphilis et chancre mou.

Le droit à verser pour cette série d'exercices est de 60 francs.

Clinique chirurgicale infantile. — MM. TRIDON et AUFFRET, chefs de clinique, commenceront le lundi 5 Février 1906, à 2 heures, un cours de clinique annexe sur la *chirurgie infantile et orthopédique*.

Le cours aura lieu tous les jours à la même heure (salle de gymnastique orthopédique) et comprendra 30 leçons.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Broca. — M. J. DARIER commencera le samedi 3 Février à 10 h. 1/2 une série de conférences sur les *maladies de la peau* (avec présentation de malades et projections microscopiques) et continuera les samedis suivants à la même heure.

Hôpitaux d'Evreux. — Un poste d'interne va se trouver vacant à l'hôpital d'Évreux.

Les étudiants ayant au moins deux années de médecine qui désireraient postuler pour cet emploi sont priés d'envoyer immédiatement leur demande au secrétariat de cet établissement.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Durand du port de Brest, est désigné pour embarquer, le 3 Février prochain, sur le vaisseau-école la *Bretagne*.

— MM. les médecins de 2e classe de réserve Guimbail, du port de Cherbourg, et Capuron, du port de Toulon sont maintenus, sur leur demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

M. le médecin de 1re classe de réserve Lota, du port de Toulon, est rayé, sur sa demande, des cadres des officiers de réserve de l'armée de mer.

M. le médecin de 2e classe de réserve Lepinte, du port de Lorient, sera maintenu, sur sa demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer, à l'expiration du temps de service exigé pour le passage légal dans l'armée territoriale.

Société de l'internat des hôpitaux de Paris. — La prochaine séance de la Société de l'internat aura lieu le

jeudi 25 Janvier, à 4 h. 1/2, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de chirurgie.

ORDRE DU JOUR. — *Communications* : 1° Allocution de M. JACQUET, président sortant; 2° allocution de M. VAQUEZ, président; 3° remarques sur quelques cas d'appendicite, par M. PAUL DELBET; 4° deux cas de guérison de péritonite tuberculeuse, par M. DARTIGUES; 5° Présentation d'instrument : hystérolèphe, par M. DARTIGUES; 6° Traitement de la luxation congénitale de la hanche. Présentation de malade et exposé de méthode, par M. JUDET; 7° Discussion du rapport de la Commission de réforme du concours de l'internat, M. PAQUY, rapporteur; 8° le mode de désignation des experts au tribunal civil de la Seine, par M. P. BERTHOD; 9° Présentation d'un écarteur vaginal autostatique, par M. DARTIGUES; 10° nouveau procédé de raccourcissement intra-péritonéal des ligaments ronds, par M. DARTIGUES.

Conférence à 5 h. 3/4, par M. le professeur CALMETTE, directeur de l'institut Pasteur de Lille : *l'venins et envenimation.*

Société de chirurgie. — La Société de chirurgie tiendra sa séance annuelle aujourd'hui mercredi, à 4 h. très précises.

Ordre du jour : Discours de M. PAUL SEGOND, président, au nom de M. SCHWARTZ; compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1905, par M. PICQUÉ, secrétaire annuel; éloge de TILLAUX, par Ch. NÉLATON, secrétaire général; proclamation des prix décernés par la Société.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — Un décret renomme pour une nouvelle période les membres sortants du conseil de surveillance de l'Assistance publique dont les noms suivent : MM. Chausse, Fribourg, Patenne, Rebeillard, Hester, Bompard, Bernheim, Brouardel, Goudebaux.

Sont nommés comme membres nouveaux : MM. Bonnaire, Leprince, Herbet.

Un triomphe féministe. — Il y a quelque mois Mlle Madeleine Pelletier, docteur en médecine et interne à l'asile de Villejuif, avait sollicité du ministre de l'Intérieur l'autorisation de prendre part au concours des médecins des asiles jusqu'ici fermé aux femmes.

M. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques, estimant « qu'il n'y avait aucune raison de mettre des barrières à l'activité des individus en raison de leur sexe, et que la capacité seule devait être prise en considération », a décidé que M[lle] Pelletier serait admise à prendre part au prochain concours.

Le Comité de l'A. — L'Association générale des étudiants vient de procéder au renouvellement de son comité. Ont été élus : pour la section de médecine, MM. Uriel, Gosselin; ballotage pour le troisième membre; pour la section de pharmacie, M. Géraud; pour la section du P. C. N., M[lle] Laure Troncay, et pour la section dentaire, M. Tournade.

L'air du métropolitain. — Le conseil d'hygiène du département de la Seine, vient d'émettre une série de vœux concernant l'aération des tunnels et des wagons du Métropolitain. Pour remédier aux inconvénients existant, le Conseil d'hygiène a indiqué les moyens suivants :

1° Etablir des cheminées d'appel, munies de puissants ventilateurs, échelonnées le long du tunnel; l'efficacité de ces cheminées pourrait être accrue par l'installation de quelques machines soufflantes destinées à insuffler l'air du dehors;

2° Pendant la nuit, au moment où le Métropolitain ne marche pas, substituer aux portes existantes, qui empêchent pendant la journée le renouvellement de l'air, des grillages permettant l'arrivée de l'air extérieur qui refroidirait l'atmosphère du souterrain;

3° Agrandir les vasistas des wagons ou disposer dans chacun d'eux un ou plusieurs petits ventilateurs électriques fixés à l'avant et à l'arrière des voitures.

Le mot « blessure » en droit pénal. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rendre un arrêt portant en substance que dans l'article 320 du Code pénal, qui punit le délit de blessures par imprudence, le mot « blessures » est pris dans son acception la plus générale et la plus large, et comprend nécessairement les lésions aussi bien internes qu'externes et les maladies. Il s'applique notamment à des indispositions provoquées par l'ingestion de gâteaux, et présentant les symptômes de l'empoisonnement, mais n'ayant pas entraîné la mort.

Tuberculose et désinfection. — M. D... étant mort d'une laryngite tuberculeuse dans un hôtel du Parc des Princes, la propriétaire exigea des héritiers qu'ils fissent désinfecter l'hôtel. Les héritiers s'y refusèrent, alléguant que la tuberculose ne rentre pas dans la catégorie des maladies contagieuses dont la déclaration est obligatoire, et que, par suite, la désinfection d'un local où est mort un tuberculeux reste facultative.

Mais la sixième chambre en a jugé autrement et a condamné les héritiers à payer les frais de désinfection, soit 150 francs.

École dentaire de Paris. — Le Conseil d'administration de la Société de l'école et du dispensaire dentaire de Paris a constitué son bureau de la façon suivante pour l'année 1906. MM. Ch. Godon, *président-directeur*; Sauvez, *directeur-adjoint*; Viau, d'Argent, *vice-présidents*; G. Lemerle, *secrétaire général*; Bioux, *trésorier*; L. Lemerle, *conservateur du musée*; Pélissier, *bibliothécaire*; H. Villain, *secrétaire des séances*; E. Leriot, *conservateur adjoint du musée.*

CONCOURS

Internat. — ANATOMIE. — *Séance du 20 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Schaeffer, 12; Boudet, 10; Rembert, 5; Guggenheim, 10; Rol, 4; Fortin, 8; Moch. 6; Bailly, 12; Ferran, 6; Worth, 10. — *Absent* : M. Bédrunet.

Séance du 21 Janvier. — Ont obtenu : MM. Loubeyre, 5; Mucé de Lépinay, 12; Robert, 11; Vigneron d'Heucqueville, 13; Prost, 4; Ancibure, 8; Bécus, 8; Labourdette, 5; Combier, 14; Pottet, 11.

Ecole de médecine d'Alger. — Un concours s'ouvrira le 16 Juillet prochain devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Montpellier pour l'emploi de suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie d'Alger.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Poste à céder de suite, pour raisons de famille, dans le Rhône. 11.000 fr. touchés dont 4.000 de fixe transmissibles. On fait la pharmacie. *Très pressé.* S'adresser au D[r] SANTINI, à Saint-Just-d'Avray (Rhône).

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens[ts] grat. 12[e] année. — BOUGAULT, 45, boul. St-Michel.

Le docteur Léon Leriche, directeur du *Sanatorium* de Meung-sur-Loire (Loiret), informe ses confrères qu'à dater du 1[er] Février 1906 cet établissement est exclusivement réservé aux *Dames* et *Jeunes filles*.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

[Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS AUX ABONNÉS

Les Tables *de* La Presse Médicale *de l'année 1905 seront publiées dans le courant de la semaine prochaine, et distribuées séparément.*

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Th. Tuffier. L'ouverture de la plèvre sans pneumothorax.

C. Maré. Existe-t-il une stomatite provoquée par les dentiers en caoutchouc?

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — Les nouvelles méthodes de traitement de la conjonctivite granuleuse.

Société de médecine de Hambourg. — Des tumeurs vésicales et de leur traitement chirurgical.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Kyste de l'ovaire. — Anévrisme aortique disséquant. — Sarcome cranien chez le chien. — Epilepsie par tumeur cérébrale et méningo-encéphalite. — Sarcome de la prostate.

Société de thérapeutique. — L'eau de mer, en injections isotoniques sous-cutanées, dans la constipation, la dysménorrhée, la migraine, la neurasthénie, isolées ou associées. — Le formiate de cocaïne. — Traitement de la stomatite ulcéro-membraneuse. — A propos des iodiques. — Traitement de la cryesthésie. — Pommade à l'oxyde de mercure, indolore.

Société de chirurgie. — Séance solennelle annuelle.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — A. Salmon. Sur l'origine du sommeil. Etude des relations entre le sommeil et la fonction de la glande pituitaire.

Médecine expérimentale. — Cantacuzène. Recherches sur la maladie expérimentale provoquée par l'inoculation de bacilles tuberculeux dégraissés.

Pathologie chirurgicale. — R. Roussel. Contribution à l'étude de l'infarctus hémorragique de l'intestin consécutif aux thrombo-phlébites mésaraïques.

Chirurgie. — P. Cavaillon. Thérapeutique chirurgicale du cancer du gros intestin (rectum excepté).

Neurologie et Psychiatrie. — Roch. Des crises épileptiformes d'origine pleurale. — Lortat-Jacob et Sabaréanu. Les sciatiques radiculaires. Valeur diagnostique et pronostique de la topographie des troubles de la sensibilité objective au cours des sciatiques névralgiques, névritiques, radiculaires.

Vénéréologie. — Metchnikoff et Roux. Etudes expérimentales sur la syphilis.

Électricité médicale. Radiologie. — Vannier. Etude radioscopique de la fonction respiratoire.

CHRONIQUE

J.-P. Langlois. A propos de la désinfection des livres.

PRATIQUE MÉDICALE

P. D. Traitement des dyspepsies infantiles par l'eau oxygénée.

LIVRES NOUVEAUX

L. Stévenard. Le secret médical et la syphilis. — A. Ed. Wickersheimer. La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance. — O. Hertwig. Précis d'embryologie de l'homme et des vertébrés.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

A PROPOS DE LA DÉSINFECTION DES LIVRES

L'Académie de médecine a dans ses attributions celles d'éclairer le Gouvernement sur les mesures utiles pour assurer la santé publique. Aussi avons-nous lu avec le plus grand intérêt le très documenté rapport de M. Josias sur une communication de M. Lop, relative à la transmission des maladies contagieuses dans les écoles municipales par le passage des livres des élèves d'une année à l'autre.

Ce rapport, grâce à l'intervention de notre confrère de Marseille, arrive au bon moment, l'administration universitaire ayant manifesté l'intention d'appliquer aux externes des lycées la mesure, déjà vieille pour les internes, consistant à établir le passage des livres d'une classe à l'autre. Ce procédé a certainement un bon côté : il épargne aux élèves des dépenses de livres qui chargent lourdement les familles peu aisées ou nombreuses, mais il offre aussi ses inconvénients et même ses dangers.

Dans un but de sage économie, par exemple, on maintient en circulation des ouvrages ou des éditions trop anciennes. S'il importe peu qu'un Virgile ou un Corneille ait été imprimé en 1890, il est peut-être inquiétant de voir les élèves internes d'un grand lycée ne disposant, pour étudier leur physique, que d'une édition de Drion et Fernet antérieure à 1889.

* *

Mais laissons ce côté extra-médical. Le livre peut constituer une source de danger réel.

Prenons un exemple assez fréquent : le livre appartenant au lycée, quand le jeune élève y fait un « pâté », il songe immédiatement à l'enlever;

le buvard étant absent, un large coup de langue y supplée. Le mouillage du doigt, avec des livres fatigués par dix années de rudes campagnes, est encore plus fréquent.

Pour les élèves externes, le danger sera encore plus à redouter, puisque le livre pourra être manié, non seulement par son titulaire, mais encore par tous les membres de la famille, sur lesquels aucune surveillance ne peut s'exercer.

L'observation que nous venons de faire à propos des livres scolaires s'applique évidemment à toutes les bibliothèques circulantes, et même on peut dire que les meilleurs clients des bibliothèques de ce genre sont les malades, dont la lecture est la seule distraction.

Nous renvoyons à tous les mémoires antérieurs, et surtout au rapport de M. Josias, les lecteurs qui voudront se documenter sur les cas de contagion transmis par les livres. Pour rester sur le terrain scolaire, et en admettant que les livres restent pendant toute la durée de l'année entre les mains d'un seul élève, le problème est un peu simplifié.

Les livres rendus à l'administration au début des grandes vacances ne sont remis au nouveau propriétaire qu'à la rentrée, soit après un intervalle de deux mois. Ce laps de temps suffit-il à lui seul pour assurer la neutralisation du livre? Krauez, qui s'est placé à ce point de vue, conclut que le bacille diphtérique disparaît le vingt-huitième jour, le staphylocoque le trente et unième, l'Eberth le cinquantième jour, mais il admet cent trente jours pour le bacille de Koch. Or, c'est précisément celui qui est le plus dangereux, dont la durée de résistance dépasse le temps des vacances.

Quant à la désinfection, elle paraît bien problématique. Le formol seul peut être utilisé, tous les autres procédés détruisant ou rendant rapidement hors d'usage les volumes traités. Mais le formol présente-t-il une garantie réelle?

Le formol est un désinfectant admirable de surface; partout où les vapeurs pénètrent en proportions suffisantes, les bactéries pathogènes communes sont atteintes, mais il suffit souvent d'une faible protection pour arrêter la marche des vapeurs. Dans tous les dispositifs proposés pour la désinfection, on dispose les livres ouverts en éventail sur des rayons treillagés d'une armoire close dans laquelle on fait parvenir des vapeurs de formol.

La mise en contact de chaque feuillet du livre avec les vapeurs étant presque impossible à réaliser, le procédé n'offrira de réelle garantie que si l'on obtient par un procédé quelconque une véritable désinfection en profondeur avec le formol. Peut-être la solution du problème est-elle actuellement en bonne voie, mais tant qu'une mise en pratique sérieuse des appareils nouvellement préconisés n'aura pas été poursuivie méthodiquement, démontrant l'efficacité de la désinfection, l'inocuité du procédé pour les livres soumis à de multiples épreuves, le bon marché de l'opération, nous croyons qu'il est plus prudent en hygiène de répudier le collectivisme et de rester individualiste. Hygiénistes, nous réclamons dans les crèches la brosse et la serviette individuelles, dans les classes le livre individuel.

Pour ce qui concerne les bibliothèques circulantes, publiques ou privées, la désinfection à la bibliothèque même se fera sans doute comme la désinfection à bord des navires, simulacre plus ou moins hypocrite. Les gens prudents pourraient avoir chez eux une étuve à formol, disposer le livre loué ouvert en éventail avec le plus grand soin, faire agir le formol et attendre vingt-quatre heures avant de lire [1].

Pour être plus complet encore, on pourrait ne manipuler le livre avant la désinfection qu'avec les mains munies de gants de caoutchouc!

J.-P. Langlois.

1. D'après Young, en envoyant dans l'étuve 1 centimètre cube de formol par 300 centimètres cubes de capacité, la désinfection serait suffisante au bout de quinze minutes (?)

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement des dyspepsies infantiles par l'eau oxygénée.

MM. Gallois, Flourens et Walter ont fait à l'hôpital Herold des essais de traitement des dyspepsies infantiles par l'eau oxygénée. On prépare un litre d'eau bouillie et on y ajoute une cuillerée à soupe d'eau oxygénée à 12 volumes. On se sert de cette eau pour couper le lait des enfants atteints de dyspepsie gastro-intestinale.

Ou bien on verse X gouttes d'eau oxygénée dans un biberon de 100 grammes de lait. Chez les enfants au sein, on verse I, II, III gouttes d'eau oxygénée dans une cuillerée à café de lait qu'on fait prendre avant la tétée. Après le sevrage on peut donner X gouttes d'eau oxygénée dans un verre à bordeaux d'eau de Pougues avant le repas.

L'eau oxygénée serait antiseptique et eupeptique. Le lait chargé d'eau oxygénée à 1 ou 2 grammes pour 100 ou 200 semble avoir des propriétés comparables à celles du képhir. Il calme notamment très vite les vomissements; son action est moins rapide contre la diarrhée; cependant, dans un cas, la diarrhée a été arrêtée par le mélange suivant :

Lait	100 grammes.
Eau bouillie.	50 —
Sucre	5 —
Eau oxygénée	XX gouttes.

LIVRES NOUVEAUX

L. Stévenard, avocat à la Cour d'appel de Paris. — *Le secret médical et la syphilis.* 1 vol. in-18 de 162 p. Prix : 3 fr. (H. Jouve, éditeur).

Cet ouvrage comprend deux parties distinctes : l'une concerne le secret médical tel qu'il est envisagé actuellement par les tribunaux. Cette notion du secret médical a de tous temps préoccupé le médecin, le juge et le public : aussi l'historique de la question est-il traité par l'auteur qui envisage non seulement la législation française, mais aussi celle des principaux pays étrangers. L'utilité du secret, ses éléments constitutifs, les peines qui s'attachent à sa violation, sont l'objet de chapitres particuliers, et l'analyse de quelques arrêts récents vient appuyer d'un argument décisif les idées émises par l'auteur. Des conseils pratiques concernant les bulletins de santé, les honoraires médicaux, le témoignage en justice, la délivrance des certificats sont autant de renseignements d'une réelle utilité pour tous les praticiens.

Dans la seconde partie, l'auteur envisage la syphilis, affection pour laquelle le secret médical apparaît le plus utilement, puisqu'il intéresse et l'individu et la famille. Trois chapitres composent cette étude : syphilis et mariage, nourrissons et nourrices syphilitiques, syphilitiques sous la dépendance d'autrui. C'est assez dire l'intérêt de ce petit livre, parfaitement au point, et qui comprend encore des renseignements utiles sur la loi de 1898 concernant les accidents du travail ainsi que sur les situations nouvelles faites au médecin par la création de sociétés et d'associations de secours mutuels. Appuyés sur des textes de lois et de récents arrêts des tribunaux, les avis de M. Stévenard seront donc utiles à consulter et ses conseils bons à suivre.

H. Pater.

A. Er. Wickersheimer. — *La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance.* 1 vol. Paris, 1905 (Maloine, éditeur).

Ce livre englobe un sujet trop considérable pour que l'auteur ait pu traiter la question à fond et suivant les lois de la critique historique. C'est un ouvrage à l'usage des esprits curieux des faits d'histoire médicale, mais rebelles à la précision et à la rigueur de la bibliographie.

Tel qu'il est, le livre est amusant et instructif. Continuateurs de la tradition classique, mais soucieux de grossir le patrimoine des Anciens, les médecins du xvie siècle commencent à faire une saine besogne. En vertu des lois économiques qui assurent à cette époque le progrès général de l'Europe, la médecine elle-même se met en branle et commence à marcher d'un pas plus assuré.

Des phénomènes nouveaux s'observent sur les animaux, dont on commence à mieux connaître l'anatomie. Çà et là des observateurs isolés s'efforcent de mieux pénétrer le mécanisme des fonctions. La physiologie expérimentale n'est pas née, mais l'esprit d'analyse et de synthèse inspirent de grandes découvertes. Dans le domaine physiologique, la principale est celle de la petite circulation due à Michel Servet, celui-là même qui périt victime du fanatisme religieux.

Avec Sylvius, Vésale, Fallope, l'anatomie descriptive apparaît. Les dissections sont plus fréquentes et plus fines.

L'hygiène même commence à poindre, à cette époque de grande malpropreté. Le célèbre traité de police de Delamare nous a conservé des édits interdisant de polluer les rivières et prescrivant de veiller à la propreté des rues.

La classification des maladies se fait peu à peu ; la pharmacopée s'enrichit ; les chirurgiens s'enhardissent.

Quoi qu'il en soit, pour reprendre une expression consacrée par Daremberg : Au xvie siècle, les erreurs qui succombent n'équivalent pas à celles qui survivent.

Léon Mac-Auliffe.

O. Hertwig, directeur de l'Institut anatomo-biologique de l'Université de Berlin. — *Précis d'embryologie de l'homme et des vertébrés.* Traduit sur la 2e édition allemande par L. Mercier, chef des travaux de zoologie à la Faculté des sciences de Nancy. Préface du professeur A. Prenant. 1 vol. in-8 raisin de 532 pages avec 373 figures en noir et en couleur. Prix : 15 francs. (G. Steinheil, éditeur, Paris.)

Il appartenait au professeur O. Hertwig, dont on connaît l'inimitable talent didactique, d'écrire un livre élémentaire d'embryologie pour les étudiants.

Les qualités maîtresses des autres ouvrages d'enseignement signés du distingué professeur, la clarté, la simplicité, la rigoureuse ordonnance des matériaux et cependant l'absence de sécheresse dans la description se retrouvent ici. N'ayant rien perdu de leur valeur dans une transposition française faite par un traducteur habile et consciencieux, elles donneront toute satisfaction à l'esprit français, épris de limpidité, de logique et d'élégance.

L'ouvrage est parfaitement de nature à fixer dans l'esprit du débutant les faits fondamentaux et les théories directrices de la science embryologique. S'il ne dépasse pas le volume du *Traité d'embryologie*, paru autrefois, malgré la masse énorme des travaux embryologiques publiés depuis cette époque, c'est que l'auteur, voulant mettre l'embryologie à la portée des débutants, a opéré une sélection sévère dans la foule des documents et n'a retenu que ceux qui sont véritablement intéressants et nouveaux, ne s'est arrêté qu'aux théories réellement directrices. Ainsi adapté exactement aux besoins des lecteurs auxquels il s'adresse, ce livre élémentaire ne peut manquer d'avoir un légitime succès.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

1149. — **A. Forel.** — La question sexuelle exposée aux adultes cultivés. 1 vol. gr. in-8° de viii-611 pages, avec 2 planches hors texte. Prix : 10 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1149 *bis*. — **P. Sée.** — Contribution a l'étude des applications thérapeutiques des oxydases et des métaux-ferments. 1 vol. in-8° de 520 pages. Prix : 12 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1150. — **M. Deguy et A. Guillaumin.** — Traité de microscopie clinique. 1 fort vol. très gr. in-8° de viii-427 pages, avec 38 figures dans le texte et 93 planches hors texte en couleurs. Relié toile. Prix : 50 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)



Ces Capsules renferment l'essence de Santal pur obtenu par la distillation du Santal de Mysore. Elles sont toujours bien supportées et suppriment l'usage répugnant du copahu et des cubèbes. — Le Santal Midy est très efficace dans le **catarrhe** de la **vessie**, les **rétrécissements** de **l'urèthre**, l'**engorgement** de la **prostate**, la **cystite** du **col**, l'**hématurie** et la **néphrite suppurée**; l'urine redevient rapidement claire et limpide. — Dose : 6 à 12 capsules par jour.
PARIS, MIDY, 113, Faubourg St-Honoré.

CAPSULES DE Sulfate de Quinine de PELLETIER ou des 3 CACHETS

Suppression d'amertune, facilité d'absorption et solubilité garanties. Chacune d'elles porte le nom *Pelletier* et renferme 10 centigrammes.

Le prix pour le pharmacien est de 6 centimes pièce par flacon de 100; il peut les détailler au gré du médecin. Les sels suivants :

Bisulfate de quinine,
Bromhydrate de quinine,
Lactate de quinine,
Chlorhydrosulfate de quinine,
Chlorhydrate de quinine,

Se délivrent également en capsules de 10 centigrammes, mais leur prix varie suivant le cours.

DÉPOT : Pharmacie 20, Rue de Châteaudun, PARIS
ET TOUTES LES PHARMACIES

APIOLINE CHAPOTEAUT

Ne pas confondre avec l'Apiol

L'Apioline exerce son action sur le système circulatoire, en déterminant des phénomènes de congestion vasculaire et d'excitation, en même temps que sur la contractibilité de la fibre musculaire lisse de la matrice. L'Apioline liquide, couleur acajou, est renfermée dans de petites capsules rondes, contenant chacune 20 centigrammes. Administrée 2 à 3 jours avant l'apparition des règles, à la dose de 2 à 3 capsules par jour, prises aux repas, l'**Apioline** rappelle et régularise le flux mensuel. — **Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS.**

SIROP PHÉNIQUÉ DE VIAL

Antiseptique de premier ordre, combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les **Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza.** Dose : 2 à 3 cuillerées par jour : à bouche pour les grandes personnes, à dessert pour les adultes, à café pour les enfants.

Dépôt : Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

TOILETTE ET HYGIÈNE DE LA FEMME

Étendu d'Eau

LE "CRYSTOL"

est le remède par excellence des affections utérines de toute nature. Il guérit rapidement les ***FLUEURS BLANCHES***, les ***MÉTRITES*** et en général toutes les ***MALADIES DES VOIES UTÉRINES.***

Son emploi quotidien est sans danger, même sur les tissus sains auxquels il assure une fraicheur, une tonicité et une fermeté incomparables. Le ***CRYSTOL*** est ***spécialement recommandé*** pour la ***Toilette intime*** de la ***Femme.***

Pharmacie TRAPENARD, 35, rue des Dames, et toutes les Pharmacies.

CYPRIDOL

Ce produit se présente sous deux formes :

1° ***CAPSULES DE CYPRIDOL,*** pour la médication par la voie stomacale;
2° ***INJECTIONS INTRAMUSCULAIRES DE CYPRIDOL.***

Spécialement recommandé dans certaines affections spécifiques (syphilis), fistules, abcès froids, goître, pustule maligne, affections diathésiques et microbiennes. ***PARIS, 8, rue Vivienne.***

SÉDATION IMMÉDIATE DE LA TOUX

SIROP du Dr BOUSQUET

Titré à 0,01 de **DIONINE-MERCK** et II gouttes de **Bromoforme** par cuillerée à bouche.
Dose quotidienne : 4 à 8 cuillerées à potage pour les Adultes.
Pharmacie du Dr BOUSQUET, 63, Rue La Boétie, PARIS (8e)

ON CONTREFAIT CHATEL-GUYON

Pour éviter la contrefaçon, exiger sur tous les produits

EAU COMPRIMÉS PASTILLES SONDES

Le nom de **GUBLER** et le timbre aux deux bouteilles renversées.

Société des Eaux minérales de Châtel-Guyon, 3, r. Rossini, Paris.

ÉTABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)

SOURCE BADOIT

EAU DE TABLE SANS RIVALE. — La plus Légère à l'Estomac.

DEBIT DE LA SOURCE : 30 Millions de Bouteilles PAR AN
Déclarée d'Intérêt Public
Décret du 12 Août 1897

ANESTHÉSIE PARFAITE

de la **BOUCHE**
de la **GORGE,** du **LARYNX**
de l'**ESTOMAC**
par les

PASTILLES de STOVAÏNE BILLON

Aucun Accident toxique à redouter.

Pharmacie BILLON, 46, Rue Pierre-Charron, PARIS (8e Arrt)
TÉLÉPHONE 517-12



"IODALIA"

Nouvelle Médication Iodée intensive

Combinaison organique

Granulé *stable, agréable, parfaitement toléré, même par les Enfants en bas âge.*

Dosage élevé, supérieur à toute préparation similaire, 6 cgr. d'iode combiné au tannin par *cuillerée à café.*

TOUTES les INDICATIONS de l'IODE

Dose : 2 à 4 cuillerées à café et plus.
Éch. sur demande. Phie PÉLOILLE, 2, Fg St-Denis, Paris.

BASS & Co's

POUR LES NOURRICES

TRADE MARK

EXTRA STOUT

Prescrit maintenant par tous les Docteurs

SUCCOMUSCULINE

PLASMA MUSCULAIRE *préparé à froid.*
100 grammes de viande de bœuf par cuillerée.

CHAIX & Cie, 10, Rue de l'Orne, PARIS. — Contenue dans des Cruchons de grès, la "**SUCCO**" conserve indéfiniment ses propriétés physiques et thérapeutiques.

HOPITAUX ET HOSPICES

Nominations dans les hôpitaux. — M. Avirnguet est nommé médecin chef de service à l'institution Sainte-Perine et des fondations Lagache et Rossini.

M. Villemin est nommé chirurgien chef de service à l'hospice de Bicêtre.

M. Mauclaire est nommé chirurgien chef de service à la Maison municipale de santé.

M. Thiéry est nommé chirurgien chef de service à l'hospice d'Ivry.

Hôpital Cochin (Annexe). — M. Queyrat, commencera le jeudi 8 Février, à 10 h. 1/2, des Conférences sur *les Maladies vénériennes et les Maladies de la peau* (avec présentation de malades et démonstrations bactériologiques), et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur* : M. Peyrot.

Officier : M. Josias.

Chevaliers : MM. Mosny, Coudray, Ritti, Tollemer, à Paris; Carles, à Montélimar; Brunschwig, au Havre; le professeur Phocas, à Athènes; Brossard, au Caire; Simon, à Buénos-Ayre.

Médaille des épidémies. — *Médaille de vermeil* : M. Morsly, à Constantine.

Mentions honorables : Mlle Sarah Broïdo, à Constantine; M. Sigot, interne à l'hôpital de Constantine.

Corps de santé militaire. — Médecins-majors de 1re classe. — M. Vilmain est désigné pour les salles militaires de l'hospice mixte de Tours.

M. Pesme est designé pour les salles militaires de l'hospice mixte de Nantes.

M. Vincent est désigné pour le 120e rég. d'infanterie.

M. Lafitte est nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Toul.

M. Licht est désigné pour le 4e rég. du génie.

M. Dennié est désigné pour le 1er rég. du génie.

Médecins-majors de 2e classe. — M. Pierron est désigné pour le 39e rég. d'infanterie.

M. Lenez est désigné pour le 155e rég. d'infanterie.

M. Armynot du Chatelet est désigné pour le 151e rég. d'infanterie.

M. Pourrat est désigné pour le 10e rég. de chasseurs à cheval.

M. Dodiena est désigné pour le 128e rég. d'infanterie.

M. Bourlange est désigné pour le 110e rég. d'infanterie.

M. Murlier est désigné pour le 8e rég. de dragons.

M. Bourcier est désigné pour le 12e rég. de hussards.

M. Mendy est désigné pour le 7e rég. de dragons.

M. Doumeng est désigné pour le 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

M. Ga, dit Gentil, est désigné pour le 20e bataillon de chasseurs à pied.

Médecins aides-majors de 1re classe. — M. Duguet est désigné pour le 156e rég. d'infanterie.

M. Gaubert est désigné pour le 64e rég. d'infanterie.

M. Jeandidier est désigné pour le 3e rég. de zouaves.

M. Gimnzane est désigné pour le 2e rég. étranger.

M. Gruié est désigné pour le 96e rég. d'infanterie.

M. Dupuich est désigné pour le 146e rég. d'infanterie.

M. Brunetière est désigné pour le 147e rég. d'infanterie.

M. Petit est désigné pour le 76e rég. d'infanterie.

M. Bailliart est désigné pour le 3e rég. de chasseurs à cheval.

M. Roudié est désigné pour les hôpitaux de la division d'Alger.

M. Boussenot est désigné pour le 89e rég. d'infanterie.

M. Barthélemy est désigné pour les hôpitaux de la division d'Alger.

M. Flach est désigné pour le 23e bataillon de chasseurs à pied.

M. Gaud est désigné pour les hôpitaux de la division de Constantine.

M. Darthenay est désigné pour les hôpitaux de la division de Constantine.

M. Millot est désigné pour le 18e régiment de dragons.

M. Guth est désigné pour les oasis sahariennes, compagnie du Touat.

M. Artus est désigné pour le 112e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe. — M. Fontan est désigné pour le 134e rég. d'infanterie.

M. Rigal est désigné pour le 158e rég. d'infanterie.

M. Bulme est désigné pour le 28e bataillon de chasseurs à pied.

M. Rudler est désigné pour le 4e rég. d'infanterie.

M. Trèves est désigné pour le 43e rég. d'infanterie.

M. Moynet est désigné pour le 9e rég. de dragons.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : en Annam, M. Dumas, médecin principal de 2e classe.

En France, MM. Le Guen, Recoules, médecins-majors de 1re classe; Brognet, médecin-major de 2e classe; Lailheugue, Duperron, médecins aides-majors de 1re classe.

Médecins de l'Assistance. — Sont réinvestis dans leurs fonctions de médecins de l'Assistance médicale à domicile, pour une période de trois années, MM. Baldet, Bloch, Virey, Carpentier, Mallet, Renault, Rollin, Regimbeau, Gauja, Chirié, Marquezy, Peltier, Ehrhardt, Main, Isidor, Piole, Recht, Droubaix, Blind, Daniel, Golesceano, Yvon, Zibelin, Rolet, Cornet, Florain, Fichon, Dambiès, Geny, Presle, Weil, Hurtaud, Mme Peltier, Pottier, Gougelet, Saintes, Soulié, Conil, Gérard, Orval, Lazard, Labady, Thébault, Monjoin, Vildermann, Laloy, Faucillon.

Inauguration du buste de M. Liébeault. — Jeudi prochain, 1er Février, aura lieu à 5 heures du soir, 49, rue Saint-André-des-Arts, au siège de l'Institut psycho-physiologique, sous la présidence d'honneur de MM. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, et Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, l'inauguration du buste de M. Liébeault.

L'ordre du jour de la cérémonie comporte : 1° Allocution de M. J. Voisin, médecin de la Salpêtrière, président du Comité de la souscription; 2° M. Bérillon, secrétaire du Comité : L'Œuvre psychologique de M. Liébeault; 3° Allocution de M. Paul Magnin, vice-président de la Société d'hypnologie et de psychologie; 4° Allocution de M. Lloyd-Tuckey, de Londres; 5° Allocution de M. Raymond, professeur de la Clinique des maladies nerveuses à la Faculté de médecine, président d'honneur du Comité; 6° Inauguration du buste de M. Liébeault (Œuvre du statuaire F. Maillols); 7° Poésie de M. Jules Bois, en l'honneur de Liébeault, dite par M. Paul Mounet, de la Comédie-Française.

IIe Congrès international des colonies de vacances (Bordeaux, 17 Avril 1906). — Dans le dessein de préparer le deuxième Congrès des Colonies de vacances, d'examiner les questions qui figurent à l'ordre du jour de ce Congrès et de rapprocher pour cet examen les œuvres diverses de la région parisienne et les personnes qui s'intéressent à ces œuvres, une réunion aura lieu au Musée Social, 5, rue Las-Cazes, le samedi 3 Février, à 8 heures et demie du soir,

M. Louis Comte, secrétaire général du Congrès de Bordeaux, prendra la parole à cette réunion.

Adresser toutes communications concernant cette réunion à M. Raoul Vimard, docteur en droit, à La Garenne-Colombes (Seine).

Syndicat médical de Lille. — Composition du bureau pour l'année 1906. MM. Guint, *président*; Lemoine, Camelot, d'Hour, Hennart, *vice-présidents*; Valentin, *secrétaire général*; Pollet, *secrétaire des séances*; Derode, *trésorier*.

NOTE THÉRAPEUTIQUE

TRAITEMENT RATIONNEL DE L'ARTHRITISME

Peu d'agents thérapeutiques sont comparables à la **Santhéose** pour juguler le rhumatisme, triompher des accès de goutte, guérir la gravelle, le diabète et l'uricémie, bref pour combattre la diathèse urique sous toutes ses formes et solubiliser les acides urinaires.

C'est qu'en effet, la **Santhéose**, surtout sa forme lithinée, a les précieux avantages d'alcaliniser le sang, de favoriser la circulation jusque dans les plus fines artérioles et de débarrasser l'économie, par l'émonctoire rénal, de ses urates et de ses déchets. Elle est, comme l'a déclaré Huchard, « le plus fidèle, le plus constant et le plus inoffensif des diurétiques. »

La dose journalière à prescrire est de 1 à 4 cachets, dosés à 0 gr. 50. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du produit et, par suite, de sa haute efficacité. La **Santhéose** ne se vend que par boîtes de 24 cachets.

Société médico-chirurgicale du Nord. — Composition du bureau pour l'année 1906. MM. Lescœur, *président*; Desplats, Butruille, *vice-présidents*; Vanverts, *secrétaire général*; Gallois, Autefage, *secrétaires des séances*; Vienne, *trésorier*.

Syndicat médical de Roubaix. — Composition du bureau pour l'année 1906. MM. Prouvost, *président*; Delahousse, Butin (de Wasquehal), *vice-présidents*; Descarpentries, *secrétaire*; Autefage, *trésorier*.

Étranger.

Congrès international laryngo-rhinologique. — Dans le courant de l'année 1908, il y aura cinquante ans que la laryngologie et la rhinologie cliniques furent fondées, à Vienne, par Türck et Czermak. A cette occasion, notre confrère, la *Wiener laryngologische Gesellschaft*, a pris la détermination d'organiser un Congrès international laryngo-rhinologique, qui se tiendra à Vienne durant la semaine de Pâques de l'année 1908, c'est-à-dire du mardi 21 jusqu'au samedi 25 Avril.

II[e] Congrès international d'hygiène scolaire (Londres 5-10 Août 1907. — Le succès du Congrès international, tenu à Nuremberg en 1904, a fait décider qu'on organiserait tous les trois ans pareille réunion. La prochaine aura lieu à Londres, du 5 au 10 Août 1907, sous la présidence de Sir Lauder Brunton.

Le Comité anglais d'organisation est ainsi composé : Sir Edward Brabrook, *président*; Sir Richard Biddulph Martin, *trésorier*; MM. James Kerr et E. White Wallis, *secrétaires généraux*.

Bureaux : Parkes Museum, Margaret str. W.

Le premier soin du bureau a été de solliciter la création de comités nationaux étrangers.

Le Comité français est ainsi formé :

Comité de patronage. — M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, *président d'honneur*; MM. Chaumié, ministre de la Justice; Ribot, G. Leygues, Léon Bourgeois, Poincaré, Pierre Baudin, Liard, E. Lavisse, Rabier, Gasquet, G. Lanson, Frank-Puaux, Jules Gautier; les professeurs Debove, Bouchard, Brouardel, Chantemesse, Grancher, Hutinel, Landouzy, Pinard, Pozzy, J. Courmont, de Nabias, *membres*.

Comité français central d'action. — MM. Albert Mathieu, *président*; X. Léon, Bougier, *vice-présidents*; Créhange, Normand et Malapert, Gory, Le Gendre, Méry, A. Siredey et Mosny, Blondel, Galtier-Boissière, Granjux, L. Gourichon, *membres*; Dinet, *secrétaire général*; J.-Ch. Roux, *trésorier*.

Faculté de médecine de Lemberg. — M. Joseph Markowski est nommé privatdocent d'anatomie.

Faculté de médecine de Leyden. — M. J. Bruining est nommé privatdocent de diagnostic clinique.

Faculté de médecine de Lund. — M. Ivar Broman est nommé professeur extraordinaire d'anatomie.

Faculté de médecine de Kazan. — M. A. Nikolsky est nommé privatdocent de bactériologie.

CONCOURS

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places d'ophtalmologiste des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 9 Avril 1906, à midi, dans la Salle des Concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les Docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au Service du personnel de l'Administration, de midi à 3 heures, du jeudi 1[er] Mars au samedi 24 du même mois inclusivement.

Internat. — Anatomie. — *Séance du 23 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Chaudron, 10; M[lle] Déchaux, 10; Delapchier, 7; Gauthier (Louis), 6; Cruet, 9; Rafinesque; 8; Lerat (Henri), 8; Basset, 9; Voucher, 8.

Séance du 25 Janvier. — Ont obtenu : MM. Crémer, 8; Crémieu, 3; Cadénat, 11; Bilhaut, 4; Blocq, 6; M[lle] Bouteil, 8; Toulant, 6; Chauveau (Paul), 2; Burnier, 10. — *Absents* : MM. Meyer-Heine, Péraldi, Dufour.

Pathologie. — *Séance du 23 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Lévy-Bruhl, 9; Lenoble (Édouard), 7; Rousselot, 9; Levant, 8; Senlecq, 11; Leroy, 2; Moulu, 13; Jumon, 9; Metzer, 10; Foy, 7. — *Absents* MM Breuac, Thiel, Mallet, Colliguon, Voillemot, Gilbert, Jais, Aumaître.

Séance du 25 Janvier. — Ont obtenu : MM. Hernette, 5; Berger (Jean), 7; Queuille, 8; Olivier, 11; Josephson, 8; Bénard (Henri), 12; Vermorel, 7; Ségard, 5; Morellet, 5; Bax, 6. — *Absents* : MM. Bourlier, Schreiber, Saison, Cheurlot, Charroppin, Casteran, Chotaing.

École vétérinaire de Toulouse. — Trois concours seront ouverts à l'École vétérinaire de Toulouse, savoir :

1° Le 30 Janvier 1906, pour la nomination à un emploi de chef de travaux attaché à la chaire de pathologie générale, pathologie médicale, clinique;

2° Le 30 Janvier 1906, pour la nomination à un emploi de chef de travaux attaché à la chaire de pathologie bovine, ovine, caprine et porcine, obstétrique, médecine opératoire et clinique;

3° Le 5 Février 1906, pour la nomination à un emploi de chef de travaux attaché à la chaire d'hygiène et zootechnie.

Le programme de ces concours se distribue au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires), et dans les trois écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

École vétérinaire de Lyon. — Un concours sera ouvert à l'École vétérinaire de Lyon, le 2 Avril 1906, pour la nomination à cette école d'un professeur de pathologie chirurgicale, médecine opératoire, ferrure et clinique.

Le programme de ce concours se distribue à Paris au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires), et dans les trois écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, sept ans de pratique, libre jusqu'au 1[er] Avril, demande remplacements. Écrire *P. M.*, 226.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens[ts] grat. 12[e] année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

Le docteur Léon Leriche, directeur du *Sanatorium* de Meung-sur-Loire (Loiret), informe ses confrères qu'à dater du 1[er] Février 1906 cet établissement est exclusivement réservé aux *Dames* et *Jeunes filles*.

Aide d'anatomie et **ancien interne** commenceront prochainement conférences privées d'*Externat* et d'*Internat*. Écrire *P. M.*, 223.

Cours pratique des maladies des voies urinaires. — La durée du cours comprenant des leçons orales et des séances pratiques est de sept semaines environ, le nombre des élèves étant limité à six. Les examens des malades et les traitements sont pratiqués par les élèves. Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire au D[r] Banzet, ancien chef de clinique de la Faculté, 19, rue de Lille.

A vendre. — Voiture automobile Hotchkiss type F. *Occasion*, état de neuf, 15.000 francs. S'adresser Hoffmann, 7, rue Saint-Claude.

AVIS. — **Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.**

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Létienne. De la sénilité.

G. Leven et G. Barret. Radioscopie gastrique, forme, limite inférieure et mode de remplissage de l'estomac.

MÉDECINE PRATIQUE

Ch. Houzel. De la saignée dans le mal épileptique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. L'anesthésie chirurgicale par le sulfate de magnésie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société pathologique de Londres. — Deux cas de cholécystite traités par des inoculations de colibacille. — La phagocytose des globules rouges. — Diagnostic du bacille d'Eberth d'avec le colibacille au moyen de milieux de culture à l'urotropine.

Société médico-chirurgicale de Glasgow. — Paraplégie ascendante aiguë. — Lésions de l'œil produites chez l'enfant pendant le travail.

Académie de médecine de New-York. — Etude clinique du triangle de Grocco.

Société belge de chirurgie. — De l'emploi de la scopolamine comme anesthésique général en chirurgie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Présentation d'instrument : Hystérolabe. — Présentation d'instrument : Ecarteur autostatique vaginal. — Du mode de désignation des experts auprès du tribunal civil de la Seine. — Traitement de la luxation congénitale de la hanche. — Venin et envenimation.

Société médicale des hôpitaux. — Pseudo-hermaphrodisme masculin. — Méningite tuberculeuse à forme somnolente de la première enfance. — Septicémie à tétragène. — Estomac en sablier. — Sténose médiogastrique.

Société anatomique. — Appendicite. — Radiographie de fracture. — Cancer du pylore. — Phlegmon péri-laryngien. — Kyste du pharynx chez le cheval. — Ulcère perforant du pylore. — Ulcère duodénal. — Psychopolynévrite chez une alcoolique tuberculeuse. — Confusion mentale avec délire onirique par insuffisance hépatique chez une phtisique. — Epilepsie provoquée par les tubercules de l'encéphale.

Société de biologie. — Recherche des spirochètes dans le placenta. — Présence du spirochæte pallida dans le placenta syphilitique. — La diapédèse dans les hématomes. — Des solutions de substances albuminoïdes injectées sous la peau. — Effets produits sur le sang par le passage d'albumines hétérogènes dans la circulation. — Dosage du chloroforme dans les tissus. — Dosage du chloroforme. — Présence de la catalase dans les organes.

Académie des sciences — L'acide glycuronique des globules du sang. — Influence de l'extrait des glandes interstitielles sur le développement. — Le chloroforme contenu dans l'organisme au cours de l'anesthésie. — Action sur la circulation du sulfate d'hordéine. — La trépanation rolandique et la ponction ventriculaire dans l'arriération. — Les conditions physiologiques de l'enseignement oral. — Nomination d'une commission.

Académie de médecine. — Mortalité par tuberculose en France et en Allemagne. — Rapport.

ANALYSES

Neurologie et Psychiatrie. — P. Fontanel. Nosographie et physiologie pathologique de l'asthénie motrice bulbo-spinale, syndrome d'Erb Goldflam.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — N. Ensch. Les régies alimentaires devant l'hygiène publique; essai d'hygiène sociale.

Pathologie exotique. — J. Brault. Pathologie et hygiène des indigènes musulmans d'Algérie.

CHRONIQUE

E. Minassiantz. L'épidémie de choléra à Bacou.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

E. Kirmisson. Précis de chirurgie infantile.

NOUVELLES

L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA A BACOU

L'épidémie de choléra en 1904 fut importée à Bacou par la même voie qu'en 1892. En réalité, cela n'a été qu'une nouvelle irruption de la même épidémie, qui n'a jamais été complètement éteinte en son lieu d'origine.

En effet, en 1904 comme en 1892, l'épidémie pénétra de Mechhed à Kaakgou, Merv, Askhabad, et le 15 Août elle fit son apparition à Bacou.

Cette fois-ci, elle se distingua par une moindre capacité d'expansion au sein de la population atteinte, aussi bien que dans les localités avoisinantes. Dans le district transcaspien, les cas de choléra se comptaient par unités, tandis qu'à Bacou le maximum des malades par jour n'a pas dépassé le chiffre 20.

Il serait hasardeux d'affirmer que la moindre intensité de l'épidémie ait dépendu de la saison avancée, car en 1892 l'apparition de l'épidémie au mois d'Octobre n'a point empêché sa forte expansion. Néanmoins, il existe un frappant rapport entre le nombre des malades par semaine et les données des variations météorologiques.

Vers le 5 Septembre, quand le développement de l'épidémie commençait à prendre de larges proportions, la température de l'air à l'ombre montait jusqu'à 24° C. Pendant toute la semaine (du 5 au 11 Septembre), le thermomètre ne descendit pas au-dessous de 18° et la température moyenne de la semaine était de 20°. La température de la surface du sol variait dans la journée entre 25°4 et 35°.

La semaine suivante (du 12 au 18 Septembre), qui donna le plus grand nombre de malades, fut aussi très favorable au développement de l'épidémie. Par un temps assez chaud (température moyenne de l'air, 18°), et la température du sol variant entre 17° et 24°2, il tomba beaucoup de



pluie, ce qui a dû contribuer à une plus grande contamination du sol. Ensuite, dans la période du 15 au 25 Septembre, la température baissa; certains jours, le minimum était à 7°8, 8°5, et l'humidité augmenta.

Ces circonstances ont probablement eu leur influence sur le cours de l'épidémie, car le nombre de malades diminua cette semaine de 38 par rapport à la semaine précédente. Étant donnée la faible capacité d'expansion de l'épidémie, on aurait pu s'attendre à ce que la mortalité en général ne serait pas grande et les cas cliniques ne porteraient pas un caractère aigu. Mais ce fut le contraire. Ainsi, sur 392 malades, il y eut 66 pour 100 de morts.

La quantité de cas où la mort survenait au bout de quelques heures ou le lendemain est étonnante : dans 99 cas, la mort était survenue le jour même ou le lendemain, dans 100 cas au bout de deux ou trois jours, et seulement dans 60 cas au bout de plus d'une semaine.

* *

Par quelle voie l'infection se propagea-t-elle en ville?

Le premier cas de choléra fut constaté à Bacou le 15 Août, et tous les premiers malades ont été des Tartares et dans le quartier tartare.

On n'est pas arrivé à préciser d'où exactement était partie la contagion, mais plus tard, quand l'organisation locale de la lutte contre le choléra eut commencé à fonctionner, des faits intéressants se trouvèrent mis au jour au moyen de recherches bactériologiques.

On entreprit l'examen des eaux en différents endroits de la ville, et on constata que l'eau de la mer, prise près des collecteurs, ne contenait pas de vibrions de choléra; par contre, on les trouva en abondance dans les bains publics et dans les puits dont l'eau servait à boire.

Il faut dire que les musulmans surveillent beaucoup la propreté de leur corps et fréquentent volontiers et très souvent les bains. Les femmes surtout, condamnées à une existence renfermée, trouvent une grande distraction dans ces visites aux bains; elles les considèrent comme des lieux de réunion et y passent souvent des journées entières. Ces considérations expliquent suffisamment la cause de la plus grande expansion du choléra parmi les musulmans (223 cas) et surtout parmi les musulmanes.

Dès que les bains, ces sources de contamination, furent fermés, le nombre de malades parmi les Tartares diminua, et le maximum se trouva déplacé du côté des ouvriers russes (54,7 p. 100), qui vivent dans de pires conditions hygiéniques.

Outre les puits des bains, on examina l'eau de tous les puits de la ville, et en résultat de ces recherches on découvrit la présence des vibrions de choléra dans 8 bains et 67 puits de la ville.

La majorité de la population se sert d'eau des puits, se trouvant presque dans toutes les cours, et ces puits, comme il nous a été donné de le constater personnellement, dans la plupart des cas, ne sont point garantis contre la contamination, ni à la surface du sol ni dans leur profondeur, par les fosses d'aisances qui se trouvent presque toujours dans leur proximité.

* *

Les mesures prises en vue de prévenir l'importation de l'épidémie du dehors consistaient en quarantaine et en visites sanitaires. La quarantaine fut établie dans l'île de Zikh, et tous les bateaux suspects arrivant de la Perse et du district transcaspien y étaient retenus et soumis à la désinfection. Si un cas de choléra était constaté à bord d'un bateau, on l'isolait pendant cinq jours et ensuite, toutes les formalités de la désinfection accomplies, on le laissait entrer au port de Bacou.

En réalité, toutes ces mesures n'étaient que d'une efficacité minime car, comme l'avoue dans son rapport M. Radionoff, le chef de la quarantaine lui-même, la quantité des voyageurs étant énorme et l'organisation étant imparfaite, toute la désinfection se ramenait à une pure formalité.

La ville même fut divisée en 24 sections desservies par 20 médecins épidémiques. Dès le début de l'épidémie, des baraquements spéciaux furent aménagés pour les malades de choléra.

L'administration n'était pas à même de soumettre la population ignorante aux plus indispensables exigences sanitaires. A la suite de recherches bactériologiques qui prouvèrent la contamination de l'eau de beaucoup de puits, ils furent tous scellés par la police. Mais quand, après deux ou trois mois, ils furent encore soumis à l'examen, en vue de réparations techniques, on en trouva un très grand nombre avec des scellés levés, tandis qu'à d'autres les scellés étaient mis de telle façon qu'on pouvait puiser l'eau en les laissant parfaitement intacts.

Les faits analogues à ceux qui se sont produits à Bacou se sont maintes fois répétés dans tout l'empire.

Un pareil état de choses a motivé la résolution prise au mois de Mars 1905 à Moscou par le Congrès médical de Pirogoff et à laquelle ont adhéré toutes les sociétés médicales de l'empire. Cette résolution est de rompre complètement avec l'administration bureaucratique et de constituer une organisation indépendante et rationnelle de lutte contre épidémies.

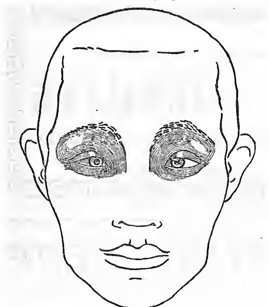
E. Minassiantz,

A travers le Monde

JAPON

Contrairement à l'opinion courante, les peuples de race jaune n'ont pas les yeux obliques. Nous les voyons obliques, mais ils ne le sont point. Chez eux, la ligne joignant les commissures des paupières coupe bien l'œil en deux parties égales, et elle est bien perpendiculaire à l'axe du nez.

Les sinologues les plus éminents : voir Siebold, Abeldsdorff, Schlegel, sont tous d'avis que les yeux des jaunes sont d'aplomb ; il suffit, pour s'en convaincre, de regarder un de leurs portraits, ou mieux encore l'original. Si l'œil paraît oblique, cela tient à ce que la paupière supérieure et la direction générale du sourcil sont obliques. La paupière supérieure du

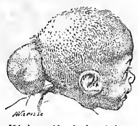


côté du nez, forme un pli spécial, qui lui fait recouvrir entièrement l'angle où se trouve la glande lacrymale. Les paupières sont généralement plus minces et l'œil moins ouvert. La qualification d'œil bridé est donc plus exacte que celle d'œil oblique.

LIVRES NOUVEAUX

E. Kirmisson. — *Précis de chirurgie infantile.* 1 vol. in-8°, cartonné toile souple. Prix : 12 fr. Paris, 1905. (Masson et Cie, éditeurs.)

Comme le dit le professeur Kirmisson avec humour dans la préface de son livre, il y a *manuel* et *manuel*, comme il y a *fagot* et *fagot*. Certains manuels de pathologie n'ont pour but que de renfermer sous le minimum de volume le maximum de renseignements de tous ordres qui peuvent servir aux examens ; ces résumés ainsi compris ne laissent dans l'esprit des élèves aucune notion utilisable. Le professeur Kirmisson, dans le nouveau précis qu'il livre au public médical, vise au contraire à fournir aux étudiants et aux praticiens uniquement des renseignements directement utilisables ; aussi, négligeant tout ce qui est théorie pure, il insiste sur la séméiologie, le diagnostic et le traitement, sur la partie fondamentale et essentielle de l'art médical.



Méningocèle de la région occipitale.

Le *Précis de chirurgie infantile* de M. le professeur Kirmisson est essentiellement pratique ; son but est rendre tous les praticiens capables de traiter les coxalgies, les maux de Pott, les abcès rétro-pharyngiens, les pleurésies purulentes, les ostéomyélites, les fractures, etc., etc., qui forment le gros de la chirurgie infantile.

Naturellement M. Kirmisson, dont tout le monde connaît les beaux travaux sur les maladies d'origine congénitale, ne pouvait laisser de côté ces vices de conformation qui occupent une place si importante dans la pathologie de l'enfant ; c'est l'étude des maladies congénitales qui forme les premiers chapitres du livre. Pour bien exposer, pour bien faire comprendre les affections congénitales du rachis, l'auteur a eu l'idée heureuse de rappeler quelques notions élémentaires d'embryologie, et de décrire en quelques pages bien claires les premières phases du développement de l'embryon. Tous les étudiants, tous les candidats à l'internat trouveront avantage à consulter cette description si différente des descriptions nuageuses de la plupart des auteurs, de même que les praticiens trouveront profit à lire tout ce qui a trait au diagnostic et au traitement des diverses affections chirurgicales de l'enfance.

L'ouvrage se divise en quatre parties principales. La première traite des *maladies chirurgicales d'origine congénitale*, maladies congénitales du rachis, de la tête et du cou, maladies congénitales du tronc, vices de conformation des membres. La deuxième partie est consacrée *aux lésions traumatiques de l'enfance* : fractures et luxations, brûlures, corps étrangers. La troisième partie comprend l'étude *des lésions inflammatoires et troubles de la nutrition* : maladies de l'appareil locomoteur, ostéomyélite, tuberculose, syphilis, rachitisme, paralysie infantile et maladie de Little, otites, maladies du pharynx et des fosses nasales, maladies du thorax et maladies des organes abdominaux. La quatrième partie, la plus courte, est réservée aux *néoplasmes* et aux *tumeurs*.

Le Précis de chirurgie infantile est puissamment documenté et copieusement illustré, il est remarquable par son unité de plan et de style, c'est un livre de science et de conscience ; on sent en le lisant, qu'il a été fait entièrement par celui qui l'a signé ; à notre époque de collaboration intensive, le fait est assez rare pour être remarqué et louangé.



Décollement du pavillon de l'oreille dans la mastoïdite.

P. Desfosses.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 7 Février 1906, à 1 heure. — M. BLAIN : De la surveillance et de l'assistance médicale de la femme enceinte dans les villes et les villages; MM. Pinard, Terrier, Wallich, Gosset. — M. ROUBAUD : Contribution à l'étude de la Filaire de Médine; MM. Terrier, Pinard, Wallich, Gosset.

Jeudi 8 Février 1906, à 1 heure. — M. MORA : La pneumonie traumatique et la loi sur les accidents du travail; MM. Brouardel, Pouchet, Chantemesse, Dupré. — M. DUBEY : Contribution à l'étude de la ration alimentaire des nourrissons atrophiques; MM. Pouchet, Brouardel, Chantemesse, Dupré. — M. BOIDIN : Recherches expérimentales sur les poisons de la bactéridie charbonneuse. Nature de la réaction locale dans l'œdème malin; MM. Chantemesse, Brouardel, Pouchet, Dupré. — M. ANDRIKIDIS : Etude clinique des troubles morbides attribuables au trichocéphale de l'homme; MM. Dieulafoy, Rénon, Hutinel, Jeanselme. — M. PAISSAU : Sur l'élimination et la rétention de l'urée dans l'organisme malade; MM. Hutinel, Rénon, Dieulafoy, Jeanselme. — M. MARCHAND : Chloroforme et psychopathie; MM. Berger, Badin, De Lapersonne, Faure. — M. CORNU : Sur quelques cas d'intolérance des nourrissons pour le lait de femme; MM. Budin, Berger, De Lapersonne, Faure. — M. LIEGARD : Emploi du collyre huileux à l'ésérine dans le traitement adjuvant des « Ulcères infectieux de l'hypopion »; MM. De Lapersonne, Berger, Budin, Faure.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 5 Février 1906. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Broca (André). — 3e (Première partie), Oral : MM. Kirmisson, Wallich, Cunéo. M. Blanchard, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Legueu, Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Teissier, Macaigne. M. Brissaud, censeur; M. Claude, suppléant.

Mardi 6 Février 1906. — 1er, Oral : MM. Berger, Poirier, Launois. — 2e : MM. Cornil, Gley, Maillard. — 3e (Première partie) Oral : MM. Pozzi, Thiéry, Brindeau. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Thiroloix, Gaiart. M. Robin, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Vaquez, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Joffroy, Jeanselme, Carnot. M. Raymond, censeur; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 7 Février 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Legueu, Cunéo. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Ch. Richet, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Branca. M. Roger, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant.

Jeudi 8 Février 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Launois, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Guiart, Maillard. Epreuve pratique. — 2e : MM. Cornil, Gley, Desgrez. — 3e (Première partie), Oral : MM. Guyon, Poirier, Brindeau. M. Le Dentu, censeur; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 9 Février 1906. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Ch. Richet, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Blanchard, Teissier, Legry. M. Pouchet, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Terrier, Reclus, Legueu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Pierre Duval. M. Landouzy, censeur; M. Proust, suppléant.

Samedi 10 Février 1906. — 2e : MM. Gley, Launois, Broca (André). — 3e (Première partie), Oral : MM. Berger, Poirier, Bar. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, Dupré. M. Hutinel, censeur; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bonnaire, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Paucot, après concours, est nommé chef de clinique obstétricale.

Ecole de médecine de Nantes. — M. Marguery, pharmacien supérieur de 1re classe et licencié ès sciences, est institué, pour neuf ans, suppléant de la chaire de chimie à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. GILBERT BALLET reprendra ses leçons sur les *Maladies nerveuses* le dimanche 4 Février, à 10 heures, Amphithéâtre Trousseau, et les continuera les dimanches suivants à la même heure.

Consultation externe et policlinique pour les maladies nerveuses et mentales le samedi, à 9 h. 1/2 (Salon de la Salle Sainte-Anne).

Hôpital Cochin. — M. F. WIDAL reprendra ses *leçons de clinique médicale* à l'hôpital Cochin le lundi 5 Février, à 10 h. 1/2, et les continuera les lundis suivants à la même heure.

Asile Sainte-Anne. — M. E. DUPRÉ, agrégé, commencera son *cours de psychiatrie médico-légale* le jeudi 1er Février 1906, à 10 h. 1/4, et le continuera les mardis et jeudis suivants, à l'Amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'Asile Sainte-Anne.

Maison de santé de Ville-Evrard. — Le Conseil général de la Seine vient de prendre une délibération ouvrant un crédit de 200.000 francs pour la construction de deux pavillons de traitement à la maison de santé de Ville-Evrard.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevaliers.* — MM. Jacques Bertillon, Darier, Séailles, Veil, à Paris; Marandon de Montyel, à Ville-Evrard; Schlemmer, au Mont-Dore; Raugé, à Challes-les-Eaux; Courdouan, à Lorgues (Var); Tucoulat, à Bayonne.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Alexandre (Georges), Bérard, Blottière, Brouardel (Georges), Burlureaux, Carlier, Catteau, Courtade, de Fleury, Frey (Léon), Gilbert (Ambroise), Huguet, Josset, Levassort, Péraire, Pochon, Guenot, Ratynski, Riche (André), Rougeot, Sénac, Soulier, médecins à Paris; Allary, à Leucate (Aude); Amor (ben Mohamed ben Mansour), à Bône (Constantine); Béal, à Saignes (Cantal); Bernard, à Dinard (Ille-et-Vilaine); Boffard-Coquet, à Sampigny; Cauuax, à Guies (Aveyron); Carton, à Mehun-sur-Yèvre (Cher); Chaudron, à Eclaron (Haute-Marne); Cornet, à Aubière (Puy-de-Dôme); Delpierre, à Ausauvillers (Oise); Dupret, à Groslay (Seine-et-Oise); Fillon, à La Roche-sur-Yon (Vendée); Gilson, à Angoulême; Guy, à Limours (Seine-et-Oise); Héron, à Tours; Hortolès, à Montpellier; Jardel, à Remiremont; Kleinschmidt, à Montpellier; Lagarde, à Vals-les-Bains (Ardèche); Leuillieux, à Conlie (Sarthe); Long, à Toulon; Marcuilhou d'Aymérie, à Blida (Alger); Martre, à Betchat (Ariège); Mattrais, à Chinon; Nuguet, à Luzy (Nièvre); Pépin à Montournais (Vendée); Petrolacci, à Bône (Constantine); Séhillotte, à Bordeaux; Wiet, à Reims.





Officiers d'Académie. — MM. Barjon, Baumgarten, Berthelot (Paul), Boyer (Jules), Coben-Aseber, Colonna, Delage, Estrnbant, Farez, Faucon, Fougères, Gandy (Charles), Gaumerais, Guibert, Jacquemin, Javal (Adolphe), Joyau, Krieger, Lamy, Lapointe (Pierre), Lefas, Legrand (Hubert), Lœper, Luez, Menier (Alphonse), Munch, Nigny, Ouvrier, Pastenu (Octave), Petit (Louis), Quéry, Quillier, Stef, Ungaaer, Weill (Léon), médecins à Paris.

Abdel Hour, à Bazeilles (Ardennes); Aubert, à Oraison (Basses-Alpes); Aumont, à Saint-Illide (Cantal); Barandon, à Grandrieu (Lozère); Barèty, à Nice; Battarel, à Alger; Beaudonnet, à Septfonds (Tarn-et-Garonne); Beaujeu, à Noisy-le-Sec (Seine); Bernard, à Bourbon l'Archambault (Allier); Bidache, à Lalande (Haute-Garonne); Bigex, à Romilly-sur-Seine (Aube); Bitot, à Bordeaux; Bonneau, à Toulouse; Borde, à Laurdes (Hautes-Pyrénées); Bouffard, à Rochefort-sur-Mer; Bourguignon, à Limoges; Bourlaux, à Villenave d'Ornon (Giroade); Boutineau, à Couhé (Vienne); Boaysson, à Touloase; Brael, à Louvre (Seine-et-Oise); Bula-Lafont, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes); Canda, à Norrent-Fontes (Pas-de-Calais); Carette, à Fixecourt (Somme); Cazes, à Fentanes (Lot); Chanfreau, à Pointis-Inard (Haute-Garonne); Charpentier, à Prèmery (Nièvre); Consergue, à Clermont-Ferrand; Convers, à la Jaire (Basses-Alpes); Coriveau, à Blaye; Coste, à Lamontgie (Puy-de-Dôme); Couaillac, à Ambès (Gironde); Debray, à Laon: Delahaye, à Saamur; Delangle, à Gentilly (Seine); Delord, à Baud (Morbihan); Derion, à Rohan (Morbihun); Despeignes, aux Echelles (Savoie); d'Hôtel, à Charleville (Ardennes); Dion, au Blanc; Dncos, à Viella (Gers); Dumarest, à Hanteville (Ain); Dupond, à Bordeaux; Dupré, à Laval, Duran, à Saint-Gaudens; Duval, à Marigny (Manche); Fabre, à Pertuis (Vaucluse); Fabre, au Puy; Failles, à Fismes (Marne); Fayt, à Théminettes (Lot); Flons, à Gaillac; Fontun, à Trie (Haute-Pyrénées) François, à Marseille; Franqueville, à Rue (Somme); Gasmel, au Havre; Gautier, à Evran (Côtes-da-Nord); Gestat à Loary (Loiret); Gibiat, à Saint-Estèphe (Gironde); Gorez, à Lille; Gailly, à Vouvray (Indre-et-Loire); Grègoire, à Vancouleurs (Meuse); Orenet, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise); Hannion, à Nogent-sur-Vernisson (Loiret); Haranchipy, à Courbevoie (Seine); Hoadard, à Brest; Huguet, à Palaiseau (Seine-et-Oise); Hurault, à Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher); Imbert, à Fresneaax-Manchevreuil (Oise); Jacowski, à Beaumont-en-Gatinais (Seine-et-Marne); Knoll, à Clermont-Ferrand; Labiche, à Méréville (Seine-et-Oise); Lafaye, à Saint-Astier (Dordogne); Lajoannis, à Taghit (Alger); Lallemand, à Besançon.

Le Faguays, à Nantes; Lefebvre, à Bohain (Aisne); Legrand, à Verneuil (Eure); Léquibin, à Oisemont (Somme); Le Roy de Longevenière, à Etaples (Pas-de-Calais); Magne, à Mèze (Hérault); Malençon, à Sainte-Mère-Eglise (Manche); Mnrtinaud, à Avignon; Massina, à Vernes-les-Bains (Pyrénées-Orientales); Massoncié, à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonna); Maugue, aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme); Mazoyer, à Villefort (Lozère); Meignant, à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire); Melcion, à Saucigny (Meuse); Meyville, à Oloron; Olier, à Orléans; Paradis, à Guiry-le-Sec (Somme); Pèan, à Médéah (Algèrie); Pellerin, à Neuilly-le-Rèal (Allier); Penot, à Bellne (Haute-Vienne); Peretti (Pierre), à Sartène (Corse); de Peretto (Léonard), à Lèvie (Corse); Périer, à Paylaurens (Tarn); Peyronnet, à Toulouse; Pognon, à Saint-Mandé (Seine); Prat-Flottes, à Toulon; Rapine, à Marseille; Reynaud, à Saint-Etienne; Reynaud (Georges), à Mnrseille; Reynes, à Orange; Robert, à Salers (Cantal); Rocca, à Marseille; Rodier-Talbère, à Valence d'Agen (Tarn-et-Garonne); Ronnaux, à Cambrai; Roumieu, à Saint-Privat (Corrèze); Mlle Roassel, à Rouen; Rudier, à Belfort; Salva, à Adge (Hérault); Santi, à Orgon (Bouches-da-Rhône); Sarda, à Annonay (Ardèche); Sanvage, à Vraiville (Eure); Tison, à Templeave (Nord); Trazit, à Saint-Flour; Vaudier, à Saint-Mnixent-à-la-Crèche (Deux-Sèvres); Wagner, à Lieuray (Eure).

Mérite agricole. — *Chevalier.* — MM. Cadiot, médecin-major, à Angers (Maine-et-Loire); Cazaux, à Langoiran (Gironde); Clément, à Marseille; Dumalix, à Saint-Maurice (Seine); Gardè, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Carret, médecin-major, à Dinan (Côtes-du-Nord); Garrigues, Louart, Pourtiè, Spire, à Paris; Gemin, à Châteaubriant (Loire-Inférieure); Hugonneau, à Saint-Mathieu (Haute-Vienne); Lucciardi, à Santo-Pietro-di-Tenda (Corse); Ogier, à la Verpillière (Isère); Snuvagnat, à Charenton (Seine); Zuccarelli, à Bastia (Corse).

Service des eaux minérales. — *Médaille d'argent* : M. Le Constant, à Vittel (Vosges).

Corps de santé militaire. — Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. Billet, Seigneurin, Tournade, Fourcade, Schickelé, Palicard, Foursolas, Malard, Raynaud, De Gaulejac, Maisonnave, Crémadells, Vittenet, Carayon, Enjalbert, Madranges, Morisson, Demonet, Martinet, Dupont, Mathieu, Mallet, Dumoulin, Valette, Carpanetti, Dornier, Vielle, Pierrot, Mourenux, Rapp, Maratucch, Loygue, Chaduc, Charpentier, Monèry, Jeannin, Bellot, Sergeant, Deniau, Kliszowski, Blanchet, Schneider, Frizac, Colin, Morisot, Sègui, Touzet, Winkler, Lutrot, Jacquinot, Cellerier, Pèchiné, Muller, Diénot, Clarion, Chaufour, Jeanty, Dennery, Robert, Foarnier, Grenier, Berton, Barberousse, Liberge, Revel, Vignon, Bailly, Giraud, Cot, Pinat, Fontan, Conraud, Andrieu, Lévy, Peyre, Rabuïoye, Castres, Michel, Dargein, Mairesse, Landret, Bonnet, Dabat, Joseph, Montet, Bergès, Trollat, Dayman.

Médecins de l'Assistance publique. — Sont nommés médecins de l'Assistance publique les médecins suppléants dont les noms suivent : MM. Acheroy, Picard, Dézille, Bâtisse, Cayrol, Berruyer, Sainmont, Arnoux.

CONCOURS

Internat. — Anatomie. — *Séance du 26 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Benazet, 9; Boalland (Léon), 7; Fimbel, 11; Porée, 10; Lamy, 12; Dequidt, 6; Sevestre, 8; Mnrquet, 10; Hoalmann, 6. — *Absent* : M. Lecaplain.

Séance du 27 Janvier. — Ont obtena : MM. Duverger, 11; Cesbron, 11; Hamel, 13; Prélat, 7; Buizard, 9; Eliot, 9; Murit, 8; Clarac, 6.

Pathologie. — *Séance du 26 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Gougelet, 7; Huguet, 4; Haller, 7; Garban, 10; Guillon, 2; Gauducheau, 4; Chenot, 12; Ekmekdjian, 7; Debré, 13; Mallein, 10. — *Absents* : MM. Parrical de Chammard, Graziani, Avezou, Juillard, Thyébault, Guiard.

Séance du 27 Janvier. — Ont obtenu : MM. Bruslé, 3; Boutin (Gearges), 2; Vernes, 8; Louvrier, 1; Josset-Moure, 7; Puillard, 8; Nicaud, 10; Gomand, 10; Durand (G.), 11; Fichot, 6. — *Absents* : MM. Weissenbach, Dessaix.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe).

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

ERNEST BARIÉ. Des oblitérations artérielles par embolie dans le cours des maladies du cœur.

Professeur LANDOUZY. Médecine sociale.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Deux cas d'opération de Talma : splénopexie intrapariétale pour cirrhose hépatique; description d'un nouveau procédé. — Kyste osseux unique d'origine traumatique. — Malformation des membres inférieurs — Ichthyose généralisée compliquée de pemphigus égalemeat généralisé. — Torsion du cordon spermatique prise pour une hernie inguinale étranglée. — La radiographie dans le goitre. — Un nouvel instrument de mesure pour l'emploi thérapeutique des rayons X. Vaccinations à la lumière rouge.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Les œufs dans le régime diététique des lithiasiques biliaires. — Courbures rachitiques du fémur avec symptômes de coxa vara.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — A propos de la chloroformisation avec les nouveaux appareils. — A propos des sutures nerveuses. — Extirpation totale du canal génital chez la femme, par la voie abdomino-périnéale. — Anesthésie à la rachistovaïne. — Luxation du coude en dehors et en arrière chez un enfant; réduction après arthrotomie; guérison. — Fracture isolée de la tubérosité externe du tibia. — Luxation récidivante et volontaire de l'articulation coxo-fémorale gauche. — Plaie du cœur (ventricule droit) par coup de couteau; suture; mort par embolie de l'artère pulmonaire. — Epithélioma adamantin du maxillaire inférieur; extirpation; guérison se maintenant après 2 ans 1/2. — Nouveau procédé de stérilisation du catgut.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — C. WINGERS. Action de l'adrénaline sur les vaisseaux cérébraux.

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — P. BARKHACH. Contribution à l'étude de la tuberculose primitive de l'intestin et des ganglions mésentériques.

Gynécologie. — BANDI et SIMONELLI. Présence du spirochæte pallida dans le sang et les manifestations secondaires de la syphilis. — BERTARELLI et VOLPINO. Recherches sur le spirochæte pallida dans la syphilis.

Chirurgie. — QUÉNU et DUVAL. Pancréatite et lithiase biliaire.

Neurologie et Psychiatrie. — P. LEJONNE et J. LHERMITTE. Les paraplégies d'origine lacunaire et d'origine myélopathique chez les vieillards.

Physique, Chimie et Histoire naturelle médicales. — A. SIKES. Sur la globuline des urines albumineuses. — GOLDTHWAIT, PAINTER et OSGOOD. Etudes des échanges minéraux dans l'ostéomalacie.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — A. HOFFMANN. Sur la présence des agents tétanogènes dans les excréments des animaux.

CHRONIQUE

R. ROMME. A propos de l'affaire Weber.

PRATIQUE MÉDICALE

P. D. Appareil indicateur d'oxyde de carbone.

LIVRES NOUVEAUX

TERWAGNE. Portez-vous bien. Notions élémentaires d'hygiène populaire et rationnelle.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Hydrorrhée nasale guérie par l'électrolyse.

NOUVELLES

A PROPOS DE L'AFFAIRE WEBER

Le jury de la Seine vient d'acquitter une femme, la femme Weber, accusée d'avoir étranglé huit enfants, ses trois enfants à elle d'abord, cinq de ses neveux ensuite. Cet acquittement auquel le public ne s'attendait guère était en quelque sorte imposé par la déposition de M. Brouardel et de M. Thoinot, qui ont déclaré n'avoir trouvé, aux autopsies dont ils avaient été chargés, ni poison ni traces de strangulation. A leur avis, la mort de tous ces enfants devait être attribuée, malgré les apparences, à une cause naturelle.

Presque en même temps où ce procès, désormais célèbre, se déroulait en cour d'assises, M. Hedinger, assistant à l'Institut d'anatomie pathologique de Königsberg, publiait l'observation d'une famille dont cinq jeunes enfants, frères et sœurs, sont morts coup sur coup avec des symptômes identiques à ceux qu'on a observés chez les enfants Weber. L'autopsie d'un de ces enfants fut entièrement négative, c'est-à-dire qu'en fait de lésions on ne trouva que les stigmates du fameux état lymphatique dont on s'occupe tant, depuis cinq ou six ans, dans les publications de pédiatrie.

Voici en tout cas, avec quelques détails, le résumé de cette observation qui enrichit nos connaissances sur l'état lymphatique et inaugure le chapitre de la mort subite familiale des enfants, titre sous lequel M. Hedinger fait paraître son travail[1].

1. E. HEDINGER. — *Deutsche Arch. f. klin. Med.*, 1906, Vol. LXXXVI, p. 248.



* * *

L'enfant dont M. Hedinger eut à faire l'autopsie était le cinquième de la série.

C'était une fillette de cinq ans et demi qui en pleine santé et sans jamais avoir été malade fut prise brusquement, en Mars 1899, d'une perte de connaissance. Le médecin de la famille, M. Schevander, appelé en toute hâte, trouva l'enfant dans un état syncopal, la figure violacée, les pupilles dilatées, les cornées insensibles, le pouls incomptable et à peine insensible. Cet état a persisté pendant deux heures. Puis après avoir vomi du sang, — provenant probablement d'une morsure de la langue —, la fillette revint peu à peu à elle. Le lendemain, la fatigue et la sensation de soif, qu'accusait l'enfant, se dissipèrent et l'enfant ne tarda pas à se rétablir complètement. Mais sept mois plus tard, le 21 Septembre 1899, au moment où elle était aux champs avec ses parents, elle fut prise d'un nouvel accès identique au précédent. Une sage-femme qui se trouvait là essaya de pratiquer la respiration artificielle, mais ce fut en vain et l'enfant en peu de temps succomba.

C'était comme nous l'avons dit leur cinquième enfant que les parents perdaient de cette façon tragique.

Leur premier enfant, un garçon de cinq ans et trois mois, était en train de jouer dans la cour, lorsque, ayant heurté une brouette, il tomba sans connaissance et se cyanosa. Il mourut en quelques minutes sans qu'on ait constaté des vomissements, des convulsions et de l'écume à la bouche.

Il fut suivi par sa sœur, âgée de six ans, qui, à part les angines auxquelles elle était sujette, se portait toujours bien. Elle aussi, perdit connaissance au moment où elle se trouvait dans la grange de la ferme. En tombant, elle se cogna la tête, et quand on arriva, au bout de quelques minutes, on ne trouva plus qu'un cadavre. La mort fut attribuée au traumatisme de la tête, causé par la chute.

Le troisième enfant succomba aussi brusquement que les deux précédents, à l'âge de trois ans. Enfin, le quatrième enfant, après avoir résisté aux deux accès d'asphyxie, succomba au cours d'un troisième, à l'âge de cinq ans et six mois.

L'autopsie du cinquième enfant — la fillette dont nous avons cité l'observation en premier lieu — a montré l'existence des stigmates de ce qu'on désigne actuellement sous le nom d'état lymphatique : thymus considérablement augmenté de volume, amygdales et glandes de la base de la langue très volumineuses, organes lymphoïdes (ganglions lymphatiques, plaques de Peyer, follicules de l'intestin), manifestement hypertrophiés. Aucune lésion du côté du cœur, des poumons ni des autres organes, à part une hyperémie manifeste du cerveau et des méninges.

En rapportant cette observation, M. Hedinger a eu soin de voir si des cas analogues n'avaient pas été déjà signalés. Il en a trouvé un certain nombre dont quelques-uns sont fort suggestifs.

C'est ainsi qu'en 1903, Perrin a publié l'observation d'une famille dans laquelle neuf enfants ont succombé brusquement les uns après les autres, dans une sorte de coma d'une durée de deux ou trois heures. Notons en passant cette coïncidence étrange que, dans l'observation personnelle de M. Hedinger, le père était un alcoolique avéré et que, dans celle de M. Perrin, le père de ces neuf enfants était un marchand de vin.

De même encore, Hennig dans son article sur l'hypertrophie du thymus dans le classique Traité de Gerhardt, cite une observation de Weber concernant trois enfants qui ont succombé presque subitement à une sorte d'asphyxie foudroyante, attribuable, d'après l'autopsie du troisième enfant, à une hypertrophie du thymus. Il y a ensuite le cas de Burack, qui a trait à deux nourrissons qu'on trouve à une distance d'un an, morts dans leur lit. Ce même auteur cite encore les écrits de Félix Plater, datant du XVIIe siècle, où il est question de trois enfants d'une famille, qui sont morts subitement, après avoir présenté, très probablement, du stridor laryngé.

* * *

On sait que l'état lymphatique (Paltauf) généralement accompagné d'une hypertrophie manifeste du thymus a été incriminé dans la mort subite des enfants, survenant brusquement sans cause appréciable ou à la suite d'une cause occasionnelle réellement insignifiante, comme une injection hypodermique, une application de teinture d'iode, un bain froid, la mise en place d'un cataplasme sinapisé ou d'un vésicatoire. A lire les nombreux travaux qu'a provoqués cette question, on a l'impression que ce soi-disant état lymphatique réalise une sorte d'équilibre vital instable, qui fait que chez ces enfants une impression quelconque ou une sensation un peu vive agit à la façon d'un choc mortel.

Cette conception un peu abstraite n'est pas acceptée par tout le monde et M. Bernheim-Karrer[1], privat-docent à la Faculté de Zurich, a publié dernièrement l'observation de deux enfants atteints d'eczéma et qui sont morts dans les conditions que nous avons relatées plus haut. A leur autopsie, on trouva bien les attributs de l'état lymphatique. Mais en même temps, le microscope décela l'existence de lésions cardiaques, du myocarde dans un cas, de l'endocarde dans l'autre. Aussi M. Bernheim-Karrer se demande si la mort subite qu'on attribue à l'état lymphatique, notion fort vague, ne ressortit pas en réalité à une lésion cardiaque que les infections latentes ou manifestes, si fréquentes chez les

1. Bernheim-Karrer. — *Jahrb. f. Kinderheilk.*, 1905, Vol. XII, p. 768.

enfants, ont si souvent l'occasion de réaliser.

Quoi qu'il en soit de l'interprétation, on voit que la mort subite chez les enfants n'est pas chose exceptionnelle et qu'elle peut même revêtir un caractère familial. Dans la presse politique — et cela nous ramène à l'affaire Weber — on s'est montré un peu sceptique envers les dépositions des deux experts, M. Brouardel et M. Thoinot. Les faits que M. Hedinger a réunis dans son travail confirment leurs dépositions et mettent hors de doute la mort naturelle des enfants Weber.

R. Romme.

PRATIQUE MÉDICALE

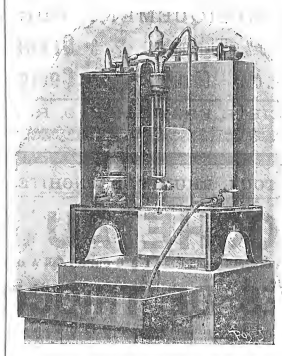
Appareil indicateur d'oxyde de carbone.

L'oxyde de carbone ne détermine pas toujours des intoxications mortelles. Si on cite des cas très nombreux terminés par la mort, il ne faut pas oublier non plus que le séjour un peu prolongé dans une atmosphère oxydo-carbonée peut, sans tuer immédiatement le sujet, provoquer dans l'économie des troubles graves. C'est là notamment l'origine de nombre de céphalées nocturnes. Il y a donc le plus grand intérêt à rechercher dans une atmosphère donnée, des traces d'oxyde de carbone pour modifier, s'il y a lieu, les procédés de chauffage ou d'éclairage.

Albert Lévy et Pécoul viennent de publier dans *La Nature* la description d'un appareil qui permet de déceler la présence de l'oxyde de carbone, même à l'état de trace. Le procédé opératoire est le suivant :

L'air, aspiré par un appareil hydraulique (simple écoulement de l'eau d'un flacon), se débarrasse de ses poussières à travers une colonne de coton de verre et traverse un tube en U rempli d'acide iodique anhydre. Le tube est chauffé par la petite flamme d'une lampe à alcool : la température n'oscille qu'entre 70° et 80°.

L'air vient ensuite dans un tube contenant quelques centimètres cubes de chloroforme. Si l'air examiné contient seulement des traces d'oxyde de carbone, le liquide se colore en rose plus ou moins foncé suivant la proportion du gaz toxique.



La teinte obtenue dans le barboteur est comparée à une gamme de liquides colorés, maintenus en tubes scellés, et sur lesquels on lit immédiatement la teneur en oxyde de carbone.

A partir de 1/200000 (un deux-cent-millième) d'oxyde de carbone, on obtient déjà une couleur rose bien nette.

En recevant directement les vapeurs d'iode dans un liquide volatil comme le chloroforme, il fallait empêcher l'évaporation très rapide de ce liquide ; les auteurs ont triomphé de cette difficulté en surmontant la couche de chloroforme d'une colonne d'eau distillée, dans laquelle le liquide volatil vient constamment se condenser.

La constitution des tubes à acide iodique demande certaines précautions indispensables et notamment l'emploi d'un anhydride absolument pur ; on s'assure, par une expérience à blanc, que l'acide iodique ne donne pas trace d'iode.

Sur la figure ci-jointe on voit le dispositif imaginé par Pécoul et Lévy. C'est un appareil simple, portatif, ne nécessitant pas de manipulations chimiques, se mettant immédiatement en marche par l'ouverture d'un robinet et l'allumage d'une petite veilleuse, et donnant des résultats précis en opérant sur 3,5 litres d'air.

Quand on craint la présence de l'oxyde de carbone dans une pièce, on dispose l'appareil dans le local suspect et on le met en marche au moment voulu. L'appareil permet de constater non seulement la présence, mais aussi la proportion d'oxyde de carbone contenue dans l'air.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Terwagne. — *Portez-vous bien. Notions élémentaires d'hygiène populaire et rationnelle.* 3e édition. Brochure in-8° de 115 pages, illustrée par Van Neste. Prix : 1 fr. 50. (Vigot frères, éditeurs.)

Ce petit livre, écrit dans un style alerte et bon enfant, est de ceux qu'il faudrait répandre dans toutes les classes de la société ; débarrassés de toute conception théorique, de tout développement scientifique de compréhension difficile ou délicate, les préceptes les plus utiles de l'hygiène individuelle sont exposés en phrases claires et concises agrémentées de comparaisons simples et d'exemples frappants.

H. Pater.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Hydrorrhée nasale guérie par l'électrolyse. — M. Valentin (de Lille) a eu à soigner une femme de cinquante ans, entrée dans le service de M. Lermoyez pour une hydrorrhée nasale continue se manifestant aussi bien pendant le jour que pendant la nuit. La muqueuse nasale ne présentant pas de lésions appréciables et les traitements usuels (cocaïne, atropine) ayant échoué, M. Valentin eut recours à l'électrolyse pratiquée au niveau du cornet inférieur. Deux séances ont suffi pour amener la disparition de l'hydrorrhée. Au bout de quatre ans la guérison persistait encore (*Nord méd.*, 16 *Janvier* 1906). R. R.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur de Lapersonne reprendra ses leçons cliniques d'ophtalmologie, le lundi 5 Février prochain.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Enfants assistés. — M. Chapoulot est nommé médecin du service des Enfants assistés pour la circonscription d'Ygrande, en remplacement de M. Mennechand, démissionnaire.

Sont nommés médecins des Enfants assistés (emplois créés) : MM. Pombourg, à Achenx; Blasart, à Avesnes-le-Comte, Dehee, à Saulty; de Lambert, à Pourrain; Ribaillier, à Treigny; Coste, à Charroux; Gantheron, à Anost; Malbot, à Romorantin; Ferry, à Mur-de-Sologne, et Lemerle, à Gièvres.

Les médecins de l'assistance médicale gratuite. — La loi du 15 Juillet 1893 laisse aux conseils généraux le soin d'organiser le service de l'assistance médicale gratuite. C'est aux conseils généraux qu'il appartient de déterminer dans les règlements départementaux les règles relatives aux choix des médecins.

Ces assemblées se sont partagées entre deux systèmes. Le premier consiste à faire désigner par le préfet pour chaque circonscription un médecin auquel les malades assistés doivent obligatoirement s'adresser.

Le second fait participer au service de l'assistance tous les médecins qui acceptent les conditions de fonctionnement du service. Il présente cet avantage de permettre aux malades pauvres de choisir, comme les malades les plus fortunés, le praticien qui leur convient.

Le conseil général de la Lozère ayant adopté ce dernier système a voté un règlement stipulant que les médecins qui voudraient prêter leur concours au service de l'assistance médicale gratuite n'auraient qu'à y adhérer, cette adhésion impliquant, pour celui d'entre eux qui serait le plus rapproché du domicile d'un malade, l'obligation de se rendre à son appel.

Le texte contient un article 11, portant que tout médecin qui refuserait son concours sans motif légitime ou qui ne se conformerait pas au règlement, pourrait être exclu du service par décision motivée du préfet.

Les médecins de l'assistance ne sont donc pas des fonctionnaires, et leur exclusion éventuelle est limitée à des cas très déterminés.

Les choses étant ainsi réglées, M. V..., médecin à Saint-Chély-d'Apcher, qui avait adhéré au règlement, fut appelé par un malade domicilié dans un autre canton. Ayant constaté que ce malade avait besoin d'être opéré d'urgence, il le fit entrer à l'hôpital de Saint-Chély, où il l'opéra et lui fit plusieurs pansements. Puis, quand le malade fut guéri, M. V... envoya à l'administration un mémoire de 23 fr. 50 pour l'opération et huit visites.

L'administration contesta le nombre des visites, et, la politique s'en mêlant, le 5 Mars 1904, le préfet prit un arrêté interdisant à M. V..., à titre d'avertissement, pendant toute l'année 1904, de soigner, pour le compte de l'assistance médicale, les assistés du canton où s'était produite la réclamation. Puis, à la suite d'une violente polémique de presse, il prit, le 21 Mai suivant, un nouvel arrêté excluant jusqu'à nouvel ordre M. V..., sur tout le territoire du département du service de l'assistance.

Le Conseil d'État vient d'annuler cet arrêté préfectoral interdisant M. V..., déclarant que la mesure attaquée avait été prise en dehors des cas d'exclusion limitativement prévus par l'article 11 du règlement du conseil général.

Association française pour l'avancement des sciences. — Le 6 Février prochain, M. A. Chervin fera, à 8 h. 3/4 du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes, une conférence sur *les Troubles de la parole*.

Société végétarienne de France. — Le 10 Février prochain, à 8 h. 1/2 soir, sous les auspices de la Société végétarienne de France, aura lieu dans la salle de la Société des agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, une conférence-causerie sur le *Végétarisme et la mère de famille*, par M. Suarez de Mendoza.

Cette réunion sera publique.

CONCOURS

Internat. — Anatomie. — *Séance du 30 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Jullien (Arthur), 7; Le Mée, 11; Soubies, 7; Joltrain, 13; Duvoir, 11; Lissonde, 7; Chenet, 6; Saissi, 13. — *Absents* : MM. Lévy (Alfred), Lorne, Astruc.

Séance du 1er Février. — Ont obtenu : MM. Froget, 12; Marcorelles, 10; Brisset (Léon), 10; Blanc, 11; Perdoux, 7; de Vaugiraud, 5; Martingay, 9; Merle (Pierre), 11; Mlle Giry, 11. — *Absents* : MM. Bouchaud, Pakowski.

Séance aujourd'hui à 4 h. 45 à l'Hôtel-Dieu.

Pathologie. — *Séance du 30 Janvier.* — Ont obtenu : MM. Martin (Fernand), 13; Chéné (Henri), 9; Keller, 8; Halphen, 13; Fouquiau, 9; Woimant, 8; Sauphar, 11; Langlais, 8; Huré, 7; Malterre, 5. — *Absents* : MM. Bith, Lenormant.

Médecin adjoint des asiles d'aliénés. — Un arrêté ministériel fixe comme suit les conditions du prochain concours pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés.

Art. 1er. — Un concours pour l'admission aux emplois de médecins adjoints des asiles publics d'aliénés s'ouvrira à Paris, le lundi 19 Mars 1906.

Art. 2. — Les candidats devront être Français et docteurs en médecine d'une des facultés de l'État, avoir satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée et ne pas avoir trente-trois ans révolus le 1er Janvier qui précède le concours; ils devront justifier d'un stage d'une année, au moins, soit comme internes dans un asile public ou privé consacré au traitement de l'aliénation mentale, soit comme chefs de clinique ou internes des hôpitaux nommés au concours.

Leur demande devra être adressée au ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée et s'ils sont admis à prendre part au concours.

Elle devra parvenir le lundi 19 Février 1906 au plus tard au ministère de l'Intérieur (1er bureau de l'assistance et de l'hygiène publiques, 7, rue Cambacérès) qui est exclusivement chargé de l'organisation du concours.

Cette demande sera accompagnée de l'acte de naissance du postulant, de ses états de services, d'un exposé de ses titres, d'un résumé restreint de ses travaux, du dépôt de ses publications, ainsi que des pièces faisant la preuve de son stage et de l'accomplissement de ses obligations militaires.

Art. 3. — Le jury chargé de juger le résultat du concours sera composé comme suit :

1° Un inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur désigné par le ministre, président ;

2° Trois professeurs titulaires de facultés de médecine, ou, à défaut, des agrégés ou chargés de cours des maladies mentales, en exercice dans les facultés de l'État ;

3° Trois directeurs médecins ou médecins en chef d'asiles publics d'aliénés ou de la maison nationale de Charenton ;

4° Enfin un juré suppléant pris parmi les directeurs médecins ou médecins en chef des mêmes établissements.

Tous les jurés seront désignés par le ministre de l'Intérieur, sur la proposition du Comité des inspecteurs généraux.

Les professeurs, les agrégés ou les chargés de cours seront choisis dans des facultés différentes. Les directeurs médecins et les médecins en chef devront eux-mêmes être pris dans des établissements différents et, en outre, appartenir à des asiles situés hors du ressort des académies qui auront fourni les professeurs, les agrégés ou les chargés de cours.

En cas d'absence, le président est remplacé par un autre inspecteur général des services administratifs, désigné par le ministre de l'Intérieur.

En cas d'absence parmi les autres membres du jury, il serait fait appel au juré suppléant pour remplacer le premier juré absent et les épreuves continueraient de plein droit avec les membres restants.

Art. 4. — Les épreuves seront toutes subies à Paris, sous le contrôle de l'inspecteur général président.

Elles seront au nombre de six, savoir :

1° Une question écrite portant sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux, pour laquelle il sera accordé trois heures aux candidats ; le maximum des points sera de 30.

2° Une question écrite portant sur l'organisation des asiles publics d'aliénés et sur la législation des aliénés, pour laquelle il sera accordé deux heures ; le maximum des points sera de 10.

Les copies devront être écrites lisiblement et porter une devise. Cette devise sera reproduite avec le nom du candidat, et mise par celui-ci sous enveloppe cachetée.

3° Une épreuve sur titres ; le maximum des points sera de 10 pour cette épreuve et les points devront être donnés lors de la correction des épreuves écrites. Il sera tenu compte de ces points en vue de l'admissibilité des candidats aux épreuves orales et cliniques.

Ces épreuves sont éliminatoires.

4° Une question orale portant sur la médecine et la chirurgie en général, pour laquelle il sera accordé vingt minutes de réflexion et quinze minutes d'exposition ; le maximum des points sera de 20.

5° Une épreuve clinique orale. Cette épreuve portera sur un seul malade. Il sera accordé au candidat quinze minutes pour l'examen de l'aliéné, y compris le temps de réflexion et vingt minutes d'exposition. Le maximum des points sera de 20.

6° Une épreuve clinique écrite. Cette épreuve portera sur un seul malade, qui sera examiné au point de vue médical et au point de vue médico-légal. Il sera accordé au candidat vingt minutes pour l'examen du malade et une heure pour la rédaction d'une consultation écrite. Le maximum des points sera de 20.

La police générale du concours est confiée au jury qui détermine notamment les règles à appliquer à la lecture et à la remise des copies désigne les services où seront subies les épreuves cliniques, fixe le choix des malades et prend toutes dispositions utiles pour assurer la régularité et la sincérité du concours.

Art. 5. — Le nombre des places mise au concours est fixé à dix ; il ne pourra, dans aucun cas, être dépassé.

Aucun délai n'est garanti pour la nomination des candidats reçus au concours. Au fur et à mesure des vacances d'emploi qui se produiront dans les asiles d'aliénés, les candidats déclarés admis seront nommés suivant l'ordre de classement par mérite établi par le jury.

Sera déclaré démissionnaire tout candidat reçu qui dans le délai de cinq ans après la proclamation des résultats du concours, n'aurait pris possession d'aucun des postes qui lui auraient été offerts à son tour de nomination.

C'est à partir du jour de l'installation effective du médecin-adjoint que commenceront à courir ses services. Les avancements de classe pourront être accordés par le ministre, savoir :

Aux directeurs médecins et médecins en chef après trois ans de stage, au minimum dans la classe inférieure ;

Aux médecins-adjoints après deux ans au minimum dans la classe précédente.

Art. 6. — Le prochain concours aura lieu dans un délai maximum de trois ans.

En vertu du décret du 19 Octobre 1894, les cadres et traitements des directeurs médecins, médecins en chef et médecins-adjoints des asiles publics d'aliénés ont été établis ainsi qu'il suit :

1° Directeurs médecins.

Classe exceptionnelle	8.000 fr.
1re classe	7.000 —
2e classe	6.000 —
3e classe	5.000 —

2° Médecins en chef.

Classe exceptionnelle	8.000 —
1re classe	7.000 —
2e classe	6.000 —
3e classe	5.000 —

3° Médecins-adjoints.

Classe exceptionnelle	4.000 —
1re classe	3.000 —
2e classe	2.000 —

A ces traitements s'ajoute la jouissance des avantages en nature déterminés par le règlement (logement, chauffage, éclairage).

RENSEIGNEMENTS

Centre : à céd. Poste et clin. chirurg. Rapp. 20.000 fr. — **Paris** : offre doct. lib. place, clin. méd. gle. Belle sit. — **Centre** : Poste à céd. rapp. 12.000 fr. fixe 2.000. Bonnes condit. S'adresser Bougault, 45, boulevard Saint-Michel.

Le poste d'interne à l'hôpital d'Evreux se trouvant vacant, prière aux étudiants qui désireraient postuler d'envoyer immédiatement leur demande au secrétaire de cet établissement.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Gilbert et Maurice Villaret. L'hépatalgie des asthmatiques.

J.-P. Langlois. Innervation de la vésicule biliaire.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Comment on peut administrer la valériane.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Béribéri, scorbut et maladie de Barlow.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Résultats éloignés des résections périphériques du trijumeau pour névralgies rebelles. — Autoplastie cæcale pour large fistule consécutive à une appendicite suppurée. — Contribution à la chirurgie du foie : une voie d'accès de sa face postérieure. — Contribution à la pathologie du pancréas, avec présentation de malades.

Académie de médecine d'Irlande. — Fractures du calcanéum et de l'astragale. — Cancer de l'œsophage avec noyau secondaire dans le cœur. — Un cas d'hydrocéphalie.

Société médicale de Londres. — Les vomissements incoercibles de la grossesse. — La dilatation du col utérin par le dilatateur de Bossi.

Société médicale de New-York. — La douleur dans les maladies de l'intestin.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de neurologie. — Syringomyélie à disposition radiculaire. — Exophtalmie par épaississement scléro-interstitiel des muscles moteurs de l'œil. — Syndrome de compression cérébrale et radiculo-ganglionnaire par hypertension du liquide céphalo-rachidien dans un cas de tumeur du cervelet. — Lésions des cellules des cornes antérieures dans la sclérose en plaques à forme amyotrophique. — Phénomènes spasmodiques chez une hystérique. — Dyslalie chez un aphasique rééduqué. — Achondroplasie atypique. — Affection familiale congénitale. — Syndrome myopathique chez un enfant de sept ans. Guérison. Traitement par les bains hydro-électriques à courants triphasés. — Syndrome de Landry avec lymphocytose du liquide céphalo-rachidien. Guérison. — Hémiplégie et rhumatisme déformant. — Hémispasme facial gauche guéri par l'injection d'alcool au niveau du trou stylo-mastoïdien. — Troubles du langage musical. — Sarcome du lobe droit du cervelet.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Contagion peladique. — Maladie des vagabonds. — Nouveau localisateur pour radiothérapie. — Récidive de chancre induré ou ulcération chancriforme. — Ulcère trophique rebelle du sein. — Traitement du lupus érythémateux de la face par radiothérapie.

Société médicale des hôpitaux. — Septicémie à tétragènes. — Cyanose congénitale sans signes d'auscultation. — Régime achloruré dans la scarlatine. — Albuminurie orthostatique. Scarlatine. Alimentation. Considérations sur l'albuminurie orthostatique. — Nouveau cas d'estomac en sablier. — Fièvre prévaricellique. — Sur un cas d'éruption médicamenteuse d'origine complexe.

Société anatomique. — Tuberculose rénale à forme abcédée; néphrectomie; guérison. — Prolapsus utérin. — Lipome du périnée. — Cancer de la verge. — Tumeurs du sein chez l'homme. — Cancers de la joue. — Grossesse extra-utérine. — Prolapsus utérin. — Election.

Académie de médecine. — Emigration et santé publique. — La mortalité par tuberculose en France et en Allemagne.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — C. Ziem. Quelques remarques sur des coupes fraîches de têtes d'animaux.

CHRONIQUE

P. Desfosses. A propos des médecins sanitaires maritimes.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

E. Albert-Weil. Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic. — E. F. Bashford. Rapport scientifique sur les recherches de l'Imperial cancer Research Fund.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

A PROPOS DES MÉDECINS SANITAIRES MARITIMES

Notre distingué confrère Lop, dans le numéro du 30 Décembre 1905 de *La Presse Médicale*, plaidait chaleureusement la cause du libre exercice de la médecine à bord des navires de commerce français, et s'élevait contre la prétention ministérielle d'interdire les places de médecins des paquebots aux confrères non munis du certificat de médecin sanitaire maritime.

Nous recevons à ce sujet l'intéressante lettre suivante :

Monsieur,

Permettez au président honoraire de la Société de médecine sanitaire maritime de répondre quelques mots à M. Lop, dont vous avez publié le cri d'alarme contre la monopolisation d'un certain nombre d'emplois de médecins à bord des navires de commerce.

La question serait trop longue à traiter si je voulais la développer en entier; je me bornerai à vous signaler les erreurs principales qui se glissent dans la documentation de M. Lop, réservant pour plus tard et pour un autre lieu une réponse plus complète.

1° *Légalement le médecin sanitaire maritime existe depuis qu'il existe en France une marine marchande.* Si l'on se reporte aux textes de lois les plus anciens, on constate que de tout temps les *chirurgiens de la marine* embarquant sur les navires de commerce étaient soumis à une enquête de la part des médecins de l'Inscription maritime, enquête portant tout à la fois sur leur moralité et leurs capacités.

L'évolution qui a suivi est facile à saisir : les chirurgiens de la marine — titre vague et désignant des

étudiants en rupture définitive d'école — ont disparu; il a fallu, pour naviguer, posséder un diplôme régulier — doctorat ou officiat —; mais l'enquête préalable n'en a pas moins subsisté.

Puis les choses de l'hygiène de la marine marchande ont été dévolues au ministère du Commerce; celui-ci a maintenu la précédente enquête sous forme d'une commission accordée à certains médecins.

Enfin, quand la Direction de l'hygiène est passée au ministère de l'Intérieur, la commission sans laquelle *nul médecin ne pouvait naviguer*, a toujours subsisté.

Mais à cette époque la police sanitaire évolue dans un sens plus large; l'officiat de santé est supprimé, surtout des abus nombreux se produisent: on embarque sur certains navires — grâce à des subterfuges sans nombre — des gens qui n'avaient nul diplôme ni même nulle fréquentation d'aucune école médicale.

Le ministère de l'Intérieur vient alors régulariser un état de choses en tous points mauvais. A cette commission distribuée quelquefois sans enquête sérieuse il substitue un examen, garantie à la fois pour la santé publique en France et pour le médecin lui-même.

Le médecin sanitaire maritime est créé dès lors et le ministère de l'Intérieur, sûr d'un personnel sélectionné, consent à diminuer les formalités sanitaires à l'arrivée, d'où notable avantage accordé au commerce français.

Par conséquent — et comme le dit M. Lop — autrefois un grand nombre de nos confrères navigants n'appartenaient pas à l'élite intellectuelle de notre profession. Mais il n'en est plus de même... la situation s'est très améliorée.

Cette amélioration est donc imputable au seul décret du 4 Janvier 1896, et si l'on supprime ce décret nous retournerons à l'état ancien... chose que semble désirer vivement M. Lop. Pourquoi? La raison en est bien simple.

2° *En élevant le niveau intellectuel et moral du corps des médecins navigants du commerce on a fatalement élevé ses prétentions au point de vue pécuniaire.*

A l'époque à laquelle M. Lop — médecin-chef d'une compagnie de navigation — voudrait retourner il y avait, comme aujourd'hui, environ 250 postes de médecins du commerce: la *moitié* de ces postes étaient occupés par des étudiants en cours ou en rupture d'études; la rémunération accordée alors était de 225 francs par mois en moyenne: de telle sorte que, avant 1896, le bilan des docteurs en médecine navigant au commerce pouvait se formuler ainsi: $125 \times 250 \times 12 = 337.500$ francs par an.

Maintenant tous sont docteurs en médecine, la moyenne des soldes est de 325 francs par mois, et le bilan actuel se traduit par $250 \times 325 \times 12 = 812.500$ fr. par an.

Les docteurs en médecine ont donc, depuis 1896, gagné chaque année une somme supérieure à l'ancienne de 475.000 francs environ.

Et c'est aujourd'hui un de nos confrères qui, au nom de la corporation, nous reproche d'avoir amélioré légalement notre situation.

Veuillez agréer, etc.

Dr Borel,
Médecin sanitaire maritime,
Président honoraire de la Société de médecine sanitaire maritime.

* * *

La discussion élevée entre MM. Borel et Lop intéresse le corps médical; il s'agit de savoir s'il est besoin d'un certificat, d'une nouvelle estampille gouvernementale, pour relever les conditions matérielles et morales du médecin sanitaire maritime.

L'Union des Syndicats médicaux de France dans sa séance du 20 Novembre 1905 s'est préoccupée de cette question des médecins navigants, et a décidé de nommer une Commission qui entendrait MM. Lop et Borel.

Ont été élus membres de cette Commission: MM. Gairal, Jeanne, Granjux et de Crissac.

Il est à souhaiter que nos excellents confrères trouvent une solution élégante qui préserverait les médecins de la marine du commerce d'un double écueil et les défendrait à la fois contre les griffes des Compagnies de navigation et contre les serres de l'État.

Tout médecin doit être un homme indépendant et libre; tout médecin doit être rétribué convenablement.

Médecin sanitaire maritime moi-même, je ne vois nul inconvénient à ce qu'on supprime l'examen et le certificat de médecin sanitaire maritime; mais il faut que les Syndicats médicaux obtiennent des Compagnies de navigation un traitement honorable pour les médecins embarqués.

P. Desfosses.

A travers le Monde

ANGLETERRE

Ce n'est pas seulement en France que les médecins se sentent parfois une vocation pour la politique. Dans son numéro du 9 Décembre, le *British Medical Journal* a publié une première liste de 22 médecins candidats aux élections parlementaires; sur ce nombre, 5 seulement sont conservateurs.

L'ambassadeur du Japon à Londres a fait des démarches pour que l'équivalence soit accordée en Angleterre à certains diplômes médicaux japonais. La question est actuellement à l'étude.

Le *General Medical Council* vient de publier un avis concernant les médecins qui, par voie d'annonces ou par des prospectus, font de la réclame. Ils sont prévenus que toute infraction entraînera leur radiation du registre des médecins qualifiés pour exercer.

ALLEMAGNE

L'*Annuaire de statistique de l'Empire allemand* a publié dernièrement des chiffres intéressants sur la mortalité des nourrissons dans les principaux pays d'Europe. Sur 100 décès, on compte en Saxe 42 enfants de moins d'un an, en Bavière 38, dans l'Empire allemand 34,5, en Prusse 33,9, en Autriche 31,8, en Hollande 27,4, en Italie 25,8, au Luxembourg 25,3, en Finlande, 22,8, en Danemark 22,7, en Suisse 22, aux États-Unis 19,2, en Suède 17,4, en France 15. On

peut aussi compter sur 100 naissances le nombre des enfants qui atteignent leur première année. On trouve en Bavière 75 enfants, en Saxe 75,3, en Wurtemberg 77,8, en Autriche 79,1, dans l'Empire allemand 79,6, en Prusse 80,6, en Italie 82,8, en Luxembourg 84,8, en Belgique 85,6, en Hollande 86,5; en France 86,5, en Suisse 86,8.

ÉTATS-UNIS

✣ Les applications du cinématographe à la chirurgie sont connues, mais voici que la médecine est appelée à bénéficier de cette méthode de démonstration. A la colonie Craig pour épileptiques dans l'Etat de New-York, des vues cinématographiques très complètes et très claires ont été prises d'attaques d'épilepsie; de même on a pu reproduire la démarche typique de certaines affections nerveuses. Ces bandes cinématographiques sont autant de documents cliniques de la plus grande valeur.

✣ Contrairement à ce qui a lieu en Angleterre, les physiologistes et autres chercheurs sont libres, en Amérique, de faire telles expériences qu'ils croient devoir être utiles à la science. Or, un projet de loi va être présenté ayant pour but d'empêcher toute expérience sur l'animal vivant, avec ou sans anesthésie. A l'appui de ce projet, une pétition circule actuellement dans le Massachusetts et se couvre rapidement de signatures.

DANEMARK

On annonce de Copenhague que l'Administration supérieure de l'Institut photothérapique Finsen projette de créer un établissement qui serait exclusivement consacré au traitement des maladies cardiaques et nerveuses. Une subvention doit être demandée à l'Etat en faveur de cette fondation qui devra cependant garder un caractère privé.

ARABIE

✣ Pour le pèlerinage à La Mecque en 1905, 66.500 pèlerins se sont débarqués à Djeddah, venant: 12,800 des Indes anglaises et de l'Afghanistan, 8.800 des Indes néerlandaises et du détroit de Malacca, 14.000 d'Egypte, 14.000 de Turquie, 19.600 des autres pays.

De la Mecque où ils trouvent des conditions hygiéniques déplorables les pèlerins peuvent donc rapporter des maladies épidémiques sur des territoires immenses s'étendant de la Chine au Maroc. On comprend l'intérêt qu'a l'Europe à surveiller ces pèlerinages.

AFRIQUE OCCIDENTALE

✣ Sur l'initiative de M. Merlet-Pontif, gouverneur au Niger, M. Romme, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, vient de confier une nouvelle mission économique à notre confrère Decorse, des troupes coloniales, correspondant du Muséum.

SÉNÉGAL

✣ Un mouvement d'émigration est assez prononcé dans le Firdou, partie du Sénégal qui avoisine la frontière de la Gambie. Nombre de villages ont disparu depuis quatre ans : Djolien, Gambiesara, Baneha. Ce mouvement démographique n'est pas le résultat d'épidémies ou d'endémies mais a pour cause l'impôt.

Nos indigènes payant beaucoup plus d'impôts que les protégés anglais, trouvent plus simple de se réfugier en Gambie que de payer les cotes personnelles que leur impose le fonctionnarisme français.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Des cas de peste ont été signalés à Nouméa au cours de Novembre dernier. Au 10 Décembre, le nombre des cas s'élevait à 19, dont 11 sur les indigènes, avec 4 décès, et 3 sur les Européens, avec un seul décès. De nouveaux cas sont survenus depuis.

LIVRES NOUVEAUX

E. Albert-Weil. — *Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic.* 1 vol. in-16 de la Collection médicale, cartonné à l'anglaise. Prix : 4 francs. (Félix Alcan, éditeur.)

Le succès rapide de la première édition du Manuel de M. Albert-Weil, a montré que le plan du livre était heureusement conçu; aussi a-t-il été rigoureusement suivi dans la deuxième édition. Néanmoins de nombreux chapitres ont été ajoutés, d'autres entièrement modifiés pour qu'ils fussent au courant des derniers progrès en électrothérapie.

Tous les chapitres ont été complétés, ceux qui ont trait à la photothérapie et à la radiothérapie ont été les plus profondément modifiés; en particulier tout ce qui concerne la radiothérapie (méthode, modes d'application, procédés de protection, de mesure), a été très longuement et très complètement exposé.

Le livre d'Albert Weil est un excellent manuel pour les praticiens qui n'ont pas fait de l'électrothérapie une étude particulière et qui veulent cependant se tenir au courant des progrès de la science. P. D.

E. F. Bashford. — *Rapport scientifique sur les recherches de l'Imperial cancer Research Fund*, sous la direction du Collège royal des médecins de Londres et du Collège royal des chirurgiens d'Angleterre. N° 2, 1905, Londres (2 fascicules de 58 et 96 pages avec tableaux et 50 figures hors texte, Taylor et Francis, éditeurs).

Ces deux volumes expriment en quelques pages le grand effort que fait l'Angleterre pour étudier le cancer.

Le premier volume est consacré à des recherches statistiques. Il montre la complexité et la difficulté d'une enquête complète de cette sorte, mais par les résultats partiels obtenus, il fait espérer des indications importantes de cette investigation.

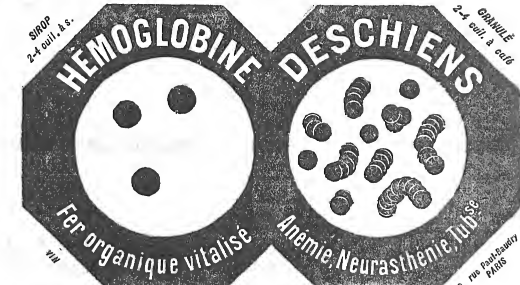
Le second volume rapporte un grand nombre de recherches expérimentales, faites surtout sur la souris. Des dessins très clairs des tumeurs transplantées et de leurs modes de développement dans les tissus permettent de se rendre nettement compte des résultats obtenus par les expérimentateurs.

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1151. — **S. Frânkel.** — Die Arzneimittel-Synthese auf Grundlage der Beziehungen zwischen chemischem Aufbau und Wirkung. Zweite umgearbeitete Auflage. 1 vol. in-8°, de xx-761 pages, relié toile. Prix : 16 marks. (*Julius Springer*, éditeur à Berlin.)

1152. — **P. Brouardel.** — Les Blessures et les Accidents du travail. 1 vol. in-8° de 700 pages. Prix : 15 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 14 Février 1906, à 1 heure. — M. Pommes : Contribution à l'étude de la septicémie à streptocoque dans la tuberculose; MM. Landouzy, Gaucher, Reclus, Legueu. — M. Halbron : Tuberculose et infections associées (étude critique et expérimentale); MM. Landouzy, Gaucher, Reclus, Legueu. — M. Louste : Bactérioscopie et cytoscopie du sang et des liquides hémorragiques par l'hémolyse immédiate (Erythrocytolise); MM. Gaucher, Landouzy, Reclus, Legueu. — M. Leuthreau : Contribution à l'étude du traitement chirurgical de l'ectopie testiculaire chez l'enfant; MM. Reclus, Landouzy, Gaucher, Legueu.

Jeudi 15 Février 1906, à 1 heure. — M. Montuelie : La névrose traumatique et la loi sur les accidents du travail; MM. Brouardel, Cornil, Dupré, Bezançon. — M. Dusolier : Aperçu historique sur la médecine en Espagne particulièrement au xvie siècle; MM. Cornil, Brouardel, Dupré, Bezançon. — M. Popovitch : Les spirochètes en pathologie humaine; MM. Cornil, Brouardel, Dupré, Bezançon. — M. Laplaze : Des applications intra-rectales des courants de haute fréquence; MM. Le Dentu, Berger, Faure, Morestin. — M. Martin : Contribution à l'étude des anus vulvaires; MM. Le Dentu, Berger, Faure, Morestin. — M. Puissegur : Troubles gastriques de causes mécaniques au cours du rein mobile; MM. Berger, Le Dentu, Faure, Morestin. — M. Legrand : Considérations sur l'assistance maternelle; MM. Budin, Gilbert, Vaquez, Demelin. — M. Liebert : De l'emploi des courants continus dans le traitement du rhumatisme chronique déformant; MM. Gilbert, Budin, Vaquez, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 12 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Segond, Cunéo, Proust. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Roger, Branca. — 2e (2e série) : MM. Ch. Richet, Broca (André), Macaigne. — 2e (3e série) : MM. Blanchard, Gley, Desgrez. M. Brissaud, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Mauclaire, Gosset. — 5e (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Legueu, Pierre Duval. M. Déjerine, censeur; M. Legry, suppléant.

Mardi 13 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Poirier, Auvray, Morestin. Epreuve pratique. — 3e (Première partie), Oral : MM. Guyon, Launois, Demelin. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral : MM. Dieulafoy, Méry, Réaon. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral : MM. Hutinel, Dupré, Bezançon. M. Raymond, censeur; M. Maillard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Pozzi, Faure, Marion. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Joffroy, Thiroloix, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Robin, Vaquez, Gosset. M. Chantemesse, censeur; M. Jeanselme, suppléant.

Mercredi 14 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Terrier, Mauclaire, Cunéo. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Roger, Macaigne. — 2e (2e série) : MM. Richet, Desgrez Branca. — 2e (3e série) : MM. Blanchard, Gley, Broca (André). M. Gautier, censeur; M. Claude, suppléant.

Jeudi 15 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Pozzi, Poirier, Marion. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Guiart, Maillard. Epreuve pratique. — 2e : MM. Pouchet, Gley, Launois. — 3e (Première partie) Oral : MM. Guyon, Thiéry, Brindeau. M. Hutinel, censeur; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 16 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Reclus, Cunéo, Pierre Duval. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gariel, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Richet, Desgrez, Macaigne. — 3e (Première partie) Oral : MM. Terrier, Sebileau, Lepage. M. Pouchet, censeur; Balthazard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série). Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série). Necker : MM. Segond, Mauclaire, Proust. M. Landouzy, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque; MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Samedi 17 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Le Dentu, Poirier, Morestin. — 3e (Deuxième partie). Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique; MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuve pratique. — 2e : MM. Launois, Langlois, Desgrez. — 4e (1re série) : MM. Chantemesse, Vaquez, Ballet. — 4e (2e série) : MM. Gilbert, Méry, Richaud. M. Hutinel, censeur; M. Faure, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Carnot. M. Berger, censeur; M. Bezançon, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Demelin, Brindeau. M. Broca (André), suppléant.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. Marcel Labbé, agrégé, médecin des hôpitaux, commencera le lundi 19 Février 1906, à 3 heures, au laboratoire de la clinique médicale de Laënnec, un *cours pratique d'hématologie*.

Ce cours sera continué les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure, et sera terminé en quinze leçons.

Programme du cours : 1. Les éléments du sang normal et leurs fonctions. — 2. Numération; nombre des globules à l'état normal. — 3. Préparations de sang sec, fixation, coloration. — 4. Hémoglobine : dosage, valeur globulaire. — 5. Hémoglobine; altérations pathologiques; activité de réduction. — 6. Globules rouges; altérations pathologiques; résistance globulaire; hyperglobulies et hypoglobulies. — 7. Les anémies; chloroses; anémies pernicieuses; oligémies. — 8. Globules blancs; les diverses variétés; formules leucocytaires. — 9. Leucocytose; valeur diagnostique et pronostique. — 10. Leucémies et pseudoleucémies; purpura. — 11. Origine des éléments du sang; les organes hématopoiétiques. — 12. Coagulation du sang; réseau fibrineux, alcalinité du sang. — 13. Le sérum; ses propriétés précipitantes, agglutinantes, hémolysantes; ses altérations : sérum bilieux, luqué, lactescent. — 14. Parasites du sang. — 15. Cytodiagnostic des sérosités et du liquide céphalorachidien.

Le droit à verser est de 100 francs.

Seront admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Grand Officier*. — M. le professeur Bouchard.

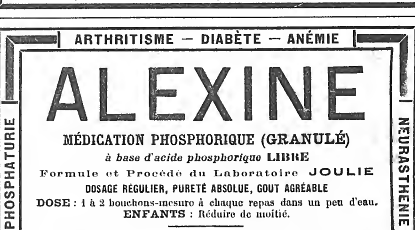
Ordre de l'Osmanié. *Grand cordon*. — M. le professeur Pozzi.

2e *Classe de l'Osmanié*. — M. Marfan.

Ordre du Medjidié. *Grand cordon*. — M. Boutemy.

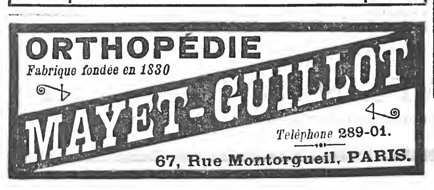
Corps de santé militaire. — M. Antoine, classé n° 5 sur la liste établie par le jury du concours d'admission à l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole d'application du service de santé militaire, a été nommé audit emploi, en remplacement de M. Wickersheimer.

Incendie d'un hospice. — L'hospice des vieillards de La Piletière, à Rennes, vient d'être détruit par un incendie qui a causé une douzaine de victimes.









Un secours de 3.000 francs a été envoyé d'urgence au préfet de l'Ille-et-Vilaine par le ministre de l'Intérieur en vue de parer aux premiers besoins.

Colonies françaises.

Emploi de médecins aux colonies. — Les emplois suivants de médecins sont offerts aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

1° *Un médecin pour le poste de* MIQUELON.

Miquelon est une île de 650 habitants, située à 30 kilomètres du chef-lieu (Saint-Pierre), reliée tous les quinze jours l'hiver, tous les huit jours l'automne, deux fois par semaine pendant l'été.

5.000 francs de solde, le logement, le gros mobilier, 500 à 800 francs de clientèle civile, 200 francs d'indemnités diverses.

On peut chasser et pêcher.

Engagement de trois ans, voyage aller et retour payé (pour le chef de la famille seulement).

Une usine à baleine, qui occupera 100 ouvriers, sera probablement installée cette année; le médecin recevra certainement un abonnement de 1.000 à 1.500 francs.

2° *Un médecin pour l'hôpital de* SAINT-PIERRE *et l'île aux Chiens.*

Il résidera l'hiver à l'île aux Chiens, centre situé à un quart d'heure du chef-lieu (en canot); 650 habitants très aisés; l'été il résidera à l'hôpital de Saint-Pierre où il sera prévôt; pendant cette période il se rendra trois fois par semaine à l'île aux Chiens.

5.000 francs de solde, le logement, gros mobilier, la nourriture pendant le séjour à l'hôpital (six mois de l'année), 3.000 francs de clientèle civile.

Engagement de cinq ans, voyage payé (pour le médecin et pas pour la famille).

3° *Un médecin pour* SAINT-PIERRE.

Résidera au chef-lieu d'une façon permanente.

2.000 francs de traitement sur le budget de l'hôpital (comme médecin traitant).

1.200 francs de traitement sur le budget local (visite des fonctionnaires de la gendarmerie et de la prison).

8 à 10.000 francs de clientèle civile.

Le climat de nos îles est exceptionnellement salubre, c'est le climat de France, avec un été moins chaud et les hivers plus rigoureux.

Les loyers ne sont pas élevés, pas de frais généraux, pas de voitures, etc...

Vie matérielle facile et peu onéreuse.

Les deux derniers postes permettent de faire de sérieuses économies.

S'adresser au ministère des Colonies (2° direction, 1er bureau).

Étranger.

XVe Congrès international de médecine (Lisbonne, 16-26 Avril). — Les *titres des communications scientifiques* à présenter dans les différentes sections doivent parvenir au Secrétariat général avant le 1er Mars, accompagnés d'un court résumé (en forme de conclusions, si possible) qui sera imprimé avant le Congrès.

Le *Bulletin officiel* du Congrès, avec toutes les nouvelles concernant l'organisation, etc., sera envoyé gratuitement à tout médecin qui en fera la demande.

Les *inscriptions* sont reçues jusqu'à l'ouverture du Congrès et même pendant celui-ci; mais pour pouvoir bénéficier des réductions accordées par les chemins de fer et les compagnies de navigation, il est nécessaire de s'inscrire dès maintenant.

Toute la correspondance, ainsi que les adhésions et cotisations (25 fr., 20 marks, 1 livre, pour les médecins étrangers, 5 $ 500 reis pour les Portugais), à adresser à M. le professeur MIGUEL BOMBARDA, Nova Escola Medica, Lisbonne.

Université de Pensylvanie. — Un incendie a récemment détruit la collection anatomique de l'Université de Pensylvanie. Les pertes causées par ce sinistre s'élèvent à 700.000 francs.

Faculté de médecine de Palerme. — M. Salvatore Calderaro est nommé privatdocent d'ophtalmologie.

CONCOURS

Assistance médicale. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de médecin de l'Assistance médicale, MM. Virey, Liandier, Soulié, Puech, Vigouroux.

Internat. — ANATOMIE. — *Séance du 3 Février.* — Ont obtenu : MM. Le Blaye, 7; Bernard, 5; Henry, 10; Minot (Lucien), 2; Deverre, 12; di chiarra, 10; Pérol, 11; Weill (Simon), 10; Ramus, 8. — *Absents* : MM. Flandin, Le Grand.

PATHOLOGIE. — *Séance du 2 Février.* — Ont obtenu : MM. Laffont, 7; Rousseau-Langwelt, 8; Boulard, 10; Marre (Louis), 12; Chibret, 6; Lemercier, 10; Tinel, 14; Alexandre (Paul), 8; Bourdier, 10; Ehrenpreis, 11. — *Absents* : MM. Petel, Faux, Sourdel.

Séance du 3 Février. — Ont obtenu : MM. Moyrnud, 12; Davesne, 8; Galup, 11; Levy-Valensi, 12; Troisier, 13; Lasnier (Maurice), 11; Fenestre, 8; Lemarchal, 12; Vuillet, 10; Lévy (Edmond), 9. — *Absents* : MM. Fouchet, Sloog, Dournay, Brisset des Hos.

Internat de Saint-Lazare. — Un concours pour l'admission à six emplois d'aide-interne titulaire et six emplois d'aide-interne provisoire collaborant au service médical de la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare s'ouvrira le 9 Avril prochain.

Le titre d'aide-interne titulaire sera remplacé, après six mois d'exercice, sur la proposition du chef de service, par celui d'interne titulaire; cette admission donnera lieu à la délivrance d'une carte d'identité au nom de l'intéressé.

Les candidats qui désireront prendre part à ce concours, devront se faire inscrire à la Préfecture de police (service du personnel, caserne de la Cité).

Le registre d'inscription, ouvert dès à présent, sera clos définitivement le 24 Mars.

Les candidats qui seront admis à concourir recevront en temps utile avis de la décision les concernant.

Tout candidat devra : 1° Justifier de la qualité de Français; 2° être âgé de moins de vingt-huit ans; 3° être pourvu d'au moins douze inscriptions en médecine, prises dans une Faculté de l'Etat et justifiées par un certificat de scolarité de date récente; 4° n'être pas reçu docteur en médecine.

Il devra joindre à sa demande rédigée sur papier timbré, un extrait authentique sur timbre de son acte de naissance, les pièces établissant sa situation au point de vue militaire, l'indication de ses titres scientifiques ou hospitaliers et tous autres documents qu'il jugerait utile de présenter.

RENSEIGNEMENTS

Poste avantageux pour un jeune médecin, à la campagne, dans l'Est. S'adresser, *P. M.*, n° 229.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens[ts] grat. 12e année. — BOUGAULT, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Henri Iscovesco. Des colloïdes. Définition. Importance de leur étude pour la biologie et la thérapeutique.

Ferry et A. Mandoul. Le bacille fluorescent liquéfiant dans diverses affections de l'appareil broncho-pulmonaire.

H. Noiré. Des bonnes ampoules en radiothérapie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Considérations sur le traitement diététique de l'ulcère de l'estomac.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Rapport de différentes substances azotées retenues dans le sérum sanguin au cours du mal de Bright. — Passage du spirochæte pallida des tissus fœtaux aux tissus maternels dans le placenta syphilitique. — Procédé de diagnostic rapide des lésions syphilitiques. — Anatomie topographique des ganglions spinaux chez les batraciens. — Dosage du chloroforme du plasma et des cellules du sang. — Recherche de l'inosite dans les tissus, les sécrétions et les excrétions. — Dosage du chloroforme du liquide céphalo-rachidien.

Académie des sciences. — Les injections d'extraits de glande interstitielle et la croissance. — Tables de croissance des enfants parisiens de un à quinze ans. — Le dosage du chloroforme avant, pendant et après l'anesthésie.

Société d'ophtalmologie de Paris. — Rétinite pigmentaire congénitale double localisée à la région maculaire. — Fistules congénitales de la région lacrymale. — Chancre syphilitique de la conjonctive. — Cécité corticale et hémianopsie dans un cas de syphilis cérébrale. — Lentigo malin des paupières. — Lésions syphilitiques du fond de l'œil. — Contribution à l'étude de l'épithélioma des paupières. — De l'exercice illégal de l'ophtalmologie.

Société de chirurgie. — Sur la chirurgie des voies biliaires. — Pancréatite chronique diagnostiquée avant l'intervention; opération; mort. — Luxation spontanée probable de l'articulation huméro-radiale sur un membre atteint de paralysie infantile. — Appareil de chloroformisation de Ricard, modifié. — Epingle à cheveux extraite de la vessie d'une femme à l'aide du cystoscope à vision directe.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — H. Duclaux. L'ostéomyélite de la hanche. Formes cliniques.

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — T. G. Moorhead. Le thymus.

Chirurgie. — R. Lemaire. Contribution à l'étude de la technique opératoire de la suture des plaies du cœur.

Pédiatrie. — A. N. Schkarin. Sur l'agglutination dans la scrofulose. — J. Renault et P. Halbron. Athétose double familiale.

Neurologie et Psychiatrie. — E. Woodruff. Les états neurasthéniques causés par la lumière intense. — Sanna-Salaris. Histologie pathologique de la fibre musculaire striée dans la maladie de Parkinson.

CHRONIQUE

Fernand Duballen. Les étudiants en médecine de la Faculté de Paris au xvie siècle.

Cuffer (1850-1906).

PRATIQUE MÉDICALE

A. M. Bronchite aiguë à la période congestive avec toux fatigante chez un adulte. — Contre l'asthénie des cardiopathes.

LIVRES NOUVEAUX

E. Bernard-Leroy. Le langage. Essai normal et pathologique sur la psychologie de cette fonction.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Influence des bains de mer sur le réveil des otites.

NOUVELLES

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE
DE LA FACULTÉ DE PARIS
AU XVIe SIÈCLE

Il est quelquefois bon de faire un retour vers le passé : on y prend toujours de l'intérêt, on y trouve souvent de précieux enseignements. Nous féliciterons M. de Boyer de Choisy, d'avoir su laisser de côté le banal sujet de thèse (indifférente fracture ou vague contribution à l'étude de...) et esquisser agréablement un rapide tableau de la vie de l'étudiant en médecine en la capitale à l'époque de la Renaissance. Revivons avec lui quelques instants parmi nos grands anciens.

* * *

Riche et puissante, l'Université de Paris « alma mater » régnait alors sur un nombreux peuple d'escholiers; la Faculté de médecine était des plus fréquentées. Jeunes bourgeois et nobles même se portaient en masse vers cette profession médicale, fort estimée, dont l'exercice pouvait conférer la noblesse. Parmi ces jeunes gens, riches, aisés du moins pour la plupart, l'Université libérale, égalitaire déjà (!), savait cependant exempter l'écolier pauvre des droits d'examen et des cadeaux d'usage aux examinateurs, lui octroyait souvent de généreux secours et lui permettait ainsi l'accès du long et coûteux doctorat. Nul ne pouvait s'inscrire à la Faculté, s'il n'était « maître ès arts » (notre baccalauréat actuel). Aussitôt inscrit, commençait pour le néophyte, le « philiâtre » selon le terme de l'époque, une vie de labeurs pénibles, d'interminables études, de cours et de fastidieuses controverses en un latin sou-

vent douteux..., idiome international, espéranto avant la lettre. Les leçons commençaient tôt (6 heures du matin), finissaient tard dans des locaux incommodes et sombres. Après quatre ans de ce dur labeur, si l'on avait vingt-cinq ans, on pouvait passer le premier examen, le baccalauréat en médecine. Puis le candidat heureux subissait, après deux nouvelles années de travail, l'épreuve de licence, hérissée de difficultés, touffue d'interrogations variées, couronnée enfin par une « colle » pratique, extrêmement redoutée, quelque chose dans le genre de notre troisième seconde partie. Très cérémonieusement alors, dans une solennité symbolique, dite « Paranymphe », les élus recevaient du chancelier de la Faculté la bénédiction apostolique qui leur donnait l'investiture et le droit d'exercer *urbi et orbi*, précieuse faveur réservée aux seuls Parisiens. Enfin, dernière étape, le doctorat consacrait peu de temps après les louables efforts du postulant, au milieu d'une mise en scène que Molière a reproduite, en la caricaturant, dans son hilarant épisode du malade imaginaire.

* * *

Que de tribulations, ô Esculape, pour devenir un « bourreau patenté »! Et nos pauvres anciens n'avaient point nos bons livres, commodes à lire, compendieusement illustrés de planches qui parlent aux yeux; ils se débattaient, les malheureux, en d'affreux grimoires où les éléments de la science médicale, encore encombrée des scories moyen âgeuses, résidus de la magie, de l'alchimie, de la médecine astrologique, formaient un fouillis de théories absurdes, pullulant d'idées fausses, échafaudées pour la plupart sur de pures vues de l'esprit. On se préoccupait alors fort peu d'observer; d'ailleurs on exerçait l'étudiant à une creuse dialectique, mais on ne lui montrait pas de malades; on en faisait un argumentateur disert, mais non un clinicien. La médecine se passait autant que possible du malade; elle aimait mieux l'adapter à ses prétentieuses théories, que de bâtir des théories d'après... la maladie.

Au-dessous de la docte Faculté, méprisés d'elle, mais souvent plus utiles à la santé publique, évoluaient les chirurgiens et les barbiers, leurs frères ennemis. Mais... passons, ceux-là n'étaient pas de l'Université; on les considérait comme les manœuvres de la profession médicale, ...utiles parias cependant que réhabilitait un Ambroise Paré.

Le soir venu, les leçons terminées, tout ce peuple d'écoliers savait redevenir jeune. Fort joyeusement, on « déambulait par les compites et quadrivies de l'urbe », on allait rejoindre dans le Pré-aux-Clercs (sur l'emplacement actuel de la rue Bonaparte), domaine que l' « alma mater » prêtait à ses enfants, les appétissantes ribaudes. On devisait sous les grands arbres, on humait quelques piots, on menait surtout grand bruit. Or, tout proche, dans le calme de leur abbaye de Saint-Germain-des Prés, enfoncés peut-être dans l'aimable quiétude d'une heureuse digestion, de graves chanoines s'en trouvaient souvent incommodés. Amoureux de leur tranquillité, ils lançaient sur la gent escholière leurs serviteurs et rats de sacristie, appelaient à leur aide la maréchaussée, trop souvent impuissante, et... la rixe dégénérait maintes fois en bataille rangée, avec blessés de part et d'autre. L'autorité sévissait, faisait de rudes exemples; mais bientôt tout était à recommencer. Rien n'arrêtait l'humeur éternellement frondeuse de l'exubérante jeunesse; elle était de toutes les manifestations, de toutes les bagarres. Mais elle savait aussi organiser de somptueuses cavalcades, pour la foire du Landit, défiler aux jours du carnaval en de désopilantes théories à la Callot, à la grande joie des truands.

A l'heure du dîner on revenait par les rues étroites, pateaugeant dans les ruisseaux qui coulaient librement au milieu de la chaussée, s'entasser dans des tavernes enfumées et profondes, et manger le chiche menu de l'hôstelier. Que faire de mieux que terminer en joyeuses beûveries une journée si pleine. Souvent de copieuses agapes réunissaient une bande joyeuse; les lourds harnais de gueule s'entassaient dans les profonds estomacs de vingt ans sans jamais les remplir. On vidait brocs et flacons, hurlant de voix avinées les grasses chansons bachiques, caressant le... menton des faciles courtisanes. Enfin on rentrait au logis, sous les toits, titubant, zigzaguant, cherchant querelle au guet, rossant les bourgeois attardés, sur ses jambes ou sur... les épaules de camarades plus sobres ou plus solides...

Nous ferions encore comme eux, n'est-ce pas, chers camarades, si... que de si!... hélas!...

Ne dédaignons pas ces âges disparus; ils avaient de sérieuses qualités, les escholiers du XVIe siècle : d'abord ils savaient s'amuser, et puis, ils étaient... nos pères. Nous sommes autrement qu'eux : nous sommes moins gais peut-être; les difficultés de l'existence nous sont plus ardues : on fait aujourd'hui péniblement sa place au soleil. Mais pourquoi récriminer!... l'évolution sociale nous emporte, accommodés à notre temps... nous sommes... ce que nous pouvons!

FERNAND DUBALLEN.

NÉCROLOGIE

P. CUFFER (1850-1906).

On annonce de Cannes la mort de M. Cuffer, médecin de l'hôpital Necker. M. Barth, président de la Société médicale des hôpitaux, a retracé hier, en quelques mots, la vie médicale du collègue disparu.

Reçu premier à l'Internat, en 1873, il obtenait quatre ans plus tard la médaille d'or de médecine et était nommé en 1881, médecin des hôpitaux.

Il publia nombre de travaux importants parmi

lesquels ses *Recherches cliniques et expérimentales sur les altérations du sang dans l'urémie et sur la pathogénie des accidents urémiques*, qui constituèrent le sujet de sa thèse inaugurale. Il fit de nombreuses recherches sur les affections cardiaques dont il s'occupait avec prédilection, depuis qu'il avait pu les étudier sous la haute direction de Potain.

Cuffer ne fit qu'une tentative pour arriver à l'agrégation, elle ne fut pas heureuse. Il s'en consola en se livrant à la clientèle « qui, dit M. Barth, lui vint d'autant plus nombreuse et brillante qu'il joignait à ses solides qualités scientifiques tous les dons qui font le succès dans notre profession : un grand charme personnel, une parole aisée et persuasive, et un réel dévouement aux malades ».

Retenu par la maladie pendant de longues périodes loin de son service d'hôpital, Cuffer s'était aussi écarté depuis quelques années du monde médical. « Il est mort loin de Paris, dans l'isolement d'une station hivernale, et à ses obsèques le corps des hôpitaux ne sera pas présent. Mais tous ceux qui l'ont connu se rappelleront que Paul Cuffer a été un chercheur sincère, un concurrent loyal, un médecin sans reproche; ils s'uniront à nous pour adresser au camarade parti avant l'heure un cordial adieu. »

PRINCIPAUX TRAVAUX DE P. CUFFER

1877. Des causes qui peuvent modifier les bruits de souffle cardiaques, et en particulier de ses modifications sous l'influence des changements de position des malades. (*Progrès médical*, 1877, nos 12, 15, 17, 24, 27, 29.)

1878. Recherches cliniques et expérimentales sur les altérations du sang dans l'urémie et sur la pathogénie des accidents urémiques. (*Thèse*.)

1877. Recherches sur la néphrite interstitielle cardiaque ou rein cardiaque; sa pathogénie, ses conséquences. (*France médicale*, 1877, nos 50, 52, 54.)

1878. Recherches sur les altérations du sang dans quelques maladies des enfants du premier âge (*Revue mensuelle de médecine et de chirurgie*, Juillet 1878.)

1880. Hémiplégie gauche avec aphasie. Troubles de la sécrétion lactée. (*France médicale*, 7 Avril 1880.)

1886. De quelques modalités du bruit de galop dans l'hypertrophie du cœur d'origine rénale. (Cuffer et Guinon : *Revue de médecine*, 10 Juillet 1886.)

1887. Nouvelles recherches sur le bruit de galop cardiaque. (Cuffer et Barbillon : *Archives générales de médecine*. Février 1887.)

1889. Diathèse congestive veineuse et congestion veineuse généralisée. (Cuffer et Sollier, *Revue de médecine*, Octobre 1889.)

1891. Des néphrites partielles : valeur diagnostique et pronostique de la persistance d'une toux fixe et irréductible d'albumine dans les urines. (Cuffer et P. Gastou : *Revue de médecine*, Février 1891.)

PRATIQUE MÉDICALE

Bronchite aiguë à la période congestive avec toux fatigante chez un adulte.

1° *Révulsion* trois ou quatre fois par jour avec cataplasmes sinapisés, sinapismes, sinaplasmes, etc.

ou

Essence de moutarde . .	3 ou 4	grammes.
Alcool à 90°.	100	—

Usage externe.

Badigeonner avec un pinceau, recouvrir d'ouate ordinaire; étendre d'alcool si la révulsion est trop forte; en appliquer deux couches si la révulsion est trop faible; renouveler trois à quatre fois par jour; protéger les yeux pendant l'application sur la poitrine.

2°	Dionine.	0 gr. 10
	Eau de laurier cerise.	àà 5 grammes.
	Eau distillée	

XX gouttes trois à six fois par jour suivant l'intensité de la toux dans une demi-tasse d'infusion chaude de tilleul et d'oranger.

3° Garder la chambre; y entretenir une température uniforme 16 à 18°, une atmosphère humide (évaporations d'eucalyptus). A. M.

Contre l'asthénie des cardiopathes.

Les malades atteints de néphrite chronique ou de cardiopathie, soumis au régime lacté, se plaignent très souvent de sensations de fatigue; on les tonifiera en leur faisant prendre deux ou trois fois par jour dans une tasse de lait chaud et sucré une cuillerée à café du mélange suivant :

Teinture de kola.	àà 60 grammes.
Teinture de coca.	

LIVRES NOUVEAUX

E. Bernard-Leroy (Paris). — *Le langage. Essai normal et pathologique sur la psychologie de cette fonction.* « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». (Paris, 1905, 1 volume in-8 de 253 pages avec figures. Prix : 5 fr. F. Alcan, éditeur.

L'auteur, psychologue et médecin, a réuni, dans cet essai, les principaux développements d'un cours excellent fait à la Sorbonne en 1903.

Il étudie successivement les signes des différents langages et leur perception brute, la perception verbale de la parole et de l'écriture, les conditions psychologiques immédiates de la parole et de l'écriture et le mécanisme des hallucinations verbales.

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1156. — **A. Lacassagne**. — Précis de médecine légale. 1 vol. in-8° de xvi-891 pages, de la *Collection de Précis Médicaux*, avec 112 figures dans le texte et 2 planches hors texte en couleurs, cartonné toile souple. Prix : 10 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)



NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Influence des bains de mer sur le réveil des otites. — En s'appuyant sur 15 observations personnelles, M. Conte estime que les bains de mer sont nuisibles et dangereux pour l'appareil auditif, et qu'ils peuvent faire naître des lésions inflammatoires et suppuratives de l'oreille moyenne chez des personnes n'ayant aucun passé otitique et en réveiller chez des personnes ayant eu une atteinte antérieure ou présentant des lésions chroniques de cet organe (*Arch. de med. et de pharm. milit.*, 1906, n° 1).

R. R.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies des enfants. — Une série de conférences théoriques et pratiques de clinique médicale et chirurgicale infantile, aura lieu en deux cours, du 1er au 31 Mars 1906, à l'Hôpital des Enfants-Malades, sous la direction de M. H. Méry, professeur agrégé, chargé de cours. Chaque cours comprendra 25 conférences.

Les conférences seront faites par MM. Méry, professeur agrégé, J. Hallé et Guillemot, anciens chefs de clinique médicale infantile, E. Terrien et P. Armand-Delille, chefs de clinique médicale infantile; Grisel, ancien chef de clinique chirurgicale infantile; Tridon, chef de clinique chirurgicale infantile, avec le concours de MM. Ed. Rist, médecin des hôpitaux, ancien chef du laboratoire à l'hôpital Trousseau; B. Weill-Hallé, chef de laboratoire du service de la diphtérie; Félix Terrien, ophtalmologiste des hôpitaux; Cuvillier, pour l'oto-laryngologie, et Labat, pour l'électrothérapie.

Les conférences auront lieu tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, le matin à 9 heures et 10 h. 1/2, le soir à 5 heures.

La première conférence aura lieu le jeudi 1er Mars, à 10 h. 1/2 du matin, à la salle des cours de la clinique.

Programme du 1er cours. — Maladies des nourrissons : MM. Méry et Guillemot. — 1. Les laits. Falsification des laits. Microbes du lait. — 2. Flore intestinale des nourrissons. Pathogénie des gastro-entérites. — 3. Symptomatologie des gastro-entérites. Formes cliniques. — 4. Prophylaxie et thérapeutique des gastro-entérites. — 5. Thérapeutique diététique des gastro-entérites. — 6. Gastro-entérites chroniques. — 7. Dyspepsies du sevrage et alimentation dans la 2e année. — 8. Consultations de nourrissons. Rôle social du médecin dans la lutte contre la mortalité infantile. — 9. Syphilis héréditaire du nourrisson. — 10. Tuberculose du nourrisson. — 11. Rachitisme. — 12. Infections cutanées. Erythèmes. Abcès sous-cutanés multiples, etc.

Maladies de l'appareil respiratoire, du tube digestif et du péritoine : M. P. Armand-Delille. — 13. Pneumonie et congestion pulmonaire. — 14. Broncho-pneumonie aiguë et chronique. — 15. Adénopathie trachéo-bronchique. — 16. Diagnostic précoce de la tuberculose ganglio-pulmonaire chez l'enfant et son traitement. Principes d'hygiène scolaire. — 17. Pleurésie purulente. Diagnostic et traitement. — 18. Troubles fonctionnels de l'intestin dans la 2e enfance. Entérite tuberculeuse. — 19. Péritonite tuberculeuse. Son traitement.

M. E. Terrien. — 20. Fièvre typhoïde.

Diphtérie : M. B. Weill-Hallé. — 21. Diagnostic clinique de l'angine diphtérique. — 22. Diagnostic bactériologique et sérothérapie de la diphtérie. — 23. Diagnostic du croup. — 24. Tubage. — 25. Trachéotomie.

Programme du 2e cours. — Maladies du cœur. Fièvres éruptives : M. E. Terrien. — 26. Complications cardiaques du rhumatisme articulaire aigu. — 27. Péricardite. Symphyse rhumatismale et symphyse cardio-tuberculeuse. — 28. Affections congénitales du cœur chez l'enfant. — 29. Rougeoles ; formes cliniques ; diagnostic ; complications. — 30. Scarlatine ; ses complications. Néphrites de l'enfance.

Affections chirurgicales : MM. Grisel et Tridon. — 31. Examen et traitement du mal de Pott. — 32. Examen et traitement de la coxalgie. — 33. Traitement des difformités rachitiques et du pied bot. — 34. Diagnostic et traitement de l'appendicite. — 35. Diagnostic et traitement de la mastoïdite aiguë. — 36. Diagnostic et traitement de l'ostéomyélite aiguë.

Maladie du sang et de l'appareil hématopoiétique : M. Rist. — 37. Séméiologie des anémies chez l'enfant. — 38. Lymphadénie. Leucémie et splénomégalies.

Maladies du système nerveux : M. Jean Hallé. — 39. Chorées de l'enfance. Complications et traitement. — 40. Scléroses cérébrales. Hémiplégie cérébrale infantile. Maladie de Little. Idiotie et myxœdème. — 41. Tumeurs et abcès du cerveau. Le crâne de l'enfant (craniotabes, syphilis, rachitisme, etc.). — 42. Paralysie infantile et myopathies primitives. — 43. Convulsions infantiles. Epilepsie et hystérie.

Maladies des méninges : M. P. Armand-Delille. — 44. Méningite cérébro-spinale et méningite tuberculeuse. Ponction lombaire. Cytodiagnostic.

Maladies de la peau : M. Jean Hallé. — 45. Teigne. Tricophities. Favus. Examen microscopique et traitement. — 46. Formes cliniques, complications et traitement des eczémas de l'enfance.

Maladies des yeux : M. Félix Terrien : 47. Les conjonctivites. Hérédo-syphilis oculaire.

Principes d'électrothérapie : M. Laba. — 48. Traitement électrothérapique de la paralysie infantile, des paralysies diphtériques et névritiques.

Maladies de la gorge, du nez et des oreilles : M. Cuvillier. — 49. Hypertrophie des amygdales. Végétations adénoïdes. — 50. Complications nasales et auriculaires des infections pharyngées.

Il sera organisé de plus des excursions dans divers hôpitaux d'enfants, dispensaires et pouponnières. Excursions facultatives avec billets à tarif réduit à Berck-sur-Mer.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

Un programme détaillé, avec dates et heures des différentes conférences, sera remis à chaque auditeur inscrit au début du cours. S'adresser à M. Armand-Delille, chef de clinique adjoint, à l'Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

École de médecine de Marseille. — M. Ch. Platon est nommé chargé de cours de gynécologie.

M. M. Brun est nommé chargé de cours de clinique chirurgicale infantile.

Ecole de médecine d'Amiens. — M. Moulonguet, professeur de pathologie externe, est nommé pour trois ans directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Tenon. — *Service spécial de gynécologie.* M. J.-L. Faure. Les lundis et jeudis, consultation externe et examen des malades dans les salles.

Les mardis, jeudis et samedis. Opérations.

Les mardis et vendredis sont plus spécialement réservés aux grandes opérations abdominales.

Hôpital Saint-Antoine. — M. Marcel Lermoyez, médecin des hôpitaux de Paris, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le mercredi 25 Avril, avec le concours de ses assistants,

NOTE THÉRAPEUTIQUE

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

L'industrie chimique française a doté la thérapeutique d'un diurétique absolument irréprochable comme pureté et comme tolérance : c'est la Santhéose, qu'on peut considérer, selon les expressions mêmes d'Huchard, comme « le plus fidèle, le plus constant et le plus inoffensif des diurétiques ».

Il n'est point d'adjuvant plus sûr pour les cures de déchloruration, dont Widal et Javal ont montré avec tant de justesse les bienfaisants effets dans le mal de Bright. Elle devient pour le brightique le remède héroïque qu'est la digitale pour le cardiaque. C'est qu'en effet elle ménage le cœur pour ne s'adresser qu'aux reins et, qu'à l'encontre de nombreux diurétiques, elle est dénuée de tout pouvoir irritant sur l'épithélium rénal.

La Santhéose se présente par boîtes de 24 cachets, ayant la forme d'un cœur et dosés à 0 gr. 50 de principe actif. On prescrira de 1 à 4 cachets par jour. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du médicament et, par suite, de sa haute efficacité.



MM. Léon Bellin et Paul Laurens, un *Cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologique*, et le continuera tous les jours, sauf le dimanche.

Ce cours sera complet en 30 leçons.

Les élèves seront individuellement exercés au maniement des instruments.

Le nombre des places étant limité, on est prié de s'inscrire d'avance auprès de M. Bellin, assistant du service, à l'hôpital Saint-Antoine, 184, rue du faubourg Saint-Antoine.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — MM. Mauriac, Bodros, médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale.

Chevalier. — MM. Weiss, médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale; Brault, Butel, Schoull, Laurans, Therre, médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Jacquemin, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale; Mussonié, médecin-major de 2e classe de réserve.

Service de santé de la marine. — Au Sénat, la Commission de la marine, réunie sous la présidence de M. Merie, s'est occupée du projet concernant la réorganisation du corps de santé de la marine.

Après un échange d'observations, la Commission a décidé de convoquer le ministre pour lui demander des explications sur la question des écoles annexes et sur l'augmentation du cadre des médecins principaux.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Wallerand, du port de Cherbourg, est maintenu, sur sa demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

M. Wallerand passe, sur sa demande, du port de Cherbourg au port de Lorient.

— Une prolongation de congé d'un mois, à solde entière, pour suivre les cours de bactériologie à l'Institut Pasteur, à M. le médecin de 1re classe Béraud, du port de Cherbourg.

— M. le médecin de 2e classe Potit, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la 2e flottille de torpilleurs de la Manche, à Dunkerque.

— M. le médecin de 1re classe Defressine, du port de Lorient, est désigné pour faire partie de l'état-major du croiseur de 3e classe *Lavoisier* qui entrera en armement à Lorient le 1er Mars prochain.

— M. le médecin de 1re classe Dubois, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Pourvoyeur* à Diégo-Suarez.

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine au grade de médecin de 3e classe, MM. Delahet, Geoffroy, Badin.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 1re classe des troupes coloniales Lenoir est rappelé à l'activité et classé au 1er rég. d'artillerie coloniale à Lorient.

Le Conseil municipal de Paris et les bains populaires. — Le Syndicat des propriétaires de bains ayant demandé au Conseil d'Etat d'annuler, comme illégale, l'institution, par le Conseil municipal de Paris, de bains douches à bon marché, vient de voir repousser ses prétentions pour la raison que l'institution de tels établissements « ne constitue qu'une amélioration apportée dans le fonctionnement du service public et général de l'hygiène ».

CONCOURS

Internat. — Anatomie. — *Séance du 6 Février.* — Ont obtenu: MM. Lemaire, 4; Toupet, 8; Gallais, 3; Cottard, 8; Stévenin, 10; Lebras, 12; Brémond, 11; Foix (Charles), 11; Strohlin, 10. — *Absents* : MM. Dupuy, Lacheny.

Séance du 7 Février. — Ont obtenu : MM. Jacoulet, 11; Mlle Landry, 10; Mora, 9; Sorrel, 10; Richet (Charles), 8; Silbert, 11; Blain, 8; Hovelacque, 10. — *Absents* : MM. Dufourmentel, Simonin.

Séance du 8 Février. — Ont obtenu : MM. Lenoir, 9; Roudinesco, 8; Pinard, 13; Haas (Gustave), 6; Houzel, 10; Gendron, 9; Pélissier, 7; Mlle de Jong, 4; Jacob, 9. — *Absents* : MM. Fabignon, Chauveau (Camille).

Pathologie. — *Séance du 6 Février.* — Ont obtenu : MM. Ausset, 8; Chénier, 12; Braun, 11; Garipuy, 11; Détré, 6; Willette, 8; Rolet, 9, Guenot, 9; Le Moine, 6; Cottenot, 9. — *Absents* : MM. Lasnier (Antonin), Maurat, Croissant, de Bon.

Séance du 8 Février. — Ont obtenu : MM. Cawadias, 9; Bienvenue, 8; Glénard, 8; Lamarre, 6; Cléret, 8; Mesnager, 6; Saiget, 8; Viel, 5; Rais, 13; Collin, 9. — *Absents* : MM. Zislin, Deslions.

Internat de Nanterre. — Un concours pour l'admission à six emplois d'interne en médecine et en chirurgie à la maison départementale de Nanterre sera ouvert le 7 Mai 1906.

Durée des fonctions : du 1er Juin 1906 au 31 Mai 1907.

Traitement annuel : 1.800 francs, plus une indemnité de logement de 300 francs.

Tout interne qui serait reçu docteur avant le 1er Mars 1907, ne pourra continuer à exercer ses fonctions.

Les candidats qui désireront prendre part au concours devront se faire inscrire à la Préfecture de police (service du personnel, caserne de la Cité).

Le registre d'inscription ouvert dès à présent sera clos définitivement le 25 Avril, à 4 heures.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes : 1° Etre Français; 2° être âgé de moins de trente ans; 3° être pourvus d'au moins douze inscriptions en médecine, justifiées par un certificat de scolarité de date récente; 4° avoir accompli le stage obstétrical; 5° n'être pas reçus docteurs en médecine.

Ils devront adresser au Préfet de police une demande sur papier timbré et y joindre un extrait authentique sur timbre de leur acte de naissance. Les pièces établissant leur situation au point de vue militaire. Une notice indiquant leurs titres scientifiques ou hospitaliers. Le certificat de l'accomplissement du stage obstétrical. Et l'engagement, en cas de nomination, de se démettre de toutes fonctions dans les hôpitaux, hospices ou cliniques.

RENSEIGNEMENTS

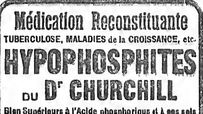
Grande banlieue. Client. petite ville, rec. moyennes : 12.000 fr. Chev. et voit. nécess. Vaste habit. et jardin. Indemn. : 6.000 fr., dont 1/2 compt. Longue présentation. S'adresser à MM. Breitel et Gobet, 1, rue Dante (Ve).

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens^ts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.







Traitement des Dyscrasies nerveuses

SÉRUM NÉVROSTHÉNIQUE FRAISSE

au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude

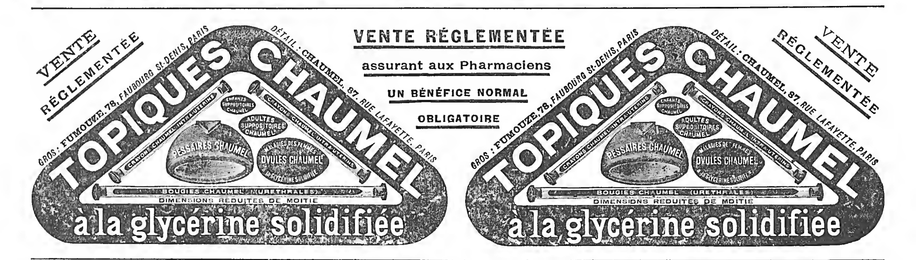
1° En Ampoules

dosées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centimètre cube.

2° En Gouttes (pour la voie gastrique)

25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.

Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs. Marius FRAISSE, pharmacien, 83, rue Mozart, PARIS. *Téléphone 682-16.*



TUBERCULOSES
AFFECTIONS BRONCO-PULMONAIRES
SCROFULES, RACHITISME

Chaque cuillerée dans 1/2 verre d'eau sucrée.

SOLUTION PAUTAUBERGE

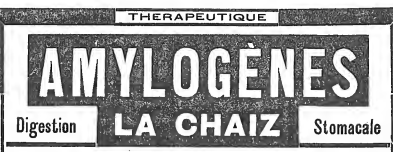
(AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ)

Par cuillerée à potage, 10 centigr. de Créosote et 50 centigr., de Phosphate de Chaux.

Bien tolérée et complètement absorbée, elle constitue le meilleur moyen d'administrer la Créosote et le Phosphate de Chaux et d'en retirer le maximum d'effet.

L. PAUTAUBERGE, 165, rue Saint-Denis, à Courbevoie (Seine), à proximité de la gare de Bécon-les-Bruyères, *et Pharmacies.*





Les **Amylogènes** ou **Masticatoires alcalins** (à base de chaux) sont l'application scientifique d'une méthode empiriquement employée en Amérique et dans l'Inde.

La mastication d'un amylogène après le repas engendre une salive alcaline **saccharifiante** capable d'augmenter d'environ **50 0/0** la digestion stomacale des aliments végétaux (*Presse Médicale* du 20 déc. 1905 : Léon Meunier).

J. DUHÈME, Pharmacien de 1re classe

TOUTES PHARMACIES — Ex-interne, Lauréat des Hôpitaux. — TOUTES PHARMACIES

USINE et DÉPOT : 142, rue de Normandie, Courbevoie-Paris.

Officiellement adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine. — Médaille d'OR Exposition Universelle Paris 1900.

PEPTONE CATILLON

En POUDRE, produit supérieur, pur, agréable, on ne peut plus nutritif: **10 fois** son poids viande bœuf **assimilable.** **Aliment** des **Malades** qui ne **digèrent pas** ou qu'on veut **suralimenter:** *5 à 6 cuiller. par jour dans grog, lait;* **ou nourrir par Lavement nutritif:** *2 cuiller., 125 eau, 5 gout. laudanum.*

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande et Glycérophosphates assimilables. — Très utile aux débilités. *Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions.* Maladies du tube digestif, consomption, inappétence, enfants, convalescents, etc.

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE

Tablettes de Catillon

à 0gr.25 de corps

THYROÏDE

— Titré, Stérilisé, Efficacité certaine.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

H. Labbé et G. Vitry. Clinique médicale de Laënnec. L'albumine dans l'alimentation des tuberculeux.

Deléarde et E. Dubois. L'intoxication saturnine et le traitement de la colique de plomb.

C. Jarvis. Exacte reproduction graphique pré-opératoire des lésions tuberculeuses récentes du rein chez la femme.

CHIRURGIE PRATIQUE

René de Gaulejac. La méthode de Bier et le massage dans les entorses et les contusions.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Le curettage des ganglions mésentériques et la palpation des ganglions bronchiques.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — A propos de l'albuminurie orthostatique. — Alimentation dans la scarlatine : complément de statistique. — Oblitération de la veine cave supérieure. — Granulie à forme typhoïde.

Société anatomique. — Pseudo-tumeur de la cuisse; radioscopie. — Luxation récidivante du pouce. — Tumeur du maxillaire. — Examen histologique d'un sac herniaire.

Société de biologie. — Hémorragie cérébelleuse avec déviation conjuguée de la tête et des yeux. — Efficacité de l'ingestion des sels de calcium comme moyen préventif des éruptions de sérum. — Emploi thérapeutique des liquides de Ringer et de Locke. — Spirochète de Schaudinn et syphilis expérimentale. — Action de l'hypophyse sur la pression artérielle et le rythme cardiaque. — Recherches sur les constituants colloïdes du sang.

Académie des sciences — Action du sulfate d'hordénine sur les ferments solubles et les microbes. — Le chloroforme dans le sang artériel. — Anatomie pathologique des cancers épithéliaux de la prostate.

Académie de médecine. — La mortalité par tuberculose.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Maurice Bloch. Les néoplasmes malins primitifs de la plèvre.

Hématologie. — Spagnolio et Signer. La formule leucocytaire dans l'empoisonnement aigu produit par les alcaloïdes des champignons vénéneux et l'influence de l'atropine sur l'action de la muscarine.

Médecine expérimentale. — Van Steenberghe et Grysez. Sur l'origine intestinale de l'anthracose pulmonaire.

Pathologie chirurgicale. — C. A. Costa. Tuberculose inflammatoire. Goitres d'origine tuberculeuse.

Médecine. — J. Ouvry. Contribution à l'étude des œdèmes familiaux.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — H. Caboche. A propos de la tuberculose nasale.

Thérapeutique générale. — E. Potheau. Des effets antitoxiques de l'iodipine dans les affections aiguës.

CHRONIQUE

F. de Lapersonne. L. de Wecker (1832-1906).

Croisière des médecins français organisée à l'occasion du XVe Congrès international de médecine, Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

R. Proust. Traitement de l'hypertrophie prostatique par la prostatectomie.

NOUVELLES

L. DE WECKER

(1832-1906).

C'est une grande figure ophtalmologique qui vient de disparaître. Né en Allemagne, à Francfort-sur-Mein, ayant fait la plus grande partie de son éducation oculistique à Vienne avec Arlt et à Berlin avec Græfe, mais ayant aussi suivi les leçons de Desmarres, dont il se glorifiait d'avoir été l'élève, de Wecker revint s'établir en France en 1861, passa sa thèse de doctorat sur les *conjonctivites purulentes et la diphtérie conjonctivale* et ne quitta plus Paris où il a exercé l'oculistique pendant près de quarante-cinq ans.

* * *

A une époque où les maladies des yeux n'étaient nulle part dans nos Facultés l'objet d'un enseignement spécial, où les professeurs de clinique chirurgicale se contentaient de faire avec des fortunes diverses quelques opérations oculaires et où les cataractés, placés dans les salles communes des hôpitaux, étaient exposés aux mêmes dangers que les opérés de chirurgie générale, de Wecker fit, après Desmarres et Sichel, un *enseignement libre* de l'ophtalmologie dans sa clinique, d'abord rue Visconti et plus tard rue du Cherche-Midi.

C'était au début de l'exploration du fond de l'œil par l'ophtalmoscope, au moment où la grande découverte d'Helmholtz venait de révéler un monde inconnu; de Wecker initia à l'usage de

l'ophtalmoscope toute une génération de médecins et, grâce à son bon sens clinique, il sut leur éviter bien des erreurs et les aida à interpréter ce qu'ils voyaient. Son premier *Traité des maladies des yeux* (1863), et surtout son bel *Atlas des maladies du fond de l'œil*, publié avec de Jæger (1870), montrent à quelle perfection était déjà poussée cette partie de notre art.

Par son enseignement pratique, comme par ses travaux scientifiques, de Wecker doit être considéré comme un des maîtres incontestés de la science ophtalmologique française. Du véritable maître il avait, à défaut de l'élégance du style ou de la parole, la force et la ténacité qui entraînent la conviction et permettent d'atteindre le but désiré, la combativité qui le rendait redoutable pour ses adversaires dans les discussions scientifiques, le bon sens clinique qui lui faisait voir juste. A ces qualités s'ajoutaient celles d'un très bon opérateur, d'un chirurgien soigneux et propre, qui lui permettaient, même avant la période antiseptique, d'avoir d'excellents résultats. Lorsque pour la première fois on parlait de l'antisepsie de l'œil au moyen de substances souvent trop irritantes, je lui ai entendu faire ce médiocre jeu de mots que, pour apprendre à ses aides à ne plus pécher contre l'antisepsie, le mieux était de leur donner « un savon ». La légende rapporte qu'à certains jours il réalisait l'asepsie des instruments en cassant le couteau de Græfe dont il venait de se servir pour une opération de cataracte.

***

Grâce à une activité considérable, de Wecker a approfondi un très grand nombre de sujets dans le domaine toujours plus vaste de l'ophtalmologie, mais il les a tous marqués d'une forte empreinte pratique et utilitaire.

Pour le *glaucome*, il avait cherché à empêcher la rétention des liquides intraoculaires par la formation de cicatrices filtrantes; il avait vulgarisé la sclérotomie, mais finalement il donnait toutes ses préférences à l'iridectomie, ainsi que le démontre son important rapport à la Société française d'Ophtalmologie en 1901.

Dans le traitement du strabisme, il a proposé l'opération de l'*avancement capsulaire*. Quelle que soit l'explication scientifique que l'on puisse donner de son action, il est certain que l'avancement capsulaire, inapplicable dans les hauts degrés de déviation et dans les cas de faiblesse musculaire, est un précieux adjuvant de la ténotomie dans les faibles degrés de strabisme où l'avancement musculaire, plus difficile à doser, donne quelquefois des déviations en sens inverse du plus fâcheux effet.

De très bonne heure il était revenu, pour l'extraction de la *cataracte*, à l'opération de Daviel, abandonnant sans regrets cette extraction linéaire de son maître de Græfe qui avait donné lieu à tant de déboires. Il indiquait comme incision le tiers de la circonférence de la cornée au niveau du limbe scléro-cornéal; il est probable qu'en pratique il dépassait souvent ces limites, peut-être un peu étroites lorsque le noyau cristallinien est très volumineux.

Parmi les nombreux perfectionnements des instruments de chirurgie oculaire qu'il a proposés, il n'en est pas de plus réussi que celui de la *pince-ciseaux*, qui mérite bien de garder son nom. Elle lui a permis de réaliser cette excellente opération de l'iridocapsulotomie, si utile dans les cataractes secondaires épaisses et adhérentes, ainsi que dans les occlusions pupillaires post-opératoires.

La formation scientifique de Wecker et plus tard sa grande clientèle ne l'ont jamais dirigé vers les travaux de laboratoire, mais il suivait avec beaucoup d'attention le développement énorme que les études anatomiques, physiologiques et bactériologiques ont imprimé à notre science depuis une trentaine d'années. Il sut par-dessus tout s'entourer de précieux collaborateurs. Qu'il suffise de rappeler que son magnifique *Traité d'ophtalmologie*, paru de 1880 à 1889, est signé avec lui par E. Landolt et qu'il nous a fait connaître en France les travaux anatomiques de Schwalbe, de Leber, de Waldeyer, d'Iwanoff. Mais son principal collaborateur et son aide le plus précieux a été Masselon qui, pendant de si longues années, s'est effacé devant le maître avec une modestie charmante et un dévouement sans bornes. Son nom mérite d'être indissolublement uni à celui de Wecker dans son œuvre scientifique.

***

Dans une discussion à la Société française d'Ophtalmologie, en 1897, de Wecker disait que son idéal avait toujours été de voir l'Ophtalmologie affirmer ses droits à l'autonomie et que loin d'être à la remorque de la Médecine générale, notre science lui avait toujours apporté le plus précieux appui. Il est certain qu'en voyant la chemin parcouru depuis le jour où il était venu s'installer à Paris, de Wecker avait le droit de montrer quelque fierté des progrès accomplis, dont il pouvait revendiquer une part importante. Il n'est personne, à l'heure actuelle, pour contester la belle place conquise au soleil par l'ophtalmologie ou pour nier l'importance de notre spécialité. Il faudrait cependant se garder d'élever des barrières infranchissables nous séparant des autres branches des sciences médicales. Pour si vivace qu'il soit, notre rameau risquerait bien vite de se flétrir s'il n'empruntait d'incessants éléments de nutrition à la médecine générale.

F. DE LAPERSONNE.

CROISIÈRE DES MÉDECINS FRANÇAIS

ORGANISÉE A L'OCCASION DU

XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Le grand nombre de médecins déjà inscrits au Congrès international de médecine, va augmenter les difficultés de trouver à Lisbonne des logements suffisants pour abriter les congressistes; aussi des croisières ont-elles été préparées, depuis plusieurs semaines, par des étrangers.

C'est ainsi que sur les rives du Tage, les pavillons Anglais, Allemand, Américain, seront représentés par nombre de navires.

En présence de ce mouvement, on a pensé qu'il serait bon de voir flotter, là-bas, les couleurs de la France.

Un navire a été retenu, l'*Etoile*, probablement, dont le nom est de bon augure. Ce bateau de plaisance, aménagé avec tout le confort moderne, partira de Marseille le 8 Avril, touchera aux rives fleuries de Majorque, fera escale à Malaga. Là, un train spécial, après avoir traversé les gorges merveilleuses d'El Choro, amènera la caravane à Grenade, la capitale splendide des rois Maures, où l'on retrouve à chaque pas les vestiges d'une civilisation presque disparue; ensuite, escale à Tanger, visite de la ville sur laquelle le monde a aujourd'hui les yeux fixés. Le groupe se dirigera alors sur Cadix, et remontant le Guadalquivir, arrivera à Séville pour assister aux fêtes si originales du samedi saint et du jour de Pâques. A Séville, le bateau servira d'hôtel: repas et séjour à bord, sans aucun dérangement. Après, viendra Cordoue, où l'on ira par train spécial (mosquée, l'une des plus belles et des plus anciennes du monde). Enfin, nouveau séjour à Séville pour la visite des monuments, l'Alcazar et ses jardins, la cathédrale et la tour de la Giralda, etc. Et arrivée à Lisbonne.

Durant le Congrès, repas et séjour à bord, promenades dans les environs, probablement excursion à Porto par le bateau. Après les fêtes du Congrès, retour à Marseille par Algésiras, le détroit de Gibraltar et les côtes d'Espagne.

Prix du voyage de Marseille à Marseille, tout compris (transport, nourriture, excursions en trains spéciaux, visites, entrées, promenades en groupes, pourboires) : 850 francs. Durée du voyage : 23 jours. Retour à Marseille le 30 Avril. La Compagnie P. L. M. accordera des permis de demi-tarif pour Marseille et retour.

Il a paru nécessaire, pour la bonne réussite du projet en cours, que son organisation demeurât impersonnelle. Il était indispensable de créer un centre de renseignements, une « Boîte aux Lettres ». C'est à M. Helme, 10, rue de Saint-Pétersbourg, Paris, que les adhésions ou demandes de renseignements devront être adressées.

Pour que la croisière ait lieu, il faut au moins cent adhésions. Sont admis les médecins, étudiants et leur famille, voire même des amis présentés par un membre du corps médical.

M. Heuzé, qui s'occupe depuis près de huit ans de l'organisation matérielle des V. E. M., dirigera la caravane. C'est dire que les excursionnistes sont assurés de tout le confort et de tous les soins possibles.

N. B. — Les places à bord seront attribuées dans l'ordre d'inscription. Chaque cabine ne comportera que deux occupants, trois ou quatre si on le désire, mais dans ce dernier cas on devra en faire la demande et indiquer ses compagnons de route.

Adresser les adhésions *jusqu'au 15 Mars, terme de rigueur*, à M. Helme, 10, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Le peuple allemand est celui qui émigre le plus; M. F. Wright, consul des Etats-Unis, à Munich a donné à ce sujet quelques chiffres intéressants. Le nombre total de personnes allemandes de naissance vivant à l'étranger est de 3.092.512; on en compte 450.392 non allemandes de naissance, mais qui auraient acquis les droits de citoyen allemand. Les Allemands sont au nombre de 2.669.164 aux Etats-Unis; ils sont 168.238 en Suisse, 151.102 en Russie, 106.364 en Autriche-Hongrie, 90.746 en France, 53.402 en Angleterre, 42.671 en Australie, 53.408 en Belgique, 35.061 en Danemark, 31.654 en Hollande, 27.302 au Canada, 17.143 dans la République Argentine, 10.775 en Italie, 662 au Japon. Le chiffre des émigrants atteignait 220.902 en 1881, 203.585 en 1882, 116.065 en 1885, 22.309 en 1890, et 32.098 en 1902.

LIVRES NOUVEAUX

R. Proust. — *Traitement de l'hypertrophie prostatique par la prostatectomie.* 1 br. gr. in-8°, de l' « Œuvre médico-chirurgical » avec 21 figures dans le texte. Paris 1906. Prix 1 fr. 25 (Masson et Cie, éditeurs.)

La valeur de la prostatectomie dans le traitement de l'hypertrophie de la prostate n'est plus discutée aujourd'hui : on ne se demande plus si l'on peut prostatectomiser, mais quand et comment on doit le faire.

R. Proust, dont les beaux travaux sur la prostate et la prostatectomie sont connus de tous, résume aujourd'hui en une monographie clinique tout le traitement de l'hypertrophie prostatique par la prostatectomie. Il établit nettement avec nombreuses figures à l'appui les indications de la prostatectomie, décrit en détails la *méthode périnéale* et la *méthode transvésicale* et trace avec précision les indications respectives de ces deux méthodes.

P. Desfosses.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans la thérapeutique anti-neurasthénique.

Dans le traitement de la neurasthénie, le praticien doit employer certains médicaments reconstituants qui stimulent l'organisme général. Les glycéro-phosphates, les cacodylates, semblent avoir fait leur temps; les formiates eux-mêmes ont donné souvent de sérieux mécomptes. Actuellement, la mode est à l'ibogaïne, nouvel alcaloïde tiré d'une plante du Congo, l'iboga. En effet, les nègres de la côte occidentale de l'Afrique mâchent les racines d'une plante nommé iboga, toute les fois qu'ils veulent fournir une ration supplémentaire de travail. C'est ainsi que Ed. Landrin a été amené à étudier l'iboga et à en retirer un principe nouveau qu'il a dénommé ibogaïne. Cet alcaloïde est un névrosthénique de premier ordre, en même temps qu'il est toni-cardiaque et excitant de la nutrition. La dose posologique est de 10 à 30 milligrammes par jour. On l'administre également sous forme de dragées Nyrdahl (2 à 4 par jour).

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Gomme syphilitique de la moustache guérie par la radiothérapie. — Chez un homme de quarante-quatre ans, syphilitique de longue date et suivant un traitement spécifique, M. Desplats a obtenu, par la radiothérapie, la guérison d'une gomme qui occupait la lèvre supérieure et rappelait par son aspect le sycosis: lèvre rouge et gonflée, recouverte d'une série de croûtes jaunes et d'anfractuosités profondes suppurantes, de mauvais aspect. (*Journ. des Sc. méd. de Lille*, 1906, n° 3). R. R.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 21 Février 1906, à 1 heure. — M. Lacase : Contribution à l'étude des hernies ombilicales dites congénitales. Hernies des nouveau-nés et des enfants; MM. Pinard, Dejerine, Lepage, Legry. — M. Rasis : Indications du curettage dans les accidents fébriles post-partum; MM. Pinard, Dejerine, Lepage, Legry. — Mlle Francil-lon : Essais sur la puberté chez la femme; MM. Dejerine, Pinard, Lepage, Legry.

Jeudi 22 Février 1906, à 1 heure. — M. Hallopeau : Contribution à l'étude des tumeurs malignes de la prostate; MM. Le Dentu, De Lapersonne, Auvray, Morestin. — M. Bichon : Du rôle des infections, particulièrement de la syphilis, dans la production des lésions de la myopie progressive; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Auvray, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 19 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Segond, Mauclaire, Cunéo. Epreuve pratique. — 3e (Première partie), Oral : MM. Terrier, Wallich, Branca. M. Gautier, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Teissier, Legry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Claude, Labbé (Marcel). M. Gaucher, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 20 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Berger, Poirier, Marion. Epreuve pratique. — 4e : MM. Richaud, Gilbert, Langlois. M. Hutinel, censeur; M. Launois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Gayon, De Lapersonne, Faure. 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Dupré, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Robin, Jeanselme, Carnot. M. Cornil, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 21 Février 1906. — Médecine opératoire : MM. Reclus, Cunéo, Pierre Duval. Epreuve pratique. — 3e (Première partie), Oral : MM. Kirmisson, Wallich, Branca. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Balthazard. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 22 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Pozzi, Poirier, Faure. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 3e (Première partie) Oral : MM. Berger, Launois, Brindeau. M. Dieulafoy, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 23 Février 1906. — Médecine opératoire. MM. Terrier, Cunéo, Pierre Duval. Epreuve pratique. — 3e (Première partie), Oral : MM. Reclus, Potocki, Branca. — M. Ch. Richet, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie (2e série). Necker : MM. Segond, Mauclaire, Proust. M. Landouzy, censeur; M. Claude, suppléant.

Samedi 24 Février 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Le Dentu, Poirier, Auvray. Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Gouget, Guiart. M. Raymond, censeur; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier ; MM. Muygrier, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

École de médecine de Dijon. — M. David, pharmacien de 1re classe, licencié ès sciences, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Les 69 élèves de l'École du service de santé militaire reçus docteurs en médecine dont les noms suivent ont été nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe, pour prendre rang du 1er Février 1906, et provisoirement dans l'ordre alphabétique ci-après. Ces aides-majors sont pourvus de l'emploi de médecin aide-major de 2e classe, élève à l'École d'application du service de santé militaire : MM. Armengaud, Arnaud, Auvert, Bahier, Baillou, Baron, Bertein, Bories, Bourland, Bovier-Lapierre, Briend, Camus, Cabel, Cassan, Chailly, Corbel, Costa, Coudray, Cruzel, Delahousse, Delater, Dez, Duchêne-Marullaz, Etienney, Ferras (A.-C.-J.), Ferras (H.-P.-P.), Feuillié, Floquet, Fontanel, Griscelli, Guglielmi, Guichard, Hérisson, Hourtoulle, Jacques, Jagues, Jaubert, Lacoste, Laforge, Létang, Lévêque, Mangenot, Marchal, Marnata, Martin, Mazot, Minel, Monziols, Mossier, Mulot, Paloque, Péré, Perrier, Perrignon de Troyes, Petit (Georges-Joseph-Jules-Emile), Petit (Marcel-Marie-Ernest, Pigache, Pineau, Planque, Playoust, Pons, Ruebaud, Saffores, Saury, Thellier, Truchetet, Trucy, Vendeuvre, Worms.

— Est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de médecin-major de 1re classe, M. le médecin-major de 2e classe Matignon.

— Médecin-major de 1re classe. — M. de Casaubon passe au 50e rég. d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. — M. Vitoux passe au 137e rég. d'infanterie.

M. Esprit passe au 16e rég. d'artillerie.

M. Fournial, est désigné pour la mission française au Maroc, et compte pour ordre à l'hôpital militaire d'Oran.

M. Juffary est désigné pour l'hôpital de Marseille.

M. Rispal passe au 2e rég. de spahis.

M. Ravé passe aux batteries alpines du 2e rég. d'artillerie.

M. Comte passe aux hôpitaux de la division de Tunisie.

Médecins aides-majors de 1re classe. — M. Romieu passe au 13e régiment d'infanterie.

M. Laubet passe au 9e rég. d'infanterie.

M. Tulon passe au 42e rég. d'infanterie.

M. Roques passe au 157e rég. d'infanterie.

M. Casse passe au 148e rég. d'infanterie.

M. Bobard passe au 4e rég. d'infanterie.

M. Antoine passe au 94e rég. d'infanterie.

M. Mailhetard passe au 136e rég. d'infanterie.

M. Bargy passe au 24e rég. d'infanterie.

M. Henriat passe au 2e chasseurs d'Afrique.

M. Gay-Bonnet passe au 21e chasseurs à cheval.

Médecins aides-majors de 2e classe. — M. Simonin passe au 27e rég. de dragons.

M. Dorange passe au 3e rég. de dragons.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de

1re classe Baret, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Pourvoyeur* à Diégo-Suarez.

M. lo médecin de 1re closse Duranton, du port da Toulon, est désigné pour embarquer le 10 Février prochain sur le *Condé* (escadra de la Méditerranée).

M. le médecin de 2e classe Gloagnen, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Charlemagne* (ascadre de la Méditerranée).

— M. la médecin de 1re classe Penon, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer, le 12 Février prochain, sur le *Masséna* (escadre du Nord).

M. le médecin de 1re classe Pernet, du port de Toulon, est désigné pour aller occuper les fonctions do médacin résident à l'hôpital maritime de Loriant.

— M. le médecin de 1re classe Ripoteau, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Léon-Gambetta* (escadre du Nord).

M. le médeciu de 1re classe Ollivier, du port de Rochefort, est désigné pour amharquer sur le *Vétéran*, comme médecin-major de la 1re flotille des mers de Chine.

— MM. les médecins de 1re classe Pernet (C.-M.-F.), du port de Toulon, désigná pour aller servir comme médecin résident à l'hôpital maritime da Lorient, et Barhe, du mêma port, uctuellement en service uu port da Cherbourg, sont autorisés à permutar pour convenances personnelles.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont uffectés : à Madagascar, MM. Arami, médecin principnl de 2e classe; Le Groignec, médecin-major de 2e classe; Grillat, médecin aide-major de 1re classe.

Au Tonkin, MM. Boyé, médecin-major de 2e classe; Durand, médecin aide-major da 1re classe.

Au corps d'occupation de Chine, M. Briand, médecin-major de 2e classe.

A ln brigade de réserve de Chine au Tonkin, M. Devy, médccin aide-major de 1re classe.

A la Nouvelle-Calédonie, MM. Guégan, Pistre, médecins aides-majors de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. Ouzillaau, Brachet, médecins nides-majors.

En France, MM. Bouyssou, médccin-mnjor de 1re classe; Maurras, Marque, Audihert, médecins-majors de 2e clnsse; Ledoux, Mercier, Le Bouvier, Geniès, Arathoon, Franceschetti, Cavaud, médecins aides-majors de 1re classo; Touchard, médecin aide-major de 2e classe.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — M. Worms ancien memhre du Conseil de surveillance de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, est nommé momhre honoraire de ce Conseil.

Enfanta assistés. — M. Desvignes est nommá médecin du sarvice des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription d'Egleny (Yonne), en remplacement de M. Filippi, démissionnaire.

Bureau central météorologique. — M. Kermorgant, inspecteur général du service de santó des colonies, est nommé pour trois nns membre du Conseil du bureau central météorologiqua.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faira partie du jary pour le concours d'admissibilité aux places de médecin des hôpitaux : MM. Brault, de Beurmann, Thoinot, Dalché, Roger, Labadie-Lagrave, Florand, Comby, Tapret et Moutard-Martin.

Assistance médicale. — Cinquante et un candidats sa sont fait inscrire pour le concours aux places de médecin de l'Assistance médicale qui doit s'ouvrir le mercredi 21 Févriar, à midi, à la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saint-Pères.

Ce sont : MM. Barhier, Menusiar, Boureille, Oguse, Legrand, Bing, Reinburg, Beauvy, Croll, Castex, Facdouel, Darin, Eltchnninoff, Rochu, Blondin, Signoret, Sécherct, Vincent, Gotiin, Catz, Hutinel, Oppenheim, Friedel, Lechmann, Luisi, Cauzard, Nicolas, Ball, Nau, Guitard, Fatout, Bonhomme, Emanuel, Poisson, Deschamps, Benoit, Piérart, Bernheim, Naïs, Petit, Hahn, Huzard, Lelchnam, Poulain, Bourilhet, Chazal, Broudic, Poirault, Wahlen, Mettey, Tourtourat.

De ces candidats, ont été internes des hôpitaux da Paris : MM. Blandin, Catz, Nau, Ball, Poulain, Baauvy et Mettey.

— Le jury du concours est définitivement compasé de MM. Virey, Linndier, Noir, Puech, Vigouroux.

Dentistes des hôpitaux. — Un conaours pour lu nomination à trois places de dentiste-udjoint das hôpitaux s'ouvrira le 12 Mars 1906.

Sa faire inscrire du 12 au 24 Février.

Internat. — Anatomie. — *Séance du 10 Février.* — Ont ohtenu : MM. Séguinot, 9; Fernet, 10; Parturier, 13; Plivard, 10; Boudol, 9; Rubourdin, 8; Héchemann, 8; Verdoux, 8; Triqueneaux, 9. — *Absents* : MM. Bougon, Riche, Petit.

Séance du 12 Février. — Ont obtenu : MM. Trotain, 6; Collbert, 7; Roucayrol, 2; Dehertrand, 9; Weil (André), 8; Presbéanu, 2; Gauchary, 6; Marchal, 1; Ribarol, 8; Regnard, 8; Chastagnol, 11. — *Absents* ; MM. Girou, Raulot-Lapointe, Gras.

Pathologie. — *Séance du 10 Février.* Ont obtenu : MM. Pascalis, 7; Lucas-Championnière, 4; Portocalis, 9; Léger (Fernand), 5; Savouré, 8; Bénard (René), 9; d'Halluin, 6; Brin, 11; Deroye, 12; Stepowski, 3; Dreyfus, 6. — *Absents* : MM. Merle (Emile), Bouche, Blanche.

Vétérinaire sanitaire. — Un concours pour l'admission successive à six emplois de vétérinaire sanitaire stagiaire à l'inspection vétérinaire sanitaire de Paris et du département de la Seine aura lieu, à la préfecture de police, à une dato qui sera fixée ultérieurement.

Le registre d'inscription est ouvert dès à présent.

Traitement annuel, 3.500 francs. Après deux années d'exercice, et s'ils satisfont aux épreuves d'un nouve examen, les vétérinaires stagiaires sont nommés vétérinaires sanitaires au traitement de 4.000 francs.

Toas renseignements concernant le programme et les conditions du concours seront fournis au secrétariut général (service du personnel).

RENSEIGNEMENTS

A vendre, avec toutes facilités de pts ou à louer à longs bails, *deux sources eau minérale* bassin Vittel et Contrexéville; déhit 144 mc; 4 hect. terrain; proximité forêt Contrexéville et Vittel. S'odr. Crohin, à Crohin-les-Bains, par Contraxéville (Vosges).

Postes médicaux. — Achat et venta. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, houl. St-Michel.

Poste avantageux pour un jouna médecin, à la campagne, dans l'Est. S'adresser *P. M.*, n° 229.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.









Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. Ingegnieros. Les prétendus symptômes de l'hémiplégie histérique.

Ch. Souligoux et A. Lapointe. Étranglement de l'iléon et de la trompe droite dans une fossette anormale du péritoine pelvien.

Fernand Lévy et Alphonse Baudouin. Les injections profondes dans le traitement de la névralgie faciale rebelle.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Maladie de Stokes-Adams et rétrécissement du trou occipital. — Agrafe fixée pendant cinq mois dans le larynx d'une fillette.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — De l'opération césarienne répétée chez la femme; l'influence des adhérences utéro-pariétales. — Suite de la discussion sur le diagnostic de l'épithélioma utérin au début.

Société de médecine légale. — Recherches sur la docimasie pulmonaire. — Sur un cas d'anosmie suite d'un accident du travail. — Pseudo-hermaphrodisme.

Société de thérapeutique. — Action du phosphore et des composés phosphorés organiques sur la circulation. — Méthode de mesure de la pression artérielle avec l'emploi comme témoin du sphygmographe de Dudgeon modifié. — Traitement de la tuberculose pulmonaire par les courants de haute fréquence et de haute tension. — Crises alternantes d'angor pectoris et d'angiospasme chez un même sujet.

Société de chirurgie. — A propos du traitement des kystes hydatiques du foie. — Guérison des kystes hydatiques par l'injection de quelques gouttes de formol concentré. — Un cas de pancréatite chronique; opération; mort. — Tétanos survenu consécutif à l'emploi préventif de sérum antitétanique sec. — Ostéochondromes d'origine traumatique du fémur et de l'astragale. — Un nouvel appareil à anesthésie chloroformique. — Rupture du rein; néphrectomie transpéritonéale; guérison. — Rein polykystique. — Corps étrangers de l'appendice.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Mme Eliacheff. Matières extractives non dialysables des urines normales et pathologiques.

Pathologie chirurgicale. — F. Terrier et Ch. Dujarier. De la cholerragie dans les kystes hydatiques du foie.

Médecine. — C. Nicoleavici. Le délire dans les maladies infectieuses.

Gynécologie. — E. Quénu et E. Lesourd. Des opérations conservatrices dans le traitement des utérus didelphes à corps indépendants.

Pédiatrie. — B. Salge. Contribution à l'étude de l'infection tuberculeuse dans le premier âge.

Neurologie et Psychiatrie. — J. Grasset. Ceux qui sont tristes parce qu'ils pleurent et ceux qui pleurent parce qu'ils sont tristes. — M. Boidard. Sur la démence précoce. Considérations cliniques et pronostiques avec observations personnelles.

Voies urinaires. Organes génitaux de l'homme. — V. Nicaise. Des indications et de la valeur thérapeutique de la néphrectomie dans le traitement du kyste hydatique du rein (néphrectomie totale et néphrectomie partielle).

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — R. Foy. La surdité verbale congénitale.

CHRONIQUE

G. Maré. L'enseignement de l'art dentaire dans les principaux pays d'Europe.

PRATIQUE MÉDICALE

A. M. Traitement de l'adénopathie trachéo-bronchique consécutive à une rougeole chez un enfant de huit ans. — Traitement rapide de la gale (en 1 h. 1/2).

LIVRES NOUVEAUX

H. Mendel. L'injection trachéale simplifiée. — A. Chantemesse et F. Borel. Mouches et Choléra.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

L'ENSEIGNEMENT DE L'ART DENTAIRE DANS LES PRINCIPAUX PAYS D'EUROPE

L'exercice de l'*art dentaire* en France est régi par la loi de 1892 qui, d'une part, a laissé au médecin le droit d'exercer, au même titre que toutes les autres, cette branche de l'art de guérir et qui, d'autre part, a créé une classe autonome de praticiens, les *chirurgiens-dentistes*, exerçant en vertu d'un diplôme spécial, délivré après examen devant une Faculté de médecine.

L'analogie, on le voit, est complète entre cette situation et celle qui concerne l'*art des accouchements*. Mais une grosse différence existe sur ce point que, pour celui-ci, la Faculté ne borne pas son rôle à faire subir des examens, mais fournit aux deux catégories de praticiens un enseignement qui est peut-être le mieux organisé de tous ceux dont elle a la charge, tandis qu'elle ignore *tout* de l'enseignement de l'art dentaire. Du haut de cette ignorance, elle « examine » les candidats au diplôme spécial. Quant au médecin qui désire user de son droit légal à pratiquer l'art des dents, elle s'en rapporte à son honnêteté propre et à son ingéniosité pour l'apprendre où, quand, comment, et aux dépens de qui il appartiendra.

En fait, à l'heure présente, sauf deux exceptions bien peu importantes aux Facultés de Lille et de Nancy, on peut dire que tout l'enseignement dentaire en France est assuré par des *établissements libres* qui ont reçu, par une sorte de délégation de l'Etat, le droit de délivrer des inscriptions — que la Faculté refuse — pour les examens subis à la Faculté.

* * *

Ce système mixte a frappé M. Cavalié, professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux, et ancien

professeur dans une Ecole dentaire de cette ville. Ayant remarqué que le paragraphe de la loi précitée qui prévoyait l'organisation de cet enseignement n'a pas jusqu'ici reçu d'application, il a recherché dans quel état se trouvait la question dans les pays d'Europe voisins du nôtre, en conformité de vie sociale avec lui, et qui ont, comme la France, réglementé l'art dentaire. Il a consigné le résultat de cette étude dans un *Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique*, dont nous extrayons les renseignements suivants.

Tous les pays voisins de la France, Suisse, Allemagne, Autriche et Angleterre ont déterminé d'une façon précise l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement dentaire.

Dans tous ceux de ces pays où il existe un *enseignement d'Etat*, l'enseignement dentaire y a sa place tout comme un autre, et sur le même pied. L'Angleterre fait exception, mais en apparence seulement. En réalité, l'Etat anglais, *n'assurant pas l'enseignement en général*, est resté simplement logique avec lui-même en n'assumant pas plus que les autres l'enseignement dentaire.

Dans tous ces pays, l'enseignement donné aux aspirants dentistes est *mixte* : les Facultés ou Ecoles de médecine leur donnent l'*instruction médicale générale*, les Ecoles et Hôpitaux dentaires l'*instruction technique*. Cette disposition rend très étroites les relations entre les deux enseignements.

A Genève, l'Ecole dentaire existe parallèlement à l'Université, et *relève directement*, comme elle, *du département de l'Instruction publique*.

A Zurich, l'Institut dentaire *fait partie* intégrante de l'Université.

En Allemagne, l'enseignement dentaire est assuré par les *Universités d'Etat*.

La situation est toute spéciale en Autriche. La dentisterie n'y est pas séparée des autres branches de la médecine, sa connaissance est exigée pour le doctorat en médecine, et les Facultés ont chacune leur Institut dentaire, dirigé par un membre de leur corps enseignant.

En Angleterre, les diplômes sont délivrés par les Universités, concurremment aux Collèges et Corporations de médecins. La *licence* qu'elles accordent ne donne droit à la pratique qu'après enregistrement sur un registre d'Etat.

Pour être admis à étudier l'art dentaire, il faut, en Suisse, posséder le *diplôme de maturité* d'un gymnase (baccalauréat) ou passer un examen équivalent. En Allemagne, on exige le *même certificat*, auquel doit être joint un autre certificat de stage chez un dentiste pratiquant ou dans un service d'apprentis d'un Institut dentaire. En Angleterre, les conditions d'inscription des élèves dentistes sont *les mêmes* que celles des étudiants en médecine.

La durée des études est, à Genève, de trois ans et demi, soit cinq semestres. La première année, *à la Faculté des Sciences*, est consacrée aux sciences physiques et naturelles (cet enseignement est *commun* aux étudiants dentistes et aux étudiants en médecine). La seconde année, *à la Faculté de Médecine*, comprend les éléments des sciences médicales. Enfin la dernière année et demie est réservée à l'enseignement technique, assuré par l'*Ecole dentaire*.

A Zurich, la scolarité est de quatre années, durant lesquelles la combinaison des deux enseignements est ingénieusement réalisée. La première année comprend les sciences physiques (enseignées dans les Instituts de l'Université) et la *prothèse et la métallique dentaires*. La seconde année, plus le premier semestre de la troisième, est consacrée aux sciences médicales (enseignées dans les Instituts correspondants) et *à la prothèse et à la dentisterie opératoire*. Les derniers dix-huit mois sont consacrés à la séméiologie médicale (à la Faculté de Médecine) et à l'*anatomie, l'histologie dentaire, la dentisterie opératoire, la prothèse et les cliniques spéciales*.

En Allemagne, la durée de l'enseignement est de deux ans seulement, mais il convient de rappeler qu'il a été précédé d'un stage. Il est simultanément double, c'est-à-dire qu'il comprend, dans les quatre semestres, l'instruction médicale générale et l'instruction technique professionnelle. L'enseignement médical général est donné par le personnel des différents Instituts intéressés de la Faculté (Instituts d'anatomie, de physiologie, de pathologie, etc.). L'enseignement technique est assuré par le personnel de l'Institut dentaire.

En Autriche, pour être admis au second examen de doctorat, il faut avoir suivi à l'Institut dentaire un cours de dentisterie d'une durée minimum de trente heures. Mais les obligations s'arrêtent là, et, d'après les règlements officiels, les *candidats ne sont même pas examinés sur la dentisterie!* M. Cavalié pense, avec quelque raison, que cette instruction sommaire est loin de former des praticiens répondant aux exigences modernes.

La durée des études dentaires est de *cinq années* en Angleterre, dont trois ans de stage chez un praticien ou dans un atelier d'apprentis, et deux ans de scolarité. Dans la pratique, la dernière année de stage et la première de scolarité se confondent. Les deux années de scolarité comportent : 1° l'enseignement scientifique et médical donné par l'Université, et spécialement une Faculté ou Ecole de médecine; 2° l'enseignement technique, donné à l'Ecole dentaire.

Ce qui est à noter dans le système anglais, c'est que, à côté du *diplôme* officiel de *licencié en chirurgie dentaire*, il existe des *grades* délivrés par les Universités : *bachelier* et *docteur* en médecine, *bachelier* et *maître* en chirurgie dentaire. Pour être admis à obtenir ces grades supérieurs, les étudiants doivent être pourvus d'un brevet supérieur de connaissances préliminaires, et *cet examen est le même que celui qu'ont à subir les*

aspirants aux grades universitaires pour la médecine.

De plus, les conditions d'admission sont les mêmes que celles qu'on exige pour les aspirants médecins, dans les Facultés ou Ecoles de médecine. Aussi les dentistes, en Angleterre, jouissent-ils d'une considération égale à celle des médecins. Ils ont toute facilité, d'ailleurs, pour acquérir les diplômes de médecine. Leur profession s'en trouve une des plus honorables, et cela tient d'abord à leur niveau d'instruction : leurs connaissances générales sont correspondantes à celles des médecins, et leur instruction technique a semblé à M. Cavalié plus complète qu'ailleurs.

G. Mahé.

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement de l'adénopathie trachéo-bronchique consécutive à une rougeole chez un enfant de 8 ans.

1° Tous les jours *badigeonnage* de la région interscapulaire avec de la teinture d'iode ou *friction prolongée* de la même région avec :

Iodure de potassium.	3 grammes.
Axonge benzoïnée	30 —

Usage externe.

2° Vingt jours par mois le *matin* et à *midi* au commencement du repas pur ou dans du lait *une cuillère à soupe* de la solution suivante :

Arséniate de soude	5 centigr.
Iodure de sodium	5 grammes.
Bromure de sodium.	10 —
Chlorure de sodium.	20 —
Eau distillée q. s. pour . . .	300 cent. cubes.

ou de

Sirop de raifort iodé.

3° Deux fois par semaine *grand bain* de 100 litres chaud (38°) d'une durée de quinze minutes additionné d'un des paquets suivants :

Carbonate de soude	125 grammes.
Sel marin.	1000 —

Pour un paquet n° 12. A. M.

Traitement rapide de la gale (en 1 h. 1/2).

1° Friction générale d'une demi-heure avec du savon noir.

2° Bain alcalin d'une demi-heure.

3° Friction vigoureuse de vingt minutes de la totalité de la surface cutanée avec :

Essence de verveine } ãã . . .	1 gramme.
Gomme adragante. . }	
Soufre précipité	100 —
Glycérine.	200 —

Usage externe. Sabouraud.

4° Bain savonneux de quinze à vingt minutes.

Les vêtements et le linge contaminés devront être désinfectés.

Pendant les quinze jours qui suivront le traitement on prescrira quatre bains d'amidon et en cas d'irritation cutanée de la pommade à l'oxyde de zinc. A. M.

Contre l'insomnie des neurasthéniques.

Trional	1 gramme.
Phénacétine.	0 gr. 25

Pour 1 cachet.

Prendre un cachet le soir avant de se coucher.

LIVRES NOUVEAUX

H. Mendel. — *L'injection trachéale simplifiée.* 1 vol. 80 pages, 22 figures, 1 fr. 50, Paris, 1906. (R. de Rudeval, éditeur.)

Dans ce manuel écrit pour les médecins non spécialisés, l'auteur se propose de vulgariser la méthode de l'injection trachéale simplifiée, méthode qui ne nécessite pas d'instruction laryngologique préalable.

Après un exposé clair et précis de la technique, l'auteur présente les médicaments à injecter, et passe aux indications et contre-indications du traitement.

Pas de considérations inutiles, pas de noms d'auteurs qui viendraient obscurcir l'exposé de ce manuel avant tout pratique. Un grand nombre de dessins permettant d'en suivre aisément la lecture viennent contribuer à sa clarté.

Robert Leroux.

Chantemesse (A.), professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, et **F. Borel**, directeur de la 2e circonscription sanitaire maritime. — *Mouches et Choléra*, 1 vol. in-16 de 96 pages. Cartonné : 1 fr. 50. (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.)

Il a paru intéressant à MM. Chantemesse et Borel, de dresser en un petit volume des *Actualités médicales* le bilan des notions nouvelles acquises par la science en matière de choléra depuis la dernière épidémie.

Parmi ces notions, il en est deux qui sont particulièrement remarquables parce que leur connaissance plus complète est de nature à entraîner dans la prophylaxie du choléra des modifications importantes : ce sont le *microbisme latent* et la *dissémination des maladies microbiennes par l'intermédiaire des insectes.* On les trouvera remarquablement exposées dans le livre de Chantemesse et Borel.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1154. — **L. de Schrötter.** — Hygiène des poumons. Traduction du Dr Baradat. 1 vol. in-16 de 158 pages, avec 16 figures. Prix : 2 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1155. — **E. Kirmisson.** — Précis de chirurgie infantile. 1 vol. in-8° de x-802 pages, de la *Collection de Précis Médicaux*, avec 461 figures dans le texte, cartonné toile souple. Prix : 12 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Un cas de névralgie du trijumeau guéri par la radiothérapie. — M. Gramegna (de Turin) a employé la radiothérapie dans un cas de névralgie du trijumeau datant de six ans, chez un homme de trente-trois ans. Son malade avait été l'objet de plusieurs interventions chirurgicales, au cours desquelles on avait pratiqué une ablation partielle du ganglion de Gasser et la résection du sympathique cervical. Les accès douloureux, momentanément arrêtés par ces opérations, étaient bientôt réapparus, très fréquents et très intenses. Le malade était morphinomane invétéré. Dès la seconde séance de radiothérapie, les douleurs devinrent moins fortes et elles disparurent après la troisième. Il fut fait en tout six séances et, depuis la dernière, remontant actuellement à sept mois, la guérison s'est maintenue complète. L'auteur conclut de cette observation à la nécessité de soumettre, avant toute intervention chirurgicale, les cas de névralgie du trijumeau à un traitement d'épreuve par les rayons X. (La *Riforma Medica*, 1905, p. 1359.) Ph. P.

FACULTÉ DE PARIS

Cours pratique d'hématologie, hémodiagnostic et cytodiagnostic. — M. Marcel Labbé, agrégé, médecin des hôpitaux, commencera le lundi 19 Février 1906, à 3 heures, au laboratoire de la clinique médicale de Laënnec, un cours pratique d'hématologie.

Ce cours sera continué les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure, et sera terminé en quinze leçons.

Programme du cours : 1° Les éléments du sang normal et leurs fonctions. — 2° Numération ; nombre des globules à l'état normal. — 3° Préparations de sang sec, fixation, coloration. — 4° Hemoglobine : dosage, valeur globulaire. — 5° Hémoglobine ; altérations pathologiques ; activité de réduction. — 6° Globules rouges ; altérations pathologiques ; résistance globulaire ; hyperglobulies et hypoglobulies. — 7° Les anémies ; chloroses ; anémies pernicieuses ; oligémies. — 8° Globules blancs ; les diverses variétés ; formules leucocytaires. — 9° Leucocytose ; valeur diagnostique et pronostique. — 10° Leucémies et pseudoleucémies ; purpura. — 11° Origine des éléments du sang : les éléments du sang ; les organes hématopoïétiques. — 12° Coagulation du sang ; réseau fibrineux, alcalinité du sang. — 13° Le sérum ; ses propriétés précipitantes, agglutinantes, hémolysantes ; ses altérations : sérum bilieux, laqué, lactescent. — 14° Parasites du sang. — 15° Cytodiagnostic des sérosités et du liquide céphalorachidien.

Le droit à verser est de 100 francs.

Seront admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

COLLÈGE DE FRANCE

Histologie normale et pathologique. — M. J. Jolly commencera le mardi 6 Mars 1906 au laboratoire d'Histologie du Collège de France, un cours particulier sur *l'histologie normale et pathologique du sang et les maladies du sang*. Ce cours aura lieu les mardi, jendi et samedi à 2 heures. Il sera accompagné de démonstrations et comprendra quinze leçons dont le programme est le suivant :

Morphologie du sang. Technique générale. Examen du sang frais. Méthodes de fixation et de coloration. Numération des globules rouges. Variation du nombre des globules rouges. Hémoglobine. Colorimétrie. Diamètre des globules rouges. Mesure du grossissement. Altérations des globules rouges. Globules rouges nucléés. Etude des anémies.

Leucocytes. Morphologie. Physiologie. Numération. Numération des variétés de leucocytes. Leucocytose. Leucémies. Exsudats. Leucocytes du tissu conjonctif, des exsudats et du pus. Résistance des globules rouges. Isotonie. Sérum. Coagulation. Examen médico-légal du sang.

Hématopoïèse. Formation du sang chez l'embryon. Régénération du sang. Rate. Ganglions et organes lymphoïdes. Moelle osseuse.

Le nombre des élèves étant limité, on est prié de s'inscrire d'avance (laboratoire d'Histologie, annexe du Collège de France, rue des Ecoles).

HOPITAUX ET HOSPICES

Asile George-Sand. — M. Perrody est nommé médecin de l'asile George-Sand.

Asiles d'aliénés de la Seine. — MM. Fabrègue et Le Maitre sont nommés internes titulaires en pharmacie des asiles d'aliénés de la Seine.

MM. Pagenel et Mottay sont nommés internes provisoires en pharmacie des asiles d'aliénés de la Seine.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur* : M. Just Lucas-Championnière.

Chevalier : MM. Dalché, Barbier, à Paris ; Humbert, à Rambouillet.

La loi sur la protection de la santé publique. — Le *Journal officiel* vient d'insérer la promulgation d'une loi modifiant les articles 20 et 25 de la loi du 15 Février 1902 sur la protection de la santé publique.

Ces articles sont modifiés comme suit :

Art. 20, § 5. — Chaque Commission sanitaire de circonscription sera composée de cinq membres au moins et de neuf au plus, pris dans la circonscription.

Elle comprendra nécessairement un conseiller général élu par ses collègues, et au moins un médecin, un pharmacien, un vétérinaire, un architecte ou un technicien d'une compétence analogue.

Art. 25. — Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France délibère sur toutes les questions intéressant l'hygiène publique, l'exercice de la médecine et de la pharmacie, les conditions d'exploitation ou de vente des eaux minérales, sur lesquelles il est consulté par le Gouvernement.

Il est nécessairement consulté sur les travaux publics d'assainissement ou d'amenée d'eau d'alimentation des villes de plus de 5.000 habitants et sur le classement des établissements insalubres, dangereux ou incommodes.

Il est spécialement chargé du contrôle de la surveillance des eaux captées en dehors des limites de leur département respectif pour l'alimentation des villes.

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France est composé de cinquante-cinq membres.

Sont membres de droit : le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur ; l'inspecteur général des services sanitaires ; le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'Intérieur ; le directeur des consulats et des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères ; le directeur général des douanes ; le directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics ; le

directeur du travail au ministère du Commerce, des Postes et des Télégraphes; le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique; le président du Comité technique de santé de l'armée; le directeur du Service de santé de l'armée; le président du Conseil supérieur de santé de la marine; le président du Conseil supérieur de santé au ministère des Colonies; le directeur des domaines au ministère des Finances; le doyen de la Faculté de médecine de Paris; le directeur de l'Ecole de pharmacie de Paris; les professeurs d'hygiène des Facultés de médecine de Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Nancy, Toulouse, Montpellier, et des Ecoles de médecine et de pharmacie de plein exercice d'Alger, Marseille, Nantes et Rennes; le président de la Chambre de commerce de Paris; le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris; les vice-présidents du Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine; l'inspecteur général du service d'assainissement de l'habitation de la préfecture de la Seine; le vice-président du Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris; l'inspecteur général des Ecoles vétérinaires; le directeur de la carte géologique de France.

Six membres seront nommés par le ministre sur une liste triple de présentation dressée par l'Académie des sciences, l'Académie de médecine, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, le Conseil supérieur du travail, le Conseil supérieur de l'Assistance publique de France.

Quinze membres seront désignés par le ministre parmi les médecins, hygiénistes, ingénieurs, chimistes, légistes, etc.

Un décret d'administration publique réglementera le fonctionnement du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, la nomination des auditeurs et la constitution d'une section permanente.

Cours pratiques par d'anciens internes. — Une première série de cours, conçus dans un esprit absolument pratique, et s'adressant surtout aux étudiants à la fin de leurs études aura lieu du 5 Mars au 28 Mars 1906. Chaque cours comprendra dix leçons qui se suivront à deux jours d'intervalle; pour chacun le prix d'inscription est de 20 francs.

Cette série comprendra les cours suivants (à heures différentes) :

Lundi, mercredi, vendredi : Maladies de la peau, M. Lenglet. — Hydrologie, M. Esmonet. — Gynécologie pratique, M. Bender. — Maladies nerveuses, M. Armand Delille. — Voies urinaires, M. Minet. — Chirurgie journalière, M. Huguier. — Orthopédie, M. Tridon.

Mardi, jeudi, samedi : Larynx, nez, oreilles, M. Bourgeois. — Maladies des yeux, M. Terrien. — Maladies des appareils respiratoires, M. Oppenheim. — Maladies d'estomac et foie, M. Lippmann. — Maladies des enfants, M. Ball. — Electrothérapie, radiothérapie, M. Delherm. — Obstétrique, M. Jeannin.

Pour les renseignements et l'inscription, s'adresser 15, rue Malebranche, les lundi, mercredi, vendredi de 2 à 4 heures, ou par correspondance à M. Minet.

Épidémie de grippe. — Une épidémie de grippe sévit depuis quelques jours à Mamers. Toutes les mesures propres à arrêter la contagion ont été prises dans les casernements où s'est rendu le directeur du service de santé de la 4e région.

La municipalité a fourni avec la plus grande bienveillance les locaux et le matériel nécessaires pour isoler les contagieux.

Étranger.

Congrès allemand de médecine. — Le XXIIIe Congrès allemand de médecine interne se tiendra à Münich du 23 au 26 Avril 1906, sous la présidence du professeur, conseiller privé, von Strümpell (de Breslau).

Les rapports et communications annoncés jusqu'à ce jour sont ceux de MM. :

F. Krause (Berlin) et Kocher (Berne), sur la *Pathologie de la glande thyroïde*; — Hering (Prague), sur les *Irrégularités des contractions cardiaques*; — Jacob (Cudowa), sur la *Pneumonie apyrétique des cardiaques*; — Feinberg (Berlin), sur l'*Étiologie des tumeurs et leur prophylaxie*; — Aronsohn (Ems) sur l'*Augmentation des échanges azotés dans la fièvre, etc.*; — A. Bickel (Berlin), *Recherches expérimentales sur la sécrétion gastrique chez l'homme*; — Passlar (Dresde), *Observations cliniques sur l'anurie*; — Dietlen (Giessen), sur les *Dimensions et la situation normale du cœur*; — Ebstein (Eisenach), sur la *Valeur des eaux d'Eisenach*; — P. Krause (Breslau), sur la *Lipémie dans le coma diabétique.*

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire du Congrès, M. E. Pfeiffer, 13, Parkstrasse, à Wiesbaden.

Une exposition de préparations, appareils et instruments concernant la médecine interne sera annexée au Congrès. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le professeur F. Müller, 6, Bavariaring, à Münich.

CONCOURS

Internat. — Anatomie. — *Séance du 13 Février.* — Ont obtenu : MM. Frinault, 8; Chabrol, 13; Charrier, 9; Flurin, 11; Paul Boncour, 10; Leconte, 12; Mlle Debat-Ponsan, 12 ; Dehelly, 9; de Brunel de Serbonnes, 12. — *Absents* : MM. Giraudeau, Canque, Auguste.

Séance du 15 Février. — Ont obtenu : MM. Lorin, 9; Deroide, 11; Gautier (Jean), 7; Barré, 6; Railliet, 7; Duchet-Suchaux, 10; Bazy, 12; Barbet, 8. — *Absents* : MM. Mornet, Maurios, Gérard, Couput.

Pathologie. — *Séance du 13 Février.* — Ont obtenu : MM. Mousaingeon, 11; Pépin, 8; Chazarain, 12; Bouvoisin, 10; Bijon, 3; Dumas, 8; Chambard, 9; Coryllas, 11; Bruel, 6; Pellot, 7. — *Absents* : MM. Wimschendorf, Roullier, Vaury, Mascarenhas, Crépin, Jousset, Riché (Louis).

Séance du 15 Février. — Ont obtenu : MM. Marsan, 13; Chevallier (Albert), 9; Brissaud, 13; Touraine, 8; Lyon-Caen, 12; Roux (Georges), 8; Péraud, 10; Guyader, 10. — *Absents* : MM. Ménard (Pierre), Chaudesris, Pironneau, Bertier.

RENSEIGNEMENTS

On demande d'urgence *jeune docteur* pour *remplacement* quelques jours, ville dép. de la Marne. Ecrire *P. M.*, 232.

Jolie **Voiturette Rochet.** Occasion, état de neuf. 4 1/2 aster. 3 pl., glace, capote, phare alpha, pneus Michelin, acc. de rech. et outill. complet. 2.000; photo. Brisgand, 74, rue de la Victoire, Paris.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Nº 15. Mercredi, 21 Février 1906.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)
ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Le Dentu. Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. De la rétroversion utérine.

A. Calmette et M. Breton. Hygiène sociale. Danger de l'ingestion de bacilles tuberculeux tués par la chaleur.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Rééducation motrice dans l'ataxie.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La fréquence des maladies infectieuses suivant les étages.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Sur l'origine du sucre dans le diabète sucré. — Sur le traitement diététique de l'ulcère gastrique.

Institution médicale de Liverpool. — Pancréatite hémorragique aiguë. — Carie de l'atlas et de l'axis.

Société pathologique de Londres. — Altérations du foie consécutives à la ligature des vaisseaux hépatiques.

Société Esculapienne de Londres. — Les signes trompeurs de localisation cérébrale.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de Paris. — Présentation d'un enfant porteur d'un bec-de-lièvre cicatrisé congénital. — Présentation d'une pièce anatomique provenant d'un enfant chez lequel il y avait une distension énorme de la vessie et absence d'urètre. — Valeur diagnostique et pronostique de l'élévation de la pression artérielle au cours de l'éclampsie puerpérale. — De la pression artérielle pendant la grossesse et les suites de couches. — Une observation d'éclampsie tardive. — Du consentement préalable des malades en matière d'intervention. — Excitation de la polynucléose dans les infections puerpérales par des applications de sérum de cheval chauffé. — Présentation de pièces anatomiques, de photographie et radiographie d'un hémimèle; musculature du membre malformé. — Présentation d'un monstre anidien. — Névrite du plexus lombaire dans les suites de couches.

Société médicale des hôpitaux. — Oblitération de la veine cave supérieure. — Œdème du poumon au cours d'infections pulmonaires. — Cas type de mongolisme. — Streptococcie et staphylococcie. — Mort par abcès aréolaire du foie et péricardite séro-fibrineuse. — Pseudo-rhumatisme infectieux à entérocoques.

Société anatomique. — Altération des capillaires dans la paroi des kystes suppurés. — Polype du rectum. — Cancer de la mamelle chez la chatte. — Anévrisme aortique disséquant chez le cheval. — Tumeur cérébrale. — Architecture de l'extrémité inférieure du fémur. — Fibro-lipome périostique adhérent du cubitus. — Fracture de l'apophyse unciforme de l'os crochu. — Anomalies du brachial antérieur et du coraco-huméral. — Coexistence chez le même sujet de deux épithéliomas de nature différente. — Calcul en sablier vésico-urétral. — Prostatectomie transvésicale; guérison. — Cancer de la face. — Tumeur du maxillaire. — Stomatite mercurielle grave. — Cancer de la bouche; gastrostomie.

Académie des sciences. — L'existence des bicarbonates dans les eaux minérales. — Pouvoir antiprésurant du sérum sanguin des animaux inférieurs. — Le mécanisme des modalités pathologiques. — Le traitement des tumeurs malignes.

Académie de médecine. — Sur le sérum antidysentérique. — La mortalité par tuberculose. — Alcaloïdes vénéneux retirés de l'urine des lépreux. — Note sur la sérothérapie de la fièvre typhoïde.

ANALYSES

Bactériologie. — Emile Weil. Essais de culture du bacille lépreux.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Un sanatorium sous la tente.

LIVRES NOUVEAUX

A. Lacassagne. Précis de médecine légale.

NOUVELLES

UN SANATORIUM SOUS LA TENTE

Le sanatorium, le séjour sous la surveillance médicale, dans l'air pur de la campagne, restera longtemps encore, pour les gens aisés tout au moins, le meilleur traitement de la tuberculose.

C'est dans le plein air et la pleine lumière solaire que le tuberculeux trouve les meilleures conditions pour lutter contre les bacilles. Les Américains, qui poussent volontiers les faits jusqu'à leurs conséquences extrêmes, ont eu l'idée d'installer un sanatorium sous la tente; de ramener, pour ainsi dire, les phtisiques à la vie pastorale.

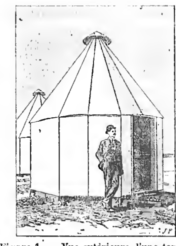


Figure 1. — Vue extérieure d'une tente.

La Californie, dont le merveilleux climat se rapproche beaucoup de notre climat méditerranéen,

leur a paru réunir les meilleures conditions pour l'emplacement de ce campement.

Nordrach Ranch, nom donné à ce camp de phtisiques est situé aux environs de Colorado Springs, une des plus charmantes cités du Far West.

Cette ville, située à une altitude moyenne, est dans une région où il pleut très rarement, où le ciel est exceptionnellement couvert de nuage et où l'air est à la fois sec et frais; les hivers y sont relativement froids, mais l'absence d'humidité les rend parfaitement tolérables.

Sur la figure 2 on voit la situation du camp, sur une colline, en face d'une chaîne de montagnes, dont il est séparé par une vaste plaine. Un bâtiment principal abrite les divers services administratifs, et à quelque distance s'élève sur une terrasse, le groupe des tentes. Au milieu de ce village de toile est la tente pour les nurses, reliée à chaque lit par une sonnerie électrique et en communication avec l'appartement du médecin résident.



Figure 2. — Vue générale de Nordrach Ranch.

Les tentes, construites de forte toile, affectent une forme octogonale, elles présentent à leur sommet un dispositif pour l'aération; ce dispositif est réglable au moyen d'une corde placée à la tête du lit. Chaque tente contient un lit de fer, un bureau, une table-toilette, quelques chaises, un poêle; une garde-robe est annexée à chaque tente. Le coût approximatif de chaque tente est d'environ 100 dollars; la durée est de quatre années. Chaque soir, on allume le feu quelque temps avant l'heure du coucher. Avant de s'endormir, le malade ouvre son ventilateur, et passe ainsi la nuit en aspirant l'air frais du dehors. Le matin, le feu est rallumé quelques moments avant l'heure du lever. Les pensionnaires de Nordrach Ranch jouissent ainsi dans les tentes de tout le confortable d'une chambre bien tenue; aussi les habitent-ils, même durant l'hiver, en temps de neige.

Au camp est annexée une ferme destinée à fournir aux pensionnaires du bon lait et des œufs frais, car la suralimentation est, avec l'air pur, une des bases du traitement.

Une attention particulière est apportée à cette alimentation qui est aussi abondante et aussi variée que possible; il y a trois repas principaux : à 8 heures du matin, midi 30 et 5 h. 30; en outre, il y a trois lunches composés de lait et d'œufs crus, à 10 h. 30, 3 h. 30 et avant le coucher.

Le règlement de Nordrach Ranch est très strict : défense absolue de cracher ailleurs que dans un crachoir; après chaque repas, les verres, assiettes et couverts sont soigneusement stérilisés; cette lutte contre la contamination par les crachats va même jusqu'à ordonner aux malades hommes de couper leurs moustaches et leurs barbes.



Figure 3. — Intérieur d'une tente.

* * *

Ce qui fait l'originalité et les avantages du campement américain, c'est que par lui est réalisé d'une façon excellente l'isolement de chaque tuberculeux et que la désinfection des logements peut être très aisément assurée.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

A. Lacassagne. — *Précis de médecine légale.* 1 vol. petit in-8° de xvi-891 pages de la « Collection de Précis Médicaux », avec 112 figures dans le texte et 2 planches hors texte en couleurs, cartonné toile souple. Prix : 10 francs. Paris, 1906. Masson et Cie, éditeurs).

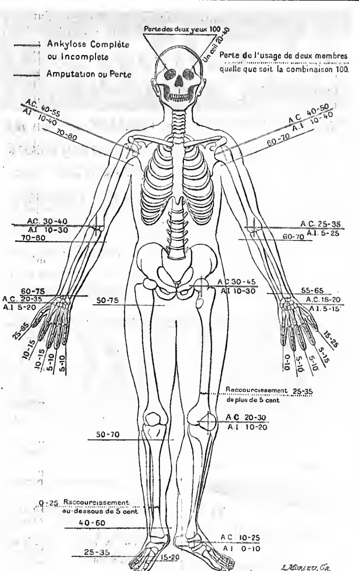
Il n'y a pas bien longtemps, l'étudiant, futur médecin, était censé savoir assez de médecine légale quand à son quatrième examen on le reconnaissait apte à rédiger plus ou moins correctement un rapport et à

énumérer les signes qui distinguent la submersion de la suffocation et la pendaison de la strangulation. Mais le temps a marché, et aujourd'hui il suffit de parcourir le Précis de médecine légale que vient de publier M. Lacassagne pour voir jusqu'à quel point cette science a élargi ses cadres.

Est-il nécessaire de citer, à titre d'exemple, la loi sur les accidents du travail qui a plongé le médecin en pleine mêlée sociale? Et certes elles ne sont pas de trop les vingt-cinq pages que M. Lacassagne consacre à l'étude de cette loi, à son interprétation, aux contestations auxquelles elle a donné lieu, aux distinctions qu'elle comporte, à la conduite que le médecin a à tenir dans tel ou tel cas. Un coup d'œil sur la figure ci-contre montre de quelle façon heureuse M. Lacassagne a su résumer un des points le plus souvent en litige.

Dans le même ordre d'idées, il n'a pas craint de consacrer tout un chapitre sur la profession médicale, sur ses droits et ses devoirs, chose tout à fait précieuse à une époque où pour une piqûre mal faite ou un vésicatoire posé de travers le public a pris la douce habitude d'aller en justice. Une autre idée très heureuse qu'a eue M. Lacassagne, c'est de résumer dans son livre le côté médico-légal de la folie en insistant en même temps, et d'une façon plutôt détaillée, sur les caractères cliniques de différentes formes de l'aliénation mentale et les éléments de leur diagnostic différentiel. On sait que cette partie est fort négligée dans notre éducation médicale et que cette insuffisance d'instruction a causé des ennuis à bien des praticiens.

Chaque question est étudiée d'une façon complète. C'est ainsi que dans le chapitre consacré à l'identité et à l'identification, on trouve non seulement les données qu'on peut tirer de l'étude des cheveux, des ongles, des cicatrices, des tatouages, des déformations professionnelles, mais encore tout le système d'anthropométrie (bertillonnage) ainsi que — un peu plus loin — la réaction d'Ulenhut, c'est-à-dire



SPÉCIMEN DES FIGURES.

la réaction des sérums précipitants. Et ce soin d'érudition se retrouve dans tous les autres chapitres dans lesquels est étudiée, dans son ordre logique de succession, la matière médico-légale courante, c'est-à-dire les asphyxies, la submersion et la pendaison, la mort par le surmenage, les empoisonnements, les attentats aux mœurs, l'avortement, le viol, etc., etc.

Forcément, dans chacun de ces chapitres, il y a l'inévitable exposé dogmatique, mais le caractère schématique de la description est très largement racheté, d'abord par de nombreux exemples particuliers, véritables cas cliniques qui restent gravés dans la mémoire du lecteur, ensuite par les figures qui concourent au même but. Enfin — et c'est ce qui assure une place à part au livre de M. Lacassagne — chaque question est accompagnée d'une véritable étude historique destinée à montrer son évolution à travers les civilisations et les époques qui se sont succédé. Ainsi comprise, la médecine légale cesse d'être une matière à examens pour devenir une véritable science dont M. Lacassagne a pu dire qu'elle est intimement liée au développement moral de l'homme.

Avec ses 900 pages et ses 115 figures, le livre de M. Lacassagne se présente donc comme un véritable Traité de médecine légale, et, s'il est offert au public sous le nom de Précis, c'est probablement parce qu'il fait partie de la Collection de précis médicaux que nos lecteurs connaissent.

Traité ou Précis, ce livre, à la fois intéressant, instructif et pratique, répond on ne peut mieux aux besoins de la génération médicale actuelle, du médecin et de l'étudiant. J'ajoute que par sa clarté et ses qualités littéraires il se recommande encore et tout autant au monde judiciaire, au magistrat aussi bien qu'à l'avocat.

R. Romme.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 28 Février 1906, à 1 heure. — M. G. DE SAUNAIS DE GUERMAQUER : L'appendicite parasitaire; MM. Blanchard, Gaucher, Teissier, Richaud. — M. KAHAN : De l'alimentation par les décoctions végétales dans les gastro-entérites infantiles; MM. Gaucher, Blanchard, Teissier, Richaud. — M. ISAUTIER : Ostéomyélite de l'extrémité supérieure de l'humérus; MM. Kirmisson, Roger, Mauclaire, Macaigne. — M. TOUZE : L'appendicectomie préventive, méthode de Longuet; MM. Roger, Kirmisson, Mauclaire, Macaigne.

Jeudi 1er Mars 1906, à 1 heure. — M. EHRINGER : Contribution à l'étude des péritonites à pneumocoques et à streptocoques primitives; MM. Dieulafoy, Le Dentu, Rénon, Pozzi. — M. LEQUEUX : Etiologie et pathogénie des hémorragies graves du nouveau-né; MM. Pozzi, Dieulafoy, Le Dentu, Maygrier. — M. BINET : Des luxations ouvertes de l'articulation du coude; MM. Le Dentu, Dieulafoy, Pozzi, Rénon.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 28 Février 1906. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Pinard, Legueu, Branca. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Reclus, Lepage, Cunéo. — 3e (Première partie) (3e série), Oral : MM. Segond, Retterer, Wallich. — 3e (Première partie) (4e série), Oral : MM. Tuffier, Sebileau, Potocki. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Landouzy, Legry, Labbé (Marcel). M. Brissaud, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 1er Mars 1906. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Guyon, Bonnaire, Launois. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Berger, Thiéry, Brindeau. — 3e (Première partie) (3e série), Oral : MM. Poirier, Ribemont-Dessaignes, Marion. — 3e (Première partie) (4e série), Oral : MM. Bar, Hartmann, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Joffroy, Thiroloix, Guiart. M. Cornil, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 2 Mars 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. Reclus, Sebileau, Proust. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 3e (Première partie), Oral : MM. Terrier, Potocki, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Joffroy, Brissaud, Macaigne. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Balthazard. M. Ch. Richet, censeur; M. Teissier, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Legueu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Gosset. M. Gaucher, censeur; M. Claude, suppléant.

Samedi 3 Mars 1906. — Médecine opératoire. Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Thiéry, Marion. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuve pratique. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Le Dentu, Bar, Launois. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Poirier, Bonnaire, Morestin. — 4e : MM. Raymond, Chantemesse, Vaquez. M. Berger, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilbert, Méry, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Troisier, Jeanselme, Bezançon. M. Robin, censeur; M. Auvray, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Ribemont-Dessaignes, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

COURS

Médecine opératoire. — M. le professeur PAUL SEGOND commencera le *Cours de médecine opératoire* le vendredi 9 Mars 1906, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Chirurgie journalière et opérations d'urgence.

Pathologie externe. — M. PIERRE DUVAL, agrégé, commencera ce *Cours complémentaire* le mardi 6 Mars 1906, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Accouchements. — M. LEPAGE, agrégé, commencera le *Cours complementaire d'accouchements* le lundi 5 Mars 1906, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Chimie médicale. — M. le professeur ARMAND GAUTIER, membre de l'Institut, commencera le *Cours de chimie médicale* le samedi 3 Mars 1906, à 5 heures (amphithéâtre de chimie et de physique de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Principales applications de la chimie (minérale et organique) à la physiologie et à la pathologie humaine.

CONFÉRENCES

Anatomie. — M. CUNÉO, agrégé, commencera des *Conférences d'anatomie* le vendredi 2 Mars 1906, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences élémentaires d'anatomie topographique.

Pathologie externe. — M. GOSSET, agrégé, commencera des *Conférences de pathologie externe* le vendredi 2 Mars 1906, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Thérapeutique. — M. VAQUEZ, agrégé, commencera des *Conférences de thérapeutique* le jeudi 8 Mars 1906, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences : Les médicaments d'origine végétale et animale. L'art de formuler.

Pharmacologie. — M. RICHAUD, agrégé, commencera des *Conférences de pharmacologie* le lundi 5 Mars 1906, à 5 heures (amphithéâtre de pharmacologie), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Objet des conférences. — Lundi et vendredi : Moyens mécaniques. Agents physiques. Médicaments utilisés dans les principales médications.

Mercredi : Notions de pharmacologie nécessaires au médecin. Art de formuler. Reconnaissances des produits médicamenteux. Interrogations.

Histoire naturelle médicale. — M. GUIART, agrégé, commencera des *Conférences d'histoire naturelle médicale* le samedi 3 Mars 1906, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudi et samedis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Les maladies de l'homme, produites ou inoculées par des parasites animaux.

Anatomie pathologique. — M. LEGRY, agrégé, commencera les *Conférences d'anatomie pathologique* le samedi 3 Mars 1906, 2 heures, et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure, au Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Médecine légale. — M. BALTHAZARD, agrégé, commencera des *Conférences de médecine légale* le lundi 5 Mars 1906, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

M. BALTHAZARD : Etude médico-légale des traumatismes et de leurs conséquences.



TRAVAUX PRATIQUES

Exercices opératoires. — M. ANSELME SCHWARTZ, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa première démonstration le lundi 5 Mars 1906, à 1 h. 1/4 précise, Pavillon n° 7.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Pollosson est nommé professeur de clinique gynécologique.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Haushalter est nommé professeur de clinique des maladies des enfants.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — M. ANDRÉ THOMAS, ancien interne des hôpitaux, commencera le jeudi 1er Mars, à 2 heures et demie, dans le laboratoire du professeur Dejerine, un *cours d'anatomie pathologique du système nerveux.*

Ce cours continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure et comprendra une quinzaine de leçons.

Programme : Lésions cellulaires, Dégénérescence, Scléroses, Méningites, Lésions vasculaires.

Chaque leçon sera accompagnée de présentations de pièces et d'examens microscopiques.

Le prix du cours est fixé à 40 francs.

On peut s'inscrire au laboratoire du professeur Dejerine à la Salpêtrière.

Infirmerie spéciale de Saint-Lazare. — *Cours complets élémentaires et pratiques de syphiligraphie et de vénéréologie.* — Ces cours sont faits deux fois par an par les médecins et chirurgiens de l'infirmerie spéciale de Saint-Lazare.

La première série de ces cours commencera le mardi 6 Mars à 10 heures et demie du matin, et se continuera les jeudi, samedi et mardi suivants à la même heure.

Ce cours sera fait : Le mardi, par M. LE PILEUR : *syphiligraphie* ; le jeudi, par M. VERCHÈRE : *vénéréologie* ; le samedi, par M. OZENNE : *blennorragie* (complications) et sera complet en dix-huit leçons.

Seront admis à suivre ces cours les docteurs et les étudiants en médecine pourvus de 12 inscriptions, qui se feront inscrire chez le directeur de Saint-Lazare.

Assistance publique : dispensaire du 1er arrondissement (Rue de l'Arbre-Sec). — M. MANHEIMER GOMMÈS, médecin du dispensaire, a commencé tous les jeudis matins, à 10 heures, une consultation de *Neurologie* (thérapeutique nerveuse et mentale, enfants arriérés, petite chirurgie médullaire, etc.).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : MM. P. Got, à Paris ; Jaffary, médecin-major de 2e classe.

Service de santé de la marine. — Sont désignés pour les postes de médecin-major dans les stations de sous-marins de Cherbourg et de Toulon : A Cherbourg, M. le médecin de 1re classe Moulinier ; à Toulon, M. le médecin de 1re classe Chalibert, du port de Toulon.

— M. le médecin de 2e classe Quéré, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la 5e flottille de torpilleurs de la Méditerranée à Oran.

— M. le médecin de 2e classe Giraud, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la *Zélée* (division navale de l'océan Pacifique).

— Sont nommés dans le corps de santé de la marine, pour compter du 1er Février 1906 : au grade de médecin de 3e classe, les élèves du service de santé, MM. Bourrut-Lacouture, Lataud.

Syndicat médical de l'arrondissement de Valenciennes. — Composition du bureau pour l'année 1906. MM. Margerin, *président* ; Tauchon, *vice-président* ; Waquez, *secrétaire* ; Boulogne, *trésorier* ; Hornez (de Crespin), Mochez (d'Onnaing), *assesseurs*.

Syndicat des chirurgiens dentistes de France. — Le bureau du Syndicat des chirurgiens dentistes de France est composé de la façon suivante pour l'exercice 1906. MM. A. Rollin, *président* ; de Croës, *vice-président* ; Bruel, *secrétaire général* ; Pylmier, *secrétaire* ; Fresnel, *trésorier*.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Liste des candidats : MM. Boix, Gallois, Nattan-Larrier, Crouzon, P.-E. Weill, Jousset, Jomier, Terrien, Comte, Ramond, Simon, Bensaude, Rosenthal, Nobécourt, Bigard, Armand-Delille, Lortat-Jacob, Herscher, Lipmann, Castaigne, Babonneix, Degay, Roux, Decloux, Clerc, Merklen, Leven, Guillain, Lévi, Milian, Laignel-Lavastine, L. Le Sourd, Londe, Pissavy, Ravaut, Léri, de Grondmaison, Camus, Kahn, Grenet, Hauser, Bergeron, Coureoux, Lœper, Gouraud, Voisin, Lacapère, Rathery, Paguiez, Delamare, Balthazard, Lereboullet, Salomon, Guillemot, Gaultier, Ferrand, Froin, Lemierre, Ribierre, Michel, Géraudel, Lejonne, B. Weill, S.-J. Hallé, Coyon, Paris, M. Lenglet, Ghika, L.-Ch. Legroux, Ribadeau-Dumas, Detot, Gaston, Schœfer, M. Sainton, Laubry, Huloi, Audistère, P. Tissier, Tollemer, Cavasse.

Internat. — ANATOMIE. — *Séance du 17 Février.* — Ont obtenu : MM. Petiteau, 12 ; Lévy-Bruhl, 7 ; Rousselot, 8 ; Levant, 7 ; Senlecq, 11 ; Moula, 10 ; Jumon, 2 ; Metzger, 8 ; Foy, 7 ; Berger (Jean), 8. — *Absents* : MM. Le Noble (Edouard), Leroy, Hernette.

PATHOLOGIE. — *Séance du 16 Février.* — Ont obtenu : MM. Vezard, 12 ; Roux (Jean), 13 ; Logane, 10 ; Faugeron, 6 ; Monnet, 5 ; Sevestre, 9 ; Wolframm, 7 ; Troemé, 8 ; Dabosc, 9 ; Boureaut, 1. — *Absents* : MM. Perrier (André), Ymonet, Poirrier, Potelet, Dequidt, Molina.

Séance du 17 Février. — Ont obtenu : MM. Grosset, 11 ; Couton, 6 ; Laroche, 10 ; Magnin, 3 ; Chamard-Bois, 1 ; Mignard, 4 ; Jumentié, 8 ; Maillet, 4 ; Lemarignier, 7 ; Binet du Jassonneix, 6 ; Ménard, 5 ; Marquet, 6. — *Absents* : MM. Boyé, Périer (Romain), Lerat (Georges).

RENSEIGNEMENTS

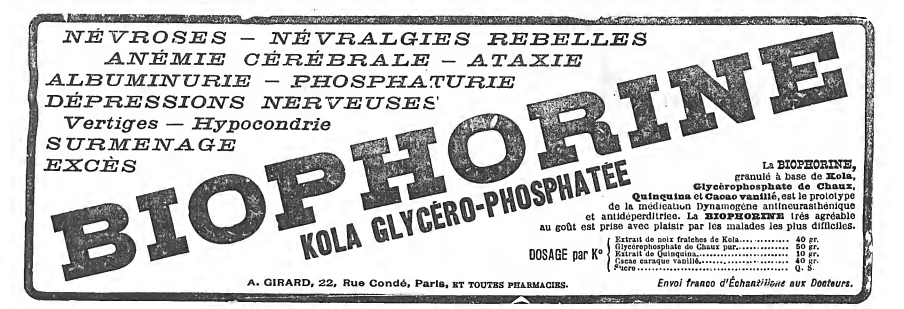
Etudiant, 16 inscriptions, interne chirurg. (province) depuis 2 ans, demande poste interne dans hôpital ou aide de clinique. — Ecrire *P. M.*, n° 234.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — BOUGAULT, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur A. Chantemesse. Cinq ans de sérothérapie antityphoïde. Communication faite à la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

F. de Lapersonne. Brûlures graves produites par l'explosion d'une chaufferette à l'acétate de baryte.

F. Ostwalt. Des injections alcooliques au niveau des trous de la base du crâne dans la névralgie faciale rebelle. Réponse à MM. Lévy et Baudouin.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge de chirurgie. — Traitement de la luxation congénitale de la hanche : de la fixation du membre en rotation interne dès le premier appareil.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Action de l'extrait d'intestin sur la pression artérielle. — Sur la résistance globulaire dans la fièvre bilieuse hémoglobinurique. — Nouvelles recherches sur la pathogénie de la fièvre bilieuse hémoglobinurique. — Action du nitrite d'amyle sur la circulation pulmonaire. — La docimasie pulmonaire. — Origine de l'oxyde de carbone du sang normal et de certains sangs pathologiques. — Antitoxines spécifiques.

Société de pédiatrie. — Deux épidémies de rubéole. — Paradoxe de l'albuminurie intermittente (scarlatine, guérison). — Tables de croissance des enfants parisiens de un à seize ans. — Empyème bilatéral guéri chez un chez un garçon de sept ans. — Macroglossie et syndrome de Thomsen dus à l'hérédo-syphilis. — Un cas de laryngo-typhus. — Thrombose cardiaque avec embolie pulmonaire au cours d'une diphtérie maligne. — Action du sérum d'enfants normaux et malades sur les globules rouges du lapin.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Discussion sur le traitement de la luxation congénitale de la hanche. — Le sérum antityphique. — Complications broncho-pulmonaires post-opératoires.

Société de chirurgie. — Sur la chirurgie des voies biliaires. — Corps étranger (pièce de monnaie) de la grosse bronche droite; extraction au moyen de la bronchoscopie directe. — Fracture de l'olécrane; cerclage; bons résultats fonctionnels. — Résection du coude avec interposition musculaire pour ankylose traumatique ancienne. — Fistule congénitale complète de la région cervicale supérieure (fistule pharyngo-cutanée) traitée par l'extirpation totale. — Préparations microscopiques montrant les modifications histologiques apportées par la radiothérapie dans les cancers squirrheux. — Botryomycose de la main. — Fibrome et cancer utérin. — Coxa vara essentielle chez un adolescent. — Cas de luxation du pouce en arrière.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — H. Pelletier. Ouverture des kystes hydatiques du foie dans la veine cave et les veines sus-hépatiques.

Hématologie. — Nicolas et Bancel. Leucocytose au cours de la vaccination antirabique chez l'homme et chez les animaux.

Médecine. — Rivalta. Le diagnostic différentiel entre exsudats et transudats par l'épreuve de l'acide acétique très dilué.

Pédiatrie. — Lesné. Traitement par le babeurre de certaines toxidermites de l'enfance (strophulus et eczéma). — T. Sarvonat. Sur un cas de sclérème des nouveau-nés : autopsie, étude chimique de la graisse.

Neurologie et Psychiatrie. — A. Giraudoux. Etiologie de la paralysie générale.

Électricité médicale. — A. Lamorlette. Résultats éloignés du traitement par l'électricité de la constipation habituelle et de la colite muco-membraneuse.

CHRONIQUE

P. D. Les débouchés de la médecine.

PRATIQUE MÉDICALE

Ch. J. Traitement du ver solitaire. — L'emploi de la diadermine dans les maladies de peau.

LIVRES NOUVEAUX

P. Brouardel. Les blessures et les accidents du travail. — G. Morache. La Responsabilité, étude de sociobiologie et de médecine légale.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES DÉBOUCHÉS DE LA MÉDECINE[1]

La diminution du nombre des étudiants en médecine dans la plupart des pays de civilisation ancienne montre bien qu'il y a actuellement pléthore de médecins. En attendant que l'équilibre se soit établi, on se préoccupe un peu partout d'assurer le moyen de vivre à ceux de nos confrères qui ne trouvent pas dans la mère patrie un champ d'action suffisant pour leur activité. Dans cet ordre d'idées, la Société médico-chirurgicale de Liége a fait une enquête sur les chances de réussite que peut avoir un médecin belge sur les divers points du globe terrestre. Cette enquête peut intéresser également nos jeunes nationaux.

Les *Annales de la Société médico chirurgicale de Liége* (1905, n° 6), nous donnent les résultats suivants :

En Grèce. — Il y a pléthore de médecins et aucune chance de réussite pour un médecin belge.

En Roumanie. — Les médecins étrangers sont tenus de se soumettre à un examen général à subir en langue roumaine. La vie est chère en Roumanie, les habitants peu fortunés et les chances de réussite minimes.

En Russie. — La loi permet aux étrangers l'exercice de la médecine, sous condition d'examen passé en langue russe.

1. P. Desfosses. — « Les médecins de paquebots » (*La Presse Médicale*, 1898, 20 Août, n° 69).
— « Les médecins du service sanitaire et quarantenaire international d'Egypte » (*La Presse Médicale*, 1898, Septembre, n° 76).
— « Les médecins des colonies » (*La Presse Médicale*, 1898, 23 Novembre, n° 96).
Lop. — « Inspecteurs du travail » (*La Presse Médicale*, 1905, 7 Janvier, n° 2.
G. Vitoux. — « Rédacteurs à l'Assistance publique » (*La Presse Médicale*, 1905, 15 Février, n° 13).

En Serbie. — Il y a des médecins nombreux sortis des Facultés de Vienne, de Paris et de Berlin, qui centralisent la clientèle des villes. La clientèle rurale est insignifiante. De plus, l'autorisation de pratiquer est subordonnée à un examen subi en langue serbe.

Les Indes Britanniques sont inhospitalières à tout médecin qui n'est pas porteur d'un diplôme anglais. Seuls les Anglais peuvent réussir dans les grandes villes. Quant à la population hindoue, elle n'a recours qu'à des médecins indigènes ou à des empiriques.

Les Indes Orientales peuvent à la rigueur offrir un débouché aux médecins belges qui consentent à subir un examen général en langue néerlandaise. Malheureusement, la colonie belge est fort clairsemée dans les Indes néerlandaises, et les Hollandais établis là-bas soutiennent leurs nationaux.

La Perse, privée d'écoles médicales, présenterait, en revanche, de meilleures conditions.

En Perse, l'exercice de la médecine est libre; ni diplômes, ni examens n'y sont exigés pour la pratique. Le revers de la médaille, c'est que les Persans ont une mauvaise foi remarquable en matière d'honoraires. Ils paient mal ou pas du tout. La légation belge de ce pays affirme qu'un médecin peut réussir en Perse, grâce à son énergie, à sa ténacité... et à quelque fortune.

La Turquie accepte volontiers les services des médecins étrangers. Il suffit d'un simple examen, subi en langue française, à Constantinople, pour obtenir la licence de pratiquer. Seulement, il y a deux écoles de médecine à Beyrout, qui fournissent de médecins toute la Turquie d'Asie. Le prestige du nom européen est resté très grand, surtout en Turquie d'Asie, et le succès y serait certain pour un médecin belge; mais il est à craindre que le succès ne se traduise pas en honoraires vu la pauvreté du pays.

En Egypte, un médecin étranger peut exercer son art sans passer d'examen, en faisant simplement enregistrer son diplôme. Là-bas, fonctionne une Commission sanitaire qui, chaque année, fait appel au concours des médecins de langue française.

La Commission ne s'adresse plus actuellement aux journaux belges. Aucune demande de renseignements ne venait de ce pays, aucune candidature n'était posée.

Le Maroc n'exige aucun examen des médecins étrangers, mais les médecins sont rares dans ce pays où on ne les consulte pas. Le « Toubib » n'a pas encore acquis, dans ce pays le prestige qu'il a conquis en Algérie.

Le Natal et le Transvaal pouvaient, jadis, être considérés comme un débouché pour les médecins. Depuis la guerre Sud-Africaine, l'élément anglais a pris pied dans les pays voisins du Cap et ne laisse plus de chances de réussite aux médecins qui voudraient chercher fortune dans ces pays neufs.

En Tunisie, les postes médicaux sont réservés aux médecins français.

En Amérique, il est inutile de rappeler que les rigueurs des lois protectionnistes excluent de fait les porteurs de diplômes étrangers dans les États-Unis.

Dans les pays de l'*Amérique centrale,* les règles d'admission varient.

Au *Guatemala,* les médecins doivent subir un examen pour être admis à la pratique, mais le pays est si bouleversé par les crises politiques qu'il n'offre pas de sécurité.

La Bolivie possède trois Universités et se dispense de recourir aux offices médicaux des étrangers.

Le Brésil exige que le médecin étranger se fasse inscrire dans une Université du pays et subisse un examen en langue portugaise. Le Brésil est inondé de médecins et n'offrirait quelque chance de succès qu'à des spécialistes.

Le Canada, sur son vaste et riche territoire, compte six écoles de médecine. Jadis, il attirait à lui tous les genres d'immigrants, y compris les médecins. Aujourd'hui, sa production médicale est supérieure à ses besoins et ne laisse que peu d'espoir de succès à un médecin belge.

Le Chili se suffit à lui-même.

La Guyane hollandaise protège de préférence les médecins de la Métropole.

La République de Haïti accorde la licence sous condition d'un examen passé devant une Commission médicale. Elle admet assez facilement les étrangers qui pourraient encore y trouver vie confortable.

Le Mexique compte de nombreux médecins étrangers qui ont très bien réussi. L'exercice de la médecine y était libre en 1899, mais un nouveau projet de loi impose aux médecins un examen à subir en langue espagnole.

La République Argentine est fermée aux étrangers qui doivent y faire à nouveau leurs études pour obtenir le droit de pratiquer la médecine.

La République Dominicaine, si elle n'ouvre pas ses caisses aux porteurs de ses emprunts ouvre, en revanche, ses frontières aux médecins.

Afin de compléter notre revue mondiale, il nous reste à examiner les pays d'*Australie.*

Dans la *Nouvelle-Galles du Sud,* pas d'examen préalable à subir pour pouvoir exercer la médecine, et les médecins européens y sont bien vus.

La Tasmanie admet à la pratique le médecin étranger qui serait admis à le faire en Angleterre.

La Nouvelle-Zélande se contente d'examiner et d'enregistrer le diplôme d'un médecin étranger.

De même dans l'*Australie du Sud,* dans le *Queensland* et la terre de *Victoria.*

L'Australie de l'Ouest est fermée aux médecins non anglais.

Dans cette nomenclature de pays, nous avons dû négliger certains grands pays asiatiques :

Le Japon, qui n'a rien à apprendre de l'Europe, et où le corps médical national suffit largement aux besoins du pays.

La Chine, où l'agitation xénophobe ne permet l'installation de médecins que dans les ports côtiers et sur laquelle nous ne possédons pas de documents relatifs aux régions intérieures.

En résumé, maigres chances, d'après les dires des agents consulaires belges, dans presque tous les pays.

La liste des pays ouverts aux médecins belges comprend :

Les Indes Orientales, la Perse, la Turquie d'Asie, l'Egypte, le Maroc, Haïti, le Mexique, la République Dominicaine, la Nouvelle-Galles du Sud, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, l'Australie du Sud, le Queensland et Victoria. Encore, dans ces pays, le médecin belge doit peu compter sur d'autres appuis que ses propres moyens.

D'après les renseignements que nous possé-

dons, la Chine serait plus accueillante pour les médecins que ne le pensent les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*. Quelques médecins français pourraient peut-être trouver dans les ports de Chine des situations prospères.

Mais là comme partout, le médecin doit compter principalement sur lui-même.

P. D.

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement du ver solitaire.

L'expulsion du ver solitaire est parfois très difficile à réaliser, malgré les médications mises en œuvre. Dans les cas rebelles, un auteur américain, Spier, recommande de procéder de la manière suivante.

Rejeter la fougère mâle et donner la préférence à la décoction d'écorce de racine de grenadier fraîchement préparée. Faire bouillir 60 grammes d'écorce finement pulvérisée dans 500 centimètres cubes d'eau : entretenir l'ébullition à petits bouillons, jusqu'à ce que le volume de la décoction soit réduit à 300 centimètres cubes.

La veille, le malade n'aura pas fait son repas du soir, il aura pris au coucher une purgation. Le matin, dès la première selle, on donnera la moitié (150 centimètres cubes) de la décoction ci-dessus : un quart d'heure après, donner une tasse de café chaud. Maintenir le malade couché à plat sur le dos : s'il se plaint de nausées, appliquer sur le cou des compresses froides et lui faire sucer des citrons. Une demi-heure plus tard, donner le reste de la décoction, et, une heure après, faire prendre au malade une forte dose de sulfate ou de citrate de magnésie. Au moment où le tænia commence à sortir de l'intestin, donner un lavement d'eau salée chaude pour faciliter l'expulsion.

Si la première tentative échoue, recommencer au bout de huit semaines en ajoutant à la décoction une ou deux gouttes d'huile de Croton (s'assurer que le malade est à même de supporter cette très énergique médication qui déloge, dit Spier, le plus rebelle des tænias). (*Yale medical Journal*, reproduit in *Journal of the american medical association*, 13 Janvier 1906, p. 153.

CH. J.

L'emploi de la diadermine dans les maladies de peau.

MM. Balzer et Deshayes recommandent dans le psoriasis, pour décaper la peau, la *diadermine*, savon mou, à la glycérine, inaltérable, très neutre, qui a l'avantage de permettre un facile lavage de la peau. Ce savon n'est pas irritant et est excellent pour décaper l'épiderme ; il peut constituer un bon excipient pour pommades.

LIVRES NOUVEAUX

P. Brouardel. — *Les blessures et les accidents du travail*, 1 vol. in-8° de 700 pages. Prix : 15 fr. (Librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS.)

Dans son nouveau livre le professeur Brouardel étudie les blessures dues aux crimes et les accidents du travail. Ce travail tout d'actualité ne s'adresse donc pas simplement aux médecins experts, mais à l'ensemble des praticiens ; car la promulgation de la loi sur les accidents du travail oblige tous les médecins à se préoccuper des questions médico-légales qui jusqu'à cette époque étaient restées étrangères à la plupart d'entre eux.

Appelé auprès d'un ouvrier victime d'un accident du travail, le médecin doit rédiger un certificat constatant la nature de la blessure et ses suites probables ; plus tard il devra donner un certificat de *consolidation*, c'est-à-dire déclarer ou bien que le malade est guéri, ou bien qu'il reste atteint d'une infirmité totale ou partielle définitivement établie. Avec sa grande autorité M. Brouardel donne à ses confrères de précieux conseils pour la rédaction de ces divers certificats. Il indique les écueils à éviter, et il apporte à l'appui de ses conseils un grand nombre d'observations et de comptes rendus d'autopsies. A la fin de l'ouvrage est exposée la question toute nouvelle du tarif officiel réglant les honoraires des médecins.

P. D.

G. Morache, professeur de médecine légale à la Faculté de Bordeaux. — *La Responsabilité, étude de sociobiologie et de médecine légale*, 1 volume de 275 pages in-16, cartonné à l'anglaise, 4 francs (FÉLIX ALCAN, éditeur).

Le problème de la justice idéale consiste à apprécier pour chaque délinquant les facteurs qui ont pu influencer son jugement et l'altérer, en un mot de savoir dans quelle mesure il a pu apprécier la portée de l'acte qu'il a commis, et s'il n'a pas subi quelque influence morbide qui l'a dominé.

L'auteur étudie successivement ces différents facteurs : l'hérédité, le milieu, les intoxications, l'état de sommeil, la sexualité féminine, etc.

Cette étude méthodique permet d'envisager toutes les faces d'un problème éminemment complexe et d'un puissant intérêt, puisque sa solution permettrait d'atténuer, dans une large mesure, cette cause de déchéance sociale qui est la criminalité.

J. L.

BIBLIOGRAPHIE

1153. — **A. Chantemesse et F. Borel.** — MOUCHES ET CHOLÉRA. 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné. Prix : 1 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1157. — **R. Proust.** — TRAITEMENT DE L'HYPERTROPHIE PROSTATIQUE PAR LA PROSTATECTOMIE. 1 broch. gr. in-8°, de l'*Œuvre médico-chirurgical*, avec 21 figures dans le texte. Prix : 1 fr. 25 (*Masson et Cie*, éditeurs.)

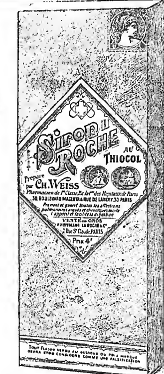
1158. — **F. de Grandmaison.** — L'ALBUMINURIE GOUTTEUSE. 1 vol. in-18 de 288 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

Affections Pulmonaires

Les seules préparations ayant donné jusqu'à ce jour des résultats appréciables et constants dans le traitement de la

Tuberculose Pulmonaire

Grâce à leur goût agréable, elles sont toujours acceptées même par les malades les plus difficiles.



Une cuillerée à bouche = 1 gr. Thiocol Roche ; = 0 gr. 52 Gaïacol crist.

Tuberculose

Disparition de la **TOUX** et de l'**EXPECTORATION.**
Disparition de la **FIÈVRE.**
Disparition des **SUEURS NOCTURNES.**
Disparition de la **DYSPNÉE.**
AMÉLIORATION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL.
Augmentation de l'**APPETIT.**
Régularisation des **FONCTIONS DIGESTIVES.**
AUGMENTATION DU POIDS DU CORPS.

Solubles dans l'eau, Inodores, Toujours tolérés par l'estomac.



Meilleur marché que toutes les Préparations gaïacolées.

1 comprimé = 0 gr. 50 Thiocol Roche ; = 0 gr. 26 Gaïacol crist.

Pour éviter les Contrefaçons TOUJOURS INACTIVES SOUVENT NUISIBLES **substituées au THIOCOL ROCHE**

NOUS PRIONS MM. LES MÉDECINS DE TOUJOURS PRESCRIRE :

SIROP ROCHE AU THIOCOL — Un flacon.
COMPRIMÉS DE THIOCOL ROCHE — Un tube.

GYNÉCOLOGIE

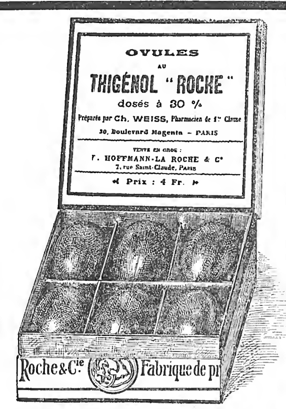
Le **Thigénol Roche** est :

INODORE	NON CAUSTIQUE	SOLUBLE EAU
INSIPIDE	NON TOXIQUE	GLYCÉRINE

Action calmante énergique,
Décongestion puissante,
Diminution des pertes.

« Mais le véritable champ d'action du **THIGÉNOL,** ce sont les infections annexielles, para-métrites, péri-métrites. Dans tout ce qui précède, le **THIGÉNOL** n'a fait qu'apporter un perfectionnement aux moyens dont nous disposons déjà. Ici, il est sans rival. »

Dr Raoul BLONDEL,
Chef de Laboratoire à la Maternité de l'Hôpital de la Charité.
(*Revue de Thérapeutique*, n° 24, Décembre 1904.)



Les taches de THIGÉNOL sur la peau et le linge disparaissent rapidement par simple lavage A L'EAU.

Echantillons et littérature sur demande. — F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie, 7, rue Saint-Claude, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

Médecine légale pratique. — Le Cours de *Médecine légale pratique*, commencé à la Morgue le mercredi 8 Novembre 1905, à 2 heures de l'après-midi, se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure.

Ordre du cours : les mercredis, M. le professeur Brouardel; les vendredis, M. Descoust, chef du laboratoire de médecine légale; les lundis, M. Vibert, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

Les Conférences pratiques de *Physiologie, d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquées à la Toxicologie* sont faites au laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf).

Ces Conférences ont lieu dans l'ordre suivant, les mardis, jeudis et samedis.

Ordre du cours : les jeudis à 4 heures, M. Descoust; les mardis et les samedis à 3 heures, MM. Vibert et Ogier, chef du laboratoire de chimie.

M. Dupré, agrégé, médecin en chef-adjoint de l'Infirmerie spéciale, chargé du *Cours pratique de médecine légale psychiatrique*, commencera ses conférences du semestre d'été, le samedi 10 Mars 1906, à 3 heures, et les continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure, 3, quai de l'Horloge (Infirmerie spéciale).

Sont seuls admis à suivre le Cours de *Médecine légale pratique* et les Conférences, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur est délivrée, après inscription, au secrétariat de la Faculté :

1° MM. les docteurs en médecine; 2° MM. les étudiants ayant subi le 3e examen de doctorat.

Le laboratoire de chimie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), est également ouvert aux élèves qui désireraient entreprendre des recherches personnelles sur des sujets de chimie toxicologique. Ces élèves sont inscrits au laboratoire, et après autorisation du doyen, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance des droits prescrits (50 francs par trimestre).

Sont seuls admis à suivre les Conférences cliniques de *Psychiatrie médico-légale*, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur est délivrée, sur leur demande, au secrétariat de la Faculté de médecine (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures :

1° MM. les docteurs en médecine; 2° MM. les internes des hôpitaux; 3° MM. les étudiants ayant subi le 4e examen de doctorat.

Médecine opératoire spéciale. — Premier cours. — *Opérations sur le tube digestif et ses annexes*, par M. Lecène, prosecteur. Le cours commencera le 12 Mars 1906.

Deuxième cours. — *Opérations de chirurgie d'urgence et de pratique courante*, par M Schwartz, prosecteur. Le cours commencera le 27 Mars 1906.

Troisième cours. — *Opérations gynécologiques*, par M. Baumgartner, prosecteur. Le cours commencera le 25 Avril 1906.

Quatrième cours. — *Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme*, par M. Hallopeau, prosecteur. Le cours commencera le 7 Mai 1906.

Cinquième cours. — *Opérations sur les os et sur les articulations*, par M. Grégoire, prosecteur. Le cours commencera le 21 Mai 1906.

Sixième cours. — *Opérations sur la tête, le cou et le thorax*, par M. Chevassu, prosecteur. Le cours commencera le 1er Juin 1906.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. Castex, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Béal, commencera le mardi 13 Mars 1906, à 2 heures, à l'Ecole pratique (pavillon VI), un *cours de chirurgie spéciale* pour les affections de l'oreille, du nez et du larynx. Il le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Programme du cours : 1° Chirurgie tympanique (tympanotomie, ablation des osselets, etc.). Chirurgie du labyrinthe. Opérations diverses sur la mastoïde. — 2° Ablation des cornets. Opérations diverses sur les sinus et cellules annexes du nez. Procédés de rhinotomie. — 3° Ablation des polypes du larynx. Laryngotomie et laryngectomie. Pharyngotomies.

Les élèves inscrits seront exercés aux diverses interventions opératoires de la spécialité. Le cours sera complet en 12 leçons. Le droit de laboratoire à verser est de 50 francs.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

Technique microscopique. — M. Manouélian fera, à partir du 26 Mars 1906, des exercices et démonstrations de technique : *Fixation* : Sublimé, formol picro-acétique de Bouin, liquide de Flemming-Borrel. — *Inclusion à la paraffine, etc.* Colorations progressives et régressives; méthodes de Benda, hématoxyline et acide picrique, rubine S. et orange G., magenta et picro-indigo-carmin, bleu de méthyle et rouge neutre, Heidenhain, Van Gieson, Nissl, Ehrlich, Gram. Coloration des hématozoaires : méthodes de Laveran, Marino, Giemsa. — Métallisation : chlorure d'or, méthode chromo-argentique de Golgi-Cajal; méthode des neurofibrilles de Cajal. — Méthode d'imprégnation argentique des spirochètes dans les tissus et les organes.

Les exercices dureront deux mois, à raison de deux séances par semaine, de 2 à 4 heures, les lundis et mercredis à partir du 26 Mars 1906.

Le montant du droit à acquitter est de 50 francs. Les microscopes et réactifs seront fournis.

Seront admis, MM. les docteurs et étudiants français et étrangers immatriculés à la Faculté.

Les bulletins de versement des droits de laboratoire et d'immatriculation seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis, mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — Sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, une série de douze *conférences pratiques d'anatomie pathologique*, en vue de la préparation des élèves à la 2e partie du 3e examen, sera faite par M. Pautrier, sous-chef du laboratoire, à partir du 28 Février 1906.

Chaque conférence sera suivie d'un exercice pratique et d'une reconnaissance des coupes. Le cours est ouvert à tous les étudiants en médecine. Le nombre des places est limité. Se faire inscrire à l'Amphithéâtre, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Programme des conférences. — Première conférence : Prélèvement des pièces; Technique et indications de la biopsie; les services qu'elle rend; Sang normal; Technique d'un examen du sang. — Deuxième conférence : Sang à l'état pathologique; Notions de diagnostic et de pronostic fournies par l'examen du sang. — Troisième conférence : Examen des liquides organiques; Cytodiagnostic; Ponction lombaire : sa technique, sa signification diagnostique. — Quatrième conférence : Processus généraux; Inflammations et sa valeur; Inflammations aiguës et nodulaires chroniques; Anatomie pathologique générale de la tuberculose et de la syphilis; Cellules géantes; Gommes. — Cinquième conférence : Processus de dégénérescence; Tuméfaction trouble; Dégénérescences hyaline, amyloïde, etc.; Nécrose, Gangrène; Processus de sclérose. — Sixième et septième conférences : Tumeurs (épithélioma, sarcome); Différents types de néoplasmes. — Huitième conférence : Lésions du système vasculaire et lymphatique : Myocardites, artérites, phlébites; Lésions des ganglions et de la rate. — Neuvième conférence : Anatomie pathologique générale du système respiratoire; Lésions des bronches et du poumon; Pneumonie; Tuberculose pulmonaire. — Dixième conférence : Anatomie

NOTE THÉRAPEUTIQUE

AVANTAGES DE LA SANTHÉOSE

Si maints auteurs ont reproché à la théobromine de déterminer des céphalées, de l'excitation cérébrale et des troubles digestifs, c'est que la plupart des théobromines commerciales sont *défectueuses* comme composition et *variables* comme origines. Les recherches de M. Huchard ont, en effet, permis de rattacher la cause des accidents toxiques à *l'adultération fréquente de la théobromine par des produits impurs*. (*J. des Prat.*, 22 Fév.)

Or, l'industrie chimique française a doté la thérapeutique d'un médicament absolument irréprochable comme pureté et comme tolérance : c'est la **Santhéose**, qu'on peut considérer, selon le maître de Necker, comme « le plus fidèle, le plus constant et le plus inoffensif des diurétiques ».

Elle se présente par boites de 24 cachets dosés à 0 gr. 50 de principe actif. On prescrira de 1 à 4 cachets par jour. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du médicament et, par suite, de son puissante efficacité.

pathologique du tube digestif; Cancer, tuberculose, syphilis de la langue; Ulcère, cancer de l'estomac et de l'intestin; Appendicite; Lésions du foie : Cirrhoses, foie cardiaque. — Onzième conférence : Néphrites; Anatomie pathologique du rein, du testicule, des ovaires, des trompes, de l'utérus. — Douzième conférence : Anatomie pathologique générale du système nerveux : Myélites, paralysie générale, tabès.

Une séance supplémentaire sera réservée à la technique d'une autopsie.

Hôtel-Dieu. — Les internes en médecine et en chirurgie de l'Hôtel-Dieu commenceront le 1er Mars une série de conférences de clinique chirurgicale et une série de conférences de clinique médicale avec examen des malades par les élèves.

Chaque série comprendra 25 leçons. Le droit d'inscription est de 50 francs pour chaque série.

On peut s'inscrire dès maintenant à la Salle de garde de l'Hôtel-Dieu, où le programme détaillé sera communiqué aux élèves.

Hôpital Saint-Antoine. — M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le dimanche 4 Mars, à 10 heures du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, dans son laboratoire de l'hôpital, une série de quatre conférences sur la *radiothérapie du cancer*.

Hôpitaux de Reims. — La Commission administrative des hôpitaux et hospices vient de créer un service de chirurgie orthopédique. Le titulaire est M. Louis Mencière.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé de la marine. — La Commission sénatoriale de la marine, réunie sous la présidence de M. Méric, s'est mise d'accord avec M. Thomson, pour maintenir les Ecoles annexes du corps de santé de la marine, pour augmenter d'un certain nombre d'unités les cadres des médecins principaux, en réduisant d'un certain nombre correspondant celui des médecins subalternes.

Elle maintient enfin un médecin, ayant le grade de général, dans chacun des ports militaires et à l'Ecole de Bordeaux.

La Commission entendra de nouveau M. Thomson sur certains points du projet relatif au corps de santé de la marine qui restent en suspens.

— Sur la proposition du conseil de santé du port de Toulon, M. le médecin de 2e classe Ratelier a été distrait de la liste de départ pour une période de trois mois, à compter du 20 Février 1906.

Étranger.

La lutte contre l'absinthisme. — La Chambre des députés de Belgique a voté avant hier, à une forte majorité, la loi suivante :

Article premier. — La fabrication, le transport, la vente, ainsi que la détention pour la vente des absinthes sont interdits sous peine d'une amende de 26 à 500 francs et d'un emprisonnement de huit jours à six mois, ou d'une de ces peines seulement.

Les produits faisant l'objet de ces contraventions aux défenses édictées par le présent article seront saisis et confisqués.

Art. 2. — L'importation des absinthes est prohibée. Cette prohibition ne s'applique pas aux expéditions en transit direct sous la surveillance douanière.

Art. 3. — La présente loi ne sera exécutoire que dix mois après le jour de sa publication, sauf en ce qui concerne l'interdiction de la fabrication et la prohibition de l'importation.

CONCOURS

Assistance médicale. — Le concours s'est ouvert le 22. Trente-six copies ont été remises. Les questions tirées au sort sont : Pratique médicale : *Diagnostic et interventions de la présentation de l'épaule.* — Pathologie médicale : *Symptômes, diagnostic et traitement de la néphrite scarlatineuse.*

Les séances de lecture ont lieu les lundis, mercredis, vendredis et samedis, à 4 h. 1/2 à l'Hôtel-Dieu.

Internat. — Anatomie. — *Séance du 20 Février.* — Ont obtenu : MM. Queuille, 7; Olivier, 11; Bénard (Henri), 11; Vernorel, 4; Bax, 5; Haller, 7; Garban, 12; Gaudacheau, 4; Chenot, 12; Debré, 10; Mallein, 8. — *Absents* : MM. Josephson, Ségard, Morellet, Gougelet, Huguet, Guillon, Ekmekdjian, Bruslé, Boutin (Georges), Louvrier, Josset-Moure.

Séance du 22 Février. — Ont obtenu : MM. Vernes, 10; Paillard, 10; Nicaud, 8; Gomand, 5; Aine, 8. — *Absents* : MM. Quinquaud, Lubaude.

Pathologie. — *Séance du 20 Février.* — Ont obtenu : MM. Boyé, 8; Duval, 8; Hondard, 10; Stern, 8; Schaeffer, 8; Boudet, 12; Guggenheim, 9; Fortin, 5; Mock, 7; Bailly, 10. *Absents* : MM. Morant, Donay, Salin, Tanzi, Hirtz, Rembert, Rol.

Séance du 22 Février. — Ont obtenu : MM. Worth, 8; Loubeyre, 3; Macé de Lépinay, 13; Robert, 10; Vigneron d'Heucqueville, 10; Bécus, 10; Combier, 13; Pottet, 10; Chaudron, 8; Mlle Déchaux, 9. — *Absents* : MM. Ferran, Prost, Aneibure, Luhourdette.

Ecrit (*Concours supplémentaire*). — *Séance du 22 Février.* — *Artère sylvienne. Signes et diagnostic des hydronéphroses.* Les deux candidats ayant remis des copies n'ont pas répondu à l'appel de leur nom pour la lecture.

RENSEIGNEMENTS

Jolie **Voiturette Rochet.** Occasion, état de neuf. 4 1/2 aster. 3 pl., glace, capote, phare alphu, pneus Michelin, acc. de rech. et outill. complet. 2.000; photo. Brisgand, 74, rue de la Victoire, Paris.

Machine électrique Wimshurst, premier modèle; type médical, neuve; achetée 1.200 fr. chez Ducretet, à vendre 800 fr. S'adr. M. Salch, 94, r. St-Dominique, Paris.

Vaste local, pour *clinique*, à sous-louer. S'adresser, 15, rue Malebranche, Paris.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens^ts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Létienne. De la sénilité, l'artério-sclérose.
O. Guelliot. Complications des fibromes de l'ovaire.

MÉDECINE PRATIQUE

René de Gaulejac. Méthode de Bier dans les hydarthroses.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Rhumatisme blennorragique et sérum antigonococcique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale de médecine de Belgique. — La trypanosomiase chez l'Européen. — Recherches sur le trajet des larves d'ankylostome à travers les organes après infection cutanée. — Les réflexes de la pupille. — Thérapeutique anticancéreuse par inoculation de vaccins bactériens. — Contribution à l'étude des plaies du cœur.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Statistique de la scarlatine. — A propos du pseudo-rhumatisme à entérocoque. — Septicémie à tétragène. — Septicémie streptococcique. Méningite cérébro-spinale. Guérison à la suite d'injections intra-rachidiennes et intra-veineuses de collargol. — Péritonite à pneumocoques chez l'adulte. — Présentation d'un rein polykystique.
Société anatomique. — Hémorragie de la protubérance. — Luxation du pouce. — Fibrome et grossesse. — Cancer oblitérant du gros intestin. — Appendicite à calcul stercoral stratifié. — Salpingo-ovarite tuberculeuse. — Kyste de l'épididyme. — Tumeurs de la parotide. — Arrachement du radius et du cubitus. — Kyste du rein — Hémiplégie post-dysentérique. — Cysticerque du trapèze. — Athérome chez la vache; origine surrénale. — Pathologie malgache. — Heures des séances.
Société de biologie. — Eosinophilies myéloïdes. — Sérothérapie préventive de l'attaque d'hémoglobinurie paroxystique. Différence des qualités du plasma dans l'hémoglobinurie paroxystique et dans certains cas d'hémoglobinurie paludéenne. — La parotidite des hémiplégiques. — Passage du chloroforme de la mère au fœtus. — Les infections paratyphiques en Tunisie. — Spirochæte dans les lésions de la syphilis héréditaire. — Transformation de la flore bactérienne de l'intestin.
Académie des sciences. — La mesure des rayons X émis en un temps donné. — La radioactivité des sources d'eau potable. — L'aldéhyde formique dans les substances caramélisées. — Influence de la vieillesse sur la pression artérielle. — Action physiologique de la viande crue et de la viande cuite. — Variations de la toxicité du contenu de l'intestin grêle.
Académie de médecine.

ANALYSES

Hématologie. — Ricca-Barberis. La morphologie du sang pendant la période cataméniale.
Pathologie générale. — P. K. Brown. Le rein dans ses rapports avec l'éclampsie puerpérale.
Pathologie chirurgicale. — A. Gosset. L'ulcère peptique du jéjunum après gastro-entérostomie.
Chirurgie. — D. Chardon. De l'extirpation transanale du rectum, avec conservation du sphincter.
Obstétrique. — E. Eliko. Hypothermie due à un accouchement à terme à la fin de la quatrième semaine d'une fièvre typhoïde.
Neurologie et Psychiatrie. — W. Specht. Quelques observations sur l'étude des névroses traumatiques. — C. Pariani. La tétanisation faradique dans quelques maladies mentales.
Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — R. Horteloup. Contribution à l'étude étiologique des othématomes.
Odontologie. — A. Barden. Douleurs articulaires unilatérales déterminées par l'éruption d'une dent de sagesse.
Thérapeutique générale. — A. Borriglione. Traitement des tuberculoses chirurgicales par l'héliothérapie sur le littoral méditerranéen.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Bouteilles à poisons.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

H. Bocquillon-Limousin. Formulaire des médicaments nouveaux pour 1906. — L. Testut et O. Jacob. Traité d'anatomie topographique avec applications médicochirurgicales.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

BOUTEILLES A POISONS

Les lois françaises modernes sont pour la plupart frappées au coin de la plus humoristique fantaisie. Nos législateurs semblent, lorsqu'ils font une loi, se préoccuper constamment de fournir les moyens de la tourner.

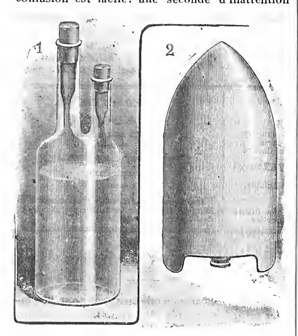
Le pharmacien en France, qui a fait des études spéciales, qui est souvent un chimiste distingué, ne peut débiter les substances toxiques que sur ordonnance de médecin; il est forcé par un règlement très sévère de tenir les toxiques enfermés dans un meuble spécial dit *armoire à poisons* dont il est tenu de garder sur lui la clef. Par contre, le marchand de couleurs ou le débitant de produits photographiques, qui n'ont le plus souvent reçu qu'une instruction sommaire, peuvent livrer à la consommation sans restriction aucune des poisons dont ils ignorent le plus souvent les propriétés dangereuses.

En Angleterre, la pharmacie est libre, le commerce des substances dangereuses n'est pas entouré des précautions imposées en France, théoriquement tout au moins; aussi les Anglais se sont préoccupés des dangers que peut présenter cette liberté.

*
* *

Il y a quelques semaines, un journal d'Outre-Manche, *The Daily Mail*, a ouvert un concours entre les fabricants et les inventeurs de la Grande-Bretagne pour la création de types spéciaux de

bouteilles à poisons. Notre confrère britannique considère que, si les toxiques étaient mis dans des récipients ayant une forme spéciale, les accidents qui surviennent, dans les laboratoires et les pharmacies auraient moins de chances de se produire. Quand tous les liquides, quels qu'ils soient, sont contenus dans des bouteilles semblables, la confusion est facile: une seconde d'inattention



peut avoir de très graves conséquences; si au contraire les toxiques étaient enfermés dans des bouteilles spéciales, il serait impossible à l'employé de se tromper de récipient.

Plusieurs inventeurs, nous dit *La Nature*, ont répondu à l'appel du journal anglais et envoyé des modèles de toutes sortes.

M. Woodland (de Harrow) a inventé une bouteille dont les dispositions sont très simples (fig. 1); ce récipient en verre, conçu dans un esprit très pratique, semble réduire à leur minimum les risques d'accidents. C'est une bouteille munie de deux goulots avec cols allongés, l'un plus haut que l'autre, surmontant le récipient cylindrique où se loge le liquide. Il est impossible d'extraire le poison contenu dans cette bouteille en verre, sans retirer les deux bouchons, parce que le liquide, retenu prisonnier par la pression atmosphérique, ne se verra libéré et ne pourra sortir qu'à la condition que les deux goulots soient ouverts.

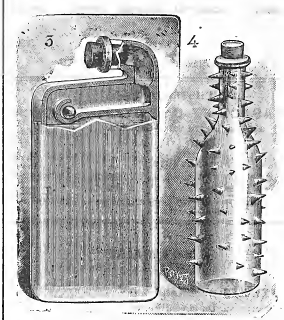
M. Greenway (de Warwick), est l'inventeur d'un modèle fort intéressant aussi (fig. 2), mais qui semble présenter moins d'avantages que le précédent. Cet œuf en verre, ou plutôt cet obus qui ne ressemble guère à une bouteille porte son orifice à la partie inférieure. L'opérateur, pour en verser le contenu, a tout le temps de la réflexion; il faudrait qu'il fût bien étourdi pour ne pas être frappé par la forme bizarre de l'objet. Avec ce récipient, le liège ne peut être employé; pour assurer l'étanchéité de la fermeture, il faut un bouchon en verre à l'émeri ou un tampon avec pas de vis. Cela est encore une garantie de plus, pense l'inventeur, parce que l'opération d'ouverture du récipient se trouve, de ce fait, encore retardée.

La figure 3 représente une bouteille envoyée par M. Fred West (de Birmingham). Le col est recourbé et forme un coude sur le sommet du vase; la forme même du flacon dont les quatre côtés se retournent à angles droits, les dispositifs du bouchon sont autant de particularités qui donnent à cette bouteille à poisons un aspect bien spécial. Pour en extraire le liquide, il faut, en outre, donner au récipient une position particulière : car le goulot, on le comprend, ne permettra la sortie du contenu qu'à la seule condition qu'on renverse le contenant dans une certaine direction.

La figure 4 montre un récipient envoyé par un inventeur anonyme; il s'agit d'une bouteille à piquants qui a été tout de suite baptisée le flacon porc-épic. C'est une simple bouteille de forme ordinaire, munie de pointes en verre formant saillie tout autour du cylindre et du goulot.

* * *

Des dispositifs du genre de ceux que le *Daily Mail* a réuni méritent l'attention, car il y a là



certainement une idée intéressante ; l'administration de l'Assistance publique s'est préoccupée de cette question il y a quelques années et a préconisé des flacons spéciaux pour les substances toxiques; le décret directorial est en vigueur dans nombre d'hôpitaux parisiens.

P. Desfosses.



A travers le Monde

ÉTATS-UNIS

Nous reproduisons ci-dessous (en changeant les noms) une annonce de praticien qui a paru récemment dans un journal hebdomadaire d'un des États du nord de l'Amérique :

Dr J. MARK DOE.
Médecin et chirurgien.
Le cabinet occupe 4 angles. Ouvert nuit et jour.
Médecines. Fruits et bonbons.
Denrées diverses.
Boissons non alcooliques.
Aliments en conserve.
Déjeuners, etc.
Sherington. Daconsota.

La population du village n'est sans doute pas assez nombreuse pour faire vivre séparément un médecin, un pharmacien, un confiseur, un épicier et un restaurateur! (*Journal of the American medical Assocation*, 4 Novembre 1905.)

Récemment, à l'Association humanitaire américaine, une femme déposa un projet de loi d'après lequel serait considérée comme légale la mort par anesthésie, donnée aux sujets très gravement blessés, aux malades atteints de tétanos, de tuberculose très avancée, de cancer inopérable. Inutile de dire que le vœu fut rejeté.

MYTILÈNE

L'île de Mytilène (Mételin, Lesbos), qui semble décidément vouée aux démonstrations navales des puissances européennes désireuses de remettre un peu d'ordre dans l'anarchie ottomane, est très riche en sources thermales.

Ainsi qu'il arrive constamment dans les îles volcaniques, par exemple à Ischia, à la Réunion, à Saint-Paul, etc., les sources thermales sont localisées au voisinage de la mer, où elles rencontrent, pour remonter au jour, la moindre pression hydrostatique et où se trouvent, en outre, souvent des dislocations de terrain. Les sources thermales de Mytilène forment à l'île une sorte de couronne, dont les trois groupes les plus importants sont ceux de Mételin (la capitale de l'île à l'Est), avec Thermi, Moria, etc., de Molido (l'antique Methymna au Nord) et de Polichnitos (sur le golfe de Kalloni au centre). Ces sources sont surtout chargées de sels analogues à ceux de l'eau de mer.

Les sources de Thermi et de Moria au voisinage de Lesbos ont été très utilisées dans l'antiquité; elles sont situées au Nord de la capitale, sur une côte plantée d'oliviers et semée, comme la banlieue d'une grande ville, d'une quantité de gais villages, où se trouvent quelques-uns des rares restes antiques conservés à Mytilène, notamment les célèbres aqueducs de Moria.

Polichnitos est, au contraire, dans un coin de pays assez aride, auquel les nombreuses colonnes de fumée sortant par les fissures du sol, au milieu de la vallée morne à l'herbe rare, prêtent un aspect sinistre. Ces sources extrêmement abondantes ont, en même temps, une température très élevée de 85°. (*La Nature.*)

JAPON

D'après le *Journal de pharmacie et de chimie* tout soldat japonais porte avec lui un coffret avec des médicaments et des objets de médication les plus nécessaires et, trois fois par jour, avale une pilule de 25 centigrammes de créosote pour se préserver de la dysenterie; ces pilules, dites de l'expédition russe, étaient préparées par la pharmacie militaire, à Tokio, au nombre de 2.000.000 par jour.

LIVRES NOUVEAUX

H. Bocquillon-Limousin, docteur en pharmacie de l'Université de Paris. — *Formulaire des médicaments nouveaux pour 1906*. Introduction par M. HUCHARD, médecin des hôpitaux. 1 vol. in-18 de 322 pages, cartonné : 3 fr. (Librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.)

L'année 1905 a vu naître un grand nombre de médicaments nouveaux : le *Formulaire* de Bocquillon-Limousin enregistre les nouveautés à mesure qu'elles se produisent. L'édition de 1906 contient un grand nombre d'articles sur les médicaments introduits récemment dans la thérapeutique, qui n'ont encore trouvé place dans aucun formulaire, même dans les plus récents.

Citons en particulier : Acide formique, almaténia, alypine, benzoïlperoxyde, broméine, calométol, ceyssatite, ektogan, formiates, gentiopicrine, hémoptase, hermitine, hippiol, hopogan, ibogaïne, iodate de soude, musculosine, naftalan, neurodine, olivéol, perborates, quinobromine, quinoforme, quinoléine, santhéose, scopolamine, tannone, théocine, vasenol, zimphène, etc., etc.

ALFRED MARTINET.

L. Testut et O. Jacob. — *Traité d'anatomie topographique avec applications médico-chirurgicales.* Tome second, Paris. (O. DOIN, 1906.)

MM. Testut et Jacob viennent de terminer leur magnifique ouvrage. Le tome II qui parle de l'abdomen, du bassin et des membres ne contient pas moins de 766 figures, la plupart en couleur. Un grand nombre représentent des coupes, des schémas et sont parfaitement adaptées à leur but : faire comprendre l'anatomie, éclairer des descriptions bien souvent ardues, malgré la clarté des auteurs. Je ne saurais faire de ce second volume d'éloge plus grand que de dire qu'il est digne de son aîné. J. L. F.

BIBLIOGRAPHIE

1159. — **M. Cassaigneau.** — ESSAI SUR UN QUATRIÈME ÉTAT DE LA MATIÈRE. 1 vol. in-18 de 227 pages. Prix : 3 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1160. — **E. Laurent.** — LA CRIMINALITÉ INFANTILE. 1 vol. in-18 de 168 pages. Prix : 1 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1161. — **Ch. Porcher.** — DE LA LACTOSURIE : *Études urologiques de médecine comparée sur les états de grossesse, de puerpéralité et de lactation chez la femme et les femelles domestiques.* 1 monographie de l'*Œuvre médico-chirurgical*, brochure gr. in-8°. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 7 Mars 1906, à 1 heure. — M. BROQUIN-LACOMBE : Contribution à l'étude de l'intoxication aiguë par le chlorure mercurique (sublimé corrosif); MM. Gautier, Gaucher, Roger, Richaud. — M. KAHAN : De l'alimentation par les décoctions végétales dans les gastro-entérites infantiles; MM. Gaucher, Gautier, Roger, Richaud. — M. CHAUMEL : Recherches sur la croissance des enfants des écoles de Paris et des crèches, dispensaires et consultations externes des hôpitaux; MM. Gaucher, Gautier, Roger, Richaud. — M. TOUZE : L'appendicectomie préventive, méthode de Longuet; MM. Roger, Gautier, Roger, Richaud. — M. G. DE SAUNAIS DE GUERMAQUER : L'appendicite parasitaire ; MM. Blanchard, Kirmisson, Segond, Teissier. — M. ISAUTIER : Ostéomyélite de l'extrémité supérieure de l'humérus; MM. Kirmisson, Blanchard, Teissier, Segond. — M. PERSON : Contribution à l'étude des fistules appendicalo-vésicales ; MM. Segond, Blanchard, Kirmisson, Teissier. — M. MERLOT : Contribution à l'étude de l'extension continue dans le traitement des fractures obliques de la jambe : MM. Segond, Blanchard, Kirmisson, Teissier.

Jeudi 8 Mars 1906, à 1 heure. — M. FERRE : De certaines infections secondaires d'origine buccale ; MM. Cornil, Raymond, Dupré, Bezançon. — M. JOLLY : Crises hépatiques et tabes; MM. Raymond, Cornil, Dupré, Bezançon. — M. GAUDEMET : De l'intervention chirurgicale dans l'ulcère non perforé de l'estomac ; MM. Le Dentu, Budin, De Lapersonne, Brindeau. — M. GASSE : L'école des mères ; MM. Budin, Le Dentu, De Lapersonne, Brindeau. — M. CHAPELLE : De l'influence du traumatisme sur la production et l'évolution des tumeurs de l'œil et de ses annexes; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Budin, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 5 Mars 1906. — 2e : MM. Ch. Richet, Broca (André), Macaigne. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Pinard, Mauclaire Cunéo. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Terrier, Lepage, Rieffel. — 3e (Première partie) (3e série), Oral : MM. Kirmisson, Schileau, Potocki. — 3e (Première partie) (4e série), Oral : MM. Segond, Wallich, Branca. M. Gautier, censeur; M. Richaud, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu, MM. Dejerine, Teissier, Legry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Claude, Balthazard. M. Roger, censeur ; M. Labbé (Marcel), suppléant.

Mardi 6 Mars 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Le Dentu, Bonnaire, Launois. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Pozzi, Maygrier, Rieffel. — 3e (Première partie) (3e série), Oral : MM. Poirier, Hartmann, Brindeau. M. Hatiael, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (1re Première partie) (1re série), Charité : MM. Guyon, De Lapersonne, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Berger, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Gouget, Jeanselme. M. Dieulafoy, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Mercredi 7 Mars 1906. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Pinard, Gosset, Branca. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Terrier, Sebileau, Wallich. — 3e (Première partie) (3e série), Oral : MM. Reclus, Lepage, Cunéo. — 3e (Première partie) (4e série), Oral : MM. Tuffier, Potocki, Rieffel. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant..

Jeudi 8 Mars 1906. — 1er, Oral : MM. Poirier, Launois, Auvray. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Guyon, Thiéry, Bar. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Berger, Retterer, Bonnaire. — 3e (Première partie) (3e série), Oral : MM. Pozzi, Maygrier, Rieffel. M. Joffroy, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 9 Mars 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 3e (Première partie), Oral : MM. Reclus, Lepage, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Joffroy, Brissaud, Teissier. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Balthazard. M. Gariel, censeur; M. Claude, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Proust. — M. Dejerine, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Branca, suppléant.

Samedi 10 Mars 1906. — 3e (Première partie) Oral : MM. De Lapersonne, Bar, Thiéry. — 4e : MM. Chantemesse, G. Ballet, Vaquez. M. Hutinel, censeur; M. Langlois suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon. M. Gilbert, censeur; M. Méry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Ribemont-Dessaignes, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

CLINIQUES

Clinique chirurgicale. — M. le professeur F. TERRIER continuera son enseignement clinique à la Pitié. Il reprendra ses leçons, qui auront lieu les mardis et vendredis, à 9 h. 1/2, le vendredi 9 Mars 1906.

Enseignement complémentaire : 1° Exercices cliniques et examens de malades, sous la direction de M. ALGLAVE, chef de clinique, les mardis, à 10 heures (amphithéâtre Gosselin); 2° Chirurgie d'urgence et petite chirurgie, par M. DESJARDINS, chef de clinique adjoint, les lundis, à 4 heures (amphithéâtre Gosselin); 3° Maladies des voies urinaires, par M. DE SARD, chargé de la consultation, les jeudis, à 4 heures (amphithéâtre Gosselin); 4° Maladies du larynx, du nez et des oreilles, par M. STEPINSKI, chargé de la consultation, les vendredis, à 4 heures (amphithéâtre Gosselin); 5° Anatomie pathologique et démonstrations histologiques, par M. LEGROS, chef du laboratoire, les jeudis, à 11 heures (laboratoire d'anatomie pathologique).

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN, commencera son *Cours de clinique thérapeutique* le jeudi 8 Mars 1906, à 10 heures du matin, et le continuera les mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Maladies du système nerveux. — M. le professeur DÉJERINE, médecin de la Salpêtrière, commencera ses leçons sur les *Maladies du système nerveux*, à la Salpêtrière, le mardi 6 Mars 1906, à 5 heures, et les continuera les mardis suivants, à la même heure.

Le mercredi, à 9 h. 1/4, examen des malades à la consultation externe.

Le cours aura lieu dans la salle de la consultation externe.

COURS

Pathologie et thérapeutique générales. — M. BOUCHARD commencera le *Cours de pathologie et de thérapeutique générales* le jeudi 8 Mars 1906, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Thérapeutique des maladies chroniques.

CONFÉRENCES

Pathologie interne. — M. THIROLOIX, agrégé, commencera ses conférences le mercredi 7 Mars 1906, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Maladies des voies respiratoires.

Physiologie. — M. LANGLOIS, agrégé, commencera

des *Conférences de physiologie* le lundi 5 Mars 1906, à 4 heures (Grand amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Circulation et respiration.

Histologie. — M. A. Branca, agrégé, commencera les *Conférences d'histologie* le samedi 3 Mars 1906, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet des conférences : Les tissus. Les organes de la nutrition. L'appareil uro-génital.

Physique médicale. — M. Broca (André), agrégé, commencera les *Conférences de physique médicale* le lundi 5 Mars 1906, à 5 heures (Amphithéâtre de physique et de chimie de la Faculté), et les continuera les mercredis et lundis suivants, à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Mosny médecin de l'hôpital Saint-Antoine, M. Berthaux interne de service, commencera le lundi 5 Mars à 8 h. 3/4 du matin un cours élémentaire pratique d'auscultation qui aura lieu tous les jours.

Il sera complet en quinze leçons.

Le droit d'inscription est de 40 francs.

Se faire inscrire le matin auprès de M. Berthaux.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve écrite. *Séance du 26 Février. — Anatomie pathologique et bactériologie de la méningite cérébro-spinale épidémique. Diagnostic de l'asthme.*

Soixante copies ont été remises.

Le jury s'est réparti de la façon suivante :

Section d'anatomie pathologique. — MM. Moutard-Martin, Tapret, Dalché, Comby, Labadie-Lagrave.

La première séance de lecture aura lieu le jeudi 1er Mars, à la Charité, à 5 heures.

Symptomatologie. — MM. Florand, Thoinot, Roger, de Beurmann, Brault.

La première séance de lecture aura lieu mercredi 28 Février, à 8 heures du soir, à la Charité.

Dentiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury pour les places vacantes de dentiste des hôpitaux : MM. Ferrier, Richer, Brault, Delbet, Lannelongue.

Assistance médicale. — Ordre de lecture des copies. — MM. 1, Tourtourat; 2, Croll; 3, Bing; 4, Nau; 5, Barbier; 6, Darin; 7, Beauvy; 8, Bernheim; 9, Vincent; 10, Oguse; 11, Lehmann; 12, Facdouel; 13, Oppenheim; 14, Castex; 15, Hutinet; 16, Luisi; 17, Leichmann; 18, Gouin; 19, Poisson; 20, Friedel; 21, Signoret; 22, Naïs; 23, Hazard; 24, Bonhomme; 25, Poulain; 26, Blondin; 27, Wahlan; 28, Ball; 29, Reinburg; 30, Bourilhet; 31, Hahn; 32, Catz; 33, Petit; 34, Cauzart; 35, Pierart; 36, Eltchaninoff.

Lecture des copies. — *Séance du 23 Février.* — Ont lu : MM. Tourtourat, 18; Bing, 25; Nau, 25; Barbier, 23; Darin, 20. — *Absent* : M. Croll.

Séance du 24 Février. — Ont lu : MM. Beauvy, 29; Bernheim, 24; Vincent, 24; Oguse, 18; Lehmann, 21.

Séance du 26 Février. — Ont lu : MM. Facdouel, 19; Oppenheim, 22; Casteix, 29; Luisi, 19; Leichmann, 22. — *Absent* : M. Hutinet.

Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le lundi 21 Mai 1906, à midi et demi, à la Faculté de Médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours.

Le registre d'inscriptions est ouvert, au Secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au samedi 5 Mai inclusivement.

Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1906; leur temps d'exercice expirera le 30 Septembre 1910.

Adjuvat. — Un concours pour cinq places d'aides d'anatomie s'ouvrira le lundi 7 Mai 1906, à midi et demi, à la Faculté de Médecine de Paris.

Tous les élèves docteurs de la Faculté, Français ou naturalisés Français, sont admis à prendre part à ce concours.

Le registre d'inscriptions est ouvert au Secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au 28 Avril inclusivement.

Les aides d'anatomie nommés entreront en fonctions le 1er Octobre 1906; leur temps d'exercice expirera le 30 Septembre 1909.

Internat. — Anatomie. — *Séance du 23 Février.* — Ont obtenu : MM. Delapchier, 5; Cruet, 10; Rafinesque, 7; Lerat (Henri), 7; Busset, 13; Vaucher, 10; Crémer, 8; Blocq, 6; Mlle Bouteil, 7. — *Absents* : MM. Gauthier (Louis), Crémieu, Bilhaud.

Séance du 24 Février. — Ont obtenu : MM. Burnier, 9; Bénnzet, 7; Boulland (Léon), 7; Fimbel, 8; Porée, 9; Laîny, 11; Francey, 7. — *Absents* : MM. Toulant, Chauveau (Paul), Dureau.

La première séance d'oral aura lieu le jeudi 1er Mars, à 5 heures, à la salle des concours de la rue des Saints-Pères.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de l'Internat en pharmacie, MM. Lextreit, Villejean, Patein, Héret, Lutz, Schmidt, Vaudin.

Faculté de médecine de Lille. — Le 21 Mai prochain s'ouvrira à la Faculté de médecine de Lille un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie.

Ecole de médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira, le 11 Octobre 1906, devant l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à ladite École. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Jeune médecin, ancien externe des hôpitaux de Paris, désire situation médicale ou administrative dans maison de santé ou établissement médical. S'adresser *P. M.*, n° 238.

Vaste local, pour *clinique*, à sous-louer. S'adresser, 15, rue Malebranche, Paris.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



DIPLOME d'HONNEUR MEMBRE du JURY

Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze

DE LA CROIX DE GENÈVE

Iodo-Tannique Phosphaté

SUCCÉDANÉ DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

APÉRITIF, TONIQUE, RECONSTITUANT

22, Rue de Condé, PARIS

Un Verre à Madère de **VIN GIRARD** contient :

Iode bi-sublimé..............	0gr.075 milligr.
Tannin pur..................	0 gr. 50 centigr.
Lacto-Phosphate de Chaux.....	0 gr. 75 centigr.

MALADIES de POITRINE — SCROFULE, RACHITISME, RHUMATISME, ALBUMINURIE — AFFECTIONS CARDIAQUES

UBI ROBUR IBI SANITAS

MARQUE DÉPOSÉE

VIN ECALLE

Exposition Universelle BRUXELLES 1897

TONIQUE et RECONSTITUANT à la **KOLA** et à la **COCA**

(Rigoureusement dosé à *UN GRAMME* de chaque substance par verre à madère)

DOSE : *Un Verre à madère avant ou après les deux principaux repas, pur ou additionné d'eau. — Pour les Enfants, un verre à liqueur suffit.*

Ce Vin préparé avec un **VIN TANNIQUE** d'un degré alcoolique très faible est le plus efficace, le plus agréable et le moins irritant des toniques et des stimulants. Il ne produit aucune sensation de brûlure sur les estomacs les plus délicats et facilite la digestion.

PRIX : 4f50. — *DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Rue du Bac, PARIS.*

GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISME GOUTTEUX
LITHIASE URINAIRE * LITHIASE BILIAIRE
NÉVROSES ARTHRITIQUES

ANTICALCULOSE

Produit exclusivement végétal (sans Colchique)
INNOCUITÉ ABSOLUE — EFFICACITÉ CERTAINE

DOSE : 3 à 6 cuillerées à soupe par jour. — DÉPÔT Gal : BARBIER, 1, Rue Michelet, PARIS et 1res Pharmacies.

KÉPHIR SALMON

Alimentation des Dyspeptiques et des Tuberculeux

KÉPHIR : N° I, Laxatif; N° II, Alimentaire; N° III, Constipant.

PULVO-KÉPHIR pour préparer soi-même le Képhir lait diastasé.

Prix de la boîte de 10 doses : 3 francs.

SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION LACTÉE, 28, rue de Trévise (Télép. 149-78)

FOURNISSEUR DES HOPITAUX — LIVRAISONS QUOTIDIENNES

Chlorose
Anémie
Influenza
Scrofule
Syphilis
Tuberculose
Paludisme

Sirop et Dragées

À L'IODURE DE FER INALTÉRABLE

DE F. GILLE

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Entrepôt Général : 73, Rue Ste-Anne, Paris, chez MM. GIRARD & Cie, Phiens, Succrs de F. GILLE

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES

DOSAGE :

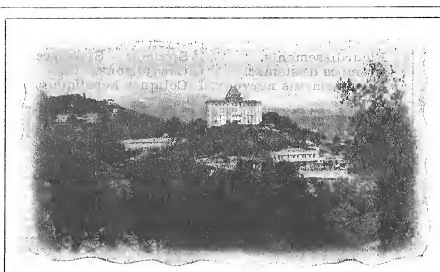
Dragées : 0g05 cent. par Dragée.
Sirop : 0g10 c. par cuillerée à soupe.

MODE d'ADMINISTRATION :

DOSE QUOTIDIENNE :

Dragées, *au milieu ou à la fin du repas* :
2 à 4 aux enfants
4 à 8 aux adolescents et adultes.

Sirop, *à la fin du repas* :
1 cuillerée à soupe aux enfants.
2 cuillerées à soupe aux adolescents et adultes.



Institut Médical de 1er ordre

La Mantega

situé sur les coteaux de **NICE** (120m d'altitude)

SITUATION DÉGAGÉE, TRÈS ENSOLEILLÉE, A L'ABRI DES POUSSIÈRES ET DES VENTS ✤ CURE D'AIR ✤ PANORAMA MAGNIFIQUE ✤ ASCENSEUR ✤ CHAUFFAGE CENTRAL ✤ LUMIÈRE ÉLECTRIQUE ✤ INSTALLATIONS LUXUEUSES, RIGOUREUSEMENT HYGIÉNIQUES ✤ SOLARIUM, ETC. ✤ CONVIENT AUX TUBERCULEUX, CONVALESCENTS, ETC., ETC.

S'adresser à la Direction de **La Mantega, NICE**

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX.

HENRI ISCOVESCO. Des colloïdes. Leur importance biologique.

A. MARTINET. Administration de lait caillé dans le néoplasme stomaco-pancréatique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Calculs préputiaux. — Hémorragies des tubercules quadrijumeaux. — Un cas de fibrinurie avec bactériurie. — Acrocyanose chronique. — Sur la pellagre.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société de médecine du Nord. — Gangrène des doigts. — Maladie de Landry.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de thérapeutique. — L'alypine, nouvel anesthésique local. — Supériorité de l'eau de mer sur les différents sérums artificiels.

Société de chirurgie. — Anesthésie générale par la scopolamine-morphine et le chloroforme associés. — Plaie pénétrante par coup de feu; perforations multiples de l'intestin; sutures; guérison. — Hydronéphrose intermittente partielle. — Cancer du bassinet. — Utérus avec gangrène partielle et perforation consécutive à des manœuvres abortives. — Radiographie d'une fracture de cuisse traitée à l'aide de l'appareil de Hennequin.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — P. RAGAINE. L'appendicite vermineuse.

Chirurgie. — CH. SCHAEFER. Contribution à l'étude de l'anatomie pathologique, de l'évolution et du traitement de la lithiase de la glande sous-maxillaire.

Pédiatrie. — W. H. BIRCHMORE. Pseudo-urémie infantile.

Neurologie et Psychiatrie. — M. CHOLLET. De la scopolamine comme hypnotique et sédatif dans les maladies mentale.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — DARDEL. Des difficultés de diagnostic de la rhinite caséeuse au début.

Électricité médicale. Radiologie. — BRIGANTE-COLONNA. L'action des rayons de Röntgen sur la leucocytose expérimentale.

Hydrologie, Climatologie. — F. BERNARD. De l'état actuel de nos connaissances sur les phénomènes attribuables à l'action radiothérapique des eaux minérales.

Thérapeutique générale. — G. W. ROSS. Sur la guérison de certaines céphalées par l'un des sels de calcium.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — H. VINCENT. Sur la désinfection des crachats tuberculeux.

CHRONIQUE

La mutuelle générale des médecins français.

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement de la névralgie sciatique totale récente d'origine rhumatismale. — Pilules antinévralgiques.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

LA MUTUELLE GÉNÉRALE
DES MÉDECINS FRANÇAIS

Une nouvelle œuvre de prévoyance médicale vient de se fonder, qui mérite d'attirer l'attention de tous nos confrères. C'est la *Mutuelle générale des Médecins français*.

Cette Société de secours mutuels, créée en conformité de la loi de 1898, vient d'être approuvée par un arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 12 Janvier 1906.

La Société est largement ouverte; elle admet les étudiants en médecine, les médecins civils et militaires, leurs femmes. Les limites d'âge sont 20 ans et 60 ans. Elle assure à ses membres 5 francs par jour en cas de maladie et d'accidents pendant 2 mois, 4 francs pendant le 3e mois, puis des secours renouvelables; elle accorde au décès du sociétaire 1.000 francs à ses ayants droit, environ 360 francs de retraite à 60 ou à 50 ans, après 15 ans de participation, selon que l'on aura adopté la combinaison A ou B. Cette somme peut être augmentée par des secours ou allocations annuelles renouvelables.

La Société a eu pour but d'assurer à la famille médicale un minimum, la bouchée de pain indispensable à l'existence, permettant ainsi aux médecins de compléter ce minimum dans les Sociétés de prévoyance médicales déjà existantes.

Les secours et les allocations renouvelables qui permettent d'augmenter le minimum prévu par la loi dépend en grande partie des ressources supplémentaires, et surtout des cotisations des membres fondateurs, bienfaiteurs, honoraires et donateurs. Les promoteurs du projet pensent que nos maîtres, les favoris du sort, seront heureux de contribuer à l'amélioration de la condition de leurs confrères moins fortunés; que les grands fabricants de spécialités, les villes d'eaux, les éta-





blissements thermaux, etc., voudront aider les mutualistes dans leur œuvre, les intéresser d'une façon honorable à leur fortune, dont ils ont été de tout temps les ouvriers bénévoles.

Formation et but de la Société.

ARTICLE PREMIER. — La Société « La Mutuelle Générale des Médecins français » se propose :

De venir en aide à ses sociétaires malades ou blessés par des indemnités pécuniaires ;

De leur constituer des pensions de retraite dont le maximum ne peut dépasser 360 francs, conformément au décret du 26 Avril 1856, et de leur donner, selon les cas, des allocations annuelles renouvelables ;

D'assurer à leurs ayants droit, au décès de chacun d'eux, un capital de 1.000 francs.

ART. 2. — Les moyens d'action de la Société sont :

La publication d'un livre d'or des membres honoraires, d'un annuaire, de notes communiquées à la presse médicale ou d'un bulletin périodique spécial, etc.

Composition de la Société.

La Société se compose de membres honoraires et de membres participants.

ART. 3. — Les membres honoraires n'ont aucun droit aux avantages matériels de la Société.

Ils comprennent :

Des membres fondateurs qui versent en une ou plusieurs fois 10.000 francs. — Des membres bienfaiteurs qui versent 1.000 francs par an. — Des membres honoraires perpétuels qui versent une fois 500 francs. — Des membres honoraires qui versent 30 francs par an. — Des membres donateurs qui versent une somme quelconque.

La Société pourra également nommer membres d'honneur les personnes qui auront rendu de très grands services à la Société.

ART. 4. — Les membres participants jouissent de tous les avantages de la Société; ils paient un droit d'entrée de 20 francs, augmenté de 50 centimes par année d'âge.

Les admissions n'ont lieu qu'entre 20 et 60 ans.

Peuvent être membres participants :

Tous les médecins français ou naturalisés exerçant en France et en Algérie ;

Les femmes de médecins ou leurs veuves, non divorcées et non remariées ;

Tous les étudiants en médecine ayant accompli leur service militaire et en cours régulier d'études.

ART. 5. — Les conditions d'entrée sont :

La demande du sociétaire qui doit déclarer n'être atteint d'aucune affection chronique ou constitutionnelle ;

Un extrait de naissance;

Un certificat médical comportant un rapport complet sur l'état de chacun des organes et sur l'examen des urines.

Déclaration de l'enregistrement du diplôme pour les docteurs; pour les étudiants, le reçu de la dernière inscription.

ART. 6. — La qualité de membre de l'Association se perd par démission et par radiation prononcée par le Conseil d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications.

Tout membre démissionnaire ou exclu n'a droit à aucun remboursement.

Administration.

ART. 7. — La Société est administrée par un Conseil d'administration de 22 membres, nommés pour 3 ans.

ART. 8. — Le président est nommé pour 5 ans à la majorité des voix. Le bureau qui fait partie de droit des différentes Commissions du Conseil (si celui-ci comprend 22 membres) se compose d'un président, d'un secrétaire général, d'un trésorier général, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier adjoint.

Toutes ces fonctions sont gratuites.

ART. 9. — Le Bureau et le Conseil se réuniront une fois tous les deux mois ou chaque fois qu'ils sont convoqués par le président.

ART. 10. — L'Assemblée générale a lieu au moins une fois par an, et, en principe, deux fois, vers Mars et Octobre.

ART. 11. — L'association est représentée en justice par le trésorier.

ART. 12. — Il sera, en outre, organisé des Comités départementaux. Ces Comités, entièrement libres pour le choix de leurs membres et les dates de leurs réunions, seront chargés de la propagande, des enquêtes, de l'organisation des fêtes locales.

Organisation financière.

ART. 13. — Les ressources annuelles et éventuelles de la Société se composent :

Des cotisations, souscriptions des membres de la Société et de leurs revenus ;

Des subventions ;

Du produit des ressources créées à titre exceptionnel ;

Des droits d'admission ;

Du produit des fêtes et tombolas régulièrement autorisées ;

Des amendes.

ART. 14. — Le capital social sera divisé en 4 comptes distincts :

Compte fonds maladie ;

Compte fonds de retraite ;

Compte fonds d'assurance ou décès ;

Compte fonds de secours.

Les recettes et les dépenses seront attribuées selon leur matière à chacun de ces comptes.

ART. 15. — Il sera formé une caisse de réserve qui se composera :

1° Des sommes nécessaires à la constitution des retraites ;

2° D'une partie de l'excédent des ressources annuelles et des libéralités autorisées sans affectation spéciale.

ART. 16. — Les fonds de réserve sont placés en rentes nominatives 3 pour 100 sur l'Etat, ou en obligations nominatives de chemins de fer.

ART. 17. — Les fonds en caisse ne peuvent excéder la somme nécessaire aux besoins du service.

L'excédent doit être placé à la Caisse des dépôts et consignations au compte courant disponible.

Obligation des sociétaires.

ART. 18. — Tous les membres de la Société s'engagent en y entrant à accepter toutes les obligations prescrites par les statuts et règlements.

Ils s'engagent :

1° A payer un droit d'entrée qui est à 20 ans de 20 fr., auquel on ajoute 50 centimes par année d'âge ;

2° Payer une cotisation qui donne droit à tous les avantages de la Société, maladie, décès, retraite, secours, et qui varie selon la combinaison A ou la combinaison B, qui ne diffèrent que pour la retraite selon qu'elle est acquise à 60 ans ou à 50 ans d'âge et dans tous les cas après 15 ans de participation :

Combinaison A. — Retraite à 60 ans après 15 ans de participation

20 à 30 ans	80 fr.
30 à 35 ans	100
35 à 40 ans	120
40 à 45 ans	150
45 à 50 ans	180
50 à 55 ans	250
55 à 60 ans	300

Combinaison B. — Retraite à 50 ans après 15 ans de participation :

22 à 25 ans	125 fr.
25 à 28 ans	150
28 à 30 ans	170
30 à 33 ans	200
33 à 35 ans	250
35 à 40 ans	300

ART. 19. — Les membres jouissant de la retraite n'ont plus droit aux autres avantages de la Société, à moins de continuer à payer une cotisation spéciale qui est de :

60 francs de 50 à 55 ans.
80 francs de 55 à 60 ans.
100 francs au delà de 60 ans.

ART. 20. — Les cotisations non parvenues au trésorier le 31 Janvier et le 31 Juillet seront recouvrées par la poste aux frais des sociétaires.

Obligations de la Société.

Fonctionnement de la Caisse Maladie, Accidents, et de la Caisse Secours, Gestion.

ART. 21. — En cas d'incapacité dûment constatée, la Société alloue à ses membres blessés ou malades une indemnité quotidienne de 5 francs pendant 60 jours, et de 4 francs pendant les 30 jours suivants, pendant une période de 365 jours du commencement de la maladie. Il n'y a pas de rappel des 4 premiers jours. Les 6 premiers mois après l'admission ne donnent pas droit à l'indemnité.

ART. 22. — Dans les cas chroniques, le sociétaire reçoit une indemnité renouvelable qui ne doit pas dépasser le chiffre de la retraite. Cette indemnité, d'ailleurs variable, peut être augmentée par la caisse de secours.

ART. 23. — Le droit à l'indemnité de maladie s'entend, pour le médecin impossibilité de sortir; pour les femmes, les étudiants et les médecins qui n'exercent plus, l'obligation de garder la chambre.

ART. 24. — Aussitôt malade, le sociétaire doit avertir la Société et envoyer, à l'appui, un certificat médical dans le délai maximum de 10 jours (certificat renouvelé de 10 jours en 10 jours) au cours de la maladie. A la guérison, le certificat doit être adressé au secrétaire 3 jours après au maximum.

La Société se réserve tous droits de visite ou de contrôle.

Pensions viagères de retraite.

ART. 25. — Soit par le fonds commun, soit par la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse, soit à l'aide de caisses autonomes, il sera accordé aux assurés des pensions, dont le maximum ne peut dépasser 360 fr.

Assurances.

ART. 26. — La Société contractera les assurances collectives au décès autorisées par la loi. Le chiffre ne saurait excéder 1.000 francs.

ART. 27. — L'Assemblée générale peut fixer annuellement le montant d'une allocation renouvelable dans des cas déterminés suivant les propositions et avis du Conseil d'administration après ratification de l'Assemblée générale, qui est versée aux membres participants âgés de 60 ans, qu'ils exercent ou non, de 50 ans s'ils ne paient plus patente (docteurs) et s'ils sont frappés d'incapacité.

Police et discipline.

ART. 28. — Tout membre participant qui fait une déclaration inexacte, qui ne se fait pas représenter à l'Assemblée générale, qui n'envoie pas régulièrement ses certificats de maladie, encourt une amende de 5 francs.

Ces amandes sont payables avant les cotisations.

ART. 29. — Les discussions politiques ou religieuses sont interdites.

Modifications aux statuts, dissolution, liquidation.

ART. 30. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Bureau ou celle du quart des sociétaires au moins.

ART. 31. — La dissolution ne peut être prononcée que dans les mêmes formes, et la liquidation s'opère suivant les prescriptions de l'art. 31 de la loi du 1er Avril 1898.

Remarque.

Dans un but d'union sur le terrain neutre de la Mutualité, la Mutuelle Générale serait heureuse d'obtenir l'autorisation de contracter toutes les assurances possibles aux Sociétés de prévoyance médicales existantes.

Bureau élu.

Dr HYVERT, de Nérandes (Cher) (organisateur de la Société).
Dr VIMONT, 8, rue Etienne-Marcel, Paris (organisateur de la Société).
Dr Edmond VIDAL, 5, rue Bourlan, Alger.
Dr COTAR, Vichy (Allier) et Paris.
Dr BAUDE, au Buisson, par Coincy (Aisne).
Dr GRANGE, 72, avenue de la République, Paris.
Dr LAISNEY, 38, rue Ordener, Paris.

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement de la névralgie sciatique totale récente d'origine rhumatismale.

1° Faire appliquer une ventouse scarifiée au-dessous du pli fessier, au-dessus du creux poplité, au niveau du mollet.

2° Donner cinq fois par vingt-quatre heures (toutes les 3 heures, sauf sommeil) une cuillère à soupe de la potion suivante :

Antipyrine.	6 grammes.
Bicarbonate de soude.	8 —
Salicylate de soude	10 —
Sirop de menthe , ...	50 —
Eau distillée q. s. pour	150 cent. cubes.

ou en cas d'intolérance :

0 gr. 80 d'aspirine toutes les trois heures (4 gr. *pro die*).

A. M.

Pilules antinévralgiques.

Extrait aqueux de jusquiame.	0,05 centigr.
Extrait de valériane	0,10 —
Chlorhydrate de morphine. .	5 milligr.

Pour une pilule. N° 20. 1 à 4 par vingt-quatre heures.

BIBLIOGRAPHIE

1162. — **J. Barraud.** — PROMENADE D'UN MÉDECIN A TRAVERS L'HISTOIRE. 1 vol. in-18, de 270 pages. Prix : 3 fr. 50. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1163. — **H. Mendel.** — L'INJECTION TRACHÉALE SIMPLIFIÉE. 1 vol. in-18 de 79 pages, avec 22 figures. Prix : 1 fr. 50. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1164. — **H. Bocquillon-Limousin.** — FORMULAIRE DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX POUR 1906. 1 vol. in-18 de 322 pages, cartonné. Prix : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1165. — **Brouardel** et **Gilbert.** — NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE ET DE THÉRAPEUTIQUE. Vient de paraître : *Maladies de la bouche, du pharynx et de l'œsophage.* 1 vol. gr. in-8° de 276 pages, avec figures. Prix : 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1166. — **E. Régis.** — PRÉCIS DE PSYCHIATRIE. 3e édition, refondue. 1 vol. gr. in-18 de IX-1082 pages avec 82 figures et 6 tracés, cartonné. Prix : 10 fr. (*O. Doin*, éditeur.)



NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Le pouls dans les ictères. — Dans une étude sur le pouls dans les divers ictères, MM. Piéry et Corbel citent un certain nombre de faits montrant que le pouls n'est pas toujours ralenti dans l'ictère et que ce ralentissement s'observe dans les ictères infectieux bénins et dans les cas d'ictère transitoire lié à la colique hépatique ou d'ictère émotif.

Par contre, le ralentissement du pouls fait défaut dans les ictères par obstruction, quelle que soit leur cause, (compression du cholédoque par une tumeur, ou obstruction par un calcul) ainsi que dans la cirrhose de Hanot ou dans l'ictère grave. (*Province méd.* 1906 nos 6 et 7) R. R.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal,

Premier cours. — Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Couvelaire, chef de laboratoire et M. Sauvage, chef de clinique.

Ce cours commencera le lundi 12 Mars 1906, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours à la même heure, à la clinique Baudelocque.

Deuxième cours. — Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Funck-Brentano et M. Delestre, anciens chefs de clinique.

Ce cours commencera le lundi 23 Avril 1906, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours à la même heure, à la clinique Baudelocque.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — M. Patoir, agrégé, est chargé d'un cours de médecine légale, M. Bué, agrégé, est chargé d'un cours de clinique obstétricale.

École de médecine de Nantes. — M. Bureau est maintenu pour l'année scolaire 1905-1906, dans les fonctions de chargé d'un cours de thérapeutique.

M. Marguery est chargé du cours de chimie médicale.

M. Monnier est prorogé pour trois ans dans les fonctions de chef des travaux d'histologie.

M. le professeur Albert Robin est désigné pour présider, pendant la session d'Avril prochain, les examens de doctorat et d'officiat.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — M. Petit, médecin principal de 2e classe, est affecté à l'hôpital militaire de Toulouse.

Médecins-majors de 1re classe : M. Bischoff est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Chambéry.

M. Fribourg passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal.

M. Petit passe à l'hôpital militaire de Nancy.

M. Février est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Germain.

M. Mitry passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Vannes.

Médecins-majors de 2e classe : M. Ponsot passe au 20e escadron du train.

M. Ravé passe au 46e régiment d'infanterie.

M. Metzquer passe au 11e régiment de chasseurs à cheval.

M. Jodry passe aux batteries alpines du 2e régiment d'artillerie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Bénard passe au 155e régiment d'infanterie.

M. Dupuich passe au 45e régiment d'infanterie.

M. Léard passe au 146e régiment d'infanterie.

M. Coste passe au 95e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Chaduc passe au 92e régiment d'infanterie.

M. Huguel passe au 120e régiment d'infanterie.

— Sont inscrits au tableau d'avancement : pour le grade de médecin en chef de 2e classe de réserve, M. Cotte, médecin principal de réserve; pour le grade de médecin principal de réserve, MM. du Bois de Saint-Sevrin, Bizardel, médecins de 1re classe de réserve; pour le grade de médecin de 1re classe de réserve, MM. Aldébert, Roudié, Fragne, Bagot, médecins de 2e classe de réserve.

Service de santé de la marine. — M. le médecin en chef de 1re classe Abelin, du port de Cherbourg, en service à Toulon, remplira les fonctions de sous-directeur du service de santé dans ce dernier port.

— MM. les médecins de 2e classe Quéré, du port de Toulon, désigné pour la 5e flottille de torpilleurs de la Méditerranée, et Giraud, du port de Rochefort, désigné pour la *Zélée*, sont autorisés à permuter d'embarquement pour convenances personnelles.

MM. les médecins de 1re classe Dubois, du port de Toulon, désigné pour embarquer sur le *Pourvoyeur* à Diégo-Suarez, et Porre, du port de Toulon, sont autorisés à permuter pour convenances personnelles.

— Sur la proposition du conseil de santé de Toulon, M. le médecin principal Mazet a été distrait de la liste de départ pour une période de quatre mois, à compter du 13 Février 1906.

— Une prolongation de congé d'un mois, à solde entière, pour suivre les cours de bactériologie à l'Institut Pasteur, a été accordée à M. le médecin de 1re classe Lucas, du port de Brest.

— Est nommé dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin de 1re classe de réserve, M. Tricard, médecin de 1re classe de la marine en retraite.

Cet officier de réserve est attaché au port de Lorient.

— M. le médecin de 2e classe de réserve Churrin, du port de Lorient, est rayé, sur sa demande, du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— Deux prix consistant l'un en une trousse d'une valeur de 210 francs, l'autre en une trousse d'une valeur de 140 francs, ont été accordés : 1er prix, à M. Le Berre, médecin de 3e classe de la marine; 2e prix, à M. Robin (Louis-Victor-Emile), médecin de 3e classe de la marine, qui ont obtenu les numéros 1 et 2 au classement de sortie de l'Ecole principale du service de santé de la marine en 1906.

— MM. les médecins de 1re classe Duranton, embarqué sur le *Condé* (escadre de la Méditerranée) et Carbonel, embarqué sur l'*Algésiras* (école des mécaniciens torpilleurs) sont autorisés à permuter pour convenances personnelles.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Arnould est chargé des fonctions de secrétaire du Conseil supérieur de santé aux colonies.

— M. le médecin-major de 2e classe L'Herminier a été affecté à la Nouvelle-Calédonie, par permutation avec M. le médecin aide-major de 1re classe Le Goon, qui est affecté en Afrique occidentale.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Cavasse, du 3e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir en Afrique occidentale.

— Sont affectés : en France, MM. Delheve, Rogé, médecins-majors de 2e classe; Combe, Delange, Le Goaon,

médecins aides-majors de 1re classe, des troupes coloniales.

Société des médecins inspecteurs des écoles de la Ville de Paris et de la Seine. — Bureau pour 1906. MM. L. Gourichon, *président*; Cayla, Doury, de Pradel, *vice-présidents*; Butte, *secrétaire général*; Georges Lévy, *trésorier*; Biard, Meyer, *secrétaires*.

Étranger.

XVe Congrès international de médecine. — (Lisbonne, Avril 1906). — Le comité exécutif du XVe Congrès international de médecine a décidé de prolonger le délai fixé pour la remise des communications scientifiques jusqu'au 15 Mars. Les titres des travaux devront être adressés, accompagnés d'un résumé (en français ou anglais ou allemand), au secrétaire général du Congrès, professeur Miguel Bombarda, nouvelle école de médecine (Lisbonne).

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Ordre de lecture des copies. — 1. MM. Comte, Bensaude, Schæffer, Roux, Deguy, Pagniez, Camus, Léri, Clerc.

10. Balthazard, Lortat-Jacob, Grenet, Froin, Coyon, Sainton, Léopold-Lévi, Nattan-Larrier, Hallé, Bigard, Hauser.

21. Ribadeau-Dumas, Rathery, Lemierre, Gaultier, Leven, Merklen, Terrien, Emile Weill, Laignel-Lavastine, Benjamin Weill.

31. Lenglet, Herscher, Laubry, Courcoux, Ribierre, Salomon, Rosenthal, Lippmann, L. Le Sourd, Voisin.

41. Géraudel, Delamare, Bergeron, Armand Delille, Paris, Babonneix, Decloux, Simon, Castaigne, Gaston.

51. Guillemot, Legroux, Lejonne, Lereboullet, Audistère, Ferrand, Nobécourt, Crouzon, Ghika, Ravaut.

Séance du 28 Février. — Ont lu : MM. Herscher, 7; Laubry, 8; Ribierre, 10; Salomon, 8; Rosenthal, 7; Lippmann, 9; Le Sourd, 6; Voisin, 7; Geraudel, 7. — *Absents* : MM. Lenglet, Courcoux.

Séance du 1er Février. — Ont lu : MM. Comte, 9; Bensaude, 8; Roux, 7; Deguy, 9; Pagniez, 7; Camus, 7; Leri, 8; Clerc, 8. — *Absent* : M. Schæfer.

Séance aujourd'hui à 5 heures, à l'hôpital de la Charité.

Dentiste des hôpitaux. — Le jury du concours de dentiste des hôpitaux est actuellement composé de M. Ferrier, qui a accepté, et de MM. Richer, Variot, Lejars, Duplay, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 28 Février.* — Ont lu : MM. Gouin, 18; Poisson, 23; Friedel, 25; Signoret, 24; Naïs, 22.

Internat. — La liste d'admissibilité est arrêtée comme suit :

M. Tinel, 28 points.

MM. Chabrol, Combier, Joltrain, 27 points.

MM. Brissaud, Rais, Roux, Saissi, 26 points.

MM. Bazy, Cesbron, Froget, Halphen, Lebras, Macé de Lépinay, Pinard, 25 points.

MM. Brin, Chastagnol, Chazarain, Chenot, Mlle Giry, Hamel, Lasnier (Maurice), Lecomte, Le Mée, Marre, Moyrand, Troisier, 24 points.

MM. Bénard (Henri), Bremond, de Brunel de Serbonnes, Chénier, Mlles Debat-Ponsan, Debré, Deroide, Deverre, Durand, Duverger, Eliot, Flurin, Jacoulet, Lamy, Mlle Landry, Lemarchal, Lyon-Caen, Merle (Pierre) Moulu, Parturier, Silbert, Vignon d'Heucqueville, 23 points.

MM. Bailly, Basset, Bénard (René), Boudet, Boulard, Cawadias, Chéné, Chevallier, Deroye, Davoir, Ehrenpreis, Garban, Garipuy, Guynder, Hovelacque, Levy-Valensi, Marcorelles, Marsan, Monsaingeon, Olivier, Perol, Petiteau, Sauphar, Senlecq, Stévenin, 22 points.

MM. Bouvoisin, Bourdier, Coryllos, Di Chiara, Dubose, Duchet-Suchaux, Fernet, Foix (Charles), Gendron, Grasset, Laroche, Martin, Pottet, Robert, Sorrel, Touraine, Vézard, 21 points.

MM. Blanc, Braun, Davesne, Galup, Henry, Houzel, Plivard, Boudinesco, Schæffer, Strœhlin, 20 points.

MM. Burnier, Brisset (Léon), Cadenat, Charrier, Cléret, Cottenot, Cruet, Debertrand, Mlle Déchaux, Duval, Fimbel, Frinault, Guggenheim, Jacob, Lemercier, Lorin, Pascalis, Porée, Portocalis, Railliet, Rousseau-Langwelt, Toupet, Triqueneaux, Weill (André-Simon), 19 points.

MM. Barbet, Bécus, Bondol, Chambard, Chaudron, Collin, Dehelly, Glénard, Haas, Houdard, Lagane, Le Blaye, Le Moine, Mallein, Metzger, Mora, Nicaud, Paillard, Paul-Boncour, Pénard, Rabourdin, Regnard, Richet (Charles), Rolet, Vaucher, Vernes, Vuillet, Worth, 18 points.

MM. Aine, Blain, Cottard, Guénot, Huré, Jumentié, Lévy (Edmond), Martinguy, Riberol, Rousselot, Roux, Saiget, Séguinot, Seyestre, Stern, Troemé, Verdoux, Wolfromm, 17 points.

MM. Barré, Benazet, Bienvenue, Binet du Jassonneix, Boizard, Chenet (Louis), Clarac, Crémer, Fouquiau, d'Halluin, Héchemann, Lévy-Bruhl, Marquet, Pélissier, Pépin, Perdoux, Ramus, Savouré, Soubies, Willette, 16 points.

Oral. — *Séance du 1er Mars.* — *Artères de la main. Phlegmons de la paume de la main.* — Ont obtenu : MM. Troemé; Wolfromm; Pépin, 8; Henry, 11; Moulu, 16; Combier, 16; Metzger, 8; Houdard, 12. — *Absent* : M. Fouquiau.

Relevé des points. — MM. Pépin, 8 + 16 = 24; Henry, 11 + 20 = 31; Moulu, 16 + 22 = 38; Combier, 16 + 27 = 43; Metzger, 8 + 18 = 26; Houdard, 12 + 18 = 30.

Les principales séances d'oral auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à 4 h. 1/2, et le mercredi, à 8 h. 3/4 du soir.

RENSEIGNEMENTS

La Cie de caoutchouc de la Hte-Sangha (Congo français, *demande un jeune médecin*, vigour., de 27 à 32 ans, pour soigner les empl. de sa factorerie. Trait. : 8,000 fr. de fixe, plus une gratification annuelle qui ne sera jamais inférieure à 4.000 fr., et qui pourra s'élever bien au-dessus. S'adr. au Dr Helme, 10, rue de St-Pétersbourg, Paris.

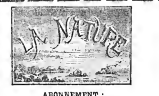
Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.









Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Paul Reclus. Clinique chirurgicale de la Charité. Traitement des écrasements des doigts.

L. Landouzy. Poussières et tuberculose. Enquête de morbidité et de mortalité portant sur 257 menuisiers, emballeurs, parqueteurs entrés à l'hôpital Laënnec (1900-1904),

Grégoire Jacobson. Coprologie clinique. Sur une réaction colorante des acides gras.

MÉDECINE PRATIQUE

P. Hartenberg. La constipation des neurasthéniques traitée par l'électrothérapie.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Acide sarco-lactique et pathogénie de l'éclampsie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Chirurgie gastro-intestinale. — Opérations thoraciques pratiquées sous hyperpression intra-pulmonaire.

Académie de médecine de New-York. — Recherches sur la pathologie cardiaque. — Paludisme avec phénomènes cérébro-spinaux. — Etiologie du noma. — Valeur des analyses d'urine.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de neurologie. — Quelques symptômes nouveaux dans la sclérose en plaques. — Syringomyélie à symptomatologie presque exclusivement sensitive. — Syringomyélie. Troubles surtout sensitifs. Athétose d'une main. — Poliomyélite antérieure aiguë de l'adulte avec phénomènes méningés. — Hémiplégie organique ou fonctionnelle ? — Névrite ascendante à la suite d'un traumatisme de la main sans suppuration. — Ophtalmoplégie systématisées organiques et fonctionnelles. — Du clonus du pied chez les sujets sains. — Tuméfaction de la région supérieure de l'avant-bras. — Dégénérescence d'avant en arrière du faisceau longitudinal inférieur. — Etat du cylindraxe central coloré par la méthode de Ramon y Cajal. — Moelle syringomyélique. Dilatation considérable du canal central. — Syndrome de Korsakoff chez un lépreux. — Tics convulsifs du cou persistant pendant le sommeil.

Société médicale des hôpitaux. — Péritonite et gastrite à pneumocoques. — La cardioptose. — Pouls lent permanent. — Importance pathogénique des lésions cardiaques. — Des indications de l'intervention chirurgicale dans la lithiase biliaire.

Académie de médecine. — Présentation d'ouvrage. — Sérothérapie de la fièvre typhoïde. — L'absorption de l'acide carbonique contenu dans l'air confiné.

ANALYSES

Thérapeutique générale. — C. Tsypkine. Traitement du tabes, de la myélite chronique et des lésions interstitielles par la kératine.

Chirurgie. — M. Camus. Les hématomes intraspléniques et périspléniques consécutifs aux contusions et ruptures traumatiques de la rate. — A. Valence. Abcès du foie et cholerragie précoce.

CHRONIQUE

Dr H. Chatinière. Çà et là.

CORRESPONDANCE

VARIÉTÉS

Appareil simple pour désinfecter les instruments des coiffeurs.

PRATIQUE MÉDICALE

La citarine contre la goutte. — Ordonnance pour enfant scrofuleux. — Bronchite subaiguë traînante avec expectoration abondante.

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Porcher. De la lactosurie.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

ÇA ET LA

Socialisme, lois sociales, études sociales, jamais l'adjectif *social* n'a autant été prodigué que de nos jours sous la plume des journalistes. Dans tous les pays civilisés chaque année voit paraître de nouvelles lois sociales destinées à assurer une meilleure répartition de la richesse.

Il semblerait que la principale préoccupation sociale devrait être d'assurer le recrutement humain, l'augmentation du nombre des bras et des intelligences humaines, unique source d'où vient par le travail *la richesse*. Et pourtant de recrutement humain quel gouvernement a cure? Il y a des règlements de police pour défendre de briser dans les nids les œufs des oiseaux utiles, de l'œuf humain personne ne se soucie.

Dans les grandes villes européennes, l'avortement criminel est considéré par la police avec une inqualifiable indulgence; à ce sujet citons la lettre que nous envoie un de nos excellents confrères parisiens, lettre qui constitue un document précieux pour servir à l'histoire de la morale au xxe siècle :

Monsieur et honoré Confrère,

Me trouvant de passage à Bruxelles dernièrement, j'ai pu lire en évidence sur le rideau d'entracte d'un des principaux théâtres réputés de l'endroit l'affiche suivante, que je crois intéressante, et que je vous signale :

MASSAGE MÉDICAL
RETARDS
MÉTHODE SURE ET INOFFENSIVE
Consult. de 2 à 4 h.
Rue St-R..., 193 (St-Gilles).

Je crois difficile de pousser plus loin le toupet, en fait d'immoralité sociale.

Que peuvent penser de cette réclame nos confrères belges ?

Et que penser d'un gouvernement qui autorise de pareils affichages, ou plutôt ne réprime pas sévèrement cet appel à un crime social difficile à défendre, quoi qu'on en ait dit, car un Etat peut toujours protéger la maternité : cela vaut mieux que d'encourager l'avortement, dont les conséquences sont toujours désastreuses pour la femme qui ne craint pas de se débarrasser ainsi d'une responsabilité.

Veuillez agréer, monsieur et honoré Confrère, l'assurance de ma considération distinguée.

Dr H. Chatinière.

P.-S. — Bien entendu, je vous autorise à faire l'usage que vous croirez bon de cette communication qui me semble pouvoir intéresser notre corps médical. Nous ne connaissions pas encore, je crois, cette réclame-là dans la capitale. — Vraiment c'est un retard ! — (pardon du jeu de mots).

CORRESPONDANCE

Monsieur,

A propos de l'article de M. C. Mahé sur les dentiers en caoutchouc, paru dans *La Presse Médicale* du 27 Janvier 1906, je me permets de vous adresser le résultat de mes expériences personnelles, entreprises justement pour me faire une opinion sur les recherches de M. Eilestren.

Le fait le plus important sur lequel s'appuient les partisans du caoutchouc mercuriel, est l'impossibilité où l'on a été jusqu'à ce jour de retrouver le vermillon dissocié dans une solution de produits alimentaires, à la température physiologique.

Cette preuve de la dissolution du sulfure rouge de mercure est cependant possible, et le procédé suivant, imité de M. Merget qui s'est spécialisé dans la recherche de très petites quantités de ce toxique, permet à tout le monde un contrôle relativement aisé. Point n'est besoin d'électrolyse, ni d'outillage compliqué : dissolvez de l'azotate d'argent dans de l'eau distillée, ajoutez de l'ammoniaque dilué jusqu'à dissolution du précipité qui se forme d'abord ; étendez le liquide ainsi obtenu sur du papier blanc non collé : voilà votre réactif.

Râpez dans de l'eau distillée additionnée de vinaigre et de sel de cuisine, du caoutchouc rouge vulcanisé ; laissez digérer à 37° une demi-journée. Plongez dans ce milieu un fil de cuivre très pur, bien décapé ; le lendemain, enlevez-le, lavez-le, séchez-le, pliez-le dans du papier de soie que vous enveloppez à son tour dans le papier à l'azotate d'argent ammoniacal préparé précédemment. Portez le tout à l'obscurité, et vérifiez après quelques heures. Le mercure amalgamé au cuivre se sera volatilisé à froid, et aura teinté en brun, à travers le papier de soie, le papier réactif.

Cette expérience très concluante est faite dans les conditions physiologiques : le vinaigre et le sel sont les condiments de la plupart de nos aliments, et se trouvent en contact fréquent avec les pièces dentaires. La salive contient du chlorure de sodium, et normalement alcaline est souvent acide dans le sillon gingivo-labial et sous les appareils de prothèse, par fermentation lactique des parcelles alimentaires. Voilà donc bien les conditions choisies plus haut pour nos recherches.

Aussi serait-il désirable que les fabricants fournissent à la profession des caoutchoucs colorés d'où seraient éliminés tous produits nuisibles : la chose semble possible dès à présent.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Dr L. Viguier,
Dentiste-adjoint
aux hôpitaux de Montpellier.

VARIÉTÉS

Appareil simple pour désinfecter les instruments des coiffeurs.

Pour éviter chez les coiffeurs la propagation des maladies de la peau par les instruments qui ne peuvent pas être flambés (brosses, peignes, etc.), on peut utiliser avec avantage les vapeurs de formol, on a imaginé dans ce but une petite armoire en bois, munie de une ou deux étagères en verre et dont la porte vitrée peut fermer hermétiquement au moyen d'une bande de caoutchouc. On place sur les étagères les objets à désinfecter et une cuvette contenant 400 centimètres cubes d'eau dans laquelle on verse 20 pour 100 environ d'une solution commerciale de formol.

Des expériences nombreuses ont montré que les brosses ainsi exposées sont stérilisées après une exposition de une heure.

Si l'on veut faire disparaître instantanément l'odeur de formol que gardent quelque temps les objets désinfectés, il suffit de les tremper dans une solution faible d'ammoniaque.

PRATIQUE MÉDICALE

La citarine contre la goutte.

La citarine ou citrarine est une de ces combinaisons chimiques modernes qui paraît agir très favorablement dans la goutte et le rhumatisme chronique. C'est une combinaison de formaldéhyde et d'acide citrique à laquelle on a donné le nom de citrarine pour rappeler l'élément acide citrique et qui est, en somme, un méthylène-citrate acide de sodium. (*La Nature.*)

On a vanté, et avec juste raison dans certains cas, la cure de citron dans le rhumatisme. La citarine se rapproche un peu de cette méthode thérapeutique. Le formaldéhyde forme dans l'économie avec l'acide urique des combinaisons infiniment plus solubles ; une de celle-ci, l'acide diformaldéhydurique, se dissout dans la proportion de 1 pour 300, dix fois plus que celle de l'acide urique. La citrarine produit ce dédoublement du formaldéhyde et ces combinaisons de la façon la plus simple pour l'économie et la moins désagréable.

La citarine est une poudre blanche cristalline,

NOTE THÉRAPEUTIQUE

TRAITEMENT RATIONNEL DES CARDIOPATHIES

La **Santhéose** est, dans les affections cardiaques et cardio-rénales, un agent thérapeutique de tout premier ordre, remarquable à la fois par sa haute efficacité et sa parfaite tolérance. Alors que le cœur fléchit, que la dyspnée s'accuse, que les œdèmes s'installent à demeure, la **Santhéose** fait disparaître ces derniers, relève l'hypotonie générale, renforce la systole, et, grâce à la diurèse libératrice, favorise le cours du sang jusque dans les plus fines artérioles cérébrales.

Qu'il s'agisse de lésions valvulaires, d'hypertrophie, de surmenage ou de dégénérescence du muscle cardiaque, la **Santhéose** est le remède de choix, et cela parce qu'elle ménage le cœur pour ne s'adresser qu'aux reins.

La dose journalière à prescrire est de 1 à 4 cachets, dosés à 0 gr 50. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du produit et, par suite, de sa haute efficacité. La **Santhéose** ne se vend que par boîtes de 24 cachets.

très soluble dans l'eau et qui peut se prendre très aisément, dans un peu d'eau ou dans une infusion de queues de cerises. A la dose de 30 à 40 centigrammes, pris en trois ou quatre fois, elle donne déjà des effets manifestes ; mais les doses peuvent être portées dans les formes aiguës ou rebelles jusqu'à 5 et 6 grammes sans le moindre danger.

Ordonnance pour un enfant scrofuleux.

Administrer cinq minutes avant le déjeuner du matin une cuillerée à soupe de :

Sirop de raifort composé du Codex. . . . . 500 grammes.

En commençant le déjeuner de midi administrer une cuillerée à soupe de la solution suivante :

Tanin.	20 grammes.
Eau distillée.	300 —

A la fin des deux principaux repas, donner une cuillerée à soupe de :

Phosphate de soude.	10 grammes.
Sirop d'écorce d'oranges amères	40 —
Vin de quinquina au Malaga.	450 —

Faire entrer dans l'alimentation de chaque jour des tartines beurrées, deux sardines à l'huile, deux œufs frais peu cuits.

Bronchite subaiguë trainante avec expectoration abondante.

1° *Frictions* thoraciques biquotidiennes matin et soir avec :

Essence de térébenthine.	āā 40 grammes.
Alcoolat de lavande . . .	
Alcoolat de romarin. . .	

Usage externe.

2° Quatre ou cinq fois par jour, en dehors des repas, une heure avant ou deux heures après, prendre une *des pilules* suivantes :

Eucalyptol	āā 1 goutte.
Alcool de racines d'aconit . .	
Codéine.	1 centigr.
Terpine.	āā 0 gr. 10
Benzoate de soude.	

F. s. a., pour une pilule n° 40.

3° Éviter les variations de température ; dans le Midi grandes précautions au coucher du soleil.

A. M.

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Porcher, professeur à l'École vétérinaire de Lyon. — *De la lactosurie.* Études urologiques de médecine comparée sur les états de grossesse, de puerpéralité et de lactation chez la femme et les femelles domestiques. Une monographie de l' « Œuvre médico-chirurgical », brochure grand in-8° (Masson et Cie, éditeurs). Prix : 1 fr. 25.

Bien que son titre et son sous-titre le rattachent à une question d'urologie, le but de ce travail est, en réalité, un peu différent, et l'auteur a écrit ici un véritable chapitre de physiologie et de pathologie générale comparées. Appuyé, d'une part, sur des recherches urologiques poursuivies depuis longtemps et dont il ne donne d'ailleurs qu'un court résumé, et, d'autre part, sur une connaissance moins imparfaite de la physiologie de la mamelle qu'il a contribué à éclaircir et dont il expose les grandes lignes indispensables à la compréhension de ce qui suit, M. Porcher a su condenser et synthétiser en quelques pages un grand nombre de travaux épars, confus et contradictoires. Un des points les plus intéressants de cette monographie est celui qui vise la glycosurie *ante partum*, dont l'explication nous apparaît des plus simples après la lecture du chapitre qui la concerne.

En un mot les physiologistes, les médecins, les accoucheurs, au même titre que tous ceux que la pathologie comparée intéresse, trouveront à glaner dans la lecture de cette étude, qui est le fruit de plusieurs années de recherches.

J. D.

Fränkel, professeur de chimie médicale à l'Université de Vienne. — *Arzneimittel-Synthese* (Pharmacodynamie synthétique), 2e édition, Berlin. (Julius Springer, éditeur.)

Ce volume représente, à notre connaissance, le plus grand effort qui ait encore été tenté de faire de la pharmacodynamie un exposé purement chimique ; il collectionne tous les faits chimico-biologiques susceptibles d'établir quelque relation entre les propriétés pharmacodynamiques des corps et leur constitution chimique, et de permettre de prévoir, de calculer si l'on peut dire, *a priori*, les propriétés physiologiques d'une molécule en fonction de ses propriétés physiques et chimiques.

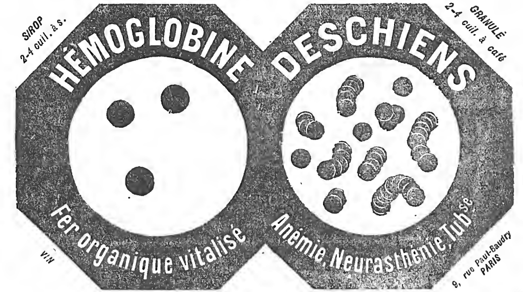
En fait, cette prévision théorique des propriétés pharmacodynamiques d'une substance dirige depuis longtemps la recherche des produits synthétiques : le pyramidon, l'aspirine, le trional, pour ne citer que ceux-là, sont des exemples typiques de cette synthèse d'un produit après calcul hypothétique de ses propriétés thérapeutiques. L'œuvre actuelle est la condensation, la synthèse, la somme si l'on veut de toutes les lois, relations, hypothèses, observations relatives à ce genre d'études ; à travers l'accumulation énorme des faits, on distingue dès maintenant quelques lignes directrices, et, en un certain sens, l'œuvre mérite l'épithète bien allemande de « colossale ». Elle s'efforce d'amener le thérapeute à penser chimiquement.

L'analyser est impossible, mais nous nous réservons d'en découper prochainement une tranche pour les lecteurs de ce journal pour donner une idée des résultats dès maintenant obtenus.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1169. — Deuxième congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique (11, 12 et 13 Juin 1905), organisé par *Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire.* Rapports et communications. 1 vol. in-8° de 332 pages. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)






Dans les BRONCHITES AIGUES et CHRONIQUES
la Dilatation des Bronches et la Bronchorrée, LES
CAPSULES SÉRAFON
de GAIACOL IODOFORMÉ
amènent la guérison, dessèchent les bronches et font disparaître la fétidité des crachats.
Préparation et Vente en Gros : ADRIAN et Cie, Paris.


ORTHOPÉDIE
Fabrique fondée en 1830
MAYET-GUILLOT
Téléphone 289-01.
67, Rue Montorgueil, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 14 Mars 1906, à 1 heure. — M. LAGRANGE : Nouvelle méthode de dosage de l'acide salicylique et application de ce procédé à la recherche de quelques dérivés salicylés ; MM. Gautier, Landouzy, Desgrez, Labbé (Marcel). — M. POISSONNIER : Le cœur dans les déviations du rachis et les déformations thoraciques ; MM. Landouzy, Gautier, Desgrez, Labbé (Marcel). — M. CHEVASSU : Tumeurs du testicule ; MM. Reclus, Segond, Pierre Duval, Proust. — M. NOÉ : Des abcès appendiculaires ouverts dans l'intestin ; MM. Segond, Reclus, Pierre Duval, Proust.

Jeudi 15 Mars 1906, à 1 heure. — M. DETOC : Étude générale sur les champignons ; MM. Cornil, Raymond, Dupré, Guiart. — M. URRY : De la valeur comparée des médicaments toni-cardiaques (résultats cliniques). MM. Raymond, Cornil, Dupré, Guiart. — M. GIORDANI : Sur le diagnostic des tumeurs de l'hypophyse par la radiographie ; MM. Raymond, Cornil, Dupré, Guiart. — M. PICOT : Le massage de la prostate ; MM. Le Dentu, De Lapersonne, Auvray, Morestin. — M. PARAZOLS : De quelques aspects ophtalmoscopiques des sérosités optiques ; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Auvray, Morestin. — M. SAUTON : Contribution à l'étude du traitement de l'iritis rhumatismale par les injections intra-veineuses du salicylate de soude ; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Auvray, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 12 Mars 1906. — Dissection : Ecole pratique : MM. Poirier, Mauclaire, Cunéo. Epreuve pratique. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Kirmisson, Lepage, Branca. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Segond, Wallich, Rieffel. M. Gautier, censeur ; M. Broca (André), suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Labbé (Marcel). M. Gaucher, censeur ; M. Richaud, suppléant.

Mardi 13 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Le Dentu, Thiéry, Rieffel. Epreuves pratiques. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Berger, Ribemont-Dessaignes, Launois. — 3e (Première partie) (2e série) Oral : MM. Poirier, Hartmann, Brindeau. M. Dieulafoy, censeur ; M. Maillard, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Guyon, De Lapersonne, Morestin. — 5e, chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Auvray, M. Joffroy, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Mercredi 14 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Cunéo, Rieffel. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Poirier, Legueu, Branca. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Balthazard. M. Guriel, censeur ; M. Macaigne, suppléant.

Jeudi 15 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Marion, Rieffel. Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Bezançon, Maillard. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Thiroloix, Jeanselme, M. Pozzi, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 16 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Legueu, Cunéo. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Blanchard, Gosset, Rieffel. M. Ch. Richet, censeur ; M. Richaud, suppléant.

Samedi 17 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Thiéry, Morestin. Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiard, Maillard. Epreuves pratiques. — 4e : MM. Raymond, Chantemesse, Vaquez. M. Berger, censeur ; M. Broca (André), suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Méry, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon. M. Gilbert, censeur ; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Bonnaire, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Pathologie interne. — M. le professeur BRISSAUD commencera le *Cours de pathologie interne* le jeudi 8 Mars 1906, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants à la même heure.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — La présence des élèves est obligatoire à tous les Cours et Conférences indiqués par l'affiche, et doit être justifiée à chaque inscription.

Les élèves ne seront admis à prendre part aux travaux d'un trimestre ou à subir les examens qu'après validation des travaux du trimestre précédent.

Cette validation ne pourra être accordée que sur un certificat délivré par chaque professeur, indiquant pour chaque élève le travail et l'assiduité pendant le trimestre précédent ; le nombre des présences et celui des absences excusées ou non excusées.

Cours théorique de médecine légale. — M. BALTHAZARD, agrégé, a commencé le *Cours de médecine légale*, le lundi 5 Mars 1906, à 4 heures de l'après-midi (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, mercredis et lundis suivants à la même heure.

Cours pratique de médecine légale. — Ce cours commencera à la Morgue, le mercredi 7 Mars 1906, à 2 heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure.

Les mercredis : M. le professeur BROUARDEL. Les vendredis : M. DESCOUST, chef du laboratoire de médecine légale. Les lundis : M. VIBERT, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

Conférences de médecine légale pratique. — M. THOINOT, agrégé, dirigera deux fois par semaine des conférences pratiques portant sur l'examen des blessés, des victimes d'accidents du travail, sur la rédaction des rapports médico-légaux, etc. Ces conférences auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine les lundis et vendredis, à 9 h. 1/2 du matin, à partir du lundi 5 Mars 1906.

Conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquées à la toxicologie. — Ces conférences seront faites au laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), et auront lieu, à dater du samedi 10 Mars 1906, les lundis, mercredis et vendredis.

Les jeudis, à 4 heures : M. DESCOUST. Les mardis, à 3 heures : M. VIBERT. Les samedis, à 3 heures : M. OGIER, docteur ès sciences, chef du laboratoire de chimie.

Cours clinique de psychiatrie. — M. le professeur JOFFROY a commencé ce cours à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, le samedi 3 Mars 1906, à 10 heures du matin, et le continuera les mercredis et samedis suivants.

Cours théorique et pratique de psychiatrie médico-légale. — M. DUPRÉ, agrégé, continuera le cours théorique tous les jeudis, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales à l'asile Sainte-Anne.

M. DUPRÉ, agrégé, a commencé le cours pratique le samedi 3 Mars 1906, à 3 heures, et le continuera les mardis et samedis suivants, à l'Infirmerie spéciale, 3, quai de l'Horloge.

Examens de malades et rédactions d'observations ou de rapports. — MM. JUQUELIER et VURPAS, chefs de clinique des maladies mentales, dirigeront ces exercices pratiques, qui se font à la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, les mardis et jeudis à 9 h. 1/4, et ont commencé le jeudi 1er Mars.

Conditions d'admission. — Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français (titulaires de seize inscriptions) et étrangers sont admis à suivre les cours et conférences de l'Institut de médecine

légale et de psychiatrie après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Les titres et diplômes, et de plus pour les étrangers l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont : 1 droit d'immatriculation : 20 francs; 1 droit de bibliothèque : 10 francs; 4 droits trimestriels de laboratoire à 75 francs, soit : 300 francs; 1 droit d'examen : 100 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements

Distinctions honorifiques. — OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Andollent, Belin, Dubar, Dubreuil, Gourichon, Laskine, Legros, Letellier, Magnier, Parizot, Tessier, Zibelin, à Paris ; Barthès, à Ivry-sur-Seine ; Benech, à Nancy ; Bierry, à Lons-le-Saunier ; Bauteloup, à Orléansville (Alger) ; Coutances, à Montferrand (Puy-de-Dôme) ; Delahaye, à Toulon ; Hubert, à Cherbourg ; Langliebert, à Neuilly-sur-Seine : Lelièvre, à la Loupe (Eure-et-Loir) ; Peyre, à Bordeaux ; Prengrueber, à Palestro (Alger) ; Rigabert, à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Barrault, Bernurd, Blandamour, Blondin, Cattier, Courtellier, Bommartin, Faucillon, Forestier, Jaban, Julhiet, Kieffer, Landais, Lehmann, Lévy-Bing, Pauly, Pucch, Mme Ragu née Iscovesco, Mlle Roussel, Santa-Maria, Silva, Soulé, Tison, Vignat, Vilenski, Vimont, Weil, Wurtz, à Paris ; Aubin, à Marans (Charente-Inférieure) ; Aulès, à Saillons (Drôme) ; Azalbert, à Caunes-Minervois (Aude) ; Castaneda de Campos, à Pontoise ; Chandoye, à Tebessa ; Clause, à Clermont-en-Argonne (Meuse) ; Calandre, à Egliseneuve-d'Entraigne (Puy-de-Dôme) ; Daniel, à Mila (Constantine) ; Daumy, à Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) ; Denoix, à Narbonne ; Dubarry, à Tarbes ; Fraskin, à Argelès-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ; Galangau, à Cerbères (Pyrénées-Orientales) ; Gérin, à Bordj-bou-Arréridj (Algérie) ; Gouez, à Plougastel-Daoulas (Finistère) ; Guillault, à la Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres) ; Guiol, à Hyères (Var) ; Hugues, aux Arcs (Var) ; Jourdan, à Thônes (Haute-Savoie) ; Lamaud, à Haspres (Nord) ; Laugier, à Bar-sur-Loup (Alpes-Maritimes) ; Laurent, à Vitrey (Haute-Saône) ; Léoncini, Lions, Malausséna, à Nice ; Mallet, à Tournon (Seine-et-Marne) ; Murion, à Digne ; Martial, à Paulhaguet (Haute-Loire) ; Maugurd, à la Roche-sur-Yon ; Meyer, à Nancy ; Petit, à Montereau (Seine-et-Marne) ; Picarel, à Villeneuve-les-Corbières (Aude) ; Pitti-Ferrandi, à Pietra-di-Verdi (Corse) ; Pothet, au Perreux (Seine) ; Rabuzon, à Romorantin ; Raulet, à Aumale (Seine-Inférieure) ; Reymondon, à Chambéry ; Robert, à Constantine ; Roger, à Laurens (Hérault) ; Rousseau, à Brest ; Rouvier, à Voiron (Isère) ; Roux, à Nice ; Roux, à Marseille ; Saramito, à Sospel (Alpes-Maritimes) ; Springer, à Alençon : Truffet, à Seyssel (Ain).

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Gorron, du port de Rochefort, est désigné pour aller servir au 1er dépôt des équipages de la flotte à Cherbourg.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : Au grade de médecin de 1re classe, MM. Le Coniac, Fourgous, médecins de 2e classe.

Un monument à Mickulicz. — Les collègues, les amis et les élèves du regretté Mickulicz ont ouvert une souscription pour élever à Breslau un monument à l'illustre chirurgien, dont les travaux sont connus de tous et dont la personnalité était universellement sympathique. Cette souscription est internationale, et les personnes qui désireront y prendre part, sont priées d'adresser leur cotisation à la librairie Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, jusqu'au 15 Avril prochain.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de chirurgien des hôpitaux, MM. Demoulin, Beurnier, qui ont accepté, et MM. Poirier, Thiéry, Broca, Jalaguier et Grancher, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Médecins des hôpitaux. — LECTURE. *Symptomatologie.* — *Séance du 2 Mars.* — Ont obtenu : MM. Delamare, 8; Armand-Delille, 7; Babonneix, 8; Decloux, 8; Simon, 9; Castaigne, 10; Guillemot, 9; Lejonne, 7. — *Absents* : MM. Bergeron, Paris, Gaston.

Séance du 4 Mars. — Ont obtenu : MM. Lereboullet, 10; Ferrand, 8; Nobécourt, 8; Crouzon, 7; Ravaut, 10; Comte, 10, Bensaude, 7; Deguy, 10. — *Absents* : Audistère, Ghika, Schœfer, Roux.

Séance du 5 Mars. — Ont obtenu : MM. Pagniez, 9; Camus, 7; Léri, 9; Clerc, 10; Balthazard, 8; Lortat-Jacob, 8; Grenet, 10; Levi (Léopold), 8. — *Absents* : MM. Froin, Coyon, Sainton.

Anatomie pathologique. — *Séance du 3 Mars.* — Ont obtenu : MM. Balthazard, 9; Lortat-Jacob, 8; Grenet, 8; Coyon, 7; Lévi (Léopold), 8; Nattan-Larrier, 8. — *Absents* : MM. Froin, Sainton.

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 2 Mars.* — Ont obtenu : MM. Bouhomme, 17; Poulain, 32; Blondin, 28; Reinburg, 22; Bourilhet, 22. — *Absents* : MM. Hazard, Wahler, Ball.

Séance du 3 Mars. — Ont obtenu : MM. Hahn, 22; Catz, 28; Petit, 20; Cauzard, 27; Piérat, 21. — *Absent* : M. Eltchaninoff.

ÉPREUVES CLINIQUES. — *Séance du 5 Mars.* — Ont obtenu : MM. Castex, 17; Blondin, 27; Barbier, 10.

Séance aujourd'hui 7 Mars, à 4 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

Les candidats sont priés de s'abstenir de fréquenter les salles de l'Hôtel-Dieu en dehors des heures des séances.

Internat. — ORAL. — *Séance du 3 Mars.* — *Nerf phrénique. Colique de plomb.* — Ont obtenu : MM. Dehelly, 12; Le Moine, 17; Le Bras, 15; Lévy-Bruhl, 11; Hamel, 16; Perdoux, 9; Soubies, 8; Marquet; Le Mée, 18; Halphen, 14. — *Absents* : MM. Ramus, Héchemann.

RELEVÉ DES POINTS. — MM. Dehelly, 12 + 18 = 30; Le Moine, 17 + 18 = 35; Le Bras, 15 + 25 = 40; Lévy-Bruhl, 11 + 16 = 27; Hamel, 16 + 24 = 40; Perdoux, 9 + 16 = 25; Soubies 8 + 16 = 24; Marquet, 16; Le Mée, 18 + 24 = 42; Halphen, 14 + 25 = 39.

RENSEIGNEMENTS

Centre : A céder grande ville, *clinique chirurgicale*, prod. 20.000 fr. Seul dans rayon de 100 kil. Bonnes conditions et grandes facilités à internes. *Pressé.* S'adr. BOUGAULT, 45, boul. St-Michel, Paris.

Jeune médecin, ancien externe hôpit. de Paris, désire situation médicale ou administrative dans maison de santé ou établissement médical. S'adr. *P. M.*, n° 238.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — BOUGAULT, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

HALLION. Physiologie appliquée. L'osmose et la cryoscopie.

PIERRE BONNIER. L' « oralité » dans l'enseignement.

JEAN CAMUS et PH. PAGNIEZ. Sur une réaction colorante des acides gras. A propos de l'article de M. Jacobson.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Le dosage de l'oxyde de carbone dans les mélanges gazeux. — Haricots toxiques.

Société de biologie. — Influence du chlorure de calcium sur les hémolysines bactériennes. — Régénération des fibres des racines postérieures au cours du tabes. — Décomposition du peroxyde de magnésium dans l'intestin. — Etude sur les constituants du suc gastrique.

Société d'ophtalmologie de Paris. — Oxycéphalie avec cornées à grand axe vertical. — Atrophie optique post-névritique bilatérale, et déformation oxycéphalique du crâne. — Opacité annulaire traumatique du cristallin suivie de résorption complète. — Sur une forme rare de rétinite exsudative. — Cylindrome de l'orbite. — Ectropion total de la paupière inférieure guéri par le procédé des cautérisations verticales de la conjonctive palpébrale. — Hémorragies du corps ciliaire chez le nouveau-né. — Gliome de la rétine. — Pseudo-gliome de la rétine chez une enfant de six mois.

Société de chirurgie. — Le « masque ecchymotique » par compression thoraco-abdominale. — Pyurie rénale unilatérale diagnostiquée par la séparation endo-vésicale des urines. — Guérison spontanée d'un anévrisme artério-veineux. — Torsion de l'épiploon dans un sac herniaire. — Perisigmoïdite d'origine ovarienne, opération; mort. — Technique de l'hystérectomie abdominale totale.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — LESSING. Changements de position du gros intestin en cas de dilatation.

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — F. ARCELIN. Les formes de l'aire de projection du cœur pathologique.

Médecine. — Mlle BOURGEOIS. Les pneumonies prolongées.

Chirurgie. — FR. UNTERBERGER. Cholestéatome véritable des os du crâne. — J. GUÉNOT. Le drainage temporaire des voies biliaires dans la lithiase biliaire.

Chirurgie expérimentale. — H. WILDBOLZ. Conséquences de la section du rein.

Dermatologie. — V. JOUKOWSKY. Un nouveau signe de syphylis héréditaire.

Voies urinaires. — S. COLOMBINO. Contribution à l'étude du diagnostic de la tuberculose de l'appareil urinaire. — F. CURTIS et V. CARLIER. — Etude sur une forme particulière de tuberculose primitive du rein : le rein polykystique tuberculeux.

Matière médicale, Pharmacodynamie. — L. LOQUIN. Contribution à l'étude clinique du salicylarsinate de mercure (Enésol).

Électricité médicale. Radiologie. — CALABRESE. Sur l'action du radium sur le virus rabique.

Hydrologie, Climatologie. — LUCIEN-GRAUX. Application de la cryoscopie à l'étude des eaux minérales.

CHRONIQUE

MAURICE PERRIN. La mort subite dans l'enfance.

Croisière des médecins français, Avril 1906.

P. D. Aphrométrie, degré aphrométrique.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

LA MORT SUBITE DANS L'ENFANCE

A propos de l'article que notre collaborateur M. Romme a publié dans le n° 10 de *La Presse Médicale* de cette année, sur l' « Affaire Weber », M. Maurice Perrin, de Nancy, nous a adressé la note suivante :

M. R. Romme analyse à propos de « l'Affaire Weber » un intéressant travail de M. Hedinger (de Kœnigsberg) sur la *mort subite familiale des enfants*. L'auteur allemand et M. Romme rappellent une observation recueillie à la clinique de M. Haushalter et publiée par moi, concernant une famille dans laquelle *neuf enfants* ont succombé brusquement les uns après les autres, dans une sorte de coma de très courte durée[1].

En raison du regain d'actualité que la mort des huit enfants de la famille Weber donne aux cas de ce genre, il me paraît utile de redire un mot de ces décès multiples en les rapprochant de morts isolées, mais survenues dans des circonstances analogues.

* * *

Nés d'un individu alcoolisé à un degré rare et d'une mère bien portante, les neuf enfants dont j'ai rapporté l'histoire étaient *tous les garçons* d'une famille qui comprenait en outre deux filles dont l'aînée s'intercalait au milieu des garçons et qui sont bien portantes. Ces neuf garçons ont succombé entre l'âge de trois ans et l'âge de neuf ans, avec des accidents identiques.

Après quelques jours de malaise insignifiant, avec chez quelques-uns des urines troubles, les enfants tombaient brusquement dans un état de somnolence profonde, leurs yeux « se tournaient » et la mort survenait moins d'une heure après le début du coma.

1. PERRIN (M.). — « Mort brusque de neuf fils d'alcoolique ». *Annales de médecine et de chirurgie infantiles*, 1903, n° 7, 1er Avril.

Les accidents ont toujours évolué trop vite pour qu'un médecin ait pu arriver à temps pour donner des soins; ils ont eu pour témoins, en outre des parents, plusieurs voisins de ceux-ci. La mère est très affirmative sur l'*identité des accidents chez les neuf garçons*; elle est d'ailleurs incapable de donner des détails plus précis que ceux qu'on vient de lire.

Elle nous a avoué qu'à un moment donné, elle-même et quelques personnes de son entourage, voyant se succéder ces morts si rapides, avec des accidents identiques, ont été tentées d'accuser le père d'avoir empoisonné ses enfants; mais elles n'ont pas osé le dire, craignant la colère de cet homme, violent et brutal, au point qu'un jour, pour un motif insignifiant, il précipita sa femme et sa fille aînée par une fenêtre, heureusement peu élevée. La suite des événements a d'ailleurs fait justice de ces soupçons, car le décès des trois plus jeunes garçons eut lieu après la mort du père et s'est produit de la même façon que celui des aînés.

Je rapprochais ce fait d'une observation de M. Morquio (de Montevideo), dans laquelle quatre garçons atteints vers l'âge de quatre ans de phénomènes rappelant le syndrome de Stokes-Adams étaient morts subitement entre huit et dix ans; un cinquième commençait à être malade; comme dans notre cas, par une immunité singulière, les filles étaient épargnées.

Au point de vue pathogénique, je reconnaissais que la mort des sept enfants ne peut s'expliquer que par « une affection familiale ne se rattachant à aucun type classique » et vraisemblablement sous la dépendance de l'alcoolisme du père qui, par une exception aux règles ordinaires de l'hérédité, influait sur les garçons seulement. Et je concluais que « à côté des maladies familiales ou héréditaire que la pathologie a cataloguées, il y a des formes morbides, jusqu'ici peu connues, qui échappent à toute classification ».

Le travail de M. Hedinger, reposant sur cinq observations dont une suivie d'autopsie, et les conclusions de MM. Brouardel et Thoinot dans l'affaire Weber, contribuent à éclairer la pathogénie de ces morts subites, soit qu'il faille avec M. Hedinger, avec Weber, cité par Hennig, et avec Burack, incriminer l'hypertrophie du thymus, soit qu'une syncope cardiaque provoquée par des lésions latentes du cœur satisfasse mieux l'esprit comme dans deux cas de M. Bernheim-Karrer (de Zurich), soit encore qu'on puisse invoquer pour ces décès en série une des causes reconnues vraies pour certains cas isolés.

L'étude de ces cas isolés comme celle des morts subites multiples montre, en effet, que la pathogénie des accidents n'est pas univoque.

Une des causes les plus fréquentes serait l'hypertrophie du thymus.

En 1895, M. P. Haushalter a publié[1] l'observation d'un fort poupon de neuf mois, entré dans son service pour un eczéma très étendu de la face et du cuir chevelu. Les sécrétions de cet eczéma se tarissaient d'une manière insolite depuis quarante-huit heures quand un matin, aussitôt après avoir pris son biberon, l'enfant présenta une forte dyspnée avec tirage, un peu de cyanose et enfin quelques phénomènes convulsifs. Il mourut moins d'une heure après le début de la dyspnée. A l'autopsie, on ne trouva aucune lésion viscérale capable d'expliquer la mort, mais le thymus hypertrophié pesait 54 grammes, tandis que son poids moyen à cet âge est de 19 grammes; sa surface présentait quelques pétéchies; en outre, les bases des poumons étaient congestionnées, le foie un peu gros avec un très léger degré de dégénérescence graisseuse.

L'observation inédite que voici est analogue.

Le 26 Octobre 1896, au matin, on amène à la clinique de M. Haushalter une enfant bien constituée, âgée de sept semaines. Elle a depuis huit jours une incisive inférieure très apparente et est amenée pour des phénomènes de gastro-entérite survenus depuis la veille. Au début de l'après-midi, sans cause appréciable, cette enfant est prise de symptômes de suffocation; elle succombe le lendemain à 3 heures du matin. L'autopsie montre des poumons emphysémateux, congestionnés aux bases avec ecchymoses sous-pleurales; le thymus, de coloration rose, frappe par son grand développement : le lobe gauche a une hauteur de 7 centimètres, le droit de 8 centimètres, les deux lobes réunis ont 6 centimètres de largeur et 1 centimètre d'épaisseur.

1. Haushalter (P.). — « Mort subite chez un nourrisson par hypertrophie du thymus ». *Société de médecine de Nancy*, 1895, Mai.

Dans ces deux cas, la mort survenue avec des symptômes de suffocation ne s'explique suffisamment que par une compression exercée par le thymus hypertrophié.

Il est bien évident que ce phénomène n'est pas la seule explication possible des morts rapides d'enfants. Le thymus hypertrophié peut être aussi le point de départ d'un spasme mortel de la glotte, et il est bien des cas isolés dans lesquels cet organe ne saurait être mis en cause. On doit alors invoquer une des étiologies suivantes : lésions cérébrales ou bulbaires latentes, artérites gommeuses chez les hérédo-syphilitiques, néphrite méconnue avec urémie, névrite du pneumogastrique en particulier dans la paralysie diphtérique, syncope cardiaque, etc.; des enfants trouvés morts le matin ont pu succomber à des convulsions pendant la nuit; n'oublions pas les décès subits survenant au cours des maladies infectieuses et dont Duclos (de Tours) a démontré la possibilité pendant l'éruption de la scarlatine.

Revenons au côté social de la question.

* * *

Faut-il regretter que la presse politique et le public se soient montrés sceptiques envers les dépositions des éminents experts qui se sont prononcés dans l'affaire Weber? Je ne le crois pas, car ces cas sont en somme des exceptions et il y a un intérêt social à laisser le public s'étonner des morts d'enfants survenues rapidement ou d'interprétation difficile. Les soupçons que de tels décès provoquent dans l'entourage peuvent être pour certains parents dénaturés ou pour des personnes intéressées à la disparition d'un enfant un frein capable de les arrêter sur la voie d'un crime. Et qu'on ne dise pas que j'exagère en admettant la possibilité des crimes de ce genre : les annales judiciaires en contiennent de nombreux exemples, et M. le professeur Budin stigmatisait en 1903 les conséquences produites dans le nord de la France par les *Assurances sur décès d'enfants*.

L'anecdote que voici est non moins significative.

A la Maternité d'une grande ville, un enfant meurt étouffé par sa mère qui s'était endormie en l'allaitant. Le désespoir de cette femme aurait dû servir de leçon à ses voisines de lit, mais certaines d'entre elles en retirèrent un enseignement tout opposé : en l'espace

de quelques semaines, trois autres enfants moururent de la même façon. Le médecin chef de service déclara alors en pleine salle que si le fait se renouvelait, le Parquet en serait avisé... et cette singulière épidémie d'accidents cessa immédiatement.

Il est donc utile que les soupçons possibles de l'entourage et la crainte du châtiment continuent à arrêter sur le chemin de l'acte criminel les individus dont la conscience est obnubilée et chez lesquels la voix de l'intérêt étoufferait celle du devoir.

Le médecin, de son côté, ne doit pas oublier que les morts subites d'enfants constituent des cas exceptionnellement rares, et ne jamais se hâter de conclure à un accident quand bien même toutes les apparences tendraient à faire rejeter l'hypothèse d'un crime.

Maurice Perrin (de Nancy).

CROISIÈRE DES MÉDECINS FRANÇAIS

Avril 1906.

Tous les médecins désireux de prendre quelques jours de repos au moment de Pâques ne sauraient trouver meilleur emploi de leur temps que de participer à la croisière des médecins français organisée à l'occasion du XV[e] Congrès international de médecine à Lisbonne.

Cette excursion, dont nous avons déjà parlé dans un précédent numéro, sera des plus attrayantes; le printemps est la meilleure époque de l'année pour visiter le Sud de l'Espagne, le Portugal et la côte d'Afrique. On visitera successivement : **Palma, Malaga, Grenade, Algésiras, Gibraltar, Tanger, Cadix, Séville, Cordoue, Lisbonne, Cintra.**

Départ de Marseille le 8 Avril, retour le 30 Avril. Forfait comprenant transport, nombreuses excursions, trains spéciaux, visites, entrées, pourboires, tout compris : 850 francs.

Le bateau aménagé avec le plus grand confort servira d'hôtel à Séville et à Lisbonne.

Une remise proportionnelle sera faite sur la nourriture aux médecins qui seraient obligés de rentrer de Lisbonne en France par terre.

Les places seront attribuées dans l'ordre d'inscription. Sont admis les médecins, étudiants, leur famille et leurs amis. Adresser les demandes, adhésions et souscriptions, à M. Helme, 10, rue de Saint-Pétersbourg, à Paris (20 Mars 1906, terme de rigueur).

Cette croisière assure aux touristes qui iront de Marseille à Lisbonne tout le confort d'un hôtel de premier ordre. Les médecins pourront à loisir, et sans aucune fatigue, visiter les curieuses cités inscrites au programme ; avant d'arriver à Lisbonne où ils se remettront aux questions scientifiques, ils pourront goûter tout le charme des paysages et des merveilles artistiques et s'imprégner des civilisations si différentes de la nôtre.

APHROMÉTRIE. DEGRÉ APHROMÉTRIQUE

M. *A. Bignon*, de Lima, a étudié l'*aphrosité* des liquides organiques (urine) et des vins, liqueurs, teintures pharmaceutiques, etc.

Il a donné le nom d'*aphrosité* (de aphros, écume) à la propriété que possèdent les liquides organiques, en général, de mousser par l'agitation. Les liquides en question sont donc plus ou moins *aphreux* (mousseux). L'*Aphrométrie* est un nouveau chapitre de la physique, et l'auteur donne la définition suivante du *degré aphrométrique* :

Le *degré aphrométrique* (représenté par la lettre grecque ω) est le rapport $\frac{100}{A}$, A étant le nombre de centimètres cubes, du liquide *aphreux*, qu'il faut ajouter à 100 centimètres cubes d'eau, pour obtenir (après une minute d'agitation) une mousse persistante d'une demi-heure, dans une fiole de pharmacie de 150 centimètres cubes, et à la température ambiante.

La première note traite de l'*Aphrométrie* des urines. L'urine est un liquide très *aphreux*, et d'*aphrosité* variable suivant les états pathologiques. L'auteur, ayant vu, que l'aphrosité est exaltée par les milieux acides et principalement par les acides acétique tartrique, citrique, dans les liquides d'origine organique *animale*, a choisi, comme liqueur aphrométrique urinaire, l'eau distillée, acidulée avec 15 centimètres cubes d'acide acétique cristallisable par litre.

Pour rendre comparables les essais aphrométriques d'urine, l'auteur ramène constamment le *volume horaire* d'urine à 200 centimètres cubes, en ajoutant de l'eau distillée.

Dans ces conditions, une urine normale donne une mousse persistante d'une demi-heure après une minute d'agitation avec des quantités variables de 2 à 5 centimètres cubes; c'est-à-dire que *A* variant de 2 à 5 centimètres cubes, le degré aphrométrique $\frac{100}{A}$ varie de 50 ω à 20 ω.

Dans les urines pathologiques, de faible densité, le degré aphrométrique descend jusqu'à 10 ω et 8 ω, c'est-à-dire qu'on est obligé d'employer 10 ou 12 centimètres cubes, pour obtenir la mousse persistante de demi-heure.

Dans les urines riches en albumine ou matières albuminoïdes A peut être moindre que 1 centimètre cube et même que 0 c. c. 5, c'est-à-dire que le degré aphrométrique peut dépasser 100 ω et même 200 ω.

Les sels minéraux, cristallisables, l'urée et l'acide urique, n'étant pas des substances aphreuses, il en résulte que l'aphrosité paraît due à la somme des substances azotées albuminoïdes, mal définies, qui existent en petites quantités dans les urines, difficiles à doser, et que le degré aphrométrique paraît représenter la mesure globale de ces déchets urinaires.

L'aphrométrie des urines peut donc rendre des services dans la clinique; la technique en est très simple, et l'essai peut être confié à toute personne soigneuse et consciencieuse, sans connaissances scientifiques spéciales.

P. D.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Aphasie sensorielle d'origine traumatique. — A la suite d'un traumatisme léger (contusion simple) ayant porté sur le côté droit du crâne, un homme de quarante-six ans, peintre en bâtiments, a présenté de l'hémiplégie droite *qui a rapidement disparu*, et de l'aphasie *qui a persisté*.

Cette aphasie a été caractérisée par de la paraphasie et de la jargonaphasie, par une surdité verbale incomplète, par une cécité presque absolue et par de l'agraphie portant surtout sur l'écriture spontanée et sous dictée.

En signalant ce fait, M. Patoir fait remarquer que, dans les cas de ce genre c'est le plus souvent l'hémiplégie qui persiste, tandis que l'aphasie disparaît après un temps plus ou moins long (*Echo méd. du Nord*, 1906, n° 3). R. R.

HOPITAUX ET HOSPICES

Chirurgiens et médecins honoraires des hôpitaux. — M. Lucas-Championnière, chirurgien de l'Hôtel-Dieu; M. Monod, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine; M. Peyrot, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, sont nommés chirurgiens honoraires des hôpitaux.

Le titre de médecin honoraire du service des aliénés des hôpitaux et hospices civils de Paris est conféré à M. Bourneville, médecin du service des aliénés de l'hospice de Bicêtre.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — *Travaux pratiques de médecine opératoire régionale*, sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques, avec l'assistance de MM. Chifoliau et Chevrier, prosecteurs des hôpitaux.

Programme des cours. — Premier cours : *Opérations sur le foie, l'estomac, l'intestin, le rectum*, par E. Quénu, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Cochin, et Pierre Duval, chirurgien des hôpitaux. Ce cours commencera le 16 Mars.

Deuxième cours : *Opérations courantes et chirurgie d'urgence*, par C. Walther, professeur agrégé, chirurgien de la Pitié, et J. Arrou, chirurgien de l'hôpital Hérold. Ce cours commencera le 16 Mars.

Troisième cours : *Opérations de gynécologie*, par A. Ricard, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, et A. Gosset, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux. Ce cours commencera le 1er Mai.

Quatrième cours : *Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme*, par J. Albarran, professeur agrégé, chirurgien de la Maison municipale de santé, et R. Proust, professeur agrégé. Ce cours commencera le 2 Mai.

Cinquième cours : *Opérations sur la tête, le cou, l'oreille, le nez et le larynx*, par Pierre Sebileau, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, et E. Lombard, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. Ce cours commencera le 6 Juin.

Sixième cours : *Opérations sur l'œil et son appareil annexiel*, par V. Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière. Ce cours commencera le 6 Juin.

Le nombre des élèves est limité. Sont admis à suivre ces cours les docteurs français et étrangers et les étudiants immatriculés qui auront à acquitter, pour chaque cours, un droit de 80 francs. Les cours sont ouverts gratuitement à tous les internes des hôpitaux, sans autre limite de nombre que celle imposée aux exercices techniques par les ressources du laboratoire.

S'inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin, de 10 heures à 4 heures.

Opérations sur le foie, l'estomac, l'intestin et le rectum, par MM. E. Quénu, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Cochin, et Pierre Duval, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

Ce cours commencera le vendredi 16 Mars. Il aura lieu à 4 h. 1/4. 1° Chirurgie générale du foie; voies d'accès (abdominale, transpleurale); résection et suture du foie; hépatopexie; exploration générale des voies biliaires, vendredi 16 Mars. — 2° Cholécystotomie et cholécystostomie; cholécystectomie, cholécysto-entérostomie. Les cholédocotomies, lundi 19 Mars. — 3° Gastrotomie; exploration intra-stomacale; suture des plaies bi-pariétales; gastrostomies; gastro-entérostomies (antérieure, postérieure en Y), vendredi 23 Mars. — 4° Gastrectomie; jéjunostomie, lundi 26 Mars — 5° Intervention pour plaies d'intestin par armes à feu; sutures de l'intestin; entérectomies et entéro-anastomoses, vendredi 30 Mars. — 6° Colostomie (temporaire et définitive); fistulisation temporaire du cæcum; appendicectomie, lundi 2 Avril. — 7° Résection du segment iléo-cæcal; résection du côlon pelvien; résection des segments fixes du gros intestin, mercredi 4 Avril. — 8° Les anastomoses colo-coliques; iléo-sygmoïdostomies, vendredi 6 Avril. — 9° Incision des abcès de l'anus; traitement des fistules simples et complexes de l'anus; cure radicale des hémorroïdes; traitement du prolapsus rectal, lundi 9 Avril. — 10° Les amputations du rectum; résection partielle par voie parasacrée; extirpation périnéale extrasphinctérienne et intrasphinctérienne. Extirpation abdomino-périnéale, mercredi 11 Avril.

Chirurgie d'urgence, chirurgie courante et chirurgie du thorax, par MM. C. Walther, professeur agrégé, chirurgien de la Pitié, et J. Arrou, chirurgien de l'hôpital Herold.

Ce cours commencera le vendredi 16 Mars à 4 h. 1/4. 1° Suture des plaies; hémostase; anesthésie locale; greffes, lundi 2 Avril. — 2° Suture des tendons et des nerfs; traitement de l'hémarthrose; arthrotomies; trépanations osseuses, mercredi 4 Avril. — 3° Chirurgie des traumatismes de la main; amputation de l'avant-bras et du bras et leurs indications, vendredi 6 Avril. — 4° Chirurgie des traumatismes du membre inférieur (écrasements et fractures compliquées), lundi 9 Avril. — 5° Tumeurs blanches; hygromas; hallus valgus; ongle incarné, mercredi 11 Avril. — 6° Chirurgie du thorax; plaies de poitrine; pleurésies purulentes; fistules pleurales; abcès froid costal, vendredi 16 Mars. — 7° chirurgie du sein; abcès; tumeurs bénignes; tumeurs malignes, lundi 19 Mars. — 8° Chirurgie de l'abdomen; contusions et plaies de l'abdomen; péritonites; appendicite, vendredi 23 Mars. — 9° Hernies; hernie étranglée; cure radicale des hernies, lundi 26 Mars. — 10° Occlusion intestinale; anus artificiels; hémorrhoïdes; abcès et fistules de l'anus, vendredi 30 Mars.

Hôpitaux de Toulouse. — M. Mériel, professeur agrégé à la Faculté de médecine vient d'être nommé, après concours, chirurgien des hôpitaux.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Grasset, à Riom.

Mérite agricole. — *Chevaliers* : MM. Hugues, à Alger; — Robert, médecin principal de 1re classe, à Constantine.

Officier d'Académie. — Dans la liste des derniers officiers d'Académie, nous sommes heureux de relever le nom de M. Maretheux, imprimeur de *La Presse Médicale*, à qui nous adressons ici nos plus vives félicitations.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Retière, du port de Brest, est désigné pour aller continuer ses services au port de Lorient.

— M. le médecin de 1re classe Gibrat, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la *Gueydon* (escadre de l'Extrême-Orient).

— M. le médecin de 2e classe Dupin, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Dunois* (division navale de Tunisie).

— M. le médecin de 1re classe Cras, du port de Brest, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major de la 2e flottille de la Manche.

M. le médecin de 2e classe Peyraud, du port de Toulon, est désigné pour aller servir à la prévôté de l'établissement de la marine à Indret.

Les dispensés de l'article 23. — On sait que les dispensés de l'article 23 appartenant à la classe de 1902 sont convoqués cette année pour une période de vingt-huit jours. Le ministre de la Guerre vient de donner des instructions spéciales pour l'appel des étudiants en médecine ou en pharmacie appartenant à cette catégorie.

Les étudiants en médecine seront convoqués au chef-lieu du corps d'armée pour être mis en subsistance dans les régiments y tenant garnison.

Les étudiants en pharmacie devront être répartis dans les hôpitaux militaires du corps d'armée par les soins du directeur du service de santé.

Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques. — M. Lucien Graux, membre de la Commission des stations hydrominérales et climatiques vient d'être chargé par la sous-commission d'hygiène de recueillir tous les documents relatifs à l'hygiène des villes d'eaux et des stations climatiques. En conséquence, M. Lucien Graux, 95, avenue Kléber, Paris, recevra avec plaisir tous documents concernant cette question (rapports, travaux, arrêtés municipaux).

Inspection des écoles. — M. Brohon est nommé médecin-inspecteur des écoles du XXe arrondissement (3e circonscription).

Etranger.

XVe Congrès international de médecine (Lisbonne (19 26 Avril 1906). — Le Comité exécutif du XVe Congrès international de médecine s'est assuré un nombre considérable d'appartements (chambres à 1 lit, ou, pour la plupart, à plusieurs lits), au prix de 6, 8 et 10 fr. par lit, suivant la catégorie. Il y a aussi quelques logements avec pension, à 15 francs par personne.

On payera les tickets à la gare du Rocio (entrée à Lisbonne en arrivant par chemin de fer) et pour la durée du Congrès, soit huit jours.

Il y a toute facilité pour les repas dans les restaurants et hôtels de Lisbonne, ainsi que dans le restaurant du Congrès.

Tous les logements seront distribués au fur et à mesure qu'arriveront les demandes. Celles-ci sont à adresser, avant le 31 Mars, à M. Manoel José da Silva, Palacio Faz, Praça dos Restauradores, Lisbonne, qui est chargé de ce service.

L'affaire des voyages est définitivement réglée avec les chemins de fer français, espagnols et portugais qui permettent aux congressistes d'effectuer le voyage de retour par un itinéraire différent de celui de l'aller, toujours en bénéficiant de la réduction de 50 pour 100, à condition que l'aller et le retour se fassent par voie ferrée.

Le comité du Congrès commencera ces jours-ci avec l'envoi des cartes spéciales uniformes pour les compagnies des trois pays.

Nous apprenons en ce moment qu'aussi les chemins de fer italiens accordent la réduction de 50 pour 100.

CONCOURS

Chirurgiens des hôpitaux. — Le jury du concours de chirurgien des hôpitaux comprend actuellement : MM. Poirrier, Thiéry, Broca, Demoulin, Bournier, qui ont accepté, et MM. Arrou et Grancher, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Médecin des hôpitaux. — Lecture. — *Anatomie pathologique.* — *Séance du 6 Mars.* — Ont obtenu : MM. Hallé, 10; Bigart, 7; Hauser, 7; Rathery, 8; Loven, 7; Merklen, 8; Terrien (Eugène), 8. — *Absents* : MM. Ribadeau-Dumas, Lemierre, Gaultier.

Séance du 8 Mars. — Ont obtenu : MM. Weil (Emile), 7; Laignel-Lavastine, 8; Weill (Benjamin), 8; Herscher, 8; Lanbry, 9; Ribierre 9; Salomon, 7. — *Absents* : MM. Lenglet, Coureoux.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 7 Mars.* — Ont obtenu : MM. Bing, 20; Leichmann, 18; Faedouel, 21. — *Absents* : MM. Bonhomme, Gouïn, Nau.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Jugement des mémoires. — *Séance du 6 Mars.* — Ont obtenu : MM. Okinczyc, 29; Bréchot, 28; Martin, 27; Capette, 27; Desmarets, 27; Le Sourd, 26; Lardennais, 26 Muret, 26; Descomps, 26.

Oral. — *Séance du 8 Mars.* — *Complication de l'otite moyenne suppurée.* — Ont obtenu : MM. Okinczyc, 19; Martin, 18; Desmarest, 18; Capette, 18; Bréchot. — *Absents* : MM. Lardennais, Rattenstein, Muret, Lesourd, Descamps.

Composition écrite. — *Séance du 9 Mars.* — *Plèvres médiastines. Traitement des pleurésies purulentes.*

La séance de lecture des copies aura lieu le lundi 12 Mars, à 5 heures, à l'hôpital de la Charité.

Internat. — Oral. — *Séance du 6 Mars.* — *Ligaments de l'articulation coxo-fémorale. Symptômes et diagnostic des fractures du col du fémur.* — Ont obtenu : MM. Martin, 13; Stern, 10; Sevestre, 8; Laroche, 13; Eliot, 16; Portocalis, 9; Chazarain, 15; Vernes, 9; Séguinot, 4; Blanc, 11.

Séance du 7 Mars. — *Anatomie du lobule pulmonaire. Signes, diagnostic et traitement de la gangrène pulmonaire.* — Ont obtenu : MM. Chastagnol, 13; Basy, 15; Sorrel, 8; Clarac, 5; Jacob, 9; Guggenheim, 10; Bonvoisin, 16; Vezard, 14; Vigneron d'Heucquoville, 12; Jumentié, 6.

Séance du 8 Mars. — *Rapports du corps thyroïde. Diagnostic et traitement de l'éclampsie puerpérale.* — Ont obtenu : MM. Jacoulet, 11; Guyader, 13; Mallein, 13; Garban, 14; Garipuy, 14; Le Blaye, 10; Huré, 9; Chenut, 15; Blain, 10; Silbert, 17. — *Absent* : M. Rolet.

Totalisation des points. — MM. Martin, 13 + 21 = 34; Stern, 10 + 17 = 27; Sevestre, 8 + 17 = 25; Laroche, 13 + 21 = 34; Eliot, 16 + 23 = 39; Portocalis, 9 + 19 = 28; Chazarain, 15 + 24 = 39; Vernes, 9 + 18 = 27; Séguinot, 4 + 17 = 21; Blanc, 11 + 20 = 31; Chastagnol, 13 + 24 = 37; Basy, 15 + 25 = 40; Sorrel, 8 + 21 = 29; Clarac, 5 + 16 = 21; Jacob, 9 + 19 = 28; Guggenheim, 10 + 19 = 29; Bonvoisin, 16 + 21 = 37; Vezard, 14 + 21 = 35; Vigneron d'Heucqueville, 12 + 23 = 35; Jumentié, 6 + 17 = 23; Jacoulet, 11 + 23 = 34; Guyader, 13 + 22 = 35; Mallein, 13 + 18 = 31; Garban, 14 + 22 = 36; Garipuy, 14 + 22 = 36; Le Blaye, 10 + 18 = 28; Huré, 9 + 17 = 26; Chénot, 15 + 24 = 39; Blain, 10 + 17 = 27; Silbert, 17 + 23 = 40.

RENSEIGNEMENTS

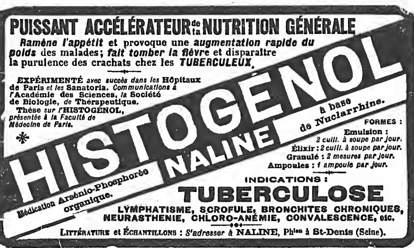
Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.











Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

CYRILLE JEANNIN. De la séméiologie des lochies.

E. COUSIN et S. COSTA. La réaction des urines au bleu de méthylène dans la fièvre typhoïde.

CHIRURGIE PRATIQUE

P. CAVAILLON. Le drainage continu de l'estomac dans le traitement des péritonites aiguës.

GYNÉCOLOGIE PRATIQUE

V. DELAUNAY. De l'action du thigénol en gynécologie.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Plaies par frottement et ulcères traumatiques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Les voies de propagation de la tuberculose envisagées au point de vue clinique.

Société royale médicale et chirurgicale. — Cancer primitif de l'appendice.

Société clinique de Londres. — Trois cas rare d'occlusion intestinale. — Appendicite due aux oxyures. — Abcès appendiculaire : hémorragie grave dans la cavité de l'abcès.

Société obstétricale d'Édimbourg. — L'intervention opératoire dans les hémorragies cérébrales, d'origine dystocique chez l'enfant.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Histologie des kystes de l'épididyme. — Pleurésie tuberculeuse. — Fibrome calcifié. — Endopéricardite. — Tumeur mixte du sein chez la chienne. — Fibrome périnéal. — Obstruction intestinale par cancer utérin. — Fibrome et myome de l'utérus. — Cancer secondaire des vertèbres. — Athérome aortique de la vache. — Kyste du rein. — Greffe dentaire. — Tumeur du sein. — Pancréatite hémorragique. — Appendicite hémorragique. — Lésions de la langue forcées de levures. — Néphrectomie pour hydronéphrose. — Tumeur du testicule.

Société médicale des hôpitaux. — Pleurésie purulente chronique. — Corps étranger intra-abdominal ayant déterminé une arthrite coxo-fémorale suppurée. — Anémie pernicieuse traitée avec succès par la radiothérapie et les injections de sérum antitoxique (sérum antidiphtérique). — Infections sanguines au cours des érythèmes infectieux : érythèmes streptococcique, entérococcique tétragénique. — Spirochète chez un fœtus hérédo-syphilitique.

Société de biologie. — Action des sérosités humaines et de leurs cellules dissociées sur les globules rouges du lapin. — Nouveau procédé de dosage de l'acide urique. — Action agglutinante des sérums typhiques et paratyphiques sur les bacilles d'intoxication carnée. — Les phénomènes protoplasmiques de l'anesthésie chez le glaucoma.

Académie de médecine. — La genèse des eaux thermales. — Une fonction glandulaire des cellules fixes du tissu conjonctif. La fonction rhagiocrine. — Anatomie pathologique du rhumatisme tuberculeux. Tuberculose inflammatoire et ses localisations ostéo-articulaires. — La déclaration et la désinfection obligatoires de la tuberculose.

ANALYSES

Neurologie et Psychiatrie. — G. GIACHETTI. Contribution à l'étude de la sensibilité dans la paralysie générale progressive.

Thérapeutique générale. — K. FLEISCHER. Sur l'action des divers médicaments recommandés contre le diabète sucré.

CHRONIQUE

G.-H. LEMOINE. Léon Colin, 1830-1906.

A TRAVERS LE MONDE

J. BARRAUD. Promenade d'un médecin à travers l'histoire.

NOUVELLES

LÉON COLIN

1830-1906

Le médecin inspecteur général Léon Colin, ancien Président de l'Académie de médecine, restera comme hygiéniste un des maîtres les plus éminents de notre époque.

L'armée, qui le compta à la tête de son service sanitaire, ne pourra oublier le savant dont la parole toujours écoutée sut, en défendant ses intérêts devant l'illustre Compagnie, formuler des vœux qui eurent une si heureuse influence auprès des Pouvoirs publics pour l'amélioration de l'hygiène des troupes.

L'appel du contingent à une époque où la température moins rigoureuse permet un acclimatement plus facile à la vie militaire est une de ces heureuses mesures dont la réalisation est due à ses efforts.

D'autre part, la légitime autorité qu'il acquit parmi les membres de la Commission d'Hygiène du département de la Seine dont il fut le Rapporteur pendant plusieurs années[1] lui permit d'étendre son champ d'action à l'hygiène urbaine, à Paris et à sa garnison. C'est à ses démarches pressantes et persistantes que l'on doit l'approvisionnement des casernes de la capitale en eau de source de bonne qualité réservée exclusivement à la boisson du soldat.

Il est juste d'ajouter qu'il fut constamment secondé dans la lourde tâche que ses fonctions supérieures lui imposaient par des élèves et des collègues que sa bienveillance et la droiture de son caractère avaient fait ses amis et ses collaborateurs dévoués.

Ses sentiments élevés aussi bien que son talent avaient groupé autour de lui les divers éléments du corps de santé qui reconnaissait en lui un maître dont il était fier et un chef digne de son affection.

Les nombreux travaux de Léon Colin portent tous la marque imprimée sur son premier ouvrage paru en 1864 et intitulé : *Études cliniques de médecine militaire.*

1. Rapport sur les travaux des commissions d'hygiène du département de la Seine, 1890, 1891, 1892.

Il est nécessaire pour le médecin, écrivait-il au début de sa carrière, à cette époque où la science s'enrichit de tous les modes nouveaux d'exploration, de demeurer avant tout clinicien, de s'initier aux méthodes d'investigation que lui fournissent la physique et la chimie, mais de s'y initier avec la ferme conviction que ce sont là, devant le but suprême de la médecine, des moyens accessoires dont son jugement et l'étude du malade doivent toujours contrôler la valeur. Celui qui voudra pénétrer dans la science de l'homme par une autre porte que celle de la maladie peut d'avance être sûr de se tromper[1].

Léon Colin est tout entier dans ces lignes. Il fut avant tout un observateur consciencieux et plein de bon sens. Ces études, dont la partie la plus importante est consacrée à la tuberculose, furent écrites au moment où les travaux de Virchow tendaient à distraire du cadre de cette maladie les inflammations caséeuses du poumon. Son sens clinique l'amena à défendre la conception primitive de Laënnec. Chargé d'un enseignement auprès de médecins qui au bout de quelques mois passés à l'École du Val-de-Grâce allaient se trouver aux prises avec les difficultés du diagnostic de la tuberculose pulmonaire au début, il insistait sur l'importance des signes d'auscultation « avant que la percussion doive fournir le moindre signe », il apprenait à distinguer les bruits inspiratoires et expiratoires et leur rôle respectif, la valeur de la respiration saccadée[2].

Le dernier Congrès de la tuberculose nous a fait voir que cette même méthode clinique est encore la meilleure.

En 1866, l'Académie de médecine couronna son ouvrage sur la mélancolie, et en 1870 il donnait dans son *Traité des fièvres intermittentes*[1] le résultat de ses nombreuses observations faites en Italie pendant un séjour de quatre ans successivement à Rome et à l'hôpital militaire français de Civita-Vecchia. Il y démontre l'extension du paludisme au delà des régions marécageuses, dans la zone tropicale surtout, et insiste sur l'influence du sol non cultivé en dehors de toute condition géologique ou météorologique; reprenant une expression déjà employée par Burdel et Lacroix, il propose de substituer le terme plus général d'intoxication tellurique pour désigner les fièvres intermittentes à celui d'intoxication palustre en usage à cette époque.

L'ingestion des eaux marécageuses comme cause de fièvre intermittente[2], l'histoire clinique des fièvres intermittentes d'été observées à Rome[3], celle de la fièvre typhoïde palustre[4], enfin l'action des sels de quinine dans le traitement de la fièvre[5], forment l'ensemble des principaux travaux consacrés à l'étude de l'intoxication tellurique.

1. LÉON COLIN. — « Études cliniques de médecine militaire », 1864.
2. « Recueil des mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaire », 1861.

Pendant la guerre, il eut à diriger à Bicêtre le service des varioleux; il y prodigua ses soins éclairés et dévoués à plus de sept mille contagieux. Par ses observations, il contribua à élucider certains points jusque-là restés obscurs, des allures épidémiques de cette maladie et en déduisit des données précieuses pour la prophylaxie de la variole et l'hospitalisation des varioleux. Il fit voir notamment que l'accumulation de varioleux dans un même lieu n'était pas pour cela un centre actif de contagion, que celle-ci s'exer-

1. LÉON COLIN. — « Fièvres intermittentes », 1870.
2. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* 1872.
3. *Bulletin de la Société médicale des hôpitaux*, 1867, 25 Août.
4. *Archives générales de médecine*, 1878.
5. *Bulletin de thérapeutique médicale et chirurgicale*, 1872.

çait surtout par le personnel de l'hôpital ou les fournisseurs. Enfin, il mit en relief l'importance des revaccinations qui permirent à l'armée ennemie de ne compter dans ses rangs que 261 décès sur 40,881 survenus pendant toute la campagne, tandis que la nôtre, moins bien préservée, était décimée par la maladie.

* * *

En 1874, paraissait le *Traité des maladies épidémiques* qui ouvrit à son auteur les portes de l'Académie de médecine. Ce fut l'œuvre de sa vie. Il y étudia les divers problèmes soulevés par l'étiologie et la marche des épidémies, comme on poursuit une observation clinique. Toutes les causes dites aujourd'hui secondes des maladies épidémiques et contagieuses sont passées en revue avec une sagacité et une précision remarquables. Bien des chapitres ont à peine vieilli, tant est solide la base de l'observation faite d'expérience personnelle. Le rôle de l'encombrement dans l'extension des maladies contagieuses n'est-il pas toujours évident, et bien qu'on en connaisse mal le mode d'action, l'influence néfaste de l'air confiné, « du miasme humain », peut-il être nié comme cause de dépression de l'organisme? Les pages que Léon Colin a consacrées à cette étude semblent écrites d'hier. Il en est de même de la « néocomie », terme sous lequel il désigne l'existence d'un degré spécial de réceptivité pour les maladies infectieuses, caractérisée par le changement de milieu, d'habitude, de travail, d'alimentation, qui surprennent l'organisme du jeune soldat nouvellement arrivé à la ville où il trouve des germes pour lesquels il servira de réactif propre à en déceler la présence et aussi malheureusement la nocivité.

L'étude des milieux épidémiques trop souvent immuables par la pérennité de leur constitution et difficilement saisissable par la variabilité de leurs éléments, forme le fond de ce livre qui, modernisé par la notion aujourd'hui indispensable du microbe, sera toujours jeune et toujours vrai. Il reste la base de l'enseignement épidémiologique professé dans cette École du Val-de-Grâce, où les traditions léguées par lui sont conservées précieusement par ses successeurs, ses admirateurs et ses amis. Il servira toujours de guide aux hygiénistes de tous les temps pour l'élaboration des règles de prophylaxie générale contre les maladies contagieuses.

La fièvre typhoïde dans l'armée [1], la peste en Russie [2], les rapports des oreillons avec les fièvres éruptives [3], l'influence du mode d'installation nosocomiale sur les maladies infectieuses et contagieuses [3], et un grand nombre d'autres mémoires permettent de voir combien était légitime l'autorité dont jouissait ce maître en matière d'épidémiologie et d'hygiène.

* * *

Cette énumération des titres scientifiques de Léon Colin serait un incomplet hommage rendu à sa mémoire, si nous n'y joignions ceux bien autrement précieux qu'il sut s'acquérir par ses qualités personnelles. Au-dessus du chef, au-dessus du savant, l'homme se montra toujours fait d'esprit juste, de jugement sûr et de cœur bienveillant. Causeur aimable, sans prétention, fin sans acrimonie, il fut aimé de tous ceux qui eurent l'honneur d'être admis dans son intimité.

Le plus pur bénéfice des hautes situations n'est-il pas l'estime et l'affection qu'on laisse derrière soi ?

G.-H. LEMOINE.

1. *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1877.
1. *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1877.
2. *Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1879.
3. *Bulletin de la Société médicale des hôpitaux*, 1876.
4. *Gazette hebdomadaire*, 1875.

A travers le Monde

JAPON

D'après le *Sei-I-Kwai medical Journal*, le nombre des morts parmi les médecins militaires japonais, pour la durée totale de la guerre s'élève à 70, dont 29 tués et 41 morts de maladie. Sur ce nombre, on compte 56 morts pour les médecins de l'armée de terre et 14 pour les médecins de la marine. Ces chiffres indiquent suffisamment quelle fut l'énergie des combattants. Pendant la guerre sino-japonaise (1894-1895), pas un seul médecin militaire ne fut tué; 27 seulement moururent de maladie.

CALIFORNIE

Un médecin a légué un million de francs à l'Université de Californie pour aider à la fondation d'un hôpital.

LIVRES NOUVEAUX

J. Barraud. — *Promenade d'un médecin à travers l'histoire*. Paris, 1905, 1 vol. in-18, de 270 pages. Prix broché : 3 fr. 50 (DE RUDEVAL, éditeur).

L'auteur a réuni, sous ce titre, un certain nombre d'observations médicales de personnages illustres et des études de mœurs anciennes se rattachant à la médecine.

S'occupant tour à tour de François II, de Louis XIII, de Christine de Suède ou de Mozart, etc., etc., M. Barraud fait de ces différents personnages une étude clinique approfondie. Il a écrit ainsi, dans un style souple et gai, une série d'articles faciles à lire, quoique fortement documentés et appuyés sur un grand nombre de textes.

Cet ouvrage intéresse non seulement les historiens et les médecins, mais encore tous ceux qui sont amateurs d'une érudition à la fois pittoresque et précise.

J. D.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

FORMULAIRE

Formule d'un vin à l'ibogaïne.

Chlorhydrate d'ibogaïne	0 gr. 10
Vin de Madère sec	450 cc.

1 centigramme par verre à madère. Un après chaque repas.

Mais il est préférable, à cause du goût styptique de l'ibogaïne, d'employer les dragées Nyrdahl à l'ibogaïne (2 à 4 par jour) suivant la formule du Dr Landrin.

Indications : neurasthénie, surmenage, convalescences, atonies nerveuses et musculaires.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 21 Mars 1906, à 1 heure. — M. MORIN : La résection du cordon spermatique sans castration. — Opération complémentaire de la cure radicale de la hernie inguinale; MM. Terrier, Landouzy, Reclus, Labbé (Marcel). — M. EUGÈNE : La tuberculose dans le personnel infirmier des hôpitaux de Paris; MM. Landouzy, Terrier, Reclus, Labbé (Marcel). — M. CALVE : De la coxalgie double chez l'enfant; MM. Reclus, Terrier, Landouzy, Labbé (Marcel).

Samedi 24 Mars 1906, à 1 heure. — M. LEROY : De la paralysie générale conjugale et de ses rapports avec la syphilis; MM. Joffroy, Raymond, Roger, Jeanselme. — M. MOUSSAUD : Mal de Pott sans signe rachidien chez l'adulte; MM. Raymond, Joffroy, Roger, Jeanselme. — M. GILBERT : Le tétragène en pathologie; MM. Roger, Joffroy, Raymond, Jeanselme. — M. BOUCHET : Contribution à l'étude du traitement rationnel des fractures des os longs; MM. Berger, Hutinel, Anvray, Carnot. — M. FASEUILLE : Diphtérie nasale ambulatoire; MM. Hutinel, Berger, Auvray, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 19 Mars 1906. — Dissection : Ecole pratique : MM. Poirier, Rieffel, Pierre Duval. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Landouzy, Legry. Epreuves pratique, — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Roger, Balthazard. M. Ch. Richet censeur ; M. Broca (André), suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Labbé (Marcel), Macaigne. M. Kirmisson, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mardi 20 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Rieffel, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 4e : MM. Chantemesse, Vaquez, Dupré. M. Gilbert, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) Charité: MM. Guyon, Pozzi, Auvray. — 5e (Deuxième partie (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Renon, Jeanselme. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Joffroy, Méry, Gouget. M. Robin, censeur; M. Thiroloix, suppléant.

Mercredi 21 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Cunéo, Proust. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gaucher, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gautier, Roger, Branca. M. Gariel, censeur; M. Teissier, suppléant.

Vendredi 23 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Gosset, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Teissier, Macaigne. Epreuves pratiques. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Legry, Claude. — 4e ; MM. Pouchet, Richaud, Balthazard. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Leguen. — 5e (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Proust. M. Dejerine censeur; M. M. Pierre Duval, suppléant.

Samedi 24 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique: MM. Le Dentu, Thiéry, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Launois, Langlois, Broca (André). M. Robin, censeur; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Bonnaire, Brindeau. M. Guiart, suppléant.

Médecine opératoire spéciale. — Cours de M. ANSELME SCHWARTZ, prosecteur. *Opérations d'urgence et de pratique courante*. Ouverture le mardi 27 Mars 1906, à 1 h. 1/2. — 1° Sutures des plaies chirurgicales et accidentelles. Anesthésie locale à la cocaïne. Anesthésie des doigts. Ongle incarné. Ablation des petites tumeurs (kystes sébacés, kystes synoviaux), des corps étrangers. Greffes simples. — 2° Plaies des artères et des veines : ligature dans la plaie. Sutures des tendons et des nerfs. Incisions des abcès des membres : panaris, phlegmons des gaines, phlegmon diffus, phlegmon sous-pectoral. — 3° Arthrotomies pour arthrites purulentes : genou, tibio-tarsienne, coude. Ostéomyélite : trépanation d'urgence. Amputations utiles. Amputations atypiques pour écrasement des doigts de la main. Amputation des doigts, de l'avant-bras, du bras. — 4° Amputations atypiques pour écrasement du pied, de la jambe. Amputations des orteils, du pied au niveau du métatarse et du tarse. Amputations tibio-tarsiennes (calcanéum intact, calcanéum envahi). Amputations de jambe, de cuisse. — 5° Fractures du crâne : intervention d'urgence dans les cas de compression. Mastoïdite : trépanation d'urgence de l'apophyse mastoïde. Incisions des abcès du cou : abcès rétro-pharyngien, abcès de la dent de sagesse, phlegmon gangreneux du plancher de la bouche. — 6° Trachéotomie. Pleurésie purulente : intervention d'urgence; pleurotomie, résection de côte. Plaies de l'abdomen. — 7° Ablation du sein cancéreux. Appendicite, intervention d'urgence : large drainage du péritoine, résection à froid de l'appendice. — 8° Hernie étranglée. Cure radicale de la hernie inguinale et crurale. — 9° Anus temporaire (occlusion intestinale) et définitif (cancer du rectum). Hémorroïdes. Abcès de la marge de l'anus. Fistules. — 10° Rupture de l'urètre. Infiltration d'urine. Phimosis. Hydrocèle. Castration. Varicocèle.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis : les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : MM. Brumpt, Turquet, Gourdon, à Paris.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Dietrick, à Sidi-bel-Abbès (Oran); Violettes, à Montargis; Requuviva, à Marseille; Odinet, à Paris.

MÉRITE AGRICOLE. — *Officier* : MM. d'Arsonval, Bordas, à Paris.

Chevalier : MM. Guillet, Hébert, Vitalien, à Paris; Rivet, médecin-major; Legrand, à Montauban.

Corps de santé militaire. — M. Follenfant est affecté à l'hôpital militaire de Versailles.

Médecin-major de 2e classe : M. Ravoux passe au 105e rég. d'infanterie.

M. Sicard passe au 47e rég. d'infanterie.

M. Lespinasse passe au 34e rég. d'artillerie.

M. Demery passe au 15e escadron du train des équipages militaires.

M. Dumas passe au 16e escadron du train des équipages militaires.

M. Sabatier passe au 13e rég. de hussards.

M. Huber passe au 55e rég. d'infanterie.

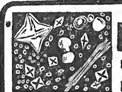
M. Boitel est affecté au 37e rég. d'artillerie et détaché à la direction d'artillerie à Bourges.

M. Bertelé passe au 1er rég. étranger.

M. Peltier passe au 30e bataillon de chasseurs à pied.

M. Raymond passe au 16e rég. d'artillerie.

M. Pascal passe au 102e rég. d'infanterie.



M. Ntalelli passe au 70e rég. d'infanterie.
Médecins aides-majors de 1re classe : M. Weitzel passe à l'infirmerie-hôpital de l'Ubaye.
M. Moissenеy passe au 68e rég. d'infanterie.
M. Legendre passe au 145e rég. d'infanterie.
M. Bordereau passe au 18e rég. d'artillerie.
M. Barailhé passe au 34e rég. d'infanterie.
M. Orticoni passe au 157e rég. d'infanterie.
Médecins aides-majors de 2e classe : M. Chauliac passe au 12e rég. de cuirassiers.
M. Thivol passe au 1er rég. de chasseurs d'Afrique.
M. Larroque passe au 15e rég. d'infanterie.
M. Groc passe au 142e rég. d'infanterie.
M. Clerc passe au 35e rég. d'infanterie.
M. Chou passe au 37e rég. d'artillerie.
M. Delehousse passe aux hôpitaux de la division d'Oran.
M. Dufils passe au 117e rég. d'infanterie.
M. Le Petit passe au 10e rég. d'artillerie.
M. Azaïs passe aux hôpitaux de la division d'Oran.
— Est nommé dans le cadre des officiers de réserve, au grade de médecin aide-major de 2e classe, M. Liouville.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Negretti est désigné pour être attaché à l'état-major de M. le contre-amiral Philibert nommé au commandement d'une division de l'escadre du Nord.

— M. le médecin principal Roux du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Charles-Martel* (division de réserve de l'escadre de la Méditerranée).

Corps de santé des troupes coloniales. — Par décision ministérielle du 5 Mars 1906, MM. les médecins-majors de 2e classe Aubert, du 4e rég. d'infanterie coloniale, et Mathis, du 23e de l'armée, ont été désignés pour servir à l'Institut Pasteur de Paris, à compter des dates respectives des 15 Mars et 20 Avril 1906.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury du prochain concours est actuellement composé comme suit : MM. Poirier, Thiéry, Broca, Arrou, Demoulin, Bournier, ont accepté ; M. Babinski n'a pas fait encore connaître son acceptation.

Médecin des hôpitaux. — Lecture. — *Anatomie pathologique.* — *Séance du 9 Mars.* — Ont obtenu : MM. Rosenthal, 8 ; Lipmann, 7 ; Voisin, 8 ; Gérnudel, 7 ; Armand-Delille, 7 ; Babonneix, 7. — *Absents* : MM. Le Sourd, Delamare, Bergeron, Paris.

Séance du 10 Mars. — Ont obtenu : MM. Decloux, 8 ; Simon, 7 ; Castaigne, 10 ; Guillemot, 10 ; Legroux, 7 ; Lejonne, 7 ; Lereboullet, 9. — *Absents* : MM. Gastou, Audistère.

Symptomatologie. — *Séance du 10 Mars.* — M. Laignel-Lavastine, 8.

Dentiste adjoint des hôpitaux. — Epreuve écrite. — *Fractures du maxillaire inférieur.*

Lecture. — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Lebedinski, 24 ; Dauphin, 21 ; Muhé, 28 ; Page, 19 ; Beliard, 25.

Epreuve clinique aujourd'hui à 5 h. 1/2, à l'hôpital Beaujon.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 10 Mars.* — Ont obtenu : MM. Cauzard, 20 ; Nau, 20 ; Poisson, 20.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, les récompenses suivantes sont attribuées : médaille d'or, M. Okinczyc ; médaille d'argent, M. Capette ; accessit, M. Martin.

Médaille d'or (médecine). — Jugement des mémoires. — MM. Thaon, 29 ; Tarliac, 29 ; Halbron, 30 ; Chiray, 29 ; Darré, 28 ; Faure-Beaulieu, 28 ; Læderich, 30 ; Lemaire, 28 ; Flourens, 28 ; Villaret, 30 ; Ramond, 28 ; Roussy, 30 ; Trémolières, 29.

Oral. — *Séance du 12 Mars.* — Ont obtenu : MM. Thaon, 16 ; Tarliac ; Halbron, 18 ; Chiray, ; 18 ; Læderich, 17 ; Lemaire ; Flourens ; Villaret, 17 ; Roussy, 18 ; Trémolières, 16. — *Absents* : MM. Darré, Faure-Beaulieu, Ramond.

La séance d'écrit aura lieu demain jeudi, à midi, à l'administration centrale de l'Assistance publique.

Internat. — Oral. — *Séance du 10 Mars.* — *Glande mammaire. Abcès chauds du sein.* — Ont obtenu : MM. Worth ; Chambard, 14 ; Fimbel, 12 ; Weill, 9 ; Mlle Debat-Ponsan, 16 ; Mlle Lundry, 17 ; Rais, 13 ; Brissaud, 15 ; Debertrand, 10 ; d'Halluin.

Totalisation des points. — MM. Worth, 18 ; Chambard, 14 + 18 = 32 ; Fimbel, 12 + 19 = 31 ; Weil, 9 + 19 = 28 ; Mlle Debat-Ponsan, 16 + 23 = 39 ; Mlle Landry, 17 + 23 = 40 ; Rais, 13 + 26 = 39 ; Briseaud, 15 + 26 = 41 ; Debertrand, 10 + 19 = 29 ; d'Halluin, 16.

Internat en pharmacie. — Le jury du concours de l'Internat en pharmacie est définitivement composé de MM. Schmidt, Vaudin, François, Léger, Hérissey, Guinochet, Champigny.

Ecole annexe de médecine navale. — Le jury du concours qui doit avoir lieu à Brest le 29 Mars courant, pour un emploi de professeur de séméiologie médicale et de petite chirurgie à l'Ecole annexe de médecine navale de Rochefort, sera composé comme suit :

MM. Auffret, inspecteur général du service de santé, président ; Barret, Duval, médecins en chef de 1re classe, membres.

Les noms des candidats désireux de prendre part à ce concours devront être télégraphiés au ministère cinq jours au moins avant la date de l'ouverture des épreuves.

RENSEIGNEMENTS

A céder poste, commune de 2.000 hab., 7 communes à desservir, seul médecin. Aff. 8.000 fr. S'adr. *P. M.*, 241.

A céder, bon marché, matériel pour *stérilisation* du lait, convenant à goutte de lait. Ecr. D. C. R., bur. 102, Paris.

A vendre, avec toutes fac. de pts ou à louer à long bail *deux sources eau minérale* bass. Vittel et Contrexéville, débit 144m3 ; 4 hect. terrain ; proxim. forêt Contrexéville et Vittel. S'adr. Crohin, à Crobin-les-Bains, p. Contrexéville (Vosges).

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE

TOPIQUES CHAUMEL
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
BOUGIES CHAUMEL (URÉTHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Louis Sencert. Œsophagotomie interne. Œsophagoscopique dans le traitement des rétrécissements cicatriciels de l'œsophage.
E. Dufourt. Les indications que doit remplir le régime alimentaire dans la lithiase biliaire.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale de Genève. — Polynévrite suite de rubéole. — Corps étranger de l'utérus.
Société vaudoise de médecine. — Prolapsus du rectum chez un enfant guéri par le cerclage de l'anus. — Exstrophie de la vessie traitée avec succès par l'implantation des uretères dans l'S iliaque. — Traitement de la tuberculose pulmonaire par la tuberculine primitive de Koch ; résultats cliniques.
Société império-royale des médecins de Vienne. — Kyste salivaire parotidien ouvert dans le conduit auditif externe. — Fistule broncho-cholécystique. — Ganglion bronchique tuberculeux ouvert dans la trachée.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — Epingle dans le sommet du poumon droit. — Maladie de Reichmann et sténose cicatricielle du pylore. — Erythème induré.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Les ferments du placenta. — Les graines dites « Pois de Java ». — Durée de persistance de l'activité du cœur isolé.
Société de médecine légale. — Quelle procédure convient-il de suivre pour protéger les médecins experts commis par les juges d'instruction contre les actions téméraires en dommages intérêts dont ils sont souvent l'objet ? — Analyse de l'ouvrage de M. Legludic sur les blessures (notes et observations de médecine légale).
Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Rupture de la cicatrice d'une ancienne césarienne survenue à la fin d'un grossesse compliquée d'hydramnios. — Présentation d'un fibrome de l'excavation enlevé au cours d'une grossesse. — Présentation d'une pièce de grossesse interstitielle. — Opération césarienne pour décollement prématuré du placenta.
Société de chirurgie. — Deux cas de sigmoïdite. — Botryomycose humaine : cinq observations nouvelles. — Deux cas de plaie du cœur opérés ; guérison dans un cas, mort dans l'autre. — Enorme kyste de l'ovaire. — Fracture et luxation de la 2e vertèbre cervicale ne s'accompagnant d'aucun trouble fonctionnel grave. — Radiographies de fracture de cuisse montrant un chevauchement notable des fragments sans qu'il y ait raccourcissement du membre.

ANALYSES

Histoire de la Médecine, Généralités. — E. Bocquillion. Etude expérimentale et comparée de l'action des différentes méthodes d'éducation physique sur le développement corporel et sur le développement de la force musculaire.
Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Jules Bœckel. Anomalie congénitale du membre inférieur.
Bactériologie. — Lambotte et Stiennon. Alexine et leucocytes.
Pathologie chirurgicale. — E. Villard et G. Cotte. De l'hydropisie intermittente de la vésicule par oblitération du canal cystique.
Neurologie et Psychiatrie. — H. Dumora. Paraphasie, jargonaphasie et démence.

CHRONIQUE

Croisière des médecins français à l'occasion du XVe Congrès international de médecine.

CORRESPONDANCE

PRATIQUE MÉDICALE

Le formiate de quinine. — Contre l'atonie digestive des enfants.

LIVRES NOUVEAUX

E. Régis. Précis de psychiatrie.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

R. R. L'acide sarco-lactique dans le liquide céphalo-rachidien des éclamptiques.

NOUVELLES

CROISIÈRE DES MÉDECINS FRANÇAIS
A L'OCCASION DU
XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

Pour le bon renom de la Science française, il est important que le plus grand nombre possible de nos confrères aillent représenter la Médecine française au Congrès international de Lisbonne. Pour faciliter ce voyage, pour le rendre à la fois plus aisé et plus attrayant, MM. Desfosses et Helme ont pensé qu'il y avait lieu d'organiser une croisière qui permît aux médecins se rendant au Congrès de Lisbonne et à leurs familles, la visite des principales villes de l'Andalousie et du Portugal.

Le séjour à bord d'un navire aura en outre l'avantage d'assurer, à Séville et à Lisbonne, un logement confortable, car la question du logement sera difficile, à Séville à cause des fêtes de la Semaine Sainte et de la Foire, et à Lisbonne à cause du Congrès lui-même.

Sont seuls admis à cette croisière, les médecins, étudiants en médecine, leurs familles et leurs amis.

Plus des deux tiers des adhésions nécessaires ont été obtenues.

Tous ceux de nos confrères que cette croisière intéresse sont priés de s'inscrire sans retard pour qu'on puisse établir le plus tôt possible l'organisation matérielle du bord.

PROGRAMME

Andalousie. — Maroc. — Portugal. — Baléares.

Dimanche 8 Avril. — De 10 heures à 11 heures embarquement. — Déjeuner à midi. — Départ.
Lundi 9 Avril. — En mer ; passage en vue des Baléares.
Mardi 10 Avril. — Vers 4 heures du soir arrivée à Malaga. — Visite de la ville.
Mercredi 11 Avril. — Le matin départ en train spécial. — Traversée des Gorges d'El Chorro. — Arrivée à Grenade ; déjeuner. — Visite de la ville basse. — Diner. — Coucher.



Jeudi 12 Avril. — Le matin, visite de l'Alhambra, de la Généralife. — Déjeuner. — Visite des monuments de la ville basse; du quartier de l'Albacin et du quartier des Gitanos (*facultatif*). — Dîner. — Départ en train spécial; arrivée à Malaga à minuit. — Embarquement. — Départ.

Vendredi 13 Avril. — Le matin arrivée à Algésiras. — Gibraltar. — L'après-midi, Tanger.

Samedi 14 Avril. — A la première marée, remontée du Guadalquivir. — Arrivée à Séville dans la matinée. — Visite de la ville.

Dimanche de Pâques. — Journée facultative à Séville.

Lundi 16 Avril. — Le matin départ en train spécial pour Cordoue. — Visite de la ville et de la mosquée. — Le soir retour à Séville (*soirée facultative*).

Mardi 17 Avril. — Visite des monuments de Séville : l'Alcazar; les Jardins; la Cathédrale; la Giralda; les Palais, etc.

Mercredi 18 Avril. — Le matin, descente du Guadalquivir. — Visite de Cadix. — Arrivée la nuit en rade de Lisbonne.

Jeudi 19 au Jeudi 26. — Séjour à Lisbonne. — *Congrès.* — Visite de Belem, Cintra et excursions organisées par le Congrès.

Jeudi 26 Avril. — Après la clôture du Congrès, départ. — Visite au passage d'Almeria et de Palma.

Lundi 30 Avril. — Arrivée à Marseille. — Dîner à bord. — Dislocation.

PRIX ET CONDITIONS

La Compagnie P.-L.-M. accorde une réduction de 50 pour 100 sur le prix des places aux adhérents à ce voyage. Sur l'indication de leur point de départ, donnée en s'inscrivant, les organisateurs de la croisière se chargent de la demande des billets.

Ceux des voyageurs qui doivent rentrer de Lisbonne en France par voie de terre devront, en s'inscrivant eux-mêmes au Congrès, demander les titres de transport pour le voyage par terre au secrétariat du Congrès. A ces adhérents est faite une réduction proportionnelle de 10 francs par jour sur la nourriture à partir du jour où ils auront déclaré quitter la Croisière à Lisbonne, les autres frais de bateau et de personnel ne pouvant être réduits.

Le prix de chaque place de Marseille à Marseille est de 850 francs dont en principe 400 francs à payer en adressant son adhésion au Dr Helme, 10, rue de Saint-Pétersbourg, à Paris (dernier délai, 25 Mars 1906).

Ce prix comprend le transport, la nourriture, les débarquements, les excursions, les trains spéciaux, les entrées et les pourboires.

Il ne sera mis que deux voyageurs par cabine.

Le voyage ne pourra avoir lieu que si on recueille cent adhésions au minimum, et dans le cas où, pour une raison quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourraient prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

On ne demande pas d'arrhes et les Confrères qui seraient empêchés au dernier moment par un cas de force majeure seraient remboursés intégralement.

Sur demande sont envoyés les programmes plus détaillés et tous les renseignements complémentaires.

* * *

On sait tout le succès qu'obtient chaque année le Voyage aux Eaux Minérales; nul doute que le même triomphant résultat sera obtenu par la Croisière des Médecins français.

CORRESPONDANCE

Un de nos lecteurs nous envoie la lettre suivante, qui a trait à l'abus si souvent fait du nom et de l'autorité scientifique des médecins.

Monsieur et honoré confrère,

Un journal « pseudo-médical », dont j'ignorais l'existence, me fait figurer au nombre de ses collaborateurs. Je suis sûr de n'avoir point fait un appel inutile à la courtoisie de son rédacteur en chef en le priant de rectifier son erreur, sans doute née d'une confusion de noms. Mais, en attendant la publication de son prochain numéro, j'ai recours à votre obligeance, et vous me rendriez un service confraternel en insérant cette rectification.

Mes sincères remerciements,

Dr Ch. Esmonet.

PRATIQUE MÉDICALE

Le formiate de quinine.

M. H. Lacroix a récemment signalé à la Société de pharmacie de Paris l'existence d'un formiate basique de quinine, très facilement cristallisable en belles aiguilles blanches et brillantes. Ce sel renferme 87,56 pour 100 de quinine, il est soluble dans 19 fois son poids d'eau à 15°, et 8 fois à 35°; la solution aqueuse ainsi obtenue est absolument neutre et indolore. Il l'a présentée sous le nom de quinoforme.

D'après l'auteur, la solubilité de ce sel peut être facilement augmentée sans addition d'alcool ou d'antipyrine et atteindre par centimètre cube d'eau la quantité de quinine pure correspondant à 20 centigrammes de chlorhydrosulfate.

Ce sel a été employé en injections sous-cutanées où il paraît présenter les plus grands avantages.

La question des injections de formiate de quinine a été discutée à la Société médicale des hôpitaux à la séance du 19 Janvier 1906.

Edgard Hirtz a envisagé ces injections *au point de vue de la réaction locale*; il les a comparées aux injections des autres sels de quinine.

Il résulte de toutes ses observations que les injections des divers sels de quinine employés, en dehors du formiate, ont été, toutes, douloureuses. Les piqûres les plus pénibles ont été provoquées par le chlorhydrosulfate de quinine. Le formiate de quinine est donc un agent précieux par le fait qu'il est indolore, et qu'il renferme la plus grande quantité de quinine alcaloïde.

En effet :

1 gramme de quinine alcaloïde est contenu dans :

1,14 de formiate (quinoforme de Lacroix).

1,42 de bromhydrate basique.

1,67 de bromhydrate neutre.
1,23 de chlorhydrate.
1,70 de chlorhydrosulfate.
1,46 de salicylate.
1,35 de sulfate basique.
1,69 de sulfate neutre.
1,82 de valérianate.

M. G.-H. Lemoine a employé les injections sous-cutanées de formiate de quinine à la dose de 0,20 centigrammes pour 2 centimètres cubes d'excipient, à raison de 2 injections par jour dans 2 cas d'accès de paludisme, et obtenu la cessation des accès comme avec le chlorhydrate de quinine à la dose de 0,30 centigrammes. Ce qui différencie les deux médications, c'est que les premières ne provoquent aucune douleur et ne laissent aucune trace, tandis que les secondes sont souvent très douloureuses et laissent toujours des nodosités locales longtemps persistantes.

Le formiate de quinine paraît appelé à prendre la première place dans la thérapeutique hypodermique de la fièvre palustre.

P. D.

Contre l'atonie digestive des enfants.

Teinture de noix vomique . . 1 gramme.
Teinture de gentiane . . . } ãã 2 grammes.
Teinture de columbo . . . }

Avant chaque repas donner aux enfants 5 à 10 gouttes de ce mélange dans un peu d'eau.

LIVRES NOUVEAUX

E. Régis. — *Précis de Psychiatrie*. « Collection Testut », 3e édition. 1 vol. grand in-18, 1082 pages, 82 figures. Paris, 1906. (O. Doin, éditeur.)

Un nouveau livre vient de paraître, que tout praticien doit posséder, que tout étudiant doit lire, et que tout médecin doit connaître. C'est l'œuvre dans laquelle M. E. Régis, professeur de Psychiatrie à la Faculté de Bordeaux, vient d'exposer la pathologie mentale, en un livre à la fois complet comme un gros Traité et pratique comme un petit Manuel. Le *Précis de Psychiatrie* de notre distingué collègue vient à son heure. On sait quel vaste et heureux mouvement d'idées, quelle suite féconde d'efforts dans les domaines clinique et anatomique, ont élargi et enrichi, depuis une quinzaine d'années, la science psychiatrique, et ont fait de cette branche, la dernière venue au tronc de la médecine générale, une des plus florissantes et des plus chargées de promesses. Cet épanouissement de la psychiatrie est dû à l'application à l'étude de la folie, des méthodes positives de la pathologie interne. Régis, qui a pris une si grande part à ce mouvement de régénérescence psychiatrique, a entrepris d'exposer l'état actuel de notre spécialité. Il s'est acquitté de cette tâche avec l'autorité d'un maître dont les travaux honorent la psychiatrie française, et le talent d'un professeur dont l'enseignement, parallèle à celui de Pitres, a créé à Bordeaux un centre d'études et une école réputée de pathologie nerveuse et mentale.

Le livre de Régis, qui a la belle ordonnance et l'abondante documentation d'une œuvre magistrale, est cependant conçu dans un esprit essentiellement pratique et s'encadre dans la forme modeste d'un manuel ordinaire. Dans ses trois parties : *Pathologie générale* (étiologie, anatomo-pathologie, chimie, séméiologie des psychopathies-maladies et des psychopathies-infirmités), *Pathologie spéciale* (histoire des maladies mentales en particulier, avec une étude des plus intéressantes et des plus originales sur les folies toxiques et organiques, sur les délires des hôpitaux), et *Pratique psychiatrique* (diagnostic, traitement, législation, médecine légale), le *Précis de psychiatrie* contient l'exposition claire et résumée de toutes les connaissances indispensables aux étudiants, aux praticiens, aux médecins des prisons, aux experts, aux médecins de l'armée et de la marine, aux magistrats et avocats, aux psychologues et aux criminalistes. Depuis l'Introduction historique, qui ouvre le livre, jusqu'aux pages qui le ferment, et dans lesquelles le lecteur sera heureux de trouver, outre une table des matières très détaillée, un index alphabétique des noms d'auteurs et de tous les termes psychiatriques, si nombreux et si ignorés du grand public médical, le *Précis de psychiatrie* représente un ouvrage modèle : car c'est à la fois, pour le praticien, un recueil commode d'informations et de renseignements, pour l'étudiant un manuel pratique, et pour l'aliéniste une œuvre synthétique où l'un des meilleurs d'entre nous a réussi à condenser, sous la forme la plus accessible, toute l'érudition de son savoir.

J'ajoute, pour le lecteur français auquel ce Précis est destiné, que la clarté et la précision du discours, la couleur et le pittoresque de l'expression, qualités particulièrement précieuses dans l'exposé des maladies de l'esprit, désignent l'ouvrage de Régis au goût des délicats et aux suffrages des lettrés. Ce livre est écrit en une langue impeccable, digne de la belle littérature psychiatrique de notre pays, fécond en maîtres de la pensée et du style. Je ne saurais trop recommander au public médical ce *Précis de psychiatrie*, qui, fidèle à l'esprit historique et scientifique d'un ouvrage d'enseignement, riche en même temps des observations de l'ancienne clinique et des conquêtes de la technique moderne, offre au lecteur à la fois un inventaire complet et un exposé suggestif des acquisitions et des problèmes de la pathologie mentale.

E. Dupré.

BIBLIOGRAPHIE

1167. — **E. Monin.** — Comment on se défend contre l'eczéma. 1 brochure in-16 de 37 pages. Prix : 1 fr. (*L'Evolution Médicale*.)

1168. — **P. Poirier** et **A. Baumgartner.** — Précis de dissection. 1 vol. petit in-8° de la *Collection de Précis médicaux*, de xx-279 pages, avec 169 figures dans le texte, cartonné toile souple. Prix : 6 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1170. — **J.-L. Faure.** — L'hystérectomie : *technique et indications*. 1 vol. in-8° de 216 pages, avec 112 figures. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

L'acide sarco-lactique dans le liquide cérébro-spinal des éclamptiques. — Les recherches de Zweifel ayant montré l'existence d'acide sarco-lactique dans le sang et l'urine des éclamptiques, MM. Futh et Lockemann ont recherché cet acide dans le liquide cérébro-spinal de ces malades. Cette recherche donna un résultat positif dans trois cas qu'ils ont étudiés.

Dans deux cas, dans lesquels on a fait l'examen quantitatif de l'acide sarco-lactique, la proportion de celui-ci dans le liquide cérébro-spinal a été de 1,06 pour 1000 dans un cas, de 0,47 pour 1000 dans l'autre (*Centralbl. f. Gynäk*, 1906, n° 2). R. R.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 2e classe Chamontin, est désigné pour servir en Afrique occidentale, par permutation avec M. le médecin aide-major de 1re classe Brachet.

— Sont affectés, au Tonkin : MM. Lenoir, Pélissier, médecins-majors de 1re classe; Delabaude, médecin-major de 2e classe; Bridier, médecin aide-major de 1re classe; François, Bouchaud, Casabianca, médecins aides-majors de 2e classe.

En Cochinchine : MM. Cazanove, Thezé, médecins aides-majors de 1re classe; Huet, médecin aide-major de 2e classe.

A la Nouvelle-Calédonie : MM. Morel, médecin-major de 1re classe; Gallas, médecin-major de 2e classe.

A Madagascar : MM. Fauré, Dreneau, médecins aides-majors de 2e classe.

En Afrique occidentale : MM. Ducellier, Vouters, Heinet, Besse, médecins aides-majors de 2e classe.

Au Dahomey : MM. Pic, médecin aide-major de 1re classe; Jumbou, médecin aide-major de 2e classe.

Au Congo français : M. Sibenaler, médecin aide-major de 2e classe.

A la Guinée française : M. Lefebvre, médecin aide-major de 2e classe.

A la Guyane : MM. Benjamin, médecin aide-major de 1re classe; Blain, Armstrong, médecins aides-majors de 2e classe

En France : MM. Pujol, médecin-major de 1re classe; Lamy, Marzin, Foutrein, Lamort, Vussal, Roubaud, médecins-majors de 2e classe; Chagnolleau, Arathoon, Eberlé, Jauneau, Poncin, Le Gorgeu, Patterson, Essertneau, Izard, Morin, Bellonne, Brimont, Bodiou, médecins aides-majors de 1re classe.

Annulation d'un diplôme de chirurgien-dentiste. — Le Conseil d'Etat, dans une récente séance, sur la plainte du syndicat des dentistes de France, vient de déclarer que la délivrance du diplôme de chirurgien-dentiste faite au sieur X..., inscrit naguère en vertu du décret du 25 Juillet 1893, à la Faculté de médecine de Paris, comme dispensé du baccalauréat et de la scolarité, était irrégulière et que l'acte ministériel accordant le diplôme audit sieur X..., devait être annulé.

Pour rendre ce jugement, le conseil d'Etat s'est fondé sur des jugements correctionnels rendus contre X..., jugements constatant qu'au 1er Janvier 1892, ledit sieur X... n'était pas inscrit au rôle des patentes, ni comme dentiste, ni comme associé secondaire d'un dentiste, et par suite ne se trouvait pas dans les conditions prévues par le décret de 1893 pour bénéficier des facilités particulières destinées à permettre aux intéressés l'obtention du diplôme de chirurgien-dentiste.

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. — Le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tiendra sa XIIIe session à Monaco, du 16 au 22 Avril inclusivement.

Les compagnies françaises des chemins de fer ont accordé une réduction de 50 pour 100 en faveur des souscripteurs qui auront versé leur cotisation (15 francs) à M. Henri Hubert *trésorier*, *74, rue Claude-Bernard, à Paris*, avant le 14 Mars. Chaque compagnie n'accorde le demi-tarif qu'aux congressistes qui auront à parcourir une distance minima de 100 kilomètres sur son réseau (50 kil. à l'aller et 50 kil. au retour). Les congressistes ayant l'intention de profiter de ces avantages, sont priés de faire connaître la gare d'où s'effectuera leur départ, et, le cas échéant, les gares de jonction où ils devront emprunter d'autres réseaux.

Dans le but de faciliter aux congressistes la visite de l'exposition de Milan et de les mettre en mesure de prendre part à l'excursion projetée au lac de Varèse, il a été demandé aux compagnies italiennes une réduction de 60 pour 100 sur leurs lignes. S'il est fait droit à cette requête, les congressistes auront la faculté d'effectuer leur retour par Turin et Modane.

Avant l'ouverture de la session, une visite aura lieu à l'exposition préhistorique et protohistorique que la Société archéologique de Provence organise à Marseille à l'occasion de l'exposition coloniale. (*Rendez-vous au Musée de Longchamp, le jeudi 12 Avril, à 2 heures.*)

Les séances, à Monaco, se tiendront dans le musée océanographique. Les communications pourront être accompagnées de projections. Chaque jour, un programme, contenant le résumé des mémoires qui seront lus en séance, sera distribué aux assistants. Ce résumé sommaire ne devra pas dépasser quinze lignes. Pour en faciliter l'impression, les auteurs sont priés de le faire parvenir au secrétaire général avant le 1er Avril.

Des excursions auront lieu pendant et après le Congrès.

Adresser toutes les communications à M. Verneau, 61, rue de Buffon, à Paris.

Etranger.

Congrès allemand de chirurgie. — Le XXXVe Congrès de la Société allemande de chirurgie se tiendra à Berlin du 4 au 7 Avril prochain.

Sont d'ores et déjà inscrites à l'ordre du jour des séances les questions suivantes :

1° *Questions de chirurgie de guerre*, d'après les observations faites au cours de la guerre russo-japonaise. Sont inscrits comme devant prendre part à la discussion : MM. Zœge von Manteuffel, Schæfer, Brentano, Colmers, von Bettingen, Henle;

2° *Traitement chirurgical de l'ulcère de l'estomac* : M. Krönlein;

3° *De l'extension des indications opératoires dans le cancer haut situé du rectum* : M. Kraske;

4° *Discussion sur l'emploi de la méthode de Bier dans les affections inflammatoires aiguës* : MM. Habs, Rotter, Kümmell, Sick, Garré, Küttner, Burdenheuer, Tilmann, Heidenhain, Schönwerk.

— Pour tous renseignements et communications s'adresser au président, prof. W. Körte, Berlin W. 35, Potsdumer-Strasse, n° 39.

Congrès allemand de radiologie. — Le IIe Congrès de la Société allemande de radiologie (*Röntgen-Gesellschaft*) se tiendra à Berlin, les 1er et 2 Avril prochains.

Pour tous renseignements et communications, s'adres-

ser au président, professeur Eberlein, Berlin, N. W., 6, Louisenstrasse, n° 56, ou au secrétaire, Dr Immelmann, Berlin, W. 35, Lützowsstrasse, n° 72.

Congrès allemand d'orthopédie. — Le Ve Congrès de la Société allemande de chirurgie orthopédique se tiendra à Berlin le 3 Avril prochain. Il n'y aura pas de rapport sur une question fixée d'avance par le bureau du Congrès.

Pour tous renseignements et communications, s'adresser au professeur Joachimsthal, Berlin, W. Magdeburgerstrasse, n° 36.

Assistance nourricière de Ferrare. — Sur l'initiative de M. G. Merletti, directeur de l'Institut des Enfants-Trouvés et de la maternité de Ferrare, il vient de se fonder dans cette ville une *Assistenza Baliatica* à l'imitation des consultations de nourrissons et des gouttes de lait aujourd'hui si répandues en France.

Le but de cet œuvre est d'encourager l'allaitement maternel, en distribuant aux mères du bon lait quand cela est nécessaire. Le lait est donné gratuitement aux femmes indigentes.

Asile-école pour les enfants atteints d'ophtalmie. — Le municipe de Rome vient d'ouvrir dans le quartier du Transtevère une école destinée à recevoir, alimenter et instruire les enfants repoussés des écoles publiques pour cause d'affections oculaires plus ou moins désobligeantes.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury est définitivement constitué par MM. Poirier, Thiéry, Broca, Arrou, Demoulin, Beurnier et Claisse.

Médecin des hôpitaux. — LECTURE. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 13 Mars.* — Ont obtenu : MM. Ferrand, 9; Nobécourt, 9; Crouzon, 8; Ravaut, 9. — *Absent* : M. Ghika.

CLASSEMENT. — *Séance du 13 Mars.* — Sont déclarés admissibles à l'épreuve clinique : MM. Castaigne, Ravaut, Loreboullet, Comte, Deguy, Ribierre, Hallé, Guillemot, Clerc, Nattan-Larrier, Grenet, Nobécourt, E. Weil, Ferrand, Laubry, Balthazard, Léri, B. Weill.

ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 15 Mars.* — Ont obtenu : MM. Ferrand, 17; Grenet, 20.

Séance du 16 Mars. — Ont obtenu : MM. Léri, 18; Balthazard, 19.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 22 Mars, à 9 heures à l'Hôtel-Dieu.

Dentiste des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 14 Mars.* — Ont obtenu : MM. Mahé, 14; Page, 17.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 13 Mars.* — Ont obtenu : MM. Oguse, 15; Tourtourat, 16; Vincent, 23.

Séance du 14 Mars. — Ont obtenu : MM. Kahn, 14; Bernheim, 22; Reinburg, 23.

Médaille d'or (médecine). — COMPOSITION ÉCRITE. *Séance du 15 Mars.* — *Lobule pulmonaire (anatomie et physiologie).* — *Symptômes et diagnostic de la pleurésie interlobaire.*

Internat. — ORAL. — *Séance du 13 Mars.* — *Amygdales. Abcès rétro-pharyngiens* — Ont obtenu : MM. Deroide, 11; Fernet, 11; Gendron, 11; Boudet, 16; Bénard (René), 17; Foix (Charles), 17; Petiteau, 13; Senlecq, 12; Cesbron, 8; Hovelacque, 17.

Séance du 15 Mars. — *Canal déférent. Signes et diagnostic de l'épididymite tuberculeuse.* — Ont obtenu : MM. Richet, 9; Vuillet, 11; Olivier, 13; Joltrain, 15; Saissi, 18; Lemercier, 12; Riberol, 15; Roux (Jean), 19; Duverger, 13; Lévy (Edmond), 10.

TOTALISATION DES POINTS. — MM. Deroide, 11 + 23 = 34; Fernet, 11 + 21 = 32; Gendron, 11 + 21 = 32; Boudet, 16 + 22 = 38; Bénard (René), 17 + 22 = 39; Foix (Charles), 17 + 21 = 38; Petiteau, 13 + 22 = 35; Senlecq, 12 + 22 = 34; Cesbron, 8 + 25 = 33; Hovelacque, 17 + 22 = 39; Richet, 9 + 18 = 27; Vuillet, 11 + 18 = 29; Olivier, 13 + 22 = 35; Joltrain, 15 + 27 = 42; Saissi, 18 + 26 = 44; Lemercier, 12 + 19 = 31; Riberol, 15 + 17 = 32; Roux (Jean), 19 + 26 = 45; Duverger, 13 + 23 = 36; Lévy (Edmond), 10 + 17 = 27.

École de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 15 Octobre 1906, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de cliniques médicales à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École vétérinaire de Lyon. — Un concours sera ouvert à l'École vétérinaire de Lyon, le 2 Avril 1906, pour la nomination à cette école d'un professeur de pathologie chirurgicale, médecine opératoire, ferrure et clinique.

Le programme de ce concours se distribue à Paris, au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires) et dans les trois écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le 19 Juin prochain s'ouvrira un concours pour deux places de chirurgien adjoint des hôpitaux et hospices.

RENSEIGNEMENTS

Poste à céder après décès pour valeur du matériel laissé. 1 h. de Paris. Produit 20.000 fr., seul; fait pharm.

Paris : Cab. consul. gynécol. Prod. 18.000 fr. 8e arr. Bon. condit. BOUGAULT, 45, Bd. Saint-Michel, Paris.

Dans famille, on louerait avec ou sans pension jolie chambre à étudiant ou étudiante sérieux (face gare Sceaux). Écrire JESBERGER, 99, boulevard Arago.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

M. Boulay. Des paresthésies pharyngées.
F. Jayle. Méthode de réduction en position génu-cubitale de l'utérus rétroversé et rétrofléchi.
Ch. Gandy. La réaction des urines au bleu de méthylène dans la fièvre typhoïde.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Asthme et tuberculose.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de chirurgie de New-York. — Traitement opératoire de la division palatine. — Sténose pylorique congénitale. — Pancréatite aiguë; cholélithiase. — Anastomose bout à bout pour cancer de l'angle splénique. — Résection du rectum pour rétrécissement syphilitique avec anastomose bout à bout. — Résection du côlon. — Résection intestinale suivie d'anastomose bout à bout.
Académie de chirurgie de Philadelphie. — Plaie du poumon par coup de poignard. Suture. — Gastro-entérostomie pour ulcère de l'estomac. — Incision transversale pour extirper l'appendice. — Abcès appendiculaire pointant du côté droit du scrotum chez un malade exempt de hernie. — Cure radicale de la hernie inguinale directe. — Calcul du canal cystique.
Société império-royale des médecins de Vienne. — Valeur séméiologique et traitement de la tuberculose de l'uretère compliquant la tuberculose rénale.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Rupture de l'aorte au cours d'une endocardite ulcéro-végétante. — Œdème aigu de la langue. — Cancer de l'ampoule de Vater.
Société anatomique. — Circulation rénale. — Fibrome utérin énucléé dans le ligament large. — Appendicite. — Cardite rhumatismale aiguë.
Société de biologie. — Sur la teneur en bilirubine du sérum sanguin dans la congestion hépatique liée à l'asystolie. — Origine du mucus trouvé dans les fèces au cours des entérites. — Analyse de l'air des mines. — Dosage de l'acique urique. — De la constitution du suc pancréatique.
Académie des sciences. — La tuberculine absorbée par le tube digestif. — Analyse des bacilles tuberculeux. — La réaction du sang, fonction de la nutrition. — Erratum.
Académie de médecine. — Propriétés de l'extrait de graines du cotonnier. — Prophylaxie des maladies contagieuses dans les stations balnéaires. — Poussières et tuberculose. — La désinfection et la déclaration obligatoires de la tuberculose (*suite de la discussion*). — Du traitement des atrophies musculaires consécutives aux épanchements articulaires (et en particulier à l'hydarthrose) par la méthode du travail musculaire avec progression des résistances. — Etude anatomo-clinique et histologique sur la surdi-mutité.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — L. Née. De la luxation du semi-lunaire.
Chirurgie. — Ehrhardt. L'extirpation du thymus dans l'asthme thymique. — E. Jouon. Décollement épiphysaire supérieur du corps de la 12e vertèbre dorsale, laminectomie, mort.
Pédiatrie. — E. Rousseau. La lymphangite gangreneuse du scrotum chez le nourrisson.

CHRONIQUE

Armand Carel. Le laboratoire municipal et l'allaitement maternel, ou les conséquences imprévues d'une analyse de lait.

CORRESPONDANCE

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

L. Bouchacourt. Hygiène de la grossesse et puériculture intra-utérine.

NOUVELLES

LE LABORATOIRE MUNICIPAL ET L'ALLAITEMENT MATERNEL

OU LES CONSÉQUENCES IMPRÉVUES D'UNE ANALYSE DE LAIT

Le 15 Février dernier, j'ai été appelé à donner mes soins à l'enfant D..., âgé de quatre mois et dont les parents habitent le quartier de Javel, dans le XVe arrondissement.

Cet enfant, né le 8 Octobre 1905 a été d'abord élevé au sein par sa mère. D'après la maman, l'enfant était très fort et très vigoureux, la mère avait beaucoup de lait, beaucoup trop, semble-t-il, puisque l'enfant présentait quelques troubles digestifs, selles nombreuses et vertes qui inquiétèrent la mère dans le courant de Janvier; l'enfant ne profitait plus. Le traitement conseillé à ce moment ne produisit aucun résultat appréciable. L'enfant fut alors sevré, mais la situation loin de s'améliorer s'aggrave rapidement et lorsqu'on nous le fait voir, l'enfant est dans un état lamentable, faciès athrepsique, diarrhée et vomissements incessants, aucune parcelle alimentaire n'est assimilée. La mère, quoique ayant fait passer son lait, en a encore quelques gouttes dans ses seins, mais l'enfant n'a plus la force de téter et il s'éteint, le 25 Février, après un semblant d'amélioration pendant deux ou trois jours.

Cette observation ne serait qu'une histoire banale de sevrage intempestif, si le motif invoqué par la mère, pour cesser de donner le sein à son enfant, n'était tout particulièrement de na-

ture à attirer l'attention de ceux d'entre nous, qui, avec nos maîtres Budin, Pinard, Marfan, « ont entrepris en France l'œuvre du relèvement de l'allaitement maternel. »

Questionnée par nous sur les raisons qui l'avaient décidée à sevrer son enfant, Mme D... nous montra le certificat suivant :

LABORATOIRE MUNICIPAL DE CHIMIE

ANALYSE QUALITATIVE N° 189

Le Directeur du Laboratoire municipal certifie que l'échantillon déposé sous le n° 132 par Mme D..., est mauvais.

Paris le 27. 1. 1906.

Signé :

Le Directeur du Laboratoire municipal.

(Timbre du Laboratoire,)

Toute personne qui usera du présent bulletin pour nuire à la réputation d'autrui commettra le délit de diffamation.

« Je ne pouvais, ajouta-t-elle, continuer à donner le sein à mon bébé, puisque *mon lait avait été reconnu mauvais* à l'analyse du Laboratoire municipal. »

Bien convaincu à ce moment que je me trouvais en présence d'une erreur matérielle et que par suite d'indications peu précises, cet échantillon de lait humain avait été pris pour un échantillon de lait animal, j'ai demandé par lettre des renseignements complémentaires à Monsieur le directeur du Laboratoire municipal, et j'en ai reçu la réponse que voici :

LABORATOIRE DE CHIMIE — Prière de rappeler le n° ci-dessous. N° 22. *Lait de femme.*

PRÉFECTURE DE POLICE — SECRÉTARIAT GÉNÉRAL —

Paris, le 21/2 1906.

Monsieur,

En réponse à votre lettre d'hier concernant un lait de femme, j'ai l'honneur de vous faire connaître que ce lait a été reconnu mauvais par insuffisance de beurre, 2.26.

Agréez, Monsieur, etc.

Ainsi, sur une seule analyse, d'après un prélèvement opéré sans la moindre garantie, sans aucun renseignement complémentaire, un chimiste officiel déclare sans hésitation qu'un lait de femme est mauvais, parce qu'il donne à l'analyse 22 gr. 6 de beurre par litre.

Cependant, il y a quelques semaines, je lisais dans un article très documenté de M. Deval sur « Les variations de la composition du lait de femme » [1] : « Chez une même femme les variations des éléments du lait peuvent être considérables, quelles que soient les précautions prises pour le prélèvement. » L'auteur signale un cas où, « sous l'influence du chagrin et de l'ennui éprouvés, le beurre a diminué brusquement jusqu'à 20 grammes, pour remonter peu à peu et atteindre la valeur de 50 grammes », et il conclut « qu'il est sage avant d'apprécier le lait d'une nourrice, de faire plusieurs analyses espacées par un certain intervalle. »

En publiant pour les lecteurs de *La Presse Médicale* cette histoire édifiante, j'ai voulu montrer ce qu'il y a de téméraire et, oserai-je ajouter, de dangereux dans l'affirmation si catégorique du Laboratoire municipal pour l'opposer à cette conclusion de Pagès [2], physiologiste et chimiste dont l'autorité sur cette question est indiscutable : « après avoir poursuivi pendant plusieurs années l'étude chimique du lait, nous sommes obligés de reconnaître que cette étude ne fournit que quelques indications; qu'elle est impuissante en tout cas, à déterminer la valeur alimentaire de ce liquide et qu'elle cède le pas, de beaucoup à l'observation pratique; l'élevage d'un enfant ou d'un jeune animal en dit plus que les analyses les plus irréprochables. »

Quelle sera désormais la conduite d'un médecin, désireux d'obtenir d'une jeune mère un allaitement au sein, lorsqu'on lui présentera une analyse d'un laboratoire officiel déclarant que le lait de sa cliente est mauvais, parce que sa teneur en beurre est inférieure à celle du lait de vache normal? Je pose la question à mes confrères!

Pour l'instant, je crois qu'en présence de cette nouvelle incursion de la chimie sur le terrain de la médecine pratique, il n'est pas inutile de redire une fois encore avec Charcot : « Le laboratoire doit être dirigé par la clinique; il peut l'éclairer, mais non la diriger. »

ARMAND CAREL.

1. DEVAL. — *La Presse Médicale*, 1905, n° 93, p. 749.
2. PAGÈS. — Les méthodes pratiques en zootechnie, p. 61. Paris, 1898.

CORRESPONDANCE

La mort subite dans l'enfance.

La mort subite dans l'enfance continue à intéresser nos lecteurs. A propos de la note que nous a envoyée M. Maurice Perrin (de Nancy) (*La Presse Médicale*, 1906, 10 Mars, n° 20), nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef,

Je viens de lire dans l'un des derniers numéros de *La Presse Médicale* la très intéressante communication de M. Maurice Perrin (de Nancy), relative *à la mort subite dans l'enfance*. Dans cette note, après avoir rappelé l'observation recueillie en 1903 à la clinique de M. Haushalter dans laquelle *neuf* enfants d'une même famille avaient succombé brusquement les uns après les autres dans une sorte de coma de très courte durée, après avoir cité le travail de M. Hedinger de (Königsberg), (*Mort subite familiale des enfants*), reposant sur cinq observations, dont une avec autopsie, après avoir rapporté un nouveau cas inédit recueilli en 1896, à la clinique de M. Haushalter, notre distingué confrère arrive à cette conclusion que la mort sur-

venue chez les enfants dans les conditions précitées ne s'explique suffisamment que par la compression exercée par le *thymus hypertrophié*, que cependant cette hypertrophie du thymus n'est pas la seule explication possible de ces morts rapides et que l'accident peut invoquer une des étiologies suivantes : lésions cérébrales ou bulbaires latentes, artérites gommeuses chez les hérédo-syphilitiques, néphrite méconnue avec urémie, névrite du pneumo-gastrique, syncope cardiaque etc.

Je ne saurais pour ma part accepter les assertions émises par notre savant confrère de Nancy. Je les ai déjà combattues il y a longtemps dans une dissertation inaugurale (*Du spasme de la glotte 1847*), et les arguments que je faisais valoir à cette époque n'ont rien perdu de leur force.

Ma pensée peut être résumée dans ces deux propositions :

L'asthme thymique des Allemands n'existe pas.

L'affection à laquelle succombent les enfants est une affection nerveuse, convulsive (spasme de la glotte compliqué ou non du spasme du diaphragme, et quelquefois de phénomènes convulsifs d'autres parties du corps, véritable attaque d'éclampsie).

Pour ce qui est de la première proposition, j'ai montré dans ma thèse que dans les cas où j'ai pu faire l'autopsie des enfants qui avaient succombé, le thymus était le plus souvent petit, du poids de 2 à 4 grammes, rarement hypertrophié (17 gr. 50 centigr. dans un cas). N'est-il pas dès lors évident que si l'hypertrophie du thymus était la cause des accidents de suffocation nous aurions dû trouver cette hypertrophie dans tous les cas, ce qui n'est pas, comme je viens de le dire.

D'un autre côté et c'est là la partie originale et nouvelle et de mes recherches, le volume et le poids du thymus varient beaucoup, depuis 2 grammes jusqu'à 56 grammes (obs. de Kornmaul) en rapport avec la constitution et l'embonpoint de l'enfant : celui-ci est-il robuste, gros et gras le thymus est d'un fort volume. L'enfant est-il au contraire faible, amaigri et c'est le cas le plus ordinaire à l'hôpital, le thymus est d'un petit volume. Ceci nous explique pourquoi dans les cas de morts subites on a trouvé à l'autopsie le thymus tantôt hypertrophié, tantôt et plus souvent d'un petit volume.

C'est après un examen minutieux de 60 enfants morts d'affections diverses que j'ai pu formuler les propositions suivantes.

Le thymus est un organe dont le volume et le poids sont excessivement variables chez les enfants en bonne santé.

La constitution de l'enfant, son état de maigreur ou d'embonpoint semblent être les principales conditions qui influencent ces variations.

Dans l'asthme soi-disant thymique aussi bien que dans toutes les autres maladies du premier âge le thymus a dû nécessairement être rencontré, tantôt petit, tantôt volumineux, suivant que l'enfant était faible ou robuste, mais il n'entre pour rien dans la production de ces affections.

L'asthme thymique n'existe pas.

Je n'aurais pas de peine à démontrer la deuxième proposition, à savoir que l'affection qui emporte si brusquement les enfants est une névrose convulsive, une *convulsion interne* ayant pour siège le larynx et quelquefois simultanément le diaphragme ; tout l'indique, causes, symptômes, marches, traitement. Quelle autre maladie qu'une névrose convulsive présente ce type franchement intermittent ? Comme l'éclampsie elle attaque souvent plusieurs membres d'une même famille et peut tuer l'enfant en quelques secondes.

C'était l'opinion du professeur Trousseau. Ce fut également celle des savants experts, professeurs Brouardel et Thoinot, qui récemment dans un émouvant procès démontrèrent la non-culpabilité de la femme Weber, à la grande stupéfaction du public ignorant et passionné.

Dr HÉRARD,
Membre de l'Académie de médecine.

A travers le Monde

AUTRICHE

Vienne possédera bientôt un des plus grands hôpitaux du monde entier. Cet établissement occupera 21 hectares de terrain ; il aura 40 quartiers, qui contiendront 2.300 lits pour les malades. Il comprendra enfin 32 cliniques entourées de jardins d'agrément pour les sujets atteints de maladies de poitrine.

CEYLAN

On a trouvé récemment des gisements de thorium (thorianite et thorite) à Ceylan, qui ne semblent pas pouvoir donner de produits commerciaux pour l'éclairage à l'incandescence, mais dont on achète cependant les minerais un prix très élevé, à peu près le double du prix normal, pour les laboratoires anglais, en raison du radium et de l'hélium que l'on y a reconnus.

LIVRES NOUVEAUX

L. Bouchacourt, ancien chef de clinique obstétricale à la Faculté de Médecine de Paris. — *Hygiène de la grossesse et puériculture intra-utérine*, avec une préface de M. le professeur BUDIN. 1 vol. in-18 de 518 pages avec 7 planches hors texte, 1905. (O. DOIN, éditeur.)

Ce petit *Traité d'hygiène de la grossesse* ne s'adresse pas seulement aux femmes enceintes, comme son titre pourrait le faire supposer ; il intéresse les médecins, les éleveurs, les avocats, les philanthropes et tous ceux ayant quelque souci des questions sociales.

L'auteur est resté fidèle à sa méthode habituelle de travail, qui consiste à faire de larges emprunts aux faits tirés de la série animale et aux observations provenant de la pratique vétérinaire ; comme précédemment, il a émaillé son texte d'anecdotes qui en rendent la lecture plus agréable.

Après avoir fait l'historique à travers les âges des variations dans la durée de la gestation, M. Bouchacourt passe en revue les causes si nombreuses qui sont capables d'abréger — ou même parfois d'allonger — la durée physiologique de la grossesse.

Ce petit *Traité de la grossesse*, fait à un point de vue tout spécial et particulièrement intéressant, contient l'exposé détaillé des moyens que la nature, la science et l'observation mettent à la disposition de la femme enceinte pour réduire à leur minimum ces chances de mettre au monde un enfant débile.

P. D.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 28 Mars 1906, à 1 heure. — M. Ferry : Valeur comparée de l'hysteropexie abdominale directe et de l'hysteropexie médiate intra-péritonéale par les ligaments ronds dans les rétro-déviations; MM. Terrier, Brissaud, Reclus, Teissier. — M. Monteil : Contribution à l'étude du liquide parotidien; MM. Brissaud, Terrier, Reclus, Teissier. — De Lastic : La pathologie mentale dans l'œuvre de Flaubert; MM. Brissaud, Terrier, Reclus, Teissier. — M. A. Lancet : La température et le pouls dans quelques appendicites aiguës; MM. Reclus, Terrier, Brissaud, Teissier.

Jeudi 29 Mars 1906, à 1 heure. — M. Bolot : Considérations sur le massage, abdominal dans les affections du tube digestif; MM. Debove, Joffroy, Hutinel, Achard. — M. Sagory : Contribution à l'étude des adénomes sébacés symétriques de la face; MM. Joffroy, Debove, Hutinel, Achard. — M. Schwartz : Contribution à l'étude de pleurésies à signes pseudo-cavitaires chez les enfants; MM. Hutinel, Debove, Joffroy Achard. — M. Labrevoit : Tuberculose et adipose; MM. Chantemesse, Roger, Méry, Gougot. — M. Ghevrel : Bacilles paratyphiques et infections paratyphoïdes; MM. Roger, Chantemesse, Méry, Gouget.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 26 Mars 1906. — Dissection : Ecole pratique : MM. Poirier, Mauclaire, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 1er, Oral, (1re série), : MM. Terrier, Cunéo, Branca. — 1er, Oral (2e série) : MM. Reclus, Sebileau, Macaigne. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Gaucher, Balthazard. M. Gautier, censeur; M. Teissier, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (Ire série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Delens, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Legueu, Prnust. M. Dejerine, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mardi 27 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Hartmann, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Berger, Thiéry, Launois. — 4e : MM. Chantemesse, Robin, Dupré. M. Gilbert, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (Ire série), Charité : MM. Guyon, De Lapersenne, Marion. — 5e (Première partie) (2e série), Charité : MM. Le Dentu, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Méry, Renon. M. Hutinel, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Mercredi 28 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Rieffel, Pierre Duval. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, Balthazard. Epreuves pratiques. — Ier, Oral (1re série) : MM. Blanchard, Mauclaire, Macaigne. — 1er, Oral (2e série) : MM. Poirier, Legueu Cunéo. — Ier, Oral (3e série) : MM. Segond, Sebileau, Branca. — 2e ; MM. Ch. Richet, Retterer, Broca (André). M. Landouzy, censeur; M. Claude, suppléant.

Jeudi 29 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Guyon, De Lapersonne, Rieffel, — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Desgrez, Guiart. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Poirier, Launois, Morestin. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Jeanselme. — 4e MM. Raymond, Vaquez, Langlois. M. Pozzi, censeur; M. Dupré, suppléant.

Vendredi 30 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Cunée, Proust. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Macaigne. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (Ire série) : MM. Kirmisson, Legry, Rieffel. Ier, Oral (2e série) : MM. Reclus, Sebileau, Branca. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Retterer. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Teissier, Labbé (Marcel). — 4e : MM. Pouchet, Dejerine, Richaud. M. Roger, censeur; M. Gosset, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie) Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Claude, suppléant.

Samedi 31 Mars 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Berger, Thiéry, Auvray. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 1er, Oral (1re série) : MM. Cornil, Retterer, Marion. — 1er, Oral (2e série) — MM. De Lapersonne, Launois, Morestin. M. Le Dentu, censeur ; M. Langlois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Roger, Méry, Jeanselme. — 5e, (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Robin, Achard, Bezançon. M. Gilbert, censeur; M. Rénon, suppléant.

Médecine opératoire spéciale. — M. Paul Bouchet, prosecteur, commencera un cours pratique de *chirurgie générale et chirurgie infantile* le mardi 12 Juin 1906, à 8 heures du matin.

1° Bec-de-lièvre. Staphylorraphie. Torticolis. Ténotomies. Ganglions du cou, abcès du cou, différentes incisions suivant les loges. — 2° Mastoïdite. Trépanation. Abcès du cerveau et du cervelet. Complications intra-craniennes post-otitiques. — 3° Les autoplasties (les différentes méthodes). — 4° Adénoïdes du pharynx; abcès péri-pharyngiens. Amygdales. Polypes naso-pharyngiens; voies d'accès. Ostéomyélite de la mâchoire. — 5° Tubage. Trachéotomie. Ankylose de la mâchoire. Traitement des ankyloses par l'interposition musculaire. — 6° Corps étrangers du pharynx, de l'œsophage, de la trachée, des bronches. Laryngotomie; pharyngotomie; œsophagetomie. Panier de Græfe. Crochet de Kirmisson. Œsophagoscopie et bronchoscopie. Pleurotomie avec ou sans résection costale. — 7° Ectopie testiculaire. Hydrocèle. Hernies inguinales. Appendicite. Drainage large du péritoine. — 8° Invagination intestinale. Anus contre nature. Prolapsus du rectum. Ostéomyélite aiguë des membres. Trépanation. — 9° Hallus valgus. Orteil en marteau. Pied bot. Pied plat valgus douloureux. Opération d'Ogston. Arthrotomies pour arthrites purulentes : genou, coude, épaule, hanche tibio-tarsienne. — 10° Genu valgum. Réduction non sanglante de la luxation congénitale de la hanche. Arthrodèses. Anastomoses musculo-tendineuses ; transplantations tendineuses (après la paralysie infantile).

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — M. Simonin, médecin-major de 1re classe à la direction du service de santé au ministère de la Guerre, est nommé professeur (médecine légale, législation, administration et service de santé militaires), à l'École d'application du service de santé militaire.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de Ire classe Rolland, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Forbin* (escadre du Nord).

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Bouet, détaché à l'Institut Pasteur de Paris, a été maintenu à la disposition du ministre des colonies pour faire partie d'une mission scientifique en Afrique occidentale française.

— M. le médecin-major de 2e classe Rigaud, est désigné pour remplir les fonctions de chef du service de santé à la Réunion.

Médecin de l'état civil. — M. Weil, médecin du bureau de bienfaisance du XVIe arrondissement, a été nommé médecin de l'état civil dudit arrondissement, en remplacement de M. Barbe.

Société normande d'hygiène pratique. — Le bureau pour l'année 1906 est composé comme suit : MM. Lainey, président; Tourdot, François Hue, vice-présidents; Guerbet, secrétaire; Seyer, trésorier.

Un nouvel hôpital à Nice. — On vient d'inaugurer à Nice, sous la présidence de la princesse Christine de Schleswig-Holstein, le nouvel hôpital anglais. Cet établissement porte le nom de « Victoria Queen Memorial ».

Société de chirurgie de Marseille. — On annonce la formation, à Marseille, d'une société de chirurgie dont le bureau est composé comme suit : MM. Combelat, président; Pantaloni, vice-président; Imbert, secrétaire général; Pieri, secrétaire.

CONCOURS

Dentiste des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 19 Mars.* — Ont obtenu : MM. Page, 19; Belliard, 18; Mahé, 18.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 16 Mars.* — Ont obtenu : MM. Naïs, 23; Beauvy, 25; Poulain, 28.

Séance du 17 Mars. — Ont obtenu : MM. Catz, 29; Durin, 24; Petit, 20.

Séance du 19 Mars. — Ont obtenu : MM. Friedel, 22; Signoret, 22; Bourilhet, 21. — *Absent* : M. Pierart.

Médaille d'or (médecine). — Le concours de la médaille d'or vient de se terminer par l'attribution des récompenses suivantes : 1er prix (médaille d'or), M. Lœderich; 2e prix (médaille d'argent), M. Roussy; accessit, M. Halbron.

Internat. — Oral. — *Séance du 16 Mars. — Artère poplitée. Fractures de la rotule.* — Ont obtenu : MM. Macé de Lépinay, 15; Lasnier (Maurice), 15; Chevallier, 14; Touraine, 13; Bénazet, 11; Marsan, 15; Charrier, 12; Chabrol, 18; Porée, 11; Cottenot, 13.

Séance du 17 Mars. — Structure de la peau. Symptômes et complication de la rougeole. — Ont obtenu : MM. Pérol, 12; Duchet-Suchaux, 11; Bénard (Henri), 17; Regnard; Verdoux; Deroye, 13; Debré, 13; Lenoir, 9; Duvoir, 13; Basset, 10.

Totalisation des points. — MM. Macé de Lépinay, 15 + 25 = 40; Lasnier (Maurice), 15 + 24 = 39; Chevalier, 14 + 22 = 36; Touraine, 13 + 21 = 34; Bénazet, 11 + 16 = 27; Marsan, 15 + 22 = 37; Charrier, 12 + 19 = 31; Chabrol, 18 + 27 = 45; Porée, 11 + 19 = 30; Cottenot, 13 + 19 = 32; Pérol, 12 + 22 = 34; Duchet-Suchaux, 11 + 21 = 32; Bénard (Henri), 17 + 23 = 40; Regnard, 18; Verdoux, 17; Deroye, 13 + 22 = 35; Debré, 13 + 23 = 36; Lenoir, 9 + 18 = 27; Duvoir, 13 + 22 = 35; Basset, 10 + 22 = 32.

Elèves en pharmacie des dispensaires. — Un concours pour la nomination à 25 places d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique sera ouvert le mercredi 2 Mai 1906, à midi, dans la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères. Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les élèves en pharmacie qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, de midi à 3 heures, jusqu'au samedi 14 Avril 1906 inclusivement.

Conditions du concours. — Tout candidat ou candidate au concours pour les places d'élève en pharmacie des dispensaires de l'Assistance publique doit être âgé de vingt ans au moins et de vingt-sept ans au plus au 1er Janvier de l'année du concours et justifier d'au moins 4 inscriptions de scolarité prises dans une école de pharmacie.

Il doit produire :

1° Son acte de naissance;

2° Un certificat de revaccination;

3° Un certificat de bonnes vie et mœurs;

4° Un certificat délivré par l'Ecole de pharmacie et constatant d'une part qu'il a subi avec succès son examen de première année, et d'autre part qu'il est en cours d'études.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au service du personnel de l'administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

La durée des fonctions des élèves en pharmacie des dispensaires est fixée à un an, mais ils peuvent être prorogés successivement pendant une deuxième et une troisième année, sur la proposition des pharmaciens.

Les élèves en pharmacie des dispensaires sont subordonnés, sous le rapport du service de la pharmacie, au pharmacien du dispensaire, et, sous le rapport administratif, au secrétaire-trésorier du bureau de bienfaisance, auquel est rattaché le dispensaire.

Ils concourent à la préparation et à la distribution des médicaments, sous la direction et la responsabilité du pharmacien. Ils font le relevé journalier des ordonnances et des bons.

Les élèves en pharmacie des dispensaires reçoivent une indemnité variable suivant leur année d'exercice (1.200 francs pour la 1re année, 1.300 francs pour la 2e et 1.400 pour la 3e). Ils n'ont droit ni au logement, ni à la nourriture.

Tout élève qui obtient le diplôme de pharmacien pourra être maintenu en fonctions pendant une durée de trois mois, renouvelable s'il y a lieu. En tout état de cause, le délai accordé ne pourra dépasser la fin de l'année d'exercice.

Aucun élève ne peut tenir de pharmacie en ville, ni faire le commerce de drogues simples ou composées, ou de plantes médicinales.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Paraissant le Mercredi et le Samedi

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Sézary. Microbiologie de la syphilis. Le treponema pallidum de Schaudinn,

M. Chaput. Les gants de caoutchouc. Modèle du Dr Chaput. Description et mode d'emploi.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Le radiodiagnostic en médecine interne.

Académie de médecine de New-York. — Le traitement de la maladie de Basedow par un sérum spécifique. — Rupture spontanée de l'utérus au septième mois de la grossesse. — Grossesse chez une femme dont l'hymen est imperforé. — Gangrène intestinale par embolie des vaisseaux mésentériques au cours de la grossesse. — Les dermatoses de la grossesse.

Société de chirurgie de Bucarest. — Deux cas de plaies thoraco-abdominales. — Néphropexie avec fils temporaires pour récidive du rein mobile. — Deux cas de prostatectomie. — Rachistovaïnisation pour occlusion intestinale. — Jéjunostomies pour cancer de l'estomac. — Anomalie des organes génitaux d'une femme. — Dilatation aiguë post-opératoire de l'estomac. — Plaie de l'intestin. Péritonite généralisée. Intervention. Guérison. — Hystérectomie abdominale totale pour salpingite suppurée. Hystérectomie abdominale pour kyste de l'ovaire et salpingite. Splénectomie pour un cas de leucémie myélogène. — Suture de l'artère axillaire après extirpation d'un cancer de la mamelle.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur les périsigmoïdites. — Fin de la discussion sur le traitement des kystes hydatiques du foie. — De la stérilisation des gants en caoutchouc employés pour les opérations chirurgicales. — Fibro-myxo-sarcomes du nerf sciatique. — Calculs du rein; difficulté de l'extraction.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — Bullinger-Muller. De la luxation congénitale de la rotule.

Gynécologie. — P. Cavaillon et E. Delvoye. Le volvulus du cæcum : étude clinique et thérapeutique.

Bactériologie. — G. Memmi. La diplococcémie (Talamon-Fränkel) dans la pneumonie croupale.

Hydrologie, Climatologie. — M. Conte. De l'influence des bains de mer sur le développement et le réveil des otites moyennes.

CHRONIQUE

G. Mahé. Projet d'enseignement de l'art dentaire dans les Facultés de médecine.

PRATIQUE MÉDICALE

J. D. Un nouvel anesthésique local : la « novocaïne ».

LIVRES NOUVEAUX

Bodin. Les conditions de l'infection microbienne et l'immunité.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

PROJET D'ENSEIGNEMENT DE L'ART DENTAIRE DANS LES FACULTÉS DE MÉDECINE

Après s'être attaché à montrer que les pays d'Europe, Suisse, Allemagne, Angleterre, Autriche, qui ont réglementé l'exercice de l'art dentaire, en ont organisé parallèlement l'enseignement officiel[1], M. Cavalié, dans son *Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique*, réclame pour la France une organisation analogue.

Nous avons eu plaisir à lui voir rendre d'abord un juste et légitime hommage à l'enseignement libre qui a rendu et rend encore de nombreux services. Par là, il témoigne de l'impartialité, de l'indépendance et de la largeur d'idées avec lesquelles il a poursuivi l'étude de cette question. Mais, ajoute-t-il, l'Etat français assurant tous les enseignements, *tout en laissant aux initiatives privées la liberté de les donner*, il ne paraît pas logique qu'il se désintéresse uniquement de l'enseignement dentaire, car ce serait en quelque sorte le frapper d'infériorité vis-à-vis des autres branches de l'enseignement supérieur.

* * *

Un premier point — et d'importance fondamentale — est à décider d'abord : l'art dentaire doit-il se *confondre* avec la médecine générale,

1. G. Mahé. — « L'enseignement de l'art dentaire dans les principaux pays d'Europe », *La Presse Médicale*, 1906, 17 Février, n° 14.

comme en Autriche, ou bien doit-il être *spécialisé* comme dans tous les autres pays ?

Eh bien, dit M. Cavalié, il est certain *que la dentisterie est une spécialité qui nécessite des études particulières et longues.* Il ne peut être mis en doute par personne que *les études médicales complètes, en vue du doctorat, ne représentent un bagage trop lourd, pour l'acquisition duquel le futur dentiste peut perdre un temps précieux.*

Cette déclaration est extrêmement remarquable chez un professeur de Faculté qui n'est pas lui-même un praticien dentiste, et ce libéralisme éclairé donne une grande valeur à la condamnation qu'il fait ailleurs de cet autre exclusivisme que la même dentisterie reposerait pour ainsi dire uniquement sur l'*habileté manuelle.*

Donc le dentiste doit être le produit d'une éducation spéciale et doit être muni d'un diplôme spécial.

Mais le médecin, sans être spécialiste en dentisterie, doit-il ignorer complètement cette branche importante de l'art de soulager ou de guérir? Il est au contraire à désirer que tous les médecins possèdent des connaissances, voire élémentaires, de clinique dentaire, et même de dentisterie opératoire.

C'est à ces deux objets que doit viser l'enseignement.

M. Cavalié propose d'organiser en France, dans les Facultés de médecine, cet enseignement sur les bases suivantes.

Chaque Faculté ou Ecole de plein exercice, comprendra une clinique dentaire et stomatologique.

L'enseignement y sera donné :

1° *Aux étudiants de doctorat qui devront y faire, avant la 16e inscription, un stage de deux mois, à raison de deux heures, trois fois par semaine.*

Ils y apprendront : la clinique stomatologique, la clinique dentaire avec la pratique des extractions, les éléments de dentisterie opératoire (nettoyage des dents, préparation d'une cavité, technique de l'obturation provisoire). Ce stage sera validé par une épreuve théorique, ou même pratique.

2° *Aux aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste. Ces études seront de quatre ans, divisées en deux cycles de deux ans chacun.*

Le premier cycle (1re et 2e années) sera réservé aux éléments des sciences physiques et des sciences médicales — et à l'apprentissage de la prothèse.

Le second cycle (3e et 4e années) sera réservé à la technique spéciale.

Les matières enseignées en 1re et 2e années seront : Éléments de physique et chimie appliquées à l'art dentaire, Métallurgie dentaire. Éléments d'anatomie, d'histologie, de physiologie (en général). Éléments de pathologie médicale et chirurgicale. Éléments de thérapeutique et anesthésiques.

Les travaux pratiques seront :

En 1re année : dissection anatomique, physique, chimie, métallurgie dentaires.

En 2e année : physiologie, anesthésie, séméiologie interne et externe, plus, comme il a été dit plus haut, l'apprentissage de la prothèse durant ces deux années.

En 3e et en 4e années, l'enseignement comportera : Anatomie, physiologie, histologie de la bouche et des dents. *Pathologie* de la bouche et des dents. *Anatomie et histologie pathologiques* des dents. *Bactériologie et hygiène* dentaires. *Thérapeutique* dentaire. *Les travaux pratiques de ces deux années seront : Histologie normale et pathologique, dentisterie opératoire et prothèse.*

Enfin ce cycle renfermera les cliniques spéciales : stomatologie, clinique dentaire, extraction, redressements, prothèse. Maladies cutanées et syphilitiques, oto-rhino-laryngologie.

Ce programme, qui, comme en témoigne la solide documentation de l'auteur, n'est que l'expression des excellents résultats constatés à l'étranger et qui découle de l'étude très impartiale et très sérieuse des systèmes en vigueur chez nos voisins immédiats, semble remarquablement bien compris.

Je ne lui ferai que quelques critiques de détail. L'examen *technique pratique* exigé à la fin de la scolarité se réduit à l'exécution d'une pièce de prothèse et à l'obturation de deux dents, dont une avec de l'or. Ceci paraît bien un peu élémentaire, surtout si on compare cette épreuve aux exigences des Écoles dentaires libres. Mais il convient de faire remarquer immédiatement que — à l'exemple de plusieurs pays voisins. — M. Cavalié exige que pour être admis à cette épreuve, le candidat produise les *certificats d'assiduité* aux cours et travaux pratiques. La question se ramène donc à ce que ces certificats soient déjà une première et indiscutable preuve de savoir. Dans ces conditions, on peut admettre que l'examen final ne soit qu'une formalité probatoire.

Par contre, on éprouve un véritable étonnement à constater qu'après avoir pris le soin le plus soutenu de faire ressortir que la haute situation morale du dentiste étranger est due pour la plus grande part à son égalité d'instruction générale avec le médecin, M. Cavalié continue à se contenter pour les dentistes de l'ancien examen de grammaire (désormais connu dans les lycées sous le nom d'*examen de dentiste* — son seul débouché, en effet) et même du certificat d'études primaires supérieures. Il y a là un illogisme qui étonne un peu comme conclusion d'un travail qui relève de la plus parfaite bonne foi et du libéralisme le plus éclairé.

C'est de cette concession à l'état actuel que découlent d'autres évidentes lacunes.

Si M. Cavalié eût osé exiger de l'étudiant dentiste une instruction préliminaire plus élevée, il eût sans doute été amené à réclamer pour lui un titre officiel plus relevé que celui qui lui est actuellement conféré. J'eusse trouvé plaisir à lui voir proposer, dans ces conditions, le titre de

Licencié en chirurgie dentaire, que portent avec tant de bonheur les spécialistes anglais.

Dans ce même système anglais, M. Cavalié a très judicieusement noté les *facilités* qu'a le dentiste d'acquérir ultérieurement des grades médicaux. N'a-t-il donc pas vu qu'en exigeant du futur dentiste l'instruction qu'on exige du futur médecin, il lui aurait été possible de préparer, dans son programme, l'amorce d'un progrès si désirable ?

Enfin, il eût peut-être été utile de prévoir les conditions dans lesquelles un médecin eût pu, de son côté, acquérir, le cas échéant, le diplôme spécial, sans être tenu à une nouvelle scolarité de quatre années.

Mais ce sont là, encore une fois, des critiques de détail. Elles n'enlèvent rien à la valeur générale du programme proposé par l'auteur.

Son adoption poserait, d'autre part, une question qu'il faut envisager : que deviendraient les établissements libres qui, comme M. Cavalié l'a fort bien reconnu, ont jusqu'ici assumé seuls la charge de l'enseignement dentaire en France ? M. Cavalié ne semble pas en désirer la disparition et il a même laissé entendre, qu'à son avis, il n'y avait pas d'incompatibilité entre eux et l'enseignement officiel qu'il réclame. Il est évident cependant que leurs conditions d'existence s'en trouveraient profondément modifiées; mais il n'apparaît pas nécessaire que ce changement leur soit fatal. La suppression, ou mieux la décharge, du droit de délivrer des inscriptions d'Etat, aura évidemment pour effet de faire disparaître ceux de ces établissements dont c'était là le rôle essentiel. Quant aux autres, débarrassés du soin d'avoir à organiser le recrutement des vocations et redevenus uniquement les Instituts professionnels qu'ils étaient antérieurement à la loi de 1892, il est permis d'espérer que s'ils perdaient un peu de leur prospérité apparente et de leur importance extérieure, ils trouveraient à exercer postérieurement, ou peut-être parallèlement à l'enseignement officiel des parties scientifique et médicale du programme proposé, une fonction dont l'importance et l'intérêt réels ne seraient pas diminués.

G. Mahé.

PRATIQUE MÉDICALE

Un nouvel anesthésique local : la « novocaïne ».

Le chlorhydrate de paraminobenzoyl-diéthylamino-éthanol ou *Novocaïne*, nouvel alcaloïde de synthèse découvert récemment par Einhorn, est un anesthésique local d'action aussi puissante que la cocaïne, mais qui présente sur elle l'avantage d'être beaucoup moins toxique et aussi moins irritant pour les tissus, ce qui permet de l'employer non seulement pour toutes les variétés d'anesthésie locale, mais aussi pour l'anesthésie médullaire. Ses solutions, d'ailleurs facilement stérilisables, se mélangent très bien à l'adrénaline, qui exalte ses propriétés anesthésiantes, de sorte qu'on peut encore diminuer sensiblement les doses injectées et, par conséquent, les chances d'intoxication.

Le professeur Braun (de Leipzig), qui a adopté l'anesthésie à la novocaïne pour ses opérations chirurgicales de toute nature emploie des solutions de novocaïne de titre variant de 0,25 à 2 pour 100 au plus, dans un liquide isotonique additionné de V à X gouttes (pour 100 grammes) de la solution au 1/1000 d'adrénaline. Il formule :

Novocaïne	0,25 gr. à 2 gr.
Solution salée physiologique	100 gr.
Solution d'adrénaline à 1/1000	V à X gouttes.

Pour la pratique dentaire, Sachse, qui a utilisé sur une grand échelle l'anesthésie à la novocaïne à la clinique dentaire de Leipzig, recommande d'employer les solutions fortes à 1 ou 2 pour 100, additionnées de V à X gouttes d'adrénaline au 1/1000. (D'après Klein. *Bull. de Thérap.*, 8 Février 1906.)

J. D.

LIVRES NOUVEAUX

Bodin. — *Les conditions de l'infection microbienne et l'immunité.* Petit in-8 de 190 pages. « Encycl. scient. des Aide-Mémoire. » Paris, 1906. (Masson et Cie, éditeurs.)

Dans ce petit livre l'auteur continue l'étude de microbie générale commencée dans deux volumes antérieurs. La plus grande partie du volume actuel est consacrée à un exposé de la question, aujourd'hui si complexe, de l'immunité envisagée sous ses divers aspects : immunité naturelle et acquise contre les microbes, immunité contre les toxines, théorie d'Ehrlich.

Ce résumé très méthodique d'opinions, de théories et d'expériences actuellement éparses dans des publications très variées, assure à cet ouvrage une place dans les bibliothèques à côté des manuels de bactériologie dont il constitue un précieux complément.

Ph. Pagniez.

BIBLIOGRAPHIE

1171. — **E. Desnos.** — Neuvième session de l'Association française d'urologie (Paris, Octobre 1905). Procès-verbaux, mémoires et discussions. 1 vol. in-8° de 640 pages, avec 49 figures. Prix : 10 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1172. — **G. Sersiron.** — Rapport sur le paludisme en Algérie, considéré comme maladie sociale. 1 brochure in-8° de 32 pages. Prix : 1 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. Lermoyez, médecin des hôpitaux, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, avec le concours de ses assistants, MM. Léon Bellin et Paul Laurens, commencera le mercredi 25 Avril 1906 un *Cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques*.

Ce cours aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2 du matin. Il sera complet en 32 leçons. Les élèves seront individuellement exercés au maniement des instruments.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire d'avance dans le service auprès de M. Bellin.

Programme du cours. — Mercredi 25 Avril : Eclairage. Technique du miroir frontal — Jeudi 26 Avril : Examen des fosses nasales. — Vendredi 27 Avril : Epistaxis. Hémostase nasale. — Samedi 28 Avril : Coryzas aigus. Coryzas spasmodiques. Aérothermothérapie. — Lundi 30 Avril : Coryzas chroniques. Ozène. Syphilis nasale. Prothèse à la paraffine. — Mardi 1er Mai : Rhinite hypertrophique. Queues de cornet. — Mercredi 2 Mai : Polypes muqueux. Tuberculose nasale. Tumeurs malignes. Corps étrangers du nez. — Jeudi 3 Mai : Crêtes et déviations de la cloison. — Vendredi 4 Mai : Lésions dentaires déterminantes des sinusites. — Samedi 5 Mai : Empyèmes et sinusites maxillaires. — Lundi 7 Mai : Sinusites frontales, ethmoïdales et sphénoïdales. — Mardi 8 Mai : Examen du pharynx buccal. Pharyngites aiguës et chroniques. Abcès. Mycoses. — Mercredi 9 Mai : Hypertrophie des amygdales. — Jeudi 10 Mai : Examen du naso-pharynx. Rhinoscopie postérieure. — Vendredi 11 Mai : Toucher naso-pharyngien. Releveur du voile. Catarrhes de la voûte. — Samedi 12 Mai : Végétations adénoïdes. — Lundi 14 Mai : Laryngoscopie. Bronchoscopie. — Mardi 15 Mai : Laryngites aiguës et chroniques. Paralysies glottiques. — Mercredi 16 Mai : Polypes du larynx. Syphilis. Tuberculose. Cancer du larynx. — Jeudi 17 Mai : Examen du conduit auditif et du tympan. — Vendredi 18 Mai : Bouchons de cérumen. Corps étrangers du conduit. Eczéma de l'oreille. — Samedi 19 Mai : Aération de l'oreille moyenne. Cathétérisme, bougirage de la trompe. — Lundi 21 Mai : Acoumétrie. — Mardi 22 Mai : Otites moyennes aiguës : *a*) catarrhale; *b*) exsudative. — Mercredi 23 Mai : Otite moyenne aiguë purulente. Mastoïdite. Furoncle du conduit. — Vendredi 25 Mai : Otite moyenne chronique purulente. — Samedi 26 Mai : Carie du rocher. Ses complications. — Lundi 28 Mai : Otites moyennes chroniques : *a*) exsudative; *b*) sèche. — Mardi 29 Mai : Oreille interne : sa séméiologie. Labyrinthisme et labyrinthites. — Mercredi 30 Mai : Principes d'électricité. — Jeudi 31 Mai : Piles, dynamos et accumulateurs. — Vendredi 1er Juin : Conseils sur l'installation électrique d'un cabinet.

Radiologie médicale. — Un cours de vacances de *radiologie médicale* sera professé par M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours de la semaine avant Pâques, du dimanche 8 Avril au samedi 14 Avril.

Matin, 10 heures : Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin, 11 heures : Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et de l'estomac.

Soir, 2 heures : Exercices pratiques de radiographie simple et stéréoscopique des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le *dimanche 8 Avril, à 10 heures du matin*, à l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs. Ces exercices auront lieu à partir du lundi 9 Avril dans le laboratoire de M. Béclère. (En raison du nombre forcément très restreint des personnes qui pourront y participer à la fois, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Les officiers du corps de santé militaire et les officiers d'administration du service de santé militaire dont les noms suivent sont désignés pour être détachés, pendant les saisons thermales de 1906, aux hôpitaux d'eaux minérales ci-après indiqués :

Hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains (du 15 Mai au 15 Septembre). MM. Salle, médecin principal de 2e classe; Lévy, Bazin, médecins majors de 1re classe; Romary, médecin-major de 2e classe; Dupont, médecin aide-major de 1re classe; Dellys, médecin aide-major de 2e classe.

Hôpital de Vichy (du 14 Mai au 13 Septembre). MM. Lambert, médecin principal de 2e classe; Loup, Bodinier, Baratte, médecins-majors de 1re classe; Raymond, médecin-major de 2e classe; Duchesne, médecin aide-major de 1re classe; Pernin, Fulcran, médecins aides-majors de 2e classe.

Hôpital de Bourbon-l'Archambault (du 15 Mai au 15 Septembre). MM. Vack, médecin-major de 1re classe; Armeilla, médecin aide-major de 1re classe.

Hôpital de Barèges (du 12 Juin au 15 Septembre). MM. Warnecke, médecin principal de 2e classe; Ferry, Batut, médecins-majors de 1re classe; Botto, Gèzes, médecins aides-majors de 1re classe.

Les officiers du corps de santé militaire désignés comme médecins chefs des hôpitaux d'eaux minérales devront être rendus auxdits hôpitaux huit jours avant la date fixée pour l'ouverture des saisons thermales. Ils rejoindront leur poste d'affectation huit jours après l'expiration desdites saisons.

Les autres médecins devront être rendus auxdits hôpitaux deux jours avant la date fixée pour l'ouverture des saisons thermales. Ils rejoindront leur poste d'affectation à l'expiration desdites saisons.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Negretti est désigné pour embarquer sur le *Bouvines*, à Brest.

— M. le médecin de 2e classe Cazamian, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer en sous-ordre sur la *Gloire* (escadre du Nord).

M. le médecin en chef de 2e classe Ludger, du port de Rochefort, est appelé à continuer ses services au port de Cherbourg.

M. le médecin de 1re classe Forgeot, du port de Lorient, est désigné pour servir au 3e dépôt des équipages de la flotte.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 2e classe Laporte, est désigné pour servir en Cochinchine.

Inspection sanitaire des écoles communales. — La ville de Nancy vient d'instituer, sur la proposition du Comité d'hygiène, une inspection générale des enfants des écoles au triple point de vue de la santé générale, de la vision et de l'audition. Trois visites auront lieu annuellement en Octobre, Mars et Juillet.

MM. les médecins du bureau de bienfaisance sont chargés de vérifier l'état de santé générale des enfants du groupe scolaire placés dans leur circonscription.

M. Rohmer, professeur de clinique ophtalmologique, est chargé de l'inspection générale au point de vue de l'aptitude visuelle et de l'hygiène de la vision.

M. Jacques, agrégé, chargé de la clinique oto-rhino-laryngologique, est chargé des mêmes fonctions au point de vue de l'audition et de la capacité respiratoire des premières voies.

A chacun des inspecteurs spécialistes est adjoint un assistant rétribué.

Excursion archéologique aux environs de Paris. — M. Lefèvre-Pontalis, Président de la Société française d'archéologie, dirigera une excursion archéologique à Mantes, Gassicourt, Lemay et Triel, le samedi 31 Mars 1906.

Réunion gare Saint-Lazare, à 7 h. 3/4; retour à Paris à 7 heures. Voyage et déjeuner : 9 francs.

Envoyer son adhésion à M. L. Serbat, Secrétaire, 8, rue Chateaubriand, Paris.

Congrès international d'anthropologie et archéologie préhistorique. — Programme des excursions. — Mardi 17 Avril. — Excursion aux grottes de Baoussé-Roussé, où se tiendra une séance du Congrès, MM. Boule, Cartailhac, Verneau et de Villeneuve feront, sur place, un exposé de leurs observations.

Déjeuner aux Grottes.

Pour se rendre aux Baoussé-Roussé, les congressistes auront le choix entre le chemin de fer et le tramway électrique. Par le chemin de fer, trajet en 37 minutes jusqu'à la station de Menton-Garavan, d'où en un quart d'heure, on peut arriver aux Grottes. (Prix, aller et retour : 1 fr. 80 en première; 1 fr. 45 en seconde; 0 fr. 80 en troisième.)

Le tramway, qui traverse le Cap Martin, conduit plus près des Baoussé-Roussé. (Trajet en 1 heure; prix : 1 fr. 20, aller et retour.)

Jeudi 19 Avril. — Excursion aux enceintes préhistoriques des « Mules » et du « Mont Bastide », sous la direction de M. le Chanoine de Villeneuve, chargé par le prince de Monaco de fouiller ces fortifications.

Départ de Monte Carlo en breack, à 1 heure de l'après-midi. Retour à 6 heures. (Prix pour chaque personne : 3 fr.)

Mardi 24 Avril (après le Congrès). — Excursion dans les environs de Grasse, sous la direction de M. Paul Goby, chargé par l'Association française pour l'avancement des sciences, de recherches préhistoriques dans les Alpes-Maritimes.

Cette excursion, dans une des plus belles régions de la Côte d'Azur, permettra de visiter 7 dolmens, 5 tumulus, 2 enceintes préhistoriques, etc. Tous ces monuments se trouvent à proximité de la route.

Étant donné la longueur du trajet (40 kil. environ), le départ de Grasse s'effectuera en voiture à 7 h. 1/2 du matin. Les excursionnistes devront coucher la veille dans cette ville, car le premier train qui y arrive à 7 h. 59, ne part que de Nice. Toutefois, une voiture d'excursion pourra attendre à la gare ceux qui en auraient avisé M. Goby.

A Grasse, il est facile de se loger à l'hôtel Muraour, boulevard du Jeu-de-Ballon, et à l'hôtel Gondran, place Neuve. (Prix : chambre, 2 fr. 50 à 3 fr.; déjeuner, 2 fr. 50; dîner, 3 fr.; chambre, déjeuner et dîner, 7 fr. 50.) Les voitures iront prendre les membres du Congrès aux hôtels mêmes.

A 11 h. 1/2, déjeuner à Saint-Cézaire (prix : 3 fr.).

Vers 5 h. 1/2, arrivée à Saint-Vallier-de-Thiey. Lunch offert par M. A. Guébhard.

Vers 7 heures, retour à Grasse. (Les excursionnistes qui ne voudraient pas coucher à Grasse trouveront des trains pour les conduire à Nice, à Monaco ou à Paris.)

Prix de chaque place de voiture pour toute l'excursion : 3 francs.

M. Paul Goby, 5, boulevard Victor-Hugo, à Grasse, qui a bien voulu organiser et diriger cette excursion, se tient à la disposition des congressistes pour leur fournir tous les renseignements complémentaires qu'ils désireraient et pour leur faire visiter, le 25 Avril, une des plus importantes parfumeries de la ville.

Une excursion aux palafittes du lac de Varèse est à l'étude; elle aurait lieu aussitôt après celle de Grasse. Elle comprendrait une visite au Musée préhistorique de M. le sénateur Ponti. — Déjeuner dans l'île.

Si les compagnies italiennes accordent la réduction demandée, le trajet, de Monaco à Milan, en passant par Gènes, coûterait 17 fr. 90 en première, et 11 fr. 50 en seconde. De Milan au lac de Varèse, par tramway électrique : 4 fr. 70 en première, aller et retour.

Pendant l'exposition de Milan, les frais d'hôtels s'élèveraient, pour six jours, à 95 francs environ, tout compris.

M. Sturge, de Nice et M. Johnston-Lavis, de Beaulieu, laisseront visiter leurs belles collections préhistoriques pendant le Congrès.

N. B. — Afin de permettre aux organisateurs de se procurer le nombre de voitures nécessaire, les congressistes sont priés d'indiquer à l'avance au Secrétaire général, les excursions auxquelles ils prendront part.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 22 Mars.* — Ont obtenu : MM. Deguy, 17; Comte, 19 1/2; Lereboullet, 18. Séance aujourd'hui à 9 heures à l'hôpital de la Charité.

Dentiste des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 21 Mars.* — Ont obtenu : MM. Lebeudinsky, 18; Dauphin, 15.

Assistance médicale. — Épreuve clinique. — *Séance du 20 Mars.* — Ont obtenu : MM. Oppenheim, 23; Luisi, 22; Lehmann, 20.

Classement des candidats. — Sont nommés dans l'ordre suivant : MM. Poulain, Catz, Blondin, Beauvy, Friedel, Cauzard, Vincent, Bernheim, Castex, Signoret.

Internat. — Oral. — *Séance du 20 Mars.* — *Nerf moteur oculaire commun. Signes et diagnostic de la paralysie infantile.* — Ont obtenu : MM. Coryllos, 13; Boulard, 11; Chénier, 16; Glénard, 10; Chaudron, 6; Froget, 13; Levy-Valensi, 16; Toupet; Leconte, 18; Flurin, 14.

Séance du 22 Mars. — *Ligaments larges.* — *Des hémorragies de la délivrance dans l'accouchement à terme et de leur traitement.* — Ont obtenu : MM. Tinel, 17; Davesne, 13; Rousseau Langwelt, 14; Savouré, 11; Boudol, 14; Cruet, 14; Parturier, 16; Deverre, 17; Pinard, 11; Cawadias, 14; Cadenat, 13.

Totalisation des points. — MM. Coryllos, 13 + 21 = 34; Boulard, 11 + 23 = 33; Chenier, 16 + 23 = 39; Glenard, 10 + 18 = 28; Chaudron, 6 + 18 = 24; Froget, 13 + 25 = 38; Levy-Valensi, 16 + 22 = 38; Toupet, 19; Leconte, 18 + 25 = 43; Flurin, 14 + 23 = 37; Tinel, 17 + 28 = 45; Davesne, 13 + 20 = 33; Rousseau-Langwelt, 14 + 19 = 33; Savouré, 11 + 16 = 27; Boudol, 14 + 18 = 32; Cruet, 14 + 19 = 33; Parturier, 16 + 23 = 39; Deverre, 17 + 23 = 40; Pinard, 11 + 25 = 36; Cawadias, 14 + 22 = 36; Cadenat, 13 + 19 = 32.

Médecin des établissements d'aliénés. — Vingt-quatre candidats sont inscrits pour le concours ouvert au ministère de l'Intérieur pour l'emploi de médecin des établissements d'aliénés.

Le jury est constitué comme suit : MM. Drouineau, président; Joffroy, Mairet, Régis, Dubuisson, Giraud, Sigaret, Antheaume, membres; Valette, secrétaire; Lopin, secrétaire adjoint.

RENSEIGNEMENTS

Aisne : Poste ap. décès, seul. Prod. 18.000 fr., fixes 4.000 fr. Bonnes condit. *Pressé.* Bougault, 45, Boulev. Saint-Michel.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens^ts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. DEJERINE et E. GAUCKLER. Les faux gastropathes.
GEORGES MAHU. L'herpès rétro-pharyngien.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Le syndrome pseudo-coxalgique des fissures de l'anus chez les enfants.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Association Silésienne pour l'avancement des Sciences en Allemagne (Section de médecine). — Sur la transmission expérimentale de la syphilis aux singes.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de Paris. — Paralysie faciale spontanée chez le nouveau-né. — Recherches sur la cystoscopie directe dans l'état puerpéral. — Des lésions du foie dans les cas d'hémorragie rétro-placentaire. — Fausses urines sanglantes; fausse cystite membraneuse au cours d'une pyélite suppurée chez une femme enceinte. Rôle de l'ammoniurie. — Présentation d'un bassin sacro-coxalgique. — Présentation d'un fœtus de cinq mois et demi avec malformations congénitales multiples. — Bons résultats du traitement mercuriel dans certains cas de sclérème.

Société de pédiatrie. — Arthropathies suppurées dans la pseudo-paralysie de Parrot. — Taches de dépigmentation consécutives à la varicelle. — Hypotrophie prolongée. — Résistance globulaire chez l'enfant à l'état normal et au cours des fièvres éruptives. — L'éducation de la vessie chez les jeunes enfants. — Présentation d'un idiot microcéphale. — Présentation d'une fille obèse à type masculin. — Entérocolites et adénoïdites chez l'enfant.

Société médicale des hôpitaux. — Surrénalite syphilitique de l'adulte; présence du tréponème pâle. — Ascite et pleurésie opalescentes chez une cardiaque. Réaction myéloïde considérable du sang. — Présence de spirochètes au niveau des chancres syphilitiques. Auto-inoculation.

Société de biologie. — Action du foie sur les extraits intestinaux. — Le microbisme normal de l'appendice. — Action préventive du salicylate de soude contre l'érysipèle du lapin. — Mode de propagation du virus rabique et du vaccin antirabique. — De l'action précipitante du suc gastrique sur le suc pancréatique.

Société anatomique. — Tumeur kystique du sein chez l'homme. — Lipome symétrique. — Tumeur de l'abdomen. — Du frisson comme symptôme de début dans un cas d'appendicite, accompagné de phlébite du membre inférieur gauche. — Tumeur du vagin. — Grossesse extra-utérine. — Tumeur de la parotide. — Tumeurs du ligament large.

Académie des sciences. — Rayons X et activité génitale. — La toxine et l'antitoxine cholérique. — La fièvre aseptique des opérés.

Académie de médecine. — Les maladies épidémiques et contagieuses dans les colonies françaises en 1904. — La déclaration et la désinfection de la tuberculose. — Emploi des verres jaunes en ophtalmologie.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — E. SCHWARTZ et R. SIEGEL. Contribution à l'étude de la coxa-vara traumatique.

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. Çà et là.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Deuxième congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

ÇA ET LA

Plusieurs journaux médicaux entretiennent leurs lecteurs — en termes peu enthousiastes — de la question des pansements à quinze sous dans les hôpitaux, la nouvelle idée éclose dans les bureaux de l'administration de l'Assistance publique de Paris Tout blessé parisien ou de passage à Paris, pourra se présenter à l'hôpital le plus proche de son domicile et demander à se faire panser. Le pansement fait, le client, rentré en ses domaines, recevra, quelque temps après, la visite courtoise d'un employé de l'Assistance publique qui viendra réclamer quinze sols. « Si la personne refuse de payer, on n'insistera pas. »

L'Assistance publique est grande dame. Qu'importe quinze sous quand on jouit de plus de 40 millions de revenus et qu'on peut, sans compter, puiser dans la poche de ces benêts de contribuables.

O Harpagon ! qui craint de payer les soins de ton médecin ! crois-moi, tu peux donner tes quinze sous au galant employé de l'administration; au prix où sont l'alcool, les instruments de chirurgie, la gaze à pansement, les bandes, quinze sous pour un pansement, ce n'est vraiment pas cher. Je ne te promets pas cependant que ton pansement sera fait par le chirurgien-chef de service ou le chirurgien de garde; quand on est Assistance publique, on peut laisser faire les

pansements d'urgence par de simples infirmiers, on ne craint pas d'être poursuivi pour service illégal de la médecine.



Se faire soigner par les personnes non médecins est une marotte pour certaines gens; cette ladrerie peut causer parfois quelques mécomptes, témoin un récent procès :

Un huissier parisien, O..., plaidait dernièrement à l'audience de la septième chambre du Tribunal, contre le directeur d'une Société d'infirmiers auquel il réclamait une somme de 1000 francs de dommages-intérêts.

Il soutenait que le directeur avait engagé sa responsabilité en lui envoyant comme infirmier *un homme qui ignorait sa profession* et qui lui aurait fait superficiellement trois piqûres de quinine à la jambe gauche, au lieu de les faire profondément, ainsi qu'il convient. Après plaidoiries de M[es] Gatineau et Albert Roux, le tribunal, présidé par M. Uciani, de répondre :

Attendu que O... n'établit pas qu'en demandant un infirmier il ait indiqué que cet infirmier devait avoir les connaissances nécessaires pour pratiquer les injections hypodermiques; — que l'injection hypodermique constitue une opération de « petite chirurgie » qui, d'après les usages reçus, doit être faite par le médecin lui-même ou en sa présence et sous sa surveillance directe; — qu'elle peut, lorsqu'elle est pratiquée par une personne n'ayant pas pris les précautions nécessaires, provoquer chez les malades des accidents graves; que cette opération ne rentre pas dans les soins que l'infirmier doit donner pour assurer l'exécution des prescriptions du docteur.

L'huissier perdit son procès.

A vouloir refuser les honoraires dus au médecin, on peut s'attirer, on le voit, de petits désagréments : escarres, abcès, perte d'un procès.

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne soi-même.



Du reste, pourquoi les médecins se préoccuperaient-ils de voir les malades soignés par les infirmiers? Un de nos confrères de Lyon a trouvé le remède contre les difficultés pécuniaires dont souffre le corps médical. Voici la formule :

Êtes-vous médecin rural ? Prenez une femme qui vous fasse cadeau d'une bonne et belle propriété, où vous pourrez faire croître le blé que vous mangez et d'une parenté nombreuse et bien huppée qui puisse vous enraciner dans le pays.

En ville, vous pouvez trouver l'équivalent sous forme d'espèces sonnantes, le quantum augmentant en raison directe des titres que vous avez conquis, et pouvant aller, pour Messieurs les agrégés, chirurgiens ou médecins des hôpitaux, jusqu'aux millions des gros négociants ou des opulents financiers.

Le mariage riche est sûrement un des meilleurs remèdes contre le malaise professionnel.

C'est très simple : il est probablement moins fatigant de partager le lit d'une femme riche que de grimper les étages dans les maisons pauvres ou de courir la campagne sous la bise et la neige.

Dire qu'il y a encore des médecins qui s'obstinent à travailler pour vivre et qui ont assez de naïveté pour prétendre que la médecine, comme toute profession honorable, doit nourrir celui qui l'exerce dignement. Ce sont de pauvres sires, n'est-ce pas ?

P. Desfosses.

A travers le Monde

AFRIQUE FRANÇAISE

Nous sommes certainement — nous qui ne connaissons que le mercure et l'iodure — bien en retard sur les populations du Tidikelt, qu'on en juge par le nombre de médicaments d'un usage courant contre l'infection syphilitique; les plus en vogue contre le chancre sont : la poudre de racine de noyer, les feuilles d'amandes brûlées et pilées, la poudre de racine de grenadier, l'écorce ou les fruits du hoggara (espèce d'acacia), la poudre de tabac arabe, la poudre de charbon de bois, la poudre de Zengear. Un mélange de ces substances sert à saupoudrer le chancre préalablement lavé; mais, comme le remarque M. Villa auquel nous empruntons ces curieux renseignements (*Arch. de méd. et pharm. milit.*, Mai 1905), l'eau employée pour ce lavage doit toujours être de l'eau froide, l'eau tiède ne jouissant pas des mêmes propriétés.

Contre les plaques muqueuses rien ne vaut, paraît-il, l'alun mélangé à la poudre de feuilles sèches du henné.

Contre la blennorragie il existe trois traitements principaux qui se partagent les adeptes : 1° Mélange de clous de girofle et de hyacinthus dont on fait une infusion (boire chaud); 2° Un bouillon de viande de mouflon assaisonnée d'ail, de clous de girofle et de poivre noir; 3° Infusion chaude de Reson.

Le poivre noir et les clous de girofle pour guérir la blennorragie, voilà qui va un peu à l'encontre de nos idées !

M. Villa rapporte aussi sur l'étiologie de cette maladie quelques curiosités qui valent d'être notées. Outre la manière universellement admise, la blennorragie peut encore se contracter : 1° Par le froid en urinant le matin en hiver; 2° Par un choc brusque; 3° En urinant debout contre un mur (la religion interdisant à l'indigène du Tidikelt d'uriner autrement qu'accroupi).

Enfin contre le chancre phagédénique on utilise la cautérisation à l'oxyde de cuivre, mais le manuel opératoire est un peu spécial : sur une pierre plate bien enduite de beurre on frotte un vieux sou, quand le beurre est devenu rougeâtre il est appliqué en badigeonnage sur le chancre. On observe, paraît-il, des guérisons.

ILE SAINT-MARTIN

En dépit des conditions hygiéniques déplorables existant à Saint-Martin, cette île paraît avoir été jadis une des plus saines des Antilles. Cette heureuse situation sanitaire paraît s'être assez profondément modifiée depuis quelques années.

On invoque l'importation, de Saint-Domingue, des

NOTE THÉRAPEUTIQUE

TRAITEMENT RATIONNEL DES CARDIOPATHIES

La **Santhéose** est, dans les affections cardiaques et cardio-rénales, un agent thérapeutique de tout premier ordre, remarquable à la fois par sa haute efficacité et sa parfaite tolérance. Alors que le cœur fléchit, que la dyspnée s'accuse, que les œdèmes s'installent à demeure, la **Santhéose** fait disparaître ces derniers, relève l'hypotonie générale, renforce la systole, et, grâce à la diurèse libératrice, favorise le cours du sang jusque dans les plus fines artérioles cérébrales.

Qu'il s'agisse de lésions valvulaires, d'hypertrophie, de surmenage ou de dégénérescence du muscle cardiaque, la **Santhéose** est le remède de choix, et cela parce qu'elle ménage le cœur pour ne s'adresser qu'aux reins.

La dose journalière à prescrire est de 1 à 4 cachets, dosés à 0 gr. 50. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du produit et, par suite, de sa haute efficacité. La **Santhéose** ne se vend que par boites de 24 cachets.

maladies endémiques observées aujourd'hui : depuis quelques années, un grand nombre d'habitants de Saint-Martin 5 à 600 pour la partie française, partent en Décembre pour Saint-Domingue, où ils sont employés à des travaux pénibles, mais rémunérateurs. Ils rentrent au pays natal en Mai et Juin, anémiés et souvent profondément impaludés.

Les registres de l'hospice permettent de constater que dans la période comprise entre les années 1893 et 1899 les entrées n'ont pas dépassé le chiffre de 35; tandis que ce chiffre s'est progressivement élevé à 40 en 1900, à 63 en 1901, à 140 en 1902 et à 93 1903. Parmi les 93 hospitalisés en 1903, on compte 18 paludéens, 4 dysentériques, 3 diarrhéiques, 2 éléphantiasiques, 7 tuberculeux. Le paludisme a donc fourni à lui seul à peu près le cinquième du chiffre total des entrées. A cette augmentation d'entrées à l'hospice correspond également un chiffre plus élevé des malades traités en ville.

AFRIQUE DU SUD

On annonce que le professeur Koch vient de quitter Naples pour se rendre en Afrique, à Dar-ès-Salam, à la tête d'une mission scientifique chargée d'étudier la maladie du sommeil.

AFRIQUE OCCIDENTALE

Le budget de l'Afrique occidentale française prévoit pour cette année la création de treize nouveaux postes d'Assistance médicale indigène, postes qui devront être confiés à de jeunes médecins français.

A côté de ces médecins, et sous leur direction, se trouveront placés un certain nombre d'aides-médecins indigènes dont un arrêté récent règle le recrutement et détermine les attributions.

Ces aides devront être recrutés localement dans la colonie où ils sont appelés à servir et leur instruction et leur dressage devront être confiés aux médecins appelés à les utiliser.

Ils recevront une éducation essentiellement pratique. Cette éducation sera acquise en servant en qualité d'élèves auprès des médecins de l'Assistance médicale indigène, dans les consultations et dans les dispensaires dont ceux-ci sont chargés. Un stage hospitalier de quelques mois, enfin, complètera cet enseignement que sanctionnera un examen probatoire passé au chef-lieu, examen qui donnera à ces auxiliaires le titre définitif d'aides-médecins indigènes et l'investiture nécessaire pour être employés au service de l'Assistance indigène.

Ces aides-médecins indigènes semblent devoir être appelés à jouer un rôle des plus utiles dans les milieux où ils seront placés, en ce qui concerne non seulement l'organisation de l'Assistance médicale et la vulgarisation des mesures d'hygiène, mais aussi en faveur de la propagation des idées civilisatrices.

Un décret inséré au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale décide qu'il sera créé, dans chaque colonie, au moins un institut vaccinogène, qui aura pour mission de produire, à l'aide de génisses inoculées, la vaccine nécessaire aux besoins de la colonie.

La création de ces établissements est justifiée par ce fait que le vaccin importé de France ou même seulement de Saint-Louis, en tubes, perd rapidement ses qualités vaccinales, et donne lieu à des insuccès fréquents.

CANADA

Il existe dans les grandes villes du Canada une véritable pénurie d'habitations convenables et hygiéniques pour les travailleurs.

Cette pénurie générale des habitations ouvrières provient surtout de l'élévation des loyers dont les prix, depuis cinq ans, ont augmenté dans une proportion de 15 à 40 pour 100, à Toronto, à Montréal et dans d'autres centres industriels.

LIVRES NOUVEAUX

Deuxième Congrès d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique (11, 12 et 13 Juin 1905), organisé par la Ligue des médecins et des familles pour l'hygiène scolaire. Rapports et communications. 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Dans tous les pays civilisés, l'amélioration de l'hygiène scolaire préoccupe à la fois les médecins, les professeurs et les pères de famille soucieux de leur responsabilité.

En France, il a été fait depuis la guerre un effort considérable dans ce sens.

Le deuxième Congrès français d'hygiène scolaire, tenu à l'Ecole de médecine de Paris, les 11, 12 et 13 Juin 1905, est une éclatante manifestation de l'intensité de ces efforts. Son succès a été plus marqué encore que celui du précédent. Les questions suivantes, si importantes pour le progrès de l'hygiène dans les écoles, y ont été étudiées dans des rapports et discutées : Education des familles en hygiène scolaire; revision de l'horaire du travail, du repos et de l'éducation physique dans les établissements d'enseignement secondaire; inspection médicale des écoles primaires, son fonctionnement, recrutement des médecins inspecteurs des écoles; la tuberculose dans le corps enseignant; répartition des vacances et congés scolaires.

Des communications nombreuses ont été faites. Signalons en particulier une série d'études et une longue discussion sur l'établissement et la tenue à jour des fiches et des carnets de santé individuels.

Tous les directeurs d'établissements d'enseignement, tous les pédagogues de profession, tous les médecins scolaires, et, d'une façon plus générale, tous ceux qui ont le souci de l'éducation physique et intellectuelle des jeunes générations, devraient lire ce compte rendu et lui faire une place dans leur bibliothèque. P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1173. — **Ch.-A. François-Franck.** — L'ŒUVRE DE E.-J. MAREY. Leçon d'ouverture au Collège de France. 1 brochure in-8° de 56 pages, avec 23 figures. Prix : 1 fr. 50. (*O. Doin*, éditeur.)

1174. — **Ch. Vibert.** — LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. 1 vol. in-8° de 716 pages. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1176. — **P. Chavigny.** — DIAGNOSTIC DES MALADIES SIMULÉES *dans les accidents du travail et devant les conseils de revision et de réforme.* 1 vol. in-8 de 512 pages avec figures. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 4 Avril 1906, à 1 heure. — M. AUDEBERT : La rachistovaïnisation obstétrique ; MM. Pinard, Reclus, Segond, Wallich. — Mlle AVDAKOFF : La paralysie de la branche externe du spinal dans le tabes ; MM. Reclus, Pinard, Segond, Wallich. — M. PRUDHOMME : Les fistules du cou d'origine dentaire ; MM. Reclus, Pinard, Segond, Wallich. — M. SAUVE : Contribution à l'étude des grossesses tubaires bilatérales successives et simultanées ; MM. Segond, Pinard, Reclus, Wallich. — M. BAUER : Recherches sur les voies de la circulation sanguine intrahépatique ; MM. Brissaud, Roger, Richaud, Balthazard. — M. CIVATTE : Les parapsoriasis de Brocq ; MM. Brissaud, Roger, Richaud, Balthazard. — M. SABATIER : Médecine et mutualisme de l'Œuvre médicale et des sociétés de prévoyance et d'assistance sociale ; MM. Roger, Brissaud, Richaud, Balthazard. — M. NOIR : Dactylie syphilitique ; syphilis osseuse du métacarpe et du métatarse : MM. Gaucher, Claude, Retterer, Macaigne. — M. BOISSEAU : Traitement buccal des gommes syphilitiques par des injections d'iodure de potassium ; MM. Gaucher, Claude, Retterer, Macaigne. — M. SYMONEAUX : Étude du lichen scrofulosorum ; MM. Gaucher, Claude, Retterer, Macaigne.

Jeudi 5 Avril 1906, à 1 heure. — M. QUEUILLE : L'artérite rhumatismale aiguë (artères périphériques) ; MM. Debove, Joffroy, Raymond, Dupré. — M. CHARPENTIER : Dégénérescence mentale et hystérie. Les empoisonneuses. Étude psychologique et médico-légale ; MM. Joffroy, Debove, Raymond, Dupré. — M. MENAUT : De la main bote dans la maladie de Friedreich ; MM. Raymond, Debove, Joffroy, Dupré. — M. SIMON : Contribution à l'étude des kystes séreux du rein ; MM. Guyon, Le Dentu, Berger, Morestin. — M. DUÉNY : La tuberculose du pubis chez l'enfant ; MM. Le Dentu, Guyon, Berger, Morestin. — M. DEVRAIGNE : Valeur du dosage de l'hémoglobine dans la pratique des accouchements ; MM. Le Dentu, Guyon, Berger, Morestin. — M. ALQUIER : Hernies intercostales abdominales ; MM. Berger, Guyon, Le Dentu, Morestin. — M. DE LA LANDE DE VALLIÈRE : Contribution à l'étude de l'insuffisance hépatique dans l'infection puerpérale ; MM. Cornil, Budin, Bezançon, Demelin. — M. VOGELT : Section latérale du pubis dite opération de Gigli ; MM. Budin, Cornil, Bezançon, Demelin. — M. BAUDON : Le syndrome de Little. Valeur nosologique. Formes cliniques. Traitement ; MM. Hutinel, Gilbert, Thiroloix, Méry. — M. TOUTAIN : Relations de la chorée de Sydenham avec la tuberculose ; MM. Gilbert, Hutinel, Thiroloix, Méry.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 2 Avril. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Gaucher, Legry. — 1er (1re série) : MM. Blanchard, Legueu, Branca. — 1er (2e série) : MM. Poirier, Cunéo, Proust. — 1er (3e série) : MM. Reclus, Sebileau, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Roger, Teissier. — 4e : MM. Dejerine, Richaud, Macaigne, M. Ch. Richet, censeur ; M. Broca (André), suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Legueu, Pierre Duval. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Mauclaire, Tuffier. M. Terrier, censeur ; M. Claude, suppléant.

Mardi 3 Avril 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Marion. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Desgrez, Guiart. Epreuves pratiques. — 1er : MM. Poirier, Launois, Rieffel. — 3e (Première partie), Oral : MM. De Lapersonne, Retterer, Brindeau. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Thiroloix, Bezançon. — 4e : MM. Chantemesse, G. Ballet, Vaquez, M. Gilbert, censeur ; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Le Dentu, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), 1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Dupré, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Raymond, Méry, Gouget. M. Berger, censeur ; M. Jeanselme, suppléant.

Mercredi 4 Avril 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. — 1er : MM. Poirier, Delens, Rieffel. — 2e : MM. Gautier, Ch. Richet, Broca. — 3e (Première partie), Oral : MM. Terrier, Lepage, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Landouzy, Dejerine, Teissier. M. Gariel, censeur ; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 5 Avril. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Auvray, Rieffel. — 3e, Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Guiart, Maillard. — 1er : MM. Poirier, Launois, Marion. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — 4e MM. G. Ballet, Vaquez, Langlois. M. Pozzi, censeur ; M. Gouget, suppléant.

Vendredi 6 Avril. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Poirier, Mauclaire, Proust. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Macaigne. Epreuves pratiques. — 1er : MM. Reclus, Cunéo, Rieffel. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral : MM. Landouzy, Teissier Retterer. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral : MM. Brissaud, Legry, Claude. — 4e : MM. Gaucher, Gley, Richaud. M. Gariel, censeur ; M. Branca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1er série), Necker : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie, (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Leguen, Pierre Duval. M. Roger, censeur ; M. Balthazard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Lepage, suppléant.

Samedi 7 Avril 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 1er (1re série) : MM. Le Dentu, Launois, Morestin. — 1er (2e série) : MM. Berger, Thiéry, Auvray. — 1er (3e série) : MM. De Lapersonne, Retterer, Marion. — 4e : MM. G. Ballet, Vaquez, Langlois. M. Pozzi, censeur ; M. Vaquez, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Roger, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Gilbert, Jeanselme, Bezançon. M. Dieulafoy, censeur ; M. Thiroloix, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Clinique ophtalmologique. — M. le professeur F. DE LAPERSONNE, assisté de MM. WEISS, professeur agrégé de physique ; POULARD, chef du laboratoire de la clinique ophtalmologique ; GELLÉ, chef des travaux de rhinologie ; commencera le mardi 24 Avril 1906, à 3 heures, dans l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, un cours de *Technique ophtalmologique*, avec exercices pratiques.

Horaire du cours. — Mardi et samedi à 3 heures : Médecine opératoire Lundi et jeudi à 3 heures : Ophtalmométrologie. Mercredi et vendredi à 3 heures : Examens otorhinologiques ; Anatomie pathologique et bactériologie.

Le cours de perfectionnement durera environ six semaines. Le droit à verser est de 50 francs.

Médecine opératoire spéciale. — M. AMÉDÉE BAUMGARTNER, prosecteur, ouvrira un cours de médecine opératoire spéciale sur les opérations gynécologiques le mercredi 25 Avril 1906, à 1 h. 1/2.

Programme sommaire du cours : 1° Dilatation de l'utérus. Curettage. Des amputations du col. — 2° Traitement du prolapsus génital : colporraphie antérieure ; colpopérinéorraphie. Suture des releveurs de l'anus. — 3° Traite-



ment des sténoses du col. Colpotomie postérieure. — 4° Colpotomie antérieure. Hystéropexie vaginale. Traitement des déchirures du périnée. — 5° Hystérectomie vaginale. Ablation des fibromes intra-utérins. Opérations sur la glande vulvo-vaginale. — 6° Dilatation de l'urètre. Uréthrotomie externe. Taille vaginale. Traitement des fistules recto-vaginales et vésico-vaginales. — 7° Raccourcissement extra-péritonéal et raccourcissement par inclusion pariétale des ligaments ronds. Hystéropexie abdominale. — 8° Principes généraux des opérations abdominales. Opérations conservatrices sur les annexes. Ablation unilatérale des annexes. — 9° Des différents procédés de castration abdominale totale pour annexites suppurées. Technique et indications. — 10° Hystérectomie abdominale. Hystérectomies subtotale et totale. Myomectomie. Symphyséotomie et opération césarienne.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Le droit à verser est de 50 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La séance de la Société de l'Internat aura lieu le jeudi 29 Mars, à 4 h. 1/2, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de Chirurgie.

Ordre du jour : *Communications.*

1° Enfoncement du temporal par coup de pied de cheval. Rupture du sinus latéral. Intervention. Guérison. Présentation du blessé, par M. MOREL;

2° Remarques sur quelques cas d'appendicite, par M. Paul DELBET;

3° Discussion du Rapport de la Commission de réforme du Concours de l'Internat; M. PAQUY, rapporteur;

4° Nouveau procédé de raccourcissement intra-péritonéal des ligaments ronds, par M. DARTIGUES;

5° Etude sur quelques squelettes scoliotiques, par M. DESFOSSES;

6° A propos du dépôt d'un journal, par M. THIROLOIX;

7° Action des bains carbo-gazeux sur la sensibilité cutanée, par M. HEITZ;

8° Un cas de disjonction épiphysaire de l'extrémité inférieure du fémur vicieusement consolidée, par M. BARBARIN;

9° Leucémie myélogène traitée par les rayons X, par M. AUBOURG;

10° Lithiase rénale et suralimentation dans la tuberculose pulmonaire, par M. MONSSEAUX;

11° Pathogénie psychique et traitement rééducateur dans les névroses, par M. P.-E. LÉVY;

12° Présentation d'un nouveau fil chirurgical, par M. DAURIAC.

Conférence à 5 h. 3/4. M. MONPROFIT : *Chirurgie de l'estomac.*

Etranger.

XV° Congrès international de médecine. — Le gouvernement royal hongrois a chargé les délégués hongrois auprès du XV° Congrès international de médecine à Lisbonne, d'inviter le Congrès pour sa XVI° session en 1909, à Budapest. Le gouvernement hongrois a mis à disposition 100.000 couronnes pour les dépenses; l'assemblée générale de la capitale de Budapest a voté la même somme. L'invitation sera présentée par le président du Comité hongrois, M. L. de Tóth, conseiller ministériel.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE ÉCRITE. — *Séance du 26 Mars. — Rapports du rein. Hydronéphrose.*

Médecin des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 24 Mars.* — Ont obtenu : MM. Weill (Benjamin), 17; Laubry, 20; Nattan-Larrier, 18.

Séance du 26 Mars. — Ont obtenu : MM. Castaigne, 20; Weil (Emile), 20.

Séance demain jeudi, 29 Mars, à 9 heures, à l'hôpital Lariboisière.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours d'ophtalmologiste des hôpitaux, MM. de Lapersonne, Morax, Rochon-Duvigneau, Théophile Anger, Nélaton, Gouraud, Toupet.

Dentiste des hôpitaux. — PROTHÈSE. — *Séance du 26 Mars.* — Ont obtenu : MM. Page, 19; Mahé, 16; Dauphin, 12; Beliard, 14; Lebedinsky, 12.

Internat. — ORAL. — *Séance du 23 Mars. — Orifice aortique. Signes et diagnostic de l'insuffisance aortique.* — Ont obtenu : MM. Lamy, 13; Aine, 9; Brin, 17; Monsaingeon, 14; Bienvenue, 9; Barré, 11; Galup, 11; de Brunelle de Serbonnes, 13; Lyon-Caen, 15; Durand (Gaston), 14; Frinault, 10.

Séance du 24 Mars. — Tubes urinifères. Hématurie. — Ont obtenu : MM. Bailly, 15; Mlle Déchaux; Pottet, 15; Crémer, 11; Schaeffer, 16; Saiget, 11; Troisier, 17; Pascalis, 9; Sauphar, 17; Chenet (Louis), 9; Marre, 13.

TOTALISATION DES POINTS. — MM. Lamy, 13 + 23 = 36; Aine, 9 + 17 = 26; Brin, 17 + 24 = 41; Monsaingeon, 14 + 22 = 36; Bienvenue, 9 + 16 = 25; Barré, 11 + 16 = 27; Galup, 11 + 20 = 31; de Brunel de Serbonnes, 13 + 23 = 36; Lyon-Caen, 15 + 23 = 38; Durand (Gaston), 14 + 23 = 37; Frinault, 10 + 19 = 29; Bailly, 15 + 22 = 37; Mlle Déchaux, 19; Pottet, 15 + 21 = 36; Crémer, 11 + 16 = 27; Schæffer, 16 + 20 = 36; Saiget, 11 + 17 = 28; Troisier, 17 + 24 = 41; Pascalis, 9 + 19 = 28; Sauphar, 17 + 22 = 39; Chenet (Louis), 9 + 16 = 25; Marre, 13 + 24 = 37.

RENSEIGNEMENTS

Indre-et-Loire. — Clientèle rapp. 10.000. Seul méd. fais phar. gare. Indem. 5.000. *Urgent.* — **Vienne.** Clientèle petite ville, rapp. 12.000, fixes 1.600. Prix : 4 000. S'adresser à MM. Breitel et Goret, 1, rue Dante, Paris (V°).

MM. Jomier, ancien interne, et **Ockynczic**, aide d'anatomie, interne médaille d'or, commenceront prochainement une *conférence privée d'internat.* S'adr. : *P. M.*, 244.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rens[ts] grat. 12° année. — BOUGAULT, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

TOPIQUES CHAUMEL
à la glycérine solidifiée
VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Gilbert et M. Herscher. Cholémie physiologique.

J. Dejerine et E. Gauckler. Les fausses gastropathies. Leur diagnostic et leur traitement.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société vaudoise de médecine. — Action de la fibrolysine (natrosalicylate de thiosinamine) sur les tissus de sclérose.

Société médicale de Genève. — Dans quelles conditions le rapport entre un accident du travail et une attaque de rhumatisme articulaire aigu franc peut-il être établi ?

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de thérapeutique. — Présentation d'un thermo-cautère. — Nouvelle forme pharmaceutique de théobromine lithique. Théobromose. — Action des bains hydro-électriques dans diverses affections cardiovasculaires (1re note : courants triphasés). — Traitement des abcès du sein par l'iodacétone.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Remarques sur quelques cas d'appendicite. — Étude sur quelques squelettes scoliotiques. — Leucémie myélogène traitée par les rayons X. — Lithiase rénale et suralimentation dans la tuberculose pulmonaire.

Société de chirurgie. — Extirpation d'un énorme kyste de l'ovaire. — Botryomycose humaine : vingt-sept observations nouvelles. — A propos de l'anesthésie par la scopolamine-morphine. — Occlusion intestinale par l'hiatus de Winslow. — Sur l'appareil à anesthésie de Soubeyran-Demelle. — A propos d'une cholécystectomie pour lithiase de la vésicule.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — R. Vanysek. Bigéminie spontanée. — L. Bernard et Bigart. Étude anatomo-pathologique des glandes surrénales des tuberculeux.

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — Labzine. De la régénération des glandes surrénales.

Bactériologie. — L. Boidin. Recherches expérimentales sur les poisons de la bactéridie charbonneuse. Nature de la réaction locale dans l'œdème malin. — C. Fermi. Action saccharifiante du bacille tuberculeux.

Pathologie chirurgicale. — L. Kirchmayr. Contribution aux malformations de la face — E. Kollis. Volvulus du cæcum par traction d'un appendice enflammé.

Chirurgie. — E. Payr. Opérations plastiques sur les oreilles.

Gynécologie. — Mlle Marthe Francillon. Essai sur la puberté chez la femme, étude de psycho-physiologie féminine.

Électricité médicale. Radiologie. — P. Vaudet. Technique précise de radiothérapie.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — M. Job. La fièvre typhoïde dans l'armée. Ses causes.

CHRONIQUE

Fernand Duballen. Le monde médical parisien au XVIIIe siècle.

XVe Congrès international de médecine, Lisbonne, 19-27 Avril 1906.

LIVRES NOUVEAUX

Paul Joanne. Guide de l'Espagne et du Portugal.

NOUVELLES

LE MONDE MÉDICAL PARISIEN

AU XVIIIe SIÈCLE

M. Paul Delaunay vient de faire une thèse comme il s'en rencontre peu. Bourrée de faits patiemment accumulés, de documentations puisées aux bonnes sources, cette étude sur « le monde médical parisien au XVIIIe siècle » est un ouvrage de haute érudition; elle mérite les plus grands éloges. J'y glanerai de çà, de là, heureux de la faire connaître.

* * *

Nous sommes au siècle galant : les hommes de la société abandonnent les lourdes perruques du grand siècle pour coiffer le léger catogan ; les femmes, agréables et frivoles, minaudent gracieusement dans les salons. On a quitté les grandes manières pour devenir aimable; les angles s'effacent: tout s'arrondit, se fleurit. Le monde et les choses de la médecine s'accommodent au goût du jour; le médecin ne s'enferme plus chez lui, augure maussade et dédaigneux, entre deux visites. Il hérisse bien encore, vieille habitude, à l'heure professionnelle, son langage du latin cérémonieux qu'on parle toujours à l'École; mais, après le souper, il marivaude désormais avec les autres et prétend aux belles façons en débitant des madrigaux.

Parmi la capitale, les praticiens foisonnent; au sommet, les grands pontifes officiels de la Cour et de la Faculté. Tout grand personnage, ceux qui tiennent à le paraître veulent leur Esculape

amilier et prétendent se faire chaque jour tâter le pouls! De grasses prébendes assurent à ces privilégiés une existence facile: par 60.000 livres de rente « s'honore » la charge de premier médecin du Roi, et aussi par la faveur du maître. Ces sinécures sont brillantes, pleines d'honneurs; mais, disons-le bien bas, elles n'excluent pas un brin de servilité. Il faut savoir plaire, se soumettre, loger bien profond dans les basques de son habit, si riche soit-il, les humiliations que la morgue des grands ne vous ménage guère.

Tous, hélas! ne rencontrent point de tels fromages. Il faut trouver ailleurs. La Ville, déjà bien populeuse, a besoin de médecins; ils y abondent: aux heureux, la bonne chance propice accorde le riche client ou l'homme à la mode dont la protection vaut une fortune; leur étoile naissante illuminera bientôt le monde des salons. Et c'est alors, entre les thérapeutes en vogue, la sournoise et jalouse rivalité que déguisent la main tendue et le sourire avenant; un confrère devient-il par trop gênant, on lui casse agréablement les reins. La Mettrie, ce bohème de la profession médicale, toujours errant, mécontent de lui-même et des autres, persécuté parce qu'il persécutait, savait bien ce qu'il faut pour réussir; dans « L'ouvrage de Pénélope » il en instruit les débutants (ce diable d'homme est encore d'une actualité!).

Mais, tandis que Sidobre, le docteur à la blonde perruque, roule carrosse et porte les plus belles dentelles de Paris, que maint autre étale une vie fastueuse, le prolétariat du bonnet carré, morose, dans son logis pauvre et solitaire, se morfond dans l'attente du client... qui ne vient pas. Ceux-là surtout sont lésés par les innombrables charlatans qui battent alors le pavé de la capitale: à grand renfort de musiques violentes, le marchand d'orviétan séduit la foule des badauds qui muse sur le Pont-Neuf; Comus, physicien-prestidigitateur, un précurseur en électrothérapie, contorsionne les naïfs entre ses électrodes inexpérimentées; chez Mesmer, aux flancs du magique baquet, le grave président à mortier voisine avec la soubrette tapageuse, parmi les abbés mignons ou les riches traitants; tous se pâment à l'éclat de ce regard de flamme, lorsque le grand magnétiseur plastronne parmi les groupes sous son habit lilas. Et des couvents, comme aussi des louches officines, sur l'éternelle bêtise, toujours assoiffée d'illusions, s'épandent des flots de pommades guérisseuses, d'élixirs merveilleux, panacées douteuses, grand'mères des étonnantes spécialités que racontent les murs de nos édicules municipaux. Pourquoi s'en priveraient-ils, ces empiriques? Le Roi leur délivre des brevets. Ne murmurez pas trop, ô confrères des âges passés!... Vous l'avez peut-être voulu tout cela, puisque nous le voulons encore! Ne se trouva-t-il pas toujours quelque triste meurt-de-faim, paria de la médecine, pour couvrir de son diplôme l'inventeur de remèdes secrets ou la somnambule du troisième, pour aider à vendre sous le manteau doctoral les gouttes souveraines ou le spécifique libérateur?

Quelques praticiens avisés, pour éviter la fâcheuse misère, se sont spécialisés; ils deviennent les consolateurs de la Vénus meurtrie et du Cupidon ægrotant; mais, noyés parmi les empiriques, ils prennent dans ce milieu malsain des allures inquiétantes. Guilbert de Préval, l'un d'eux, prostituant publiquement son corps avec une gourgandine, sa dignité avec la malice du vulgaire, s'expose volontairement aux infectantes blessures de l'Eros syphilisé pour affirmer la vertu hautement curative de son « Eau fondante antivénérienne ». Il avait presque une excuse à sa libidineuse tentative, ce protagoniste de la médecine expérimentale: il écrasait sous l'inédit le bluff d'un rival ignorant...; le martyre par et pour la réclame!

Pourquoi aussi M. de Saint-Ildefont, un profane en médecine pourtant, prétendait-il traiter agréablement... le mal d'amour!... Monsieur chaussera son « caleçon antivénérien », Madame croquera son chocolat spécifique et... ils seront sauvés de leurs pénibles accidents. Pensez donc, M. de Saint-Ildefont pâlit la roséole, déterge les plaques muqueuses, fond les gommes, sans avoir l'air, comme avec la main...; pour un peu, il vous referait une virginité!

*
* *

Malgré leur parcimonieux destin, nos pauvres médecins savent trouver de doux loisirs. Tel fréquente les salons, tel autre disserte avec les philosophes, fait de la musique de chambre, cultive les mathématiques; plus d'un aime les livres, se passionne pour les sciences naturelles; les Jussieu, Geoffroy, Guettard, sont les premiers parmi les savants d'Europe, et tant d'autres!...

Quelle autre époque sut donner, parmi les fils d'Hippocrate, plus de chercheurs zélés à la science? La médecine devait bénéficier de cette ardeur nouvelle. Autour de la saignée se livrent des batailles; nouveaux Montaigus, les partisans de la saignée au bras, — Hecquet le janséniste médecin et le médecin des jansénistes, portant l'étendard, — sont partis en guerre contre les Capulets de la saignée au pied. Au plus fort de la mêlée, un obscur, M. Marteau, s'éleva courageusement contre cette fureur de faire à tout propos, souvent hors de propos, couler le sang humain; il accusait la phlébotomie de ravir par an 40.000 hommes à la France! Mais, *pollice verso*, la Faculté jugule l'hérétique d'une terrible excommunication et... on saigne plus que jamais.

La variolisation, inoculation préventive d'une petite vérole bénigne, introduite en 1758 en Angleterre, souleva, de son côté, entre nos Parisiens, de savantes polémiques. La nouvelle méthode fut repoussée d'abord: Tronchin finit cependant par inoculer quelques patients béné-

voles; et, la mode s'en mêlant, bientôt ce ne furent plus que « Tronchinades »...; il avait fallu pour cela trente ans.

L'art des accouchements, dédaigneusement abandonné jusque-là aux chirurgiens, conquiert la faveur de nos médecins. Pour la première fois, en 1745, Astruc inaugure à l'Ecole un cours de tocologie... Singulier professeur qui, de son propre aveu, n'a jamais délivré une femme, et passe plusieurs leçons à se demander comment Adam et Ève ont bien pu se débrouiller avec ce cordon inattendu qui reliait Caïn à sa mère, eux qui n'ont jamais connu d'ombilic!... Les vrais accoucheurs étaient à Saint-Côme : les Mauriceau, les Petit, les Baudelocque, etc. C'était pourtant un médecin, Sigault, qui imagina la symphyséotomie.

* * *

La très salubre Faculté sut protéger Sigault. Elle s'était, pour une fois, montrée perspicace. Ce n'est point qu'elle en eût l'habitude. Durant tout le siècle, s'enlisant dans la routine de ses vieux privilèges, elle s'était épuisée en luttes stériles contre des institutions rivales, moins vénérables par l'âge, mais animées de l'Esprit nouveau. Au lieu de revivifier son enseignement suranné, à l'entraînement irrésistible du progrès, elle avait opposé son inertie boudeuse, retardant comme de parti pris sur son époque; et, au début de la Révolution, alors que tout, dans l'organisme décrépit et branlant de la vieille société, semblait frappé de mort, elle s'éteignait, elle, d'anémie, incapable de relever ses ruines après le cataclysme, en des temps plus cléments.

Là finit notre histoire. D'ailleurs tout tremblait sur sa base, et l'insondable destin marquait déjà l'heure fatale de la chute. La Révolution commençait.

FERNAND DUBALLEN.

XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

Lisbonne, 19-27 Avril 1906.

Le Comité exécutif du XVe Congrès international de Médecine, qui se tiendra à Lisbonne du 19 au 26 Avril prochain, vient de publier le programme concernant l'organisation, les travaux, fêtes, etc.

A en juger par le chiffre des inscriptions actuellement reçues, ainsi que par le nombre des rapports et communications annoncés, le succès de ce Congrès semble devoir répondre pleinement aux espérances de ses organisateurs.

Jusqu'à ce jour, en effet, 831 membres se sont fait inscrire : nul doute que ce chiffre n'augmente encore avant l'ouverture du Congrès; 140 rapports seront présentés sur les questions les plus diverses touchant à toutes les branches de la médecine. Quant au nombre de communications annoncées, il s'élève déjà à 340, et il y a tout lieu de penser qu'il s'accroîtra encore. L'article 14 du règlement permet, en effet, à tout médecin de se faire inscrire comme membre du Congrès et de présenter toutes communications, non seulement jusqu'à la date d'ouverture du Congrès, mais même pendant le Congrès. (Adresser les adhésions, soit à M. le professeur Miguel Bombarda, secrétaire-général du XVe Congrès international de Médecine, Nouvelle Ecole de Médecine, Lisbonne, soit au Secrétaire du Comité de propagande français, M. Richardière, 18, rue de l'Université, Paris, qui enverront en même temps le programme détaillé.

Rappelons seulement ici que les frais d'inscription sont de 25 francs, que la carte de membre du Congrès donne le droit non seulement de participer aux travaux du Congrès, mais encore aux nombreuses fêtes qui seront données à son occasion; elle fera bénéficier, en outre, son titulaire de la réduction de 50 pour 100 accordée aux Congressistes et aux membres de leur famille (femme et enfants à l'exclusion de tous autres), par toutes les Compagnies françaises, espagnoles et portugaises de chemin de fer. Durée de validité des billets allant du 5 Avril au 25 Mai; itinéraire au choix du voyageur à la seule condition qu'il soit fixé d'avance et se fasse exclusivement par la voie ferrée. La Compagnie générale transatlantique accorde également une réduction de 25 pour 100 (sans nourriture) sur les passages, tant à l'aller qu'au retour, aux médecins se rendant d'Algérie ou de Tunisie à Marseille pour prendre part au Congrès.

Ajoutons que les dames des Congressistes auront leur entrée au Congrès, aux fêtes, réceptions, etc., moyennant le versement d'une demi-cotisation.

En ce qui concerne le logement à Lisbonne, le Comité exécutif s'est assuré un nombre considérable d'appartements (chambres à 1 lit ou, pour la plupart, à plusieurs lits) au prix de 6, 8 et 10 francs par lit, suivant la catégorie. Il y a aussi quelques logements avec pension à 15 francs par personne. Il y a toute facilité pour les repas dans les restaurants et hôtels de Lisbonne, ainsi que dans le restaurant du Congrès. Tous les logements seront distribués au fur et à mesure qu'arriveront les demandes : celles-ci sont à adresser avant le 5 Avril à M. José da Silva, Palacio Foz, Praça dos Restauradores, Lisbonne.

Quant aux fêtes et réceptions organisées en l'honneur des congressistes, le programme définitif n'en sera établi qu'ultérieurement. Pour le moment, nous pouvons annoncer :

De la part du Roi et de la Reine, une garden-party pour tous les membres du Congrès (le 24) et un dîner de gala aux chefs des délégations officielles (le 21); — de la part du Président du Congrès, une réception de tous les congressistes le 19 au soir, dans le palais du Congrès. De grandes fêtes seront encore données aux congressistes par la Ville de Lisbonne (un bal); la Société de Géographie; M. le comte de Burnay; le Congrès — Deux autres fêtes sont encore annoncées, mais non définitivement fixées.

Pour terminer, annonçons que LA PRESSE MÉDICALE, *soucieuse de tenir ses lecteurs au courant des travaux du Congrès, a chargé un de ses secrétaires, M. J. Dumont, de la représenter à Lisbonne et de lui envoyer le compte rendu aussi complet que possible des séances.*

Dans ce même but, la rédaction du journal serait très obligée à MM. les membres qui se sont fait inscrire pour des rapports ou des communications de bien vouloir lui en adresser un court résumé, *si possible avant l'ouverture du Congrès.*

LIVRES NOUVEAUX

Paul Joanne. — *Guide de l'Espagne et du Portugal.* 1 vol. in-16 de 370 pages, avec 6 cartes et 50 plans. Cartonné toile, Paris, 1906 (HACHETTE ET Cie, éditeurs).

Cette nouvelle édition du guide « *Espagne et Portugal* » a été entièrement refaite d'après le plan et le système adoptés pour les autres guides de la collection. Après un voyage très complet dans toute la région, le texte a été rédigé par M. le professeur Franco et M. Paul Joanne, d'après les notes qu'ils ont recueillies. De nombreux plans ont été ajoutés, principalement ceux des cathédrales. Les *renseignements pratiques*, c'est-à-dire les hôtels classés par ordre d'importance, avec indication des prix de table d'hôte et de pension, les restaurants, les cafés, les voitures, les tramways, etc., en un mot tout ce qui a rapport à la vie matérielle, a été revu avec soin. Au moment où un grand nombre de nos confrères se rendaut au Congrès de Lisbonne vont en profiter pour visiter le Portugal et l'Espagne, nous avons cru utile de leur indiquer cette nouvelle édition du Guide Joanne qui pourra leur rendre de grands services.

FACULTÉ DE PARIS

Maladies du système nerveux. — Un cours complémentaire et pratique (2e série) de neuropathologie, sous la direction de M. HENRI CLAUDE, et avec le concours et la collaboration de MM. LEJONNE, DUPUY-DUTEMPS, ALQUIER, HUET, GELLÉ, commencera le 24 Avril 1906 et durera un mois. Il aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, à 5 heures de l'après-midi à la Salpêtrière, salle d'examen de la clinique. Les leçons auront un caractère essentiellement pratique; la symptomatologie et le diagnostic seront particulièrement développés et exposés avec présentation de malades. Les pièces anatomiques et les préparations histologiques du laboratoire seront mises à la disposition des auditeurs pour les études anatomo-pathologiques.

Programme du cours : Séméiologie générale du système nerveux. Manière d'examiner un malade. Hémiplégie. Hémorragie et ramollissement cérébral. Tumeurs cérébrales. Aphasies. Encéphalopathies infantiles (maladie de Little, hémiplégie infantile), Méningites, hémorragies méningées, ponction lombaire. Syndrome cérébelleux. Maladie de Friedreich. Syndromes bulbo-protubérantiels. Paralysies bulbaires. Myélites aiguës. Paralysie infantile. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique. Syringomyélie. Tabes. Scléroses combinées. Compressions de la moelle. Syndromes de Brown-Séquard et de la queue de cheval. Tuberculose des centres nerveux. Syphilis des centres nerveux. Paralysie générale. Atrophie musculaire progressive. Atrophies musculaires en général. Myopathies. Polynévrites. Paralysie des plexus. Névralgies (faciale, sciatique, etc.). Épilepsie. Hystérie. Neurasthénie. Psychoses. Maladie de Parkinson. Chorée. Tics. Tremblements. Examen électrique. Electrothérapie. Examen des oreilles. Examen des yeux.

Les dates exactes de chaque leçon seront fixées ultérieurement. Des certificats d'assiduité pourront être délivrés à la fin du cours aux personnes qui en réclameront. Trois séries de leçons du même genre sont faites tous les ans : la première en Novembre et Décembre; la seconde en Février et Mars; la troisième en Mai et Juin.

Le droit à verser est fixé à 80 francs.

COLLÈGE DE FRANCE

Histologie. — M. JOLLY commencera le mardi 24 Avril 1906, au Laboratoire d'histologie du Collège de France (annexe rue des Ecoles), une série de *conférences pratiques sur la technique histologique et l'histologie.*

Ces conférences auront lieu trois fois par semaine, à 2 heures. S'inscrire d'avance, au laboratoire, l'après-midi.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont promus : au grade de médecins-majors de 1re classe, MM. de Moutéty, Goulon, Lenez, Cenolt, Armynot du Chatelet, Wendinger, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecins-majors de 2e classe, MM. Cordier, Lunnou, Picqué, Billon, Savornin, Tellier, Morel, Ecochard, Taillade, Munaret, Blondel de Joigny, Pasquet, Perrot, Spindler, médecins aides-majors de 1re classe.

— Les officiers du cadre auxiliaire du corps de santé dont les noms suivent ont été rayés des cadres, savoir : Médecin principal de 2e classe de réserve, M. Laurent. Médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Potheau, Charpentier, Playoust, Fabriès.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Cassien, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la 2e flottille des torpilleurs de la Méditerranée à Ajaccio.

— M. le médecin de 1re classe Le Coniac, du port de Brest, est désigné pour aller continuer ses services au port de Lorient.

M. le médecin de 2e classe Alquier, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer en sous-ordre sur la 1re flottille de torpilleurs des mers de Chine, au Ruch-Dua.

— M. le médecin de 1re classe Bartet, en service à Lorient, est autorisé à prendre part au concours qui a lieu, à Brest, pour l'emploi de professeur de séméiologie médicale et de petite chirurgie à l'École annexe de médecine navale de Rochefort.

Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été promus ou réintégrés au grade de médecin principal de 2e classe, MM. le médecin-major de 1re classe Roques; M. le médecin principal de 2e classe Simond.

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 2e classe : Thoulon, Legendre, Cordier, Mille.

Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Imbert, Couvy, Clavet, Gravot, Brochard.

Cours de vacances. — Une série de cours de vacances aura lieu du 9 au 21 Avril.

1° *A l'hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente.* — Massage : M. MARCHAIS. — Electrothérapie : M. ZIMMERN. — Accouchements : M. DUBRISAY. — Thérapeutique appliquée : M. LANDOWSKI. — Hygiène et thérapeutique infantiles : M. LESNÉ. — Maladies nerveuses : M. A. RICHE. — Chirurgie dentaire : M. ROY.

2° *Dans différents services.* — Gynécologie et chirurgie pratique : M. SAVARIAUD (Lariboisière). — Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique : M. LERUDDE (Établissement dermatologique). — Auscultation : M. CAUSSADE (Tenon). — Oto-rhino-laryngologie : M. GEORG. LAURENS (clinique de la Trinité). — Ophtalmologie : M. MORAX (Lariboisière). — Maladies des voies urinaires : M. NOGUÈS (Necker). — Chirurgie infantile; orthopédie : M. BARBARIN (Hôpital Anne-Marie).

Tous les cours commenceront le lundi 9 Avril.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant. Chaque élève recevra une carte d'admission qu'il devra produire à l'entrée des cours.

Le droit d'inscription de chaque cours (comprenant en moyenne 8 à 10 leçons) est fixé à 20 francs, payables en s'inscrivant. On peut s'inscrire par correspondance.

Le lundi 9, à midi, à l'hôtel des Sociétés savantes, réunion générale des professeurs et des élèves ; dernières inscriptions. Cette réunion n'empêchera pas les cours du matin d'avoir lieu le lundi 9, aux heures indiquées.

Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à M. Marchais, hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, Paris.

Société française d'hygiène. — Composition du bureau pour l'année 1906. MM. Edmond Perrier, *président*; Fichet, Degoix, Foveau (de Courmelles), Moreau (de Tours), F. Frémond, H. Gondal, *vice-présidents*; A. Joltrain, *secrétaire général*; F. Marie-Davy, *secrétaire général adjoint*; Blazac, Rouxel, Chartier, O'Followell, *secrétaires*; J. Landau, *trésorier*; Mme M. Joltrain, bibliothécaire; Ferdinand Jean, chef du laboratoire.

Etranger.

IIe Congrès de l'Association internationale de la presse médicale. — Le IIe Congrès de l'Association internationale de la presse médicale s'ouvrira à Lisbonne le mardi 17 Avril 1906.

Le Congrès durera deux jours.

Tous les membres de l'Association internationale ont le droit d'assister aux séances et de prendre part aux discussions. Mais ils doivent préalablement être inscrits comme membres du Congrès international de médecine, et, en adressant leur cotisation à cet effet, au professeur Bombarda (Nuova Scola medica, Lisbonne), spécifier qu'ils s'inscrivent pour assister au Congrès de l'Association. Une carte spéciale leur sera alors réservée, soit qu'elle leur soit renvoyée directement en réponse à leur adhésion, soit qu'elle leur soit remise à Lisbonne, dans les locaux du Congrès, à partir du 17 Avril.

Ceux des membres de l'Association qui ont déjà envoyé leur adhésion au Congrès de médecins et acquitté leur cotisation n'ont qu'à informer par lettre M. le professeur Bombarda de leur désir d'assister au Congrès de l'Association internationale.

L'ordre du jour comporte, dès à présent, plusieurs questions d'ordre professionnel : La protection de la propriété littéraire dans la presse médicale. — Les limites du journalisme médical. — Les journaux médicaux et pharmaceutiques gratuits. — La publicité intérieure (dans le texte). — Création d'un Bureau international permanent des Congrès médicaux. — Obtention pour les journalistes médicaux, membres de l'Association, de droits égaux à ceux des membres du Congrès, sans qu'une cotisation de congressiste soit exigible.

Tout membre qui désire faire une communication au Congrès doit en informer avant le 8 Avril M. Blondel, secrétaire général (Paris, 103, boulevard Haussmann), et lui adresser le titre et, si possible, le résumé de sa communication.

Congrès international d'anthropologie criminelle en 1906. — Le VIe Congrès international d'anthropologie criminelle s'ouvrira à Turin le 28 Avril 1906.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Ordre de lecture des copies : MM. Labey, Grégoire, Schwartz, Proust, Guibé, Alglave, Wiart, Chifoliau, Desjardins, Lecène, Kendirdjy, Iselin, Baumgartner, Mouchet, Marcille, Veau, Fredet, Chevrier et Alexandre.

Lecture. — *Séance du 27 Mars.* — Ont obtenu : MM. Labey, 22; Grégoire, 25; Schwartz, 25.

Séance du 28 Mars. — Ont obtenu : MM. Proust, 26; Guibé, 25; Alglave, 20.

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 29 Mars.* — Ont obtenu : MM. Hallé, 20; Guillemot, 20; Nobécourt, 20.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Composition du jury : MM. de Lapersonne, Morax, Rochon-Duvigneau, Théophile Anger, Nélaton, Toupet ont accepté; M. Legendre n'a pas encore fait connaître son acceptation.

Dentiste des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 29 Mars.* — Ont obtenu : MM. Page, 29; Lebedenski, 30; Mahé, 30. MM. Dauphin et Beliard, se retirant du concours, MM. Mahé, Page et Lebedinski vont être nommés dentistes des hôpitaux.

Internat. — Oral. — *Séance du 27 Mars.* — *Muscle releveur de l'anus chez la femme. Symptômes, diagnostic et complications de la dysenterie.* — Ont obtenu : MM. Braun, 11; Martingay, 10; Brisset, 13; Bécus, 11; Bourdier, 11; Stevenin, 11; Mlle Giry, 11; Di Chiara; Barnier, 15; Vaucher; Pélissier, 13.

Séance du 29 Mars. — *Capsule interne. Signes et diagnostic de l'épilepsie jacksonienne.* — Ont obtenu : MM. Brémond, 7; Lorin, 12; Pénard, 12; Barbet, 11; Houzel, 12; Lagane, 10; Mora; Roudinesco, 14; Dubosc, 13; Willette; Collin, 10; Moyrand, 13.

Totalisation des points. — MM. Braun, 11 + 20 = 31; Martingay, 10 + 17 = 27; Brissel, 13 + 19 = 32; Bécus, 11 + 18 + 29; Bourdier, 11 + 21 = 32; Stévenin, 11 + 22 = 33; Mlle Giry, 11 + 24 = 35; Di Chiara, 21; Burnier, 15 + 19 = 34; Vaucher, 18; Pélissier, 13 + 16 = 29; Brémond, 7 + 23 = 30; Lorin, 12 + 19 = 31; Penard, 12 + 18 = 30; Barbet, 11 + 18 = 29; Houzel, 12 + 20 = 32; Lagane, 10 + 18 = 28; Mora, 18; Roudinesco, 14 + 20 = 34; Dubosc, 13 + 21 = 34; Willette, 16; Collin, 10 + 18 = 28 ; Moyrand, 13 + 24 = 37.

L'épreuve supplémentaire pour la place de premier aura lieu à l'issue de la séance du samedi 31 Mars, à la Charité.

RENSEIGNEMENTS

Traductions à prix modérés. — Infirmier ayant fait bonnes études à Zurich et à Londres, fernit traductions d'allemand et d'anglais à prix modérés. Ecrire *P. M.*, 248.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, ancien chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 heures à la clinique, 76, quai des Orfèvres). Nombre des élèves limité.

Pour renseignement s'adresser au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

Dans famille, on louerait avec ou sans pension, jolie chambre à étudiant ou étudiante sérieux (face gare Sceaux). Ecrire Jesberger, 99, boulevard Arago.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Gilbert et M. Herscher. Sur les variations de la cholémie physiologique.

MÉDECINE PRATIQUE

A. Breton. De l'acide thyminique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La narcose et l'auto-narcose par le mélange de Schleich.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique de Londres. — Glycosurie et diabète insipide traumatique. — Hémorragie du sinus longitudinal supérieur sans fracture du crâne. — Malformations congénitales et transposition des viscères. — Enorme dilatation d'un estomac en sablier.

Société médico-chirurgicale d'Édimbourg. — Paralysie générale chez un adolescent. — Cécité transitoire par spasme de l'artère centrale de la rétine. — Les injections de tuberculine dans les tuberculoses chirurgicales.

Société belge de chirurgie. — Deux cas d'anévrisme traumatique des membres opérés et guéris. — Mécanisme de l'ischémie constatée dans les opérations pratiquées en décubitus ventral. — La signification de l'autolyse en pathologie chirurgicale.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Recherche du spirochète de Schaudinn dans plusieurs cas de paralysie générale. — A propos de la surrénalite syphilitique. — Microsphygmie. Débilité mentale. Ichtyose. — Traitement de la tuberculose par la recalcification. — Porencéphalie acquise, probablement d'origine traumatique. Mort en état de mal épileptique.

Société anatomique. — Leucémie cardiaque. — Néoplasme de l'ovaire. — Porencéphalie chez un épileptique hydrocéphale. — Cancroïde de la vulve. — Hernie de la trompe. — Kyste du rein et lithiase. — Péritonite suraiguë avec lésions du plexus solaire, du bulbe et de l'écorce cérébrale. — Appareil urinaire d'un prostatectomisé sus-pubien. — Néphrectomie secondaire sous-capsulaire.

Société de biologie. — Sur les albumines du liquide céphalo-rachidien pathologique. — Le mucus dans le contenu de l'intestin grêle et du gros intestin à l'état normal. — Etude des injections de sérum antidiphtérique chez le lapin. — Sur certaines cellules des corps jaunes du cobaye. — Hyperglobulie dans un cas de pneumothorax tuberculeux. — Réaction myéloïde du sang dans la lèpre. — Influence du régime alimentaire sur les coefficients urologiques et sur le poids de la molécule élaborée moyenne. — Constituants colloïdes du sang.

Académie des sciences. — Evaluation de la puissance des objectifs microscopiques. — Les ampoules productrices des rayons X. — Action des leucomaïnes xanthiques sur le cuivre. — Dosage de la matière albuminoïde du lait. — Cestode parasite des huîtres perlières. — L'hématozine et la formation de l'hémoglobine. — La composition du régime alimentaire et les coefficients urologiques.

Académie de médecine. — Présentation d'ouvrage. — Rapports.

ANALYSES

Dermatologie. — François. Le traitement du lupus par les nouvelles méthodes.

Vénéréologie. — R. W. Taylor. La syphilis héréditaire.

Neurologie et Psychiatrie. — F. Bricage. La santonine. Son emploi dans le traitement des douleurs fulgurantes des tabétiques.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — Mlle E. Vozabova. Etude sur le syndrome de Ménière.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Çà et là.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Paul Poirier. Précis de dissection.

NOUVELLES

ÇA ET LA

Dans le numéro du 7 Mars 1906, *La Presse Médicale*, par la plume de M. Chatinière, signalait une affiche, lue sur le rideau d'entr'acte d'un théâtre de Bruxelles, étalant à tous les yeux l'adresse d'une consultation consacrée à une méthode sûre contre les retards de règles. Notre confrère croyait qu'il était difficile « de pousser plus loin le toupet en fait d'immoralité sociale ».

Un autre de nos lecteurs me signale un document au moins aussi curieux que celui de Chatinière[1]. C'est un document, en quelque sorte officiel, émanant d'un homme donné par le gouvernement comme chef à d'autres hommes. Ce document a été publié dans *Le Courrier Saïgonnais*; il consiste en une lettre adressée par un ingénieur en chef de Cochinchine à l'un de ses agents :

Rapport n° 1802 du 30 Mai 1904. Saïgon, le 7 Juin 1904.

AVIS DE L'INGÉNIEUR EN CHEF

Il est plus que jamais nécessaire de maintenir le principe que les agents logés dans les campements ne peuvent avoir leur famille avec eux, sauf autorisation spéciale, et dès qu'ils obtiennent cette autorisation, ils ne peuvent plus obtenir les bénéfices attribués aux autres agents. J'ai expressément interdit, dans le texte de la circulaire, d'avoir dans un campement

1. Ce document est reproduit dans le *Bulletin de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*. Paris, 1906, 15 Janvier.

« une famille illégitime aussi bien qu'une famille légitime ».

L'expérience a démontré maintes fois qu'il est impossible de maintenir l'ordre dans les campements, dès qu'on y admet les femmes. L'espace est trop restreint et le contact trop intime.

Les maîtresses indigènes n'ont, au contraire, jusqu'à présent, donné lieu à aucun embarras, de sorte que nous n'avons aucune raison pour leur interdire l'accès des campements. Je dirai plus : je considère leur admission comme nécessaire. La plupart de nos agents sont jeunes et célibataires. Ils ne tarderaient pas à mal se porter et à mal travailler si l'on interdisait les femmes indigènes, ou, pour mieux dire, il serait impossible de faire respecter la consigne.

Un ingénieur oserait-il, à Nérac ou à Montélimar, signer une lettre semblable à ses subornonnés ? Non, évidemment.

*
* *

Cette circulaire est une des manifestations d'un état d'esprit barbare qui a été signalé par J. Brunhes au Congrès d'expansion économique mondiale, Mons, 1905 (*La colonisation des pays neufs et la sauvegarde de la femme indigène*), et que Clerget appelle « l'exploitation sexuelle de la femme indigène par l'homme blanc ».

Dans le rapport de Brunhes, on trouve cités des faits indignes d'hommes soi-disant civilisés. A Sumatra, par exemple, les administrateurs européens introduisaient des prostituées dans les prisons des condamnés aux travaux forcés, pour surexciter par l'appât des femmes leur désir du gain, et par suite, leur capacité de travail.

En Afrique, un chef de poste européen donne l'ordre de brûler un village, en prétendant qu'on lui a refusé de payer l'impôt ; et que lui a-t-on refusé ? Non pas l'impôt, mais des femmes ; le chef du village avait sacrifié deux femmes du village à cet Européen, mais ce civilisé en voulait une nouvelle tous les soirs, et le refus du chef noir fut regardé comme un acte de rébellion méritant la mort et l'incendie.

D'après Brunhes, dans la sanglante tragédie qui eut lieu au Soudan il y a quelques années, une des causes déterminantes du drame fut la luxure sans frein : les exigences en femmes des chefs de la mission déterminèrent la résistance et la révolte des indigènes, puis la répression sanglante « par le fer et par le feu ». L'officier envoyé pour réprimer ces excès est assassiné par ces bandits officiels qui périssent, à leur tour, de mort violente.

Sans aller jusqu'à la folie criminelle, trop souvent, dans les pays neufs, l'Européen a tendance à considérer la femme indigène uniquement comme un jouet, comme un objet propre à la satisfaction des appétits sexuels et à qui on ne doit accorder pas plus « une famille illégitime qu'une famille légitime ».

Les périodiques politiques coloniaux n'osent pas entreprendre l'étude publique de cette question, probablement avec raison ; mais il est intéressant de signaler ces actes de banditisme au public médical et spécialement à nos confrères des colonies. Les médecins peuvent peut-être beaucoup pour combattre cette dégénérescence mentale, pour atténuer ou faire cesser une forme de barbarie qui serait peut-être normale et excusable chez des anthropoïdes, mais qui est indigne de l'*homo sapiens* que nous prétendons être.

P. Desfosses.

A travers le Monde

BAVIÈRE

Il y a une trentaine d'années, Munich n'était pas une ville bien saine, et en 1871 le taux de la mortalité s'élevait à 41,6 pour 1.000. En présence de cette situation les divers corps municipaux qui se sont succédé depuis trente ans dans la capitale de la Bavière n'ont pas hésité à entreprendre de grand travaux d'assainissement : inspection des égouts, abondante distribution d'eau, reconstruction des hôpitaux et des abattoirs, etc. De 1871 à 1904 les dépenses afférentes à la salubrité se sont élevées à pas moins de 68 millions, mais on peut dire que c'est de l'argent bien placé. En effet, depuis trente-trois ans, à mesure que se poursuivaient ces travaux, le taux de la mortalité diminuait progressivement pour descendre finalement en 1904 à la moitié de ce qu'il était en 1871 comme le met en évidence le tableau suivant :

Années.	Pour mille habitants.
1871	41,6
1881	32,4
1891	27,6
1901	22,2
1904	20,5

Et le progrès est d'autant plus remarquable que pendant le même laps de temps la population a plus que doublé.

AMÉRIQUE

Nous donnons ci-après la liste des libéralités faites aux diverses universités américaines par les rois du pétrole, du porc, du blé, du sucre, en souhaitant que les millionnaires, ne fussent-ils que princes ou barons de la finance, se décident à suivre, ne serait-ce que de loin, de si beaux exemples :

DONATEURS	INSTITUTIONS	LIBÉRALITÉS
J. D. Rockefeller.	Univ. de Chicago.	76.000.000 fr.
Stephen Gérard.	Gérard College.	35.000.000 —
Charles Pratt.	Inst. Pratt.	18.000.000 —
John Hopkins.	Univ. John Hopkins.	15.000.000 —
A. J. Drexel.	Inst. Drexel.	15.000.000 —
Leland Stanford Jun.	Univ. L. Stanford.	12.500.000 —
Ezra Cornel.	— Cornell.	7.500.000 —
The Vanderbilts.	— Vanderbilts.	5.500.000 —
Seth Low.	— Columbia.	5.000.000 —

AFRIQUE DU SUD

Le Docteur Passarge a fait, dernièrement, une conférence sur « Ophir et la Rhodesie », à la Société de géographie commerciale de Cologne. Il montre qu'à l'époque de la splendeur de la race sémitique il s'est implanté une civilisation supérieure dans l'Afrique orientale : les ruines de constructions colossales

que l'on y a découvertes y font foi ; à cette époque la production de l'or a dû être énorme. Tous les trois ans des batteurs phéniciens descendaient la côte de l'Afrique orientale et revenaient chargés d'or et d'ivoire. Cette civilisation brillante disparut et les Cafres foulent le sol où florissait auparavant une civilisation avancée. Les Anglais qui exploitent actuellement le Rhodesia n'ont donc fait que reprendre les travaux des peuples sémites.

M. Passarge pense que la civilisation que les Européens introduisent dans ces régions barbares, disparaîtra également. Les Cafres de l'Afrique orientale sont un peuple qui se propage avec une rapidité étonnante. Un jour viendra où les colonies européennes succomberont sous la pression des indigènes et quelques siècles plus tard il ne restera plus le moindre vestige de civilisation européenne.

LIVRES NOUVEAUX

Paul Poirier, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, et **Amédée Baumgartner**, prosecteur à la Faculté de médecine de Paris. — *Précis de dissection*. 1 volume petit in-8°, de la « Collection de Précis médicaux », de xx-280 pages, avec 169 figures dans le texte, cart. toile souple. (Masson et Cie, éditeurs.)

Au temps trop lointain, hélas! où je me salissais les mains et me gelais les pieds dans les pavillons de l'Ecole pratique, nous n'avions pas grand'chose pour nous guider dans nos dissections; l'anatomie topographique n'était représentée dans nos bibliothèques d'étudiants que par le livre de Richet ou le volume du bon père Tillaux : l'un manquait de figures, l'autre ne possédait que des schémas décevants; l'un et l'autre étaient difficilement maniables Quand notre scalpel inexpérimenté avait incisé un peu au hasard les téguments du cadavre, nous étions fort embarrassés pour trouver dans la graisse les filets nerveux ou la branche artérielle si rouge et si nette sur les planches de Tillaux.

Aujourd'hui l'étudiant n'a plus d'excuse s'il ne dissèque vite et bien; il a des livres d'anatomie richement illustrés, et voici que MM. Poirier et A. Baumgartner lui présentent sous une forme aisée et commode un excellent Manuel de technique de dissection.

L'élève pourra en mettant ce livre sur la table d'amphithéâtre voir quelle est l'incision tégumentaire la meilleure pour une région donnée, quels organes doivent être mis à nu, quelles sections osseuse, aponévrotiques ou musculaires, doivent être faites, pour ne pas *sabrer* la région et détruire ce qu'il importe de conserver.

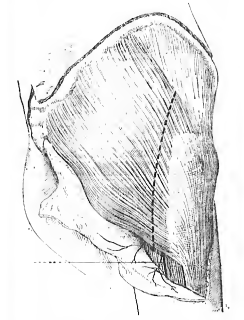


Figure 103. — Grand fessier (côté droit). En *pointillé*, trait de section pour la préparation de la figure 104.

L'ouvrage est divisé en trois parties : 1° préparations par régions ou groupes musculaires; 2° préparations des principaux vaisseaux et nerfs; 3° préparations des articulations, et cela dans chaque partie du corps, tête et cou, membres, tronc. Avant d'entrer en matière, les auteurs résument en quelques pages les principes généraux de dissection et indiquent les précautions à prendre pour disséquer proprement.

Pour que ce livre de l'amphithéâtre répondît complètement à son but, il fallait qu'il fût abondamment illustré; c'est ce que n'ont point négligé de faire MM. Poirier et Baumgartner, qui, à chaque page de leur livre, ont multiplié figures de dissection, de coupes à faire, tracés d'incision, schémas destinés à faciliter l'étude des points délicats. Ils ont réussi à faire un livre excellent, et ont rendu un véritable service au monde des étudiants.

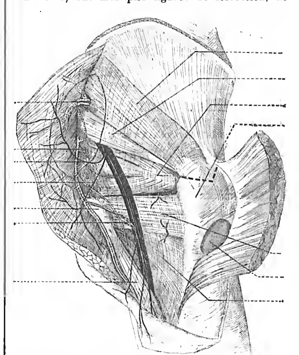


Figure 104. — Moyen fessier et pelvitrochantériens (côté droit). En *pointillé*, trait de section osseuse pour découvrir le petit fessier.

P. Desfosses.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 25 Avril 1906, à 1 heure. — M. BENOIT : Contribution à l'étude du traitement de la tumeur blanche du genou par les injections modificatrices; MM. Terrier, Landouzy, Brissaud, Taffier. — M. BOUCHERIE : Contribution à l'étude des tumeurs du médiastin; MM. Landouzy, Terrier, Brissaud, Taffier. — M. LAVENANT : La néphrite aiguë tuberculeuse; MM. Brissaud, Terrier, Landouzy, Taffier. — M. GUILLAUME-LOUIS : De la cholédocotomie; MM. Poirier, Segond, Mauclaire, Cunéo. — M. MESTRE : Contribution à l'étude du traitement des abcès froids par les injections d'éther iodoformé; MM. Segond, Poirier, Mauclaire, Cunéo.

Jeudi 26 Avril 1906, à 1 heure. — M. DERUE : Contribution à l'étude des fractures du calcanéum avec documents radiographiques; MM. Cornil, Berger, Budin, Demelin. — M. LAVILLETTE : Angiomes intracraniens; MM. Berger, Cornil, Budin, Demelin. — M. BRICOUT : Contribution à l'étude de la conception au cours de l'aménorrhée (Aménorrhée de la lactation et aménorrhée essentielle); MM. Budin, Cornil, Berger, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 23 Avril. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Landouzy, Desgrez, Legry. Epreuve pratique. — 1er (1re série), Oral : MM. Blanchard, Rieffel, Pierre Duval. — 1er (2e série), Oral : MM. Sebileau, Macaigne, Proust. 3e (Première partie), Oral : MM. Reclus, Lepage, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Gaucher, Labbé (Marcel). M. Ch. Richet, censeur ; M. Broca (André), suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Legueu, Mauclaire. M. Roger, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mardi 24 Avril 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Raymond, Guiart, Maillard. Epreuve pratique. — 1er (1re série) : Oral : MM. Cornil, Retterer, Rieffel. — 1er (2e série), Oral : MM. Thiéry, Hartmann, Launois. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Thiroloix, Gouget. 4e : MM. Chantemesse, Vaquez, Dupré. M. Robin, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) 1re série), Charité : MM. Guyon, De Lapersonne, Marion. 5e (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Méry, Rénon. M. Gilbert, censeur; M. Carnot, suppléant.

Mercredi 25 Avril 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gaucher, Legry, Desgrez. Epreuve pratique. — 1er (1re série), Oral : MM. Blanchard, Legueu, Rieffel. — 1er (2e série), Oral : MM. Reclus, Sebileau, Branca. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Dejerine, Claude, Labbé (Marcel). — 4e MM. Pouchet, Richaud, Balthazard. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 26 Avril. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesso, Desgrez, Guiart. Epreuve pratique. — 1er (1re série), Oral : MM. De Lapersonne, Thiéry, Rieffel. — (Deuxième série), Oral : MM. Poirier, Launois, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Joffroy, Thiroloix, Bezançon. — 4e MM. Pouchet, Vaquez, Dupré. — M. Dieulafoy, censeur; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 27 Avril. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gaucher, Blanchard, Desgrez. Epreuve pratique. — 1er (1re série), Oral : MM. Poirier, Mauclaire, Cunéo. — 1er (2e série), Oral : MM. Reclus, Macaigne, Branca. — 1er (3e série), Oral : MM. Segond, Legry, Rieffel. — 3e (Première partie), Oral : MM. Terrier, Sebileau, Lepage. 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Roger, Claude. M. Gariel, censeur; M. Balthazard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Samedi 28 Avril 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuve pratique. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Thiroloix, Carnot. M. Broca (André), suppléant. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Raymond, Méry, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série) Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon. M. Chantemesse, censeur; M. Rénon, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Andral. — Le Conseil municipal de Paris conformément aux conclusions d'un rapport de M. Tantet vient d'émettre l'avis suivant :

Il y a lieu pour l'Assistance publique de procéder à la désaffectation de l'hôpital Andral.

Cette Administration devra négocier avec la Ville de Paris pour l'acquisition ou l'échange par le domaine municipal des terrains ainsi désaffectés.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques de France. — Sont nommés membres de la Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques de France : MM. Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur; Monard, à Aix-les-Bains; Blondel, Graux, à Paris; Bergouignan, à Evian; Mongeot, à Royat; Schlemmer, au Mont-Dore.

Les ravages de l'opium. — Le ministre de la marine, ému des ravages faits par l'opium dans les ports militaires, se préoccupe des mesures à prendre en vue d'en supprimer l'usage. D'accord avec le ministre de l'intérieur, il a invité les autorités maritimes à s'entendre avec les autorités administratives pour en empêcher la vente, sauf pour les usages pharmaceutiques, et amener la fermeture des fumeries.

Depuis quelques années, les fumeries d'opium se sont multipliées dans les ports d'une façon fort inquiétante; les fumeurs sont de plus en plus nombreux et emploient tous les moyens pour se procurer le poison.

Un hommage à M. Magnan. — M. MAGNAN, médecin de l'Asile clinique (Sainte-Anne), membre de l'Académie de médecine, a consacré plus de quarante années à l'étude des maladies mentales et à l'amélioration du sort des aliénés. Ses amis, ses collègues et ses élèves ont l'intention de lui offrir une médaille à l'occasion de son jubilé. Ils ont constitué un Comité de patronage qui fait appel à tous ceux qui sont attachés à M. Magnan par les liens de l'amitié, de l'estime ou de la reconnaissance.

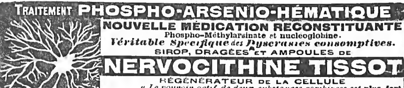
L'exécution de la médaille est confiée à M. Paul Richer, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Le chiffre de la cotisation n'est pas limité. Toute souscription de 25 francs donne droit à une médaille en bronze qui sera expédiée avant la fin de l'année 1906. La souscription est ouverte jusqu'au 15 Juin 1906.

Les cotisations sont reçues par M. Pierre Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Clinique Apostoli-Laquerrière (15, rue Montmartre). — MM. LAQUERRIÈRE, directeur de la clinique, et DELHERM, ancien interne des hôpitaux de Paris, commenceront







prochainement une série de 12 conférences pratiques d'électrothérapie.

Programme. — 1° et 2° Electrophysique et appareils. — 3° Electrophysiologie. — 4° et 5° Gynécologie. — 6° et 7° Tube digestif. — 8° et 9° Maladies nerveuses. — 10° Dermatoses. — 11° Maladies de la nutrition. — 12° Applications chirurgicales, applications diverses (voies urinaires, affections articulaires, etc.).

Le prix de la série est fixé à 50 francs. Ces conférences auront lieu le soir à 8 h. 1/2. On est prié de s'inscrire d'avance; s'adresser à la clinique, les mardi, jeudi, samedi, de 3 à 6 heures.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe Ouzilleau, est désigné pour servir, en activité, hors cadres, au Congo français.

2° Congrès international des colonies de vacances. — Le deuxième Congrès international des colonies de vacances doit se tenir à Bordeaux, du 17 au 20 Avril prochain, sous la présidence de MM. Casimir-Périer, Bourgeois, Mirman, Monod, l'abbé Lemire.

Le Congrès étudiera notamment un projet de fédération des œuvres de colonies, des questions d'assurance contre les accidents, des tarifs de transports, de fiche médicale et le mode de placement des enfants. Le programme du Congrès comporte en outre des visites aux principales œuvres d'hygiène sociale de la région.

Le prix de la cotisation est fixé à 20 francs pour les Sociétés et à 5 francs pour les membres individuels. Les congressistes profiteront d'une réduction de 50 pour 100 sur tous les réseaux de Chemins de fer.

Les adhésions sont reçues par le Comité d'organisation, 10, rue Beaubadat, à Bordeaux.

Exposition coloniale de Marseille. — MM. Mazeran et Esmonet, chargés d'organiser la section *d'Hygiène appliquée du Colonial en France*, à l'Exposition coloniale de Marseille (Avril-Novembre 1906), seraient reconnaissants à leurs confrères civils et militaires qui voudraient bien leur communiquer les documents (plans, cartes, courbes, tableaux synoptiques, etc.), intéressant l'*hygiène du Colonial avant son départ et à son retour.*

Siège de la section : 27, rue Montaigne, Paris.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 30 Mars.* — Ont obtenu : MM. Wiart, 24 ; Chifoliau; Desjardins; Lecène, 26 ; Kendirdjy, 19.

Séance du 2 Avril. — Ont obtenu : MM. Iselin, 20 ; Baumgartner, 25 ; Mouchet, 26.

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 31 Mars.* — Ont obtenu : MM. Clerc, 20 ; Ravaut, 20 ; Ribierre, 19.

Classement des candidats. — Sont déclarés admissibles : MM. Castaigne, 40 ; Ravaut, 39 ; Comte, 38 1/2 ; Hallé, 38 ; Guillemot, 38 ; Clerc, 38 ; Ribierre, 38 ; Grenet, 38 ; Nobécourt, 37.

Internat. — Oral. — *Séance du 30 Mars. — Appendice iléo-cæcal. Œdème aigu du poumon.* — Ont obtenu : MM. Cottard, 8 ; Duval, 12 ; Railliet, 7 ; Strœhlin, 12 ; Ebrenpreis, 14 ; Marcorelles 14 ; Roux (Georges) ; Merle, 13 ; Lemarchal, 18 ; Grasset, 9 ; Binet du Jassonneix ; Paul-Boncour, 12.

Séance du 31 Mars. — Nerf du grand hypoglosse. Traitement du croup. — Chéné, 14 ; Paillard, 12 ; Cléret, 15 ; Buizard ; Robert, 13 ; Rousselot ; Nicaud, 6.

Totalisation des points. — MM. Cottard, 8 + 17 = 25 ; Duval, 12 + 19 = 31 ; Railliet, 7 + 19 = 26 ; Strœhlin, 12 + 20 = 32 ; Ebrenpreis, 14 + 22 = 36 ; Marcorelles, 14 + 22 = 36 ; Roux (Georges), 17 ; Merle, 13 + 23 = 36 ; Lemarchal, 18 + 23 = 41 ; Grasset, 9 + 21 = 30 ; Binet du Jassonneix, 16 ; Paul-Boncour, 12 + 20 = 32 ; Chené, 14 + 22 = 36 ; Paillard, 12 + 18 = 30 ; Cléret, 15 + 19 = 34 ; Buizard, 16 ; Robert, 13 + 21 = 34 ; Rousselot, 17 ; Nicaud, 6 + 18 = 24.

Epreuve supplémentaire. — *Plexus brachial (ses branches terminales exceptées). Formes cliniques de la pneumonie aiguë.* — Ont obtenu : MM. Roux, 19 ; Chabrol, 18 ; Tinel, 17.

Classement des candidats. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés :

Internes titulaires. — MM. 1, Roux (Jean) ; 2, Chabrol ; 3, Tinel ; 4, Saissi ; 5, Combier ; 6, Joltrain ; 7, Leconte ; 8, Le Mée ; 9, Brin ; 10, Troisier ; 11, Lemarchal ; 12, Brissaud ; 13, Macé de Lépinay ; 14, Deverre ; 15, Hamel ; 16, Lebras ; 17, Silbert ; 18, Mlle Landry ; 19, Bazy ; 20, Benard (Henri) ; 21, Moulu ; 22, Chenot ; 23, Hovelacque ; 24, Chénier ; 25, Eliot ; 26, Lasnier ; 27, Chazarain ; 28, Benard (René) ; 29, Parturier ; 30, Saupbar ; 31, Rais ; 32, Mlle Debat-Ponsan ; 33, Halphen ; 34, Froget ; 35, Boudet ; 36 ; Foin (Charles) ; 37, Levy-Valensi ; 38, Lyon-Caen ; 39, Chastagnol ; 40, Moyrand ; 41, Flurin ; 42, Bailly ; 43, Bonvoisin ; 44, Durand (Gaston) ; 45, Marsan ; 46, Marre ; 47, Chéné (Henri) ; 48, Pinard ; 49, Garban ; 50, Lamy ; 51, Pottet ; 52, de Brunel de Serbonnes ; 53, Schaeffer ; 54, Monsaingeon ; 55, Ehrenpreis ; 56, Marcorelles ; 57, Chevallier (Albert) ; 58, Delhré ; 59, Garipuy ; 60, Carwadias ; 61, Duverger ; 62, Merle (Pierre) ; 63, Guyader ; 64, Vézard ; 65, Vigneron d'Heuqueville ; 66, Le Moine.

Internes provisoires. — MM. 1, Deroye ; 2, Petiteau ; 3, Olivier ; 4, Duvoir ; 5, Mlle Giry ; 6, Senlecq ; 7, Burnier ; 8, Martin ; 9, Deroide ; 10, Cléret ; 11, Perol ; 12, Touraine ; 13, Roudinesco ; 14, Dubose ; 15, Robert ; 16, Jacoulet ; 17, Laroche ; 18, Coryllos ; 19, Stevenin ; 20, Cesbron ; 21, Boulard ; 22, Davesne ; 23, Rousseau-Langwelt ; 24, Cruet ; 25, Basset ; 26, Fernet ; 27, Bondol ; 28, Strœblin ; 29, Duchet-Suchaux ; 30, Bourdier ; 31, Houzel ; 32, Brisset (Léon) ; 33, Gendron ; 34, Chambard ; 35, Cadenat ; 36, Riberol ; 37, Cottenot ; 38, Braun ; 39, Henry ; 40, Lemercier ; 41, Charrier ; 42, Galup ; 43, Mallein ; 44, Fimbel ; 45, Duval ; 46, Blanc ; 47, Lorin ; 48, Porée ; 49, Pénard ; 50, Houdard ; 51, Paul-Boncour ; 52, Brémond ; 53, Grasset ; 54, Debelly ; 55, Paillard ; 56, Bécus ; 57, Guggenheim ; 58, Pélissier ; 59, Friaault ; 60, Debertrand ; 61, Barbet ; 62, Sorrel ; 63, Vuillet.

Médecin adjoint des asiles d'aliénés. — Le concours d'adjuvat pour le recrutement des médecins des établissements d'aliénés s'est terminé le 31 Mars au ministère de l'Intérieur. Les 10 candidats reçus sont, suivant l'ordre de classement :

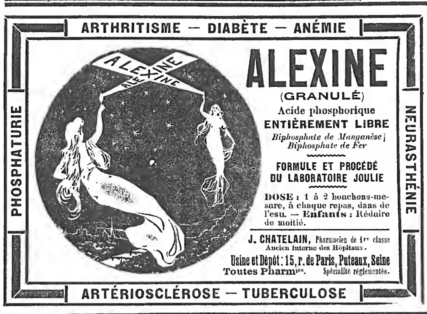
MM. 1, Vurpas. 2, Dromard. 3, Ducos. 4, Charpentier. 5, Halberchstadt. 6, Levassort. 7, Benon. 8, Daday. 9, Damaye. 10, Viollet.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

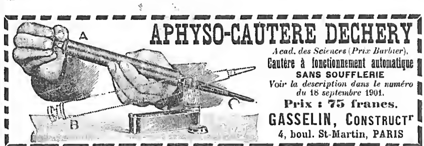
Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.











Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Dartigues et Caraven. Nouveau procédé de raccourcissement intra-péritonéal des ligaments ronds. Ligamentopexie rétro-utérine et sous-tubo-ovarienne.

Alphonse Calabresse. Le souffle systolique de l'insuffisance aortique pure.

P. Labbé. Hygiène alimentaire. Le régime diététique dans l'armée japonaise et les principales armées européennes.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — De l'extirpation des vésicules séminales tuberculeuses. — Un cas de tumeur cérébrale.

Collège des médecins de Philadelphie. — Les névroses gastriques de nature hystérique. — Abcès du poumon. — Tentatives thérapeutiques dans la pneumonie.

Académie de médecine de Californie. — Empoisonnement par les vapeurs d'acide cyanhydrique. — Opérations sur le corps thyroïde.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société de médecine du Nord. — Application de la méthode de Bier. — Endocardite végétante d'origine puerpérale. — Cancer du col utérin.

Société de chirurgie de Marseille. — Laparotomie latérale pour grossesse extra-utérine rompue. — Cure d'une fistule vésico-vaginale juxta-cervicale.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'ophtalmologie de Paris. — Ostéo-périostite hérédo-syphilitique. — Thrombo-phlébite de la veine centrale de la rétine. — Deux cas de blépharospasme guéris par deux procédés différents. — Note préliminaire sur la nature des altérations dégénératives des fibres cristalliniennes. — Lymphangiectasie conjonctivale. — Molluscum contagiosum palpébral.

Société de chirurgie. — Contribution à l'étude pathogénique des lésions présentées par la vésicule dans la lithiase des voies biliaires principales. — A propos des périsigmoïdites. — Sur le traitement de la syndactylie congénitale. — Tumeur du cerveau; ablation; guérison. — Iléo-rectostomie.

ANALYSES

Bactériologie. — Vansteenberghe et Grysez. Contribution à l'étude du méningocoque.

Médecine. — Vincent. La pression artérielle dans la variole.

Chirurgie. — Emm. Rixford. Excision partielle de la paroi thoracique pour tumeurs malignes.

Neurologie et Psychiatrie. — A. Zaguelmann. Contribution à l'épidémiologie et à la bactériologie de la méningite cérébro-spinale épidémique. — E. Rabaud. Pathogénie de la pseudencéphalie et de l'anencéphalie. — I. Rossi. Sur la pathogénie des altérations médullaires survenant au cours du mal de Pott.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — A. Fiorentini et C. Luraschi. Un cas rare de goitre traité par les rayons de Röntgen.

Matière médicale, Pharmacodynamie. — Bertolotti. Une nouvelle méthode de radioscopie œsophagienne.

CHRONIQUE

R. Romme. Les « Escappés » de Courrières et les naufragés de *La Méduse*.

XVe Congrès international de médecine, Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement de la grippe.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES " ESCAPPÉS " DE COURRIÈRES ET LES NAUFRAGÉS DE *LA MÉDUSE*

Tout est extraordinaire dans cette catastrophe de Courrières. Mais le plus extraordinaire de tout est peut-être encore l'odyssée de ces treize mineurs.

Après vingt jours d'angoisse et de souffrances sans nom, se nourrissant d'avoine, d'écorce de bois et de viande pourrie, apaisant leur soif par un mélange d'eau croupie et d'urine, ils triomphent de la mort et surgissent des profondeurs de la terre, jetant un véritable défi à la science... des ingénieurs et aussi à celle des médecins.

On se demande, en effet, comment ces hommes ont pu résister à un tel régime, comment ils n'ont pas été intoxiqués par la cadavérine, la putrénine et autres alcaloïdes de la viande pourrie, comment ils ont fait pour vivre durant vingt jours dans une atmosphère viciée par des gaz toxiques, sans lumière, presque sans air. L'étonnement grandit encore quand on songe que, de par la pathologie, les émotions, tout comme les privations physiques, prédisposent aux infections et aux intoxications. Et celles-ci comme celles-là n'ont guère manqué dans les galeries bouchées de Courrières.

L'endurance et la résistance, mais surtout l'es-



prit de discipline et de solidarité dont firent preuve ces treize mineurs, apparaissent encore plus admirables quand on songe aux scènes qui se produisirent sur le classique radeau de la *Méduse*, où la situation était cependant moins désespérée. C'est du moins ce qu'on est bien obligé de se dire quand on lit la relation de ce naufrage, telle qu'elle nous a été laissée dans sa thèse de doctorat, par un des survivants, le Dr Savigny [1].

* * *

Comme on sait, la frégate *la Méduse* fit naufrage le 2 Juillet 1816, à douze lieues de terre, sur les côtes d'Afrique. L'équipage fut embarqué sur des canots, et sur un radeau prirent place 150 passagers. Mais deux heures après les canots abandonnèrent le radeau en laissant aux passagers, parmi lesquels se trouvait le Dr Savigny, une petite quantité de vin et 25 livres de biscuit.

Les vivres furent tout de suite rationnés. Mais dès le lendemain, torturés par la faim qui les faisait délirer et se croyant voués à une mort certaine, les hommes prirent la résolution, — je cite textuellement Savigny, — « d'adoucir leurs derniers moments en buvant jusqu'à perdre raison. Ils percèrent aussitôt un tonneau et prirent du vin en assez grande quantité; ce liquide excitant porta bientôt le désordre dans leurs cerveaux affaiblis; le délire se changea en fureur, et un combat cruel éclata sur notre funeste machine. Soixante-trois infortunés y perdirent la vie ».

Quarante-huit heures plus tard il n'y avait plus de biscuits, et le vin qu'on donnait en très petite quantité ne suffisait plus pour apaiser la faim. On essaya alors de manger des baudriers de sabre et de gibernes, des cuirs de chapeaux sur lesquels il y avait un peu de crasse, du linge. Un matelot a même été jusqu'à porter des excréments à sa bouche, mais sans pouvoir les avaler. Le soir on vit quelques-uns de ces malheureux arracher des lambeaux de chair aux cadavres dont était couvert le radeau, et les dévorer avec avidité. Les officiers et quelques passagers qui ont assisté à ce spectacle, n'ont pu vaincre la répugnance que leur inspirait une telle nourriture. Cependant le lendemain cette répugnance fut vaincue. Et bien que ce jour on fût assez heureux de capturer près de 200 poissons volants, « la portion, écrit Savigny, était si petite, et notre faim si vive, que nous y joignîmes des viandes sacrilèges, que la cuisson rendit moins révoltantes ». Dans la nuit un nouveau combat s'engagea, et au jour on n'était plus que trente sur le funeste radeau.

* * *

On souffrit moins de la soif. On avait toujours du vin, et pour se rafraîchir la bouche, on mastiquait des morceaux d'étain, des gousses d'ail qu'on avait découverts dans un coin du radeau, et on se nettoyait les dents avec quelques gouttes d'une eau dentifrice qu'on avait trouvée et qui diminuait pour quelques instants les tourments de la soif. Savigny conseilla encore à ses compagnons de se laver fréquemment la figure avec de l'eau de mer et de laisser les mains tremper dans l'eau.

Cependant, au neuvième jour, ces moyens ne suffirent plus et on se mit à boire de l'urine qu'on faisait préalablement refroidir dans des petits vases de fer-blanc. A cette occasion Savigny fait remarquer que l'urine de quelques personnes était plus agréable à boire. « Il y avait un passager qui ne put jamais réussir à en avaler; il la donnait à ses compagnons qui lui trouvaient un goût agréable; chez quelques autres elle devint épaisse et extrêmement âcre. Mais ce qui est digne de remarque c'est qu'*à peine l'avait-on bue qu'elle occasionnait une nouvelle envie d'uriner.* »

Cela dura ainsi encore pendant huit longs jours quand l'*Argus* aperçut enfin le malheureux radeau et recueillit les survivants.

* * *

La place nous manque pour esquisser ici ce que Savigny désigne sous le nom de *lésions morales*. Lui-même est étonné des scènes sauvages qui se sont produites dès le second jour, de la véritable épidémie de suicides et d'aliénation mentale qui envahit l'équipage. Il ne les explique qu'en invoquant le soleil d'Afrique, la fameuse « africanite » des explorateurs comme nous le dirions aujourd'hui.

« Je regarde comme chose certaine, écrit-il, que les chaleurs excessives qui règnent dans les tropiques, aggravèrent singulièrement notre état de démence. J'ose même assurer qu'un événement semblable qui aurait lieu dans les mers du nord entraînerait après lui une catastrophe aussi terrible qui eut lieu sur notre radeau. »

Cette explication est après tout fort plausible. N'importe. Les treize mineurs qui ont vagabondé durant vingt jours dans des galeries souterraines encombrées de cadavres, n'ont pas eu de ces défaillances et ont donné un bel exemple de discipline et de solidarité, tout à fait à l'honneur de l'humanité.

R. ROMME.

1. SAVIGNY. — « Observations sur les effets de la faim et de la soif éprouvés après le naufrage de la frégate du Roi *la Méduse*, en 1816. » *Thèse* de Paris, 1818.

XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Le programme définitif des FÊTES du Congrès est arrêté comme suit :

19 Avril. — Séance solennelle d'inauguration, à 2 heures de l'après-midi, dans les locaux de la Société de géographie.

19 Avril, soir. — Réception par le président du Congrès à l'Ecole de médecine (siège du Congrès).

CHAIX & Cie. 10, Rue de l'Orne, PARIS.

20 Avril. — Après-midi. Garden-party offert par M. Cook à Monserrate.

21 Avril. — Dîner du Roi aux premiers délégués des Gouvernements.

22 Avril. — Course de taureaux à Villa Franca, avec aller et retour en bateau.

23 Avril. — Soirée offerte aux congressistes par la Société de géographie.

24 Avril. — Garden-party offert par le Roi à Necessidades.

24 Avril, soir. — Réception par le Gouvernement des délégués des Gouvernements et de ceux des Ecoles de médecine et Sociétés scientifiques.

25 Avril. — Réception de tous les congressistes par la ville.

A ces fêtes seront admis tous les congressistes, à l'exception du dîner du Roi (pour les seuls chefs des délégations officielles) et de la réception du Gouvernement (pour tous les délégués).

Les travaux scientifiques du Congrès se feront à l'Ecole de médecine les 20, 21, 23, 24 et 25 Avril. Les séances des 20 sections auront lieu de 8 h. 1/2 à 2 ou 3 heures, selon les jours, et ensuite les conférences générales les jours où il n'y aura pas de fête d'après-midi.

Le programme des sections, tant pour les travaux scientifiques que pour les fêtes, excursions, visites aux établissements publics n'est pas encore définitivement arrêté.

Quant à la question des VOYAGES, elle est réglée définitivement comme suit :

France. — Billets directs d'une gare française quelconque à Port-Bou ou Irun, avec la réduction de 50 pour 100 et faculté d'arrêts en route. Obligation de faire l'aller et le retour par voie ferrée, avec faculté de suivre au retour un itinéraire différent de l'aller. Enregistrement des bagages directement pour la frontière ou pour les gares d'arrêt. Document nécessaire : carte verte (coupons A, B, C).

Espagne et Portugal. — Faculté de voyager dans toutes les directions. En Espagne, par kilomètre et par personne pesetas 0,05 en 1re classe; 0,0375 en 2e classe, plus 10 pour 100 pour le Trésor (environ demi-tarif). En Portugal : demi-tarif. — *De Port-Bou à Lisbonne* (viâ Barcelone, Saragosse, Madrid, Valencia d'Alcantara) : pesetas 83,80 en 1re classe, 63,25 en 2e classe. — *De Irun à Lisbonne* (viâ Medina, Pampilhosa) : pesetas 62,60 en 1re classe, 47,75 en 2e classe. Document nécessaire : carte verte.

Italie. — Billets d'aller et retour d'une gare italienne à Vintimille ou Modane, parcours jusqu'à 200 kilomètres. 1re classe, L. 0,074; 2e classe, L. 0,052 par kilomètre. — De 201 à 400 kilomètres. 1re classe, L. 0,061; 2e classe, L. 0,043 par kilomètre. — Pour plus de 400 kilomètres. 1re classe, L. 0,049; 2e classe, 0,035 par kilomètre. — Documents nécessaires : carte verte et feuille spéciale.

Norvège et Bulgarie. — Réduction de 50 pour 100 sur le prix des billets simples, sur présentation de la carte verte.

Angleterre. — Billets spéciaux d'aller et retour Londres-Irun, au prix de L. 6,13,0 en 1re classe, et L. 4,12,0 en 2e classe. Valables viâ Dover et Calais, ou Folkestone et Boulogne pour une durée de quarante-cinq jours.

Toutes ces concessions *sont valables du 5 Avril au 25 Mai.*

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement de la grippe.

1° Repos au lit, dans une chambre bien aérée à température constante de 17 à 18°.

2° Prendre le matin dans du café noir, dans de la bière ou entre deux jus d'orange :

Huile de ricin. . . . . 12 grammes.

3° Trois heures après la prise d'huile de ricin prendre un des cachets suivants :

Sulfate de quinine . . . . . 60 centigr.
Pour un cachet n° 3.

4° Lavage de la bouche plusieurs fois par jour avec :

Eau bouillie.	300 grammes.
Borate de soude.	15 —

Pour l'usage externe.

5° Prendre par cuillère à soupe d'heure en heure :

Infusion de tilleul.	120 grammes.
Hydrolat de laurier-cerise.	10 —
Sirop d'écorces d'oranges amères	30 —
Eau-de-vie vieille	30 —
Teinture de cauelle.	5 —

6° Boire du lait, de la limonade au citron ou à l'orange, de l'eau d'Evian légèrement additionnée de champagne.

— Le lendemain administrer à nouveau le sulfate de quinine, la potion, les tisanes, l'alimentation au lait.

S'il y a du lumbago, appliquer des cataplasmes sinapisés ou des rigolos.

— Quand la fièvre est tombée, généralement le quatrième jour, si l'auscultation est négative, cesser la quinine, la potion et la révulsion; augmenter l'alimentation, potage au lait, gelée de viande, œuf peu cuit, purée de légumes, fruits cuits, fromage non fermenté, un peu de champagne coupé d'eau, une tasse de café noir.

— La convalescence étant franchement établie revenir peu à peu au régime alimentaire commun et prendre pendant le déjeuner un des granules suivants :

Sulfate de strychnine. . . . 1 milligr.
Poudre de réglisse . . . . . Q. s.
Pour 1 granule q. s. 15 semblables.

— Prolonger de quelques jours le séjour à l'appartement pour se garer des coups de froid qui sont des causes occasionnelles de nouvelles fluxions catarrhales.

BIBLIOGRAPHIE

1175. — **A. Fournier.** — EN GUÉRIT-ON? 1 vol. in-12 de 96 pages. Prix : 1 fr. (*Ch. Delagrave*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Maladies cutanées et syphilitiques. — Un cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie aura lieu du 30 Avril au 7 Juillet 1906, sous la direction de M. le professeur GAUCHER et avec le concours et la collaboration de MM. BALZER, DE BEURMANN, CASTEX, QUEYRAT, HUDELO, MORESTIN, GASTOU, EMERY, EDMOND FOURNIER, MILIAN, TERRIEN, LACAPÈRE, CATHELIN, PARIS, SABATIÉ.

Le cours sera complet en 98 leçons. Il aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la clinique, sauf les leçons de M. CATHELIN, qui seront faites à l'hôpital Necker, dans le service de M. le professeur GUYON. Il commencera le lundi 30 Avril 1906 et finira le samedi 7 Juillet 1906.

Ce cours sera essentiellement pratique, et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, photothérapie, radiothérapie, etc.), sera faite devant les élèves. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

Programme et répartition des cours. — MM. GAUCHER : Lésions élémentaires de la peau. Matière médicale dermatologique et médication hydrominérale. — BALZER : Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — DE BEURMANN : Psoriasis. Lupus. Tuberculoses cutanées. Traitement du lupus. — CASTEX : Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — QUEYRAT : Blennorragie aiguë. Blennorragie chronique. Complications et traitement de la blennorragie. Les balanoposthites. Herpès. Végétations. Phimosis. Chancre mou. Chancre syphilitique. — HUDELO : Gale. Erythèmes. Urticaire. Prurits et prurigo. Lichens. Pityriasis. Pemphigus. — MORESTIN : Chirurgie du lupus, des nævi et des tumeurs de la peau. Opérations esthétiques. Cancer de la verge. — GASTOU : Maladies parasitaires du cuir chevelu : Teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Examen des cheveux et des poils dans les maladies parasitaires. Diagnostic dermatologique par les méthodes de laboratoire : Examen des squames, sérosités, sang, pus. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Electrothérapie, photothérapie et radiothérapie. Petite chirurgie dermatologique. — EMERY : Traitement de la syphilis. — EDMOND FOURNIER : Syphilis secondaire. Hérédo-syphilis. Syphilis et grossesse. — MILIAN : Syphilis tertiaire. Syphilides tuberculeuses; syphilides ulcéreuses; gommes; ulcères de jambe. Syphilis de la langue, du voile du palais, des amygdales, du pharynx, du testicule et des os. Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. Parasyphilis. Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. — TERRIEN : Syphilis oculaire. — LACAPÈRE : Pelade et alopécies. Dermatoses congénitales. Sclérodermie. Séborrhées et acnés. Eczéma acnéique. Folliculites suppurées. Dyshidrose. Lèpre. Leucoplasie. — CATHELIN : Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme. Prostatites. Cystites, abcès urineux, néphrites suppurées. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — PARIS : Phthiriase. Zona. Dystrophies pigmentaires. Purpura. Morve et farcin. Actinomycose. Eléphantiasis. — SABATIÉ : Dermites artificielles. Tumeurs de la peau.

Un cours semblable a lieu deux fois par an : le premier en Mai, Juin et Juillet. Le second en Octobre, Novembre et Décembre. Le droit à verser est de 150 francs.

Chirurgien-dentiste. — Une session d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 2 Juillet 1906.

Les candidats produiront les pièces suivantes : Un extrait authentique de leur acte de naissance, et, s'il y a lieu, une traduction également authentique de cette pièce; un extrait de leur casier judiciaire; soit un diplôme de bachelier, soit le certificat d'études prévu par le décret du 30 Juillet 1886, modifié par le décret du 25 Juillet 1893, soit le certificat d'études primaires supérieures; un certificat constatant qu'ils ont accompli, dans l'une des Écoles dentaires, des études complètes et régulières. A ce certificat sera joint un extrait des registres de l'Ecole indiquant les dates d'entrée, d'inscriptions, etc.; un certificat individuel, délivré par M. le directeur des travaux scientifiques de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, certifiant justifiant du travail de l'élève et de son assiduité aux travaux pratiques de dissection.

Les consignations seront reçues au Secrétariat de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, les vendredi 22, samedi 23 et lundi 25 Juin 1906.

Les candidats consigneront les droits d'examen, de certificat d'aptitude et de diplôme fixés par le décret du 14 Février 1894 (30 francs pour chaque examen, 20 francs pour chaque certificat d'aptitude, et 100 francs pour le diplôme).

Il sera fait remboursement, aux candidats ajournés, des droits de certificat et de diplôme, selon les cas.

Les examens auront lieu à partir du 2 Juillet 1906.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de la Pitié. — M. PAUL DALCHÉ commencera ses *leçons cliniques de gynécologie médicale* le jeudi 3 Mai, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants à la même heure (laboratoire de la salle Serres).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : M. Bérillon, à Paris.

Corps de santé militaire. — Médecins-majors de 1re classe : M. Mickaniewski passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal. M. Fribourg est affecté à l'hôpital de Lille. M. Maguin est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Nîmes. M. Guillabert passe au 9e rég. d'artillerie. M. Rouget est affecté à la 7e direction du ministère de la Guerre.

Médecins-majors de 2e classe : M. Guirlet passe au 29e rég. d'artillerie. M. Pouy passe à l'école militaire de l'artillerie et du génie à Versailles. M. Genod passe au 6e rég. de chasseurs à cheval. M. Mathieu passe à la direction du service de santé du 4e corps. M. Letainturier de la Chapelle passe aux troupes de l'armée de terre détachées au Tonkin et en Annam. M. Blary passe au 3e rég. de tirailleurs algériens.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Nurdin passe au 127e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Querleux passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie. M. Martin passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie. M. Geay passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Reynaud passe au 36e rég. d'infanterie. M. Grondone passe au 112e rég. d'infanterie. M. Perot passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Laloy passe au 25e rég. d'artillerie à Châlons-sur-Marne. M. Nugue passe au 3e bataillon de chasseurs à pied.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal de réserve Latière, du port de Cherbourg, est rayé des cadres des officiers de réserve de l'armée de mer.

— Une prolongation de congé de trois mois est accordée à M. le médecin de 1re classe Lucas, du port de Brest, pour continuer à suivre les cours de bactériologie à l'Institut Pasteur.

NOTE THÉRAPEUTIQUE

TRAITEMENT RATIONNEL DE L'ARTHRITISME

Peu d'agents thérapeutiques sont comparables à la **Santhéose** pour juguler le rhumatisme, triompher des accès de goutte, guérir la gravelle, le diabète et l'uricémie, bref pour combattre la diathèse urique sous toutes ses formes et solubiliser les acides urinaires.

C'est qu'en effet, la **Santhéose**, surtout sa forme lithinée, a les précieux avantages d'alcaliniser le sang, de favoriser la circulation jusque dans les plus fines artérioles et de débarrasser l'économie, par l'émonctoire rénal, de ses urates et de ses déchets. Elle est, comme l'a déclaré Huchard, « le plus fidèle, le plus constant et le plus inoffensif des diurétiques. »

La dose journalière à prescrire est de 1 à 4 cachets, dosés à 0 gr. 50. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du produit et, par suite, de sa haute efficacité. La **Santhéose** ne se vend que par boîtes de 24 cachets.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés à l'hôpital militaire de Marseille : MM. Simond, médecin principal de 2e classe; Daliot, médecin-major de 1re classe; Pénaud, médecin aide-major de 1re classe. — M. le médecin-major de 1re classe Morel est classé au 1er rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg.

Création d'une clinique oto-rhino-laryngologique. — Sur la proposition de M. Hénaffe, le Conseil municipal de Paris vient de prendre une délibération invitant l'administration à présenter au Conseil municipal, dans le cours de sa plus prochaine session, un projet de création d'une clinique oto-rhino-laryngologique située au centre de Paris et destinée au personnel enseignant des écoles de la Ville de Paris.

Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine. — En raison des élections, le Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine, qui devait se tenir à Paris le 30 Avril, aura lieu du 28 au 31 Mai, sous la présidence de M. le professeur Brouardel.

Les médecins des Compagnies d'assurances et les patrons des « accidentés ». — L'espèce qui a été tranchée dernièrement par le Tribunal de Bourgoin (Isère) paraît tout à fait nouvelle. On sait qu'en France le législateur a reconnu au médecin qui a soigné un « accidenté » une action directe contre le patron. L'ancien article 4 de la loi du 9 Août 1898 était très explicite au sujet de ce droit, qui a été expressément consacré par la loi du 31 Mars 1905 modifiant sur certains points la loi susénoncée. Mais, d'après le jugement que nous reproduisons ci-dessous, il n'en est plus ainsi quand le médecin, renonçant aux avantages de l'article 4, s'est engagé par avance à reconnaître comme sa débitrice une Compagnie d'assurances qui garantit le patron assuré contre les risques encourus du fait de la loi de 1898.

« Attendu que les demandeurs réclament à X... le paiement d'une somme de 1.500 francs pour soins médicaux, opérations de chirurgie et visites faites au jeune X..., à la suite d'un accident du travail dont il a été victime le 18 Janvier 1904; que le défendeur soutient n'avoir pris aucun engagement personnel envers les médecins traitants, et que ceux-ci ont agi uniquement pour le compte de la Compagnie d'assurances « La Providence » et en exécution du contrat qui les liait à cette Société;

« Attendu, d'une part, qu'il est constant et non dénié que les demandeurs se sont engagés envers la « Providence » à traiter les victimes d'accidents dont celle-ci serait responsable, dans des conditions nettement précisées et moyennant des prix fixés à forfait;

« Que, d'autre part, il est établi par les documents de la cause que le Dr Y... n'a été appelé qu'en qualité de médecin de la Compagnie d'assurances et dans les formes prévues par les accords; que le bulletin qui lui a été produit à cet effet était rédigé sur une formule conforme auxdits accords, et que X... l'a signifié seulement en sa qualité de patron assuré; qu'ainsi, le Dr Y... est mal venu à prétendre avoir été mandé comme médecin de la famille, et qu'il s'est lui-même donné un démenti en adressant à la Compagnie d'assurances le certificat constatant les conséquences de l'accident, sur une formule *ad hoc*, et en établissant le certificat de guérison sur le bulletin d'avis remis au blessé;

« Que la situation du Dr Z..., également médecin de la Compagnie « La Providence », et appelé par son confrère Y... pour l'assister, est identiquement la même, et que, lui aussi, n'a d'action que contre la Compagnie qui s'était substituée, vis-à-vis d'eux, à X..., pour le règlement des honoraires concernant les soins à donner à ses ouvriers et employés victimes d'accidents du travail;

« Attendu qu'il résulte de ce qui précède qu'il n'existe aucun lien de fait ni de droit entre X.. et les demandeurs, et que ceux-ci doivent s'adresser directement à la Compagnie « La Providence », pour obtenir paiement de leurs honoraires; qu'il convient, toutefois, de leur donner acte de l'offre faite par le défendeur de leur payer à chacun une somme de 10 francs, que son assureur reconnaît leur devoir;

« Par ces motifs, sans s'arrêter à aucunes fins ou combinaisons contraires, déclare les Drs Y... et Z... non recevables et mal fondés en leur demande contre X..., les en déboute et les condamne aux dépens, sous le bénéfice de l'offre faite par ce dernier de leur payer une somme de 10 francs à chacun. »

Etranger.

VIe Congrès international d'anthropologie criminelle. — Du 28 Avril au 3 Mai se tiendra, à Turin, le VIe Congrès international d'anthropologie criminelle.

L'ouverture du Congrès aura lieu dans la matinée du 28, dans l'*Aula Magna* de l'Université et, à cette occasion, un solennel tribut d'hommage sera rendu au professeur C. Lombroso, pour fêter son jubilé scientifique. Une *targa* artistique et symbolique, de Bistolfi, une médaille d'or, également de Bistolfi, et un album de signatures seront offerts au professeur Lombroso, qui, à l'occasion de son jubilé scientifique, vient d'être nommé professeur ordinaire d'anthropologie criminelle de l'Université de Turin.

Des fêtes nombreuses et variées sont préparées pour les membres du Congrès qui se terminera par une excursion artistique dans la Vallée d'Aoste.

Pour les informations relatives au Congrès, s'adresser à l'Institut de Médecine légale de l'Université de Turin, via Michelangelo, 26.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture. — *Séance du 3 Avril.* — Ont obtenu : MM. Veau, 25 ; Mareille, 24.

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de nomination de médecin des hôpitaux, MM. Béclère, Richardière, qui ont accepté, et MM. A. Renault, Œttinger, P. Marie, Parmentier, Gaucher, Hippolyte Martin, Duplay, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Liste des admissibles : MM. Gallois, de Grandmaison, Boix, Pissavy, Michel, Guillain, Jousset, Kahn, Læper, Milian, Ramond, Castaigne, Ravaut, Comte, Hallé, Guillemot, Clerc, Ribierre, Grenet, Nobécourt.

RENSEIGNEMENTS

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, ancien chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 heures à la clinique, 76, quai des Orfèvres). Nombre des élèves limité. Pour renseignements, s'adresser au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Maurice Loeper. Le processus histologique de l'athérome et de l'artériosclérose.

MÉDECINE PRATIQUE

Raymond Béal. Le retournement de la paupière supérieure.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La fièvre pré-menstruelle.

CONGRÈS

XXXVe Congrès de l'Association allemande de chirurgie, Berlin, 4-7 Avril 1906.

1re Question mise a l'ordre du jour : *Questions de chirurgie de guerre, d'après les enseignements de la guerre Russo-Japonaise.* MM. Zoege von Manteuffel, Schæfer, Goldammer, Bornhaupt, Brentano, Colmers, Henle, Hildebrandt, von Bergmann, von Œttingen, le baron de Kirchefski.

Communications diverses : Résultats des mille dernières thyroïdectomies. — Interventions pour tumeurs de la fosse cérébelleuse. — Nouvel appareil pour la trépanation. — Effet hémostatique de l'air comprimé.

2e Question mise a l'ordre du jour : *Le traitement opératoire de l'ulcère de l'estomac.* M. Krönlein.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Eosinophilie locale des reins. — Kyste hydatique isolé du mésentère. — Intervention opératoire dans un cas de maladie de Barlow.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de thérapeutique. — Un cas de septicémie puerpérale traitée avec succès par le sérum antistreptococcique de l'Institut Pasteur. — A propos de l'action médicamenteuse des végétaux et de leurs principes actifs. — Les injections d'eau de mer chez les tuberculeux hémoptoïques.

Société médicale des hôpitaux. — Eruption médicamenteuse accompagnée de métastase bronchique chez un malade atteint de cystinurie. — Le spirochète de Schaudinn et le diagnostic de la syphilis; étude de bactériologie clinique et recherches expérimentales. — Purpura hémorragique grave prétuberculeux. — Sur les indications opératoires dans la lithiase biliaire. — Sténose œsophagienne avec dilatation sus-jacente.

Société de biologie. — Longue persistance d'éosinophilie sanguine à la suite d'éosinophilie pleurale. — Recherches expérimentales sur l'obstruction intestinale. — Sur la teneur en bilirubine du sérum sanguin dans la cirrhose alcoolique. — Présence de la mucinase dans le sang des sujets et des animaux atteints d'hypersécrétion muqueuse. — Action du bicarbonate de soude sur la sécrétion gastrique. — Considérations sur la structure des boutons terminaux. — La culture des spirilles pathogènes. — Origine des sulfo-éthers urinaires. — Action précipitante du sérum sur le suc gastrique.

Académie de médecine. — Présentation d'appareils. — Tuberculose inflammatoire à forme néoplasique. Adénomes du sein, du corps thyroïde, etc., d'origine tuberculeuse.

ANALYSES

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — Henrici. Indications de la trachéotomie curative dans la tuberculose laryngée.

CHRONIQUE

Léon Bernard. A propos du concours de l'Internat.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Bouchard et Brissaud. Traité de médecine.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

A PROPOS DU CONCOURS DE L'INTERNAT

Après avoir trois mois durant peiné avec neuf de mes collègues à nommer la promotion d'internes de 1906, il me sera peut-être permis de présenter les réflexions que m'a suggérées cette lourde tâche. Elles concernent les candidats, le concours et l'administration.

Nous avons tous été frappés de l'inégalité qui marque les différentes parties de l'instruction des candidats. A ne retenir que la moyenne d'entre eux, il est incontestable que leurs connaissances sont d'autant plus approfondies qu'elles ont moins de portée pratique. En anatomie, ils savent l'anatomie descriptive et ignorent l'anatomie chirurgicale ou médicale; l'histologie est rejetée de leur programme, à part quelques questions privilégiées; ils n'oublient aucune ramification nerveuse, aucune insertion musculaire, mais n'ont qu'une idée très approximative de ce qu'est la capsule interne. La pathologie dévoile les mêmes errements ; dans les questions médicales, ils parlent à tout hasard des procédés de laboratoire et omettent les signes cliniques les plus essentiels; le traitement, pour les affections chirurgicales comme pour les médicales, leur reste complètement étranger. Et le jury, qui se permet de demander des questions ainsi délibérément écartées par les candidats, est incriminé de « poser des casse-cou ». D'une manière plus générale, il m'a semblé que les candidats savent beaucoup moins la pathologie interne que la pathologie externe, et sont surtout documentés sur l'anatomie descriptive.

N'y a-t-il pas là le résultat d'un vice de l'enseignement qui leur est donné? Et si l'anatomie leur est plus familière, n'est-ce pas que son enseignement est mieux organisé? Si la médecine est moins favorisée, ne serait-ce point qu'ils ont moins de facilités à l'apprendre? Si le côté pratique des questions leur échappe, ne serait-ce pas qu'ils trouvent plus aisément des livres de pathologie que des moniteurs de clinique? — Loin de moi la pensée de vitupérer contre notre ensei-

guement hospitalier, pourvu d'une double armature, la bonne volonté des maîtres et le stage organisé par la Faculté! Car c'est moins dans les services que les candidats à l'internat songent à préparer leur concours que dans les conférences privées, faites par des internes. Peut-être est-ce de ce côté qu'il faudrait chercher le remède à un mal, qui tend de plus en plus à transformer cette préparation en un exercice de scolastique, pernicieux pour l'esprit et funeste pour l'instruction des futurs internes.

* * *

Quant au mode de nomination de ceux-ci, il y aurait tant à dire et on a tant dit qu'on doit hésiter à en parler encore. La question qui est le plus débattue à l'heure présente est celle de l'anonymat des copies, destiné à combattre le favoritisme. Quitte à être honni, je demande à émettre une opinion défavorable à cette réforme. Le favoritisme consiste à écouter d'une oreille bienveillante les candidats que les juges apprécient pour les avoir connus personnellement, ou qui leur sont recommandés d'une manière sérieuse et légitime. J'affirme — pour l'avoir expérimenté récemment — qu'un candidat « soutenu » ne peut arriver avec de mauvaises épreuves, et qu'un candidat complètement inconnu est nommé avec de bonnes. Que veut-on de plus? Croit-on qu'on juge mieux un esprit sur le vu d'une question unique d'anatomie et de pathologie; qu'il est moins intéressant et moins aveugle de tenir compte de son intelligence, de son zèle, de sa conscience à l'hôpital que de la manière dont il se rappelle une question rabâchée en conférence? Et, sans craindre le paradoxe, je dirai qu'un favoritisme averti est sans doute ce qui rétablit le mieux la justice du concours, entravée par le hasard des épreuves.

D'ailleurs, l'anonymat serait nécessairement levé à l'oral, qui deviendrait une épreuve prépondérante, bien que l'aléa y soit encore plus flagrant par suite de l'inégalité forcée des questions.

Un troisième point de vue me paraît intéressant, malgré son caractère moins relevé : je me demande si, n'ayant plus rien à attendre de la recommandation de leurs maîtres, les externes ne négligeraient pas de plus en plus leur service pour cultiver de plus en plus leur mémoire. N'ayant plus à compter que sur la connaissance plus ou moins parfaite d'une question tirée fortuitement d'un programme indéfini, les bons candidats déserteraient logiquement l'hôpital pour se plonger dans les manuels; on peut prévoir la qualité des internes, que donnerait une telle préparation. Ne serait-il pas plus intelligent de légaliser en quelque sorte la recommandation, de constituer un dossier sérieux sur la manière dont les externes ont rempli leurs fonctions et d'interroger leurs chefs sur leurs aptitudes professionnelles? Et, puisque pour d'autres concours on réclame une épreuve de titres, ne serait-ce pas pour ces jeunes gens la plus rationnelle? Le meilleur titre à être interne ne devrait-il pas être d'avoir été un bon externe, plutôt qu'un bon pilier de conférence? Pour ma part, je ne vois qu'avantage à savoir sur les candidats quelque chose d'autre que leur connaissance d'une question choisie dans un programme arbitrairement édifié par eux et leurs chefs de conférence. Je crains que l'anonymat ne sépare le chef de l'élève, n'éloigne l'externe du malade, au grand détriment des uns et des autres.

N'oublions pas, lorsque nous comparons à tort nos concours à ceux des écoles normales ou militaires, que ceux-ci comprennent un grand nombre d'épreuves; que, d'autre part, nos internes sont nommés pour soigner des malades, et qu'ils doivent donner des gages non seulement de leur instruction théorique, mais de leur savoir pratique et de leur caractère. Donc, ne réformons pas sans réfléchir longuement; les réformes n'améliorent pas toujours le régime des concours; il ne faudrait pas chercher loin pour en trouver la preuve. Par contre, elles les compliquent le plus souvent.

Or, s'il est une réforme qui s'impose ici, c'est de raccourcir la durée du concours de l'internat. Il est inadmissible d'imposer à des candidats l'angoisse et à des juges la corvée d'une attente aussi longue; outre qu'il y a là, pour les défenseurs de la justice intégrale, une cause évidente et inévitable d'injustice; comment exiger que les éléments du jugement se maintiennent identiques pendant un si long temps? Il semble difficile, avec un si petit nombre d'épreuves, de faire une élimination plus opérante. Mais, ne pourrait-on pas la pratiquer *a priori* sur les candidats? Et ne pourrait-on interdire l'accès du concours aux externes de première année? En fait, très peu ou pas sont nommés chaque année. Et il semble qu'en principe il vaille mieux, et pour son instruction et pour les services qu'il peut rendre aux malades, qu'un interne ait plus d'une année d'externat derrière lui. Il y a là une idée que nous ne faisons que suggérer ici, sans la développer.

* * *

Je m'en voudrais de clore ces réflexions sans montrer le souci que prend l'Administration de la marche des concours, dont elle a la garde et qui la pourvoient de médecins. Depuis qu'elle a installé son amphithéâtre dans la salle de l'ancienne Académie de médecine, elle a trouvé bon de s'en déposséder par contrat aux mains de l'Alliance française, qui le sous-loue à son tour à tout venant. Il en résulte que les juges de l'internat, chassés de l'amphithéâtre qui leur est destiné, un jour par la Société d'hygiène alimentaire, un jour par la Conférence Molé, un jour par un conférencier théosophe, s'en vont, suivis des candidats et du matériel, à la recherche d'un local, que l'Administration ne se préoccupe même pas de leur

trouver. Nous avons échoué à l'hôpital Laënnec, puis à la Charité, toujours gênés par l'exiguïté et l'impropriété des locaux, regrettant de troubler le soir le repos des malades par le bruit de deux cents jeunes gens, et fâchés de l'infériorité imposée à des candidats par les conditions matérielles où ils se trouvent pour préparer leur épreuve. Sans insister sur ce manque d'égards envers les médecins désignés par l'administration pour une tâche, où elle semble pourtant plus intéressée qu'eux, nous appelons son attention sur les inconvénients de ce procédé pour les malades de ses hôpitaux et les candidats à ses concours.

LÉON BERNARD.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

✣ On vient d'inaugurer l'Institut de l'impératrice Frédéric pour le perfectionnement des études médicales.

Au cours de cette solennité, à laquelle assistaient un grand nombre de notabilités scientifiques d'Allemagne et de divers autres pays, l'empereur a prononcé une longue allocution.

ÉTATS-UNIS

✣ Le dernier transatlantique mis en service, l'*Amerika* (ligne Hambourg-Amerika) présente, entre autres perfectionnements, une salle spéciale ou gymnase, munie des plus récents appareils de gymnastique et de mécanothérapie et admirablement installée. D'autre part, l'infirmerie est desservie par des infirmières (nurses) d'une compétence éprouvée.

✣ Le Sénat vient de voter, à une énorme majorité, le projet de loi amendé destiné à empêcher la fabrication, la vente, l'importation et l'exportation d'aliments frelatés, et réglementant le commerce légitime des aliments, produits pharmaceutiques et liqueurs.

ILE SAINT-BARTHÉLEMY

✣ L'île Saint-Barthélemy, une des plus petites colonies françaises, est située au nord-ouest de la Guadeloupe.

Ayant été habitée vers 1640 par des Français, elle passa peu de temps après aux mains des Anglais, puis revint aux Français pour être cédée ensuite aux Suédois.

Ceux-ci trouvant que cette colonie lointaine était pour le pays une source de dépenses sans profits, considérant que les habitants de l'île étaient en majeure partie descendants de Français, rétrocédèrent l'île à la France en 1878.

Cette cession fut faite pour la somme de 1 million de francs que le roi Oscar II abandonna aux habitants de l'île pour les aider à fonder un hôpital (hôpital Oscar-II) destiné aux malades et aux vieillards. Cet établissement est actuellement en voie d'organisation, l'insuffisance des crédits n'ayant pas permis de le créer plus tôt.

LIVRES NOUVEAUX

Bouchard et Brissaud. — *Traité de médecine.* Deuxième édition, tome X. Un fort volume grand in-8° avec figures. Prix : 18 fr. (MASSON ET Cie, éditeurs.)

Le volume qui vient de paraître complète la seconde édition du grand *Traité de médecine* publié pour la première fois sous la haute direction des professeurs Charcot, Bouchard et Brissaud.

Une nouvelle édition d'un semblable ouvrage ne pouvait pas être une simple réimpression. C'est donc un livre entièrement nouveau, en quelque sorte, que les éditeurs présentent aujourd'hui au public médical. Le plan et les idées directrices de l'œuvre, naturellement, subsistent; mais celle-ci a reçu une extension importante, si bien que l'édition nouvelle comprend quatre volumes de plus que la précédente. Le tome X du *Traité*, dont nous signalons ici plus particulièrement l'apparition, correspond justement à l'une des parties de l'ouvrage qui ont subi le plus de transformations; spécialement consacré à l'étude des maladies nerveuses, il est dû à la collaboration de MM. Babinski, Hallion, Henri Meige, Paul Blocq, Henri Grenet, H. Lamy, Emile Boix, A. Souques, H. Dutil, Ch. Laubry, Gilbert Ballet et Rogues de Fursac, et renferme les chapitres consacrés à l'étude des névrites, de la pathologie des différents muscles et nerfs moteurs, des anesthésies et névralgies, des tics, des crampes fonctionnelles et professionnelles, des chorées, des myoclonies, de la maladie de Thomsen, de la paralysie agitante, de la myopathie primitive progressive, des amyotrophies forme Charcot-Marie et forme Werdnig-Hoffmann, de l'acromégalie, du gigantisme, du myxœdème, de l'achondroplasie, du goitre exophtalmique, de la pathologie du grand sympathique, de la neurasthénie, de l'épilepsie, de l'hystérie, de la paralysie générale progressive et enfin des psychoses.

Joint au tome IX de l'ouvrage, qui traite des maladies de l'hémisphère cérébral, du cervelet, des pédoncules cérébraux, des tubercules quadrijumeaux, de la protubérance annulaire et du bulbe rachidien, des dégénérations secondaires, des affections extrinsèques et intrinsèques de la moelle, des maladies des méninges et de la syphilis des centres nerveux, il constitue un véritable traité du système nerveux, traité très complet et absolument au courant des données les plus récentes de la science.

GEORGES VITOUX.

BIBLIOGRAPHIE

1177. — **A. Gaussel.** — LES MOUVEMENTS ASSOCIÉS DES YEUX ET LES NERFS OCULOGYRES. Préface du prof. GRASSET. 1 vol. petit in-8° de 225 pages. Prix : 3 fr. (*Coulet et fils*, éditeurs, Montpellier, et *Masson et Cie*, à Paris).

1178. — **Pierre Kropotkine.** — L'ENTR'AIDE : *un facteur de l'évolution*, traduit de l'anglais sur l'édition revue et corrigée, par L. BRÉAL. 1 vol. in-16 de XVI-390 pages. Pris : 3 fr. 50. (*Hachette et Cie*, éditeurs.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans ses applications toni-cardiaques.

On a obtenu de bons résultats avec l'ibogaïne dans certaines maladies du cœur, en particulier dans l'asthénie et la dilatation, mais il ne faudrait pas vouloir en généraliser l'emploi dans toutes les cardiopathies. Cet alcaloïde nouveau — puisqu'il a été découvert par Ed. Landrin en 1900 — est surtout prescrit lorsque, sous l'influence d'une dépression nerveuse, l'organisme a besoin d'un stimulant général (neurasthénie, atonies nerveuses, convalescences). On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl, 2 à 4 par jour et plus.

FACULTÉ DE PARIS

Maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur GAUCHER continuera ce cours le mercredi 25 Avril 1906, à 10 heures du matin (hôpital Saint-Louis), et les dimanches et mercredis suivants, à la même heure.

Mercredi : Leçon clinique. — Dimanche : Leçon didactique. Syphilis héréditaire tertiaire.

Exercices opératoires. — M. RAYMOND GRÉGOIRE, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa première démonstration le lundi 23 Avril 1906, à 1 h. 1/4 précise, pavillon n° 7.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie. — M. PIERRE SEBILEAU, professeur agrégé à la Faculté, directeur des travaux scientifiques de l'amphithéâtre, commencera le lundi 23 Avril 1906, à l'amphithéâtre d'anatomie, avec le concours de MM. CHIFOLIAU et CHEVRIER, prosecteurs des hôpitaux, un Cours de médecine opératoire en dix leçons, moyennant le versement d'un droit de 40 francs. Le cours est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux.

Se faire inscrire à l'amphithéâtre, rue du Fer-à-Moulin, 17.

Conférences pratiques d'anatomie pathologique préparatoire au troisième examen de doctorat. — Une série de douze conférences pratiques d'anatomie pathologique, en vue de la préparation des élèves à la 2e partie du 3e examen sera faite par M. PAUTRIER, sous-chef du laboratoire d'anatomie pathologique à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, à partir du 23 Avril 1906.

Chaque conférence sera suivie d'un exercice pratique et d'une reconnaissance des coupes.

Le cours est ouvert à tous les étudiants en médecine, moyennant le versement d'un droit de 40 francs; il est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux. Le nombre des places est limité. Se faire inscrire à l'amphithéâtre, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Programme des conférences. — 1re Conférence : Prélèvement des pièces. Technique et indications de la biopsie, les services qu'elle rend. Sang normal. Technique d'un examen du sang. — 2e Conférence : Sang à l'état pathologique. Notions de diagnostic et de pronostic fournies par l'examen du sang. — 3e Conférence : Examen des liquides organiques. Cytodiagnostic. Ponction lombaire, sa technique, sa signification diagnostique. — 4e Conférence : Processus généraux. Inflammation et sa valeur. Inflammations aiguës et nodulaires chroniques. Anatomie pathologique générale de la tuberculose et de la syphilis. Cellules géantes. Gommes. — 5e Conférence : Processus de dégénérescence. Tuméfaction trouble. Dégénérescence hyaline, amyloïde, etc. Nécrose. Gangrène. Processus de sclérose. — 6e et 7e Conférences : Tumeurs (épithélioma, sarcome). Différents types de néoplasmes. — 8e Conférence : Lésions du système vasculaire et lymphatique. Myocardites, artérites, phlébites. Lésions des ganglions et de la rate. — 9e Conférence : Anatomie pathologique générale du système respiratoire. Lésions des bronches et du poumon. Pneumonie. Tuberculose pulmonaire. — 10e Conférence : Anatomie pathologique du tube digestif. Cancer, tuberculose, syphilis de la langue. Ulcère. Cancer de l'estomac et de l'intestin. Appendicite. Lésions du foie : cirrhoses, foie cardiaque. — 11e Conférence : Néphrites. Anatomie pathologique du rein, du testicule, des ovaires, des trompes, de l'utérus. — 12e Conférence : Anatomie pathologique générale du système nerveux. Myélites, paralysie générale, tabes.

Une séance supplémentaire sera réservée à la technique d'une autopsie.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — M. JACQUES CALVÉ, ancien interne des hôpitaux de Paris, est nommé assistant de chirurgie auprès de M. MÉNARD, chirurgien en chef de l'hôpital maritime de Berck.

NOUVELLES

Paris et Départements.

V. E. M. 1906. — Le 8e voyage d'études médicales aura lieu sous la direction scientifique du professeur LANDOUZY, du 1er au 12 Septembre 1906.

Il comprendra les stations de Savoie et du Dauphiné : Hauteville (Sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, Bouquéron, La Motte, Uriage.

Le programme détaillé sera publié en Mai 1906.

Douze bourses de voyage sont données au V. E. M. de 1906 par le professeur Heurot — les administrations des eaux minérales de Châtel-Guyon, Evaux-les-Bains, Evian (4 bourses), Pougues, Royat, Vichy — le Conseil municipal des Eaux-Bonnes, — la Compagnie générale des eaux minérales et Bains de mer.

Elles sont attribuées par leurs fondateurs à :

1° Un médecin anglais, un médecin belge, un médecin danois, un médecin italien; 2° deux médecins, membres du Concours médical et de l'Association générale des médecins de France; 3° deux internes des hôpitaux de Paris; 4° un étudiant de la Faculté de Bordeaux, un de Lyon, un de Paris, un de Reims.

Pour tous renseignements s'adresser à M. CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris, ou à M. JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE. — *Séance du 4 Avril.* — Ont obtenu : MM. Fredet, 27; Chevrier, 23; Alexandre, 22.

La première épreuve clinique aura lieu le mercredi 25 avril à 5 heures, à l'hôpital de la Charité.

Médecin des hôpitaux. — Le jury du concours de nomination est actuellement composé comme suit : MM. A. Renault, Œttinger, P. Marie, Béclère, Richardière, Hippolyte Martin, ont accepté; MM. Parmentier, Gaucher, Chaput, n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — ÉPREUVE ÉCRITE. *Séance du 9 Avril. — Cristallin. Physiologie de l'accommodation.*

JUGEMENT DES MÉMOIRES. — Ont obtenu : MM. Chailloux, 27; Dupuy-Dutemps, 28; Monthus, 26; Poulard, 27; Serini, 26.

Internat. — MM. Debuye, Petiteau, Olivier, Duvoir, Mlle Giry, qui avaient obtenu la note 35 et avaient été classés comme internes provisoires, sont nommés internes titulaires.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — BOUCAULT, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 15.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . **10** fr.
Union postale . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

MAURICE LOEPER. Les poisons des artères et l'étiologie de l'athérome et de l'artériosclérose.

LOUIS DOR. La sporotrichose (abcès sous-cutanés multiples).

MÉDECINE PRATIQUE

PARISET. Méthode objective de mesure de la pression artérielle avec l'emploi, comme témoin, du sphygmographe de Dudgeon modifié.

CONGRÈS

XXXVe Congrès de l'Association allemande de chirurgie, Berlin, 4-7 Avril 1906.

2e QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR : *Le traitement opératoire de l'ulcère de l'estomac* (*suite*). MM. Kümmell, M. Kelling, Kocher, Treplin, Körte, Lorenz, Fiebig, Lauenstein, Graser, Clairmont, von Hacker, Vreden, Heindenhain, Kader.

3e QUESTION A L'ORDRE DU JOUR : *Plaies du cœur.* MM. Sultan, Wendel, Gœbell, de Zavadski, Borchardt, Jaffé.

COMMUNICATIONS DIVERSES : Narcose mixte par combinaison de la scopolamine-morphine avec la rachistovaïnisation. — Recherches expérimentales concernant l'asepsie opératoire. Maladie de Hirschsprung. — Cholédocoplastie. — Occlusion ostéoplastique de pertes de substance du crâne. — Hypertrophie du thymus. — Extension continue dans le traitement des fractures intra- et juxta-articulaires. — Implantation des deux uretères dans le rectum. — Déchirure sous-cutanée du pancréas. — Résection de la hanche.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Sarcome cérébral avec métastases calcaires dans différents viscères.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

Société de neurologie. — Syringomyélie spasmodique avec attitude particulière. — Un cas d'aphasie tactile. — Otosclérose avec phénomènes labyrinthiques. — Névralgie du trijumeau : injection d'alcool au niveau des trous de la base du crâne. — Paralysie du tibial antérieur. — Compression radiculaire par balle de revolver. — Tabes chez un hémiplégique. — Paralysie pseudo-bulbaire chez un enfant de onze ans. — Deux cas de myasthénie bulbo-spinale. — Syndrome de Landry. — Sclérose latérale amyotrophique. — Zona. — Volumineux tubercule protubérantiel. Etude anatomo-clinique. — Iconographie de l'évolution d'un cas de maladie des tics. — Origine syphilitique du tabes et de la paralysie générale. — Sclérose latérale amyotrophique anormale avec autopsie.

Société anatomique. — Sarcome de l'intestin. — Anévrisme rompu dans le péricarde. — Plaie du cœur. — Corps étrangers de la vaginale. — Hémorragie surrénale.

Société de médecine légale. — La docimasie pulmonaire (résultats de l'examen histologique).

Académie des sciences. — Le radium et les bactéries chromogènes. — Le cœur de Ramsès II. — La fonction fibrogénique du foie.

Société de chirurgie. — Sur l'anesthésie par la scopolamine-morphine associée au chloroforme. — Un nouveau thermocautère.

ANALYSES

Chirurgie. — J. C. MUMFORD. Anomalie du duodénum ayant entraîné la mort après gastro-entérostomie.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — A. KUTTNER. Considérations critiques sur l'état actuel de la question du récurrent.

Matière médicale, Pharmacodynamie. — T. LAUDER BRUNTON. De l'action physiologique du thé comme breuvage.

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. Çà et là.

PRATIQUE MÉDICALE

Signe diagnostique pratique de la mort. — Contre la stomatite aphteuse.

LIVRES NOUVEAUX

TRÉTRÔP. L'art d'éviter les maladies contagieuses. — L. BOUCHACOURT. Le diagnostic de la grossesse.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

ÇA ET LA

Les municipalités, toujours à court d'argent, se préoccupent en général fort peu de la façon dont elles peuvent se procurer le précieux métal. Comme le disait un chef d'Etat fameux : « l'argent n'a point d'odeur ». En permettant à des industriels d'afficher dans les édicules parisiens des annonces vantant aux victimes de Vénus les bienfaits de l'injection Malgache ou la guérison de la syphilis en trois jours sans mercure, la ville de Paris sait se faire sans grand peine de jolis revenus.

A plusieurs reprises, le Syndicat des médecins de la Seine s'est ému de cette façon d'encourager officiellement l'exercice illégal de la médecine et l'exploitation du public par des charlatans sans scrupule. Levassort avait déjà présenté sur cette question un rapport dont les conclusions ont été discutées à la séance du 5 Février 1904 du Syndicat des médecins de la Seine. Notre confrère avait émis le vœu que si les cahiers des charges actuellement en vigueur ne permettaient pas à l'Administration de modifier les contrats de publicité dans les édicules, il soit tenu compte à l'avenir de nos réclamations, et que, notamment dans les édicules souterrains à construire, la publicité soit soumise à des réserves et à un sérieux contrôle. Or de nouveaux édicules souterrains ayant été récemment construits sur la place de la Madeleine, il résulte des renseignements puisés à bonne source à l'Administration même, que les contrats pour les édicules ont été faits en confor-



mité avec ces vœux. Il s'agit donc là d'un succès réel qui doit être en même temps un encouragement.

Notre confrère Levassort fait remarquer que nous aurions tort en tant que Syndicat de méconnaître notre puissance; toutes les fois que nous avons à nous défendre il ne faut pas d'avance douter du succès; à notre époque de veulerie ceux qui savent se défendre sont toujours écoutés.



En médecine pour l'appréciation des résultats d'un traitement ou d'une médication, méfions-nous des coïncidences; elles sont parfois étranges. Notre confrère Balland en cite deux des plus curieuses dans le *Bulletin officiel du Syndicat des médecins de la Seine*, 1906, 15 Mars.

Un malade entre dans une pharmacie pour demander de l'eau de Janos. Après l'avoir fait quelque peu attendre, on lui sert la bouteille en question. Rentré chez lui, il la boit et tombe aussitôt foudroyé.

Le pharmacien, appelé à s'expliquer, dit : « Ce que je vais exposer sera peut-être ma condamnation, mais pas dans le sens que l'on croit. Au moment où ce malade est venu je n'avais plus de cette eau, et je lui en ai fait une semblable. Je suis sûr de ce que j'y ai mis. Or, l'autopsie révéla une embolie, seule cause de la mort.

Autre fait :

A un très jeune enfant, Balland avait prescrit la potion suivante :

Eau de tilleul	100
Sirop de fleurs d'oranger	20

à prendre par cuillerées toutes les deux heures.

Dès la première, il meurt subitement.

Appelé en toute hâte, notre confrère s'empresse, comme bien on pense, de vérifier sa prescription et le contenu de la fiole par tous les moyens possibles. Tout était absolument correct.



Il est rare que le concours de l'Internat se termine sans donner lieu à quelque réclamation. On nous donne communication de la lettre suivante, adressée à M. le directeur de l'Assistance publique, à Paris :

3 Avril 1906,

Monsieur le Directeur,

Dans la liste de classement des internes qui n'a pas été soumise au jury, l'Administration a placé Mlle Landry reçue externe en 1902 avec le n° 210, *avant* M. Bazy reçu au même concours avec le n° 19. Aux réclamations de ce dernier, il a été répondu qu'ayant fait une année de service militaire il était considéré comme moins ancien d'un an que Mlle Landry. Il y a là une interprétation tellement choquante de la lettre des règlements, que je suis assuré, Monsieur le Directeur, qu'il me suffira de vous la signaler pour qu'elle soit immédiatement réformée et pour que M. Bazy soit rétabli au rang de classement qu'il doit occuper *avant* Mlle Landry. « Il est en effet inadmissible que l'exemption du service militaire crée un privilège de classement en faveur des femmes et des étrangers en dehors du privilège de fait que cette immunité leur confère. La nouvelle loi rend d'ailleurs ce privilège tellement exorbitant que le jury de l'Internat a décidé dans sa dernière séance de vous proposer des mesures capables de le neutraliser jusqu'à un certain point. » En attendant que ces mesures soient arrêtées, j'ai l'honneur d'insister au nom de mes collègues et de l'opinion publique sur la rectification mentionnée plus haut.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Dr H. Barth,
Président du jury du concours de l'Internat.

Décidément, le règne de la Justice sur la terre n'est pas encore venu.

P. Desfosses.

PRATIQUE MÉDICALE

Signe diagnostique pratique de la mort.

Notre confrère Ott de Lillebonne vient de publier dans la *Revue médicale de Normandie* un court travail sur les signes diagnostiques de la mort. Il conseille, dans les cas embarrassants, de rechercher la formation des phlyctènes gazeuses.

La technique de notre confrère ne nécessite aucune instrumentation spéciale, si ce n'est une flamme de bougie ou de chandelle, fût-ce même une simple allumette ou allumette-tison.

La région sur laquelle l'épreuve se fait le plus facilement est la face antérieure de l'avant-bras, qu'il est toujours facile de mettre à nu; cette région présente, en outre, l'avantage d'être toujours dépourvue de poils.

L'avant-bras mis à nu, le bras est étendu horizontalement, la face antérieure tournée vers le sol et à une distance suffisante de ce dernier pour que la main de l'opérateur et la source de chaleur qu'elle porte puissent manœuvrer librement entre le bras du sujet et le sol.

L'atmosphère environnante doit être immobilisée le plus possible; on recommandera aux assistants de ne faire aucun mouvement susceptible d'amener un déplacement d'air. En cas de grand vent, un manteau tendu contre le vent formera un écran suffisant pour permettre la réalisation de l'expérience.

Tout étant disposé comme il est dit ci-dessus, on place la flamme de la bougie sous le bras du sujet, l'extrémité allongée de la flamme venant lécher légèrement la peau. A partir de ce moment, il devient indispensable de ne pas perdre de vue la place léchée par la flamme.

Au bout de quelques secondes, en effet, on voit se produire subitement une boursouflure de la peau qui éclate avec un certain bruit, presque tou-

jours perceptible par les assistants. Cette boursouflure se produit si subitement qu'elle surprend toujours la première fois qu'on cherche à la produire. Aussi deux ou plusieurs épreuves sont-elles nécessaires pour en constater nettement la production.

Si on examine ensuite la place, on constate l'existence d'une aire circulaire, généralement des dimensions d'une pièce de 20 centimes, où l'épiderme s'est soulevé. Sur les bords de cette aire, se remarquent les débris ratatinés de l'épiderme, mais aucun liquide n'existe, aucun exsudat quelconque ne s'est produit.

Tout le monde a présent à l'esprit ce qui serait arrivé au cours d'une épreuve analogue pratiquée sur une personne vivante : on aboutirait à la production d'une phlyctène à contenu séreux, soit à la production d'une escarre, mais jamais on n'arriverait à produire une *phlyctène gazeuse*.

Si l'épreuve décrite ci-dessus donne naissance à une phlyctène gazeuse qui éclate, on peut, en toute tranquillité, affirmer la mort du sujet examiné, car la phlyctène gazeuse ne peut se produire qu'en raison de l'arrêt complet de toute circulation.

Contre la stomatite aphteuse.

Biborax de soude	4	grammes.
Teinture de benjoin	2	—
Eau distillée	10	—
Sirop simple	20	—

Faire des attouchements plusieurs fois par jour.

LIVRES NOUVEAUX

Trétrôp. — *L'art d'éviter les maladies contagieuses* (Paris, 1905, J. B. Baillière, éditeur).

Notre confrère Trétrôp qui, depuis quatorze ans, consacre ses études aux questions de bactériologie et d'hygiène, résume aujourd'hui l'ensemble de ses publications dans un livre destiné au grand public.

L'ouvrage débute par un chapitre où se trouve exposé en termes excellents ce qu'il importe au public de connaître sur les maladies contagieuses, les microbes et les sérums. Cette partie de l'ouvrage est placée pour ainsi dire sous le patronage de Pasteur, dont l'auteur donne au début du livre un beau portrait, reproduction du tableau d'Edelfelt.

Trétrôp expose ensuite en détail les infections générales : diphtérie, scarlatine, coqueluche, méningite, etc., etc., et les infections localisées, stomatites, angines, etc. Il donne à propos de ces diverses affections les conseils pratiques pour se préserver efficacement. La deuxième partie du livre est consacrée à l'hygiène de l'habitation, de l'alimentation et du vêtement.

Le livre de Trétrôp est destiné aux milieux familiaux ; aussi l'auteur ne craint point d'entrer dans les détails pratiques, et de préciser la façon d'appliquer à la vie courante tout ce que la science moderne met à la disposition de l'humanité pour lutter contre les maladies contagieuses. L'auteur a fait ainsi un ouvrage des plus utiles et dont nous ne saurions trop recommander la lecture.

L. Bouchacourt, ancien chef de clinique obstétricale de la Faculté de Médecine de Paris. — *Le Diagnostic de la grossesse*, avec une préface de M. Bonnaire. 1 vol. in-18 de 287 pages avec 4 figures. (J.-B. Baillière, éditeur.)

Cet ouvrage, qui a peu de similaire dans la littérature médicale, contient un exposé clair, précis et méthodique des différents éléments du diagnostic positif et différentiel de la grossesse.

En présentant ce livre au public et au médecin, dans une préface humoristique M. Bonnaire insiste avec raison sur le triple but que s'est proposé l'auteur : servir les intérêts de la mère, ménager ceux de l'enfant, et enfin sauvegarder la dignité professionnelle, que compromettent si gravement les erreurs de diagnostic sur ce point spécial.

M. Bouchacourt a emprunté, pour diagnostiquer la gestation humaine, une série d'idées et de faits à la série animale, et notamment à la pratique de la médecine vétérinaire. Il a émaillé son texte d'une riche documentation et d'une série d'anecdotes et d'observations typiques, qui en rendent la lecture plus facile.

Le médecin, désireux de s'instruire, et que rebutent souvent les recherches dans les manuels et dans les traités didactiques, pourra sans fatigue consulter ce petit livre écrit pour lui, avec la seule pensée de l'éclairer et de lui plaire. M. Bonnaire a écrit dans la préface : « Les petits volumes sont les hôtes commodes de la poche, et le praticien trouve en eux de bons camarades, qui raccourcissent en l'utilisant le loisir des courses professionnelles. »?

P. Desfosses.

BIBLIOGRAPHIE

1179. — **P. Descoust.** — La médecine au théatre dans les temps modernes. 2e édition. 1 vol. in-18 de 260 pages. Prix : 4 fr. (*Ch. Boulangé*, éditeur.)

1180. — **Scrini et Fortin.** — Manuel pratique pour le choix des verres de lunettes et l'examen de la vision. 1 vol. in-18 de 233 pages, avec 24 figures, cartonné. Prix : 4 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1181. — **E. Gérard.** — Technique de stérilisation, à l'usage des pharmaciens. 1 vol. in-18 de 248 pages, avec 57 figures, cartonné. Prix : 5 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

1182. — **E. Maurel.** — Traité de l'alimentation et de la nutrition a l'état normal et pathologique. Tome I. *Nos aliments.* 1 vol. in-8° de 384 pages. Prix : 8 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1183. — **M. Perret.** — La diarrhée infantile chez les nourrissons de zéro a deux ans. 1 brochure in-8° de 68 pages avec 29 tracés. Prix : 2 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1186. — **J. Toy.** — La réglementation de la défense sanitaire contre la peste, le choléra et la fièvre jaune d'après la convention de Paris 1903. 1 vol. gr. in-8° de xvi-474 pages avec figures et cartes hors texte. Prix : 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)





FACULTÉ DE PARIS

Le stage hospitalier. — Un décret présidentiel modifie comme suit l'article 1er paragraphe 4, et l'article 7 paragraphe 1 et 2, du décret du 20 Novembre 1893, réglant les conditions de stage dans les hôpitaux et cliniques annexes de la Faculté de médecine de Paris :

Art. 1er, § 4. — Pendant la troisième année, les élèves seront nécessairement attachés pendant quatre mois aux services d'accouchement. Ils devront accomplir les quatre autres mois de cette troisième année de stage dans l'un des services spéciaux affectés aux maladies de la peau et de la syphilis, aux maladies mentales, aux maladies des enfants, aux maladies des yeux, aux maladies des voies urinaires.

Art. 7, § 1er. — L'enseignement durera du 1er Novembre au 30 Juin.

§ 2. — Les élèves seront répartis de façon qu'ils passent quatre mois dans un service de médecine et quatre mois dans un service de chirurgie.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — Programme du cours de perfectionnement qui aura lieu du 24 Avril au 12 Juin 1906.

Médecine operatoire (M. DE LAPERSONNE). — 1° *Paupières* : Canthoplastie. Tarsoraphie. Entropion. — 2° Ectropion. Blépharoplasties. — 3° Opérations de ptosis. — 4° Séance de revision à l'Ecole pratique. — 5° *Voies lacrymales* : Cathétérisme. Opération de Stilling. Extirpation du sac. Ablation des glandes lacrymales. — 6° *Strabisme* : Ténotomie. Avancements musculaire et capsulaire. — 7° Enucléation. Exentération. Kératectomie. Ablation du segment antérieur. Névrotomie opticociliaire. — 8° *Orbite* : Exentération. Opération de Krönlein. Opérations sur le sinus frontal. — 9° Séance de revision à l'Ecole pratique. — 10° *Conjonctive* : Brossage des granulations. Ptérygion. Symblépharon. *Cornée* : Opération de Sæmisch. Fistules cornéennes. *Iris* : Iridectomie. Sclérotomie. — 11° *Cristallin* : Opération de la cataracte nucléaire. — 12° Traitement chirurgical des accidents opératoires et post-opératoires. Cataracte secondaire. Discision. Extraction. Irido-capsulotomie. — 13° Cataractes traumatiques. Cataractes congénitales. Extraction du cristallin transparent. Luxation du cristallin. Abaissement de la cataracte. — 14° Séance de revision à l'Ecole pratique.

Ophtalmométrologie. Applications de l'électricité (M. WEISS). — 1° Généralités sur la formation des images. Composition d'un système centré. Œil réduit de Listing. Corps étrangers de l'œil. — 2° Des verres employés en oculistique. Numérotage des verres. Emmétropie. Accommodation. — 3° Myopie et hypermétropie. Leur détermination et leur correction. Principaux optomètres. — 4° Lentilles cylindriques. Astigmatisme régulier. Effets de l'astigmatisme. Méthodes pour supprimer l'astigmatisme. — 5° Divers cas de l'astigmatisme de l'œil. Leur détermination pratique et leur correction. — 6° Ophtalmomètre de Javal. — 7° Acuité visuelle. Sa détermination au moyen du tableau de lettres. Campimètre et périmètre. Représentation du champ visuel. — 8° Vision binoculaire. Strabisme. Sa détermination. Emploi des verres prismatiques. — 9° Des précautions à prendre dans les applications d'électricité. Diverses formes sur lesquelles l'électricité est employée en thérapeutique. — 10° Les rayons X et les corps radio-actifs. — 11° Démonstrations pratiques de radiologie.

Examen oto-rhinologique (M. GEORGES GELLÉ). — 1° Fosses nasales : Exploration. Rapports entre les affections nasales et oculaires (larmoiement, iritis, etc.). Examen du rhino-pharynx. — 2° De la sinusite frontale : Examen des sinus frontaux, complications orbito-oculaires de la sinusite frontale. Trépanation du sinus (diverses méthodes). — 3° De la sinusite ethmoïdale et de ses complications orbito-oculaires (diagnostic et traitement). — 4° De la sinusite sphénoïdale et de ses complications orbito-oculaires. Son traitement. — 5° Sinusite maxillaire. Cathétérisme du sinus. Ponctions et trépanations (opération de Luc). — 6° Examen objectif et subjectif de l'oreille. Relations entre les maladies de l'oreille et celles de l'œil : rapports anatomiques et physiologiques entre l'oreille et l'œil. De l'examen de l'œil dans les maladies de l'oreille.

Anatomie pathologique et bactériologique (M. POULARD). — 1° Technique de l'examen bactériologique oculaire. Méthodes pratiques pour la recherche des microbes. Colorations. Examen microscopique immédiat. Cultures. Inoculations. — 2° Maladies infectieuses de la conjonctive. Etude et recherche des agents infectieux. Bacille de Weeks. Diplo-bacille de Morax. Pneumocoque. Staphylocoque. Streptocoque. Gonocoque. Bacille de Löffler. Classification des conjonctivites. — 3° Ophtalmie purulente. Tuberculose. Syphilis de la conjonctive. — 4° Maladies infectieuses de la cornée (ulcères), des voies lacrymales (dacryocystites), de l'iris, du globe entier (ophtalmies métastatiques; panophtalmies); des paupières (orgelet, etc.). — 5° Anatomie pathologique. Procédés généraux. Fixation, durcissement, inclusion, coupes, colorations. Procédés de diagnostic rapides. — 6° Cataractes. Glaucome. Tumeurs de la conjonctive et des paupières. Chalazion. Tumeurs épibulbaires. — 7° Sarcomes de la choroïde. Rétinites. Gliome de la rétine. Processus dégénératifs : graisse, cholestérine, chaux, etc. Décalcification — 8° Méthodes névrogliques. Coloration des fibres myéliniques normales (Weigert, Pal); des fibres myéliniques dégénérées (Marchi). Névrites. Atrophie du nerf optique.

N. B. — Tous les élèves inscrits au cours de perfectionnement prendront part aux travaux pratiques.

Les lundis, mercredis et vendredis à 9 heures, à la policlinique, ils seront appelés, à tour de rôle, à examiner des malades.

CONCOURS

Ophtalmologiste des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 10 Avril.* — Ont obtenu : MM. Poulard, 29 ; Chaillous, 28 ; Monthus, 28 ; Dupuy-Dutemps, 29.

Séance d'épreuve théorique orale, le mardi 24 Avril à 5 heures du soir, à l'Hôtel-Dieu.

RENSEIGNEMENTS

Très pressé : A céder, cause décès, *bon poste* et matér. médic. Grandes facil. Riche canton Ouest. Ecrire *P. M.*, 250.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, ancien chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 heures à la clinique, 76, quai des Orfèvres). Nombre des élèves limité. Pour renseignements, s'adresser au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

A vendre, avec toutes facilités de paiement, ou à louer à long bail, *deux sources eau minérale* bassin Vittel et Contrexéville, débit 144 mètres cubes ; 4 hect. terrain ; proximité forêt Contrexéville et Vittel. S'adresser : Crohin, à Crohin-les-Bains, par Contrexéville (Vosges).

On demande à l'hôp. civil de Vitry-le-François (Marne) un *interne en pharmacie* aux appoint. de 50 à 60 fr. par mois, nourri, logé, chauffé, éclairé. Ecr. à l'adm. de l'hôp.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — BOUGAULT, 45, boul. St-Michel.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

La publication tardive de ce numéro 31 résulte des retards apportés à la fabrication par la grève des ouvriers imprimeurs.

Le numéro 32 a paru à sa date.

A partir de samedi prochain, la publication reprendra, nous l'espérons, son cours régulier, avec la distribution du numéro 38 du 12 Mai.

Les numéros 33, 34, 35, 36 et 37, faisant actuellement lacune dans la collection, seront imprimés et expédiés aussitôt que les circonstances le permettront.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Paul Reclus. De la suture des nerfs.

A. Létienne. De la sénilité. Cœur sénile.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Tuberculose et paralysie de Landry.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Les diurétiques de la série xanthique.

CONGRÈS

XXXV[e] Congrès de la Société allemande de chirurgie, Berlin, 4-7 Avril 1906.

4[e] Question a l'ordre du jour : *Du mode d'intervention dans le cancer haut situé du rectum (suite).* MM. Kraske, Kümmel, Kocher, Rehn, Poppert, Mayer, Bardenheuer, Schlange, König, Jaffé.

Communications diverses : Implantation de fragments de glande thyroïde dans la rate pour le traitement du crétinisme. — Spécificité hémolytique du sang des cancéreux. — Fractures de rotule traitées antérieurement par la suture au fil d'argent. — Contusion du bras droit. — Métastases très variées obtenues chez des chiens par inoculations de fragments d'une tumeur sarcomateuse du testicule. — Nouvelle méthode de résection ostéoplastique du cou-de-pied et de la jambe. — Un cas d'égagropile. — Méthode d'aspiration de Bier dans le traitement des tuberculoses fistuleuses.

5[e] Question mise a l'ordre du jour : *Valeur de la méthode de Bier (hyperhémie passive) dans le traitement des affections inflammatoires aiguës.* MM. Habs, Korte, Rotter, Sick, Stich, Danielsen, Bardenheuer, Heidenhain, Lexer, Perthes, Hofmann, Heller, Küster, Klapp, Bier.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Qualités acoustiques des salles pour la voix parlée. — La radioactivité des sources d'eau potable. — La chaleur de combustion et la composition des os en fonction de l'âge. — Le noyau des hématies du sang des oiseaux. — Évaluation des distances foco faciales des objectifs microscopiques. — Sur la maladie des chiens.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — W. H. Thompson. Influence des anesthésiques sur l'activité rénale.

Pathologie chirurgicale. — Ch. A. Powers. Kystes non parasitaires de la rate. — Arch. Maclaren. Perforation de la vésicule biliaire; étude de dix cas.

Chirurgie. — V. C. Pedersen. Œdème aigu des poumons, secondaire à l'anesthésie à l'éther.

Neurologie et Psychiatrie. — M[lle] L. G. Robinovitch. Le sommeil électrique. Étude expérimentale avec un courant de faible intensité, illustrée par des tracés cardiaques et respiratoires.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — Allen Starr. Lésions intra-craniennes consécutives à l'otite moyenne suppurée chronique.

Voies urinaires. Organes génitaux de l'homme. — E. G. Ballenger. De l'albuminurie d'origine prostatique : diagnostic avec l'albuminurie orthostatique, physiologique ou cyclique.

Électricité médicale. Radiologie. — Valobra. A propos d'un cas de fièvre typhoïde apparu au cours d'un traitement radiothérapique intensif.

CHRONIQUE

Alfred Martinet. Fermez vos becs, ou les asphyxies par le gaz d'éclairage.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

A. Zimmern. Éléments d'électrothérapie clinique. — Prof. Alfred Fournier. En guérit-on?

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

FERMEZ VOS BECS

OU LES ASPHYXIES PAR LE GAZ D'ÉCLAIRAGE

On pouvait lire en Février 1906, dans les journaux quotidiens, le récit suivant d'une double asphyxie accidentelle par le gaz d'éclairage :

« Un triste accident s'est produit la nuit dernière, 143, rue d'Aboukir, dans un petit logement composé d'une pièce et d'une cuisine, au cinquième étage. Là habitaient les époux H..., âgés respectivement le mari de vingt-huit ans, la femme de vingt-trois ans.

« Hier matin, à 8 heures, une de leurs voisines, en descendant, fut surprise par une forte odeur de gaz qui s'échappait du logement des jeunes mariés. Elle sonna à plusieurs reprises et ne recevant pas de réponse alla prévenir le commissaire de police du quartier.

« Ce dernier fit ouvrir la porte du logement par un serrurier et trouva les deux jeunes gens étendus inanimés dans leur lit.

« Le commissaire chercha à établir les causes de cette double asphyxie : il constata qu'une fuite provenait de la cuisine dont la porte, mal jointe, avait permis au gaz de s'accumuler dans la chambre des deux époux.

« Pénétrant dans l'étroit réduit, il constata que le robinet du fourneau était ouvert et que celui-ci, qui jouait un peu facilement, avait dû s'ouvrir sous un choc, tandis que M[me] H... s'occupait de mettre un peu d'ordre dans sa cuisine avant de se coucher; par la suite, la pression du gaz avait fait sauter le tuyau de caoutchouc re-

liant le robinet au fourneau, et le gaz s'était répandu dans la cuisine d'abord, dans la chambre ensuite, puis dans l'escalier. »

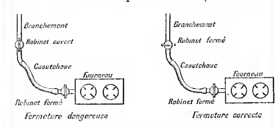
La description précédente, très imprécise, ne peut évidemment avoir que le sens suivant : le robinet du fourneau était fermé, celui de la prise de gaz était ouvert, sous la pression du gaz le tuyau de caoutchouc unissant la prise au fourneau se détacha et le gaz se répandit.

* * *

Nous avons publié dans la thèse de notre confrère et ami, le docteur M. Henry Besnier, un cas, de tous points identique au précédent, d'asphyxie double accidentelle par le gaz d'éclairage. Nous nous permettons de le rappeler ici.

Le 8 Avril 1903, j'étais appelé 14, rue de Bellefond, pour constater le décès de deux jeunes gens, deux frères de vingt et vingt-cinq ans environ, survenu dans les conditions suivantes. Ils avaient emménagé les jours précédents pour vivre ensemble dans un petit logement sis au rez-de-chaussée sur une cour et composé d'une chambre à coucher communiquant par un petit vestibule avec une cuisine munie d'un fourneau à gaz. Ils avaient pendu, me dit-on, la crémaillère la veille au soir; le matin on vint du bureau où travaillait l'aîné (il était employé à la gare du Nord) pour connaître la raison de son absence. Les coups frappés à la porte restant sans réponse, on fit ouvrir la porte par un serrurier. Une épouvantable odeur de gaz fit reculer les assistants; on ouvrit une fenêtre, du dehors, en enfonçant un carreau, et quand on put entrer, on trouva les deux frères étendus, déshabillés dans leur lit, inanimés, dans l'attitude d'un sommeil tranquille. La mort remontait à plusieurs heures.

L'intérêt de ce cas ne réside que dans la cause. On trouva, en effet, dans la cuisine, le dispositif accidentel suivant : robinet du fourneau à gaz fermé, robinet de la prise de gaz ouvert, tuyau unissant les deux robinets, fissuré et dur (caoutchouc ancien et de mauvaise qualité) fendu dans le sens de la longueur du côté du robinet du fourneau et détaché de ce fait. Le mécanisme de l'intoxication est donc très simple : le robinet du fourneau était fermé, et celui de la prise du gaz ouvert à l'endroit du branchement. Le gaz remplissait le tuyau de caoutchouc à la pression ordinaire du gaz, et le tuyau étant ancien et fissuré, de résistance faible, se fendit sous cette pression, en un de ses points faibles, à l'endroit de l'ajustage au robinet du fourneau et se détacha. Dès lors le gaz coula toute la nuit à plein robinet (le robinet du



branchement étant ouvert), se mélangea graduellement à l'air du logement, surprit les jeunes gens pendant leur sommeil et les intoxiqua.

* * *

Ce mécanisme est intéressant à signaler parce que l'observation m'a appris que, neuf fois sur dix, on trouvait dans les cuisines le dispositif indiqué ci-dessus : robinet du fourneau fermé, et ouvert le robinet de prise de gaz au branchement.

D'où notre titre : « Fermez vos becs » qui semble l'épigraphe d'une charge de Courteline et qui, comme on le voit, conviendrait bien plutôt à quelque macabre nouvelle d'Edgar Poë.

Alfred Martinet.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

A l'exemple de Halle et de plusieurs autres cités, la ville de Charlottembourg s'efforce de faire baisser le chiffre de la mortalité infantile en distribuant gratuitement du lait stérilisé aux parents pauvres.

Se substituant aux sociétés de bienfaisance qui avaient pris l'initiative de la distribution du lait, la municipalité de Charlottembourg achète elle-même le lait aux meilleures sources, le fait stériliser sous une surveillance médicale, rigoureuse, et le livre à tous, à un taux inférieur au prix coûtant. Cette vente à bas prix est une simple mesure de préservation sociale et n'a nullement le caractère d'un secours, les indigents seuls recevant le lait gratuitement.

La ville est divisée en quatre zones. Dans chaque zone les médecins de la municipalité soignent les enfants gratuitement, donnent des conseils aux mères, et, au besoin, vont les visiter à domicile. Une somme de 10.800 marks a été prévue au budget de la ville pour l'organisation de ce service médical qui devait fonctionner à titre provisoire du 15 Juillet au 1er Octobre.

ITALIE

Un projet de loi est préparé pour l'institution d'une caisse de maternité dans le but de donner des subsides aux ouvrières en couches durant la période dans le cours de laquelle, aux termes de la loi sur le travail des femmes et des enfants, elles doivent s'abstenir de travailler. Le projet de loi se compose de 15 articles; il est imprimé et va être soumis à l'approbation du Conseil des ministres, pour être ensuite présenté à la Chambre des députés.

On a célébré à Bologne le cinquantième anniversaire de la fondation des écoles Gualandi pour les sourds-muets. Le fondateur, Gualandi, est né à Bologue, le 9 Juin 1826. Ordonné prêtre en 1848, Gualandi se consacra, avec son frère l'abbé César Gualandi, à l'éducation des sourds-muets et commença par fonder l'institution de Bologne, qui compte aujourd'hui 90 pensionnaires. En 1855, les frères Gua-

landi fondaient à Florence un établissement de sourds-muets qui reçoit 80 élèves et auquel est annexé un asile pour les sourdes-muettes âgées, abandonnées ou infirmes.

Une année auparavant, Gualandi avait fondé à Rome une institution qui donna l'instruction à 40 élèves et à laquelle est annexée une école normale pour former des maîtres de sourds-muets. Enfin l'abbé Gualandi a formé une quatrième école à Guilianova, dans les Abruzzes, pour arracher de pauvres sourds-muets à la mendicité.

GRÈCE

Selon un récent ouvrage de M. Dambergis (Congrès international de chimie appliquée), les sources thermales de Grèce seraient Lutraxi, Andros, Epidauros, alcalines; Tsagesi, Cerigo, ferrugineuses; Kyllini, Hypate, Méthanna, sulfureuses; Aedipktos, Kythnos, Aegina, chlorurées sodiques.

COCHINCHINE

Depuis 1902, un grand effort a été fait en Cochinchine pour l'amélioration et la création d'œuvres intéressant l'Assistance publique.

A partir de cette année 1902, l'ensemble des crédits votés par les Assemblées provinciales pour la construction d'hôpitaux, frais d'hospitalisation, subvention aux œuvres de bienfaisance, achat de médicaments et de matériel, etc., suivent une marche ascendante : de 42.000 piastres, ils passent à 52.000 piastres en 1903, atteignent 114.000 piastres en 1904 et 124.000 en 1905.

Il en est de même du budget local dont les crédits inscrits au titre de l'Assistance publique sont successivement portés de 166.000 et 176.000 piastres à 196.000 piastres en 1904 et 212.000 piastres en 1905.

LIVRES NOUVEAUX

A. Zimmern. — *Éléments d'électrothérapie clinique*, 1 vol. in-8° de 394 p. avec 8 planches et 131 fig. Prix : 8 fr. Paris 1906. (Masson et Cie, éditeurs.)

L'ouvrage de M. Zimmern n'est pas un formulaire d'électrothérapie, mais un livre dans lequel le médecin non encore au courant des progrès de l'électrologie moderne et désireux de s'y initier peut puiser les éléments nécessaires à cette étude.

Ainsi que l'indique le professeur Bergonié dans la préface, il est facile de confectionner un livre d'électrothérapie assez gros et très au courant du dernier « miracle » de thérapeutique électrique. On prend d'abord son fonds de travaux personnels, petit ou grand, peu importe ; on le développe abondamment ; on y a ajouté même de l'inédit : c'est le lièvre du civet !

L'auteur n'a pas procédé ainsi, il n'a pas cherché à faire une compilation des publications les plus récentes. Il s'est au contraire limité aux grandes questions de l'électricité, c'est-à-dire à l'étude approfondie des affections où le traitement électrique pouvait être « logiquement » et « physiologiquement » indiqué.

M. Zimmern passe en revue successivement, avec leurs principales applications, les diverses actions des courants électriques. Après un chapitre intitulé « L'électricité moyen de diagnostic », l'auteur étudie l'action *excito-motrice* de l'électricité et ses applications au traitement des actions paralytiques, puis l'action *sédative* avec le traitement des névralgies. Viennent ensuite l'*électrolyse* et ses indications, la *théorie des ions* et ses applications en thérapeutique. L'ouvrage se termine enfin par l'*étude des courants de haute fréquence* et on peut dire que ce dernier chapitre résume d'une manière parfaite l'état actuel de nos connaissances sur cette question.

Ecrit pour des médecins et par un médecin, ce livre n'égare pas le lecteur dans les détails des théories et des formules physiques sur lesquelles s'ouvrent la plupart des ouvrages similaires.

Le lecteur est du reste supposé encore en possession des connaissances acquises au temps du P. C. N. et, comme le dit l'auteur dans sa préface, les notions d'électricité nécessaires pour l'application d'un traitement électrique n'ont pas besoin d'être transcendantes ; on trouve néanmoins de ci, de là, et en temps utile, un rappel de notions physiques, et avec la forme que les lecteurs de *La Presse Médicale* se rappelleront avoir trouvé dans les « Causeries électriques » parues dans ce Journal.

Un grand nombre de figures illustrent ce volume ; elles ne sont pas du « déjà vu ». Elles sont, pour la plupart, ou cliniques, et elles contribuent ainsi, mieux que de longues descriptions, à faire comprendre le mode opératoire ; ou schématiques, et elles guident le lecteur dans l'exposé toujours aride de la théorie pure.

F. Jayle.

Prof. Alfred Fournier. — *En guérit-on ?* 1 vol. in-12 de 96 pages, broché. Prix : 1 franc. (Ch. Delagrave, éditeur.)

En guérit-on ? C'est la question que posent avec angoisse les syphilitiques à qui le médecin vient de révéler leur affection. D'aucuns se laissent réconforter et convaincre ; d'autres, sans cesse obsédés par la pensée de la vérole, s'acheminent vers la neurasthénie et parfois même le suicide. C'est à ceux-ci surtout que s'adresse l'ouvrage du professeur A. Fournier.

Sans être écrit pour des médecins, cet opuscule est exact, à la façon d'un traité de pathologie. Il dit, et la gravité non de la syphilis elle-même, mais des accidents parasyphilitiques, et les succès du traitement, ses triomphes même, mais aussi ses échecs et ses revers, bien rares heureusement. Il dit la vérité. « La vérité d'ailleurs, en l'espèce, suffira amplement au soulagement moral des malades. »

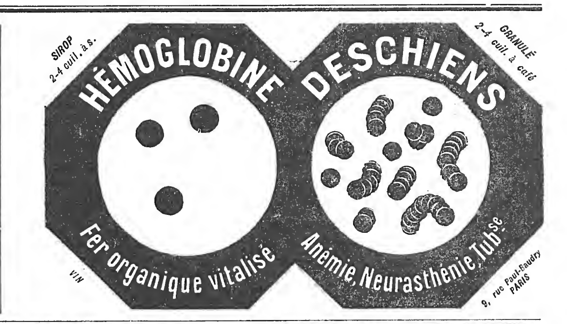
En publiant cet opuscule, le professeur Fournier ne pouvait mieux continuer son œuvre de prophylaxie sanitaire et morale.

F. T.

BIBLIOGRAPHIE

1184. — **A. Fournier.** — Syphilis secondaire tardive. 1 vol. in-8° de 179 pages, avec 10 figures hors texte en couleurs. (J. *Rueff*, éditeur.)

1185. — **P. Brouardel et A. Gilbert.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. Vient de paraître : *Maladies vénériennes*, par le Dr Balzer. 1 vol. gr. in-8° de 312 pages, avec figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)



FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — M. Raymond Grégoire, prosecteur, ouvrira un *cours sur la chirurgie des os et des articulations*, le lundi 21 Mai 1906, à 1 h. 1/4.

1° Arthrotomies : épaule, coude, poignet. Suture de l'olécrâne. — 2° Arthrotomies et résections : hanche, genou. — 3° Arthrotomie et résection tibio-tarsiennes. Sutures osseuses : traitement des fractures compliquées et des pseudarthroses. — 4° Astragalectomie. Tarsectomie dans les pieds bots. Traitement de l'hallux valgus et de l'orteil en marteau. Amputation ostéoplastique de jambe. — 5° Trépanation et crâniectomies (technique générale). Résection totale de la mâchoire supérieure. — 6° Résections : épaule et coude. — 7° Résection du poignet. Suture et cerclage de la rotule. Ostéotomies du fémur (sus-condylienne). — 8° Ostéotomies des os de la jambe. (Tibia rachitique, fracture de Dupuytren vicieusement consolidée). Arthrodèse tibio-tarsienne et médio-tarsienne. Amputation ostéoplastique tibio-calcanéenne. — 9° Résection des côtes. Opération d'Estlander. Laminectomie. Symphyséotomie. — 10° Résections partielles et temporaires du massif facial supérieur (voies d'accès sur le naso-pharynx). Résection de la mâchoire inférieure. Trépanation de la mastoïde.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Exercices pratiques de diagnostic bactériologique. — Sous la direction de M. Fernand Bezançon agrégé, chef du Laboratoire de bactériologie, et de Griffon, préparateur. Une série d'*exercices pratiques de bactériologie* commencera le mardi 8 Mai 1906.

Les conférences, suivies de travaux pratiques, auront lieu à 2 h. 1/2, les mardis, jeudis et samedis.

Programme du cours. — 1re Leçon : Technique de la coloration des microbes ; méthode de Gram. — 2e Leçon : Technique de la culture des microbes et des inoculations. — 3e Leçon : Analyse bactériologique du pus. Bacille de la peste. Staphylocoque. — 4e Leçon : Streptocoque. Entérocoque. — 5e Leçon : Analyse bactériologique des crachats (non tuberculeux. Pneumocoque. Pneumobacille. — 6e Leçon : Coccobacille de Pfeiffer. Micrococcus catarrhalis. Micrococcus Tetragenes. — 7e Leçon : Analyse bactériologique des crachats tuberculeux. — 8e Leçon : Bacille de Koch et bacilles acido-résistants. — 9e Leçons : Diagnostic bactériologique des angines. Bacille diphtérique. — 10e Leçon : Bacille d'Eberth ; colibacille ; bacilles paratyphiques. — 11e Leçon : Séro-diagnostic. — 12e Leçon : Analyse bactériologique du sang. Hématozoaire. — 13e Leçon : Analyse bactériologique des sérosités pathologiques ; méningocoques. — 14e Leçon : Analyse bactériologique de l'eau et de l'air. — 15e Leçon : Analyse bactériologique des matières fécales. Vibrion cholérique. — 16e Leçon : Diagnostic des infections dues aux microbes anaérobies. — 17e Leçon : Diagnostic bactériologique des infections de l'appareil génito-urinaire ; gonocoque. — 18e Leçon : Diagnostic bactériologique des lésions microbiennes et parasitaires de la peau. Charbon, morve, actinomycose. — 19e Leçon : Syphilis et chancre mou.

Le droit à verser pour cette série d'exercice est de 60 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

XVIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France. — Le XVIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra à Lille, du 1er au 7 Août prochain, sous la présidence de M. le professeur Grasset, de Montpellier.

Travaux scientifiques et excursions. — Rapports et discussions sur les questions choisies par le Congrès de Rennes.

a) *Psychiatrie.* — Etude cytologique, bactériologique et expérimentale du sang chez les aliénés. Rapporteur : MM. Dide, de Rennes.

b) *Neurologie.* — Le cerveau sénile. Rapporteur : M. A. Leri, de Paris.

c) *Médecine légale.* — La responsabilité des hystériques. Rapporteur : M. R. Leroy, d'Evreux.

Communications originales sur des sujets de psychiatrie et de neurologie. Présentation de malades, de pièces anatomiques, de préparations microscopiques. Visite des asiles d'aliénés de : Bailleul, Armentières, Lommelet, Saint-Venant. Réceptions officielles et banquets. Visite de l'Exposition internationale de Tourcoing. Visite des principaux édifices et monuments de la Flandre française. Excursions sur les côtes de la Manche et de la Mer du Nord (ports, plages, sanatoria). Voyage en Angleterre.

Avantages et conditions. — Une réduction sur le tarif des voyages sera demandée aux Compagnies de chemins de fer. Des démarches seront faites auprès des principaux hôteliers et restaurateurs en vue d'obtenir une réduction sur leurs prix habituels.

Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents ; 2° des membres associés (sur la présentation d'un membre adhérent). Les Asiles d'aliénés inscrits au Congrès seront considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés.

Les membres adhérents recevront : avant le Congrès, les trois rapports désignés ; après le Congrès, le compte rendu des séances.

Pour tout ce qui concerne les adhésions, cotisations, communications et renseignements, prière de s'adresser au secrétaire général du Congrès, M. G. Chocreaux, médecin en chef de l'Asile public d'aliénées de Bailleul (Nord).

Conseil d'arrondissement de Sceaux. — Dans sa dernière session le Conseil d'arrondissement de Sceaux a émis ou renouvelé les vœux suivants :

— Qu'il soit créé un hôpital général dans l'arrondissement de Sceaux.

— Qu'il soit créé des orphelinats départementaux pour recueillir les orphelins indigents, et que les frais d'hospitalisation et d'éducation soient supportés par le Département et les communes, comme les dépenses d'entretien des aliénés.

— Que ces orphelinats soient déclarés aptes à recueillir les dons et legs faits en faveur des orphelins pauvres.

Et que le Conseil général soit saisi de ce vœu.

— Que, dans les hôpitaux, tout en conservant les consultations matinales aux heures habituelles, celles de l'après-midi se fassent de 6 heures à 8 heures du soir.

Et appelle sur ce vœu toute la bienveillance du Conseil de surveillance à l'effet d'obtenir une prompte solution.

— Que les bureaux de bienfaisance et les hospices soient totalement exonérés des droits de succession pour tous les dons et legs faits en leur faveur.

— Que la loi sur les accidents du travail soit revisée, et que la prestation de serment exigée des médecins désignés par les tribunaux à titre d'experts soit supprimée.

— Que l'ordonnance de M. le Préfet de police en date du 24 Juillet 1902, et concernant les papiers utilisés pour envelopper les substances alimentaires soit rigoureusement observée.

— Que la Ville de Paris procède le plus tôt possible à l'assainissement des terrains retranchés du bois de Vincennes par la construction d'égouts sous toutes les voies établies pour desservir ces terrains.

— Que tous les citoyens nécessiteux, blessés, infirmes, ou reconnus incapables de fournir aucun travail utile et de subvenir à leurs besoins, et âgés d'au moins soixante-cinq ans, soient admis dans l'établissement hôpital régional

à créer dans le chef-lieu de canton de leur résidence ou à proximité dudit canton.

Ces établissements hospitaliers seront créés au moyen de ressources spéciales provenant d'un impôt direct à établir sur toute personne adulte et valide, et se trouvant dans les conditions ci-après déterminées.

Cet impôt progressif serait créé de la manière suivante : toute personne jouissant d'un revenu d'au moins 1.000 fr. ou d'un traitement comme fonctionnaire ou salaire de ladite somme, serait imposée d'une contribution supplémentaire de 0,15 pour 100, de 0,25 pour 100 pour ceux ayant un traitement ou revenu de 2.000 à 10.000 francs, et de 0,50 pour 100 pour un revenu ou traitement supérieur à 10.000 francs.

Le montant de cet impôt progressif serait perçu comme en matière de contribution directe et formerait un budget spécial consacré d'une manière absolue à l'hospitalisation des vieillards, à la fondation et à l'entretien des maisons hospitalières à créer dans chaque canton.

Étranger.

III° Congrès international d'électrologie et de radiologie médicales (Milan, 5-9 Septembre 1906). — Les questions mises à l'ordre du jour sont :

1° Loi de l'excitation électrique des nerfs (rapporteur : M. le professeur J. Cluzet, de Toulouse);

2° De l'excitabilité des différents muscles et des différents nerfs (rapporteur : Mlle J. Ioteyko, chef de laboratoire à l'Université de Bruxelles);

3° Des principes fondamentaux de l'électrothérapie moderne (rapporteur, M. le professeur E. Doumer, de Lille);

4° De l'électricité dans les maladies de la peau (rapporteur : M. le professeur di Luzenberger, de Naples);

5° Traitement des tuberculoses chirurgicales par les courants de haute fréquence (rapporteur : M. F. Denoyès);

6° Mesures des courants faradiques (rapporteur : M. le professeur Wertheim Salomonson, d'Amsterdam);

7° De la radiographie stéréoscopique (rapporteur : M. le professeur Th. Guilloz, de Nancy);

8° Du traitement des cancers superficiels (rapporteur : M. le professeur Ed. Schiff, de Vienne);

9° Du traitement des cancers profonds;

10° Action thérapeutique du radium (rapporteur : M. P. Oudin, de Paris);

11° Etat actuel de la photothérapie.

Les adhérents qui désirent prendre part à la discussion de ces questions ou faire une communication au Congrès sont invités à en aviser M. Doumer, secrétaire général du Comité directeur, 57, rue Nicolas-Leblanc, Lille, avant le 15 Août 1906.

Pendant toute la durée de ce Congrès, une exposition d'appareils relatifs à l'électrobiologie et à la radiologie sera ouverte dans un local bien aménagé et pourvu d'énergie électrique.

Des excursions et des visites aux monuments de Milan seront organisées par le Comité local du Congrès et placées sous la direction de savants de l'Université.

La cotisation est fixée à 25 francs pour les membres adhérents, et à 12 fr. 50 pour les membres associés. Elle donne droit aux réductions consenties par les Compagnies de transport, aux visites organisées par le Comité, et à l'entrée à l'exposition. Seuls les membres adhérents auront droit aux diverses publications du Congrès et pourront prendre la parole aux séances.

Les adhésions et les cotisations doivent être adressées à M. A. Moutier, secrétaire-adjoint du Comité directeur, 11, rue de Miromesnil, Paris; ou à M. Carlo Luraschi, secrétaire général du Comité local, via S. Andrea, 11, Milan, Italie.

Faculté tchèque de médecine de Prague. — M. Ottomar Völker est nommé privatdocent d'anatomie.

Faculté de médecine de Vienne. — M. Julius Rothberger est nommé privatdocent de pathologie générale et expérimentale.

Institut de médecine pour les femmes de Saint-Pétersbourg. — M. P. Sadowsky est nommé professeur extraordinaire d'obstétrique et de gynécologie.

CONCOURS

Hôpitaux de Versailles. — Le 11 Mai 1906, à 9 heures du matin, il sera ouvert un concours pour la nomination de quatre internes en médecine des hôpitaux de Versailles.

Les internes sont nourris, logés, chauffés et éclairés : ils reçoivent, en outre, un traitement annuel : de 360 francs pour la première et la deuxième année; de 500 francs pour la troisième et la quatrième année.

Un prix annuel de 100 francs (fondation de Bizy) et un prix biennal de 600 francs (fondation Despagne) ont été institués en faveur des internes les plus méritants.

Par autorisation de l'Université de Paris, les élèves de troisième et quatrième année d'études médicales peuvent faire, comme internes à Versailles, le stage hospitalier, ainsi que le stage obstétrical exigés par la Faculté de médecine.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira, le 12 Novembre 1906, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de médecine d'Angers. — Le concours qui devait s'ouvrir le 12 Novembre 1906 devant l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers, est reporté au 22 Novembre 1906.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Société française d'hygiène. — Cette Société met au concours pour 1906 la question de l'*Air* : Sa composition, causes de viciation, aération et ventilation des locaux habités, portes et fenêtres.

La Société affecte à ce concours une médaille de vermeil, une médaille d'argent et une médaille de bronze.

Les mémoires devront être inédits, écrits en français et ne pas dépasser 36 pages in-8°.

Ils seront remis dans la forme académique, avant le 1er Décembre 1906, au siège de la Société française d'hygiène, Hôtel des Sociétés savantes, 26, rue Serpente.

Un second concours, spécialement réservé aux auteurs féminins, et institué par M. Janssen, qui y affecte une médaille de vermeil, portera sur les vêtements et le linge, leur entretien hygiénique. — Mêmes conditions et même date que pour le concours de l'Air.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Dieulafoy. Quelques considérations sur l'aortite syphilitique.
E. Brissaud et F. Moutier. Les paralysies de l'épaule à volonté et la loi sur les accidents du travail.
Professeur L. Landouzy. Camptodactylie stigmate organique précoce du neuro-arthritisme.
J. Albarran. Technique de la néphropexie.
Maurice Letulle. Les cancers primitifs de l'ampoule de Vater.
F. Jayle et X. Bender. La leucoplasie de la vulve, du vagin et de l'utérus.

ANALYSES

Médecine expérimentale. — A. Baron. Etude expérimentale sur le diabète surrénal.
Pathologie chirurgicale. — A. J. Ochsner. Rétrécissement du duodénum au-dessous de l'embouchure du canal cholédoque et son importance pathologique.
Médecine. — L. Dmitrenko. Etude sur le pronostic que peut fournir la diazo-réaction dans la tuberculose pulmonaire. — Mérieux. Diagnostic de la tuberculose; nouvelle méthode basée sur la réaction obtenue en injectant à des cobayes tuberculeux certains liquides de l'organisme.
Chirurgie. — I. C. Hancock. Valeur et place de la duodéno-cholédochotomie en chirurgie biliaire. — H. Cushing. Préservation des nerfs destinés au front dans les opérations sur le ganglion de Gasser.
Physique, Chimie et Histoire naturelle médicales. — Paul G. Woolley. Le schistosoma japonicum ou schistosoma cattoi aux îles Philippines.

CHRONIQUE

IIIe Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Aux Trois-Rivières, 26-28 Juin 1906.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

F. Lejars. Traité de Chirurgie d'urgence.

NOUVELLES

TROISIÈME CONGRÈS
DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Aux Trois-Rivières, 26-28 Juin 1906.

Le IIIe Congrès de l'*Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord* aura lieu aux Trois-Rivières les 26, 27 et 28 Juin prochains.

Fondée il y a quatre ans à Québec, à l'occasion du cinquantenaire de l'Université Laval, seule Université canadienne-française en Amérique, cette Association recrute ses membres exclusivement parmi les médecins parlant la langue française, au nombre de trois mille environ.

Le Congrès de cette année se propose d'étudier plus spécialement :

1° *Alcoolisme*, prophylaxie, traitement, éducation de l'enfance;
2° *Hygiène infantile*;
3° *Tuberculose*.

Tous les médecins français et de langue française sont invités à se rendre à ce Congrès.

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

Les séances régulières du Congrès se continueront du 26 jusqu'au 28 Juin inclusivement dans l'ordre indiqué sommairement ci-dessous.

Mardi 26 juin à 2 heures p. m. — Ouverture officielle du Congrès des Trois-Rivières par M. L.-P. Normand, président. Rapport du secrétaire général.

Après-midi, à 3 heures. — Lecture et discussion des rapports généraux.

Le soir, à 8 heures. — Séance spéciale.

Le soir, à 9 heures. — Feu d'artifice sur le fleuve et feux de la Saint-Jean sur la côte sud. Illumination du Boulevard, du Plateau et des environs. Concert.

Mercredi 27 à 9.30 heures a. m. — Lecture et discussion des rapports généraux.

Après-midi, à 2 heures. — Communications scientifiques. Visite à l'hôpital.

Le soir, à 8 heures. — Séance spéciale.

Jeudi 28 Juin à 9.30 heures a. m. — Communications de travaux scientifiques et d'intérêts professionnels.

Election des officiers de l'Association. Date et lieu de réunion du prochain Congrès. Cérémonie de clôture.

Excursion à *Grand'mère* et aux *Chutes Shawinigan* gracieusement offerte aux congressistes.

Un état plus détaillé du programme général sera publié ultérieurement.

Les secrétaires du Comité d'organisation sont : MM. Eug. Saint-Jacques, Montréal; F.-X. Dorion, Québec.

La Presse Médicale fait des vœux pour le succès de ce Congrès des médecins français d'Outre-Océan et se propose d'en donner un compte rendu détaillé à ses lecteurs. Elle a déjà retenu pour ce Congrès des correspondants spéciaux.

P. D.



A travers le Monde

ILES PHILIPPINES

En prenant possession des îles Philippines, les Etats-Unis d'Amérique se sont préoccupés immédiatement de l'exploitation scientifique et méthodique des richesses organiques et minérales du pays, et ont fondé sans tarder des laboratoires du gouvernement.

Après quatre ans d'existence ces laboratoires se sont accrus, se sont adjoints un bureau de recherches minières; ils sont maintenant groupés sous le nom de Bureau de Science.

Le domaine de cette nouvelle organisation embrassera la Nature tout entière, et toutes les branches de la Science, géologie, paléontologie, minéralogie, zoologie, entomologie, art de l'ingénieur, chimie appliquée à l'étude des produits naturels et des ressources des îles Philippines, enquête méthodique sur la bactériologie, l'étiologie et le traitement des maladies des pays chauds, etc., etc.

C'est, on le voit, une véritable université pratique.

Jusqu'ici les travaux de chaque laboratoire avaient été publiés dans une série de bulletins, — trente-six jusqu'à ce jour, — qui tenaient le public scientifique au courant des recherches. Dorénavant, ils paraîtront réunis dans une brochure admirablement éditée et copieusement illustrée qui prend le nom de *The Philippine Journal of Science*, ce journal paraît mensuellement et sera tenu au courant de tous les travaux scientifiques produits dans les Philippines et les contrées tropicales voisines.

Les directeurs de cette publication se proposent à mesure que les travaux des laboratoires prendront de l'importance de diviser le *Journal of Science* en diverses sections, mais pour le moment ils jugent opportun de condenser tous les articles en un même périodique. Pour donner une idée de l'allure scientifique de cette publication, mentionnons le sommaire des deux premiers volumes.

Freer Paul, Edwin, Bingham, Copeland, Herbert S. Walker étudient sous tous leurs aspects, botanique, agricultural, chimique, la noix et l'huile de Coco qui est une des richesses principales du pays.

Charles S. Bankes décrit les principaux insectes.

Paul G. Wooley étudie le *Schistosoma Japonicum aux îles Philippines*.

Richard Strong. *L'étiologie des ulcérations de la peau sous les tropiques. La vaccination contre la peste.*

Maximilien Herzog. *Le Béribéri dans l'armée japonaise et le kakke coccus*, etc., etc.

Les Américains, on le voit, se préoccupent de l'organisation scientifique de leur nouvelle conquête, car ils savent que la Science est la source de tous progrès.

INDE

Le gouvernement de l'Inde vient de créer un poste de *Commissaire impérial sanitaire*, indépendant de la direction générale du service médical de l'Inde.

Le nouveau fonctionnaire aura pour mission de proposer et de diriger toutes les mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement actuel du service sanitaire et d'organiser les recherches scientifiques en matière d'hygiène publique.

Il jouera auprès des gouvernements provinciaux le rôle d'inspirateur et de conseiller, et tâchera d'orienter leurs efforts au mieux de l'état général.

GROENLAND

Une donation d'environ 50.000 francs vient d'être faite au gouvernement danois pour faciliter l'établissement d'une station biologique au Groënland. Le gouvernement de son côté se chargera de l'entretien de la station, ce qui représente un budget d'environ 4.000 francs par an. On ne saurait trop souhaiter la réussite de cette tentative, très encouragée par les voyageurs arctiques et surtout groënlandais.

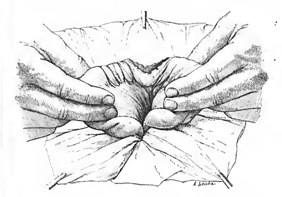
LIVRES NOUVEAUX

F. Lejars. — *Traité de Chirurgie d'urgence*, 5e édition revue et augmentée. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-1144 pages, avec 904 figures dans le texte et 20 planches hors texte. Relié toile. Prix : 30 francs. (MASSON ET Cie, éditeurs, Paris, 1906).

« Si les livres entraient dans tous les détails, on pourrait se passer d'expérience », à nul outrage médical cette phrase ne peut mieux s'appliquer qu'à l'œuvre remarquable dont nous venons signaler au corps médical la 5e édition.

M. Lejars, en écrivant la première édition de la *Chirurgie d'urgence*, se proposait de faire profiter tout le monde de son expérience chirurgicale, de vulgariser dans le corps médical tout ce qu'on peut, tout ce qu'on est en droit d'attendre pour le salut des malades de la chirurgie moderne; il se donnait pour but de combattre la théorie du *laisser faire*, du *laisser mourir*, en montrant à tous les médecins quelles sont les éventualités cliniques où s'impose l'acte chirurgical immédiat, et en leur enseignant comment il faut agir.

Le succès inouï du livre de Lejars montre bien que



Anse rompue tirée hors du ventre et isolée sur un lit de compresses; les deux bouts de l'anse maintenus par les doigts d'un aide.

l'auteur a été compris. Tous les jeunes chirurgiens ont dans leur bibliothèque la chirurgie d'urgence. Les médecins des grandes villes qui ne font pas de chirurgie, possèdent ce livre de Lejars pour y puiser une notion éclairée des ressources chirurgicales, et pour savoir ce qu'ils étaient en droit d'attendre dans des cas donnés de l'art du chirurgien.

Les médecins de campagne et les médecins des colonies ont acheté le livre, car ils savent qu'il est des interventions auxquelles ils ne peuvent se dérober, et ils veulent apprendre le manuel opératoire de ces



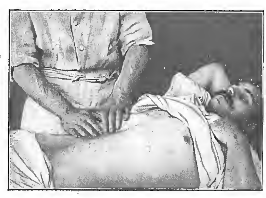




Exploration de la région sous-costale droite. Limite inférieure d'une voussure sous-hépatique.

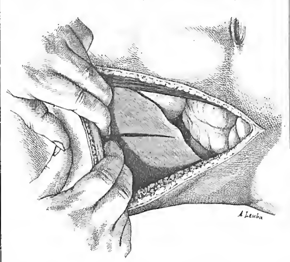
opérations d'urgence qui s'imposent à eux comme des nécessités de devoir.

C'est ainsi que le *Traité de Chirurgie d'urgence* essentiellement pratique, débarrassé de tout le fatras des discussions théoriques et des bibliographies complexes, s'est imposé à tout le corps médical par la maîtrise de son texte par la précision de son style et par la richesse de son illustration.



Exploration de la région sous-costale droite. Recherche d'une collection hépatique ou sous-hépatique.

Quatre éditions successives n'ont point épuisé son succès. Le *Traité de Chirurgie d'urgence* de Lejars a été traduit en nombre de langues, allemand, italien, hongrois, espagnol, et même m'a-t-on dit en japonais;



Laparotomie pour la recherche et le traitement d'une plaie du foie. Incision longeant le bord externe du droit. Relèvement du rebord costal par les doigts d'un aide.

il soutient ainsi à l'étranger le bon renom de la science et de l'art chirurgical français.

Une cinquième édition vient de paraître pour répondre aux nombreuses demandes d'acheteurs désireux de posséder cet ouvrage si complètement classique aujourd'hui.

M. Lejars dont tout le monde connaît le labeur tenace et patient s'est toujours attaché à polir et à perfectionner sans cesse son œuvre.

Dans cette cinquième édition, il a revisé, complété la plupart des chapitres. De nombreuses additions ont trait à la *saignée*, aux *fractures des côtes*, à la *jéjunostomie*, à la *décapsulation des reins*. Les remaniements ont porté principalement sur les questions de chirurgie courante et de pratique générale, c'est ainsi que le *traitement des fractures* a été repris et détaillé, que les pages consacrées au *panaris*, aux *phlegmons du cou*, aux diverses suppurations, superficielles et profondes, a été l'objet de nouveaux développements.

Comme dans les éditions précédentes, la partie iconographique du travail a été particulièrement soignée; tous les praticiens quelque peu brouillés avec l'anatomie aimeront à trouver ces planches en couleurs si nettes et si claires où sont dessinés tous les détails anatomiques importants des régions de la joue, du cou, du périnée, du poignet, de l'aisselle, etc., 90 figures et 4 planches hors texte ont été ajoutées aux figures primitives; néanmoins le volume de l'ouvrage n'a pas été notablement augmenté, car un grand nombre de figures anciennes ont pu être réduites sans rien perdre de leur netteté.

Dans sa forme nouvelle sous son élégante couverture bleu la *Chirurgie d'urgence*, nous apparaît toujours jeune et toujours en progrès comme la chirurgie elle-même.



Ouverture, à la sonde cannelée, d'un *abcès profond sous-pectoral de l'aisselle*.

P. Desfosses.

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

SUR LA THÉRAPEUTIQUE IODÉE

L'iode est, au nombre des agents thérapeutiques, un des plus anciens et des plus éprouvés; il a résisté à la critique des travaux modernes : bien mieux, il a reçu d'eux une consécration motivée, et son administration a profité des progrès de la science chimique, d'accord avec la physiologie. Pour nos pères, c'était le médicament antistrumeux par excellence, c'était le remède héroïque de la syphilis tertiaire, c'était l'agent dont on attendait les bienfaits dans nombre d'affections aiguës, et surtout chroniques : asthme et emphysèmes pulmonaires, rhumatisme chronique, athérome et artério-sclérose, etc.

Les travaux de F. Bezançon, de Labbé et Lortat-Jacob sont venus récemment nous donner l'explication de l'action pharmacodynamique de l'iode et du bien-fondé de ses applications thérapeutiques antérieures; ils nous ont montré en lui un agent favorisant la mononucléose; il y a, sous son influence, augmentation des leucocytes mononucléaires, ce qui explique, non seulement son action résolutive à l'égard des tissus de sclérose, mais encore son pouvoir antitoxique.

L'iode et ses sels alcalins ont été longtemps les seules combinaisons iodées employées; ils étaient coupables des accidents qu'on englobe sous le nom d'iodisme : intolérance gastrique, maux de tête, coryza, larmoiement, éruptions cutanées. Leur purification la plus complète ne suffit pas pour mettre à l'abri de ces ennuis, souvent assez intenses pour obliger à renoncer à la médication, sans tenir compte de leur goût désagréable, difficile à masquer. De plus, l'élimination des iodures alcalins est rapide, de sorte qu'il faut en administrer des doses répétées pendant un temps très long.

On a donc cherché à faire entrer l'iode dans des combinaisons organiques où il se trouverait dissimulé. On peut ranger celles-ci en deux classes : les graisses iodées, les albumines iodées. Les travaux récents de M. le professeur Pouchet sur l'iode et les iodiques nous permettent de séparer nettement ces deux groupes de composés : d'après lui, l'iode, lorsqu'il est en combinaison albuminoïde, a une action qui se rapproche de celle de l'iodothyrine, c'est-à-dire une action inverse de l'iodure sur le cœur et les appareils nerveux intra-cardiaques. Au contraire, les graisses iodées, dans lesquelles l'iode fait partie intégrante de la molécule, agissent exactement comme les iodures, mais d'une façon lente et continue, parce que, dans l'économie, leur iode est mis progressivement en liberté et utilisé de suite. Si, aux petites doses, l'action lymphagogue est moins prononcée, l'action circulatoire est plus faible et plus durable, et l'hypotension se produit plus facilement qu'avec l'emploi des iodures alcalins.

Le type des graisses iodées est l'Iodipine de Merck; c'est une combinaison d'huile de sésame et de chlorure d'iode, titrée, soit à 10 pour 100, soit à 25 pour 100 d'iode. On lui a reproché de contenir une certaine proportion de chlore; cette objection a peu de valeur, car, non seulement le chlore ne nuit pas à l'action de l'iode, mais nous verrons plus loin qu'elle s'y ajoute et peut servir à expliquer l'action remarquable de l'Iodipine dans certaines observations; elle n'a d'ailleurs eu aucune action nuisible dans des cas de mal de Bright, de néphrite syphilitique (Potheau, Chapuis).

L'Iodipine se présente comme un liquide huileux, d'une consistance plus ou moins grande suivant sa concentration, ne renfermant pas d'iode libre et ayant la même saveur que l'huile qui a servi à la préparer. L'Iodipine à 10 pour 100, plus particulièrement destinée à l'usage interne, s'administre telle quelle, mêlée à du lait, de la bière, de la salade, etc.; une cuillerée à bouche correspond à 2 grammes d'iodure de potassium, une cuillerée à café à 0 gr. 66 du même sel; l'Iodipine à 25 pour 100, réservée aux injections sous-cutanées, est telle que 10 centimètres cubes correspondent à 4 grammes d'iodure de potassium : on en fait aussi des capsules gélatineuses de 1 gramme, représentant par conséquent 0 gr. 33 de ce sel. L'avantage principal de l'Iodipine est que, comme toutes les graisses, elle ne subit aucune modification par la salive ou par le suc gastrique, d'où son innocuité sur la muqueuse de l'estomac. D'après les travaux de Pillement (*Thèse*, Nancy, 1901), de Winternitz, de Lesser, elle est seulement émulsionnée par le suc pancréatique, elle passe en grande partie à son état initial dans le courant sanguin, où une très faible partie est décomposée, et s'accumule dans les tissus, surtout dans le pannicule adipeux; elle se transforme alors lentement en iodure, pour être de même éliminée.

Cette dernière action est la seule qui se produise lorsqu'elle a été administrée en injections sous-cutanées. Les expériences de Chapuis (*Thèse*, Lausanne, 1904) ont confirmé cette lenteur d'élimination pouvant aller jusqu'à deux mois. Cela explique pourquoi l'Iodipine n'est pas toxique, et pourquoi elle ne provoque jamais de phénomènes d'iodisme : aussi, Klingmuller a-t-il pu faire impunément, en six semaines, dix-huit injections de 20 centimètres cubes d'Iodipine à 10 pour 100 à un malade qui souffrait de céphalées avec les plus petites doses d'iodure. Cette lente absorption permet ainsi, au moyen de quelques injections, d'instituer un traitement qui perpétue son effet pendant plusieurs semaines.

Les resultats thérapeutiques se ressentent de ces propriétés particulières. Prescrite à l'intérieur sous forme d'Iodipine à 10 pour 100 ou de capsules dosées comme nous l'avons dit plus haut, en injections sous-cutanées au titre de 25 pour 100, elle a montré son efficacité dans la bronchite chronique, l'asthme, l'emphysème (Frese, Frensdorff, Kindler, Zürkelbach), dans les arthrites mono-articulaires chroniques (Mayer, Depage, René Verrhoogen), dans la syphilis tertiaire (Duhot, Klingmuller, Sessons, Schüster, Domblüth, Chapuis, Feibes, etc.), le goitre simple, l'actinomycose, les affections scrofuleuses, les tuberculoses locales (Séréuine).

Citons enfin le récent travail de Potheau (*Th.*, Lyon, 1905) qui a utilisé son action antitoxique dans les infections aiguës (v. *Presse Médicale*, 14 Févr. 1906) et lui attribue une action plus directe, plus efficace sur l'organisme que les huiles iodées simples. Le chlorure d'iode n'est-il pas en effet le meilleur atténuateur des toxines que l'on connaisse, et n'est-il pas employé à ce titre dans la préparation des sérums antitoxiques? Et, de fait, les observations de Potheau, dans des cas de toxi-infections avec fièvre et symptômes généraux graves; infections puerpérales, érysipèles, pelvi-péritonites, suppurations, grippe, montrent toutes, de quatorze à dix-huit heures après l'injection de 15 centimètres cubes en moyenne d'Iodipine à 25 pour 100, une chute brusque et permanente de la température, analogue à celle produite par le collargol dans les cas les plus favorables.

FACULTÉ DE PARIS

Médecine opératoire spéciale. — M. Paul Hallopeau, prosecteur, ouvrira un *cours d'opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme*, le lundi 7 Mai 1906, à 1 h. 1/2.

1° Rein. Voies d'accès sur le rein (voie postérieure lombaire et voie antérieure transpéritonéale), ouverture des abcès péri-néphrétiques ; néphropexie. — 2° Rein. Néphrotomie ; néphrostomie ; néphrectomie lombaire et transpéritonéale. — 3° Uretère. Chirurgie de l'uretère : cathétérisme de l'uretère ; séparation des urines ; uretérotomie ; urétéroplasties ; uretéro-cysto-néostomie. Résection de l'uretère. — 4° Vessie. Cathétérisme : exploration de l'urètre et de la vessie ; sonde à demeure ; lavages ; ponction de la vessie ; taille hypogastrique. — 5° Lithotritie. — 6° Opérations sur la prostate : voie transpéritonéale. Voie périnéale. — 7° Urètre. Urétrotomie interne, procédé de Maisonneuve ; dilatation des rétrécissements. — 8° Urètre. Urétrotomie externe ; résection de l'urètre ; urétrostomie périnéale ; 9° Circoncision ; traitement de l'hypospadias. — 10° Cure radicale de l'hydrocèle vaginale ; traitement du varicocèle ; épididymectomie ; castration.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — M. Castex, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Béal, reprendra le cours gratuit, à l'amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le mardi 1er Mai 1906, à 3 heures.

Programme du cours. — 1° Mardis, jeudis, samedis, M. Castex. Présentation de malades. — 2° Lundis, mercredis, vendredis, MM. Collinet, Rabé et Béal. Conférences d'oto-rhino-laryngologie.

Les exercices pratiques ont lieu toute l'année sans interruption. Examen et traitement des malades par les élèves, tous les jours, de 3 heures à 5 heures. Le droit de laboratoire, pour chaque série d'un mois, est de 50 francs.

Psychiatrie infantile. — M. Roubinovitch, médecin suppléant de la Salpêtrière, commencera le jeudi 26 Avril, à 5 heures, un cours libre sur les *Maladies mentales des enfants et des adolescents, leur prophylaxie et leur traitement médico-pédagogique*, et le continuera les jeudis suivants à la même heure.

Le cours aura lieu à l'amphithéâtre Cruveilhier.

Psychopathologie du tube digestif. — M. Paul Fariez commencera (amphithéâtre Cruveilhier), le samedi 28 Avril, à 6 heures du soir, un cours libre de *Psychopathologie du tube digestif*; il le continuera les samedis de chaque semaine, à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — *Cours et exercices techniques de médecine opératoire régionale*, sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques, avec l'assistance de MM. Chifoliau et Chevrier, prosecteurs des hôpitaux.

Opérations sur les organes génitaux de la femme, par M. A. Ricard, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, et M. A. Gosset, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

Ce cours commencera le mardi 1er Mai. Il aura lieu à 3 heures.

1° Opérations gynécologiques par voie abdominale. Technique générale. Mardi 1er Mai. — 2° Hystérectomie et myomectomie pour fibromes. Jeudi 3 Mai. — 3° Hystérectomie pour cancer. Evidement pelvien. Samedi 5 Mai. — 4° Castration simple et castration double. Hystérectomie pour annexites suppurées. Mardi 8 Mai. — 5° Hystéropexies. Raccourcissement des ligaments ronds. Jeudi 10 Mai. — 6° Opérations sur la vulve ou sur le périnée. Samedi 12 Mai. — 7° Fistules vésico-vaginales et recto-vaginales. Mardi 15 Mai. — 8° Colpotomie. Amputation du col. Jeudi 17 Mai. — 9° Opérations plastiques sur le col. Samedi 19 Mai. — 10° Hystérectomies vaginales. Mardi 22 Mai.

Operations sur les organes génito-urinaires de l'homme, par M. J. Albarran, professeur agrégé, chirurgien de la maison municipale de santé, et M. Robert Proust, professeur agrégé.

Ce cours commencera le mercredi 2 Mai. Il aura lieu à 3 heures.

1° Considérations générales sur les indications opératoires. Précautions spéciales avant, pendant et après l'opération. Opérations sur le rein par la voie lombaire. Manière d'aborder le rein. Exploration sanglante. Néphrolithotomie. Néphrostomie. Mercredi 2 Mai. — 2° Néphropexie. Décapsulation. Opérations conservatrices dans les rétentions rénales. Vendredi 4 Mai. — 3° Néphrectomie lombaire. Néphrectomie pour cancer. Lundi 7 Mai. — 4° Découverte de l'uretère. Uretérolithotomie. Suture et résection de l'uretère. Mercredi 9 Mai. — 5° Implantation de l'uretère sur la peau, sur la vessie et sur l'intestin. Cathétérisme urétéral. Vendredi 11 Mai. — 6° Lithotritie. Extraction des corps étrangers de la vessie. Cystoscopie. Lundi 14 Mai. — 7° Taille hypogastrique pour calculs, pour tumeurs. Cystectomie partielle et totale. Mercredi 16 Mai. — 8° Prostatectomie périnéale et prostatectomie transvésicale. Vendredi 18 Mai. — 9° Uréthrotomie interne. Uréthrotomie externe. Résection de l'urètre. Lundi 21 Mai — 10° Exstrophie de la vessie. Hypospadias. Mercredi 23 Mai.

Les élèves à ces cours répéteront les opérations sous la direction des prosecteurs et de plusieurs moniteurs. Le nombre des élèves est limité. Le droit à verser pour chacun de ces cours est de 80 francs. Les cours sont gratuits pour les internes des hôpitaux. Se faire inscrire : 17, rue du Fer-à-Moulin, de 10 heures à 4 heures.

Hôpital de la Pitié. — M. Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses *Conférences cliniques sur les maladies du système nerveux*, samedi 5 Mai 1906, à 10 h. 1/4 du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Hôpitaux de Caen. — On vient de décider la création à l'Hôtel-Dieu de trois services spéciaux : d'ophtalmologie, d'oto-rhino-laryngologie et d'électrothérapie.

Il a été décidé, en outre, d'organiser une consultation dentaire.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'or de la mutualité. — M. Potherat, à Paris.

Médaille d'argent de la mutualité. — MM. Weil, Auber, Selle, à Paris ; Dumur, à Evian (Haute-Savoie) ; Guyot, à Calais ; Thenlier, à Thiviers (Dordogne).

Médaille de bronze de la mutualité. — MM. Baumgarten, Borne, Campart, Charlier, Crouigneau, Déel, Delaage, Delarue, Devis, Flammarion, Fouqué, Garrigues, Lafount, Maynau, Rousseau, Thorel, Tournier, à Paris ; Aigre, à Boulogne-sur-Mer ; Aviérinos, à Marseille ; Devillard, à Brantôme (Dordogne) ; Girard, à Ivry (Seine) ; Pascal, à Tarbes ; Pélissier, à Lyon ; Therre, à Vichy (Allier) ; Vallat, à Vincennes (Seine) ; Villard, à Verdun (Meuse).

Mentions honorables de la mutualité. — MM. Barbier, Calmels, Levussort, à Paris.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Baret, du port de Brest, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. le médecin de 1re classe Le Coniac, du port de

Brest, est appelé à servir à la prévôté de la fonderie de la marine à Ruelle.

Les médecins experts. — Un décret présidentiel règle de la façon suivante les conditions dans lesquelles peut être conféré le titre de médecin expert devant les tribunaux.

Les propositions du tribunal et les désignations de la cour ne peuvent porter que sur des docteurs en médecine français, demeurant soit dans l'arrondissement du tribunal, soit dans le ressort de la cour d'appel. Ils doivent avoir au moins cinq ans d'exercice de la profession médicale ou être munis soit du diplôme de l'Université de Paris portant la mention « médecine légale et psychiatrie », soit d'un diplôme analogue créé par d'autres Universités, par application des dispositions de l'article 15 du décret du 21 Juillet 1897, portant règlement pour les conseils des Universités.

La lutte contre l'alcoolisme. — Il ne fait pas bon de s'attaquer aux marchands de petits et de gronds verres. La ligue antialcoolique vient d'en faire l'expérience.

Des placards rédigés par ses soins ayant été affichés sur les devantures de certains marchands de vins, l'un de ceux-ci, soutenu du reste par la chambre syndicale des marchands de vins, fit un procès à la ligue antialcoolique.

En première instance, la ligue fut condamnée aux dépens du procès. Appel ayant été fait, la sentence fut confirmée.

Inspection sanitaire des écoles pour l'ophtalmologie et l'oto-laryngologie. — Sur l'initiative de MM. Rohmer et Jacques, professeur, à l'Université, l'inspection des enfants des écoles communales vient d'être établie à Nancy au point de vue des aptitudes visuelles, auditives et respiratoires.

M. Rohmer a été nommé inspecteur pour l'ophtalmologie; M. Jacques, inspecteur pour l'oto-laryngologie avec l'assistance de M. Durand, inspecteur adjoint.

Société anatomo-clinique de Lille. — Le bureau pour l'année 1906 est composé comme suit : MM. Duret, président; Monestié, David, vice-présidents; Besson, trésorier; E. Klein, secrétaire; C. Lepoutre, secrétaire adjoint; Delobel, Piet, membres titulaires du comité; Delfosse, D. Augier, membres adjoints.

Colonies françaises.

Les médecins de colonisation. — Jusqu'à ce jour, la seule condition imposée aux candidats aux fonctions de médecins de colonisation était d'être muni du diplôme de docteur en médecine.

Dorénavant, vient de décider M. Jonnart, en vue d'améliorer le recrutement du corps des médecins de colonisation en Algérie, les nominations à ces emplois seront attribuées de préférence aux candidats pourvus du diplôme de médecin colonial que délivrent certaines facultés françaises.

Etranger.

Le IIIe Congrès des médecins de langue française. — Le 26 Juin prochain s'ouvrira, dans la ville de Trois-Rivières, le IIIe Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Congrès international de l'assistance des aliénés en 1906. — Un Congrès international de l'assistance des aliénés se tiendra à Milan du 26 au 30 Septembre 1906.

Congrès de la Société odontologique Suisse. — Le XXIe Congrès de la Société odontolique Suisse aura lieu à Genève les 10, 11 et 12 Août prochain.

CONCOURS

Vétérinaire sanitaire. — Un concours pour l'admission successive à six emplois de vétérinaire sanitaire stagiaire à l'inspection vétérinaire sanitaire de Paris et du département de la Seine aura lieu, à la préfecture de police, le 23 Juillet 1906.

Le registre d'inscription, ouvert dès à présent, sera définitivement clos le 20 Juin prochain, à 4 heures du soir.

Traitement annuel 3.500 francs. Après deux années d'exercice, et s'ils satisfont aux épreuves d'un nouvel examen, les vétérinaires stagiaires sont nommés vétérinaires sanitaires au traitement de 4.000 francs.

Tous renseignements concernant le programme et les conditions du concours, seront fournis au secrétariat général (service du personnel).

École de médecine d'Alger. — Un concours s'ouvrira, le 22 Octobre 1906, devant la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie d'Alger.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Nantes. — Des concours s'ouvriront le 8 Octobre 1906 devant l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes pour les emplois de chef des travaux de chimie à ladite école.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

École de médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 15 Octobre 1906, devant l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers pour l'emploi de chef des travaux d'histoire naturelle à ladite École. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira le 12 Novembre 1906 devant l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 12 Novembre 1906, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. — L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, décernera en 1907 le prix Lesauvage de 2.000 fr. au meilleur mémoire sur le sujet suivant : « Le lait des vaches tuberculeuses. Preuves expérimentales de sa nocuité. Mesures préventives contre la contagion bovine et humaine. »

Les travaux des concurrents devront être envoyés, au plus tard, le 30 Juin 1907, au secrétaire de l'Académie M. Henri Prentout, professeur à l'Université.

Chaque travail devra porter une devise, laquelle sera répétée dans un pli cacheté, qui contiendra le nom de l'auteur.

Le Gérant : Pierre Auger.



LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G. Paisseau. Rétention de l'urée.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Sérum antiméningococcique.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de Paris. — Deux cas de rétrécissement congénital de l'intestin. — Présentation d'une pièce d'avortement tubaire. — Présentation d'un monstre anidien. — Opération césarienne suivie d'hystérectomie dans un cas d'obstruction pelvienne par cancer du rectum. — Du curage digital dans le traitement de l'infection puerpérale. — Présentation d'une pièce de grossesse extra-membraneuse. — Présentation d'une curette digitale. — Contribution à l'étude du pemphigus épidémique des nouveau-nés. — Remarques sur 32 opérations césariennes.

Académie de médecine. — Les médecins français en Perse.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Section I. — *Anatomie.*

Communications particulières : Sur l'histogenèse des nerfs. — Contribution à l'étude de la structure des fuseaux neuro-musculaires. — Sur la composition des globules rouges du sang.

Rapports : Définition, composition chimique et structure du protoplasma. — La métamérisation embryonnaire; son importance au point de vue de l'anatomie comparée.

Communications : A propos de l'involution accidentelle du thymus. — Sur l'origine du vitellus de l'œuf. — Caractères basques chez les habitants de Galway. — Notes sur l'os jugal et la mandibule des primates. — Quelques points de similitude et de divergence entre les types humains et animaux. — Distribution des nerfs afférents de la jambe de la « Rana viverens brachycephala ».

Section II. — *Physiologie.*

Rapports : Coagulation du sang. — Nos connaissances actuelles des processus physiologiques qui se passent dans le système nerveux. — De l'action physiologique et pathologique du radium sur les tissus en général et sur l'œil en particulier.

Section IX. — *Chirurgie.*

Communications : Signes, traitement et suites de l'ulcère non malin du duodénum. — Contribution à l'étude de la splénectomie. — De la rachistovaïnisation au Brésil. — Emploi de l'intubation perorale dans la chirurgie thoracique. — De la compression des voies respiratoire et de la mort par hypertrophie du thymus. — Contribution au traitement des corps étrangers de l'œsophage. — Sur les perforations aiguës du canal gastro intestinal. — La résection en un temps des tumeurs du cæcum et du côlon. — Le prolapsus rectal, sa pathogénie et son traitement.

Rapports : La chirurgie artérielle et veineuse : ses acquisitions modernes. — Du traitement opératoire des pleurésies purulentes. — Résultats de l'immunisation active contre le micrococcus Doyeni dans le cas de néoplasmes malins. — Suture artérielle après l'extirpation d'un anévrisme sacciforme. — Anévrisme artérioso-veineux. — Kyste du mésentère. — Un nouveau mode de traitement des névralgies.

Communications : Fractures avec enfoncement de la voûte cranienne; extirpation de trois grands fragments; guérison. — Sarcome de la voûte cranienne ayant envahi le cerveau; ablation; mort. — A propos de l'appendicite. — Deux lésions rares du duodénum. — Une maladie du tissu cellulaire sous-cutané. — Sur la cautérisation des hémorroïdes. — Abandon accidentel d'un corps étranger (compresse de gaze) dans la cavité abdominale au cours d'une hystérectomie vaginale. — Trois cas personnels de suture du cœur. — Sur la moindre fréquence relative, à Rio de Janeiro, de quelques états morbides.

CHRONIQUE

P. D. Les débuts du médecin à l'heure de la consultation.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Brouardel et Mosny. Traité d'hygiène. — Gérard. Technique de stérilisation à l'usage des pharmaciens.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES DÉBUTS DU MÉDECIN

A L'HEURE DE LA CONSULTATION

Il est une heure.

Le jeune docteur a terminé son frugal déjeuner; il est assis à sa table de travail; il songe avec inquiétude que c'est son jour de consultation. Verra-t-il quelqu'un aujourd'hui? Voici bientôt trois mois qu'à la porte de la maison, sur une belle plaque toute neuve, flamboie en lettres d'or le mot magique de Docteur et nul malade n'a encore franchi le seuil du cabinet doctoral.

Bien sommaire le cabinet! Il faut acheter tant de choses quand on s'installe! et le portefeuille est si vite épuisé; le docteur passe en revue son mobilier; dans une bibliothèque à trois panneaux s'étalent les traités classiques, les thèses des amis, une demi-douzaine de romans; à côté une chaise longue doit servir aux examens abdominaux; plus loin dans une petite vitrine scintillent des instruments brillants, un forceps énorme au milieu des pinces à forcipressure, des canules à trachéotomie; au mur pend une reproduction de la leçon d'anatomie de Rembrandt; sur la table de bois noir, le docteur range méthodiquement le buvard envoyé par la pharmacie X, le bloc ordonnances adressé par la maison Y, le coupe-papier don de la maison Z; un livre de petit format se tient modestement à portée de la main, c'est le formulaire qu'on consultera furtivement pendant que le malade remettra ses vêtements: ces satanées formules sont si difficiles à retenir.

*
* *

Il est 2 heures. Le jeune docteur laisse tomber le journal qu'il lisait tout à l'heure; son esprit rêveur repasse mélancoliquement toutes les étapes qu'il faut parcourir pour obtenir le titre envié de docteur. Il revoit les années passées au lycée, le

repos morne des grands dortoirs, les récréations maussades dans des cours glacées; il se souvient de son temps de carabin, de la vie joyeuse du quartier latin, des farces d'étudiants, des petites femmes trottant menu sur le boul' Mich. Il se rappelle ses impressions à la dissection et son premier contact avec le cadavre glacé; l'émotion, les sueurs froides de sa première assistance à une opération. Il remémore la soutenance de sa thèse; en quittant la longue robe du candidat, il avait eu l'impression de se débarrasser de tous les ennuis des études et des examens.

Oui, les soucis des examens étaient passés! mais ce furent ensuite les longues hésitations pour fixer la ville où l'on s'installerait, les longues courses à la recherche d'un logement pas trop cher, les entrevues avec les tapissiers, le marchand de meubles.

Que de tracas, Dieux immortels, pour aboutir à cette attente anxieuse d'une clientèle qui ne vient pas.

*
* *

Drin... Le bruit d'un choc dans le porte-parapluie, la porte du salon qui s'ouvre, plus de doute c'est un client, le jeune médecin a un soubresaut, est-ce plaisir? n'est-ce pas plutôt effroi? Qu'aura-t-il, ce premier malade qui va apparaître dans un instant? que vais-je lui ordonner?

Le jeune médecin reprend son journal; que diable! il ne faut pas trop se hâter, laisser un peu attendre les gens leur donne une meilleure idée de la multiplicité des occupations du praticien; quelques minutes se passent, le jeune médecin se décide à soulever la portière et à ouvrir la porte du salon. Un homme est assis dans un fauteuil et se lève dès que la porte s'ouvre, il est introduit dans le cabinet. Le client s'est assis; bien modeste est sa mise, une redingote pas très fraîche, des manchettes qui ne sont pas d'une blancheur immaculée, pas très huppé, le client. — Docteur, commence l'inconnu, je ne viens pas vous demander une consultation, et après ce préambule il commence une petite histoire : il est étudiant en pharmacie, dernièrement il a eu une pleurésie gauche, il a été obligé de quitter la pharmacie où il travaillait, il est actuellement sans place, sans ressources, et il compte sur le bon cœur du docteur pour l'aider un peu, lui donner de quoi manger, car depuis deux jours il ne vit que d'un peu de pain. Le jeune docteur étudie le pauvre étudiant, il voit que sa mine est rose, ses joues rondelettes et que pour un affamé et un convalescent de pleurésie, l'état sanitaire n'est pas trop mauvais; le doute effleure un instant l'âme candide du praticien; mais la pitié l'emporte, il jette un coup d'œil distrait sur le papier crasseux que l'individu a extrait de la poche de sa redingote, et tout en accompagnant son premier client vers la porte, il lui glisse une pièce blanche dans la main en s'excusant de ne pouvoir faire plus.

Le silence, à nouveau, retombe lourdement sur l'appartement, le jeune docteur est plongé dans la lecture d'un traité de thérapeutique.

Drin... Le cœur du jeune médecin sursaute à nouveau : sera-ce, cette fois, une consultation? — Même manège que précédemment. — Cette fois un homme respectable est introduit. Une redingote correcte ornée d'un ruban rouge, une cravate blanche soigneusement nouée, un plastron immaculé, l'aspect d'un commandant en retraite; plus de doute, c'est un client sérieux. La porte du cabinet se referme sur le gentleman introduit. — Docteur, je ne viens pas pour une consultation, j'ai su que vous veniez de vous installer et je suis venu vous parler un peu d'une question que vous ne connaissez peut-être pas suffisamment, la question des assurances; il y a deux sortes principales d'assurances qui peuvent vous intéresser, l'assurance contre l'incendie et l'assurance sur la vie; il y a bien aussi la question des assurances contre les accidents, mais pour aujourd'hui,....... et la conférence continue longuement, très longuement — des brochures, des statistiques sont étalées.

Finalement, le commandant en retraite se retire avec les renseignements nécessaires pour préparer un contrat d'assurances contre l'incendie, il reviendra faire signer le contrat : « Nous reparlerons de l'assurance sur la vie qui doit, certainement, vous intéresser. »

Pendant que coulait le robinet d'eau tiède consacrée aux assurances, un nouveau coup de sonnette avait retenti; le front du médecin qu'assombrissait la révélation de toute les responsabilités qui lui incombent en cas d'incendie dans son appartement, se rassénère à la pensée qu'un véritable client est pour le moment dans le salon.

Le commandant est expédié. Le jeune consultant ouvre la porte du salon, une dame entre deux âges s'introduit délibérément dans le cabinet. Elle porte sous son bras une volumineuse serviette d'avocat.

« Docteur, je vois que vous êtes très occupé, je n'abuserai pas de vos instants, je représente la maison Piherr, et je viens vous apporter quelques échantillons de nos produits qui sont susceptibles de vous intéresser. Voici un flacon de la lécitine phosphatée bicarbonatée Piherr, vous connaissez toutes les multiples indications de la médication phosphorée... le produit que je vous présente est admirablement toléré par les estomacs les plus délicats... nous en vendons beaucoup. »

La dame sort de son sac trois flacons, six brochures, un prix courant des analyses d'urine et de crachats : « Docteur, pardon d'avoir abusé de vos instants, j'espère qu'en prescrivant vous voudrez bien vous souvenir de nos produits. ». La serviette est rebouclée, *exiit* la dame.

*
* *

Le silence retombe lourdement sur l'apparte-

ment, il est bientôt 5 heures, le jour commence à baisser, le jeune médecin reprend mélancoliquement le fil de sa rêverie. Une phrase, qu'il a lue il ne sait où, lui revient à l'esprit : « Être médecin, c'est attendre vingt ans une clientèle. » En sera-t-il de même pour lui ??

P. D.

A travers le Monde

ITALIE

Un Congrès national pour la lutte contre la tuberculose se tiendra à Milan en Septembre 1906. Son but est de faire savoir à tous que la tuberculose est un mal social qui mérite de préoccuper tout le monde. Le Congrès a également pour but de montrer les dangers de cette maladie et les moyens de l'éviter.

Il sera divisé en quatre sections :

1° Diffusion de la tuberculose; 2° prophylaxie; 3° institution d'assistance aux tuberculeux et à ceux qui sont prédisposés à la tuberculose; 4° législation sanitaire et législation sociale par rapport à la lutte contre la tuberculose.

Dans une exposition internationale annexée au Congrès seront réunis les plans, les modèles, les appareils, les tableaux, les diagrammes, les statistiques, les publications se rapportant aux moyens d'engager la lutte sociale contre la tuberculose et aux instituts d'assistance des tuberculeux.

M. César Camera demandera au gouvernement d'intervenir par la création de sanatoria pour les employés de l'État ayant contracté la tuberculose dans le service.

ESPAGNE

On a trouvé en Espagne et l'on exploite pour le Laboratorio de Radioactividad de Madrid des masses assez importantes de minerais d'uranium radioactifs. Les minerais se présentent dans des gisements de cuivre de l'Escorial Copper mines C° l., à Galapajar et Colmenar Viejo, immédiatement au nord de Madrid en se dirigeant vers Ségovie, sur les premières pentes de la Sierra de Guadarrama.

ÉTATS-UNIS

La police de New-York vient de donner un excellent exemple qui mériterait d'être suivi. Lasse d'afficher inutilement dans tous les endroits publics des *Spitting forbidden* dont se riaient les gens mal élevés, elle a arrêté, l'autre soir, neuf personnes qui s'étaient permis de cracher dans les couloirs et le foyer d'un théâtre. Parmi ces répugnants maniaques, il y avait un riche agent de change, un négociant considérable, un gros gérant d'immeubles et un acteur connu. Le riche agent de change ayant sollicité la faveur d'être laissé en liberté provisoire, la police lui a demandé un cautionnement de 500 dollars, soit 2.500 francs. Le riche agent n'avait sur lui que 300 dollars. Il a dû passer la nuit au poste, dans une cellule où le bec de gaz éclairait cet avis ironique : *No spitting allowed.*

SUD-AFRIQUE

Johannesburg a été fondé le 20 Septembre 1886. En 1887, il y avait 3.000 habitants; 26.000 en 1890; 102.000 en 1896; au dernier recensement de 1904 on a atteint 156.000 dont 83.000 blancs.

LIVRES NOUVEAUX

Traité d'hygiène, publié en fascicules sous la direction de MM. Brouardel et Mosny. — *Le Sol et l'Eau*, par L. Delaunay, E. Martel, Ogier et Bonjean, 1 vol. gr. in-8° de 464 pages, avec 55 figures et 2 planches coloriées. Prix : 10 fr. (J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris).

Nous avons déjà présenté aux lecteurs de *La Presse Médicale*, le *Traité d'hygiène* de MM. Brouardel et Mosny mise au point, complète et précise, de nos connaissances en hygiène.

Le deuxième fascicule vient de paraître et est consacré *au Sol et à l'Eau*.

L'étude du sol au point de vue de l'hygiène a été confiée : 1° Pour la partie géologique à M. L. Delaunay, professeur à l'École supérieure des mines; 2° pour la partie chimique, physique et bactériologique, à M. Ed. Bonjean, chef du laboratoire du Comité consultatif d'hygiène publique.

L'étude de l'eau est faite : 1° Au point de vue hydrologique par M. E.-A. Martel, auditeur au Comité consultatif d'hygiène; 2° au point de vue microbiologique et chimique, par MM. J. Ogier et Ed. Bonjean. Le médecin praticien lira avec un intérêt spécial les pages que M. Martel consacre au régime des eaux souterraines, aux phénomènes d'émergence et de résurgence, aux précautions à prendre contre la pollution des eaux et les mesures de protection des eaux potables. Il y trouvera clairement exposé en quoi consiste la détermination de la valeur hygiénique des eaux destinées à l'alimentation publique, c'est-à-dire le problème qui consiste à dire si une eau est de bonne ou mauvaise qualité, si elle doit être utilisée ou rejetée pour l'alimentation, si cette eau est ou a été cause d'épidémies ou d'endémies.

C'est là une question dont la solution est très importante et tout médecin a intérêt à connaître.

P. D.

Gérard, professeur de pharmacie et pharmacologie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille : *Technique de stérilisation à l'usage des pharmaciens*; in-18 jésus cartonné, avec 57 figures dans le texte. Prix : 5 fr. (Vigot frères, éditeurs, Paris).

Le titre de cet ouvrage : *Technique de stérilisation à l'usage des pharmaciens*, indique que cet ouvrage a été écrit spécialement pour les praticiens dans le but de leur faciliter cette partie nouvelle de la pratique professionnelle comprenant la préparation et la stérilisation de divers médicaments (ampoules, sérums, solutions) ou de certains dissolvants (eau stérilisée, huile et vaseline stérilisées, etc.), ou des objets de pansement et des fils à ligatures, etc.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1188. — **W.-R. Huggard.** — A Handbook of Climatic Treatment including Balneology, 1 vol. in-8° de 536 pages, cartonné. (*Macmillan and C°*, éditeurs, Londres.)



NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Fracture spontanée de la rotule dans le tabes. — MM. Perrin et Parisot ont observé un homme de cinquante-trois ans, tabétique et syphilitique avéré, qui, sans cause apparente, en descendant un trottoir, alors que sa jambe gauche prenait point d'appui sur le sol, se fractura la rotule gauche. Celle-ci fut divisée en plusieurs fragments, l'un supérieur entraîné en haut par le quadriceps, les autres inférieurs.

Cette fracture qui s'accompagna d'hémarthrose, fut indolore et ne gêna pas sensiblement les mouvements du malade. Huit semaines après la production de cette fracture, elle ne présentait aucune tendance à la réparation, les fragments s'étant même écartés davantage. Cependant, la marche, indolore, resta possible quoique gênée, mais plus, par l'incoordination des mouvements que par la lésion osseuse. (*La Province Médicale*, 1906, n° 9.) R. R.

* * *

Le signe de Kernig dans le zona. — M. Belbèze a constaté l'existence du signe de Kernig dans deux cas de zona, chez une femme de soixante ans et chez une autre de soixante-trois ans. Il a persisté trois jours chez la première malade et deux jours chez la seconde.

M. Belbèze n'a pu établir si ses deux malades présentaient le signe de Kernig avant leur zona; mais il a pu s'assurer que depuis, il n'a plus reparu. (*Arch. génér. de Méd.*, 1906, n° 9.) R. R.

* * *

Traitement de la blennorragie non compliquée. — M. H. Géraud préconise un mode de traitement qui lui a donné des résultats très intéressants, et qui est basé sur l'association des instillations de protargol aux grands lavages de cyanure de mercure. Le lavage, qui constitue le premier temps de l'opération est effectué avec une solution de cyanure dans l'eau distillée dont la concentration, d'abord de 1/6000e est amenée ensuite à 1/4.000e et 1/2.000e. L'instillation est faite d'arrière en avant avec une solution de protargol à 1/30e.

De l'étude de 14 observations, où la blennorragie a été attaquée à la période de maturité, résulte que la guérison par ce procédé est obtenue en une moyenne de quinze jours. Brièveté du traitement, absence presque totale de douleur, sont les deux caractères qui, d'après l'auteur, rendent cette méthode digne d'attention (*Bull. Assoc. franç. d'Urologie*, 1905.) P.

NOUVELLES

Paris et Départements.

La lutte contre la peste. — Le *Journal officiel* vient d'insérer le décret présidentiel suivant :

Art. 1er. — La destruction des rats ou « dératisation », exclusivement pratiquée au moyen d'appareils dont l'efficacité a été reconnue par le conseil supérieur d'hygiène publique de France, est obligatoire pour l'admission dans les ports français

1° De tout navire provenant d'un port considéré comme contaminé de peste ou y ayant fait escale;

2° De tout navire ayant pris en transbordement, c'est-à-dire de bord à bord, plus de 50 tonnes de marchandises provenant directement d'un pays considéré comme contaminé de peste.

Ces dispositions sont applicables aux navires ayant déjà déchargé partie de leur cargaison dans un ou plusieurs ports étrangers.

Art. 2. — Peuvent être dispensés de la dératisation :

1° Les navires qui se bornent à déposer des passagers dans le port français sans accoster et n'y font qu'un séjour de quelques heures;

2° Les navires y faisant une escale de moins de douze heures et laissant moins de 500 tonnes de marchandises, sous condition que la surveillance du déchargement sera opérée exclusivement de jour, le navire étant maintenu en éloignement des quais et ses amarres garnies;

3° Les navires à vapeur qui n'auraient touché aucun port considéré comme contaminé de peste pendant soixante jours depuis leur départ du dernier port contaminé et à bord desquels n'aurait été observé aucun fait sanitaire de nature suspecte;

4° Les navires qui ayant fait escale dans un port considéré comme contaminé justifieraient qu'ils n'y ont ni accosté à quai ou aux appontements, ni embarqué de marchandises;

5° Les navires qui auraient subi la dératisation dans un port étranger depuis leur départ du dernier port considéré comme contaminé. Il devra être justifié, dans ce cas, qu'aucun fait sanitaire suspect ne s'est produit à bord pendant la traversée et que la dératisation a été effectuée avec les mêmes appareils et les mêmes garanties qu'en France. Le capitaine du navire remet, à cet effet, à l'autorité sanitaire, un certificat mentionnant l'appareil employé, les conditions de l'opération, les constatations faites, etc., certificat visé par l'autorité consulaire française;

6° Les navires se trouvant dans les conditions indiquées au paragraphe 2 de l'article 1er, si les marchandises ont été transbordées d'un navire qui aurait été dératisé dans les conditions prescrites au paragraphe précédent et si elles sont accompagnées du certificat de dératisation prévu audit paragraphe.

Art. 3. — Sont réputées marchandises pour l'application du présent décret, tous produits embarqués, figurant ou non au manifeste, à la seule exception du charbon embarqué pour les besoins du service sans accostage à quai.

Art. 4. — La dératisation peut être effectuée en cours de route pour tout navire français ayant un médecin sanitaire maritime et pourvu de l'un des appareils prévus à l'article 1er.

L'autorité sanitaire du port d'arrivée apprécie d'après les justifications présentées les conditions dans lesquelles l'opération a été effectuée et les garanties fournies; elle peut en exiger le renouvellement partiel ou total.

Les mêmes dispositions sont applicables aux navires étrangers, à titre de réciprocité et sous la double condition que, d'une part, les médecins sanitaires offriront les mêmes titres que les médecins sanitaires français et que, d'autre part, les appareils utilisés seront les mêmes que ceux visés à l'article 1er.

Art. 5. — Dans les ports, la dératisation est effectuée avant le déchargement du navire.

L'opération porte sur les cales, les soutes, les cambuses, les postes d'équipage, les postes d'émigrants ou des passagers de 3e et de 4e classes, et en général tous les compartiments intérieurs du navire. Les cabines des officiers et des passagers de 1re et de 2e classes, ainsi que les salles à manger, les salons qui leur sont affectés, ne sont soumis à la dératisation que dans la mesure où l'autorité sanitaire le juge utile, notamment lorsque le navire est suspect ou infecté de peste ou que l'on a constaté chez les rats du bord l'existence de cette maladie ou une mortalité insolite.

Art. 6. — Les appareils destinés à la dératisation en vertu de l'article 1er sont mis à la disposition de l'arme-

ment suivant les conditions agréées par l'autorité sanitaire.

Les ports munis d'un de ces appareils sont seuls ouverts aux provenances des pays considérés comme contaminés de peste.

Les opérations sont effectuées sous le contrôle permanent de l'autorité sanitaire et dans le moindre délai.

Art. 7. — Les frais résultant de la dératisation sont à la charge de l'armement, conformément aux dispositions de l'article 94 (dernier alinéa) du décret du 4 Janvier 1896. Aucune taxe sanitaire n'est due, en conséquence, du fait de cette opération.

Art. 8. — Les frais visés à l'article 7 sont calculés sur la jauge brute du navire, si la dératisation s'applique à son ensemble, sur la capacité cubique des locaux dératisés si l'opération n'est que partielle. La capacité cubique est établie d'après les plans de chargement du navire sans défalcation du volume occupé par la marchandise.

Art. 9. — Un certificat relatant les conditions dans lesquelles a été pratiquée l'opération est délivré au capitaine ou aux armateurs par les soins du service sanitaire.

Art. 10. — Les navires qui ne se trouveraient pas dans les conditions prescrites pour être soumis à la dératisation peuvent être admis sur leur demande à subir cette opération au départ comme à l'arrivée, soit en cales pleines, soit en cales vides, et obtenir en conséquence la délivrance du certificat prévu à l'article 9. Toutes facilités devront leur être données à cet effet.

Art. 11. — Les infractions aux dispositions du présent décret sont passibles des pénalités édictées par l'article 14 de la loi du 3 Mars 1822, sans préjudice des mesures d'isolement ou autres auxquelles les navires peuvent être assujettis en raison de leur provenance ou de l'état sanitaire du bord à l'arrivée.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : Médecin-major de 2e classe. — M. Rouchaud passe au 133e régiment d'infanterie. M. Surel passe au 3e escadron du train des équipages. M. Munaret passe au 6e régiment de chasseurs d'Afrique.

Médecin aide-major de 1re classe. — M. Léothaud passe au 127e régiment d'infanterie. M. Badie passe au 125e régiment d'infanterie. M. Brioaval passe au 135e régiment d'infanterie. M. Egmann passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Levy, passe au 123e régiment d'infanterie.

Médecin aide-major de 2e classe. — M. Dizac passe au 63e régiment d'infanterie. M. Royer passe au 8e régiment d'artillerie. M. Perrier passe au 141e régiment d'infanterie. M. Eyhert passe au 42e régiment d'infanterie. M. Martin passe au 4e régiment de chasseurs à cheval.

IVe Congrès colonial français. — Le IVe Congrès colonial français qui doit s'ouvrir à Paris le 18 Juin prochain comporte une section d'hygiène et de médecine coloniale.

Le bureau de cette section est composé comme suit : MM. Kelsch, *président d'honneur*; Raphaël Blanchard, *président*; Le Dantec, Jeanselme, Nicolle, *vice-présidents*; Brumpt, Laugeron, *secrétaires*.

Le travail dans l'air comprimé. — Voici les conclusions du rapport présenté sur cette question par M. Vallin au Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine :

1° Tant que le travail dans l'air comprimé se fera comme aujourd'hui sous une pression effective ou surpression inférieure à 2 kilogrammes par centimètre carré, la durée des séances dans le caisson peut être la même que pour les travaux similaires de terrassements et de constructions à l'air libre;

2° Il y a avantage, au point de vue de la santé des tubistes, à ne les soumettre qu'une fois par vingt-quatre heures aux changements de pression que nécessite le travail dans les caissons. La durée du séjour peut d'ailleurs atteindre dix heures consécutives comme maximum, y compris le temps des éclusages;

3° Dans le cas où les nécessités du service obligeraient accidentellement les tubistes à faire deux séances dans les vingt-quatre heures, un repos complet d'une durée de huit heures, au moins est nécessaire entre ces deux séances.

Toutefois le surmenage et les accidents ne peuvent être évités qu'aux conditions suivantes :

4° Des visites médicales, périodiques et fréquentes, sont nécessaires pour constater non seulement l'aptitude physique au travail dans l'air comprimé des candidats tubistes, mais encore le bon état de santé actuel des tubistes professionnels employés dans le chantier;

5° La durée de l'éclusement, à l'entrée et à la sortie, doit être de cinq minutes environ par kilogramme de pression;

6° La décompression sera toujours lente et progressive. Des dispositions matérielles seront prises pour que le robinet de déclusement, dans le cas où par mégarde il serait ouvert brusquement et en plein, ne laisse l'équilibre de pression s'établir qu'après un nombre de minutes calculé à raison de quatre minutes par kilogramme de suppression initiale;

7° A l'entrée et à la sortie des équipes, la manœuvre des appareils et robinets d'éclusage doit être faite exclusivement par un surveillant expérimenté et responsable;

8° Dans chaque chantier important, un poste médical de secours doit être aménagé de manière à assurer les soins nécessaires en cas d'accidents.

Etranger

Faculté tchèque de médecine de Prague. — M. Josef Pelnar est nommé privatdocent de médecine interne.

CONCOURS

Ecole de médecine de Clermont. — Un concours s'ouvrira, le 12 Novembre 1906, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

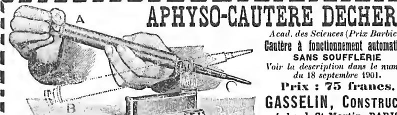
RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



APHYSO-CAUTÈRE DECHERY
A
B

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Létienne. De la sénilité (rein sénile).

Suleiman Nouman bey. La maladie de Banti. Etiologie et traitement.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie.

Société de thérapeutique. — Traitement du mal de mer.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Enfoncement du temporal par coup de pied de cheval. Rupture du sinus latéral. Intervention. Guérison. — Cancer du rein et appendicite. — Un nouveau pansement de sein. — Sur la réforme de l'internat. — Sur le diagnostic et le traitement des sinusites maxillaire et frontale suppurées.

Société médicale des hôpitaux. — Un cas de guérison de gangrène pulmonaire. — Les hémorragies latentes du tube digestif. La réaction de Weber et sa valeur séméiologique. — Rétentions chlorurées dans la néphrite interstitielle. — Un cas de trypanosomiase chez un blanc. — Contribution à l'étude du mécanisme de l'albuminurie et de l'œdème. — Etude sur l'albumine et la cytolyse du liquide céphalo-rachidien.

Société de pédiatrie. — Idiots mongoliens. — Guérison rapide d'une paralysie diphtérique tardive par des injections de sérum diphtérique. — Tumeur tuberculeuse du cæcum. — Epidémie de glossite desquamative coïncidant avec la perlèche. — Microsphygmie avec kératose pilaire et débilité mentale. — Autopsie d'un cas de coqueluche simple sans complication des voies aériennes. — Fausses pleurésies.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine, 19-26 Avril 1906.

Section II. — *Chirurgie* (*suite*).

Rapports : Les anastomoses gastro-intestinales et intestino-intestinales.

Communications : Chondromes multiples des mains. — Cas grave de maladie de Basedow traité et guéri par la thyroïdectomie. — Un cas de pygomélie; intervention chirurgicale. — Le procédé de Mac-Burney dans l'appendicectomie. — Sur les plaies produites par les armes de guerre modernes.

Séances de démonstration : Sur l'emploi des rayons X dans le diagnostic de certaines affections de l'estomac. — Du traitement des fractures par l'extension à l'aide de poids ou de ressorts. — Chambre pneumatique.

Rapports : Chirurgie du grand sympathique.

Communications : Contribution à l'étude pathogénique de la splanchnoptose. — Sur une des causes de la fièvre après la splénectomie.

Section VIII. — *Dermatologie et syphiligraphie.*

Rapports : La syphilis héréditaire et l'hérédité syphilitique. — L'avortement de la syphilis par le traitement intensif.

Communications : A propos des moyens de défense internationale contre la lèpre. — Pathologie et thérapie de la lèpre.

CHRONIQUE

J. Dumont. Le XVe Congrès international de médecine.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LE XVe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

Le Congrès de Lisbonne vient de terminer ses travaux. Ouvert solennellement le 19 Avril par Leurs Majestés le Roi et la Reine de Portugal, il a pris fin le 26 Avril. D'après le compte rendu — aussi complet que possible — que j'ai écrit pour ce journal, les lecteurs de *La Presse Médicale* jugeront de la façon dont ces sept jours ont été employés au profit de la science. Ce que je veux noter ici en quelques lignes, c'est la manière dont ce Congrès fut organisé et l'accueil que les congressistes reçurent à Lisbonne.

* * *

Le Comité exécutif et, à sa tête, l'actif et infatigable Secrétaire-général, professeur Miguel Bombarda, avait employé tous ses efforts depuis trois ans pour assurer d'une façon aussi parfaite que possible l'organisation matérielle du Congrès. On peut dire qu'il a réussi dans la mesure où les choses dépendaient de lui et, si quelques critiques peuvent être faites, ce n'est pas à lui qu'elles s'adressent, mais aux congressistes eux-mêmes, qui n'ont pas su encore s'imposer cette discipline générale qu'exige, pour être efficace, toute coalition d'efforts dirigés vers un même but.

Plusieurs mois avant l'ouverture du Congrès, le Comité avait commencé la publication d'un *Bulletin officiel*, rédigé en français, et destiné à tenir les congressistes au courant des dispositions



successives qui furent prises relativement aux voyages, logements, travaux, fêtes, etc. Ce bulletin donna également la liste complète des congressistes et l'énumération exacte, par sections de tous les rapports et communications annoncés. La publication du Bulletin continua pendant toute la durée du Congrès : tous les matins, à l'ouverture des séances, les congressistes recevaient le numéro imprimé dans la nuit et contenant la relation des travaux des sections pendant la journée précédente et le programme des séances pour le jour présent. Ils y trouvaient également tous les renseignements les plus précis concernant les fêtes, excursions, voyages de retour, etc. D'ailleurs, des affiches, répétées à profusion dans tous les locaux du Congrès, annonçaient immédiatement à tous les modifications survenues à la dernière heure dans le programme.

La publication de ce Bulletin officiel, régulier et exact, a été très appréciée, car elle a évité aux congressistes bien des hésitations et ces mille petits ennuis auxquels on est exposé en temps de Congrès et dans un pays dont on ignore presque toujours la langue et les usages.

Le Comité avait tout fait pour assurer le plus longtemps à l'avance la publication des rapports annoncés dans les différentes sections. En fait, la plupart des rapports n'ont été distribués que quelques jours avant l'ouverture du Congrès; les autres attendent encore leur publication. Mais la faute en est aux rapporteurs eux-mêmes, qui ont envoyé trop tard ou qui ont négligé d'envoyer leurs manuscrits à l'impression.

C'est là un fait déplorable, mais qui n'est point particulier au Congrès de Lisbonne, car nous le voyons se reproduire à tous les Congrès internationaux : les rapports, annoncés pourtant trois ans à l'avance — mais travaillés probablement dans les derniers mois seulement — ne sont communiqués aux congressistes que quelques jours, souvent quelques heures à peine avant la séance où ce rapport doit être discuté; parfois même, c'est seulement de la bouche de l'orateur que les intéressés prennent connaissance du travail auquel ils ont été appelés à apporter la contribution de leurs recherches personnelles. Il n'est pas possible d'espérer un bénéfice sérieux de discussions entreprises dans ces conditions, c'est-à-dire sans une étude approfondie des rapports présentés. Et que penser de ces discussions qui — ainsi que je l'ai vu à Lisbonne — s'engagent sur des questions dont les rapporteurs sont absents, discussions où les critiques sont d'autant plus faciles et plus nombreuses qu'elles restent sans réponse!

Il serait cependant bien facile, semble-t-il, surtout dans ces Congrès internationaux préparés si longtemps à l'avance, d'obtenir que tous les rapports fussent remis, imprimés et distribués à temps. Cela ne demanderait qu'un peu de bonne volonté de la part des rapporteurs, un peu plus d'énergie de la part du Comité central exécutif, et beaucoup plus d'initiative de la part des Comités nationaux, dont le rôle au point de vue de l'organisation paraît avoir été jusqu'ici à peu près nul.

Et puis serait-ce trop demander aussi que chaque rapport fût accompagné d'un résumé destiné à être communiqué au public médical par la voie de la Presse? Tout le monde y gagnerait à coup sûr : les auteurs, les lecteurs... et aussi les rédacteurs des journaux qui verraient ainsi leur besogne ardue singulièrement facilitée.

A ce point de vue, il convient encore de féliciter le Comité portugais qui a fait de son mieux pour aider dans leur tâche les représentants que les grands journaux médicaux allemands, américains, anglais et français — la *Berliner-*, la *Münchener-*, et la *Wiener klinische Wochenschrift*, le *New-York-*, et le *British medical Journal*, la *Presse Médicale*, la *Semaine médicale* — avaient envoyés à Lisbonne. Non seulement une salle spéciale avait été aménagée pour la Presse, mais on nous distribua un exemplaire de tous les rapports parus ainsi que le résumé de toutes les communications parvenues au Secrétariat général avant l'ouverture du Congrès. Les secrétaires des sections mirent d'ailleurs toute leur complaisance à nous communiquer, dans la mesure du possible, les manuscrits qui leur étaient remis en cours ou en fin de séance[1]. Personnellement je suis heureux de remercier ici M. le professeur Bombarda et ses secrétaires de l'accueil sympathique qu'ils ont fait au secrétaire de la *Presse Médicale*.

* * *

Ces critiques faites — et encore une fois elles ne s'adressent pas au Comité exécutif du Congrès —, il serait également injuste de rendre celui-ci responsable des quelques mécontentements qu'a pu susciter l'organisation du service des chemins de fer, des postes et télégraphes et même du service des logements. La rareté et la lenteur des trains en Portugal, les retards dans la transmission des correspondances, qui en sont la conséquence forcée, sont certes déplorables, mais il ne pouvait entrer, je crois, dans les intentions du Comité exécutif, d'aller jusqu'à exiger la réforme des services publics du pays. Quant aux logements, dont beaucoup laissaient, paraît-il, à dési-

1. Que si, malgré tout, il existe des lacunes dans mon compte rendu, ceux qui pourraient s'en plaindre le plus voudront bien ne s'en prendre qu'à eux-mêmes : La *Presse Médicale* leur avait offert l'hospitalité de ses colonnes, à plusieurs reprises et en temps voulu, par voie de circulaires, d'avis publiés dans le journal même ou affichés ou distribués dans tous les locaux du Congrès. Ce faisant, elle pensait rendre service à la fois aux auteurs et à ses lecteurs, à qui elle pouvait assurer ainsi un compte rendu à la fois complet et exact. La grande majorité des auteurs n'd'ailleurs répondu à notre appel; nous leur en sommes très sincèrement reconnaissants.

rer, il faut convenir qu'il était bien difficile d'assurer bon gîte à plus de mille congressistes, dont beaucoup de dames, dans une ville où les hôtels confortables sont plutôt rares et où les maisons meublées convenables sont exceptionnelles. Les prix demandés dans certains hôtels ont été, dit-on exagérés; mais que dire alors des prix exorbitants payés à Paris pendant le Congrès de 1900 et des sommes fantastiques extorquées aux Congressistes de 1903? Qui nous donnera le Comité capable de concilier l'intérêt supérieur de la Science avec les intérêts particuliers des hôteliers?

*
* *

J'ai dit que les Congressistes de Lisbonne étaient au nombre de mille environ: chiffre minime si on le compare aux milliers de médecins qui s'étaient donné rendez-vous à Paris et à Madrid. C'est même parce que le plus grand nombre des habitués des Congrès internationaux avaient déjà visité l'Espagne et, par la même occasion, le Portugal, qu'ils n'avaient pas cru devoir refaire le voyage de Lisbonne à si peu de temps de distance. Car tout le monde sait que les congrès internationaux, même de médecine, sont pour beaucoup des occasions de « voir du pays ». Et puis, il faut bien le dire, les congressistes de Madrid avaient conservé de leur séjour dans cette ville une trop mauvaise impression et ils craignaient de retrouver à Lisbonne un état de choses semblable, sinon pire.

Or, ils ont eu tort de rester sous leur tente: ils eussent emporté, cette fois, de leur voyage à Lisbonne, le plus agréable souvenir. La nature et les hommes nous ont fait fête pendant toute la durée du Congrès.

Notre séjour là-bas a été favorisé par un temps superbe qui nous a permis d'apprécier dans toute sa splendeur printanière la « Naples de l'Océan », dont les maisons aux couleurs vives et les jardins verdoyants s'étagent, baignés de soleil, entre la baie grandiose et le ciel magnifique. Et Cintra et Montserrate, véritables joyaux semés dans la campagne rocheuse et nue qui environne Lisbonne: rappellerai-je leurs parcs merveilleux où se mêlent harmonieusement tous les arbres de la terre? Et le site sauvage que dominent le pittoresque château de la Peña et l'antique Castello dos Mouros? Et la baie de Setubal et la plage de Cascaes? Et cette effrayante Bocca do Inferno où l'Océan rugissant semble s'engouffrer vers les entrailles de la terre?...

Oui! tous ceux qui, en ce radieux printemps de 1906, ont vu Lisbonne et le coin de terre portugaise où elle s'épanouit, en garderont un souvenir charmé! Ce souvenir se confondra avec celui de l'accueil franchement cordial que les Portugais ont fait aux hôtes qui leur étaient venus de toutes les parties du monde. Depuis le souverain jusqu'au plus modeste citoyen, chacun s'est efforcé de nous rendre aussi agréable que possible notre séjour dans la capitale portugaise. Partout, dans les bureaux des services publics, dans les salles de spectacle, les hôtels, les restaurants, les magasins, dans la rue, c'est toujours avec la plus extrême courtoisie et le plus grand empressement qu'on nous donna, qu'on nous offrit tous les renseignements dont nous pouvions avoir besoin.

Mais c'est surtout nos confrères portugais qu'il faut remercier de la bonne grâce avec laquelle ils nous ont consacré leur temps et leur peine pour rendre à la fois agréables et instructives les heures que nous avons passées au milieu d'eux. Pour la visite des monuments et des hôpitaux, pour les excursions dans les environs, nous les avons toujours et partout trouvés à notre entière disposition. Je dois ajouter que nos compatriotes ont reçu d'eux un accueil particulièrement sympathique. Que n'étaient-ils venus plus nombreux? Tel est le regret que nous avons entendu unanimement exprimer.

Quant aux fêtes et réceptions officielles données pendant la durée du Congrès, on peut dire d'elles qu'elles furent aussi parfaitement réussies qu'elles avaient été parfaitement organisées, depuis l'inauguration solennelle du Congrès par Leurs Majestés et la réception générale des congressistes par le président Alemão jusqu'aux soirées offertes par la Municipalité et par la Société de Géographie. Mais tous les congressistes se souviendront particulièrement de la charmante garden-party au palais de Las Necessitades, qui leur permit d'apprécier la simplicité affable du roi et la grâce souriante de la princesse française qui partage le trône avec lui. Tous garderont aussi le souvenir enchanté de l'accueil vraiment princier que leur fit M. Cook en son château de Montserrata, et surtout de cette merveilleuse course de taureaux qui leur fut offerte à Villa-Franca...

. . . .

Les Congrès se suivent et ne se ressemblent pas: on avait prédit leur fin après le désastre de Madrid; or, voici que celui de Lisbonne se termine par un franc succès. Je souhaite un succès plus grand encore au prochain Congrès de Budapest, et, à ceux qui s'y rendront, d'en revenir avec une moisson de souvenirs encore plus riche que celle que nous rapportons des rives du Tage.

J. Dumont.

BIBLIOGRAPHIE

1193. — **P. Joanne.** — Guide de l'Espagne et du Portugal. 1 vol. in-16 de 370 pages avec 6 cartes et 50 plans. Cartonné toile, Prix : 8 fr. (*Hachette et Cie*, éditeurs.)

1196. — **E. Monin.** — Le trésor médical de la femme. 1 vol. petit in-8° de 460 pages. Prix : 5 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

L'action de l'adrénaline dans la maladie maculeuse de Werlhoff. — M. Cianni, chez une fillette de douze ans présentant depuis plus d'une semaine des hémorragies nasales, gingivales et gastro-intestinales avec éruption purpurique étendue, a pratiqué des injections quotidiennes d'une solution d'adrénaline au millième à la dose de 1 centimètre cube. En tout, il fut injecté 15 centimètres cubes. Dès le troisième jour, les hémorragies des muqueuses cessèrent et les taches purpuriques entrèrent en régression. L'adrénaline paraît donc, dans ce cas, avoir exercé une action thérapeutique très efficace. (*La Riforma medica*, 1906, n° 5.) P.

* *

Suture de la rotule revue au bout de sept ans. — M. Follet a eu l'occasion de revoir un de ses malades auquel il avait pratiqué, sept ans auparavant, la suture au fil d'argent de la rotule fracturée en deux parties.

Sept ans après cette suture, le genou a repris toute sa souplesse, la musculature toute sa force. Cinq ou six fois de suite le malade étend et fléchit au maximum sa jambe sur la cuisse avec une rapidité, une aisance et une énergie parfaites. Il exerce d'ailleurs le rude métier de déchargeur de bateaux, marche et travaille toute la journée sans fatigue.

Cependant, l'examen attentif permet de constater que les deux anciens fragments sont très légèrement mobiles l'un sur l'autre. (*Echo méd. du Nord*, 1906, n° 6.) R. R.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Ecoles annexes de médecine navale. — Les candidats qui sollicitent leur admission dans une des Ecoles annexes de Brest, Rochefort ou Toulon, doivent se faire inscrire du 15 Septembre au 1er Octobre, à la préfecture du département où est établi le domicile de leur famille ou de celui où ils poursuivent leurs études. Les dossiers sont transmis au ministre de la Marine par les préfets, *avant le 15 Octobre*, délai de rigueur.

Tout candidat, lors de son inscription, doit justifier :

1° Qu'il est Français ou naturalisé Français;

2° Qu'il est âgé de dix-sept ans au moins au 1er Janvier qui suit la date de l'admission, ou qu'il n'est pas susceptible d'être appelé sous les drapeaux au mois d'Octobre de l'année de l'admission;

3° Qu'il a été vacciné avec succès ou qu'il a eu la petite vérole;

4° Qu'il est robuste, bien constitué et qu'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire;

5° Qu'il est pourvu des diplômes suivants : pour la médecine le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, ou le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique avec mention lettres-philosophie et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles; soit, avec dispense du baccalauréat lettres-philosophie, les quatre certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par une Faculté des sciences : physique, chimie, botanique, zoologie ou physiologie générale, ou embryologie générale.

Le candidat doit, en outre, produire un certificat de bonne vie et mœurs, et le consentement des parents ou tuteurs.

Les admissions ont lieu du 1er au 30 Novembre de chaque année, par décision ministérielle.

Les candidats admissibles aux Ecoles annexes subissent un premier examen de santé à leur entrée, un deuxième à la fin de la première année d'études et avant le concours d'admission à l'Ecole de Bordeaux. Ils sont ensuite contre-visités à leur arrivée à l'Ecole principale.

Les élèves en médecine admis dans les trois Ecoles annexes de Brest, Rochefort et Toulon y accomplissent une année d'études médicales.

Après avoir accompli une année d'études médicales, les étudiants prennent part au concours d'entrée à l'Ecole principale du service de santé de la marine.

Les élèves des Ecoles annexes s'entretiennent à leurs frais; ils logent et prennent leurs repas en ville, et ne portent pas d'uniforme. Ils ne contractent aucun engagement.

École principale du service de santé de la marine. — Nul n'est admis à l'Ecole principale du service de santé de la marine, instituée près la Faculté de médecine de Bordeaux, que par voie de concours. Le concours a lieu tous les ans dans les ports de Brest, Rochefort et Toulon.

Ce concours aura lieu, cette année, le 1er Août 1906, et le programme sera le même que celui qui a été fixé pour 1902.

Le jury du concours d'admission à l'Ecole de Bordeaux est composé d'un directeur du service de santé, président; de deux médecins en chef ou principaux pour la ligne médicale; du même directeur, de deux pharmaciens en chef ou principaux pour la ligne pharmaceutique.

Nul ne peut être admis au concours :

1° S'il n'est Français ou naturalisé Français.

2° S'il est âgé de plus de vingt-quatre ans ou de moins de dix-huit ans au 1er Janvier qui suit la date du concours, c'est-à-dire, pour le concours de 1906, que la date de sa naissance doit être comprise entre le 1er Janvier 1883 et le 31 Décembre 1888.

La limite d'âge pourra être reculée d'un an pour les candidats ayant accompli une année du service militaire.

3° S'il n'a été vacciné avec succès ou s'il n'a eu la petite vérole.

4° S'il n'est robuste, bien constitué, et s'il n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de le rendre impropre au service militaire.

5° S'il ne vient d'accomplir une année d'études médicales dans une des Ecoles de médecine navale de Brest, Rochefort ou Toulon. L'autorisation de concourir pourra être accordée aux jeunes gens présents sous les drapeaux qui auront accompli une année d'études médicales dans une des trois Ecoles annexes, immédiatement avant leur départ pour le service.

Les candidats doivent produire un certificat de bonnes vie et mœurs et, s'il y a lieu, l'autorisation des parents ou tuteurs. Ils ont, de plus, à indiquer le port militaire dans lequel ils désirent passer le concours d'admission.

Chaque demande doit être en outre accompagnée :

1° D'une déclaration, sur papier timbré, par laquelle les parents, père, mère ou tuteur, s'engagent à payer au Trésor public, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de 700 francs;

2° D'un second acte sur papier timbré, portant engagement de payer le trousseau, les livres et les objets nécessaires aux études.

Ces deux engagements, qui deviennent nuls en tout ou en partie en cas de concession d'une bourse ou d'une demi-bourse, d'un trousseau ou d'un demi-trousseau, doivent être libellés comme l'indiquent les modèles 1 et 2 annexés à la présente instruction.

Toutes ces conditions sont de rigueur et aucune dérogation ne peut être autorisée.

Les candidats auront en vue du concours du 1er Août prochain à demander leur inscription au ministre de la Marine, en fournissant les pièces ci-dessus mentionnées.

La liste d'inscription sera close le 15 Juillet.

Le prix de la pension est de 700 francs par an; celui du trousseau, de 775 francs pour la première année, de 265 francs pour la deuxième année et de 260 francs pour la troisième année.

Les livres, instruments et objets nécessaires aux études sont compris dans le trousseau.

Des bourses et des demi-bourses, des trousseaux et des demi-trousseaux peuvent être accordés aux élèves qui ont préalablement fait constater dans les formes prescrites, l'insuffisance des ressources de leur famille pour leur entretien à l'Ecole.

Les bourses et les demi-bourses, les trousseaux et les demi-trousseaux sont accordés par le ministre de la Marine sur la proposition du conseil d'instruction de l'Ecole.

Les familles qui désirent obtenir le dégrèvement total ou partiel des frais de la pension ou du trousseau doivent faire une demande énonçant qu'elles sollicitent : une bourse ou une demi-bourse; une bourse avec trousseau ou demi-trousseau; une demi-bourse avec trousseau ou demi-trousseau, ou enfin un trousseau ou demi-trousseau seulement.

Cette demande, adressée au ministre de la Marine sur papier timbré, doit être remise, *avant le 15 Juillet*, au préfet du département où réside la famille, accompagnée :

1° D'un état de renseignements détaillés sur les moyens d'existence, le nombre, l'âge et la situation respective des enfants, et les autres charges des parents;

2° D'un relevé des contributions.

La demande de bourse, trousseau (suivant le cas), doit être libellée suivant le modèle n° 3 annexé à la présente instruction.

La demande et les documents 1° et 2° sont ultérieurement transmis au ministre (*le 15 Septembre au plus tard*) par les préfets des départements qui provoquent une délibération du conseil municipal du lieu de la résidence ordinaire des familles, la joignent au dossier et font connaître leur avis.

Les différents droits de scolarité et d'examen sont payés par le ministre de la Marine, conformément aux règlements universitaires.

Les élèves démissionnaires ou exclus de l'Ecole sont tenus au remboursement des frais de scolarité et, s'ils ont été boursiers, au payement du montant des frais de pension et de trousseau dont ils ont été exonérés.

Les élèves du service de santé de la marine contractent, au moment de leur entrée à l'Ecole, un engagement spécial par lequel ils s'obligent à servir dans l'armée active pendant six ans au moins à dater de leur nomination au grade de médecin ou de pharmacien de 3e classe, ou de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe (décret du 6 Avril 1906).

Ceux qui n'ont pas encore été inscrits sur les tableaux de recensement s'engagent, en outre, par le même acte, à servir pendant un an aux conditions ordinaires, avant d'entrer à l'Ecole principale du service de santé. Cette année de service sera accomplie dans le corps des équipages de la flotte (décret du 6 Avril 1906).

Seront également incorporés dans le corps des équipages de la flotte pour y faire une année de service aux conditions ordinaires, les jeunes gens de la classe de 1905 admis à l'Ecole qui n'auraient pas satisfait aux obligations du service militaire, ainsi que les ajournés des classes antérieures reconnus aptes au service par le conseil de revision, qui se trouveraient dans les mêmes conditions.

Corps de santé militaire. — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, M. Davignon, médecin principal de 1re classe de l'armée active retraité.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. Duponchel, Boinet, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités.

Au grade de médecin-major de 1re classe classe de l'armée territoriale, MM. Dorange, Algier, Durand, Baret, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. Petges, Brisard, Humbel, Robert, Beaujeu, médecins-majors de 2e classe de l'armée active, démissionnaires.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, M. Marcombes, médecin aide-major de 1re classe de l'armée active, démissionnaire.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. Bachman, Silhol, Fouquier, Canbet, Jullemier, Duclaux, Veuve, Robert, Chatenier, Leremboure, Lance, Spirul, Abbadie, Moreau, Martre, Bousquet, Clerc, Bocage, Autefage, Gravelotte, Bonnigal, Léauté, Tref, Carrière, Bloc, Gras, Guilbert, Gout, Aubert, Pallasse, Ducos, Elloy, Piérart, Legrain, Eveno, Burin-Desroziers, Leroy, Weill, Sicard, Martin, Revol, Bravy, Sédille, Ducoeurjoly, Jayenneville, Marque, Perrue, Simonin, Miodet, Hily, Noël, Heury, Bing, Bray, Dumont, Galland, Charette, Biscaye, Finelle, Rousset, Bohin, Jouen, Quentin, Foy, Sirconlon, Olivier, Villejean, Coolier, Rivet, Debroye, Combes, Simonet, Heller, Deneufbourg, Pinelli, Genairon, Piquantin, Loze, Jouanne, Charpy, Houllier, Granier, Ravallec, Moreau, Blum, Cuillaud, Francoz, Dehergne, Bonnis, Coujon, Gobert, Arnaud, Gâteau, Savouré, Rauzy, Devernoix, Hausman, Laurent, Cantonnet, Emanaud, Quédec, Cheylan, Dupond, Emonet, Lemoyne, Demaillasson, Bébard, Fressineau, Estachy, Jacquier, Guichard, Lajoue, Breau, Decousser, Colin, Carivene, Haeü, Pérard, Masson, Brouqueyre, Halimbourg, Mathez, Vivien, Duverger, Poingt, Le Bihan, Guichard, Guénot, Wickersheimer, Walther, Dobos, Habert, Mouret, Vautier, Jacquot, Pujos, Boutin, Tardieu, Laborderie, Peyrache, Lévy, Delacour.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Renaut, Amillet, Biousse, Thiry, Hamon, Hérault.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Morgue, du port de Cherbourg, est désigné, sur sa demande, pour remplir les fonctions de médecin résidant à l'hôpital maritime de ce port, en remplacement de M. Brugère, qui terminera, le 29 Mai 1906, deux années de présence dans ce poste sédentaire.

M. Brugère sera maintenu temporairement en service au port de Cherbourg.

— M. le médecin principal de réserve Coquiard, du port de Toulon, est maintenu sur sa demande dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

Étranger.

Anderson's College Medical School de Glasgow. — M. Hugh Mc Laren est nommé professeur de matière médicale.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — BOUGAULT, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, à Paris.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Georges Hayem. Sur un nouveau cas de syphilis stomacale.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Anthracose du foie et infection physiologique des tissus.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Section VIII. — *Dermatologie et syphiligraphie* (*suite*).

Communications : Sur l'hérédité de la lèpre. — La rhinite lépreuve. — Sur un foyer de lèpre en Bretagne et diverses manifestations insolites de cette maladie. — Sur une technique de coloration des fibres musculaires lisses. — Sur un « état précancéreux » de la peau.

Rapports : Les leucoplasies syphilitiques et leur traitement. — Du rôle de la contagion dans l'étiologie de la pelade. — Proposition d'une échelle de mesures pour l'usage international en dermatologie. — Le traitement mercuriel du tabes. — De l'emploi des courants de haute fréquence dans les affections cutanées. — Traitement thermal sulfureux de la syphilis : cures simples intercalaires, cures combinées aux injections hypodermiques de préparations solubles d'hydrargyre. — La syphilis expérimentale. — De la cicatrisation rapide du chancre induré par son traitement local. — Les infections gonococciques chez l'enfant; leur fréquence dans les institutions; moyens prophylactiques.

Communications : Contribution à l'étude clinique, pathogénique et nosologique de la granulosis rubra nasi. — Contribution à l'étude de la syphilis intestinale.

Section III. — *Pathologie générale, bactériologie et anatomie pathologique.*

Rapport : Le pancréas et la nécrose du tissu adipeux.

Communications : Rôle de la bile dans quelques cas de nécrose disséminée du tissu adipeux. — Effets de la destruction expérimentale du foie sur l'état général de l'organisme et sur les différents organes pendant la survie des animaux. — Sur le diagnostic histologique de la rage. — Sur la nature des taches de Koplik dans la rougeole.

Rapports : Les Trypanosominses. — Inoculations préventives contre les maladies à protozoaires.

Communications : Recherche de la tuberculine dans le lait des femmes tuberculeuses. — Recherche de la tuberculine dans l'urine des tuberculeux. — Contribution à l'étude des agressines. — Insuffisance hépatique et arthritisme.

CHRONIQUE

A. Létienne. La médecine au vingtième siècle avant notre ère (le Code de Hammourabi).

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

F. Le Dantec. Introduction à la pathologie générale.

VARIÉTÉS

Ch. Marcel. De la fréquence comparée dans nos colonies et en France de maladies non spéciales aux pays chauds.

NOUVELLES

LA MÉDECINE AU VINGTIÈME SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

(LE CODE DE HAMMOURABI)

L'histoire de la médecine attire aujourd'hui plus de curieux qu'autrefois. On se porte volontiers vers les récits des temps passés en attendant les progrès futurs. Les modernes, fiers de leur époque, pleins de confiance dans un avenir qu'ils croient déjà tenir, regardent les anciens avec un respect entaché de quelque impertinence. Notre destinée est cependant de prendre des mirages pour des réalités et des hypothèses pour des vérités. L'histoire est là qui tempère notre orgueil en nous montrant toutes les illusions que l'Humanité a dû semer sur les sentiers du monde. Mais les chimères ont la résurrection prompte. Pour faire passer notre suffisance, ne témoignons pas d'ingratitude envers ceux qui, avant nous, ont frayé des chemins durs, pénibles et longs.

Le temps n'est pas perdu que l'on consacre à étudier ce qu'ont été les civilisations anciennes. Moins de préjugés avaient altéré leur bon sens. A de nombreux points de vue, nous avons à gagner dans leur fréquentation. Les légistes, qui ont examiné le monument dont nous allons parler, ont été émus d'y trouver des dispositions d'équité et de libéralité naturelle, dont notre législation ne bénéficie pas encore. Si nous n'y avons rien trouvé dont la science médicale pût faire son profit, quelques points sont cependant dignes de remarque. Et puis, quand dans une science, quel que soit son objet, une œuvre utile a été faite, ses conséquences se répercutent sur toutes les autres sciences si disparates qu'elles paraissent. Cela tient à ce que, dans le fond, les divisions entre les sciences sont affaire de nécessité pra-

tique et de développement technique. En réalité il n'existe qu'une Science, puisque, dans toutes, les opérations du raisonnement sont les mêmes. Je prie donc le lecteur d'excuser la digression archéologique où je m'engage aujourd'hui.

***

Depuis 1897, la France, avec l'appui moral du souverain persan, entretient en Perse une délégation dont la mission scientifique est de rechercher les antiquités existant dans l'étendue de l'empire du Chah. Le gouvernement français eut l'heureuse inspiration de mettre à la tête de cette délégation un homme d'une compétence reconnue et d'une énergie rare, M. Jacques de Morgan. Savant ingénieur et archéologue passionné, il résilia ses fonctions de directeur général des Antiquités de l'Egypte pour devenir le chef de la délégation de Perse. Il recruta à son gré des collaborateurs précieux et, fort de ses études personnelles antérieures, il choisit la Susiane comme base de ses recherches. Désireux de dissiper les obscurités de l'histoire de l'Elam, il établit la mission sur le tell de Suse, ouvrit un chantier de fouilles suivant une méthode fructueuse et organisa les travaux à la façon d'un ingénieur conduisant une exploitation industrielle. Une seule mesure donnera l'idée de l'activité déployée par M. de Morgan et ses compagnons : les fouilles de Suse au 15 Avril 1905 avaient nécessité le déblai de 280.000 mètres cubes de terre. La plupart des monuments découverts jusqu'ici par la délégation de Perse sont actuellement conservés et exposés dans une nouvelle salle du Musée du Louvre. Malgré leur valeur historique, je ne puis ici mentionner même les principaux documents rassemblés. Je n'en retiendrai qu'un seul, non seulement parce qu'il peut donner l'idée de ce qu'était la médecine chaldéenne au xxe siècle avant notre ère, mais parce que son importance dans l'histoire de la civilisation est telle que personne n'en doit plus ignorer l'existence.

La pierre de Hammourabi est un énorme bloc noir, en diorite. Haute de 2 m. 25, elle mesure 1 m. 90 suivant le périmètre de sa base. Elle a la forme d'une pyramide irrégulière et allongée, à arêtes très mousses et à sommet tronqué et arrondi. Elle était brisée en trois morceaux qu'on put réadapter parfaitement. Ces fragments furent découverts en Décembre 1901 et Janvier 1902.

A la partie supérieure d'une des faces, un espace a été réservé sur lequel une scène en bas-relief a été sculptée. Elle représente le roi Hammourabi debout, dans une attitude d'adoration, écoutant les révélations du dieu Samas. Samas, dieu Soleil, dieu des Oracles et de la Sagesse, est assis sur un trône. Il est coiffé de la tiare à la triple corne. Le dieu tient à la main une sorte de baguette, où MM. de Morgan et Jéquier[1] reconnaissent un stylet à graver, où M. E. Pottier[2] voit, à cause de la longueur et de l'importance de cet attribut, un sceptre ou la baguette du souverain pouvoir. Ces auteurs ont été frappés, à très juste titre, de l'identité de cette scène avec la tradition de Moïse recevant les Tables de la Loi sur le Mont Sinaï. Il est à remarquer que ce monument est antérieur de quatre ou cinq siècles à la loi mosaïque.

C'est la seule représentation que porte cette énorme pierre. Tout le reste de sa surface est couvert par les registres circulaires d'une longue inscription en caractères cunéiformes gravés avec une extrême précision. Le P. Scheil a déchiffré cette inscription. Il en a donné une traduction[3] admise sans conteste, à quelques termes près, par les orientalistes les plus compétents.

Les nom, titres et qualités du souverain sont suivis de nombreux articles de loi. Ce Code fut édicté par Hammourabi, qui régnait à Babylone vers 2056 avant notre ère. Ce roi fut un réformateur et un grand homme d'Etat. D'abord soumis au roi d'Elam et de Chaldée, patiemment, il prépara son indépendance. Après trente ans d'attente, il secoua le joug de l'étranger et constitua un vaste empire chaldéen. Il prit les titres de roi de Babylone, roi des quatre Régions, roi de Choumer et d'Akkad, roi de l'Ouest.

« Le nouveau roi promulgua de nouvelles lois, basées bien certainement sur les coutumiers sémitiques locaux, peut-être aussi sur d'autres codes plus anciens, datant de Naram-Sia ou de tout autre grand roi sémite. Le Code de Hammourabi est un ensemble de lois purement civiles, exemptes de tout règlement religieux. C'est un fait remarquable entre tous, car il dénote, de la part des rédacteurs du Code, un esprit administratif qu'on serait loin d'attendre dans le monde oriental de cette époque (J. de Morgan). » Le P. Scheil dit que, gravé « pour le temple de Sippar (actuellement ruine de Abou Habba, près de Bagdad), ce chef-d'œuvre de la pensée humaine fut enlevé comme trophée vers 1120 av. J.-C. par le roi élamite Choutrouk-Nakhounte et transporté dans sa capitale ».

Ce Code comprend 282 articles, dont une lacune a supprimé 40 articles. Le P. Scheil a pu en reconstituer trois d'après des fragments de tablettes trouvées à Ninive et conservées au British Museum.

De cette loi, 13 articles (n[os] 215 à 227) concernent les médecins. Ce sont ces articles que nous allons essayer de commenter sur le texte du P. Scheil. D'après les dispositions qu'ils consacrent, on peut voir que les Chaldéens faisaient une distinction entre trois catégories de personnes adonnées à l'art médical : 1° les médecins

1. J. de Morgan. — « Histoire et travaux de la délégation en Perse ». Paris, E. Leroux, 1905.
2. E. Pottier. — « Les fouilles de Suse ». In *Gaz. Beaux-Arts*, 1902. — « Nouvelles découvertes de la mission de Morgan ». In *Gaz. Beaux-Arts*, 1906. — Ecole du Louvre. Cours d'archéologie orientale, 1905-1906.
3. V. Scheil. — « La loi de Hammourabi ». Paris, Leroux, 1904.

qui exerçaient à la fois la médecine, la chirurgie et l'oculistique; 2° les vétérinaires qui soignaient les animaux domestiques; 3° une classe particulière de chirurgiens, probablement moins considérée que les deux précédentes. Une classe analogue existait chez nous hier encore. Elle a disparu, supprimée par les lois, quand on s'est aperçu que la petite chirurgie faisait parfois courir aux patients plus de risques que la grande.

Le médecin, pris dans l'acception générale que nous donnons nous-mêmes à ce terme, chargé de pratiquer la médecine et la chirurgie humaines, était dénommé *a-zu*. Le vétérinaire avait la même appellation suivie du nom de l'animal qu'il avait coutume de soigner : *a-zu alpi*, médecin des bœufs; *a-zu imari*, médecin des ânes. En outre, on trouve le mot *gallabu*, que le P. Scheil traduit par le mot chirurgien. Ce terme s'applique à une classe de praticiens qui semble avoir certaines analogies avec nos anciens barbiers, qui faisaient des saignées et des opérations de petite chirurgie. Du reste, le P. Scheil rapproche le sens du terme *gallabu* de celui du mot allemand *scherer*, qui signifie tondeur, coupeur, d'où chirurgien. Une des attributions de ces *gallabu* était de marquer les esclaves. Le Code de Hammourabi classe cette corporation en troisième ligne. Il ne lui consacre que deux articles :

§ 226. — Si un chirurgien, à l'insu du maître de l'esclave, a imprimé une marque d'esclave inaliénable, on coupera les mains à ce chirurgien.

§ 227. — Si un homme a trompé un chirurgien, et si celui-ci a imprimé une marque d'esclave inaliénable, on tuera l'autre et on l'enterrera dans sa maison; le chirurgien jurera : « Je ne l'ai pas marqué sciemment, » et il sera quitte.

* * *

On remarquera ici le souci de la dignité des personnes, le respect du droit de chacun, la sauvegarde du praticien qui fut de bonne foi, et la sévérité du châtiment.

Nous donnerons dans un prochain article la suite des articles consacrés par le Code de Hammourabi à l'art médical.

A. LÉTIENNE.

A travers le Monde

ÉTATS-UNIS

En comparant la statistique des crimes de l'année 1905 aux Etats-Unis à celle des années précédentes, on note une progression alarmante du nombre des criminels. Détournements, faux, banqueroutes frauduleuses se sont élevés d'une façon effrayante. Sous une forme ou sous une autre, plus de 240 millions de francs ont été volés sur le territoire de l'Union en 1905.

Le nombre des homicides a été en 1905 de 9.212 contre 8.482 en 1904. Les suicides ont été de 9.982 en 1905 contre 9.240 en 1904; ce sont les médecins qui fournissent le plus gros contingent de suicides.

Sur un million d'habitants les Etats-Unis comptent 115 criminels; on en compte 105 en Italie, 27 en Angleterre, 19 en France, 13 en Allemagne.

CHINE

Il existe à Yunnanfou (Yunnam) un hôpital indigène français que dirige avec compétence et dévouement M. Barbezieux, médecin du Consulat.

L'hôpital indigène de Yunnanfou comprend une section de malades admis à titre gratuit, et une section de malades admis à titre onéreux. Des étudiants chinois, 13 actuellement suivent les cours journaliers de médecine qui y sont professés.

Pendant le mois de Novembre dernier 12 malades indigènes indigents ont été admis à l'hôpital, 5 malades ont été admis à titre onéreux, enfin 265 malades se sont présentés à la consultation et ont reçu les soins et les médicaments nécessaires. De plus 16 malades appartenant à la classe mandarinale ont fait appeler en ville le médecin du poste consulaire. Depuis quelques mois beaucoup de Chinois appartenant à des familles riches sollicitent l'entrée de l'hôpital à titre onéreux. (*L'Avenir du Tonkin.*)

Il y a là une indication sérieuse qui témoigne que notre établissement hospitalier à Yunnanfou est de jour en jour plus apprécié de toutes les classes de la société chinoise. Nous ne pouvons que nous en réjouir au point de vue du développement de l'influence française au Yunnan.

LIVRES NOUVEAUX

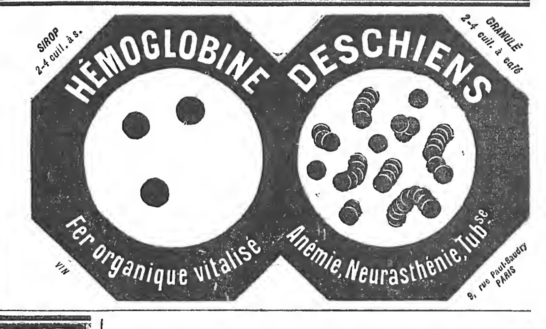
F. Le Dantec. — *Introduction à la pathologie générale.* 1 vol. in-8° de 504 p. Paris, 1906. (F. ALCAN, édit.)

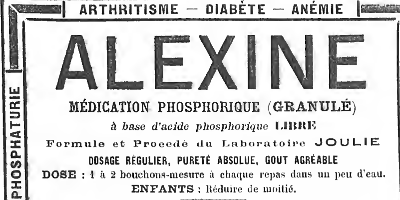
Ouvrage considérable d'un philosophe chez qui une pensée originale et toujours en éveil trouve à sa disposition les précieuses ressources d'une documentation scientifique à la fois étendue et choisie, l'*Introduction à la pathologie générale* de M. Le Dantec s'ouvre par un important chapitre de préliminaires, où sous le titre « chimie physique, équilibre et pathologie » l'auteur nous familiarise avec ses conceptions et nous donne le plan général de son livre.

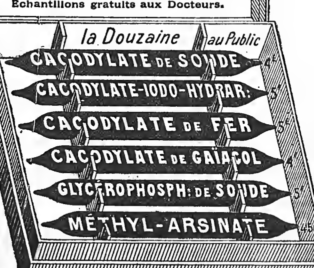
Celui-ci est divisé en trois parties. Dans la première une série de chapitres conduisent le lecteur à la notion des trois hérédités : chimique, physique, symbiotique. La seconde est consacrée à l'étude de la résistance de l'organisme aux agents de troubles. Enfin la dernière, application de la méthode pathologique à la biologie normale, permet à l'auteur, tirant parti des conquêtes faites dans le domaine de l'immunité, de montrer « comment le langage de l'équilibre permet de poser les grandes lignes de la différenciation cellulaire des organismes ». On lira avec grand intérêt les pages qui traitent de l'habitude, considérée comme la grande loi biologique, de l'état colloïde, de l'action biologique des radiations, de la réaction de l'organisme à l'injection de substances mortes.

Au cours de cette lecture, on s'accoutumera peu à peu à considérer avec l'auteur l'immunité non plus seulement comme un phénomène chimique, mais aussi d'ordre physique et biologique, dont les manifestations peuvent s'exprimer dans un langage unique, seul susceptible de donner à la pathologie générale toute sa valeur philosophique.

PH. PAGNIEZ.







AMPOULES
CACODYLIQUES
et MÉTHYL-ARSINIQUES
FRAISSE
83, Rue Mozart, Paris.
Echantillons gratuits aux Docteurs.
la Douzaine au Public
CACODYLATE DE SOUDE 4f
CACODYLATE-IODO-HYDRAR: 5f
CACODYLATE DE FER 5f
CACODYLATE DE GAÏACOL 4f
GLYCÉROPHOSPH: DE SOUDE 5f
MÉTHYL-ARSINATE 4f50

VARIÉTÉS

De la fréquence comparée dans nos colonies et en France de maladies non spéciales aux pays chauds. — L'étude des statistiques de morbidité et de mortalité comparées des armées métropolitaine et coloniale prête à quelques considérations intéressantes. On peut remarquer notamment l'extrême rareté dans nos colonies des diverses maladies infectieuses : la variole en 1903 n'a atteint que 2 Européens et 8 indigènes, déterminant 4 décès chez ces derniers ; pas un cas de scarlatine ; un seul de rougeole chez les Européens (Martinique), 42 chez les indigènes sans décès (Indo-Chine). Les oreillons qui ont frappé 389 indigènes en Asie ne comptent parmi les Européens que pour 18 cas.

La tuberculose est en général assez rare ; mais en revanche, son évolution est des plus rapides : sur 76 Européens hospitalisés on ne compte pas moins de 10 décès; sur 103 indigènes, 31 décès, soit tout près de 1 sur 3 malades.

A l'inverse des maladies infectieuses les maladies vénériennes, la syphilis notamment, sont sensiblement plus répandues qu'en France, la morbidité vénérienne des troupes européennes aux colonies répond à un taux 5 fois plus élevé que celui des troupes métropolitaines.

Notons enfin l'extrême gravité des maladies nerveuses, en particulier de l'aliénation mentale et de la paralysie générale qui chez les Européens aux colonies sont cinq fois plus fréquentes qu'en France.

(M. Alvernhe. Etat sanitaire des troupes coloniales françaises. *Arch. de méd. et de pharm. milit.*, Janvier 1906, n° 1, p. 58 à 72).

Ch. Marcel.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Voici la liste des thèses soutenues à la Faculté de médecine de Bordeaux (Décembre 1905-Janvier 1906).

Fauré. La neurasthénie traumatique chez les artério-scléreux. — *Potel.* Genèse et descendance. Étude critique d'un conflit moderne (Contribution à l'étude de la biologie). — *Gaillaud.* Essai sur la cérébralité féminine. — *Pochoy.* Indications et contre-indications de la bronchoscopie supérieure et inférieure dans le cas de corps étrangers des voies aériennes. — *Roton.* Les kystes hydatiques du pancréas. — *Bézos.* Les tumeurs du grand pectoral. — *Bouthillier.* De l'iridectomie et de la sclérectomie combinées dans le traitement du glaucome. — *Hervé.* Signes, diagnostic et traitement des abcès amygdaliens. Valeur des signes anciens. — *Nicandie.* De la valeur diagnostique et pronostique de la diazoréaction dans la tuberculose. — *Rouxel.* Les teignes à l'hôpital civil de Brest depuis huit ans.

Gachet. Mouvements involontaires et stéréotypés des doigts s'organisant en tic dans le tabes. — *Védy.* L'eau de mer en thérapeutique et principalement chez les tuberculeux. — *Dupin.* Quel est le meilleur traitement opératoire des fistules vésico-vaginales? Résultats comparés des diverses méthodes. — *Bardet.* Du traitement chirurgical de l'éclampsie puerpérale. — *Rioms.* La torsion du pédicule des kystes para-ovariens. — *Lefebvre.* Contribution à l'étude de l'urétrotomie interne à sections multiples. — *Delahet.* Le tempérament bilieux. Étude historique, clinique, thérapeutique. — *Bouissière.* Traitement du cancer des paupières par les rayons X. — *Guiselin.* Du cancer de l'ombilic. — *Cheynel.* De l'ovarite ourlienne.

Bouchaud. Contribution à l'étude de la médication formique. — *Duhourcau.* Sur la saprophytisme du bacille de Koch. — *Espinasse.* De la valeur de la funiculopexie et de l'extension élastique dans le traitement de l'ectopie testiculaire inguinale. — *Popp.* De l'évolution clinique et bactériologique des salpingites. — *Vidal.* De l'aménorrhée (étude du sang chez les aménorrhéiques). — *Ducellier.* Lumière et galvanocaustie. Installations sur canalisations électriques urbaines. — *Audhuy.* Radiothérapie coloniale. — *Marque.* De la coexistence de l'appendicite et de la hernie inguinale droite (traitement opératoire). — *Besse.* Grenouillette de la glande de Nuhn-Blandin. — *Geoffroy.* Modifications de la respiration dans l'hyperthermie expérimentale. Étude physiologique de pneumographie et de pneumochimie.

Badin. Recherche du Spirochète pallida dans les lésions superficielles de la syphilis. — *Beinet.* La tuberculose de la prostate. — *Millon.* L'empalement. — *Laporte.* L'ostéomyélite du pubis. — *Lutaud.* Contribution à l'étude du traitement des varices des membres inférieurs par la méthode sanglante. — *Villeneuve.* La femme et la médecine. — *Dufresne.* Notes sur la vie et les œuvres de Vicq d'Azyr. Histoire de la fondation de l'Académie de médecine. — *Duliscouet.* Les lépreux au Moyen-Age en France. — *Salonne.* Les ruptures sus-rotuliennes du quadriceps fémoral. Avantages du traitement par la suture. — *Vouters.* De l'intervention chirurgicale dans les tumeurs de la vessie.

Challier. Du choix d'un traitement dans l'épididymite tuberculeuse (état actuel de la question). — *Blain.* L'altruisme morbide dans la paralysie générale. — *Renault.* Sur un nouveau mode de traitement du coryza spasmodique avec ou sans hydrorrhée par les injections interstitielles de paraffine. — *Bourrut-Lacouture.* Contribution à l'étude anatomique des vestiges du canal péritonéo-vaginal chez l'enfant. Leur rôle dans la production des kystes du cordon. — *Sauvet.* Importance du terrain dans l'évolution de la tuberculose. — *Lepage.* Le bacille de Koch dans les selles chez l'enfant. Technique et valeur diagnostique. — *Guennoc.* Contribution à l'étude de la laparotomie par le procédé de Pfannenstiel. — *De Schacken.* Étude de la bilharziose. Sa localisation vésicale au point de vue anatomo-pathologique. — *Cunaud.* Le classement des voix. — *Récamier.* Action des rayons X sur le développement de l'os.

François. Le chancre induré de la main. — *Saint-Marty.* De la gymnastique respiratoire. — *Huet.* Contribution à l'étude de la valeur séméiologique du signe d'Argyll-Robertson. — *Sibenaler.* L'âge du discernement. Considérations juridiques et médico-légales sur la responsabilité de l'enfance coupable. — *Mauvoisin.* De l'otite moyenne et de la mastoïdite d'origine puerpérale. — *Gaubil.* Calculs et tumeurs du rein. — *Armstrong.* Critique des théories émises sur le bruit de rappel. — *Benjamin.* La colonisation pénale à la Guyane française. Considérations médicales, biologiques, économiques et sociales.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

P. Le Gendre : Le Médecin et la Vérité.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Opération césarienne pratiquée pour prévenir une rupture utérine imminente. — Métrite cervicale et caustique Filhos.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 avril 1906.

Section VI. — *Pédiatrie.*

Rapports : La chirurgie orthopédique dans les affections d'origine nerveuse, spastiques et paralytiques.

Communications : De l'appendicite chez les nourrissons.

Rapports : Traitement de la luxation congénitale de la hanche.

Communications : Sur la lutte sociale contre le rachitisme. — Contributions à l'étude de la cryoscopie des urines chez les enfants. — Les lavages intestinaux chauds dans le traitement de l'entérocolite de la première enfance. — L'anesthésie générale pour les opérations de courte durée doit-elle être la règle ou l'exception? — Du redressement forcé dans le traitement des scolioses. — Photomensuration des difformités orthopédiques et particulièrement des déviations vertébrales. — La tarsoclasie et le modelage manuel dans le traitement des pieds bots. — Le traitement orthopédique du mal de Pott. — Myxo-sarcome rétromésentérique chez un enfant de 10 ans. — Le dispensaire pour enfants malades de S. M. la Reine de Portugal. — La valeur du babeurre. — Le myxœdème congénital ou très précoce à Lisbonne. — Traitement de la coqueluche. — L'éducation de la fonction respiratoire chez l'enfant et l'adolescent.

Section X. — *Médecine et chirurgie des voies urinaires.*

Rapport : Diagnostic des maladies chirurgicales des reins.

ANALYSES

Gynécologie — N. Féodogev : Hypertrophie des glandes surrénales consécutive à l'ablation des ovaires.

CHRONIQUE

P. D. : Çà et là.

Voyage d'études médicales. Stations de la Savoie et du Dauphiné (du 1er au 12 septembre 1906).

LIVRES NOUVEAUX

G. Weiss. — Leçons d'ophtalmométrie.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

ÇA ET LA

L'inqualifiable indulgence des pouvoirs publics pour les méfaits de l'alcool constitue un gros danger pour la collectivité française.

Tandis qu'en France on décore de la Légion d'honneur les vendeurs d'alcool et d'apéritifs nocifs, un mouvement de répulsion et de dégoût commence à soulever les autres pays d'Europe; la guerre est particulièrement déclarée contre les vendeurs d'absinthe.

La vaillante petite nation belge, nous dit *la Nature*, a donné le signal. Son Parlement vient de voter une loi prohibitive de toute fabrication et de toute vente d'absinthe. Les Belges buvaient peu d'absinthe, mais ils se sentaient menacés par leur situation de voisins immédiats de la France, et ils ont su prendre à temps une intelligente mesure de prévention.

En Suisse, l'opinion a été saisie par un crime particulièrement atroce. « Un cultivateur de Commugny, sous l'influence évidente de la « Fée verte », a tué à coups de fusil sa femme et ses deux fillettes, puis a tenté de se suicider. Revenu à lui, le lendemain, il ne se souvint plus de rien, et, le soir même de sa condamnation à la détention perpétuelle, il se pendit dans sa cellule. » Ce crime fut la cause déterminante d'un véritable soulèvement populaire et le pétitionnement contre l'absinthe prit chez nos voisins un développement tel que l'interdiction législative, dans un avenir prochain, n'est pas douteuse. Déjà cette interdiction est réalisée par les cantons de Vaud et de Zug.

1. 24 Mars 1906, n° 12, p. 221.

La France a d'excellentes raisons de ne pas rester en dehors de ce mouvement universel. Là où d'autres sont simplement menacés, elle est fortement atteinte.

Voici le résumé des statistiques de la consommation de l'absinthe :

En 1884, nous consommions	49.335 hectolitres.	
En 1894,	—	125.078 —
En 1904,	—	207.929 —

Cette consommation énorme de 207 929 hectolitres est supérieure à la consommation du reste du monde.

Il est temps pour la France de lutter contre ce moderne fléau ; nous autres médecins ne saurions trop inciter nos clients à se joindre à la Ligue Nationale contre l'alcoolisme qui en ce moment recueille des signatures en faveur d'une pétition tendant à défendre la fabrication et la vente de la liqueur absinthe.

*
* *

Comment compter le nombre de pulsations par minute sans recourir à sa montre paraîtra en France une question oiseuse. La question peut cependant se poser dans des circonstances exceptionnelles.

Les médecins annamites avaient résolu ce problème d'une manière très élégante, très physiologique.

Notre confrère Duvigneau (*Annales d'Hygiène et de médecine coloniale*, 1906, n° 2), nous décrit une consultation à la cour d'Annam avant la conquête française :

« Lorsque le roi désirait être visité par un médecin, il chargeait un eunuque de prévenir le service du Taï-y-Viên. Les deux médecins de ce service les plus élevés en grade, le *Tién-Su'* et le *Ngu'y*, après avoir pris note de la date à laquelle ils étaient mandés et du nom de l'eunuque qui leur avait transmis l'ordre du roi, se rendaient auprès de sa majesté pour procéder à l'exploration du pouls.

« Les médecins appelés à examiner le roi devaient être en possession de tout leur sang-froid et, s'ils étaient agités ou fatigués par leur course un peu longue, ils demandaient à prendre quelques instants de repos avant de commencer leur examen. En voici la raison : la durée d'un mouvement respiratoire complet et normal, chez le médecin, sert de base à la détermination du nombre des battements du pouls chez le malade. Quand la santé est parfaite, quatre pulsations correspondent à la durée d'une inspiration et d'une expiration ; un nombre supérieur à quatre indique une maladie aiguë, fébrile ; un nombre inférieur, la dysenterie ou une affection chronique. Ainsi s'explique également l'habitude que les principaux médecins de la cour avaient, dès qu'une indisposition était signalée chez le roi, de se préparer par le repos à être en état de remplir leurs fonctions aussitôt après la réception d'un ordre de service. »

*
* *

Le don d'observation, on le voit, n'est pas l'apanage exclusif des peuples européens.

P. D.

VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

STATIONS

DE LA SAVOIE ET DU DAUPHINÉ

Du 1er au 12 Septembre 1906.

Le Voyage d'Études Médicales de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique du Docteur Landouzy, Professeur de Clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, qui fera sur place **des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.**

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine ; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

BOURSES DE VOYAGE

Treize bourses de voyage sont données au V. E. M. de 1906. En voici la liste avec les attributions faites par leurs fondateurs.

1° Bourse du **Professeur Henrot**, un Interne des hôpitaux de Reims.

2° Bourse de la **Société de Châtel-Guyon** (Puy-de-Dôme), un Interne des hôpitaux de Paris.

3° Bourse du **Conseil municipal des Eaux-Bonnes** (Basses-Pyrénées), un Médecin, à la fois membre du « Concours médical » et de l' « Association générale des Médecins de France ».

4° Bourse de la **Compagnie générale des Eaux minérales et Bains de mer**, jeune Médecin de la Faculté de Bordeaux.

5° Bourse de la **Société-d'Évaux-les-Bains** (Creuse), un Membre du « Concours médical » affilié à l'Association générale des Médecins de France.

6°-7°-8°-9° Quatre bourses de la **Société d'Évian** (Haute-Savoie) : 1° Une, aux Médecins Anglais ; 2° Une, aux Médecins Italiens ; 3° Une, aux Médecins Danois ; et 4° Une, à un Étudiant en médecine de la Faculté de Lyon, reçu Docteur dans l'année présente.

10° Bourse de la **Compagnie fermière du Mont-Dore**, un Étudiant ayant passé sa thèse de Doctorat à la Faculté de Lille, dans l'année scolaire 1905-1906.

11° Bourse de la **Compagnie des Eaux minérales de Pougues** (Nièvre), un Interne des hôpitaux de Bruxelles.

12° Bourse de la **Compagnie générale de Eaux de Royat** (Puy-de-Dôme), un Interne en exercice dans un des hôpitaux de la Seine, membre de la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

13° Bourse de la **Compagnie fermière de Vichy** (Allier), un Étudiant ayant passé sa thèse de Doctorat à la Faculté de Médecine de Paris, dans l'année scolaire 1905-1906.

PROGRAMME

Hauteville (Sanatorium). — **Evian.** — **Thonon.** — **Saint-Gervais.** — **Chamonix.** — **Annecy.** — **Aix.** — **Marlioz.** — **Le Revard.** — **Challes.** — **Salins-Moutiers.** — **Brides.** — **Pralognan.** — **Allevard.** — **La Motte.** — **Bouqueron.** — **Uriage.**

CONCENTRATION A LYON.

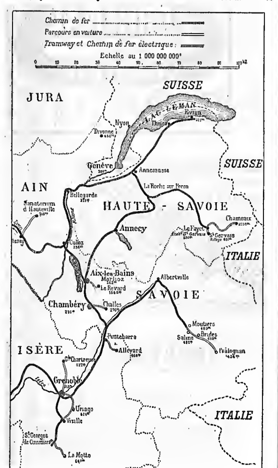
Samedi 1er septembre. — Réunion à la gare de Lyon Perrache, à 6 h. du matin. — Départ du train spécial à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour **Hauteville.** — Visite du sanatorium. — Déjeuner. — Retour à Tenay. — En train spécial pour **Evian.** — Arrivée vers 7 h. — Diner. — Coucher.

Dimanche 2 septembre. — Le matin, visite d'**Evian.** — L'après-midi, promenade sur le lac offerte par la Compagnie d'Evian. — Diner. — Coucher.

Lundi 3 septembre. — Le matin, départ pour **Thonon.** — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour le **Fayet.** — Arrivée vers 6 h. du soir. — Diner. — Coucher.

Mardi 4 septembre. — Le matin, visite de **Saint-Gervais.** — Après-midi, excursion à **Chamonix.** — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Mercredi 5 septembre. — Le matin, départ en train spécial, pour **Annecy.** — Tour du lac en bateau. — A



1 heure départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à **Aix.** — Diner. — Coucher.

Jeudi 7 septembre. — Journée à Aix.

Vendredi 7 septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Challes.** — Après-midi, en train spécial pour **Salins-Moutiers.** — Arrivée à **Brides.** — Diner. — Coucher.

Samedi 8 septembre. — Le matin, départ en voitures pour **Pralognan.** — Retour à Brides. — Diner. — Coucher.

Dimanche 9 septembre. — Le matin, visite de **Brides.** — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Diner. — Coucher.

Lundi 10 septembre. — Le matin, visite d'**Allevard.** — Après-midi, départ en train spécial pour Grenoble, puis en voiture pour **Bouqueron.** — Diner et coucher à **Uriage.**

Mardi 11 septembre. — Le matin, départ pour **La Motte.** — Après-midi, visite de Vizile. — Diner et coucher à Uriage.

Mercredi 12 septembre. — Le matin, visite d'**Uriage.** — Déjeuner. — Dislocation.

CONDITIONS DU VOYAGE

I. — La ville de **Lyon** est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une **réduction de moitié prix** à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare du départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 1er septembre.

II. — **De Lyon à Uriage**, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium) — Évian — Thonon — Saint-Gervais — Chamonix — Annecy — Aix — Marlioz — Le Revard — Challes — Salins-Moutiers — Brides — Pralognan — Allevard — La Motte Bouqueron — Uriage.

Prix à forfait : 320 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 1er septembre, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le mercredi 12 septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transports des bagages, pourboires.

III. — Le mercredi 12 septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à **Uriage**, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la **réduction de moitié prix** sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire, les bagages à la main sont seuls admis.

Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi-place, la première station de la tournée, Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant la dernière station, Uriage.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ne pourront prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. *Son adhésion* au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou au Dr Jouaust, 19, rue du Colisée : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. *Sa souscription*, 320 francs, au Dr Jouaust, 19, rue du Colisée, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 août 1906, terme de rigueur.

LIVRES NOUVEAUX

G. Weiss. — *Leçons d'ophtalmométrie* (Cours de perfectionnement de l'Hôtel-Dieu), 1 vol. in-8° de VIII-224 pages avec 149 figures dans le texte. Paris, 1906. Prix : 5 francs, Masson et Cie, éditeurs.)

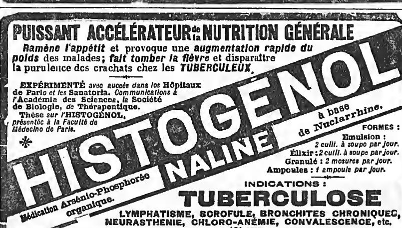
Les leçons que publie G. Weiss font partie du cours de perfectionnement créé par le professeur de Lapersonne à l'Hôtel-Dieu.

L'auteur, avec une clarté d'exposition admirable, avec une méthode scientifique rigoureuse, s'est attaché à préciser, en neuf leçons et en moins de 250 pages, les notions d'ophtalmométrie que chaque médecin doit connaître s'il veut être bon oculiste. Le médecin généralement a conservé de ses études des notions de physique peu précises; avec le livre de Weiss il est à même de comprendre rapidement et de retenir les questions les plus ardues d'optique physiologique, marche des rayons lumineux dans l'œil, étude de l'astimagtisme, description de l'ophtalmomètre, explication de la skiascopie, etc...,etc... L'étudiant trouvera dans l'excellent petit livre de G. Weiss toutes les notions d'optique indispensables pour les études d'ophtalmologie.

P. D.








DOSE : 12 centigr. de notre extrait hydro-alcoolique spécial par pilule.
CONSTIPATION
PILULES DE CASCARA MIDY Luidy
ÉCHANTILLON SUR DEMANDE
Produit naturel et complet
Le plus doux et le plus sûr
LAXATIF
ne produisant ni coliques, ni nausées, ni diarrhée.
Prescrit par les Sommités médicales du Monde entier même chez les femmes enceintes et les nourrices.
Pharmacie MIDY, 113, Faubourg Saint-Honoré, PARIS.
CONSTIPATION
PILULES DE CASCARA MIDY Luidy
MODE D'EMPLOI : 1 à 2 pilules, le soir, au repas ou mieux au coucher.


DIATHÈSE URIQUE
PIPERAZOL TISSOT
(PIPERAZINE LITHINÉE)
Le MEILLEUR DISSOLVANT des calculs et concrétions uratiques ou biliaires.
JAMAIS de CONTRE-INDICATION
RHUMATISMES, GOUTTE, GRAVELLE, COLIQUES NÉPHRÉTIQUES et HÉPATIQUES, MIGRAINES, URTICAIRE, URINES CHARGÉES, etc.
Dose : Une cuillerée 2 à 3 fois par jour dans un verre d'eau. — DÉPÔT : PARIS, 34, Bd de Clichy, et fles Phies.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

L'épilepsie massive. — M. Féré donne ce nom à une variété d'épilepsie dont les manifestations n'apparaissent que sous forme de groupes, de masses, dont les intervalles ne sont troublés par aucun paroxysme, si atténué qu'il soit. Les malades qu'il a eu l'occasion d'observer ont tous été pris tardivement et, chez eux, l'épilepsie s'est manifestée par une série d'attaques d'emblée subintrantes, les paroxysmes ayant atteint jusqu'à cinquante-six en une nuit pour un des sujets. Après cette véritable décharge, on observait une période d'accalmie complète durant jusqu'à un an. Le traitement bromuré dissocie cette épilepsie massive et les crises se montrent à intervalles plus rapprochés, mais beaucoup moins intenses. On semble ainsi mettre le malade à l'abri des accidents si graves et, en particulier, de l'hyperthermie qui menace toujours les épileptiques en état de mal (*Revue de médecine*, 10 mai 1906).

Ph. P.

∴

L'embolie de l'artère pulmonaire dans la fièvre typhoïde. — M. Massalongo a observé deux cas de mort au cours de la fièvre typhoïde par embolie de l'artère pulmonaire consécutive à une phlébite des rameaux périphériques de la veine hypogastrique. C'est seulement par un examen nécropsique minutieux qu'il a pu établir la filiation de ces accidents; aussi estime-t-il que, dans les cas de mort subite ou de mort rapide survenue au cours de la dothiénentérie, il faut, avant d'attribuer l'issue fatale à un trouble de la circulation centrale, procéder à un examen très attentif du système veineux, en particulier dans les régions limitées entre le territoire de la veine cave et celui de la veine porte. Il est vraisemblable qu'on y trouvera souvent l'explication de faits qui, jusqu'à présent, ont paru très obscurs (*La Riforma medica*, 1906, N° 18.)

Ph. P.

Ictère grave à la suite de grippe. — MM. Booth et Williamson rapportent l'observation d'un homme de trente et un ans, sans antécédents pathologiques notables, qui, à la suite d'une grippe d'intensité moyenne, présenta de l'ictère. Deux jours plus tard, des convulsions apparurent et le malade tomba dans un état typhoïde avec délire tranquille, la température ne dépassant pas 37° 4. Les jours suivants, l'ictère devint plus foncé, si bien que la peau finit par présenter une coloration bronzée. La matité hépatique diminua rapidement et ne mesura plus bientôt que 5 centimètres. L'urine ne contenait ni albumine ni pigments biliaires, mais seulement des cristaux de leucine et de tyrosine en abondance. Le malade succomba neuf jours après le début de l'ictère. Malheureusement le diagnostic d'atrophie jaune aiguë du foie ne put être vérifié anatomiquement, les parents ayant refusé de permettre l'autopsie (*British medical Journal*, 19 mai 1906, p. 1155).

C. J.

∴

Empoisonnement par le tabac chez un enfant. — M. Bleasdale fut appelé, le 13 avril, auprès d'un enfant de deux ans à qui une sage-femme avait administré un lavement de tabac dans le but de provoquer l'évacuation de vers intestinaux. L'enfant était comateux, les respirations étaient à peine perceptibles, le pouls avait disparu, les pupilles étaient largement dilatées et insensibles à la lumière. La respiration artificielle fut pratiquée pendant une heure, jointe à des lavements d'eau savonneuse et à des injections rectales de cognac. Au bout de ce temps, l'enfant eut des vomissements et, trois heures plus tard, il était complètement remis (*British medical Journal*, 19 mai, p. 1156).

C. J.

∴

Ascarides et appendicite. — M. Whale relate l'histoire d'un malade présentant tous les signes classiques d'une appendicite : l'homme fut amené sur la table d'opération : là il se refusa à toute intervention. Le lendemain, il rendait vingt-quatre énormes ascarides et les signes d'appendicite disparurent aussitôt (*British medical Journal*, 12 mai 1906, p. 1100).

C. J.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé militaire. — Sont portés aux tableaux d'avancement pour l'année 1906, MM. les officiers du service de santé de la réserve et de l'armée territoriale dont les noms suivent :

Pour le grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale : Chopinet, Lux, Quenu, Reynier, Variot.

Pour le grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 2e classe de réserve et de l'armée territoriale : Bénard, Bouillet, Bousquet, Brulet, Catois, Cohadon, Coudray, Flaissières, Gervais, Guermonprez, Humbert, Jacquemin, Josso, Langle, Lasserre, Letard, Maurel, Ménard, Miran, Powilewicz, Ricard, Rousty, Schuhl, Villette.

Pour le grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : Béhague, Castex, Colonna, Duffner, Dunac, Encausse, Goupil, Marie, Menu, Patay, Petit, Sarazin, Tolmer.

Pour le grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : Archambaud, Aurand, Bergé, Besnier, Bonnet, Céry, Chaix, Chamayou, Champsaur, Chanteloube, Chaumier, Coriton, Dardel, De Micas, Desoil, Durand (C.-M.), Durand (L.-F.-E.), Durey-Comte, Gaty-Briulat, Glover, Grias, Houdart, Keller, Koénig, Lefèvre, Levet, Macquart-Moulin, Martin, Piole, Rambert, Robin, Rodet, Sellier, Solary, Soltas, Tessier.

Pour le grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : Acheray, Allais, Allard, Amand, Anceau, Ancel,

NOTE THÉRAPEUTIQUE

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

L'industrie chimique française a doté la thérapeutique d'un diurétique absolument irréprochable comme pureté et comme tolérance : c'est la Santhéose, qu'on peut considérer, selon les expressions mêmes d'Huchard, comme « le plus fidèle, le plus constant et le plus inoffensif des diurétiques ».

Il n'est point d'adjuvant plus sûr pour les cures de déchloruration, dont Widal et Javal ont montré avec tant de justesse les bienfaisants effets dans le mal de Bright. Elle devient pour le brightique le remède héroïque qu'est la digitale pour le cardiaque. C'est qu'en effet elle ménage le cœur pour ne s'adresser qu'aux reins et, qu'à l'encontre de nombreux diurétiques, elle est dénuée de tout pouvoir irritant sur l'épithélium rénal.

La Santhéose se présente par boîtes de 24 cachets, ayant la forme d'un cœur et dosés à 0 gr. 50 de principe actif. On prescrira de 1 à 4 cachets par jour. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du médicament et, par suite, de sa haute efficacité.

Arloing, Arnoux, Assieot, Attaix, Aumont, Avierinos, Bachimont (A.-B.-M.), Bachimont (F.-C.-H.-J.), Bailhache, Baillière, Balland, Baranger, Bardon, Barillon, Bartoli, Baruk, Bassinot, Baudouin, Baumgartin, Beaudoin, Benoit, Bérard, Berthe, Berlholet, Bertin, Bevalot, Rézier, Biehat, Binot. Bisch, Boéri, Boissel, Bonnarme, Bosvieux, Bourdette, Bourlier, Bouvy, Bret, Rribes, Brongniart, Bruandet, Brulin, Brun, Bulté, Butzbach, Cabanié, Cabon, Cabrol, Caffarel, Cahen, Cany, Carrez, Cattau, Cazals, Ceccaldi, Charpentier, Charlié, Chatard, Chanchard, Christiaens, Clément, Coriveaud, Couillard-Labonnotte, Coupu, Courvoisier, Cros, Crouzet, Crouzillac, Cruet, Cruveilhier, Cuzin, Danos, Dayez, Déchaume-Montcharmont, Dechenne, Delebecque, Degez, Deligny, Deligne, Delmas-Marsalet, Delucq, Demoulin, Denys, Deslandes, Desbiez, Desourteaux, Destouches, Dezon, Dorche, Douvrin, Dumas (F.-S.), Dumas (P.-R.-E.), Dumont, Dupau, Dupuy (A.-L.), Dupuy (J.-E.-H.), Duquennoy (P.-F.), Durandeau, Duret, Egrot, Eynard, Fabre, Fachatte, Ferran, Follet (A.-G.), Follet (P.-J.-A.), Fontan, Fortunet, Fouineau, Francoz, Frigaux, Fruhinsholz, Gallavardin, Garlopeau, Garnier, Garnier-Dupré, Gary, Gautié, Giffard, Gil, Gillet, Girard, Giraud, Gossart, Gouffier, Grandin, Grellel, Guibal, Guillon, Guldenschuh, Huhn, Hauser, Henriot, Héry, Hubert, Huillet, Humbert, Iribarne, Jaisson. Jamart, Jannot, Javal, Jeulain, Job, Jorrot, Jousseaulme, Julien, Labbe, Labiche, Ladevie, Lalite-Dupont, Lafond, Lallement, La Mouche, Langlais, Laquerrière, Lardennois, Laroyenne, Lasserre, Lautier, Lavabre, Lebreton, Lefeuvre, Legrand, Lenormant, Léon, Lepoutre, Le Sourd, Lestage, Lévêque, Limouzin-Lamothe, Lorot, Lucchini, Magne, Magnet, Mailland-Gonaud, Malméjac, Malterre, Massier, Marlier, Margnat, Marquès, Martel, Martial-Lagrange, Martin, Mayet, Métais, Meyssan, Milian, Millas, Monier, Monteilh, Montier, Moraudeau, Morély, Morhange, Mornac, Monrier, Murer, Netter, Nodet, Nurdin, Ollagnier, Olive, Oraison, Ott, Ourradour, Pascaud, Patry, Pavillard, Payen, Peaudecerf, Pédebidou, Pélissier, Pellier, Penot, Pernot, Perrier, Perrin, Petit (L.-J.-M.), Petit (P.-J.-G.), Petit (R.-L.-M.), Pigot, Poincau, Poulain, Prudhomme, Quintrie-Lamothe, Rambal, Rancoule, Rapine, Raffin, Rebière-Laborde, Regett, Rellay, Rénian, Reniez, Reynal, Ribéraud, Ricoux, Rilhac, Ripault, Roques, Ruel de Sonrouvre de Guefosse, Salnt, Salvador, Sassier, Saurain, Schmitt, Simon, Solélis, Soullart, Subercaze, Subert, Teisseire, Témin, Templier, Terrier, Thilliez, Tolot, Trémolières, Vaillant, Vallet, Vandeputte, Vaugien, Veillon, Verhaegbe, Verronneau, Vianney, Viard, Vienne, Vigier, Virolleaud, Voillemin, Voisin, Voron, Vuillaume, Weill, Wildenstein.

Pour le grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : Agnt, Alibert, André, Audrieu, Arnoul, Anbouin, Aubry (J.-M.), Aubry (J.-R.-F.), Audiganne, Auzias, Bachelier, Baleste-Marichon, Balencie, Bardet, Barès, Bavay, Bénard, Bergès, Bernard, Berlrand, Besson, Bézial, Bigotte, Blanc, Blois, Blondel, Boignard, Boirin, Bois, Bonavita, Bonnet, Bonniot, Bonaymé, Bouché, Bougon, Bouissou, Boujol, Boullenger, Roullet, Boureau, Bouyer, Brasseur, Brémont, Brès, Bresard, Brueys, Brun, Bruyère, Bula-Lafont, Bureau, Burlat, Cachera, Calami, Cantin, Cauchard, Cazade, Challe, Chalmette, Chambrun, Champomier, Chevron, Chaumier, Chauve, Chavin, Chenu, Chollet, Chuitton, Clerc, Colas, Contrastin, Corniglion, Cossé, Condere, Cougomble, Cousin, Crémazy, Curie, Daleine. Dally, Darcourt, Darras, De Grenier, Degrenne, Delamarre, Demahis. Devillers, Deschaseaux, Dessort, Dolbeau, Dueloy, Dujardin-Beaumetz, Dumas, Dupuy, Durand, Duval, Estrabaut, Fanssié, Favier, Fernique, Fichaux, Finet, Fink, Fleury, Fosse, Fournier, Frostin, Gauchet, Gaudibert. Gauthier, Geoffroy Saint-Hilaire, Géraud, Giannetti, Giraud, Gonnaud, Goubeau, Gros, Grumberg, Guénard, Guérin, Guérineau, Guichard, Guilloux, Guy (J.-F.), Guy (J.-M.-C.-H.-A.), Hanotte, Heins, Héron de Villefosse, Hugues, Jeannin, Joanin, Jourdan Jonve, Kaplan, Katz, Kieffer, Kieffer, Labatt de Lambert, La Bonnardière, Laclautre, Lacroix, Lago, Lahonda, Lalanne, Landel, Larroque, Lassale, Lebert, Lecœuvre, Lofournier, Legry, Lemaire, Lemariey, Le Masson, Lemoult, Levadoux, Levézier, Lévi-Valensi, Lireux, Laurentz, Loubat, Louis, Longuel, Lozé, Luling, Luys, Lyons, Magendie-Huste, Makereel, Mandonnel, Marchais, Marchegay, Mathieu, Martinet, Maurin, Menu, Mercier, Michaud, Michaux, Michel-Dansac, Millot, Monier, Montignac, Moracchini, Olivier, Onsset, Ostwalt. Ovize, Pallas, Palle. Pardon Pastre, Paul Boncourt, Péhu, Pech, Perret, Petit, Pettit, Pion, Pineau, Pitot, Pize, Poitevin de Fontguyon, Potier, Portal, Prothon, Quentin, Renault, Réville, Richaud, Riou, Rist, Rivalla, Robert, Robin, Roche, Roger, Rogier, Roulleau, Rouma, Rousseau, Rousseau, Roussel, Saint-Martin, Saizy, Salles, Sannal, Sautteux, Serini, Segal, Serinelli, Seringe, Sicard, Silva, Simonot, Souillard, Soulé, Strafforelli, Sureau, Termier, Terrien, Théband, Theille, Thelliez, Thibout, Thiry, Thuillié, Tissier, Tourtourat, Tousten, Traissac, Trouvé, Tuja, Tulasne, Turpault, Vallée, Valot. Verbèke, Verger, Verstraète, Villaret, Villeneuve, Viollet, Virely, Voisin, Vouzelle, Watin.

Pour le grade de pharmacien-major de 2e classe de réserve, MM. les pharmaciens aides-majors de 1re classe de réserve : Duvallet, Heinbach.

Pour le grade de pharmacien-major de 2e classe de l'armée territoriale, M. le pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : Braemer.

Pour le grade de pharmacien aide-major de 1re classe de réserve, MM. les pharmaciens aides-majors de 2e classe de réserve : Agier, Arnold, Azema, Brunel, Chabrand, Cognard, Collet, Couaillier, Delaroche, Emery, Fruelus, Fusco, Gardetto, Grandsire, Guignier, Guillot, Hersant, Hianee, Hunkiarbeyendian, Lahaye, Latreille, Lay, Lebas, Luzignan, Marsy, Moreau, Papillaud, Philippe, Prunier Ravenet, Rouillon, Rousselot, Roy, Taillandier, Tête, Thouvenin, Totin, Truchot.

Pour le grade de pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les pharmaciens aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : Alauzet, André, André, Arduin, Badier, Bellot, Bernard, Bernhard, Bernical, Berton, Billon, Blaire, Boulel, Cantin, Causse, Cédard, Clément, Coissat, Dautrevaux, David, Décailliot, Défemmes, Delafontainé, Demourgue, Desesquelle, Douilhet, Ducung, Dutertre, Faliu, Fournier, Galand, Gau, Gautier, Gilbert, Goetz, Grias, Grignon, Grimal, Guillot, Hénon, Hubert, Jourdain, Kraus, Labesse, Lancelot, Leblan, Leblond, Lebonis, Lhuillier, Liotard, Lorot, Lourtaud, Martinet, Monelin, Mordagne, Pagé, Paillard, Peneau, Pequin, Perrotin, Poussard, Régnier, Renard, Reymond, Robert, Sourdillat, Taillefer, Trinquart, Vaubourdolle, Vendel, Viario, Villière, Vivien, Voiry.

Asile des aliénés de Quimper. — Une place d'interne en médecine est vacante à l'Assistance publique des Aliénés de Quimper.

Les candidats doivent être Français et être âgés de 21 ans au moins.

Pièces à produire : 1° Extrait de naissance. — 2° Certificat de bonnes vie et mœurs. — 3° Certificat constatant que le candidat est pourvu d'au moins 10 inscriptions. — 4° Certificats émanant de leurs chefs de service de l'Hôpital et de la Faculté.

La durée des fonctions de l'interne est de 3 ans. — L'interne est logé, éclairé, chauffé, blanchi et reçoit un traitement de 800 fr. par an. Il a à sa disposition une riche bibliothèque médicale de 1.500 volumes et un laboratoire de recherches anatomiques, bactériologiques et chimiques.

Toutes les facilités sont données aux internes pour continuer leurs études.

Les demandes doivent être adressées à M. le Directeur-Médecin en chef de l'Asile des Aliénés de Quimper (Finistère).

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger

Typographie Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — Paris.

Typographie Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — Paris.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements . . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. Hallion. — L'Osmose en physiologie et en pathologie.

H. Lassignardie. — Les hallucinations chez les *Rescapés* de Courrières.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. — Deux nouvelles théories du sommeil.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 avril 1906 *(Suite)*.

Section X. — *Médecine et chirurgie des voies urinaires* (*Suite*.)

Rapports : Sur le traitement de l'hypertrophie de la prostate.

Communications : La prostatectomie dans le cancer de la prostate. — Lithrotitie et prostatectomie. — Sur la prostatectomie périnéale totale.

Rapports : De l'intervention chirurgicale dans les néphrites médicales. — Contribution à l'étude des calculs urinaires.

Communication : Étiologie de la tuberculose génito-urinaire.

Rapports : Les urétrites chroniques et leur traitement.

Communications : Cystoscope combiné pour irritation, évacuation et cathétérisme de l'un ou des deux uretères. — Cystite grippale hémorragique. — La néphrolithotomie dans les calculs de la portion pelvienne de l'uretère. Traitement des ruptures de l'urètre périnéal. — Cure radicale du rétrécissement traumatique de l'urètre. — La tuberculose de la prostate.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale : D. Pletnev et V. Mintz : La pseudo-appendicite consécutive à l'appendicectomie.

CHRONIQUE

J. Mitulescu : La tuberculose en Roumanie.

A TRAVERS LE MONDE

PRATIQUE MÉDICALE

G. Ficher : Le traitement hydrothérapique des névralgies, paralysies périphériques et névrites.

LIVRES NOUVEAUX

A. Branca : Précis d'histologie.

NOUVELLES

LA TUBERCULOSE EN ROUMANIE

Quoique nous n'ayons pas des statistiques régulières, mais d'après les renseignements officiels, on peut constater que la tuberculose chez nous est très répandue, surtout dans les grands centres, et qu'elle va toujours en croissant.

Ainsi dans les 18 grandes villes de Roumanie en 1898 la mortalité causée par la tuberculose a été de 3.145, et en 1902 de 3.355, tandis que pour toutes les autres maladies contagieuses (rougeole, scarlatine, diphtérie, coqueluche) elle a diminué de 2.354 (1897) à 1.951 (1902).

De même pour Bukarest, capitale de la Roumanie, la mortalité causée par les autres maladies contagieuses a diminué de 671 à 341 ; pour la tuberculose elle a augmenté de 785 (1898) à 1.250 (1904) et à celà nous devons ajouter la moitié de 1.400 cas, des morts, qui figurent sous la rubrique « par les maladies de la poitrine ». — En rapport avec la population nous perdons de la tuberculose 15.000 hommes par an, et si nous comptons avec la population et en comparaison avec les autres villes, nous sommes à la tête, ainsi : Bukarest perd 36 pour 10.000 habitants, tandis que Paris perd 30.8, Berlin 23.1, Leipzig 24.4, Bône 18.8 et Londres 17.6. — Si on compare les nationalités, la tuberculose frappe davantage les indigènes; ainsi le nombre des décès par tuberculose est : pour les Roumains 38.7 0/000; pour les juifs 25.0 0/000 et les autres étrangers 22.5 0/000, fait qui est très grave, au point de vue national.

D'après les métiers, les cordonniers sont à la tête avec une mortalité de 112 0/000; les travailleurs en bois suivent avec 89 0/000; puis les couturiers avec 71 0/000 et les forgerons avec 68 0/000.

Si nous calculons, d'après la méthode de Covuet, la perte financière causée par la tuberculose, pour la Roumanie, on voit que le pays perd 22.500.000 francs annuellement, ce qui fait un tribut de 20 francs par an pour chaque famille.

Jusqu'à présent dans les hôpitaux les malades tuberculeux sont reçus dans les mêmes salles que les autres malades, mais à Bukarest on a reçu dans les hôpitaux, par exemple en 1902, seulement 690 tuberculeux, et la ville compte au moins 3 à 4.000 tuberculeux indigents; de sorte que le tuberculeux pauvre reste à la maison, à la charge de sa famille, qu'il infecte et ruine.

Depuis 5 ans nous possédons une Société pour la prophylaxie de la tuberculose, qui a comme président le professeur Petvini-Salatz, et dont les membres travaillent assidument pour répandre dans la population les règles générales de la prophylaxie de la tuberculose; au dispensaire de Bukarest on soigne 60 à 70 tuberculeux pauvres! — Actuellement est en cours d'exécution et presque terminé un hôpital de 60 lits, pour isoler les malades pauvres, qui contaminent leurs familles et un pavillon avec 20 lits pour les malades atteints de tuberculose commençante. C'est un bon commencement, mais en comparaison avec l'étendue du mal, c'est très peu. Nous espérons que nos compatriotes s'intéresseront chaque jour davantage à la lutte antituberculeuse et se préoccuperont d'un fléau si terrible, qui fait tant de victimes en Roumanie.

J. Mitulescu. (Bukarest.)

A travers le Monde

ITALIE

La mortalité infantile est toujours fort élevée en Italie, et les récentes statistiques publiées par le ministère de l'Industrie et du Commerce en 1901, donnent les chiffres suivants :

Mortalité.

De 0 à 1 mois	68.258
De 1 à 12 mois	107.597
De 12 à 24 mois	64.828
De 24 à 36 mois	27.092
Total	267.775

Voilà le fait. Si maintenant nous examinons les causes, nous constatons que les maladies de l'appareil digestif sont celles qui font le plus de victimes, et que ces maladies proviennent, le plus souvent, d'une alimentation mal appropriée.

La statistique italienne la plus récente attribue le chiffre le plus élevé à la mortalité infantile, par suite de maladies de l'appareil digestif, puisque pour les enfants au-dessus d'un mois, on a enregistré à l'actif de cette seule cause 5.567 décès, du 2e au 12e mois 27.392 décès, du 13e au 24e, 22.708, et du 24e au 36e mois 6.704 décès.

Les tableaux de statistique dressés pour la ville de Parme par les soins du Comité d'hygiène, pour les quatre dernières années, montrent que la mortalité générale s'est abaissée, pendant ce temps, de 27,8 p. 100 à 23, et que la mortalité infantile est descendue de 23,9 p. 100 à 19,1 p. 100.

L'étude de la mortalité et de la morbidité infantiles par rapport à l'alimentation, a permis d'établir que l'allaitement maternel est, par sa nature et par les bienfaits qu'il produit, le plus parfait. Vient ensuite l'allaitement mercenaire qui est préférable à l'allaitement artificiel. Celui-ci vient en dernier lieu et exige pour donner de bons résultats, de multiples et délicates précautions.

JAPON

L.-L. Seaman a lu, le 27 novembre dernier, à la Société de médecine de New-York, une intéressante monographie sur l'aspect médico-chirurgical de la guerre entre la Russie et le Japon.

Dans les hôpitaux militaires japonais qu'il a visités, l'auteur a remarqué que le gouvernement du Japon a apporté un soin tout particulier dans les précautions sanitaires qu'il a prises tant en vue de la construction qu'en vue de l'entretien de ces hôpitaux qui, à l'heure présente, n'ont de rivaux, au point de vue de la santé militaire, chez aucune autre nation. La lumière du soleil, l'air pur et frais y ont libre accès; partout règne la plus scrupuleuse propreté; l'ordre et la discipline des employés y sont admirables. La précision mécanique et l'exactitude dans la réception d'un grand nombre de blessés dans les hôpitaux japonais sont si surprenantes qu'une heure après l'admission de malades par centaines, l'hôpital reprenait le courant habituel de sa vie, sa routine comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé.

Un médecin militaire du Japon déclarait à l'auteur que le Japon avait parfaitement conscience de son infériorité numérique par rapport à la Russie, et savait bien qu'il ne pouvait, malgré tous ses efforts, mettre en ligne plus d'un demi-million de soldats, alors que la Russie pouvait mettre sur pied deux millions d'hommes. On sait par expérience, ajoutait-il, que sur quatre hommes qui meurent à la guerre, un seul a été tué dans les combats. En conséquence, le gouvernement japonais a pris la résolution de contrebalancer son infériorité numérique en s'efforçant de sauver la vie aux soldats qui généralement meurent de maladie dans toutes les campagnes.

Il y a réussi complètement. Voici comment :

L'avant-garde de tout corps d'armée est précédée d'une commission de médecins militaires expérimentés qui examine l'eau potable du territoire que les soldats vont traverser; qui analyse les aliments qu'ils auront à manger; qui étudie les conditions sanitaires des maisons, des établissements et des lieux où les troupes seront logées; sur le mur des habitations où il s'est produit récemment un cas de maladie contagieuse, on appose une affiche sanitaire prévenant les soldats qu'ils ne doivent pas y entrer. Les puits, les citernes dont l'eau n'est pas bonne à boire, sont scellés et dénoncés comme dangereux par un avis en conséquence.

De plus, lorsque les troupes sont campées, où lorsqu'elles font des marches forcées, les médecins militaires qui les accompagnent donnent des instructions aux soldats sur la manière dont ils doivent se conduire pour éviter de tomber malades, en attirant leur attention sur les variations de la température qui influent si vivement sur la santé.

Les excellents résultats obtenus dans une région aussi peu salubre que celle où se déroule la guerre actuelle sont une preuve évidente de l'utilité de ces mesures sanitaires.

Pour le traitement des blessés, la règle chez les médecins militaires japonais est de ne pratiquer sur le champ de bataille aucune opération importante.

Dans les cas d'hémorragie grave les chirurgiens auxiliaires nécessaires interviennent; ou pratique, lorsque la vie du blessé est en péril, les opérations d'urgence; mais, en général, les bandages antiseptiques d'Esmarch servent au premier pansement des blessés, que l'on évacue en de légères ambulances sur les hôpitaux fixes de campagne et de là sur les hôpitaux du Japon. La proportion de ceux qui meurent dans le trajet est minime. La plupart des blessures se cicatrisent par *première intention* avant l'arrivée à l'hôpital, et le blessé n'y reste que juste le temps nécessaire à son prompt rétablissement, car les blessés japonais ont hâte de retourner au champ de bataille.

L'auteur s'étonne de n'avoir rencontré chez les soldats japonais ni hernies, ni appendicites, alors qu'il a eu l'occasion de constater qu'un grand nombre d'entre eux étaient atteints d'anévrismes consécutifs à des blessures directes de l'artère; anévrismes que les chirurgiens japonais traitaient par excision de la tumeur.

L'armée japonaise souffre peu des affections du tube digestif, affections si fréquentes dans toutes les armées en campagne; et cela, grâce évidemment à sa bonne alimentation. Durant la dernière guerre hispano-américaine, les soldats de l'armée des États-Unis eurent fort à souffrir de ce genre d'affections, c'est au point que les malades des services de médecine furent infiniment plus nombreux que les blessés des services de chirurgie. La proportion des morts par maladie aux morts par action de guerre fut de 14 à 1.

Un rapport émané du camp du général Oku, à la date du 2 février 1905, déclare qu'il n'y a eu que 40 morts sur près de 25.000 malades. On ne signale que 193 cas de fièvre typhoïde, 34 de dysenterie. Les statistiques donnent parmi les morts 10 officiers et 4.297 soldats et parmi les blessés 743 officiers et 20.337 hommes de troupes. Parmi les blessés, 16 p. 100 sont décédés dans les ambulances et 19 p. 100 ont été guéris dans les ambulances de campagne. La grande proportion des blessés qui guérissent est attribuée au petit calibre des balles de fusil. Les mêmes proportions se retrouvent dans les autres armées japonaises.

PRATIQUE MÉDICALE

Le traitement hydrothérapique des névralgies, paralysies périphériques et névrites.

Les applications alternantes de chaud et de froid donnent les meilleurs résultats dans le traitement de ces affections. Pour le tic douloureux, pour la névralgie du trijumeau, par exemple, Sadger conseille un bain de vapeur (10 à 25 minutes), ou bien un enveloppement, sec ou humide, jusqu'à sudation (en moyenne 1 heure ou 2); cette pratique est suivie d'une forte douche froide (2 minutes) ou d'un bain (1/4 ou 1/2 minute) à 8 ou 10° R.; on peut aussi employer une friction générale à 10 ou 12° R. pendant 3 minutes, ou bien un demi-bain à 16 ou 18° pendant 5 minutes.

Pour la névralgie sciatique, le procédé est plus simple, puisque la région est plus abordable : douche froide de 1/4 de minute, douche écossaise lancée 5 fois le long du nerf, puis nouvelle douche froide de 1/4 de minute. Si l'installation ne permet une manœuvre aussi compliquée, on la remplace par des compresses chaudes, appliquées durant deux heures deux fois par jour, et l'on fait suivre cette application d'une friction froide.

Les mêmes règles s'appliquent aux paralysies périphériques et aux névrites.

Rapidement les lésions s'améliorent, qu'elles soient rhumatismales ou toxiques (infections, intoxications par le plomb, l'arsenic, etc.). Les effets sont d'autant plus rapides, que les lésions sont plus récentes. Si, au bout de quelques séances, on n'observe pas d'amélioration, il faut changer de thérapeutique, et rechercher un traitement, qui s'applique à une autre cause initiale (anévrismes, carie osseuse, tumeurs) (*Thérap. Monatshefts*, janvier 1906, p. 11).

G. Fischer.

LIVRES NOUVEAUX

A. Branca, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — *Précis d'Histologie*, 1 vol. in-8 de 648 pages avec 306 figures dessinées d'après nature. Cartonné : **12** fr. (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris).

L'histologie moderne, grâce au perfectionnement des méthodes techniques, se livre à une étude de plus en plus pénétrante des phénomènes de la vie cellulaire.

Non contente de savoir ce qu'est une cellule, comment elle naît, comment elle évolue, elle tend à rechercher pourquoi cette cellule a telle ou telle structure, pourquoi elle fonctionne de telle ou telle façon, pourquoi elle évolue dans tel ou tel sens.

On n'étudie plus seulement la cellule adulte, mais l'évolution de la cellule. L'histologie n'est plus seulement une science d'observation; c'est encore une science expérimentale.

Tel est le point de vue tout à fait moderne sous lequel Branca, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, expose l'histologie dans le volume qu'il vient de publier dans la *Bibliothèque du Doctorat en médecine*, dirigée par le professeur Gilbert.

L'auteur s'est attaché à l'exposé des *faits histologiques*. C'est dire qu'il a réduit au minimum les discussions théoriques que soulève l'interprétation de ces faits.

Ce livre copieusement illustré est écrit pour les étudiants, c'est un précis élémentaire où sont résumées d'une façon parfaite les notions essentielles qui concernent la cellule, les tissus et les organes.

P. D.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans ses applications toni-cardiaques.

On a obtenu de bons résultats avec l'ibogaïne dans certaines maladies du cœur, en particulier dans l'asthénie et la dilatation, mais il ne faudrait pas vouloir en généraliser l'emploi dans toutes les cardiopathies. Cet alcaloïde nouveau — puisqu'il a été découvert par Ed. Landrin en 1900 — est surtout prescrit lorsque, sous l'influence d'une dépression nerveuse, l'organisme a besoin d'un stimulant général (neurasthénie, atonies nerveuses, convalescences). On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl, 2 à 4 par jour et plus.

NOUVELLES

École du service de santé militaire. — Un décret présidentiel inséré au *Journal officiel* détermine les conditions et le fonctionnement de l'école du service de santé militaire instituée près de la faculté de médecine de Lyon.

Ce décret est accompagné d'une instruction relative à l'admission à la dite école des services de santé militaire, instruction dont nous détachons les passages essentiels.

Institution de l'école. — L'école du service de santé militaire établie près la faculté de médecine de Lyon a pour objet : 1° d'assurer le recrutement des médecins de l'armée active; 2° de seconder les études universitaires des élèves de l'école du service de santé militaire, 3° de leur donner l'éducation militaire jusqu'à leur passage à l'école d'application du service de santé militaire (Val-de-Grâce).

Le nombre des élèves à admettre est fixé chaque année par le ministre de la guerre.

Les élèves se recrutent parmi les étudiants en médecine. Ils reçoivent à l'école l'instruction définie plus loin.

Aucun élève ne peut être autorisé à redoubler une année d'études, à moins que des circonstances graves ne lui aient occasionné une suspension forcée de travail pendant plus de deux mois.

Tout élève qui aura subi à un même examen de la faculté ou de l'école deux échecs successifs se met dans le cas d'être exclu de l'école. Le conseil de discipline donne son avis, le ministre statue.

Sauf le cas où il en aurait été renvoyé pour indiscipline ou inconduite, l'élève qui a cessé de faire partie de l'école peut y être admis de nouveau, par voie de concours, s'il remplit encore les conditions générales d'admission.

Tout élève de l'école du service de santé militaire reçu docteur en médecine est admis de plein droit à l'école d'application (Val-de-Grâce) le 1er février; il est nommé à cette date au grade de médecin aide-major de 2e classe et pourvu de l'emploi de médecin aide-major de 2e classe élève. Il lui est attribué cinq années de services à titre d'études préliminaires.

Les élèves sont soumis, à l'école du service de santé, au régime militaire.

En même temps qu'ils suivent les cours, cliniques, conférences et travaux pratiques de la faculté de médecine, ils reçoivent à l'école un complément d'instruction scientifique et littéraire.

Mode et conditions d'admission des élèves. — Nul n'est admis à l'école du service de santé que par voie de concours. Le concours est public et a lieu tous les ans. Peuvent y prendre part les étudiants en médecine ayant quatre inscriptions prises conformément au décret du 31 juillet 1893, portant réorganisation des études médicales. Ils doivent préalablement justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Être Français ou naturalisés Français;

2° Avoir eu, au 1er janvier de l'année du concours, plus de dix-huit ans et moins de vingt-quatre ans.

Néanmoins, pour cette année encore, les sous-officiers, caporaux et brigadiers ou soldats âgés de plus de vingt-quatre ans et qui auront accompli au 1er juillet six mois de services réels et effectifs sont autorisés à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas dépassé l'âge de vingt-cinq ans à cette même date et qu'ils soient encore sous les drapeaux au moment du commencement des épreuves;

3° Avoir été vaccinés avec succès ou avoir eu la petite vérole;

4° Être robustes, bien constitués et n'être atteints d'aucune maladie ou infirmité susceptible de les rendre inaptes au service militaire;

5° Être pourvus, au jour de l'ouverture de l'épreuve orale d'admissibilité : *a*) du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, institué par le décret du 31 juillet 1893; *b*) de quatre inscriptions valables pour le doctorat.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur, et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Le prix de la pension est de 1,000 francs par an; celui du trousseau est déterminé chaque année par le ministre de la guerre et notifié aux élèves en même temps que leur admission à l'école.

Les livres et les instruments nécessaires aux études des élèves leur sont fournis par l'État et sont comptés dans le prix du trousseau.

Les différents droits de scolarité et d'examen à partir de l'admission sont payés par le ministre de la guerre, conformément aux règlements universitaires. Toutefois, en cas d'ajournement à un examen, les frais de consignation pour la répétition de cet examen sont à la charge de l'élève; les frais d'impression de la thèse pour le doctorat sont également supportés par les élèves.

Les élèves démissionnaires ou exclus de l'école sont tenus au remboursement des frais de scolarité et, s'ils ont été boursiers, au payement du montant des frais de pension et trousseau avancés par l'administration de la guerre.

Les jeunes gens admis à l'école du service de santé militaire doivent faire une année de service dans un corps de troupes aux conditions ordinaires avant leur entrée à l'école.

Ils contractent dès leur entrée à l'école l'engagement de servir dans l'armée active pendant six ans au moins, à dater de leur nomination au grade de médecin aide-major de 2e classe.

Ceux qui n'obtiendraient pas le grade de médecin aide-major ou qui ne réaliserait pas l'engagement sexennal accomplissent leur deuxième année de service dans les conditions prévues à l'article 25 de la loi du 21 mars 1905.

Formalités préliminaires. — Les candidats qui remplissent les conditions ci-dessus indiquées devront se faire inscrire du 1er au 28 mai au soir : s'ils sont civils à la préfecture du département où ils font leurs études, et, s'ils sont militaires, à la préfecture du département dans lequel ils sont en garnison. Nulle inscription ne sera admise après cette époque, aucune liste supplémentaire ne devant être établie.

La liste sera close le 28 mai au soir; elle sera adressée sans aucun délai au ministre de la guerre (direction du service de santé, 1er bureau), qui fera parvenir en temps opportun aux directeurs du service de santé des corps d'armée comprenant un centre d'examen d'admissibilité (épreuves écrites), les noms de tous les candidats inscrits qui auront choisi ce centre d'examen. La liste comprenant ces noms sera remise au médecin chef chargé de faire l'appel des candidats.

Les pièces à produire pour l'inscription sont :

1° L'acte de naissance du candidat et celui de son père, établis dans les formes prescrites par la loi;

2° Un certificat du commandant de recrutement de la subdivision territoriale établi l'année du concours et constatant, dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire, l'aptitude réelle au service militaire;

3° Un certificat du médecin militaire chargé du service de recrutement, constatant que de candidat a été vacciné avec succès ou a eu la petite vérole;

4° Une déclaration écrite, indiquant les centres de compositions écrites et d'examen oral choisis par le candidat parmi les villes désignées ci-dessous et dans lesquelles il devra se rendre aux dates fixées, sans attendre aucun avertissement particulier.

Une fois le choix fait, aucun candidat ne sera autorisé à changer de centre d'examen, soit pour les épreuves écrites, soit pour les épreuves orales, que pour des motifs graves et par décision spéciale du ministre;

5° *a*) Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles;

b) Un certificat d'inscriptions constatant que le candidat a pris régulièrement quatre inscriptions dans une faculté

de médecine. Toutefois, ce certificat d'examen ainsi que le relevé des inscriptions seront seulement remis par le candidat au président du jury le jour de l'ouverture de l'épreuve orale d'admissibilité; après vérification, le président du jury remet ces pièces au candidat;

6° L'indication du domicile où lui sera adressée, en cas d'admission, sa commission d'élève du service de santé;

7° Une déclaration, sur papier libre, du père, de la mère, du tuteur ou de l'élève lui-même, s'il est majeur et jouit de ses biens, reconnaissant qu'il est en mesure de payer la pension ou, à défaut de cette déclaration, une pièce indiquant qu'il est fait, d'autre part, une demande de concession de bourse;

8° Un engagement pris par le père ou tuteur ou le candidat lui-même, s'il est majeur et jouit de ses biens, et libellé ainsi qu'il suit :

« Je, soussigné, m'engage en mon nom personnel à rembourser au Trésor le montant des frais de scolarité et d'indemnité que le ministre aura payés pour (mon fils *ou* pupille *ou* moi), dans le cas où il donnerait sa (*ou* je donnerais ma) démission d'élève, ou il serait (*ou* je serais) exclu de l'école, ou n'obtiendrait (*ou* je n'obtiendrais) pas le grade de médecin aide-major de 2e classe, ou ne réaliserait pas (*ou* je ne réaliserais pas) l'engagement sexennal. En cas de réforme pour infirmités, le présent engagement sera annulé. A défaut du payement du montant de ces frais de scolarité, je déclare me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par voie de contrainte administrative décernée par le ministre des finances, suivant les droits qui lui sont conférés par les lois des 12 vendémiaire et 18 ventôse an VIII. »

Cette pièce sera établie sur papier timbré et la signature du déclarant sera légalisée par le maire.

Les candidats présents sous les drapeaux doivent fournir les mêmes pièces, moins les certificats de vaccine et d'aptitude au service militaire; ils produisent en outre :

1° Un état signalétique et des services;

2° Attestation du chef de corps, portant que le candidat a eu une bonne conduite depuis son entrée au service;

3° Un relevé des punitions;

4° Une déclaration du chef de corps, indiquant que le candidat comptera, au 1er juillet de l'année du concours, six mois de services réels et effectifs sous les drapeaux. Cette condition n'est exigée que des candidats militaires ayant dépassé la limite d'âge imposée aux candidats civils.

Les candidats militaires ne peuvent choisir comme centre de composition et d'examen oral que les villes les plus rapprochées du lieu où ils sont en garnison; à l'époque des examens, ils auront droit à des permissions dont la durée sera calculée d'après le temps nécessaire au voyage et à l'examen.

En cas de changement de garnison entre l'inscription et l'examen, les chefs de corps en informent directement le ministre (direction du service de santé, 1er bureau), qui prend les mesures nécessaires.

L'offre de démission des candidats admis à l'école devra être accompagnée du consentement de leur père ou de leur tuteur, s'ils ne sont pas majeurs.

Les pièces fournies en vue de leur inscription par les candidats qui ne seraient point admis à l'école leur seront ultérieurement restituées par la préfecture où l'inscription aura été effectuée.

Forme et nature des épreuves. — Le concours comporte des épreuves d'admissibilité et des épreuves définitives. Les épreuves d'admissibilité se composent de deux parties.

Épreuves écrites d'admissibilité (*1er degré*). — 1° Une composition écrite sur un sujet de physiologie et de chimie biologique tiré du programme ci-dessous;

2° Une composition écrite de langue allemande. Cette composition consistera en un thème d'une page environ; elle se fera sans le secours d'aucun livre.

Outre le thème allemand obligatoire, les candidats qui en feront la demande seront autorisés à faire un thème en une autre langue étrangère. Il leur sera tenu compte des connaissances supplémentaires dont ils auront fait preuve, dans les conditions énumérées au titre V.

Épreuves orales d'admissibilité (*2e degré*). — Des interrogations sur l'anatomie et l'histologie. — Trois questions, savoir : deux d'anatomie et une d'histologie, empruntées au programme détaillé qui suit, seront tirées au sort.

Épreuves écrites d'admissibilité. — La composition scientifique se fera le 13 juin, à huit heures du matin, dans une salle de l'hôpital militaire ou de l'école (Paris et Lyon), ou dans le local désigné par le général commandant le corps d'armée, sur la proposition du directeur du service de santé.

La composition de langue allemande se fera le même jour, à deux heures de l'après-midi, dans le même local.

Tout candidat qui ne remet pas l'une quelconque des compositions ou qui ne se présente pas à l'une des épreuves, est par cela seul exclu du concours. Néanmoins, les compositions inachevées n'entraîneront pas l'exclusion.

L'écriture de toutes les compositions écrites doit être très lisible et l'orthographe correcte; toute composition qui ne remplirait pas ces conditions serait écartée et son auteur éliminé du concours.

Il ne sera pas compté de fautes aux candidats pour avoir usé des tolérances indiquées dans la liste annexée à l'arrêté du ministre de l'instruction publique en date du 28 février 1901.

La liste des candidats admissibles à la suite des compositions écrites est immédiatement publiée au *Journal officiel* de la République française. Cette publication tient lieu de notification individuelle.

Épreuves orales d'admissibilité. — Tous les candidats devront être rendus, la veille du jour fixé pour ces examens, dans la ville qu'ils auront choisie, et se présenter au médecin-chef de l'hôpital militaire ou des salles militaires de l'hospice mixte qui leur donnera les renseignements nécessaires pour les examens du lendemain.

Épreuves définitives. — Le président du jury fait connaître quels sont les candidats admis à subir les épreuves définitives. Elles ont lieu dans la même forme que les examens d'admissibilité orale; leur durée totale est de vingt minutes pour chaque candidat.

Elles consistent en des interrogations sur la pathologie générale médicale et séméiologie élémentaires et sur la pathologie chirurgicale élémentaire et petite chirurgie.

Après la clôture des examens, le jury établit la liste des candidats classés par ordre de mérite, d'après l'ensemble des points obtenus; et le président du jury l'adresse, avec les procès-verbaux des séances, au ministre qui arrête la liste des candidats nommés élèves de l'école du service de santé militaire.

Centres d'examen. — Les épreuves écrites auront lieu le 13 juin, à huit heures du matin, dans les villes suivantes :

Alger, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours.

Les épreuves orales auront lieu : Paris (Val-de-Grâce), le 23 juillet; Nancy (hôpital militaire), le 26 juillet; Lyon (école du service de santé militaire), le 30 juillet; Marseille (hôpital militaire), le 3 août; Montpellier (hôpital mixte), le 6 août; Toulouse (hôpital militaire), le 8 août; Bordeaux (hôpital militaire), le 13 août; Rennes (hôpital militaire), le 18 août.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux : Achat et vente; remplacements; rents grat. 12e année. Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger

Typographie Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — Paris.







Typographie Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — Paris.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Desfosses. Étude sur la scoliose dorsale.

J. Sabrazès, J. Bonnes et Parsat. Macroglossite œdémateuse aiguë.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de neurologie. — Épithélioma primitif du cerveau. — Lésions cellulaires produites par le sérum névrotoxique. — Tic convulsif de la face guéri par des injections d'alcool. — Deux cas de poliomyélite antérieure aiguë de l'adulte. — Les courants continus dans la névralgie du trijumeau. — Troubles des mouvements conjugués des yeux dans un cas de fracture du crâne. — Atrophie musculaire et osseuse chez des nègres de l'Afrique centrale.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Pathogénie réflexe de l'orchite double syphilitique. — Sclérose syphilitique persistant vingt à trente ans après le chancre. — Xanthome juvénile offrant les caractères du xanthome diabétique. — Réparation spontanée de plaies chirurgicales ouvertes consécutives à l'extirpation de cancers de la peau. — A propos d'une soi-disant intoxication par le dermatol. — Nouveau benzoate de mercure soluble. — Iodisme postérieur à la cessation du traitement ioduré.

Société médicale des hôpitaux. — L'hypertension par rétention chlorurée et la cachexie cardio-rénale. — Un nouveau signe du pyo-pneumothorax : la succussion horizontale. — Tic douloureux de la face guéri par la radiothérapie. — Un cas d'anévrisme de l'aorte avec rupture dans l'œsophage.

Société de chirurgie. — Rétrécissement congénital de l'urètre. — Anévrisme traumatique de l'artère axillaire; ligature; guérison. — Procédé de radiothérapie permettant d'éviter la radiodermite. — Œsophagotomie externe pour corps étranger (dentier) de l'œsophage; mort. — Orchidopexie. — Suture osseuse. — Rupture des voies biliaires.

Société de biologie. — Physiologie comparée de la mécanique respiratoire dans la série animale. — Transmission de la rage par coup de griffe. — Confirmation orthodiagraphique de la réduction, par le bain carbogazeux, du volume du cœur dilaté. — Températures sous-vestiales et températures rectales chez le nouveau-né à terme. — Constituants colloïdes du sang. Globulines et fibrine. La coagulation. — La déchloruration fécale. — Sur le bacille tuberculeux cultivé en milieu sucré. — Note sur la régénération collatérale des neurones radiculaires postérieurs dans le tabes et sur la signification physiologique des cellules pourvues d'appendices terminés par des boules encapsulés de R. y Cajal.

Académie de médecine. — Localisations lobaires hépatiques. — De l'aortite abdominale par propagation; ses rapports avec la gastrite et avec l'appendicite. — Demandes d'autorisation d'eaux minérales. — Prothèse dentaire et les végétations adénoïdes. — Guérison de trois anévrismes par la médication hypotensive. — Présentation d'appareil. — Recherches sur la syphilis. — Hypertrophie compensatrice du péroné dans une luxation ancienne du tibia. — Luxation récidivante de l'épaule guérie par l'arthrotomie.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Levaditi. L'histologie pathologique de la syphilis héréditaire dans ses rapports avec le « spirochæte pallida ».

Chirurgie. — R. Igonet. Du drainage dans les laparotomies.

Gynécologie. — M. Rollin. Le sarcome du vagin chez l'enfant.

Vénéréologie. — Bertarelli et Volpino. Nouvelles recherches sur la présence de Spirochæte pallido dans les coupes de lésions syphilitiques primaires, secondaires et tertiaires.

Neurologie et Psychiatrie. — F. Rybakov. Les maladies psychiques en rapport avec les événements politiques russes.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — Maxumban Herzog. Le béribéri dans l'armée japonaise durant la dernière guerre. Le kakke coccus de Okata-Kokubo. — H. Wolpert et F. Peters. La courbe journalière de la porte d'eau chez l'homme. — H. Wolpert et F. Peters. L'influence du travail sur l'évaporation aqueuse chez l'homme.

Électricité médicale. Radiologie. — Challamel. La d'Arsonvalisation dans l'hypertension artérielle. — Denis Courtade. Pathogénie et traitement électrique de l'attaque d'asthme.

CHRONIQUE

Coullaud. La vision des tireurs.

PRATIQUE MÉDICALE

M. de Kervily. Traitement de la néphrite de la scarlatine par l'essence de térébenthine.

LIVRES NOUVEAUX

Cassaigneau. Essai sur un quatrième état de la matière.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LA VISION DES TIREURS

C'est une opinion généralement admise dans le public qu'il faut, pour devenir un tireur émérite, surtout aux grandes distances, posséder une bonne vue, ou, pour employer une expression plus précise, avoir une acuité visuelle normale.

Les expériences du champ de tir et des observations journalières démentent cette assertion. MM. E. Ginestous (de Bordeaux) et H. Coullaud, médecin-major au régiment de sapeurs-pompiers de Paris, viennent d'étudier les conditions que doit remplir l'appareil oculaire pour permettre avec succès l'exercice du tir.

* * *

Pour établir la base de leur travail, les auteurs ont eu recours à deux sources de renseignements. Ils ont, dans un régiment d'infanterie (le régiment de sapeurs-pompiers de Paris), procédé à l'examen clinique oculaire :

1° Des 25 meilleurs tireurs du régiment;
2° Des 25 plus mauvais tireurs;
3° Des hommes qui tirent en épaulant à gauche;
4° Des hommes tirant les deux yeux ouverts.

Ils ont ainsi recueilli 86 observations, relatant dans chacune de ces catégories l'acuité visuelle, la réfraction, et ont pu comparer ces données avec l'aptitude au tir de chacun des sujets examinés.

Pour compléter et préciser les notions qu'ils avaient ainsi acquises, ils ont examiné ou obtenu, par un questionnaire spécialement rédigé à cet effet, des renseignements sur la vue des tireurs champions du monde et des premiers lauréats des concours de tir qui ont bien voulu se soumettre à leur examen ou répondre à leur appel.

Enfin ils ont examiné l'appareil oculaire des dix meilleurs tireurs à la carabine d'un régiment de cavalerie (1er cuirassiers).

Ils ont constaté qu'on peut être un bon, un excellent tireur même, avec une acuité visuelle et une réfraction défectueuses, et même, ce qui paraît *a priori* quelque peu paradoxal, que, pour un même régiment, le nombre de mauvais tireurs ayant une mauvaise vue est dans une même proportion que le nombre d'excellents tireurs ne possédant qu'une acuité médiocre. Chez un sergent dont ils rapportent *in extenso* l'observation, l'acuité de l'œil viseur mesurée avec les échelles optométriques ordinaires n'est que de 0,3, soit à peu près égale à 1/3 de la normale, ce qui n'a pas empêché ce sous-officier d'obtenir plusieurs médailles aux concours de tir et une mention honorable du ministre de la Guerre. C'est un astigmate hypermétrope de 4 dioptries, qui penche la tête afin de voir avec le méridien le plus voisin de la normale, celui qui lui donne la vision la plus nette.

Un officier supérieur, tireur des plus connus des concours nationaux et internationaux au fusil et au revolver, est atteint d'astigmatisme myopique des deux yeux, qui détermine l'abaissement de l'acuité visuelle à 2/3 du meilleur œil et 1/3 de l'autre.

Plusieurs champions de France sont soit presbytes soit hypermétropes. D'autres, parmi les meilleurs tireurs du monde, sont atteints de myopie parfois assez élevée; mais ces derniers ont tous recours à des verres pour corriger leur amétropie.

*
* *

Il n'y a pas lieu de s'étonner de ces faits si on veut en rechercher l'explication dans la physiologie oculaire. Pour pointer l'arme, le tireur doit diriger sur le but à atteindre la ligne de mire, ce qui consiste à faire coïncider deux images rétiniennes, l'une fournie par le guidon, l'autre par le point à viser. L'œil ne pouvant être adapté pour deux objets inégalement distants, l'une de ces images est forcément diffuse. Les auteurs se sont demandés quelle est celle de ces deux images que le tireur sacrifie, quelle est celle qu'il consent à percevoir moins distinctement que l'autre. Le cercle de diffusion est-il fourni par le guidon ou par le but à atteindre?

Avec Schmidt-Rimpler, Seggel, Dor, et la plupart des oculistes qui se sont occupés de cette question, ils ont conclu que ce qu'il faut bien voir, pour viser, c'est le *guidon* et le *cran de mire*.

Ce qui importe surtout dans le tir, c'est moins la réfraction statique que la réfraction dynamique. L'image du point à viser est forcément diffuse, le tireur accommodant surtout pour le guidon.

Par conséquent, que le tireur soit emmétrope ou au contraire affecté d'un vice de réfraction, peu importe; le résultat sera le même dans les deux cas, car, s'il est emmétrope, il n'obtiendra sur la rétine, pour le but à viser, *point éloigné*, qu'un cercle de diffusion, l'œil étant accommodé pour une *distance rapprochée*, le guidon; si au contraire il est amétrope, le but à viser fournira encore une image diffuse, l'œil ne pouvant, par le fait de sa réfraction statique, recevoir sur la rétine que de telles images pour tous les objets situés au delà de son *punctum remotum*.

Il en résulte qu'à la condition que l'acuité visuelle soit *simplement suffisante pour distinguer même confusément le but à viser* le tir est possible, ce qui explique notamment comment certains myopes, de degré faible, sont cependant d'excellents tireurs à l'œil nu comme l'a observé Landolt.

Par contre, si la *réfraction statique* est d'une importance minime, il n'en est pas de même de la *réfraction dynamique*. Pour bien tirer, il est nécessaire que la *puissance positive d'accommodation soit conservée normale*.

En effet, ce que le tireur doit voir nettement, c'est le guidon; or, le guidon est à une distance rapprochée de l'œil. Cette distance est variable suivant la nature de l'arme et la position du tireur. D'après les mensurations faites au champ de tir, elle varie pour le fusil Lebel entre 117 cm. 6 et 119 cm. 5, suivant que l'homme épaule nettement ou refuse l'épaule. Pour la carabine, elle est en moyenne de 88 cm. 80.

Avec une myopie de 2 dioptries, le *punctum remotum* est à 0 m. 50 et sans correction de son amétropie, le myope de ce degré ne peut par conséquent pas distinguer nettement le guidon situé au minimum dans la carabine de cavalerie à 88 cm. 80. Ceci nous explique pourquoi tous les myopes dont l'amétropie est supérieure à 1 dioptrie, sont obligés de faire usage de verres pour le tir.

Pour bien voir le guidon de l'arme, il faut donc posséder une *puissance positive d'accommodation suffisante*. Que cette puissance soit diminuée pour une cause ou pour une autre, et l'exercice du tir deviendra pénible, difficile; les résultats obtenus seront défectueux.

Normalement, les tireurs de régiment ont ou doivent avoir une puissance accommodative suffisante, si l'on s'en rapporte au schéma classique de Donders; il s'agit, en effet, de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans; leur puissance d'accommodation est de 9 à 10 dioptries. Mais on peut devenir presbyte avant l'âge; c'est le cas des hypermétropes atteints si souvent d'*asthénopie accommodative*, lorsqu'ils veulent fixer le guidon,

et des presbytes qui ne peuvent tirer qu'avec des verres correcteurs, comme le démontrent les nombreuses observations recueillies par les auteurs chez les tireurs d'élite ayant dépassé la quarantaine.

* * *

MM. Ginestous et Coullaud ont tiré de leur étude des conclusions au point de vue militaire.

Ils ont recherché jusqu'à quelle limite de capacité visuelle un homme *jeune* est apte à faire un bon tireur. En d'autres termes, quel est le minimum d'acuité nécessaire pour le tir, et plus particulièrement pour le tir de guerre?

L'analyse de leurs observations leur a permis de constater que tous les bons tireurs, à l'exception d'un seul, ont une acuité supérieure à 1/2; un tireur d'élite n'a qu'une acuité égale à 1/2 de l'œil viseur. Ce sont l'un et l'autre des astigmates hypermétropes ayant un méridien vertical ou légèrement oblique emmétrope ou très voisin de la normale.

Ils ont donc, d'accord sur ce point avec la plupart des auteurs français et étrangers, posé en principe que l'acuité de 1/2 du meilleur œil est la limite inférieure au-dessous de laquelle un homme est incapable de faire un bon tireur.

Les règlements les plus récents sur l'aptitude physique au service militaire adoptent avec raison la même règle et exemptent du service armé les conscrits dont l'acuité du meilleur œil est inférieure à 1/2. En Allemagne, l'acuité doit être supérieure à 1/2; en France, au moins égale à 1/2; en Italie, une acuité de 1/3 est exigée.

Ils ont constaté la suprématie de la vision monoculaire dans l'exercice du tir. Un seul œil suffit pour viser juste; aussi estiment-ils qu'on peut sans inconvénient incorporer, comme en Allemagne, dans le service armé, des hommes n'ayant, de leur mauvais œil, qu'une acuité de 1/20, 1/30 et même 1/50, la vue de l'œil viseur restant, bien entendu, égale ou supérieure à 1/2.

La vision binoculaire, nécessaire à l'appréciation des distances et au choix de la hausse, tend à jouer, pour le tir de combat dans les guerres futures, un rôle de moins en moins considérable, par suite de la tension de la trajectoire obtenue au moyen des projectiles à extrémité pointue (balle D en France, balle S en Allemagne).

PRATIQUE MEDICALE

Traitement de la néphrite de la scarlatine par l'essence de térébenthine.

L'origine de ce mode de traitement est due à Tobeitz, qui fit paraître, en 1902, dans *Archiv für Kinderheilkunde* une étude sur la « Terpentin-Therapie bei Scharlach ». Tobeitz a employé l'essence de térébenthine sans autres médicaments dans 132 cas, et, chez 3 malades seulement, il constata un peu d'albumine dans les urines, tandis que chez les malades non traités par cette méthode, mais soumis à la même diète lactée, la néphrite apparaissait chez plus de 14 pour 100. Pippingskold a prescrit l'essence de térébenthine comme prophylaxie contre l'albuminurie, mais considère ce médicament comme contre-indiqué lorsque celle-ci est apparue. Enfin Szontagh insiste sur l'influence nocive de l'essence de térébenthine sur les reins et ne conseille pas son usage.

En présence de ces contradictions, C. Iasnov (*Prakticheski Vratch*, 1905, n° 40, p. 798) a employé dans 20 cas de néphrite compliquant la scarlatine (dont 12 hémorragiques) l'essence de térébenthine selon la méthode de Tobeitz (Ol. Terebinth. gallic. rectificat. 15 à 25 gouttes par jour en 3 prises dans du lait). Diète lactée. Pas d'autres médicaments. Pas de bains. Analyse des urines tous les jours. L'auteur a observé la disparition rapide du sang et de l'albumine dans les urines, en général dès la première semaine, quelquefois au début de la seconde, et il conclut que l'essence de térébenthine à doses faibles n'irrite pas les reins, même malades; qu'elle hâte la disparition de l'albumine et du sang dans l'urine, et que, pour obtenir des résultats plus stables, il est sage de donner ce médicament même quelque temps après la disparition de l'albumine et du sang.

M. de Keruily.

LIVRES NOUVEAUX

Cassaigneau. — *Essai sur un quatrième état de la matière.* Un vol. in-18°, Paris, 1906, Prix : 3 fr. 50 (A. Maloine, éditeur.)

Dans ce petit volume, l'auteur, prenant pour point de départ l'étude des dernières découvertes accomplies dans le domaine de la physique, en déduit qu'à côté des trois états déjà connus de la matière, état gazeux, état liquide, état solide, il convient d'en reconnaître un quatrième qui est justement, d'après lui, « la forme la plus importante et fondamentale de la matière, et qui existe partout sans solution de continuité ».

Or, estime M. Cassaigneau, c'est dans l'étude seule de ce quatrième état que l'on peut trouver l'explication de la nature et de l'origine de l'électricité, des phénomènes encore inexpliqués de la diffusion des gaz et de l'osmose, et, en somme, la clef de la compréhension de la vie et des phénomènes vitaux.

G. V.

BIBLIOGRAPHIE

1191. — **W. Arbuthnot Lane.** — The operative Treatment of fractures. 1 vol. in-4° de 144 pages avec 103 figures. (*The Medical Publishing C°.*)

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — Par délibération du Conseil municipal de Paris, une somme de 2.000 francs est mise à la disposition de la direction de l'Assistance publique pour compléter les travaux d'aménagement et d'installation à l'hôpital Necker des collections anatomiques de M. le professeur Guyon.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Officiers de l'instruction publique. — MM. Camus, Feltz, à Paris.

Officiers d'Académie. — MM. Bernard, médecin-major de 2e classe; Villeneuve, à Andrésy (Seine-et-Oise).

Corps de santé militaire. — M. Février, médecin principal de 1re classe, est nommé directeur du service de santé de la division d'Oran.

— Les officiers du cadre auxiliaire du corps de santé dont les noms suivent sont rayés des cadres, savoir : MM. Jeanhomme, Sommeillier, médecins principaux de 2e classe; Blanchetière, médecin-major de 1re classe; Collin, médecin-major de 2e classe; Theveny, médecin aide-major de 1re classe; Dunand, Granier, Tauzin, médecins aides-majors de 2e classe.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : Au grade de médecin principal, M. Michel, médecin de 1re classe; au grade de médecin de 1re classe, MM. Hédie, Lasserre, médecins de 2e classe.

— Est promu, dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin principal, M. Gauran, médecin principal de la marine en retraite. M. Gauran est attaché au port de Toulon.

— M. le médecin principal Plagneux, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer comme médecin de division sur le *Guichen*.

— MM. les médecins principaux de réserve Cousyn, du port de Cherbourg, et Esclangon, du port de Toulon, sont maintenus, sur leur demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— M. le médecin de 1re classe Dessemond-Sicurd, du port de Cherbourg, est désigné pour aller occuper la prévôté de médecin résidant à l'hôpital maritime de Port-Louis.

— M. le médecin de 1re classe Burtet, est nommé, pour cinq ans, aux fonctions de professeur de séméiologie médicale, et de petite chirurgie à l'École annexe de médecine navale de Rochefort.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Seguin, est désigné pour diriger, dans la position d'activité hors cadres, le laboratoire bactériologique d'Hanoï.

— Sont affectés : A la brigade de réserve de Chine au Tonkin, M. Audhuy, médecin aide-major de 2e classe.

A Madagascar, MM. Hecamier, Millon, médecins aides-majors de 2e classe.

En Afrique occidentale, M. Cazanove, médecin aide-major de 1re classe.

En France, MM. Marotte, Brachet, Martin, médecins-majors de 2e classe; Neel, Vielle, Théléme, médecins aides-majors de 1re classe.

Congrès international de médecine. — Le prochain Congrès international de médecine aura lieu à Budapest en 1809.

— Le prix du Congrès de Moscou en 1897 a été attribué à M. Laveran. Celui du Congrès de Paris de 1900 a été décerné au professeur Erlich.

Commission d'hygiène agricole. — Un décret vient d'instituer auprès du département de l'Agriculture une Commission d'hygiène agricole.

Sont nommés membres de cette Commission : MM. Brouardel, *président*; Chauveau, Bordas, *vice-présidents*; Binot, Blaue, Borne, Georges Brouardel, Cazelles, Chassevant, Fagot, Herbert, Martel, Thoinot, Thierry, Vallée, Guiart, *membres*.

Commission d'élaboration du tarif des frais médicaux. — MM. Milliès-Lacroix, sénateur, et Pacch, député, ont été nommés membres de la Commission chargée de l'élaboration du tarif des frais médicaux et pharmaceutiques en cas d'accidents du travail, en remplacement de MM. Chovet et Mirman.

Contre la maladie du sommeil. — La Société de géographie organise une mission scientifique qui sera chargée d'aller étudier sur place en Afrique la maladie du sommeil et les moyens de la combattre. Cette mission comprendra trois médecins bactériologistes : deux partiront pour le Congo; le troisième, qui serait prêt à aller relever l'un de ces derniers, resterait à l'Institut Pasteur.

Un laboratoire sera créé à Brazzaville et à ce laboratoire sera annexé un hôpital spécial où seront traités les nègres et les blancs souffrant de la maladie du sommeil.

La mission sera dotée d'une subvention d'environ 200.000 francs et pourra grâce à cette subvention poursuivre ses travaux pendant dix-huit mois. Les études et observations de la mission seront centralisées à l'Institut Pasteur.

Les derniers détails de son organisation seront réglés par un comité composé de MM. Le Myre de Vilers, président de la Société de géographie, Dr Kermorgant, chef du service de santé des colonies, Perrier, directeur du Muséum, de Guerne, les Drs Brumpt, de la mission du Bourg de Bozas et Hamy.

La saison à Châtel-Guyon. — La Société des Eaux de Châtel-Guyon rappelle à tous les intéressés que l'ouverture de la saison dans cette station a lieu au 1er Mai, et que, pendant ce mois de Mai, comme aussi en Octobre, les cartes d'abonnements et les tickets d'opérations thermales sont à demi-tarif pour tous les baigneurs indistinctement.

Elle met en service dès cette année toutes les cabines de 1re classe (80) des bains à eau courante dans ses nouveaux thermes; mais elle se voit forcée de reculer à l'an prochain l'ouverture des bains de 2e classe, que remplacent d'ailleurs en quelque sorte les demi-tarifs réglementaires de Mai et d'Octobre.

Médecin de l'état civil. — M. Rolet, est nommé médecin de l'état civil du XIIe arrondissement (3e circonscription), en remplacement de M. Robin, démissionnaire.

Voyage scientifique. — Les Excursions médicales internationales, œuvre scientifique d'enseignement médical complémentaire par la visite des Universités étrangères (anciens voyages médicaux), dont le siège est à Paris à l'hôtel des Sociétés Savantes, organisent pour les vacances 1906 une excursion médicale en Allemagne.

Le Conseil d'administration des E. M. I. se met dès maintenant à la disposition des membres du corps médical pour tous renseignements à ce sujet. S'adresser à l'administrateur fondateur des E. M. I., M. Etienne Bazot, au service-annexe de l'œuvre, 184, rue de Rivoli, Paris.

Conseil d'arrondissement de Saint-Denis. — Dans sa dernière session le Conseil d'arrondissement de Saint-Denis a émis ou renouvelé les vœux suivants :

— Que les communes se groupent en vue d'établir des hospices intercommunaux, qui remédieront à tous les inconvénients de la centralisation, procureront aux habitants des communes groupées toutes les facilités pour visiter leurs malades sans grands frais, et permettront aux parents des personnes décédées à l'hôpital de les faire enterrer dans la commune qu'ils habitent.

Et invite l'Administration à étudier la question afin de

procurer aux communes toutes les facilités financières pour la construction d'hôpitaux intercommunaux.

— Que l'Administration applique la patente aux religieuses dites gardes-malades qui ont des établissements spécialement organisés *ad hoc*, et qui font de cette profession un commerce en commun.

— 1° Que les viandes provenant des tueries particulières de la banlieue soient estampillées par les soins de la Préfecture de police, avec une marque analogue à celle employée aux abattoirs de La Villette;

2° Que le nombre des vétérinaires sanitaires chargés de la visite desdites tueries et des marchés volants soit augmenté de façon à rendre leur surveillance plus efficace.

— Qu'une subvention de 1.000 francs soit accordée au dispensaire antituberculeux de Saint-Ouen.

— Que des consultations du soir aient lieu régulièrement dans les hôpitaux, les consultations du dimanche étant insuffisantes pour ce service.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 25 Avril.* — — Ont obtenu : MM. Wiart, 16; Labey, 16; Proust, 15.

Séance du 27 Avril. — Ont obtenu : MM. Mouchet, 19; Schwartz, 13; Mareille, 15.

Séance du 30 Avril. — Ont obtenu : MM. Alexandre, 18; Lecène, 17; Fredet, 18.

Séance du 2 Mai. — Ont obtenu : MM. Veau, 19; Alglave, 18; Kendirdjy, 15.

Séance du 4 Mai. — Ont obtenu : MM. Grégoire, 13; Chevrier, 17; Baumgartner, 14.

Séance du 7 Mai. — Ont obtenu : MM. Guibé, 13; Iselin, 16.

CONSULTATION. — *Séance du 9 Mai.* — Ont obtenu : MM. Mouchet, 18; Fredet, 14; Baumgartner, 16; Proust, 20.

Ophtalmologiste des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM Dupuy-Dutemps et Poulard.

Assistant d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places d'assistant titulaire et à deux places d'assistant adjoint des services spéciaux d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux de Paris, pour entrer en fonctions le 1er Juillet 1906, sera ouvert le vendredi 1er Juin 1906, à midi dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

Les candidats seront admis à se faire inscrire à l'administration centrale (service du personnel), de midi à 3 heures, du mardi 1er Mai 1906 au lundi 14 du même mois inclusivement.

Adjuvat. — Le Jury est composé de MM. Terrier, Poirier, Segond, Rieffel, Branca. Suppléants : MM. Auvray, Gosset.

Médaille d'or de l'Internat en pharmacie. — Le concours annuel pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices, sera ouvert le vendredi 8 Juin, à midi précis dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les internes en pharmacie sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement général sur le service de santé, tous les internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires, et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux.

Ils devront, en conséquence, se faire inscrire à l'administration centrale (service du personnel), de 11 heures à 3 heures, jusqu'au samedi 19 Mai inclusivement.

Élève en pharmacie des dispensaires. — Le jury du concours pour les places d'élève en pharmacie des dispensaires est définitivement composé de MM. Merklen, Pâquet, Guéguen, Lafont, Lefèvre, qui ont accepté.

Ecole du service de santé militaire. — Les candidats à l'Ecole du service de santé militaire devront se faire inscrire avant le 16 Mai au soir dans les préfectures, dans les conditions indiquées par l'instruction du 5 Février 1905.

Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu le 13 Juin dans les centres déterminés par l'instruction précitée.

Les dates des épreuves orales seront fixées ultérieurement.

Il n'est apporté aucun changement au programme des connaissances exigées.

Hôpitaux de Toulouse. — Après concours ont été nommés : M. Cestan, médecin, et M. Henri Cauhet, chirurgien des hôpitaux de la ville de Toulouse.

Hôpitaux de Nice. — Après concours, ont été nommés médecin, M Ardoin; chirurgiens, MM. Schmid, Figuiera, Bensa; chirurgien-accoucheur, M. Ciauda.

Hospices civils de Saint-Étienne. — Il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 15 Octobre prochain, un concours public pour une place de chirurgien.

Le chirurgien à nommer entrera en fonctions le 1er Juillet 1907; son traitement est fixé à 2.000 francs par an.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des Hospices, rue Valbenoite, 40, à Saint-Etienne.

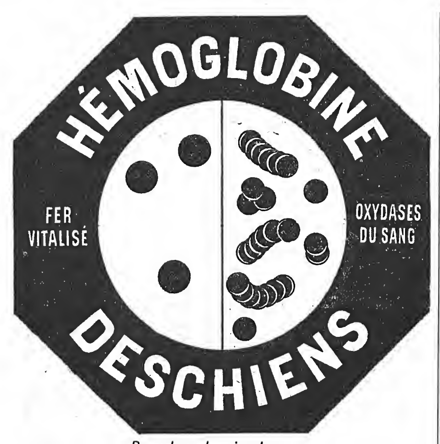
Ecole de médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira, le 5 Novembre 1906, devant l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie à ladite Ecole.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



HÉMOGLOBINE
FER VITALISÉ
OXYDASES DU SANG
DESCHIENS

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

TUFFIER, MAUTÉ et AUBURTIN. La mort tardive par le chloroforme.

MÉDECINE PRATIQUE

P. HARTENBERG. Quand doit-on prescrire les bromures aux névropathes ?

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. L'hyperémie veineuse et son mode d'action dans les fractures.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Fibrome utérin. — Tumeur cérébrale. — Leucémie et radiothérapie. — Anévrisme volumineux de l'artère cérébrale antérieure. — Méningo-encéphalo-myélite tuberculeuse étudiée par les méthodes de Nissl et de Cajal. — Appendicite. — Appendicite herniaire. — Lithiase vésicale. — Kyste hydatique de la parotide. — Echinococcose secondaire. — Fibrome du ligament large. — Kyste rétro-péritonéal. — Pièces diverses — Foie cardiaque. — Mélanomes intra-rachidiens du cheval. — Angiomes caverneux sous-cutanés du chien.

Académie des sciences. — Rapports simples des actions statiques du muscle avec l'énergie qui les produit. — Culture du spirille de la fièvre récurrente africaine de l'homme (Tick-fever).

Société de thérapeutique. — Action des bains hydro-électriques dans certaines affections cardio-vasculaires (2e note : le courant sinusoïdal). — Physiologie pathologique du mal de mer. Essai de thérapeutique rationnelle. — Le sérum antituberculeux de Marmorek

Société de chirurgie. — Luxation des os du carpe avec issue d'une partie de ces os à la paume de la main. — Tumeur kystique du cou.

ANALYSES

Bactériologie. — D. POPOVITCH. Les spirochètes en pathologie humaine. — CHAMBERLAND et JOUAUD. Les Pasteurella.

Médecine expérimentale. — H. LÉVIGNE. Recherches sur le passage de l'acide urique et de ses sels à travers des membranes inertes.

Pathologie chirurgicale. — W. DANIELSEN. Sur le volvulus de la totalité de l'intestin grêle, du cæcum et du côlon ascendant. — FR. LOTSCH. Atresia ani vaginalis.

Médecine. — E. MEYGRET. La pathogénie du doigt hippocratique.

Chirurgie. — J. HALTER. Les coups de feu en temps de paix. 122 cas de coups de feu observés à la clinique chirurgicale de Berne, de 1872 à 1904. — E. SAUVET. Des fistules du canal thoracique.

Neurologie et Psychiatrie. — J. JANSKY. Délire aigu.

Dermatologie. — WILLMOTT EVANS. Note sur la dermite due au bois de teck (Teak-dermatitis). — J. M. H. MAC-LEOD. Épithélioma développé sur une cicatrice due aux rayons X, dans un cas de lupus vulgaire.

Voies urinaires. Organes génitaux de l'homme. — E. MARTINI. Sur la possibilité de créer une circulation collatérale pour le rein.

CHRONIQUE

ROGER SAVIGNAC. La question du traitement de la tuberculose pulmonaire à la campagne.

CORRESPONDANCE

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

PIERRE KROPOTKINE. L'entr'aide, un facteur de l'évolution.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LA QUESTION DU TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE A LA CAMPAGNE

Le dernier Congrès de la tuberculose, reflet des préoccupations universelles, s'est surtout intéressé à la tuberculose dans les agglomérations et les villes et très peu de la tuberculose à la campagne.

Pourtant elle y décime la population d'une façon aussi effrayante qu'à la ville et, de plus, il est certain que si la question y est la même dans ses grandes lignes, elle en diffère par de nombreux côtés. N'a-t-on pas en effet à la campagne l'air pur tant réclamé ?

Nous croyons donc que la question mérite de nous arrêter un instant.

Nous allons montrer d'abord ce qu'un simple praticien peut obtenir par ses propres moyens, et ensuite ce qu'il lui faudrait pour que sa lutte soit efficace et à peu près complète. Nous allons appuyer nos déductions sur l'examen et le résultat de nos observations.

* * *

En deux années d'exercice, de Juin 1902 à Juin 1904, nous avons soigné 25 cas de tuberculose pulmonaire. Ces cas ne sont point choisis mais représentent absolument tous les malades gravement ou légèrement atteints qui se sont présentés à nous. Cette statistique est en somme l'image de la tuberculose dans la pratique journalière.

C'est la tuberculose étudiée dans la société même, dans son foyer.

Nous pouvons ainsi juger exactement l'état de la question, et ce qu'on peut obtenir dans le traitement de la tuberculose par la cure libre que nous avons uniquement appliquée.

Ces 25 malades se divisent en 13 du premier degré, 6 du second et 6 du troisième, en suivant la classification en degrés d'après Turban.

Tous les malades du troisième degré sont morts. Deux malades du second degré, gravement atteints, sont guéris, trois sont stationnaires, un seul est mort. Parmi les malades du premier degré 5 sont guéris, 5 sont morts, 1 est amélioré et 2 sont disparus.

Le résultat global donne donc 7 guérisons sur 25 cas, soit un taux pour 100 de 28. Il peut facilement supporter la comparaison avec ceux des sanatoriums : Sabourin, 34 pour 100; Hauteville, 20,07 pour 100; Leysin (Morin), 33 pour 100, etc.

Et cependant aucun de nos malades n'avait la nourriture, le repos physique et moral, l'hygiène, le confortable, la surveillance médicale qu'ont les malades de sanatoriums. Beaucoup d'entre eux ont à peine modifié leur genre de vie et certains n'ont même pas arrêté leurs occupations. D'ailleurs toutes ces guérisons se maintiennent actuellement (Décembre 1905). Tous les malades ont repris leur travail auquel ils se livrent sans peine et sans présenter le plus petit accident suspect.

Donc, première et importante conclusion : on peut obtenir, *à la campagne*, des résultats durables et comparables à ceux des sanatoriums dans le traitement de la tuberculose par la cure libre. Est-ce à dire que nous avons assez obtenu et que satisfait de notre effort nous ne devons pas tenter plus ?

Il suffit, pour répondre à cette question, de compter nos morts. Nous en avons 12 sur 25, soit du 48 pour 100. Ce taux pour cent montre nettement que notre cure libre est insuffisante.

Pourquoi ?

***

Après avoir examiné nos cas au point de vue thérapeutique, examinons-les au point de vue social. Pour cela divisons-les en trois classes : inférieure (pauvres et ouvriers); moyenne (employés et commerçants); riche (rentiers et industriels).

Envisagée sous cette autre face, notre statistique montre que c'est la classe moyenne qui donne les plus beaux résultats : cinq guérisons et une amélioration (50 pour 100). De même, tandis que le pourcentage des morts atteint 40 pour 100 dans la classe riche et 100 pour 100 dans la classe inférieure, il n'est que de 33 pour 100 dans la classe moyenne.

Donc la classe moyenne, si déshéritée dans les agglomérations où elle a le même sort que l'ouvrier, cette classe qui ne peut pas aspirer aux sanatoriums riches trop chers pour elle, à laquelle on ferme les sanatoriums populaires puisqu'elle n'est pas pauvre, trouve dans la cure libre à la campagne son unique chance de salut. C'est donc dans cette classe que la Société peut obtenir les plus beaux résultats avec le minimum de frais.

Mais ce que nous montre le classement social des malades, encore, une fois de plus, c'est l'inanité de notre effort pour les pauvres : 100 p. 100 de *décès*.

Nous croyons fermement que la meilleure façon de lutter efficacement contre la tuberculose dans le peuple, à la campagne comme à la ville, c'est d'améliorer la vie de l'individu et de l'éduquer.

Les œuvres de préservation de l'enfance, d'éducation hygiénique du peuple, de lutte contre l'alcoolisme, d'assainissement du logement insalubre, feront mieux et plus que n'importe quoi.

Mais ces œuvres ne donneront pas des résultats immédiats, et leur influence sera bien plus longue à se faire sentir à la campagne où l'esprit du paysan est plus fermé au progrès que celui de l'ouvrier.

Il est indiscutable qu'en attendant le fruit de leurs efforts il faut faire quelque chose.

Sans vouloir discuter la valeur du dispensaire, nous ne le croyons pas logique à la campagne. Pour qu'un dispensaire réponde à un besoin, il y faut un grand roulement de malades. Jamais il n'y aura assez de malades à la campagne pour alimenter son fonctionnement.

Et si on pense à créer un dispensaire cantonal, on ne peut pas demander à des tuberculeux pauvres de se rendre à plusieurs kilomètres de leur demeure se faire soigner, porter leur linge et chercher des secours.

Reste donc le sanatorium.

Et, en effet, c'est lui qu'il nous faut pour nos pauvres et pour nos ouvriers.

Comment ces malheureux, mal logés, souvent très nombreux, mal nourris, plus ou moins alcooliques, ignorants de tout ce qui est non seulement l'hygiène, mais propreté, pourront-ils se soigner chez eux ?

Chez eux ils s'en iront à petit feu après avoir contaminé leur entourage, contaminé leur maison où d'autres viendront chercher la mort à leur tour.

Ce ne sera pas seulement un résultat thérapeutique mais aussi un résultat prophylactique qu'on obtiendra, en enlevant ce tuberculeux à son milieu et en le soignant dans un sanatorium.

Qu'on comprenne et qu'on réalise le sanatorium comme on le voudra, peu nous importe. Ce qu'il faut aux médecins de la campagne c'est un endroit où leurs tuberculeux pauvres, hommes et femmes, seront isolés d'abord et soignés ensuite.

Conclusions. — Dans le traitement de la tuberculose :

1° On peut obtenir à la campagne, par l'application de la cure libre, de très beaux et très durables résultats dont pourra surtout profiter la classe moyenne;

2° Mais pour la classe pauvre, à la campagne comme à la ville, il faut des sanatoriums.

Roger Savignac.
(de Montmorency).

CORRESPONDANCE

On nous communique une lettre adressée à M. le professeur Joffroy au sujet d'un projet de réforme du concours de la médaille d'or.

A Monsieur le professeur Joffroy, président de l'Association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux de Paris.

Mon cher Président et Maître,

Je lis dans le *Bulletin du Comité de l'Association amicale des internes et anciens internes en médecine*, du 15 Avril 1906, n° 10: « Après une discussion à laquelle prennent part MM. Joffroy, Jayle, Crouzou, le Comité émet le vœu: 1° que le concours de la médaille d'or ne consiste que dans le jugement du mémoire et que les épreuves orale et écrite soient supprimées. »

Le Comité a certainement pensé que les épreuves du concours de la médaille d'or, telles qu'elles sont actuellement, nécessitent une préparation théorique qui a le grave inconvénient d'éloigner trop souvent des salles d'hôpital les internes de quatrième année qui ont l'intention de concourir.

D'autre part, il me semble que le seul jugement du mémoire ne fournit pas des éléments suffisants d'appréciation. Il est très difficile de coter un mémoire et de représenter par des chiffres la valeur de travaux portant sur des sujets divers, de recherches poursuivies ni dans le même esprit, ni par les mêmes méthodes. Ajoutons que les mémoires présentés sont souvent faits en collaboration avec des Maîtres. Pour toutes ces raisons, le classement des candidats sur cette seule épreuve est impossible.

Il me semble qu'il y aurait lieu de remplacer les épreuves purement théoriques par des épreuves qui nécessitent des qualités qui ne s'acquièrent que par le contact continuel avec le malade. Le concours se composerait du jugement du mémoire et d'une épreuve clinique (examen du malade et exposé du cas après réflexion). On donnerait de cette façon un avantage sérieux aux internes qui font le mieux leur service.

Veuillez agréer, mon cher Président et Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

O. Josué.

A travers le Monde

TOKIO

Un médecin de la marine américaine, M. Seaman, a assisté à une réunion des étudiants en médecine à Tokio où différents sujets furent traités non en japonais, mais en anglais, chaque étudiant prenant la parole à tour de rôle. Exemples des sujets traités: Pourquoi nous respirons. — Usages de l'estomac. — Ce que fait notre peau.

Les réunions sont périodiques et M. Seaman a été frappé par l'intelligence et la science des étudiants.

AMÉRIQUE DU NORD

Le nombre des médecins praticiens, décédés aux Etats-Unis et au Canada, pendant l'année 1904, s'est élevé à 2,142, d'après le *Journal of American medical Association*, ce qui équivaut à un taux de mortalité de 17,14 pour 1000. La durée moyenne de la vie des médecins s'élevait un peu au-dessus de trente ans. En tête des causes de mort figurent les maladies de cœur (205 cas), les hémorragies cérébrales (179 cas) et la pneumonie (172 cas). La néphrite n'est intervenue que dans 91 cas et la tuberculose dans 90 autres; 39 médecins ont succombé à un cancer, 37 à la fièvre typhoïde et 23 à une septicémie contractée le plus souvent au cours d'une opération. Le diabète n'est mentionné que 20 fois comme cause du décès, la gastrite 20 fois, la pérityphlite et la méningite chacune 15 fois, la bronchite 11 fois, la démence 11 fois, l'asthme, l'influenza, l'ataxie locomotrice, le rhumatisme, la gangrène respectivement dans 6 cas. Le nombre des morts violentes s'est élevé à 75, dont 36 se rapportent à des suicides et 12 à des assassinats. L'âge des décédés a varié entre 22 et 104 ans; 57 ont atteint la soixantaine; 45 sont morts entre 65 et 68 ans, 43 autres à l'âge de 67 ans; 596 ont dépassé l'âge de 70 ans, et 241 l'âge de 80 ans; enfin 4 sont morts plus que centenaires, dont 1 a atteint l'âge de 104 ans.

LIVRES NOUVEAUX

Pierre Kropotkine. — *L'entr'aide, un facteur de l'évolution*, traduit de l'anglais sur l'édition revue et corrigée par L. Bréal, 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

L'auteur qui est à la fois naturaliste, géographe et sociologue, nous fait connaître les phénomènes de solidarité ou d'*entr'aide* dans le monde animal, chez les crustacés comme chez les oiseaux, chez les insectes comme chez les ruminants, puis parmi les sauvages d'aujourd'hui, parmi les barbares, dans la cité du moyen âge et chez nous enfin.

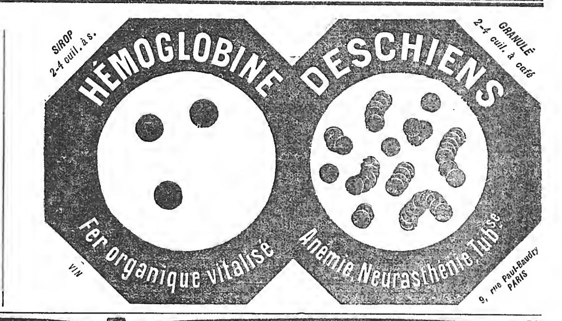
Ce livre, où les faits parlent mieux qu'aucune déduction philosophique, peut être mis entre toutes les mains: il n'est pas de lecteur qui n'y trouve matière à réflexion.

R. R.

BIBLIOGRAPHIE

1187. — **Trétrop.** — L'art d'éviter les maladies contagieuses mis à la portée de tous, 1 vol. in-8° de 236 pages, avec un portrait de Pasteur. Prix: 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1190. — **L. et P. Murat.** — Les voyages de santé en mer: *Cure marine de la tuberculose, de la neurasthénie, etc.* 1 vol. gr. in-8° de XVI-533 pages avec planches hors texte. Prix: 7 fr. 50. (*H. Jouve*, éditeur.)



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 16 Mai 1906, à 1 heure. — M. Gloumeau : Résultats éloignés des opérations conservatrices sur les organes génitaux de la femme; MM. Pinard, Reclus, Lepage, Proust. — M. Mousnier : Fibro-sarcomes du cou extra-pharyngiens; MM. Reclus, Pinard, Lepage, Proust. — M. Tournier : Vic-sur-Cère station hydro-minérale et climatique; MM. Landouzy, Roger, Richaud, Labbé (Marcel). — M. Duplantier : Contribution à l'étude de la pigmentation des muqueuses dans la mélanodermie phtyriasique; MM. Roger, Gaucher, Richaud, Labbé (Marcel).

Jeudi 17 Mai 1906, à 1 heure. — M. Solirène : Les complications nerveuses des appendicites; MM. Raymond, Hutinel, Chantemesse, Méry. — M. Gaudeau : Le pouvoir hémolytique du sérum sanguin et la résistance globulaire; MM. Hutinel, Raymond, Chantemesse, Méry. — M. de Gandt : Contribution à l'étude de la tuberculose pulmonaire de la première enfance; MM. Hutinel, Raymond, Chantemesse, Méry. — M. Desdouity : Colonies de vacances; MM. Chantemesse, Raymond, Hutinel, Méry. — M. Guilbert : Des complications inflammatoires aiguës bénignes des ligaments larges dans les suites de couches pathologiques; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. de Lacoste : Contribution à l'étude des hémorragies qui ont leur source en dehors de la cavité utérine pendant et après l'accouchement; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Monony : Etude sur la mortalité infantile; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Lefranc : De la résection du col utérin dans les cervicites chroniques par le procédé de Pouëy; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Rallier : De l'origine périphérique de certaines paralysies oculaires; MM. De Lapersonne, Poirier, Langlois, Marion. — M. Panier : Le facial et l'innervation motrice du voile du palais; MM. Poirier, De Lapersonne, Langlois, Marion. — M. Pasquier : Des traumatismes de l'oreille dans les accidents du travail; MM. Poirier, De Lapersonne, Langlois, Marion.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mercredi 16 Mai 1906. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral, Salle Broussais : MM. Blanchard, Gaucher, Legry. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral, Salle Corvisart : MM. Brissaud, Teissier, Balthazard. — 3e (Deuxième partie) (3e série), Oral, Salle Pasteur : MM. Dejerine, Claude, Macaigne. — 4e, Salle Thouret : MM. Pouchet, Gley, Desgrez. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 17 Mai 1906. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral, Salle Béclard : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Guiart. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral, Salle Broussais : MM. Joffroy, Gouget, Jeanselme. — 3e (Deuxième partie) (3e série), Oral, Salle Richet : MM. Robin, Bezançon, Carnot. — 4e (1re série), Salle Thouret : MM. Pouchet, Ballet (G.), Vaquez. — 4e (2e série), Salle Pasteur : MM. Gilbert, Gley, Dupré. M. Le Dentu, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 18 Mai 1906. — 4e (1re série), Salle Thouret : MM. Pouchet, Balthazard, Macaigne. — 4e (2e série), Salle Pasteur : MM. Landouzy, Dejerine, Richaud. M. Richet (Ch.), censeur; M. Claude, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Delens, Mauclaire. M. Roger, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant.

Samedi 19 Mai 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Méry, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon. M. De Lapersonne, censeur ; M. Thiroloix, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Broca (André), suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. Guisez, ancien interne des hôpitaux recommencera son *Cours pratique d'oto-rhino-laryngologie* le mardi 22 Mai prochain à 3 h. 3/4 (amphithéâtre Chomel).

Ce cours comprendra *dix leçons* essentiellement *pratiques* (diagnostic, examen des malades, petites interventions) et se continuera les mardi, jeudi et samedi à 3 h. 3/4.

S'inscrire à la consultation laryngologique de l'hôpital les mardi et samedi de cinq heures à six heures.

Droits d'inscription : 30 francs.

Hôpital de la Pitié. — M. Louis Rénon reprendra ses conférences cliniques sur les *Maladies du cœur et des poumons* le vendredi 17 Mai à 10 heures du matin.

Hôpital Lariboisière. — M. P. Legendre reprendra ses *conférences de pratique médicale, thérapeutique et déontologie*, le samedi 19 Mai à 10 h. 1/2 à l'amphithéâtre et les continuera les samedis suivants.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier* : M. Boutié, médecin-major de 1re classe.

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Une place d'auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante.

Conformément à l'article 5 du décret du 18 Novembre 1902, les candidats sont invités à produire leur demande, accompagnée de l'exposé de leurs titres, dans un délai de quinze jours, expirant le 31 Mai.

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Muyer, directeur du service de santé du 6e corps d'armée, est nommé, tout en conservant ses fonctions actuelles, membre du comité technique de santé, en remplacement de M. le médecin inspecteur Pierrot, placé dans la section de réserve.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Corolleur, du port de Brest, est désigné pour embarquer, en sous-ordre, sur le *Desaix* (division navale de l'Atlantique).

M. le médecin de 1re classe Borius, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la 1re flottille de torpilleurs de la Manche, à Cherbourg.

Le lait bouilli dans les lycées et collèges. — Le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux recteurs d'Académie la circulaire suivante :

La commission permanente de préservation contre la tuberculose, siégeant au ministère de l'Intérieur, avait émis dans sa séance du 20 Octobre le vœu suivant :

« Qu'il ne soit livré à la consommation dans les établissements de tout ordre que des laits pasteurisés, bouillis ou stérilisés, ou du lait cru provenant d'étables dont toutes les vaches auront été reconnues indemnes par l'épreuve de la tuberculine et sont soumises à la surveillance administrative. »

La commission permanente a renouvelé ce vœu dans sa séance du 10 Février dernier, après avoir pris connaissance des indications statistiques les plus récentes, d'après lesquelles, dans certaines contrées, 60 à 80 p. 100 des bovidés sont atteints de la tuberculose.

Cette proposition intéresse au plus haut point les établissements d'instruction publique où existent des internats.

J'ai donc l'honneur de vous prier, Monsieur le recteur, de vouloir bien, dès la réception de la présente circu-

laire, adresser aux chefs d'établissements de votre ressort des instructions précises afin qu'à l'avenir il ne soit plus fait usage que de lait *bouilli* dans les internats (lycées et collèges de garçons et de jeunes filles, écoles normales d'instituteurs et d'institutrices).

Étranger.

IIe Congrès international d'hygiène scolaire (Londres, 5-10 Août 1907). — Le IIe des Congrès internationaux d'hygiène scolaire, qui doivent se succéder à trois ans d'intervalle, se tiendra à Londres, du 5 au 10 Août 1907.

Au Congrès de Londres, des sections particulières s'occuperont des questions suivantes : Hygiène des bâtiments et du mobilier scolaire. Hygiène des internats. Méthodes de recherche de l'hygiène scolaire. Programmes scolaires. Enseignement de l'hygiène aux maîtres et aux élèves. Education physique des enfants et des jeunes gens. Ecoles spéciales pour enfants anormaux. Hygiène de la jeunesse en dehors de l'école. Hygiène du corps enseignant. Sujets divers.

Des rapports destinés à être discutés en séances plénières ou en séances de section seront faits sur des sujets particulièrement intéressants ou des questions urgentes d'hygiène scolaire et de pédagogie physiologique. De nombreuses communications seront également lues et discutées dans les sections.

Les adhésions, accompagnées de la cotisation réglementaire de 25 francs, peuvent être adressées dès à présent au trésorier français, M. J.-Ch. Roux, 46, rue de Grenelle. Les adhérents peuvent se faire inscrire pour une ou plusieurs communications devant les sections.

Des réductions importantes seront consenties par les Compagnies de chemins de fer anglais et français, et par les Compagnies de navigation. Le Comité de Londres assurera le logement des congressistes suivant leur désir.

Des cartes spéciales du prix de 10 francs permettront aux dames d'assister aux séances plénières et aux réunions, réceptions et parties de plaisir organisées à propos du Congrès.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. *Séance du 11 Mai.* — Ont obtenu : MM. Alexandre, 15 ; Schwartz, 16 ; Alglave, 18 Chevrier, 14.

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 9 Mai.* — Ont obtenu : MM. Ravaut, 19 ; Ramond, 18 ; Nobécourt, 16 ; Pissavy, 16.

Adjuvat. — Épreuve écrite. — *Tiers supérieur du fémur. Physiologie du périoste.*

Prix Fillioux. — En conformité du legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par le Dr Fillioux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix d'égale valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les *Maladies de l'oreille*. En 1906, ces prix seront de 1.200 francs chacun.

Pour l'année 1906, le concours sera ouvert le lundi 3 Décembre.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 1er au 13 Octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le 13 Octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Conditions du concours : 1° Un mémoire, manuscrit et inédit, sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique ;

2° Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat vingt minutes pour examiner le malade, et dix minutes pour faire sa leçon, après dix minutes de réflexion.

Le maximum des points à attribuer à la suite de chacune de ces deux épreuves est de : pour le mémoire, 30 points ; pour l'épreuve clinique, 20 points.

Prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1906 entre les internes titulaires ou provisoires en médecine pour l'attribution du prix biennal de 1.000 francs, fondé par feu le Dr Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (service du personnel), avant le 15 Décembre 1906 au plus tard.

MM. les Internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'Internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

Médecin sanitaire de l'Empire ottoman. — Un concours s'ouvrira à Constantinople le 19 Juillet 1906 pour six places de médecin de l'Administration sanitaire de l'Empire ottoman. La langue officielle du concours est le français. Le jury est international. Les épreuves consistent en une composition écrite et en interrogations d'hygiène et d'épidémiologie et en un examen pratique de bactériologie. Les médecins reçus seront envoyés au lazaret de Camaran (mer Rouge) pendant les six mois que dure le pèlerinage de Hedjaz. Il leur sera attribué 600 francs d'appointements mensuels et une indemnité de voyage de 2.000 francs. Après deux ou trois années, il seront nommés dans un port du littoral de l'Empire. Leur appointement variera entre 300 et 1.000 francs par mois selon l'importance du poste. Il peuvent en outre faire de la clientèle. La limite d'âge du concours est de trente-cinq ans. Pour plus amples renseignements et pour obtenir le programme détaillé du concours, s'adresser à l'administration sanitaire de l'Empire ottoman, à Galata (Constantinople).

RENSEIGNEMENTS

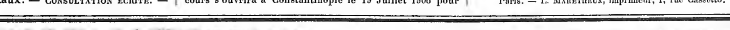
Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, ancien chef de clinique à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 heures, à la clinique, 76, quai des Orfèvres). Nombre des élèves limité. Pour renseignements, s'adresser au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

RAYMOND et GEORGES GUILLAIN. L'amyotrophie à type lombo-pelvi-fémoral.

H. PATER. Action du régime achloruré sur les variations de poids au cours de la scarlatine.

R. ROMME. Le séro-diagnostic de la syphilis.

Société française d'ophtalmologie. Congrès de 1906 (7, 8, 9, 10 Mai). Artério-sclerose oculaire.

DISCUSSION : MM. Trousseau, Sulzer, A. Terson, Masselon, Abadie, Ostwalt, Vennemann, Dianoux, Lagrange, Straub, Polack, Péchin.

COMMUNICATIONS DIVERSES : Les tuberculides, les tubercalies et les para-tuberculoses oculaires. — Tuberculose de la choroïde. — Les différentes formes cliniques de la tuberculose conjonctivale, leurs complications et leur pronostic. — Retraction des muscles releveurs des paupières. Guérison opératoire. — Tuberculose conjonctivale propagée au corps ciliaire. Généralisation tuberculeuse. — Nouveau procédé de suture dans l'avancement musculaire. — Du tatouage coloré de la cornée. — Démonstration d'une chromoscope. — Simulation d'une amblyopie élevée dans un cas de strabisme alternant. — Importance de l'étude clinique des muscles moteurs de l'œil.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Tuberculose pulmonaire expérimentale. — Sur les prothèses à la paraffine.

Société império-royale des médecins de Vienne. — Priapisme d'origine leucémique. — Tumeur inflammatoire intra-pariétale de la vessie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Etude de la section thoracique chez les nouveau-nés. — Activation du suc pancréatique par les sels de calcium. — Passage du chloroforme dans le lait. — Influence du régime sur le microbisme intestinal au cours des gastro-entérites infantiles. — Action précipitante du sérum sur le suc gastrique. — Suc gastrique et sérum. — Gastrocytolysine. — Hypothyroïdie et auto-infection périodique. — Syndrome de Landry et rage paralytique. — Culture aérobie du bacille d'Achalme. La mensuration de l'anaérobiose. — Cytologie des liquides d'ascite dans les cirrhoses. — Sur l'épreuve de l'alcool en pathologie gastrique. — Des réactions fournies par les éléments figurés du sang à la suite de l'administration de bains carbogazeux. — Etude bactériologique de quarante-cinq cas d'oreillons. — Lésions de l'appendice. — Etude sur les colloïdes du sang. — Existence de l'appendice chez les singes inférieurs. — Etudes sur la vision indirecte. — Etude graphique de la respiration chez les poissons.

Société médicale des hôpitaux. — Recherches expérimentales sur la succussion hippocratique dans un cas de pneumothorax artificiel. — Migraine thyroïdienne. — Un cas de fièvre hystérique.

Société anatomique. — Cirrhose hypertrophique biliaire et lithiase biliaire. — Modifications de la glande génitale sous des influences diverses. — Tumeur de la grande lèvre. — Polype placentaire. — Trompe tordue. — Tumeur de la cuisse chez le chien. — Anévrisme disséquant chez le cheval. — Anévrisme disséquant. — Foie cardiaque. — Hémorragie cérébrale capillaire.

Académie de médecine. — A propos de la prophylaxie de la syphilis. — Eau potable dans l'armée japonaise en Mandchourie. — Présentation d'appareil. — Rapports de l'état sanitaire de l'armée avec l'habitation du soldat. — La rage et les chiens errants.

ANALYSES

Chirurgie. — K. RICHTER. Résultats du traitement radical du cancer du rectum obtenus à la clinique de Giessen.

Médecine légale et toxicologie. — BESNIER. Intoxications par le gaz d'éclairage à doses massives et à doses réduites.

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. Vaccinateurs indigènes.

PRATIQUE MÉDICALE

ABADIE. Un robinet à pédale pour 2 fr. 50.

LIVRES NOUVEAUX

A. GAUSSEL. Les mouvements associés des yeux et les nerfs oculogyres. — E. TABAKIAN. Sérothérapie antituberculeuse, méthode voie sanguine dans le traitement de la tuberculose humaine.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

VACCINATEURS INDIGÈNES

L'organisation méthodique des services d'assistance et d'hygiène qui se poursuit dans nos diverses colonies prévoit la formation dans chacune d'elles d'un corps d'auxiliaires médicaux indigènes. On se préoccupe en Tunisie, à Madagascar, en Indo-Chine, d'instruire des indigènes, de leur inculquer des notions de médecine suffisantes pour qu'ils puissent donner les premiers soins à leurs compatriotes; on leur enseigne en particulier l'art de la vaccination. Il sera intéressant de voir quels services rendront dans l'avenir ces auxiliaires, ces sous-officiers de santé; aussi il est utile de mentionner les faits qui permettront de juger cette question neuve encore.

Notre confrère Arnould vient de publier un remarquable rapport sur la vaccination en Annam (*Annales d'hygiène et de médecine coloniale*, 1906, n° 2); il ne montre pas les vaccinateurs indigènes sous un jour bien favorable.

L'administration française de l'Annam avait confié à des médecins annamites le soin de vacciner leurs compatriotes.

« Ces praticiens de fortune avaient été très bien dressés par les médecins européens qui leur avaient enseigné la technique opératoire. L'art de la vaccination, simple et facile, surtout pour de parfaits imitateurs tels que les Annamites, eût pu fructifier entre leurs mains si des considérations d'ordre personnel et intéressé ne leur eussent fait délaisser très vite le droit chemin. Les médecins indigènes se gardèrent bien de suivre à la lettre les recommandations reçues; ils ne surent pas se contenter du salaire raisonnable qu'ils étaient autorisés à percevoir pour chaque vaccination suivie de succès; ils trouvèrent beaucoup plus lucratif d'exploiter la situation à leur profit. La plupart d'entre eux firent payer d'avance leurs clients, et ce, sans aucun souci du

résultat opératoire. Le prix exigé (souvent 2 et 3 ligatures, voire même 1 piastre et plus, par vaccination) était hors de proportion avec le service rendu. Les chefs de famille se trouvant à la tête d'une nombreuse lignée (et ils ne sont pas rares en Annam) y regardaient à plusieurs fois avant de faire inoculer leurs enfants; de toute façon, les familles pauvres, les plus nombreuses et les plus intéressantes, ne connaissaient le vaccin que de nom. Bref, les vaccinateurs annamites, loin de généraliser la vaccination, allèrent à l'encontre du but visé et finirent même par amener la méfiance et le dégoût de cette pratique dans certaines régions. D'autre part, à n'envisager que le côté technique, les recommandations visant la propreté des instruments utilisés étaient aussi vite délaissées qu'apprises; l'Annamite étant essentiellement et naturellement sale, tout effort de propreté ne pouvait passer chez lui à l'état d'habitude; par suite de la malpropreté instrumentale survinrent des accidents fâcheux qui n'étaient pas de bonne réclame pour la méthode. Toujours par motif de lucre, le vaccin était employé en quantité infinitésimale. On l'inoculait actif ou altéré, peu importait : la matière employée passait pour du vaccin. La vaccination de bras à bras, abandonnée à juste titre aujourd'hui, fut en grand honneur, elle aussi, et cela sans le moindre souci du terrain vaccinifère, encore moins du moment précis où il eût fallu recueillir le virus pour l'avoir avec son maximum d'efficacité. Ce n'est pas tout encore : quelques criminels, revenant aux pratiques chinoises, allèrent même jusqu'à inoculer du pus varioleux, alors qu'ils manquaient de vaccin. Pour toutes ces raisons, les vaccinateurs annamites échouèrent. »

L'année 1902 et le commencement de 1903 furent marqués d'une recrudescence extraordinaire de la variole qui fit de nombreuses victimes.

L'administration de l'Annam en revint aux médecins européens qui firent de la belle et bonne besogne, puisque la vaccination dans les provinces du sud a donné du 20 Mai 1903 au 26 Mai 1905, 303.262 inoculations. Le pourcentage général des vaccinations fut de 74,83 succès pour 100, celui des revaccinations 23,99 succès pour 100.

*
* *

Ces faits me paraissent très instructifs; il ne faut pas trop demander à des hommes initiés depuis hier seulement à notre civilisation; il serait plus sage de ne pas laisser les médecins indigènes à leur initiative, mais de les maintenir sous la surveillance des médecins européens.

Le véritable médecin, le médecin utile à ses malades et au corps social, est celui qui joint à un grand savoir professionnel tout un ensemble de hautes qualités morales, droiture de conscience, bon sens, intelligente bonté. Le médecin européen moderne est le produit de longs siècles de civilisation, et d'une instruction commencée dès les premiers âges de la vie.

Il ne suffit pas de quelques mois d'étude pour former un médecin.

P. Desfosses.

PRATIQUE MEDICALE

Un robinet à pédale pour 2 fr. 50.

Un support métallique d'équerre vendu.	» 40
25 centimètres de tube de verre.	» 25
2 anneaux de caoutchouc forts	» 30
25 centimètres de tube de caoutchouc. . .	» 40
1 mètre de fil de fer	» 15
3 morceaux de bois et 1 planchette en forme de pédale	1 »
Total.	2 50

Le *principe* est simple : un tube de caoutchouc passe entre deux pièces de bois constamment rapprochées l'une de l'autre par la tension de deux liens de caoutchouc; à l'état de repos, le tube se trouve aplati : l'eau ne passe pas; mais si l'on tire sur l'une des pièces de bois l'autre restant fixe, le tube de caoutchouc reprend sa forme et l'eau passe.

Les dessins ci-joints sont presque suffisamment explicites (fig. 1 et 2).

Le *support métallique* de la forme indiquée se trouve couramment dans les quincailleries; il a

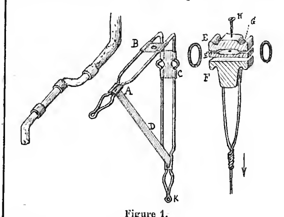


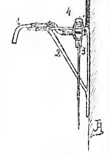
Figure 1.

13 centimètres sur 18 centimètres. Il est en fer verni noir. Deux vis en C, une en K, le fixeront solidement contre un mur, au-dessus d'un lavabo. C'est lui qui supporte et le tube et le système écraseur.

Un *tube de verre* sera facilement coudé à la lampe selon le schéma indiqué. Deux viroles de caoutchouc enfilées sur lui facilitent sa ligature sur le support sans brisure.

Un *tube de caoutchouc* le prolonge, passe dans le système écraseur, puis remonte verticalement en traversant le support en arrière de la plaquette B.

Le *système écraseur* est constitué par deux pièces E et F entre lesquelles passe le tube. Il est facile de les tailler soi-même au couteau et à la lime dans du bois un peu dur ou de les faire préparer par un menuisier pour une somme modique. La pièce E sera coupée en deux parties de façon à embrasser exactement le support au niveau de la plaquette B; une vis traversant les deux parties E et E' et passant par l'orifice de la plaquette B fixera solidement l'ensemble sur le support. La pièce F est maintenue au contact de la pièce E E' par deux anneaux de caoutchouc qui passent dans les petites gorges latérales G.


Figure 2.

Ces anneaux de caoutchouc peuvent n'être que de simples anneaux pour parapluies; mais il en faut alors deux de chaque côté et ils se brisent facilement. Mieux vaut utiliser du *gros élastique carré* que tous les gamins emploient pour monter leurs frondes; on en mettra un tour, deux tours plus ou moins serrés de façon à obtenir la pression voulue, pression nécessaire pour écraser suffisamment le tube de caoutchouc entre E et F.

Enfin une anse de *fil de fer* (ou de fil conducteur blanc pour sonneries électriques), traversant la pièce F et se fermant assez bas pour encadrer la tige D du support, ira se fixer à l'extrémité d'une planchette en forme de pédale appuyée par sa partie talonnière sur le sol. Un trou dans cette partie talonnière, une pointe à tête large et à tige plus étroite que le trou fichée en terre assureront à la pédale la fixité voulue et le jeu nécessaire.

La figure 2 schématise l'ensemble du dispositif (sans la pédale).

Le tube de caoutchouc peut se rendre à un baril d'antiseptique ou d'eau bouillie, situé au-dessus sur une console.

Ce robinet, très facile à construire n'importe où, au village comme à la capitale, et facile à entretenir, nous rend service pour la désinfection des mains au moment d'un examen ou d'un pansement; il nous a semblé susceptible d'être utile au praticien, qui, à la campagne surtout, n'a pas d'aide au moment d'un examen et qui répugne cependant à toucher un objet septique, fût-ce un robinet, quand il vient de s'aseptiser et va toucher une plaie ou un objet de pansement.

ABADIE.
Ex-chef de clinique chirurgicale à Montpellier.
Chirurgien à Oran.

LIVRES NOUVEAUX

A. Gaussel (de Montpellier). — *Les mouvements associés des yeux et les nerfs oculogyres*, 1 vol. de 225 pages (MASSON, Paris, et COULET, Montpellier, 1906).

Ce livre, très clair, par la largeur des vues exposées n'intéressera pas seulement les spécialistes, ophtalmologistes et neurologistes, mais tous les médecins.

Depuis les travaux initiaux de Prévost, Vulpian, Landouzy et Grasset, diverses théories ont été émises sur le mécanisme de la déviation conjuguée de la tête et des yeux.

L'auteur a réuni, classé et exposé avec beaucoup de méthode toutes les raisons successives sur lesquelles est basée aujourd'hui la théorie des oculogyres édifiée par M. Grasset.

Il rapproche tous les types de déviations conjuguées et montre qu'ils relèvent d'un même déficit moteur : la paralysie d'un oculogyre avec conservation du tonus de l'oculogyre resté sain.

Il faut donc admettre des nerfs moteurs oculogyres (dextrogyre et lévogyre) dont les centres corticaux sont disposés dans chaque hémisphère de façon à présider à la motilité des deux yeux vers le côté opposé.

De même qu'il existe un chiasma optique, il y a un chiasma des oculogyres. De même que chaque hémisphère reçoit les sensations visuelles des deux hémirétines correspondantes, de même il fait mouvoir les deux yeux vers le côté où il voit.

La formule suivante de Grasset résume la fonction visuelle et la fonction oculo-motrice de chaque moitié du cerveau : *chaque hémisphère voit et regarde du côté opposé avec les deux yeux.*

La doctrine des nerfs hémioptiques, aujourd'hui classique, est ainsi complétée par la théorie des hémioculo-moteurs ou nerfs oculogyres qui mérite de devenir également classique; nous la devons à l'école de Montpellier.

LAIGNEL-LAVASTINE.

E. Tabakian (de Coubé-Verac). — *Sérothérapie antituberculeuse, méthode voie sanguine dans le traitement de la tuberculose humaine*, 1 vol. 172 pages, avec 10 figures et 2 graphiques (SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE, Poitiers).

A l'appui des idées qu'il a émises au dernier Congrès de la tuberculose sur la sérothérapie antituberculeuse, l'auteur rapporte 42 observations qu'il a recueillies dans l'espace de deux ans.

LAIGNEL-LAVASTINE.

BIBLIOGRAPHIE

1189. — **H. Labit et H. Polin.** — LE PÉRIL VÉNÉRIEN. 1 vol. petit in-8° de 192 pages, de l'*Encyclopédie des Aide-Mémoire*. Prix 2 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1192. — **F. Lejars.** — TRAITÉ DE CHIRURGIE D'URGENCE. 5e édition, revue et augmentée. 1 vol. gr. in-8° de VIII-1144 pages, illustré de 904 figures d'après nature, dont 417 dessinées par le Dr E. Daleine, et 181 photographies originales, avec 20 planches hors texte. Relié toile. Prix : 30 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

LES

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE

NATURELLE ET OPÉRATOIRE

ET L'OCRÉINE

I. — Ménopause naturelle.

A une époque de la vie qui, dans nos climats, se trouve généralement comprise entre quarante et cinquante ans, les ovaires de la femme s'atrophient, l'ovulation cesse de se produire périodiquement, et les corps jaunes de se former; l'utérus subit un mouvement de régression et la menstruation disparaît. Mais la glande femelle ne meurt pas tout d'un coup (Raciborski) et l'organisme peut ainsi s'accoutumer graduellement à la suppression de la sécrétion interne des ovaires comme à la disparition du flux cataménial.

Certaines femmes traversent donc cette période critique sans aucun accident. Mais ces femmes sont rares : beaucoup accusent de légers désordres; un grand nombre présentent des troubles multiples et voient leur santé sérieusement ébranlée. Il est fréquent que les femmes dont la puberté s'est passée difficilement ou qui ont éprouvé autrefois des phénomènes dysménorrhéiques aient une ménopause orageuse. « Les organes de la reproduction sont, chez la femme, surtout à son aurore et à son déclin, la clef de voûte de l'édifice physiologique. C'est une notion peut-être trop négligée et dont la connaissance éviterait bien des insuccès thérapeutiques, car l'hygiène et la thérapeutique causales sont les seules qui puissent triompher des conséquences morbides » (Castan, *Hygiène de l'âge de retour*, ouvrage auquel nous avons fait différents emprunts).

Tableau clinique. — A la ménopause, les femmes viennent nous consulter pour des *irrégularités* :

a) Le flux périodique s'est montré plusieurs fois au cours du même mois, ou avec une abondance et une durée insolites;

b) Après suppression d'un ou plusieurs mois, il a reparu pour disparaître à nouveau;

c) L'arrêt des règles a été brusque et immédiat. (Ici l'adjonction d'autres troubles de l'âge critique peut réaliser le tableau de la grossesse nerveuse.)

D'autres femmes viennent à nous pour une douleur lombaire ou coccygienne, une névralgie rebelle, des bouffées de chaleur, de l'oppression, une éruption bizarre, etc.

Tous les appareils peuvent souffrir dans cette bourrasque passagère :

Appareil génital. — En dehors des irrégularités dont nous avons parlé, on peut observer le prurit vulvaire, la vaginite, la leucorrhée, quelquefois l'hydrorrhée, des métrites et des métrorragies.

Il y a des femmes de quarante-cinq à cinquante ans qui, après une suspension de règles plus ou moins longue, sont prises tout à coup de métrorragies profuses pouvant durer des mois entiers et les laissant exsangues.

Appareil urinaire. — L'irritation de la vessie est très fréquente et se traduit par la pollakiurie et des douleurs à la miction; elle peut aller jusqu'à la cystite.

L'albuminurie transitoire ou permanente a été observée, voire même la néphrite. On a noté la polyurie limpide ou trouble (suppurations rénales), des hématuries, de la néphroptose.

Appareil circulatoire. — A) *Cardiopathies.* — *a*) Le cœur était sain antérieurement : des troubles apparaissent à la ménopause et disparaissent avec elle. Ce sont : de l'angoisse précordiale, parfois des crises d'angine de poitrine, plus souvent des palpitations, de la tachycardie, de la dyspnée. Ces troubles peuvent aboutir à la dilatation du cœur et aux signes de l'insuffisance cardiaque.

b) Le cœur était malade antérieurement : la lésion subit du fait de la ménopause une aggravation, un coup de fouet pouvant entraîner la mort.

B) *Œdèmes.* — Il n'est pas rare d'observer l'œdème des jambes, les varices, les hémorroïdes, l'œdème pulmonaire chronique.

C) *Hémorragies.* — Epistaxis, hématémèses, hémoptysies, hématuries, flux hémorroïdaux, hémorragies cutanées, cérébrales, oculaires, gingivales, etc.

Comme on le voit, les modifications entraînées par la ménopause dans la circulation générale sont très importantes, et les troubles circulatoires en commandent beaucoup d'autres.

Appareil respiratoire. — Les femmes sur le retour d'âge ont une grande prédisposition aux bronchites.

En outre, nous avons déjà signalé l'œdème pulmonaire chronique, fréquent à cette période critique.

Appareil digestif. — Le tube digestif paie un large tribut à la ménopause, comme du reste aux affections génitales. Les nausées, les vomissements, la dyspepsie, la dilatation de l'estomac sont d'observation courante.

La dyspepsie revêt, soit le *type hypochlorhydrique* (appétit capricieux, pesanteur après les repas, flatulence, taches rouges du visage, somnolence, vertiges, lassitude), soit le *type hyperchlorhydrique, hypersthénique* (pyrosis, crampes d'estomac, etc.).

A la ménopause la constipation, si habituelle dans le sexe féminin, s'exagère encore.

Système nerveux. — *a*) *Signes physiques.* — Fréquents sont les étourdissements, les tintements d'oreilles, les éblouissements, les battements dans la tête. La syncope peut se produire.

Les migraines sont très communes; de même les névralgies (lombo-abdominale, intercostale, sciatique, du trijumeau; coccygodynie).

Il faut citer également des symptômes hystériformes ou épileptiformes, le syndrome de Basedow et le goitre basedowifié.

b) *Signes psychiques.* — Il se produit ordinairement à la ménopause un changement profond dans l'organisation intellectuelle de la femme, qui tourne ses facultés affectives vers la famille, la religion, etc.

Le regret du passé peut la jeter dans les troubles neurasthéniques et psychiques : elle tombe parfois dans l'hypocondrie (symptômes imaginaires, souffrances sur tous les points du corps, alternance de tristesse et de gaieté, phobies, etc.) ou la mélancolie (toute une série d'excentricités et de délires), dans la manie même (fréquence de la kleptomanie).

Peau. — On observe des plaques pourprées ou violacées du visage, la couperose; des éphélides de la face; l'acné rebelle du menton; des furoncles, de l'herpès, de l'eczéma, de l'intertrigo, du purpura; le prurit généralisé.

A noter la fréquence de l'érysipèle à l'âge critique.

Nutrition générale. — *a*) *Adipose.* — C'est un fait bien connu que l'apparition de l'infiltration graisseuse des tissus vers quarante-cinq à cinquante ans. L'obésité est pour bien des femmes un des plus fâcheux inconvénients de la ménopause.

b) *Rhumatisme chronique osseux.* — Il fait souvent son apparition à cette époque de la vie; il revêt d'ordinaire la forme de rhumatisme noueux localisé aux pieds et aux mains. Les genoux et les poignets se prennent fréquemment aussi; du reste, on peut observer tous les types de rhumatisme osseux.

Pathogénie. — Les troubles de la ménopause sont dus à la suppression brusque, en tout cas trop rapide, de la fonction ovarienne.

L'ovaire, par l'organe des corps jaunes, sécrète et déverse périodiquement dans le torrent circulatoire des substances qui réagissent sur l'organisme tout entier et contribuent au bon équilibre des différentes fonctions : la disparition trop prompte de cette importante sécrétion ne se fait pas sans provoquer l'éclosion de différents phénomènes morbides.

Par quel mécanisme? — 1° Diminution des échanges organiques, par suite de la suppression de l'action oxydante de la sécrétion utérine (Curatulo et Tarulli, 1896 — Dalché, Lepinois et Carteret, 1906), — ralentissement de la nutrition, sorte d'arthritisme physiologique (Castan). A noter, en effet, que la plupart des maladies fonction de ce ralentissement font partie intégrante du tableau morbide de la ménopause (Castan);

2° Un autre élément entre en jeu : l'auto-intoxication. La sécrétion utérine de l'ovaire a une action destructive sur certains déchets de l'organisme; ces poisons non détruits réagissent sur les différents organes. Sous ce rapport la ménopause est une véritable *toxémie* née de la suppression de la fonction ovarienne. Un grand nombre d'accidents relèvent de ce processus;

3° Ce n'est pas tout. La sécrétion interne de l'ovaire jouit sur la pression sanguine d'une action hypotensive qui vient à faire défaut. Bien plus, un des obstacles à l'action des glandes hypertensives (capsules surrénales) se trouve supprimé : de là hypertension par manque d'un des freins hypotenseurs (Fiessinger). Ajoutons à cela l'action vaso-constrictive des toxines non détruites. De sorte que les troubles cardiaques, les phénomènes vasculaires et toxiques, l'artériosclérose si fréquente à la ménopause trouvent leur explication rationnelle dans l'auto-intoxication et l'hypertension artérielle.

Déduction thérapeutique. — S'il est un état pathologique qui puisse bénéficier de l'opothérapie, c'est à coup sûr la ménopause. Cette opothépie sera réalisée grâce à l'*ocréine* ou extrait de corps jaune pur : il est établi aujourd'hui que le corps jaune représente seul la glande à sécrétion interne de l'ovaire et par conséquent la seule partie active au point de vue thérapeutique.

L'*ocréine* agira : 1° comme agent de la médication oxydante; 2° comme antitoxique; 3° comme agent hypotenseur, peut-être aussi par d'autres mécanismes qui nous échappent encore actuellement.

C'est grâce à une action physiologique semblable, quoique bien moins marquée, que l'extrait d'ovaire entier a déjà donné de très beaux résultats dans les accidents de la ménopause, entre autres dans les suivants, particulièrement graves :

L'albuminurie (toxémie et hypertension).

Les hémorragies (même mécanisme).

Les tachycardies (très bons résultats obtenus par Boulleau).

Les crises d'angine de poitrine (4 cas de crises mensuelles guéris par Jeissler, de Saint-Pétersbourg).

Les cardiopathies (nécessité de l'action hypotensive pour desserrer les freins vasculaires).

Les psychoses (Brière de Boismont a vu des cas de folie due à la ménopause céder au rétablissement des règles : donc tâcher de suppléer aux fonctions du flux sanguin).

Posologie. — 1 à 6 pilules par jour ou une injection intra-musculaire de 2 centimètres cubes tous les deux jours.

Ne pas hésiter à augmenter et même doubler les doses si l'effet se fait attendre. Prolonger la médication jusqu'à la disparition des troubles.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 23 Mai 1906, à 1 heure. — M. Niewenglowski : Les mathématiques et la médecine; MM. Guriel, Brissaud, Broca (André), Legry. — M. Moreau : Du suicide chez les enfants; MM. Brissaud, Gariel, Broca (André), Legry. — M. Lebret : Paralysie générale et psychoses dans la syphilis acquise; MM. Brissaud, Gariel, Broca (André), Legry. — M. Hayem : Etude clinique de la pneumonie chez l'enfant; MM. Ponchet, Kirmisson, Claude, Proust. — M. Delfosse : De l'ostéomyélite de l'extrémité inférieure du radius; MM. Kirmisson, Ponchet, Claude, Proust.

Samedi 26 Mai 1906, à 1 heure. — M. Kaminka : Contribution à l'étude du traitement de la dyspepsie dans les pays chauds; MM. Debove, Berger, Hutinel, Auvray. — M. Verrier : Le phlegmon et son traitement par le procédé en « chevalet de violon » de V. Thébault, chez les accidentés du travail. — M. Marcelot : Radiographie et diagnostic clinique des fractures; MM. Berger, Debove, Hutinel, Auvray.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 21 Mai 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Legueu, Mauclaire. M. Roger, censeur. M. Labbé (Marcel), suppléant.

Mardi 22 Mai 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Guyon, De Lapersonne, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Rénon, Carnot. M. Robin, censeur. M. Dupré, suppleant.

Mercredi 23 Mai 1906. — 3e (Première partie), Oral : MM. Reclus, Lepage, Cunéo. — 4e : MM. Gaucher, Richaud, Macaigne. M. Gautier, censeur. M. Desgrez, suppléant. — 5e (2e partie) (1re série), Laënnec : MM. Landouzy, Dejerine, Labbé (Marcel). — 5e Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Roger, Teissier, Balthazard. M. Terrier, censeur. M. Legueu, suppléant.

Vendredi 25 Mai 1906. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Dejerine, Gley. — 4e (2e série) : MM. Joffroy, Desgrez, Macaigne. — 4e (3e série) : MM. Landouzy, Richaud, Balthazard. M. Gariel, censeur. M. Proust, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Pierre Duval. M. Brissaud, censeur. M. Labbé (Marcel), suppléant — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Lepage, Wallich, Potocki. M. Legry, suppléant.

Samedi 26 Mai 1906. — 4e : MM. Chantemesse, G. Ballet, Vaquez. M. Cornil, censeur. M. Langlois, suppléant. 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Gouget, Bezançon. M. De Lapersonne, censeur. M. Jeanselme, suppléant.

Travaux pratiques. — Afin de permettre à certains étudiants de régulariser leur situation scolaire, des séries supplémentaires, pour les travaux pratiques mentionnés ci-après, seront formées en Juin 1906.

1re Année. — Chimie biologique, histologie, physique et physiologie.

2e Année. — Physique, histologie et physiologie.

3e Année. — Parasitologie, anatomie pathologique et chimie pathologique.

Seront seuls inscrits dans ces séries supplémentaires, après autorisation du doyen :

1° Les étudiants n'ayant pas répondu à leur convocation pour une série régulière;

2° Ceux dont les notes d'assiduité et de travail ont été insuffisantes dans le cours de la série régulière.

MM. les étudiants qui désirent être admis à accomplir des travaux pratiques dans les séries supplémentaires de Juin 1906 devront en faire la demande écrite à M. le Doyen avant le 4 Juin 1906 en indiquant la nature des travaux qu'ils désirent suivre.

Les élèves inscrits seront convoqués par lettre individuelle.

Médecine opératoire spéciale. — M. Maurice Chevassu, prosecteur, ouvrira un cours de *Chirurgie de la tête, du cou et du thorax*, le vendredi 1er Juin 1906, à 1 h. 1/2.

1° *Chirurgie du crâne et de l'encéphale* : Topographie cranio-encéphalique. Trépanation. Craniectomie. Traitement des enfoncements de la voûte et des épanchements sanguins intracraniens. Traitement des corps étrangers du cerveau et des tumeurs cérébrales. Ponction lombaire;

2° *Chirurgie de l'apophyse mastoïde* : Trépanation de la mastoïde. Traitement des abcès cérébraux et cérébelleux d'origine otique. Evidement pétro-mastoïdien. Traitement de la phlébite du sinus latéral. Ligature de la jugulaire interne;

3° *Chirurgie des sinus de la face* : Trépanation du sinus frontal et drainage fronto-nasal. Trépanation du sinus maxillaire. — *Chirurgie des cavités orbitaires* : Voies d'accès sur l'orbite. — *Chirurgie du pharynx* : Voies d'accès. Abcès rétro-pharyngiens; végétations adénoïdes; amputation de l'amygdale;

4° *Chirurgie de la langue* : Traitement du cancer de la langue; ablation des ganglions du cou. Ligature de la carotide externe. — *Chirurgie de la glande parotide*;

5° *Chirurgie du trijumeau* : Résection du bord alvéolaire. Névrotomies périphériques (nerfs lingual, mentonnier, sus et sous-orbitaire). Section du dentaire inférieur. Résection des nerfs maxillaires. Ablation du ganglion de Gasser;

6° *Chirurgie des nerfs et des muscles du cou* : Résection du sympathique cervical. Anastomose spino-faciale. Traitement du torticolis. — *Chirurgie des voies aériennes* : Trachéotomie, laryngotomie, laryngectomie;

7° Opérations sur le corps thyroïde. Oesophagotomie externe. Traitement du bec-de-lièvre;

8° *Chirurgie du sein* : Opérations esthétiques pour tumeurs bénignes. Traitement du cancer du sein. Autoplasties.

9° *Chirurgie de la plèvre* : Ponction pleurale. Résection costale et pleurotomie. Traitement des fistules pleurales. Ligature de la mammaire interne et des intercostales. — *Chirurgie du poumon* : Plaies, abcès;

10° *Chirurgie du péricarde* : Ponction du péricarde. Péricardotomie. — *Chirurgie du cœur* : Traitement des plaies du cœur.

Le cours aura lieu tous les jours.

Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs.

Cours de clinique chirurgicale infantile. — MM. Tridon et Auffret, chefs de clinique, ont commencé le lundi 14 Mai 1906, à 2 heures, un Cours de clinique annexe sur la *Chirurgie infantile et orthopédique*.

Le cours a lieu tous les jours à la même heure (salle de gymnastique orthopédique), et comprend 30 leçons.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hospice de la Salpêtrière. — M. Deny reprendra ses *Conférences cliniques sur les maladies mentales* le dimanche 20 Mai à 10 heures et les continuera les dimanches suivants.

Hôpital Saint-Joseph. — M. Paul Bouchet, ancien interne en chirurgie des hôpitaux de Paris, prosecteur provisoire à la Faculté, vient d'être nommé chirurgien assistant de l'hôpital Saint-Joseph.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont approuvées les mutations suivantes dans le personnel du cadre auxiliaire du corps de santé :

Médecin principal de 1re classe de réserve : M. Rigul passe à la 13e région.

Médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Chopard passe à la 15e région; M. Sacreste passe à la 8e région; M. Vercoutre passe à la 8e région.

Médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. Pégurier passe à la 15e région; M. Reaon passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins aides-majors de 1re classe de réserve : M. Astruc passe au gouvernement militaire de Paris; M. Decopmun passe à la 3e région.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : M. Berchon passe à la 10e région; M. Decréquy passe à la 1re région; M. Dezwarte passe à la 4e région; M. Frey passe au gouvernement militaire de Paris; M. Gaultier de Beauvallon passe à la 2e région; M. Poirrier passe à la 7e région; M. Sergent passe au gouvernement militaire de Paris; M. Someil passe à la 5e région; M. Thelliez passe à la 4e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : M. Barret passe au gouvernement militaire de Paris; M. Bourgeois passe au gouvernement militaire de Paris; M. Dassonville passe à la 4e région; M. Degez passe au gouvernement militaire de Paris; M. de Vezeaux de Lavergne passe à la 9e région; M. Dirigoin passe à la 8e région; M. Espezel passe à la 16e région; M. Guibier passe à la 3e région; M. Guillon passe à la 9e région; M. Haret passe au gouvernement militaire de Paris; M. Platel passe à la 3e région; M. Quinsac passe à la 12e région; M. Mougeot passe au gouvernement militaire de Paris; M. Teillet passe à la 5e région; M. Testut passe à la 5e région; M. Texier passe à la 18e région; M. Curmer passe à la 3e région; M. Vielliard passe à la 6e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : M. Bois passe à la 13e région; M. Gouzy passe à la 16e région; M. Thouvenin passe à la 2e région.

La validité du mariage. — Dans une de ses dernières réunions, la Conférence du stage des avocats à la Cour de cassation a discuté la question suivante :

« L'absence d'organes sexuels internes, chez la femme, est-elle un obstacle à la validité du mariage? »

La Conférence a adopté la négative.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — CONSULTATION. — *Séance du 14 Mai.* — Ont obtenu : MM. Labey, 20; Marcille, 16; Grégoire, 17; Kendirdjy, 17.

Séance du 16 Mai. — Ont obtenu : MM. Wiart, 16; Iselin, 15; Lecène, 17; Guibé, 19; Veau, 20.

Epreuve opératoire lundi 21 Mai, à 4 heures, à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 14 Juin 1906, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de midi à 3 heures, du lundi 14 Mai au samedi 26 Mai inclusivement.

Médecin des hôpitaux. — CONSULTATION. — *Séance du 11 Mai.* — Ont obtenu : MM. Clerc, 16; Guillemot, 18; Jousset, 20.

Séance du 14 Mai. — Ont obtenu : MM. Hallé, 19; Gallois, 20; Grenet, 19; Kahn, 16.

La prochaine séance aura lieu le lundi 21 Mai, à 4 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu.

Assistant d'oto-rhino-laryngotique. — Sont désignés pour faire partie de ce concours MM. Lermoyez, Lambart, Bourgeois, Vaquez et Mauclaire.

M. Mauclaire a accepté.

Adjuvat. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 13 Mai.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 29; Sauvé, 28; Barbier, 26.

Internat de Brévanne, de Chardon-Lagache et de Rossini. — Un concours pour la nomination : 1° A deux places d'interne en médecine à l'hospice de Brévannes (Seine-et-Oise); 2° à une place d'interne en médecine aux fondations Chardon-Lagache et Rossini, pour entrer en fonctions le 1er Juillet 1906, sera ouvert le lundi 18 Juin 1906, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saint-Pères, 49.

Les candidats qui désireront concourir se feront inscrire à l'administration centrale (service du personnel), à partir du lundi 14 Mai jusqu'au jeudi 31 Mai, de 11 heures à 3 heures.

Sont admis à prendre part au concours : Les élèves externes des hôpitaux de Paris; les élèves en médecine de 3e année au moins, qui auront fait six mois de stage régulier dans l'un des services des hôpitaux de Paris.

Ces derniers devront produire :

1° Un extrait de leur acte de naissance; 2° un certificat de revaccination de date récente; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs; 4° un certificat des inscriptions prises à la Faculté de médecine, appuyé d'un certificat des médecins ou des chirurgiens dans les services desquels ils ont accompli leur stage.

Les candidats ne pourront être inscrits qu'après avoir pris l'engagement par écrit de rester attachés pendant une année au moins à l'établissement dans lequel ils auront été institués. Ils ne pourront, d'autre part, conserver leurs fonctions plus de deux années.

1° Une épreuve écrite commune consistant en une composition sur un sujet d'anatomie et sur un sujet, soit de petite chirurgie, soit de pathologie interne ou externe. Il est accordé aux candidats deux heures pour rédiger cette composition;

2° Une épreuve orale sur une question de pathologie interne ou de pathologie externe (pathologie sénile). Il est accordé dix minutes à chaque candidat pour développer cette question après dix minutes de réflexion.

L'indemnité annuelle attribuée aux internes de l'hospice de Brévannes est fixée à 1.200 francs; celle attribuée aux internes de l'institution Sainte-Périne et des fondations Chardon-Lagache et Rossini à 1.000 francs, indépendamment des avantages en nature du logement, de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

RENSEIGNEMENTS

A louer, 25 k. de Paris, 168 m. alt., camp. meubl. ou non, parc, tél., voit. CHALOUB, 67, b. Malesherbes, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

H. Roger et M. Garnier. L'occlusion intestinale. Pathogénie et physiologie pathologique.

MÉDECINE PRATIQUE

G. Fischer. Traitement hydrique du choléra asiatique et du choléra nostras.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Sérum antityphique et mortalité hospitalière de la fièvre typhoïde.

CONGRÈS

Société française d'otologie, de laryngologie et de rhinologie. Session de 1906. Le sinus et les sinusites maxillaires chez les nouveau-nés. — Paraffine solide et paraffine liquide dans la prothèse nasale. — De la valeur des injections de paraffine et de l'intervention chirurgicale dans le traitement de l'ozène. — De l'hérédité naso-sinusienne — Contribution à l'étude du symptôme de Gradenigo. — Dent nasale. — Méningite à pneumocoques d'origine otique. — Trachéotomie et thyrotomie. — Tumeurs rares : fibro-sarcome à myéloplaxe de l'oreille externe. Lympho-sarcome d'une corde vocale. — Otite interne aiguë primitive et méningite. — Huit cas de trépanation du système ethmo-sphénoïdal par voie orbitaire. — Algie sinusienne frontale hystérique. — Laryngite œdémateuse chez un enfant de dix mois. Trachéotomie. Décanulation au bout de dix-huit mois après ablation de végétations adénoïdes. — A propos des interventions dans les sinusites frontales chroniques. — Un abcès rétro et un abcès latéro-pharyngien. — Traitement des déviations de la cloison nasale. — Pathogénie de l'empyème maxillaire. — Traitement de la sinusite maxillaire par les lavages diaméatiques. — De l'infection possible de l'antre frontal par les injections dans l'antre maxillaire. — Diagnostic des sinusites gommeuses. Signe tiré de l'examen histologique du pus. — Sinusite frontale infectieuse, séquestres, gangrène pulmonaire. Guérison. — Guérison de l'antrite maxillaire par caséification du pus. — Sinusites frontales sèches ou sinusalgies. — Sinusite frontale suppurée, chronique, bilatérale traitée par l'opération de Killian d'un seul côté. — Sinusite frontale bilatérale avec ostéomyélite de la paroi faciale d'un côté et déhiscence spontanée symétrique de la paroi cérébrale.

Société française d'ophtalmologie. Congrès de 1906 (7, 8, 9, 10 Mai) (*suite*). Des indications de l'iridectomie dans les irido-choroïdites. — Infection vaccinale de la conjonctive. — Trois cas de néoplasmes du sac lacrymal. Nouvelles indications de l'extirpation du sac. — Considérations sur les affections oculaires dites rhumatismales. — La sérothérapie dans la paralysie diphtérique de l'accommodation. — Troubles oculaires consécutifs à l'observation directe des éclipses de soleil. — Hématome spontané de l'orbite chez la femme. — Un cas d'énophtalmie traumatique. — Kératectomie à lambeaux. — Contribution à l'étude des luxations spontanées du cristallin dans la chambre antérieure. — Cicatrice filtrante dans la cure du glaucome. — Sur la pathogénie de la cataracte polaire antérieure. — Cataracte polaire antérieure. — Dialyse kérato-conjonctivale. — Traitement des conjonctivites par l'argyrol. — Un cas de sinusite frontale avec ostéite. — Deux cas de complications oculaires du paludisme. — Contribution à l'étude clinique des traumatismes oculaires. — Eléphantiasis acquis et sinusite maxillaire. — Paralysie fugace de l'élévation. — L'anesthésie directe (chlorure d'éthyle et chloroforme en ophtalmologie). — Gliome rétinien avec propagation intra-cranienne. — La paralysie du moteur oculaire externe au cours des otites.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Myase intestinale. — Sur l'empoisonnement par le lysol. — Sur la lipolyse gastrique.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Conduite à tenir dans les cas de rétention du placenta après l'avortement. — Un cas difficile de diagnostic de tumeur utérine et péri-utérine. — Rétention d'urine chez un nouveau-né.

Société de pédiatrie. — Blennorragie et phlegmon à gonocoques chez un garçon de dix mois. — Mesure de l'utilisation alimentaire chez les dyspeptiques atrophiques. Emploi de la glucose chez ces malades. — Recherches de physiologie pathologique chez une fillette atteinte d'anorexie nerveuse. — Maladie de Barlow. — Myosite ossifiante progressive. — Suralimentation par le lait de vache et ses rapports avec les gastro-entérites. — Gangrène pulmonaire otique chez un nourrisson de sept mois.

ANALYSES

Médecine. — E. Boulet. De la péricardite à pneumocoques.

Pathologie chirurgicale. — F. Sauer. La déformation radio-carpienne de Madelung.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine, Paris (28 au 31 Mai 1906).

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

CONGRÈS POUR LA RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

PARIS (28 au 31 Mai 1906).

Nul ne peut exercer la médecine en France s'il n'est muni d'un diplôme de docteur en médecine délivré par le gouvernement français.

Ainsi parle la loi du 30 Décembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

L'étudiant, pour se conformer à cette loi, travaille et peine pendant de longues années pour subir les examens exigés par la loi ; dès qu'il est reçu docteur, les lois fiscales lui mettent sur le dos les lourdes patentes ; et alors il est à même de constater que la loi française n'est lourde que pour les honnêtes gens et les naïfs. Il peut voir s'ébattre sous l'œil indulgent de la justice la troupe frétillante et bruyante des charlatans, magnétiseurs, sorciers, empiriques, faiseurs de tout ordre et de toute nuance, à qui les gogos apportent sans compter l'argent qu'ils refusent âprement au médecin diplômé.

Un certain nombre de nos confrères ont pensé qu'il était intéressant de passer en une revue solennelle l'innombrable armée du Mensonge et du Bluff et ils convient le corps médical au *Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine*.

Ce Congrès a reçu, pour parer aux premiers frais, des subventions assez importantes d'un grand nombre de groupements médicaux de France. Il comprend des membres titulaires, des membres adhérents et des membres associés.

1° *Membres titulaires.* — Peuvent être membres titulaires du Congrès, les personnes dont la profession est visée par la loi de 1892;

2° *Membres adhérents.* — Peuvent faire partie du Congrès, comme membres adhérents, les magistrats, les avocats, les députés ou sénateurs, ayant adressé une demande écrite au président du Congrès, un mois au moins avant l'ouverture;

3° *Membres associés.* — Les membres de la famille d'un membre titulaire ou adhérent (femme, sœurs, enfants), de même que les étudiants en médecine, jouiront de tous les avantages matériels accordés aux congressistes, sauf qu'ils n'auront pas droit au volume des comptes rendus.

Ils pourront assister aux séances, mais ne prendront part ni aux discussions, ni aux votes;

4° *Membres adhérents étrangers.* — Bien que, par son objet et son but, le futur Congrès ne soit pas international, et en raison des renseignements utiles qu'ils pourront fournir sur le mode de *répression* de l'exercice illégal de la médecine dans leurs pays, MM. les docteurs en médecine *étrangers* pourront y prendre part, sous réserve d'une demande préalable adressée au président.

PROGRAMME DU CONGRÈS

Lundi 28 Mai (séance du matin, de 9 h. à 11 h.). — Ouverture du Congrès. — Discours de M. le professeur Brouardel, président du Congrès. — Rapport de M. Ch. Levassort, secrétaire général. — Nomination du bureau définitif.

Communications et rapports.

M. Léon Pouliot (Poitiers). — Exercice illégal de la médecine par les rebouteurs, sorciers et empiriques de même nature.

M. Barbanneau, à Pouzauges (Vendée). — Exercice illégal de la médecine par les charlatans, magnétiseurs et somnambules.

Me Cornet, avocat à la Cour d'appel de Paris. — Le magnétisme comme moyen de diagnostic et la loi du 30 Novembre 1892.

— Séance du soir (de 2 h. à 5 h.). — Me Bruno-Dubron, avocat à la Cour d'appel de Paris. — Faits d'exercice illégal de la médecine par des personnalités laïques ou religieuses, dans un but ou sous prétexte de charité.

M. Laurendeau, de Saint-Gabriel-de-Brandon (Canada). — La pratique illégale de la médecine dans la province de Québec (Canada).

M. Dignat (Paris). — Exercice illégal de la médecine par des membres de sociétés de secours aux malades et aux blessés.

M. Suarez de Mendoza (Paris). — Comment armer les mères de famille pour défendre leur foyer contre les dangers de l'exercice illégal ?

M. Noir (Paris). — Exercice illégal de la médecine par les gardes-malades, infirmiers et panseurs.

MM. Mesnard (Paris), Mathiot, avocat à la Cour d'appel de Paris. — Exercice illégal de la massothérapie. (Ce qu'il est; ses dangers; remèdes possibles.) — Les écoles de massage.

M. Boyer (Toulouse). — Projet de création d'écoles de gymnastique médicale.

Mardi 29 Mai (séance du matin, de 9 h. à 11 h.). — M. Milian (Paris). — Exercice illégal de la médecine par les barbiers et coiffeurs.

M. Dubousquet-Laborderie, de Brive-Saint-Germain (Corrèze). — Exercice illégal de la médecine par les pharmaciens. (Confusion du titre de docteur en pharmacie avec celui de docteur en médecine.)

M. Dubousquet-Laborderie, de Brive-Saint-Germain (Corrèze). — Confusion du titre de docteur en pharmacie, avec celui de docteur en médecine.

M. H. Louis, à Etain (Meuse). — Suppression du doctorat en pharmacie.

M. Madelaine, de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados). — De l'exercice illégal par les pharmaciens favorisé par les sociétés de secours mutuels.

M. Boudin, à Oyonnax (Ain). Exercice illégal de la médecine par les herboristes et bandagistes. (Traitement des hernies et varices.)

M. Rocheblave, de Valence (Drôme). — De l'exercice illégal de la médecine à forme scientifique, par les chimistes.

— Séance du soir (de 2 h. à 5 h.). — M. d'Ayrenx (Paris). — De l'exercice illégal et principalement de l'exercice irrégulier de la médecine par les opticiens. — M. Péchin (Paris). — De l'exercice illégal de l'ophtalmologie.

M. Laquerrière (Paris). — Exercice illégal par les personnes qui font de l'électricité médicale.

M. Lassudrie (Paris). Exercice illégal de la médecine pratiqué par les dentistes.

M. Dieupart (Paris). Exercice illégal de la médecine par les sages-femmes.

Mme Bourgeois, sage-femme de 1re classe (Paris). — Condition actuelle de la sage-femme; ses devoirs et ses droits. — Modifications à apporter à la loi et à l'enseignement.

Mercredi 30 Mai (séance du matin, de 9 heures à 11 heures). — M. de Grissac, à Argenteuil (Seine-et-Oise). — Exercice illégal de la médecine par des médecins étrangers. (Inconvénients d'accorder sans raisons suffisantes, à des étrangers, des équivalences, transformant, dans certains cas, l'exercice illégal en exercice irrégulier.

M. Danjou, de Nice. — Exercice illégal de la médecine, à Nice.

M. Lemierre, de Lille. — Exercice illégal par les médecins de frontière.

M. de Grissac, à Argenteuil (Seine-et-Oise). — Exercice illégal par les étudiants en médecine. (Remplacement sans avoir rempli les formalités légales. — Etablissement avant d'avoir passé la thèse. — Internes des hôpitaux : certificats).

Me Geoffroy, Avocat à la Cour d'appel (Paris). — De l'usurpation par les officiers de santé du titre de docteur en médecine.

M. Sentourens, La Ferté-Bernard (Sarthe). — Docteurs sortant des attributions que la loi leur confère : en couvrant de leur diplôme des entreprises louches. Instituts variés, Académies fantaisistes, Cabinets vénériens, etc., et en prêtant leur concours à des charlatans de toute sorte.

M. Folet, professeur à la Faculté de médecine de Lille (Nord). — Exercice illégal et charlatanesque de la médecine, par la réclame.

— Séance du soir, de 2 heures à 5 heures. — M. Breitel, M. Goret, docteur en droit (Paris). — Du rôle de la Presse en matière d'exercice illégal de la médecine.

M. Lemière, de Lille. — Exercice illégal par des médecins ou pseudo-médecins voyageurs, dont il est impossible de contrôler les titres et diplômes.

Me G. Leredu, avocat à la Cour d'appel (Paris). — Des réclames médico-pharmaceutiques à allures scientifiques, faites à l'aide de tout procédé de publicité, par des personnes n'ayant pas de diplôme de médecin.

M. Le Pilœur, de Paris. — Exercice criminel de la médecine par la réclame.

M. Leredde, de Paris. — Comment avertir le public des dangers de l'exercice illégal de la médecine.

M. Deschamps, de Rennes. — Des causes de l'exercice illégal et des moyens de le combattre.

M. Maurice, de Lyon. — La propagande et l'éducation du public.

M. Bardet, de Paris. — Les causes sociales de l'exercice illégal de la médecine (Considérations psychologiques et économiques).

M. Leredde, de Paris. — Responsabilité des médecins dans l'exercice illégal de la médecine.

Jeudi 31 Mai, séance du matin (de 9 h. à 11 h.). — Me Albert Prieur (Paris), M. Léon Prieur, avocat à la Cour d'appel (Paris). — Loi du 30 Novembre 1892 (Examen critique; ses lacunes; ses applications. — Insuffisance de la répression; modifications à apporter).

M. Maurice, de Lyon. — L'agitation légale à propos de la communication de MM. Prieur.

Me Maxwell, avocat général à la Cour d'appel de Bordeaux. — Action des syndicats. — § 1 Action judiciaire (Droit d'action des Syndicats; conditions de l'exercice de ce droit; rapports avec les Parquets). — § 2 Action extrajudiciaire (Union des Syndicats; centralisation des renseignements; action officieuse).

— Séance du soir (de 2 h. à 5 h.). — M. Ch. Levassort, de Paris. — Création d'un office central pour la répression de l'exercice illégal de la médecine, avec caisse alimentée par tous les groupements professionnels.

M. le professeur Treub, d'Amsterdam. — Création d'un Comité international contre le charlatanisme.

Compte rendu du trésorier. — Vœux généraux. — Nomination de la Commission de permanence. — Discours de clôture.

Toutes les communications relatives à la préparation du Congrès, aux adhésions, aux sujets à traiter, aux demandes de réduction de tarif, et en général à l'organisation du Congrès, doivent être adressées à M. Levassort, secrétaire général, 2, place des Vosges, à Paris.

La cotisation individuelle est fixée ainsi qu'il suit :

1° Pour les docteurs en médecine, membres titulaires	20 fr.
2° Pour les membres adhérents	10 »
3° Pour les membres associés	10 »
4° Pour les docteurs adhérents étrangers	20 »

Les cotisations doivent être adressées dès maintenant au trésorier du Congrès, M. Gouffier, 24, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Lutter contre la sottise humaine, contre la rapacité des faiseurs, est une tâche laborieuse et dure, et le Corps médical ne saurait être trop reconnaissant à ceux de nos confrères qui l'ont entreprise; il faut que tous les médecins sachent les encourager et les aider. Les temps nouveaux seront rudes aux individualités isolées et veules; dans les époques de crise et d'évolution sociale, il faut savoir se grouper et se défendre virilement.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

Léon Gautier. — *La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, 1 vol. in-8° de 696 p., avec 11 portraits hors texte. Genève, 1906. (Georg et Cie et J. Jullien, éditeurs.)

M. Gautier a consacré pendant vingt ans les heures que lui laissait la pratique médicale à faire des recherches dans les archives de Genève, puis à en résumer les résultats dans un livre des plus remarquables.

Le lecteur y trouvera l'histoire du corps médical genevois jusqu'au moment où la plus petite des républiques fut pour quelque temps absorbée par sa puissante voisine (1798). L'organisation légale de la Faculté, les tentatives plusieurs fois répétées d'instituer à Genève un enseignement médical alternent dans ce récit avec des détails sur les mœurs des médecins du passé et de leurs collaborateurs, alors modestes et subalternes, les apothicaires et les barbiers-chirurgiens. Chemin faisant, l'auteur esquisse la biographie des plus marquants de ses devanciers. Les uns étaient des immigrés comme le botaniste Jean Bauhin et le Gascon Joseph Du Chesne (Quercetanus), à la fois médecin, alchimiste, poète et diplomate. Les autres, des Genevois de naissance, parmi lesquels il faut citer Théophile Bonet, qui ouvrit la voie à Morgagni par son *Sepulchretum*, Daniel Le Clerc, que l'on a pu appeler à bon droit le père de l'histoire de la médecine, Tronchin, dont le savoir-faire égalait au moins les mérites scientifiques, Louis Odier, qui fut le parrain de la vaccine et l'un de ses plus actifs propagateurs sur le continent.

Trois chapitres sont consacrés à l'histoire locale des grandes maladies du passé : la lèpre, la peste et la variole. Des pages fort intéressantes redisent la lutte de la Faculté genevoise contre les praticiens illégaux et irréguliers de tout ordre.

Onze portraits en phototypie illustrent ce livre, qui fait le plus grand honneur à son auteur et à la Société d'Histoire de Genève qui l'édita.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1194. — **M. Belletrud** et **E. Mercier.** — L'Affaire Ardisson; contribution à l'étude de la nécrophilie. 1 vol. in-12 de 123 pages avec 7 planches hors texte. (*G. Steinheil*, éditeur.)

LES

TROUBLES DE LA MÉNOPAUSE

NATURELLE ET OPÉRATOIRE

ET L'OCRÉINE

(*Suite.*)[1]

II. — Ménopause opératoire.

L'ovariotomie double réalise une ménopause anticipée et donne lieu à des accidents semblables à ceux de la ménopause naturelle. Toutefois la perturbation est plus sensible, du fait de l'arrêt brusque et d'emblée définitif des fonctions ovariennes.

Hégard, en 1878, a le premier signalé l'existence de ces troubles après l'ablation des ovaires. En 1898, Labadie-Lagrave et Legueu en ont les premiers donné un résumé complet.

Etude clinique. — Certains symptômes passent au premier plan; d'autres au contraire sont rares, comme les cardiopathies.

Les bouffées de chaleur constituent l'accident le plus fréquent. Lévy (*Thèse* de Paris, 1900) leur décrit trois stades: 1° aura; 2° congestion; 3° sueurs.

Mauclaire (leçon de l'hôpital Broca, *Journal des Praticiens*, Juillet 1904) en trace le tableau suivant: « C'est tout d'abord un malaise, sorte d'aura initiale; puis des bouffées de chaleur, des vapeurs, des vertiges, des bourdonnements d'oreille; des transpirations profuses, une certaine rapidité du pouls. De l'abattement fait suite, des troubles de la vue et la crise prend fin; elle a duré cinq à quinze minutes.

« En général, les accidents apparaissent de trois semaines à quelques mois après l'opération; ils durent deux à trois ans, se reproduisent tous les mois pendant deux ou trois jours, au moment où se seraient montrées les règles habituelles. Dans la journée où ils apparaissent, leur répétition est habituelle: quatre à cinq crises dans les vingt-quatre heures. »

Il est de règle d'observer en outre des modifications du caractère qui devient irritable; de l'affaiblissement de la mémoire; des migraines violentes et divers phénomènes congestifs; de la dyspnée, des cauchemars, de l'insomnie; une tendance fâcheuse à l'obésité.

Le tableau peut être plus chargé:

a) *Troubles neurasthéniques*: céphalées, éblouissements, palpitations, angoisse, sensation de défaillance ou de strangulation, fatigue générale, asthénie profonde, idées noires, mélancolie.

Ces accidents se rencontrent surtout chez des névropathes et cèdent à une thérapeutique judicieusement instituée.

b) *Troubles hystériformes*: chez quelques opérées on voit survenir des crises d'hystérie avec perte de connaissance; des contractures, de la tétanie; des anesthésies, etc.

c) *Syndrome de Basedow*.

d) *Vésanie*: chez d'autres opérées la manie devient persistante, avec délire prolongé au point de nécessiter l'internement. Les formes les plus fréquentes sont les formes maniaque et mélancolique (Mauclaire, *Journal des Praticiens*, Septembre 1904).

Pathogénie. — Tous ces accidents s'expliquent par la disparition brusque de la sécrétion interne des ovaires dans un organisme jeune qui a d'autant plus besoin de cette sécrétion pour son parfait équilibre.

Nous ne reviendrons pas sur le mécanisme exposé plus haut. En ce qui concerne la neurasthénie et les psychoses post-opératoires, il est incontestable que la prédisposition héréditaire ou acquise joue un rôle secondaire important. Remarquons toutefois qu'il est caractéristique que ces troubles psychiques se rencontrent à la suite des ovariotomies beaucoup plus souvent qu'après les autres opérations (Mme Margolies).

Traitement. — L'ocréine sera prescrite à la dose de trois à dix pilules par jour pendant huit jours tous les mois, ou trois à quatre injections intra-musculaires, de deux en deux jours, tous les mois également. La médication sera continuée pendant très longtemps, parfois jusqu'à l'âge normal de la ménopause.

Conclusions. — 1° L'*ocréine* constitue une médication sans danger;

2° Dans la ménopause naturelle, elle donne d'excellents résultats. Augmenter les doses s'il le faut, en se rappelant que là où les doses faibles échouent, les fortes doses réussissent souvent;

3° Dans la ménopause opératoire, l'*ocréine* est supérieure à toutes les autres médications;

4° L'administration de l'*ocréine* par voie buccale ou hypodermique doit être continuée longtemps, et comme l'accoutumance pourrait se produire il est bon, suivant la méthode indiquée par des gynécologistes pour l'extrait d'ovaire, de sérier la médication par intervalles, en variant les doses par séries.

1. *Presse médicale*, 19 mai 1906.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 30 Mai 1906, à 1 heure. — M. Berniolle : La torsion des fibromes utérins pédiculés sous-péritonéaux, en dehors et pendant la grossesse; MM. Pinard, Kirmisson, Lepage, Potocki. — M. Goilot : Insécurité du curettage instrumental dans la rétention placentaire; MM. Pinard, Kirmisson, Lepage, Potocki.

Jeudi 31 Mai 1906, à 1 heure. — M. Misse : Considérations relatives à l'hypertrophie de la prostate et à la prostatectomie; MM. Guyon, Berger, Marion, Auvray. — M. Aubertin : Les effets tardifs du chloroforme; MM. Berger, Guyon, Marion, Auvray. — M. Baize : Étude clinique sur les empoisonnements par les gâteaux à la crème; MM. Brouardel, Gilbert, Dupré, Carnot. — M. Tremblin : Contribution à l'étude de l'ouverture spontanée des kystes hydatiques du foie dans le péritoine; MM. Gilbert, Brouardel, Dupré, Carnot. — M. Wattez : Étude sur le vasogène au mercure; MM. Gilbert, Brouardel, Dupré, Carnot. — M. Eurgaud : Les erythrodermies du lichen plan; MM. Gilbert, Brouardel, Dupré, Carnot. — M. Dodeuil : Tuberculose et appendicite; MM. Cornil, Raymond, Chantemesse, Bezançon. — M. Seris : Le mongolisme infantile; MM. Raymond, Cornil, Chantemesse, Bezançon. — M. Peyron : Marche du choléra de 1902 à 1906; MM. Chantemesse, Cornil, Raymond, Bezançon. — M. Seiber : De la marche de l'accouchement gémellaire : Étude statistique; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Flour : Les consultations de nourrissons et l'allaitement maternel; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Landon : Du décollement du placenta inséré normalement au cours de la grossesse; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Crasson : Contribution à l'étude des hémorragies rétro-placentaires; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. L'Hirondel : Le bassin sacro-coxalgique en obstétrique; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 28 Mai 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Tuffier, Gosset. — — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : (MM. Segond, Delens, Legueu. M. Gaucher, censeur. M. Claude, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) 1re série), Charité : MM. Kirmisson, Broca (Aug.), Duval (Pierre). — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Reclus, Sebileau, Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Brissaud, Teissier, Labbé (Marcel). M. Dejerine, censeur. M. Balthazard, suppléant.

Mardi 29 Mai 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy, Dupré, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Robin, Thiroloix, Carnot. M. Le Dentu, censeur. M. Vaquez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Guyon, De Lapersonne, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Méry, Gouget. M. Hutinel, censeur. M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Guiart, suppléant.

Vendredi 1er Juin 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Terrier, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Pierre Duval. M. Landouzy, censeur. M. Maceigne, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie) Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Samedi 2 Juin 1906. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Thiroloix, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon. M. De Lapersonne, censeur. M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Bactériologie médicale. — M. le professeur Roger, assisté de MM. Josué et Garnier, chef et préparateur du Laboratoire et de M. Trémolières, moniteur, commencera un *Cours de bactériologie médicale*, au Laboratoire de pathologie expérimentale et comparée (École pratique, escalier A), le lundi 28 Mai 1906.

Le Cours aura lieu tous les jours à 3 heures. Il comprendra 30 leçons, suivies de démonstrations et exercices pratiques. Les personnes inscrites seront exercées à la technique bactériologique, à la culture et à l'inoculation des principales bactéries pathogènes. Des certificats d'études pourront être délivrés aux personnes qui en feront la demande.

Programme des 30 leçons : 1° et 2° Technique générale. — 3° Bacille du charbon. — 4° Streptocoque. — 5° Staphylocoque. Tétragène. — 6° Pneumocoque. — 7° Bacillus prodigiosus. Bacille pyocyanique. — 8° Colibacille et paracolibacilles. — 9° et 10° Bacille typhique et bacilles paratyphiques. — 11° Microbes de la dysenterie. — 12° Bacille du choléra. — 13° Bacille de la diphtérie. — 14° Diagnostic des angines. — 15° et 16° Bacille de la tuberculose. — 17° Bacille de la lèpre. — 18° et 19° Microbes des pseudo-tuberculoses. Streptothricose. Actinomycose. Aspergillose. Oïdiomycose. — 20° Bacille de la morve. — 21° Gonocoque. Bacille du chancre mou. — 22° Méningocoque. — 23° Bacille de la grippe. — 24° Bacille de la peste. — 25° et 26° Bacilles anaérobies. Bacille du tétanos, de la gangrène gazeuse. — 27° Les spirilloses. La syphilis. — 28° Microbes divers. — 29° et 30° Technique des analyses bactériologiques.

Le droit à verser est de 80 francs.

Anatomie pathologique. — M. Alquier, chef des travaux anatomiques, commencera le mardi 5 Juin 1906, à 5 h. 1/2 de l'après-midi, un *cours pratique d'anatomie pathologique* au laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique des maladies nerveuses, à la Salpêtrière.

Ce cours aura pour objet l'étude pratique de l'anatomie pathologie (tumeurs, lésions inflammatoires, principales lésions des tissus, organes et appareils).

Il comprendra l'étude, sur des pièces anatomiques et des préparations histologiques, des caractères propres à chaque lésion et des méthodes techniques à employer dans chaque cas en particulier. Les élèves seront exercés aux manipulations histologiques et devront faire eux-mêmes une collection de préparations qui, le cours fini, resteront leur propriété.

Le cours durera un mois et aura lieu tous les jours, à 5 h. 1/2 de l'après-midi. Le laboratoire sera ouvert, aux élèves qui voudront y travailler, tous les jours, de 9 heures du matin à midi et de 1 h. 1/2 de l'après-midi à 5 h. 1/2. Les matériaux d'études, réactifs et instruments nécessaires seront mis gratuitement à leur disposition.

Le droit à verser est fixé à 80 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser le matin à M. Alquier, à la Salpêtrière.

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Un cours d'opérations sur les organes de la tête et du cou, par M. Pierre Sebileau, professeur agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, et M. E. Lombard, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, commencera le mercredi 6 Juin. Il aura lieu à 3 h. 1/2.

1° Généralités. Ligature des gros troncs artériels du cou. Ligature et découverte de la veine jugulaire interne. Bec de lièvre et fissures palatines. Mercredi 6 Juin. — 2° Chirurgie du conduit, de la membrane, des osselets. Antrotomie. Trépanation mastoïdienne. Écartement du

pavillon. Fermeture des orifices de trépanation mastoïdienne. Vendredi 8 Juin. — 3° Les pharyngotomies. L'œsophagotomie externe. L'amputation de la langue. Lundi 11 Juin. — 4° Évidement pétro-mastoïdien. Le labyrinthe, le sinus latéral, le golfe jugulaire, le nerf facial. Mercredi 13 Juin. — 5° Trépanation cérébrale. Fractures du crâne. Epanchements sanguins. Tumeurs cérébrales. Abcès encéphaliques. Abcès d'origine otique. Vendredi 15 Juin. — 6° Trachéotomie. Laryngotomie. Laryngectomie. Suture trachéale. Prothèse laryngée. Lundi 18 Juin. — 7° Trépanation du sinus frontal. Voie d'accès sur l'ethmoïde, le sphénoïde. Opérations radicales contre les suppurations des cavités annexielles. Prothèse du sinus frontal. Mercredi 20 Juin. — 8° Ouverture et drainage du sinus maxillaire. Résections partielles et totales du maxillaire supérieur. Les rhinotomies. Voies d'accès dans le cavum. Vendredi 22 Juin. — 9° Opérations sur la cloison et les cornets. Endoscopie respiratoire et digestive. Rhinoscopie. Bronchoscopie. Œsophagoscopie. Recherche et extraction des corps étrangers. Lundi 25 Juin. — 10° Résections partielles et totales sur la mâchoire inférieure. Voies d'accès sur l'expansion du trijumeau. Gassérectomie. Sympathectomie. Anastomose spino et hypoglosso-faciale. Mercredi 27 Juin.

Les élèves répéteront les opérations sous la direction des prosecteurs, des aides d'anatomie et de plusieurs moniteurs. Le nombre des élèves est limité. Le droit à verser est de 80 francs. Le Cours est gratuit pour les internes des hôpitaux.

Se faire inscrire, 17, rue du Fer-à-Moulin, de 10 heures à 4 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé des troupes coloniales. — A Madagascar, MM. Petit, médecin major de 2e classe; Cheynel, Espinasse, médecins aides-majors de 2e classe.

Au Tonkin, MM. Quesseveur, médecin-major de 2e classe; Gaillaud, médecin aide-major de 2e classe.

A la Nouvelle-Calédonie, M. Andrieux, médecin-major de 2e classe.

En Afrique occidentale, MM. Bouffard, médecin-major de 2e classe; Bouissière, Gaubil, Sauvet, Duliscouet, médecins aides-majors de 2e classe.

A la Martinique, M. Dufougeré, médecin aide-major de 2e classe.

A la Guinée française, M. Roton, médecin aide-major de 2e classe.

A la Côte d'Ivoire, M. Challier, médecin aide-major de 2e classe.

En France, MM. Clouard, Logerais, Depied, Dutigny, médecins-majors de 1re classe; Bressou, Boullet, Delassus, Bec, Chapeyrou, médecins-majors de 2e classe; Levet, Challier, Bernard, Levier, Carmouze, médecins aides-majors de 1re classe.

Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine. — Ainsi que nous l'avons naguère annoncé, le Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine se tiendra à Paris, du 28 au 31 Mai, sous la présidence de M. le professeur Brouardel.

Etranger.

Université de Liverpool. — M. R. S. Williams est nommé lecteur adjoint de bactériologie appliquée à l'hygiène.

Université d'Edimbourg. — Sir John Halliday Croom est nommé professeur d'obstétrique et de gynécologie.

CONCOURS

Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira, à la Faculté de médecine de Paris, le lundi 18 Juin 1906, à 9 heures du matin.

Il sera pourvu :

1° Pour le clinicat médical : A la nomination de trois chefs de clinique titulaires et de trois chefs de clinique adjoints. — 2° Pour le clinicat chirurgical : A la nomination d'un chef de clinique titulaire. — 3° Pour le clinicat obstétrical : A la nomination de deux chefs de clinique titulaires et de deux chefs de clinique adjoints. — 4° Pour le clinicat des maladies mentales : A la nomination d'un chef de clinique titulaire. — 5° Pour le clinicat des maladies cutanées et syphilitiques : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — 6° Pour le clinicat médical infantile : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint.

Conditions du concours. — Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté avant le 10 Juin 1906. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures.) Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur.

Sont admis à concourir : tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge.

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de prosecteur ou d'aide d'anatomie.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté.

Prosectorat. — Épreuve écrite. — *Séance du 21 mai 1906.* — 1° Anatomie : Col de l'utérus ; 2° Physiologie : La fécondation ; 3° Pathologie. Diagnostic et traitement du cancer du corps de l'utérus.

Adjuvat. — Lecture des copies. — Ont obtenu : MM. Picot, 27; Cottard, 26; Kuss, 26; Guimbellot, 25; Rouhier, 24; Dézarnaulds, 24; Poupardin, 23; Magitot, 22; Maugeais, 22; Chochon-Latouche, 20; Dreyfus, 19; Trèves, 17.

RENSEIGNEMENTS

Le poste d'interne à l'*hôpital d'Evreux* étant vacant, les étudiants qui désireraient postuler pour cet emploi sont priés d'envoyer immédiatement leur demande au secrétaire de cet établissement.

Postes médicaux : Achat et vente ; remplacements ; rensts grat. 12e année. Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

VENTE RÉGLEMENTÉE
TOPIQUES CHAUMEL
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Paraissant le Mercredi et le Samedi

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS

Nos abonnés de Paris recevront avec le prochain numéro, le tableau annuel du service médical des hôpitaux et hospices de Paris. Il sera envoyé, sur leur demande, à nos autres abonnés.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

CYRILLE JEANNIN. Le syncytium : son rôle physiologique et pathologique.

A. CALMETTE, C. GUÉRIN et A. DELÉARDE. Origine intestinale des adénopathies trachéo-bronchiques tuberculeuses.

P. DESFOSSES. Protection méthodique contre le paludisme.

CONGRÈS

Société française d'otologie, de laryngologie et de rhinologie. Session de 1906. Le chlorure de calcium, agent médicamenteux d'hémostase préventive. — Sinusite frontale compliquée de nécrose de la paroi postérieure. — Zona bilatéral isolé de l'oreille. — Ostéomyélite des os plats du crâne consécutive aux otites et sinusites suppurées.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société vaudoise de médecine. — A propos des régimes de déchloruration. — Fractures du calcanéum. — A propos de la conduite à tenir dans les rétrécissements pelviens. — Statistique de grossesses extra-utérines.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — A propos de l'œsophagotomie pour corps étrangers de l'œsophage. — Tumeurs kystiques du cou. — A propos des luxations du carpe. — Reconstitution autoplastique du sein après amputation totale. — Intervention chirurgicale pour plaie de la moelle par balle de revolver. — Blessure du foie par coup de feu. — Anévrisme poplité traité sans succès par des injections de sérum gélatiné; extirpation; guérison. — Résection atypique de la mâchoire inférieure pour sarcome; application d'un appareil prothétique avec résultat esthétique parfait. — Anévrisme d'origine traumatique d'une cubitale anormale; extirpation; guérison.

Société anatomique. — Volvulus. — Anomalie rénale. — Pied bot. — Placentome. — Grossesse tubaire. — Tumeur du sein chez la chienne. — Radiculite chez une jument. — Compression cérébrale chez un chien. — Pyoémie miliaire terminale chez un paralytique général.

Académie de médecine. — La défense sanitaire de la Ville de Paris. — De la tuberculophobie et de quelques-uns de ses effets en médecine infantile.

ANALYSES

Chirurgie. — LOUIS MONTHEIL. La névrose traumatique et la loi sur les accidents du travail.

CHRONIQUE

C. JARVIS. La médecine aux États-Unis.

PRATIQUE MÉDICALE

P. D. Capacité au travail et Consolidation vicieuse de fracture. — A. M. Tricophytie de la barbe. Kerion Celsi.

LIVRES NOUVEAUX

CH. VIBERT. Les accidents du travail.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

M. DE K. Le lavage de l'estomac dans le delirium tremens. — R. R. Traitement du tic douloureux de la face. — PH. P. Un cas de chorée mortelle par méningite aiguë à staphylocoque. — M. DE K. Ponction du péricarde.

NOUVELLES

LA MÉDECINE AUX ÉTATS-UNIS

Dans un récent numéro de la *Gazette médicale de Nantes*[1], M. Ménager, un médecin français installé aux États-Unis, donne quelques intéressants détails sur l'exercice de la médecine en Amérique. La vie du médecin américain diffère en effet, en bien des points de celle de son confrère français. Et, tout d'abord, il a le souci, que possède tout bon Anglo-Saxon, de ne point mêler les affaires et la vie privée. Il a ses bureaux en ville, tout comme un commerçant ou un homme de loi : quant à sa résidence privée, elle est dans la banlieue. Comme tout bon citoyen, il a son téléphone, de sorte qu'il peut être appelé même la nuit. Il paraît « qu'on ne téléphone à sa maison (son *home*) que pour les cas pressés ; c'est passé dans les mœurs et tout le monde trouve cela correct ». Les heures de consultations sont d'ailleurs plus longues qu'en Europe : c'est ainsi que certains praticiens américains reçoivent de 8 à 10 heures, puis de midi à 1 heure puis de 4 à 5 heures, puis de 7 à 8 heures; entre temps, ils font leurs visites.

Le prix de la consultation est de 2 dollars (10 francs), le prix de la visite est de 2 dollars et demi (12 fr. 50). Ces prix peuvent paraître élevés, mais il ne faut pas oublier qu'en Amérique un bon ouvrier gagne jusqu'à 10 et 12 dollars par jour (50 et 60 francs).

M. Ménager a remarqué que les Américains sont amis du couteau. Il a vu une pauvre femme suédoise dont on a ouvert déjà cinq fois le ventre pour des troubles internes, et qui a reculé devant une sixième intervention qu'on proposait pour une simple métrite. Le plus souvent, d'ailleurs, ils opèrent bien, et l'Amérique compte actuelle-

1. 24 Mars 1906, n° 12, p. 221.

ment une respectable phalonge de chirurgiens de tout premier ordre dont la réputation est universelle. Ils s'entourent d'un luxe de précautions aseptiques et ils opèrent dans d'admirables amphithéâtres. Il paraîtrait, au dire de M. Ménager, que les médecins chargés de l'anesthésie auraient une tendance à faire trop bonne mesure au patient, et le « facies lilas » ne les émeut guère. L'éther est l'anesthésique le plus généralement employé.

*
* *

Pour exercer la médecine aux Etats-Unis, il ne suffit pas d'être diplômé de l'une des nombreuses Universités américaines : il faut encore subir l'examen de contrôle devant un jury (*Board*) nommé par l'Etat où l'on compte s'établir. M. Ménager narre de fort plaisante manière sa comparution devant le *Board* de Washington.

« Nous arrivons à la salle qui était dans le théâtre municipal et nous voyons assemblés une centaine de candidats avec un rouleau en fer blanc sous le bras ; c'était le diplôme. Le jury s'installe : c'est un brouhaha indéfinissable, mais personne n'y prend garde. On se met à la queue leuleu et chacun lève la main, prête serment, reçoit un numéro d'ordre qu'il devra mettre sur ses copies avec défense, sous peine de nullité, d'y mettre son nom, verse 10 dollars (50 francs). On lui donne en plus un gros cahier de papier et chacun cherche une place où s'asseoir commodément pour faire ses compositions.

« Quand vient notre tour nous nous enquérons si le français sera de mise, le secrétaire nous répond : « Oui, mais versez 15 dollars (75 francs) pour la traduction... » L'inscription prend fin. Le silence se fait et M. le Président nous fait une communication à propos de nos billets de chemin de fer, dont il nous prie de lui faire parvenir le reçu pour avoir notre retour à meilleur marché ; puis on nous passe à chacun une note où sont écrites les questions demandées.

« Quelques candidats n'avaient pas trouvé place : aussi le jury très aimablement quitte sa place et l'offre aux non placés. Nous voyons M. le Président s'essuyer le front, puis quitter son paletot, enfin son gilet et il se promenait parmi nous en bretelles tout à fait à l'aise ; les autres membres l'imitent et peu à peu les candidats aussi... De temps en temps un composant ou un examinateur allait à un filtre Chamberlan qui était au milieu de la pièce et s'ingérait un grand verre d'eau : c'était toujours le même verre, il n'y en avait qu'un !... De temps à autre, M. le Président prenait la parole pour nous dire : « Dear Doctors, il y a une place de médecin à tel endroit ; le docteur un tel demande un associé ; la veuve du docteur un tel désire vendre son office et son matériel tel prix ; il y a à tel endroit un appartement convenant bien pour un office ; l'hôtel un tel a baissé son prix pour les docteurs pendant leur séjour ici, vous y trouverez bonne table et bon lit !!!... »

« Le dernier jour le jury serre la main à tout le monde en promettant une prompte solution. Trois semaines après, nous recevions nos diplômes et le journal publiait le nom des admis, 75 sur 100 à peu près. »

*
* *

Ajoutons que l'examen dure trois jours et que l'on compose de 8 heures à midi et de 1 heure à 5 heures. L'un des derniers numéros du *Journal of the American medical Association* nous donne précisément le compte rendu de la dernière session du *Board* de Washington. Nous y lisons que l'examen a porté sur les matières suivantes à raison de dix questions par matière : 1° médecine légale et hygiène ; 2° gynécologie et obstétrique ; 3° anatomie et physiologie ; 4° chimie et toxicologie ; 5° histologie, anatomie pathologique et bactériologie ; 6° médecine et pédiatrie ; 7° maladies nerveuses et affections de l'œil et de l'oreille ; 8° chirurgie ; 9° matière médicale et thérapeutique. Au sujet de ce dernier examen il y a lieu de noter que les questions posées au candidat varient suivant qu'il est allopathe ou homéopathe ou qu'il appartient à l'école dite éclectique.

Nous ne saurions reproduire ici la liste des questions posées. Elles ont presque toutes une portée pratique et ne sortent pas de l'honnête moyenne exigible de tout futur médecin. Malgré tout, le nombre des insuccès est relativement élevé, si l'on songe que tous les candidats sont déjà docteurs d'une Université ou d'un collège. C'est ainsi qu'à la session dont nous parlons, sur 73 candidats, 20 furent refusés.

C'est la meilleure preuve de l'effort constant des *Boards* pour élever le niveau de l'instruction médicale aux Etats-Unis.

C. Jarvis.

1. N° 13, 21 Mars 1906, p. 980.

PRATIQUE MEDICALE

Capacité au travail et consolidation vicieuse de fracture.

La radiographie a singulièrement facilité aux médecins le diagnostic parfois si malaisé des fractures ; mais, par contre, elle a été l'instigatrice et la cause de beaucoup de fâcheuses réclamations. Aujourd'hui, tout blessé atteint de fracture ne manque pas de faire radiographier le membre atteint, et, si la rectitude des os n'est pas absolument parfaite, s'empresse d'accabler son médecin de reproches ; au besoin, il lui réclamerait des dommages-intérêts.

Lucas-Championnière, il y a bien longtemps, a fait remarquer avec juste raison qu'une consolidation de fractures peut être défectueuse au point de vue esthétique et en même temps parfaite au point de vue fonctionnel. Les faits de ce genre ne

sont pas rares. Il serait utile, à mon sens, de les colliger avec documents radiographiques à l'appui, de manière à ce qu'ils constituent des arguments défensifs pour les confrères injustement mis en cause et des moyens d'appréciation



Schéma de la radiographie.
Fracture de jambe vicieusement consolidée.
(Halipré et Beaurain).

pour ceux d'entre nous qui ont à formuler des conclusions sur la réduction de capacité de travail à la suite d'un accident.

Halipré et Beaurain ont présenté à la Société de Médecine de Rouen la radiographie d'un blessé dont la fracture de jambe consolidée en position vicieuse n'a jamais occasionné de gêne malgré l'exercice d'une profession fatigante. Le malade, exerçant la profession de bûcheron, reçut, en abattant un arbre, une grosse branche qui lui fractura la jambe droite. Il fut soigné à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Lorsque la consolidation fut obtenue, on constata la présence d'une saillie sous la peau causée par le fragment supérieur du tibia. Comme le blessé boitait en marchant, on lui fit faire un séjour à Bourbonne-les-Bains. Il en revint très amélioré après deux mois de séjour. Après quelques mois, il reprenait ses occupations. Actuellement, il est employé comme homme de peine dans une fonderie des environs de Rouen. Il exerce depuis vingt-six ans cette profession fatigante et ne ressent jamais de douleurs.

Sur la radiographie ci-jointe, on voit que le péroné a été fracturé à l'union du tiers supérieur et des deux tiers inférieurs. Le tibia est fracturé à l'union des deux tiers supérieurs et du tiers inférieur. Le fragment supérieur du tibia fait sous la peau une saillie notable et si l'on poursuit vers le pied l'axe du fragment supérieur on constate qu'il tombe en avant de l'astragale. Malgré cette déformation de la jambe, cet homme marche sans la moindre difficulté.

P. D.

Tricophytie de la barbe. Kerion Celsi.

1° Faire tomber les croûtes et les poils malades au moyen d'*ouataplasme*;

2° Toucher *matin* et *soir* avec :

Teinture d'iode	2	grammes.
Alcool à 60°	15	—

Usage externe.

3° Dans l'intervalle pansements humides avec compresses bouillies simples.

A. M.

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Vibert, expert près le tribunal de la Seine, chef des travaux de médecine légale à la Faculté de médecine. — *Les accidents du travail*, étude clinique et médico-légale. 1 vol. in-8° de 716 pages. Prix : 10 francs. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

La loi sur les accidents du travail, dont le fonctionnement repose sur le concours continuel du corps médical, a eu un incontestable retentissement sur la vie professionnelle d'un grand nombre de médecins, et sur la science médicale elle-même.

Dans bon nombre de cas le médecin est forcément appelé à collaborer avec les magistrats pour la solution juridique de certaines questions.

Pour ne pas être exposé à commettre de véritables iniquités, dont seraient victimes tantôt les ouvriers et tantôt les patrons, il faut que les magistrats conservent la faculté de juger chaque cas suivant les circonstances spéciales qui lui sont propres. Or, ces circonstances, c'est le médecin seul qui peut les mettre en lumière; le médecin seul peut montrer si une infirmité résulte exclusivement de l'accident, ou si elle est due aussi, dans une proportion plus ou moins grande, à une affection antérieure.

Ces points de pratique, toutes les questions en rapport avec les accidents du travail se trouvent clairement exposés dans l'excellent livre de M. Vibert qui est le fruit d'une longue expérience personnelle et qui est nécessaire à tous les médecins praticiens.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1195. — **M. N. Oxford**. — Le livre de l'infirmière; guide pratique adapté de l'anglais, par L. Chaptal. 1 vol. petit in-8° de 312 pages. Prix : 5 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1197. — **H. Labonne**. — Salvör; nouvelle islandaise. 1 vol. in-16 de 120 pages. Prix : 2 fr. 50. (*L'Édition mutuelle*.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Le lavage de l'estomac dans le delirium tremens. — De bons résultats dans le delirium tremens des alcooliques ont été obtenus par S. Sergievsky en faisant aux malades, après un bain peu prolongé, un lavement et le lavage de l'estomac. Très souvent les malades, effrayés par les assistants et par leurs hallucinations, se laissent assez facilement introduire la sonde œsophagienne et l'auteur verse cinq à huit grands verres d'eau de chaux étendue d'eau à parties égales. Puis il administre 10 gouttes de teinture de noix vomique et de teinture d'opium. Il ne donne pas d'alcool (*Vratchebnaia Gazeta*, 1906, 7 Janvier, p. 28-30). M. de K.

* * *

Traitement du tic douloureux de la face. — M. Grandclément (de Lyon) estime qu'en présence d'une névralgie grave telle que le véritable tic douloureux de la face, on peut tout d'abord essayer le traitement électrique par les courants continus de haute intensité. Mais si ce traitement échoue, il est indiqué d'avoir recours aux injections sous-cutanées avec une solution d'antipyrine et de cocaïne composée comme suit :

Eau	10 grammes.
Antipyrine	5 —
Chlorhydrate de morphine	3 centigr.

Ces injections faites tous les jours ou tous les deux jours sur le trajet des points douloureux indiqués par le malade ont donné à M. Grandclément 11 guérisons ou améliorations sur 13 cas de tic douloureux de la face traités de cette façon. Le nombre des injections a varié chez ces malades de 40 à 100.

Ces injections font naître des gonflements quelquefois énormes, et défigurent le malade momentanément et pour quelques jours. Il faut le savoir et ne pas s'en effrayer. R. R.

* * *

Un cas de chorée mortelle par méningite aiguë à staphylocoque. — On sait que, dans la majorité des cas de chorée terminés par la mort, l'autopsie n'a fourni que des résultats absolument négatifs. L'observation de MM. Lesné et Gaudeau montre qu'il peut y avoir grand intérêt à faire porter les investigations, pendant la vie, du côté du liquide céphalo-rachidien. Dans le cas qu'ils ont suivi, la ponction lombaire a permis, en effet, de constater une forte réaction méningée avec albumine, polynucléaires et staphylocoques nombreux. La terminaison fatale de certains cas de chorée peut donc être le fait d'une méningite dont il appartient à des recherches ultérieures d'établir maintenant la fréquence (*Archives de médecine des enfants*, 1905, Octobre, p. 609). Ph. P.

* * *

Ponction du péricarde. — Par ses observations personnelles, ses expériences sur les animaux et l'étude des cas publiés dans la littérature, M. B. Chapochnikov s'est assuré qu'un abondant épanchement péricardique ne repousse jamais le cœur à droite et qu'il n'y a aucune crainte de blesser le ventricule droit si l'on fait *du côté droit* la ponction du péricarde distendu par l'exsudat (*Chirurgia*, 1905, n° 97). M. de K.

FACULTÉ DE PARIS

Chimie clinique. — M. A. Mouneyrat, docteur ès sciences, ex-chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris, traitera, cette année, à son cours libre de chimie clinique, le mardi et samedi, de 5 à 6 heures, à l'amphithéâtre Cruveilhier, de l'*Interprétation clinique des analyses d'urine, de sang et de suc gastrique.*

HOPITAUX ET HOSPICES

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Un cours d'*opérations sur l'œil et les annexes de l'œil*, par M. Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière, commencera le lundi 4 Juin. Il aura lieu à 1 h. 1/2.

1° Technique opératoire et asepsie opératoire : lundi 4 Juin. — 2° Opérations sur les paupières : mercredi 6 Juin. — 3° Opérations sur l'appareil lacrymal : vendredi 8 Juin. — 4° Opérations sur la conjonctive et la sclérotique : lundi 11 Juin. — 5° Opérations sur la cornée : mercredi 13 Juin. — 6° Opérations sur l'iris : vendredi 15 Juin. — 7° et 8° Opérations sur le cristallin et extraction des corps étrangers magnétiques : lundi 18, mercredi 20 Juin. — 9° Opérations sur les muscles oculaires : vendredi 22 Juin. — 10° Opérations sur l'orbite : lundi 25 Juin.

Les élèves répéteront les opérations sous la direction des prosecteurs, des aides d'anatomie et de plusieurs moniteurs. Le nombre des élèves est limité. Le droit à verser est de 80 francs. Le cours est gratuit pour les internes des hôpitaux. Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-Moulin, de 10 heures à 4 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

La médecine à la Chambre. — La nouvelle Chambre compte 46 députés médecins. Ce sont : MM. Amodru, Baudet (Côtes-du-Nord), Baudon, Boatard, Brousse (Seine), Cachet, Cazauvieilh, Cazeneuve, Chambige, Chapuis (Jura), Chapuis (Meurthe-et-Moselle), Chopinet, Clément, Defontaine, Delbet, Delapierre, Delelis, Devins, Dron, Dahief, Dahnissou, Dadouyt, Darand (Aude), Empereur, Isoard, Lachaud, Laurent, Levraud, Meslier, Morel (Pas-de-Calais), Pechadre, Pourteyron, Pozzi (Marne), Pujade, Ravier, Roblin, Roahy, Sabaterie, Sautelli, Sarrazin, Simyan, Sireyjol, Thivrier, Vacherie, Vazeille, Villeneave.

On compte encore à la Chambre 9 pharmaciens, MM. Astier, Bachimont, Badael, Chameriat, Féron, Morel (Loire), Renard, Schmidt, Selle, et 2 vétérinaires, MM. Fitte et Pajot.

IVe Congrès colonial français. — A côté de sa section d'hygiène et de médecine coloniale que nous avons mentionnée, le IVe Congrès colonial français qui doit s'ouvrir à Paris le 18 Juin prochain compte encore trois sections susceptibles d'intéresser les médecins : 1° Une section d'assistance, prévoyance, mutualité coloniale, retraites ; une section d'hygiène générale et de prophylaxie internationale ; enfin, une section de pharmacie et de matière médicale.

Les bureaux de ces diverses sections sont composés comme suit : pour la première, MM. Siegfried, président d'honneur ; J. Hébrard, président ; de Cuers, Dagas, Henry, vice-présidents ; Collard, Merlier, secrétaire.

Pour la section d'hygiène générale et de prophylaxie internationale : MM. le professeur Bouchard, président d'honneur ; Charrin, président ; Benult, Desgrez, vice-présidents ; Aly-Zaky-Bey, secrétaire ; Goupil, secrétaire-adjoint.

NOTE THÉRAPEUTIQUE

TRAITEMENT RATIONNEL DE L'ARTÉRIO-SCLÉROSE

Il est, contre l'artério-sclérose, un agent thérapeutique de tout premier ordre : c'est la Santhéose, et plus spécialement la Santhéose lithinée, dont l'efficacité égale la parfaite tolérance (Huchard).

Association d'un agent régulateur du cœur (diméthylxanthine d'une irréprochable pureté) avec un alcalin protypique (benzoate de lithine), elle assure, mieux que tout autre médicament, la dépuration du sang et la stimulation physiologique du cœur. « Dès les premiers quinze jours de traitement, écrit le Dr Monin, la dyspnée d'effort disparaît, les artères semblent plus élastiques sous la pression du doigt, le phosphate calcique qui incruste les vaisseaux se solubilise, les échanges intercellulaires sont ramenés à la normale ».

La Santhéose se présente par boîtes de 24 cachets ayant la forme d'un cœur et dosés à 0 gr. 50 de principe actif. On prescrira de 1 à 4 cachets par jour. Exiger sur chacune la marque « Santhéose », garantie de la pureté du médicament et, conséquemment, de son efficacité.

Enfin, pour la dernière section : MM. Schlagdenhauffen, président d'honneur; Beille, président; Bourcet, Lutz, vice-présidents, Goris, Vogt, secrétaires.

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France. — L'Assemblée générale annuelle de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France a lieu les 27 et 28 Mai prochain, à 2 heures précises, dans la salle des concours de l'Assistance publique (ancienne Académie de médecine), rue des Saints-Pères, 49.

Ordre du jour. — 1° Allocution de M. Brouardel, président;

2° Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale;

3° Exposé de la situation financière de l'Association générale, par M. Blache, trésorier général;

4° Rapport sur la gestion financière du trésorier, par MM. Hallopeau et Périer;

5° Compte rendu général sur la situation et les actes de l'Association générale pendant l'année 1905, par M. Lereboullet, secrétaire général;

6° Élection du trésorier général, d'un secrétaire et de sept membres du Conseil général. Candidats présentés par le Conseil général: trésorier général, M. Blache, trésorier général sortant, arrivé au terme de son mandat; secrétaire, M. G. Lepage, membre du Conseil général, proposé pour secrétaire; MM. Champetier de Ribes, Créquy, Gassot, Hallopeau, Langlet et A.-J. Martin, membres sortants, arrivés au terme de leur mandat; M. Darras, membre de la Commission administrative de la Société centrale, en remplacement de M. Lepage, proposé pour secrétaire;

7° Rapport de M. Rist, sur les pensions viagères demandées à l'Assemblée;

8° Élection de la Commission chargée d'examiner et de classer les demandes de pensions viagères en 1906;

9° Rapport de M. A.-J. Martin, au nom de la Commission chargée de l'étude des propositions et vœux soumis par les Sociétés unies à la prise en considération de l'Assemblée générale;

10° Examen et discussion du projet de contrat avec l'Association amicale pour l'indemnité-maladie et la caisse des pensions de retraite du Corps médical français.

A 7 h. 1/2 précises, le banquet aura lieu au palais d'Orsay.

Congrès national de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie (Ve session. — Alger, 1er Avril 1907). — Le Ve Congrès périodique de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie tiendra sa prochaine session à Alger du 1er au 8 Avril 1907, sous la présidence des professeurs Queirel (de Marseille), président général et pour la section d'obstétrique; Boursier (de Bordeaux), pour la section de gynécologie, et de M. Guinon (de Paris), pour la section de pédiatrie.

Les communications devront être adressées avant le 1er Février 1907.

Le prix de la cotisation est de 20 francs par membre; elle donne droit à la participation aux travaux, aux fêtes, aux excursions et au vote du Congrès et à la distribution gratuite des volumes contenant les rapports sur les questions proposées de toutes les communications faites au Congrès.

Les dames, les étudiants en médecine et les personnes non docteurs en médecine, qui s'intéressent aux sciences médicales, peuvent être admises au Congrès, moyennant une cotisation de 10 francs; ces membres associés ont les mêmes prérogatives que les membres titulaires, sauf le droit de vote.

Toute demande de renseignements et tout envoi d'adhésion et de fonds peuvent être, dès à présent, adressés au secrétaire général du Congrès, M. le professeur J. Rouvier, 52, rue Daguerre, à Alger, ou à M. Jean Livon fils, secrétaire de la section d'obstétrique, rue Saint-Jacques, 44, Marseille.

Comité médical des Bouches-du-Rhône. — Le Comité médical des Bouches-du-Rhône vient de constituer son bureau pour 1906-1907 de la façon suivante : Président, MM. Anatole Maurel; vice-président, Georges Brémond; secrétaire général, Coche; secrétaires des commissions : arbitrale, Sicard; scientifique, Jean Livon fils; secours, Vizern (pb.); finances, Arréat; trésorier, Curtil-Boyer; bibliothécaire, Chassy; inspecteur, Goy; conseillers, Dor, Engelhardt, Gallerand, Lachaux, G. Reynaut, Vidal.

Étranger.

Faculté de médecine de Bologne. — M. Silvio Tonnini est nommé professeur ordinaire de psychiatrie.

Faculté de médecine de Breslau. — M. Adalbert Czerny est nommé professeur ordinaire de pédiatrie.

Faculté de médecine de Budapest. — M. Arnold Winternitz est nommé privatdocent de chirurgie.

CONCOURS

Médecin des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 21 Mai.* — Ont obtenu : MM. Guillain, 20; Boix, 18; Castaigne, 19; Milian, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve opératoire. — *Séance du 21 Mai. — Ligature de la carotide externe. Désarticulation du genou.* — Ont obtenu : MM. Guibé, 25; Labey, 25; Wiart, 22; Mouchet, 22; Proust, 25; Fredet, 25; Lecène, 26; Veau, 27.

Épreuve orale. — *Séance du 23 Mai. — Syphilis de la langue.* — Ont obtenu : MM. Lecène, 17; Fredet, 17; Mouchet, 17; Veau, 16; Proust, 19. — *Absents* : MM. Labey, Guibé, Wiart.

La première séance de l'épreuve clinique aura lieu le 28 Mai à une heure à la Charité.

Assistant d'oto-rhino-laryngologie. — Le jury pour ce concours est définitivement composé de MM. Lermoyez, Lombard, Bourgeois, Lesage et Mauclaire.

Prix de l'internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prix de l'Internat en pharmacie : MM. François, Berthoud, Cousin, Guinochet, Fourneau.

RENSEIGNEMENTS

A vendre 80 fr. Objectif Leitz, immersion 1/12. Ouvert 1,40. S'adresser Lefébure, 13, rue de l'Odéon, Paris.

Postes médicaux : Achat et vente; remplacements; rensts grat. 12e année. Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . **10** centimes. Dép. et Étr. **15** centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . **10** fr.
Union postale . . . . **15** fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

DIEULAFOY. Quantité de gens simplement atteints de typhlo-colite muco-membraneuse ou sableuse sont indûment opérés d'appendicite qu'ils n'ont pas.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Constipation habituelle et inflammations latentes du péritoine.

CONGRÈS

Société française d'otologie, de laryngologie et de rhinologie. Session de 1906 (*suite*).

COMMUNICATIONS DIVERSES : Ostéomyélite crnnienne envahissante consécutive à une sinusite frontale maxillaire. — Ostéomyélite du frontal consécutive à une pansinusite opérée. Thrombo-phlébite suppurée des sinus longitudinal supérieur et latéral. — Résection du crâne pour ostéomyélite chronique. — Des procédés autoplastiques dans la cure radicale de l'otorrbée. — Du procédé de Liebeamann pour la plastique du conduit auditif membrnneux et du pavillon de l'oreille dans l'évidement pétro-mastoïdien. — Danger des interventions incomplètes dans les suppurations mastoïdiennes. — Gomme de la bifurcation des bronches. Considérations sur la valeur diagnostique de la toux de compression dans les tameurs du médiastin. — Deux cas d'élimination spontanée de l'étrier. — Trois observations d'occlusion osseuso congéaitale des choanes. — Faits cliniques d'atologie. — Suture du nerf facial au nerf hypoglosse. — Epilepsie d'origine nasale. — Contribution à l'étude de l'antrite suppurée lateate. — Faut-il fermer ou laisser ouverte la plaie rétro-auricalaire dans l'évidement pétro-mastoïdien? — Deux opérations de sinusite frontale. Procédé de Killian et de Jacques. — 171 cas de déformations diverses du septum nasal traités par des procédés chirurgicaux. — Méningite d'origine otique guérie par évidement pétro-mastoïdien. — De la rhinite fibrineuse ou membraneuse et de ses rapports avec la diphtérie nasale. — Troubles auriculaires comme premiers symptômes d'un anévrisme probable de l'artère méningée moyenne. — De l'éthyloforme. — Contribution à l'étude des bruits entotiques perçus objectivement. — Du traitement des rétrécissements cicatriciels de l'œsophage par l'œsophagoscopie. — Paralysie récurrentielle par compression thyroïdienne. Thyroïdectomie. Guérison. — Considérations sur l'emploi des anesthésiques généraux dans les petites interventions rapides. — Deux cas de tuberculose naso-lacrymale. — Contribution à l'étude des suppurations nasales liées aux lésions de l'os intermaxillaire. — Un cas d'adéno-carcinome du nez. — Sur quelques nouveaux cas de vertige otique déterminé par des symphyses salpingo-pharyngiennes. — Les symptômes d'hypertension labyrinthique dans l'hypertension artérielle. — La fossa subarcuata ; détails anatomiques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société vaudoise de médecine. — Méningisme par ascarides.

Société médicale de Genève. — Pièce d'atmokausis utérine.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de Paris. — Présentation d'une pièce d'ulcérations du maxillaire inférieur, alors qu'il n'y avait pas trace de dents. — Un cas d'hémi-paralysie de la langue à la suite d'une application de forceps en position antéro-postérieure par rapport à l'enfant. — Présentation d'un forceps rotateur permettant la prise directe de la tête dans toutes les positions. — Influence des extraits capsulaires en thérapeutique, au cours des hémorragies graves du nouveau-né. — Sur le passage du chloroforme de la mère au fœtus. — Sur le passage du chloroforme dans le lait.

Société médicale des hôpitaux. — Traitement d'un cas de dysenterie chronique par le kho-sam. — Le kho-sam dans le traitement de la dysenterie. — Un cas de pleurésie purulente à entérocoque. — Statistique des cas de cancer de l'œsophage, de cancer et d'ulcère de l'estomac observés à l'hôpital Andral du 1er Janvier 1900 au 1er Mars 1906. — Ulcère chronique de l'estomac ; estomac triloculaire ; polyadénome implanté sur le bord de l'ulcus. — Granulie compliquée de fièvre typhoïde. — Traitement de la coqueluche par la narcose chloroformique.

Société de biologie. — Agglutination du gonocoque et du méningocoque de Weichselbaum par un sérum gonococcique. — Contribution à l'étude du fer végétal. Emploi thérapeutique du rumex crispus. — Culture aérobie du vibrion septique. Mensuration de l'anaérobiose. — Sur le passage pylorique des graisses. — Rations de l'homme adulte en calories. — Action précoce du chloroforme sur le parenchyme hépatique. — Sur les colloïdes de la bile. — Etude expérimentale de l'action pathogène du microcoque constaté dans les oreillons. — Nature syphilitique des lésions de la paralysie générale. — Quelques cas de polymorphisme de bacilles par l'iodure de potassium, pneumo-bacille de Friedlander, bacille du choléra asiatique, bacille de la diarrhée verte. — De la fixation des helminthes sur la muqueuse du tube digestif. — Recherches sur le mercure phényle. Elimination par le lait.

ANALYSES

CHRONIQUE

Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine. Paris (28 au 31 Mai 1906).

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

NOUVELLES

CONGRÈS POUR LA RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

PARIS (28 au 31 Mai 1906)

PREMIÈRE JOURNÉE

Le Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine s'est ouvert le lundi 28 Mai, dans la salle des examens de l'Assistance publique, 49, rue des Saints-Pères.

Trois cents médecins environ, français et étrangers, assistaient à la séance. Les ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, le préfet de Police étaient représentés.

Sur les murs de la salle étaient affichés des exemplaires des formes variées de réclames charlatanesques ; on avait constitué ainsi une sorte de musée de l'exercice illégal, des plus instructifs. Le professeur Brouardel ouvrit la séance ; malgré son état de fatigue, notre ancien Doyen avait tenu à apporter au Congrès le concours de sa sympathie et de sa haute autorité.

L'actif secrétaire général M. Levassort lit son rapport sur les travaux préliminaires du Congrès et montre tout l'intérêt que présente pour le corps médical et pour le public une réunion de cette nature.

*
* *

Notre confrère Léon Pouliot, de Poitiers, laisse à d'autres le soin de décrire les charlatans de grande envergure pour se borner aux REBOU-

TEURS, SORCIERS ET EMPIRIQUES de même nature qui exercent principalement à la campagne. Il montre leurs façons d'agir et d'exploiter la crédulité des paysans. Il termine son rapport en passant en revue les moyens dont peut se servir le corps médical pour lutter contre cette forme d'exercice illégal.

Les médecins isolés ont peu de chance de réussir dans cette tâche; ils risquent, en outre, de s'attirer des désagréments parfois sérieux.

Les syndicats médicaux devront donc : inviter leurs adhérents à porter à la connaissance du Bureau tous les faits d'exercice illégal; constituer ainsi un dossier contre tous les empiriques de la région; rassembler des charges et des témoignages contre ceux des empiriques qui paraîtront le plus compromis; recourir dans ce but à tous les moyens mis par la loi à notre disposition. Les poursuites judiciaires ne seront engagées qu'avec un très sérieux dossier à l'appui; elles seront surtout dirigées contre les récidivistes ou les individus coupables de coups et blessures ou d'escroqueries. Dans ces deux derniers cas, le Syndicat réclamera, outre les dommages et intérêts, l'affichage du jugement aux frais du condamné, dans les communes du canton où se sont passés les faits incriminés.

M. Pouliot propose en outre aux délibérations du Congrès les vœux suivants :

Que des instructions soient transmises aux instituteurs, les invitant à combattre l'influence des guérisseurs, toucheurs et sorciers.

Que les étudiants en médecine soient initiés d'une manière vraiment pratique au traitement des affections traumatiques des membres les plus courantes. Car il est certain qu'un grand nombre de médecins n'ont pas au début de leur carrière une expérience suffisante des luxations et des fractures, ce qui donne beau jeu aux rebouteurs.

M. Vimont estime que les syndicats médicaux existant devraient se mettre en rapport avec les sociétés d'instituteurs.

M. Archambault voudrait que les syndicats médicaux rédigent une brochure contre les guérisseurs et rebouteurs; cette brochure serait placée dans le programme des écoles normales.

M. Granjux apporte un intéressant document; c'est la profession de foi d'un rebouteur, candidat à la députation, ce candidat a obtenu un nombre de voix très important.

M. Danjou insiste sur la nécessité d'instruire davantage les étudiants au point de vue de la réduction des fractures et des luxations.

Une longue discussion s'engage sur la question de savoir si on peut obtenir dans les condamnations contre les guérisseurs l'affichage du jugement. Cette question sera reprise ultérieurement.

M. Barbanneau, de Pouzanges (Vendée), aborde la question des MAGNÉTISEURS; il montre que les charlatans de cette espèce comptent parmi les plus redoutables adversaires du corps médical; ils publient de nombreux ouvrages qu'ils ont soin de présenter sous des allures scientifiques sérieuses; ils ont constitué différentes sociétés scientifiques (?) qui, au point de vue de la défense de leurs intérêts matériels, se sont syndiquées et représentent une force morale qu'on ne saurait contester; c'est là le danger. Ces sociétés sont surtout représentées par le *Cercle magnétique et spirite de Paris* et la *Société magnétique de France*, dont l'émanation la plus intéressante est l'*École pratique de massage et de magnétisme* de la rue de Saint-Merri.

Ils émettent aujourd'hui la prétention que les masseurs et les magnétiseurs non médecins, mais suffisamment instruits, puissent, sous la garantie des lois de droit commun, appliquer leur art au traitement des maladies.

M. Barbanneau montre que ce serait un leurre que de différencier le magnétisme de l'hypnotisme, afin de faire deux pratiques séparées, dont l'une serait l'apanage des médecins neurologistes et l'autre l'apanage des magnétiseurs;

Ces moyens thérapeutiques doivent exclusivement être confiés aux médecins qui, seuls, peuvent les appliquer sans danger pour le malade comme sans préjudice pour ses intérêts.

En conséquence, le magnétisme et autres procédés thérapeutiques analogues sont absolument du domaine médical et doivent y rester. Il y a lieu de réclamer le maintien de l'article 16 de la loi sur l'exercice de la médecine tel qu'il est, et tel que l'a interprété la Cour de cassation.

M. Bruno-Dubon, avocat à la Cour d'appel de Paris, s'occupe des faits d'exercice illégal de la médecine commis par des PERSONNALITÉS LAÏQUES OU RELIGIEUSES DANS UN BUT OU SOUS UN PRÉTEXTE DE CHARITÉ. Il s'attache à établir la distinction entre deux ordres de faits. Les uns procèdent d'un sentiment de philanthropie véritable et sont accomplis par pure charité; ces faits d'exercice illégal de la médecine commis dans un but de bienfaisance, sont principalement imputables aux membres laïques ou religieux des sociétés de secours, aux visiteuses, aux dames patronesses, aux administrateurs des dispensaires aux pasteurs, aux rabbins, aux prêtres, aux instituteurs, etc.

Quelque noble que soit la cause qui les inspire, elle ne saurait suffire à légitimer toutes les manifestations nocives d'un altruisme ignorant; on doit réprimer ces actes, mais on ne saurait néanmoins les confondre avec les manœuvres illicites auxquelles se livrent audacieusement des charlatans sans scrupules sous le masque d'un faux désintéressement. M. Bruno-Dubon esquisse la façon dont le badaud devient la proie de la convoitise des faiseurs de haut vol. Il indique les mesures à prendre.

* * *

Les médecins ont contribué à favoriser l'exercice illégal de la médecine par la façon dont cer-

tains d'entre eux comprennent l'enseignement donné aux Sociétés ayant pour but de secourir les blessés et les malades, Sociétés qui aujourd'hui pullulent sur le territoire français. **M. Dignat** montre que l'exercice illégal de la médecine fait par des MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE SECOURS AUX MALADES ET AUX BLESSÉS est dû pour une part importante à la vulgarisation inconsidérée et injustifiée d'un enseignement trop médical. Il émet le vœu :

Que les programmes des cours organisés par les diverses Associations de secours aux blessés, militaires ou autres, et par les différentes Sociétés d'infirmiers, gardes-malades, ambulanciers volontaires, secouristes, hospitaliers, etc., etc., soient considérablement restreints et ne comprennent, désormais, que l'enseignement de notions conformes au rôle de ces auxiliaires éventuels du médecin ;

Qu'il ne soit plus délivré, à l'avenir, par lesdites Associations ou Sociétés, aucun diplôme ni certificat d'aptitudes dont puissent se targuer les membres de ces Sociétés pour exercer illégalement l'art médical.

A la suite du rapport de M. Dignat, une longue discussion s'engage, à laquelle prennent part MM. Desforges, Granjux, de Crissac, Maurice, M. Mathiot, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui défendent les diplômes de la Croix-Rouge et des Secouristes français. A la suite de cette discussion, les conclusions de M. Dignat sont adoptées par le Congrès à la majorité des voix.

M. René Mesnard résume brièvement son rapport sur l'exercice illégal de la MASSOTHÉRAPIE. Il propose aux délibérations du Congrès les vœux suivants :

Nul ne pourra exercer librement le massage médical et la kynésithérapie s'il n'a obtenu, en France, le diplôme de docteur en médecine.

Un enseignement officiel de la kynésithérapie sera organisé à la Faculté de médecine.

Des cours élémentaires seront officiellement institués sous la direction de docteurs en médecine français, dans le but d'instruire les aides-masseurs admis à pratiquer dans quelques cas pathologiques bénins, mais seulement sur ordonnance des médecins et sous leur responsabilité.

M. Charles Mathiot, avocat à la Cour d'appel de Paris, étudie le MASSAGE MÉDICAL au point de vue juridique. Il émet le vœu :

Que les Syndicats de médecins de France s'unissent pour mettre un terme à l'exercice illégal de la massothérapie et de la kynésithérapie qui font partie du domaine médical. En conséquence, que les *faits d'habitude* soient soigneusement relevés contre chaque empirique et chaque établissement de massothérapie qui commettent des délits, et soient minutieusement contrôlés, pour être ensuite poursuivis conformément à l'article 16 de la loi de 1892.

P. DESFOSSES.

A travers le Monde

SÉNÉGAL

Depuis quelques années Dakar prend de l'importance et s'agrandit de plus en plus. Il est actuellement le siège du gouvernement général de l'Afrique Occidentale et voit, de ce fait, sa population s'accroître rapidement. Aussi ses immeubles sont-ils insuffisants pour loger tout le personnel officiel que les obligations du service ont amené dans la ville. D'autre part, le port de Dakar a été choisi comme *point d'appui* de la flotte, ce qui va encore augmenter le surcroît de la population. Il est donc indispensable que des constructions nouvelles viennent combler rapidement la pénurie du logement. Mais cet agrandissement rapide et nécessaire de la ville ne va pas sans donner quelque souci au gouvernement local. Il faut songer, en effet, à l'assainissement de la nouvelle ville et de tout le périmètre suburbain, qui peut-être sera bientôt compris dans la ville agrandie.

L'*hôpital de Dakar* est installé dans des conditions déplorables. Depuis longtemps déjà le service de santé a signalé le fait et demandé la construction d'un nouvel hôpital. C'est une des premières mesures à prendre, si on veut être à même d'arrêter rapidement toute épidémie nouvelle. L'hôpital devrait comprendre un pavillon mosquito-proof, pour le typhus amaril et la fièvre paludéenne.

LIVRES NOUVEAUX

M. Garnier et V. Delamare. — *Dictionnaire des termes techniques de Médecine*, 3e édition, Paris, 1906. (A. MALOINE, éditeur.)

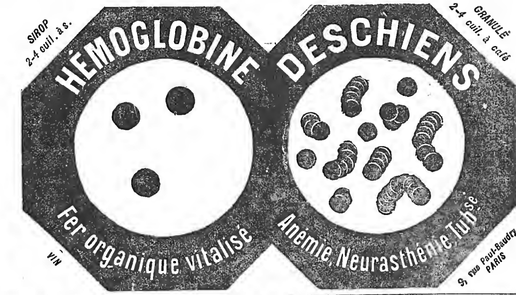
La médecine fait chaque année de tels progrès dans toutes ses branches, les livres paraissent chaque jour en si grand nombre, que les étudiants, de tout âge, quoique ayant en mains d'excellents ouvrages, sont arrêtés à chaque instant par les dénominations techniques et les noms propres qu'ils rencontrent.

Quiconque veut se tenir au courant de la science se heurte incessamment dans ses lectures à quelque expression nouvelle dont il ignore le sens.

MM. Garnier et Delamare ont eu l'idée de parer à ces difficultés, de publier un dictionnaire des termes techniques de la médecine, et de fournir au corps médical un répertoire des mots nouveaux. Les deux premières éditions de leur excellent petit livre ont été rapidement épuisées. La nouvelle édition qui vient de paraître est appelée au même succès que les précédentes ; elle a été soigneusement revue et enrichie d'un grand nombre de nouveaux termes ; on y trouve les étymologies grecques et latines, les noms des maladies, des opérations chirurgicales et obstétricales, des symptômes cliniques, des lésions anatomiques, les termes de laboratoire.

Quand on est embarrassé par une expression technique, on n'a qu'à ouvrir le dictionnaire de MM. Garnier et Delamare, on est immédiatement renseigné.

P. D.





FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 6 Juin 1906, à 1 heure. — M. FOUCHOU-LAPEYRADE : Contribution à l'étude de la coxalgie par la radiographie; MM. Terrier, Roger, Gosset, Teissier. — M. JACOB : La rééducation respiratoire. Traitement post-opératoire des rhino-adénoïdiens; MM. Roger, Terrier, Gosset, Teissier. — M. NOUET : De la nécessité d'exiger des connaissances psychiatriques pour les médecins des établissements pénitentiaires; MM. Brissaud, Gaucher, Claude, Balthazard. — M. DUREAU : Rubéole et scarlatinéole; MM. Gaucher, Brissaud, Claude, Balthazard.

Jeudi 7 Juin 1906, à 1 heure. — M. CASTAGNARY : Des endothéliomes calcifiés de la peau; MM. Cornil, Chantemesse, Méry, Langlois. — M. AGASSE-LAFONT : L'anémie pernicieuse protopathique ; MM. Cornil, Chantemesse, Méry, Langlois. — M. DURAY : Le charbon industriel. Maladies ou accidents professionnels; MM. Chantemesse, Cornil, Méry, Langlois. — M. BLAIRON : Prophylaxie des gastro-entérites des nourrissons. (La suralimentation et son remède); MM. Chantemesse, Cornil, Méry, Langlois. — M. CROSTI : Quelques considérations sur l'appendicite au cours de la grossesse; MM. Budin, De Lapersonne, Gilbert, Carnot. — M. GALLIBERT : Le panaris des nouveau-nés; MM. Budin, De Lapersonne, Gilbert, Carnot. — M. AUBERT : Traitement des blépharites ciliaires par l'hermo-phényl; MM. De Lapersonne, Budin, Gilbert, Carnot. — M. LOUBRY : Contribution à l'étude des dyspnées d'origine hystérique; MM. Gilbert, Budin, De Lapersonne, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Mardi 5 Juin 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques. Anatomie pathologique : MM. Cornil, Desgrez, Guiart. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Poirier, Launois, Rieffel. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral : MM. Raymond, Thiroloix, Méry. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral : MM. Hutinel, Jeanselme, Bezançon. — 4e : MM. Chantemesse, G. Ballet, Vaquez. M. Budin, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Le Dentu, Anvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy; Achard, Rénon. M. Gilbert, censeur; M. Dupré, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Guyon, Pozzi, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Berger, De Lapersonne, Hartmann. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Gouget, Carnot. M. Robin censeur; M. Maillard, suppléant.

Mercredi 6 Juin 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Reclus, Sebileau, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques, Anatomie pathologique : MM. Gantier, Blanchard, Legry. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Ch. Richet, Branca. — 3e (Première partie), Oral : MM. Tuffier, Lepage, Cunéo. M. Pouchet, censeur. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Kirmisson, Broca (Aug.), Duval (Pierre). — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Segond, Delens, Legueu. — 5e (Deuxième partie), Laënnec : MM. Landouzy, Labbé (Marcel). Macaigne. M. Déjerine, censeur; M. Desgrez, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Jeudi 7 Juin 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Poirier, Rieffel, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques, Anatomie pathologique : MM. Joffroy, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 1er, Oral : MM. Pozzi, Thiéry, Launois. — 3e (Première partie), Oral : MM. Le Dentu, Retterer, Demelin. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Hutinel, Thiroloix, Bezançon. — 4e : MM. Pouchet, Dupré, Gley. M. Dieulafoy, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Vendredi 8 Juin 1906. — Dissection, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Cunéo, Rieffel. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques. Anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Legry. Epreuves pratiques. — 3e (Première partie), Oral : MM. Segond, Sebileau, Lepage. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Claude, Labbé (Marcel). — 4e : MM. Joffroy, Richaud, Macaigne. M. Ch. Richet, censeur; M. Proust, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Manclaire, Duval (Pierre). M. Landouzy, censeur; M. Legueu, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Balthazard, suppléant.

Samedi 9 Juin 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Le Dentu, Thiéry, Morestin. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques, Anatomie pathologique ; MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuves pratiques. — 2e : MM. Launois, Langlois, Broca (André). — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. De Lapersonne, Retterer, Bonnaire. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Poirier, Bar, Marion. M. Berger, censeur; M. Carnot, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), (Beaujon) : MM. Raymond, Méry, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon. M. Hutinel, censeur; M. Rénon, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Vaquez, suppléant.

Technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique. — Un cours de vacances, commençant le 5 Juin 1906 et comprenant 17 leçons, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur DIEULAFOY, le matin, de 10 heures à 11 h. 1/2.

Ce cours aura pour programme :

1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° L'exposé des principaux procédés de recherches bactérioscopiques, cystoscopiques, hématoscopiques, uroscopiques et coprologiques applicables au diagnostic clinique; 3° Les principales indications des grandes médications (thoracentèse, ponction lombaire, bains froids, etc.).

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. LŒPER et RENÉ GAULTIER, chefs de clinique; O. CROUZON et NATTAN-LARRIER, chefs de laboratoire; BONNIER, DÉHU et LACAILLE, assistants.

Programme du cours. — Mardi 5 Juin : M. Lœper. Examen clinique des poumons et de la plèvre. Thoracentèse. — Mercredi 6 Juin : M. O. Crouzon. Examen clinique du sang. Hémo-diagnostic. — Jeudi 7 Juin : M. René Gaultier. Examen clinique de l'estomac et de l'intestin. — Vendredi 8 Juin : M. Nattan-Larrier. Application des procédés de laboratoire au diagnostic des infections techniques, des séro-diagnostics, diazoréaction, culture du sang. — Samedi 9 Juin : M. Bonnier. Technique de l'examen du nez, du pharynx, du larynx et de l'oreille. — Lundi 11 Juin : M. Lœper. Examen clinique du cœur et des vaisseaux. Etude de la tension artérielle. Asystolie : indications de la digitale. — Mardi 12 Juin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux : motilité, réflexes, sensibilité. — Mercredi 13 Juin : M. O. Crouzon. Examen clinique du système nerveux, état mental, langage, écriture. Ponction lombaire. — Jeudi 14 Juin : M. Nattan-Larrier. Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire. Examen des crachats. Cyto-diagnostic, inoculation (procédé de la mamelle). — Vendredi 15 Juin : M. Déhu. Méthodes cliniques d'examen des maladies cutanées et syphilitiques. — Samedi 16 Juin : M. Déhu. La médication mercurielle. — Lundi 18 Juin : M. René Gaultier. Examen clinique du foie, de la rate et du pancréas. — Mardi 19 Juin : M. René Gaultier. Méthodes de laboratoire appliquées à l'étude des maladies du tube digestif (examen du suc gastrique, examen des fèces). — Mercredi 20 Juin : M. Lœper. Examen clinique

du rein. Exploration rénale; urémie, indication de la saignée, déchloruration. — Jeudi 21 Juin : M. Nattan-Larrier. Technique bactériologique élémentaire. Pus. — Vendredi 22 Juin : M. Lacaille. Méthodes d'exploration des réactions électriques; leur application au diagnostic et au traitement, réaction de dégénérescence. — Samedi 23 Juin : M. Lacaille. Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique, radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — Les internes en médecine et en chirurgie de l'Hôtel-Dieu commenceront le vendredi 1er Juin une série de conférences de clinique médicale et une série de conférences de clinique chirurgicale *avec examen des malades par les élèves.*

Chaque série comprendra 20 leçons. Le droit d'inscription est de 50 francs pour chaque série.

On peut s'inscrire dès maintenant à la salle de garde de l'Hôtel-Dieu, où le programme détaillé sera communiqué aux élèves.

Hôpital Sadiki (Tunis). — *Place d'interne vacante.* — Cet hôpital réservé aux indigènes comporte un mouvement clinique très considérable et toutes facilités de travail (laboratoire, bibliothèque, amphithéâtre, collaboration active au service).

Avantages matériels. — Logement, chauffage, éclairage, traitement annuel de deux mille quatre cents francs (2.400); voyage payé à l'aller et au retour de Paris à Tunis (2e classe), sous condition d'un an de séjour au moins.

Conditions. — Nationalité française, scolarité terminée (la thèse passée est admise sous réserve d'une limite d'âge de trente ans avec l'obligation de se consacrer exclusivement au service de l'hôpital), préférence accordée à candidat justifiant d'un stage d'internat sérieux.

Adresser les demandes avec pièces justificatives à M. Brunswic Le Bihan, médecin-chef de l'hôpital Sadiki (Tunis).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier.* — M. Richard.

Un hommage à M. le professeur Brouardel. — A la suite de la démission de M. Brouardel comme professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, l'association des médecins légistes de l'Université de Paris, dans sa séance du 18 Mai 1906, a décidé avec la collaboration des professeurs de l'Institut de médecine légale et psychiatrie d'ouvrir une souscription à laquelle pourront prendre part les médecins légistes et les médecins experts de France et de l'étranger et tous ceux qui s'occupent de médecine légale Cette souscription est destinée à offrir un souvenir au maître de la médecine légale française sous la forme d'une médaille rappelant ses traits et d'un album relatant les noms des souscripteurs.

Le montant de la cotisation est laissé à l'initiative de chacun et devra être adressé avant le 30 Juin à M. Logez-Duc, secrétaire de la souscription, 81, rue de Maubeuge, à Paris, Xe arrondissement.

Étranger.

IVe Congrès de l'Assistance publique et privée. — Le IVe Congrès de l'Assistance publique et privée vient d'être inauguré à Milan, en présence des délégués de vingt et un gouvernements.

Ont pris la parole : le maire de Milan, le président du comité du Congrès, le préfet au nom du gouvernement, et M. Strauss, président de la délégation française.

Le maire de Milan et M. Casimir-Perier, ont été nommés présidents d'honneur.

CONCOURS

Agrégation. — Il sera ouvert à Paris, en 1906-1907, des concours pour 41 places d'agrégé à répartir de la manière suivante entre les Facultés de médecine ci-après désignées : Paris, 14 agrégés; Bordeaux, 5 agrégés; Lille, 4 agrégés; Lyon, 6 agrégés; Montpellier, 6 agrégés; Nancy, 4 agrégés; Toulouse, 2 agrégés.

Ces concours s'ouvriront à Paris, savoir : Le 17 Décembre 1906 pour la section de médecine (pathologie interne et médecine légale); le 11 Mars 1907 pour la section de chirurgie et accouchements; le 13 Mai 1907 pour la section des sciences anatomiques et physiologiques, et pour la section des sciences physiques.

Les candidats s'inscrivent chacun d'une manière spéciale pour l'une des places mises au concours dans chaque Faculté.

Ils peuvent s'inscrire subsidiairement pour plusieurs places.

Médecin des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 25 Mai.* — Ont obtenu : MM. Ravaut, 18; Castaigne, 18; Hallé, 19. — *Absents* : MM. Ramond, Clerc, Guillemot, Pissavy, Nobécourt.

Séance du 28 Mai. — Ont obtenu : MM. Comte, 18; Milian, 20; Guillain, 20. — *Absents* : MM. Boix, Ribierre.

Séance aujourd'hui à 4 h. 30 à l'hôpital de la Charité.

Chirurgien des hôpitaux. — Le premier concours pour les places vacantes de chirurgien des hôpitaux vient de se terminer par les nominations de MM. Veau et R. Proust.

— Sont désignés pour faire partie du jury du deuxième concours de chirurgien des hôpitaux, MM. Delens, Ricard, Pozzi, Delbet, Lannelongue, Berger et Landouzy. M. Berger a fait connaître son acceptation.

Adjuvat. — Épreuve orale. — *Apophyse ptérygoïde et les deux muscles ptérygoïdiens.* — Ont obtenu : MM. Barbier, 17; Guimbellot, 17; Magitot, 18; Mocquot, 19; Picot, 19.

Parois de la caisse du tympan. — Ont obtenu : MM. Sauvé, 18; Cottard, 15; Dezarnaulds, 19; Kuss, 16; Maugenis, 17.

L'épreuve de dissection a lieu ce matin, à 7 heures, à l'École pratique.

Prix de l'Internat en pharmacie. — Le jury pour le prix de l'Internat en pharmacie est définitivement composé de MM. François, Berthoud, Cousin, Léger, Fourneau.

RENSEIGNEMENTS

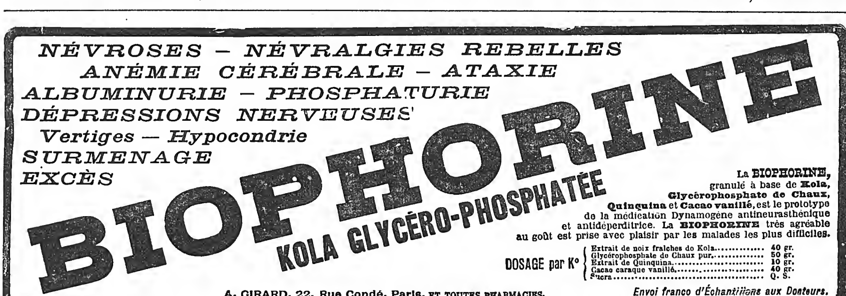
Le poste d'interne à l'*hôpital d'Evreux* étant vacant, les étudiants qui désireraient postuler pour cet emploi sont priés d'envoyer immédiatement leur demande au secrétaire de cet établissement.

Postes médicaux : Achat et vente; remplacements; rens^ts grat. 12e année. Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



ÉPILEPSIE * HYSTÉRIE * NÉVROSES

Le SIROP de HENRY MURE *au* **Bromure de Potassium** (exempt de chlorure et d'iodure), *expérimenté avec tant de soin par les Médecins des hospices spéciaux de Paris, a déterminé un nombre très considérable de guérisons. Les recueils scientifiques les plus autorisés en font foi.*

Le succès immense de cette préparation bromurée en France, en Angleterre, en Amérique, tient à la pureté chimique absolue et au dosage mathématique du sel employé, ainsi qu'à son incorporation dans un sirop aux écorces d'oranges amères d'une qualité très supérieure.

Chaque cuillerée de SIROP de HENRY MURE contient 2 grammes de bromure de potassium.

Prix du flacon : 5 francs.

Ph^ie MURE, à Pont-St-Esprit. — A. GAZAGNE, ph^en de 1re classe, gendre et successeur.

Goutte, Rhumatismes

PRASOÏDE DU DOCTEUR HECKEL

(GLOBULARINE et GLOBULARÉTINE)

Communication à l'Académie de Médecine (29 Mai 1894)

PARIS, 6, rue Chanoinesse.

DRAGÉES à 0gr 05cgr. — Dose : 6 par jour, en 3 fois un peu avant les repas. (Enfants : 2 à 4 dragées).

GRANULÉ à 0gr 10cgr. par cuillerée à café. — Dose : 3 cuillerées à café par jour. (Enfants : 1 à 2 cuillerées à café.)

AMPOULES à 0gr 05cgr. par centimètres cube. Dose : 1 injection intramusculaire tous les deux jours.

Ces doses ont été établies pour l'homme par les physiologistes qui ont fait l'expérimentation sur les animaux. Elles ont été reconnues suffisantes par les Cliniciens qui en ont vérifié les applications thérapeutiques.

MÉDICATION PHOSPHORÉE par l'OVO-LÉCITHINE BILLON

Indications Thérapeutiques : Celles du Phosphore métalloïde et du Phosphure de zinc :

NEURASTHÉNIE, PHOSPHATURIE
ANÉMIE CÉRÉBRALE
SURMENAGE, CONVALESCENCE, etc.

Efficacité plus grande que celle du Phosphore métalloïde

DANGER NUL

Ne pas confondre la **Médication phosphorée** avec la **suralimentation phosphatée**, celle-ci pouvant se faire par le simple choix d'aliments tels que les jaunes d'œufs, les graines de céréales, etc.

Pharmacie **BILLON, 46, Rue Pierre Charron, PARIS** (8° Arr^t)

TÉLÉPHONE : 517-12

THÉRAPEUTIQUE NOUVELLE — STOMACALE

AMYLOGÈNES

Digestion **LA CHAIZ** Stomacale

Les **Amylogènes** ou **Masticatoires alcalins** (à base de chaux) sont l'application scientifique d'une méthode empiriquement employée en Amérique et dans l'Inde.

La mastication d'un amylogène après le repas engendre une salive alcaline **saccharifiante** capable d'augmenter d'environ **50 0/0** la digestion stomacale des aliments végétaux (*Presse Médicale* du 20 déc. 1905 : Léon Meunier).

J. DUHÈME, Pharmacien de 1re classe

TOUTES PHARMACIES — Ex-interne, Lauréat des Hôpitaux. — TOUTES PHARMACIES

USINE et DÉPOT : 142, rue de Normandie, Courbevoie-Paris.

$C^{20}H^{24}Az^2O^2$, CO^2H^2

Ampoules injectables à 0 gr. 20

Nouveau Sel de Quinine

Formiate basique de QUININE LACROIX

Cachets à 0 gr. 25 et 0 gr. 50

QUINOFORME

Le plus SOLUBLE et le plus RICHE en QUININE des sels connus

Renferme 87,56 p. 100 de Quinine.

DONNE DES SOLUTIONS INJECTABLES NEUTRES ET INDOLORES

H. LACROIX & Cie, 31, rue Philippe-de-Girard, à PARIS (10e arrond.).

EUKINASE

EUPEPTIQUE INTESTINAL

H. CARRION & Cie

54, Faub^g Saint-Honoré, Paris

TÉLÉPHONE 136.64

PANCRÉATO-KINASE

DIGESTIF PUISSANT

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Boidin et M. Dide. Bacillus fluorescens putridus et diarrhée verte.

J. Moscou. Considérations sur les suites de la prostatectomie transvésicale.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Comment agissent l'iode et les iodiques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société Huntérienne. — Discussion sur la syphilis.

Société de médecine berlinoise. — Fractures spontanées multiples chez une enfant atteinte de syphilis congénitale. — De la préparation d'un catgut à la fois aseptique, solide et de conservation indéfinie.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société de médecine du Nord. — La méthode de Bier dans le traitement des ostéo-arthrites.

Société des sciences médicales de Lyon. — Extirpation d'un anévrisme de la carotide primitive. — Appendicite avec péritonite opérée quarante heures après son début.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Le blanchiment hivernal des poils et des plumes. — Sur trois virus de trypanosomiase humaine de provenances différentes. — La pathogénie de la tuberculose. — De la minéralisation des eaux souterraines et des causes de sa variation. — Les actions dynamiques du muscle et leur énergie productrice. — Origine intestinale des adénopathies trachéobronchiques tuberculeuses. — Un nouveau thermomètre médical. — Les gaz des sources thermales. — La régénération de la fibrine dans le sang défibriné. — Action de l'adrénaline sur la teneur du muscle en glycogène.

Société médicale des hôpitaux. — Déplacement du cœur à droite consécutif à un hydro-pneumothorax droit traumatique.

Société anatomique. — A propos des signes fournis par la palpation dans l'appendicite. — Tumeur du cou. — Ostéome traumatique. — Abcès à champignons. — Macrophages et pleurésies métapneumoniques. — Démence symptomatique de méningite chronique chez une ancienne épileptique. — Délire chronique mégalomaniaque; méningite chronique. — Sarcome primitif de l'estomac. — Foie cardiaque. — Tumeurs mixtes du sein.

Société de biologie. — Nécessité de fixer les doses minima mortelles en thérapeutique et en toxicologie expérimentales. — Note sur la bactériologie des ascites. — La séroagglutination dans les oreillons. — Virulence des ganglions chez les tuberculeux. — Action pharmacodynamique de la trinitrine. — Athérome expérimental de l'aorte consécutif à l'action du tabac. — Etude sur les constituants colloïdes du sang. Le fibrinogène. La coagulation. — Radioscopie gastrique. L'estomac du nourrisson. — La culture sur gélose inclinée du bacille d'Achalme (bacillus perfringens). Les trois stades biochimiques. — Expériences sur la chloroformisation.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — J. Kanzler. Le cancer primitif de l'intestin grêle. — H. Bertenet. Kystes hydatiques du foie avec ictère, par compression du hile.

Médecine. — J. Ryba. Insuffisence aortique et syphilis.

Chirurgie. — Prof. E. Payr. Contribution au recouvrement plastique des pertes de substance cutanée après extirpation du sein.

Dermatologie. — J. Darier et Roussy. Des sarcoïdes sous-cutanées. Contribution à l'étude des tuberculides ou tuberculoses atténuées de l'hypoderme. — P. Touchard. Recherches anatomo-cliniques sur la sclérodermie généralisée.

Voies urinaires. Organes génitaux de l'homme. — V. von Hacker. Autoplastics de l'urètre par mobilisation. — G. Gœbel. Des calculs vésicaux; observations faites en Egypte.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine. Paris (28 au 31 Mai 1906).

PRATIQUE MÉDICALE

F. Jayle. La protection de la peau de la région opératoire au cours de l'intervention.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

CONGRÈS POUR LA RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

PARIS (28 au 31 Mai 1906)

DEUXIÈME JOURNÉE

Le charlatanisme est né le jour où le premier fripon a trouvé le premier imbécile. Cette phrase de Voltaire, citée par notre confrère Dubousquet-Laborderie, montre bien que le charlatanisme ne date pas de ce matin, et que le Congrès pour la suppression de l'exercice illégal de la médecine a fort à faire, car si les imbéciles sont légion, ils sont parasités par des légions de charlatans qui se défendront hardiment et sans scrupules. Nul doute que des tentatives seront faites dans certains milieux pour représenter le Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine comme une réunion de privilégiés appelés à défendre leur monopole. En réalité les médecins, en cherchant non pas à supprimer d'un seul coup les imbéciles et les charlatans, œuvre utopique et irréalisable, mais à restreindre le charlatanisme, œuvre possible, rendent service plutôt au public qu'à eux-mêmes.

Qu'une coquette se détermine une dermite grave du cuir chevelu par l'emploi d'une teinture à base de paraphénylène diamine, recommandée par son journal de mode ou son coiffeur, et qu'elle

soit obligée de suivre pendant longtemps un traitement médical sérieux, le médecin a peu à en souffrir et n'en retire que des avantages pécuniaires. Néanmoins M. Milian, de Paris, pense qu'il y a lieu, pour les Syndicats médicaux, de poursuivre les PARFUMEURS et COIFFEURS qui vendent des produits dans un but thérapeutique (lotions contre les pellicules, contre la pelade, etc.), car, en cela, ils font de l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

Il y a lieu aussi de réglementer la vente des différents produits de toilette (teintures, crayons pour lèvres, fards, etc.), qui ne relèvent pas du médecin, mais qui peuvent occasionner des accidents.

Dans la séance de mardi matin, à la suite du rapport de Milian, M. Boudin, d'Oyonnax (Ain), montre que les herboristes ne constituent pas un gros danger de concurrence pour le corps médical, car le rôle des HERBORISTES diminue de jour en jour. Cependant les herboristes ne répondant plus aux fins pour lesquelles ils ont été institués, le Congrès pourrait émettre le vœu qu'il n'en soit plus créé à l'avenir.

Les BANDAGISTES, au contraire, font des réclames dithyrambiques pour attirer les malades en leur promettant la guérison; ils font le diagnostic du siège de la tumeur, s'opposent aux opérations; ils font souvent de l'exercice illégal. Un bandage ne pouvant être appliqué utilement que si, au préalable, il y a eu diagnostic précis établi par un médecin — et une application intempestive pouvant avoir de graves conséquences, — il faudrait que les bandagistes ne puissent en délivrer, que sur ordonnance de médecin.

M. Dubousquet-Laborderie, de Brive-Saint-Germain (Corrèze), aborde la grosse question de l'exercice illégal de la médecine par les PHARMACIENS. Cet exercice illégal se manifeste sous des formes multiples et variées qu'on peut classer en deux grands groupes : L'exercice illégal par les journaux grands et petits, par les brochures et les affiches répandues à profusion; l'exercice sournois qui s'exerce dans l'arrière-boutique.

Les pharmaciens, en faisant de la médecine, créent un danger public qui augmente chaque jour et doit être empêché.

La répression restera sans effet et sera illusoire, tant que la réclame éhontée ne sera pas considérée comme un délit, adjonction nécessaire à la loi de 1892.

En demandant la surveillance et la répression des réclames scandaleuses, il ne s'agit pas de détruire les spécialités, mais de les réglementer par l'institution d'une Commission spéciale.

M. Jeanne demande qu'une collaboration plus intime se fasse entre les syndicats de médecins et pharmaciens pour lutter contre l'exercice illégal de la médecine par les pharmaciens.

M. Boudin propose de restreindre le nombre des pharmaciens.

M. Lemierre (de Lille) est d'avis que les pouvoirs publics doivent poursuivre toutes les réclames, scandaleuses au point de vue de la morale, dangereuses et contraires aux lois; il montre des réclames où sont préconisés ouvertement des produits abortifs.

M. Honorat, représentant la préfecture de police, expose l'étendue et le danger de ces honteuses réclames qui préconisent l'avortement et qui déshonorent le corps pharmaceutique; il indique la voie à suivre pour obtenir des condamnations contre les charlatans de ce genre.

M. H. Martin, président du Syndicat des pharmaciens de la Seine, au nom des pharmaciens, flétrit l'exercice illégal de la médecine par les pharmaciens. Il aborde la question des *spécialités pharmaceutiques*. Il rappelle que les pharmaciens sont d'avis de soumettre cette question à l'examen des professeurs de l'École de pharmacie. En tout cas il faudrait que les spécialités pharmaceutiques soient entourées des garanties dont on entoure la vente des médicaments par ordonnance.

M. Dignat montre que la spécialité pharmaceutique est nécessaire de nos jours mais qu'elle est un des moyens les plus dangereux d'exercice illégal de la médecine; sa vente doit être réglementée.

Dans l'après-midi de mardi le Congrès entendit plusieurs rapports très intéressants : celui de M. d'*Ayreux*, de Paris, sur l'exercice illégal et principalement irrégulier de la médecine par les OPTICIENS; celui de M. A. Pechin, de Paris, délégué de la Société d'ophtalmologie de Paris, sur l'exercice illégal de l'OPHTALMOLOGIE. M. A. Laquerrière, de Paris, fit voter ces vœux : 1° Que les médecins n'adressent leurs clients ayant besoin des rayons X ou de courants électriques qu'à des médecins, et les détournent absolument de se rendre chez des non diplomés ; 2° que l'application, soit des rayons de Rœntgen, soit de courants électriques, ne soit permise par la loi qu'aux médecins diplomés. Dans leurs rapports, M. Dieupart, de Paris, et Mme Bourgeois, sage-femme de Paris, étudient l'exercice illégal de la médecine par les SAGES-FEMMES, et de l'obstétrique par les MATRONES non diplomées. Des vœux sont déposés pour interdire l'obstétrique aux matrones et pour réglementer l'exercice de cet art par les sages-femmes.

TROISIÈME JOURNÉE

La séance du mercredi matin, 30 Mai, s'ouvre par une intéressante discussion sur la question des spécialités pharmaceutiques. Après échange d'observations de MM. Vimont, Dignat, Leprince, H. Martin, Danjou, Jeanne, de Crissac, le Congrès émet les vœux que la vente des spécialités pharmaceutiques soit soumise aux règles générales qui régissent l'exercice de la pharmacie;

Qu'il soit interdit au fabricant de spécialités de joindre au flacon vendu une brochure donnant des conseils médicaux au malade qui l'achète.

M. de Crissac s'inquiète de l'exercice illégal de la médecine par des MÉDECINS ÉTRANGERS, et des inconvénients d'accorder sans raisons suffisantes à des étrangers des équivalences. Il propose de rappeler aux pouvoirs public la nécessité que le droit d'exercer la médecine en France soit réservé *aux seuls* docteurs en médecine munis du diplôme d'Etat français;

Que le diplôme d'Etat français délivré aux médecins étrangers ne le soit qu'à titre scientifique;

Que le droit d'exercer par les médecins étrangers munis du diplôme français ne soit accordé qu'à ceux qui auront fait leur scolarité complète, secondaire et médicale, et auront fait, dans les hôpitaux, un stage effectif de trois années;

M. Lepage fait remarquer que les femmes étrangères munies de ce diplôme universitaire n'ont qu'à se marier pour devenir Françaises et pouvoir exercer.

M. Honorat, représentant la préfecture de police, indique qu'il y a nombre de médecins étrangers venant faire des consultations dans les hôtels de Paris et que cet abus doit être supprimé.

M. Danjou (de Nice) expose comment Nice est envahi par cet exercice illégal par des étrangers.

M. Lemierre (de Lille) étudie la question des médecins de frontière et souhaite qu'on revise sur ce point la convention franco-belge.

M. de Crissac s'occupe ensuite de la question des remplacements médicaux par les ÉTUDIANTS EN MÉDECINE. Il émet les vœux:

Que les étudiants, appelés éventuellement à remplacer les docteurs en médecine, soient munis des pièces justificatives de leur scolarité et dont le dépôt à la mairie du domicile du docteur permettrait d'attendre l'autorisation préfectorale;

Qu'une attestation de capacité, délivrée par un médecin ou chirurgien des hôpitaux, puisse permettre d'abaisser à 12 inscriptions la scolarité, suffisante pour les internes nommés au concours.

M. Sentourens, de la Ferté-Bernard (Sarthe), flétrit les docteurs en médecine qui sortent des attributions que la loi leur confère, et qui couvrent de leur diplôme des entreprises louches, instituts variés, académies fantaisistes, cabinets vénériens, etc. Il cite à cet égard des faits de honteuse charlatanerie. Il propose qu'on interdise formellement: toute association entre médecins et pharmaciens pour l'exploitation combinée des malades, toute consultation par correspondance provoquée par l'envoi de questionnaires imprimés à l'avance ou de toute autre façon.

L'exercice illégal et charlatanesque de la médecine par la RÉCLAME fait l'objet de l'intéressant rapport de M. Folet (de Lille); le rapporteur montre l'intensité de ce fléau, et propose, en attendant les modifications législatives et administratives désirables, que l'Association générale des Médecins de France et les Syndicats médicaux organisent de concert une publicité anti-charlatanesque.

M. Leredu, avocat à la Cour d'appel de Paris, formule pour lutter contre ces RÉCLAMES MÉDICO-PHARMACEUTIQUES le vœu suivant:

Les réclames médico-pharmaceutiques, — qui décrivent les symptômes d'une maladie, en font connaître la marche et les conséquences, la nomment et indiquent le remède et son emploi, comme devant amener la guérison ou une atténuation dans l'état du malade, — constituent un danger public, et il y a lieu, dès lors, de demander au législateur d'étendre aux auteurs de ces réclames les dispositions de l'article 16 de la loi du 30 novembre 1892.

M. Lemierre (de Lille), signale l exercice illégal pratiqué par des médecins ou *pseudo-médecins voyageurs* dont il est impossible de contrôler les titres et les diplômes.

M. E. Bardet (de Paris), développe des considérations psychologiques, pédagogiques et économiques qui expliquent les *causes sociales* de l'Exercice illégal de la Médecine.

Comme beaucoup d'autres orateurs il est amené à conclure qu'il y a lieu de réformer l'enseignement de la médecine, et qu'à l'enseignement théorique il faut substituer résolument l'enseignement pratique, professionnel.

P. DESFOSSES.

PRATIQUE MEDICALE

La protection de la peau de la région opératoire au cours de l'intervention.

Se protéger du contact de la peau de la région opératoire au cours d'une intervention est resté jusqu'à ce jour une difficulté. La plupart des chirurgiens y parviennent plus ou moins à l'aide de compresses qui ont le tort de ne pas tenir toujours en place et, partant, de découvrir la peau que l'on cherche à cacher. Quelques-uns ont recours à l'emploi d'un vernis.

Je conseille de procéder ainsi, après avoir naturellement recouvert tout le segment du corps correspondant à la région opératoire de larges linges stérilisés : passer au niveau de la ligne d'incision une couche de teinture d'iode, inciser au bistouri la peau et le tissu cellulaire sous-cutané, *appliquer contre les bords de l'incision une compresse de gaze* de 6 à 8 épaisseurs, garnie ou non d'une feuille de caoutchouc, et *l'y fixer par des agrafes de Michel.* Toute l'opération se fait dès lors sans qu'on aperçoive la peau : il reste à enlever les agrafes lors de la suture cutanée. La pose et l'ablation des agrafes ne demandent que quelques secondes.

F. JAYLE.







NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement de l'ankylostomiase. — Après de nombreux essais, PHILLIPS, médecin de l'hôpital Kaar-El-Aïni, au Caire, a adopté le traitement suivant qui lui donne d'excellents résultats :

1° A 6 heures du soir, un purgatif salin;

2° Le lendemain matin, de bonne heure et à jeun, le malade prend la moitié d'une potion ainsi composée :

Eucalyptol	2 gr. 50
Chloroforme	3 gr. 50
Huile de ricin	40 gr.

Au bout d'une demi-heure, s'il n'existe pas de dépression accentuée, le malade absorbe la deuxième moitié.

Cette médication produit cinq ou six selles liquides : dès la deuxième selle, les ankylostomes sont évacués en abondance.

Parfois, la première tentative échoue, on recommence alors le surlendemain; il est tout à fait exceptionnel d'avoir à recommencer une troisième fois (*Lancet*, 3 Fév. p. 285).

* * *

Traitement des ulcères par la naphtaline en sachets. — M. A. Kriklivy a obtenu de bons résultats dans le traitement des ulcères et des petites plaies infectées par le procédé suivant :

Après avoir nettoyé l'ulcère, il le recouvre d'un feuillet de gaze stérilisée puis saupoudre cette gaze de naphtaline en fins cristaux ou en poudre sur une couche de 1/4 à 1/2 centimètre d'épaisseur; sur cette poudre il rabat les bords du feuillet de gaze, formant ainsi un sachet qu'il recouvre d'ouate et d'une bande. Ce pansement est laissé en place deux ou trois jours (*Vratchebnaia Gazeta*, 1905, n° 9).

M. DE K.

* * *

La quantité de lait qu'un enfant au biberon doit prendre par repas. — D'après M. Terrien on peut évaluer immédiatement la quantité de lait que doit prendre un enfant à chaque repas, en multipliant par deux les deux premiers chiffres de son poids et en ajoutant à ce résultat 1/5 de la quantité ainsi obtenue si l'enfant pèse moins de 6 kilos et 1/10 seulement s'il pèse davantage.

Un exemple fera mieux comprendre : soit un enfant de 4 kil. 500. Les deux premiers chiffres multipliés par 2 donnent 90. A ce résultat il faut ajouter 1/5 ou si l'on veut 2/10 (le 1/10 ici étant 9). On obtient ainsi le chiffre suivant : $90 + 18 = 108$ par repas (*Méd. prat.*, 1906, n° 4).

R. R.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Sadiki (Tunis). — *Place d'interne vacante.* Cet hôpital réservé aux indigènes comporte un mouvement clinique très considérable et toutes facilités de travail (laboratoire, bibliothèque, amphithéâtre, collaboration active au service).

Avantages matériels. — Logement, chauffage, éclairage, traitement annuel de deux mille quatre cents francs (2.400); voyage payé à l'aller et au retour de Paris à Tunis (2e classe), sous condition d'un an de séjour au moins.

Conditions. — Nationalité française, scolarité terminée (la thèse passée est admise sous réserve d'une limite d'âge de trente ans avec l'obligation de se consacrer exclusivement au service de l'hôpital); préférence accordée à candidat justifiant d'un stage d'internat sérieux.

Adresser les demandes avec pièces justificatives à M. Brunswic Le Bihan, médecin-chef de l'hôpital Sadiki (Tunis).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Sont inscrits au tableau de concours pour officier de la Légion d'honneur, MM. Desmons, Valude, médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Reynaud, médecin principal de 2e classe des troupes coloniales.

Pour chevalier de la Légion d'honneur, MM. Milliot, Blanc, Raymondaud, Bézy, médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Martin, Gendre, Sendral, médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale; Carrié, Rodier, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Bourgon, Gardette, Grunberg, Huguenin, Petit (Georges), à Paris; Prunac, à Clermont-l'Hérault.

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — MM. Abram, Acheray, Clavelin, Coldefy, Coudert, Defrance, Joulia, Lemaitre, Maurel, Raoul Deslongchamps, Regnault, Schapiro, à Paris; Bertholet, à Toulon; Boyer, à Sanary (Var); Cornet, à Gimat (Tarn-et-Garonne); Duroisel, à Sèvres (Seine-et-Oise); Fabre, à Virien (Isère); Sempé, à Tarbes.

Corps de santé militaire. — Médecins principaux de 1re classe : M. Février est maintenu médecin-chef de l'hôpital militaire de Nancy. M. Martin est nommé directeur du service de santé de la division d'Oran. M. Reverchon est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nice.

Médecins principaux de 2e classe : M. André est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Dijon.

Médecins-majors de 1re classe : M. Lejeune passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Angers. M. Fribourg est définitivement affecté à l'hôpital militaire de Lille. M. Robelin est définitivement affecté à la 7e direction du ministère de la guerre.

Médecins-majors de 2e classe : M. Matignon est affecté à l'hôpital militaire de Bordeaux. M. Grisel est affecté à l'hôpital militaire de Marseille. M. Lemarchand passe au 13e régiment de cuirassiers. M. Brice passe au 162e régiment d'infanterie. M. Vandenbossche est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Chartres. M. Costa passe à la direction du service de santé du 15e corps d'armée. M. Desse passe au 2e régiment de chasseurs à cheval.

Médecin aide-major de 1re classe : M. Dacourthial passe aux hôpitaux de la division d'Oran.

Médecin aide-major de 2e classe : M. Pilliot passe au 6e régiment de hussards.

— Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, M. Mignon, médecin principal de 2e classe; au grade de médecin principal de 2e classe, M. Rehoud, médecin-major de 1re classe; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Vitoux, Manon, Esprit, médecins-majors de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Briole, Weitzel, Benard, médecins aides-majors de 1re classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés en France : MM. Grognier, médecin-major de 1re classe; Lenoir, Le Moal, Guillon, médecins-majors de 2e classe; Mathis, Lehœuf, Mointron, Pouillot, Wadoux, Collin, médecins aides-majors de 1re classe.

CONCOURS

Agrégation. — Voici la répartition par sections des 41 places d'agrégés, qui seront mises au concours en 1906-1907 pour les diverses Facultés de médecine de France.

Section de médecine. — Pathologie interne et médecine légale (13) : Paris, 5 ; Bordeaux, 1 ; Lille, 2 ; Lyon 1 ; Montpellier, 3 ; Toulouse, 1.

Section de chirurgie et accouchements. — Pathologie externe (10) : Paris, 3 ; Bordeaux, 1 ; Lille, 1 ; Lyon, 2 ; Montpellier, 1 ; Nancy, 1 ; Toulouse, 1.

Accouchements (4) : Paris, 2 ; Bordeaux, 1 ; Lyon, 1.

Section des sciences anatomiques et physiologiques. — Anatomie (2) : Paris, 1 ; Nancy, 1.

Physiologie (3) : Paris, 1 ; Lille, 1 ; Nancy, 1 ;

Histoire naturelle (2) : Bordeaux, 1 ; Montpellier, 1.

Section des sciences physiques. — Physique (3) : Paris, 1 ; Lyon, 1 ; Montpellier, 1.

Chimie (3) : Paris, 1 ; Lyon, 1 ; Montpellier, 1.

Pharmacie (1) : Bordeaux, 1.

Médecin des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 30 Mai.* — Ont obtenu : MM. Grenet, 20 ; Jousset, 20 ; Gallois, 19.

A la suite des opérations du concours, sont nommés médecins des hôpitaux, MM. Guillain, Jousset, Milian.

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury du deuxième concours de chirurgien des hôpitaux est actuellement composé comme suit : MM. Delens, Ricard, Lannelongue, Berger qui ont accepté, et MM. Segond, Delbet, Klippel, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Adjuvat. — Épreuve de dissection. — *Les muscles de la paroi antéro-latérale de l'abdomen et leurs nerfs.* — A la suite des épreuves du concours, les candidats sont nommés aides d'anatomie dans l'ordre suivant : MM. Mocquot, Picot, Sauvé, Barbier, Guimbellot.

École de médecine de Marseille. — Des concours s'ouvriront à l'École de médecine de Marseille le 2 Juillet prochain pour une place de chef de clinique médicale et pour une place de chef de clinique chirurgicale, et le 9 Juillet pour une place de chef de clinique obstétricale.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'École, un mois franc avant l'ouverture du concours, et déposer en même temps leur acte de naissance, leur diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de leurs publications scientifiques.

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux sera ouvert le lundi 26 Novembre 1906, à 9 heures du matin, à l'Hôtel-Dieu, devant le Conseil général d'administration assisté d'un jury médical. Il comprendra cinq épreuves :

Première épreuve : Question d'anatomie et de physiologie, à traiter par écrit. — Deuxième épreuve : Question de pathologie interne, à traiter par écrit. — Troisième épreuve : Question d'hygiène et de thérapeutique, à traiter par écrit. — Quatrième épreuve : Examen clinique d'un malade atteint d'une affection médicale et choisi par le jury ; consultation orale sur les symptômes, le diagnostic, le pronostic et le traitement de la maladie présentée. — Cinquième épreuve : Examen clinique d'un malade atteint d'une affection médicale et choisi par le jury ; consultation écrite sur les symptômes, le diagnostic, le pronostic et le traitement de la maladie présentée.

La question à traiter, dans chaque épreuve, sera la même pour tous les concurrents ; l'un d'entre eux, désigné par le sort, la tirera de l'urne dans laquelle auront été déposées les questions adoptées par le jury en séance secrète.

Si les concurrents sont en nombre plus élevé que cinq, ils seront classés, après la troisième épreuve, pour former la liste d'admission aux deux dernières épreuves. Cinq concurrents seulement seraient alors admis à subir ces épreuves.

A la fin des épreuves, le Conseil d'administration nommera, s'il y a lieu, le médecin des hôpitaux.

Nul n'est admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français et docteur en médecine.

Les candidats devront : 1° Se faire inscrire à l'Administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56 ; le registre d'inscription sera clos le samedi 17 Novembre 1906, à 4 heures ; à partir de la clôture du registre d'inscription, l'entrée de tous les établissements de l'administration est interdite aux candidats ; 2° déposer leur acte de naissance, leur diplôme de docteur en médecine, délivré dans une Faculté de France, ou, s'ils sont naturalisés, l'autorisation spéciale exigée par l'article 4 de la loi du 18 ventôse an XI, et, s'ils ne demeurent pas à Lyon, un certificat de bonnes vie et mœurs, récemment délivré par le maire de la commune où ils résident ; 3° justifier de deux ans de pratique comme docteur en médecine ; cette justification, toutefois, n'est pas exigée des candidats qui, anciens élèves internes des hôpitaux de Lyon ou de Paris, ont obtenu, à l'expiration réglementaire de leurs fonctions, un certificat constatant qu'ils ont satisfait le Conseil général d'administration des hospices civils de Lyon ou l'administration de l'Assistance publique, à Paris ; 4° prendre connaissance, avant de concourir, des règlements des hospices et signer l'engagement d'observer, en cas de nomination, le règlement actuel et ceux qui pourraient être votés par le Conseil, spécialement ceux qui seraient relatifs à la répartition des services et au nombre des lits des malades qui seraient confiés aux médecins des hôpitaux.

Les candidats pourront déposer, à l'Administration centrale, leurs titres scientifiques, manuscrits ou imprimés, concernant la médecine ; ces documents seront communiqués au jury.

Le candidat nommé remplira, dès sa nomination, dans les établissements de l'administration, les fonctions de médecin suppléant, jusqu'à ce qu'il succède, par rang de nomination, à un médecin des hôpitaux. Les médecins suppléants sont tenus de prendre le service auquel ils sont appelés, soit comme médecin suppléant, soit comme médecin des hôpitaux, dans les établissements de l'administration, suivant leur rang d'ancienneté. Les médecins des hôpitaux restent en fonctions pendant dix-huit ans, à partir du moment où ils sont chargés d'un service autre que celui de médecin suppléant. Les médecins des hôpitaux visitent tous les jours les malades de leur service. Le traitement annuel des médecins des hôpitaux est fixé à 2.000 francs.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Brumpt. La maladie du sommeil.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Les opsonines et la phagocytose.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La tarsectomie dans les pieds bots congénitaux. — Laryngectomie totale, pour cancer du larynx, faite en deux temps. Guérison. — A propos de la radiothérapie et du cancer.

Société médicale des hôpitaux. — Ophtalmoplégie transitoire chez un artério-scléreux. — Fièvre typhoïde prolongée à rechutes multiples.

Société de biologie. — Corps thyroïde et faim. — Les trois étapes de la vie aérobie du vibrion septique. — Principe de l'allohi immunisation. — Pathogénie de la néphrite interstitielle des artério-scléreux. — Utilité de la fixation des doses minima mortelles. — Ictère chronique simple post-typhique.

Société anatomique. — Anévrisme du cœur. — Tuberculose rénale à forme scléreuse. — Luxation récidivante de l'épaule. — Artères du sympathique pelvien. — Election.

Société de chirurgie. — A propos de l'intervention dans les plaies du poumon par coup de feu. — Gangrène circonscrite et perforation de l'utérus consécutives à un avortement provoqué. — Jéjunostomie en Y avec torsion de la bouche jéjunale. — Abcès chronique intradural déterminé par une balle extradurale; trépanation; guérison. — Prostatectomie transvésicale suivie de suture vésico-urétrale.

Académie de médecine. — La désinfection et la déclaration obligatoire de la tuberculose. — A propos de la réforme du code civil. — Typhlo-colite et appendicite. — Election.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — Ed. Menne. L'influence du traumatisme sur l'origine et la croissance des tumeurs et spécialement du cancer de l'estomac avec observations à l'appui.

Chirurgie. — L. Ombrédanne. Des ruptures du ligament rotulien. [Ruptures sous-rotuliennes du tendon du quadriceps].

Neurologie et Psychiatrie. — Pierre Marie et André Léri. La spondylose rhyzomélique : anatomie pathologique et pathogénie.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — Fermi. Réactifs et méthode d'expérience pour l'étude des diastases protéolitiques et gélatinolytiques.

CHRONIQUE

Jacques Danne. Pierre Curie.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

P. Chavigny. Diagnostic des maladies simulées dans les accidents du travail et devant les Comités de revision et de réforme de l'armée et de la marine.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

PIERRE CURIE

La disparition brutale de ce maître éminent, a jeté le monde scientifique dans une douleur profonde, conséquence naturelle de l'estime et de



l'affection dont était entouré cet admirable savant. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de connaître cette intéressante figure, d'apparence rêveuse, ont été frappés par la simplicité, la modestie, le dévouement, la sincérité et la clairvoyance de cet homme loyal et bon avant tout. Qui ne l'a pas connu ne peut concevoir de quelle

façon affable il accueillait, sans distinction, ceux qui venaient près de lui chercher un conseil ou demander une critique, et avec quelle simplicité, quelle largesse d'esprit, et quel enthousiasme il se plaisait à parler de ses chers travaux! Ceux, dont je suis, qui ont eu le bonheur de recueillir pendant de longues années ses précieuses leçons et ses conseils éclairés, ont gardé pour lui une affectueuse admiration devenue simplement plus consciente et plus vive par le contact avec l'homme et le savant.

Pierre Curie était né en 1859. Elevé dans une indépendance absolue, ignorant, grâce aux idées si larges de son père, le Dr Curie, toute contrainte, toute servitude matérielle ou morale, Pierre Curie a pu se développer en toute liberté auprès de son frère Jacques et de son père, tous trois épris de la science et avides de rechercher les problèmes scientifiques les plus compliqués. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il publia avec son maître Desains une courte note sur la détermination des longueurs d'onde des rayons calorifiques obscurs très peu réfrangibles, étude qui devait servir de base aux recherches si importantes de Langley, Rubens, Paschen et Wien. Ce fut là le début de sa carrière scientifique. Tour à tour préparateur à la Faculté (1878-1883), chef des travaux pratiques à l'Ecole de physique et de chimie (1883-1895), professeur à la même Ecole (1895-1905), professeur chargé de cours à la Faculté des sciences de Paris depuis 1900, on avait créé pour lui, en 1904, une nouvelle Chaire de physique où il exposait dans un enseignement original ses idées et ses travaux sur la radioactivité, l'ionisation et les principes de symétrie. Lauréat de l'Institut en 1895 (prix Planté), puis en 1901 (prix La Caze), médaille Davy et prix Nobel en 1904, l'Institut l'avait accueilli parmi ses membres et l'avait nommé en 1905, dans la Section de physique, au fauteuil de Potier, savant éminent pour lequel Curie professait une vive admiration.

Les fonctions qu'il avait dû accepter lui prenaient un temps précieux qu'il aurait aimé consacrer à des recherches de laboratoire. Pourtant, aidé de sa femme, amie dévouée et collaboratrice précieuse, il put poursuivre avec ardeur dans le modeste, mais si caractéristique laboratoire de l'Ecole de physique et de chimie, les remarquables travaux que je vais résumer rapidement. Il aimait le contact des physiciens et des élèves de cette école dont il trouvait l'influence particulièrement heureuse; j'ai plaisir à relater ici les quelques paroles qu'il prononça à la grande conférence qu'il fit à la Sorbonne, il y a deux ans.

« Dans toute production scientifique, l'influence du milieu dans lequel on travaille a une importance très grande et une partie des résultats est due à cette influence. Depuis plus de vingt ans, je travaille à l'Ecole de physique et de chimie. Schützenberger, le premier directeur de l'Ecole, était un homme de science éminent. Je me rappelle avec reconnaissance qu'il m'a procuré des moyens de travail alors que j'étais préparateur. Plus tard, il a permis à Mme Curie de venir travailler près de moi, et cette autorisation, à l'époque à laquelle elle a été donnée, était une innovation peu ordinaire.

« Schützenberger nous laissait à tous une grande liberté, et son action se faisait surtout sentir par sa passion communicative pour la science.

« Les directeurs actuels, MM. Lauth et Gariel, m'ont conservé la même bienveillance. Les professeurs de l'Ecole de physique et de chimie, les élèves qui en sortent constituent un milieu bienfaisant et productif qui m'a été très utile.

« C'est parmi les anciens élèves de l'Ecole que nous avons trouvé nos collaborateurs et nos amis. Je suis heureux de pouvoir ici les remercier tous ».

*
* *

Les premières recherches de Pierre Curie portèrent sur l'*Etude de la chaleur rayonnante*, faite en collaboration avec Desains. Le but de ce travail était la mesure de la longueur d'onde des rayons calorifiques obscurs très peu réfrangibles et la recherche de la loi de distribution de la chaleur dans les spectres d'émission en fonction de la longueur d'onde.

Le point de départ d'un très important travail sur la propriété des cristaux fut la découverte faite par Curie et son frère d'un phénomène nouveau : la *piézo-électricité*. Ce phénomène consiste en un dégagement d'électricité qui se produit dans certains cristaux tels que le quartz, la tourmaline, la blende, lors d'une déformation mécanique. Les deux jeunes physiciens ont pu montrer que des lames taillées dans ces cristaux, dans une certaine direction par rapport aux axes géométrique et optique du cristal, donnaient sur les faces opposées de la lame mince, des quantités d'électricité égales et de signes contraires et proportionnelles au poids tenseur. C'était là le principe fondamental d'un étalon de quantité d'électricité, utilisé depuis pour réaliser l'appareil aujourd'hui bien connu sous le nom de *quartz piézo-électrique*, et qui devait être d'un emploi si commode dans les recherches futures de Curie sur la radioactivité.

Au cours de ces importantes découvertes expérimentales, Curie élaborait toute une étude théorique sur *la symétrie en cristallographie et en physique*. L'étude des phénomènes physiques qui se produisent dans un milieu cristallin a fait faire un grand progrès à la physique proprement dite. L'étude des liaisons qui existent entre les propriétés physiques de la matière et la symétrie cristalline a été l'origine de grandes découvertes dont les travaux de Pasteur donnent l'exemple le plus célèbre.

Deux principes fondamentaux forment la base de cette importante étude, malheureusement à peine achevée! L'un d'eux s'énonce ainsi :

« Lorsque certaines causes produisent certains effets, les éléments de symétrie des causes doivent se retrouver dans les effets produits. » Ces principes ont été très féconds en résultats nouveaux. Ils ont été appliqués depuis, dans maintes recherches expérimentales et particulièrement en Allemagne.

Les recherches sur les propriétés magnétiques des corps à diverses températures firent l'objet de la thèse si remarquée de Curie. Les lois qu'il a trouvées pour la variation de l'aimantation avec la température, constituent des conditions bien nettes auxquelles devront satisfaire les théories par lesquelles on cherchera à expliquer le magnétisme.

Enfin une découverte extraordinaire, qui devait tirer malgré lui de l'ombre où il vivait volontairement ce physicien déjà illustre, fut celle du *radium.* Cette découverte surprenante eût un écho retentissant dans le monde des physiciens, qui virent tout d'abord dans les phénomènes produits par cet élément étrange, des atteintes aux principes fondamentaux de la mécanique et de la physique. L'étude approfondie faite par Curie et ses collaborateurs a fait connaître depuis les propriétés essentielles *des substances radioactives, polonium, actinium* et *radium.* Emission d'un rayonnement constitué en partie par des corpuscules chargés d'électricité, production permanente d'émanation, formation de radioactivités induites, dégagement de chaleur, le radium est une source constante d'énergie sans destruction apparente...

Chemin faisant, le cerveau de cet infatigable chercheur imaginait des appareils nouveaux considérés aujourd'hui comme indispensables par tous les physiciens : électromètre apériodique, électromètre à bilame de quartz, wattmètre électrostatique, électroscope, condensateur absolu à anneau de garde, balance de précision apériodique à lecture directe des derniers poids, etc.

Telle est l'œuvre du maître... ; il y a là un principe nouveau, des lois fondamentales en magnétisme, des corps simples découverts, l'analyse expérimentale de phénomènes aussi complexes et obscurs que ceux de la radioactivité, et enfin des appareils remarquables que leur emploi a rendu indispensables à ceux qui les ont maniés. On peut se demander à propos de la plus retentissante de ces découvertes, lequel, du radium ou de son auteur, fait vraiment le plus honneur à l'autre. A côté des merveilleuses conséquences théoriques de la découverte du radium, à côté des idées nouvelles mises au jour, des faits aperçus et des faits confirmés, la découverte du radium aura sans doute des applications plus directes pour l'humanité; elle permettra certainement de soulager des milliers de souffrances et ce sera là, je crois, la plus belle récompense qu'on puisse accorder à un homme qui fut avant tout d'une parfaite bonté.

JACQUES DANNE.
Ancien élève de l'École de Physique
et de Chimie de Paris.
Préparateur à la Faculté des Sciences.

A travers le Monde

NOUVELLES-HÉBRIDES

⁂ La tuberculose, signalée par Davillé, continue ses ravages dans l'archipel. Le mouvement d'émigration qui, des îles, s'est établi avec l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, et qui ramène, dans les tribus, des épaves, des individus usés, tarés pour la plupart, contribue singulièrement à la propagation du fléau.

GUINÉE

⁂ W. Daniell, dans ses recherches sur la géographie médicale des maladies des noirs dans le golfe de Guinée, écrivait en 1849, que la phtisie était, avec la dysenterie, la plus grande cause de mort chez les naturels de la côte du Bénin. La situation n'a guère changé. Dervon, Rousselot-Benaud, Pinard ont tour à tour noté chez les indigènes la fréquence et la gravité de la tuberculose, sous la forme pulmonaire.

LIVRES NOUVEAUX

P. Chavigny, médecin-major, répétiteur à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon. — *Diagnostic des maladies simulées dans les accidents du travail et devant les Comités de revision et de réforme de l'armée et de la marine*, préface de M. A. Pierret, professeur à l'Université de Lyon. 1 vol. in-8° de 512 pages avec figures. Prix : 10 francs. (J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, éditeurs.)

La simulation tend à diminuer dans l'armée, tant par suite de l'abaissement de la durée du service militaire que par suite des améliorations apportées au régime de la caserne. Elle augmente, au contraire, chaque jour, dans la pratique des médecins civils, en raison des modifications sociales si profondes qui se sont produites depuis vingt ans.

Chaque année, les simulateurs modernisent et perfectionnent leurs procédés. Il ne faut pas que le médecin, en restant en retard sur la science de son époque, se laisse dépasser par les fraudeurs.

Le *Diagnostic de la dissimulation* s'impose donc aujourd'hui à tous les médecins et il faut savoir gré à M. Chavigny d'avoir mis au point cette question d'actualité dans un volume très bien documenté sur le *Diagnostic des maladies simulées* dans les accidents du travail. P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1206. — **M. Mollet.** — LA MÉDECINE CHEZ LES GRECS AVANT HIPPOCRATE. 1 vol. in-18 de 292 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1207. — **A. Mathieu.** — HYGIÈNE DE L'OBÈSE. *Deuxième édition.* 1 vol. in-16 de VII-342 pages, de la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*, cartonné toile. Prix : 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 Juin 1906, à 1 heure. — M. Desormeaux : Préservation des nourrices et des nourrissons contre la syphilis ; MM. Pinard, Segond, Macaigne, Praust. — M. Chevalier : Contribution à l'étude du traitement chirurgical de certaines collections purulentes intra-pulmonaires ; MM. Segond, Pinard, Macaigne, Praust. — M. Tertois : Enseignement populaire de l'hygiène par la grande presse ; MM. Landouzy, Roger, Teissier, Labbé (Marcel). — M. Maumene : Une œuvre parisienne d'assistance de l'enfance : la dispensaire de la caisse des Écoles du VIIe arrondissement, 1, rue Oudinot. Statistique de dix-huit années (1888-1905) ; MM. Landouzy, Roger, Teissier, Labbé (Marcel). — M. Couenon : L'énanthème de la rougeole ; MM. Roger, Landouzy, Teissier, Labbé (Marcel).

Jeudi 14 Juin 1906, à 1 heure. — M. Gobert : Des néoplasies expérimentales produites par l'inoculation du micrococcus neofarmans ; MM. Cornil, Le Dentu, Marestin, Bezançon. — M. Français : Étude clinique et traitement de la lithiase du cholédoque ; MM. Le Dentu, Cornil, Morestin, Bezançon. — M. Feytaud : Les anévrismes de l'aorte d'origine rhumatismale ; MM. Dieulafoy, Hutinel, Robin, Vaquez. — M. Hudellot : Accidents généraux de l'eczéma, en particulier chez le nourrisson ; MM. Hutinel, Dieulafoy, Robin, Vaquez. — M. Viteman : Régime déchloruré dans l'épilepsie ; MM. Robin, Dieulafoy, Hutinel, Vaquez.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 11 Juin 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Broca (Aug.), Duval (Pierre). M. Brissaud, censeur ; M. Legry, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Reclus, Tuffier, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Segond, Legueu, Praust. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dejerine, Teissier, Balthazard, M. Roger, censeur ; M. Claude, suppléant.

Mardi 12 Juin 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Guyon, De Lapersonne, Rieffel. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Le Dentu, Poirier, Morestin. — M. Gilbert, censeur ; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Berger, Hartmann, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Thiéry, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Carnot. — M. Joffroy, censeur ; M. Dupré, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau, M. Langlais, suppléant.

Mercredi 13 Juin 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Delens, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Legry, Epreuves pratiques. — 2e : MM. Richet, Broca (André), Branca. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Brissaud, Gaucher, Balthazard, M. Gariel, censeur ; M. Richaud, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Laënnec : MM. Terrier, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Laënnec : MM. Reclus, Mauclaire, Duval (Pierre), M. Dejerine, censeur ; M. Claude, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Lepage, Wallich, Potocki, M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 14 Juin 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. De Lapersonne, Thiéry, Auvray. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Guiart, Maillard, Epreuves pratiques. — 1er (1re série), Oral : MM. Pozzi, Retterer, Rieffel. — 1er (2e série), Oral : MM. Poirier, Launois, Marion. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Joffroy, Thiroloix, Méry, M. Pouchet, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Vendredi 15 Juin 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Legueu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Mauclaire, Gosset, M. Landouzy, censeur ; M. Praust, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki, M. Richaud, suppléant.

Samedi 16 Juin 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Desgrez, Guiart, Epreuves pratiques. — 1er : MM. De Lapersonne, Thiéry, Launois. — 3e (Première partie) (1re série), Oral : MM. Le Dentu, Retterer, Bonnaire. — 3e (Première partie) (2e série), Oral : MM. Poirier, Bar, Morestin, M. Hutinel, censeur ; M. Carnot, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série) (Beaujon) : MM. Raymond, Méry, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Gouget, Jeanselme, M. Gilbert, censeur ; M. Thiroloix, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau, M. Maillard, suppléant.

Stage hospitalier (pendant la période des vacances). — MM. les étudiants, dont la scolarité est soumise au stage hospitalier, et qui n'auraient pu, pour des motifs sérieux, accomplir le stage en 1905-1906 (du 1er Décembre 1905 au 15 Juin 1906), sont informés que, dans le but de régulariser leur situation, ils seront admis, pendant la période des vacances (du 1er Juillet au 1er Novembre), dans certains services de cliniques qui leur seront désignés.

Ceux d'entre eux qui voudraient bénéficier de cette mesure devront adresser une demande écrite au doyen de la Faculté, du 15 Juin au 15 Juillet, en indiquant s'ils désirent suivre un service de médecine ou de chirurgie.

Les transferts de dossiers. — Aux termes d'une circulaire ministérielle, les demandes de transfert des dossiers des étudiants en médecine en cours de scolarité appartenant aux Facultés ou Ecoles de médecine des départements, présentées en vue d'être inscrits pour une nouvelle année scolaire à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, devront dorénavant être produites assez à temps pour que le transfert puisse avoir lieu avant le 15 Septembre.

Exercices opératoires. — M. Amédée Baumgartner, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa première démonstration le mardi 5 Juin 1906, à 1 h. 1/4 précise, pavillon n° 7.

Clinique gynécologique (Hôpital Broca). — MM. L. Dartigues, Robert Lœwy, X. Bender, A. Zimmern et Lequeux feront un cours de gynécologie de quinze leçons, à la clinique gynécologique (hôpital Broca).

Le cours commencera le 11 Juin 1906 à 9 heures du matin.

Programme du cours : M. Dartigues : Examen gynécologique (interrogatoire et moyens d'exploration clinique). — M. Dartigues : Pratique des pansements vaginaux (vulvo-vaginites, métrites, curettage, colpotomie, hystérectomie vaginale). — M. Dartigues : Pratique des pansements abdominaux (pansements abdominaux, renouvellement des pansements, ablation des fils, soins à donner aux sutures, drainage abdominal, Mikulicz, aspiration, etc. — M. Dartigues : Indications et détails de la technique de la laparotomie en gynécologie. — M. Robert Lœwy : Indications et détails de la technique des opérations d'urgence par la voie vaginale (curettage, curage, colpotomie, hystérectomie vaginale, etc.). — M. Robert Lœwy : Examen clinique et diagnostic des salpingites et des suppurations pelviennes. — M. Robert Lœwy : Examen clinique et diagnostic des fibromes utérins. — M. Robert Lœwy : Examen clinique et diagnostic des cancers de l'utérus. — M. Bender : Examen clinique et diagnostic des affections annexielles

non inflammatoires (kystes ovariques, tumeurs solides, etc.). — M. Bender : Examen clinique et diagnostic des déviations utérines, prolapsus génitaux et déchirures périnéoles. — M. Bender : Grossesse extra-utérine. — M. Bender : Relotions des affections gynécologiques avec les affections du tube digestif. Traitement hydro-minérol. — M. Lequeux : Diagnostic et indications thérapeutiques des affections gynécologiques compliquées de grossesse. — M. Zimmern : Indications du traitement électrique en gynécologie. — M. Zimmern : Indications du traitement radiothérapique en gynécologie.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Épidémie de suette miliaire à Rouillac. — Une épidémie de suette miliaire vient d'éclater à Rouillac (Charente). Trois internes des hôpitaux de Bordeaux, MM. Puyhaubert, Lotreille et Perrens, ont été demandés d'urgence pour aider les médecins de la localité.

Syndicat médical de l'arrondissement de Caen. Le syndicat médical de l'arrondissement de Caen a composé son bureau pour l'exercice 1906-1907 de la façon suivante : MM. Osmont (de Caen), président ; Gidon père (de Caen), vice-président ; A. Charbonnier (de Caen), secrétaire ; Lecornu (de Caen), trésorier ; Hauttement (d'Évrecy) ; Masson (de Tilly-sur-Seulles), assesseurs.

Étranger.

Faculté de médecine de Pise. — M. Arbace Pieri est nommé privatdocent de psychiatrie.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Le jury du 2e concours de chirurgien des hôpitaux est actuellement composé comme suit : MM. Delens, Ricard, Segond, Delbet, Reclus, Berger, qui ont accepté.

M. Klippel n'a pas encore fait connaître son acceptation.

Prosectorat. — Lecture des copies. — Ont obtenu : MM. Martin, 20 ; Capette, 20 ; Okinczyc, 23.

La prochaine séance pour la lecture des copies aura lieu mercredi 6 Juin, à 5 heures.

Assistant du service Civiale. — Un concours pour la nomination à la place d'assistant titulaire et à la place d'assistant adjoint du service Civiale (voies urinaires) de l'hôpital Lariboisière sera ouvert le vendredi 4 Juillet 1906, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

Les candidats seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), de midi à 3 heures, du mardi 5 Juin 1906 au lundi 18 du même mois inclusivement.

Sont admis à prendre part au concours pour les places d'assistant titulaire et adjoint des services spéciaux :

1° Les docteurs en médecine de nationalité française pourvus du diplôme d'Etat de docteur en médecine obtenu devant une Faculté de médecine française de l'Etat.

2° Les internes et les externes des hôpitaux de Paris, de nationalité française, munis de seize inscriptions. Les internes et les externes devront, s'ils sont nommés, se faire recevoir docteurs dans les trois mois qui suivront leur nomination. Les années de service en qualité d'assistant seront, pour les internes, comptées comme années d'internat.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au Service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces et signer au registre ouvert à cet effet. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Le concours comprend : 1° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie, de physiologie et de pathologie spéciales, pour la rédaction de laquelle il est accordé trois heures ;

2° Une épreuve de médecine opératoire spéciale.

3° Une épreuve clinique sur un malade atteint d'une affection spéciale, pour laquelle il est accordé vingt minutes pour l'examen du malade et la préparation de la leçon, et dix minutes pour la dissertation orale devant le jury.

Les assistants des services spéciaux sont nommés pour une période d'une année, à la suite de laquelle ils peuvent être, sur la demande du chef de service, successivement prorogés pendant une deuxième, une troisième et une quatrième année.

A la suite du concours sont également nommés des assistants-adjoints, en nombre égal à celui des titulaires. Ces assistants-adjoints, dont le temps d'exercice est de même durée que celui des assistants titulaires, sont appelés à remplacer ces derniers pendant leurs absences ou en cas de démission ou de décès.

Les assistants titulaires des services spéciaux reçoivent une indemnité annuelle de 1.200 francs.

Internat de Brévannes, Chardon-Lagache et Rossini. — Le jury de ce concours est composé de MM. Marcel Labbé, Herbet, qui ont accepté.

M. Claude, désigné, n'a pas encore fait connaître son acceptation.

RENSEIGNEMENTS

On indiquerait dans la banlieue, à 40 minutes de Paris, un *excellent poste* de docteur à créer. Ecrire à M. Coutier, 3, place Voltaire, Paris.

Seine-et-Marne. A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Poste : 9.000 fr., 25 min. Paris St-Lazare, à reprendre de suite. S'adresser au docteur, 28, rue Péclet (15e).

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.





VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-UTÉRINS
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Paul Reclus. Appendicite et typhlocolite.

L.-Gustave Richelot. Entéro-colite et appendicite.

Thiroux et d'Anfreville. Traitement chirurgical des tumeurs scrotales dans les pays chauds.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Traitement de la tuberculose des muqueuses par les cautérisations à l'air chaud et par l'emploi du calomel associé à l'iodure de potassium. — Lésions multiples du cerveau et de la moelle ayant nécessité plusieurs opérations successives et s'étant terminées finalement par la guérison. — Rhinoplastie.

Société des praticiens de New-York. — — Trois cas de côte cervicale. — Deux cas d'obstruction veineuse. — L'apoplexie cérébelleuse. — Radiographies de fractures de l'humérus simulant des affections malignes.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur la jéjunostomie. — Sur les plaies du poumon par coup de feu. — Un cas de luxation faussement dite « du semi-lunaire ». — Iléo-sigmoïdostomie avec exclusion du gros intestin par le procédé de Souligoux. — Lymphangiome ou lipome congénital du cou (?).

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Schwenkenbecher et Inagaki. Les échanges d'eau chez les fébricitants.

Médecine expérimentale. — G. B. Allaria. Recherches sur l'action du liquide céphalo-rachidien sur quelques microorganismes pathogènes.

Pathologie chirurgicale. — Schwartz et Chevrier. Des lipomes ostéopériostiques. — Kirmisson et Bize. Tumeur sacro-coccygienne renfermant dans son intérieur des bronches et des reins rudimentaires.

Chirurgie. — L. Gelpke. Emploi du bouton de Murphy en chirurgie gastro-intestinale de 1896 à 1905, 54 cas.

Neurologie et Psychiatrie. — P. Consiglio. Psychologie et clinique des lobes préfrontaux. — L. Bonsant. Contribution à l'étude des états démentiels et de leur substratum organique.

Dermatologie. — Thomas Smith. Lésions des muqueuses au cours du lupus érythémateux.

Voies urinaires. Organes génitaux de l'homme. — J. Finsterer. Contribution à l'étude des calculs de l'urètre. — P. Hallopeau. Contribution à l'étude des tumeurs malignes de la prostate.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — W. P. Brandegee. Un cas de mastoïdite double avec participation des cellules zygomatiques. — W. G. B. Harland. Hémiplégie consécutive à l'anesthésie comme complication d'une opération sur la mastoïde. — A. Bouyer fils. Des paresthésies de l'arrière-gorge.

Électricité médicale. Radiologie. — C. Rœderer. La radiothérapie dans les tuberculoses ganglionnaires articulaires et osseuses.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — G. Giemsa. L'air irrespirable des cales de navire. — P. Vincey. Le lait de l'Assistance publique et les domaines administratifs.

CHRONIQUE

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

PRATIQUE MÉDICALE

Ch. Maigné. Ampoules auto-injectables. — M. Guibé. Méthode rapide de titrage des chlorures de l'urine. — A. M. Syphilides bucco-pharyngées. Plaques muqueuses.

LIVRES NOUVEAUX

P. D. Le livre de l'infirmière. — E. Gérard. Technique de stérilisation à l'usage des pharmaciens.

V. E. M.

Stations de la Savoie et du Dauphiné. Du 1er au 12 Septembre 1906.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur DEBOVE

A l'hôpital Beaujon, notre doyen le Professeur Debove fait chaque samedi sa leçon de clinique médicale.

Dans l'amphithéâtre bondé, l'assistance se compose d'élèves du service avec nombreux état-major de stagiaires, d'étudiants, de médecins de la ville, de médecins militaires, de médecins d'eaux, etc., assistance accrue les jours de clinique par le service de M. Troisier, chef en tête. Détail caractéristique qui montre l'intérêt de l'enseignement pratiqué ici : plusieurs médecins du quartier sont auditeurs assidus, non seulement des cliniques du samedi, mais des leçons de chaque jour.

Revêtu de la blouse que complète le tablier du service, le Professeur entre posément, « sans façons ». Son entrée passe même parfois inaperçue dans le brouhaha du début. Coiffé d'un chapeau de voyage qu'il bosselle plus d'une fois au cours de ses démonstrations, le geste rare et sobre, il se tient debout derrière la table recouverte d'une alèze, maniant son lorgnon comme un face-à-main pour consulter parfois ses notes, qui consistent surtout en l'observation du malade.

Ce « fin lettré » parle d'une voix prenante, bien timbrée, avec une toute particulière aisance, simplement, sans aucune emphase, ayant toujours le mot précis dans la phrase naturellement élégante et d'une belle tenue littéraire.

Parfois, mais rarement, la voix devient un peu vibrante, le geste brusque et tranchant. Il décoche quelques traits légèrement acérés et très rapides à un de ses rares ennemis : je veux dire l'alcoo-

lisme, l'hypothèse, le système, les philosophes, etc. Mais bien souvent la période, d'ailleurs toujours courte, s'émousse dans le mot final volontiers sceptique ou ironique. On sent quelqu'un maître de soi et s'observant même dans l'élan.

Il aborde le plus souvent des sujets classiques, dit volontiers que le rôle du professeur est de présenter des malades que le praticien a chance de rencontrer et non des cas exceptionnels, se montre d'ailleurs très documenté sur les recherches récentes qu'il signale, réservant son opinion définitive, s'attache surtout et avant tout à l'examen clinique, laissant volontiers au second plan les théories pathogéniques ou thérapeutiques.

Le malade dont il parle est là, quand son état a permis de le faire venir du service. Pendant la lecture de l'observation, le Professeur, de temps à autre, s'adresse à lui pour le provoquer à affirmer l'exactitude des phénomènes signalés ou faire surgir un détail caractéristique.

La leçon dure en général trois quarts d'heure, atteint rarement une heure. L'exposé est très clair, net et court, s'attache exclusivement au fait, dédaigneux des théories, des trouvailles trop récentes et de tout emballement scientifique, volontiers relevé d'une pointe d'humour et de traits lancés avec une légère ironie.

L'enseignement de la clinique est complété par d'heureuses innovations. C'est ainsi que des étrangers au service font parfois des leçons sur des sujets à l'ordre du jour, ou une série de leçons régulières sur un sujet spécial comme M. Jeanselme sur la dermatologie.

Et surtout le Professeur eut le premier l'ingénieuse idée de confier à ses chefs de clinique, internes et anciens internes, le soin de faire chaque matin à l'amphithéâtre une leçon sur un malade du service. Cette leçon sert à l'instruction des élèves et exerce le conférencier, presque toujours candidat au Bureau central. Le Maître se fait un devoir d'assister à chacune de ces leçons; car toutes ses hautes fonctions et multiples occupations, qui suffiraient à remplir la vie d'un autre, laissent à ce « bon administrateur » au moins l'apparence d'un homme toujours maître de son temps. Il commente la leçon, l'argumente et la discute au besoin. Enfin il s'adresse à l'auditoire, s'informe si quelqu'un a quelque explication à demander ou quelque objection à présenter. Et alors s'engage souvent une discussion entre un ou plusieurs auditeurs et le Maître, qui sait toujours y faire face avec sa spirituelle bonne grâce, sa sceptique et posée bonne humeur et sa douce ironie.

Pierre Maurel.

PRATIQUE MÉDICALE

Ampoules auto-injectables.

Parmi les nombreux perfectionnements qui, depuis quelques années, ont été apportés à la médication hypodermique, la plus importante amélioration a consisté évidemment dans la répartition de chaque dose médicamenteuse dans une ampoule spéciale en verre scellée à la lampe. Ce procédé offre le grand avantage de donner une sécurité absolue, tant au point de vue du dosage que de l'asepsie du médicament. Malheureusement, pour injecter le contenu de l'ampoule sous la peau, il faut, après en avoir brisé la pointe, aspirer le liquide dans une seringue. Cette petite opération qui prend toujours un peu de temps ne donne jamais une sécurité absolue au point de vue de l'asepsie. Il serait en effet beaucoup plus rationnel de faire passer directement la solution médicamenteuse de l'ampoule sous la peau du patient, sans passage intermédiaire dans une seringue plus ou moins bien stérilisée. Depuis quelques années, divers essais ont été faits dans cette voie. M. Viel, de Rennes, a résolu la question d'une façon remarquablement simple.

D'un côté, l'ampoule et le raccord en aluminium; de l'autre, l'ampoule adaptée sur la seringue et prête à fonctionner.

L'ampoule ordinaire a ses deux extrémités munies de deux petits manchons métalliques.

Après avoir brisé la pointe de verre qui dépasse chaque manchon on ajoute: d'un côté l'aiguille de platine soigneusement flambée; de l'autre côté un petit raccord en aluminium, seul intermédiaire entre l'ampoule et l'embout de la seringue — (avoir bien soin de remonter complètement le piston au haut de sa course). — Il suffit alors, après avoir enfoncé l'aiguille à l'endroit voulu, de refouler lentement le piston: tout le liquide est injecté *sans avoir été un instant en contact avec le corps de pompe de la seringue.*

Pour plus de commodité — et cette précaution a son importance si l'opérateur craint que les mouvements brusques du patient, au moment de la piqûre, ne brisent l'ampoule — il vaut mieux commencer par enfoncer l'aiguille seule, non montée sur l'ampoule. On ajoute ensuite celle-ci, montée sur la seringue. Cette manière de faire permet en outre d'injecter le contenu d'une seconde ampoule, sans faire une nouvelle piqûre.

Tel est, résumé en quelques mots, le manuel opératoire préconisé par M. Viel. Il réalise, croyons-nous, un grand progrès dans la médica-

tion hypodermique puisque son procédé donne au médecin une garantie de plus, relativement à l'asepsie de la solution injectée.

CH. MAIGNÉ (Saint-Servan).

Méthode rapide de titrage des chlorures de l'urine.

Les méthodes de titrage habituelles des chlorures de l'urine sont lentes; il y aurait donc intérêt pour la pratique courante à utiliser un procédé qui permît d'arriver rapidement au résultat avec une approximation suffisante. Tel est le but du procédé qu'indique Ekehorn, dans *Archiv für klinische Chirurgie*, t. LXXIX, fasc. 1.

L'appareil utilisé a reçu de son auteur le nom de chloromètre : c'est tout simplement un tube à essai d'environ 15 millimètres de diamètre et de 22 centimètres de long gradué de la façon suivante :

Un premier trait marqué U limite en bas une contenance de 2 centimètres cubes; à 1 centimètre cube plus haut est un deuxième trait marqué I; puis le reste du tube est gradué par centimètre cube, le troisième trait inférieur étant marqué O et les autres de bas en haut 1, 2, 3, etc.

Les réactifs utilisés sont au nombre de deux.

1° Solution de sulfocyanure de fer $Fe(SCAz)^3$ qu'on prépare de la façon suivante :

Sulfocyanure de potassium. . .	0 gr. 332
Eau distillée	40 gr.
Solution concentrée d'alun de fer exempte de chlore ou de sulfate ferrique.	Q. S.

pour faire 100 centimètres cubes.

2° Solution de nitrate d'argent :

Nitrate d'argent.	5 gr. 815
Acide nitrique exempt de chlore (densité = 1,2).	50 c. c.
Eau distillée	Q. S.

pour faire 1.000 centimètres cubes.

Chaque centimètre cube de cette solution de nitrate correspond donc à 0,002 milligrammes de chlorure de sodium pour 2 centimètres cubes d'urine, c'est-à-dire à 1 milligramme par centimètre cube, c'est-à-dire à 1 pour 1.000 de NaCl contenu dans l'urine, ce qu'on lit directement sur la graduation du tube.

Manière de procéder. On introduit dans le chloromètre 2 centimètres cubes de l'urine à analyser jusqu'au trait U; puis 1 centimètre cube de la solution de sulfocyanure jusqu'au trait I. On ajoute alors le nitrate goutte à goutte jusqu'à ce que le précipité qui se forme soit après mélange complètement décoloré, c'est-à-dire ait pris un aspect grisâtre, et que le liquide ait perdu la couleur du sulfocyanure. Il n'y a plus alors qu'à lire sur la graduation. Le chiffre lu correspond en grammes à la teneur en chlorure de l'urine par litre.

Si l'urine est albumineuse, on la fera bouillir avant de la titrer.

Le professeur Mörner, d'Upsal, a expérimentalement contrôlé ce procédé et a vu que l'erreur possible n'excédait pas 1/4 à 1/2 pour 1.000 (0,25 à 0,50 centigrammes par litre).

M. GUIBÉ.

LIVRES NOUVEAUX

Le livre de l'infirmière. — *Guide pratique* de M. N. OXFORD, adapté de l'anglais, à l'usage de la « Maison-école d'infirmières privées », par L. CHAPTAL. Préface par M. MAURICE LETULLE, 1 vol. petit in-8°, de 312 pages. Prix : 3 fr. 50 (MASSON ET Cie, éditeurs).

Le livre de l'infirmière, le livre pratique où la garde-malade puisse trouver réunis les mille détails, les mille petits conseils indispensables à sa vie professionnelle, était une nécessité. Ce livre, on le trouvera dans l'excellent guide pratique écrit en anglais par Miss Oxford, traduit et adapté aux usages de notre pays par Mlle Chaptal et joliment préfacé par M. Letulle. Ce guide de 300 pages n'est pas bourré comme tant de manuels officiels par des notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie dont la garde-malade n'a cure; mais on y trouve tout ce qu'une garde-malade doit connaître touchant les soins à donner aux malades aigus, aux chroniques, aux opérés; on lit la description très précise et très claire des petits procédés techniques, « manœuvres », tours de mains indispensables à une infirmière exercée. C'est vraiment un guide concis et sûr qu'on ne saurait trop recommander.

P. D.

E. Gérard. — *Technique de stérilisation à l'usage des pharmaciens*, 1 vol. in-8° jésus, 248 pages et 57 figures, Paris 1906. Prix 5 francs. (VIGOT FRÈRES, édit.).

Cet ouvrage, écrit spécialement pour les praticiens, a pour but d'exposer les méthodes d'aseptisation les plus simples et les plus sûres. Les méthodes de stérilisation, les appareils utilisés, et les modes d'emploi de ces appareils sont décrits avec détails suffisants, pour permettre aux lecteurs la réalisation correcte des opérations.

Les principaux chapitres de cet ouvrage sont consacrés : à la stérilisation des instruments, de l'eau, des huiles, des préparations médicamenteuses, des pansements, des fils à ligatures, des drains, sondes et bougies, etc.

La stérilisation des laits fait l'objet d'une étude particulièrement détaillée.

Ce livre peut rendre les plus grands services, non seulement aux pharmaciens, pour lesquels il a été écrit, mais aussi aux médecins praticiens éloignés des grands centres et à toute personne désireuse de pratiquer des stérilisations.

A. CHASSEVANT.

BIBLIOGRAPHIE

1208. — G. Weiss. — LEÇONS D'OPHTALMOMÉTRIE (cours de perfectionnement de l'Hôtel-Dieu). 1 vol. in-8° de VIII-224 pages avec 149 figures. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)







CHATEL-GUYON
GUBLER
CONTRE
CONSTIPATION
ENTÉRITES
DYSPEPSIE
OBÉSITÉ
APPENDICITE
TYPHLITE
Fièvres Paludéennes
ANÉMIE
des PAYS CHAUDS
SOURCE GUBLER
ANESTHÉSIE PARFAITE
de la BOUCHE
de la GORGE, du LARYNX
de l'ESTOMAC
par les
PASTILLES de STOVAÏNE BILLON
Aucun
Accident toxique
à redouter.
Pharmacie BILLON, 46, Rue Pierre-Charron, PARIS (8e Arr^t)
TÉLÉPHONE 517-12



"IODALIA"
Nouvelle Médication
Iodée
intensive

VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

STATIONS DE LA SAVOIE ET DU DAUPHINÉ

Du 1er au 12 Septembre 1906.

Le voyage d'Etudes médicales de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, **qui fera sur place des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.**

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

BOURSES DE VOYAGE

Treize bourses de voyage sont données au V. E. M. de 1906. En voici la liste avec les attributions faites par leurs fondateurs.

1° Bourse du professeur **Henrot**, un interne des hôpitaux de Reims;

2° Bourse de la **Société de Châtel-Guyon** (Puy-de-Dôme), un interne des hôpitaux de Paris;

3° Bourse du **Conseil municipal des Eaux-Bonnes** (Basses-Pyrénées), un médecin, à la fois membre du « Concours médical » et de l' « Association générale des Médecins de France »;

4° Bourse de la **Compagnie générale des Eaux minérales et Bains de mer**, un jeune médecin de la Faculté de Bordeaux;

5° Bourse de la **Société d'Evaux-les-Bains** (Creuse), un membre du « Concours médical » affilié à l'Association générale des Médecins de France;

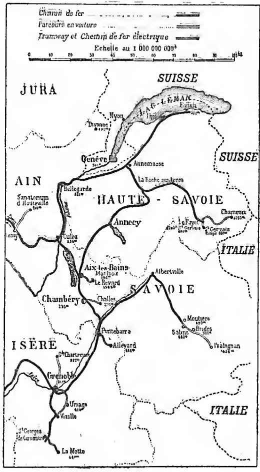
6°-7°-8°-9° Quatre bourses de la **Société d'Evian** (Haute-Savoie) : 1° une, aux médecins anglais; 2° une, aux médecins italiens; 3° une, aux médecins danois; et 4° une, à un étudiant en médecine de la Faculté de Lyon, reçu docteur dans l'année présente;

10° Bourse de la **Compagnie fermière du Mont-Dore**, un étudiant ayant passé sa thèse de doctorat à la Faculté de Lille, dans l'année scolaire 1905-1906;

11° Bourse de la **Compagnie des Eaux minérales de Pougues** (Nièvre), un interne des hôpitaux de Bruxelles;

12° Bourse de la **Compagnie générale des Eaux de Royat** (Puy-de-Dôme), un interne en exercice dans un des hôpitaux de la Seine, membre de la Société de l' « Internat des hôpitaux de Paris »;

13° Bourse de la **Compagnie fermière de Vichy** (Allier), un étudiant ayant passé sa thèse de doctorat à la Faculté de Médecine de Paris, dans l'année scolaire 1905-1906.



PROGRAMME

Hauteville (Sanatorium). — Evian. — Thonon. — Saint-Gervais. — Chamonix. — Annecy. — Aix. — Marlioz. — Le Revard. — Challes. — Salins-Moutiers. — Brides. — Pralognan. — Allevard. — La Motte. — Bouqueron. — Uriage.

CONCENTRATION A LYON

Samedi 1er Septembre. — Réunion à la **gare de Lyon Perrache**, à 6 h. du matin. — Départ du **train spécial** à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour **Hauteville**. — Visite du sanatorium. — Déjeuner. — Retour à Tenay. — En train spécial pour Évian. — Arrivée vers 7 h. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 2 Septembre. — Le matin, visite d'Evian. — L'après-midi, promenade sur le lac offerte par la Compagnie d'Evian. — Dîner. — Coucher.

Lundi 3 Septembre. — Le matin, départ pour **Thonon**. — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour le Fayet. — Arrivée vers 6 h. du soir. — Dîner. — Coucher.

Mardi 4 Septembre. — Le matin, visite de **Saint-Gervais**. — Après-midi, excursion à **Chamonix**. — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Mercredi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Annecy**. — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à **Aix**. — Dîner. — Coucher.

Jeudi 6 Septembre. — Journée à Aix.

Vendredi 7 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Challes**. — Après-midi, en train spécial pour **Salins-Moutiers**. — Arrivée à **Brides**. — Dîner. — Coucher.

Samedi 8 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour **Pralognan**. — Retour à Brides. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 9 Septembre. — Le matin, visite de **Brides**. — Après-midi, départ en train spécial pour **Allevard**. — Dîner. — Coucher.

Lundi 10 Septembre. — Le matin, visite d'**Allevard**. — Après-midi, départ en train spécial pour Grenoble, puis en voiture pour **Bouqueron**. — Dîner et coucher à **Uriage**.

Mardi 11 Septembre. — Le matin, départ pour **La Motte**. — Après-midi, visite de Vizille. — Dîner et coucher à Uriage.

Mercredi 12 Septembre. — Le matin, visite d'**Uriage**. — Déjeuner. — Dislocation.

CONDITIONS DU VOYAGE

I. — La ville de **Lyon** est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une **réduction de moitié prix** à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la

NOTE THÉRAPEUTIQUE

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

L'industrie chimique française a doté la thérapeutique d'un diurétique absolument irréprochable comme pureté et comme tolérance : c'est la Santhéose, qu'on peut considérer, selon les expressions mêmes d'Huchard, comme « le plus fidèle, le plus constant et le plus inoffensif des diurétiques ».

Il n'est point d'adjuvant plus sûr pour les cures de déchloruration, dont Widal et Javal ont montré avec tant de justesse les bienfaisants effets dans le mal de Bright. Elle devient pour le brightique le remède héroïque qu'est la digitale pour le cardiaque. C'est qu'en effet elle ménage le cœur pour ne s'adresser qu'aux reins et, qu'à l'encontre de nombreux diurétiques, elle est dénuée de tout pouvoir irritant sur l'épithélium rénal.

La Santhéose se présente par boîtes de 24 cachets, ayant la forme d'un cœur et dosés à 0 gr. 50 de principe actif. On prescrira de 1 à 4 cachets par jour. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du médicament et, par suite, de sa haute efficacité.

France d'où ils partent. Pour recevoir en temps voulu ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare du départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 1er Septembre.

II. — **De Lyon à Uriage**, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Bouqueron, Uriage.

Prix à forfait : 320 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 1er Septembre, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le mercredi 12 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transports des bagages, pourboires.

III. — Le mercredi 12 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à **Uriage**, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la **réduction de moitié prix** sur les chemins de fer.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 19, rue du Colisée : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits ; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 320 francs, à M. Jouaust, 19, rue du Colisée, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1906, terme de rigueur.

FACULTÉ DE PARIS

Admissions à la retraite. — On annonce que MM. les professeurs Brouardel et Guyon sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite et nommés professeurs honoraires.

Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu). — Sous la direction de M. le professeur Dr Lapersonne, MM. Monthus et Cantonnet, chefs de clinique, commenceront le 23 Juillet 1906 un cours de vacances (*examens cliniques et technique ophtalmologique*).

Ce cours aura lieu tous les jours, à 2 heures, à l'Hôtel-Dieu. Il sera complet en 18 leçons. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades et aux recherches de laboratoire. — S'inscrire à la Faculté.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire de clinique des maladies chirurgicales des enfants de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de médecine de Toulouse. — Une place de professeur titulaire est déclarée vacante à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Renard, médecin-major de 1re classe.

Corps de santé des troupes coloniales. — MM. les médecins aides-majors de 1re classe Pouillot et Delange, sont affectés au 23e régiment d'infanterie coloniale à Paris, en vue d'accomplir, du 16 Juin au 31 Juillet, un stage à l'École d'odontologie de M. Siffre.

Le Xe Congrès de la propriété bâtie. — Le Xe Congrès de la propriété bâtie aura lieu cette année à Versailles, du 12 au 16 Juin. Il sera présidé par M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

A l'ordre du jour figurent d'importantes questions, concernant notamment l'hygiène et la réglementation sanitaire des habitations, les impôts et les taxes, les œuvres sociales fondées ou patronnées par les associations de propriétaires, le projet de loi sur le contrat d'assurance contre l'incendie, etc.

Les adhésions sont reçues, moyennant la cotisation de 10 francs, par M. Louvard, 1, rue Ménard, à Versailles. Elles donnent le droit de prendre part aux délibérations du Congrès et de recevoir le volume qui en publiera le compte rendu sténographique.

Des cartes d'invitation gratuites pour la séance d'ouverture, qui aura lieu à l'Hôtel de ville de Versailles, le mardi 12 Juin, à 3 heures, seront envoyées aux personnes qui en feront la demande.

Banquet en l'honneur de M. Bérillon. — L'École de psychologie, d'accord avec la Société d'hypnologie et de psychologie, la Société de pathologie comparée et le Syndicat de la presse scientifique, a résolu d'offrir à M. Bérillon, inspecteur des asiles d'aliénés, professeur à l'École de psychologie, un banquet amical, à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur.

Cette fête aura lieu le mardi 19 Juin 1906, à 7 h. 1/2, au Palais d'Orsay, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, et le patronage de MM. Berthelot, Albert Robin, Huchard, Edmond Perrier et Giard.

Le prix du banquet est de 15 francs, sur lesquels on prélèvera la somme nécessaire à l'acquisition d'un souvenir.

Les confrères, les élèves et les amis de M. Bérillon sont invités à adresser leur adhésion, avant le 15 Juin, à M. Paul Farez, 154, boulevard Haussmann, ou leur souscription pour le souvenir.

RENSEIGNEMENTS

Seine-et-Marne. A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Écrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

H. Roger. Le réflexe gastro-salivaire.
Issailowitch-Dusciau. L'autonarcose.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Vaccine, syphilis et immunité locale de la peau.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Présentation de plusieurs cas de lupus guéris par la photothérapie. — Gangrène disséminée de la peau consécutive à une inflammation angio-neurotique du derme. Herpès gangreneux hystérique. — Présence de spirochètes au sein des filets nerveux englobés dans les plaques de sclérose syphilitique de la verge. — Intoxication saturnine causée par l'absorption d'acétate de plomb pris à doses thérapeutiques. — Sur la tétanie parathyréoprive.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de neurologie. — Agénésie des deux radius. — Hérédo-ataxie cérébelleuse. — Troubles vasomoteurs de nature hystérique. — Tabes fruste avec arthropathie hypertrophique. — Syringomyélie atypique? — Astasie-abasie névropathique associée à des troubles organiques. — Hémianesthésie due probablement à une lésion corticale. — Syndrome thalamique. — Astéréognosie avec conservation des sensations élémentaires. — Hémiplégie spinale avec monoplégie et anesthésie radiculaire. — Névrite interstitielle hypertrophique. — Du clonus du pied. — Deux cas d'hémorragie protubérantielle. — Arthropathies tabétiques. — Tabes et paralysie générale conjugale. — Myélomalacie incomplète avec ostéite raréfiante vertébrale. — Méningite basilaire. Syndrome de Ménière — Tabes avec autopsie. — Névrome des amputés. — Syringomyélie. — Poliomyélite antérieure subaiguë diffuse de la première enfance. — Autopsie. — Malformation du cervelet.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Radiothérapie dans les maladies de la peau. — Chancres mous gangreneux des plis vulvo-cruraux, avec symbiose fuso-spirillaire. — Œdème pseudo-phlegmoneux consécutif à des piqûres d'Argas. — Traitement chirurgical du lupus de la face.

Société médicale des hôpitaux. — La voie rectale en cas d'intolérance gastrique pour l'iodure de potassium. — Lymphocytose dans un cas de zona du plexus sacré. — Rachitisme familial. — Examens cytologiques négatifs dans un cas de méningite tuberculeuse. Présence d'une notable quantité d'albumine dans le liquide céphalo-rachidien. — Contribution à l'étude des éliminations urinaires provoquées. — Influence des hydropisies sur l'élimination urinaire. — Le « signe thyroïdien » dans le rhumatisme aigu et dans les maladies infectieuses.

Société anatomique. — Anévrisme de l'aorte abdominale. — Kyste hydatique. — Calcul et prostatectomie périnéale. — Hypertrophie des ovaires. — Tuberculose de la langue. — Phtisie fibreuse. — Ossification du cartilage.

Société de biologie. — Influence de l'acide phosphorique, des phosphates mono et trisodiques sur les échanges nutritifs. — Les variations de virulence du liquide de la pleurésie séro-fibrineuse au cours des ponctions successives; ses éléments d'appréciation — De l'exagération des variations quotidiennes du taux urinaire (anisurie) chez les hépatiques. — Eosinophilie dans un cas de filariose sous-cutanée de Médine.

Académie des sciences. — Tubes à rayons X, à régulateur automatique. — Les rapports des états émotifs et des états d'infection. — Destruction de Trypanosoma Brucei dans la rate. — Importance pathogénique des adénopathies bronchiques. — L' « Uncinaria americana » dans le béribéri. — Utilisations thérapeutiques nouvelles de certains phosphates. — Une nouvelle méthode de vaccination contre la tuberculose.

Académie de médecine. — Les consultations de nourrissons. — Typhlo-colite et appendicite. — Quelques cas de suffusion sanguine brusque ou d'hématome subit de la luette.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine. Paris (28 au 31 Mai 1906).

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Gabriel Bidou. Traitement de la scoliose et nouvel appareil de mécanothérapie.

IIIe Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Aux Trois-Rivières, 26-28 Juin 1906.

NOUVELLES

CONGRÈS POUR LA RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE[1]

PARIS (28 au 31 Mai 1906)

QUATRIÈME ET DERNIÈRE JOURNÉE

La matinée du jeudi 31 Mai a été tout entière consacrée à une discussion très touffue et assez confuse sur le rapport de MM. Albert Prieur et Léon Prieur. M. A. Prieur est médecin, son frère L. Prieur est avocat; les deux frères ont réuni leur compétence pour étudier ensemble la loi du 30 Novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

Leur critique minutieuse a montré les lacunes de cette loi, l'insuffisance de la répression de l'exercice illégal. Ils ont essayé de formuler en articles de loi les modifications qu'il leur paraît nécessaire d'apporter. Chacun de ces articles a été discuté point par point par les congressistes, une foule de motions, d'amendements ont été ajoutés au texte de MM. Prieur, et ont eu le grand inconvénient de surcharger leur texte précis et d'en obscurcir quelque peu la teneur.

Dans la séance du soir, fut abordée l'action des syndicats en matière d'exercice illégal de la médecine. M. Maxwell, avocat général à la Cour d'appel de Bordeaux, fait lire un rapport très documenté, où il trace brièvement l'histoire des

1. V. *La Presse Médicale*, 30 Mai 1906, n° 43 et 2 Juin, n° 44.

syndicats médicaux, étudie les législations étrangères au point de vue de l'exercice de la médecine, montre quel est le DROIT D'ACTION DES SYNDICATS et quelles sont les conditions de ce droit. Le rapport indique de quelle façon les syndicats peuvent se mettre en rapports utiles avec les parquets: comment leur besogne sera facilitée s'ils ont soin de s'assurer le concours d'avocats préparés à l'étude des procédures touchant à la médecine et d'entretenir constamment des relations de courtoisie et de confiance avec la magistrature. M. Maxwell insiste sur la nécessité d'établir un annuaire officiel des médecins exerçants.

M. Levassort (de Paris) reprend cette question de l'*Annuaire médical* et soumet aux congressistes la proposition suivante :

« Le Congrès, considérant les avantages que présente l'établissement d'un annuaire médical officiel, émet le vœu que la création de cet annuaire soit mise à l'étude par une Commission qui pourrait être prise dans le sein de la Commission chargée d'assurer la réalisation des vœux émis au Congrès. Cet annuaire prendra le titre d'*Annuaire officiel du corps médical français.* »

Pour la confection de cet annuaire il faudrait que les doyens des Facultés soient autorisés à communiquer avec les syndicats, afin de leur fournir les renseignements qui pourraient leur être utiles sur les dates de réception des docteurs en médecine.

M. Levassort aborde une autre question très importante, celle de la création d'un office central pour la répression de l'exercice illégal de la médecine. En créant un office central, dépendant de l'*Union des syndicats*, il serait facile d'avoir des rapports constants avec les groupements affiliés à l'*Union*.

Le *Syndicat des médecins de la Seine*, qui jouit de tous les droits accordés par la loi, ayant besoin d'un service de répression pour l'exercice illégal, se trouve tout désigné pour participer d'une manière très effective à l'organisation de cet office, qui devient ainsi l'organe actif de Paris et du département de la Seine et l'Office de renseignements et de conseils pour toute la France. Rien ne s'oppose, d'ailleurs, à créer des offices analogues dans les grands centres : Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille et Rouen. Dans ce cas, l'établissement de fiches et de dossiers dans les différents offices permettrait entre eux un échange de documents qui pourraient, à l'occasion, être consultés utilement et mis, s'il en était besoin, à la disposition des avocats-conseil.

M. Levassort estime à 2.400 francs au minimum et à 3.000 francs au maximum la somme indispensable pour le budget de cet office central. Le *Syndicat des médecins de la Seine* inscrira à son budget une somme annuelle et sera suivi dans cette voie par l'*Union des syndicats*.

Une bibliothèque centrale pourrait être créée où seraient réunis tous les documents concernant l'exercice illégal de la médecine.

Après un échange d'observations sur les vœux formulés par M. Maxwell et M. Levassort, le président, M. Gairal, clôt le Congrès en résumant brièvement les travaux, en saluant les représentants des pays étrangers, des Ministères, en remerciant les congressistes de leur assiduité aux réunions.

M. Honorat, délégué de la préfecture de police de Paris, termine la séance en assurant les congressistes de l'intérêt que la préfecture de police parisienne a pris à ces travaux et de l'aide qu'elle est prête à apporter au corps médical dans ses revendications qui intéressent si hautement la santé publique.

*
* *

Nous venons de résumer dans *La Presse Médicale* les travaux du premier Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine; nous aurions voulu pouvoir leur accorder une place plus ample. Qu'il nous soit permis tout au moins de signaler à la sympathie du corps médical les noms de ceux de nos confrères qui n'ont pas craint de quitter leur clientèle, de subir un dommage pécuniaire certain pour venir discuter des intérêts de la profession. Parmi les principaux orateurs, citons MM. Lemierre et Folet, de Lille; Leray et Camuzet, de Rennes; Deslandes, de Rochefort; Pouliot, de Poitiers; Danjou et Bermondy, de Nice; Boudin, d'Oyonnax; Sentourens, de la Ferté-Bernard; Maurice, de Lyon; Barbanneau, de la Vendée, etc., Dignat, Leredde, Renon, Vimont, Milian, Gourichon, P. Guillon, Lepage, de Grissac, Jeanne, etc.

Parmi ces confrères qui ont bien mérité du corps médical, il faut placer en toute première ligne M. Charles Levassort, le secrétaire général, si actif et si dévoué, qui a préparé les travaux du Congrès, et M. Gairal, président de l'Union des syndicats médicaux de France, qui a présidé les travaux et les discussions avec tant d'à-propos, de courtoisie et de ferme autorité.

A la séance d'ouverture assistaient quelques-uns des professeurs de l'Ecole, MM. Brouardel, Landouzy entre autres; on aurait aimé à les voir plus nombreux, encourager de leur autorité et de leur influence la levée de boucliers du corps médical français contre le charlatanisme. Cette première prise d'armes a été peut-être un peu tumultueuse : contre le mal grandissant du charlatanisme qui menace à la fois le public et les médecins, on a proposé un peu à la hâte, un peu confusément, une série de mesures qui ne seraient pas toutes d'une efficacité certaine ou d'une application possible. Il ne pouvait guère en être autrement, on n'établit pas en huit séances tout un plan de réformes sociales. Notre confrère M. Jeanne a été bien inspiré en faisant adopter la résolution de confier à une commission spéciale le soin de

coordonner, de reviser les vœux formulés, de poursuivre la réalisation de ce qu'il est possible aujourd'hui d'obtenir.

De ce Congrès se dégage l'impression réconfortante que les médecins commencent à comprendre les dangers de l'isolement et de l'individualisme, qu'ils éprouvent la nécessité de se grouper, de s'unir pour défendre leurs intérêts, qu'ils sentent le besoin de s'entendre avec les autres groupements professionnels, dentistes, pharmaciens, sages-femmes, pour l'étude des intérêts communs ou connexes.

Les rapporteurs ont étalé au grand jour cette plaie moderne qu'est le charlatanisme, et dépisté les formes multiples sous lesquelles se dissimule l'exercice illégal de la médecine.

Ce Congrès a décidé la création d'un office central pour la lutte contre l'exercice illégal de la médecine; cet office central pourra rendre certainement de grands services et faciliter singulièrement les poursuites que les syndicats régionaux engageaient déjà contre certains charlatans.

Ce Congrès aura certainement une heureuse influence sur la régularité de l'enregistrement des diplômes et sur la répression des fraudes qui se commettaient à cet enregistrement; sur ce point, les médecins peuvent compter sur l'appui de la préfecture de police de la Seine, représentée aux séances par M. Honorat.

Un autre résultat heureux sera la publication d'un annuaire du corps médical français entouré de toutes les garanties de précision et de sincérité.

Ce Congrès a fait en résumé une utile besogne dont ses organisateurs ont le droit d'être fier.

*
* *

La critique est un art aisé ; il n'est pas douteux qu'elle trouve à s'exercer contre les délibérations du Congrès, qu'elle fasse ressortir bien des points défectueux. Cependant il témoigne d'un véritable effort fait par le corps médical pour reprendre la place au soleil à laquelle il a droit. Cet effort, le corps médical doit le continuer, il ne doit pas se laisser influencer par les critiques au point de s'endormir à nouveau sur le mol oreiller du « laisser faire », du « à quoi bon ». Espérons que bientôt un nouveau Congrès précisera et complétera l'œuvre du premier Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine.

P. Desfosses.

Au cours des réunions, à la suite d'une cotisation des membres du Congrès, un souvenir avait été offert au professeur Brouardel, en témoignage de reconnaissance pour le dévouement qu'il a toujours montré au corps médical.

On nous charge de porter à la connaissance des membres du Congrès la note suivante :

Monsieur le professeur BROUARDEL, profondément touché du sentiment de reconnaissante et discrète sympathie qui a guidé les membres du Congrès dans le choix d'un souvenir à leur Président, leur adresse ses remerciements sincères et les assure de son entier dévouement à la cause médicale.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

La méningite cérébro-spinale vient de faire une réapparition dans plusieurs localités de la Haute-Silésie, et l'on signale déjà à son actif plusieurs cas mortels, notamment à Glatz, à Seitenberg, et dans le cercle de Waldenbourg.

LES SAINTES

Le Mancenillier est une Euphorbiacée arborescente qui est excessivement répandue aux Saintes. Son fruit ressemble à une petite pomme de reinette, dont il a aussi le parfum. Il est si appétissant, avec sa couleur jaune teintée de rouge et son odeur exquise, qu'on est toujours tenté d'y mordre à pleines dents. Mais l'imprudent qui succombe à la tentation est bien vite puni de sa gourmandise. Le suc que contient cette drupe si séduisante est d'une causticité extrême, et produit sur la langue une véritable brûlure qui soulève l'épithélium et provoque des douleurs très vives. Toutes les parties de la plante, feuilles, branches, tronc, racines, contiennent aussi un suc très irritant dont le contact avec l'épiderme détermine une vésiculation très vive. La pénétration de ce liquide caustique dans les yeux y provoquerait une inflammation intense.

Le Mancenillier peut prendre les dimensions d'un arbre véritable. Son bois est alors utilisé pour faire des boîtes à gants ou de petits meubles de salon. Mais il n'est pas prudent de s'en servir. Notre confrère Le Mehauté, de la marine, raconte qu'une jeune fille qui avait porté pendant quelques heures une paire de gants qui avait séjourné dans un coffret de ce genre vit, peu de temps après, l'épiderme de ses mains s'enlever par larges lambeaux : elle semblait avoir un eczéma suintant des mains.

LIVRES NOUVEAUX

Gabriel Bidou. — *Traitement de la scoliose et nouvel appareil de mécanothérapie.* Grenoble, 1906. Brochure 20 pages, 4 figures. (Allier frères, éditeurs.)

Dans une courte brochure, G. Bidou retrace les grandes lignes du traitement de la scoliose, et donne, avec figures à l'appui, la description d'un nouvel appareil de mécanothérapie pour « le traitement des déviations du rachis ». Cet appareil très ingénieux est formé d'une table ou plan incliné sur laquelle se place le malade en position faciale; des dispositifs de vis à écrou et de coulisseau permettent de faire subir au sujet une extension et une contre-extension progressives dont l'intensité est indiquée par des dynamomètres de traction; en même temps, on peut exercer sur le thorax du malade des pressions latérales et dorsales de manière à redresser les courbures du rachis. Cette brochure intéressera tous ceux qui s'occupent de mécanothérapie.

P. D.

TROISIÈME CONGRÈS
DE
L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Aux Trois-Rivières, 26-28 Juin 1906.

Le IIIe Congrès de l'Association de médecins de langue française de l'Amérique du Nord aura lieu aux Trois-Rivières les 26, 27 et 28 Juin prochain.

Les sociétés médicales françaises au Canada et aux Etats-Unis ont promis leur entier concours et ont nommé des délégués pour les représenter durant le Congrès. La France et les sociétés savantes de ce pays enverront des représentants officiels.

La Faculté de médecine de Paris a délégué M. R. Proust, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

La Société de thérapeutique de Paris a bien voulu déléguer M. H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, qui sera spécialement chargé d'exposer au Congrès les vœux de la Société, relativement à l'alcoolisme.

M. Foveau (de Courmelles), vice-président de la Société française d'hygiène, représentera officiellement cette Société et fera une communication sur un sujet d'hygiène.

La Société de médecine de Paris, la Société internationale de médecine physique, la Société médicale des hôpitaux de Paris, la Société médicale des praticiens ont aussi répondu à l'invitation.

QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR

1° *Tuberculose.* — Rapporteur : M. Arthur Rousseau, professeur à l'Université Laval, médecin de l'Hôtel-Dieu, Québec.

Rapporteur corollaire : M. G. Paradis, de Montmagny.

2° *Hygiène infantile.* — Rapporteur : M. J. E. Dubé, de l'Université de Paris, professeur agrégé à l'Université Laval, de Montréal.

Rapporteur corollaire : M. H. Hervieux, professeur de thérapeutique et de pharmacologie à l'Université Laval, médecin de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

3° *Alcoolisme.* — Rapporteur : M. Georges Bourgeois, médecin de l'hôpital Saint-Joseph, Trois-Rivières.

Rapporteur corollaire : M. L. J. O. Sirois, gouverneur du Collège des médecins, Saint-Ferdinand d'Halifax.

Adhésions. — Les adhérents qui désireraient faire un travail sur l'une ou l'autre de ces questions générales, ou présenter une communication sur un autre sujet scientifique ou d'intérêt professionnel, sont invités à en aviser M. de Blois, secrétaire général du Congrès, Trois-Rivières, P. Q., avant le 12 Juin 1906.

Cotisation. — La cotisation est fixée à cinq dollars pour les membres titulaires. Elle donne droit aux réductions consenties par les compagnies de transport, à l'excursion à Grand'Mère et aux Chutes Shawinigan et à toutes les fêtes organisées en l'honneur des congressistes.

Outre ces avantages, chaque médecin souscripteur recevra gratuitement le compte rendu des travaux du Congrès, aussitôt qu'il pourra être publié.

Les adhésions et les cotisations doivent être adressées à M. Saint-Pierre, trésorier du Congrès, Trois-Rivières, P. Q.

Les étudiants en médecine, les dames accompagnées des congressistes et les personnes non docteurs en médecine qui s'intéressent aux sciences médicales peuvent être admis au Congrès moyennant une cotisation de 32 fr. 50.

Ces membres associés jouissent, comme les membres titulaires, du privilège d'assister aux séances et aux fêtes données en l'honneur des membres du Congrès.

Ils ont, en outre, droit aux excursions et aux réductions obtenues sur les prix de transport. Ils ne recevront pas cependant les publications du Congrès, ne prendront part ni aux votes ni aux discussions et ne pourront faire de communications.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 20 Juin 1906, à 1 heure. — M. Behurel : Les fistules biliaires et leur traitement par l'entérostomie biliaire; MM. Terrier, Segond, Mauclaire, Gosset. — M. Cholet : Néoplasmes latents du gros intestin, leur rôle dans les obstructions intestinales; MM. Segond, Teissier, Mauclaire, Gosset. — M. Fillassier : L'incinariose devant l'hygiène sociale; MM. Blanchard, Brissaud, Gaucher, Claude. — M. Taguet : La gastro-succorrhée d'origine nerveuse; MM. Brissaud, Blanchard, Gaucher, Claude. — M. Gorisse : Guérison des nævi vasculaires par ulcération spontanée; MM. Gaucher, Blanchard, Brissaud, Claude.

Jeudi 21 Juin 1906, à 1 heure. — M. Cibrie : Des atrophies musculaires consécutives aux traumatismes légers dans les accidents du travail; MM. Debove, Dieulafoy, Berger, Hartmann. — M. De Laire : Variations de la formule hématique sous l'action des ferments métalliques; MM. Dieulafoy, Debove, Berger, Hartmann. — M. Druais : De l'embolie pulmonaire dans l'appendicite; MM. Berger, Debove, Dieulafoy, Hartmann. — M. Poitevin : De l'avenir des hystéro-traumatisés; MM. Pouchet, Joffroy, Dupré, Jeanselme. — M. Lévy : Les délires de zoopathies internes; MM. Joffroy, Pouchet, Dupré, Jeanselme. — M. Rey : Considérations sur l'hygiène du travail à domicile; MM. Chantemesse, Gilbert, Langlois, Carnot. — M. Oudiette : Critique des moyens galactogènes, et en particulier de l'extrait de graines de cotonnier; MM. Gilbert, Chantemesse, Langlois, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 18 Juin 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Broca (Aug.), Duval (Pierre). — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Legueu, Rieffel, M. Brissaud, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Reclus, Tuffier, Mauclaire. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dejerine, Teissier, Labbé (Marcel). M. Roger, censeur; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 19 Juin 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Guyon, De Lapersonne, Rieffel. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Le Dentu, Thiéry, Morestin. M. Gilbert, censeur; M. Dupré, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, Poirier, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Hartmann, Retterer. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Carnot. — M. Joffroy, censeur; M. Méry suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Bar, M. Langlois, suppléant.

Mercredi 20 Juin 1906. — 1er (1re série), Oral : MM. Reclus, Cunéo, Rieffel. — 1er (2e série), Oral : MM. Delens, Macaigne, Pierre Duval. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Roger, Branca. — 2e (2e série) : MM. Cariel, Ch. Richet, Retterer. — 3e (Première partie), Oral : MM. Sebileau, Legueu, Lepage. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Dejerine, Teissier, Legry. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Desgrez, Richaud. — 4e (2e série) : MM. Landouzy, Gley, Bulthazard. M. Kirmisson, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, 9 heures matin : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 21 Juin 1906. — 1er (1re série), Oral : MM. Cornil, Thiéry, Marion. — 1er (2e série), Oral : MM. De Laper-

sonne, Rieffel, Guiart. — 1er (3e série), Oral : MM. Poirier, Launois, Morestin. — 3e (Première partie), Oral : MM. Pozzi, Retterer, Demelin. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral : MM. Raymond, Thiroloix, Méry. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral : MM. Hutinel, Gouget, Bezançon. — 4e : MM. Robin, G. Ballet, Gley. M. Le Dentu, censeur ; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 22 Juin 1906. — 1er Oral : MM. Segond, Cunéo, Rieffel. — 3e (Première partie), Oral : MM. Terrier, Lepage, Branca. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral : MM Joffroy, Teissier, Labbé (Marcel). — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral : MM. Blanchard, Claude, Balthazard. — 3e (Deuxième partie) (3e série), Oral : MM. Brissaud, Legry, Macaigne. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Gaucher, Richaud. — 4e (2e série) : MM. Landouzy, Déjerine, Gley. M. Ch. Richet, censeur. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Duval (Pierre). — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Legueu, Gosset. M. Roger, censeur ; M. Mauclaire, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 23 Juin 1906. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral : MM. Chantemesse, Thiroloix, Vaquez. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral : MM. Gilbert, Guiart, Carnot. M. Cornil, censeur ; M. Broca (André), suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série) Beaujon : MM. Raymond, Achard, Gougct. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Méry, Jeanselme. — 5e (Troisième partie (3e série), Beaujon : MM. Robin, Ballet, Bezançon. M. Le Dentu, censeur ; M. Launois, suppléant. — 5e, Obstétrique (Deuxième partie), clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Bar. M. Langlois, suppléant.

Médecine opératoire spéciale. — M. Paul Lecène, prosecteur, ouvrira un cours de *Chirurgie du tube digestif et de ses annexes* le jeudi 14 Juin 1906, à 1 h. 1/2.

1e Cure radicale de la hernie inguinale. Cure radicale de la hernie crurale. — 2e Hernie ombilicule. Eventration. Splénectomie. — 3e Traitement des hernies étranglées : Kélotomie. Résection intestinale. Bouton de Murphy. Suture bout à bout. — 4e Gastrostomie. Résection des hémorroïdes (Whitehead). — 5e Plaies pénétrantes de l'abdomen. Résection intestinale (anastomose latérale). — 6e Gastro-entérostomie (von Hacker). Appendicite à froid. — 7e Gastro-entérostomie en Y (Roux). Résection du pylore. — 8e Extirpation périnéale du rectum. — 9e Anus artificiel temporaire (entérostomie). Anus artificiel définitif (colostomie iliaque). — 10e Chirurgie du foie : Voies d'accès. Suture. Cholécystostomie. Cholécystectomie. Cholédocotomie. Drainage de l'hépatique.

Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3) de midi à 3 heures, les mardis, jeudis et samedis.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Lorin, du port de Brest, est désigné pour servir en sous-ordre à l'arsenal de ce port.

M. le médecin principal Richer de Forges est appelé à continuer ses services au port de Lorient.

M. le médecin de 1re classe Oudard rejoindra Cherbourg, son port d'attache.

Ecole du service de santé militaire. — Le ministre de la Guerre a fixé à 50 le nombre des élèves à admettre à ladite école à la suite du concours de 1906, sous la réserve que ceux qui n'auront pas accompli l'année de service prescrite par la loi du 25 Mars 1905 passeront un an dans un corps de troupe avant leur entrée à ladite école.

Les élèves démissionnaires seront remplacés avant l'ouverture des cours par d'autres élèves pris dans l'ordre de la liste de classement du concours.

Nomination. — M. Villejean, professeur agrégé de chimie et de toxicologie à la Faculté de médecine de Paris, chimiste-expert près le Tribunal de la Seine, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France, a été nommé essayeur des matières et ouvrages d'or et d'argent au bureau de la Garantie de Paris, en remplacement de M. L'Hôte, décédé.

Inspection des écoles. — M. Dubreuil est nommé médecin inspecteur des écoles du XIe arrondissement en remplacement de M. Miquel, décédé.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Les candidats au deuxième concours pour les places vacantes de chirurgien des hôpitaux sont : MM. Alexandre, Alglave, Baumgartner, Chevrier, Chifoliau, Desjardins, Fredet, Grégoire, Guihé, Iselin, Keudirdjy, Labey, Lecène, Marcille, Mouchet, Piquand, Schwartz et Wiart.

Epreuve écrite, — *Séance du 12 Juin.* — *Péricarde. Plaies du cœur.*

Assistant d'oto-rhino-laryngologie. — Epreuve écrite. — *Sinus maxillaire. Sinusites maxillaires.*

Prosectorat. — Epreuve orale d'anatomie. — *Séance du 8 Juin.* — *Parotide. Anatomie descriptive.* — Ont obtenu : MM. Okinczyc, 17 ; Martin, 16 ; Desmarest, 16 ; Lardennois, 14 ; Mercadé, 14 ; Mathieu, 14 ; Cauchoix, 16 ; Gernez, 17 ; Capette, 15.

Séance du 11 Juin. — Ont obtenu : MM. Gernez, 16 ; Capette, 17 ; Desmarets, 15 ; Ockynczyc, 17 ; Mercadé, 15 ; Mathieu, 14 ; Martin, 14 ; Lardennois, 15 ; Cauchois, 12.

Internat en pharmacie. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont présentés par le jury dans l'ordre suivant : MM. 1, Lbote ; 2, Prié ; 3, Alliot ; 4, Linarix ; 5, Guillaumin ; 6, Crété ; 7, Hamel ; 8, Barbe ; 9, Sommelet ; 10, Saffar ; 11, Drouilhet ; 12, de Saint-Stéban ; 13, Fleury ; 14, Nuvarre ; 15, Le Maitre ; 16, Leeronier ; 17, Legoux ; 18, Bertheaume ; 19, Begneux ; 20, Rivière ; 21, Rousselet (Alb.) ; 22, Chédaille ; 23, Saint-Paul ; 24, Pupet ; 25, Rehour ; 26, Detœuf ; 27, Guilmin ; 28, Lacroix ; 29, Martin (Aug.) ; 30, Chanterelli ; 31, Bonnet ; 32, Eschbach ; 33, Lecoate ; 34, Fercocq ; 35, Lasne ; 36, Hurbain ; 37, Morel ; 38, Dehas ; 39, Dubreuil ; 40, Bailly ; 41, Marchal, 42, Bonnalous ; 43, Voillo ; 44, Lelue ; 45, Coudert ; 46 ; Paris ; 47, Montlaur ; 48, Brossard ; 49, Tixier ; 50, Bonvoisin ; 51, Dauchy ; 52, Bondois ; 53, Guilley ; 54, Jouanne ; 55, Pagenel ; 56, Deffins ; 57, Allamagny ; 58, Coulon ; 59, Giraud ; 60, Tiger ; 61, Linet.

Hôpitaux d'Angers. — Après concours, M. René Tesson a été nommé chirurgien des hôpitaux d'Angers.

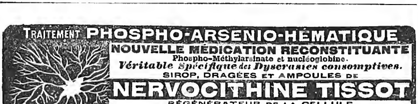
RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G. Guillain et P. Thaon. Asphyxie locale et gangrène des extrémités d'origine tuberculeuse.
A. Falloise. Les gastrorragies frustes.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Corps étranger de l'utérus. — Tumeurs des méninges spinales diagnostiquées et opérées avec succès

Société clinique de Londres. — Thrombose de l'aorte abdominale. — Embolies pulmonaires. — Dilatation aiguë de l'estomac et de l'intestin dans la pneumonie avec pleuro-péricardite.

Société médicale et chirurgicale. — Résultats de 282 opérations pour affections non malignes de l'estomac.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société de médecine de Rouen. — Iléo-sigmoïdostomie pour constipation invétérée. — Abcès du foie d'origine appendiculaire.

Société des sciences médicales de Lyon. — Endocardite végétante tuberculeuse. — Syphilis gommeuse héréditaire tardive.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de gynécologie et de pédiatrie. — Sur la délivrance dans l'avortement. — Présentation d'un fœtus achondroplase. — Présentation d'un monstre double ectopage. — Observation d'utérus didelphe gravide. — Observation de rétention prolongée d'un œuf mort. — Appendicite parasitaire ayant provoqué l'avortement; appendicectomie à froid suivie de guérison.

Société de chirurgie. — Septicémie à tétragène terminée par la mort. — Interventions pour kystes hydatiques du poumon. — De l'extirpation de l'utérus cancéreux par la voie vagino-abdominale. — Appareil permettant de réduire la largeur des fissures congénitales de la voûte palatine avant de procéder à la palatoplastie. — Kyste de l'utérus. — Calcul vésical développé autour d'une épingle à cheveux. — Calcul salivaire.

ANALYSES

Neurologie et Psychiatrie. — J. Levassort. L'ivresse pseudo-rabique.

CHRONIQUE

A. Létienne. La médecine au XXe siècle avant notre ère.

PRATIQUE MÉDICALE

A. M. Traitement des syphilides bucco-pharyngées (Plaques muqueuses).

LIVRES NOUVEAUX

A. Binet. L'année psychologique. — Mireur. L'Avaric.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

IIIe Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Aux Trois-Rivières, 26-28 Juin 1906.

LA MÉDECINE AU VINGTIÈME SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

En Chaldée, au temps de Hammourabi, les médecins pratiquaient la chirurgie et la médecine. L'oculistique tenait une place importante comme dans tous les pays d'Orient où les ophtalmies sont communes. Dans le Code de Hammourabi dont nous avons parlé dans un précédent numéro[1], on lit ceci :

§ 215. — Si un médecin a traité un homme d'une plaie grave avec le poinçon de bronze et guéri l'homme; s'il a ouvert la taie d'un homme avec le poinçon de bronze et a guéri l'œil de l'homme, il recevra dix sicles d'argent.

§ 216. — S'il s'agit d'un *mouchkinou*, il recevra cinq sicles d'argent.

[Les *mouchkinou* étaient une classe mal définie de citoyens privilégiés dans leurs biens, et non dans leur personne.]

§ 217. — S'il s'agit d'un esclave d'homme libre, le maître de l'esclave donnera au médecin deux sicles d'argent.

Les opérations chirurgicales étaient pratiquées couramment, et même les opérations délicates portant sur l'œil. Les instruments étaient de bronze. Il ne semble pas que le mot *poinçon* doive s'entendre littéralement. Ce devait être un terme général applicable à des instruments de formes variées et de diverses dimensions, comme aujourd'hui nous appelons bistouris des outils de diverses tailles et d'une forme adaptée à l'usage qu'on en veut faire, tels que les bistouris droit, pointu, convexe, mousse, boutonné, courbe, etc.

La rémunération des services médicaux était d'une certaine importance. On n'est pas encore fixé exactement sur la valeur du sicle d'argent.

1. Voir *La Presse Médicale* 1906, Avril, n° 35.

On pense que le sicle était la soixantième partie de la mine, qui valait environ 500 grammes d'argent. Dix sicles d'argent feraient donc 83 gr. 33 d'argent. Si pour mieux comprendre la valeur du sicle, sans entrer dans des calculs de proportionnalité hypothétiques, nous cherchons dans ce code même ce que représentait cette somme, nous voyons qu'on estimait un bœuf de labour à environ 20 sicles, et que le vol d'une roue d'arrosage pour les champs était puni d'une amende de 5 sicles, celui d'une charrue de 3 sicles d'argent à verser au propriétaire dépouillé.

Le salaire du chirurgien était donc proportionné au service rendu, au succès de l'opération et à la qualité du patient opéré. Mais si la récompense était volontiers attribuée à l'oculiste habile et au chirurgien expert et prudent, en revanche le sentiment de la responsabilité médicale va être terriblement affirmé. Les Chaldéens voulaient qu'on ne risquât les opérations qu'à bon escient et avec toutes les chances de réussite. Aveugler ou tuer quelqu'un sous le prétexte de le guérir, il vaut vraiment mieux laisser le malheureux vivre avec son infirmité. Cette règle de bon sens était celle des Chaldéens, et Hammourabi édicte :

§ 218. — Si un médecin a traité un homme libre d'une plaie grave, avec le poinçon de bronze et a fait mourir l'homme ; s'il a ouvert la taie de l'homme avec le poinçon de bronze et a crevé l'œil de l'homme, on coupera ses mains.

§ 219. — Si un médecin a traité d'une plaie grave l'esclave d'un *mouchkinou*, avec le poinçon de bronze et l'a tué, il rendra esclave pour esclave.

§ 220. — S'il a ouvert la taie avec le poinçon de bronze et a crevé l'œil, il payera en argent la moitié de son prix.

On voit ici estimer la dépréciation occasionnée par une blessure. Y avait-il déjà des taxes analogues à celles qu'a voulu établir la loi d'Avril 1898 ? Les Chaldéens étaient assez positifs pour évaluer la capacité de travail des hommes. Ils n'ont point donné de grandes explications là-dessus. Regrettons-le. Nous y eussions peut-être pu trouver profit.

La guérison des fractures et celle des maladies internes est taxée par les articles suivants :

§ 221. — Si un médecin a guéri un membre brisé d'un homme libre et a fait revivre un viscère malade, le patient donnera au médecin cinq sicles d'argent.

§ 222. — Si c'est un fils de *mouchkinou*, il donnera trois sicles d'argent.

§ 223. — S'il s'agit d'un esclave d'homme libre, le maître de l'esclave donnera au médecin deux sicles d'argent.

Nous voyons les mêmes principes régir les rapports des vétérinaires avec les propriétaires des animaux.

§ 224. — Si le médecin des bœufs ou des ânes a traité d'une plaie grave un bœuf ou un âne, et l'a guéri, le maître du bœuf ou de l'âne donnera au médecin pour son salaire, un sixième (de sicle ?) d'argent.

§ 225. — S'il a traité un bœuf ou un âne d'une plaie grave et causé sa mort, il donnera le quart de son prix au maître du bœuf ou de l'âne.

D'autres monuments, moins anciens que la pierre de Hammourabi, et qu'on place entre le XIIe et le Xe siècle avant notre ère, permettent de se faire une idée des connaissances que les Chaldéens avaient sur la structure du corps, la valeur du sang et sur quelques maladies.

Des inscriptions couvrent certaines pierres appelées *koudourrous*.

Ces *koudourrous* portent ordinairement des contrats ou des donations concernant les terres. On les plaçait sur les champs mêmes qu'elles visaient. Outre les titres de propriété rurale, on y inscrivait des imprécations contre quiconque aurait l'intention de déplacer ou d'enlever cette borne indicatrice.

Un *koudourrou* de Melisihou [1] porte une longue inscription, où le donateur, après avoir attiré sur les observateurs scrupuleux de ses volontés toutes les bénédictions des dieux, poursuit de ses imprécations leur contempteur éventuel. « Si cet homme hait la justice et aime l'iniquité... S'il ne craint pas les malédictions que j'ai écrites devant Samas, Mardouk et Anounit, les grands dieux du Ciel et de la Terre, et laissées sur ce champ, s'il ravit ce champ que j'ai donné à mon fils... S'il enlève cette pierre ou la déplace ou la cache dans un lieu obscur... que les malédictions implacables s'abattent sur lui... Que Sin, puissant et brillant parmi les dieux, lui impose une hydropisie, couvre son corps de lèpre ainsi que d'un vêtement... Que Goula, la sublime déesse, empoisonne ses enfants d'un mal incurable, qu'elle répande comme de l'eau son sang et sa lymphe, que les dieux le rendent sourd, aveugle, muet !... »

Une autre stèle de 1144 à 1130 avant J.-C. appelle sur celui qui la démolirait les fléaux célestes, et l'hydropisie, et les colères de Goula, la déesse méchante, qui frappe les enfants de maladies incurables, fait couler comme de l'eau le sang et la lymphe, supprime le nom, tarit la semence et extermine la postérité.

Remarquons dans ces imprécations les allusions fréquentes à la lèpre, à l'hydropisie, et la distinction faite entre le sang et la lymphe.

* * *

Ces quelques remarques suscitées par l'étude très superficielle du monument de Hammourabi donnent une idée de ce que fut cette antique civilisation chaldéenne. Si on l'approfondit au point de vue social et moral, on est surpris de l'esprit de justice et d'équité naturelle qui y règne, et du souci de la discipline nécessaire à la prospérité d'un Etat. La sévérité des peines ne saurait étonner dans une législation antique. D'ailleurs, si l'esprit moderne tend à atténuer les rigueurs du châtiment, ce n'est pas par pitié, comme on le croit

1. Décrit au tome II des Mémoires de la délégation de Perse (J. de Morgan et V. Scheil).

généralement, — la férocité étant dans l'essence même de cet être qui, pour vivre, est obligé de tuer tout ce qui vit autour de lui, — mais par une plus exacte compréhension de la relativité de toute justice humaine.

A. Létienne.

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement des syphilides bucco-pharyngées. (Plaques muqueuses).

1° Supprimer tous les irritants (tabac, alcool, épices). Visite soignée des dents (extraction, obturation, nettoyage);

2° Toucher tous les deux jours les plaques avec un tampon d'ouate hydrophile monté, imbibé de la solution suivante :

Solution de nitrate d'argent à 1/10 . . . . 20 grammes.

Dans un flacon de verre noir. *Usage externe.*

3° En cas de douleurs, d'éréthisme, bains de bouche et gargarismes avec :

Tête de pavot . . . . Une
Borate de soude . . . . . } āā 10 grammes.
Guimauve . . . . }
Feuilles de coca . . . . . }
Eau. . . . . 1 litre.

Faire bouillir 10 minutes, passer sur un linge fin. *Usage externe.* A. M.

LIVRES NOUVEAUX

A. Binet. — *L'Année psychologique* [XIme année]. 1 vol. in-8° de 700 pages avec figures. Prix 15 francs. Paris, 1905. (Masson et Cie, édit.)

Les médecins doivent, plus que jamais, se préoccuper des études psychologiques. Aussi liront-ils avec profit le volume qui vient de paraître. Ils y trouveront des mémoires originaux, des revues générales, des analyses.

Parmi les mémoires originaux, ressortissant plus spécialement à la médecine, je signalerai les recherches de Binet sur la fatigue intellectuelle des écoliers : nul sujet, je crois, ne mérite plus de fixer l'attention des médecins et des pères de famille. Aussi est-ce avec raison qu'on multiplie les travaux sur cette question et sur les questions similaires, L'éducation des enfants, notamment des enfants arriérés et des anormaux, a été fort bien traitée dans les intéressants mémoires de Meusy, Binet, Th. Simon, Vaney.

Les revues générales ne sont pas moins importantes : elles sont dues à des savants tout à fait compétents. Van Gehuchten s'est chargé de rédiger une revue sur l'anatomie et Frédéricq sur la physiologie du système nerveux. Nuel a exposé la physiologie des sensations, Guillain la pathologie nerveuse, Grasset a résumé les travaux récents sur l'action motrice bilatérale de chaque hémisphère cérébral. On trouvera encore dans ce volume des revues très documentées sur l'anthropologie criminelle, sur l'aliénation mentale, etc.

La troisième partie est consacrée aux analyses des travaux parus dans l'année. Toutes ces analyses sont fort soignées et fort complètes. En les parcourant, on peut se tenir au courant des travaux publiés sur les sujets les plus divers de la psychologie normale et de la psychologie pathologique.

On voit, par ce rapide exposé, combien sont nombreuses et variées les questions traitées dans la publication que dirige M. Binet. Le nouveau volume est digne des volumes précédents; nous ne saurions trop en recommander la lecture aux médecins soucieux de se tenir au courant des questions qui touchent de si près à l'exercice de leur art.

H. Roger.

Mireur (de Marseille).—*L'avarie : étude d'hygiène sociale.* 1 vol. Paris, 1906 (Stock, éditeur).

C'est en spécialiste, versé depuis de longues années dans l'étude des maladies syphilitiques, que M. Mireur, membre de la Société française de Prophylaxie sanitaire et morale, traite des méfaits de la syphilis. Il le fait en des pages d'une grande concision scientifique, illustrées de documents personnels et d'observations vécues qui rendent particulièrement attrayante la lecture de ce livre.

Le chapitre de « l'Avarie par pratiques religieuses » renferme nombre d'idées originales sur la contagion par communauté de calices, baisement d'objets religieux, etc. Cette étude générale du « Comment on s'avarie » va servir à l'auteur à poser les bases d'une sage prophylaxie privée et publique. M. Mireur n'est pas abolitionniste; il est protectionniste au sens large du terme; protectionniste pour la prostituée contagieuse qui doit être soignée, sans restriction de temps; protectionniste pour le contagionné démoralisé à qui il faut réserver facile et utile accueil thérapeutique, non seulement dans tous les services hospitaliers, mais dans des dispensaires municipaux spécialement destinés à cette catégorie de malades.

Il faut savoir gré à l'auteur de cet excellent ouvrage, d'avoir su dans des lignes à portée vulgarisatrice abréger la note thérapeutique, pour insister avant tout sur le rôle prophylactique et social que le médecin est appelé à jouer dans la préservation syphilitique de l'enfant et de l'adolescent. A ce titre seul, comme il le souhaite dans la préface de son volume, M. Mireur aurait déjà fait œuvre des plus utiles.

J. A. Sicard.

BIBLIOGRAPHIE

1209. — **L. Rénon.** — Conférences pratiques sur les maladies du cœur et des poumons. 1 vol. in-8° de vi-383 pages. Prix : 5 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1210. — **P. Brouardel** et **A. Gilbert.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. Fasc. X : *Streptococcie, staphylococcie, pneumococcie, colibacillose.* 1 vol. gr. in-8° de 147 pages avec 17 figures. Prix : 3 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1211. — **J. Grasset.** — Le psychisme inférieur. 1 vol. in-8° de 516 pages avec figures. Prix : 9 fr. (*Chevalier et Rivière*, éditeurs.)

TROISIÈME CONGRÈS
DE
L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Aux Trois-Rivières, 26-28 Juin 1906.

Le troisième Congrès de médecina s'euvrira aux Trois-Rivières le 26 Juin 1906, à 2 beures après-midi, dans les salles de l'Hôtel de ville, et sera clos le 28 du même mois.

Le but de ce Congrès est double : l'avancement scientifique et l'étude des questions d'intérêt professionnel.

PROGRAMME DU CONGRÈS

Le programme est ainsi fixé :

Mardi 26 Juin, à 1 h. 1/2 après-midi. — Réunion générale de tous les membres du Congrès, à la grande salle d'opéra de l'Hôtel de ville.

Musique par la fanfare « L'Union Musicale » des Trois-Rivières.

Inscription des congressistes au bureau du secrétaire général, situé au 1er étage (salon du maire, Hôtel de ville).

Distribution des insignes, du programme médical complet, de l'album illustré des Trois-Rivières, etc.

A 2 heures après-midi. — Ouverture du Congrès, par M. L. P. Normand, président. Rapport du secrétaire général, suivi immédiatement de la présentation des rapports sur la tuberculose et de tous les travaux se rattachant à cette question.

A 5 heures après-midi. — Communications d'intérêt professionnel.

A 8 heures du soir. — Ouverture solennelle du Congrès et discours de circonstance.

A 9 heures du soir. — Fête de nuit, feu d'artifice et feux de la Saint-Jean sur la côte sud. Illumination du boulevard, du plateau et des environs. Concert.

Mercredi 27 Juin, à 9 heures du matin. — Hygiène infantile. Lecture et discussion en assemblée générale des rapports sur l'hygiène infantile et de tous les travaux sur cette question.

A 2 heures après-midi. — Ouverture des deux grandes sections du Congrès : 1° Médecina et annexes ; 2° chirurgie et annexes.

Communications de travaux scientifiques.

Visite à l'hôpital pour ceux qui le désirent.

Le soir, à 8 heures. — Alcoolisme : lecture et discussion en assemblée générale des rapports sur l'alcoolisme et de tous les travaux qui s'y rattachent.

Communications scientifiques et d'intérêt professionnel.

Jeudi 28 Juin, à 8 h. 30 du matin. — Réunion générale de tous les congressistes à la Salle d'opéra de l'Hôtel de ville.

Date et lieu du prochain Congrès. Election des officiers de l'Association. Cérémonie de clôture. Excursion à Grand'Mère et aux Chutes Shawinigah gracieusement offerte aux congressistes. Départ par train spécial à 10 heures précises du matin, de la gare du Pacifique Canadian, avec retour aux Trois-Rivières dans l'après-midi, assez tôt pour les trains de Montréal et de Québec.

MOYENS DE TRANSPORT

Les Compagnies de navigation et de chemin de fer délivreront aux membres du Congrès des billets à prix réduit. Pour bénéficier de cette réduction spéciale, les congressistes devront acheter un billet « simple » (et non pas pour aller et retour) et exiger de l'agent local des billets un certificat d'identification. Ce certificat devra être remis au bureau du Secrétaire général et contresigné par ce dernier, afin de permettre aux membres d'opérer leur retour gratuitement.

HÔTELS AUX TROIS-RIVIÈRES

Les propriétaires d'hôtels ont promis de loger les congressistes aux conditions suivantes :

Hôtel Dufresne. Chambre et pension : $ 2 à $ 3 par tête per jour.

Hôtel du Dominion et Hôtel du Canada. Chambre et pension : $ 1,50 par tête par jour.

Hôtel Windsor. Chambre et pension : $ 1,25 par tête par jour.

Hôtel Commercial, Hôtel Frontenac, Hôtel Houde, Hôtel Richelieu, Hôtel Continental et Hôtel Ville-Marie. Chambre et pension : $ 1 per tête par jour.

Aussi maisons de pension privée à $ 1 par tête par jour.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

Un Comité de réception siégera en permanence à l'Hôtel de ville durant le Congrès et verra à ce que les congressistes obtiennent les meilleures accommodations possibles. Prière aux membres du Congrès de se faire enregistrer à ce bureau dès leur arrivée aux Trois-Rivières.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

École de médecine de Grenoble. — M. Salva, suppléant, est nommé professeur d'anatomie.

École de médecine de Rennes. — M. Véran, suppléant, est nommé professeur de clinique obstétricale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Bonnaire, agrégé, accoucheur de l'hôpital Lariboisière, fera au mois de Juillet un *Cours de pratique des accouchements avec manœuvres obstétricales* pour les docteurs en médecine français et étrangers.

Se faire inscrire à la maternité de Lariboisière.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Trouillet, à Paris.

Corps de santé militaire. — Médecins principaux de 1re classe : M. Reverchon est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Besançon. M. Bruant est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nica.

Médecins-majors de 1re classe : M. Lebrouc passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Etienne. M. Lebon passe à l'hôpital militaire de Marseille. M. Courtois passe au 3e rég. d'artillerie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Barbière passe au 163e d'infanterie. M. Costa passe au 53e d'infanterie. M. Purant passe au 1er spahis. M. Lesterlin passe au 1er dragons. M. Pignet passe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger. M. Briec est maintenu au 51e d'infanterie. M. Langlois passe au 3e hussards. M. Cassan passe au 88e d'infanterie. M. Paul passe au 162e d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Ser passe au 118e d'infanterie. M. Dargein passe au 2e zouaves.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Cazeneuve passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. Rémy passe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés, savoir : A Madagascar, M. Lafega, médecin principal de 2e classe.

Au Congo, MM. Gaillard, Lasserre, médecins aides-majors de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. Duhourcau, Guennac, Pochoy, médecins aides-majors de 2e classe.

Au Tankin, M. Dufresne, médecin aide-major de 2e classe.

En France, MM. Arami, Capus, médecins principaux de 2e classe; Pinard, Legendre, Hotchkiss, Rogé, médecins-majors de 1re classe.

Un hommage à M. le professeur Gilbert. — Les amis et élèves du professeur Gilbert ont ouvert une souscription en vue de lui offrir une médaille à l'occasion de son élection à l'Académie de médecine.

Le chiffre de la cotisation n'est pas limité; à tout souscripteur de la somme de vingt-cinq francs sera remis un exemplaire de la médaille afferte.

Les cotisations doivent être adressées, avec une carte de visite, à MM. J.-B. Baillière et Fils, rue Hautefeuille, 19. La souscription sera close le 15 Novembre 1906.

L'épidémie de suette miliaire. — La convocation des réservistes et territoriaux de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély est ajournée en raison de l'épidémie de suette miliaire qui sévit actuellement dans la Charente.

Projet de sanatorium pour tuberculeux indigents dans le département de Vaucluse. — Il est intéressant de signaler les raisons présentées par M. Faisans à la « Commission permanente de préservation contre la tuberculose » contre le projet du Conseil général de Vaucluse, relativement à la création d'un sanatorium pour tuberculeux indigents.

Les conditions proposées, ainsi que l'œuvre elle-même, ont provoqué de la part de la « Commission permanente de préservation contre la tuberculose » un avis défavorable.

A titre de renseignement, nous signalerons les considérants et les conclusions de la dite Commission.

Laissons la parole à M. Faisans, rapporteur :

La Commission permanente de préservation contre la tuberculose, considérant :

1° Que la lutte contre la tuberculose est une œuvre sociale de nature complexe, exigeant à la fois des *moyens de prophylaxie* et des *moyens de traitement* qui ne peuvent être réalisés que par l'aide mutuelle et la solidarité du corps social tout entier;

2° Que, si les sanatoriums payants sont le *moyen de traitement* le plus efficace pour les tuberculeux de la classe aisée, les sanatoriums gratuits pour indigents ne peuvent donner qu'un nombre restreint de guérisons;

3° Que le rôle du sanatorium gratuit comme *agent de prophylaxie* est également assez effacé;

4° Que ces établissements ne donnent leur maximum d'effets, aussi bien au point de vue thérapeutique qu'au point de vue prophylaxique, que s'il sont entourés des œuvres annexes et complémentaires (dispensaires, caisses de secours, etc.), qui s'occupent du malade et de sa famille *avant*, *pendant* et *après* l'hospitalisation;

5° Que ces œuvres annexes, comme le sanatorium lui-même, doivent être considérées comme des œuvres d'assistance mutuelle, et que les règles qui régissent ces œuvres leur sont applicables (formation d'un premier capital par l'initiative privée, subvention ultérieure des pouvoirs publics);

6° Enfin, que l'isolement des tuberculeux dans les hôpitaux existants — lesquels seraient nettoyés, désinfectés et aménagés en vue de cet isolement et aussi en vue d'un traitement plus rationnel de ces malades — aurait une action prophylactique plus étendue, et par conséquent plus importante que ne le serait celle d'un sanatorium.

Émet l'avis :

1° Que le Conseil général de Vaucluse ne doit pas donner suite à son projet de construction d'un sanatorium gratuit pour tuberculeux indigents *dans les conditions où il le propose*;

2° Qu'il ferait, d'ailleurs, œuvre utile en participant dans la plus large mesure possible à la fondation d'un sanatorium gratuit entouré des œuvres annexes et dont le premier capital serait réuni par l'initiative privée;

3° Qu'il pourrait, dès maintenant, prendre une part très efficace à la lutte contre la tuberculose en subventionnant les municipalités et commissions hospitalières du département pour les aider à réformer les hôpitaux existants, conformément aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 15 Janvier 1904.

Académie des sciences morales et politiques. — MM. J. Philippe et G. Paul-Boncour (de Paris) obtiennent une partie du prix Halphen pour leur travail sur *Les anomalies mentales chez les écoliers; étude médico-pédagogique*.

Étranger.

IIe Congrès international d'assainissement. — Le IIe Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation se réunira à Genève du 4 au 10 Septembre prochain.

Le but que se proposent les organisateurs de ce Congrès est de faire appel aux hommes les plus compétents, aux médecins, aux hygiénistes et aux architectes de tous les pays, afin d'étudier les moyens propres à améliorer la salubrité des logements urbains et ruraux.

Faculté de médecine de Leipzig. — MM. Alfred Bielschowsky et Arthur Birch-Hirschfeld sont nommés professeurs extraordinaires d'ophtalmologie.

Faculté de médecine de Naples. — Sont nommés privatdocenten : MM. Emilio Cioffi (pathologie interne); Onofrio Fragnita (neurologie et psychiatrie).

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 13 Juin.* — Ont obtenu : MM. Alexandre, 24; Labey, 26; Schwartz, 28.

Séance du 15 Juin. — Ont obtenu : MM. Fredet, 27 Wiart, 27; Lecène, 26.

Assistant d'oto-rhino-laryngologie. — Lecture des copies. — *Séance du 12 Juin.* — Ont obtenu : MM. Laurens (Paul), 19; Gibert, 18; Hautant, 18; Lemaitre, 17; Wicart, 13.

École de médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira le 10 Décembre 1906 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Seine-et-Marne. — A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Reust^s grat. 12e année. — Bougault, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

F. Legueu. De la tuberculose génito-urinaire.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. État actuel de la médication phosphatée.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Les ions en thérapeutique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Association médico-pharmaceutique du canton de Berne. — Un nouveau procédé de gastrostomie. — Des voies d'infection dans la tuberculose.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de thérapeutique. — Sténose du pylore et rein flottant. — Recherches sur la novocaïne. — La thérapeutique suggestive à l'hôpital Andral.

Société d'ophtalmologie de Paris. — Microphtalmie unilatérale droite avec colobome de l'iris et de la choroïde. — Lymphome des sacs lacrymaux, suivi de lymphadénie généralisée sans leucémie. — Fonctions rétiniennes dans un cas d'amblyopie congénitale. — Quelques considérations sur le trachome en Grèce. — Sur le blépharochalazis. — Des lésions du chiasma dans les méningites de la base. — Sur l'état des oculo-moteurs dans l'hémiplégie organique de l'adulte et de l'enfant. — Protection des yeux contre les rayons X.

Société anatomique. — Grossesse extra-utérine. — Tumeur de l'épiploon. — Kyste tuberculeux. — Kyste hydatique. — Ramollissement cérébral. — Macrodactylie. — Cancer du rein. — Election.

Société médicale des hôpitaux. — Envahissement du liquide céphalo-rachidien par le colibacille à la période terminale d'une méningite tuberculeuse. — Traitement de la paralysie diphtérique. — Amaurose saturnine et hypertension artérielle. — Anémie et reconstitution du sang chez les enfants tuberculeux.

Société de biologie. — Sérothérapie de la septicémie gonococcique expérimentale. — L'élévation de la température du corps dans le traitement de la rage et des maladies infectieuses. — Le bacille gracile éthylogène, microbe anaérobie de l'estomac, produit la fermentation alcoolique du lait. — De la teneur des organes en chlorures et en eau. — Cas de fièvre récurrente observé en Indo-Chine. — Bacille dysentérique dans une épidémie tunisienne. — Sur la valeur séméiologique du tissu conjonctif retrouvé dans les fèces après ingestion de viande crue comme signe d'insuffisance digestive gastrique. — Origine mésodermique du foie. — Autothérapie thyroïdienne de la grossesse. — Un nouveau colorant nucléaire. La safranine base. — L'opsiurie expérimentale. — Note sur l'anatomie pathologique de l'entéro-colite muco-membraneuse. — Les deux scolex échinococciques. — Insuffisance thyroïdienne et bacilles mucinogènes de l'eau.

Académie de médecine. — L'avortement épizootique ou infectieux des femelles domestiques peut-il être une cause d'avortement chez la femme? — Observation parisienne de pied de Madura. — Typhlo-colite et appendicite (*suite de la discussion*). — Election.

ANALYSES

Gynécologie. — G. Chaboux. Des tumeurs malignes primitives de la glande de Bartholin.

CHRONIQUE

Maurice Letulle. IIIe Congrès national d'hygiène sociale tenu à Nancy (22-24 Juin 1906).

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Debove, Achard, Castaigne. Manuel des maladies des reins et des capsules surrénales.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

TROISIÈME CONGRÈS NATIONAL D'HYGIÈNE SOCIALE

NANCY (22-24 Juin 1906).

L'Alliance d'Hygiène Sociale, qui a su grouper sans distinction de partis, sous la présidence effective de M. Casimir-Perier, l'ensemble des œuvres et des personnalités poursuivant la défense ou l'amélioration de la Santé publique, organise le 22 de ce mois-ci, à Nancy, un IIIe Congrès national d'Hygiène Sociale.

Nancy, très justement fière de son Université et de ses innombrables institutions d'assistance, de prévoyance, de mutualité et de solidarité sociales, invite les hygiénistes, les philanthropes et les ingénieurs sanitaires à prendre chez elle, trois jours durant, une intéressante leçon de choses.

Les Bureaux de bienfaisance de Nancy sont entrés, sous l'impulsion éclairée de M. Lallement, leur vice-président, dans une voie toute nouvelle, dans la « préservation ». Nancy veut *empêcher* les désastres irréparables de la misère, alors que l'universalité des villes de France se contente encore aujourd'hui de *soulager* des maux qu'elles n'ont pas su écarter loin des foyers pauvres.

Le directeur de l'Assistance et de l'Hygiène au Ministère de l'Intérieur, M. Mirman, a invité par une circulaire les principaux bureaux de bienfaisance de France à poursuivre cette étude, à s'inspirer des discussions qui vont avoir lieu et à suivre l'orientation nouvelle donnée à l'Assistance par les efforts généreux et vraiment scientifiques de

la ville de Nancy. Cinquante bureaux de bienfaisance avaient déjà, au commencement de Juin, adhéré au Congrès de Nancy. Citons, parmi les plus importants, Reims, Chalons-sur-Marne, Saint-Omer, Arras, Le Mans, Angers, Epinal, Aix, Arles, Sedan, Tourcoing, Lyon, Compiègne, Perpignan, Roubaix, Boulogne-sur-Mer, Rouen, Orchies, Anzin, Cambrai, Le Havre, Vendôme, Bordeaux, Lille, Lens, Saint-Etienne, Fourmies, Neuilly-sur-Seine, Beaune, Rodez, Charleville, Liévin, Ivry-sur-Seine, Calais, Blois, Nantes, Nice. La France entière, on le voit, s'émeut et répond à l'invitation du Congrès, dont le succès sera d'autant plus grand qu'en même temps la *Mutualité Française*, à l'appel de son président, M. Mabilleau, viendra à Nancy discuter ses intérêts, montrer ses espérances et proclamer les résultats merveilleux de sa philanthropie active.

Parmi les autres questions d'Hygiène Sociale qui passionnent notre patrie, il en est une, la *santé physique et morale de la jeunesse*, qui fera l'objet d'une étude méthodique et approfondie au Congrès de Nancy. *La préservation de l'enfance et de l'adolescence* contre les maladies infectieuses, contre les maladies vénériennes, contre l'alcoolisme, l'hygiène physique à l'école primaire, l'hygiène scolaire, seront tour à tour débattues et présentées sous forme de *vœux* à transmettre aux pouvoirs publics. On voit, par ces quelques exemples, l'intérêt majeur qui s'attache au succès de cette réunion nationale des forces hygiéniques sociales de France. Tous ceux qui pensent à l'avenir de notre race suivront nos débats, on en peut être sûr, avec une patriotique émotion.

Voici le programme du Congrès :

Vendredi 22 Juin. — 8 h. 1/2 matin. — Visite aux œuvres d'assistance du Bureau de bienfaisance de la ville de Nancy.

Visite au sanatorium de Lay Saint-Christophe.

N. B. — La réunion de tous les congressistes est fixée à la salle Poirel, galerie Nord, rue Chanzy.

Après-midi, 2 heures. — Première séance du Congrès.

PREMIÈRE QUESTION. — *Action des Bureaux de bienfaisance en Hygiène sociale.*

Rapports : M. LALLEMENT, vice-président du Bureau de bienfaisance de Nancy.

M. RICORNEAU, avocat, administrateur des hospices civils, à Nantes.

2e QUESTION. — *Assainissement des villes et des campagnes.*

Rapports : M. le professeur MACÉ, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine;

M. IMBEAUX, ingénieur des ponts et chaussées, directeur du service municipal à Nancy : *De l'ensemble des mesures techniques propres à assurer et à maintenir la salubrité des agglomérations urbaines.*

M. BOURCART, professeur à la Faculté de droit de Nancy : *Des mesures législatives relatives à l'expropriation en matière d'hygiène et de salubrité.*

M. AIMÉ, directeur du service départemental de l'Assistance médicale et de la vaccine : *Hygiène des campagnes.*

Soir, à 8 h. 1/2. — *Conférences* (salle Poirel.)

M. le médecin-inspecteur BENECH, directeur du service de santé du 20e corps d'armée : *Rôle social de la médecine et de l'Hygiène d'armée.*

M. BARBEY, secrétaire général de la Fédération anti-alcoolique : *La lutte contre l'absinthe.*

Samedi 23 Juin. — Matin, à 8 h. 1/2, — 2e *Séance du Congrès.*

3e QUESTION. — *Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses.*

Rapports : M. HAUSHALTER, professeur à la Faculté de médecine de Nancy : *Préservation de l'adolescence contre les maladies infectieuses*;

M. SPILLMANN, professeur à la Faculté de médecine : *Préservation de l'adolescence contre les maladies vénériennes*;

MM. SIMON, professeur à la Faculté de médecine, et Louis SPILLMANN, professeur agrégé à la Faculté de médecine : *Préservation de l'adolescence contre la tuberculose*;

M. SCHMITT, professeur à la Faculté de médecine : *Préservation de l'adolescence contre l'alcoolisme.*

Après-midi, à 2 heures. — 3e *Séance du Congrès.*

4e QUESTION. — *Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses* (suite). — Rapports (*suite*) : M. BERNHEIM, professeur à la Faculté de médecine : *De l'utilité d'étudier certaines questions relatives à l'hygiène morale*;

MM. MATHIEU (de Paris), président de la Ligue pour l'Hygiène scolaire, et MOSNY, médecin des Hôpitaux : *Hygiène physique à l'école primaire*;

M. Paul PARISOT, sous-directeur du Service municipal d'hygiène de la ville de Nancy : *Mesures à adopter pour la réglementation de l'Hygiène scolaire.*

A 5 h. 1/2. — Réception par M. le Maire de la Ville de Nancy.

Soir, à 8 h. 1/2. — *Conférence* (salle Poirel).

M. E. CHEYSSON, membre de l'Institut, président de la Fédération anti-alcoolique : *L'Hygiène dans l'habitation.*

Dimanche 24 Juin. — Matin à 9 heures. — *Assemblée générale du Comité lorrain.* — M. BOYÉ, avocat, secrétaire général, et M. GŒPFERT, secrétaire général adjoint du Comité lorrain : *Rapport sur les œuvres d'hygiène sociale à Nancy.*

M. Raoul BOMPARD, secrétaire général de l'Alliance d'Hygiène sociale : *Rapport sur les travaux du Congrès.*

Après-midi, à 2 h. 1/2, salle Poirel. — SÉANCE DE CLOTURE, avec le concours de la *Fédération des mutualistes*, sous la présidence de M. CASIMIR-PERIER, ancien Président de la République, président de l'Alliance d'Hygiène sociale.

Discours de M. MÉZIÈRES, de l'Académie française, sénateur de Meurthe-et-Moselle, président d'honneur du Comité lorrain de l'Alliance d'Hygiène sociale.

Discours de M. L. MABILLEAU, président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Discours de M. CASIMIR-PERIER, président de l'Alliance d'hygiène sociale.

Soir, à 7 heures. — Banquet organisé sous la Présidence de M. CASIMIR-PERIER, par l'Alliance d'Hygiène sociale et la Fédération des Sociétés de secours mutuels de l'Est.

Le lundi, 25, lendemain du Congrès, les Nancéens ont organisé une série de visites fort instructives aux musées, monuments historiques, instituts scientifi-

ques, établissements d'industrie d'art et autres, etc., pour lesquelles les congressistes sont dès à présent priés de s'inscrire auprès de M. Renauld, trésorier du Comité lorrain, 21, rue Saint-Dizier, à Nancy.

Et maintenant, que les Casimir-Perier, les Millerand, les Paul Strauss, les Jules Siegfried, les Cheysson, les Gross, les Mabilleau, les Spillmann, les Macé, les Cavé, les A.-J. Martin, les Barbey, les Mamy, les Mathieu donnent le bon combat et contribuent à assurer l'avenir de notre patrie en organisant, pour nos enfants, une vie matérielle et morale plus douce, plus saine et plus fraternelle!

Maurice Letulle.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

On annonce de Hambourg qu'il a été trouvé dans les soutes d'un navire récemment arrivé de la Plata des rats atteints de la peste. Personne n'était malade à bord de ce bateau. Des mesures spéciales ont naturellement été prises en vue d'obvier à tout danger de propagation de la maladie.

ALSACE-LORRAINE

En raison du mauvais état sanitaire de la garnison de Bitche, le ministre de la Guerre de l'empire allemand vient d'ordonner une enquête médicale.

Cette enquête, poursuivie par le médecin général en chef Jaeger et le médecin-major général Rauttenberg, a établi que le tétanos régnait endémiquement dans divers corps de troupes cantonnés à Bitche. Il a de suite supprimé toute espèce de communication entre les corps contaminés et les autres troupes de la garnison. Les malades atteints de tétanos et les hommes en observation ont été évacués sur les hôpitaux militaires de Haguenau et de Strasbourg. Les casernes ont été abandonnées et vont être désinfectées de fond en comble. L'hôpital militaire de Bitche a reçu également en ces temps derniers de nombreux soldats atteints de typhus. Jusqu'ici, la population civile de la ville de Bitche est restée absolument indemne. De nombreux décès, au contraire, sont survenus parmi les hommes de troupes.

LIVRES NOUVEAUX

Debove, Achard, Castaigne. — *Manuel des maladies des reins et des capsules surrénales.* 1 vol. in-8° de 791 pages, Paris, 1906, avec figures dans le texte. Prix 14 francs. (Masson et Cie, éditeurs.)

MM. Debove, Achard et Castaigne annoncent qu'ils vont entreprendre la publication d'une série de manuels; chacun d'eux traitera des maladies d'un organe ou d'un appareil. Cette publication promet d'être extrêmement intéressante si j'en juge par le premier volume qui vient de paraître.

Nous possédons déjà un grand nombre de monographies et d'articles consacrés aux maladies des reins et des capsules surrénales. Trop souvent ces articles ne font que reproduire les données classiques, sans rien ajouter d'original ou de nouveau. Un tel reproche ne peut être adressé au présent ouvrage. Les principaux chapitres ont été rédigés par M. Castaigne qui, depuis longtemps déjà, soit sous la direction de son maître Achard, soit seul, soit en collaboration avec M. Rathery, s'est occupé de la pathologie rénale. L'auteur était donc tout indiqué pour accomplir la tâche dont il s'est chargé.

Le volume commence par quelques notions d'anatomie et de physiologie normales, puis vient l'examen clinique des urines et des fonctions rénales.

Une deuxième partie est consacrée à l'étude des néphrites. Sans perdre de vue un seul instant le côté pratique, une large place est faite aux recherches expérimentales, qui seules peuvent éclairer le mécanisme des accidents et fournir des indications sur l'étiologie et la pathogénie. Au point de vue clinique les néphrites aiguës sont divisées en passagères, suraiguës, prolongées; les néphrites chroniques, en néphrite albumineuse simple, néphrite hydropigène, néphrite urémigène.

Parmi les autres chapitres je signalerai ceux qui sont consacrés aux dégénérescences, aux lésions suppuratives, tuberculeuses, syphilitiques, et surtout d'intéressantes études sur l'albuminurie, sur les différents troubles urinaires et sur l'urémie.

La pathologie des capsules surrénales s'est dans ces dernières années grandement enrichie de faits nouveaux. A côté de la maladie bronzée d'Addison, on décrit aujourd'hui des surrénalites aiguës et chroniques, des hémorragies, des tumeurs. MM. Lœper et Oppenheim ont rédigé sur toutes ces questions des chapitres fort bien documentés.

En ce temps de productions surabondantes il est très difficile de se tenir au courant des travaux publiés, tant en France qu'à l'étranger. Aussi lira-t-on avec le plus vif intérêt le volume qui vient de paraître. On trouvera présenté d'une façon précise et exacte l'état actuel des questions. Le livre est au courant de la science. Il sera en retard dans quelque temps, mais d'ici là j'espère que le tirage actuel aura été épuisé et qu'une nouvelle édition permettra aux auteurs de donner un exposé des progrès qui s'accomplissent continuellement.

H. Roger.

BIBLIOGRAPHIE

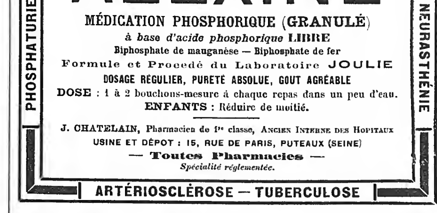
1198. — **Minime.** — La médecine anecdotique, historique et littéraire. 3 vol. in-8° avec nombreux dessins, gravures et fac-simile. Prix : 40 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

1199. — **E. Pozzi-Escot.** — Les sérums immunisants. 1 vol. in-18 de 110 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1200. — **E. Pozzi-Escot.** — Les toxines et les venins et leurs anti-corps. 1 vol. in-18 de 115 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1201. — **L. Rénon.** — Diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire chronique. 1 vol. in-18 de 67 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1202. — **N. Schulz.** — Aide-mémoire de chimie physiologique, traduit et annoté par X. Gouraud. 1 vol. in-18 de 124 pages. Prix : 2 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)





FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 27 Juin 1906, à 1 heure. — M. LEBORGNE : Contribution à l'étude des symptômes et des lésions médullaires de la démence précoce; MM. Brissaud, Déjerine, Roger, Launois. — M. BLONDEL : Les auto-mutilateurs; MM. Déjerine, Brissaud, Roger, Launois. — M. TRÉMOLIÈRES : L'entéro-colite muco-membraneuse (Étude critique, expérimentale et clinique); MM. Roger, Brissand, Déjerine Launois.

Jeudi 28 Juin 1906, à 1 heure. — M. LE MIERE : De la dystrophie congénitale du tissu fibro-élastique (Maladie évolutive); MM. Guyon, Cornil, Berger, Jeanselme. — M. BERTHOMIER : Les courants de haute fréquence dans les dermatoses (dites autrefois) diathésiques; MM. Cornil, Guyon, Bergor, Jeanselme. — M. DAMIOT : Contribution à l'étude des fractures de l'extrémité supérieure du tibia; MM. Berger, Guyon, Cornil, Jeanselme. — M. BOURGOIX : La consultation de nourrissons à la maternité de Lariboisière; MM. Budin, De Lapersonne, Gilbert, Carnot. — M. DELAARNE : Étude clinique sur le traitement opératoire du strabisme concomitant interne; MM. De Lapersonne, Budin, Gilbert, Carnot. — M. LOYER : De l'achofie pigmentaire chez les enfants; MM. Gilbert, Budin, De Lapersonne, Carnot. — M. COUPPE DE LAHONGRAIS : Le voisinage du chien. Ses dangers; MM. Gilbert, Budin, De Lapersonne, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 25 Juin 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Teissier, Legry. — 5e, (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gauchor, Claude, Balthazard. M. Roger, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mardi 26 Juin 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Raymond, Thiroloix, Dupré. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Robin, Méry, Carnot. M. Pozzi, censeur, M. Vaquez suppléant.

Mercredi 27 Juin 1906. — 3e (Première partie) Oral : MM. Kirmisson, Lepnge, Branca. — 3e (Deuxième partie), Oral : MM. Blanchard, Labbé (Marcel), Macaigne. — 1er, sages-femmes : MM. Ribemont-Dessaignes, Wallich, Rieffel. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 28 Juin 1906. — 3e (Deuxième partie) (1re série), Oral : MM. Dieulafoy, Rénon, Guiart. — 3e (Deuxième partie) (2e série), Oral : MM. Hutinel, Thiroloix, Bezançon. — 1er, sages-femmes (1re série) : MM. Pozzi, Ribemont-Dessaignes, Bonnaire. — 1er, sages-femmes (2e série), MM. Poirier, Bar, Demelin. M. Le Dentu, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 29 Juin 1906. — 2e, sages-femmes, Clinique Baudelocque, 9 heures matin : MM. Pinard, Ribemont-Dessaignes, Wallich. M. Ch. Richaud, suppléant.

Samedi 30 Juin 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Thiroloix, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Rénon, Gougct. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM Robin, Jeanselme, Bezançon. M. Raymond, censeur; M. Launois, suppléant. — 2e, sages-femmes, Clinique Tarnier : MM. Budin, Ribemont-Dessaignes, Demelin. M. Langlois, suppléant.

Déclaration des vacances de chaires. — Le *Journal officiel* vient de publier les arrêtés ministériels suivants :

La chaire de médecine légale de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

La chaire de clinique des maladies des voies urinaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres à ces chaires.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, et LÉON BERNARD, médecins des hôpitaux; LONTAT-JACOB, LAIGNEL-LAVASTINE et SALOMON, chefs de clinique; HENRI LABBÉ, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur LANDOUZY.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène; cryoscopie; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalorachidien. Cytoscopie ; méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudoleucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique ophtalmologique. — MM. Monthus et Cantonnet, chefs de clinique, commenceront le 23 Juillet 1906, à 2 heures, à l'Hôtel-Dieu (polyclinique Panas), un cours de revision et d'examens cliniques.

Le cours aura lieu tous les jours et comprendra dix-huit leçons. Les élèves seront exercés individuellement à la technique ophtalmologique et à la bactériologie. Le droit à verser est de 50 francs.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — Les travaux pratiques de laryngologie, rhinologie et otologie (examen et traitement des malades) ont lieu à la clinique de M. Castex, chargé de cours (Ecole pratique), rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 15, de 3 heures à 5 heures, toute l'année sans interruption.

Le droit de laboratoire pour chaque série d'un mois est de 50 francs. Un certificat d'études est délivré aux élèves.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — M. Tardif, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, est rayé du cadre auxiliaire du corps de santé.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 18 Juin.* — Ont obtenu : MM. Mouchet, 27 ; Grégoire, 24 ; Iselin, 23.

MM. les candidats sont prévenus que les hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, Charité, Laënnec, Necker, leur sont consignés.

Assistant d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux. — Médecine opératoire. — *Séance du 16 Juin.* — Ont obtenu : MM. Gilbert, 18 ; Laurens, 18 ; Wicart, 18 ; Hautant, 17 ; Lemaître, 17.

Assistant du service Civiale. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours d'assistant du service civiale, MM. Guyon, Hartmann, Legueu, Papillon (P.-H.). Launay.

Prosectorat. — Epreuve orale de chirurgie. — *Les rétrécissements cicatriciels de l'œsophage. Symptômes et diagnostic.* — Ont obtenu : MM. Okinczyc, 17 ; Desmarest, 16 ; Gernez, 16 ; Lardennois, 18 ; Capette, 15 ; Muthieu, 16.

Médecine opératoire. — *Désarticulation du coude.* Épreuve de dissection. — *Muscles péroniers latéraux. Nerf sciatique poplité externe.*

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, le jury propose la nomination de MM. Okinczyc et Gernez.

Externat. — Un concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine, vacantes le 15 Mai 1907 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, sera ouvert le lundi 17 Septembre 1906, à 4 heures précises, dans la Salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au Service du personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du mercredi 1er Août au vendredi 31 Août inclusivement.

Pour les places d'élève, les Français et les étrangers de l'un et l'autre sexe sont admis à concourir en satisfaisant aux conditions exigées.

Tout étudiant qui justifie de quatre inscriptions au moins prises dans l'une des Facultés de médecine françaises de l'Etat, peut se présenter au concours pour les places d'élève externe.

Il doit produire : 1° Un certificat de ses inscriptions ; 2° son acte de naissance ; 3° un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente ; 4° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune où il est domicilié.

Les élèves externes sont nommés pour deux ans, mais ils peuvent être prorogés successivement pendant une troisième, une quatrième, une cinquième et une sixième année par arrêté du Directeur de l'Administration sur le vu de leurs notes individuelles.

Les candidats qui désirent prendre part au concours doivent se présenter au Service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés peuvent demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne peut être accueillie.

Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours.

Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'Administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

Internat en pharmacie. — MM. les élèves internes en pharmacie actuellement en fonctions, et ceux qui seront nommés à la suite du dernier concours, sont prévenus qu'il sera procédé, dans la Salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49, à leur répartition dans les divers établissements hospitaliers, pour l'année 1906-1907, le mercredi 27 Juin 1906, à 2 heures.

MM. les élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement, sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les établissements. Ils seront appelés dans l'ordre de leur réception au concours.

— Le classement du prix de l'Internat en pharmacie vient d'être arrêté comme suit :

1re division (élèves de 3e et 4e années) : médaille d'or et bourse de voyage, M. Souèges ; médaille d'argent, M. Malmanche.

2e division (élèves de 1re et de 2e année) : médaille d'argent, M. Douris ; des livres, M. Darrigade ; mention, M. Laotenois.

RENSEIGNEMENTS

Paris. Jeune Docteur, 3 ans de pratique, aiderait ou remplacerait confrère fatigué en vue de succession. Ecrire *P. M.*, n° 260.

Docteur parlant angl., espagn., ital., désire place médecin examinateur dans compagnie d'assurances. Ecrire *P. M.*, n° 259.

A céder de suite pour santé : Algérie, grande ville, *Cabinet* de 20.000 fr. Voir Dr Léo, 186, avenue Victor-Hugo.

Seine-et-Marne. — A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45 boul. St-Michel.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Dieulafoy. Quantité de gens, simplement atteints de typhlo-colite muco-membraneuse ou sableuse, sont indûment opérés d'appendicite qu'ils n'ont pas.

Léon Bernard. L'alimentation des classes laborieuses parisiennes dans la famille et aux restaurants populaires d'après deux enquêtes récentes.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne et de pédiatrie de Vienne. — Dilatation de l'œsophage par sténose du cardia coexistant avec un estomac en sablier. — Diverticule vrai de l'œsophage. — Décapsulation traumatique du rein. — Méningite à saccharomyces.

Société de médecine interne de Berlin. — Apparition passagère du signe d'Argyll-Robertson à la suite d'un traumatisme crânien. — Masque destiné à provoquer la stase hyperémique dans les poumons. — Splénomégalie sans leucémie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — La rapidité d'absorption des odeurs par le lait. — Analyse microscopique des farines. — Un nouveau microbe producteur d'acétone. — Excrétion des purines et de l'acide urique endogènes. — Néoformation d'un épithélium pavimenteux stratifié chez un tigre tuberculeux. — Le mucilage d'amidon. — Production expérimentale de variétés transmissibles du bacille de la tuberculose et de vaccins antituberculeux. — Un procédé d'isolement à l'état de pureté des hématoblastes du sang. — Dosage des matières albuminoïdes et gélatineuses au moyen de l'acétone. — Motilité du scolex échinococcique. — La radiothérapie dans un cas de sarcome du fémur.

Société de médecine légale. — Quelques observations de sévices chez les enfants. — A propos du secret médical. — Rapport à propos du privilège des honoraires pour soins de dernière maladie.

Société de pédiatrie. — Exostoses de croissance. — L'absorption des graisses et des albuminoïdes chez les enfants dyspeptiques. — Paralysies diphtériques traitées par le sérum de Roux. — Statistique du service de la scarlatine. — Œdème segmentaire chronique. — Accidents graves consécutifs à la disparition brusque d'un eczéma.

Société de chirurgie. — Sur la jéjunostomie. — Sténose pylorique consécutive à une brûlure par caustique; gastro-entérostomie; guérison. — Hernie inguinale étranglée de la trompe droite. — Péricolite adhésive et sténosante. — Rupture intra-péritonéale de la vessie, suite de contusion de l'abdomen; suture; guérison. — Traitement de la tuberculose articulaire par les injections sclérogènes : Résultats éloignés. — Kyste de l'ovaire remarquable par l'épaisseur de sa paroi. — A propos d'un cas de « pied de Madura ». — Luxation médio-carpienne ouverte.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.
Section IV. — *Thérapeutique et pharmacologie.*

Sur le venin du serpent Hohon. — La révulsiothérapie rapide, son avantage et ses principales indications. — La chaleur envisagée comme agent physicothérapique. — Indications de la cure de Vichy chez les enfants. — Traitement des paraplégies spasmodiques par une nouvelle méthode d'exercices.

CHRONIQUE

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris. Le professeur Guyon. — Nécrologie : M. F.-B. Albert Josias (1855-1906).

PRATIQUE MÉDICALE

G. Fischer. Le gaïacol en applications externes dans la pneumonie. — Ch. Marcel. Injections intra-trachéales d'huile goménolée.

LIVRES NOUVEAUX

L. Bruandet. Anatomie sur le vivant. Guide pratique des repères anatomiques.

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur GUYON

Le professeur Guyon fait à Necker ses leçons deux fois par semaine. Le mercredi, à l'amphithéâtre, le samedi à « la Terrasse » que le Maître fit édifier lorsque fut créée pour lui la chaire des maladies des voies urinaires.

Le service de la Terrasse sert surtout aux consultations externes et comprend, outre les laboratoires, la salle où se fait la polyclinique du samedi. C'est une belle pièce bien éclairée. Contre les murs revêtus de faïence à hauteur d'homme, sont les lavabos, autoclaves, étuves, etc. Sur un côté sont rangés six lits pour l'examen et le traitement des malades. A la tête de chaque lit est le nom de l'élève chargé du service, sous la surveillance des internes, et tout élève nouveau est assisté d'un ancien.

Au milieu de la salle sont trois ou quatre rangées de chaises occupées par une cinquantaine d'auditeurs environ. Ce sont en général gens au teint brun, à l'élégance un peu outrée, au langage vibrant et sonore fortement teinté d'accent exotique. Dans cette assistance, en grande partie cosmopolite, beaucoup, déjà d'un certain âge, semblent être des étrangers attirés par l'universelle renommée du Maître, et venus pour se perfectionner dans cette spécialité à la fin de leurs études.

Devant les chaises est dressé un lit sur une sorte d'estrade élevée d'une marche. Le Professeur en blouse et tablier, un peu penché en avant, se tient debout. Il fait coucher un malade qu'il

domine de toute sa haute taille. Un élève du service lit l'observation : antécédents, commémoratifs, examen personnel. Le Maître suit, relève ou approuve tel ou tel point et en donne les raisons à l'assistance. Il parle de sa voix un peu faible, mais suffisante pour ce petit auditoire, hochant légèrement la tête, une main dans le tablier, l'autre accentuant le discours et oscillant en cadence de haut en bas. Puis il fait lui-même l'examen du malade qu'il voit pour la première fois, et on assiste à la genèse du diagnostic dans tous ses détails.

Il explique, chemin faisant, pourquoi il pose telle ou telle question faisant ressortir les points importants des réponses du malade. Si l'élève n'a pas fait l'exploration, il y procède lui-même. Il expose ensuite minutieusement ce qu'il a trouvé et en déduit des conclusions de thérapeutique pratique. Il dit et discute le traitement, et quand l'intervention peut se faire, sans inconvénient, séance tenante, il y procède devant l'auditoire. Pendant toute la durée de l'opération il signale le moindre incident et s'y attarde même avec complaisance en donnant une explication détaillée. C'est une leçon très instructive faite avec la préoccupation de l'éducation technique et pratique des élèves, — excellent exemple que donne là cette haute personnalité scientifique.

Après les nouveaux malades, il en présente d'anciens déjà vus aux séances précédentes et rend compte de l'évolution du mal ou des conséquences du traitement. Et l'on assiste ainsi, en une heure, au défilé d'une dizaine de malades.

Toute la leçon est faite sur un ton paternel qui trahit la bonté de ce Maître honoré de tous, mais qui contraste avec l'air grave, le regard froid, le masque impassible. Il s'anime à peine aux traits humoristiques, aux jeux de mots, aux anecdotes quelquefois un peu scabreuses (le sujet y prête) dont il aime à émailler sa leçon. D'ailleurs il ne s'y livre que sous la réserve, dit-il, de mieux fixer un point important dans la mémoire de ses auditeurs.

*
* *

La clinique du mercredi se fait à l'amphithéâtre. Bien avant l'arrivée du Professeur les gradins sont garnis. C'est à peu près la même assistance qu'à la polyclinique, cosmopolite en majorité, d'où monte un ramage où domine l'accent étranger. Le Maître arrive silencieusement, posément, simple malgré son attitude un peu raide, sa tenue magistrale et solennelle, avec ses favoris blancs encadrant le visage flegmatique. Il s'assied devant une longue table posée sur une alèze qui sert de tapis, et autour se groupent chefs de clinique et internes. Les autres élèves se dispersent dans l'auditoire. Immobile et droit sur son siège, les coudes sur les bras du fauteuil, il commence la leçon. Une main s'agite en gestes courts, s'élève et s'abaisse en cadence, l'index en avant. Parfois, il se retourne un instant pour réclamer un renseignement à un élève, ou bien il se lève, va au tableau tracer un schéma rapide et sans prétention, puis revient s'asseoir et poursuivre sa leçon de sa voix sourde et grave, mais résonnant bien, d'un ton un peu monocorde, sans éclat ni relief, aux nuances peu accentuées, au débit saccadé. On sent l'habitude de l'improvisation. Il sépare les mots de manière, semble-t-il, à préparer le suivant. Il prend des temps qui donnent à la parole comme un air d'hésitation et permettent pendant la pause de trouver le terme propre. Et ainsi le discours a une belle tenue de précision et d'élégance dans sa simplicité.

Là encore, comme le samedi, et bien que le ton plus sévère de la clinique y prête moins, il aime à lancer, d'un ton réservé, quelques à peu près, quelques plaisanteries qui, très appréciés de l'auditoire, ont un succès discrètement manifesté et où semble se complaire et se délasser celui dont la belle et longue carrière est entourée du respect de tous et de l'affection de ses élèves, parmi lesquels nombreux sont les maîtres.

Pierre Maurel.

ALBERT JOSIAS

— 1855-1906 —

Une nouvelle mort prématurée prive le corps médical des hôpitaux de Paris d'un de ses membres les plus estimés : Albert Josias vient de succomber à une douloureuse maladie. Dirigé d'une façon très précoce, par ses attaches et ses goûts, vers la profession médicale, il avait été nommé interne des hôpitaux à l'âge de vingt-quatre ans ; pendant son internat il eut pour maîtres, Constantin Paul, Labric, Besnier et Rendu. Il publia, en collaboration avec M. Brissaud, un travail sur *les gommes scrofuleuses*. Puis il passa, sur *la fièvre typhoïde chez les gens âgés*, une thèse récompensée par la Faculté. Il resta ensuite pendant deux ans chef de clinique du professeur Hardy. Quatre ans après sa sortie de l'internat, il était nommé au Bureau central.

En 1895 il prit un service à l'hôpital Trousseau, qu'il quitta pour l'hôpital Bretonneau. On lui doit de nombreux travaux ayant trait à la tuberculose chez les enfants, au traitement de l'angine diphtérique et à la sérothérapie antidiphtérique. Il publia en 1896 un Précis de thérapeutique infantile et collabora au « Traité de thérapeutique » d'Albert Robin.

Albert Josias reçut les récompenses que lui méritaient son travail et sa valeur : inspecteur sanitaire des établissements de la Ville de Paris, puis membre du Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine, il eut l'occasion, dans ces diverses fonctions, de faire des rapports très remarqués. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur dès 1890 et obtint la croix d'officier en 1905.

Son enseignement fructueux et soigné de l'hôpital lui attirait de nombreux élèves; une belle clientèle recevait ses soins. L'Académie de médecine le comptait parmi les membres de la section d'hygiène.

Sa brillante et heureuse carrière fut brusquement interrompue par un mal cruel qui débuta l'année dernière et sur lequel il n'eut pas un moment d'illusion. Avec un stoïque courage, il réussit à en cacher aux siens toute la gravité pendant le plus longtemps possible. Trois mois avant sa mort, il voyait encore des malades.

M. F.-B.

PRATIQUE MÉDICALE

Le gaïacol en applications externes dans la pneumonie.

Les applications externes de gaïacol sont, d'après Maldarescu (de Bucharest). *Allg. med. Zentr. Ztg.* 1905-1906, capables d'abaisser rapidement la température dans la pneumonie. On fait sur les reins, du côté malade, une friction avec 6 ou 8 grammes de gaïacol sur une surface de 20 centimètres carrés, puis on recouvre la région d'un tampon d'ouate. Au bout de six à sept heures, on prend la température; si celle-ci n'est pas revenue à la normale, on procède à une deuxième friction. Il est inutile de recourir à ce procédé durant un laps de temps supérieur à trois ou quatre jours, car les malades deviennent et restent apyrétiques. Le maximum de la chute thermique, qui s'accompagne de sudation, s'observe déjà trois ou quatre heures après la friction.

La respiration devient plus libre; grâce au gaïacol rapidement absorbé, l'expectoration devient plus fluide et plus facile, et par suite, l'air pénètre mieux dans le poumon. Indépendamment de ses effets antiseptiques, le médicament joue le rôle d'un ventilateur de l'appareil pulmonaire. Il est contre-indiqué dans les affections du cœur. Son usage doit être modéré chez les enfants et les femmes débiles dont la peau est très délicate; dans ces conditions, on additionne le gaïacol de glycérine.

De 1890 à 1904, Maldarescu a traité 775 pneumonies, dont 716 guérisons et 59 décès. Si l'on exclut de ces chiffres les malades amenés moribonds à l'hôpital, ceux qui étaient porteurs d'une affection du cœur, des poumons ou des reins, la mortalité tombe à 3 pour 100; c'est là un résultat appréciable.

G. Fischer.

Injections intra-trachéales d'huile goménolée.

Recommandées dans la tuberculose pulmonaire, les injections intra-trachéales d'huile goménolée sont bientôt suivies d'amélioration de la respiration, de diminution de la toux et de l'expectoration, d'un relèvement de l'état général.

Se servir d'huile goménolée à 10 pour 100 additionnée dans les premiers jours d'huile d'olive pure stérilisée; la dose habituelle est de 9 centimètres cubes par jour injectés au moyen de la seringue de Mendel (d'une contenance de 3 centimètres cubes, seringue en verre munie d'une canule courbe s'adaptant exactement).

Deux procédés: 1° Procédé médian: attirer la langue au dehors, introduire la canule dans la bouche sans toucher la langue; l'extrémité antérieure de la canule doit être amenée à peu près au niveau du voile du palais, à un centimètre en avant de la paroi pharyngienne. Pousser l'injection très lentement. Retirer la canule en maintenant encore quelques secondes la langue au dehors.

2° Procédé latéral: Introduire la canule doucement sans toucher la langue, puis l'obliquer latéralement en l'appliquant sur la face interne du pilier antérieur; l'extrémité courbe contourne ainsi la base de la langue. Pousser l'injection très rapidement. Maintenir encore quelques secondes la langue au dehors. Pour les doses un peu fortes préférer le procédé latéral; dans le cas contraire on peut utiliser le procédé médian (*R. de la Foulhouze, Thèse*, Paris, Juillet, 1905: Les injections intra-trachéales d'huile goménolée dans le traitement de la tuberculose pulmonaire).

Ch. Marcel.

LIVRES NOUVEAUX

L. Bruandet, ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur suppléant à l'Ecole de médecine de Reims. — *Anatomie sur le vivant. Guide pratique des repères anatomiques*, 1 vol. in-8° de 108 pages avec 42 photographies, cartonné. Prix: 4 fr. (Librairie J.-B. Baillière et fils.)

L'idée de ce livre a été donnée à Bruandet par la connaissance de l'enseignement anatomique en Angleterre. Dans ce pays à l'esprit pratique, les futurs praticiens étudient tout spécialement l'anatomie de surface, les repères anatomiques superficiels. Cette anatomie, qui s'offre à la vue et au toucher chez le vivant, peut être pratiquée chez les patients eux-mêmes pour lesquels le chirurgien a besoin de se rappeler des notions anatomiques. Elle est d'un intérêt très fréquent; d'une part, les organes superficiels sont les plus souvent lésés par les agents extérieurs, et, d'autre part, pour examiner et traiter une lésion profonde quelconque, il faut fatalement partir du plan anatomique superficiel.

Pour arriver à connaître l'anatomie de surface l'étudiant, à l'hôpital, doit répéter très souvent dans les régions saines la recherche des saillies osseuses, des bords musculaires, des tendons, des artères; connaissant ces éléments sains, il les reconnaîtra modifiés par la maladie. Le livre de Bruandet est un bon guide pour explorer le corps humain de cette façon, en le suivant et en répétant souvent ce travail, le praticien arrivera à bien connaître tous les repères accessibles du corps humain vivant, et cette connaissance lui sera extrêmement utile.

P. D.



HOPITAUX ET HOSPICES

Dispensaire antivénérien de Saint-Lazare. — A la dernière séance du Conseil général, M. Henri Galli, au nom de la 7e commission dont il est le président, a rendu compte du fonctionnement, depuis son installation, du dispensaire antivénérien créé récemment à Saint-Lazare.

De Novembre 1905 à Février 1906, époque ou eut lieu la visite de la Commission, 4,924 consultations ont été données au dispensaire dont la fréquentation est, comme l'on voit, fort active.

M. Galli a terminé sa communication en demandant, ce qui a reçu l'approbation unanime du Conseil, que le dispensaire antivénérien de Saint-Lazare porte désormais le nom de dispensaire Barthélemy, en mémoire du Dr Barthélemy, médecin de Saint-Lazare, qui a succombé le 19 de ce mois.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier :* M. Verneau, à Paris.

L'internement des aliénés. — Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

L'idée que l'un de nos semblables peut être indûment retenu dans un établissement d'aliénés est intolérable à la conscience humaine : il n'en est point qui soulève dans l'esprit public de plus vive et de plus juste émotion.

Sans aucun doute, les appréhensions de l'opinion publique sont le plus souvent mal fondées et, si de telles séquestrations se sont produites, leur nombre ne peut être que très minime; mais n'y eût-il, dans tous les établissements privés et publics de France, qu'une personne saine et, par abus ou erreur, soumise à ce régime, que le devoir s'imposerait à nous impérieusement de faire cesser, d'urgence, un tel scandale.

On a, sur plus d'un point, e non sans raison, critiqué la loi de 1838; en dehors même des garanties judiciaires définies par l'article 29, et en vertu desquelles, sur le pourvoi de l'intéressé ou de tout parent ou ami, le tribunal peut, après vérification, ordonner la sortie immédiate, les garanties administratives qu'elle offre, au point de vue du respect de la liberté individuelle, ne seraient cependant point négligeables, si les articles qui les formulent étaient sérieusement appliqués; il faut qu'ils le soient.

Les placements peuvent être, d'après le titre II de la loi de 1838, ou ordonnés par l'autorité publique, ou volontaires. Des premiers, vous êtes seul directement et personnellement responsable. C'est vous qui, d'office, ordonnez le placement dans le cas où vous estimez que « l'état d'aliénation de l'intéressé compromettrait l'ordre public ou la sûreté des personnes », vos ordres doivent être motivés et énoncer les circonstances qui les ont rendus nécessaires; ils sont inscrits sur un registre spécial. De plus, dans le premier mois de chaque semestre, vous devez recevoir du médecin de l'établissement, sur chaque personne ainsi placée par votre ordre, un rapport indiquant l'état du malade, la nature de sa maladie, les résultats du traitement; en suite de quoi, vous avez le devoir de vous prononcer sur chaque cas individuellement d'ordonner le maintien dans l'établissement ou la sortie.

Tous les ordres de ce genre que vous formulez doivent être transmis au procureur de la République, au maire du domicile des personnes soumises au placement, et celui-ci en avise, sans délai, les familles; vous devez, en outre, m'en rendre compte.

Je me plais à penser que, sur tous ces points, les dispositions légales sont strictement observées.

Mais votre attention doit se porter, spécialement, sur les placements dits « volontaires ». D'après l'article 8 de la loi de 1838, tout directeur d'établissement privé ou public peut recevoir une personne atteinte d'aliénation mentale si une demande d'admission lui est présentée, à cet effet, par un tiers, et si à cette demande est joint « un certificat de médecin constatant l'état mental de la personne à placer et indiquant les particularités de la maladie et la nécessité de faire traiter la personne désignée dans un établissement d'aliénés et de l'y tenir renfermée »; à la vérité, ce médecin ne peut être parent ou allié, au second degré inclusivement, du chef ou propriétaire de l'établissement ou de la personne qui fera effectuer le placement; mais cette réserve peut paraître une faible garantie contre certains abus possibles.

L'honorabilité du corps médical n'est pas en cause : elle est à mes yeux au-dessus de tout soupçon; mais dans toute collectivité humaine nombreuse des individus peuvent se glisser et la complicité directe ou indirecte, par intérêt ou par faiblesse, d'un médecin spécialement choisi à cet effet suffit pour qu'un crime soit tenté. Certes, le directeur de l'établissement peut, quel que soit le prix de la pension qu'on s'offre à payer, ne pas recevoir le prétendu aliéné qu'on lui présente, et l'immense majorité d'entre eux repousseraient rudement une telle source de profits. Mais la loi doit prévoir, surtout en si grave matière, les exceptions; aussi a-t-elle disposé, dans ses articles 8 et 9, d'une part que le préfet doit recevoir, dans les vingt-quatre heures, avis de l'admission et copie du certificat médical qui a motivé celle-ci, en même temps qu'un certificat du médecin même de l'établissement; d'autre part, que si le placement est fait dans un établissement privé, le préfet doit, dans les trois jours, charger un ou plusieurs hommes de l'art de visiter la personne désignée, de constater son état mental et d'en faire rapport sur-le-champ : il peut leur adjoindre telle autre personne qu'il désignera.

Vous assumeriez une bien lourde responsabilité, si en toute circonstance vous ne veilliez pas au respect absolu de toutes ces dispositions.

Ce n'est pas tout. Après l'admission, la loi de 1838 donne encore au préfet un pouvoir très étendu. Ce pouvoir est défini par l'article 16, et les moyens de l'exercer le sont par l'article 4.

L'article 16 prescrit que « le préfet pourra toujours ordonner la sortie immédiate des personnes placées volontairement dans les établissements d'aliénés ». C'est là un pouvoir absolu, discrétionnaire, et c'est une contre-partie nécessaire de la facilité avec laquelle l'admission a pu être prononcée. Cette décision est indépendante de celle du médecin de l'établissement, prévu à l'article 13, c'est-à-dire que, alors même que ce praticien aurait déclaré que la guérison n'est pas obtenue, le préfet peut, de sa propre autorité, s'il juge la décision de ce médecin contraire au droit humain, ordonner la sortie immédiate.

Comment pour prendre une telle décision, le préfet s'informera-t-il? L'article 4 y pourvoit. « Le préfet, y est-il dit, et les personnes spécialement désignées à cet effet sont chargés de visiter les établissements publics ou privés consacrés aux aliénés. Ils recevront les réclamations des personnes qui y seront placées, et prendront, à leur égard, tous renseignements propres à faire connaître leur position. »

On en doit conclure que s'agissant surtout de placements dits volontaires, dès que vous êtes saisi ou par la rumeur publique, ou par quelque tiers honorable, de réclamations ou simplement de doutes au sujet de la réelle aliénation d'une personne enfermée, et *a fortiori* quand vous êtes en présence de protestations maintenues avec persévérance par des personnes dignes de foi et paraissant désintéressées, vous avez le devoir, par application de l'article 4, de vous rendre dans l'établissement d'aliénés, seul ou accompagné de tiers dont vous jugerez la présence utile à la manifestation complète de la vérité; vous avez le devoir de vous faire présenter l'intéressé, de l'interroger ou de le faire examiner, de comparer les observations ainsi soigneusement recueillies avec les déclarations antérieu-

NOTE THÉRAPEUTIQUE

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

L'industrie chimique française a doté la thérapeutique d'un diurétique absolument irréprochable comme pureté et comme tolérance. c'est la Santhéose, qu'on peut considérer, selon les expressions mêmes d'Huchard, comme « le plus fidèle, le plus constant et le plus inoffensif des diurétiques ».

Il n'est point d'adjuvant plus sûr pour les cures de déchloruration, dont Widal et Javal ont montré avec tant de justesse les bienfaisants effets dans le mal de Bright. Elle devient pour le brightique le remède héroïque qu'est la digitale pour le cardiaque. C'est qu'en effet elle ménage le cœur pour ne s'adresser qu'aux reins et, qu'à l'encontre de nombreux diurétiques, elle est dénuée de tout pouvoir irritant sur l'épithélium rénal.

La Santhéose se présente par boîtes de 24 cachets, ayant la forme d'un cœur et dosés à 0 gr. 50 de principe actif. On prescrira de 1 à 4 cachets par jour. Exiger sur chacun la marque « Santhéose », garantie de la pureté du médicament et, par suite, de sa haute efficacité.

rement produites par le médecin ou le directeur médecin de l'établissement, et selon votre conscience de prendre une décision.

L'accomplissement de cette tâche ne laisse point d'être chose délicate; mais puisque nous trouvons ici la plus précieuse garantie administrative prescrite par la loi de 1838 contre les abus ou erreurs dont la liberté individuelle peut être victime, ce serait pour vous une inexcusable faute de ne pas donner à ces dispositions tutélaires leur plein effet.

Je vous invite expressément à faire de ces instructions votre règle de conduite dans l'avenir.

Pour aujourd'hui, je juge indispensable de dissiper d'urgence toute appréhension et de procéder à une sorte de bilan moral des établissements d'aliénés. Vous aurez, en conséquence, faisant une large et exceptionnelle application de l'article 4, à nommer immédiatement une commission composée d'un petit nombre d'hommes, dont l'honorabilité, l'impartialité, la sûreté du jugement et la compétence seront hautement reconnues, d'hommes inaccessibles au désir ou à la peur de soulever des polémiques et sachant faire le bien avec simplicité.

Vous lui conférerez la mission de recueillir, par les divers moyens que vous estimerez les plus efficaces, tous renseignements sur les aliénés placés volontairement dans les établissements privés et même publics, et spécialement sur ceux dont l'aliénation a été contestée, d'examiner, avec le plus grand soin, les protestations formulées à leur sujet, et attachant une particulière importance aux informations présentées par le médecin de l'établissement, mais sans les tenir pour décisives, de procéder à une enquête approfondie sur les cas qui paraitront douteux.

Aucun médecin ne se plaindra d'une telle enquête; elle n'est et ne peut être redoutée par ceux qui ont conscience de leurs devoirs; elle les délivrera même de suspicions qui, en se généralisant à la suite de quelques incidents particuliers, deviennent gravement injustes et leur pèsent.

Si cette enquête, discrètement, mais minutieusement conduite, ainsi qu'il convient, ne révèle le maintien dans un établissement public ou privé d'aucune personne indûment retenue, il faudra se réjouir hautement d'une telle constatation. Si d'aventure, au contraire, elle aboutissait à la libération, ne serait-ce que d'une seule personne saine, et dont le maintien dans un établissement d'aliénés ne fût point justifié, chaque homme de cœur devra se féliciter d'avoir collaboré à une telle œuvre de justice.

Vous voudrez bien, monsieur le préfet, m'accuser réception de la présente circulaire (qui devra être publiée dans le recueil des actes administratifs de votre département), me tenir au courant de toutes les dispositions que vous aurez prise pour en assurer la stricte application, me signaler les incidents qui pourraient se produire, m'informer notamment, et sans retard, des difficultés par lesquelles certains directeurs d'établissements privés pourraient avoir la fâcheuse idée d'essayer d'entraver son exécution, et porter à ma connaissance, dès que cela vous sera possible, d'une part le nombre des placements volontaires d'hommes ou de femmes existant, à l'heure actuelle, dans les divers établissements privés ou publics de votre département; d'autre part, la liste des personnes que vous aurez désignées comme devant faire partie de la Commission.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe Curmouze, est nommé pour servir au Congo français.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 20 Juin.* — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 29; Alglave, 25; Desjardins, 20.

Séance du 22 Juin. — Ont obtenu : MM. Chifoliau, 26; Chevrier, 28; Guibé, 28.

Assistant d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux.— ÉPREUVE ÉCRITE. — *Séance du 20 Juin.* — Ont obtenu : MM. Gibert, 18; Lemaitre, 17.

Séance du 22 Juin. — Ont obtenu : MM. Hautant, 18; Paul Laurens, 19.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, MM. Paul Laurens et Gibert sont nommés assistants titulaires, et MM. Hautant et Lemaitre, assistants-adjoints d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux.

Assistant du service civiale. — Le jury, pour le concours d'assistant du service Civiale est présentement composé comme suit : MM. Hartmann, Launay, qui ont accepté; MM. Bazy, Legueux, Josué, qui n'ont point encore fait connaitre leur acceptation.

Hôpital Saint-Joseph de Lyon. — La 2 Juillet 1906, aura lieu, à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon, 7, rue Parmentier, devant le Conseil d'administration, assisté d'un jury médical, un concours public pour la nomination d'élèves internes nécessaires au service de l'hôpital, et dont le nombre pourra varier de *trois à quatre*. Ils sont nommés pour deux ans.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'hôpital jusqu'au 29 Juin inclus.

Un concours public pour la nomination d'élèves externes nécessaires au service, et dont le nombre pourra varier de *trois à six*, aura lieu au même hôpital, le 5 Juillet prochain. Les inscriptions seront reçues, rue Parmentier, 7, jusqu'au 2 Juillet inclus.

RENSEIGNEMENTS

On demande docteurs ou étud. pour traduire publications médicales allemandes : Potel, 14, quai d'Orléans, Paris.

Paris : Jeune docteur, 3 ans de pratique, aiderait ou remplacerait confrère fatigué en vue de succession. Ecrire : *P. M.*, n° 260.

Deux internes en chirurgie feront du 1er Juillet au 1er Août des *conférences pratiques de clinique externe* avec examen au lit des malades. Ces conférences auront lieu 3 fois par semaine l'après-midi à 3 heures. Droit d'inscription : 30 fr. — S'adresser au concierge de la Charité.

Seine-et-Marne. A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — BOUGAULT, 45 boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Nº 51. Mercredi, 27 Juin 1906.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

ÉMILE GÉRAUDEL. Surcharge graisseuse et zone de rupture dans le foie cardiaque.

L. SALIGNAT. De l'examen du suc gastrique chez les gastropathes.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. La viscosité du sang et la cyanose chez les cardiaques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société belge de chirurgie. — Le traitement de Bier dans les inflammations aiguës. — Résection iléo-fémorale. — Fractures du crâne. — A propos de la position ventrale.

Association médicale américaine. — Rôle de l'acidité dans la symptomatologie gastrique. — Les suites de la pneumonie : la fièvre post-critique. — Un cas de leucémie lymphatique aiguë d'origine infectieuse. — Effets de la thoracentèse sur la pression sanguine. — Indications opératoires dans les fibromes utérins.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de Paris. — Difficulté particulière de la délivrance artificielle dans un utérus bicorne. — Présentation d'une femme enceinte atteinte d'un anévrisme de la crosse de l'aorte. — Présentation de la radiographie d'un bassin ayant subi l'opération de Gigli il y a neuf mois. — Considérations anatomiques et cliniques sur quinze laparotomies pratiquées avec succès à la Maternité pour grossesse extra-utérine. — Présentation d'un placenta abortif complet expulsé spontanément au bout d'un mois. — Sur un cas de môle hématomateuse. — Vaste hémorragie méningée prise pour de l'hydrocéphalie diagnostiquée par la ponction lombaire et confirmée par l'autopsie. — Deux cas de rupture du sinus circulaire diagnostiquée pendant le travail avant l'expulsion.

Société médicale des hôpitaux. — Liquide céphalo-rachidien puriforme et aseptique au cours d'affections syphilitiques du système nerveux. Intégrité des polynucléaires. — Un cas d'aortite avec crises hypertensives. — Guérison de la pleurésie sèche par l'iodure de potassium. — Hypcresthésies douloureuses dans la convalescence de la fièvre typhoïde. — Stomatite ulcéro-membraneuse mercurielle à la suite d'injections mercurielles insolubles cinq mois auparavant.

Société anatomique. — Tumeur végétante de l'ovaire. — Tumeur du pouce. — Cerveau de mongolien. — Estomac de nouveau-né à tendance biloculaire. — Volvulus et péritonite herniaire latente. — Etude histologique du foie pendant l'inanition. — Diverticules de l'appendice. — Les reins de l'amiral Jones.

Société de biologie. — Masque pigmentaire des asystoliques. — Masque gravidique et cholémie. — Valeur des exanthèmes dans la trypanosomiase humaine. — Lésions de la rate dans l'infection expérimentale par injection intra-cardiaque du bacille de Koch. — Quelques observations sur le parasite du muguet. — De la forme des hématies des mammifères et de leurs parties constituantes. — Passage du chloroforme dans les urines. — Sur les propriétés pharmacodynamiques des sels de magnésium. — Résultats du patching des artères. — Hydatidurie avec éosinophilie. — Sur l'emploi des milieux à l'hémoplase, comme milieux sanglants en bactériologie. — Sur le mode d'action des abcès de fixation. — Note sur les modifications de la nutrition par les bains carbo-gazeux naturels de Royat chez l'homme sain. — Bacilles tuberculeux dégraissés. — Influence de l'âge sur la teneur du sang en calcium. — Action de l'alcool sur la tension superficielle du suc gastrique et sur son absorption. — Quelques nouveaux cas de polymorphisme de bacilles par l'iodure de potassium. Bacille de la psittacose. Bacille de la dysenterie (Vaillard et Dopter). — Bacille enteridis (Gaertner). — Note sur la régénérescence de la moelle chez l'homme.

Académie des sciences. — Le traitement de la tuberculose pulmonaire par la sérothérapie. — Indication de la voie digestive pour la vaccination antituberculeuse des jeunes ruminants. — L'utilisation des hydrates de carbone dans le diabète arthritique. — Rôle du chlorure de sodium dans l'imprégnation des tissus par l'argent. — Election.

Académie de médecine. — Rapport. — Les anévrismes des gros vaisseaux. Etiologie, Pathogénie et traitement. — Typhlo-colite et appendicite.

ANALYSES

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. L'hygiène et la loi.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

L'HYGIÈNE ET LA LOI

Hygiénistes et philanthropes ont, de nos jours, une tendance singulière à croire que les simples citoyens ou les vulgaires médecins sont des êtres dénués de toute espèce d'intelligence et de moralité, ignorant leur intérêt et leur devoir, faits, suivant l'expression de M. Marbeau, pour être menés à la baguette et tenus par des lisières.

La conclusion d'un grand nombre d'articles philanthropiques ou de motions aux Sociétés savantes est un appel à la Loi pour imposer à tous ce que les auteurs de l'article ou de la motion considèrent comme la vérité.

* * *

Faire une loi est relativement facile; il suffit de réunir dans une pièce appelée Parlement un certain nombre d'individus appelés députés et de leur faire voter un texte — qu'ils ne comprennent pas toujours très bien. La difficulté commence quand il s'agit d'appliquer cette loi.

Pour peu que la loi nouvelle gêne les intérêts, les usages ou les commodités d'électeurs influents, elle va bientôt grossir le nombre de ces textes dont notre Code fourmille et qu'on n'applique jamais.

Un des derniers ministères avait eu la velléité de réglementer le privilège des bouilleurs de cru, ce qui aurait eu probablement une bonne influence sur l'alcoolisation de notre pays. Comme les bouilleurs de cru sont électeurs et qu'ils entendent fort bien leurs intérêts personnels, la velléité ministérielle ne fut pas de longue durée.

Un philanthrope, Roussel, fit en 1874 promulguer une loi qui plaçait sous la surveillance de l'Etat tous les enfants mis en nourrice en dehors du domicile de leurs parents. Or, cette loi, en la plupart des départements, est à peu près inap-

pliquée, et son action sur la mortalité infantile est absolument nulle.

Le Comité supérieur de la Protection de l'enfance avait décidé, l'an dernier, de provoquer une enquête sur l'opportunité d'allonger ou de raccourcir le délai de sept mois fixé dans l'article 8 de cette loi Roussel, pour autoriser les mères à se placer comme nourrices. La lecture des réponses des inspecteurs départementaux est curieuse à lire. Je détache un fragment du rapport d'ensemble[1] :

Vienne... L'article 8 est rarement observé. Il ne l'est que par les nourrices naïves. Les pénalités aux contrevenantes sont inexécutées et inefficaces.

Yonne... La loi est caduque. Elle est fatalement — j'allais dire heureusement — transgressée. Nul ne l'ignore.

Aveyron... Loi non exécutée.

Côte-d'Or... Loi non exécutée.

Etc., etc.

Deux, peut-être trois départements seulement, se sont déclarés satisfaits de l'exécution de la loi.

Il y a une loi, loi du 15 Février 1902, qui prescrit pour un certain nombre de maladies la déclaration et la désinfection obligatoires. Interrogez sur cette loi les médecins des petites villes et des campagnes, et vous apprendrez aisément que sur la plus grande partie du territoire français, la loi portant déclaration et désinfection obligatoires des maladies contagieuses est absolument lettre morte.

Comme le fait remarquer avec beaucoup d'à-propos le professeur Pinard, tandis que la désinfection imposée par l'Etat par la force d'une loi ne rencontrait que des sceptiques et des rebelles, l'antisepsie et l'asepsie, par la seule force de la persuasion, s'implantaient pour la pratique courante dans les coins les plus reculés de la campagne.

1. *La Revue philanthropique*, 1906, 15 Mars, n° 107.

* * *

C'est une idée simpliste de croire que la violence est le plus sûr moyen d'apporter un changement radical et immédiat dans la conduite et les mœurs d'un peuple. La violence peut obtenir des résultats passagers quand il s'agit des intérêts momentanés de la Politique; elle ne peut réussir à améliorer l'esprit humain; la Science, qui vise les intérêts permanents de l'Humanité, ne gagne guère à appuyer son autorité sur la crainte des gendarmes et de l'attirail judiciaire; elle agit mieux quand elle utilise simplement la force persuasive, patiente et douce, que possède la vérité.

P. Desfosses.

A travers le Monde

EST AFRICAIN ALLEMAND

Le professeur Koch et ses élèves vinrent en 1897 dans l'Est-Africain; ils trouvèrent une endémie malarienne sévère, puisqu'elle déterminait une morbidité européenne de 50 à 60 pour 100. Le pays était infesté de moustiques et l'on reconnut bientôt plusieurs espèces d'Anophèles dont les plus communs étaient les *A. funestus* et les *A. claviger*. Après les travaux préliminaires, la lutte antimalarienne commença en 1901 sous la direction de M. Olwig, un des élèves du professeur Koch. Deux ans après, en 1903, les cas de paludisme étaient tombés chez les Européens de 50 pour 100 à 10 pour 100. Ces chiffres se passent de commentaires et il faut bien avouer qu'une méthode qui est capable de diminuer de 40 pour 100 un pourcentage, en quelques mois, est particulièrement remarquable et mérite d'être étudiée avec le plus grand soin. Les quartiers indigènes, divisés en vingt-deux blocs, sont régulièrement visités par des infirmiers et des infirmières, spécialement éduqués, qui font des prises de sang qui sont inscrites sur des registres spéciaux. La quinine, à la dose de 1 gramme, est administrée le neuvième et le dixième jour, jusqu'à disparition de l'hématozoaire du sang examiné dans les laboratoires de l'hôpital. C'est là le traitement à domicile. Les individus sévèrement impaludés sont admis à l'hôpital, où ils sont placés dans un vaste bâtiment d'isolement entouré de treillis métallique en aluminium et dans lequel on n'accède qu'après avoir franchi trois portes grillagées. De plus, les Allemands ont essayé d'assainir les routes des caravanes, surtout celles qui, de Muansa, sur le lac Victoria, arrive à Daar-Es-Salaâm, en établissant des postes médicaux chargés de traiter les indigènes. Cette mesure, qui était en projet en 1903, a reçu depuis son exécution. D'après les renseignements qui ont été fournis à notre confrère Hoaguen de la marine, les résultats n'ont pas tout à fait répondu aux efforts dépensés, mais néanmoins on ne désespère pas, à force de travail, d'arriver à une amélioration sensible.

D'ailleurs les médecins allemands déclarent que ce pourcentage de 10 pour 100 d'impaludation est un minimum. Depuis 1903 et malgré tout le zèle déployé, il n'a pas varié. Ils déclarent avoir retiré de leur méthode de quininisation tout le bénéfice qu'on est en droit de lui demander. Actuellement, leurs efforts vont se tourner de plus en plus vers l'application stricte des mesures qui atteignent l'hématozoaire dans son cercle exogène (pétrolage, assèchement, canalisation des marais), et de l'emploi simultané des deux méthodes ils espèrent, non pas faire disparaître le paludisme, — chose utopique dans une vaste colonie, — mais obtenir un pourcentage minime.

Telle est la situation sanitaire des Européens au point de vue paludéen. Celle des indigènes est encore plus remarquable : c'est à peine si l'on trouve l'hématozoaire chez un millième des noirs. Au total, morbidité de 10 pour 100, mortalité nulle chez les Européens; morbidité insignifiante de un millième, mortalité nulle chez les indigènes.

GUYANE

A la Guyane les déportés paient un lourd tribut à la tuberculose. Dans l'élément pénal les décès dus à la tuberculose s'élèvent, de 1868 à 1885, à 62,42 pour 1000 sujets touchés par le fléau. En nouvelle-Calédonie, pendant la même période, on comptait 110 décès pour 1000. Pour les forçats arabes seuls,

la proportion est encore plus élevée : 83 pour 1000 en Guyane et 114,5 pour 1000 en Nouvelle-Calédonie. Enfin les relégués fournissent, de 1889 à 1898, 43,4 décès pour tuberculose pour 1000 à la Guyane et 104 pour 1000 en Nouvelle-Calédonie.

La tuberculose, très fréquente chez les noirs et chez les métis, enlève à Cayenne, d'après Maurel, le quart de la population de couleur. C'est surtout pendant la saison sèche qu'elle sévit et qu'elle affecte les allures les plus rapides.

TONKIN

Ce sera un des mérites de la colonisation française en Indo-Chine que d'avoir répandu largement les bienfaits de la vaccination et sauvé, par cela même, nombre de vies humaines.

L'Avenir du Tonkin publie le rapport du médecin-major Gauducheau, directeur de l'Institut vaccinogène du Tonkin, sur la production et la consommation du vaccin préparé à ce laboratoire pendant l'année 1905.

L'Institut vaccinogène du Tonkin a été fondé dans le courant de l'année 1904, et a pu fonctionner normalement pendant toute l'année 1905.

Les résultats obtenus par ce laboratoire ont été très satisfaisants, autant par la bonne qualité du vaccin que par la quantité qui en a été produite.

La production s'élève à six cent trente et un mille sept cent quatre-vingt-cinq (631.785) doses pour l'année 1905.

L'unité dose que Gauducheau a employée, parce qu'elle est plus explicite en l'espèce que les unités volumétriques ou pondérales, a été calculée d'après la moyenne des opérateurs et représente la quantité nécessaire pour une vaccination, en poids environ 0 gr. 012 de pulpe glycérinée. La contenance moyenne des tubes a été de 15 doses au commencement de l'année, de 40 pendant le 2e semestre. La consommation a été de quatre cent quatre vingt-dix mille neuf cent vingt-neuf (490.929) doses, pour le Tonkin, l'Annam et les pays voisins.

La plus grande partie de ce vaccin a été fournie aux médecins vaccinateurs publics mobiles.

Au commencement de l'année 1905, l'Institut de Thai-Ha-Ap ne délivrait en gros qu'aux deux médecins vaccinateurs du Tonkin puis, peu à peu, la virulence des pulpes s'étant maintenue excellente, les vaccinateurs de l'Annam ont commencé à employer ces virus concurremment avec ceux de l'Institut Pasteur de Saïgon. Au commencement de 1906, la consommation de l'Annam est aussi élevée que celle du Tonkin. Il est certain que le taux élevé des succès obtenus incite les populations à présenter leurs enfants aux vaccinateurs.

Au Tonkin et au Nord-Annam le nombre des vaccinations effectuées par les médecins vaccinateurs a été de deux cent soixante dix-neuf mille neuf cent soixante-neuf (279.963). Le reste de la consommation a été employé par MM. les médecins des hôpitaux, consulats, municipalités, etc. La proportion moyenne des succès est environ 95 pour 100.

LIVRES NOUVEAUX

Clinique et Thérapeutique spéciales (*Manuel du praticien*). Paris, 1906. (Henry Paulin et Cie, éditeurs.)

On se plaint que les spécialités de la médecine restent fermées aux praticiens, qui auraient cependant tant d'intérêts de toutes sortes à les bien connaître. Un certain nombre de nos jeunes collègues ont pensé qu'il y avait lieu d'exposer les spécialités aux praticiens, et ils ont voulu condenser toutes les notions de spécialités utiles à connaître surtout pour le médecin de campagne et de petite ville, qui doit connaître toutes les branches de l'art de guérir.

Le livre de clinique et de thérapeutique spéciales écrit dans ce dessein comprendra deux volumes : un premier volume consacré à l'ophtalmologie, à l'odontologie et à l'oto-rhino-laryngologie; un second volume traitant de la chirurgie orthopédique, des maladies des voies urinaires, de la gynécologie, de l'obstétrique et de l'électrothérapie et radiothérapie.

Par une bizarrerie, du reste sans importance, le tome II paraît avant le tome I.

Je viens de parcourir ce tome II, l'ensemble est très bon; on y rencontre des pages excellentes; mon attention a été surtout attirée par les chapitres consacrés à la chirurgie orthopédique, aux maladies des voies urinaires et à l'électrothérapie.

La chirurgie orthopédique traitée par A. Mouchet, ancien chef de clinique à la Faculté, assistant de chirurgie aux Enfants-Malades, est réduite aux justes proportions de l'orthopédie telle que la permet une installation sommaire. Dans cette partie du livre on trouve un exposé clair et précis des principales *difformités congénitales* et *acquises*; cette revue, très pratique et très clinique, est heureusement aidée par une illustration abondante et soignée.

Les maladies des voies urinaires, rédigées par F. Cathelin, chef de clinique à l'hôpital Necker, pourraient s'intituler ici : l'*urologie dans la pratique journalière*; c'est dire l'esprit extrêmement pratique qui a présidé à la rédaction de cette partie.

L'électrothérapie et la radiothérapie constituent les branches spéciales de la médecine qui sont peut-être les plus délaissées par les praticiens à cause du prix des appareils qu'on croit indispensables, à cause des notions de physique et de physiologie qu'on suppose devoir être très grandes même pour de simples applications. L. Delherm, en exposant ces éléments d'électrothérapie et de radiothérapie, a su éloigner ces craintes de l'esprit du lecteur. Grâce à lui, le médecin n'hésitera pas à faire quelques applications électriques par des procédés simples.

En résumé, le *Manuel du praticien* est un livre très pratique, très bien compris et qui sera très lu.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1203. — **E. Pozzi-Escot.** — Mécanique chimique. 1 vol. in-18 de 112 pages. Prix : 1 fr. 50. (*J. Rousset*, éditeur.)

1204. — **E. Pozzi-Escot.** — Phénomènes de réduction dans les organismes. 1 vol. in-18 de 96 pages. Prix : 1 fr. 50 (*J. Rousset*, éditeur.)

1205. — **E. Pozzi-Escot.** — Précis de chimie physique. 1 vol in-8° de XII-231 pages, relié toile, Prix : 6 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 4 Juillet 1906, à 1 heure. — M. Teissière : Contribution à l'étude des calculs de l'uretère pelvien ; MM. Pinard, Segond, Lepage Duval (Pierre). — M. Deswarte : Les crèches. Leur passé. Leur présent. Leur avenir. Etude d'hygiène sociale ; MM. Pinard, Segond, Lepage, Duval (Pierre). — M. Roblot : La syndactylie congénitale ; MM. Segond, Pinard, Lepage, Duval (Pierre). — M. Mercade : Kystes et abcès de l'utérus ; MM. Terrier, Reclus, Mauclaire, Gosset. — M. Pagnix : Etude d'un nouveau procédé d'anesthésie en art dentaire ; MM. Terrier, Reclus, Mauclaire, Gosset. — M. Bertrand : Du diagnostic différentiel des grands kystes de la mâchoire inférieure et du sarcome ; MM. Terrier, Reclus, Mauclaire, Gosset. — M. Courtois : Contribution à l'étude du délire chez les hépatopathiques ; MM. Landouzy, Brissaud, Claude, Labbé (Marcel). — M. Morhardt : Les maladies vénériennes et la réglementation de la prostitution au point de vue de l'hygiène sociale ; MM. Brissaud, Landouzy, Claude, Labbé (Marcel). — M. Duhochen : Tuberculose et démence précoce ; MM. Brissaud, Landouzy, Claude, Labbé (Marcel). — M. Provotelle : De l'idiotie amaurotique familiale. Maladie de Warren Tay-Sachs ; MM. Brissaud, Landouzy, Claude, Labbé (Marcel). — M. Hennon : Contribution à l'étude des gastro-entérites du nourrisson ; la maladie spasmodique intestinale ; la dysenterie ; MM. Blanchard, Gaucher, Balthazard, Macaigne. — M. Lebailly : Recherches sur les hématozoaires des téléostéens marins ; MM. Blanchard, Gaucher, Balthazard, Macaigne. — M. Firpi : La paralysie générale infantile et juvénile et ses rapports avec la syphilis ; MM. Gaucher, Blanchard, Balthazard, Macaigne.

Jeudi 5 Juillet 1906, à 1 heure. — M. Favier : Un médecin grec du IIe siècle après J.-C. ; Ménodote de Nicomédie ; MM. Dieulafoy, Raymond, Chantemesse, Jeanselme. — M. Grenier : Le foie syphilitique hypersplénomégalique ; MM. Dieulafoy, Raymond, Chantemesse, Jeanselme. — Mlle Rabinowitch : Sommeil électrique (exhibition des mouvements volontaires et de la sensibilité) par des courants électriques de basse tension, et à interruptions modérément fréquentes ; MM. Raymond, Dieulafoy, Chantemesse, Jeanselme. — M. Durand : Contribution à l'étude de la tuberculose rurale (statistique en Beauce) ; MM. Chantemesse, Dieulafoy, Raymond, Jeanselme. — M. Vernier : Des premiers secours à donner aux blessés. Coup d'œil sur les organisations existantes ; MM. Berger, Budin, De Lapersonne, Demelin. — M. Thibault : Contribution à l'étude clinique de l'actinomycose. L'actinomycose à Rennes ; MM. Berger, Budin, De Lapersonne, Demelin. — M. Richard : Contribution à l'étude du traitement des rétentions placentaires après l'avortement ; MM. Budin, Berger, De Lapersonne, Demelin. — M. Auge : Recherches statistiques sur la proportion des affections contagieuses observées dans une consultation ophtalmologique ; MM. De Lapersonne, Berger, Budin, Demelin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 2 Juillet 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Legry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Claude, Labbé (Marcel), M. Brissaud, censeur ; M. Richaud, suppléant.

Mardi 3 Juillet 1906. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Cornil, Thiéry, Langlois. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Poirier, Gley, Rieffel. M. Pozzi, censeur ; M. Maillard, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Joffroy, Thiroloix, Carnot. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Hutinel, Dupré, Gouget. M. Guyon, censeur ; M. Marion, suppléant.

Mercredi 4 Juillet 1906. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Sebileau, Legry. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Roger, Retterer, Cunéo. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Gley, Rieffel, Branca. M. Gariel, censeur ; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 5 Juillet 1906. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Retterer, Langlois, Guiart. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Gley, Thiéry, Rieffel. M. Guyon, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Vendredi 6 Juillet 1906. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Ch. Richet, Retterer, Cunéo. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Roger, Sebileau, Legry. — 1er, Chirurgien-dentiste (3e série) ; MM. Gley, Rieffel, Branca. M. Landouzy, censeur ; M. Desgrez, suppléant.

Samedi 7 Juillet 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Gilbert, Vaquez, Méry. — 5e (Deuxième partie), (2e série), Beaujon : MM. Robin, Rénon, Bezançon. M. De Lapersonne, censeur ; M. Gouget, suppléant.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux ; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique ; Henri Labbé, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène ; cryoscopie ; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalorachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimen-

taire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — M. Bonnaire, agrégé, accoucheur de l'hôpital Lariboisière, fera, au mois de Juillet, un cours de pratique des accouchements avec manœuvres obstétricales pour les docteurs en médecine français et étrangers. Se faire inscrire à la maternité de Lariboisière.

Dispensaire Furtado-Heine. — Nous apprenons avec plaisir que notre distingué collaborateur, M. Grisel, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital des Enfants-Malades, vient d'être nommé chirurgien adjoint au dispensaire Furtado-Heine.

NOUVELLES

Paris et Départements.

La loi sur la protection de la santé publique. — Le *Journal officiel* vient d'enregistrer la loi suivante modifiant l'article 26 de la loi du 15 Février 1902 sur la protection de la santé publique.

Article unique. — Le deuxième paragraphe de l'article 26 de la loi du 15 Février 1902 est complété comme suit :

Pour servir de base à cette répartition, il est établi préalablement, pour chaque commune, un contingent déterminé proportionnellement à la population municipale, sur la totalité des dépenses effectuées, à l'exception de celles concernant les bureaux d'hygiène, d'après la liquidation faite par le préfet à la clôture de l'exercice.

Celles des dépenses qui n'auraient pas été comprises dans cette liquidation demeureront à la charge du département.

Hommage à M. le professeur Brouardel. — Rappelons que l'*Association des médecins légistes de l'Université de Paris* a décidé, dans sa séance du 18 Mai 1906, de témoigner sa reconnaissance à son vénéré maître le professeur Brouardel, à l'occasion de son départ de la Faculté, en lui offrant une plaquette.

La souscription ouverte à cet effet doit être close le 1er Juillet 1906. Envoyer le montant des cotisations à M. Logez-Duc, 81, rue de Maubeuge, Paris (Xe), trésorier du Comité.

L'exécution de la plaquette a été confiée au statuaire J. Camus. Tout souscripteur de 25 francs et au-dessus recevra une reproduction en bronze.

Société des médecins-inspecteurs des écoles de la Ville de Paris et de la Seine. — La prochaine réunion de la Société aura lieu à la mairie du IVe arrondissement (salle des conférences) le jeudi 28 Juin à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour : 1° enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires (M. de Pradel); 2° prophylaxie des maladies transmissibles (M. Gillet); 3° rapport de la commission de la tuberculose (M. Mallet).

Le typhus en Algérie. — Un cas de typhus presque foudroyant s'est produit à Blida dans une maison arabe; une femme a succombé.

D'autres cas sont signalés parmi les indigènes des environs, à Mouzaïa-les-Mines, à quelques kilomètres de Blida.

Le monument du professeur Nocard. — Dimanche a eu lieu, à l'École vétérinaire d'Alfort, l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du professeur Nocard.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a présidé la cérémonie.

Étranger.

Faculté de médecine de Königsberg. — Le titre de professeur a été conféré à M. Rudolf Kafemann, privatdocent de laryngologie et de rhinologie.

Faculté de médecine de Marbourg. — M. Hermann Kuttner est nommé professeur ordinaire de chirurgie.

Faculté de médecine de Gênes. — M. Nicola G. Zirolia est nommé privatdocent d'hygiène.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 25 Juin.* — Ont obtenu : MM. Piquand, 25; Mareille, 22.

Clinicats. — Sont nommés après concours :

Clinicat obstétrical. — MM. Coudert et Mouchotte, chefs de clinique titulaires; Cathala et Lacasse, chefs de clinique adjoints.

Clinicat chirurgical. — M. Schwartz, chef de clinique titulaire.

Clinicat des maladies mentales. — M. Dupouy, chef de clinique titulaire.

Clinicat médical infantile. — MM. Armand-Delille, chef de clinique titulaire; Babonneix, chef de clinique adjoint.

Internat de Brévannes, Chardon-Lagache et Rossini. — Ce concours vient de se terminer par la présentation par le jury de MM. Dumas, Séguinot, Anceiburc et Delapchier.

RENSEIGNEMENTS

On dem. p. clin. au Caire une s.-f. de 1re cl. ou doctoress. et un j. doct. spéc. p. mal. enf. ou ocul., de préf. ex-int. des hôp. S'adr. Dr Nazmi, 23, r. Godot-de-Mauroi, 1 h. à 3 h.

A céder poste campagne, rapport 8.000 fr. ; indemnité, 1.000 fr. *Très pressé.* S'adresser *P. M.*, n° 263.

Deux internes en chirurgie feront du 1er Juillet au 1er Août des *conférences pratiques de clinique externe* avec examen au lit des malades. Ces conférences auront lieu 3 fois par semaine l'après-midi à 3 heures. Droit d'inscription : 30 fr. — S'adresser au concierge de la Charité.

Seine-et-Marne. A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

Paris : Jeune docteur, 3 ans de pratique, aiderait ou remplacerait confrère fatigué en vue de succession. Ecrire : *P. M.*, n° 260.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Paul Reclus et Professeur Dieulafoy. Entérocolite et appendicite.
H. Martel. La rage et la capture des chiens errants.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Contribution ou traitement chirurgical de l'épilepsie essentielle. — Epilepsie consécutive à un abcès du lobe temporal d'origine otitique. — Diagnostic des calculs urinaires par la radiographie. — Hyperostose partielle du crâne. — A propos d'autoplastie cutanée. — Méthodes et règles de la chirurgie des organes du cou.

Société médicale de Genève. — Traitement des tumeurs par les ferments glycolytique et pancréatique. — Hérédo-syphilis à la troisième génération.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de thérapeutique. — Hématuries provoquées par l'apiline. — Action physiologique de l'iodo-catéchine ou néasiode nouveau composé organique d'iode. — La lutte pour la santé. — Action thérapeutique et physiologique du gui de chêne. — Un nouveau remède interne contre la blennorragie. Le gonosan.

Société de chirurgie. — Péricolite adhésive. — Sténose pylorique cicatricielle consécutive à l'ingestion d'un liquide caustique. — Volvulus du cæcum. — Kystes hydatiques du foie traités par l'incision suivie de suture sans drainage. — Cancer de l'S iliaque; résection, anastomose termino-latérale; guérison. — Volumineux sarcome primitif de l'ovaire, opération; guérison. — Election.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Section IV. — *Thérapeutique et pharmacologie (suite).*
Comment faut-il traiter les hémiplégiques? — L'héliothérapie : Action thermo-photo-chimique des rayons solaires sur l'organisme humain. — L'injection hypodermique d'oxygène. — Artério-sclérose et gymnastique suédoise. — Traitement de l'accès d'angine de poitrine. — Recherches sur l'immunisation active et passive dans la tuberculose. — De l'emploi de la tuberculine dans le traitement de la tuberculose. — Traitement de la tuberculose par un antituberculeux, la bacilosine. — Le protéol, combinaison de la caséine et de l'aldéhyde formique; son action bactéricide. — Sur le cancer et la guérison du cancer : quelques causes d'échec dans le traitement des tumeurs malignes par les rayons X et les courants électriques. — L'influence des nucléaires du foie sur les alcaloïdes et glycosides. — Etudes pharmacologiques sur les synthèses bio-chimiques. — Inanition et narcose. — Valeur comparée de certains composés phosphatés, inorganiques et organiques, comme sources de phosphore assimilable par l'organisme. — Etude physiologique et thérapeutique des radiations produites dans les tubes Crookes et de celles émises par les corps radio-actifs. — Rapports entre la constitution moléculaire des corps organiques et leur action physiologique et thérapeutique. — La thérapeutique locale dans les maladies infectieuses.

ANALYSES

Neurologie et Psychiatrie. — L. Alquier. Les principales formes des troubles nerveux dans le mal de Pott sans gibbosité.

CHRONIQUE

F. Janin. Congrès colonial français, Paris, 1906.

PRATIQUE MÉDICALE

Appareil pour anesthésie générale de courte durée par le chlorure d'éthyle et les corps analogues.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

C. J. Valeur de l'adrénaline comme stimulant cardiaque. — C. J. Un cas d'intolérance rare pour la belladone.

NOUVELLES

CONGRÈS COLONIAL FRANÇAIS

PARIS, 1906.

Le Congrès colonial français de 1906 s'est ouvert lundi 18 Juin, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. François Deloncle, député de la Cochinchine, à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales, 108, boulevard Malesherbes.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Clémentel, ancien ministre des Colonies, qui montra quelle doit être à l'heure actuelle la politique coloniale; on ne doit plus chercher à faire immédiatement des indigènes de nos colonies des citoyens français, mais on doit respecter la grande notion de l'Evolution. Dans la politique coloniale, une grande part doit être faite à la médecine :

Vous savez a-t-il dit que la première richesse d'une contrée est la race qui l'habite; vous voulez nos auxiliaires sains, vigoureux, nombreux, c'est pourquoi vous avez inscrit dans votre plan d'études, l'hygiène et la médecine, dont les progrès importent à un si haut degré à l'avenir de notre œuvre coloniale.

IIIe SECTION. — Médecine et Hygiène.

Mardi 19 Juin 1906.

Présidence de M. le professeur R. Blanchard.

M. le professeur Charrin est élu président d'honneur; M. le professeur Brault (d'Alger) est élu vice-président.



M. A. Durand, administrateur honoraire des colonies, fait une communication sur deux cas de **polynévrite paludéenne guéris par les courants de haute fréquence.** Ils concernent deux coloniaux de quarante-quatre et de trente-huit ans qui, après avoir eu de fréquents accès de fièvre, sont pris à leur retour de douleurs sacro-lombaires, survenant par crises, irradiées dans les membres inférieurs et suivies de paraplégie. Les traitements habituels sont sans effets. Ces deux malades sont soumis alors, à l'hôpital Broca, aux courants de haute fréquence. Une vingtaine de séances suffit à leur guérison.

Lecture est faite de deux rapports du professeur Brault :

1° Les **labialites tertiaires chez les indigènes algériens,** contrairement à la loi commune, sont plus fréquentes chez les femmes ;

2° **Néoplasies chez les arabes et les kabyles.** L'auteur rapporte 19 cas d'épithélioma avec photographies à l'appui et tous contrôlés par l'examen histologique.

M. Jeanselme (de Paris) donne la lecture d'un rapport intéressant l'organisation médicale et la pathologie du **Siam**, travail que nous publierons *in extenso*.

Mercredi 20 Juin 1906.

Présidence de M. le professeur Le Dantec (de Bordeaux).

Lecture est donnée d'un travail d'ensemble de M. Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, sur la **pathologie médicale tunisienne.** L'auteur montre que l'application des méthodes de laboratoire à la clinique a permis de mettre un peu de lumière dans le chaos de cette pathologie. Il termine en souhaitant que les facultés et écoles de médecine tropicale envoient chaque année des stagiaires et des boursiers qui trouveraient à Tunis l'occasion de connaître la pathologie coloniale et apporteraient à l'œuvre commune le bénéfice de leur jeunesse et de leur activité.

M. le professeur R. Blanchard retrace l'historique de la fondation de l'**Institut de médecine coloniale de Paris.** Cet Institut, fréquenté par un grand nombre d'étrangers, ne peut que répandre l'instruction française et accroître l'influence de notre pays.

M. R. Blanchard signale que le paludisme fait des progrès très inquiétants à Madagascar et particulièrement à Tananarive. Il donne les raisons de l'extension du fléau dans une région autrefois indemne. L'exode des ouvriers employés aux travaux publics et les bouleversements qu'a subis le sol sont les causes principales de l'apparition de la malaria et des anophèles sur le plateau de l'Emyrne. Les mesures rigoureuses de prophylaxie (grillage des fenêtres et portes des hôpitaux, dessèchement ou pétrolage des eaux stagnantes, distribution gratuite de quinine) pour enrayer le fléau, font l'objet d'un vœu émis par la section.

M. Jeanselme lit un mémoire très documenté sur les **mangeurs et fumeurs d'opium** où il étudie cette importante question au point de vue pathologique, économique et social. A la suite de la discussion de ce travail, la section a formulé le vœu suivant :

La 7e section (médecine et hygiène) considérant que le nombre des fumeurs d'opium s'est accru d'une façon inquiétante dans nos colonies d'Extrême-Orient ; — que la passion de l'opium rend impropres au commandement et à l'administration, et par conséquent indignes de détenir une partie de l'autorité civile et militaire ceux qui s'y livrent ; que certains fonctionnaires (civils ou militaires) ont transporté cette habitude dans d'autres colonies et même en France où elle menace de s'implanter, émet le vœu : Qu'une surveillance active soit exercée à cet égard sur les fonctionnaires de tout ordre ; — que ceux d'entre eux qui seront convaincus de s'adonner à l'opium soient d'abord réprimandés, puis en cas de récidive, passibles des peines les plus sévères ; — que, dans la Métropole, toute fumerie d'opium, publique ou clandestine soit fermée ; — que les vendeurs ou détenteurs d'opium de pipes soient impitoyablement poursuivis conformément à la loi.

Jeudi 21 Juin 1906.

Présidence de M. Jeanselme.

Lecture est donnée d'un rapport de M. Adrien Loir, ancien directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, sur l'utilité qu'il y aurait à créer à Châtel-Guyon une **station hydrominérale** pour nos coloniaux.

M. le professeur Le Dantec (de Bordeaux) fait une communication sur une **épidémie de béribéri nautique** qui a sévi à bord d'un navire à voiles. Il a soigné les malades dans son service. Après une enquête sérieuse sur l'hygiène des matelots à bord, il propose un vœu dans lequel il souhaite voir améliorer et varier l'ordinaire des équipages, diminuer la longueur du séjour à la mer qui dépasse parfois cinq mois et faire usage de substances reconnues préventives.

M. Jeanselme. La question de l'étiologie est encore des plus confuses. Les faits que l'on a désignés sous le nom de béribéri doivent être rangés dans trois catégories, savoir : 1° le béribéri des régions exotiques qui décime tout l'Extrême-Orient et une partie du Brésil ;

2° Le béribéri qui éclate sur les longs courriers en particulier les navires à voiles qui font la pêche sur le banc de Terre-Neuve ;

3° Les épidémies de polynévrite observées dans un certain nombre d'asiles d'aliénés en Europe et aux Etats-Unis.

Le béribéri exotique est certainement d'origine infectieuse, car des faits indiscutables établissent que des béribériques provenant d'un foyer contaminé peuvent infecter une prison qui jusqu'alors avait été complètement indemne. Il est vrai que l'on ignore encore l'agent figuré, cause de la maladie ; mais il est à supposer que le germe pathogène, comme celui de la diphtérie et du tétanos, végète sur une muqueuse sans pénétrer dans l'organisme et distille une toxine qui produit la polynévrite périphérique. Si ces vues sont justifiées on comprend que l'examen le plus minutieux du sang et du liquide céphalo-rachidien, fait par des bactériologistes tels que R. Koch et Simond, soit resté négatif.

M. Bretandeau, pharmacien à Paris, relate les résultats obtenus avec son nouveau produit, la **keptine** à base de quinine, dans les maladies infectieuses et particulièrement dans le paludisme.

Sur la proposition de M. R. Blanchard la section émet le vœu :

Qu'un enseignement spécial des maladies tropicales des animaux soit créé soit dans les colonies, soit dans les pays possédant des colonies ; — qu'il soit créé dans chaque colonie un Institut central de parasitologie comprenant des spécialistes en bactériologie, en mycologie, en parasitologie animale et en entomologie ; — qu'il soit



créé dans toutes les colonies un Conseil de police sanitaire ayant sous sa dépendance le service des épidémies et des épizooties; — que les fonctionnaires de ces diverses institutions fassent leur carrière dans une même colonie.

Vendredi 22 Juin 1906.

Présidence de M. le professeur R. Blanchard.

M. Kermorgant, inspecteur général du service de santé des colonies, membre de l'Académie de médecine, est nommé président d'honneur ; MM. Le Dantec, Beille, Jeanselme sont élus vice-présidents.

La 7e section (médecine et hygiène) ayant été saisie par la 16e section (pharmacie et matière médicale) des deux résolutions suivantes :

1° Fusion des deux sections par suppression de la 16e, la 7e section complétant alors son titre par l'adjonction du terme *pharmacie*;

2° La création d'une section nouvelle prenant le titre de **section d'études scientifiques coloniales,**

émet à l'unanimité un avis favorable à l'une et à l'autre de ces deux résolutions et propose d'attribuer la présidence de la nouvelle section à M. Perrot, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie, président de la 16e section encore existante.

M. Jeanselme présente un rapport sur **les prisons de l'Indo-Chine,** basé sur l'enquête qu'il a faite sur lieu lors de sa mission en Extrême-Orient. Après avoir décrit les prisons indigènes et leur état d'insalubrité qui appelle une réforme radicale et les prisons construites et administrées par le gouvernement du protectorat qui laissent fort à désirer au point de vue de l'hygiène, l'auteur indique les réformes qu'il serait urgent d'adopter.

Après discussion de ce rapport la section émet le vœu :

Que, dans l'avenir, les plans de toute prison nouvelle soient établis par une Commission contenant parmi ses membres des médecins hygiénistes; — que le mode de contention de la barre qui impose aux prisonniers des souffrances injustifiées soit aboli; — que les prévenus soient séparés des condamnés; — que le médecin fasse partie de droit, avec voix délibérative, du Conseil d'administration des prisons et autres établissements pénitentiaires.

En outre la section :

Considérant que le béribéri prend une extension inquiétante dans toutes les régions tropicales du globe, et en particulier, dans nos possessions d'Asie, d'Afrique et d'Océanie; que cette maladie entraîne une mortalité considérable parmi les indigènes; — que tout individu, même légèrement atteint, devient une non-valeur, et qu'il en résulte que la main-d'œuvre si nécessaire à notre expansion coloniale est amoindrie;

Emet le vœu :

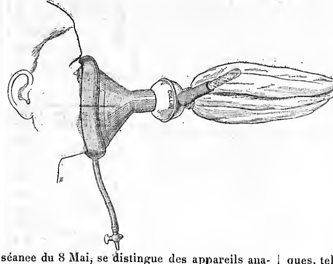
Qu'à l'exemple des autres puissances une mission scientifique française soit chargée d'étudier les causes du béribéri et les moyens de s'en préserver.

F. Janin.

PRATIQUE MÉDICALE

Appareil pour anesthésie générale de courte durée par le chlorure d'éthyle et les corps analogues.

L'appareil de M. Lucien Camus, présenté par M. Gley, à l'Académie de médecine, dans sa séance du 8 Mai, se distingue des appareils analogues par l'ingéniosité de son dispositif et la sécurité remarquable que donne son emploi dans toutes les opérations de petite chirurgie. Il permet, en effet, d'obtenir en une minute au plus une anesthésie complète avec 2 et souvent 1 centimètre cube de chlorure d'éthyle.



Comme le montre la figure ci-dessous, l'appareil se compose de trois parties : un masque, une chambre d'évaporation, une vessie. Le masque en caoutchouc est analogue à celui de Ricard. La vessie permet, comme dans nombre d'appareils de ce genre, aux mouvements respiratoires de se faire, et assure, grâce à quelques aspirations, une bonne utilisation de la substance anesthésiante.

La chambre d'évaporation communique largement avec le masque et la vessie; elle présente un orifice latéral garni d'un tube de caoutchouc qui reçoit l'ampoule de chlorure d'éthyle. Celle-ci, par son introduction même dans le tube de caoutchouc, assure la fermeture hermétique de la chambre d'évaporation, et par conséquent de tout l'appareil lorsque le masque est en place. On brise l'extrémité de l'ampoule par un simple mouvement de latéralité, le liquide se répand aussitôt à la partie inférieure de la chambre d'évaporation, se vaporise et se trouve employé tout entier sans aucune perte. En raison de la disposition intérieure de la chambre d'évaporation, le liquide ne peut tomber ni sur la figure du patient, ni dans la vessie. Il suffit de pincer le tube de caoutchouc pour maintenir l'occlusion, quand on remplace l'ampoule vide par une ampoule pleine.

Utilisation complète de l'anesthésique employé, titration rigoureuse, réduction au minimum de la dose, et dès lors suppression des accidents toxiques, tels sont les avantages très importants de ce nouvel appareil.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Valeur de l'adrénaline comme stimulant cardiaque. — M. Butler a eu l'occasion d'observer les merveilleux effets de l'adrénaline chez une petite fille de dix ans qui, à la suite d'une rougeole compliquée de pneumonie, avait présenté des signes graves de collapsus. Quand Butler la vit le pouls était à 50; la peau était froide et décolorée et l'enfant mourante. Son état empirant malgré des injections répétées de sérum artificiel, l'auteur injecta 15 gouttes de la solution d'adrénaline au 1.000e: l'effet immédiat de l'injection fut de déterminer un état de mort apparente, mais au bout de cinq minutes une transformation véritablement miraculeuse s'était opérée ; le facies de l'enfant était rose, le pouls battait à 100, la petite malade parlait. Il se produisit encore quelques défaillances qui nécessitèrent encore l'injection de 5 gouttes d'adrénaline, répétée trois fois, à deux heures d'intervalle. Chaque injection fut suivie d'une période d'aggravation apparente, puis d'une amélioration extraordinaire. Bientôt l'état de l'enfant ne nécessita plus l'emploi de stimulants et la guérison se fit sans incident. (*Lancet*, 3 Mars 1906.)

C. J.

*
* *

Un cas d'intolérance rare pour la belladone. — M. Atkins ayant à soigner une femme atteinte d'un phlegmon de la jambe appliqua, pour calmer la douleur, un mélange de glycérine et d'extrait de belladone. Après une seule application de 40 gouttes du mélange (soit environ 1 gramme d'extrait de belladone), la malade se plaignit, au bout d'une demi-heure, d'une vive douleur au niveau de la partie enflammée; puis survint une sécheresse intense de la gorge et des douleurs vives au niveau des mamelons. Le délire apparut bientôt, accompagné de dilatation pupillaire extrême et de carphologie. Au bout de quelques heures les phénomènes s'amendèrent, et disparurent finalement quarante-huit heures après le début des accidents. (*Lancet*, 3 Mars 1906.)

C. J.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies nerveuses (*la Salpêtrière*). — M. Henri Claude, agrégé, continuera, à partir du 1er Août 1906, pendant la période des vacances, l'enseignement clinique, qui sera organisé de la façon suivante :

Lundi et samedi, à 9 h. 1/2, visites dans les salles. — Mardi, mercredi et jeudi, de 9 heures à 11 heures, examen des malades externes. — Vendredi, à 10 heures, conférences cliniques.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — MM. Lacouture et Charrier sont nommés chefs de clinique titulaires et M. Bonnet chef de clinique adjoint pour la chirurgie.

— Une session d'examens en vue du diplôme de médecin colonial s'ouvrira en Juillet prochain.

MM. les candidats pourront également subir l'épreuve complémentaire prescrite par l'arrêté ministériel du 24 Décembre 1902 en vue du titre de médecins sanitaires.

École de médecine de Rouen. — M. A. Halipré est chargé du cours d'histologie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital de Berck. — Il est ouvert au budget de l'Administration de l'Assistance publique de Paris, pour l'exercice 1906, un crédit de 300.000 francs pour payer la dépense devant résulter de l'agrandissement de l'hôpital de Berck-sur-Mer.

Cette somme est prise sur les capitaux provenant du pari mutuel.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Ont été promus : au grade de médecin principal de 2e classe, M. Vilmain, médecin-major de 1re classe.

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Apard, Ravoux, Collet, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Lévy, Duguet, Magnoux, Gaubert, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : médecins-majors de 1re classe : M. Bonnéry, passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal; M. Villiers passe au 143e régiment d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe. — M. Cuvier passe au 132e régiment d'infanterie; M. Faure passe au 7e bataillon d'artillerie à pied; M. Mélot passe au 13e régiment de dragons; M. David de Drezigue passe au 162e régiment d'infanterie; M. Paul désigné pour le 162e régiment d'infanterie est maintenu au 65e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe. — M. May passe au 56e régiment d'infanterie; M. Do passe au 20e régiment d'infanterie; M. Battez passe au 27e régiment d'artillerie; M. Coze passe à l'hôpital militaire de Bourges; M. Berton passe au 2e régiment de tirailleurs algériens.

Médecins aides-majors de 2e classe. — M. Hornus passe au 23e régiment d'artillerie; M. Nicard passe au 16e régiment de chasseurs à cheval; M. Launes-Dehore passe à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; M. Villard passe au 114e régiment d'infanterie; M. Charrier passe au 19e régiment d'infanterie; M. Dellys passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran; M. Cordier passe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine; M. Biros passe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran; M. Beaumont passe au 19e régiment de chasseurs à cheval.

Corps de santé de la marine. — Est nommé dans la réserve de l'armée de mer au grade de médecin principal, M. Ropert, médecin principal de la marine en retraite.

Cet officier sera attaché au port de Lorient.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont désignés pour occuper les emplois ci-après à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille :

Professeur de clinique externe : M. Clouard, médecin-major de 1re classe.

Professeur de clinique interne : M. Métin, médecin-major de 1re classe.

Professeur de bactériologie : M. Simond, médecin principal de 2e classe.

Professeur d'anatomie chirurgicale : M. Rigollet, médecin-major de 1re classe.

Professeur de médecine légale, d'administration et major de l'école : M. Reboul, médecin-major de 1re classe.

Professeur de chimie : M. Ferraud, pharmacien-major de 2e classe.

— Sont affectés : en France, MM. Renaud, Bourdon

médecins-majors de 1re classe; Marchand, Bernard, médecins-majors de 2e classe; Koun, Lasserre, Perret, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont promus au grade de médecin-major de 1re classe, M. Maingay, médecin-major de 2e classe; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Sibiril, Decorse, Ayraud.

— Un décret présidentiel inséré au *Journal officiel* règle le fonctionnement du corps de santé des troupes coloniales. Nous en détachons l'article 7 qui règle l'utilisation des élèves des écoles indigènes de médecine :

Art. 7. — Les élèves des écoles indigènes de médecine ayant satisfait aux examens de sortie peuvent être employés comme médecins auxiliaires dans les corps indigènes où servent des militaires de leur race et dans les formations sanitaires de la colonie dont ils sont originaires.

Ces médecins auxiliaires ont rang de sous-officiers. Les conditions de leur recrutement, de leur répartition et de leur emploi sont déterminées par des décrets rendus sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre des colonies.

Bibliothèque centrale de l'Internat. — La bibliothèque centrale de l'internat, créée grâce au concours de l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux, est ouverte tous les jours, y compris les mois de vacances, au chef-lieu de l'Administration générale de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, Paris, IVe arrondissement (service des Archives, escalier A, 5e étage, de deux heures à cinq heures du soir, et de huit heures et demie à neuf heures et demie du soir, la séance pouvant être prolongée sur la demande des lecteurs jusqu'à 6 heures et jusqu'à 11 h. 1/2.

La bibliothèque centrale de l'internat est ouverte à tous les internes et anciens internes des hôpitaux de Paris, ainsi qu'aux externes des hôpitaux en fonctions. Elle comprend des collections générales de médecine et de chirurgie, une série importante de thèses et de nombreux périodiques étrangers, en lecture dès leur publication. Pour atténuer les inconvénients de l'impossibilité de consentir des prêts, les internes et externes des hôpitaux sont autorisés à transmettre à M. le chef du cabinet (Archives) des demandes de renseignements bibliographiques par l'intermédiaire des commissionnaires des établissements.

La lutte contre la tuberculose. — Dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Brenot, a renvoyé à l'Administration et au Comité du budget et du contrôle, le projet de délibération suivant :

L'Administration est invitée à présenter dans le plus bref délai, au Conseil, un mémoire qui aura pour objet :

1° De faire disparaître, dans Paris, les îlots contaminés par la tuberculose ou autres maladies contagieuses;

2° De réaliser l'augmentation de l'air dans les quartiers Sainte-Avoye et Saint-Merri au moyen de la création de squares, de places publiques et de l'élargissement des rues existantes.

Dans les projets de travaux d'assainissement qu'elle soumettra au Conseil, l'Administration devra tenir compte des vœux qui ont été exprimés par le récent Congrès de la tuberculose.

Colonies françaises.

La lutte contre l'abus de l'alcool dans les colonies françaises. — MM. Gaieysse, député, président du comité d'action républicaine aux colonies françaises, Paul Viollet, membre de l'Institut, président du comité de protection et de défense des indigènes, Cheysson, membre de l'Institut, président de la ligue nationale contre l'alcoolisme, viennent d'adresser une lettre collective au ministre des colonies à l'occasion de la prochaine réunion d'une conférence internationale devant réglementer la vente de l'alcool en Afrique occidentale.

Les signataires proposent que la France demande une élévation des droits sur l'alcool, actuellement de 70 fr. l'hectolitre. Ils font valoir que tous les pays civilisés et la France, en particulier, ont un intérêt direct à la préservation des races indigènes en Afrique, et que le devoir moral prime encore cet intérêt.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 27 Juin.* — Ont obtenu : MM. Fredet, 14; Schwartz, 13; Grégoire, 10.

Assistant du service Civiale. — Le jury du concours d'assistant du service Civiale est définitivement composé comme suit : MM. Bazy, Hartmann, Legueu, Muselier, Launay.

Ecole de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira, le 7 Janvier 1907, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine de Clermont. — Un concours s'ouvrira, le 6 Janvier 1907, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le jury pour le concours de la médaille d'or de l'Internat est composé comme suit : Juges titulaires, MM. Sabrazès, Mesnard, Princeteau, Pousson, Lefour, Lagrange, Mongour. — Juges suppléants, MM. Durand, Bouvet, Boursier, Villar, Hirigoyen, Badal, Abadie.

RENSEIGNEMENTS

On demande un médecin à Courson-les-Carrières (Yonne). Hospice. — Pas de pharmacien. — S'adresser au maire.

Seine-et-Marne. A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

Paris : Jeune docteur, 3 ans de pratique, aiderait ou remplacerait confrère fatigué en vue de succession. Ecrire : *P. M.*, n° 260.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Remlinger. Le bacille d'Éberth dans l'intestin des sujets sains. Conséquences cliniques et épidémiologiques.

René de Gaulejac. La sécrétion interne du testicule dans l'ectopie de cet organe.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Une bonne formule d'apéritif.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Cryoscopie et radioactivité des eaux minérales.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société vaudoise de médecine. — Causes et traitements des décollements de la rétine.

Société royale médicale et chirurgicale. — Rétrécissement mitral et grossesse.

Association médicale américaine. — Utilité des solutions salines dans les maladies fébriles. — Méningite à bacille de Löffler. — Résultats de l'occlusion partielle des grosses artères. — Tumeurs du corpuscule carotidien. — Traitement chirurgical des ulcères de l'estomac et du duodénum.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Un cas de blastomycose. — Rechute suivie de mort dans deux cas d'anémie pernicieuse antérieurement considérés comme guéris. — Anémie splénique. Hyperplasie myéloïde de la rate. Hémosidérose viscérale. — Formes diverses de l'anémie dans la tuberculose chronique. — A propos du purpura myéloïde.

Société anatomique. — Cirrhose hépatique. — Cancer du rein. — Tuberculose de l'épididyme. — Corne du cuir chevelu. — Tumeur de l'aisselle. — Tumeur d'une mamelle accessoire. — Cancer du cordon spermatique.

Société de biologie. — Le pouvoir coagulant du contenu intestinal. — Trajet des nerfs extrinsèques de la vésicule biliaire. — Réaction des cellules nerveuses de la moelle et neuronophagie dans la rage expérimentale du lapin. — Etude du pouvoir glycolytique du sang. — Influence de l'omentopexie sur la disparition de l'opsiurie dans certaines affections hépatiques. — Hypothyroïdie et angines à répétition. — Aérobisation du bacille gracile éthylogène, microbe anaérobie strict de la flore de l'estomac. — De l'influence prépondérante de l'alimentation sur le point de congélation des urines. — Action de la gastro-cytolysine. — Les constituants colloïdes des sucs pancréatique et gastrique. — Sur la disparition de l'amylase dans les sucs pancréatiques activés par les sels de calcium. — L'activation du suc pancréatique par les sels et la spécificité du calcium. — Sur quelques étapes de la formation du sérum névroglique dans le système nerveux de l'homme. — Cytologie des liquides de sphacèle. — Influence des sels biliaires et des savons sur l'absorption intestinale. — Un nouveau cas de phocomélie avec étude histologique du système nerveux.

Académie des sciences. — Nature véritable des leucéines et des glucoprotéines. — Influence du chocolat et du café sur l'acide urique. — Influence de l'acide phosphorique sur les échanges nutritifs. — Influence de l'ovaire sur la nutrition. — Radioactivité des gaz provenant de l'eau des eaux thermales. — Energétique biologique. — Identification des trypanosomes pathogènes. — La photographie des raies d'absorption des matières colorantes du sang. — Recherches sur l'électricité animale. — Transformation de certains hydrates de carbone par le suc intestinal. — Sensibilité de la rétine pour les radiations lumineuses. — La recherche du fer dans les tissus vivants. — La transmissibilité de la tuberculose par la caséine alimentaire. — Greffes thyroïdiennes. Myxœdème et grossesse.

Académie de médecine. — Typhlo-colite et appendicite. — Rapport. — Election.

ANALYSES

Voies urinaires. Organes génitaux de l'homme. — E. Loumeau. Opération de Freyer suivie d'autopsie.

CHRONIQUE

M. Letulle. Hygiène sociale : Le Congrès de Nancy.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Louis et Paul Murat. Les voyages de santé sur mer. Cure marine de la tuberculose pulmonaire, de la neurasthénie.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

HYGIÈNE SOCIALE

LE CONGRÈS DE NANCY

Trois journées, trois chaudes journées consacrées à la protection des Français, grands et petits, contre les maladies sociales et contre les fautes d'hygiène publique, qui compromettent la santé et la vie même de nos familles; tel est le bilan du Congrès de Nancy et de ses journées des 22, 23 et 24 Juin 1906 dont nous avons donné déjà [1] le programme attachant.

A l'appel du Comité lorrain de l'Alliance d'hygiène sociale, le monde scientifique et la cohorte des philanthropes de nos provinces de l'Est avaient répondu avec enthousiasme. Les problèmes passionnants de l'hygiène des villes et des campagnes, de l'hygiène scolaire, de la préservation de la jeunesse contre les maladies contagieuses, l'antialcoolisme et ses efforts pour conquérir l'adolescence, avaient attiré à Nancy une foule de notabilités marquantes. Les médecins, par lesquels il faut bien commencer, pour leur rendre hommage, puisqu'ils sont dans notre beau pays de France les premiers parmi les porte-drapeaux de l'hygiène, et la Faculté de médecine de Nancy, tout entière, étaient aux postes de combat. Le professeur Gross, le doyen de la Faculté, en tête, avec les professeurs Spillmann, Bernheim, Macé, Schmitt, Simon, Haushalter, les Drs Pierre et Paul Parisot, Etienne, Hoche,

1. *La Presse Médicale*, Mercredi 20 Juin 1906, n° 49.

Garnier, Reibel, Nilus, Gœpfer, Louis Spillmann, Thierry, Griès, Jeandelize, Beneck, inspecteur du service de santé, qui nous apportait la collaboration ardente de l'armée, et Imbeaux, ingénieur en chef des services sanitaires de Nancy, dont le rapport sur les mesures techniques propres à assurer la salubrité des agglomérations urbaines, rédigé en commun avec le professeur Macé, peut être considéré dorénavant comme le *vade mecum* de l'hygiéniste moderne.

L'Université avait délégué MM. Bourcart, professeur à la Faculté de droit, Güntz, professeur à la Faculté des sciences, Châtelain, professeur de philosophie, avec le recteur, M. Adam.

L'armée était représentée par le général Pistor, qui suivit les travaux du Congrès avec une attention soutenue. A tous ces noms, saisis au hasard dans la foule des congressistes il faut ajouter encore, pour montrer combien les idées d'hygiène sociale sont entrées maintenant dans l'esprit public, ceux de MM. Hinzelin, avocat, directeur du journal l'*Impartial*; Villain, ingénieur des mines; André, architecte; Deglin, avocat, conseiller municipal. Enfin, il est quelques noms par lesquels il eût été bon et salutaire de commencer, ceux de femmes philanthropes et bienfaisantes, nancéiennes qui donnent là-bas, parmi tant d'exemples, l'exemple le plus touchant de dévouement aux œuvres d'assistance et de solidarité, Mmes Finance, Berger-Levrault, Spillmann, Châtelain, pour ne citer que celles que j'ai pu, malgré leur modestie, prendre au passage.

La réception chaleureuse du Comité lorrain, les visites instructives, faites sous la direction de MM. Lallement et Spillmann, aux œuvres de Nancy, la fusion terminale du Congrès d'Hygiène sociale avec un Congrès simultané des Mutualistes de l'Est, le banquet monstre offert par le maire de Nancy dans l'admirable Hôtel de Ville, joyau précieux parmi tant de joyaux, ne peuvent se décrire : ce furent autant de joies des yeux jointes aux joies de l'esprit. Il faut seulement transcrire ici les résultats du Congrès. Je les condense sous la forme des *vœux* votés, vœux qui, on peut en avoir l'assurance, seront transmis sans retard et par une voie sûre aux Pouvoirs publics.

1re SECTION

ACTION DES BUREAUX DE BIENFAISANCE EN HYGIÈNE SOCIALE

Après une discussion approfondie du rapport très remarquable de M. Lallement, vice-président du Bureau de bienfaisance de Nancy, à laquelle prirent part MM. Jules Siegfried, Brault (de Montfort-l'Amaury), Grau (de Bar-sur-Seine), Ambroise Rendu, Henrot (de Reims), Roy (d'Arles), Courmont (Lyon) et de nombreux délégués des villes de France, le Congrès vota à l'unanimité les vœux suivants :

1er vœu. — Que les Bureaux de bienfaisance, tout en continuant à distribuer des secours en argent et en nature, soient invités à instituer des œuvres de prévoyance, d'hygiène et de préservation de la misère, propres à relever l'indigent et à améliorer les conditions de son existence, « telles que : apprentissage d'un métier, enseignement ménager, assistance par le travail, goutte de lait ou bon lait, assistance par le jardin, assistance par l'habitation, prêts de draps, exercices gymnastiques, etc. »;

2e vœu. — Qu'ils mettent à exécution, si possible, la faculté qu'ils tiennent de l'article 6 de la loi du 12 Avril 1906, d'employer le cinquième de leur patrimoine à faire construire des *maisons à bon marché* pour les donner à habiter aux familles qui ne peuvent vivre du produit de leur travail, moyennant un taux de loyer réduit et dont le payement pourra être facilité par un secours proportionné aux charges de famille et aux ressources provenant du salaire ;

3e vœu. — Qu'ils concèdent à leurs assistés, à titre de secours, les terrains propres à la culture dont ils peuvent être propriétaires, sinon qu'ils en prennent en location pour les leur concéder au même titre ;

4e vœu. — Que les communes, propriétaires elles-mêmes de terrains propres à la culture, s'entendent avec leur Bureau de bienfaisance pour lui louer ces terrains, afin que celui-ci puisse les donner à cultiver aux assistés à titre de secours;

5e vœu. — Enfin, que les Pouvoirs publics compétents prennent les mesures nécessaires pour faire élaborer un règlement invitant les commissions administratives des Bureaux de bienfaisances à rendre, autant que possible et dans la limite de leurs ressources, l'Assistance hygiénique et préservatrice de la misère, et que les collectivités, telles que l'Etat, les départements et les communes, ainsi que les divers comités de l'Alliance d'hygiène sociale encouragent et favorisent la création de toute œuvre ayant un caractère d'assistance hygiénique et préventive. — (Vœux Lallement).

A ces vœux, qui résument le rapport de M. Lallement, M. Jules Siegfried, député, ajoute un vœu général voté à l'unanimité;

6e vœu. — Le Congrès, approuvant sans aucune réserve la voie de *prévoyance* dans laquelle est entré le Bureau de bienfaisance de Nancy, émet le vœu :

« Que tous les Bureaux de bienfaisance de France suivent l'exemple de Nancy et tendent à associer de plus en plus la prévention à l'assistance.

2e SECTION

ASSAINISSEMENT DES VILLES ET DES CAMPAGNES

Sur les rapports du Dr Macé, professeur d'hygiène à la Faculté de Nancy, et du Dr Imbeaux, ingénieur des ponts et chaussées, directeur du service municipal de Nancy, les vœux qui suivent furent votés à l'unanimité :

7e vœu. — Que les municipalités, se conformant à la loi du 15 Février 1902, regardent comme un devoir primordial l'obligation d'assurer aux agglomérations les conditions de salubrité les meilleures possible et que, toutes indistinctement, poursuivent le même but sous la direction d'agents et de conseils compétents.

8e vœu. — Que, dans ce but, chaque agglomération fasse établir au plus tôt le bilan des institutions de salubrité qu'elle possède et de celles qui lui manquent et dresse ainsi un programme, par ordre d'urgence, des travaux à entreprendre et des mesures à prendre;

9e vœu. — En raison de la solidarité indéniable qui unit les agglomérations d'une même région et de la similitude des conditions hygiéniques où elles sont placées, que les administrations préfectorales et régionales fassent étudier par des spécialistes compétents l'ensemble de ces conditions et tracer les principales règles qui en découlent pour fixer la solution des problèmes pendants.

10e vœu. — Qu'enfin, l'État n'hésite pas à contraindre

les municipalités qui ne feraient pas leur devoir sous ce rapport, d'une part, à entreprendre les travaux indispensables, de l'autre à édicter aux lieu et place des maires, les prescriptions voulues; toutefois, il faut que l'État aide les communes pauvres par des subventions appropriées (vœux Macé et Imbeaux).

A ces vœux M. Cheysson adjoignit le suivant, voté, de même, à l'unanimité :

11e vœu. — Le Congrès demande qu'il soit institué un « casier sanitaire des maisons » dans les principales villes de France, et que la loi en autorise la communication aux personnes justifiant de leur intérêt à l'obtenir.

Enfin, MM. Cheysson et Jules Siegfried présentèrent et firent voter le 12e vœu, dont voici le texte :

12e vœu. — Le Congrès, vu la loi anglaise du 18 Août 1890, vu les vœux émis par le IIe Congrès d'hygiène sociale, à Montpellier, en Mai 1905, par le Congrès international de la tuberculose à Paris (Octobre 1905), et par le Conseil supérieur des habitations à bon marché, le 31 Mars 1906,

Approuve le principe de la proposition de loi déposée par M. Jules Siegfried, le 3 Juin 1904, devant la Chambre des députés relativement à *l'expropriation pour cause d'insalubrité publique*;

Emet le vœu « qu'il soit tenu compte, dans la valeur des immeubles expropriés, des dépenses à faire pour mettre ces immeubles en règle avec la loi et les règlements sanitaires ».

La troisième section, consacrée à l'hygiène de la jeunesse et à sa préservation contre les maladies sociales, dans lesquelles il faut, de toute nécessité, faire entrer les maladies vénériennes, comporte, à elle seule, 37 vœux qui feront l'objet d'un prochain article.

M. Letulle.

A travers le Monde

JAPON

La Presse Médicale, à deux reprises, a discuté la question du régime alimentaire du soldat japonais (Martinet, 1905, 25 Octobre; H. Labbé, 1906, 7 Avril). Voici à titre de documents, la ration journalière des marins japonais durant la guerre navale russo-japonaise. Ces chiffres sont empruntés au travail de M. Schigemichi Suzuki, médecin général de la marine impériale japonaise, travail traduit par M. Themoin, médecin en chef de 2e classe de notre marine (*Archives de médecine navale*, 1906, Mai, n° 5, p. 321).

Les marins recevaient par jour :

Biscuit	180 grammes.
ou	
Pain	240 —
Riz	360 —
Orge écrasée	120 —
Viande de conserve	180 —
ou	
Viande fraiche	240 —
Poisson frais ou séché	180 —
Légumes secs	90 —
ou	
Légumes frais	450 —
Feuilles de thé	2 —
Orge grillée	4 —
Sucre	24 —

Par semaine pour la cuisine.

Pois ou haricots	75 grammes.
Fleur de farine	60 —
Sucre	105 —
Soya	90 —
Vinaigre	15 —
Huile de sésame	4 —
Sel	45 —
Graisse	30 —

Par nuit pour le souper.

Biscuit	105 grammes.
Pain	150 —
Thé	2 —
Sucre	16 —

Les soldats japonais, les marins tout au moins, ne seraient donc pas aussi essentiellement végétariens qu'on veut bien le dire.

LIVRES NOUVEAUX

Louis et Paul Murat. — *Les Voyages de santé sur mer : cure marine de la tuberculose pulmonaire, de la neurasthénie*, etc., 1 vol. broché de 533 p. avec figures. Prix : 7 fr. 50, 1906, Paris (H. Jouve, éditeur).

Dans cet ouvrage important, MM. Louis et Paul Murat ont réuni d'utiles renseignements sur la cure de la tuberculose pulmonaire par les voyages en mer. Ainsi qu'ils le démontrent dans leur historique de la question, cette idée thérapeutique n'est pas neuve. Ils en étudient très complètement les conditions de réalisation pratique; ils indiquent et le voyage que l'on devra conseiller au tuberculeux désireux de cicatriser ses poumons dans les brises vivifiantes du large, et la façon de l'accomplir le plus commodément et le plus utilement possible; ils déterminent les indications et les contre-indications de la « cure pélagienne », cure de haute-mer, par opposition à la « cure maritime » dans une station du littoral.

Le « sanatorium flottant » se classe comme méthode nouvelle, à côté du « sanatorium d'altitude ». MM. Murat auront contribué à en faire connaître les avantages.

F. D.

BIBLIOGRAPHIE

1213. — **P. Mégnin.** — Les insectes buveurs de sang et colporteurs de virus. 1 vol in-18 de 156 pages avec 53 figures. Prix : 3 fr. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)

1214. — **A. Wolff-Eisner.** — Das Heufieber : Sein Wesen und seine Behandlung. 1 vol. in-8° de 139 pages avec tableaux et figures. Prix : 3 marks 40. (*J.-F. Lehmann*, éditeur à Munich.)

1215. — **G. V. Bunge.** — Lehrbuch der organischen Chemie für Mediciner. 1 vol. in-8° de 274 pages Prix : 7 marks. (*Ambrosius Barth*, éditeur à Leipzig.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans la thérapeutique anti-neurasthénique.

Dans le traitement de la neurasthénie, le praticien doit employer certains médicaments reconstituants qui stimulent l'organisme général. Les glycéro-phosphates, les cacodylates, semblent avoir fait leur temps; les formiates eux-mêmes ont donné souvent de sérieux mécomptes. Actuellement, la mode est à l'ibogaïne, nouvel alcaloïde tiré d'une plante du Congo, l'iboga. En effet, les nègres de la côte occidentale de l'Afrique mâchent les racines d'une plante nommé iboga, toute les fois qu'ils veulent fournir une ration supplémentaire de travail. C'est ainsi que Ed. Landrin a été amené à étudier l'iboga et à en retirer un principe nouveau qu'il a dénommé ibogaïne. Cet alcaloïde est un névrosthénique de premier ordre, en même temps qu'il est toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl (2 à 4 par jour), dont la formule est due au Dr Landrin qui l'a étudiée.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 11 Juillet 1906, à 1 heure. — M. Bosc : Contribution à l'étude du traitement des ostéo-arthrites tuberculeuses par la méthode des injections extra- intra-articulaires; MM. Lannelongue, Reclus, Legueu, Mauclaire. — M. Nazim : De l'infection en chirurgie et son traitement par le sérum de Petit; MM. Reclus, Lannelongue, Legueu, Mauclaire. — M. Broca : Sur un cas de phlegmon juxta-laryngo-trachéal à la période terminale du croup chez un nourrisson tubé; MM. Reclus, Lannelongue, Legueu, Mauclaire. — M. Wicart : Abcès du lobe sphéno-temporal du cerveau d'origine otique; MM. Reclus, Lannelongue, Mauclaire. — M. Tardif : Des complications des kystes de l'ovaire pendant la grossesse; MM. Pinard, Terrier, Kirmisson, Lepage. — M. Vidal : Considérations sur la dermatose gravidique autotoxique; MM. Pinard, Terrier, Kirmisson, Lepage. — M. Mathieu : Contribution à l'étude des chondromes des fosses nasales et de leur traitement; MM. Terrier, Pinard, Kirmisson, Lepage. — M. Larue : Des contractures congénitales; MM. Kirmisson, Pinard, Terrier, Lepage. — M. Berthol : Contribution à l'étude de la sciatique radiculaire; MM. Landouzy, Brissaud, Claude, Labbé (Marcel). — M. Bellou : Formerie-mésographie. — Etat sanitaire, considérations médicales : MM. Landouzy, Brissaud, Claude, Labbé (Marcel). — M. Girault : Les hémorragies occultes du tube digestif; MM. Brissaud, Landouzy, Claude, Labbé (Marcel). — Mme Grandjean : Etude sur le pemphigus congénital à kystes épidermiques; MM. Gaucher, Roger, Teissier, Balthazard. — M. Druelle : La gangrène des membres par artérite syphilitique; MM. Gaucher, Roger, Teissier, Balthazard. — M. Hebert : Les lésions de la muqueuse gastrique au cours des infections; MM. Roger, Gaucher, Teissier, Balthazard.

Jeudi 12 Juillet 1906, à 1 heure. — M. Fleig : La radiothérapie en dermatologie; MM. Debove, Dieulafoy, Troisier, Rénon. — M. Lebar : Des hyperesthésies systématisées et troubles connexes; MM. Debove, Dieulafoy, Troisier, Rénon. — M. Cartier : Contribution à l'étude expérimentale de la pleurésie séro-fibrineuse tuberculeuse; MM. Debove, Dieulafoy, Troisier, Rénon. — M. Trouillet : Abcès pulmonaires métapneumoniques; MM. Dieulafoy, Debove, Troisier, Rénon. — M. Baudin : Contribution à l'étude des dilatations idiopathiques de l'œsophage; MM. Cornil, Chantemesse, Bezançon, Guiart. — M. Meurice : Hygiène du chauffage, et en particulier des chauffages à l'eau chaude et à la vapeur; MM. Chantemesse, Cornil, Bezançon, Guiart. — M. Binet : Des luxations ouvertes de l'articulation du coude; MM. Le Dentu, De Lapersonne, Langlois, Morestin. — M. Gaudelut : Complications pleuro-broncho-pulmonaires consécutives aux traumatismes thoraciques sans fracture de côte; MM. Le Dentu, De Lapersonne, Langlois, Morestin. — M. Deloge : Anisométropie et vision binoculaire; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Langlois, Morestin. — M. Bousseau : De la paralysie du muscle grand oblique dans les opérations sur les sinus par voie frontale; MM. De Lapersonne, Le Dentu, Langlois, Morestin. — Mlle Voulich : Etudes sur les troubles psychiques dans les tumeurs cérébrales; MM. Raymond, Hutinel, Dupré, Méry. — M. François : De l'apepsie; MM. Raymond, Hutinel, Dupré, Méry. — M. Hays : Un hôpital d'enfants en 1906; MM. Hutinel, Raymond, Dupré, Méry. — M. Camacho : Recherches sur l'involution utérine; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Vaille : Contribution à l'étude anatomique, pathogénique et clinique des rétroversions utérines; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Leduc : La syphilis à la Maternité de l'hôpital Tenon, 1905-1906. Etude statistique et diagnostique; MM. Budin, Bonnaire, Demelin, Brindeau. — M. Gely : De l'abcès sous-phrénique d'origine biliaire; MM. Gilbert, Vaquez, Desgrez, Carnot. — M. Paupe : La forme hémorragique de la méningite tuberculeuse; MM. Gilbert, Vaquez, Desgrez, Carnot. — M. Eniburske : Contribution à l'étude clinique et bactériologique des kystes hydatiques sonores; MM. Gilbert, Vaquez, Desgrez, Carnot. — M. Lamarre : Contribution à l'étude du rythme de l'élimination urinaire; l'anisurie chez les hépatiques; MM. Gilbert, Vaquez, Desgrez, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 9 Juillet 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Joffroy, Gaucher, Legry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Landouzy, Roger, Labbé (Marcel). M. Terrier, censeur; M. Gosset, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Brissaud, Teissier, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Dejerine, Balthazard, Macaigne. M. Reclus, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mardi 10 Juillet 1906. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Cornil, Gilbert, Morestin. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Pozzi, G. Ballet, Vaquez. — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Robin, Launois, Marion. — 2e, Chirurgien-dentiste (4e série) : MM. De Lapersonne, Menetrier, Desgrez. M. Guyon, censeur; M. Langlois, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Joffroy, Troisier, Gouget. M. Le Dentu, censeur; M. Vaquez, suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Raymond, Méry, Jeanselme. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Hutinel, Achard, Bezançon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Charité : MM. Chantemesse, Dupré, Carnot. M. Berger, censeur; M. Maillard, suppléant.

Mercredi 11 Juillet 1906. — 5e (Deuxième partie), Laënnec; MM. Déjerine, Legry, Macaigne. M. Branca, suppléant.

Jeudi 12 Juillet 1906. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Thiroloix, Marion. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Robin, Gouget, Rieffel. M. Pozzi, censeur; M. Maillard, suppléant.

Vendredi 13 Juillet 1906. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Gosset, Macaigne. — 2e Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Landouzy, Mauclaire, Labbé (Marcel). — 2e Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. Brissaud, Legueu, Desgrez. — 2e Chirurgien-dentiste (4e série) : MM. Segond, Richaud, Claude. — M. Gautier, censeur; M. Branca, suppléant.

Clinicat. — Sont nommés après concours : *Clinical médical* : MM. Crouzon, Laignel-Lavastine, Rosenthal, chefs de clinique titulaires; Agasse-Lafont, Salomon, chefs de clinique adjoints.

Clinicat des maladies syphilitiques : MM. Rostaine, chef de clinique titulaire; Louste, chef de clinique adjoint.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène; cryoscopie; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes

anermaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Clinique Tarnier. — Un cours de pratique obstétricale avec manœuvres sera fait pendant le mois de Juillet par MM. Guéniot, chef de clinique, et Cathala, chef de laboratoire.

Les leçons ont lieu tous les matins (dimanche excepté), à 10 h. 1/4, à partir du lundi 2 Juillet.

Le droit d'inscription est de 50 francs.

NOUVELLES

L'ancienne École de médecine. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Gréhauval, a décidé d'autoriser le Préfet de la Seine à louer à l'Association générale des Etudiants, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, et moyennant un prix annuel de 3.000 francs, le bâtiment de la rue de la Boucherie où fut jadis installée l'Ecole de médecine.

L'Association générale des Etudiants devra prendre l'engagement de dégager et de restaurer les parties des bâtiments actuels présentant un intérêt historique.

Le monument du professeur Tillaux. — Le Comité constitué en vue d'ériger un monument au professeur Tillaux, s'est réuni tout récemment aux fins de choisir l'emplacement qui lui sera attribué.

Aucune décision définitive n'a été prise, encore qu'il semble que le monument, dont l'exécution est confiée au sculpteur Chapelain, membre de l'Institut, doive être installé à l'hôpital Lariboisière de préférence à l'Hôtel-Dieu.

Nécrologie. — On annonce de Hambourg, où il dirigeait l'un des services de l'Institut pour les maladies maritimes et tropicales, la mort, à l'âge de trente-quatre ans, de M. Fritz Schaudinn, le découvreur du *spirochæte pallida.*

— L'inventeur du laryngoscope, le professeur de chant Manuel Garcia, vient de succomber à Londres, à l'âge de cent et un an.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 29 Juin.* — Ont obtenu : MM. Chifoliau, 16 ; Mouchet, 18 ; Baumgartner, 18.

Séance du 2 Juillet. — Ont obtenu : MM. Piquand, 16 ; Wiart, 19 ; Lecène, 10. — *Absent* : M. Desjardins.

RENSEIGNEMENTS

On demande un médecin à Courson-les-Carrières (Yonne). Hospice. — Pas de pharmacien. — S'adresser au maire.

Seine-et-Marne. A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

Très belle situation pour ancien interne reçu docteur en médecine. Au centre des arrondissements les plus riches de Paris, poste à prendre de médecin-directeur et consultant d'un établissement luxueux d'hydrothérapie et de traitements à demeure.

Appointements fixes et participation aux bénéfices. L'acte de candidature doit être formulé en premier par une lettre adressée au Dr Léon Derecq, 15, rue Chateaubriand, Paris.

A céder de suite, pour santé, conditions avantag. Algérie, grande ville, cabinet de 20.000 fr. Voir Dr Léo, 186, av. Victor-Hugo.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

M. Savariaud. Cure radicale de la hernie inguinale. Quelques points de détail et petits perfectionnements à l'opération de Bassini.

G. Linas. Obtention du lait normal aseptique pour l'alimentation des nourrissons au lait cru.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale de médecine de Belgique. — Les nerfs des vaisseaux sanguins. — Le système nerveux ganglionnaire de l'utérus humain. — La méthode de mise en évidence des sensibilisatrices et ses applications récentes.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — A propos de la radiothérapie dans le cancer. — Rétrécissement mitral et adaptation. — Pseudo-sarcome de la cuisse. — Appendice dans une hernie. — Plusieurs cas d'infections de diverses origines traités par le sérum antistrepto de Besredka. — Hystérie et hypnotisme.

Société de chirurgie. — Modification à la technique de la prostatectomie transvésicale. — Diverticule de la vessie développé dans l'épaisseur de la paroi du col utérin et simulant un fibrome du col; opération, guérison. — Fracture supra-malléolaire vicieusement consolidée, guérie avec un résultat parfait par la résection cunéiforme supra-malléolaire du tibia et du péroné. — Tumeur blanche du genou traitée avec le meilleur résultat par la simple compression ouatée prolongée. — Ostéochondrome de la mâchoire inférieure; résection; guérison. — Rétrécissement cicatriciel de l'uretère; résection; urétéro-cystonéostomie extra-péritonéale; guérison. — Bons effets de l'eau salée dans le traitement des tuberculoses articulaires suppurées ouvertes. — Cancer de la portion inférieure juxta-vésicale de l'uretère; résection. — Seringue pour lavages vésicaux entièrement stérilisable. — Pièce de pyonéphrose calculeuse. — Ostéomyélite de la tête humérale prise pour un rhumatisme articulaire aigu; résection; guérison.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Section XIII. — *Obstétrique et gynécologie.*

Traitement des myomes utérins. — Traitement des rétro-déviations utérines. — La signification clinique des déviations utérines. Une étude clinique de 3.000 cas enregistrés. — Traitement du cancer du col de l'utérus. — Nomenclature obstétricale. — Quelques considérations sur les dimensions de la tête du fœtus à terme. — L'orientation fœtale et la loi de Pajot. — Môles et chorio-épithéliomes. — La symphyséotomie et la césarienne conservatrice.

CHRONIQUE

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

PRATIQUE MÉDICALE

J. Ferreira. Traitement des troubles cardiaques de la ménopause.

LIVRES NOUVEAUX

Brouardel et Mosny. Anthropologie. Hygiène individuelle. Education physique. — O. Laurent. Anatomie clinique et Technique opératoire.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

V. E. M.

Stations de la Savoie et du Dauphiné. Du 1er au 12 Septembre 1906.

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur L. LANDOUZY

Au fond de ce vieil hôpital Laënnec qui tombe en ruines, au bout de corridors obscurs et humides, relégué dans les « communs », près de la salle d'autopsie, derrière la machinerie est l'amphithéâtre des cours, bâtiment délabré à l'unisson du reste. L'intérieur répond à l'extérieur. C'est une salle ordinaire aménagée en amphithéâtre, installation de fortune, avec quelques misérables gradins de bois. L'administration ne s'est pas mise en frais pour la Clinique du professeur Landouzy. Elle devait mieux, semble-t-il, à un Maître tel que lui et aux nombreux visiteurs attirés de toutes parts par sa renommée.

La clinique se fait le vendredi. Le Professeur, en blouse et tablier, est assis devant la table recouverte d'une alèze, accoudé aux bras du fauteuil, appuyé au dossier. La tête en l'air, toujours en éveil, tournant à droite et à gauche, le sourcil froncé, il parle, s'accompagnant parfois d'un geste rare, bref, nerveux. De temps à autre il s'agite un peu, frappe les bras du fauteuil du plat de la main, ou se penche, les coudes sur la table, les mains jointes.

De sa voix de tête, bien timbrée, à tonalité nasale par instants, il lance le mot recherché, la phrase faisant image et toutes sortes de « manières » de parler qui lui sont habituelles. Sans cesse il jongle avec le synonyme, la périphrase, la métaphore, etc...

La langue est élégante, châtiée, très littéraire,

émaillée d'imparfaits du subjonctif et de citations latines qui rehaussent encore la richesse du verbe.

Le débit bref, rapide, étonne par son extrême aisance d'autant que jamais le Professeur ne recourt ni à l'observation ni aux notes posées devant lui. Il évolue sans hésitation, comme naturellement, dans ce luxe d'épithètes rares, d'équivalences verbales, d'images incessamment renouvelées qui viennent comme spontanées. Quitte à se répéter au point de vue de l'idée, si ce n'est au point de vue du mot, il tient à présenter et représenter sous diverses formes toujours attrayantes le point important qui doit être retenu. Quand il a trouvé l'expression pittoresque qui fait saisir, le mot de prédilection qui fait image, et reste classique souvent, il y insiste, se répète avec intention, ne craignant pas la redite. Il y revient, puis repart pour faire encore ressortir l'idée sous une nouvelle et éclatante parure de mots toujours aussi brillants et colorés.

Et la leçon dure ainsi une heure. On part sous le charme et on revient attiré par cette éloquence si spéciale qui séduit, frappe et instruit.

*
* *

Le lundi est consacré, dit l'affiche, à la consultation avec « diagnostic et ordonnances commentés ». Elle a lieu dans une petite salle indiquée par l'inscription « Consultation spéciale », où viennent surtout des malades déjà triés, en nombre restreint. Ils sont examinés par les chefs de clinique ou les internes, et les cas intéressants sont présentés au Maître.

Celui-ci, en blouse et tablier, est entouré par les élèves qui s'approchent pour entendre, car le Professeur n'a pas ici sa voix haute de coutume, ni le langage imagé, ni le ton dogmatique. Il ne parle pas pour l'auditoire, il s'adresse au malade toujours examiné dévêtu jusqu'à la ceinture. Il faut l'écouter de près et le suivre avec attention si l'on veut en profiter. Ici peu de digressions et de considérations générales. C'est un examen clinique limité au strict nécessaire, mais combien instructif avec son auscultation longue et minutieuse, avec son interrogatoire serré, à mots précis et décisifs, véritable petite enquête sur les antécédents, sur la situation sociale, la profession, le logement, les ressources, les conditions de travail des malades. Très documenté sur ces questions, le Maître se documente encore, toujours préoccupé des points de contact de la Médecine et de la Sociologie, et tenant à poursuivre par tous les moyens sa belle œuvre d'éducation hygiénique et de propagande sociale.

La consultation se passe ainsi au milieu du va-et-vient des malades, malgré le bruit qui, parfois, s'élève au point que le chef est obligé de réclamer impérieusement le silence pour se faire entendre.

Cet enseignement donné par le Maître à la consultation est rare aujourd'hui, et cependant n'est-il pas, avec l'enseignement au lit du malade, l'idéal pour l'éducation clinique? C'est l'opinion du Professeur Landouzy.

Il dit que, chargé de l'enseignement clinique, il doit surtout instruire pratiquement, près du malade, dans le concret et l'instantané des maladies, plutôt que dans une chaire, dogmatiquement.

Et, en effet, il vient régulièrement à l'hôpital, parcourt les salles dont le service est assuré par les chefs de clinique, voit les malades nouveaux, s'arrête longuement à leur lit, et à leur sujet, porté par sa brillante imagination, aime à se livrer à des digressions de tout ordre, toujours instructives et empreintes de son esprit chercheur à tendances novatrices.

Et entre deux lits, au milieu des élèves et des étrangers qui se pressent autour de lui, il se dresse de toute sa stature, avec son port de tête familier, comme s'il voulait toujours voir plus haut que son lorgnon, il se tourne de droite et de gauche comme pour chercher à convaincre. Il fait, au chevet du malade, de véritables petites leçons. Il aime à prouver qu'il n'y a jamais de malade banal; que toute observation emporte une *moralité* dont le thérapeute, l'étiologiste et le prophylacticien trouvent à faire leur profit. C'est ainsi que tout malade lui est une occasion de rechercher, dans leurs formes frustes et larvée, la tuberculose, la syphilis et l'alcoolisme dont, chaque jour, il démontre la fréquence bien autrement grande que nombre de médecins ne l'imaginent. Il se plaît aux démonstrations de ses théories favorites, ou bien se lance sur une idée nouvelle, parfois un peu systématique, mais toujours intéressante.

Et là, même dans le ton de la conversation, il s'abandonne et se laisse aller à son vocabulaire protéiforme vraiment prodigieux, à cette étincelante rhétorique médico-littéraire, cette élocution artiste, à la Goncourt, qui sont comme la marque extérieure, le cachet de cet esprit très ouvert, de cette intelligence médicale de premier rang.

Pierre Maurel.

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement des troubles cardiaques de la ménopause.

Au moment de la ménopause, les femmes se plaignent souvent de troubles cardiaques : palpitations, angoisse et douleurs précordiales, etc., troubles nerveux déterminés par l'insuffisance ovarienne.

Le médecin, pour soulager sa malade, traitera, cela va sans dire, non pas seulement le cœur, mais surtout l'insuffisance ovarienne et le système nerveux qui est touché par elle.

Pour calmer les palpitations et l'angoisse pré-

cordiale, si fréquentes chez cette catégorie de malades, nous donnons d'habitude la préparation suivante avec un excellent résultat :

Extrait fluide de Cactus grandiflora. .	1 gramme.
Extrait fluide de Viburnum prunifolium.	3 —
Extrait fluide de Piscidia erythrina. .	5 —
Elixir parégorique	20 —

Prendre XX gouttes, matin et soir, dans une tasse d'infusion de fleurs d'oranger.

On pourra aussi s'adresser au pyramidon associé au glycérophosphate de quinine et, par exemple, formuler :

Pyramidon.	0 gr. 15
Glycérophosphate de quinine . .	0 — 25

Pour un cachet. Prendre 2 cachets par jour.

S'il existe des intermittences nerveuses ou parfois de l'arythmie fonctionnelle, donner le camphre en lavement associé à la valériane.

Camphre	0 gr. 50
Extrait de valériane	0 — 10
Jaune d'œuf.	n° 1
Eau de tilleul.	200 gr.

Soigner en même temps l'estomac et l'intestin, cause fréquente de ces troubles réflexes. Un bon médicament à essayer est le peroxyde de magnésium; le citrate de soude donne aussi de bons résultats.

Les agents physiques ne sont pas à dédaigner, bien au contraire. En première ligne, l'électrothérapie, sous forme de bain et effluves statiques, qui, en même temps, calment le prurit parfois intolérable qui tourmente ce genre de malades. La douche-massage tiède de courte durée est excellente à conseiller et aux malades fortunés il faut ordonner une cure à Royat (bains carbo-gazeux).

Les injections de sérum marin, d'après la méthode de Quinton, donnent parfois des résultats durables. Les troubles cardiaques s'amendent, de même que la constipation et la céphalée s'améliorent très sensiblement.

Pour terminer, faire de l'opothérapie ovarienne. On a même dernièrement extrait le principe actif du corps jaune qu'on peut donner sous forme de pilules ou, mieux encore, en injections hypodermiques.

J. Ferreira (de Lisbonne).

LIVRES NOUVEAUX

Traité d'hygiène, publié en fascicules sous la direction de MM. Brouardel et Mosny. — *Anthropologie, Hygiène individuelle, Education physique*, par R. Anthony, E. Dupré, G. Brouardel, P. Ribierre, M. Boulay, V. Morax et P. Lafeuille. 1 vol. gr. in-8 de 300 pages, avec 38 figures. Broché, 6 fr.; cartonné, 7 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, Paris.)

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises à nos lecteurs le traité d'hygiène publié sous la direction de MM. Brouardel et Mosny. Le fascicule 3 vient de paraître, il est consacré à l'hygiène individuelle. M. Anthony décrit l'anthropologie physique, le moyen d'étude de la forme humaine sur le vivant, la marche normale de la croissance. MM. Dupré et Ribierre étudient la croissance au point de vue psychique, et l'éducation intellectuelle. M. Georges Brouardel consacre plusieurs chapitres à l'hygiène du vêtement et à l'hygiène corporelle. M. Boulay montre comment il faut surveiller sa bouche, son nez et sa gorge. M. Morax enseigne la protection de l'œil sous l'entretien et le contrôle de la vision normale. M. Lafeuille termine le fascicule par des pages excellentes consacrées à la physiologie des exercices physiques et à l'éducation physique dont il montre les modalités, les facteurs et les principes généraux.

P. D.

O. Laurent. — *Anatomie clinique et Technique opératoire*, 1906, 1 vol. in-8° jésus de 1.000 pages, avec 1.044 figures dans le texte. Prix : 30 francs. (Emile Bruyland, éditeur à Bruxelles, et Octave Doin, éditeur à Paris.)

M. O. Laurent, professeur de médecine opératoire à l'Université de Bruxelles, vient de publier un livre véritablement original où il essaye de condenser à propos de chaque opération ce qu'il importe de savoir au point de vue anatomique, clinique et opératoire.

La première partie du livre est consacrée aux généralités : asepsie, antisepsie, préparatifs d'une opération à domicile, anesthésie, hémostase, suture, greffes, etc.

L'auteur étudie ensuite les opérations qui se pratiquent sur la *tête*, la *poitrine*, le *membre supérieur*, l'*abdomen*, le *membre inférieur*.

La méthode de M. O. Laurent est la suivante : Veut-il par exemple décrire les opérations qui se pratiquent sur les organes génitaux de la femme, il commence par un chapitre anatomique où il décrit les particularités anatomiques intéressantes pour le chirurgien ; il aborde ensuite l'opération proprement dite, donne les indications de l'opération, décrit minutieusement la technique, résume sommairement les résultats, discute s'il y a lieu les avantages et les inconvénients des divers procédés.

Le livre de O. Laurent est extrêmement documenté on y trouve l'indication de tous les procédés opératoires ; c'est un traité qui sera très précieux non pas au débutant mais au chirurgien qui veut être au courant de la technique chirurgicale dans son entier, et qui tient à trouver, exposées clairement, les notions d'anatomie trop souvent oubliées.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1216. — **Al. Saabner-Tuduri.** — Apele minerale si statiunile climaterice din Romania. 1 vol. in-8°, de viii-648 pages. Prix : 5 lei. (*Joseph Göbl*, éditeur à Bucarest.)

1217. — **O. Laurent.** — Anatomie clinique et technique opératoire. 1 vol. gr. in-8° de 1000 pages, avec 1044 figures dans le texte. Broché, Prix : 30 fr. (*O. Doin*, éditeur à Paris ; *Emile Bruylant*, éditeur à Bruxelles.)



ZÔMOL

PLASMA MUSCULAIRE

(Suc de Viande desséché)

Renferme, à l'état sec, les précieux éléments auxquels la viande crue doit ses propriétés reconstituantes. Héroïque dans la **Tuberculose**, l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Neurasthénie**, les **Convalescences**, etc., il ne doit pas être confondu avec les préparations culinaires connues sous le nom d'extraits ou de jus de viande et qui sont dénuées de toute action thérapeutique.

VIAL, 1, rue Bourdaloue, — BÉRAL, 14, rue de la Paix.

SIROP de RAIFORT IODÉ

PRÉPARÉ A FROID

De GRIMAULT et Cie

Combinaison intime de l'iode avec le suc des plantes antiscorbutiques. Toujours bien toléré, il est pour les médecins un puissant auxiliaire pour combattre chez les enfants le lymphatisme, le rachitisme, le goître, l'engorgement et la suppuration des glandes du cou, les gourmes, les croûtes de lait, les éruptions de la peau, de la tête et du visage. Cinq centigrammes d'iode par cuillerée à bouche.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS

SIROP & VIN DE DUSART

AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Le procédé de dissolution du phosphate de chaux dans l'acide lactique, qui est l'acide du suc gastrique, est dû à M. DUSART ; le corps médical a constaté l'efficacité de cette combinaison dans tous les cas où la nutrition est en souffrance. Il est donc indiqué dans la **phthisie, la grossesse, l'allaitement, le lymphatisme, le rachitisme** et **la scoliose, la dentition, la croissance,** les **convalescences. — SIROP — VIN — SOLUTION.**

2 à 6 cuillerées à bouche avant le repas. - Dépôt : 113, Fg St-Honoré & toutes Pharies

CAPSULES DE

LÉCITHINE VIAL

(PHOSPHORE ASSIMILABLE DE L'ŒUF)

à 0 gr. 05 de Lécithine pure par capsule.

La lécithine, grâce à son action spécifique sur les déperditions phosphatiques et à son influence remarquable sur les échanges nutritifs, est nettement indiquée dans la ***Tuberculose, Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Chloro-Anémie, Rachitisme, Croissance, Diabète, Phosphaturie.***

Les **CAPSULES DE LÉCITHINE VIAL** qui renferment la lécithine à l'***état soluble,*** ont l'avantage de masquer la saveur âcre et écœurante que les solutions ou sirops de ce produit ne parviennent pas à atténuer.

DOSES : ADULTES : **3** capsules par jour ; — ENFANTS : **1** capsule par jour.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

Compagnie Parisienne de Couleurs d'Aniline

Usine du Tremblay, à Creil (Oise). — Dépôt, 31, rue des Petites-Écuries, Paris.

PYRAMIDON "CREIL"

Salicylate et camphorate de Pyramidon "Creil".

Excellent antithermique et **antinévralgique** : employé pour combattre les **fièvres de toute espèce.**

Spécifique contre les **céphalalgies** surtout du **trijumeau** et les **douleurs fulgurantes** des **malades atteints d'affections médullaires.**

Employé avec succès pour **couper les accès d'asthme** et les **troubles dysménorrhéiques.** Doses pour le Pyramidon, 0,3 à 0,5 gr.

Salicylate de Pyramidon, excellent antinévralgique employé en cas de **rhumatisme aigu et chronique,** de **goutte,** de **névralgie,** etc. Dose, 0,50 à 0,75 gr.

Les **Camphorates de Pyramidon** possèdent à la fois une action **antisudorale** et une action **antipyrétique.** Employés avec succès pour combattre les **pénibles sécrétions sudorales des phtisiques.** Dans le **Camphorate neutre de Pyramidon** (dose 0,5 à 0,75 gr.) c'est l'action antithermique, et dans le **Camphorate acide de Pyramidon** (dose 0,75 à 1 gr.), l'action antisudorale qui prédomine.

NOVOCAÏNE "CREIL"

Le meilleur succédané de la cocaïne.

La **Novocaïne** est un anesthésique local nouveau, agissant sans provoquer aucune irritation.

La **Novocaïne,** avec une action anesthésiante égale à celle de la cocaïne, **est au moins 6 fois moins toxique qu'elle et 2 ou 3 fois moins toxique que ses succédanés.** Utilisée à des doses normales, **elle n'influence pas la circulation, la respiration ou l'activité cardiaque.**

La **Novocaïne** ne provoque pas de mydriase, pas de troubles d'accommodation et pas d'augmentation de la pression intraoculaire. **On l'emploie avec un succès parfait pour obtenir l'anesthésie médullaire et toutes les variétés d'anesthésie locale.**

La **Novocaïne** se dissout facilement dans l'eau, ses solutions présentent une réaction neutre, se résorbent facilement et peuvent être stérilisées par ébullition.

ALBARGINE "CREIL"

Combinaison de gélatose et de nitrate d'argent.

Cet **excellent antiblennorrhagique** contient 15 0/0 d'argent en combinaison organique. Son emploi est beaucoup moins dispendieux que celui des autres combinaisons albuminoïdes d'argent. Facilement soluble dans l'eau froide et chaude. **Action non irritante, absolument sûre, fortement bactéricide.**

A fait ses preuves dans la **blennorrhagie aiguë et chronique** des deux sexes, dans les **lavages intra-vésicaux,** dans les **empyèmes chroniques du sinus maxillaire** en solution à 0,1 — 0,2 jusqu'à 2 0/0 ; sous forme de lavements dans les **affections du colon,** dans les **affections oculaires,** etc.

TUSSOL "CREIL"

(Amygdalate d'antipyrine).
Spécifique contre la coqueluche.

Le **Tussol** a fait brillamment ses preuves dans diverses **épidémies de coqueluche** sans provoquer d'action **accessoire nocive,** il **abaisse rapidement le nombre des accès** et **diminue leur intensité** : employé avec succès dans les **catarrhes du larynx** et des **bronches.**

Mode d'emploi : le Tussol est soluble dans l'eau. Correctif : sirop de framboises.

Doses minima pour enfants : Jusqu'à 1 an, 2 à 3 fois par jour, 0,05 à 0,10 gr. — De 1 à 2 ans, 3 fois 0,10 gr. — De 2 à 4 ans, 3 à 4 fois 0,25 à 0,4 gr. — Plus tard 0,5 gr., 4 fois et davantage par jour.

ANESTHÉSINE "CREIL"

du Dr E. RITSERT

Anesthésique local d'action sûre et prolongée, absolument exempt d'action irritante et de toxicité.

Indiquée à l'intérieur dans l'**hyperesthésie** de l'estomac, l'**ulcère rond,** la **dyspepsie nerveuse,** les **vomissements** de la grossesse. 0,2 à 0,5, trois fois par jour avant le repas.

Dans la pratique **oto-rhino-laryngologique,** dans toutes espèces de **catarrhes,** d'**ulcérations tuberculeuses et syphilitiques du larynx et du pharynx,** etc.

Dans la **strangurie,** les **uréthrites,** les **affections hémorroïdaires.**

Indiquée à l'extérieur : dans toutes les sortes de **plaies douloureuses,** telles que : **brûlures, ulcère de jambe intertrigo, gangrène cutanée, prurit, eczémas,** etc., en nature, ou en épispasme mélangée à du Dermatol, ou en pommade à base de lanoline à 5-10 %.

BENZOSOL "CREIL"

Benzoïlgaïacol.
Succédané non irritant de la créosote et du gaïacol.

Le **Benzosol** contient 54 % de gaïacol, ne se décompose que dans l'intestin et n'exerce **aucune action caustique** sur la muqueuse stomacale.

Chaudement recommandé au début de la **phtisie,** dans le **catarrhe gastrique chronique** avec fermentation du contenu stomacal et comme **désinfectant intestinal** dans la **fièvre typhoïde.**

Se prescrit à des doses de 0,25 gr. 3 fois par jour, de préférence mélangé à de l'oléosaccharine de menthe sous forme de poudre après le repas. On augmente chaque dose tous les 5 jours de 0,05 gr. De cette façon on arrive à donner 0,8 gr. 3 fois par jour : cette dose correspond à environ 1,5 gr. de créosote, et ne provoque aucun trouble accessoire désagréable.

La littérature concernant les produits ci-dessus ainsi que des échantillons sont toujours gratuitement à la disposition de Messieurs les Médecins.

VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

STATIONS DE LA SAVOIE ET DU DAUPHINÉ

Du 1er au 12 Septembre 1906.

Le voyage d'Études médicales de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, **qui fera sur place des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.**

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

BOURSES DE VOYAGE

Treize bourses de voyage sont données au V. E. M. de 1906. En voici la liste avec les attributions faites par leurs fondateurs.

1° Bourse du professeur **Henrot**, un interne des hôpitaux de Reims;

2° Bourse de la **Société de Châtel-Guyon** (Puy-de-Dôme), un interne des hôpitaux de Paris;

3° Bourse du **Conseil municipal des Eaux-Bonnes** (Basses-Pyrénées), un médecin, à la fois membre du « Concours médical » et de l' « Association générale des Médecins de France »;

4° Bourse de la **Compagnie générale des Eaux minérales et Bains de mer**, un jeune médecin de la Faculté de Bordeaux;

5° Bourse de la **Société d'Evaux-les-Bains** (Creuse), un membre du « Concours médical » affilié à l'Association générale des Médecins de France;

6°-7°-8°-9° Quatre bourses de la **Société d'Evian** (Haute-Savoie) : 1° une, aux médecins anglais; 2° une, aux médecins italiens; 3° une, aux médecins danois; et 4° une, à un étudiant en médecine de la Faculté de Lyon, reçu docteur dans l'année présente;

10° Bourse de la **Compagnie fermière du Mont-Dore**, un étudiant ayant passé sa thèse de doctorat à la Faculté de Lille, dans l'année scolaire 1905-1906;

11° Bourse de la **Compagnie des Eaux minérales de Pougues** (Nièvre), un interne des hôpitaux de Bruxelles;

12° Bourse de la **Compagnie générale des Eaux de Royat** (Puy-de-Dôme), un interne en exercice dans un des hôpitaux de la Seine, membre de la Société de l' « Internat des hôpitaux de Paris »;

13° Bourse de la **Compagnie fermière de Vichy** (Allier), un étudiant ayant passé sa thèse de doctorat à la Faculté de Médecine de Paris, dans l'année scolaire 1905-1906.

PROGRAMME

Hauteville (Sanatorium). — Evian. — Thonon. — Saint-Gervais. — Chamonix. — Annecy. — Aix. — Marlioz. — Le Revard. — Challes. — Salins-Moutiers. — Brides. — Pralognan. — Allevard. — La Motte. — Bouqueron. — Uriage.

CONCENTRATION A LYON

Samedi 1er Septembre. — Réunion à la **gare de Lyon Perrache**, à 6 h. du matin. — **Départ du train spécial** à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour **Hauteville.** — Visite du sanatorium. — Déjeuner. — Retour à Tenay. — En train spécial pour Evian. — Arrivée vers 7 h. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 2 Septembre. — Le matin, visite d'**Evian.** — L'après-midi, promenade sur le lac offerte par la Compagnie d'Evian. — Dîner. — Coucher.

Lundi 3 Septembre. — Le matin, départ pour **Thonon.** — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour le Fayet. — Arrivée vers 6 h. du soir. — Dîner. — Coucher.

Mardi 4 Septembre. — Le matin, visite de **Saint-Gervais.** — Après-midi, excursion à **Chamonix.** — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Mercredi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Annecy.** — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à **Aix.** — Dîner. — Coucher.

Jeudi 6 Septembre. — Journée à Aix.

Vendredi 7 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Challes.** — Après-midi, en train spécial pour **Salins-Moutiers.** — Arrivée à **Brides.** — Dîner. — Coucher.

Samedi 8 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour **Pralognan.** — Retour à Brides. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 9 Septembre. — Le matin, visite de **Brides.** — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Dîner. — Coucher.

Lundi 10 Septembre. — Le matin, visite d'**Allevard.** — Après-midi, départ en train spécial pour Grenoble, puis en voiture pour **Bouqueron.** — Dîner et coucher à **Uriage.**

Mardi 11 Septembre. — Le matin, départ pour **La Motte.** — Après-midi, visite de Vizille. — Dîner et coucher à Uriage.

Mercredi 12 Septembre. — Le matin, visite d'**Uriage.** — Déjeuner. — Dislocation.

CONDITIONS DU VOYAGE

I. — La ville de **Lyon** est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une **réduction de moitié prix** à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir en temps voulu ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare du départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 1er Septembre.

II. — **De Lyon à Uriage**, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Bouqueron, Uriage.

Prix à forfait : 320 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 1er Septembre, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le mercredi 12 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transports des bagages, pourboires.

III. — Le mercredi 12 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à **Uriage**, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la **réduction de moitié prix** sur les chemins de fer.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 19, rue du Colisée : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 320 francs, à M. Jouaust, 19, rue du Colisée, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1906, terme de rigueur.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique Baudelocque. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir :

Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. COUVELAIRE, chef de laboratoire, et M. SAUVAGE, chef de clinique. Ce cours commencera le lundi 9 Juillet 1906, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque.

Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires par M. BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des hôpitaux, et M. PAQUY, ancien chef de clinique. Ce cours commencera le lundi 10 Septembre 1906, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque.

Cours clinique et pratique de gynécologie, par M. POTOCKI, agrégé, accoucheur des hôpitaux, assisté de M. LE MASSON. Ce cours commencera à la clinique Baudelocque le lundi 24 Septembre 1906, à 10 heures du matin, et aura lieu les jours suivants à la même heure. Il sera complet en dix-huit jours.

Le nombre des élèves est limité à douze. Si les inscriptions dépassaient ce chiffre, il y aurait un cours supplémentaire.

Le droit à verser est de 50 francs.

Clinique ophtalmologique. — MM. MONTHUS et CANTONNET, chefs de clinique, commenceront le 23 Juillet 1906, à 2 heures, à l'Hôtel-Dieu (polyclinique Panas), un cours de revision et d'examens cliniques.

Le cours aura lieu tous les jours et comprendra dix-huit leçons. Les élèves seront exercés individuellement à la technique ophtalmologique et à la bactériologie. Le droit à verser est de 50 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — La chaire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques, et la chaire d'histoire naturelle de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

NOUVELLES

La lutte contre la tuberculose. — M. Sarraut, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, a procédé avant-hier à l'inauguration d'un dispensaire antituberculeux spécialement réservé au personnel de l'enseignement primaire du département de la Seine.

Le nouvel établissement est installé rue du Commandant-Lamy, n° 5.

La lutte contre la céruse. — M. le professeur Dieulafoy, est nommé commissaire du gouvernement à la Chambre des députés et au Sénat, pour assister le ministre du commerce, de l'industrie et du travail dans la discussion du projet de loi sur l'emploi des composés du plomb dans les travaux de la peinture en bâtiment.

La médaille du professeur S. Pozzi. — La médaille offerte au professeur S. Pozzi par ses élèves, ses collègues, ses amis, lui sera remise le dimanche 8 Juillet, à 10 heures du matin, dans une réunion tout intime qui aura lieu dans son service à l'hôpital Broca.

Les personnes ayant souscrit sont priées de vouloir bien assister à cette réunion. En raison de l'exiguïté des locaux et du petit nombre de places disponibles, les dames ne pourront être admises.

La frappe n'étant pas encore terminée, la médaille sera expédiée aux souscripteurs par les soins du trésorier dans le courant du mois d'Août.

Un livre d'or, en souvenir de vingt années d'enseignement à l'hôpital Broca, sera offert en même temps au professeur S. Pozzi par ses élèves et par ses collègues.

Cours pratiques par d'anciens internes. — La 2e série des cours pratiques aura lieu du 20 Juillet au 11 août 1906. Conçus dans un esprit absolument pratique, ils s'adressent aux étudiants à la fin de leurs études, et aux praticiens.

Chaque cours comprend 9-10 leçons, qui se suivent à deux jours d'intervalle; les heures différentes permettent de suivre plusieurs cours. Pour chaque cours le droit d'inscription est de vingt francs.

La 2e série comprend les cours suivants :

Lundi, mercredi, vendredi. — Larynx, nez, oreilles : M. BOURGEOIS. — Gynécologie pratique : M. BENDER. — Chirurgie journalière : M. DELAUNAY. — Orthopédie : M. TRIDON. — Maladies nerveuses : M. ROSE. — : Obstétrique : M. LEQUEUX. — Voies urinaires : M. MINET.

Mardi, jeudi, samedi. — Maladies de la peau : M. LENGLET. — Thérapeutique générale : M. OPPENHEIM. — Estomac et intestin : M. LIPPMANN. — Maladies des enfants : M. BALL. — Electrothérapie : M. DELHERM.

Pour programmes et inscriptions, s'adresser à M. Minet, 15, rue Malebranche, les lundis, mercredis, vendredis, de 2 à 4 heures.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 4 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Chevrier, 20; Lahey, 19 ; Alexandre, 10.

La prochaine séance aura lieu le lundi 9 Juillet à 5 heures à l'hôpital de la Charité.

RENSEIGNEMENTS

Seine-et-Marne. A céder clientèle, affaires 15.000 fr. Indemnité à débattre. Ecrire *P. M.*, n° 256.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — BOUGAULT, 45, boul. St-Michel.

A céder de suite, pour santé, conditions avantag. Algérie, grande ville, cabinet de 20.000 fr. Voir Dr Léo, 186, av. Victor-Hugo.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. Dejerine. L'aphasie sensorielle. Sa localisation et sa physiologie pathologique.

CHIRURGIE PRATIQUE

F. Redard et G. Barret. Traitement des chéloïdes par l'effluve de haute fréquence.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Dysenterie bacillaire et sérum antidysentérique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Emploi de la pyocyanose dans le traitement de la grippe épidémique des nourrissons et de la méningite cérébro-spinale. — Fracture fissuraire sagittale du calcanéum. — Epithéliome et sarcome développés sur une cicatrice de lupus guéri par la radiothérapie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'obstétrique de Paris. — Présentation d'un enfant atteint d'hypospadias pénien. — Présentation d'un utérus bicorne gravide et rompu. — Présentation d'une pièce de grossesse extra-utérine intra-ligamentaire rompue. — La sécrétine chez le nouveau-né. — Un nouveau modèle de forceps à branches non croisées convergentes.

Société médicale des hôpitaux. — Chancre mou extra-génital. — Tuberculides cutanées et sous-cutanées. — Sur l'évolution des anémies pernicieuses. — Lésion cérébrale chez un aphasique. — Autopsie de deux cas de démence épileptique, paralytique et spasmodique à l'époque de la puberté. — Le citrate de soude contre les vomissements incoercibles des nourrissons. — Le phénomène de la ligne blanche, l'hypotension artérielle et l'insuffisance surrénale.

Société anatomique. — Ostéome du fémur. — Cloaque prostatique tuberculeux. — Kystes hydatiques multiples. — Rupture partielle de la paroi aortique. — Pancréas aberrant. — Tumeur de l'aisselle. — Tuberculose tibio-tarsienne. — L'appendicite microscopique. — Tumeurs de l'ovaire. — Anomalie congénitale des mains.

Société de biologie. — Histogenèse de la tuberculose pulmonaire chez l'homme. — Conditions histo-chimiques de l'imprégnation d'argent. — Résistance des méninges à l'infection. — Infection anaérobique du sang dans l'occlusion expérimentale de l'intestin. — Tuberculose pulmonaire expérimentale par inoculation intra-péritonéale. — Hypothyroïdie et urticaire chronique. — Un cas de piroplasmose humaine chez un blanc. — Méthode de transformation progressive des microbes aérobies stricts en anaérobies facultatifs. — Sur un nouveau procédé d'injections vasculaires fines. — De la valeur cellulaire des hématies des mammifères et de l'origine de leurs parties constituantes. — Etude expérimentale du hériberi. — Fixation des doses minima mortelles de convallamarine pour quelques vertébrés. — Sur le mode d'action de la piqûre diabétique. Rôle des capsules surrénales. — Virulence du muscle des volailles tuberculeuses. Hypertrophie des productions cornées chez une poule tuberculeuse. — Les constituants colloïdes du liquide péritonéal. — Etude des colloïdes résultant de la digestion pancréatique. — Histologie du rein du poulpe à l'état normal et au cours des éliminations provoquées. — Etudes de mécanique respiratoire comparée. Rapports entre la structure musculaire et la contractilité du poumon de la tortue terrestre. — Sur la séro-anaphylaxie du lapin. — Sur la présence et la localisation de la sécrétine dans l'intestin du nouveau-né et du fœtus.

Académie de médecine. — Le paludisme à Madagascar. Traitement des taies de la cornée par les agents physiques. — Rapports.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — Josef Poczobut. Indications pour le diagnostic et pour le pronostic fournies par le rapport entre les températures intérieure et extérieure du corps dans les états pathologiques.

Électricité médicale. Radiologie. — G. Lilbert. De l'emploi des courants continus dans le traitement du rhumatisme chronique déformant.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — A. Uffenheimer. Etude expérimentale sur l'imperméabilité du canal intestinal des animaux nouveau-nés aux bactéries et aux substances albuminoïdes vraies.

CHRONIQUE

Marcel Labbé. Au pays de l'Harmonie. A propos du livre de M. Georges Delbrucq.

P. Desfosses. Le Livre d'Or du professeur S. Pozzi.

NOUVELLES

AU PAYS DE L'HARMONIE

A PROPOS DU LIVRE DE M. GEORGES DELBRUCQ

Les préoccupations physiologiques tendent à remplacer dans les esprits les préoccupations religieuses d'autrefois ; l'hygiène du corps a détrôné l'hygiène de l'âme, ou plutôt elle en est venue à se confondre avec elle. « C'est par la vie animale que l'homme est grand ; il faut la soigner », disait Bichat ; et l'on pense à notre époque que la meilleure manière de soigner son âme est de bien cultiver son corps.

Il est intéressant de constater à quel point dans la littérature et la philosophie d'aujourd'hui les notions de physiologie et d'hygiène ont profondément pénétré. Il y a là de quoi satisfaire les médecins et les hommes de science qui s'aperçoivent que leurs efforts persévérants pour faire accepter les notions de propreté, de diététique, d'exercice musculaire, de culture physique n'ont pas été vains.

On se rend compte de ce progrès en lisant un livre récent de M. Georges Delbrucq : « Au pays de l'Harmonie », dans lequel, sous la forme d'un roman d'aventures, l'auteur fait un exposé très suggestif d'une religion de l'avenir.

* * *

Pour parvenir à l'idéal de Beauté, d'Harmonie et d'Amour vers lequel doivent tendre les hommes, l'auteur conseille la culture physique raisonnée et scientifique, l'exercice des sens, dont l'acuité augmentera, le développement de la force et de l'habileté musculaire, l'éducation des centres nerveux cérébraux et médullaires.

Quelques-uns des commandements de cette religion future font une assez large place à la médecine, en tant que science du corps humain, pour mériter d'être cités :

« Vous établirez les lois de l'hygiène dont le

but est d'augmenter la santé, d'augmenter la vitalité et de rendre l'organisme réfractaire à la maladie.

« La santé est l'âme du bonheur, elle est le résultat de l'harmonie des centres nerveux et de leur parfait fonctionnement.

« La santé est comparable à une fortune provenant d'héritage; on peut l'augmenter par la science ; on peut la diminuer ou la perdre par ignorance ; et selon les soins donnés à l'organisme avant l'âge de la procréation, on peut transmettre à ses descendants une santé accrue ou une santé diminuée.

« Vous confierez à vos hommes de science les plus éminents le soin de déterminer la composition de vos aliments, et, à mesure que la race se modifiera par l'évolution, ils étudieront sans cesse les modifications à apporter à cette composition.

« L'analyse chimique de la nourriture et le dosage de la quantité de matières assimilables qu'elle doit contenir ont pour objectif la réparation normale des tissus, car la nourriture doit réparer généreusement les tissus sans encombrer le sang de déchets nuisibles. Il doit y avoir harmonie parfaite entre l'assimilation et la désassimilation.

« Et vous observerez aussi les lois de l'hygiène intellectuelle dans votre façon de travailler. Pour produire beaucoup, il n'est pas nécessaire de travailler beaucoup, mais il faut travailler régulièrement.

« Et vos médecins seront des professeurs de santé et non des professeurs de maladie. Et vos philosophes seront des professeurs de joie et de bonheur et non des professeurs de désespérance. Et vos poètes chanteront la joie d'aimer et la joie de vivre et non le désespoir d'amour et la désespérance de la vie.

« Et votre race, qui s'améliorera sans cesse par la sélection et l'éducation, sera elle-même une œuvre d'art, car elle sera composée d'éléments différents entre eux et dont l'ensemble formera une harmonie.

« Et si chez un de vous ou de vos descendants se manifestaient de mauvais instincts, vous ne le puniriez pas, car les mauvais instincts sont le résultat d'une dissonance dans l'harmonie des centres nerveux et proviennent d'une erreur d'hérédité ou d'une erreur d'éducation. Vous chercheriez à modifier ces instincts et à en empêcher la transmission à la race. Il ne faut ni punir ni pardonner, il faut guérir.

« Vous serez à la fois hommes de science et idéalistes, car vous étudierez la matière pour la connaître, la dominer et l'asservir. Mais la science ne sera pas le but, elle ne sera qu'un moyen. Le but sera la poursuite de l'idéal de la Beauté, de l'Harmonie et de l'Amour. »

Voilà des principes que ne répudieraient certes pas nos grands maîtres. Le rôle du médecin, considéré comme directeur de santé plutôt que comme curateur de maladie est bien pour plaire à M. Landouzy qui depuis longtemps professe que « les médecins doivent de plus en plus se faire praticiens en hygiène privée et publique, *curateurs à la santé* des individus et des familles, assurant ceux-ci et celles-là contre les maladies plutôt que leur apportant guérison. Le médecin devra se consacrer à une entreprise à peine commencée, celle d'augmenter la vitalité de l'individu et de l'espèce. Est-ce que d'immenses domaines, exploités d'hier seulement, ne s'offrent pas à l'activité du médecin devenu plus éducateur que guérisseur : puériculture, hominiculture, hygiène familiale, hygiène scolaire psychique et physique? N'avons-nous point à apprendre aux générations nouvelles : à se prémunir contre les surmenages de toutes sortes ; à s'instruire dans une science et dans un art, aujourd'hui en désuétude, l'art de l'alimentation ? »

Pour ma part, je ne puis que souscrire à cette religion de l'alimentation, proposée par M. Delbrucq, qui fait de la nourriture sélectionnée un puissant moyen de développer l'individu et de régénérer la race.

L'auteur s'est peut-être même inspiré, en écrivant ces lignes, des théories énoncées il y a quelques mois par M. Metchnikoff, qui croit pouvoir trouver, dans le choix d'une alimentation adéquate aux besoins de l'individu, ne laissant pas de déchets susceptibles d'intoxiquer, et apportant au contraire au tube digestif les ferments capables de modifier favorablement les processus digestifs, le moyen de reculer l'apparition de la vieillesse.

Pour ce qui est de l'amélioration de la race humaine par sélection scientifique, cette question passionne à juste titre, mais le procédé est encore plus difficile à trouver. Il est à craindre que les louables efforts d'une société qui vient de se créer dans ce but, l' « Elite », restent une utopie. En tout cas, ils marquent une heureuse tendance et font de plus en plus pénétrer dans les esprits l'idée que certains individus, dont l'état de santé physique et psychique est mauvais, doivent absolument éviter de procréer, et qu'il faudrait tenir compte, dans les unions, de la santé et des aptitudes des conjoints plutôt que de toutes les autres conditions.

Il faut lire le livre de M. Georges Delbrucq pour comprendre, par les exemples qu'il donne au cours de son roman, que l'obéissance à des préceptes de physiologie et d'hygiène est parfaitement compatible avec une vie agréable, et qu'une religion fondée sur le perfectionnement du mécanisme physiologique de l'être humain conduit à un idéal moral qui n'est pas moins élevé que celui des autres religions. D'ailleurs, cette religion ne fait-elle point ce que firent les autres qui ont aussi commencé par être des codes d'hygiène physique et morale ?

MARCEL LABBÉ.

LE LIVRE D'OR

Du Professeur S. POZZI

Dimanche, 8 Juillet, à dix heures du matin, a eu lieu, à l'annexe Pascal de l'hôpital Broca, la remise au professeur Pozzi du Livre d'or que les élèves du Maître lui présentaient à l'occasion de ses vingt ans d'exercice chirurgical dans le service de gynécologie de l'hôpital Broca. En même temps était offerte au Maître une Médaille, véritable œuvre d'art de Chaplain, produit d'une souscription parmi les élèves et les admirateurs du Professeur. Elèves, amis, collègues s'entassaient dans l'amphithéâtre d'opération, changé pour la circonstance en tribune oratoire.

Nous citerons MM. les professeurs Dastre, Albert Robin, MM. Huchard, Hallopeau, Charles Monod, Sevestre, Walther, Gley, Widal, Florand, Pierre Delbet, Lermoyez, Gustave Le Bon, Georges Hervé, Lepage, Deniker, J.-L. Faure, Thiéry, Adrien Pozzi (de Reims), Despréaux, Foveau de Courmelles, Evans, Delaunay, Wassilieff, Couvelaire, Montagu, Rieffel, Retterer, Hennequin, Barnsby (de Tours), Wallon, Barèty (de Nice), Schuster (de Prague), Brochin, Bender, Lœwy, Zimmern, Cazenave, etc. et un grand nombre d'élèves du professeur Pozzi, français et étrangers.

Parmi les notabilités non médicales nous citerons M. Chaplain (de l'Institut), M. Hébrard, directeur du *Temps*, Gustave de Coutouly, ministre plénipotentiaire, Henri Monod, ancien directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, Leroy-Dupré, Alex. Bisson, Le Brasseur, Laroze, Pierre Masson, Bouchez, etc.

M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, avait tenu à assister à cette cérémonie. Il a été reçu par le professeur Pozzi qui dans une charmante improvisation a rappelé que le « Docteur » Georges Clemenceau avait été lauréat de la Faculté pour sa thèse : De la génération des éléments anatomiques.

Notre doyen, M. Debove, présidait la séance, et dans un langage très savoureux, il a rappelé les longues années de bonne camaraderie qui le lient au professeur Pozzi.

M. Renaut (de Lyon), au nom des collègues d'internat du Professeur Pozzi, a rappelé dans une spirituelle et touchante allocution, le charme de la salle de garde et les luttes des concours.

F. Jayle lit un discours d'une belle tenue littéraire dans lequel il retrace la genèse du livre d'or, dont il avait puisé l'idée première il y a quinze ans dans un voyage en Allemagne. Il analyse tous les mémoires qui le composent.

Martin (de Rouen), ancien interne de Lourcine-Pascal (premier nom du service de M. Pozzi à l'Hôpital Broca), rappelle à ceux qui sont assis dans le bel amphithéâtre moderne ce qu'était l'ancien service dans les baraquements en planches qui précèdèrent la reconstruction de l'Hôpital (1894-1897) et qui virent renaître la Gynécologie française.

L. Dartigues, chef de clinique du professeur, avec sa chaleur méridionale, son langage coloré, son élocution sonore, a dit ce que la science, l'art et l'humanité doivent au professeur Pozzi.

Montprofit (d'Angers), président du prochain Congrès de Chirurgie, loue le rôle décisif joué par M. Pozzi dans la création du Congrès français de chirurgie en 1885.

Le professeur Ledouble (de Tours) rappelle les travaux de Pozzi en anatomie et en anthropologie.

Le docteur Delangre (de Tournai) apporte l'hommage des élèves étrangers et en particulier des médecins belges qui, hors de France, enseignent et développent l'art gynécologique appris à l'hôpital Broca.

La réunion s'est terminée par une éloquente allocution du professeur Pozzi qui a tracé rapidement l'historique de son enseignement gynécologique et relaté l'intéressante anecdote suivante, très intéressante pour apprécier la mentalité de nombre de médecins il y a vingt ans :

« En 1887, au retour de mon troisième voyage scientifique en Allemagne, et déjà fier de ma modeste installation gynécologique de Lourcine-Pascal, j'avais demandé à notre excellent doyen, le professeur Béclard, de soumettre à la Faculté la proposition de transformer le cours libre que je faisais dans mon amphithéâtre en cours clinique annexe ou complémentaire non payé mais dépendant de la Faculté. Sur l'indication bienveillante de M. Béclard, je rédigeai sur ce projet un petit mémoire qui fut soumis au Conseil de la Faculté ; M. Le Fort en fut nommé rapporteur. J'étais agrégé depuis plusieurs années ; je venais de publier dans la *Gazette Médicale* des articles très étudiés sur mes missions scientifiques à l'étranger ; mon service et mes leçons étaient très suivis, j'étais donc plein d'espoir, car j'étais un jeune agrégé présomptueux ; on me le fit bien voir !

Je n'oublierai jamais la visite que je fis au professeur Léon Le Fort pour plaider timidement devant lui la cause qui était soumise à son jugement. Bien que je lui fusse recommandé par mes maîtres Broca et Verneuil, il me reçut avec une excessive froideur :

« Monsieur, me dit-il (et ces mots qui me consternèrent « sont restés gravés dans ma mémoire), je suis absolu- « ment opposé à votre proposition qui amènerait la Fa- « culté à donner un caractère officiel au cours clinique de « gynécologie que vous faites depuis deux ans dans votre « hôpital. En effet, cet enseignement nécessaire et com- « plémentaire pourrait plus tard devenir le point de dé- « part de la création d'une nouvelle chaire ; or on a déjà « assez *galvaudé le titre de professeur* ! Savez-vous, « ajouta d'une voix forte le professeur Léon Le Fort, « combien il devrait y avoir de professeurs de clinique à « Paris ? — Deux, Monsieur, cela suffit ! » Et là-dessus il me congédia brusquement sans qu'il me fût possible d'éclaircir ce point douteux : consentait-il à ce qu'il y eût deux professeurs de clinique chirurgicale à Paris ou seulement un, avec un collègue de clinique médicale ? La dernière hypothèse me paraît la plus probable.

. . . .

M. le professeur Pozzi termine ainsi :

A vous tous à qui je dois cette magnifique offrande qui suffira à rendre mon œuvre périssable aussi durable que le bronze *ære perennius*, encore une fois et de tout mon cœur, merci !

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Lundi 16 Juillet 1906, à 1 heure. — M. VINGENEUX : Des indications et des résultats opératoires dans le cancer de l'estomac; MM. Terrier, Reclus, Legueu, Mauclaire. — M. BONTA : Du décollement épiphysaire traumatique de l'extrémité inférieure du radius; MM. Reclus, Terrier, Legueu, Mauclaire. — M. SERIN : Essai historique sur l'emploi de l'eau en chirurgie; MM. Reclus, Terrier, Legueu, Mauclaire. — M. RABOURDIN : Topographie des altérations sensitives dans la rachistovaïnisation; MM. Reclus, Terrier, Legueu, Mauclaire.

Mardi 17 Juillet 1906, à 1 heure. — M. GIFFARD : Rein cancéreux et mobile. Difficultés du diagnostic; MM. Guyon, Le Dentu, Badin, Demelin. — M. BERTRANDON : Les fractures du col chirurgical de l'humérus chez l'enfant; MM. Le Dentu, Guyon, Budin, Demelin. — M. BOUCHE : De l'épithélioma du dos de la main; MM. Le Dentu, Guyon, Budin, Demelin. — M. BERTHOLLET : Influence de la teneur en beurre du lait de femme sur la santé du nourrisson; MM. Budin, Guyon, Le Dentu, Demelin. — M. MOUCHNINO : De la marche thermique dans la tuberculose; MM. Chantemesse, Gilbert, Launois, Carnot. — M. DULOZIÈRE : A propos d'un syndrome spécial au cours de la fièvre typhoïde chez l'enfant; MM. Chantemesse, Gilbert, Launois, Carnot. — M. VILLARET : Les troubles du débit urinaire dans les affections hépatiques. Etude anatomique, expérimentale et clinique; MM. Gilbert, Chantemesse, Launois, Carnot.

Mercredi 18 Juillet 1906, à 1 heure. — M. ROULIER : Action des rayons X sur les glandes génitales; MM. Gariel, Blanchard, Teissier, Broca (André). — M. HECHLMANN : Corvisart et la percussion; MM. Blanchard, Gariel, Teissier, Broca (André). — M. HOUDIN : Variations morphologiques du microbe de la tuberculose; MM. Blanchard, Gariel, Teissier, Broca (André). — M. TRILLER : La pellagre; MM. Blanchard, Gariel, Teissier, Broca (André). — M. KASANSKY : Atrésie cicatricielle du col de l'utérus consécutive à l'accouchement; MM. Pinard, Kirmisson, Broca (Aug.), Lepage. — M. JACOBSON : De la délivrance artificielle à la Clinique Baudelocque depuis 1897; MM. Pinard, Kirmisson, Broca (Aug.), Lepage. — M. DESNIER : Les tumeurs du ligament rond; MM. Pinard, Kirmisson, Broca (Aug.), Lepage. — M. DIEHL : Du traitement de la paralysie radiale traumatique, suite de fracture de l'humérus; MM. Kirmisson, Pinard, Broca (Aug.), Lepage. — M. LAMBERT : Hémorragies cérébrales tardives d'origine traumatique; MM. Pouchet, Gaucher, Claude, Balthazard. — M. SARRAZIN : Contribution à l'étude de l'opothérapie hépatique. Opothérapie biliaire; MM. Pouchet, Gaucher, Claude, Balthazard. — M. PAUL : Contribution à l'étude de l'avortement criminel. *Les perforations utérines gangréneuses*; MM. Pouchet, Gaucher, Claude, Balthazard. — M. LAUREAU : Traitement des épithéliomas cutanés et muqueux par la radiothérapie; MM. Gaucher, Pouchet, Claude, Balthazard. — M. BEAUDET : Le cholépéritoine hydatique; MM. Terrier, Reclus, Mauclaire, Gosset. — M. ROUSSEAU : Le traitement des plaies contuses articulaires; MM. Terrier, Reclus, Mauclaire, Gosset. — M. KLEIN : Ectopie périnéale du testicule; MM. Terrier, Reclus, Mauclaire, Gosset. — M. MORISETTI : Des réactions nerveuses de l'appendicite; MM. Reclus, Terrier, Mauclaire, Gosset. — M. GILBERT : Alimentation de la femme pendant la grossesse et l'allaitement dans la classe ouvrière; MM. Landouzy, Dejerine, Desgrez, Labbé (Marcel). — M. ROUYE : Contribution à l'étude de la scléro-tuberculose du foie; MM. Landouzy, Dejerine, Desgrez, Labbé (Marcel). — M. VAUTIER : Etude des tuberculoses larvées chlorotiformes; MM. Landouzy, Dejerine, Desgrez, Labbé (Marcel). — M. LEDOUX-LEBARD : La lutte contre le cancer; MM. Landouzy, Dejerine, Desgrez, Labbé (Marcel). — M. VILLONNET : Du « point de côté » auriculaire dans le rétrécissement mitral; MM. Brissaud, Roger, Richaud, Retterer. — M. LE GRAS : Troubles psychiques et forme mentale de la méningite tuberculeuse; MM. Brissaud, Roger, Richaud, Retterer. — M. HAUTANT : Rôle du bacille pyocyanique dans les affections de l'oreille; MM. Roger, Brissaud, Richaud, Retterer. — M. LOISELEUR : Les infections sanguines. Etude clinique et expérimentale; MM. Roger, Brissaud, Richaud, Retterer. — M. BIGNAT : Contribution à l'étude de l'origine bucco-dentaire des sinusites maxillaires; MM. Segond, Delens, Rieffel, Duval (Pierre). — M. POIFFAUD : Contribution à l'étude de la coxa vara; MM. Segond, Delens, Rieffel, Duval (Pierre). — M. LE PIPE : Traitement des ulcères variqueux par l'incision circonférentielle de la jambe; MM. Segond, Delens, Rieffel, Duval (Pierre). — M. CARRIÈRE : Contribution à l'étude du sarcome de l'amygdale chez l'enfant; MM. Segond, Delens, Rieffel, Duval (Pierre).

Jeudi 19 Juillet 1906, à 1 heure. — M. NEPPER : Pathogénie et traitement de la colite muco-membraneuse; MM. Debove, Joffroy, Achard, Dupré. — M. HURE : De l'alimentation du nourrisson par le lait de vache cru normal; MM. Debove, Joffroy, Achard, Dupré. — M. CHARDON : Les hétérotopies médullaires; MM. Joffroy, Debove, Achard, Dupré. — M. VALLET : Contribution à l'étude des rémissions dans la paralysie générale; MM. Joffroy, Debove, Achard, Dupré. — M. BLAIS : Contribution à l'étude des formes graves de l'appendicite chez l'enfant; MM. Guyon, Le Dentu, Marion, Morestin. — M. HOUY : Contribution à l'étude de la cystoscopie à vision directe; MM. Guyon, Le Dentu, Marion, Morestin. — M. ERTZBISCHOFF : Contribution à l'étude du traitement chirurgical des néphrites (décortication du rein); MM. Guyon, Le Dentu, Marion, Morestin. — M. PICQUET : Les ruptures artérielles traumatiques; MM. Le Dentu, Guyon, Marion, Morestin. — M. RABASSE : Eliminations provoquées et cryoscopie urinaire chez les tuberculeux; MM. Cornil, Chantemesse, Langlois, Bezançon. — M. FAURE-BEAULIEU : La septicémie gonococcique; MM. Chantemesse, Cornil, Langlois, Bezançon. — M. MOULETTE-GRANGER : De l'application de la loi sanitaire de 1902 dans les campagnes; MM. Chantemesse, Cornil, Langlois, Bezançon. — M. BAREAU : Des causes d'erreur dues aux bacilles du smegma dans la recherche du bacille de Koch dans les urines; MM. Chantemesse, Cornil, Langlois, Bezançon. — M. LHOMME : Contribution à l'étude de la tuberculose dans la première enfance. Caverne tuberculeuse chez le nourrisson; MM. Pouchet, Budin, Méry, Demelin. — M. PERSON : Sur un cas d'hémiparalysie de la langue chez le nouveau-né; MM. Budin, Pouchet, Méry, Demelin. — M. HUK : Quelques recherches sur l'ampliation du diaphragme pelvien pendant l'accouchement et ses conséquences; MM. Budin, Pouchet, Méry, Demelin. — M. DEPARDIEU : De l'allaitement chez les femmes atteintes de complications infectieuses mammaires; MM. Budin, Pouchet, Méry, Demelin. — M. KAUFMANN : Pratiques et superstitions médicales en Poitou; MM. Raymond, Hutinel, Thiroloix, Jeanselme. — M. WAISS : Les contusions du poumon; MM. Hutinel, Raymond, Thiroloix, Jeanselme. — M. DOURIEZ : Contribution à l'étude de la pleurésie purulente du nourrisson, notamment de la pleurésie à pneumocoque; MM. Hutinel, Raymond, Thiroloix, Jeanselme. — M. DAVERSIN : Des albuminuries intermittentes (*Revue critique*); MM. Hutinel, Raymond, Thiroloix, Jeanselme. — M. GRONEW : Des occlusions intestinales appendiculaires; MM. Berger, Pozzi, Auvray, Rieffel. — M. BAUDOIN : Essai critique sur la stérilisation du matériel chirurgical; MM. Berger, Pozzi, Auvray, Rieffel. — M. BANE : Des ostéo-arthrites franches aiguës du poignet consécutives aux phlegmons profonds de la paume de la main; MM. Berger, Pozzi, Auvray, Rieffel. — M. DELAGOUR : Contribution à l'étude de la chirurgie pulmonaire en plèvre saine; MM. Pozzi, Berger, Auvray, Rieffel. — M. OFFRET : Essai sur l'amblyopie par le sulfure de carbone; MM. De Lapersonne, Poirier, Hartmann, Launois. — M. GUÉRIN : Influence du mercure sur le rein; MM. De Lapersonne, Poirier, Hartmann, Launois. — Mlle TOUFESCO : Sur le cristallin nor-

mal et pathologique; MM. De Lapersonne, Poirier, Hartmann, Launois. — M. CHEVALIER : Du collargol dans les affections des membranes externes de l'œil; MM. De Lapersonne, Poirier, Hartmann, Launois. — M. BOURGOIN : Cholémie et ictère dans la foie cardiaque; MM. Gilbert, Robin, Vaquez, Carnot. — M. SAUGE : Etude sur la cholémie physiologique; MM. Gilbert, Robin, Vaquez, Carnot. — M. BOUCHEZ : Des abcès cérébraux consécutifs à la pneumonie; MM. Gilbert, Robin, Vaquez, Carnot. — M. MATHIEU : Préparation organique du brome; MM. Gilbert, Robin, Vaquez, Carnot.

Vendredi 20 Juillet 1906, à 1 heure. — M. AUCOUTURIER : Etude sur le craniotabes; MM. Pinard, Reclus, Segond, Lepage. — M. HÉBERT : Comment se prennent les maladies vénériennes; MM. Reclus, Pinard, Segond, Lepage. — M. DAVIAU : Sur quelques points de la séméiologie des pancréatites chroniques; MM. Reclus, Pinard, Segond, Lepage. — M. POISSON : La cystoscopie dans la tuberculose génito-urinaire; MM. Reclus, Pinard, Segond, Lepage. — M. AUMONT : De l'appendicite cholériforme et de la diarrhée dans l'appendicite; MM. Segond, Pinard, Reclus, Lepage. — M. GARGIN : Contribution à l'étude de la parotidite saturnine; MM. Landouzy, Blanchard, Claude, Labbé (Marcel). — M. BEZANÇON : Conformations thoraciques chez les tuberculeux; MM. Landouzy, Blanchard, Claude, Labbé (Marcel). — M. JACQUET : Etude sur les tuberculeux pulmonaires apparemment guéris; MM. Landouzy, Blanchard, Claude, Labbé (Marcel). — M. BRUMPT : Les mycétomes; MM. Blanchard, Landouzy, Claude, Labbé (Marcel). — M. SALMON : Prophylaxie de la syphilis; éducation des classes ouvrières; MM. Gaucher, Roger, Richaud, Balthazard. — M. DEBONNESSET : Considérations sur le diagnostic différentiel entre les manifestations osseuses et articulaires de la syphilis héréditaire et de la tuberculose; MM. Gaucher, Roger, Richaud, Balthazard. — M. AURIENTIS : Etude médico-légale sur la jurisprudence actuelle à propos de la transmission des maladies vénériennes; MM. Gaucher, Roger, Balthazard, Richaud. — M. MAISONNEUVE : Expérimentation sur la prophylaxie de la syphilis; MM. Gaucher, Roger, Balthazard, Richaud. — M. LAFARCINADE : Etude sur la méningite tuberculeuse du nourrisson; MM. Roger, Gaucher, Balthazard, Richaud.

Samedi 21 Juillet 1906, à 1 heure. — M. HOCQUET : Des sorties provisoires à titre d'essai. Contribution à la thérapeutique des maladies mentales; MM. Joffroy, Brissaud, Dejerine Teissier. — M. BODROS : De la prétendue démence des persécutés; MM. Joffroy, Brissaud, Dejerine, Teissier. — M. BAGILET : Rapports entre l'alcoolisme et l'aliénation mentale dans le département de la Somme; MM. Joffroy, Brissaud, Dejerine, Teissier. — M. LEMARQUAND : Scarlatine maternelle et nourrissons; MM. Hutinel, Brissaud, Dejerine, Teissier.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 16 Juillet 1906. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Dejerine, Desgrez, Rieffel. M. Gautier, censeur; M. Broca (André), suppléant. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Robin, Gouget, Rieffel. M. Pozzi, censeur; M. Maillard, suppléant.

Création d'une nouvelle chaire. — Sur la proposition de M. Félix Roussel, le Conseil municipal de Paris vient de prendre une délibération tendant à la création à la Faculté de médecine de Paris d'une chaire magistrale d'oto-rhino-laryngologie.

Cette délibération a été renvoyée à l'examen de la 4e Commission.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — M. Hugonnenq, professeur de chimie biologique, vient d'être élu par 41 voix sur 43 votants, en remplacement de M. Lortet, doyen de la Faculté de médecine, démissionnaire pour cause de santé.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Sont présentés par le Conseil de la Faculté pour la chaire de clinique chirurgicale infantile : en première ligne, M. Denucé; en seconde ligne M. Verrot.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Beaujon. — Un crédit de 40.000 francs est ouvert au budget de l'administration générale de l'Assistance publique pour gager la dépense devant résulter de l'installation d'un service d'opérations et de polyclinique chirurgicale à l'hôpital Beaujon.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — LETTRE DE FÉLICITATION ET CITATION AU *Bulletin officiel*. — MM. Céry, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, à Bouzy; Sibilat, médecin aide-major de 1re classe de réserve, à Romans; Perranot, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, à Hyères; Henriot, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, à Blamont; Thiéry, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, à Saint-Mihiel; Pichot, aide-major de réserve de 2e classe, à Montierender.

Enfants assistés. — M. Dubois est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine à Mondoubleau (Loir-et-Cher), en remplacement de M. Mannoni, décédé.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Albert Juventin, de Nice.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 9 Juillet*. — Ont obtenu : MM. Alglave, 13; Guibé, 19; Izelin, 14.

Séance demain jeudi à l'hôpital Laënnec, à 8 h. 45 du matin.

Assistant du service Civiale. — Le concours vient de se terminer par les nominations de MM. Lavenant, comme assistant titulaire, et Delaage, comme assistant adjoint.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. . 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Jeanselme. Organisation médicale et pathologie du Siam.

Guisez. A propos de l'extraction des corps étrangers des bronches par la bronchoscopie.

G. Daremberg et Th. Perrot. L'indican et le scatol urinaires.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale de Munich. — Pouvons-nous diagnostiquer les cas d'appendicite qui sont opérables?

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Affection cardio-aortique latente à forme cachectique. — La compression veineuse comme moyen diagnostique d'une roséole latente.

Société de médecine de Rouen. — Méningite tuberculeuse avec polynucléose. — Corps étranger de la langue. — Résultats éloignés d'une symphyséotomie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — L'action du radium en gynécologie. — Action des légumineuses sur l'acide urique. — Utilisation des hydrates de carbone chez les diabétiques arthritiques. — L'auto-adaptation des embryons monstrueux et la tendance à l'anomalie. — Unité fondamentale des races d'hommes à peau noire. — Structure fibrillaire chez les bactériacées. — Action des mélanges titrés d'air et d'acide carbonique à cinq et à dix pour cent.

Société d'ophtalmologie de Paris. — Double décollement de la rétine guéri depuis dix ans. Choroïdite disséminée. — Hémorragie en forme de disque de la région polaire postérieure de la rétine. — Altérations séniles de la macula. — Panophtalmie traumatique gazeuse. — Un cas de tubercule dans la choroïde. — Un cas de cylindrome de l'orbite chez un enfant. — L'angiome de la conjonctive. — Tuberculose probable des muscles de l'œil. — Tubercules miliaires de la choroïde dans la méningite tuberculeuse.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Traitement des verrues. — Traitement du bubon chancrelleux. — Folliculites chancrelleuses des grandes lèvres. — Propagation de la lèpre à Nouméa. — Arthropathies non psoriasiques chez un psoriasique. — Posologie et pharmacodynamie de l'huile grise. — Nouveau procédé radiométrique. Papier de Kienbœck.

Société de chirurgie. — A propos des déformations secondaires de la jambe et du pied dans certaines fractures sus-malléolaires primitivement réduites. — Trois cas de suture du cœur. — Tuberculose (?) ganglionnaire ulcérée guérie par la radiothérapie. — Hématome sous-péritonéal causé par une tumeur de la face convexe du rein. — Epididymite tuberculeuse guérie rapidement par la méthode de Bier. — Double rétrécissement syphilitique du gros intestin portant sur le rectum et sur l'S iliaque; établissement d'un anus artificiel sur la portion verticale du côlon transverse prolabé dans la fosse iliaque droite. — Plaie de la moelle (?) par coup de couteau. — Fracture du crâne; abcès intra-cérébral. — Kysto hydatique du poumon. — Ulcération tuberculeuse (?) de la langue. — Fibrome du vagin. — Polype naso-pharyngien volumineux enlevé par la voie transpalatine. — Déciduome bénin. — Radiographies de luxations du carpe réduites. — Pied bot paralytique traité par anastomose tendineuse. — Sarcome de l'ovaire.

CHRONIQUE

Maurice Letulle. Hygiène sociale : La protection de la santé de la jeunesse au Congrès de Nancy.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Bunge. Cours de chimie organique à l'usage des médecins.

V. E. M.

Stations de la Savoie et du Dauphiné. Du 1er au 12 Septembre 1906.

NOUVELLES

HYGIÈNE SOCIALE

LA PROTECTION DE LA SANTÉ DE LA JEUNESSE AU CONGRÈS DE NANCY[1]

Qui ne connait, qui n'a mille fois dénoncé les dangers redoutables auxquels sont exposés, chaque jour, à l'école, au collège, au lycée, l'enfant et l'adolescent, non seulement dans les multiples établissements publics ou privés, d'instruction ou d'enseignement professionnels, mais encore dans les collectivités industrielles ou commerciales, et même, tout simplement, au milieu de la foule, dans la vie sociale, courante ? Comment protéger contre tant de fléaux, au besoin contre elles-mêmes, tant d'innocentes victimes ?

Le Congrès de Nancy n'a pas craint de s'attaquer aux multiples problèmes, souvent complexes, que comporte la protection de la santé de ceux qu'en un terme général l'un des congressistes englobait sous le nom de « Français de demain ».

Conserver le plus grand nombre de ces « petits » en qui nous avons placé nos suprêmes espérances, faire en sorte qu'ils arrivent à la vie sociale solides et vigoureux, exempts autant que possible des « tares » ou « séquelles » que laissent après elles, dans l'organisme guéri, les maladies infectieuses, les mettre à l'abri du pire des vices, de celui qui dégrade le cerveau en même temps qu'il use les viscères, de l'alcoolisme, prémunir contre les maladies vénériennes et contre la syphilis les ardentes envolées de l'adolescence, voilà le rêve caressé par le Congrès de Nancy.

1. Voir *La Presse Médicale*, du mercredi 20 Juin, n° 49, et du mercredi 4 Juillet 1906, n° 53.



Chimère! dira le philosophe morose. Chimère? Pas tant que cela. Instruisez l'adolescent, montrez-lui ses devoirs; tracez-lui, à l'heure propice, son rôle social, et vous jugerez bientôt des résultats obtenus...

En attendant, transcrivons ici les travaux de la 3e section.

3e SECTION

HYGIÈNE DE LA JEUNESSE; SA PRÉSERVATION CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

A la suite de la discussion des rapports du Dr Haushalter sur la préservation de la jeunesse contre les *maladies infectieuses*, du Dr Spillmann sur la préservation de l'adolescence contre les *maladies vénériennes*, du Dr Schmitt sur la préservation de l'adolescence contre l'*alcoolisme*, des Drs Mosny et Mathieu sur l'*hygiène physique à l'école primaire* et du Dr Parisot sur la *réglementation de l'hygiène scolaire*, les vœux suivants furent votés à l'unanimité :

13e vœu. — Que, pour assurer la prophylaxie des maladies contagieuses dans les milieux scolaires, l'inspection médicale soit effectivement organisée dans toutes les écoles, primaires et secondaires, publiques et privées, et que des « carnets individuels de santé » dans les internats, des « fiches sanitaires » dans les externats, soient établis d'après un type uniforme et régulièrement tenus à jour (vœu Mathieu).

14e vœu. — Que la lutte contre la pornographie (images, théâtres, etc.) soit plus efficace; que la promiscuité dans les ateliers soit combattue; que la surveillance de la prostitution soit rendue plus effective, les visites médicales plus fréquentes et plus complètes.

15e vœu. — Que les médecins des lycées et des collèges de garçons et de filles soient chargés de faire, d'une façon discrète, dans les classes supérieures, une série de leçons sur les dangers et la prophylaxie des maladies vénériennes.

16e vœu. — Que, dans les casernes, les médecins militaires fassent aux soldats réservistes territoriaux, dès leur arrivée au corps, des conférences régulières sur les dangers des maladies vénériennes (vœu Spillmann).

17e vœu. — Que la police sanitaire exerce son action dans les villages situés à proximité des petites villes de garnison et des forts (vœu Rouyer).

18e vœu. — Que l'Alliance d'hygiène sociale développe, par tous les moyens dont elle peut disposer, dans les familles françaises la connaissance des dangers qui entourent les maladies vénériennes (vœu Grau).

* * *

En ce qui concerne la *préservation des jeunes gens contre la tuberculose*, les vœux suivants, présentés par P. Simon et L. Spillmann, ont été votés par acclamation :

19e vœu. — Lorsqu'un médecin aura reconnu dans une famille la présence d'un tuberculeux contagieux, il prendra des mesures pour assurer, si possible, l'isolement de ce tuberculeux dans un établissement spécial, sanatorium ou hôpital.

Si cet isolement est impossible, il fera prendre immédiatement toutes les précautions nécessaires propres à éviter la contagion : éloignement des enfants, lavage des planchers, prohibition du balayage à sec, usage d'un crachoir rempli d'une solution antiseptique.

20e vœu. — En cas de changement de domicile et surtout après le décès d'un tuberculeux, les logements seront soigneusement désinfectés.

21e vœu. — Il y a lieu d'appliquer strictement la loi sur l'assainissement des locaux insalubres; il y a lieu également de lutter contre les *logements surpeuplés*.

22e vœu. — Il est indispensable d'encourager la construction d'*habitations à bon marché à la campagne*.

23e vœu. — On favorisera le développement des « colonies scolaires de vacances », des colonies de jeux, de l' « Œuvre de la préservation de l'enfance », et de toutes les œuvres analogues.

24e vœu. — Les locaux scolaires seront améliorés au point de vue de leur emplacement, de leur aération. Ils ne doivent servir qu'exceptionnellement de salles de réunion.

25e vœu. — A l'école : le balayage à sec, surtout le balayage effectué par les enfants, sera rigoureusement proscrit; il sera également interdit de cracher à terre.

26e vœu. — Il y a lieu d'instituer un *enseignement antituberculeux à l'école* (enseignement proprement dit, affiches, planches murales).

27e vœu. — Dans tous les locaux scolaires, il sera pratiqué, conformément à la technique préconisée et suivie par le professeur Grancher, un *examen médical périodique des enfants*, et il sera procédé à l'établissement des *fiches sanitaires individuelles*.

28e vœu. — On se préoccupera de l'existence possible d'une tuberculose contagieuse *chez les instituteurs* et, en général, chez tous les éducateurs de la jeunesse.

29e vœu. — L'exécution des prescriptions hygiéniques, en particulier la multiplicité et la mise en bonne place, à bonne hauteur, de crachoirs collectifs, doit être étroitement surveillée dans les usines, ateliers, bureaux, administrations publiques.

On instituera une *inspection médicale des locaux*. Tout enfant ou adolescent sera examiné au point de vue médical avant l'embauchage. Il sera pratiqué un examen médical périodique du personnel dans les usines et ateliers.

30e vœu. — Les planchers des voitures publiques (tramways, chemins de fer) seront lavés avec des solutions antiseptiques; les voitures seront désinfectées au moins une fois par mois.

31e vœu. — Dans toute ville d'au moins 5.000 habitants, l'administration organisera ses « jardins populaires » en y réservant et entretenant des « espaces libres réservés aux jeux des enfants » (*Kinderspielplatz*).

A propos des dangers de contamination tuberculeuse qui peuvent résulter de la consommation de lait, même bouilli, provenant de vaches tuberculeuses, M. Calmette proposa les considérations et le vœu suivants votés, à l'unanimité :

Considérant les dangers que présente la consommation du lait provenant de vaches tuberculeuses, surtout lorsque ce lait, *même stérilisé*, est donné à des enfants déjà atteints ou suspects de tuberculose,

Le Congrès émet le vœu :

32e vœu. — Que les Pouvoirs publics adoptent, dans le plus bref délai, une réglementation tendant à ce que :

Nul ne puisse être autorisé à mettre en vente du lait destiné à la consommation publique, s'il n'a fait une déclaration préalable attestant qu'il s'engage :

1° A n'admettre dans ses étables que des vaches soumises depuis moins de deux semaines à l'épreuve de la tuberculine et n'ayant pas réagi;

2° A soumettre, deux fois par an, toutes ses vaches laitières à l'épreuve de la tuberculine, sous le contrôle d'un vétérinaire sanitaire assermenté.

* * *

Pour ce qui a trait à la *protection de la jeunesse contre l'alcoolisme*, les huit vœux suivants, proposés par le Dr Schmitt, furent acceptés par l'unanimité du Congrès :

33e vœu. — Que l'instruction et l'éducation antialcoo-

liques des enfants et des jeunes gens ne figurent pas seulement à titre platonique dans les programmes d'études, mais qu'elles soient spécialement recommandées et avec insistance aux maîtres des divers ordres d'enseignement, surveillées par les chefs hiérarchiques et sanctionnées, pour les élèves, dans les examens de fin d'études et, pour les maîtres, par des notes données à ceux qui y auront dépensé le plus d'activité et obtenu les meilleurs succès.

34° vœu. — Que la vente des boissons alcooliques soit, à nouveau, interdite dans toutes les cantines de l'armée et qu'aucune considération étrangère à la discipline ou à l'hygiène n'entrave le droit des commandants d'armes de consigner à la troupe les cabarets favorisant l'inconduite ou menaçant la santé des hommes.

35° vœu. — Que la vente de l'absinthe soit interdite en France et dans les colonies françaises; interdit également l'emploi des essences artificielles pour la fabrication des boissons alcooliques.

36° vœu. — Que la limitation du nombre des débits soit tentée par le retour à l'autorisation préalable entourée de garanties sérieuses, par la fermeture administrative ou judiciaire des établissements dont les tenanciers seront convaincus de l'un des délits spécifiés à l'article 6 de la loi de 1880, par la fixation d'une distance minima à déterminer suivant les diverses localités et en deçà de laquelle ne pourra s'ouvrir aucun nouveau débit à proximité des écoles et des casernements.

37° vœu. — Qu'il soit fait une application sévère des dispositions de la loi de 1873 à tout débitant qui aura servi des liqueurs alcooliques à un mineur âgé de moins de seize ans et à quiconque aura fait boire un mineur jusqu'à l'ivresse, et que, dans ce dernier cas, la fermeture du débit soit prononcée.

38° vœu. — Que le privilège des bouilleurs de cru soit aboli.

39° vœu. — Qu'il soit créé un certain nombre d'asiles spéciaux pour l'isolement et le traitement des buveurs, avec section réservée aux jeunes gens dont le placement, suivant les cas, serait volontaire ou demandé par les familles, ou imposé d'office par les tribunaux.

40° vœu. — Que de larges subventions soient accordées par l'État aux sociétés de tempérance, avec affectation spéciale à leurs œuvres de préservation de l'adolescence.

Trois vœux subsidiaires furent, en outre proposés au Congrès, l'un par Mme Moll Weiss, ainsi conçu :

41° vœu. — Que, dans les écoles ménagères, on fasse connaître aux maîtresses l'importance des mets sucrés dans l'alimentation populaire rationnelle.

Les deux autres vœux, présentés par M. Grau, comportent :

42° vœu. — Que des arrêtés réglementaires fixent l'heure d'ouverture des débits, le matin;

43° vœu. — Que les Sociétés populaires n'établissent pas leur siège dans les débits ou leurs annexes.

Ces trois vœux votés à l'unanimité.

* * *

Enfin, pour la question si grave de *l'organisation de l'hygiène scolaire*, MM. Mathieu et Mosny firent voter les six derniers vœux suivants :

44° vœu. — L'inspection médicale des écoles doit être, partout, efficacement organisée;

45° vœu. — Des fiches individuelles de santé, corollaire indispensable de l'inspection médicale des écoles, doivent être instituées partout où cela sera possible et régulièrement mises à jour;

46° vœu. — Il est nécessaire que des exercices, destinés à favoriser le développement des appareils respiratoire, circulatoire et musculaire, soient exécutés chaque jour par les enfants des deux sexes, autant que possible au grand air et pendant la durée des heures des classes;

47° vœu. — Il est nécessaire que des exercices d'assouplissement, de correction orthopédique et des jeux au grand air soient organisés pour les enfants les plus âgés des écoles, et pour les adolescents qui en sont sortis, partout où cela sera possible, plus particulièrement dans les villes.

48° vœu. — Il est désirable que les amis de l'École s'associent pour intéresser le plus grand nombre possible de personnes aux progrès de l'hygiène et de l'éducation physique dans les écoles et pour obtenir des autorités administratives et des municipalités l'aide morale et matérielle nécessaire pour la réalisation de ce progrès.

49° vœu. — Il est désirable que les comités régionaux d'Hygiène sociale se mettent en communication avec les comités qui existent déjà en France ou qui seront ultérieurement fondés, de façon à établir l'unité d'action de tous les amis de l'Hygiène scolaire et à donner à la campagne entreprise en sa faveur une plus haute portée et une plus grande efficacité.

Par l'étude attentive des douze rapports qui lui furent soumis, par la discussion méthodique des quarante-neuf vœux qui résumaient ses travaux, le Congrès de Nancy a donné plus d'un exemple à méditer. Les problèmes qui lui étaient présentés comptent au premier rang des préoccupations sociales et le succès qui a couronné tant d'efforts montre bien de quel puissant intérêt, de quelle sollicitude éclairée notre patrie fait preuve, aujourd'hui, pour tout ce qui touche à la Santé publique.

L'esprit public marche à l'Hygiène et lui demande de le guider. La Lorraine vient de lui forger des armes solides et bien trempées; à nous de savoir les utiliser pour le plus grand bien de notre race et de l'Humanité.

Maurice Letulle.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. Bunge. — *Cours de chimie organique à l'usage des médecins*, 16e édition, 1 vol. in-8°, de 274 pages. Prix : 7 marks, broché. (J.-A. Barth, éd., Leipzig.)

La chimie organique a été l'objet depuis dix ans de tels développements que les spécialistes mêmes ne peuvent plus en posséder également toutes les parties. La lecture des travaux de chimie biologique devient de ce fait chaque jour plus difficile pour les médecins. « Dans mes trente années d'enseignement, écrit Bunge, j'ai vu que la plupart des étudiants en médecine n'étaient pas en état avec les livres existants, de s'assimiler les notions les plus indispensables de la chimie organique. J'ai donc cherché à présenter ces notions sous une forme telle qu'elle évite la fatigue et excite l'intérêt. Quand l'intérêt aura été éveillé par la lecture d'une œuvre aussi incomplète, les lacunes seront facilement comblées par la lecture d'ouvrages spéciaux. »

L'auteur a pleinement rempli ce programme ; l'œuvre est claire, précise, limpide, l'exemple pratique accompagne toujours l'exposé théorique ; c'est l'application de la vieille et toujours bonne formule « instruire en amusant » ou plutôt en intéressant, ce dont la plupart des auteurs n'ont cure.

Alfred Martinet.

VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

STATIONS DE LA SAVOIE ET DU DAUPHINÉ

Du 1er au 12 Septembre 1906.

Le voyage d'Etudes médicales de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique de M. LANDOUZY, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, **qui fera sur place des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.**

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

CONCENTRATION A LYON

Samedi 1er Septembre. — Réunion à la **gare de Lyon Perrache**, à 6 h. du matin. — Départ du **train spécial** à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour **Hauteville.** — Visite du sanatorium. — Déjeuner. — Retour à Tenay. — En train spécial pour Evian. — Arrivée vers 7 h. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 2 Septembre. — Le matin, visite d'**Evian.** — L'après-midi, promenade sur le lac offerte par la Compagnie d'Evian. — Dîner. — Coucher.

Lundi 3 Septembre. — Le matin, départ pour **Thonon.** — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour le Fayet. — Arrivée vers 6 h. du soir. — Dîner. — Coucher.

Mardi 4 Septembre. — Le matin, visite de **Saint-Gervais.** — Après-midi, excursion à **Chamonix.** — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Mercredi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Annecy.** — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à **Aix.** — Dîner. — Coucher.

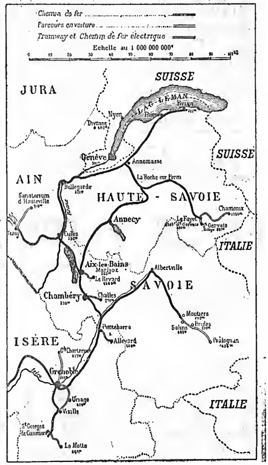
Jeudi 6 Septembre. — Journée à Aix.

Vendredi 7 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Challes.** — Après-midi, en train spécial pour **Salins-Moutiers.** — Arrivée à **Brides.** — Dîner. — Coucher.

Samedi 8 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour **Pralognan.** — Retour à Brides. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 9 Septembre. — Le matin, visite de **Brides.** — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Dîner. — Coucher.

Lundi 10 Septembre. — Le matin, visite d'**Allevard.** — Après-midi, départ en train spécial pour Grenoble, puis en voiture pour **Bouqueron.** — Dîner et coucher à **Uriage.**



Mardi 11 Septembre. — Le matin, départ pour **La Motte.** — Après-midi, visite de Vizille. — Dîner et coucher à Uriage.

Mercredi 12 Septembre. — Le matin, visite d'**Uriage.** — Déjeuner. — Dislocation.

CONDITIONS DU VOYAGE

I. — La ville de **Lyon** est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une **réduction de moitié prix** à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir en temps voulu ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare du départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 1er Septembre.

II. — **De Lyon à Uriage,** les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Bouqueron, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payable en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 1er Septembre, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le mercredi 12 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transports des bagages, pourboires.

III. — Le mercredi 12 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à **Uriage,** à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la **réduction de moitié prix** sur les chemins de fer.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. JOUAUST, 19, rue du Colisée : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1906, terme de rigueur.

FACULTÉ DE PARIS

Chaire de clinique des maladies des voies urinaires et Chaire de médecine légale. — Sont présentés par le conseil de la Faculté :

Pour la chaire de clinique des maladies des voies urinaires : En première ligne, M. Albarran; en seconde ligne, M. Legueu.

Pour la chaire de médecine légale : en première ligne, M. Thoinot; en seconde ligne, M. Balthazard.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — Programme du cours de vacances sous la direction de M. le professeur de Lapersonne par MM. Monthus et Cantonnet chefs de clinique, du 23 Juillet au 11 Août 1906 : 1° examen d'un malade atteint d'une affection oculaire (méthodes objectives, méthodes subjectives. Conduite de l'examen). — 2° Affections des paupières (blépharites, chalazion, déformations, troubles de motilité). — 3° Affections aiguës de la conjonctive (conjonctivites catarrhales et purulentes; leurs complications. Examen bactériologique des principales variétés microbiennes). — 4° Affections chroniques de la conjonctive (conjonctivite granuleuse, conjonctivites chroniques non granuleuses). — 5° Affections des voies lacrymales (le larmoiement et ses conséquences. Interventions courantes et d'urgence sur les voies lacrymales). — 6° Affections de la cornée (kératites superficielles, ulcéreuses et suppuratives; kératites interstitielles). — 7° Affections inflammatoires du tractus uvéal (iris et corps ciliaire. Complication des iritis). Séméiologie de la pupille. — 8° Glaucome primitif et glaucomes secondaires. — 9° Affection de la sclérotique, de la choroïde. Tumeurs intra-oculaires (sarcome de la choroïde; gliome de la rétine). — 10° Affections de la rétine et du nerf optique. — 11° Diagnostic des cataractes (variétés, maturité, indications et contre-indications opératoires). — 12° Affections de l'orbite (tumeurs; complications orbitaires des sinusites). Séméiologie de l'exophtalmie. — 13° Troubles de la motilité du globe oculaire (paralysies oculaires. Le strabisme et son traitement). — 14° Accommodation et presbytie. Vices de réfraction (myopie, hypermétropie, astigmatisme); leur détermination. — 15° Conséquences et complications des vices de réfraction. Leur correction. Hygiène de l'œil. — 16° Traumatismes de l'œil (examen du malade, conduite à tenir; pronostic et certificat médico-légal). Panophtalmie, ophtalmie sympathique. — 17° Diagnostic et valeur séméiologique des affections oculaires au cours des maladies générales (infections, intoxications, névroses et maladies de l'axe cérébro-spinal). La simulation. — 18° Généralités sur la thérapeutique oculaire (pansements, collyres, médicaments nouveaux, etc...).

N. B. — Présentations de malades et exercices cliniques à chaque conférence. Celles-ci auront lieu tous les jours, à 2 heures, à l'Hôtel-Dieu, dans les salles de la policlinique Panas. La première conférence aura lieu le lundi 23 Juillet 1906.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Sacquepée, est nommé professeur agrégé (hygiène) à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

M. le médecin-major de 2e classe Chavigny, est nommé professeur agrégé (médecine légale, législation, administration et service de santé militaires) à l'école d'application du service de santé militaire.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe Heckenroth est désigné pour servir au Congo français.

Avis. — Le succès des nouvelles installations de Vichy a produit une telle affluence de baigneurs, qu'un nouveau service de trains rapides a dû être organisé.

La Compagnie P.-L.-M. a mis en service un train avec wagon-restaurant partant de Paris à 11 h. 10 du matin et arrivant à Vichy vers 5 heures, et la Compagnie internationale des wagons-lits, un train de luxe avec wagon-restaurant, partant trois fois par semaine de Paris à 4 heures et arrivant à Vichy à 9 heures du soir.

En moins de 5 heures l'on est donc transporté à Vichy, ce qui rend bien facile la cure de la Grande-Grille, de l'Hôpital et de Célestins.

Étranger.

Université de Cambridge — L'élection du premier professeur de biologie (fondation Quick) aura lieu le 26 Juillet 1906.

Le professeur devra se consacrer à l'étude des protozoaires, spécialement au point de vue de leur rôle pathogène, et faire progresser cette branche de la science par ses recherches et la direction d'un laboratoire.

Le traitement sera d'environ 820 L. par an, avec 100 L. pour l'entretien d'un laboratoire. Pour d'autres renseignements, s'adresser à F. F. Blackman, Saint John's College, Cambridge.

Les candidats à la chaire devront envoyer une demande, avec les noms des trois personnes dont ils se recommandent, à l'adresse suivante : The Vice-Chancellor, Trinity Hall Lodge, Cambridge, England.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 12 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Fredet, 16 Lahey, 19; Guibé, 17; Picquand, 14.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. Dejerine. L'aphasie motrice. Sa localisation et sa physiologie pathologique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La flore bactérienne de la chair de poisson.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Association médicale américaine. — Le cœur dans la chorée. — Valeur des modes de recherche des hémorragies latentes pour le diagnostic et le traitement des affections des organes digestifs. — Les céphalées chroniques d'origine pelvienne. — Les céphalées d'origine otique. — Sur la bactériologie du rhumatisme articulaire aigu.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de neurologie. — Hémiplégie avec paralysie du moteur oculaire commun du même côté et troubles sphinctériens. — Névrite ascendante. — Dystrophie d'origine pulmonaire. — Deux cas d'hémianopsie bitemporale. — Alcoolisation locale des troncs nerveux. — Amyotrophie du type Aran-Duchenne. — Sclérose latérale amyotrophique. — Fonctions du cervelet. — Surdité verbale pure. — Localisations motrices médullaires. — Tumeur comprimant la région psychomotrice. — Les transformations morphologiques du tube nerveux. — Fréquence des maladies nerveuses chez les Arabes. — Hémianopsie double corticale.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Sur les fibromes de la portion sus-vaginale du col situés en avant. — Observation de torsion du pédicule d'un hydrosalpinx droit. — Observations d'hyperthermie dans les suites de couches en dehors de toute infection puerpérale. — Un cas de phlébite variqueuse suivie d'embolie pendant la grossesse. — Syndrome de Basedow considéré comme un phénomène d'origine hépato-toxémique. — Observation de fibrome de la lèvre antérieure du col.

Société de médecine légale. — Les aliénés dans les colonies françaises. — La responsabilité civile en matière de contamination syphilitique. — Empoisonnement accidentel par la nitro-benzine.

Société anatomique. — Cancer de l'intestin. — Récidive de cancer du sein. — Tuberculose à foyers multiples chez un enfant. — Anomalies rénales. — Hydronéphrose. — Autopsie d'un aliéné. — Démence précoce. — Cæcum des singes inférieurs. — Prolapsus du rectum chez les singes. — Sarcome de la base du crâne et de la région hypophysaire. — Tuberculose du rein. — Cysticerques du cerveau. — Tumeurs du testicule. — Infarctus du myocarde.

Académie de médecine. — Le paludisme à Madagascar. — Rapports.

ANALYSES

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — S. H. Haberson. Le traitement de la tuberculose laryngée.

Médecine légale et toxicologie. — R. Mora. La pneumonie traumatique et la loi sur les accidents du travail.

CHRONIQUE

F. de Lapersonne. Certificats d'études médicales supérieures et réforme de l'agrégation.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

H. Labit et H. Polin. Le péril vénérien.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

CERTIFICATS D'ÉTUDES MÉDICALES SUPÉRIEURES ET RÉFORME DE L'AGRÉGATION

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, réuni en ce moment, va être appelé à discuter deux projets de décrets, destinés à avoir une grande influence sur le recrutement du personnel enseignant des Facultés et Écoles de médecine. L'un est relatif à l'institution d'un *Certificat d'études médicales supérieures*, l'autre au *Concours d'Agrégation*.

* * *

Les lecteurs de *La Presse Médicale* connaissent déjà le premier projet. Il est défendu depuis plusieurs années par le professeur Bouchard qui, en 1900, l'a présenté au Congrès de l'enseignement supérieur et l'a soutenu en toutes circonstances avec sa patiente énergie : il mérite bien de s'appeler le projet Bouchard. Voici en quoi il consiste dans ses grandes lignes :

Le certificat d'études médicales supérieures est délivré par le ministre de l'Instruction publique à la suite d'un examen public, subi devant un jury spécial, dont les membres sont nommés par arrêté ministériel. Les candidats doivent être pourvus du grade de docteur en médecine.

L'examen comprend : 1° une composition écrite d'anatomie, d'histologie et de physiologie, pour laquelle il est accordé quatre heures; 2° une question orale d'une demi-heure sur un sujet de pathologie générale, après trois heures de préparation; 3° une épreuve pratique d'anatomie pathologique. Les candidats ont le droit de choisir entre trois sujets, tant pour la composition écrite que pour l'épreuve orale. De plus, ils ne sont pas tenus de subir les trois épreuves dans la

même session, tout en conservant le bénéfice de leur admission à une partie de l'examen. Le certificat n'est délivré qu'après admission à chacune des trois épreuves.

Chaque épreuve donne lieu à une note variant de 0 à 20. Pour être déclaré admis à l'épreuve, le candidat doit obtenir 15 au minimum. Le candidat qui aura obtenu une note inférieure à 10 ne pourra pas subir de nouveau cette épreuve avant une année.

Le jury est composé de neuf juges choisis par le Ministre de l'Instruction publique parmi les professeurs titulaires et honoraires, les agrégés des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie. Aucune Faculté ne peut être représentée dans ce jury par plus de quatre membres.

La première session s'ouvrirait en Octobre 1907, et dès l'année suivante les sessions d'examen auraient lieu deux fois par an devant l'une des Facultés désignée par arrêté ministériel.

Le certificat d'études médicales supérieures sera exigé des candidats aux fonctions d'agrégé et de chargé de cours complémentaires dans les Facultés de médecine, ainsi qu'aux fonctions de chefs de travaux. Le Recteur, sur présentation du Doyen, nommera sans concours aux fonctions de chefs de clinique les docteurs pourvus du certificat d'études médicales supérieures.

Dans les Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie, ce certificat sera exigé des professeurs titulaires et des chargés de cours (section de médecine); les suppléants et les chefs de travaux anatomiques peuvent être nommés sans concours, s'ils sont pourvus de ce certificat. Dans la section de pharmacie, il pourra être remplacé, pour les professeurs titulaires, par le diplôme de doctorat ès sciences physiques et naturelles ou le diplôme supérieur de pharmacien, pour les suppléants, par le diplôme de licencié ès sciences.

* * *

Le second projet de décret, soumis au Conseil supérieur, n'a pas moins d'importance puisqu'il a trait au *Recrutement des Agrégés*. C'est après de longues (et souvent laborieuses) consultations des Facultés qu'une Commission, réunie au Ministère de l'Instruction publique, vient d'élaborer le projet suivant :

Les sections d'agrégation de médecine dans les Facultés de médecine et les Facultés mixtes sont au nombre de 21 :

Anatomie humaine et comparée; Histologie et Embryologie; Physiologie; Physique biologique et médicale; Chimie biologique et médicale et Pharmacologie; Sciences naturelles appliquées à la médecine; Pathologie générale et Médecine interne; Anatomie pathologique; Médecine expérimentale et comparée; Thérapeutique: Hygiène; Médecine légale; Maladies nerveuses et Psychiatrie; Maladies cutanées et syphilitiques; Chirurgie générale; Obstétrique; Chirurgie infantile et Orthopédie; Ophtalmologie; Maladies du larynx, du nez et des oreilles; Gynécologie; Maladies des voies urinaires.

L'agrégation de pharmacie ne comprend qu'une section : Pharmacie et matière médicale.

Un concours spécial est ouvert pour chaque section : les candidats doivent justifier du grade de docteur en médecine et du certificat d'études médicales supérieures. Les docteurs en médecine déclarés admissibles dans les concours antérieurs sont dispensés du certificat.

Les épreuves du concours sont : 1° une épreuve de titres, absolument semblable à celle qui existe actuellement; 2° une leçon orale de trois quarts d'heure après quatre heures de préparation, sur une question se rattachant à l'ordre d'enseignement pour lequel le candidat est inscrit. Le candidat choisit entre trois sujets contenus dans une enveloppe tirée au sort. Les ouvrages qui se trouvent à la bibliothèque universitaire sont mis à la disposition des candidats; 3° une épreuve pratique dont le jury détermine la nature et la durée.

Le projet détaille avec soin la composition de jurys, nommés par le Ministre, pour chaque section d'agrégation. Les juges sont au nombre de 3 à 7, suivant les sections, avec 2 ou 3 suppléants : ils sont choisis parmi les professeurs compétents. En outre des professeurs titulaires, peuvent être appelés à faire partie des jurys les membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, les professeurs du Collège de France, du Muséum et des Facultés des sciences, les professeurs honoraires, les agrégés et les chargés de cours des Facultés de médecine. Aucune Faculté ne peut être représentée dans le jury par plus du tiers des juges.

Les agrégés sont nommés d'après une liste dressée par le jury par ordre de mérite. Suivant leur rang de classement, ils sont appelés à désigner la Faculté à laquelle ils doivent être attachés. Il est tenu également compte du rang de classement si, en cas de vacances d'une place d'agrégé dans une autre Faculté, ils demandent à y être transférés.

Ces dispositions seraient applicables aux concours qui seront ouverts pendant l'année scolaire 1909-1910.

* * *

Ces importantes réformes sont une grande amélioration sur la situation actuelle et, sans donner satisfaction à tout le monde, elles seront généralement bien accueillies. Aussi faut-il souhaiter que le Conseil supérieur de l'Instruction publique les adopte dans la présente session.

Le certificat d'études médicales supérieures empêchera les spécialisations trop hâtives et, tout en nous donnant des collaborateurs possédant une culture médicale élevée, il nous dé-

barrassera d'un certain nombre de concours inutiles, comme celui de chef de clinique, par exemple. Mais surtout il forme une pépinière pour l'agrégation. C'est après l'obtention de ce certificat que les jeunes docteurs, se destinant à l'enseignement, peuvent approfondir l'une des branches des sciences médicales.

Le régime de l'agrégation est profondément modifié par le second projet. Il consacre le principe de la spécialisation dès l'entrée dans l'agrégation. On pourra trouver que les sections sont trop nombreuses, que si quelques-unes s'imposent de l'aveu de tous, d'autres devaient rester confondues dans les sections de pathologie médicale ou chirurgicale. Mais il faut bien remarquer que ce chiffre de 21 sections est un maximum qui sera rarement atteint dans chaque Faculté. Telle Faculté, qui a au plus une quinzaine d'agrégés, ne va pas voir leur nombre brusquement augmenter pour remplir les cadres. Il est probable que, suivant les circonstances, suivant les besoins de l'enseignement, les places d'agrégés dans l'une des sections seront mises au concours.

Sans parler de la réduction du nombre des épreuves et par conséquent de la durée des concours, le projet adopte un principe excellent, c'est le classement des agrégés d'une même section par ordre de mérite et la possibilité du roulement entre les diverses Facultés. Ceci est de toute justice.

Dès que ces décrets seront promulgués, il y aura lieu de les compléter par l'adoption définitive de la pérennité de l'agrégation, depuis si longtemps réclamée. C'est alors que, s'appuyant sur un corps d'agrégés fortement organisé et sûr du lendemain, on pourra efficacement aborder la réforme des études médicales.

F. de Lapersonne.

A travers le Monde

ÉTATS-UNIS

L'immigration aux Etats-Unis prend en ce moment des proportions très grandes. Depuis quelque temps les grands transatlantiques débarquent à New-York, chaque semaine, une moyenne de 23 à 24.000 passagers des deux sexes. Le mois dernier, on a constaté, une semaine, l'arrivée de 30.626 personnes, et une autre semaine, 25.400, dont la plupart étaient des émigrants européens.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

On sait quelle préoccupation le chômage des ouvriers de campagne constitue dans beaucoup de régions françaises. M. Pavlowsky a dernièrement développé devant la Société nationale d'agriculture de France un intéressant moyen d'y remédier au moins en partie. Il s'agit de profiter de la différence des saisons entre l'Europe et l'Amérique du Sud, notamment la République Argentine. Tandis qu'en France la morte-saison commence à partir d'Octobre, les récoltes de blé et de lin commencent en Argentine dès les premiers jours de novembre, puis vient la récolte du maïs. Ces derniers travaux permettraient par la date où ils se terminent le retour des travailleurs au printemps. Signalons que déjà cette année de 40 à 50 milliers d'ouvriers italiens passent en Argentine d'Octobre à Mars ou Avril. Ces émigrations temporaires rapportent en Italie de 15 à 20 millions annuels et favorisent certainement son commerce et sa navigation.

LIVRES NOUVEAUX

H. Labit et H. Polin. — *Le péril vénérien*, 1 vol. de 192 pages de l'« Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire », publié sous la direction de M. Léauté, 1905, Paris (Masson et Cie).

Dans un petit volume, MM. Labit et Polin ont su dire beaucoup de choses, surtout des choses utiles. S'associant à l'effort commun de notre époque contre les maladies vénériennes, ils ont fait œuvre profitable à la fois au public et au médecin; le profane s'y instruira de dangers qu'il n'ignore plus, mais qu'il ne redoute pas encore assez; le médecin y trouvera des statistiques intéressantes et des aperçus originaux sur la lutte sociale contre la syphilis.

Il existe réellement un « péril vénérien » disent les auteurs en débutant, danger imminent, redoutable non seulement pour l'individu atteint du fléau, mais aussi, en lui et par lui, pour la famille et l'espèce qu'ils déciment, pour la société enfin par la multiplicité même des victimes. Toutes les conséquences immédiates et lointaines en sont nettement exposées au lecteur dans un rapide tableau.

Puis MM. Labit et Polin, étudiant les causes, recherchent où et comment on se contamine le plus souvent. Pour eux, « la prostitution est la source et le foyer des maladies vénériennes ». Ils s'appuient de chiffres éloquents et réclament, en démontrant la nécessité d'une sévère prophylaxie individuelle et sociale contre le mal qui compromet l'avenir de la race, une réglementation rigoureuse de la prostitution.

En attendant que l'expérience sanctionne la méthode toute nouvelle de prophylaxie contre la syphilis, qui vient de s'annoncer, on pourra trouver avantage à lire et à répandre ce bon petit livre, qui protégera aussi en instruisant.

F. D.

BIBLIOGRAPHIE

1218. — **Paul Blum.** — Des anesthésies psychiques dites nerveuses ou hystériques. 1 vol. grand in-8°, de 320 pages. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1219. — **G. Moriee.** — Annuaire des eaux minérales, stations climatériques et sanatoriums de France et de l'étranger pour 1906. 1 vol. in-12 de 308 pages. Prix : 1 fr. 50. (Bureau de la *Gazette des Eaux*, Paris.)

1220. — **P. Rodet.** — Nomenclature anatomique en quatre langues : latin (nomenclature de Bâle, Français, Anglais, Esperanto. 1 brochure in-8° de 76 pages. Prix : 1 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies des enfants. — Un cours de perfectionnement comprenant 52 conférences théoriques et pratiques de clinique médicale et chirurgicale infantile, aura lieu du 16 Août au 15 Septembre 1906, à l'hôpital des Enfants-Malades, sous la direction de M. H. Méry, professeur agrégé, chargé de cours.

Les conférences seront faites par MM. Méry, professeur agrégé, A. Zuber, J. Hallé et Guillemot, anciens chefs de clinique médicale infantile, E. Terrien et P. Armand-Delille, chefs de clinique médicale infantile, Grisel, ancien chef de clinique chirurgicale infantile, Tridon, chef de clinique chirurgicale infantile, avec le concours de MM. Ed. Rist, médecin des hôpitaux, ancien chef du laboratoire à l'hôpital Trousseau, B. Weil-Hallé, chef de laboratoire du service de la diphtérie, Félix Terrien, ophtalmologiste des hôpitaux, Cuvillier, pour l'oto-laryngologie et Larat, pour l'électrothérapie.

Pour les examens de malades, les élèves seront répartis en séries de 10, sous la direction des internes de l'hôpital.

Les conférences auront lieu tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, le matin à 10 heures, le soir à 5 heures.

La première conférence aura lieu le jeudi 16 Août, à 10 heures du matin, à la salle des cours de la clinique.

Programme des conférences : *Maladies des nourrissons* : MM. Méry et Guillemot. — 1° Gastro-entérites aiguës; 2° Gastro-entérites chroniques; 3° Prophylaxie et traitement diététique des gastro-entérites; 4° Dyspepsies du sevrage et alimentation de la 2e année; 5° Syphilis du nourrisson; 6° Tuberculose du nourrisson; 7° Rachitisme. Maladie de Barlow; 8° Infections cutanées du nourrisson.

Maladies chirurgicales : MM. Grisel et Tridon. — 9° Examen et traitement du mal de Pott; 10° Examen et traitement de la coxalgie; 11° Traitement des difformités rachitiques et de la scoliose; 12° Examen et traitement des pieds bots; 13° Examen et traitement des traumatismes du coude; 14° Diagnostic et traitement de l'appendicite; 15° Diagnostic et traitement de la mastoïdite aiguë; 16° Diagnostic et traitement de l'ostéomyélite aiguë.

Maladies de l'appareil circulatoire : M. J. Hallé. — 17° Complications cardiaques du rhumatisme articulaire aigu; 18° Péricardites. Symphyse rhumatismale et symphyse cardio-tuberculeuse; 19° Affections congénitales du cœur chez l'enfant.

Fièvres éruptives : M. Terrien. — 20° Rougeole; formes cliniques; diagnostic; complications; 21° Scarlatine; ses complications; 22° Néphrites de l'enfance : M. Terrien.

Maladies du sang et de l'appareil hématopoïétique : M. Rist. — 23° Séméiologie des anémies chez l'enfant; 24° Lymphadénie. Leucémie et splénomégalies chez l'enfant; 25° Purpuras chez l'enfant.

Maladies de l'appareil respiratoire : M. Zuber. — 26° Broncho-pneumonie aiguë et chronique; dilatation des bronches; 27° Adénopathie trachéo-bronchique et tuberculose pulmonaire; 28° Diagnostic précoce de la tuberculose ganglio-pulmonaire chez l'enfant; son traitement; 29° Pleurésies purulentes : M. Rist; 30° Péritonite tuberculeuse : M. Terrien; 31° Troubles fonctionnels de l'intestin dans la deuxième enfance. Entérite tuberculeuse : M. Armand-Delille; 32° Fièvre typhoïde : M. Weil-Hallé.

Maladies du système nerveux : M. Armand-Delille. — 33° Chorées de l'enfance. Complications et traitement; 34° Scléroses cérébrales. Hémiplégie cérébrale infantile. Maladie de Little; 35° Tumeurs et abcès du cerveau. Idiotie. Myxœdème; 36° Paralysies infantiles et myopathies; 37° Convulsions infantiles. Epilepsie et hystérie; 38° Méningite cérébro-spinale épidémique et méningite tuberculeuse. Ponction lombaire et cytodiagnostic.

Maladies des yeux : M. Félix Terrien. — 39° Les conjonctivites; leurs complications; leur traitement; 40° Hérédo-syphilis oculaire.

Maladies de la peau : M. J. Hallé. — 41° Teigne. Tricophyties. Favus. Examen microscopique et traitement; 42° Formes cliniques; complications et traitement des eczémas de l'enfance.

Principes d'électrothérapie : M. Larat. — 43° Traitement électrique de la paralysie infantile, de la paralysie diphtérique et des paralysies névritiques; 44° Traitement électrique des angiomes et des nævi.

Maladies du naso-pharynx et de ses annexes : M. Cuvillier. — 45° Hypertrophie des amygdales. Végétations adénoïdes; 46° Complications nasales et auriculaires des affections pharyngées.

Diphtérie : M. Weil-Hallé. — 47° Diagnostic clinique de l'angine diphtérique; 48° Diagnostic bactériologique et sérothérapie de la diphtérie; 49° Diagnostic du croup; 50° Tubages et trachéotomie.

Principes d'hygiène scolaire : M. Méry. — 51° Bâtiment et mobilier scolaire; 52° Examen individuel des enfants. Fiche sanitaire.

Excursions du dimanche : Visite de la Pouponnière de Versailles et du Lactarium, M. Guillemot. — Visite excursion avec billets à tarif réduit à Berck-sur-Mer, M. Grisel. — Visite du service de la Teigne à l'hôpital Saint-Louis, M. J. Hallé. — Visite des services d'enfants arriérés à l'hospice de Bicêtre, M. Armand-Delille.

Le droit à verser est de 100 francs.

Un programme détaillé, avec dates et heures des différentes conférences, sera remis à chaque auditeur inscrit au début du cours. S'adresser à M. Armand-Delille, chef de clinique adjoint, à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène; cryoscopie; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépa-

tiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudoleucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Grand-officier* : M. Gentil, médecin inspecteur général.

Commandeur. — M. Marty, pharmacien inspecteur.

Officier. — MM. Benech, médecin inspecteur; Calmette, Isambert, Delrieux, médecins principaux de 1re classe; Jarry, Vuillemin, médecins principaux de 2e classe; Bercher, Cros, Pommay, de Cours, Desmons, médecins-majors de 1re classe; Machenaud, médecin en chef de 2e classe; Hallopeau, à Paris.

Chevalier. — MM. Arnould, Augias, Delaborde, Ecot, Gary, Janot, Mouret, Pettier, Provendier, Rouget, Vieron, Bourdon, Jacquin, médecins-majors de 1re classe; Ricard, médecin-major de 2e classe; Zuccarelli, médecin aide-major de 1re classe; Hennequin, Giraud, Baret, Etourneau, Augier, Doury, médecins de 1re classe.

Officiers de l'Instruction publique. — MM. O. Benait, Defaoqz, Mauclaire, Maureu, Poirier, Vidal, Mlle Chevratan, à Paris; Arthus, Fallot, à Marseille; Andry, à Toulouse; Hagnéris, Cordier, à Reims; Barrois, Oui, à Lille; Bolot, Heitz, à Besançon; Cousyn, à Lorient; Demerllac, à Caen; Etienne, Favrol, à Nancy; Follet, à Rennes; Gagnières, Paujol, à Montpellier; Genaud, Nicolas, Rochet, à Lyon; Le Dantec, à Bordeaux; Ponchin, à Rouen; Rappin, à Nantes; Thauvenet, à Limoges; Vignaud, à Clermont-Ferrand.

Officiers d'Académie. — MM. Girardeau, Villard, à Paris; Attaix, Piollet, à Clermont-Ferrand; Berland, Petit, Malapert, à Poitiers; Bernard, Sauné, à Amiens; Commandeur, à Lyon; Florence, Guérin, Salirène, à Montpellier; Gross, Rosenthal, Spilmann, à Nancy; Jacquemet, Martin, à Grenoble; Richard, à Rouen; Riquiet, Le Fort, Lanis, à Lille; Soulé, à Bordeaux; Veron, à Rennes.

Confraternité médicale. — La *Confraternité médicale*, assurance mutuelle contre la maladie, sous le patronage du Comité médical des Bouches-du-Rhône, a constitué son bureau pour l'année 1906 de la façon suivante : Président, M. Goy; vice-président, M. Sicard; secrétaire général, M. Jourdan; vice-secrétaire, M. Chevalier; trésorier, M. Cambon; vice-trésorier, M. Plaignard-Flaissières; inspecteur, M. Pluyette; conseillers, MM. Chabert, Reynaud, Eynard, Coche, Baudoin, Moul, Mistral, Riss.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 13 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Wiart, 19; Chevrier, 19; Alexandre, 12; Lecène, 18.

Séance du 16 Juillet. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 17; Grégoire, 20; Mouchet, 19.

Hôpitaux de Lille. — Le mercredi 25 Juillet s'ouvriront les deux concours du prix de l'Internat, l'un pour la section médecine, l'autre pour la section chirurgie et accouchements.

RENSEIGNEMENTS

Cabinet médical de spécialiste, 30 ans d'existence, bon produit, quartier gare St-Lazare, à céder pour prix du mobilier. Raison de santé. *Pressé.* Écrire *P. M.*, 269.

Cours pratiques *par d'anciens internes.* — La 2e série des cours pratiques aura lieu du 20 Juillet au 11 Août 1906. Conçus dans un esprit absolument pratique, ils s'adressent aux étudiants à la fin de leurs études, et aux praticiens. — Chaque cours comprend 9-10 leçons, qui se suivent à deux jours d'intervalle; les heures différentes permettent de suivre plusieurs cours. Pour chaque cours, le droit d'inscription est de vingt francs.

La 2e série comprend les cours suivants : Lundi, mercredi, vendredi. — Larynx, nez, oreilles : M. Bourgeois. — Gynécologie pratique : M. Bender. — Chirurgie journalière : M. Delaunay. — Orthopédie : M. Thidon. — Maladies nerveuses : M. Rose. — Obstétrique : M. Lequeux. — Voies urinaires : M. Minet.

Mardi, jeudi, samedi. — Maladies de la peau : M. Lenglet. — Thérapeutique générale : M. Oppenheim. — Estomac et intestin : M. Lippmann. — Maladies des enfants : M. Ball. — Electrothérapie : M. Delherm. — Pour programmes et inscriptions, s'adres. à M. Minet, 15, rue Malebranche, les lundis, mercredis, vendredis, de 2 à 4 heures.

Saône-et-Loire : A céder clientèle avec pharmacie. Affaires 12 à 14,000 fr. S'adresser *P. M.*, n° 267.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

CHARLES NICOLLE. Le nouvel Institut Pasteur de Tunis.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Sur le cancer du rectum. — Sur l'emploi de la méthode combinée pour l'extirpation des cancers du rectum et du côlon.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Un nouveau trypanosome pathogène. — Longueur d'onde des raies d'absorption des matières colorantes du sang. — Le travail musculaire et les échanges nutritifs au cours des ascensions. — Disparition momentanée des trypanosomes du nagana chez des chiens infectés. — Intoxications par les piqûres dhyménoptères.

Société médicale des hôpitaux. — Eosinophilie pleurale et sanguine par formation des éosinophiles dans la séreuse. Leur polymorphisme et leur filiation. — Sur un cas de tumeur cérébrale secondaire à une tumeur du sein. — Un cas de « maladie de Raynaud » d'origine bronchectasique. — Dextrocardie acquise par rétraction pleuro-pulmonaire avec caverne tuberculeuse. — Entérites et appendicites chez les enfants. — Sténose pylorique pure à la suite d'ingestion d'acide chlorhydrique. — Méningo-encéphalite diffuse ayant donné naissance successivement aux symptômes de l'idiotie, de la démence et de la paralysie générale.

Société de chirurgie. — Sur le massage du cœur. — Anévrisme du tronc tibio-péronier; extirpation; guérison. — Rupture intra-péritonéale de la vessie suite de contusion de l'abdomen; suture; guérison. — Deux cas de linite plastique. — Volvulus du cæcum. — Hématome sus-rénal spontané et enkysté. — Kyste racémeux de l'ovaire. — Fibromes des ligaments larges. — Radiographie de luxations complexes du pied. — Balle de revolver extraite du cerveau.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

SECTION XIII. — *Obstétrique et gynécologie (suite).*

Section latérale du pubis (Gigli) en position mento-supérieure persistante. — Des hématomètres suraigus dans les môles hydatiformes pendant les premiers mois de la grossesse. — Des auto-intoxications gravidiques. — Indications et techniques de l'opération césarienne.

SECTION VII. — *Neurologie, Psychiatrie et Anthropologie criminelle.*

Des lésions corticales dans les psychoses d'origine toxique. — Nature et physiologie pathologique du tabes. — Contribution à la pathogénie du tabes. — Sur le traitement du tabes. — Des dangers de la médication mercurielle intensive dans le traitement de la paralysie générale. — Quelques réflexions à propos d'un cas de méningite chronique chez un alcoolique. Lésions dégénératives du névraxe. (Lacunes de désintégration, altérations des cellules corticales et du faisceau pyramidal).

ANALYSES

Chirurgie. — CH. BOUVERET. Région inguino-abdominale et cure radicale de la hernie inguinale simple.

CHRONIQUE

PIERRE MAUREL. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

CORRESPONDANCE

PRATIQUE MÉDICALE

A. M. Hépatite syphilitique tertiaire.

LIVRES NOUVEAUX

F. CALOT. Technique du traitement des tumeurs blanches.

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur DIEULAFOY

A l'Hôtel-Dieu, l'amphithéâtre Trousseau est presque complètement rempli bien avant le commencement de la clinique du professeur Dieulafoy qui a lieu chaque samedi. Comme assistance : de très nombreux étudiants (le cours a lieu tard, ce qui leur permet d'y venir à la sortie des autres services), des étrangers, des médecins de la ville, des médecins d'eaux, etc. En somme, assistance nombreuse et variée. On y voit même des médecins honoraires des hôpitaux, des hommes de lettres, des femmes du monde complètement étrangères à la médecine.

A 10 h. 1/2 au milieu des bravos, en coup de vent, entre le Professeur. De la main, il salue gracieusement les amis qu'il aperçoit dans l'auditoire. Il est suivi d'un nombreux état-major qui s'installe bruyamment. Pendant ce temps, l'amphithéâtre continue à se remplir et est bientôt comble.

Le Professeur, toujours le même, sauf la moustache grisonnante, sans blouse, en veston « fantaisie », sanglé du tablier (la tenue d'hôpital d'il y a vingt-cinq ans), debout, le torse immobile, tourne la tête à droite, à gauche, par saccades, surveille l'installation des auditeurs et entouré de ses élèves rangés autour de la table à tapis vert, dresse son élégante et haute silhouette sous le buste de

Trousseau. Il attend que le bruit s'apaise et, une fois le silence établi, commence.

D'une voix qui porte bien et partout, il parle avec verve, aisance, chaleur et entrain. Il sait manier la phrase, en faire ressortir la jolie tenue littéraire et donner aux questions, même les plus ingrates, une forme attrayante. Il présente son sujet avec un art qui séduit. A juste titre, il tient à sa réputation d'élégance et de clarté.

Très attachant, il force et retient l'attention par la voix, l'accent, le geste. Il va, vient, croise violemment les bras sur la poitrine, joue des épaules, se promène, s'arrête, les mains derrière le dos, recule de deux pas, ou, le bras tendu, avance en un geste d'orateur. Il mime son cours d'une façon merveilleuse et déploie toutes les séductions pour affirmer et maintenir le grand succès de sa clinique.

Mais tout à coup il s'arrête et, s'adressant à l'auditoire : « Messieurs, faites place aux arrivants qui emplissent l'escalier. Je vois une place ici. Serrez-vous, Messieurs. Encore une autre là-bas. » Et sûr que tous peuvent voir et entendre, il reprend sa leçon.

S'il aborde la partie clinique, il joue la scène de l'examen du malade, de la consultation entre confrères, de l'interrogatoire de la famille en une série de tableaux pittoresques et humoristiques, tout en gardant le ton sérieux qui convient. Il sait admirablement lancer le mot ou mimer la scène qui provoqueront le rire et l'attention....

S'il lit une observation, c'est tantôt d'une voix vibrante, éclatante, martelée, tantôt comme en sourdine ou d'un débit précipité, tout en nuances. Il met en relief et répète la phrase à effet qui frappe la mémoire. Et ainsi pendant toute la durée de la leçon, il tient son auditoire sous le charme.

Enfin lorsque l'heure avance, quand il voit qu'il ne pourra terminer, il signale l'importance et l'intérêt de ce qu'il réserve à dessein, n'ayant pas le temps de l'exposer suffisamment. « La suite à la prochaine leçon », dit-il. Il sait ainsi éveiller l'attention des auditeurs et les attirer à la clinique suivante.

Et le cours finit dans une tempête de bravos, consacrant le succès du Maître qui maintient avec éclat la tradition de la brillante clinique d'autrefois.

A la sortie, le Professeur, de son pas rapide, passe devant les étudiants rangés. Il est suivi de son nombreux état-major qui l'accompagne jusqu'à l'invariable « urbaine à deux chevaux ». Le cercle se forme autour de la voiture. Le Maître aimablement serre toutes les mains, monte et s'éloigne, tandis que le cercle s'incline et se découvre...

PIERRE MAUREL.

CORRESPONDANCE

Persuasion par la vérité ou obligation par la loi.

A propos d'une de nos dernières chroniques (*La Presse Médicale*, 1906, n° 51), nous recevons d'un de nos confrères la lettre suivante :

Mon cher confrère,

Un de vos derniers articles de chronique se terminait par ces mots : « La violence... ne peut réussir à améliorer l'esprit humain ; la science, qui vise les intérêts permanents de l'humanité, ne gagne guère à appuyer son autorité sur la crainte des gendarmes et de l'appareil judiciaire, elle agit mieux quand elle utilise simplement la force persuasive, patiente et douce, que possède la vérité. »

Comme vous, j'ai confiance dans la force persuasive patiente et douce de la vérité, mais j'estime que seule elle est souvent impuissante, qu'en outre elle est trop lente. Comme vous, sans doute, je suis féru de liberté, et plus encore de justice, mais j'estime qu'il est des cas où la force, la loi, doit venir au service de la science dans l'intérêt même de l'humanité.

Plus nous allons, d'ailleurs, et plus notre liberté se trouve restreinte. La cause en est simple : la solidarité de l'individu et de la société s'accroît progressivement; les droits de la société sur l'individu deviennent dès lors plus étendus. Plus nous irons, plus il en sera ainsi, surtout au point de vue hygiène. *C'est s'éviter bien des révoltes inutiles que de le comprendre dès maintenant*, d'admettre qu'il en doit être ainsi, et, de plus, que cela est juste.

Nous devons donc accepter la crainte des gendarmes et l'attirail judiciaire venant appuyer l'autorité de la science, inspiratrice des lois.

Car, vraiment, la science par sa seule force est d'une action trop lente et trop inconstante. Et c'est à vous-même, mon cher confrère, que je vais emprunter des armes. N'est-ce pas vous qui nous avez parlé de « l'inqualifiable indulgence des pouvoirs publics pour les méfaits de l'alcool »? N'est-ce pas vous qui nous rapportiez ces chiffres si tristement éloquents

CONSOMMATION DE L'ABSINTHE EN FRANCE

1884	49.335 hectolitres.
1894	125.078 —
1904	207.929 —

et qui demandiez une pétition pour « *défendre* la fabrication et la vente de la liqueur absinthe »?

Les chiffres que vous rapportez sont la plus belle négation, dans le cas présent, de la séduction persuasive de la science! Plus on lutte par la parole et les arguments scientifiques contre l'absinthe et plus la consommation augmente...

Il est donc des cas où le gendarme est nécessaire, où il faut imposer à l'individu ce qui doit être source de biens pour la collectivité et pour lui-même.

Sans doute on ne saurait admettre que la volonté d'un seul, que le génie même d'un législateur peut suffire à modifier un état social, à réformer les mœurs. Un homme n'est susceptible de modifier le groupement au centre duquel il vit que dans la proportion où il est lui-même l'expression de ce groupement. Ni Voltaire, ni Rousseau, ni tant d'autres n'ont fait la Révolution : ils n'ont été que l'expression de la masse à leur époque; mais servis par des facteurs particuliers d'intelligence et de culture, ils ont pu interpréter le mouvement qui les entraînait,

en comprendre la direction et dès lors devenir eux mêmes source de mouvement, accélérer la course qui les emportait.

De même une loi doit déjà être en puissance dans la masse qui la subira, mais du jour où elle aura pleine action, elle acquerra elle-même une influence propre parce que loi.

Il ne faut donc pas attendre que la science seule améliore l'esprit humain, que les coefficients économiques seuls modifient l'état social. Peut-on citer un meilleur exemple que la loi sur les assurances ouvrières allemandes? Elle a imposé l'assurance obligatoire à l'ouvrier, et contre l'accident et contre la maladie et contre la vieillesse. Elle a réalisé une opération d'arithmétique sociale des plus satisfaisantes au point de vue financier et s'est trouvé être par surcroît un facteur de bien-être pour le salariat allemand, malgré son caractère obligatoire, ou peut-être parce qu'obligatoire. L'Etat a fait ici œuvre de saine tutelle.

Et tant d'autres lois salutaires qui ont singulièrement activé telle modification sociale ou même aidé à la transformation mentale d'un peuple! Quant aux lois inspirées par le souci de l'hygiène générale, elles sont souvent admirables: La loi Roussel est une de celle-ci.

— Elle n'est pas appliquée, me direz-vous.

— D'accord. Mais les coupables sont ceux qui, assez instruits pour comprendre le bien fondé d'une loi, et pourvus d'une parcelle si petite soit-elle de responsabilité dans l'application de la loi, n'en ont pas ou ne veulent pas en avoir conscience et se laissent aller à une négligence doublement coupable, parce que presque toujours impunie. A mon avis, le blâme doit aller non pas tant à ceux qui subissent la loi, qu'à ceux qui doivent en assurer le respect et ne le font pas. La coercition serait ici légitime, cette coercition que vous demandez pour l'absinthe, et le gendarme, l'appareil de la législature ne seraient pas sans utilité, car je ne sache pas que la loi Roussel soit jamais appliquée, si nous attendons que les nourrices soient persuadées par la seule force persuasive, patiente et douce que possède la vérité!

J. Abadie (d'Oran).

PRATIQUE MÉDICALE

Hépatite syphilitique tertiaire.

Symptômes. — Quatrième année de syphilis. Insuffisance hépatique (urobilinurie intense, glycosurie légère, albuminurie légère, amaigrissement, urines rares).

Foie gros, dur, sensible, inégal.

Ultérieurement épanchement péritonéal (ascite) et pleural.

Pronostic. — Grave.

Traiter le malade.

I. — Comme un syphilitique.

Frictions mercurielles quotidiennes avec

Onguent napolitain . . . . . . 4 grammes.

Pour une cartouche en faire vingt semblables.

ou

Injection musculaire quotidienne (région fessière) de 1 à 3 centimètres cubes ou plus de la solution suivante :

Biiodure d'hydrargyre. . . } āā 10 centigr.
Iodure de sodium . . . . . }
Eau distillée. . . . . 10 c. c.

Stériliser.

II. — Comme un hépatique.

1° *Opothérapie* : alterner jour par jour les deux préparations suivantes :

Extrait aqueux hépatique . . . . 6 à 10 grammes.

Pour un paquet vingt semblables.

En prendre un par jour (jours pairs) au moment d'une prise de lait.

et

Extrait de fiel de bœuf . . . . . . 0 gr. 75

Pour un cachet n° 20.

Deux par jour (jours impairs).

2° *Stimuler la diurèse* :

Diète lactée mitigée : (lait, pâtes, riz, fruits, eau, lactose).

Théobromine . . . . 0 gr. 75

Pour un paquet n° 20.

Deux pro die. A. M.

LIVRES NOUVEAUX

F. Calot. — *Technique du traitement des tumeurs blanches.* Paris, 1905. (Masson et Cie, éditeurs.)

M. Calot, qui a déjà publié la technique du traitement de la coxalgie, et la technique du traitement de la luxation congénitale de la hanche, présente aujourd'hui au corps médical la technique du traitement des tumeurs blanches.

Le livre débute par deux chapitres préliminaires consacrés au diagnostic et au pronostic de la tumeur blanche. L'auteur étudie ensuite la *technique générale*, le traitement qu'il faut savoir exécuter pour bien soigner une tumeur blanche. Calot s'y montre partisan ardent des injections modificatrices articulaires.

Dans une autre partie, sont décrits les aspects cliniques sous lesquels les tumeurs blanches peuvent se présenter et sont discutées, les diverses conduites à tenir suivant la diversité des cas, des sujets et des milieux sociaux. La troisième partie de la brochure traite des tumeurs blanches en particulier (genou, pied, épaule, coude, poignet), et des particularités d'ordre technique ou clinique que présente chacune d'elles.

L'ouvrage se termine par un très intéressant et très instructif chapitre consacré aux soins à donner pendant la convalescence pour empêcher la récidive et pour améliorer le résultat fonctionnel.

Copieusement illustré, clairement écrit, le nouveau livre de Calot mérite d'attirer l'attention, non seulement des chirurgiens orthopédistes, mais surtout des praticiens qui, tous, peuvent avoir à soigner des tumeurs blanches et qui puiseront dans ce livre d'utiles enseignements. P. D.



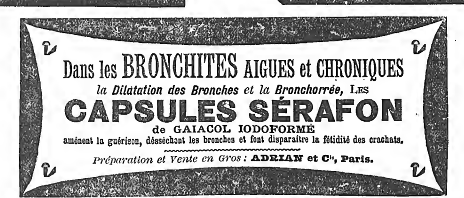


GRANULÉ PUR

Titré à 25 centigr. par cuillerée à café.
Chaque flacon est accompagné d'une mesure.

ADRIAN & Cie







AFFECTIONS de la PEAU

SULFURINE
du Dr LANGLEBERT
POUR BAIN SULFUREUX SANS ODEUR

Le bain de SULFURINE possède exactement les propriétés thérapeutiques du bain sulfureux ordinaire dit de BARÈGES, avec cet avantage que sans odeur, il peut être pris chez soi et dans toutes espèces de baignoires, sans crainte d'altérer métaux et peintures.

AFFECTIONS du CŒUR
ET DE LA RESPIRATION

VIN CARDIAQUE
du Dr SAISON

Chaque cuillerée à soupe contient :
2 centigr. de Convallamarine.
2 — de Sulfate de Spartéine.
20 — d'Iodure de potassium.

Il suffit ordinairement de 4 à 5 cuillerées par jour pour obtenir sur le cœur une action tonique très énergique.

ANESTHÉSIE

CHLOROFORME ADRIAN
en flacons de 30 et 60 gr. fermés à la lampe.

BROMURE D'ETHYLE ADRIAN
en flacon de 30 gr. fermé à la lampe.

ETHER ANESTHÉSIQUE ADRIAN
à 66°
Redistillé sur l'Huile d'amandes douces.

MgO_2 **HOPOGAN** Usage Interne — PEROXYDES MEDICINAUX CHIMIQUEMENT PURS *exclusivement préparés pour* l'Usage Médical — 17 Rue d'Athènes — Paris — **EKTOGAN** Usage Externe ZnO_2



NOTICE EXPLICATIVE ET ÉCHANTILLONS FRANCO
SPÉCIALITÉS MERCK, 32, Rue Saint-Antoine, PARIS.

Tablettes du Dr Bousquet à la DIONINE-MERCK — Dosées à 0 gr 02 — 3 à 4 par jour. REMÈDE SPÉCIFIQUE DE LA DOULEUR NÉVRALGIES, COLIQUES HÉPATIQUES ET NÉPHRÉTIQ. Pharmacie du Dr BOUSQUET, 63, Rue La Boëtie, Paris.

SÉDATION IMMÉDIATE DE LA TOUX
SIROP DU Dr BOUSQUET
Titré à 0,01 de DIONINE-MERCK et II gouttes de Bromoforme par cuillerée à bouche.
DOSE QUOTIDIENNE : 4 à 8 cuillerées à potage pour les Adultes.
Pharmacie du Dr BOUSQUET, 63, Rue La Boëtie PARIS (8e)

ÉTABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (LOIRE)
SOURCE BADOIT
L'EAU DE TABLE SANS RIVALE. — La plus Légère à l'Estomac.
VENTE 20 Millions de Bouteilles PAR AN
Déclarée d'Intérêt Public Décret du 12 Août 1897.

PUISSANT ACCÉLÉRATEUR de la NUTRITION GÉNÉRALE
Ramène l'appétit et provoque une **augmentation rapide du poids** des malades; **fait tomber la fièvre** et disparaître la purulence des crachats chez les **TUBERCULEUX**.

EXPÉRIMENTÉ avec succès dans les Hôpitaux de Paris et les Sanatoria. Communications à l'Académie des Sciences, la Société de Biologie, de Thérapeutique. Thèse sur l'HISTOGÉNOL, présentée à la Faculté de Médecine de Paris.

HISTOGÉNOL NALINE
à base de Nuclarrhine.
Médication Arsénio-Phosphorée organique.

FORMES :
Emulsion : 2 cuill. à soupe par jour.
Élixir : 2 cuill. à soupe par jour.
Granulé : 2 mesures par jour.
Ampoules : 1 ampoule par jour.

INDICATIONS :
TUBERCULOSE
LYMPHATISME, SCROFULE, BRONCHITES CHRONIQUES, NEURASTHÉNIE, CHLORO-ANÉMIE, CONVALESCENCE, etc.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS : S'adresser à NALINE, Phien à St-Denis (Seine).

IODALOSE GALBRUN
L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE
Combinaison directe et stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Communication au XIIIe Congrès International de Médecine, Paris 1900.

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
REMPLACE IODE et IODURES dans toutes leurs applications, sans IODISME

Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Artériosclérose, Maladies du Cœur et des Vaisseaux, Asthme, Emphysème, Lymphatisme, Scrofule, Affections glandulaires, Rachitisme, Goître, Fibrome, Syphilis, Obésité.

Iode physiologique VINGT FOIS PLUS ACTIF que l'Iode des Iodures.
Vingt gouttes IODALOSE agissent comme un gramme Iodure alcalin.
DOSES MOYENNES : cinq à vingt gouttes pour Enfants ; dix à cinquante gouttes pour Adultes.
Demander Brochure sur l'Iodothérapie physiologique par le Peptoniode.
Pharmacie GALBRUN, 4, Rue Beaurepaire, PARIS ET TOUTES PHARMACIES.

FACULTÉ DE PARIS

Laryngologie, rhinologie et otologie. — MM. Collinet, Rabé et Béal, assistants de M. Castex, commenceront, le mardi 4 Septembre 1906, à l'amphithéâtre Cruveilhier (École pratique de la Faculté, 15, rue de l'École-de-Médecine), une série de dix-huit leçons avec présentation de malades.

Ces leçons auront lieu tous les jours (excepté le dimanche), à 3 heures. Les élèves inscrits seront exercés à l'examen et au traitement des malades de la clinique.

Programme : 1° Technique des examens en oto-rhino-laryngologie et trachéo-bronchoscopie; 2° affections et chirurgie des amygdales; 3° tuberculose du larynx; 4° tumeurs bénignes et malignes; 5° corps étrangers du larynx et de la trachée; 6° névroses du larynx; 7° rhinites hypertrophique et atrophique (ozène); 8° Malformations de la cloison; 9° épistaxis; 10° syphilis du nez; 11° tumeurs bénignes et malignes des fosses nasales; 12° végétations adénoïdes; 13° sinusites et ethmoïdites; 14° corps étrangers de l'oreille; 15° Maladie de la trompe d'Eustache, cathétérisme; 16° infections de l'oreille moyenne, complications; 17° sclérose tympano-labyrinthique; 18° vertiges otiques, maladie de Ménière, infections du labyrinthe.

Le droit à payer pour ce cours est de 50 francs.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Un enseignement privé sera fait à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dans le service de M. le professeur Lépine, pendant les vacances de 1906, par M. Porot, chef de clinique.

Cet enseignement, dont le caractère sera essentiellement pratique, s'adresse principalement aux étudiants de troisième et quatrième années désireux d'apprendre des notions courantes de thérapeutique clinique et de pratique médicale. Il comprendra : 1° Une série de 20 leçons de thérapeutique clinique : Considérations sur le traitement des maladies les plus fréquentes, de leurs principaux symptômes et complications. Étude des médications les plus usuelles, de leur mode d'emploi et de leurs indications. — 2° Des exercices quotidiens de pratique médicale.

Les élèves auront à examiner des malades et à établir le diagnostic; ils auront à discuter les éléments du pronostic, et devront enfin relever les principales indications thérapeutiques, et formuler les prescriptions d'une ordonnance.

Les leçons seront faites le matin à 8 heures, à l'amphithéâtre de la clinique. Les exercices pratiques d'application auront lieu tous les jours à 9 h. 1/2, dans le service.

La série des exercices durera un mois et commencera le lundi 23 Juillet, à 8 heures. Le droit d'inscription est fixé à 40 francs et devra être acquitté à l'ouverture des cours. Les inscriptions seront reçues tous les matins à la clinique.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Certificat d'études médicales supérieures. — Le Conseil supérieur de l'Instruction publique vient d'adopter, dans sa dernière séance, le projet de décret instituant un certificat d'études médicales supérieures et divers projets d'arrêtés ou de décrets se rattachant à cette réforme et destinés à fortifier les études médicales, projets dont l'économie a été exposée dans ce journal par M. le professeur F. de Lapersonne.

Le conseil supérieur de l'Assistance publique. — Le ministre de l'Intérieur vient de modifier par décret la composition du Conseil supérieur de l'Assistance publique. Le nombre des membres de droit est réduit de 18 à 16; parmi ces membres figurera désormais le directeur de la mutualité; par contre, cesseront d'en faire partie le directeur du Mont-de-Piété et les directeurs des services de santé de la guerre et de la marine.

Pour les membres dont la nomination a lieu par décret, leur nombre est élevé de 9.

Il y aura désormais 10 sénateurs au lieu de 6; le nombre des députés reste fixé à 12; enfin, le nombre des spécialistes est élevé de 28 à 35. De la sorte, le Conseil comprendra 73 membres au lieu de 64.

Voici la composition du Conseil reconstitué :

Sénateurs. — MM. Bérenger, Bienvenu-Martin, Borne, Léon Bourgeois, Goujon, Labiche, Lahrousse, Pédebidou, Rey, Paul Strauss.

Députés. — MM. Aynard, Louis Barthou, Ferdinand Buisson, Caillaux, Camuzot, Chéron, Cruppi, Dron, Dubief, Muteau, Steeg, Thierry.

Spécialistes. — M. Émile Louhet; Mme Isabelle Bogelot, ancienne directrice de l'œuvre des libérées de Saint-Lazare; Mme Pérouse, présidente du conseil d'administration de l'Union des Femmes de France; MM. Alapetite, préfet du Rhône; Dr Armaingaud, professeur du cours municipal d'hygiène à Bordeaux; Raoul Bompard, conseiller de préfecture, secrétaire général de l'Alliance d'hygiène sociale; Boucard, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; Dr Bourneville, médecin des hôpitaux; Marcel Briand, médecin en chef de l'asile de Villejuif; Loys Brueyre, ancien chef de division à la préfecture de la Seine; Dr Caubet, administrateur des hospices de Toulouse; Dr Chevallereau, médecin de la clinique nationale des Quinze-Vingts; Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées; Clos-Mayrevieille, vice-président de la commission administrative des hospices à Narbonne; Lucien Descaves, publiciste; Ferdinand-Dreyfus, ancien député; Hébrard de Villeneuve, conseiller d'État; Dr Henrot, ancien maire de Reims; Dr Lande, ancien maire de Bordeaux; Dr Lardier, ancien maire de Rambervilers; André Lefèvre, conseiller municipal de Paris; Dr Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard; Dr Magnan, médecin en chef de l'Asile Sainte-Anne; Marbeau, ancien conseiller d'État; A.-J. Martin, inspecteur général de l'assainissement de Paris; Dr Millon, secrétaire général adjoint de l'union des syndicats médicaux de France; Henri Monod, ancien directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques; De Mouy, conseiller d'État; Dr Ollivier; professeur Pinard, membre de l'Académie de médecine; Hermann Sabran, ancien président du Conseil général des hospices de Lyon; Dr Thulié, ancien président du Conseil municipal de Paris; André Ulrich, avocat; Van Cauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer; Félix Voisin, conseiller à la Cour de cassation.

Membres de droit: Le vice-président du Conseil d'État; le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques; le directeur de l'administration départementale et communale; le directeur de l'administration pénitentiaire; le directeur des affaires civiles au ministère de la Justice; le directeur général de l'enregistrement; le directeur de l'assurance et de la prévoyance sociales; le directeur de la mutualité; le président du comité national des congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée; le président du conseil supérieur d'hygiène publique de France; le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine; le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique de Paris; quatre inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'Intérieur, désignés par le ministre.

Exercices spéciaux du service de santé en 1906. — Comme les années précédentes, auront lieu en 1906, dans le Gouvernement militaire de Paris, des exercices spéciaux du Service de santé.

Ces manœuvres seront commandées par le général Bolgert, commandant la 13e brigade d'infanterie. Elles auront comme directeur technique le médecin principal

de 1re classe Antony, médecin-chef de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.

Elles auront lieu du 30 Juillet au 3 Août prochain.

Une conférence préparatoire sera faite aux Invalides le 30 Juillet.

La concentration se fera le 31 Juillet.

Les journées des 1er, 2 et 3 Août seront consacrées aux manœuvres qui se dérouleront dans la vallée de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette, de Juvisy à Longjumeau.

Des détails complémentaires seront donnés ultérieurement.

Conseil supérieur d'hygiène publique. — Aux termes d'un arrêté tout récent, du ministre de l'intérieur le nombre des places d'auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France a été porté de 15 à 20.

Les candidats aux nouvelles places sont invités à produire leur demande accompagnée de l'exposé de leurs titres, dans un délai de quinze jours.

Les personnes ayant fait acte de candidat à la suite de l'avis inséré au *Journal officiel* du 12 Mai dernier sont informées que leur demande est considérée comme valable pour les nouvelles places créées, sauf avis contraire de leur part.

Association française pour l'avancement des sciences. — L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra sa 35e session, à Lyon, du 2 au 7 Août prochain.

M. le professeur J. Teissier a été désigné comme président de la section des sciences médicales.

Le programme des fêtes, excursions, réceptions, etc., inhérentes à tout Congrès, est des plus attrayants. Celui des travaux de la section des sciences médicales se divise ainsi :

Premier jour, 2 Août. — 1° Etat actuel de l'étude expérimentale de la syphilis. — Rapporteur : M. Nicolas (chargé du cours de syphiligraphie et maladies cutanées à l'Université de Lyon);

2° Prophylaxie de la syphilis. — Rapporteur : M. Manquat, ex-agrégé au Val-de-Grâce. — Et inscrits déjà à l'ordre du jour : Professeurs Lassar, de Berlin; M. Hallopeau, de Paris, etc.

Deuxième jour, 3 Août. — Applications des sciences physiques à la médecine (à traiter sections d'électricité médicale, de radiologie et des sciences médicales réunies). — Inscrits pour la discussion : MM. Béclère, de Paris; Liborio Giuffre, de Palerme; Rubino, de Naples, etc.

1° Influence des rayons X sur la composition du sang. Traitement des maladies des organes hématopoiétiques. — Rapporteurs : M. Belot, assistant de M. Béclère, Paris; M. Barjon, médecin des hôpitaux, Lyon;

2° Influence des courants de haute fréquence sur la tension artérielle. Traitement de l'hypertension et accessoirement du diabète. — Rapporteurs : Professeur Doumer, de Lille; M. Chanoz, docteur ès sciences, chef des travaux de physique médicale, Lyon. — A l'ordre du jour : Professeur Henrijean, de Liège; MM. Mariani, de Gênes; Moutier, P. Teissier, de Paris, etc.

Troisième jour, 4 Août. — Séances exclusivement consacrées à la tuberculose. — 1° Le phénomène de l'agglutination chez les tuberculeux (valeur diagnostique et pronostique). — Rapporteurs : Professeur Ferré, de Bordeaux; M. Paul Courmont, agrégé, médecin des hôpitaux, Lyon;

2° Essais d'immunisation antituberculeuse. — Rapporteurs : Professeur Rappin, de Nantes; M. Arloing, de Lyon. Conférence du professeur Maragliano.

Quatrième jour, 6 Août. — 1° Questions chirurgicales. — Pathogénie des ankyloses et particulièrement des ankyloses vertébrales. — Rapporteurs : Professeur Poncet et M. Leriche, de Lyon; M. Léri, de Paris.

2° Tuberculose du gros intestin. Indications de l'intervention chirurgicale. — Rapporteurs : M. L. Bérard, agrégé, chirurgien des hôpitaux, Lyon; M. le médecin-major Loison, agrégé au Val-de-Grâce, hôpital militaire de Versailles. On annonce aussi une importante communication du professeur Charrin, du Collège de France, et du professeur Putella, de Sienne, sur l'origine des globules blancs.

Le dernier délai pour l'inscription des adhérents désirant profiter des réductions de tarif sur les chemins de fer ne peut dépasser les premiers jours du mois de Juillet.

S'adresser directement au Secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, Paris (VIe).

La peste au Havre. — Ces jours passés, certains journaux annoncèrent que l'on avait constaté au Havre un cas de peste bubonique suivi de décès.

Cette nouvelle a, depuis, été formellement démentie.

Enfants assistés. — M. Rechat, résidant à Saint-Maurice-de-Pionsat, est nommé médecin du service des Enfants assistés de la Seine, pour la circonscription de Menat (agence d'Ebreuil).

Avis. — Par dépêche ministérielle du 22 Mai 1906, M. le Ministre des Colonies a renouvelé pour trois ans le marché pour la fourniture des ouataplasmes nécessaires au service de santé de ce département.

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 18 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Alglave, 18; Schwartz, 14; Chifoliau, 15.

Sont admissibles : MM. Chevrier, 67 points; Wiart, 65 points; Lahey, Baumgartner, Guibé, Mouchet, 64 points; Fredet, Chifoliau, 57 points.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Paraissant le Mercredi et le Samedi

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

R. Bensaude et L. Rivet. Purpura hémorragique et tuberculose.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Tuberculose et obésité toxique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société clinique des hôpitaux de Bruxelles. — La maladie de Bright peut-elle avoir une origine traumatique ?

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Alcoolisation locale des troncs nerveux dans les spasmes et les tics. — — Aiguille trouvée dans le cœur d'une morphinomane ayant succombé très rapidement à des accidents infectieux. — Transmission des maladies infectieuses par les animaux d'appartement. — Anémie pernicieuse à rémission. — Cirrhose hypertrophique syphilitique avec insuffisance hépatique améliorée par le traitement spécifique. Tachycardie paroxystique. — L'infection du sang dans l'occlusion intestinale. — Anémie pernicieuse d'origine syphilitique. — Deux cas d'ophtalmoplégie congénitale et familiale. — Un cas atypique de maladie de Friedreich.

Société anatomique. — Infection de la glande sous-maxillaire. — Varice de la crosse de la saphène. — Tumeur de la gaine du radial. — Tumeur kystique du sein. — Hydronéphrose. — Botryomycose. — Kyste de l'ovaire. — Anomalie de l'artère hépatique. — Néphrectomie pour hydronéphrose. — Néphrectomie pour tuberculose rénale. — Kyste des deux épididymes. — Nodules à pentastomes dans la paroi intestinale du chimpanzé. — Nodules à pentastomes à la surface du foie humain. — Lésions du tube digestif des singes dues au physaloptère. — Néphrite atrophique. — Rupture du cœur. — Artérite fémorale. — Kyste racémeux de l'ovaire. — Elections.

Société de biologie. — Note sur la prétendue efficacité des tractions rythmées de la langue dans l'asphyxie. — Imprégnation histologique par les précipités colorés. — Influence de l'argent colloïdal sur quelques microbes pathogènes. — Hémolyse par les mélanges de saponine et d'hydrate. — Transport électrique des microbes. — Action des solutions d'argent colloïdal sur le bacille pyocyanique. — Les limites de l'utilisation des hydrates de carbone chez les diabétiques arthritiques. — Conception pathogénique du rhumatisme chronique progressif. — Sur la teneur en bilirubine du sérum sanguin dans l'obstruction chronique du canal cholédoque. — Signification morphologique et fonctionnelle de l'hypophyse. — Contribution à l'étude de l'action de la convallamarine sur les organes de la circulation et sur les éléments figurés du sang. — Recherches bactériologiques faites à l'occasion de l'épidémie de typhus exanthématique de Bucarest (1906). — Le liquide péricardique, ses constituants colloïdes. — Etude sur les globulines. — Influence de la vératrine sur le pouvoir cardio-inhibiteur du pneumogastrique. — Du rôle des hématoblastes dans la rétraction du caillot. Recherches expérimentales. — Identification du glucoside cyanhydrique des semences d'Eryobotrya japonica avec l'amygdaline. — Action de l'épithélium intestinal sur la toxine tétanique. — Recherche de la tuberculine dans le lait des femmes tuberculeuses.

Académie des sciences. — Présence du néon parmi les gaz de quelques sources thermales. — Les principes cyanogénétiques du Phaseolus lunatus. — Composition histologique de la lymphe des ruminants. — Pigmentation des cheveux et de la barbe par les rayons X. — Décès de M. Brouardel.

Académie de médecine. — Présentation d'ouvrages. — Le paludisme à Madagascar. — Rapports. — L'Assistance médicale en Indo-Chine. — Emigration et santé publique.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Section VII. — *Neurologie, Psychiatrie et Anthropologie criminelle* (*suite*).

Contribution à l'étude de l'amnésie visuelle. — L'hémisphère gauche d'un aphasique moteur sans agraphie, sans surdité ni cécité verbales (examen des coupes microscopiques sériées au moyen de projections). — Ischurie et anurie hystérique avec vomissements urineux ayant duré deux ans et guéries par réveil des centres cérébraux. — Infantilisme et dégénérescence psychique. — Un cas d'aphasie tactile. — Le goitre exophtalmique considéré comme maladie et comme syndrome — Le paranoïa légitime : son origine et sa nature. — Un point de vue nouveau en neurologie : tentative de solution de quelques problèmes neurologiques. — Recherches critiques sur l'hérédité de l'épilepsie. — De l'influence de la section expérimentale des racines postérieures sur l'état du ganglion spinal. — L'habitude alcoolique chez les enfants et les femmes enceintes. — Les rêves curateurs. — La sclérose latérale amyotrophique et les scléroses de la moelle épinière.

ANALYSES

CHRONIQUE

Maurice Letulle. Le professeur Brouardel, 1837-1906.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

A. Cabanès. Les Indiscrétions de l'Histoire.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LE PROFESSEUR BROUARDEL

— 1837-1906 —

Une grande figure médicale vient de disparaître : le professeur Brouardel est mort avant-hier, enlevé en quelques semaines par une maladie qui ne pardonne jamais.

* *

Brouardel (Paul-Camille-Hippolyte), né à Saint-Quentin (Aisne), en 1837, docteur en médecine en 1865, agrégé de la Faculté de Paris en 1869, médecin des hôpitaux en 1873, succède, en Avril 1879, à Tardieu comme professeur de médecine légale.

Dès lors, commence pour Brouardel une carrière aussi brillante qu'exemplaire, entièrement consacrée au bien public et qui suivra pendant plus d'un quart de siècle, une double route paral-

lèle: la *Médecine légale* et l'*Hygiène publique*, avec un égal succès.

Hygiéniste et médecin légiste, le maître qui vient de s'éteindre dans la plénitude de sa haute intelligence aura gardé avec soin dans tous les degrés de sa vie sociale, cette double caractéristique de sa personnalité Membre de l'Académie de médecine, président de la Société de médecine légale, directeur du laboratoire de la Morgue dont il fit, avec son esprit pratique et sa science de l'enseignement, un Institut modèle universellement apprécié, M. Brouardel imposait bientôt aux études médico-légales la formule scientifique moderne : placer le médecin légiste au-dessus de toutes les entraves procédurières et juridiques, et lui permettre de rester ce qu'en bonne justice il doit être : un savant consulté par la Loi et non un aide du bourreau. Ce rôle social du médecin dans ses rapports avec la justice, Brouardel, aidé d'une phalange de collaborateurs dévoués et fidèles, Descout, Vibert, Bordas, Ogier, Richardière, Thoinot, Socquet, l'enseigna par la parole et par le livre pendant plus de vingt-cinq ans. Ses leçons et mémoires publiés sur la *Mort subite*, l'*Avortement*, les *empoisonnements*, les réformes des expertises médico-légales, etc., regorgent de faits minutieusement observés et de remarques utiles. Son petit livre sur le *Secret médical* est un véritable chef-d'œuvre qui devrait être dans toutes les mains, aujourd'hui surtout que cette grave question est entrée dans le domaine public. Bref, en médecine légale, Brouardel fut et restera devant l'Histoire un réformateur, et les services rendus par lui dans cette branche de la vie sociale mériteraient, à eux seuls, de sauver son nom de l'oubli.

Son rôle en Hygiène publique ou, comme on dit de nos jours, en hygiène sociale n'aura été ni moins grand ni moins retentissant. Dès 1876, alors qu'en France l'hygiène publique n'était encore qu'une science pour ainsi dire administrative, Brouardel, entraîné par un même esprit de réforme, avec Proust, Rochard, Napias, Emile Trélat, A.-J. Martin, Nocard, ses amis fidèles et ses collaborateurs, fondait la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle. Il y conviait au travail en commun tous ceux qui, médecins, architectes, ingénieurs, industriels, etc., s'intéressaient à la Santé publique et se sentaient capables de la servir; il jetait ainsi les bases d'une révolution sociale dont le Parlement se fit, enfin, en 1902, l'instrument par la « Loi sur la santé publique » qui commence à entrer en vigueur.

Entre temps, Brouardel aidé de son autre lui-même, le professeur Proust, allait représenter à Dresde, à Venise, à Rome, à Paris même la France et ses idées généreuses réformatrices dans les différentes Conférences internationales instituées en vue de protéger l'Europe contre les épidémies importées d'Orient. On écrira le rôle diplomatique incomparable joué par Brouardel dans ces assises où les intérêts les plus contradictoires s'entrechoquaient et d'où, en définitive, devait sortir l'amélioration de l'espèce humaine. Les dix dernières années de sa vie furent consacrées par lui, avec la même ardeur et la même foi agissante, à l'Hygiène de l'Armée et à la lutte sociale contre la tuberculose, comme il avait passé les dix années précédentes a lutter contre la propagation hydrique de la fièvre typhoïde.

L'homme, toutes les générations médicales actuelles l'ont connu. Des milliers d'entre nous ont eu recours à lui, avant, pendant ou après son long décanat de seize années consécutives.

La bonté, l'indulgence, la bienveillance étaient ses qualités maîtresses. Que de fautes il a su réparer à temps ! que de misères il a pu éviter ! que de deuils il aura consolés à l'Association des médecins de la Seine et à l'Association des médecins de France.

Imbu de l'esprit scientifique le plus élevé, organisateur de premier ordre, aidé d'une merveilleuse mémoire et d'une large instruction, travailleur infatigable, méthodique, ne se fiant qu'à sa plume et rédigeant tout de sa main, Brouardel restera comme un bel exemple des qualités de notre race et du bien qu'elles peuvent accomplir quand elles sont mises par une honnête homme au service de l'humanité.

MAURICE LETULLE.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

L'établissement d'équarrissage de Berlin disparaîtra le 1er Avril 1907. Un établissement de destruction des carcasses d'animaux à Blankenfeld, au nord de Berlin, le remplacera et coûtera un million et demi de francs. L'abattoir central livre environ 115 quintaux de matière cadavérique à détruire quotidiennement. Les carcasses seront transportées à l'établissement dans des wagons plombés; les carcasses seront coupées en quartiers, portées immédiatement dans les appareils d'extraction thermo-chimiques. Les eaux résiduaires seront mélangées aux eaux usées de Berlin avant d'être répandues sur les champs; elles ne sauraient souiller les champs d'épandage. L'autorité a déjà, au cas où elle accorderait l'autorisation, signifié les prescriptions sanitaires rigoureuses qu'il y aurait lieu d'appliquer et les précautions hygiéniques à prendre pour sauvegarder la santé des ouvriers équarrisseurs (*La Nature*).

ANGLETERRE

Le *Metropolitan Asylum Board*, préoccupé du chiffre qu'atteint la mortalité parmi les tuberculeux de Londres, a décidé de prendre l'initiative de la construction d'une série de pavillons destinés à servir de sanatorium. On compte qu'il y a à Londres de 40.000 à 50.000 malades atteints de tuberculose parmi lesquels 7 à 8.000 meurent annuellement, alors qu'un nombre égal de malades, à peine atteints au premier degré, pourraient, peut-être, être sauvés par une cure et un traitement appropriés. Le *Metropolitan*

Asylum Board a l'intention de construire, à l'usage exclusif des habitants de Londres, un sanatorium contenant 2.000 lits où pourront être soignés en moyenne 4.000 sujets. La dépense annuelle est évaluée à 3.250.000 francs. L'Asylum Board espère ne pas rencontrer d'opposition à l'exécution de ce projet, car il s'agit non seulement d'une œuvre d'humanité, mais encore d'une œuvre d'intérêt public.

JAPON

On écrit de Tokio au *Daily Telegraph* que M. Ichigami, un bactériologue, a fait lors d'une récente réunion de la Société médicale du Japon, une très intéressante communication relative à la guérison de la tuberculose. M. Ichigami aurait expérimenté, depuis plusieurs années, avec beaucoup de succès, une nouvelle antitoxine découverte par lui pour le traitement des tuberculeux. Il résulterait des rapports envoyés à M. Ichigami par sept hôpitaux, qui ont employé sa méthode et qui se sont servis de son antitoxine, que la constatation suivante peut être établie : sur 219 malades traités, 79 ont été entièrement guéris ; 80 ont éprouvé une grande amélioration ; 45 ont dû cesser le traitement pour un motif quelconque ; 15 sont morts.

ZANZIBAR

Ville arabe aux maisons de pierres surmontées de terrasses, *Zanzibar* a conservé son aspect d'antan..... et aussi son insalubrité bien connue. Dans ses ruelles étroites, tortueuses, étouffantes, où grouille bruyamment la foule cosmopolite des Arabes, des Macquois, des Indiens et des Chinois, gisent des tas d'ordures ménagères, s'étalent des bourbiers nauséabonds. Quelques rares bâtisses d'architecture occidentale étonnent au milieu de cette masse chaotique et entassée. Chose étrange, Zanzibar a possédé un système d'égouts qui date de la première occupation arabe. Mais ces voies d'évacuation, nullement entretenues, ont fini par se combler et ne sont plus aujourd'hui utilisables. Dans l'énorme lagune qui sépare la ville indienne de la ville indigène, remuant la vase et soulevant en grosses bulles les gaz méphitiques, patauge la suite ininterrompue des marchands indigènes qui viennent vendre en ville leurs volailles et leur riz. Cette courte description de Zanzibar suffit à expliquer l'insalubrité de l'île : la malaria y est très répandue, les moustiques sont très nombreux au moment de la saison des pluies. La peste y est assez rare, mais toutes les autres maladies tropicales sont communes. Il existe deux hôpitaux à Zanzibar : l'un français, tenu par les Pères du Saint-Esprit ; l'autre anglais, dirigé par une mission protestante.

LIVRES NOUVEAUX

A. Cabanès. — *Les Indiscrétions de l'Histoire* ; troisième série. Paris, 1906.

Ce livre forme la troisième série d'études poursuivies par l'auteur sous la rubrique LES INDISCRÉTIONS DE L'HISTOIRE.

Certaines mœurs d'autrefois : telles, le nœud de l'aiguillette ; les causes grasses de l'ancien parlement ; la recherche de la paternité au temps jadis. — *Certains problèmes médico-historiques* : tels, le poison donné à Socrate ; la mort d'Alexandre le Grand ; la maladie de Calvin ; l'épilepsie de Napoléon Ier ; les derniers moments du duc de Berry. — *Certaines variétés révolutionnaires* : telles, la décapitation de Lavoisier ; l'Infirmerie-prison de l'évêché sous la Terreur ; constituent les chapitres de cette nouvelle série qui ne le cède en rien à ses aînées.

Dans ce nouveau volume, M. Cabanès atteint le but très élevé que ses études poursuivent depuis longues années ; études dont ne sauraient se désintéresser les moralistes, les philosophes, les historiens, pas plus que les médecins.

Le but de notre confrère est de tâcher d'éclairer la psychologie des personnages historiques par leur physiologie ou leur pathologie ; d'étudier les caractères au travers des tempéraments ; d'en appeler des jugements, portés par les contemporains, sur les hommes et sur les choses de l'Antiquité, du Moyen âge, de la Renaissance, des XVIIIe et XIXe siècles ; d'en appeler, disons-nous, du jugement des contemporains à la Critique moderne.

Cette manière de chercher à voir plus clair dans le passé est d'autant plus intéressante qu'elle ne va pas sans une étude parallèle de l'évolution des sciences et des doctrines médicales ; les jugements, comme les diagnostics des contemporains, n'ayant guère pu que refléter l'état des esprits aux divers âges de l'humanité. Les médecins d'Alexandre le Grand, les archiâtres de Louis XIV et de Louis XV ; les médecins et chirurgiens de Louis XVIII, comme ceux de Napoléon Ier, pouvaient-ils faire autrement que de juger et pratiquer suivant les croyances et les doctrines de leur temps ?

Dénoncer la méthode directrice de M. Cabanès, c'est dire l'intérêt que biologistes et historiens prennent à la lecture de ses livres ; ceux-ci, pour traiter des hommes et des choses du passé, nous ramènent constamment au présent ; l'Histoire, — qu'on l'envisage au travers de la psychologie normale ou pathologique des hommes ; qu'on l'envisage au travers des événements, — n'étant qu'un continuel recommencement.

Des gravures illustrant le volume contribuent à rehausser l'intérêt de cette nouvelle série d'*Indiscrétions de l'Histoire* qui fait honneur à la documentation de l'historien, à la maîtrise de l'écrivain, comme à l'esprit critique du médecin.

M. Cabanès, une fois de plus, s'affirme parmi les meilleurs de cette pléiade de médecins-historiens à qui nous devons toute une littérature nouvelle. Grâce à eux les sciences historiques sont mieux renseignées et plus averties. Grâce à la Critique médicale, la psychologie et la pathologie des personnages aidant, il est possible — nos jugements sur le politique devenant moins hasardeux — de faire intervenir le facteur essentiel, l'homme, l'homme tel qu'il fut, de par son hérédité, son tempérament, son éducation, ses états morbides, de par le milieu dans lequel il naquit, il vécut, dans lequel il se façonna ou se déforma.

L. LANDOUZY.

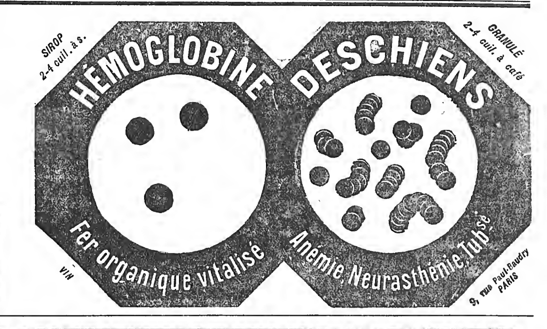
BIBLIOGRAPHIE

1121. — **F. Calot.** — TECHNIQUE DU TRAITEMENT DES TUMEURS BLANCHES. 1 vol. gr. in-8°, de VIII-274 pages, avec 192 figures. Prix : 7 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1222. — **L. Jullien.** — LA BLENNORRAGIE : FORMES RARES ET PEU CONNUES. 1 brochure in-8° de 85 pages. Prix : 2 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1223. — **C. Sigaud et L. Vincent.** — LES ORIGINES DE LA MALADIE : MÉTHODE D'OBSERVATION CLINIQUE. 1 vol. petit in-8° de 186 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1224. — **A. Sarazin.** — LA BOURBOULE : SON CLIMAT ET SES EAUX MINÉRALES. 2e édition. 1 vol. in-18 de 300 pages, avec cartes et plans. Prix : 3 fr. 50. (*F.-R. de Rudeval*, éditeur.)





UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Mongour, professeur agrégé, est désigné pour remplacer M. le professeur Vergely dans son cours de pathologie et thérapeutique générales, durant l'année scolaire 1906-1907.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur* : M. Arloing, à Lyon.

Officier : MM. Reclus, Lermoyez, Beni-Barde, à Paris.

Chevalier : MM. Kaufmann, à Alfort; Danlos, Boissard, Dupré, Ozenne, Fournaise, Salle, à Paris; Jalubert, à Carcassonne (Aude): Mendouse, à Sos (Lot-et-Garonne); Lourties, à Courrières (Pas-de-Calais); Bordaries, à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne); Custaud, à Colle, province de Constantine (Algérie); Herbert, à Londres.

LETTRE DE FÉLICITATION DU MINISTRE DE LA GUERRE. — M. Fontein, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Montignac, Sée, à Paris; Bouillon, à la Varenne-Sainte-Hilaire (Seine); Seudre, à Reims.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Collaud, Perrin, médecins-majors; Durand, Papillon, Rutten, à Paris; Belet, à Beauvais (Oise); Cathala, à Cossenon (Hérault); Delaruc, à Amiens (Somme); Fau, à Vichy; Hanrot, à Blamont (Meurthe-et-Moselle); Lavernot, à Orry-la-Ville (Oise); Leduc, à Tourcoing (Nord); Lerefait, à Rouen; Mabille, à Reims; Moreau, au Mans; Péraldi, à Toulon; Prax, à Limoux (Aude).

La fièvre aphteuse. — En raison d'une épidémie de fièvre aphteuse constatée au marché de la Villette, le préfet de police a pris récemment un arrêté interdisant la réexpédition de Paris, des animaux vivants des espèces ovine, bovine, caprine et porcine.

Un nouvel arrêté du préfet de police modifiant le premier spécifie les conditions dans lesquelles peuvent désormais avoir lieu les réexpéditions.

Les animaux devront être expédiés à destination d'une localité pourvue d'un abattoir public et surveillé par un vétérinaire. Leur transport devra avoir lieu en voiture ou en chemin de fer.

Il sera délivré aux expéditeurs un laissez-passer que leur remettra le service sanitaire du département de la Seine.

En dehors des termes de cet arrêté des instructions sévères ont été données pour que les déclarations faites par les expéditeurs soient contrôlées.

La préfecture de police a pris des mesures pour que l'on soit exactement renseigné sur les conditions dans lesquelles sont dirigés les animaux provenant du marché de la Villette, et aussi pour que la destination ne soit pas changée en cours de route.

Des répressions sévères auraient lieu en cas de tentative de fraude.

Corps de santé militaire. — Sont promus dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale :

Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale : Lux, Chopinet, Reynier, Quénu, Variot.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale : Lasserre, Ménard, Miran, Gervais, Powilewicz, Catois, Bousquet, Schuhl, Brunet, Villette, Coudray, Josso, Maurel, Guermonprez, Bouillet, Létard, Humbert, Roussy, Ricard, Flaissières, Cahadon, Langle, Bénard, Jacquemin.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de réserve : Colonna, Dunac, Marie, Tolmer, Duffner, Sarazin, Goupil, Castex, Menu, Encausse, Patay, Petit, Béhague.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : Galy-Brinlat, Rodet, Durand, Grias, Robin, Kœnig, Levet, Sottas, Lefèvre, Coriton, Durey-Comte, Chantelouhe, Champsaur, Chaumier, De Micas, Chamayou, Ramhert, Chaix, Sellier, Bergé, Bonnet, Aurand, Martin, Besnier, Macquart-Moulin, Houdard, Solary, Céry, Durand, Desoil, Heller, Glover, Dardel, Archambaud, Piole, Teissier.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de réserve : Bérard, Cahen, Jousseaulme, Reynal, Bartoli, Garnier-Dupré, Cuzals, Crouzillac, Baruk, Cros, Reniez, Christiaens, Fabre, Aumont, Petit, Baumgarten, Gary, Hahn, Poulain, Gossart, Crauzet, Denys, Peaudecerf, Marlier, Sassier, Malméjac, Vienne, Lautier, Léon, Barillon, Aviérinas, Hanser, Briles, Pernot, Garlopeau, Bulté, Lanabre, Frigaux, Margnat, Levézier, Simon, Beaudouin, Coupu, Cabanié, Métais, Bonnarme, Delucq, Bachimont, Veillon, Verronneau, Baillière, Magne, Laffont, Labbe, Dupau, Bret, Ott, Boissel, Follet, Rambal, La Mouche, Rapine, Fouineau, Allais, Nurdin, Massier, Amans, Brulin, Bourdette, Saurain, Ruel de Sourouvre de Guéfosse, Marquès, Bourlier, Gouffier, Trémolières, Ourradour, Cabon, Fachatte, Perrin, Magnet, Lepoutre, Danos, Baranger, Boeri, Baudouin, Guibal, Millas, Poinoau, Duret, Degez, Gil, Dumas, Jesson, Mourier, Duquennoy, Vaugien, Egrot, Rebière-Laborde, Terrier, Ribérand, Suhercaze, Berthe, Penot, Desourteaux, Dezon, Hubert, Deligny, Montier, Templier, Chauchard, Morundeau, Balland, Monteilh, Bailhache, Oraison, Follet, Pigot, Pélissier, Delmas-Marsalet, Jeulain, Rellay, Cabrol, Voisin, Guillon, Grandin, Rancoule, Douvrin, Bouvy, Ripault, Lévêque, Berthelet, Thilliez, Couillard-Labonnotte, Pascaud, Limouzin-Lamothe, Labiche, Multerre, Lasserre, Martinl-Lagrange, Chartier, Courvoisier, Teisseire, Butzbach, Giraud, Pellier, Raffin, Deslandes, Dupuy, Meyssan, Ancel, Putry, Charpentier, Wildenstein, Réniac, Dupuy, Temin, Olive, Gillet, Humbert, Hery, Fontan, Anceau, Morély, Dumont, Henriot, Francoz, Vuillaume, Eynard, Voillemin, Cany, Milian, Delebecque, Roques, Fortunet, Allard, Brun, Payen, Girard, Caffarel, Salvador, Weill, Cazin, Martel, Ceccaldi, Basvieux, Ricoux, Binot, Soullard, Giffard, Dechaume-Moncharmout, Allagnier, Bézier, Lucchini, Lardennois, Ladevie, Gautié, Lallement, Huillet, Rilbac, Bardon, Grellet, Cruet, Regett, Mornac, Job, Chatard, Jorrot, Julien, Murer, Destouches, Lorot, Lafite-Dupont, Deligné, Brongniart, Nodet, Dayez, Lestage, Nelter, Quintrie, Jamurt, Garnier, Dumas, Jaunot, Solélis, Lefeuvre, Cattan, Monier, Pedebidou, Iriharne, Desbiez, Coriveaud, Pavillard, Dechenne, Schmitt, Benoit, Durandeau, Le Sourd, Guldenschuh, Bachimont, Dorche, Petit, Viard, Virolleaud; Bévalot, Arnoux, Petit, Javal, Ferran, Perrier, Laquerrière, Vigier, Voron, Morhange, Lebreton, Legrand, Bussinot, Cruveilhier, Prudhomme, Martin, Acheray, Vandeputte, Carrez, Vallet, Mailland-Gonod, Bertin, Bichat, Fruhinsholz, Verhaeghe, Laroyenne, Demoulin, Bisch, Gallavardin, Langlais, Viannay, Mayet, Lenormant, Arloing, Attaix, Talot, Assicot, Subert, Buandet, Saput.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : Chollet, Cougomble, Agut, Lorentz, Devillers, Calami, Bergès, Cachera, Guy, Sureau, Réville, Lemoult, Ostwald, Levadoux, Samal, Bula-Lafont, Mercier, Contrastin, Lireux, Bertrand, Alibert, Demahis, Magendie, Pardon, Fink, Brasseur, Cauchard, André, Strafforelli, Lefournier, Durand, Bonavita, Boujol, Vallée, Guérin, Tousteu, Souillart, Jeannin, Virely, Lecœuvre, Roche, Blanc, Monier, Louis, Watin, Béziat, Gaudibert, Mandonnet, Chambrin, Rousseau, Silva, Dessort, Dumas, Ousset, Dolheau, Sautieux, Daleine, Chainnier, Blondel, Curie, Chenu, Labonda, Auzias, Moracchini, Bavay, Ri-

ehaud, Salles, Paul-Boncour, Pitot, Avize, Chavin, Palas, Louhat, Guy, Bois, Blois, Ducloy, Boullenger, Fleury, Héron de Villefosse, Bernard, Aubouin, Pech, Labatt de Lambert, Lyons, Lazé, Thuillier, Kieffer, Arnoul, Montignuc, Marchegay, Chuiton, Pastré, Favier, Portal, Brés, Darras, Géraud, Boirin, Théland, Clément, Bracys, Couderc, Thiry, Verbóke, Dupuy, Fichaux, Degrenne, Mathieu, Bulut, Renault, Frostin, Lévy, Maurin, Roussel, Olivier, Landel, Lemaire, Saint-Martin, Colas, Chalmette, Guénard, Audiganne, Lalanne, La Bonnardière, Bresard, Theille, Baleste-Marichon, Roger, Guilloux, Villaret, Tuya, Bardet, Bigotte, Bénard, Lebert, Millot, Thibaut, Lemuriey, Le Masson, Bonnet, Bruyère, Roumu, Pion, Boureau, Geoffroy Saint-Hilaire, Verger, Saizy, Rist, Quentin, Challe, De Grenier de Latour, Marchaix, Champonnier, Duval, Makereel, Robin, Bureau, Boignard, Larroque, Turpault, Hugues, Simonot, Tulasne, Terrien, Besson, Andrieu, Poitevin de Fontguyon, Perret, Robert, Laclautre, Jouve, Corniglion, Barès, Rogier, Bachelier, Cosse, Hanotte, Bouché, Gonnnud, Bouissou, Faussié, Buleneié, Voisin, Palle, Rivalta, Bougan, Roulleau, Gros, Riou, Gauthier, Brun, Rousseau, Pize, Sicard, Pineau, Cazade, Legry, Boullet, Villeneuve, Chauve, Grimbert, Cantin, Heins, Finet, Fosse, Seringe, Traissac, Joannin, Serini, Viollet, Fernique, Aubry, Dujardin-Beaumetz, Darcourt, Petit, Cousin, Cherroy, Vouzelle, Brémont, Menu, Lacruix, Bonaymé, Guichard, Serinelli, Michel, Estrabaut, Guerineau, Longuet, Martinet, Gauchet, Bonniot, Tourtonrat, Clerc, Dally, Crémazy, Thelliez, Lüling, Michaud, Kutz, Jourdan, Lassalle, Giraud, Prothon, Termier, Gouheau, Tissier, Pettit, Bouyer, Soulé, Aubry, Giannetti, Delamare, Polier, Fournier, Luys, Michaux, Lago, Segall, Deschaseaux, Kieffer, Trouvé, Kaplun, Valot, Verstraete, Pehu.

Service de santé de la marine. — Le prix de médecine navale pour l'année 1905 est décerné à M. le médecin de 1re classe Denis, pour son rapport sur les installations médicales et hygiéniques du *Léon-Gambetta*.

D'autre part, des témoignages officiels de satisfaction sont accordés, à cette occasion, à MM. le médecin de 2e classe Glouguen, pour ses rapports médicaux établis en Juillet et Septembre 1905 sur la canonnière *Capricorne*; le médecin de 1re classe Forgeot, pour son rapport d'inspection générale (1905) du croiseur cuirassé *Kléber*; le médecin principal Gorron, pour son rapport d'inspection générale sur le cuirassé *Henri-IV* (1905); le médecin de 2e classe Lesson, pour son rapport médical de l'*Ibis* (1905).

Association française de chirurgie (XIXe Congrès, 1-6 Octobre 1906). — Le XIXe Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le lundi Ier Octobre 1906, sous la présidence de M. Monprofit, professeur à l'École de médecine d'Angers, chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Trois questions ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : 1° *Chirurgie des gros troncs veineux*; rapporteurs : MM. Lejars (de Paris) et Morestin (de Paris);

2° *Ectopie testiculaire et ses complications*; rapporteurs : MM. Souligoux (de Paris), et Villard (de Lyon);

3° *Voies et moyens d'accès dans le thorax au point de vue opératoire*, par MM. Willems (de Gand), et Loison (agrégé du Val-de-Grâce).

MM. les membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 30 Juillet, le titre et les conclusions de leurs communications à M. Walther, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris.

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie, d'objets de pansement, électricité médicale, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de Médecine.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au Secrétaire général.

XVIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. — Le XVIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française doit se tenir à Lille du 1er au 7 Août 1906, sous la présidence de M. le professeur Grasset, de Montpellier.

Rapports et discussions sur les questions choisies par le Congrès de Rennes : a) *Psychiatrie* : Étude cytologique, bactériologique et expérimentale du sang chez les aliénés. Rapporteur : M. M. Dide, de Rennes. — b) *Neurologie* : Le cerveau sénile. Rapporteur : M. A. Léri, de Paris. — c) *Médecine légale* : La responsabilité des hystériques. Rapporteur : M. R. Leroy, de Paris.

Communications originales sur des sujets de psychiatrie et de neurologie. Présentation de malades, de pièces anatomiques, de préparations microscopiques. Visite des asiles d'aliénés de Bailleul, Armentières, Lommelet, Saint-Venant. Réceptions officielles et banquets. Visite de l'Exposition internationale de Tourcoing. Visite des principaux édifices et monuments de la Flandre française. Excursions sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord (ports, plages, sanatoria). Voyage en Angleterre.

Une réduction sur le tarif des voyages sera demandée aux Compagnies de chemins de fer. Des démarches seront faites auprès des principaux hôteliers et restaurateurs en vue d'obtenir une réduction sur leurs prix habituels.

Le Congrès comprend : 1° Des membres adhérents; 2° des membres associés (sur la présentation d'un membre adhérent). Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès seront considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés. Les membres adhérents recevront, avant le Congrès, les trois rapports désignés; après le Congrès, le compte rendu des séances.

Pour tout ce qui concerne les adhésions, cotisations, communications et renseignements, prière de s'adresser au secrétaire général du Congrès, M. Chocreaux, médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Bailleul (Nord).

Enfants assistés. — M. Devers est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription d'Ouroux (Nièvre).

CONCOURS

Chirurgien des hôpitaux. — Médecine opératoire. *Séance du 20 Juillet. — Ligature de l'artère fémorale dans le canal de Hunter. Désarticulation sous-astragalienne.* — Ont obtenu : MM. Fredet, 25; Labey, 28; Guibé, 24; Chifoliau, 25; Wiart, 25; Chevrier, 29; Baumgartner, 25; Mouchet, 22.

Épreuve orale. — *Séance du 23 Juillet. — Luxations anciennes de l'articulation de l'épaule en avant.* — Ont obtenu : MM. Labey, 16; Guibé 18; Wiart, 19; Chevrier, 13; Baumgartner, 13. — *Absents* : MM. Fredet, Chifoliau, Mouchet.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Escat. Traitement des otites chroniques par la vaporisation tubo-tympanique aux eaux sulfurées-sodiques thermales.

A propos de l'aphasie motrice.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Calculs de l'uretère. — Ulcère perforé de l'estomac. — Rupture traumatique du cholédoque. — De l'emploi du tube « peroral » de Kuhn pour l'anesthésie dans les grandes opérations sur la face, la bouche et le pharynx. — Contribution à la question de l'appendicectomie précoce (dans les 48 premières heures). — Deux cas d'anévrisme traumatique.

Société médicale de Genève. — La luxation traumatique de la glande lacrymale orbitaire. — Hérédo-syphilis et spirochètes de Schaudinn.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur le massage du cœur. — Tumeur du vagin. — Péricolite adhésive sténosante. — Entérocolite et appendicite. — Plaie par balle de revolver de la carotide primitive et de la jugulaire interne. — Ostéo-arthrites tuberculeuses soignées avec succès par des opérations atypiques et des injections sclérogènes. — Angiome de la face. — Tumeur kystique de l'ovaire gauche.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Section VII. — *Neurologie, Psychiatrie et Anthropologie criminelle (suite).*

Le langage musical : psychologie et pathologie.

Section V. — *Médecine.*

Méthode objective de mesure de la pression artérielle avec l'emploi, comme témoin du sphygmographe Dudgeon modifié. — Les auto-intoxications intestinales. — Rétrécissements cancéreux multiples du tube digestif (estomac et intestin). — Deux cas de survie chez des malades opérés d'un cancer de l'estomac il y a 8 ans et 6 ans. — Les infections para-typhoïdes. — De l'emploi du sous-nitrate de bismuth dans le traitement des gastropathies. — Ulcères de l'estomac; pathogénie et pathologie. — La cure de Vichy considérée au point de vue du diagnostic de quelques affections du foie et de l'estomac. — Symptomatologie des localisations lobaires hépatiques. — Nouveaux signes pour déterminer l'insuffisance pancréatique. — La défense internationale contre la tuberculose. — Traitement et guérison de la tuberculose par l'antitoxine tuberculeuse Piogey et Vélasquez. — Tuberculose et purpura. — Tuberculose et maisons insalubres. — Des injections profondes d'alcool cocaïné dans les névralgies faciales et autres, ainsi que dans l'hémispasme facial. — La chorée considérée comme du rhumatisme cérébral. — La pathogénie du diabète. — Sur le diabète infectieux et la théorie de sa contagiosité. — Cytologie du tophus goutteux. — Le traitement rationnel de l'obésité. — Le traitement hygiénique et thérapeutique de la sénilité. — Diagnostic des péricardites latentes avec petit épanchement. — Les méningites cérébro-spinales.

CHRONIQUE

P. Desfosses. Çà et là.

PRATIQUE MÉDICALE

A. M. Névralgie du trijumeau d'origine dentaire. — Asthénie et anémie chez un ataxique.

LIVRES NOUVEAUX

F. Villar. Chirurgie du pancréas.

V. E. M.

Stations de la Savoie et du Dauphiné. Du 1er au 12 Septembre 1906.

NOUVELLES

ÇA ET LA

La question de l'absinthisme, dont nous signalions dernièrement l'acuité aux lecteurs de *La Presse Médicale*, continue à intéresser le monde où l'on pense.

M. Jacquet, à la séance du 8 Juin 1906 de la Société médicale des hôpitaux, a montré succinctement les dangers de l'absinthisme et fait voter à l'unanimité le vœu suivant :

« *La Société médicale des hôpitaux affirme une fois de plus que l'absinthe est une des principales causes de déchéance et de mortalité, et invite les pouvoirs publics à interdire la fabrication et la vente de cette liqueur.* »

M. L. Rénon s'est levé pour soutenir avec force la proposition de M. Jacquet :

« Prohiber l'absinthe, c'est simplement soustraire la classe populaire, la plus nombreuse et la plus intéressante, au plus grand des fléaux qui la décime. En dégénérant le peuple dans sa vie physique, dans sa vie intellectuelle et dans sa vie morale, l'absinthe le livre sans défense à ses pires ennemis. Les vrais morticoles, ce sont les distributeurs d'absinthe; ce sont eux qui tuent le peuple pour en vivre. »

Rapprochons de ce vœu de la Société médicale des hôpitaux de Paris, le 35e vœu du Congrès de Nancy (*Presse Médicale*, 1906, 14 Juillet, n° 56) :

« Que la vente de l'absinthe soit interdite en France et dans les colonies françaises. »

Le Congrès de Nancy et la Société médicale des hôpitaux de Paris ont donné un exemple excellent.

Le médecin digne de ce nom doit être aujourd'hui conscient de son rôle social d'éducateur du peuple. De nos jours où tant d'ambitieux se ser-

vent du peuple en flattant ses passions et ses vices, le médecin doit dire au peuple la vérité et lutter courageusement contre les passions qui conduisent les individus et les nations à la dégénérescence et à la mort.

Si les médecins, continuellement, en toute occasion, veulent bien répéter sans se lasser que l'absinthe est un poison redoutable, ils finiront par éclairer les masses et ils préserveront indubitablement un grand nombre de vies humaines. Il est incontestable que la propagande antialcoolique a fait baisser considérablement la consommation de l'alcool dans la classe aisée.

Car il est possible, il est probable même que les pouvoirs publics n'interdiront pas la fabrication et la vente de l'absinthe. Les droits sur l'absinthe doivent dans les projets du gouvernement contribuer pour une part importante à l'équilibre du budget. Il faut dans l'intérêt des finances de l'Etat que le peuple boive beaucoup. Le mot découragé de Féré est toujours de sinistre actualité : « Quand les législateurs sont des émanations du cabaret, on ne peut guère espérer qu'ils entreprennent quelque chose contre lui. »



Le médecin soucieux d'hygiène doit encourager toutes les tentatives qui ont pour dessein d'améliorer les conditions d'existence et d'habitat de la classe ouvrière. A ce point de vue une œuvre due à l'initiative individuelle me paraît particulièrement remarquable en ce sens qu'elle ne fait appel ni à l'ingérence des pouvoirs publics ni à la charité privée : c'est **la Ligue sociale d'acheteurs** qui se propose d'améliorer les conditions morales et hygiéniques du salariat en utilisant le jeu même des faits économiques.

Les conditions d'existence d'un ouvrier reposent sur son salaire. En s'occupant du salaire de l'ouvrier, on peut espérer modifier d'une façon avantageuse le genre de vie de l'ouvrier.

Qui paie le salaire de l'ouvrier? Ce n'est pas le patron, ce ne sont pas les sociétés financières, c'est l'acheteur, le consommateur. Le directeur d'une usine, le patron ne sont que des intermédiaires. L'argent que l'acheteur verse dans un magasin se divise à l'infini, suivant toutes les phases de transformation que la marchandise première a subies. Si les consommateurs voulaient s'unir, ils auraient une puissance formidable; ils pourraient obtenir les réformes les plus considérables et faire fléchir à leur convenance les décrets des politiciens. Des exemples de cette puissance du consommateur peuvent être empruntés à l'histoire : « Les Anglais sont grands amateurs de notre vin de Bordeaux. Napoléon Ier pensa que rien n'était plus simple que de leur imposer par des droits énormes l'obligation d'alimenter les caisses de l'Etat français. C'était simple, en effet, mais les Anglais ne se prêtèrent pas à cette combinaison du grand politique; ils n'achetèrent plus de vins et les crus de Bordeaux restèrent dans les caves des propriétaires désolés. » Autre exemple : « En 1900, nous dit Eug. Prévost, les tisseurs de Saint-Quentin se mirent en grève et obtinrent des patrons un salaire de 10 francs par jour. Par suite de cette augmentation du prix de revient, les patrons durent augmenter leur prix de vente. Mais les acheteurs allèrent ailleurs. Pour les faire revenir, il fallut abaisser le prix de revient, c'est-à-dire réduire le salaire convenu. » Ici encore le consommateur fit fléchir tout à sa volonté.

Le consommateur est le roi de la production, mais jusqu'ici n'est qu'un roi fainéant et un roi inconscient; il se plaint, mais n'agit pas. La ligue sociale d'acheteurs veut rendre « à ce roi sans couronne l'intelligence de ses droits et la conscience de ses devoirs », suivant l'expression de M. Gide.

La Ligue sociale d'acheteurs est une association de personnes qui se préoccupent d'obtenir par leurs achats quotidiens, éclairés, organisés, des améliorations progressives dans les conditions du travail.

C'est un fait que, dans les grandes villes, un nombre considérable d'ouvriers, spécialement des femmes, n'obtiennent qu'un salaire insuffisant pour assurer leur vie dans des conditions normales. C'est un fait qu'un certain nombre d'employeurs font travailler leurs ouvriers dans des locaux antihygiéniques ou dans des conditions peu morales. La Ligue sociale d'acheteurs veut, par sa force économique, arriver à ce que le travail soit exécuté dans des conditions morales et justes.

Voici quelques extraits des statuts de cette Ligue :

Un membre de la Ligue sociale d'acheteurs doit avoir la préoccupation constante de connaitre ou de chercher à connaitre dans quelles conditions travaillent ceux qu'il fait travailler par ses commandes ou par ses achats. Souvent il lui sera impossible, à lui individu isolé, de se renseigner avec exactitude et avec certitude sur des faits dont un grand nombre échappe à sa vue et à son examen. Il voit le magasin et ne peut pénétrer dans l'arrière-boutique. Il voit le salon d'essayage et ne peut entrer dans l'atelier. Il voit la boutique élégante du pâtissier et ne peut visiter ni les salles étroites ou surchauffées où travaillent les ouvriers, ni les « garnis » où sont logés et empilés les petits « marmitons ». Ce sera l'objet principal de la Ligue de faire des enquêtes générales et de renseigner ses membres sur des faits qui leur échappent nécessairement. Ce sera l'objet de la Ligue de signaler et de recommander à sa clientèle les patrons qui ont eu le courage de placer leurs employés et ouvriers dans de parfaites conditions morales et sociales.

Quels sont les moyens d'action de la Ligue vis-à-vis des fournisseurs ?

Vis-à-vis des fournisseurs, la Ligue a un grand moyen d'action : la réclame, la réclame gratuite et incessante. Elle fait de la réclame à ceux qui remplissent les conditions qu'elle exige. Elle fait de la réclame à ceux qu'elle désigne après enquête comme remplissant leur devoir social envers leurs employés

et leurs ouvriers. Elle fait de la réclame à ceux qui sont ainsi des agents effectifs de progrès social. Et par cette réclame positive pour les bons employeurs, elle est convaincue qu'elle parviendra à hâter les réformes beaucoup plus efficacement que par le boycottage des mauvais employeurs.

Les fournisseurs recommandés par la Ligue sont inscrits sur une liste adressée à tous les membres : par opposition avec la *liste noire* (liste des mauvais payeurs que dressent avec raison les fournisseurs), la liste des fournisseurs et producteurs soutenus par la Ligue est appelée la *liste blanche*.

La Ligue sociale d'acheteurs encore à ses débuts, a voulu se borner à quelques métiers pour commencer. Elle a dès maintenant étudié les métiers suivants : *Couture, blanchisserie, pâtisserie-boulangerie, imprimerie*, etc., elle proposera peu à peu une action appropriée à chacun. La Ligue a décidé de commencer par les *ateliers de couture* (*robes et manteaux*) sans magasins de vente; et elle a fixé les conditions auxquelles elle subordonnera sa réclame et l'inscription sur sa *liste blanche*.

On le voit la Ligue sociale d'acheteurs sort des sentiers battus et fait une tentative intéressante en cherchant à utiliser pour le bien de l'hygiène publique ces forces modernes, coopération, réclame.

P. Desfosses.

PRATIQUE MÉDICALE

Névralgie du trijumeau d'origine dentaire.

Symptômes. — Hémicranie paroxystique.

Points douloureux caractéristiques (sus-orbitaire, sous-orbitaire, mentonnier), un prédominant correspondant à.

Dents cariées ou racines malades.

Traiter.

I. *La dent*, faire enlever ou obturer la ou les dents malades.

II. *La névralgie* :

1° Bains locaux et lavages de bouche avec

Solution de chloral au centième. 1/2 litre.

Usage externe.

2° Caféine	0,05
Exalgine	0,10
Phénacétine	0,20
Antipyrine	0,40

Pour un cachet n° 3.

Un à trois dans les vingt-quatre heures avec une tasse d'infusion chaude ou un verre d'eau alcaline.

A. M.

Asthénie et anémie chez un ataxique.

1° Trois fois par jour et quinze jours par mois après chaque repas, une ou deux des pilules suivantes :

Sulfate de strychnine	1 milligr.
Extrait aqueux de quinquina.	ãã 5 centigr.
Lactate de fer	ãã 5 centigr.
Extrait de gentiane	Q. S.

Pour une pilule n° 100.

2° Frictions biquotidiennes matin et soir avec

Ammoniaque liquide	4 grammes.
Baume de Fioravanti	40 —
Alcool de romarin	60 —

Usage externe.

3° Rééducation motrice systématique.

A. M.

LIVRES NOUVEAUX

F. Villar, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Bordeaux. — *Chirurgie du pancréas*, 1 vol. in-8° raisin, 340 pages, avec 84 figures intercalées dans le texte : Prix : 15 francs, Paris, 1906. (J. Rousset, éditeur.)

L'auteur a divisé l'ouvrage en trois parties : 1° une partie anatomique; 2° une partie clinique; 3° une partie thérapeutique.

A signaler, dans la partie anatomique, l'étude des rapports de la face antérieure du pancréas avec la paroi abdominale antérieure et avec l'arrière-cavité des épiploons, au point de vue des applications chirurgicales.

La partie clinique comprend d'abord le diagnostic des affections du pancréas en général, diagnostic basé sur les signes de localisation pancréatique, sur les signes fonctionnels (troubles de sécrétion externe, de sécrétion interne, troubles de voisinage), et sur les signes physiques. Puis l'auteur passe en revue les diverses affections du pancréas, s'efforçant d'établir le diagnostic de chaque affection en particulier. C'est ainsi qu'il étudie successivement : le pancréas annulaire, les hernies et les déplacements spontanés, les traumatismes, les infections pancréatiques aiguës et chroniques, la nécrose graisseuse, la tuberculose du pancréas, les calculs pancréatiques, les tumeurs, enfin les fistules pancréatiques.

La partie thérapeutique est la plus importante, c'est elle qui intéresse plus particulièrement le chirurgien. Elle comprend trois chapitres : 1° la technique générale des opérations destinées à agir sur les affections pancréatiques; 2° un résumé du traitement médical et opothérapique; 3° le traitement chirurgical applicable à chaque affection du pancréas en particulier.

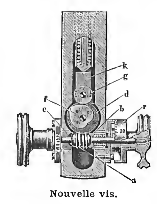
La technique générale des opérations pour affections pancréatiques est elle-même subdivisée en deux paragraphes différents : le premier comprend les opérations ou manœuvres portant directement sur le pancréas, le second les opérations indirectes ne portant pas sur le pancréas lui-même, mais pratiquées dans le but d'agir sur une lésion siégeant sur cet organe.

En somme, le livre de M. Villar constitue une mise au point très complète de la chirurgie du pancréas, très documenté, il sera consulté avec profit par tous ceux que cette question intéresse.

J. D.

Nouveaux Microscopes de Leitz, Wetzlar. (1)

La grande monture A avec nouvelle vis micrométrique très délicate (1 division = 1/1000 de millimètre) que la maison Leitz construit déjà depuis quatre ans environ (la description en a paru quelque temps après; voir *Zeitschrift für Instrumentenkunde*, mars 1903) a trouvé l'accueil le plus bienveillant, non seulement en Allemagne mais aussi à l'étranger. En effet, ce microscope, tel qu'il est construit, représente une heureuse combinaison des avantages des modèles anglais et continentaux. La partie supérieure qui relie le tube à la base de la monture est fortement arquée; de cette manière la platine est très dégagée et l'on peut ainsi l'utiliser plus commodément soit pour y placer et examiner de grandes préparations, soit pour disséquer sous le microscope le cas échéant. En outre, la pièce arquée forme un excellent point de préhension pour transporter l'instrument.

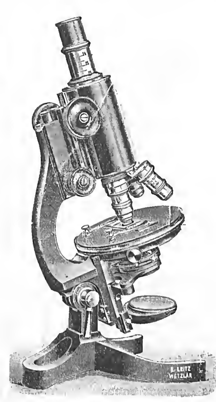


Nouvelle vis.

Comme mécanisme de mise exacte aux foyers employés jusqu'à présent dans les microscopes (sur lesquels d'ailleurs nous ne nous étendrons pas ici), on peut citer la vis, le levier ou le plan incliné. Le mouvement micrométrique de cette monture que nous allons décrire repose sur un principe qui n'a pas encore été employé dans le microscope pour obtenir un mouvement délicat; un disque de forme spéciale exécute un mouvement de rotation excentrique autour d'un axe fixe et élève ou abaisse le tube d'une longueur donnée.

Dans la figure ci-après, qui représente une coupe verticale à travers le mécanisme micrométrique, ce disque est désigné par *f*. Sa périphérie est formée de deux spirales égales, dont l'ensemble affecte la forme d'un cœur. Cette spirale monte du point le plus rapproché du centre de rotation, à l'encoche de la pièce en forme de cœur, jusqu'à la pointe de cette pièce, soit de 3 millimètres, et cet éloignement est absolument proportionnel à la rotation du disque.

Sur cette spirale repose au moyen du galet *g* un support *k* qui prend part à ce mouvement et le transmet au tube. La pièce en forme de cœur est solidement fixée sur l'axe d'une roue dentée *d*; celle-ci s'engrène des deux côtés dans le pas d'une vis sans fin *a*.

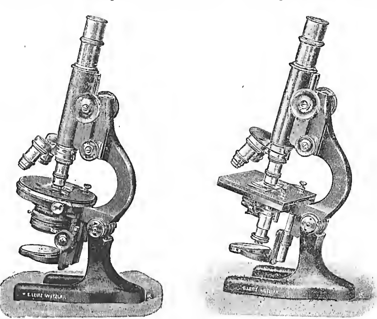

Monture A.

Cette vis est mise en mouvement par les deux boutons qui se trouvent sur la monture, au-dessous des boutons pour la mise rapide au point des objectifs. L'un des coussinets *b* de la vis sans fin *a* met celle-ci en contact fixe avec la roue dentée au moyen d'un ressort. Par ce coussinet et l'engrènement des dents de la roue avec la vis sans fin, on évite le temps perdu qui pourrait sans cela résulter de ce mouvement. La roue dentée a 60 dents; une demi-révolution de celle-ci fait tourner la pièce en forme de cœur de l'encoche jusqu'à la pointe et fait ainsi monter ou descendre le tube de 3 millimètres. L'avance ou le recul d'une seule dent correspond par conséquent à un mouvement vertical du tube de 0^{m},1; pour faire avancer la roue dentée d'une dent, il faut un tour complet de l'axe *a*. Le tambour *r* de l'axe est divisé en 100 parties égales, d'où il résulte qu'une division correspond à un mouvement micrométrique de 0^{m},001. Pour faciliter la lecture, lorsqu'il s'agit d'évaluer des mesures, le tambour peut être mis à zéro.

Les deux spirales dont se compose la pièce en forme de cœur permettent de passer instantanément du mouvement ascensionnel au mouvement de descente du tube ou vice versa. Le mouvement de mise exacte au foyer est sans fin, et l'on ne peut ainsi jamais forcer et endommager le mécanisme en tournant la vis dans un sens ou dans l'autre. Cette construction présente en outre l'avantage que l'on ne risque pas de briser la lamelle de la préparation, si toutefois l'on vient à la toucher par mégarde avec l'objectif; en effet, dès ce moment, si l'on continue à tourner la vis dans le même sens, le tube avec l'objectif se pose sur la lamelle, il s'ensuit que le contact entre le galet *g* et la spirale est interrompu et cette dernière tourne sans actionner le tube. D'après notre expérience, la lamelle supporte très bien et sans se briser le poids relativement léger du tube qui est en aluminium, ainsi que la pression que le ressort exerce sur celui-ci et son support.

Le mécanisme est logé de telle sorte qu'il ne se produit pas d'usure.

La vis micrométrique décrite ci-dessus fut adaptée dès l'abord à


Monture C. Monture D.

la grande monture A; toutefois le grand succès que cette dernière a obtenu de tous côtés a engagé la maison Leitz à construire 4 nouveaux modèles B, C, D, et F, semblables à A, mais plus petits. Ils correspondent à peu près comme dimensions aux anciens modèles continentaux I, I*a*, I*b*, et II*b*. C est muni d'une platine ronde et tournante pouvant être centrée, tandis que D a une platine carrée et fixe. Ils sont tous deux munis de la nouvelle vis micrométrique.

Ces montures sont munies il va sans dire de l'appareil d'éclairage d'Abbe. La platine à chariot pour l'examen méthodique de préparations ou de coupes en séries s'adaptent aussi parfaitement bien à ces montures.

Ces microscopes représentent le perfectionnement le plus récent et aussi le plus important dans la construction de ces instruments, que l'on peut considérer à juste raison comme le modèle de l'avenir.

Les progrès réalisés dans ce domaine sont d'autant plus heureux, que l'usage du microscope se répand toujours davantage, non seulement dans les sciences, mais aussi dans de nombreuses branches de l'industrie technique, où il est devenu un moyen d'investigation indispensable dans des travaux de tout genre où souvent l'on n'aurait jamais pensé autrefois pouvoir l'utiliser avec fruit.

(1) *Journal suisse de Chimie et Pharmacie.*

VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

STATIONS DE LA SAVOIE ET DU DAUPHINÉ

Du 1er au 12 Septembre 1906.

Le voyage d'Etudes médicales de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique de M. LANDOUZY, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, **qui fera sur place des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.**

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

CONCENTRATION A LYON

Samedi 1er Septembre. — Réunion à la **gare de Lyon Perrache**, à 6 h. du matin. — Départ du **train spécial** à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour **Hauteville.** — Visite du sanatorium. — Déjeuner. — Retour à Tenay. — En train spécial pour Evian. — Arrivée vers 7 h. — Diner. — Coucher.

Dimanche 2 Septembre. — Le matin, visite d'**Evian.** — L'après-midi, promenade sur le lac offerte par la Compagnie d'Evian. — Diner. — Coucher.

Lundi 3 Septembre. — Le matin, départ pour **Thonon.** — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour le Fayet. — Arrivée vers 6 h. du soir. — Diner. — Coucher.

Mardi 4 Septembre. — Le matin, visite de **Saint-Gervais.** — Après-midi, excursion à **Chamonix.** — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Mercredi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Annecy.** — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à **Aix.** — Diner. — Coucher.

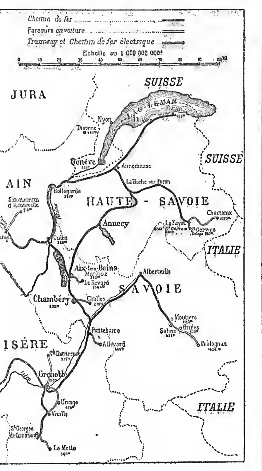
Jeudi 6 Septembre. — Journée à Aix.

Vendredi 7 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Challes.** — Après-midi, en train spécial pour **Salins-Moutiers.** — Arrivée à **Brides.** — Diner. — Coucher.

Samedi 8 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour **Pralognan.** — Retour à Brides. — Diner. — Coucher.

Dimanche 9 Septembre. — Le matin, visite de **Brides.** — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Diner. — Coucher.

Lundi 10 Septembre. — Le matin, visite d'**Allevard.** — Après-midi, départ en train spécial pour Grenoble, puis en voiture pour **Bouqueron.** — Diner et coucher à **Uriage.**



Mardi 11 Septembre. — Le matin, départ pour **La Motte.** — Après-midi, visite de **Vizille.** — Diner et coucher à Uriage.

Mercredi 12 Septembre. — Le matin, visite d'**Uriage.** — Déjeuner. — Dislocation.

CONDITIONS DU VOYAGE

I. — La ville de **Lyon** est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une **réduction de moitié prix** à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir en temps voulu ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare du départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 1er Septembre.

II. — **De Lyon à Uriage,** les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Bouqueron, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payables en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 1er Septembre, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le mercredi 12 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transports des bagages, pourboires.

III. — Le mercredi 12 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à **Uriage,** à midi environ.

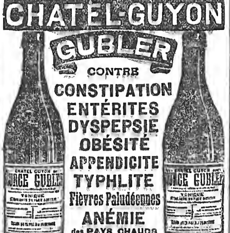
Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la **réduction de moitié prix** sur les chemins de fer.

Pour s'inscrire, envoyer :

1. Son adhésion à M. CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. JOUAUST, 19, rue du Colisée : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1906, terme de rigueur.







FACULTÉ DE PARIS

Clinique d'accouchement Tarnier. — Trois *cours de thérapeutique obstétricale*, avec manœuvres obstétricales, complets en un mois, auront lieu pendant les mois d'Août, Septembre et Octobre sous la direction de M. Demelin, agrégé, et avec le concours de MM. Guéniot et Coudert, chefs de clinique; Perret et Jeannin, anciens chefs de clinique; Cathala, chef de laboratoire; Lequeux et Devraigne, moniteurs, anciens internes des hôpitaux.

Chaque cours commencera le 1er de chaque mois et comprendra 24 leçons ou manœuvres.

Les leçons auront lieu tous les matins à 10 h. 1/4, dimanches exceptés.

Elles seront faites : le mardi et le samedi, par M. Demelin; les autres jours, en Août, par MM. Jeannin et Lequeux; en Septembre, par MM. Coudert et Devraigne; en Octobre, par MM. Perret et Devraigne.

Programme des cours. — Conduite à tenir dans les présentations du sommet. Conduite à tenir dans les présentations de la face et du front. Conduite à tenir dans les présentations du siège. Conduite à tenir dans les présentations de l'épaule. Délivrance normale et pathologique. Des déchirures puerpérales. Vomissements incoercibles. Eclampsie. Les hémorragies puerpérales. De l'avortement. Bassins rachitiques. Bassins rétrécis non rachitiques. Dystocie fœtale et funiculaire. Du forceps. De la version. Les embryotomies. Accouchement provoqué. Césarienne. Traitement de l'infection puerpérale.

Le droit du cours est de 50 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Exercices spéciaux du Service de santé (du 30 Juillet au 3 Août 1906). — Programme général des exercices. — *Première journée, lundi 30 Juillet.* — 8 h. matin. Réunion des officiers à l'Ecole supérieure de guerre, avenue de La Motte-Piquet (en face du milieu de la Galerie des Machines). — 9 heures. Instructions préliminaires par un officier d'état-major et par le directeur technique. — A partir de 1 h. 30. Chargement et organisation des formations sanitaires aux docks du Service de santé, 7, rue Larmeroux, à Vanves. — 4 h. 30 soir. Formations du parc dans la cour de l'Ecole militaire, place Fontenoy.

Deuxième journée, mardi 31 Juillet. — 4 h. matin. Départ des voitures du parc pour le bastion 87, près la porte d'Italie. — 5 h. 15. Constitution des formations sanitaires au bastion 87. Départ pour Juvisy. Service de marche et cantonnement. — 2 h. à 5 h. Démonstrations et services pratiques dans les formations sanitaires.

Troisième journée, mercredi 1er Août. — 7 h. matin. Marche de l'ambulance divisionnaire à la suite d'une colonne d'avant-garde. — 8 h. 30. Combat d'une brigade d'infanterie dans la vallée de l'Yvette. *Première phase.* Attaque des villages de Grand-Ballsy et de Gravigny. Fonctionnement du service de santé régimentaire. *Deuxième phase.* Prise de ces villages; entrée en action des deux sections de l'ambulance. — 5 h. à 6 h. soir. Relève de la 2e section de l'ambulance divisionnaire par l'hôpital de campagne. — 9 h. soir. Exploration nocturne du champ de bataille à l'ouest d'Epinay.

Quatrième journée, jeudi 2 Août. — 8 h. 30 matin. Attaque de Longjumeau. Fonctionnement du service de l'avant. Service régimentaire. Fonctionnement d'une section de l'ambulance de corps et d'une section de l'ambulance divisionnaire. — Après 2 h. soir. Evacuation des blessés des ambulances par convoi sur route. — Tout le jour. Fonctionnement de l'hôpital de campagne à Savigny-sur-Orge.

Cinquième journée, vendredi 3 Août. — 7 h. matin. Organisation d'un convoi d'évacuation des blessés de l'hôpital de campagne. Départ pour Juvisy. — 9 h. Organisation et fonctionnement d'un hôpital d'évacuation à Juvisy. Formation et chargement d'un train sanitaire improvisé, d'un convoi sur Seine. — 10 à 11 h. Fonctionnement d'une infirmerie de gare à la gare du Triage, à Juvisy. — 2 h. soir. Départ des formations sanitaires de Juvisy pour Paris. — 5 h. Dislocation des formations sanitaires au bastion 87. Retour des voitures à l'Ecole militaire.

Renseignements généraux. — Les exercices spéciaux auront lieu sous la direction de M. le général de brigade Bolgert, et la direction technique de M. le médecin principal de 1re classe Antony.

MM. les médecins-majors de 1re classe Bonnet, de 2e classe Visbecq, donneront à MM. les Officiers de réserve et de l'armée territoriale tous les renseignements nécessaires sur la marche des opérations et le fonctionnement des divers services.

Tenue. — Pour les officiers prenant part aux exercices : tenue de campagne (giberne et brassard).

Congrès international des étudiants. — Du 30 Août au 6 Septembre 1906 se tiendront à Marseille les séances du 1er Congrès international des étudiants. On y étudiera la création d'une fédération internationale des étudiants; les avantages des carrières coloniales pour les étudiants, la réforme de la licence en droit, de la licence ès lettres; la réforme des études médicales.

Une section du Congrès dont le président est M. le professeur Pitres, et le rapporteur M. Moing, président de l'Association générale des étudiants de Bordeaux, est spécialement chargée de l'étude des réformes médicales.

CONCOURS

Agrégation. — Un arrêté ministériel porte de 41 à 43 les places d'agrégé des facultés de médecine mises au concours.

Les deux places nouvelles, dont une est fondée par l'Université de Lyon, seront comprises dans la section de médecine et réservées à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 25 Juillet.* — Ont obtenu : MM. Guibé, 19; Labey, 18; Chevrier, 18.

RENSEIGNEMENTS

Docteur, 30 ans, déjà installé, 2 ans de pratique dans station d'hiver, *cherche remplacements l'été.* Ecrire *P. M.*, n° 271.

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Létienne. De la sénilité (cerveau sénile).

MÉDECINE PRATIQUE

Paul Sacerdote. Note sur la composition de la glace et la congélation de l'eau.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Pleurésies puriformes aseptiques. Intégrité des polynucléaires de l'épanchement. — Éléments de pronostic dans les rechutes de l'anémie pernicieuse. — Traitement de la coqueluche par l'arsenic. — Lésions muqueuses à la suite de l'ingestion de teinture d'arnica. — Eosinophilie locale dans le pemphigus.

Société anatomique. — Botryomycose. — Syphilis testiculaire. — Anomalie intestinale. — Diverticule de Meckel. — Hématome brightique. — Papillome de la langue. — Hématurie. — Sarcomatose à myéloplaxes. — Anomalie rénale. — Pityriasis rubrapilaire. — Cancer du rein; néphrectomie. — Deux cas de prostatectomie périnéale. — Kyste hydatique du rein; néphrectomie.

Société de biologie. — Effet sur le sang des inhalations de vapeurs d'essences minérales. — La sécrétine de l'intestin du fœtus. — Action du méthanal sec sur les germes microbiens aux températures élevées. — Tuberculose humaine en culture « in vivo » chez les animaux domestiques. — Sur la vitalité du bacille dysentérique dans les eaux de boisson. — Les conditions de persistance de l'immunité passive antidiphtérique. Ses relations avec la présence du sérum antitoxique dans le sang et avec l'apparition de précipitine. — Contribution à l'étude des fibres centrifuges des racines postérieures de la moelle. — Influence d'une irritation chronique sur la peau et les ganglions lymphatiques. — Sur le pouvoir glycolytique du sang des animaux phloridzinés. — Lésions du tube digestif du cheval dues aux larves d'Œstres. — La diffusion de l'urée dans les transsudats de l'organisme. Application au diagnostic et au pronostic de l'urémie. — Deux cas de tabes avec poussées de polynucléaires dans le liquide céphalo-rachidien. Altérations et disparition rapides de ces éléments cellulaires. — Métabolisme des sulfo-éthers dans l'organisme humain. — L'allobisme, méthode d'immunisation et de vaccination contre les microbes dits anaérobies stricts. Allobivaccination du cobaye contre le vibrion septique. — Transmission de la balano-posthite érosive circinée au chimpanzé. Rôle du spirochæte refringens. — Morphologie et culture du spirochæte refringens. — Les constituants colloïdes de l'ovalbumine. — De la filtration de colloïdes à travers des sacs de collodion. Réversibilité des précipités de colloïdes par colloïde. — Le pus d'abcès froid. — Rôle du « chien d'abattoir » dans l'étiologie de l'échinococcose. — Sur la charpente conjonctive du muscle lisse. — Expériences relatives au mode de transmission des trypanosomes et des trypanoplasmes par les hirudinées. — Sur la phagocytose des noyaux expulsés des hématies des mammifères. — Sur un nouveau procédé de dépigmentation des coupes histologiques. — Sur la persistance des propriétés kinasiques de la macération intestinale. — Du rôle important du trypanosoma dimorphon dans les épizooties de la Guinée française. — Sérum antidysentérique polyvalent.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Sur la réforme des études médicales. — De l'atrésie complète de l'orifice externe du col survenant chez une femme ayant accouché. — Pathogénie psychique et psychothérapie. Les psychonévroses inconnues. — Méningite séreuse apoplectiforme. Ponction lombaire immédiate avec évacuation presque totale. Guérison. — L'anaérobisation du bacille du charbon. Mensuration de l'aérophilie. Étude du premier stade. — Présentation d'appareil.

Académie de médecine. — Election. — Rapport. — Le cancer considéré comme maladie constitutionnelle.

CONGRÈS

XVe Congrès international de médecine. Lisbonne, 19-26 Avril 1906.

Section XIV. — *Hygiène et épidémiologie.*

Section XV. — *Médecine militaire.*

Section XVII. — *Médecine navale et coloniale.*

Section XI. — *Ophtalmologie.*

ANALYSES

CHRONIQUE

Les Instituts Pasteurs de l'Indo-Chine.
Le certificat d'études médicales supérieures.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

NOUVELLES

LES INSTITUTS PASTEUR DE L'INDO-CHINE

M. Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, publiait dernièrement dans *La Presse Médicale* (21 Juillet 1906) la description du nouvel Institut de Tunis. L'utilité des établissements de ce genre n'est plus à démontrer, et ce sera un des plus grands titres de gloire de la colonisation française au xxe siècle d'avoir doté nos colonies de ces œuvres précieuses entre toutes.

* * *

Trois Instituts Pasteur ont été créés dans l'Indo-Chine française.

Le premier en date est celui de Saïgon, fondé en 1892, et qui fut longtemps le seul établissement de tout l'Extrême-Orient où l'on appliqua le traitement pasteurien de la rage. C'est là que Calmette isola son fameux ferment alcoolique l' « amylomyces Rouxii », et fit, sur le venin des serpents, ses premières recherches qui devaient aboutir à la préparation d'un sérum antivenimeux, aujourd'hui connu et utilisé dans le monde entier.

Le deuxième Institut a été créé à Nhatrang, au sud de l'Annam, par M. Yersin, après sa découverte du bacille de la peste; il eut primitivement pour but à peu près exclusif l'étude de ce bacille et la préparation d'un sérum antipesteux; plus tard, on y étudia les épizooties, en particulier la *Barbone* et la *Peste bovine*. Au point de vue médical proprement dit, son utilité paraît contestable, en raison de sa situation même, loin de toute agglomération humaine importante, de tout centre hospitalier.

Ces deux Instituts sont maintenant rattachés à l'Institut Pasteur de Paris, ils sont placés sous la direction de M. Yersin.

Le Tonkin était resté, jusqu'à ces dernières années, tributaire de Saïgon pour le traitement de la rage aussi bien que pour le vaccin jennérien;

les moelles rabiques et les tubes de vaccin étaient préparés à Saïgon et expédiés régulièrement à Hanoï. Mais de nombreux déboires, survenus aussi bien pour la rage que pour la vaccine, et imputables surtout à la longueur d'un voyage qui est en moyenne de cinq jours, décidèrent l'administration à créer au Tonkin un Institut complet et indépendant. L'institut Tonkinois est en voie de devenir prépondérante en Indo-Chine, en raison même de sa situation au centre d'un pays très peuplé, qui ne compte pas moins de 12 millions d'habitants, sans compter l'île d'Haïnan, Quang-Tcheou-Wan, tout le Nord de l'Annam, le Laos et le Yunnam qui entrent de plus en plus dans sa zone d'action, à mesure que les voies de communication s'améliorent.

Au laboratoire de bactériologie de Hanoï, on s'est surtout préoccupé de débrouiller le chaos de ces fièvres tropicales continues, naguère englobées sous l'appellation de « fièvres typho-malariennes » ; l'application des méthodes microbiologiques a permis de démontrer que fréquemment, le paludisme ne devait pas être mis en cause et que l'on était en présence de fièvres typhoïdes typiques ou d'affections fébriles causées par des bacilles paratyphiques. Il est inutile d'insister sur l'importance pour le traitement de pareils diagnostics. C'est de ce laboratoire que sont sortis récemment les travaux de M. Salanoue sur le paludisme au Tonkin, la fièvre bilieuse hémoglobinurique et le béribéri.

La rage est très répandue au Tonkin, et l'Institut antirabique de Hanoï est incontestablement le plus chargé de nos Instituts coloniaux. Pendant l'année 1905, en effet, on y a traité 257 personnes, contre 110 à Saïgon, 120 (?) à Tunis et 45 à Tananarive ! Et ce chiffre, bien que déjà élevé, ne représente qu'une partie de la réalité, car nombreux sont les indigènes qui succombent à la rage, au fond de leurs villages, après s'être naïvement confiés à la médication annamite ou chinoise, dont la base est l'ingestion de foie de chien et des décoctions de plantes diverses parmi lesquelles se rencontre l'inévitable « Hoang-wam ».

Enfin, le nouvel Institut vaccinogène de Hanoï a fourni d'excellents résultats, tant par la quantité que par la qualité du vaccin. La consommation a été, pendant l'année 1905, pour le Tonkin et les pays voisins, de 420.929 doses, et le pourcentage des succès n'a pas été inférieur, chez les enfants, à 90 pour 100.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES MÉDICALES SUPÉRIEURES

M. le professeur de Lapersonne signalait l'autre jour dans *La Presse Médicale* les deux projets de décrets sur les certificats d'études médicales supérieures et sur la réforme de l'agrégation, en discussion devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Ces deux décrets ont été promulgués dans le *Journal officiel* numéro du 28 Juillet 1906, voici leur texte :

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes ; vu le décret du 31 Juillet 1893 ; Vu la loi du 27 Février 1880 ; le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Il est institué un certificat d'études médicales supérieures.

Art. 2. — Ce certificat est délivré par le ministre de l'Instruction publique à la suite d'un examen public subi devant un jury spécial dont les membres sont nommés par arrêté ministériel.

Art. 3. — Nul n'est admis à se présenter à cet examen s'il n'est pourvu du grade de docteur en médecine.

Art. 4. — L'examen comprend :

1° Une composition d'anatomie, d'histologie et de physiologie.

Quatre heures sont accordées pour cette composition qui a lieu dans une salle fermée.

2° Un exposé oral de trois quarts d'heure au maximum sur une question de pathologie générale, fait après trois heures de préparation dans une salle fermée.

Pour la composition et pour la préparation de l'exposé oral, les candidats ne doivent s'aider d'aucune note, d'aucun ouvrage imprimé ou manuscrit.

La surveillance est organisée par le président du jury.

3° Une épreuve pratique d'anatomie pathologique, y compris les divers procédés d'exploration des tissus et des humeurs morbides.

Le jury détermine le temps accordé aux candidats pour la préparation de cette épreuve et pour l'exposé des résultats de leur travail.

Pour l'épreuve écrite, il est donné trois sujets entre lesquels les candidats ont le droit de choisir.

Chaque candidat, après avoir signé sa composition, la remet au juge chargé de la surveillance, qui y appose son visa.

Les compositions sont lues par les candidats en séance publique, sous le contrôle d'un des juges.

Avant le commencement des épreuves orales, le jury arrête tous les sujets de ces épreuves. Chaque candidat tire au sort une enveloppe contenant trois sujets entre lesquels il a le droit de choisir.

Pour l'épreuve pratique, le jury choisit le sujet de chaque épreuve.

Art. 5. — Les aspirants au certificat d'études médicales supérieures ne sont pas tenus de subir les trois épreuves dans la même session.

Ils peuvent ne s'inscrire, à la même session, que pour une ou deux épreuves à leur choix.

Le candidat admis à une épreuve conserve le bénéfice de son admission. Il peut réclamer l'attestation de cette admission au président du jury.

Le certificat n'est délivré qu'autant que le candidat a été déclaré admis pour chacune des trois épreuves.

Art. 6. — Chaque épreuve donne lieu à une note exprimée par un chiffre variant de 0 à 20. Pour être déclaré admis à une épreuve, le candidat ne doit pas avoir obtenu une note inférieure à 15. Le candidat qui aura obtenu pour une épreuve une note inférieure à 10 ne pourra pas subir de nouveau cette épreuve avant une année. L'admission et l'ajournement sont prononcés après délibération du jury.

Art. 7. — Le jury est composé de neuf juges choisis par le ministre de l'Instruction publique parmi les professeurs titulaires ou honoraires, les agrégés des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie. Aucune Faculté ne peut être représentée dans le jury par plus de quatre membres.

Art. 8. — Le jugement peut être valablement rendu par cinq juges. Après la session, le président adresse au ministre un rapport sur les résultats des examens.

Art. 9. — La première session s'ouvrira en Octobre 1907. A partir du 1er Janvier 1908, les sessions d'examens auront lieu deux fois par an. Un arrêté ministériel désigne la Faculté au siège de laquelle aura lieu chaque session. Les dates des sessions et les dates d'ouverture du registre d'inscription sont également fixées par arrêtés ministériels.

Art. 10. — Le ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré au *Bulletin des lois* et publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 25 Juillet 1906.

A. Fallières.

* * *

Le ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Vu le décret en date du 25 Juillet 1906, portant institution du certificat d'études médicales supérieures. Vu les décrets des 9 Mars 1852, 28 Décembre 1885 et 30 Juillet 1886. Vu la loi du 27 Février 1880.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu.

Arrête :

Art. 1er. — Le certificat d'études médicales supérieures est exigé des candidats :

1° Aux fonctions d'agrégé et de chargé de cours complémentaires dans les Facultés de médecine et dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie (sections de médecine);

2° Aux fonctions de chef de travaux dans les Facultés de médecine et dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie (section de médecine).

Art. 2. — Les docteurs en médecine, pourvus du certificat d'études médicales supérieures, peuvent être nommés sans concours aux fonctions de chef de clinique dans les Facultés de médecine et dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Ils sont nommés par le recteur sur présentation du doyen, après avis du Conseil de la Faculté.

Art. 3. — Les dispositions prévues à l'article 1er ne sont pas applicables aux chargés de cours complémentaires et aux chefs de travaux en fonctions à la date de la promulgation du décret portant institution du certificat d'études médicales supérieures.

Fait à Paris, le 25 Juillet 1906.

Aristide Briand.

Nous donnerons dans le prochain numéro le décret concernant le recrutement des agrégés.

A travers le Monde

EST AFRICAIN ALLEMAND

Tanga et *Dar-Es-Salaâm* sont les deux ports de l'Est-Africain allemand. Ce sont aussi les deux principaux champs d'expérience du professeur Koch et de ses élèves, qui ont su les transformer en villes modèles au point de vue de la prophylaxie et de l'hygiène.

Dans le laboratoire de Dar-Es-Salaâm et de Tanga la question des trypanosomiases est à l'ordre du jour. On y étudie le *Glossina palpalis*, qui commence à envahir à son tour cette partie de la colonie allemande qui avoisine le lac Victoria-Nyanza, et où on a déjà signalé quelques cas de maladie du sommeil.

C'est dans l'Est africain qu'à la suite de minutieuses recherches et d'inoculation à des singes, le professeur Koch a découvert l'insecte propagateur de la *fièvre récurrente* ou fièvre à rechutes. C'est un lignivore : l'*Ornithororus larigni*. Il rappelle par sa forme la punaise ; il vit dans les planchers des maisons et inocule l'homme pendant son sommeil à l'aide de sa trompe acérée et de sa salive, qui tient en suspension la spirille d'Obermeïer. L'*Ornithororus larigni* gîte dans les hangars, les abris de campement, les huttes des indigènes où s'arrêtent les caravanes. On s'explique maintenant le mode de propagation de la maladie, que l'on a pu circonscrire en détruisant les lieux infectés et en obligeant caravanes et voyageurs à camper en pleine brousse.

Toutes ces recherches se font dans des laboratoires aussi bien outillés que ceux d'Europe. Ils sont devenus insuffisants pour ces multiples travaux ; ils vont être incessamment agrandis. Ils font partie d'un hôpital remarquable par sa tenue et ses dispositions intérieures.

CONGO FRANÇAIS

En vue de combattre la variole qui décime actuellement un certain nombre des centres les plus populeux du Congo et de la Haute Sangha, le ministre des Colonies a récemment décidé l'envoi dans la colonie d'une mission composée de deux médecins-majors de 1re classe et d'infirmiers militaires.

Cette mission, qui s'est embarquée tout récemment, doit visiter toutes les régions atteintes par la variole, y traiter les malades, et surtout y introduire la pratique de la vaccination dont elle doit s'efforcer de montrer l'intérêt aux populations indigènes. A cet effet, la mission doit créer dans les milieux les plus atteints des centres vaccinogènes qui seront alimentés par des envois de vaccin faits chaque mois de France et de l'institut de Boma. De plus, afin d'avoir du vaccin frais sur place, des génisses du pays seront inoculées et serviront à créer des parcs aussi nombreux que possible.

En dehors de cette mission il s'organise présentement une autre expédition composée de deux médecins et d'un naturaliste dont l'objet est d'aller étudier la maladie du sommeil. Cette nouvelle mission, subventionnée par le ministère des Colonies, par la Société de géographie et par diverses autres sociétés, est placée sous le contrôle de l'Institut Pasteur de Paris et mise sous la direction de M. Gustave Martin, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales ; son départ aura lieu au début de l'automne prochain.

LIVRES NOUVEAUX

M. Denucé. — *Spina bifida. Anatomie pathologique et embryogénie*, 1 vol. de 615 pages, O. Doin, éditeur. Paris, 1906. — Bordeaux, Feret, éditeur.

Le livre de M. Denucé est le travail le plus consciencieux et le plus complet qui ait jamais paru sur le spina bifida. La première partie est consacrée à l'historique de la question. L'auteur étudie ensuite l'anatomie pathologique et décrit les diverses formes du spina bifida : rachischisis, myéloméningocèle, myélocystocèle et myélocystoméningocèle, méningocèle, diastématomyélocèle, spina bifida occulta, spina bifida antérieur, lésions concomitantes du spina bifida, etc.

La troisième partie du livre traite de l'embryogénie du spina bifida. M. Denucé passe en revue les théories diverses qui ont cherché à expliquer ces lésions, et apporte sa théorie personnelle suivant laquelle le spina bifida est dû à un trouble de la concrescence.

P. D.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

La neurasthénie

Les mémoires récents sur la neurasthénie des ouvriers, qui viennent d'être publiés en Allemagne par MM. Leubuscher et Bibrowicz, et en France par M. Iscovesco, montrent que cette maladie, tout comme l'hystérie, frappe non seulement les classes aisées, mais encore les milieux plus modestes.

Le traitement de la neurasthénie est donc à l'ordre du jour. L'hygiène morale, les sports, et quelques médicaments — glycérophosphates, lécithine, cacodylates — constituaient jusqu'ici le traitement de choix. Les derniers essais cliniques du Pr Huchard sur l'ibogaïne font espérer que ce nouveau médicament est appelé à rendre d'utiles services dans le traitement de la neurasthénie et des atonies nerveuses. On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl à base d'ibogaïne (2 à 4 par jour), d'après la formule donnée par le Dr Landrin qui l'a étudiée.





FACULTÉ DE PARIS

Chaire de clinique des maladies des voies urinaires. — M. Albarran, agrégé des Facultés de médecine, est nommé professeur de clinique des maladies des voies urinaires à la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Chaire de médecine légale. — M. Thoinot, agrégé des Facultés de médecine, est nommé professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène; cryoscopie; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie. Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et spléuomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Denucé, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours complémentaire de pathologie chirurgicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur de clinique des maladies chirurgicales des enfants à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Guilloz, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours d'électrothérapie et de radiologie (fondation de l'Université), à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, est nommé professeur-adjoint à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Gervais de Rouville, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours complémentaire de clinique gynécologique à la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. Cestan, agrégé des Facultés de médecine, chargé d'un cours de clinique chirurgicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, est nommé professeur de clinique chirurgicale à ladite Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Maison départementale de Nanterre. — Le Conseil général de la Seine vient de prendre une délibération en vue de la création à la Maison départementale de Nanterre, de deux emplois de médecins-adjoints, pour la suppléance des médecins titulaires pendant leurs absences autorisées ou justifiées.

Le recrutement de ces médecins-adjoints, qui ne recevront ni traitement, ni indemnité, se fera par voie de concours.

Asile de Villejuif. — M. Paganel, interne provisoire à l'asile de Villejuif, est nommé interne titulaire en pharmacie des asiles publics d'aliénés de la Seine.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur* : M. Guyon, à Paris.

Chevalier : MM. Rieffel, à Paris; Arnould, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales; Le Scour, médecin à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Mérite agricole. — *Officier* : M. Besnoit, à Toulouse.

Chevalier : MM. Barillet, à Reims; Bizard, Galland, Grosperrin, Pètre, à Paris; Coquot, à Alfort; Ducloux, à Caluzac-sur-Vere (Tarn); Durand, à Brenoux (Gard); Fieschi, à Ota (Corse); Lamouroux, à Montpellier (Hérault); Le Magnet, à Nogent-sur-Marne (Seine); Louart, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher); Vinant, à Chaagis (Seine-et-Marne).

Médaille d'honneur des épidémies : MM. Monier, à

Cassaigne (dép. d'Oran); Schwartz, à Oued-Marsa (dép. de Constantine); Prat, médecin aide-major de 1re classe, à Laghouat (dép. d'Alger); Piot, à Sainte-Barbe-du-Tlélat (dép. d'Oran); Greutz, à Aïn-M'lila (dép. de Constantine); Hautefeuille, à Taher (dép. de Constantine); Chomienne, à Oued-Athménia (dép. de Constantine).

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent* : MM. Mignot, à Etang-sur-Arroux (Saône-et-Loire); Houzé, à Cussy-en-Morvan (Saône-et-Loire).

Médaille de bronze : MM. Poingt, à Douzy (Nièvre); Martin, à Moulins-Engelbert (Nièvre); Coquidé, à Frévent (Pas-de-Calais); Richard, à Boiry-Sainte-Rictrude (Pas-de-Calais); Regnault, à Brinon-sur-Beuvron (Nièvre); Digey, à Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire).

Nomination. — M. Paul Gérente, sénateur d'Alger, est nommé maire du XVIe arrondissement de Paris.

Conseil d'arrondissement de Saint-Denis. — Au cours de ses dernières réunions, le Conseil d'arrondissement de Saint-Denis a émis le vœu suivant :

— Que les médecins traitants soient astreints à déclarer la tuberculose et à prescrire la désinfection, notamment après décès ou quand le malade aura changé de local.

Société scientifique d'hygiène alimentaire. — La Société scientifique d'hygiène alimentaire vient de procéder à l'attribution des prix fondés par M. Henri de Rothschild, secrétaire de la Société.

Le prix de 5.000 francs a été attribué à MM. Michel et Perret, pour leur mémoire ; *La ration alimentaire de l'enfant de la naissance à l'âge de deux ans.*

Pour l'approvisionnement des grandes villes en lait, la commission, présidée par M. le professeur Budin, a été frappée par la qualité et la valeur des mémoires présentés.

M. Beau, professeur de l'École de Poligny, a eu le premier prix (2.500 francs); un prix de 1.000 francs a été accordé au mémoire de M. Porcher, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse. Enfin, un prix de 300 francs, a été donné à M. Rigaux, professeur départemental d'agriculture de la Lozère, et un prix de 200 francs à M. Antonin Rollet.

Association française d'urologie. — La 10e session de l'*Association française d'urologie* se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 4 au 6 Octobre 1906, sous la présidence de M. le professeur GUYON.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante : *Pathogénie et traitement de l'Hydronéphrose*. Rapporteurs : MM. PIERRE DUVAL (de Paris) et GRÉGOIRE (de Paris).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général, M. E. DESNOS, 59, rue La Boétie, Paris.

Création d'un musée d'hygiène sociale. — Sur la proposition de M. Dussat, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de sa quatrième commission un projet de délibération invitant l'Administration à présenter au Conseil municipal un projet d'ensemble comportant la création d'un musée d'hygiène sociale et de protection ouvrière et d'art populaire.

Étranger.

Voyage d'études médicales aux eaux minérales en Allemagne. — Le succès des voyages d'études médicales aux stations thermales et climatiques de France inaugurés il y a huit ans déjà par MM. Carron de la Carrière et Landouzy a été tel que s'est organisé ces années dernières à Berlin un voyage analogue appelé Voyage d'études médicales aux eaux minérales allemandes.

Le voyage d'études médicales aux eaux minérales allemandes visitera cette année ; Wildbad, Teinach, Schömberg, Freudenstadt, Rippoldsau, Griesbach, Peterstal, Badenweiler, Wehrawald, Todtmoos, Saint-Blassien, Konstanz, Triberg, Baden-Baden.

Le voyage commencera le 2 Septembre à Heidelberg, et finira le 15 Septembre à Stuttgart.

Pour renseignements, programmes, etc., s'adresser à M. Oliven, Berlin NW. 6. Luisenplatz 2-4.

CONCOURS

Agrégation. — Un nouvel arrêté ministériel porte de 43 à 44 le nombre des places d'agrégé des Facultés de médecine mises au concours.

La nouvelle place sera comprise dans la section des sciences physiques (chimie) et réservée à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy.

Chirurgien des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Wiart et Lahey.

Écoles vétérinaires. — Des concours seront ouverts :

1° A l'École vétérinaire de Lyon, le 16 Octobre 1906, pour la nomination de deux chefs de travaux attachés, l'un à la chaire de pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire, inspection des viandes de boucherie, médecine légale et législation commerciale en matière de vente et échange des animaux domestiques; l'autre à la chaire de pathologie générale, pathologie médicale et clinique;

2° A l'École vétérinaire de Toulouse, le 6 Novembre 1906, pour la nomination d'un professeur de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale;

3° A l'École vétérinaire d'Alfort, le 13 Novembre 1906, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de physique, chimie et toxicologie, pharmacie.

Les programmes de ces concours se distribuent à Paris au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires), et dans les trois écoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Henri Iscovesco. La présence de colloïdes dans l'eau de boisson de Paris et dans les eaux minérales.

H. Dominici. Le radium au point de vue physiologique et thérapeutique.

Robert Leroux. Les torticolis d'origine otique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne.

Société de médecine de Bâle. — De la distribution géographique de l'ulcère de l'estomac, avec quelques remarques intéressantes relativement à son diagnostic.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Action toxique et localisation de l'émanation du radium. — Nouveau procédé d'obtention des cristaux d'hémine. — Les sources à acide carbonique d'Auvergne. — La résistivité des eaux minérales.

CONGRÈS

XVIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. Tenu à Lille, du 1er au 7 Août 1906.

Etude cytologique, bactériologique et expérimentale du sang chez les aliénés.

Discussion : MM. Sabrazès, Regis, Faure, Dide, Taty, Sicard, Léri.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — N. Spasokoukotsky. Ablation d'une grande partie de l'intestin.

Parasitologie. — R. Dequen. Myase des cavités naturelles.

Pathologie chirurgicale. — G. Leclerc. Etude du segment d'intestin sus-jacent aux sténoses intestinales.

Médecine. — A. Santini. Les plus récentes méthodes de diagnostic du cancer de l'estomac et recherches sur la réaction biologique.

Chirurgie. — F. Brewitt. Les résultats éloignés des fractures du crâne compliquées.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — Sendziak. Etiologie et traitement des mycoses des voies aériennes supérieures.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — Marchoux et Simond. Etudes sur la fièvre jaune.

CHRONIQUE

Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

PRATIQUE MÉDICALE

Un nouveau remède interne contre la blennorragie : le gonosan. — L'anesthésine contre les douleurs de l'ulcère gastrique, l'hyperesthésie stomacale, la dyspepsie nerveuse, les vomissements de la grossesse.

LIVRES NOUVEAUX

Mathias Duval et Eugène Gley. Traité élémentaire de physiologie. — E. Maurel. Traité de l'alimentation et de la nutrition.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

V. E. M.

Stations de la Savoie et du Dauphiné. Du 1er au 12 Septembre 1906.

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur TERRIER

Le Professeur Terrier fait le vendredi sa leçon de Clinique chirurgicale à l'hôpital de la Pitié dans l'amphithéâtre Gosselin.

C'est une petite salle en hémicycle, à lourdes colonnes. Les peintures et le dallage de teintes claires, le mobilier chirurgical peint tout de blanc, les lavabos avec leurs cuivres étincelants sous la lumière crue venant à profusion par deux larges baies latérales donnent une note de propreté rigoureuse et même un aspect soigné d'une élégance spéciale.

Une grille sépare les gradins réservés aux auditeurs de l'enceinte où se tiennent l'opérateur et ses aides. Le Professeur, en tenue de ville, est assis devant une petite table recouverte d'une alèze. Dans une attitude simple et familière, l'œil noir vif et brillant dans la face pâle (un Carrière a-t-on dit) il parle sans geste, d'une voix un peu faible mais nette, d'un débit égal, sans éclat ni nuance, d'un ton posé, parfois monotone.

C'est le ton de la conversation pour une causerie familière. C'est un exposé simple, complet, où tout se tient, mais sans mise en relief. La lecture des observations, leur critique, y prennent

une large place et semblent être le canevas du cours qui garde l'allure d'un examen clinique au lit du malade.

La leçon traite de l'opération qui va se faire après la clinique et dure une demi-heure environ. Puis le Professeur, ses élèves et les auditeurs quittent l'amphithéâtre pour se rendre à la salle d'opérations du pavillon Lisfranc, salle petite, d'un bel éclairage supérieur et latéral, d'installation simple, presque sommaire, mais modèle au point de vue aseptique. C'est là que le Maître va opérer.

Les auditeurs qui ont assisté à la leçon ne pénètrent que lorsque le malade a été amené, tout endormi.

Déjà le Chef et ses aides sont en tenue d'opération, coiffés de la petite toque blanche, et tous les préparatifs s'accomplissent ponctuellement, en silence, comme religieusement.

Une petite estrade de deux gradins placée immédiatement au-dessus de la tête du malade est réservée aux auditeurs et aussi aux élèves du service dont beaucoup sont inoccupés. Le Professeur, en effet, n'a que deux aides. Un infirmier et une surveillante complètent l'assistance opératoire et, très bien dressés, suffisent à tout.

Méthodiquement, sans hâte, tous agissent avec calme, posément. On a l'impression d'un mécanisme admirablement réglé et produisant sans à-coup le maximum d'effet utile. On sent que le Maître a monté la machine, et après l'avoir réglée et contrôlée l'a mise en branle.

Pendant toute la durée de l'opération souvent longue (ce sont fréquemment des interventions abdominales) règne un silence absolu. On n'entend que la respiration du malade et parfois un cliquetis d'instruments ou le bruit d'eau qu'on verse. Le moindre mot détonerait dans cette atmosphère de chapelle où semble s'accomplir le rite consacré.

Quelquefois, mais rarement, dans le cas d'une fausse manœuvre, d'un simple chuchotement le Professeur remet tout en ordre. Le plus souvent un signe, un regard suffisent. Rien ne vient troubler le calme, la sûreté tranquille et méthodique de l'opérateur et des aides. Ce sont des rouages exercés manœuvrant d'eux-mêmes en toute sûreté.

Et l'opération se termine sans une parole. La clinique s'achève ainsi dans le silence...

PRATIQUE MÉDICALE

Un nouveau remède interne contre la blennorragie : le gonosan.

Dans la séance du 27 Juin dernier, M. A. Renault a communiqué à la *Société de Thérapeutique* les résultats qu'il a obtenus dans son service de vénériens de l'hôpital Cochin-Annexe par l'emploi du gonosan appliqué au traitement de la blennorragie.

Rappelons en quelques mots ce qu'est le gonosan.

Le gonosan est une dissolution de la masse résineuse, pharmaceutiquement active, de la racine de kawa-kawa dans la meilleure essence de santal indien. Les effets de l'essence de santal sur les écoulements blennorragiques sont trop connus pour que nous insistions sur ce point. Quant à la racine de kawa-kawa, poivrier de l'espèce *piper methysticum*, elle jouit à la fois de propriétés sédatives, ischémiantes et diurétiques. Ces propriétés, mises en lumière par Dupouy, médecin de la marine française, furent appliquées pour la première fois par H. von Zeissl (de Vienne) au traitement de la blennorragie. C'est Boss (de Strasbourg) qui eut l'idée d'associer l'essence de santal et la résine de kawa-kawa sous le nom de *gonosan*.

Le gonosan se présente sous la forme d'une substance huileuse jaune-verdâtre, fortement aromatique, soluble dans l'alcool, le chloroforme et l'éther, composée de 80 pour 100 d'essence de santal indien pur et de 20 pour 100 de résine de kawa-kawa. Le gonosan se trouve dans le commerce sous forme de capsules dosées chacune à 0 g. 30, soit 0 gr. 24 d'essence de santal et 0 gr. 06 de kawa-kawa. Il s'administre à la dose de 6 à 10 capsules par jour, savoir 2 ou 3 capsules au commencement de chacun des trois repas dans un peu d'eau.

M. Renault a employé le gonosan chez 10 blennorragiques sans aucune autre médication adjuvante; or, voici les résultats qu'il a notés :

Un premier fait, c'est que le gonosan jouit de propriétés anesthésiques incontestables : 8 fois sur 10, il a éteint promptement — en 3 à 6 jours — les douleurs habituellement si pénibles pendant les mictions et les érections, qui signalent le début de la blennorragie, surtout quand celle ci est la première;

Le second avantage du gonosan réside dans son pouvoir anticatarrhal : au bout de 3 à 4 jours, dans la plupart des cas, l'écoulement est réduit à quelques gouttes qui tachent à peine le linge;

Troisième qualité du remède : il est admirablement supporté par presque tous les malades; il n'occasionne ni dégoût, ni pesanteurs d'estomac, ni pyrosis, ni coliques, ni douleurs de reins, ni érythème cutané.

Quant à savoir si le gonosan peut, à lui seul, guérir une blennorragie, la chose paraît établie par plusieurs faits, mais ces faits ne sont pas encore assez nombreux pour tirer à ce point de vue des conclusions définitives. Ce qui est acquis, c'est que le nouveau remède est un anesthésique et un anti-catarrhal très actif, ce qui, joint à son innocuité pour les voies digestives et les reins, en fait un remède précieux pour le traitement de la blennorragie urétrale.

L'anesthésine contre les douleurs de l'ulcère gastrique, l'hyperesthésie stomacale, la dyspepsie nerveuse, les vomissements de la grossesse.

L'anesthésine, éther de l'acide para-amido-benzoïque, constitue un anesthésique local remarquable par son action sûre et de longue durée et par l'absence absolue de propriétés irritantes et toxiques. A ce titre, il se recommande particulièrement pour l'usage interne, par exemple contre les douleurs de l'ulcère gastrique, contre les dyspepsies douloureuses, les vomissements, parfois même si pénibles de la grossesse.

Il suffit de prescrire :

Anesthésie Ritsert, 0 gr. 20 à 0 gr. 50.

Pour un paquet ou cachet. Faire doses semblables n° XV. Trois fois par jour, un paquet ou cachet avant le repas. J. D.

LIVRES NOUVEAUX

Mathias Duval et Eugène Gley. — *Traité élémentaire de physiologie*, 9e édition, 482 pages, 1re partie. (J.-B. Baillière et fils, Paris, 1906, 14 francs.)

Les anciens, amateurs des poétiques légendes, racontaient que lorsque le Phœnix, après une longue et brillante existence, sentait la vieillesse l'envahir, ses forces diminuer, il venait se placer sur un bûcher, et de ses cendres encore chaudes renaissait un nouvel oiseau plein de jeunesse et de vie et prêt à parcourir à son tour une nouvelle carrière aussi brillante que celle de son ancêtre.

C'est en lisant la nouvelle édition du *Traité de physiologie* de Mathias Duval et E. Gley que nous avons évoqué la légende antique.

Les hommes de notre génération se rappellent le succès de cet ouvrage. Le Kuss et Duval était entre toutes les mains. Mais depuis cette époque la physiologie évoluait, l'application des sciences physico-chimiques devenait de plus en plus prépondérante, une transformation complète s'imposait et le professeur Mathias Duval demandait à Gley de mettre au point une nouvelle édition. C'est en réalité un livre entièrement nouveau que nous avons sous les yeux. Bien que la première partie seule soit parue actuellement, on peut dès maintenant juger de ce que sera l'ensemble.

L'ouvrage est fouillé, ciselé comme ces bronzes de l'Orient, dans lesquels les grandes lignes sont harmonieusement dessinées et où les plus petits détails sont d'un fini parfait.

Nous ne pouvons entrer dans l'étude des différents chapitres traités dans cette premier partie, mais une réflexion s'impose à nous.

Un traité de physiologie doit-il, à propos des fonctions de chaque organe, exposer au moins succinctement les modifications cytologiques des différents éléments qui prennent part aux manifestations de son activité ? M. Gley a répondu par la négative ; systématiquement il élimine tout ce qui est du domaine de l'histologie. Sur ce point, nous ne saurions être d'accord avec lui; il nous semble impossible d'établir une démarcation si tranchée entre l'histologie et la physiologie. C'est, nous le reconnaissons, élargir encore le domaine déjà si vaste de la physiologie ; mais comment comprendre le fonctionnement de la glande pancréatique ou de la glande rénale, si, à côté de l'action des diastases pour la première, du rôle de la tension osmotique pour la seconde, nous ne connaissons pas les mutations morphologiques qui se produisent dans le corps même de la cellule.

Ce n'est pas une critique de cet ouvrage que nous faisons ainsi, nous voulions simplement signaler une divergence de vues sur un point didactique. Et nous ne pouvons mieux exprimer notre sentiment sur ce livre qu'en souhaitant vivement que des traductions en langues étrangères facilitent son expansion en dehors de la France, car tel qu'il est, il représente brillamment l'enseignement français de la physiologie. J.-P. Langlois.

E. Maurel. — *Traité de l'alimentation et de la nutrition.* 1er volume : *Nos aliments*, 1 vol. in-8° de 384 pages. Prix : 8 fr. (O. Doin, éditeur).

Dans ce premier volume l'auteur a essayé d'exposer aussi clairement que possible comment le végétal constitue les aliments organiques. Puis après avoir donné la composition organique et minérale des divers aliments végétaux, il montre, en insistant longuement, comment ils sont utilisés par l'animal qui s'en nourrit pour les transformer en ses propres tissus; et de nouveau après cette étude, il donne la composition des aliments animaux, aussi bien en ce qui touche les substances minérales que les substances organiques.

Les aliments les plus employés, ainsi connus, quant à leur origine et quant à leur composition, il aborde l'étude des modifications qu'ils doivent subir dans leur utilisation par l'homme; et après avoir rapidement résumé celles qu'ils subissent dans le tube digestif pour leur permettre d'être absorbés, il s'arrête longuement sur l'évolution de chacun d'eux dans notre organisme. Il prend chacune de leurs catégories dans l'état où elle arrive dans le torrent sanguin et la suit dans son évolution jusqu'à son élimination.

Cette partie qui comprend les données générales sur la nutrition mérite particulièrement l'attention.

Alfred Martinet.

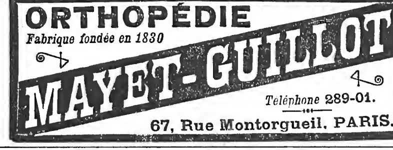
BIBLIOGRAPHIE

1225. — Premier Congrès international pour l'étude de la radiologie et de l'ionisation, tenu à Liège du 12 au 14 septembre 1905. *Comptes Rendus.* 1 vol. gr. in-8° de 570 pages, avec figures et planches. Prix : 17 fr. 50. (*H. Dunod et E. Pinat*, éditeurs.)

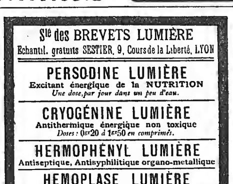
1226. — **A. Binet.** — L'Année psychologique : Tome XII, année 1906. 1 vol. in-8°, de 672 pages, avec figures dans le texte. Prix : 15 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

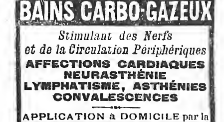
1227. — **F. Villar.** — Chirurgie du pancréas. 1 vol. in-8°, de 330 pages, avec 84 figures. Prix : 15 fr. (*Jules Rousset*, éditeur.)

1228. — **O. Martin.** — Nouveau formulaire magistral de thérapeutique et de pharmacologie. 1 vol. petit in-8° de 900 pages, cartonné. Prix : 9 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)









VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

STATIONS DE LA SAVOIE ET DU DAUPHINÉ

Du 1er au 12 Septembre 1906.

Le voyage d'Etudes médicales de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, **qui fera sur place des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.**

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

CONCENTRATION A LYON

Samedi 1er Septembre. — Réunion à la **gare de Lyon Perrache**, à 6 h. du matin. — Départ du **train spécial** à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour **Hauteville.** — Visite du sanatorium. — Déjeuner. — Retour à Tenay. — En train spécial pour Evian. — Arrivée vers 7 h. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 2 Septembre. — Le matin, visite d'**Evian.** — L'après-midi, promenade sur le lac offerte par la Compagnie d'Evian. — Dîner. — Coucher.

Lundi 3 Septembre. — Le matin, départ pour **Thonon.** — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour le Fayet. — Arrivée vers 6 h. du soir. — Dîner. — Coucher.

Mardi 4 Septembre. — Le matin, visite de **Saint-Gervais.** — Après-midi, excursion à **Chamonix.** — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Mercredi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Annecy.** — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à **Aix.** — Dîner. — Coucher.

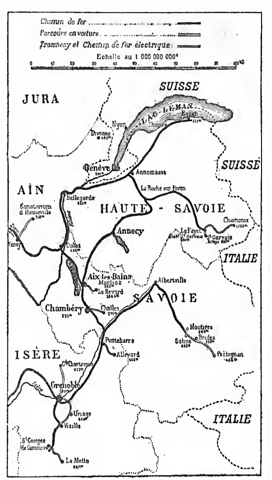
Jeudi 6 Septembre. — Journée à Aix.

Vendredi 7 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Challes.** — Après-midi, en train spécial pour **Salins-Moutiers.** — Arrivée à **Brides.** — Dîner. — Coucher.

Samedi 8 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour **Pralognan.** — Retour à Brides. — Dîner. — Coucher.

Dimanche 9 Septembre. — Le matin, visite de **Brides.** — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Dîner. — Coucher.

Lundi 10 Septembre. — Le matin, visite d'**Allevard.** — Après-midi, départ en train spécial pour Grenoble, puis en voiture pour **Bouqueron.** — Dîner et coucher à **Uriage.**



Mardi 11 Septembre. — Le matin, départ pour **La Motte.** — Après-midi, visite de Vizille. — Dîner et coucher à Uriage.

Mercredi 12 Septembre. — Le matin, visite d'**Uriage.** — Déjeuner. — Dislocation.

CONDITIONS DU VOYAGE

I. — La ville de **Lyon** est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent une **réduction de moitié prix** à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir en temps voulu ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare du départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 1er Septembre.

II. — **De Lyon à Uriage**, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Bouqueron, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payables en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 1er Septembre, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le mercredi 12 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transports des bagages, pourboires.

III. — Le mercredi 12 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à **Uriage,** à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la **réduction de moitié prix** sur les chemins de fer.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 19, rue du Colisée : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. Jouaust, 19, rue du Colisée, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1906, terme de rigueur.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : MM. Heim, Boulay, Javal, Combalat, médecins à Paris; Hugues-Amourettl, médecins à Cannes (Alpes Maritimes).

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Sont nommés auditeurs au Conseil supérieur d'hygiène publique de France : MM. Dienert, docteur ès sciences; Chassevant, agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Guiart, docteur ès sciences, agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Henri Labbé, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris; Le Couppey de la Forest, ingénieur des améliorations agricoles; De Pottevin, docteur ès sciences, directeur du Bureau d'hygiène du Havre.

Inspection départementale de l'Assistance publique. — Le *Journal officiel* du 3 Août enregistre un décret présidentiel réorganisant le service de l'inspection départementale de l'Assistance publique.

La protection des experts dans les débats judiciaires. — La 9e chambre correctionnelle, saisie de la question de savoir si les experts commis par la justice rentrent dans la catégorie des personnes protégées par l'article 224 du Code pénal au point de vue des outrages, en d'autres termes, si les experts sont des citoyens chargés d'un ministère de service public, conformément à la thèse soutenue par le substitut, M. Pacton, s'est prononcée pour l'affirmative, en condamnant à quinze jours de prison avec sursis un prévenu poursuivi pour outrage envers des experts commis par la Cour d'appel.

Étranger.

IIe Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation. — Ce Congrès se tiendra à Genève du 4 au 10 Septembre prochain. Son Bureau est composé comme suit : MM. Vincent, président; Guillaume Fatio, vice-président; F. Marié-Davy, secrétaire général; Albert Vuarin, secrétaire général pour la Suisse; Depoilly, secrétaire général adjoint; Zambra, trésorier.

Le Congrès comprendra les 11 sections suivantes :

A. *Habitations familiales.* — Section I : Habitations urbaines (bourgeoises). — Section II : Logements ouvriers. — Section III : Habitations rurales.

B. *Habitations et locaux collectifs.* — Section IV : Habitations louées en garni, hôtels. — Section V : Locaux hospitaliers. — Section VI : Locaux militaires. — Section VII : Salles publiques et locaux industriels. — Section VIII : Locaux scolaires.

C. *Habitations mobiles et temporaires.* — Section IX : Moyens de transport.

D. *L'art et la décoration dans leurs rapports avec l'assainissement de l'habitation.* — Section X : Comment améliorer les conditions sanitaires des vieux quartiers ou des monuments du passé, tout en sauvegardant leur caractère pittoresque ou artistique.

E. *Administration sanitaire.* — Section XI : Législation, bureaux sanitaires, statistiques et casiers sanitaires.

Les trois sujets suivants seront traités dans les séances générales :

I. De la nécessité et des moyens de régler la transformation des îlots insalubres dans les villes.

II. — De l'application des règlements sanitaires en matière de logements insalubres.

III. — Des systèmes hygiéniques de chauffage collectif.

Le Congrès comprend des membres adhérents versant une cotisation de 20 francs et des membres associés versant une cotisation de 10 francs.

Les rapports, présentés au nom du Congrès, seront distribués imprimés aux congressistes à l'ouverture du Congrès. Les communications seront présentées sous la responsabilité de leurs auteurs.

Suivant la coutume, une série de fêtes et d'excursions seront organisées en faveur des congressistes.

Pour tous renseignements, s'adresser : à Genève, à M. ALFRED WUARIN, secrétaire général du Comité d'organisation, 1, rue des Moulins; à Paris, à M. MARIÉ-DAVY, secrétaire général de la Commission permanente, 7, rue Brézin.

Les adhésions doivent être adressées à M. ZAMBRA, trésorier, 12, rue Petitot, à Genève.

Le Comité d'organisation local se charge de fournir des logements à prix réduits à toutes les personnes qui en feront la demande.

La demi-place sur les chemins de fer sera accordée aux membres du Congrès.

Ve conférence internationale de la tuberculose. — La Ve conférence internationale de la tuberculose aura lieu cette année à La Haye, du 6 au 8 Septembre, à l'invitation de l'Association néerlandaise contre la tuberculose. A l'heure actuelle, 25 pays adhèrent à l'Association internationale contre la tuberculose, dont le siège social est à Berlin, et qui a été fondée en 1902 sous la présidence de feu M. le professeur BROUARDEL, de Paris, et de M. ALTHOFF, directeur ministériel, de Berlin.

Comme suite aux travaux du Congrès tenu à Paris en 1905, les questions inscrites à l'ordre du jour sont celles de la déclaration obligatoire, de la thérapeutique spécifique, des voies de l'infection, des frais de sanatoriums, des dispensaires et de la lutte contre la tuberculose infantile. — Des renseignements plus détaillés sont fournis par le secrétaire général, M. le professeur PANNWITZ, W. Eichhornstr., 9, Berlin.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale........... 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Dairéaux. Traitement des broncho-pneumonies graves par les abcès de fixation.

G. Leven et G. Barret. Radioscopie gastrique. L'estomac du nourrisson. Forme. Limite inférieure. Mode de remplissage et d'évacuation.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Cuiller et cuillers.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale de médecine. — Sur la pubiotomie.
Société des médecins allemands de Bohême. — Maladie de Hirschsprung (dilatation et hypertrophie congénitales du pylore).

CONGRÈS

XVIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. Tenu à Lille, du 1er au 7 Août 1906.
2e Rapport : Le cerveau sénile.
3e Rapport : La responsabilité des hystériques.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — L. Levine. Un cas d'écoulement très abondant du liquide céphalo-rachidien par l'orifice auditif externe, la membrane du tympan restant intacte.
Pathologie chirurgicale. — Ad. Exner. Ulcères par distension due à la coprostase comme cause de perforations intestinales.
Médecine. — Widal, Roy et Froin. Un cas d'acromégalie sans hypertrophie du corps pituitaire, avec formation kystique dans la glande.
Chirurgie — E. Lexer. Autoplastie de la sous-cloison.
Pédiatrie. — P. Lequeux. Etiologie et pathogénie des hémorragies graves du nouveau-né.
Thérapeutique générale. — G. Dreyfus. Le neuronal dans les psychoses.
Vénéréologie. — Galasescu et Jonitescu. L'influence du traitement mercuriel (injections de sublimé) sur le spirochæte pallida de Schaudinn.

CHRONIQUE

P. D. Fêtes de l'arbre.
Recrutement des agrégés.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

A. Sarazin. La Bourboule, son climat et ses eaux minérales.

NOUVELLES

FÊTES DE L'ARBRE

La forêt joue dans l'hygiène du sol un rôle de premier ordre; la forêt est la meilleure protectrice des montagnards contre les éboulements; des habitants de la vallée contre les inondations; la forêt est la gardienne des sources pures. Trop longtemps l'homme a gaspillé sans compter ce trésor de la forêt si difficile à reconstituer, et ce n'est que dans ces derniers lustres qu'on a compris que les peuples modernes devraient avoir comme les peuples anciens *leurs bois sacrés*.

Des ligues se sont constituées pour lutter contre les déboisements; et les gouvernements, un peu partout, se préoccupent de faire replanter des forêts. On a eu l'idée d'associer la jeunesse des Ecoles à cette conservation des arbres, et pour lui inculquer profondément la notion de l'utilité sociale des forêts on a créé des « fêtes de l'arbre ».

C'est aux Etats-Unis qu'on vit, pour la première fois, célébrer des « fêtes de l'arbre ». Un certain Sterling Morton avait proposé, en 1872, dans l'Etat de Nebraska, de consacrer un jour à la plantation d'arbres et de prendre les mesures nécessaires pour en faire planter le plus possible; ce jour fut appelé *Arbor day*. Les autres Etats de l'Union suivirent promptement cet exemple. Dans la pensée de ses fondateurs, l'*Arbor day*, quoique constituant un appel à tous, était surtout destiné à répandre parmi la jeunesse le respect des arbres.

En Italie, la « Fête annuelle scolaire de l'arbre » est devenue en 1902 une institution d'Etat. En Espagne, l' « Association des amis de la Fête de l'Arbre » constituée à Barcelone, aussi en 1902, célèbre tous les ans des fêtes qui ont un grand succès, et un décret de 1904 a institué la fête de l'Arbre dans tout le royaume. La Belgique a fait, dernièrement, sa première fête de l'Arbre. En Russie, en Suède, en Autriche-Hongrie, en Suisse, au Portugal, au Japon, partout où l'on a reconnu la nécessité du reboisement, on intéresse de même l'enfance aux arbres par des institutions analogues.

La France ne pouvait rester en arrière et, en même temps que des efforts considérables étaient faits par l'Etat en vue du reboisement, on tentait de divers côtés d'associer la jeunesse à ce mouvement par la création de fêtes de l'arbre.

Le département du Jura a, l'un des premiers, donné l'exemple et, dès 1899, une fête de l'Arbre était célébrée à Cuttura, près de Saint-Claude. Avignon-lès-Saint-Claude, dans le même département, a été le berceau de nos sociétés scolaires forestières; le Jura compte actuellement une soixantaine de sociétés de ce genre. Elles se sont multipliées, ainsi que les fêtes de l'Arbre, dans d'autres départements : l'Ain, les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, le Doubs, l'Ardèche, la Loire, etc.

La *Société forestière française des Amis des Arbres* que préside M. Calvet, sénateur, a donné

une vive impulsion au reboisement et à toutes les institutions qui peuvent le favoriser et il a vivement encouragé la création de sociétés forestières scolaires.

La Nature signale que des fêtes de l'Arbre seront, à partir de cette année même, organisées en France avec une ampleur toute nouvelle.

***

Dernièrement a eu lieu au Jardin d'essai d'Alger, une fête de l'Arbre, organisée par la Ligue du reboisement de l'Algérie. Cette fête avait réuni une très nombreuse assistance et a été fort réussie.

On sait les terribles ravages que cause en Algérie la disparition progressive des forêts. Aussi le gouverneur général a pris, depuis plusieurs années, des mesures énergiques pour diminuer le nombre des incendies et assurer la préservation des richesses forestières qui constituent, dès maintenant et surtout pour l'avenir, une source importante de revenus.

Les résultats obtenus ont été entièrement satisfaisants et les pertes provenant du feu qui, il y a trois ans, dépassaient 5.000.000 de francs, n'ont atteint, ces deux dernières années, que 90.000 et 212.000 francs. En outre, grâce à l'exploitation plus rationnelle et mieux suivie, les recettes forestières, qui étaient de 2 millions en 1901, ont atteint maintenant 4.500.000 francs.

Cette fête était due à l'initiative de la Ligue du reboisement fondée et présidée par notre distingué confrère le docteur Trolard; son exemple mérite d'être suivi par tous ceux de nos confrères qui exercent dans des contrées encore en proie à la dévastation forestière, en sauvegardant les forêts ils rendront un service signalé à la cause de l'hygiène.

P. D.

RECRUTEMENT DES AGRÉGÉS

Voici le nouveau décret concernant le recrutement des agrégés paru dans le *Journal officiel* du 28 Juillet 1906 :

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu le décret du 22 Août 1854.
Vu les statuts des 20 Décembre 1855, 16 Novembre 1874 et 27 Décembre 1880.
Vu le décret du 12 Juillet 1878 et l'arrêté du 17 Juillet 1885. Vu l'arrêté du 30 Juillet 1887. Vu la loi du 27 Février 1880.
Vu le décret en date du 25 Juillet 1906, portant institution d'un certificat d'études médicales supérieures.
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu.
Arrête :

Art. 1er. — L'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie comprend les sections déterminées ci-après :

I. — *Médecine.*

Anatomie humaine et comparée.
Histologie et embryologie.
Physiologie.
Physique biologique et médicale.
Chimie biologique et médicale.
Sciences naturelles appliquées à la médecine.
Pathologie générale et médecine interne.
Anatomie pathologique.
Médecine expérimentale et comparée.
Thérapeutique et pharmacologie.
Hygiène.
Médecine légale.
Maladies nerveuses et psychiatrie.
Maladies cutanées et syphilitiques.
Chirurgie générale.
Obstétrique.
Chirurgie infantile et orthopédie.
Ophtalmologie.
Maladies du larynx, du nez et des oreilles.
Gynécologie.
Maladies des voies urinaires.

II. — *Pharmacie.*

Pharmacie et matière médicale.

Art. 2. — Il est ouvert un concours spécial pour chaque section.

Art. 3. — Nul n'est admis à se présenter au concours (sections de médecine) s'il ne justifie du grade de docteur en médecine et du certificat d'études médicales supérieures.

Toutefois, les docteurs en médecine pourvus du diplôme de docteur ès sciences physiques ou du diplôme supérieur de pharmacien, peuvent s'inscrire en vue de l'agrégation de physique biologique et médicale, ou de l'agrégation de chimie biologique et médicale s'ils ont subi avec succès la partie de l'examen du certificat d'études médicales supérieures correspondant à l'anatomie, à l'histologie, à la physiologie et à la pathologie générale.

Les docteurs en médecine qui sont pourvus du diplôme de docteur ès sciences naturelles ou du diplôme supérieur de pharmacien peuvent s'inscrire en vue de l'agrégation des sciences naturelles s'ils ont subi avec succès la partie de l'examen du certificat d'études médicales supérieures correspondant à la pathologie générale et à l'anatomie pathologique.

Art. 4. — Les grades dont les candidats aux fonctions d'agrégé (section de pharmacie) dans les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie doivent justifier sont :

Soit le doctorat en médecine et le certificat d'études médicales supérieures, soit le titre de pharmacien de 1re classe et le doctorat ès sciences physiques ou naturelles, soit le diplôme supérieur de pharmacien.

Art. 5. — Les épreuves du concours sont :

1° Une épreuve de titres.

Elle consiste en un exposé public fait par le candidat de ses travaux personnels.

En vue de cette épreuve, le candidat est tenu de fournir une notice imprimée de ses titres et travaux scientifiques.

Le format de la notice sera le format prévu par l'arrêté du 1er Mai 1896 pour les thèses de doctorat en médecine.

Les candidats doivent déposer en outre un exemplaire de chacune de leurs publications.

2° Une épreuve théorique.

Elle consiste en une leçon orale de trois quarts d'heure, faite après quatre heures de préparation dans une salle fermée, sur une question se rattachant à l'ordre d'enseignement pour lequel le candidat est inscrit. Le candidat choisit entre trois sujets contenus dans une enveloppe tirée au sort.

La surveillance est organisée par le président du jury.

Les ouvrages qui se trouvent à la bibliothèque universitaire sont mis à la disposition du candidat sur sa demande.

3° Une épreuve pratique sur un sujet se rattachant à l'ordre d'enseignement pour lequel le candidat est inscrit.

Pour chaque ordre d'agrégation, le jury détermine la nature de l'épreuve pratique, sa durée et la durée de l'exposé oral public où le candidat rend compte de cette épreuve.

Art. 6. — Les jurys des concours sont nommés par le ministre.

Ils sont constitués ainsi qu'il suit pour les différentes sections de l'agrégation :

Section d'anatomie humaine et comparée et section d'histologie et embryologie.

Un seul jury composé de cinq juges titulaires :
Deux professeurs d'anatomie.
Un professeur d'anatomie comparée ou d'embryologie.
Deux professeurs d'histologie.
Deux juges suppléants.

Section de physiologie.

Trois juges titulaires :
Deux professeurs de physiologie.
Un professeur d'histologie, de physique médicale, de chimie médicale ou de médecine expérimentale.
Deux juges suppléants.

Section de physique biologique et médicale.

Trois juges titulaires :
Deux professeurs de physique.
Un professeur de physiologie ou de médecine expérimentale.
Deux juges suppléants.

Section de chimie biologique et médicale.

Trois juges titulaires :
Deux professeurs de chimie.
Un professeur de physiologie, de médecine expérimentale ou de pharmacologie,
Deux juges suppléants.

. . . .

Art. 7. — Peuvent être appelés, au même titre que les professeurs des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, à faire partie des jurys les membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, les professeurs du Collège de France, du Muséum d'histoire naturelle et des Facultés des sciences, les professeurs honoraires, les agrégés et les chargés de cours des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Art. 8. — Aucune Faculté ne peut être représentée dans le jury par plus du tiers des juges.

Art. 9. — Lorsque le jury est composé de sept juges titulaires, le jugement peut être valablement rendu par cinq juges.

Lorsque le jury est composé de cinq juges titulaires, le jugement peut être valablement rendu par trois juges.

Pour les sections de l'agrégation dont le jury se compose seulement de trois juges titulaires, après la constitution du jury, un des juges suppléants est désigné par le sort pour assister à toutes les opérations du concours. Au cas où l'un des juges titulaires ne serait pas présent à l'une des séances, il serait remplacé définitivement par ce juge suppléant qui, à partir de ce moment, aura voix consultative et délibérative.

Les juges suppléants ne peuvent pas appartenir à la même Faculté. Ils sont choisis dans les Facultés qui ne sont pas représentées dans le jury, ou, s'il s'agit de jurys composés de sept juges titulaires, dans les Facultés qui n'y comptent pas plus d'un juge titulaire.

Art. 10. — Les présentes dispositions seront appliquées aux concours qui seront ouverts à partir de l'année scolaire 1909-1910.

Art. 11. — Les docteurs en médecine candidats à l'agrégation et déclarés admissibles dans les concours antérieurs sont dispensés du certificat d'études médicales supérieures.

Art. 12. — Les agrégés sont nommés d'après une liste dressée par le jury par ordre de mérite.

Suivant leur rang de classement, ils sont appelés à désigner la Faculté à laquelle ils désirent être attachés.

Si, dans l'intervalle de deux concours, une place d'agrégé de leur spécialité devient vacante dans une Faculté, ils peuvent y être transférés sur leur demande.

Art. 13. — Seront abrogées, à partir de l'entrée en vigueur du régime établi par le présent arrêté, les dispositions contraires des statuts du 16 Novembre 1874 et du 27 Décembre 1880, et de l'arrêté du 30 Juillet 1887.

Fait à Paris, le 25 Juillet 1906.

ARISTIDE BRIAND.

A travers le Monde

ANGLETERRE

Le nombre des indigents de Londres est d'environ un million; mais dans le seul quartier de l'East-End on compte le tiers de la population comme indigents, soit 331.000 répartis ainsi : internés dans les workhouses, asiles et hôpitaux : 17.000; sans domicile : 11.000; gains insuffisants au-dessous de 20 fr. par semaine : 100.000; gains intermittents de 20 à 25 francs par semaine : 74.000; gains à peu près réguliers de 20 à 25 francs par semaine : 129.000. Les évaluations les plus modérées portent à trois millions le nombre des indigents du Royaume-Uni, non compris l'Irlande.

AMÉRIQUE CENTRALE

M. de Périgny a entrepris un second voyage au Peten et au Yucatan à la fois pour compléter les itinéraires de ses prédécesseurs et pour continuer ses recherches archéologiques sur la civilisation des Indiens qui vécurent dans ces régions avant la conquête espagnole. Il a séjourné quelque temps à Florès, la capital du Peten, charmante petite cité, construite au milieu d'un lac de douze lieues de long sur quatre de large, dans un îlot de 200 mètres de diamètre; cette ville était jadis la capitale des Itzas, branche des Mayas; elle est habitée par des gens doux, polis, indolents, aimant la danse et les fêtes. Florès est le centre d'une industrie originale, celle du chicle, sève laiteuse d'un arbre appelé zapote qu'on fait bouillir pour la réduire en une pâte, la *chewinggum*, sorte de masticatoire, chiquée par les Américains.

LIVRES NOUVEAUX

A. Sarazin. — *La Bourboule, son climat et ses eaux minérales*, 1 vol. in-12 de 294 pages, avec planches, broché. Paris, 1906. Prix : 3 fr. 50. (Librairie F.-R. DE RUDEVAL.)

Ce livre, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne s'adresse pas seulement aux médecins, mais à la foule des baigneurs.

M. Sarazin, en effet, en même temps qu'il notait toutes les indications scientifiques susceptibles d'intéresser les premiers, a cru utile de mentionner à l'usage des simples lecteurs les renseignements les plus divers sur le pays, sur sa géologie, sur son climat, sa flore, sa faune, son histoire et même son archéologie.

Aussi la lecture de ce volume, dont la première édition fut récompensée par l'Académie de Médecine, est-elle rien moins qu'aride. Et c'est là un mérite qui, en l'espèce, n'est nullement à dédaigner!

G. V.


Cette alcoolature, faite avec la fleur fraîche du Colchique, est exempte des principes drastiques contenus dans le bulbe ou les semences, qui forment, généralement, la base de toutes les préparations analogues.
COLCHIFLOR
Selon la Formule de Mr le Dr DEBOUT D'ESTRÉES de Contrexéville
DOSE : 6 Capsules par jour en cas d'accès.
contre la GOUTTE et le RHUMATISME
Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS.
ZÔMOL
PLASMA MUSCULAIRE
(Suc de Viande desséché)
Renferme, à l'état sec, les précieux éléments auxquels la viande crue doit ses propriétés reconstituantes. Héroïque dans la Tuberculose, l'Anémie, la Chlorose, la Neurasthénie, les Convalescences, etc., il ne doit pas être confondu avec les préparations culinaires connues sous le nom d'extraits ou de jus de viande et qui sont dénuées de toute action thérapeutique.
VIAL, 1, rue Bourdaloue, — BÉRAL, 14, rue de la Paix.


En prescrivant les Produits
BIEN SPÉCIFIER
le NOM et la MARQUE
VICHY ETAT
qui en garantit l'authenticité

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances de *Technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique*, commençant le 17 Septembre 1906, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés de recherches bactérioscopiques, cystoscopiques, hématoscopiques, uroscopiques et coprologiques applicables au diagnostic clinique; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. Lœper et René Gaultier, chefs de clinique; O. Crouzon et Nattan-Larrier, chefs de laboratoire; Bonnier, Déhu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — *Lundi 17 Septembre*. M. Nattan-Larrier : Séro-diagnostic de la fièvre typhoïde et de la tuberculose. Technique de la culture du sang.

Mardi 18 Septembre. M. Lœper : Examen clinique du poumon et de la plèvre, indications et technique de la thoracentèse. Technique de l'examen clinique du cœur; traitement de l'asystolie.

Mercredi 19 Septembre M. Bonnier : Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx.

Jeudi 20 Septembre. M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes) : étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades).

Vendredi 21 Septembre. M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général (présentation de malades).

Samedi 22 Septembre. M Bonnier : Technique de l'examen de l'oreille. Vertige; équilibre.

Lundi 24 Septembre. M. René Gaultier : Examen clinique de l'estomac; examen du suc gastrique.

Mardi 25 Septembre. M. René Gaultier : Examen clinique de l'intestin; examen des fèces (coprologie clinique).

Mercredi 26 Septembre. M. Lœper : Examen clinique du sang.

Jeudi 27 Septembre. M. O. Crouzon : Le cytodiagnostic; examen des épanchements pleuraux. Ponction lombaire : analyse cytologique et bactériologique du liquide céphalo-rachidien.

Vendredi 28 Septembre. M. Nattan-Larrier : Recherche du bacille tuberculeux dans les liquides pathologiques. Inoculation aux animaux : procédé de la mamelle.

Samedi 29 Septembre. M. Lœper : Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie : indications de la saignée, déchloruration.

Lundi 1er Octobre. M. René Gaultier : Examen clinique du foie, de la rate et du pancréas.

Mardi 2 Octobre. M. Nattan-Larrier : Analyse bactériologique élémentaire du pus : recherche du pneumocoque, gonocoque, etc.

Mercredi 3 Octobre. M. Déhu : Méthodes cliniques d'examen des maladies cutanées et syphilitiques.

Jeudi 4 Octobre. M. Déhu : La médication mercurielle.

Vendredi 5 Octobre. M. Lacaille : Méthodes d'exploration des réactions électriques; leur application au diagnostic et au traitement : réaction de dégénérescence.

Samedi 6 Octobre. M. Lacaille : Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lille. — Sont nommés pour l'année scolaire 1906-1907 :

M. Deléarde, agrégé, chargé d'un cours complémentaire de clinique médicale des maladies des enfants et syphilis infantile.

M. Gaudier, agrégé, chargé d'un cours complémentaire de clinique chirurgicale des maladies des enfants.

M. Ingelrans, agrégé, chargé d'un cours des maladies du système nerveux.

M. Carrien, agrégé, chargé d'un cours de thérapeutique.

M. Lambret, agrégé, chargé d'un cours complémentaire de médecine opératoire.

M. Raviart, chargé d'un cours théorique et pratique de médecine mentale.

M. Patoir, agrégé, chef des travaux pratiques de médecine légale.

M. Gérard, Georges, agrégé, chef des travaux d'anatomie.

M. Vallée, agrégé, chef des travaux de pharmacie.

M. Louis, chef des travaux de chimie minérale.

M. Desoil, chef des travaux de micrographie et parasitologie.

M. Demeure, licencié ès sciences physiques, chef des travaux de physique.

M. Ricquiet, pharmacien, chef des travaux de chimie organique.

M. Bédart, agrégé, chef des travaux de physiologie. M. Bédart est en outre chargé d'un cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie élémentaires pour l'enseignement dentaire.

M. Debeyre, chef des travaux pratiques d'histologie. M. Debeyre est en outre nommé aide de clinique chirurgicale des enfants.

M. Taconnet, aide de clinique des voies urinaires.

M. Dubois, moniteur de physiologie.

M. Caumartin, directeur de clinique et des travaux pratiques dentaires.

— Dans sa dernière séance, le Conseil de la Faculté a attribué la subvention Philippart, d'une quotité de 1.200 francs, à M. Petit, interne des hôpitaux.

Dans la même séance, le Conseil a attribué à M. Dehon, aide-préparateur de médecine expérimentale et de pathologie interne à la Faculté, la bourse de voyage fondée par la Société des eaux du Mont-Dore pour prendre part au prochain V. E. M.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Sont chargés de cours complémentaires pour l'année scolaire 1906-1907 : M. Rondot (*Pathologie interne*); M. Andérodias (*Accouchements*).

Ecole de médecine de Nantes. — M. Cardaliague est nommé préparateur de physique et de pharmacie.

M. Goglet est nommé préparateur d'histoire naturelle et de matière médicale.

Ecole de médecine de Dijon. — M. Leclercq est institué pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale.

M. Voisenet, chef de travaux physiques et chimiques, est prorogé pour trois ans dans ses fonctions.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. Marcel Lermoyez, médecin des hôpitaux de Paris, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le *mercredi 21 Novembre 1906*, avec le concours de ses assistants MM. Paul Laurens et Hautant, un cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques.

Le cours sera complet en 33 leçons. Les élèves seront exercés individuellement au maniement des instruments.

Le nombre des places étant limité, prière de vouloir

bien s'inscrire d'avance auprès de M. Paul Laurens, assistant du service, à l'hôpital Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris (XIVe).

Un nouvel asile d'aliénés. — En vertu d'un décret présidentiel déclarant d'utilité publique la création par le département de la Seine d'un sixième asile d'aliénés, le préfet de la Seine, agissant au nom du département, est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriations, certains immeubles spécifiés devant être utilisés à l'installation du nouveau dit asile.

Hôpitaux de Bordeaux. — M. Lefèvre, interne de troisième année à l'hôpital Saint-André, lauréat médaille d'or, est admis à faire une quatrième année d'internat.

MM. Firmin Carles, interne de troisième année à l'hôpital des enfants, et Gaignerot, interne de troisième année à l'hôpital Saint-André, sont admis à faire une quatrième année d'internat.

NOUVELLES

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes : médecins principaux de 1re classe. — MM. Chavassu est nommé directeur du service de santé du 11e corps d'armée; Radouan est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire Bégin.

Médecins-majors de 1re classe. — MM. Salètes est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Arras; Lucas est affecté à l'hôpital militaire de Rennes; Bernardy passe à l'hôpital militaire de Toul; Arragon passe au 4e régiment de zouaves (Tunis); Piquot passe aux hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie; Chabrut est affecté à l'hôpital militaire Villemanzy, à Lyon.

Médecins-majors de 2e classe. — MM. Barrière passe au 81e régiment d'infanterie; Barbot passe au 160e régiment d'infanterie; Thérault passe au 70e régiment d'infanterie; Chambaud passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; Vigerie passe au 2e régiment d'infanterie; Fromont, passe au 15e bataillon d'artillerie à pied; Vèzes passe au 3e régiment de chasseurs à cheval; Lhomer passe au 4e régiment de spahis; Palet passe au 18e bataillon de chasseurs à pied; Besse passe aux hôpitaux de la division d'Alger; Fischer passe au 16e bataillon d'artillerie à pied; Augarde passe au 20e régiment d'infanterie; Donier passe au 158e régiment d'infanterie; Malaspina, passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 1re classe. — MM. Legendre passe aux hôpitaux de la division d'Alger; Demard passe au 145e régiment d'infanterie; Niéger passe aux hôpitaux de la division d'Alger; Monod passa au 17e régiment d'artillerie; Dreyfus passe au 161e régiment d'infanterie; Louis passe à l'hôpital militaire de Rennes; Metzger passe au 32e régiment d'artillerie; Gras passe au 102e régiment d'infanterie; Pirsche passe aux hôpitaux de la division d'Alger; Do passe au 30e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe. — MM. Mandoul passe au 25e régiment de dragons; Guionie passe au régiment des sapeurs-pompiers de Paris; Causeret passe au 13e régiment d'artillerie; Rolin passe au 5e régiment de chasseurs à cheval; Salètes passe au 38e régiment d'infanterie; Gottenkieny passe au 32e régiment d'infanterie.

École dentaire française. — L'Ecole dentaire française reconnue et autorisée par décret ministériel en date du 25 Novembre 1896 est située au 29 du boulevard Saint-Martin et 36, rue Meslay.

La rentrée est fixée par l'Académie au 15 Octobre. Le registre officiel est ouvert du 15 Octobre au 15 Novembre. L'Ecole reçoit, outre les élèves visant le diplôme de l'Etat, des élèves libres, français ou étrangers qui peuvent s'inscrire à toute époque de l'année. Un accueil distingué est réservé aux docteurs en médecine qui, désirant se spécialiser en art dentaire, voudraient se faire inscrire pour un temps facultatif.

Congrès internationaux d'électrobiologie et de radiologie médicales. — Le IIIe Congrès international d'électrobiologie et de radiologie médicales se tiendra à Milan, à l'occasion de l'Exposition universelle, du 5 au 9 Septembre 1906.

Les Compagnies françaises de chemin de fer accordent aux membres adhérents ou associés une réduction de 50 pour 100 ; les billets seront valables du 29 Août au 17 Septembre.

Les Compagnies italiennes accordent une réduction de 40 à 60 pour 100, avec une validité de quinze jours, ou délivrent des billets « dits d'exposition » à prix réduits, valables pendant vingt jours, et permettant de prendre les express. Les prix de ces derniers billets sont de 45 fr. 95 en 1re classe et de 32 fr. 20 en 2e classe, de Modane à Milan et retour.

CONCOURS

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira, le 10 Septembre 1906, à l'école d'application du service de santé militaire (Val-de-Grâce) pour les emplois suivants de chef de clinique et de travaux à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

1° Chef de travaux d'anatomie et de médecine opératoire ;

2° Chef de clinique externe, chirurgie d'armée et maladies spéciales ;

3° Chef de clinique interne et maladies des pays chauds ;

4° Chef des travaux de bactériologie, parasitologie, hygiène militaire et coloniale, prophylaxie des maladies tropicales, police sanitaire ;

5° Chef des travaux d'histoire naturelle, chimie, toxicologie, pharmacie.

En exécution de l'article 11 du décret du 3 Octobre 1905, portant création de l'école d'application, les médecins et pharmaciens-majors de 2e classe et aides-majors de 1re classe, ayant au moins deux ans de grade et présents en France à la date du 10 Septembre, sont seuls admis à concourir.

Le programme du concours a été déterminé par une note ministérielle du 12 Janvier 1906, insérée au *Bulletin officiel* p. s., page 23.

Les demandes formulées par les officiers du corps de santé des troupes coloniales du grade voulu pour être admis à concourir, doivent être parvenues au ministre de la guerre (direction des troupes coloniales, 1er bureau) avant le 31 Août au plus tard. Les candidats sont autorisés à concourir pour plusieurs emplois.

Il ne sera accordé aucun sursis de départ pour les colonies, aucune dispense de tour de service colonial aux candidats qui en solliciteraient en vue de pouvoir prendre part au concours. Toutefois, les candidats ayant reçu une désignation coloniale et qui ne seraient pas encore embarqués à l'ouverture des épreuves, pourront obtenir un sursis de départ.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Vansteenberghe et P. Sonneville. Sur la pénétration des poussières minérales et des graisses à travers les parois du tube digestif.

Laignel-Lavastine. Diabète maigre post-ourlien.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. Bromatologie clinique du pain.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne. — Sur l'application de la méthode de Bier au traitement de la tuberculose pulmonaire. — De l'emploi des anesthésiques dans les maladies des yeux; leur influence sur la guérison de ces maladies.

Société des médecins croates. — Mille analgésies médullaires à la tropacocaïne.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — La vraie nature des glucosides α de M. Lapierre. — L'amylase et la maltase du suc pancréatique. — Produit curatif dérivé de la tuberculinine, poison tuberculeux cristallisé.

CONGRÈS

XVIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française. Tenu à Lille du 1er au 7 Août 1906.

Communications diverses : De la prétendue paralysie générale traumatique. — Deux cas de tumeurs du corps calleux avec autopsie. — Syndrome de Landry. Valeur pronostique de la lympho-polynucléose rachidienne. Inoculations du bulbe. — Un cas d'éruption syphilitique secondaire tardive chez un tabétique. — Deux cas de confusion mentale liés à la fièvre typhoïde et à la scarlatine. — Syndrome associé de paralysie faciale gauche et de spasme facial droit d'origine intra-cranienne.

Autres communications : Sur quelques caractères de certaines formes de nymphomanie. — Les ataxiques, considérés comme phobiques ou astasiques-abasiques sont le plus souvent des incoordonnés ou des anesthésiques du tronc. — Nouvelle méthode de rééducation de la marche chez les ataxiques. — Hémorragie méningée au cours d'une méningite cérébro-spinale. — Forme prodromique dépressive de la démence précoce. — Appréciation des troubles nerveux au moyen d'un appareil nouveau le sténomètre. — Traitement des états neurasthéniques par la médication ferrugineuse. — Les ponctions lombaires en série au cours de la paralysie générale.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — J.-N. Langley. Sur la nature des terminaisons nerveuses dans les muscles.

Hématologie. — A. Louste. Bactérioscopie et cytoscopie du sang et des liquides hémorragiques par l'hémolyse immédiate (érythrocytolyse).

Bactériologie. — Ehrns. Influence des protozoaires, sur la durée de la vie des germes pathogènes dans l'eau.

Pathologie générale. — P. Halbron. Tuberculose et infections associées. Etude critique et expérimentale.

Pathologie chirurgicale. — Pr Fr. Krœnig. La tuberculose de la paroi thoracique et particulièrement la tuberculose costale d'après l'observation clinique. — Verliély. Le myélome.

Thérapeutique générale. — Sommer Sur la marctine.

CHRONIQUE

Georges Vitoux. Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

PRATIQUE MÉDICALE

A. M. Pilules purgatives.

LIVRES NOUVEAUX

G. Morice. Annuaire des eaux minérales, stations climatiques et sanatoriums de la France et de l'Etranger.

NOUVELLES

LE CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

LYON, AOUT 1906

Dans son beau discours prononcé à la séance d'inauguration du Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences qui vient de se tenir à Lyon, M. le professeur Lippmann, membre de l'Institut, après avoir remercié comme il convenait le maire et le Conseil municipal de Lyon de l'hospitalité offerte aux membres de l'*Afas*, adressait des félicitations vives au président du Comité d'organisation, M. Arloing, au secrétaire général dudit comité, M. Chantre, et à M. J. Teissier, président de la section de médecine, section qui, ajoutait-il, « grâce à son dévouement, est assurée de fonctionner cette année d'une manière particulièrement brillante ».

Ces prévisions de l'éminent physicien ont été pleinement réalisées, et, parmi les travaux du récent Congrès, ceux de la section de médecine tiennent justement la première place et à bon droit retiennent l'attention, justifiant ainsi pleinement les éloquentes paroles prononcées par M. le professeur Teissier à l'ouverture de la première séance de travail.

« Bacon ne se trompait point, expérience et observation ne font qu'un. Car l'expérience n'est que l'observation voulue et provoquée à l'heure propice. Le médecin doit avoir le culte passionné des sciences exactes et il lui faut de plus en plus compléter et fortifier son bagage. Notre jeunesse médicale est peut-être trop disposée à l'oublier aujourd'hui. Qu'elle soit bien convaincue, pourtant, que désormais nul progrès sérieux, nulle intervention thérapeutique raisonnée, et partant efficace, ne sauraient exister sans le concours de connaissances scientifiques particulièrement solides et toujours incessamment renouvelées. Souhaitons donc de voir nos jeunes médecins

de l'avenir rechercher et recevoir de plus en plus cette éducation scientifique si désirable; qu'ils demandent moins à leur mémoire, beaucoup plus au raisonnement et à l'expérience; qu'ils méditent cette phrase de Montaigne : « Je ne cherche pas tant à meubler mon âme qu'à la forger. » En attendant, et pour préparer ces résultats, sachons marquer et défendre notre place au milieu des savants distingués en toutes branches qui forment les cadres actifs de notre association et en constituent les forces vives. Montrons-leur par les applications que nous savons faire de leurs méthodes, par la rigueur avec laquelle nous poursuivons nos travaux, que nous ne sommes pas de ceux qui taxent d'accessoires ces mêmes sciences, qui pour nous sont au contraire fondamentales, parce que seules elles sont capables de faire pénétrer la sonde assez à fond dans nos sols arides, pour en faire jaillir l'eau vive!

* * *

Deux questions, toutes deux éminemment actuelles, celle de l'étude de la syphilis expérimentale et celle de l'immunisation antituberculeuse, ont dominé les travaux de la section médicale.

Sur la première, un rapport des plus substantiels de M. Joseph Nicolas, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, rapport intitulé : *La syphilis, état actuel de son étude expérimentale*, a servi de base à la discussion à laquelle ont pris part plusieurs spécialistes des plus compétents, entre autres MM. Ferré (de Bordeaux) et Rappin (de Nantes). Et, comme en matière de syphilis, en dépit des espérances que l'on peut concevoir, grâce aux belles recherches des Metchnikoff, des Roux, des Schaudinn, des Hoffman, etc., de trouver à quelque jour soit un vaccin, soit un sérum, nous en sommes toujours à placer le commencement de la sagesse dans la crainte de contracter la maladie, il était naturel de voir compléter le mémoire de M. Nicolas par un contre-rapport sur la *Prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes dans leurs rapports avec la prostitution*. Ce dernier travail, de M. A. Manquat (de Nice), a été l'objet d'une discussion dont la sanction a été le vote par les sections de médecine et d'hygiène publique du vœu suivant dont le texte, a été immédiatement transmis au ministre de l'Intérieur :

Considérant d'une part que la surveillance de la prostitution par l'autorité administrative est une mise hors la loi et laisse une part excessive à l'arbitraire et aux abus; que d'autre part, elle n'a donné au point de vue de la prophylaxie des maladies vénériennes que des résultats d'une insuffisance notoire.

Emet le vœu que la surveillance de la prostitution cesse d'être sous la dépendance exclusive de l'autorité administrative, et que les attributions de cette dernière se limitent au contrôle et à l'exécution des mesures légales, conformes aux principes du droit commun, édictées en vue de la réduction de la prostitution et de la diminution de la morbidité vénérienne.

La question de l'*immunisation antituberculeuse* qui a occupé toute une séance a été, elle, l'objet de deux rapports, l'un de M. le professeur Rappin (de Nantes), l'autre de M. Fernand Arloing, chef des travaux à l'Institut bactériologique de Lyon.

Dans le premier de ces documents, M. Rappin a insisté surtout sur la possibilité de l'immunisation par la vaccination antituberculeuse; quant à M. Arloing, envisageant la question sous un autre aspect, il s'est efforcé de bien mettre en évidence les effets de la sérothérapie antitoxique, soit les effets du *sérum antituberculeux* ou mieux *antituberculineux*.

La discussion de ces rapports avait attiré une grande affluence de médecins et d'hommes de science. Citons parmi eux M. le professeur Charrin, du Collège de France; MM. Fernand Widal, P. Teissier, F. Bezançon, professeurs agrégés; MM. les professeurs Arloing, Lépine, Teissier (de Lyon); Weil, Courmont; le professeur Maragliano (de Gênes), qui, à la fin de la séance, a exposé l'état actuel de ses recherches sur la médication spécifique de la tuberculose.

Le débat, du reste, a établi une fois de plus qu'en matière d'immunisation antituberculeuse, l'on ne pouvait jusqu'ici formuler autre chose que des espérances. L'on entrevoit la découverte de l'immunisation, on ne la possède point; quant au traitement spécifique de la maladie débutante ou confirmée, il demeure toujours à trouver.

A côtés de ces deux rapports essentiels de MM. Rappin et Arloing, la section de médecine en a encore entendu et discuté divers autres intéressants se rattachant à l'étude de la tuberculose : *Contribution à l'étude du séro-diagnostique de la tuberculose*, par M. le professeur G. Ferré (de Bordeaux); *Valeur séméiologique de la réaction agglutinante chez les tuberculeux (séro-diagnostic, séro-pronostic)*, par M. Paul Courmont, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon; *Tuberculose du gros intestin. Indications et résultats de l'intervention chirurgicale*, par MM. Bérard et Patel (de Lyon) et par M. Ed. Loison, médecin-major de 1re classe, professeur agrégé du Val-de-Grâce.

* * *

Pour avoir été en quelque sorte reléguées au second plan, les autres questions soumises à l'examen des congressistes n'ont point laissé, cependant, d'être l'objet de discussions dignes de tous points de retenir l'attention.

Le rapport de M. J. Belot (de Paris) sur *Les rayons de Rœntgen et les affections des organes hématopoiétiques (leucémies et pseudo-leucémies)*, celui de M. F. Barjon (de Lyon) sur l'*Influence des rayons de Rœntgen sur le sang et les organes hématopoiétiques* ont aussi vivement intéressé les membres de la section, et ceux de M. le professeur E. Doumer (de Lille) sur les *Courants à haute fréquence et la tension artérielle*, et de M. Chanoz (de Lyon) sur les *Courants de haute fréquence* ont





pareillement été l'occasion de communications nombreuses parmi lesquelles nous citerons tout spécialement les deux notes présentées par MM. Widal et Chalamel et intitulées, la première : *Recherches sur les échanges chlorurés et azotés chez des hypertendus avec ou sans albuminurie soumis aux courants de haute fréquence*, et la seconde : *Deux cas de diabète soumis à la haute fréquence sans modification de la glycosurie ni des échanges chlorurés et azotés*.

Enfin, les deux rapports de M. le professeur Antonin Poncet (de Lyon) et René Leriche sur la *Pathogénie des ankyloses spontanées et particulièrement des ankyloses vertébrales* et de M. André Leri sur le même objet, ont été accueillis avec une attention soutenue.

* * *

Mais, la section de médecine, si admirablement organisée par M. le professeur J. Teissier, n'est point la seule à avoir tenu des séances pareillement brillantes. Dans les autres sections d'hygiène et de médecine publique, d'anthropologie, de géologie, de zoologie et de physiologie, etc., les discussions d'un haut intérêt scientifique ont été la commune règle.

Nous mentionnerons, entre autres, la très importante communication de M. Lacomme, relative à la *Stérilisation des eaux potables par l'ozone*, communication dans laquelle son auteur a fait un exposé complet de la question et indiqué les cas particuliers où il y a avantage à utiliser ce mode de traitement, et l'intervention de M. le professeur Lacassagne (de Lyon), intervention motivée par la présence de M. le professeur César Lombroso (de Turin), en vue de trancher définitivement la question pendante entre l'école de Turin et celle de Lyon, au sujet de la *Théorie des criminels nés*. Contrairement à l'opinion naguère émise par M. Lombroso, M. Lacassagne estime que le criminel né n'existe pas, mais seulement que certains hommes ne résistent pas à la mauvaise influence du milieu dans lequel ils vivent et sont plus disposés que les autres à devenir criminels.

Du débat qui eut lieu, il semble résulter que cette dernière opinion doive rallier aujourd'hui les avis de la grande majorité des criminalistes. Sans l'accepter en entier, M. Lombroso lui-même actuellement s'en rapproche, car il admet à l'heure présente que les tares anatomiques qui se rencontrent chez les sujets classés naguère par lui parmi les criminels nés, peuvent aussi se rencontrer chez des hommes n'ayant jamais commis et ne devant jamais commettre de crimes, et même pouvant être des hommes de génie auxquels l'occasion de mal faire, par exemple, a manqué.

* * *

On le voit, de par ce très rapide compte rendu des travaux accomplis par la section de médecine et les sections s'y rattachant, le Congrès qui vient de se clore a été des plus brillants en ce qui concerne le côté scientifique.

L'élément attraction lui non plus n'a point fait défaut.

Des banquets somptueux, des discours élégants, des fêtes superbes, des excursions attrayantes ont contribué à rendre aux membres de l'A. F. A. S. réunis à Lyon, inoubliable leur nouveau séjour en cette ville où ils siégèrent une première fois en 1873.

Puisse la session prochaine, qui se tiendra dans un an à Reims, sous la présidence de M. le professeur Henrot, être également marquée par un concours empressé de savantes discussions et de communications sensationnelles.

Georges Vitoux.

PRATIQUE MÉDICALE

Pilules purgatives.

1° Extrait de belladone . .	} àâ 0,01 centigr.	
Résine de jalap		
Podophylle		
Extrait de gentiane. . . .	0,02	—
Aloès du Cap.	0,10	—

F. s. a. pour une pilule, argenter. En faire vingt semblables.

Une à cinq comme laxatif ou comme purgatif.

2° Sulfate de potasse	0,01 centigr.	
Carbonate de lithine . .	} àâ 0,02	—
Chlorure de sodium . .		
Sulfate de soude	} àâ 0,10	—
Extrait mou de cascara sagrada.		
Poudre de cascara sagrada.	Q. S.	

F. s. a pour une pilule, argenter, n° 50.

Une à deux pilules avant les deux principaux repas. A recommander surtout aux obèses.

A. M.

LIVRES NOUVEAUX

G. Morice. — *Annuaire des eaux minérales, stations climatiques et sanatoriums de la France et de l'Etranger*, 1 vol. in-12 de 334 pages, broché, Paris, 1906. Prix : 1 fr. 50. (Librairie Maloine.)

En cette saison où tout un chacun, malade ou bien portant, songe à faire sa valise pour aller se reposer, qui à la campagne, qui à la mer ou dans une station d'eau, la publication, pour la quarante-huitième année, de l'*Annuaire des eaux minérales*, est de réelle actualité.

Médecins, malades et simples promeneurs trouveront dans ce petit volume des indications pratiques utiles, et, à ce titre, nous devons le signaler à qui de droit.

G. V.



VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

STATIONS DE LA SAVOIE ET DU DAUPHINÉ

Du 1er au 12 Septembre 1906.

Le voyage d'Etudes médicales de 1906 — comme les sept précédents — est placé sous la direction scientifique de M. LANDOUZY, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, **qui fera sur place des Conférences sur la Médication hydrominérale, ses indications et ses applications.**

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

CONCENTRATION A LYON

Samedi 1er Septembre. — Réunion à la **gare de Lyon Perrache**, à 6 h. du matin. — **Départ du train spécial** à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour **Hauteville**. — Visite du sanatorium. — Déjeuner. — Retour à Tenay. — En train spécial pour Evian. — Arrivée vers 7 h. — Diner. — Coucher.

Dimanche 2 Septembre. — Le matin, visite d'**Evian**. — L'après-midi, promenade sur le lac offerte par la Compagnie d'Evian. — Diner. — Coucher.

Lundi 3 Septembre. — Le matin, départ pour **Thonon**. — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour le Fayet. — Arrivée vers 6 h. du soir. — Diner. — Coucher.

Mardi 4 Septembre. — Le matin, visite de **Saint-Gervais**. — Après-midi, excursion à **Chamonix**. — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Mercredi 5 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Annecy**. — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à **Aix**. — Diner. — Coucher.

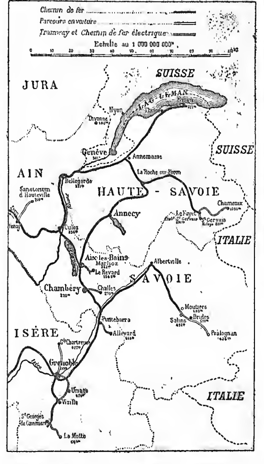
Jeudi 6 Septembre. — Journée à Aix.

Vendredi 7 Septembre. — Le matin, départ en train spécial pour **Challes**. — Après-midi, en train spécial pour **Salins-Moutiers**. — Arrivée à **Brides**. — Diner. — Coucher.

Samedi 8 Septembre. — Le matin, départ en voitures pour **Pralognan**. — Retour à Brides. — Diner. — Coucher.

Dimanche 9 Septembre. — Le matin, visite de **Brides**. — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. — Diner. — Coucher.

Lundi 10 Septembre. — Le matin, visite d'**Allevard**. — Après-midi, départ en train spécial pour Grenoble, puis en voiture pour **Bouqueron**. — Diner et coucher à **Uriage**.



Mardi 11 Septembre. — Le matin, départ pour **La Motte**. — Après-midi, visite de Vizille. — Diner et coucher à Uriage.

Mercredi 12 Septembre. — Le matin, visite d'**Uriage**. — Déjeuner. — Dislocation.

CONDITIONS DU VOYAGE

I. — La ville de **Lyon** est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies des Chemins de fer accordent **une réduction de moitié prix** à tous les médecins et étudiants en médecine, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir en temps voulu ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare du départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. Semblable réduction est accordée aux femmes des médecins.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 1er Septembre.

II. — **De Lyon à Uriage**, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Bouqueron, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payables en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 1er Septembre, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le mercredi 12 Septembre après le déjeuner de midi, trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transports des bagages, pourboires.

III. — Le mercredi 12 Septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à **Uriage**, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque médecin ou étudiant en médecine bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la **réduction de moitié prix** sur les chemins de fer.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. JOUAUST, 19, rue du Colisée : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. JOUAUST, 19, rue du Colisée, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 Août 1906, terme de rigueur.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Commandeur.* — M. Railliet, à Alfort (Seine).
Officier. — M. Deland, à Toulouse; Petit, à Charenton (Seine); Vallée, à Alfort (Seine).
Chevalier. — MM. Boppe, médecin-major; Fichon, à Paris.

La dératisation à bord des navires. — Le *Journal officiel* vient d'enregistrer un décret présidentiel modifiant ainsi qu'il suit le décret du 4 Mai 1906 relativement à la destruction des rats à bord des navires.

Article unique. — Les navires soumis à l'obligation de la dératisation, conformément au décret susvisé du 4 Mai 1906, peuvent être autorisés à ne procéder à cette opération qu'après que les passagers auront été débarqués sans accoster ou après le déchargement d'un maximum de 500 tonnes de marchandises, sous condition que ce déchargement sera effectué dans les formes prévues au 2° de l'article 2 du décret précité.

Sauf circonstances exceptionnelles, dont l'appréciation est réservée à l'autorité sanitaire, cette autorisation, ainsi que la dispense définie au 2° de l'article 2 du décret du 4 Mai 1906 ne seront accordées qu'au cas où les marchandises à décharger proviendront d'une même cale.

Reconnaissance d'utilité publique. — Le Conseil municipal de Paris, conformément aux conclusions de rapports présentés par M. Caron, a émis des avis favorables aux demandes formulées en vue d'être reconnus comme établissements d'utilité publique par la Société française d'otologie, de laryngologie et de rhinologie, et par l'Institut général psychologique.

Corps de santé militaire. — Sont promus : au grade de médecin principal de 1re classe, M. Pauzat, médecin principal de 2e classe ; au grade de médecin principal de 2e classe, M. Bischoff, médecin-major de 1re classe; au grade de major de 1re classe, MM. Sicard, Bouchet, Lespinasse, Augry, médecins-majors de 2e classe ; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Jeandidier, Gimazane, Gruté, Guéricolas, Dupaich, médecins aides-majors de 1re classe.

Service de santé de la marine. — Sont promus : au grade de médecin en chef de 1re classe, M. Drago, médecin en chef de 2e classe ; au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Nodier, médecin principal, M. Martenot, médecin de 1re classe; au grade de médecin de 1re classe, MM. Carrère et Barthe, médecins de 2e classe.

— M. le médecin principal Mazet, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Charlemagne* (escadre de la Méditerranée).

— M. le médecin de 1re classe Duclot, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Patrie*.

— M. le directeur du service de santé de la marine Friocourt, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des officiers généraux du corps de santé de la marine.

— Sont promus dans le corps de santé de la marine : Au grade d'inspecteur général, M. Bertrand, directeur du service de santé. Au grade de directeur du service de santé, MM. Jacquemin, Galliot, médecins en chef de 1re classe.

Société de médecine de Toulouse. — Cette Société vient de déclarer vacante une place de membre résidant dans la section de médecine.

Les candidats à cette place devront faire parvenir au président de la Société, à l'hôtel d'Assézat, avant le 1er Novembre, leur demande accompagnée d'un mémoire manuscrit et de l'exposé de leurs titres.

Enfants assistés. — M. Mansion est nommé médecin du service des Enfants assistés de la Seine pour la circonscription de Montsauche (Nièvre).

CONCOURS

Externat. — Rappelons que l'ouverture du prochain concours de l'externat aura lieu le lundi 17 Septembre, à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 à 3 heures, du mercredi 1er Août jusqu'au vendredi 31 du même mois inclusivement.

Avis spécial. — Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours.

Nota. — Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'administration de l'Assistance publique devront être légalisés.

Faculté de médecine de Lille. — Le concours du prosectorat vient de se terminer par la désignation de M. Looten.

Le concours de l'adjuvat vient de se terminer par la désignation de M. Lheureux.

École de médecine de Tours. — Un concours s'ouvrira le 14 Janvier 1907, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux de Bordeaux. — Sont nommés après concours, chirurgiens des hôpitaux, MM. Duvergey et de Boucaud.

— Le concours pour les places d'internes titulaires s'ouvrira le lundi 15 Octobre 1906, à l'hôpital Saint-André, à 8 heures du matin. Les candidats doivent se faire inscrire dans les bureaux du contrôleur général de l'hôpital Saint-André cinq jours au moins avant l'ouverture du concours.

— Le concours de l'Externat pour l'année scolaire 1906-1907 s'ouvrira le mardi 16 Octobre, à 4 heures du soir. Les candidats devront se faire inscrire au bureau du contrôleur général de l'hôpital Saint-André quinze jours avant l'ouverture du concours.

— Le concours pour les places d'Internes en pharmacie s'ouvrira le lundi 22 Octobre 1906, à l'hôpital Saint-André, à 8 heures du matin. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat des hospices quinze jours au moins avant l'ouverture du concours.

RENSEIGNEMENTS

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J.-L. FAURE. A propos de l'appendicite.

JOURDRAN. Du tremblement palustre.

HENRI DE ROTHSCHILD. Traitement de la coqueluche par le chloroforme.

GYNÉCOLOGIE PRATIQUE

ALFRED MARTINET. Quelques points du traitement médical en gynécologie.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — KEITH LUCAS. La propagation de l'onde d'excitation dans le muscle.

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — A. GIRARDI. Un cas rare d'angiome caverneux érectile sous-glottique.

Pathologie générale. — SCHUPFER. Contribution à l'étude de quelques altérations anatomiques et fonctionnelles de l'estomac d'origine nerveuse.

Pathologie chirurgicale. — J. LEVAI. Etiologie du mal perforant plantaire. — A. STIEDA. Fistules congénitales de la lèvre inférieure; leur pathogénie. — KUZMIK. Fistule spontanée gastro-pariétale d'origine syphilitique. — F. COLMERS. L'entérocystome et son importance chirurgicale. — R. S. HOFFMANN. Complications vasculaires de l'appendicite.

Médecine. — F. CHEVREL. Bacilles paratyphiques et infections paratyphoïdes. — SIGNORELLI. Les pulsations du tube laryngo-trachéal. Le double battement laryngo-trachéal. Le pouls laryngé ascendant.

Chirurgie. — BRUNING. Diagnostic et traitement du cancer haut situé du rectum. — GAUDEMET. De l'intervention chirurgicale dans l'ulcère non perforé de l'estomac. — KREUZER. Le traitement chirurgical de l'ulcère de l'estomac à la clinique de Krönlein de 1887 à 1904. — L. GUILLAUME. De la cholédocotomie. — Prof. ITALO ANTONELLI. Un cas rare d'entérocèle; résection de l'intestin par un nouveau procédé.

Pédiatrie. — V. JOUKOVSKY. Le thymus et l'asthme thymique chez les enfants.

Neurologie et Psychiatrie. — E. MARANDON DE MONTYEL. Troubles isolés et simultanés des réflexes iriens dans la paralysie générale.

Dermatologie. — JULLIEN. Diagnostic des ulcérations cutanées et muqueuses par l'acide chromique.

Vénéréologie. — J. CAMMAS. De l'emploi du fer (médication adjuvante) dans le traitement de la syphilis.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — CH. FASEUILLE. De la diphtérie ambulatoire des fosses nasales et du cavum.

Ophtalmologie. — F. TERRIEN. De l'énucléation avec anesthésie locale.

Électricité médicale. Radiologie. — LAPLAZE. Des applications intra-rectales des courants de haute fréquence.

CHRONIQUE

P. DEROCQUE. Essai d'enquête sur le saturnisme.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

GRASSET. Le psychisme inférieur, étude de physiopathologie clinique.

NOUVELLES

ESSAI D'ENQUÊTE SUR LE SATURNISME

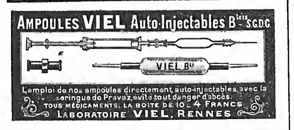
Comme beaucoup de confrères, j'ai reçu de nombreux journaux et brochures m'exposant les uns les dangers de l'emploi de la céruse, les autres le peu de toxicité de ce produit. En présence des campagnes faites dans ces deux sens opposés, j'ai voulu, autant que me le permettaient mes loisirs et les circonstances, entreprendre autour de moi une petite enquête qui me permît de me faire une opinion personnelle.

Sans nier l'utilité de l'enquête faite auprès des chefs de services hospitaliers des grandes villes, enquête qui, je n'en doute pas, donnera des résultats appréciables, je crois qu'elle ne pourra pas donner des renseignements *exacts* sur les ravages que le plomb fait chez les ouvriers peintres.

Si quelques-unes des victimes du plomb finissent par élire domicile à l'hôpital, si quelques-unes y font des séjours fréquents ou prolongés, il en est aussi dont les accidents évoluent en dehors de tout établissement hospitalier. Le peintre qui a des coliques de plomb, s'il a une famille, se fait souvent soigner *chez lui*. Sur 32 ouvriers qui m'ont dit avoir eu comme accidents saturnins des coliques, 18 n'ont fait aucun séjour à l'hôpital, et cependant quelques-uns d'entre eux ont eu plusieurs atteintes (2, 3, 4, 6, 10). Un autre a été soigné tantôt chez lui, tantôt à l'hôpital.

Mais la colique de plomb est un accident léger (contre lequel jusqu'ici l'ouvrier n'est point encore assuré). Quoique moins fréquents, bien plus graves sont les accidents paralytiques.

De ce côté, les résultats de l'enquête hospitalière peuvent être également faussés. Ainsi, un malade que j'ai vu a commencé à être paralysé en 1894. Depuis 1895, il n'est pas entré à l'hôpital. Actuellement, il est encore infirme. Un autre étant allé faire des travaux à la campagne, a été pris de paralysie des extenseurs en dehors de la ville,



et a été soigné pendant quelque temps à la campagne jusqu'au jour où, revenu à Rouen, il a reçu quelques subsides de membres de sa famille plus aisés qui lui ont permis de se soigner sans entrer à l'hôpital.

Aussi, j'estime que, *parallèlement* à l'enquête hospitalière officielle, il serait utile de faire une enquête directement auprès des ouvriers peintres, enquête médicale bien entendu.

Cette enquête est entourée de difficultés que je n'aurais pas soupçonnées tout d'abord. — Il est difficile de toucher l'ouvrier. — Plus difficile de lui faire remplir un questionnaire. — Le voir demande un effort de Romain, des ruses d'apaches et des loisirs comme malheureusement en a peu un médecin de province.

Je m'explique.

Il est difficile de toucher l'ouvrier. A Rouen, sur 500 peintres environ, la moitié sont syndiqués; s'il est facile de se procurer leurs noms et de leur faire parvenir un questionnaire, on ne peut guère trouver les autres.

Plus difficile de faire remplir un questionnaire. — Lorsqu'un ouvrier a reçu une lettre demandant réponse, tout d'abord il flaire un piège. Comment un médecin qui ne le connaît pas peut-il s'intéresser à sa santé? N'y aurait-il point là une manœuvre du patron? Que pourra-t-il advenir pour lui, ouvrier? S'il dit qu'il est infirme ou simplement sujet aux coliques, le patron ne refusera-t-il pas de l'embaucher?

On aura beau répéter, faire répéter par des gens qu'il connaît que pas un nom ne sera prononcé lorsque l'enquête sera publiée, que le secret professionnel est absolu, une fois sur deux, si ce n'est pas davantage, la lettre restera sans réponse. J'ai *assisté* à une crise de coliques de plomb chez un peintre qui m'a avoué que c'était la troisième; je n'ai pas reçu la réponse à mon questionnaire et je sais que je ne la recevrai jamais.

D'un autre côté, des ouvriers se méprenant sur le sens scientifique de l'enquête, et tout en avouant n'avoir jamais présenté aucun signe d'intoxication saturnine, renverront une fiche copieusement annotée de leur opinion personnelle sur « LE céruse » qu'ils considèrent comme un *poison violent.*

Enfin, il y a les routiniers, ceux qui trouvent la céruse plus facile à manier que le blanc de zinc.

Si malgré tout l'ouvrier s'est décidé à remplir (ou plutôt à annoter) le questionnaire et l'a remis au président de son syndicat, ne vous avisez pas de lui demander davantage. Dans la journée, il peint, ou, s'il ne peut pas peindre, il s'occupe à de menus travaux; le soir, il se repose. Dans tous les cas il s'arrange, soit pour refuser un rendez-vous, soit pour n'y point venir. C'est ainsi que je n'ai pu, et avec quelles difficultés, VOIR, au cours d'une enquête qui a duré une année, qu'une vingtaine de peintres, alors que j'eusse été heureux de voir successivement tous les ouvriers de cette corporation en particulier, pour faire un examen de l'urine.

Bien que mon enquête n'ait pas « rendu » ce que j'aurais espéré, j'ai cru devoir rapporter ce que j'ai fait. J'ai fait imprimer 500 exemplaires — nombre à peu près égal à celui des peintres de la région — d'un questionnaire du modèle ci-dessous.

Nom : — Prénoms : Age : — Domicile.
Date du début du travail dans la peinture :

Avez-vous spécialement travaillé dans les grattages d'enduit? Ponçage d'enduit? Brûlage?

Avez-vous habituellement fait usage de peinture à base de plomb?

Avez-vous pris des précautions pour éviter d'être empoisonné par le plomb? Si *oui*, lesquelles?

Fumez-vous la cigarette? Faites-vous vos cigarettes en travaillant?

Avez-vous eu les coliques? Combien de fois approximativement? A quelles époques?

Combien de temps avez-vous été dans l'impossibilité de travailler du fait de ces coliques?

Avez-vous été obligé de suivre un traitement à l'hôpital pour une maladie due au plomb? Où? A quelle époque?

Avez-vous de la paralysie des mains? A quelle époque a-t-elle débuté? — Avez-vous eu d'autres paralysies? Où?

Avez-vous un tremblement des mains *plus marqué le soir*?

Avez-vous des troubles de la vue rattachés par un médecin au plomb? Lesquels?

Avez-vous eu des attaques de goutte? Quand?

Etes-vous atteint d'une maladie de reins reconnue par un médecin?

Etes-vous sujet aux saignements de nez? Bourdonnements d'oreilles? Crampes dans les mollets? Engourdissements des doigts? Depuis quand?

Etes-vous marié? Combien avez-vous d'enfants vivants? Combien votre femme a-t-elle fait de fausses couches? Combien avez-vous perdu d'enfants? Croyez-vous que votre empoisonnement par le plomb soit pour quelque chose dans le décès de vos enfants?

Etes-vous atteint d'une maladie que vous rattachez à l'empoisonnement par le plomb? Laquelle?

Si vous connaissez des ouvriers peintres actuellement hors d'état d'exercer leur profession, pour cause d'empoisonnement par le plomb, veuillez, avec leur assentiment, nous donner leurs noms et leurs adresses.

Les 500 fiches ont été distribuées.

120 seulement me sont revenues. Je les ai classées de la façon suivante :

A) *Inutilisables* par l'absence complète ou presque complète de réponses au questionnaire.

B) *Absence totale* d'intoxication saturnine, 40.

C) *Goutte* de nature discutable, 4.

D) *Coliques* plus ou moins longues et sérieuses, 32.

E) *Coliques* et douleurs? discutables dans les mains, 2.

F) *Coliques et goutte*, 5.

G) *Coliques et paralysie* autre que celle des extenseurs, 5.

H) *Paralysie des mains* passagère ou durable sans coliques, 6.

I) *Coliques et paralysie des mains*, 20.

J) *Décès* des suites non douteuses de saturnisme pendant l'enquête (paralysie des mains,

néphrite interstitielle, anémie, liséré, etc.,), 1.

En somme, sur 120 peintres qui ont répondu à mon appel :

1 est décédé des suites d'intoxication saturnine,

20 ont accusé des coliques de plomb et de la paralysie des extenseurs. De ces 20 ouvriers que j'ai cherché à trouver, je n'ai pu en *voir* que 8. 1 n'avait pas de paralysie lorsque je le vis; la paralysie saturnine antérieure m'a paru douteuse. 3 avaient encore de la parésie mais pouvaient travailler. — 1 d'entre eux ne devait de pouvoir travailler qu'à ce fait, qu'il avait quitté le métier jusqu'à guérison complète d'une paralysie diagnostiquée paralysie saturnine par trois médecins des hôpitaux de Rouen. — 4 sont des infirmes à l'heure actuelle.

50 ont eu des accidents dont au moins un indiscutable, la colique, à laquelle on doit attribuer un chômage de plus de 7 ans, soit une moyenne de 50 jours par ouvrier, et par conséquent perte sèche sans aucune compensation.

5 ont été probablement touchés par le plomb sans qu'on puisse l'affirmer.

40, c'est-à-dire 33 pour 100 seulement, ont été indemnes de tout accident.

D'un travail d'une étendue aussi restreinte que celui-ci, on ne saurait tirer des conclusions générales; mais j'ai tenu à publier les résultats de cette enquête, tout incomplète soit-elle.

Je serais trop heureux si ce que j'ai fait engageait quelques confrères ayant plus de loisirs que moi à faire quelque chose d'analogue et de plus complet, ou encore si les syndicats d'ouvriers peintres de différentes villes demandaient aux médecins de leur région d'entreprendre des enquêtes qui auraient d'autant plus de chances de réussir que l'idée émanerait d'un groupement ouvrier et qu'elles seraient menées parallèlement dans plusieurs régions.

P. Derocque (Rouen).

A travers le Monde

TUNISIE

✢ C. Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, vient de publier dans la *Revue médicale de Normandie* un tableau d'ensemble sur les progrès de nos connaissances en ce qui concerne la pathologie médicale de la Tunisie. Il montre l'existence à Tunis de la *fièvre de Malte*, due au micrococcus melitensis, et qui frappe principalement les Italiens, les Maltais et les Israélites. La *fièvre typhoïde* présente en Tunisie un caractère atypique et une haute gravité. D'après ses recherches sur le pouvoir agglutinant du sang chez quelques-uns de ses malades, Nicolle croirait volontiers à l'existence en Tunisie d'*infections paratyphiques*.

La *dysenterie* est une de ces infections dont le retour périodique est une des caractéristiques de la pathologie tunisienne. L'épidémie qui a sévi en Octobre-Novembre 1905 sur la garnison de Tunis, et qui a causé 2 décès, permit à Nicolle et à Cathoire d'isoler le bacille dysentérique tunisien et de l'identifier avec le bacille dysentérique du type Chantemesse-Shiga. Le bacille dysentérique isolé par eux se distingue des échantillons déjà connus par une virulence toute particulière.

La *tuberculose*, quoi qu'on en ait dit, est aussi fréquente en Tunisie qu'en France, et la race indigène y est aussi sensible que les races européennes. Il suffit, pour s'en convaincre, d'une visite à l'hôpital Sadiki. A côté des formes les plus variées des tuberculoses chirurgicales, on y remarque de nombreux cas de tuberculose pulmonaire.

Des recherches expérimentales sur la *lèpre* ont amené Nicolle à étudier la distribution de cette maladie dans la Régence. Les seuls travaux publiés jusque-là sur la lèpre concernaient la description de cas isolés. Nicolle a pu déterminer l'existence en Tunisie de deux foyers de lèpre, l'un à Tunis même, dans la population maltaise; l'autre dans l'île de Djerba et sur le littoral voisin chez des indigènes.

Le *paludisme* sévit en Tunisie partout où il y a de l'eau; ses progrès sont manifestes.

Tunis est déjà munie d'hôpitaux modèles : l'hôpital indigène (Sadiki), dont l'activité ne le cède à aucun des hôpitaux des plus grandes villes d'Europe, réorganisé par M. Brunswic-le-Bihan, qui le dirige, et par M. Comte; l'hôpital civil français, dont les chefs de service sont MM. Braquehaye, agrégé de la Faculté de médecine de Bordeaux, Lemanski, Schoull et Bruch; l'hôpital colonial italien, l'hôpital israélite.

A Nabeul, petite ville de la côte orientale, l'hôpital improvisé fondé par M. Brunswic-le-Bihan vient d'être réorganisé et reconstruit sous la direction de M. Menvielle. A Medjez-el-Bab, un hôpital du même ordre s'ouvre en ce moment grâce aux efforts de nos confrères M. et Mme Poirson.

LIVRES NOUVEAUX

Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier. — *Le psychisme inférieur, étude de physiopathologie clinique*, 1 vol. in-8° de 516 pages. « Bibliothèque de philosophie expérimentale. » Prix : 9 francs. (Chevalier et Rivière, éditeurs.)

Avec l'éminent professeur de Montpellier, il est intéressant, presque amusant d'explorer ce domaine si mal connu des actes psychiques. On en reconnaît deux groupes, les volontaires et les automatiques, qui pour l'auteur correspondent à deux groupes de neurones, le centre du moi personnel, et d'autre part le polygone des centres automatiques supérieurs. Cette hypothèse ingénieuse apporte une grande facilité pour l'étude et la classification de ces phénomènes si complexes. Mais ce dont on ne saurait trop louer l'auteur, c'est de la clarté de son exposition, qualité bien rare aujourd'hui et surtout de son éclectique érudition. Il a le mérite de signaler les travaux d'hommes, tels que Duraud, de Gros, qui pour n'avoir pas eu de titres officiels ont laissé des œuvres de la plus grande valeur.

J. L.

FACULTÉ DE PARIS

Institut de médecine coloniale. — L'Institut de médecine coloniale a été créé pour donner aux médecins français un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales. Les cours durent environ deux mois et demi. La session de 1906 commencera le 15 Octobre et sera terminée vers la fin de Décembre.

Peuvent s'inscrire : Les étudiants pourvus de 16 inscriptions et les docteurs en médecine français et étrangers. A la fin des cours de la session, les étudiants subissent un examen et obtiennent un diplôme.

L'enseignement théorique et les démonstrations de laboratoire sont donnés à la Faculté de médecine (École pratique, 21, rue de l'École-de-Médecine), dans les laboratoires suivants : *Pathologie expérimentale et comparée. Parasitologie. Hygiène.* L'enseignement clinique est donné à l'hôpital d'Auteuil (hôpital des Dames françaises, 93, rue Michel-Ange). L'enseignement théorique et de laboratoire a lieu dans l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'École pratique. L'enseignement clinique, deux fois par semaine, le matin à 10 heures, à l'hôpital d'Auteuil.

PROGRAMME DES COURS : *Technique bactériologique et hématologique*, par le professeur ROGER (15 leçons et démonstrations pratiques). Stérilisation. Milieux de culture. Méthodes de coloration. Méthodes de culture. Analyse de l'eau, du sol, des poussières, du sang, etc. Analyse des matières fécales. Dans ces leçons et dans les démonstrations pratiques qui y font immédiatement suite, les élèves sont mis au courant des méthodes les plus récentes de l'examen et des colorations du sang, ainsi que de toute la technique bactériologique avec ses applications particulières aux maladies tropicales.

Parasitologie, par M. le professeur BLANCHARD (21 leçons et démonstrations pratiques). Analyse des matières fécales. Examen du sang de l'homme et des animaux. Parasites animaux. Parasites du sang. Fièvres palustres. Filaires. Bilharzia. Nématodes. Cestodes, etc. Animaux venimeux. Parasites végétaux. Mycoses.

Chirurgie des pays chauds, par M. MORESTIN, agrégé, chargé du cours (6 leçons à l'amphithéâtre du laboratoire de pathologie expérimentale et comparée). 1° Considérations générales. Les hépatites ; 2° Traitement chirurgical des hépatites ; 3° La rate paludique (hypertrophie, inflammation, abcès, ruptures). Lésions chirurgicales de la filariose ; 4° Lésions chirurgicales de la filariose (*suite*). La bilharziose. Le ver de Médine ; 5° L'éléphantiasis des Arabes ; 6° Bubon d'Orient. Aïnhum. Gangrène du rectum. La conservation des appareils et des instruments dans les pays chauds.

Maladies des yeux dans les pays chauds, 4 leçons par M. le professeur DE LAPERSONNE (à l'Hôtel-Dieu). 1° Ophtalmies ; 2° Manifestations oculaires de la lèpre, de la variole, etc. Irido-choroïdites infectieuses ; 3° Héméralopies. Les amblyopies toxiques ; 4° Des soins urgents dans les traumatismes de l'œil. Hygiène de l'œil dans les pays chauds.

Épidémiologie exotique, par M. le professeur CHANTEMESSE (7 leçons et exercices pratiques). 1° Prophylaxie de la peste, du choléra, de la fièvre jaune, de la dysenterie épidémique, de la fièvre typhoïde (4 leçons) ; 2° Hygiène à bord (1 leçon) ; 3° Désinfection (2 leçons).

Pathologie et hygiène tropicales, par M. WURTZ, agrégé, chargé de cours. Pathologie exotique (17 leçons). Peste. Fièvre jaune. Choléra. Dysenterie. Diarrhée des pays chauds. Fièvre de Malte. Fièvre récurrente. Fièvres paludéennes. Fièvre hémoglobinurique. Filariose. Bilharziose. Dracunculose. Lèpre (distribution géographique et bactériologie). Bérihéri Aïnhum. Verruga. Pied de Madura. Maladie du sommeil, etc.

Hygiène tropicale (10 leçons). — 20 exercices de diagnostic bactériologique appliqués aux maladies tropicales (laboratoire d'hygiène).

Affections de la peau, par M. le professeur GAUCHER : 8 leçons de dermatologie tropicale ; 4 leçons par M. le professeur GAUCHER : Lèpre. Boutons d'Orient. Ulcère des pays chauds ; 4 leçons par M. JEANSELME, agrégé. Syphilis exotique. Pian ou frambœsia. Dermatomycoses exotiques : tokelau ; caratés. Dermatoses produites par des parasites animaux. Hygiène de la peau sous les tropiques. Technique histologique et bactério-clinique appliquée à l'étude des maladies cutanées. La première leçon (par M. le professeur GAUCHER) aura lieu le mercredi 17 Octobre, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis, (amphithéâtre de la clinique). Les 4 leçons de M. JEANSELME auront lieu à l'hôpital Saint-Louis (salle des conférences du laboratoire municipal).

Droits à verser : Un droit d'immatriculation, 20 fr. Un droit de bibliothèque, 10 fr. Un droit de laboratoire, 150 fr. Deux examens, *gratuits*.

Envoyer les demandes, par écrit, au Doyen de la Faculté de médecine, et pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté (guichet n° 1). Les titres et diplômes, et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, devront être produits au moment de l'inscription.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, et LÉON BERNARD, médecins des hôpitaux ; LORTAT-JACOB, LAIGNEL-LAVASTINE et SALOMON, chefs de clinique ; HENRI LABBÉ, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur LANDOUZY.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène ; cryoscopie ; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hépatique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien orga-

nique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudoleucémics.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — Conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. Navarre au nom de la Ve Commission, le Conseil municipal de Paris a récemment pris une délibération par laquelle il émet l'avis qu'il y a lieu :

1° D'affecter pour partie l'hôpital Laënnec à l'isolement et au traitement des tuberculeux et de constituer, au moyen du service ainsi créé et d'un dispensaire spécial y attenant ainsi qu'avec le quartier spécial de Brévannes, un premier groupe affecté à la recherche, à l'isolement et au traitement des tuberculeux;

2° Comme conséquence de cette affectation nouvelle d'une partie des salles de Laënnec, d'effectuer dans l'établissement un ensemble de travaux de restauration indispensables, travaux évalués suivant devis, après rabais escompté, à 467.525 francs;

3° D'exécuter dans la partie de Laënnec affectée aux tuberculeux les travaux de transformation et d'aménagement nécessités par la nouvelle utilisation des locaux, travaux évalués suivant devis après rabais escompté à 236.743 francs;

4° De construire sur le terrain en bordure de la rue Vaneau un dispensaire spécial, et de réinstaller dans d'autres parties de l'établissement les services généraux (étuve, chantier, ateliers et magasins) qui devront faire place au dispensaire, ensemble de travaux évalués après rabais escomptés à 221.340 francs;

5° D'inscrire au compte de l'opération une prévision de 220.000 francs pour l'ameublement et l'outillage des bâtiments affectés aux tuberculeux et du dispensaire, l'Administration ne devant faire emploi de ce crédit qu'après approbation du Conseil municipal sur le vu des devis;

6° D'imputer la dépense, évaluée dans son ensemble, après rabais et tous frais compris, à 1.145.608 francs, jusqu'à concurrence de 645.608 francs sur le crédit de 1 million réservé pour l'isolement des tuberculeux (emploi des ressources dont la création a été autorisée par la loi du 7 Avril 1903), et pour le surplus, soit 500.000 francs, sur une subvention spéciale que l'Administration est invitée à solliciter de l'Etat sur les fonds du pari mutuel.

NOUVELLES

Les habitations à bon marché. — La loi du 30 Novembre 1894 prévoyait l'établissement de comités ayant mission d'encourager la construction de maisons salubres et à bon marché, soit par des particuliers ou des sociétés, en vue de les louer ou de les vendre à échéance fixe ou par payements fractionnés à des personnes n'étant propriétaires d'aucune maison, notamment à des ouvriers ou employés vivant principalement de leur travail ou de leur salaire, soit par les intéressés pour leur usage personnel.

Cette loi concédait divers avantages comprenant notamment : l'affranchissement des habitations à bon marché des contributions foncière et des portes et fenêtres pendant une durée de cinq années à partir de leur achèvement; l'exemption de la patente et de la taxe des biens de mainmorte en faveur des sociétés, quelle qu'en soit la forme, ayant pour objet exclusif la construction et la vente des habitations à bon marché.

Ces avantages ainsi accordés n'ayant pas été jugés suffisants pour développer la construction des maisons salubres et à bon marché, le législateur a cru devoir étendre les exemptions et concéder de nouvelles facilités. Tel fut le but de la loi du 12 Avril dernier.

Il résulte d'une statistique que vient de dresser la direction des contributions directes qu'il existait l'an dernier, bénéficiant de la loi sur les habitations à bon marché :

1° 1,731 maisons individuelles ou logements dans des maisons collectives ayant joui de l'exemption de la contribution foncière l'année précédente; 642 ayant cessé de jouir de l'exemption pour l'année en cause ; 2,826 admises à bénéficier de l'exemption pour la première fois;

2° 3,387 maisons individuelles ou logements compris dans les maisons collectives ayant joui de l'exemption de la contribution des portes et fenêtres pendant l'année précédente; 643 ayant cessé de jouir de l'exemption pour l'année en cause; 3,770 admis à bénéficier de l'exemption pour la première fois.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans la réserve de l'armée de mer au grade de médecin en chef de 2e classe, MM. Delisle, Jeaugeon, médecins principaux de réserve.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



TRAITEMENT DES AFFECTIONS NERVEUSES PAR LES SIROPS BROMURES DE J. P. LAROZE

SIROP LAROZE AU BROMURE DE POTASSIUM

complètement exempt d'iodures, de chlorures et de bromates; contient exactement *1 gr. par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE SODIUM

contient exactement *1 gr. de sel chimiquement pur par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE AU BROMURE DE STRONTIUM

complètement exempt de Baryte, contient exactement *1 gr. de sel par cuillerée à potage.*

SIROP LAROZE POLYBROMURÉ (POTASSIUM, SODIUM, AMMONIUM)

Une cuillerée à potage de Sirop contient exactement *3 gr. de Bromures.*

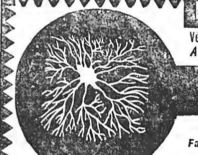
SIROP LAROZE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

contre les accidents nerveux de la digestion. Deux ou trois cuillerées à potage par jour.

ENVOI de flacons spécimen à MM[rs] les Docteurs qui voudront bien nous en faire la demande

MAISON LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul.

ROHAIS et C[ie], Pharmacien de 1[re] classe, ex-interne des Hôpitaux de Paris.



Médication Reconstituante. — *Traitement* **PHOSPHO-ARSÉNIO-HÉMATIQUE**

Véritable **SPÉCIFIQUE** des **DYSCRASIES CONSOMPTIVES**
Accélérateur et Régulateur de la Nutrition Générale.

Réunissant sous forme synthétique, organique, l'activité continue et multipliée de la
MÉDICATION PHOSPHORÉE, ARSENICALE ET HÉMATIQUE

NERVOCITHINE TISSOT

DRAGÉES, SIROP et AMPOULES

INDICATIONS : *Neurasthénie, Anémies* de toute origine, *Chlorose, Fatigue* musculaire et nerveuse, *Surmenage, Rachitisme, Troubles de Croissance* et de la *Nutrition, Diabète, Leucémie, Néoplasie, Impaludisme* et toutes *Débilités.*

Prescrire : NERVOCITHINE TISSOT

MODE D'EMPLOI : 2 à 5 Dragées par jour aux repas; 2 à 6 cuillerées de Sirop, 1 à 2 Injections. — POUR LES ENFANTS : Moitié dose de Sirop de préférence.

Laboratoire du D[r] TISSOT, 34, Boulevard de Clichy, PARIS, *et toutes Pharmacies.*

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Gosset. L'ulcère peptique du jéjunum.

R. Robinson. Un petit mot à propos du promontoire du bassin.

S. Posternak. Quelques remarques à propos de l'article de M. Martinet « L'état actuel de la médication phosphatée ».

MÉDECINE PRATIQUE

Jacques de Nittis. Traitement de la coqueluche par l'arsenic.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Contribution à l'étude de l'occlusion intestinale. — Sur l'origine et la néoformation du sang.

Association centrale des médecins suisses. — Traitement de la péritonite tuberculeuse.

Société império-royale des médecins de Vienne. — Maladie de Raynaud compliquée de tuberculose osseuse et articulaire. — Recherches anatomo-pathologiques dans un cas de tétanie. — Sur la radiothérapie du cancer du sein. — De la réaction précoce présentée par les sujets vaccinés vis-à-vis d'une nouvelle inoculation. — Sur les résultats de l'extirpation très étendue des cancers de l'utérus par la voie abdominale.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — M. D'Halluin. Contribution à l'étude du massage du cœur. Les trémulations fibrillaires.

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Oskar v. Hovorka. Amputations spontanées.

Vénéréologie. — D'Amato. Sur la fièvre syphilitique tertiaire. Observations cliniques.

Dermatologie. — E. François Dainville. Des troubles de la nutrition et de l'élimination urinaire dans les dermatoses diathésiques (eczéma et psoriasis).

Neurologie et Psychiatrie. — F. Lévy. Essai sur les névralgies faciales.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — A. Braun. La recherche du bacille d'Eberth; son importance au point de vue de la prophylaxie de la fièvre typhoïde.

Électricité médicale. Radiologie. — Berdet. Alopécie prématurée idiopathique traitée par les rayons X.

CHRONIQUE

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

Robert Crépin. Mariage et examen médical.

PRATIQUE MÉDICALE

Catarrhe bronchique ancien avec congestion des bases chez une femme âgée.

LIVRES NOUVEAUX

W. R. Huggard. — A Handbook of climatic treatment including Balneology. — A. Gaussel. Les mouvements associés des yeux et les nerfs oculogyres.

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur PINARD

L'amphithéâtre de la Clinique Baudelocque, de construction relativement récente comme tout l'hôpital, est joliment disposé en hémicycle, très bien éclairé, gai avec son dallage clair, ses sièges peints en vert pâle, ses murs passés au ripolin, ses gradins et pupitres peints de blanc.

Sur les murs sont les tableaux statistiques du service depuis vingt ans, avec pourcentage de la mortalité par septicémie. Chaque année s'y inscrivent de nouvelles victoires.

Au-dessus de la porte est un autre tableau sur lequel s'étalent en gros caractères maximes et aphorismes sur l'obstétrique et la puériculture avec considérations sociologiques, reflets de l'enseignement du Professeur. C'est ainsi qu'on peut lire : « Le devoir de la société et de l'accoucheur est de faire naître les enfants à terme... L'embryotomie sur l'enfant vivant a vécu... Le lait de la mère appartient à son enfant..., etc. ».

***

L'amphithéâtre est rempli bien avant l'heure du cours, qui a lieu deux fois par semaine, le lundi et le vendredi à 10 h. 1/2. Dans l'assistance : beaucoup d'étudiants avancés dans leurs études, de nombreux stagiaires du service disséminés dans l'auditoire, plusieurs médecins militaires, deux ou trois femmes seulement.

Le Professeur s'avance tout vêtu de blanc, de son pas saccadé, cou tendu, tête baissée, avec un léger balancement. Il s'assied sur un imposant fau-

teuil de velours vert, entouré de son état-major, y compris le groupe des sages-femmes qui mettent une note vive avec leurs blouses roses. Le chef de clinique fait l'appel des stagiaires. Le Maître note les absences, et avertit qu'il tient un compte sévère des inexactitudes. Puis il passe en revue les accouchements des dernières vingt-quatre heures, appelle les stagiaires qui en étaient chargés et leur dit de lire leurs observations. Il suit l'exposé de l'élève, le reprend, redresse les erreurs, lui pose des questions, le presse, le pousse, parfois vivement, mais revient bien vite à un ton de bienveillance amicale qui rassure.

Souvent, dans son interrogatoire, il insiste sur certains points et s'efforce de faire ressortir les faits qui lui ont servi à édifier ses théories préférées qu'il sait imposer avec autorité. Il entremêle souvent la lecture de l'observation de remarques sur l'état social ou bien de plaisanteries (l'obstétrique y prête) qui ont toujours une portée instructive.

De temps à autre il s'anime : c'est pour décocher, en passant, un trait à ceux qui ne partagent pas ses idées favorites et les combattent.

Toujours il apporte dans son enseignement une conscience et une ardeur qui font le grand succès de ce Maître qui prend sa fonction au sérieux.

***

Après cet interrogatoire qui dure une demi-heure environ, le Chef se retire. Aussitôt, changement de décor. On remplace par un tapis vert l'alèze qui recouvrait la table. On enlève le fauteuil. On suspend des planches au mur. On descend le tableau noir, et le Maître revient pour la leçon didactique qui commence à 11 heures, ce qui permet aux élèves des autres hôpitaux de venir y assister, leurs services terminés.

Le Professeur commence d'une voix aux notes tantôt profondes, tantôt comme sifflantes, parle lentement, prend des temps, détache les mots, hache la phrase qui est soignée sans recherche excessive. Cependant il sait — quand il le faut — user du terme choisi, un peu à effet, de la phrase à allure pompeuse, même de la citation latine, quand il veut graver un fait dans la mémoire.

Il est debout, immobile, sans grands gestes, ou bien se promène, ou encore s'arrête, frappe la table, et d'une voix éclatante, vibrante, d'un ton impérieux, d'un geste large, rapide, accentué, il énonce une de ses théories qu'il ne peut voir contester sans répondre par quelques vives ripostes à l'adresse de ses contradicteurs. Il tient à attirer l'attention et entraîner la conviction des élèves sur certains points de prédilection qu'il défend sans se laisser influencer par la critique adverse.

***

La leçon du vendredi se fait dans les mêmes conditions, mais parfois avec présentation de malades. On les amène sur un chariot, quelques-unes ont sur la tête une serviette pour qu'on ne puisse les reconnaître. Parfois aussi on amène une femme en travail, justiciable d'une application de forceps. C'est le chef de clinique qui y procède devant toute l'assistance. Le Maître assis parmi les auditeurs, explique à haute voix tous les temps de l'intervention. Pour l'instruction des élèves, il fait faire devant eux tous les préparatifs : toilette de la femme, flambage du forceps, disposition de la malade, place des aides, etc. Il tient à ce que tous puissent bien voir et recommande au chef de clinique de se placer de manière à ce que l'assistance suive facilement l'opération.

Et entre les cris de la femme et les explications du Professeur qui les domine de sa voix forte, la leçon s'achève.

Pierre Maurel.

MARIAGE ET EXAMEN MÉDICAL

M. Zook est un futur très exigeant. N'a-t-il pas voulu faire photographier sa fiancée aux rayons de Rœntgen, et cela sous prétexte qu'on ignorait si elle n'était pas candidate au bacille de Koch ou à quelque autre maladie pouvant entraver le bonheur futur du ménage!

La fiancée, Miss Rosena Grover, choquée dans sa pudeur tout américaine, refusa net. Le pointilleux prétendant en profita pour rompre les négociations de l'hyménée. Miss Rosena, sans perdre la tête, exige maintenant de son ex-fiancé une indemnité de 25.000 dollars, pour infidélité à ses promesses. Toujours pratiques, ces Américaines! Le plus drôle est qu'elle gagnera sans doute son procès ; le juge chargé de l'affaire est, paraît-il, d'avis que le droit commun n'autorise aucunement à exiger de sa fiancée de se soumettre à l'inspection sanitaire au moyen des rayons X.

Henri Cazalis, l'un des fervents du certificat d'aptitude au mariage, et pas mal de confrères vont attendre impatiemment le résultat de ce procès curieux.

D'aucuns sont plus hardis! Témoins les fondateurs de l'Elite, dont les adeptes, triés sur le volet, seront astreints à de rigoureux examens médicaux avant leur admission. Ils ne devront se marier qu'entre eux! Toutefois des membres bienfaiteurs seront acceptés comme donateurs, mais il leur sera interdit de procréer des êtres dégénérés, auxquels ils transmettraient les tares héréditaires dont ils sont affectés! Sans passer des théories de Malthus et de l'amour libre aux statuts de l'Elite, il y a cependant un juste milieu, et la conception d'un certificat d'aptitude au mariage, en tant que certificat de santé, n'amène point dans sa réalisation autant de difficultés qu'on le pourrait croire.

L'Etat exige bien des citoyens un examen médical pour l'aptitude au service militaire. Il y a, je crois, dans le mariage, une raison essentielle du certificat de santé, puisque le service militaire n'est qu'une situation passagère, involontaire et personnelle, alors que le mariage a des conséquences sérieuses et durables pour la société. Je sais bien qu'il est hasar-

deux d'exiger d'un homme désirant se marier la révélation de choses intimes pouvant mettre obstacle à ses projets; je sais bien aussi que l'œil du médecin, tout exercé qu'il soit, ne peut toujours déceler des états pathologiques qu'on lui cache; cela n'empêche pas qu'il y aurait, dans le certificat de santé, une sorte de barrière morale, et qu'en tout cas l'Etat et la science auraient essayé de faire leur devoir. La réalisation matérielle de ce projet n'est peut-être pas impossible.

L'Etat, je suppose, aurait décrété cette institution; qu'arriverait-il? Avant de faire sa demande à la famille de la jeune fille, le prétendu aurait soin de se munir de son certificat de santé, en passant l'examen sanitaire devant un ou des médecins désignés par le gouvernement. De leur côté, les parents de la jeune fille se muniraient du même certificat lorsque leur enfant est nubile. S'ils ne peuvent l'obtenir, ils trouveront facilement un prétexte pour évincer le prétendu.

Si, au contraire, les partis ont satisfait aux exigences de la loi nouvelle, les certificats seront produits à l'état civil de la mairie avant la publication des bans.

Il est évident qu'une institution de cette sorte ne serait pas sans faire quelques mécontents, mais au bout de peu de temps je suis persuadé qu'on aurait à enregistrer moins d'avortements, moins de morts-nés et peut-être moins de crimes.

Robert Crépin.

PRATIQUE MÉDICALE

Catarrhe bronchique ancien avec congestion des bases chez une femme âgée.

Symptômes. — Expectoration purulente abondante surtout le matin avec quelques crachats fibrineux.

Râles ronflants et sibilants dans toute la hauteur des poumons avec, aux bases, submatité, râles fins.

Fièvre légère, irrégulière, 37-38° axillaire.

De temps à autre petites attaques d'asystolie (la zone de congestion s'étend).

Traiter :

I. — La bronchite.

1° Inhalations, vaporisations aromatiques, aération, etc.

2° Terpine . . . . 2 grammes.
Eau de laurier-cerise . . 10 —
Alcool à 90° . . . . 25 —
Sirop de Tolu . . . . . . 100 —
Cognac vieux. Q. S. pour 250 —

Une cuiller à soupe renferme environ 0 gr. 12 de terpine.

Trois cuillers à soupe dans les vingt-quatre heures dans une tasse d'infusion chaude.

3° Ventouses ou sinapismes répétés aux bases.

II. — Le cœur défaillant.

Sulfate de spartéine . . . . . 0,05 centigr.
Ergot de seigle. . . . . 0,05 —
B. de Tolu . . . . Q. S.
Pour une pilule n° 20.

Deux pilules par jour.

A. M.

Manière de faire accepter l'huile de ricin.

Huile de ricin . . . . 30 grammes.
Essence d'anis. . . . . . . XXX gouttes.
Cognac. . . . . 5 grammes.
Saccharine. . . . . 0,25 centigr.

M. s. a.

LIVRES NOUVEAUX

W. R. Huggard. — *A Handbook of climatic treatment including Balneology* (Manuel de thérapeutique climatérique et balnéologique). Londres (Macmillan et Cie, 1 vol. de xvi-536 pages).

Ce manuel rendra certainement les plus grands services aux médecins lisant l'anglais. Les indications climatériques et thermales sont présentées d'une manière clinique et précise, et l'indiscutable compétence de l'auteur s'y affirme à chaque page. Les eaux minérales françaises sont traitées avec le développement voulu ainsi que la Riviera. Notons, cependant, une grosse lacune : nulle part il n'est fait mention de Pau dont la vogue comme station hivernale est cependant due pour beaucoup aux travaux d'un Anglais, Alexander Taylor; nous aurions également voulu voir citer Thorenc parmi les stations climatériques de l'Europe puisque c'est la première en date des stations de ce genre en France. Les quelques lacunes de l'ouvrage ne doivent cependant faire oublier un de ses grands mérites : celui d'être clair et précis.

C. J.

A. Gaussel. — *Les mouvements associés des yeux et les nerfs oculogyres* (1906, Coulet, éditeur, Montpellier, et Masson, Paris, 225 pages).

L'auteur de ce très complet et très intéressant travail, développe les théories de son maître, le professeur Grasset. Il étudie successivement la déviation conjuguée de la tête et des yeux produite par des lésions siégeant aux divers étages échelonnés de l'écorce à la protubérance; il insiste sur les paralysies des mouvements associés des yeux (avec ou sans déviation conjuguée) dues aux lésions des tubercules quadrijumeaux et du cervelet.

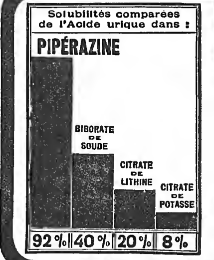
De ces données anatomo-pathologiques, il dégage l'anatomie et la physiologie des nerfs oculogyres, cette expression physiologique d'un groupement conducteur que l'anatomie n'a pu isoler, il soutient la théorie motrice contre la théorie sensorielle (Bar, Dufour) de la déviation conjuguée de la tête et des yeux, et conclut que chaque hémisphère reçoit les sensations visuelles des deux hémirétines correspondantes, de même qu'il fait mouvoir les deux yeux du côté où il voit. Il existe donc un chiasma des nerfs oculogyres comme il existe un chiasma optique; les nerfs hémioptiques correspondent aux nerfs hémioculomoteurs ou oculogyres et, selon la formule de Grasset : « chaque hémisphère voit et regarde du côté opposé avec les deux yeux ».

A. Cantonnet.






MALADIES DE L'ESTOMAC ET DE L'INTESTIN
CHARBON TISSOT
(CHARBON DE PEUPLIER)
AGGLOMÉRÉ AU GLUTEN - AROMATISÉ A L'ANIS
Très légèrement additionné de Benzoate de Naphtol.
Absorption facile, Pas de Brûlures, Pas de Nausées
POUVOIR ABSORBANT CONSIDÉRABLE
DIGESTIONS PÉNIBLES, DILATATIONS, CONSTIPATION
BALLONNEMENTS, DIARRHÉES, COLITES, etc.
DÉPÔT : 34, Boulevard Clichy, PARIS et dans toutes Pharmacies.


Solubilités comparées de l'Acide urique dans :
PIPÉRAZINE
BIBORATE DE SOUDE
CITRATE DE LITHINE
CITRATE DE POTASSE
92 %
40 %
20 %
8 %

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Un cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie aura lieu du 15 Octobre au 20 Décembre 1906, sous la direction de M. le professeur GAUCHER, avec le concours et la collaboration de MM. BALZER, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de laboratoire de la Faculté; DE BEURMANN, médecin de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; CASTEX, chargé du cours d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté; QUEYRAT, médecin de l'hôpital Ricord, ancien chef de clinique de la Faculté; HUDELO, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; MORESTIN, agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux; GASTOU, chef du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; EMERY, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; EDMOND FOURNIER, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, ancien chef de clinique de la Faculté; MILIAN, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; TERRIEN, ophtalmologiste des hôpitaux, ancien chef de clinique de la Faculté; LACAPÈRE, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; CATHELIN, chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Necker; PARIS, ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis; SABATIÉ, chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis.

Le cours sera complet en 98 leçons. Il aura lieu tous les jours, deux fois par jour, excepté les dimanches et fêtes, à 2 heures et à 3 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre de la clinique, sauf les leçons de M. CATHELIN, qui seront faites à l'hôpital Necker, dans le service de M. le professeur GUYON. Il commencera le lundi 15 Octobre 1906 et finira le jeudi 20 Décembre 1906.

Ce cours sera essentiellement pratique et portera surtout sur le diagnostic et le traitement. Toutes les démonstrations seront accompagnées de présentations de malades, de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, et de préparations microbiologiques ou histologiques. L'application des médications usuelles (frotte, douches, électricité, scarifications, épilation, électrolyse, photothérapie, radiothérapie, etc.) sera faite devant les élèves. Un horaire détaillé sera distribué à chacun des auditeurs. Des certificats d'assiduité et d'instruction pourront être délivrés aux auditeurs à la fin du cours.

Programme et répartition des cours. — MM. GAUCHER : Lésions élémentaires de la peau. Matière médicale dermatologique et médication hydrominérale. — BALZER : Eczéma. Impétigo. Ecthyma. — DE BEURMANN : Psoriasis. Lupus. Tuberculoses cutanées. Traitement du lupus. — CASTEX : Syphilis du nez, du larynx et de l'oreille. — QUEYRAT : Blennorragie aiguë. Blennorragie chronique. Complications et traitement de la blennorragie. Les balanoposthites. Herpès. Végétations. Phimosis. Chancre mou. Chancre syphilitique. — HUDELO : Gale. Erythèmes. Urticaire. Prurits et prurigo. Lichens. Pityriasis. Pemphigus. — MORESTIN : Chirurgie du lupus, des nævi et des tumeurs de la peau. Opérations esthétiques. Cancer de la verge. — GASTOU : Maladies parasitaires du cuir chevelu : teigne tondante et favus. Pityriasis versicolor. Erythrasma. Examen des cheveux et des poils dans les maladies parasitaires. Diagnostic dermatologique par les méthodes de laboratoire : examen des squames, sérosités, sang, pus. Anatomie pathologique générale des maladies de la peau. Electrothérapie, photothérapie et radiothérapie. Petite chirurgie dermatologique. — EMERY : Traitement de la syphilis. — EDMOND FOURNIER : Syphilis secondaire. Hérédo-syphilis. Syphilis et grossesse. — MILIAN : Syphilis tertiaire : syphilides tuberculeuses; syphilides ulcéreuses; gommes; ulcères de jambes. Syphilis de la langue, du voile du palais, des amygdales, du pharynx, du testicule et des os. Syphilis cérébrale. Syphilis médullaire. Parasyphilis. Neurasthénie. Paralysie générale. Tabes. — TERRIEN : Syphilis oculaire. — LACAPÈRE : Pelade et alopécies. Dermatoses congénitales. Sclérodermie. Séborrhées et acnés. Eczéma acnéique. Folliculites suppurées. Dyshidrose. Lèpre. Leucoplasie. — CATHELIN : Complications génito-urinaires chirurgicales de la blennorragie chez l'homme : Prostatites. Cystites. Abcès urineux. Néphrites suppurées. Traitement des rétrécissements de l'urètre. — PARIS : Phthiriase. Zona. Dystrophies pigmentaires. Purpura. Morve et farcin. Actinomycose. Eléphantiasis. — SABATIÉ : Dermites artificielles. Tumeurs de la peau.

Un cours semblable a lieu deux fois par an : le premier en Mai, Juin et Juillet, le second en Octobre, Novembre et Décembre.

Le droit à verser est de 150 francs.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Organisation du service de désinfection. — Le *Journal officiel* du 19 Juillet 1906 insérait un décret portant règlement d'administration publique sur les conditions d'organisation et de fonctionnement du service de désinfection.

En vue d'assurer l'organisation et le fonctionnement de ce dit service, aussi bien dans les villes de plus de 20.000 habitants où un bureau d'hygiène doit être organisé, que dans l'ensemble des communes de moins de 20.000 habitants placés au point de vue de l'hygiène sous la dépendance d'un service départemental dont la loi sur la santé publique prescrit la création, le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire leur rappelant de prendre toutes les mesures dépendant d'eux pour préparer dans le plus bref délai possible la mise en œuvre de la loi.

Inspection de la morgue. — M. Thoinot est nommé par le préfet de police médecin inspecteur de la morgue en remplacement de feu M. le professeur Brouardel.

La lutte contre la poussière. — Concurremment avec les procédés de goudronnage, qui donnent d'ailleurs de bons résultats, on fait, en ce moment, des essais de dépoussièrement des routes au moyen du sel dénaturé, jusqu'à présent réservé à la fusion de la neige en hiver. Ces essais paraissent donner de bons résultats.

La morve à Paris. — En présence des cas de morve qui se sont manifestés récemment à Paris, et dans le but de supprimer une des causes les plus actives de la contagion, M. le préfet de police a décidé que les seaux déposés dans les kiosques des voitures de place et destinés au nettoiement de la station ne seraient plus mis à la disposition des cochers pour faire abreuver les chevaux.

Dans le même but, M. le préfet de police a interdit le dépôt sur la voie publique des divers récipients destinés au même usage et que des commerçants mettaient à la disposition des cochers et des voituriers.

Exemple à suivre. — Les journaux médicaux de Bordeaux insèrent la note suivante :

« *Service des vacances.* — La Bibliothèque de la Faculté de médecine sera ouverte, du 6 Août au 20 Septembre inclusivement, le lundi et le jeudi de chaque semaine, de 3 heures à 5 heures. Ce service cessera du 21 Septembre au 6 Octobre. »

Quand les journaux de médecine de Paris pourront-ils insérer une semblable note, si attendue des étudiants?

Ecole d'application du service de santé militaire. — Le médecin-major de 2e classe Picqué, surveillant à l'Ecole d'application du service de santé militaire du Val-de-Grâce, est nommé professeur agrégé de la chaire d'anatomie chirurgicale (opérations et appareils) à cet établissement.

Le médecin-major de 2e classe Tanton, de l'hôpital mi-



litaire du Dey à Alger, est nommé professeur agrégé de la chaire de chirurgie d'armée (blessures de guerre) à l'Ecole du Val-de-Grâce.

Ecole du service de santé de Lyon. — Le prix du trousseau des élèves qui entreront à l'Ecole du Service de santé militaire en 1906 est fixé à 996 francs 99 centimes.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés, savoir : Au Tonkin, MM. Le Corre, médecin-major de 2e classe; Pichon, Cunaud, Renault, médecins aides-majors de 2e classe.

En Cochinchine, M. Guiselin, médecin aide-major de 2e classe.

En Afrique occidentale, M. Salonne, médecin aide-major de 2e classe.

En France, MM. Marotte, Dourne, Lowitz, Henric, médecins-majors de 2e classe; Faucheraud, médecin aide-major de 1re classe.

— M. le médecin-major de 1re classe Delrieu est rappelé à l'activité et est affecté à la Martinique.

— M. le médecin principal de 1re classe Clarac est nommé aux fonctions de directeur de l'École d'application du service de santé des troupes coloniales.

— M. le médecin principal de 1re classe Delrieu est nommé aux fonctions de directeur du service de santé du corps d'armée des troupes coloniales à Paris.

— M. le médecin-major de 2e classe Damian est affecté au 4e régiment d'infanterie coloniale à Toulon, en vue d'assurer le service dentaire des troupes coloniales de cette garnison.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Gaillard est mis à la disposition de M. le ministre des Colonies, en vue d'une mission en Afrique occidentale française.

Un projet de loi sur les établissements antituberculeux. — M. Fleury-Ravarin, député du Rhône, a déposé le projet de loi suivant en faveur duquel l'urgence a été déclarée.

Ce projet est ainsi conçu :

« Article unique. — Les hospices, asiles, maisons de santé, sanatoriums et, d'une façon générale, tous les établissements publics et privés, destinés au traitement de la tuberculose, devront être éloignés des habitations particulières. Ils ne pourront être établis sans une permission administrative.

« Cette permission sera accordée par décret après une enquête *de commodo et incommodo*, et après avis de la commission sanitaire du Comité départemental d'hygiène et du Conseil municipal ; les décisions portant refus d'autorisations pourront être déférées au Conseil d'Etat, au contentieux, dans les conditions prévues par le décret du 15 Octobre 1810 sur les établissements dangereux, incommodes et insalubres. »

Société des médecins de sanatoria français. — Il vient de se fonder à Paris, entre les médecins de sanatoria français, une Société ayant pour but de traiter les questions scientifiques du domaine de la tuberculose, notamment celles relatives au fonctionnement des sanatoria, tant publics que privés. Cette Société, qui ne comprend que des membres titulaires, est ouverte à tous les médecins de sanatoria français, chefs de service et assistants. Elle est administrée par un conseil composé de cinq membres, dont un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier. Le président est M. Calmette; le vice-président, M. Hervé; le secrétaire-trésorier, M. Guinard.

Les réunions, au nombre de trois par année, ont lieu deux fois à Paris et une fois dans un sanatorium de province.

Toute demande de renseignements doit être adressée à M. Guinard, secrétaire-trésorier, 56, rue de la Victoire.

La dysenterie à Toulon. — Une épidémie de dysenterie s'est déclarée à Toulon, au 111e de ligne logé dans la caserne Gouvion-Saint-Cyr, dont une partie des bâtiments sont de construction très ancienne. De nombreux soldats sont entrés à l'infirmerie et plusieurs ont dû être évacués sur l'hôpital maritime.

L'épidémie n'ayant pu être enrayée depuis deux jours qu'elle sévit, ordre a été donné aux soldats de reprendre les vêtements de drap.

Des mesures sanitaires ont été prises. L'eau a été apportée du dehors et, si cela est nécessaire, on va évacuer la caserne.

Étranger.

La lutte contre la maladie du sommeil. — Le roi de Belgique vient de rendre le décret suivant :

Article premier. — Il sera alloué un prix de deux cent mille francs (200.000 fr.) à quiconque, sans distinction de nationalité, découvrira le remède pour guérir la maladie du sommeil.

Art. 2. — Dès qu'il y aura lieu, un jury composé de trois médecins et présidé par un non-médecin, tous désignés par nous, examinera les titres et décidera de l'obtention du prix.

Le jury examinera si les conditions dans lesquelles le prix doit être attribué sont remplies. Il nous adressera un rapport sur le résultat de ses délibérations.

Art. 3. — Un crédit de 300.000 francs (trois cent mille francs, est ouvert en vue d'effectuer et de favoriser les recherches sur la maladie du sommeil au point de vue de son traitement et de sa prophylaxie.

Art. 4. — Ce crédit sera rattaché à l'article 4 du budget des dépenses extraordinaires de 1906.

CONCOURS

École de médecine de Grenoble. — Un concours s'ouvrira le 18 Février 1907, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

— Un concours s'ouvrira le 4 Février 1907, devant l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à ladite école.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Postes médicaux. — Achat et vente. Remplacements. Rensts grat. 12e année. — Bougault, 45, boul. St-Michel.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Gouget. Sur quelques lésions de l'intoxication tabagique expérimentale.

H. Busquet. Diététique. La Graisse. Alimentation économique des convalescents.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Thébaud. Traitement du choléra.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La tétanie considérée comme une intoxication par les sels de chaux.

CONGRÈS

Association des médecins de langue française de l'Amérique du nord. Troisième réunion tenue aux Trois-Rivières, les 26, 27, 28 Juillet 1906.

SECTION DE CHIRURGIE

Asepsie dans la pratique chirurgicale. — Prostatectomie par voie périnéale et par voie hypogastrique. — La blennorragie chez la femme. — La scopolamine. Son emploi en chirurgie et en obstétrique. — L'anesthésie chirurgicale par la stovaïne. — Héhotomie. — La pratique de la chirurgie à la campagne. — Un cas de rétrécissement du rectum. — Des éventrations post-opératoires. — Indications concernant l'exérèse des amygdales palatines et pharyngées et leur technique. — Leucokératose sublinguale.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — G Saccone. Anatomie et histologie pathologiques de la maladie pyocyanique.

Pathologie chirurgicale. — G. A. Wollenberg. Coexistence de la luxation congénitale de la hanche et des autres malformations congénitales. — C. Ghillini. Le genu valgum.

Bactériologie. — Bertarelli et Volpino. Nouvelles recherches sur la présence du spirochète pallida dans les coupes de syphilis primaire, secondaire et tertiaire. — Bertarelli. Spirochæte pallida et ostéochondrite.

Médecine expérimentale. — Bertarelli. Transmission de la syphilis au lapin.

Chirurgie. — Prof. Sprengel. L'opération intermédiaire dans l'appendicite aiguë.

Neurologie et Psychiatrie. — E. Laplace. Traitement de l'épilepsie idiopathique par l'appendicostomie suivie de lavages répétés du côlon. — R. Charpentier. Dégénérescence mentale et hystérie. Les empoisonneuses. Etude psychologique et médico-légale. — A. Laurent. Physionomie et mimique chez les aliénés. — E. Marchand. Chloroforme et psychopathies.

Gynécologie. — Robert T. Morris. Un cas de greffe ovarienne suivie de grossesse ayant abouti à la naissance d'un enfant vivant.

Pathologie générale. — L. Gébert. Le tétragène en pathologie.

Électricité médicale. Radiologie. — Giordani. Sur le diagnostic des tumeurs de l'hypophyse par la radiographie.

Médecine légale et toxicologie. — P. Cibrie. Des amyotrophies consécutives aux traumatismes légers dans les accidents du travail.

CHRONIQUE

Dr Landouzy. Médecine sociale. A propos de l'application de la loi du 14 Juillet 1905.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

F. Widal et A. Javal. La cure de déchloruration dans le mal de Bright et quelques maladies hydropigènes. — Ch. Moureu. Notions fondamentales de chimie organique.

NOUVELLES

MÉDECINE SOCIALE

A PROPOS DE L'APPLICATION DE LA LOI DU 14 JUILLET 1905

A M. le Professeur Landouzy.

Je désirerais de vous un renseignement pour faire un rapport à mon Conseil général sur l'assistance aux vieillards. Au mois de Septembre dernier, j'ai lu dans *La Presse Médicale* un article de vous sur cette question. Je l'ai lu avec grande attention, et je voudrais vous consulter sur la question des Incurables. Pour l'hospitalisation des vieillards; il ne saurait y avoir de difficulté dès l'instant où ils ont soixante-dix ans, et où ils sont dans l'impossibilité de travailler. Pour les infirmes, je crois que là encore il est facile de s'entendre. Tout individu privé d'un membre, les aveugles, les paralytiques, me semblent rentrer dans cette catégorie, et il faudra penser à hospitaliser ou à secourir tous ces gens lorsqu'ils n pourront travailler et, par suite, gagner leur vie. Mais ce sont les incurables pour lesquels les difficultés commencent, et les conseillers généraux jettent les hauts cris lorsqu'on leur parle d'assister des cardiaques, des gens affectés de maladies du foie ou des reins. Et cependant, ce sont des incurables, au moins la plupart du temps. Si à ces malades, vous ajoutez et les tuberculeux et les cancéreux, le nombre des hospitalisations va d e venir considérable.

Que pensez-vous? J'étais d'avis de conclure à l'organisation de deux sections distinctes, une pour les cancéreux, une autre pour les tubercu

leux. Mais les autres, qui jugera de leur état d'incurabilité? Que de différences dans les manières de voir entre médecins? Que de difficultés et quelles dépenses! J'étais d'avis de conclure pour l'hospitalisation de tous ceux qui ne pourront plus travailler, sans chercher à préciser la nature et la guérison possible de leur maladie? Je serais très heureux d'avoir votre avis.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Maître, en même temps que toutes mes excuses, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Dr P...,
conseiller général.

***

Honoré confrère,

D'abord, toutes mes excuses de n'avoir pu vous répondre plus tôt.

Dès la promulgation de la loi du 14 Juillet 1905, j'ai pressenti les difficultés pratiques de première application sur lesquelles allaient avoir à se prononcer les Conseils généraux, puisque, comme vous le rappelez, j'appelais, dans *La Presse Médicale* du 6 Septembre 1905, l'attention du corps médical sur cette importante question[1].

J'imagine que plus d'un conseiller général, médecin ou laïque, partagera ma manière de voir sur le *flottant* des appréciations touchant chacune des espèces sur lesquelles vous aurez à statuer pour établir la première mise en train de la loi.

Il est évident que la plupart des invalides[2] civils — remplaçant dans les obligations de l'État les estropiés que les guerres de Crimée, d'Italie et de 1870 hébergeaient à l'Hôtel des Invalides — que, au 1er Janvier 1907, vous assisterez obligatoirement; il est évident que la plupart de ces invalides sont, socialement parlant, des incurables et comme tels obligatoirement *assistables*. Ils ne reprendront pas plus leur travail qu'ils ne recouvreront jamais le plein fonctionnement de leurs poumons, de leur cœur, de leur moelle épinière, de leur foie ou de leurs reins, donc ils se trouveront privés de ressources.

Quelles que soient parmi ces malheureux les catégories à faire — il faudra vraisemblablement autant de catégories que pour les accidents de travail — j'estime, que, pour appliquer les divers modes d'assistance aux invalides civils : à domicile, à l'hôpital ou dans un hospice, il sera indispensable, devant le Conseil général, pour chaque individu, de statuer à l'aide d'une fiche médicale constatant : le début, l'évolution, le siège, l'étendue comme la nature de l'invalidité, laquelle invalidité définitive n'est autre, dans l'espèce, que l'incurabilité réclamée par la loi pour rendre l'assistance obligatoire.

Les Conseils généraux vont être ainsi amenés, dans toute la métropole, à étudier les meilleurs modes de l'assistance obligatoire à *tous* les incurables, quelle que soit la raison déterminante de l'incurabilité. Les Conseils généraux vont avoir à appliquer et l'*assistance familiale* (possible seulement pour les catégories spéciales d'incurables non contaminants), et la question d'assistance *en maisons de secours*, communales, intercommunales ou départementales, dans lesquelles, en bâtiments parallèles ou isolés, pourront être assistés, d'un côté : les cancéreux, les estropiés (manchots, bancals, cardiopathes, hémiplégiques, etc., etc.); d'un autre côté les phtisiques, cutanés, bronchiques, pulmonaires, intestinaux.

Partout et toujours il faudra, ici comme au palais, juger dans l'espèce. Si l'assistance d'un incurable cardiopathe, hépatique ou névropathe peut se faire indifféremment familiale, ou dans toute manière de maisons de secours; il en devient autrement pour l'assistance d'un bronchiteux chronique suspect de bacillose comme pour l'assistance d'un phtisique. Ces deux derniers incurables sont justiciables seulement de modes particuliers d'assistance (hôpital ou hospice ayant des salles spécialisées), sinon, ce serait, dans le placement familial, menace de contamination des gens bien portants; ce serait, dans la maison de secours, menace de contamination des infirmes et des vieillards par les tuberculeux côte à côte assistés.

Nous sommes d'accord, vous et moi, pour penser que le plus facile de la besogne des Conseils généraux ce sera l'assistance des cancéreux, des septuagénaires, des estropiés et des gâteux; mais comme je l'écrivais, il y a un an déjà, ces malheureux ne formeront pas le gros des bataillons d'assistés. En fait d'assistés obligatoires, il va falloir compter avec de nouveaux appelés, avec les légions de bacillaires que ces bacillaires soient des phtisiques classiques ou des tuberculeux frustes, mis en incurabilité par affections des jointures, du péricarde, de la plèvre, du foie, du péritoine, etc., puisque la tuberculose s'étend partout dans vos campagnes comme dans nos villes; puisque, tout en soignant autant de phtisiques qu'autrefois, nous voyons, aujourd'hui, énormément de tuberculeux dont les modalités anatomo-symptomatiques ont échappé à nos pères, à moins que — la chose n'aurait rien d'extraordinaire — la tuberculose, dans sa dissé-

1. L. Landouzy, *Médecine sociale* : Remarques sur l'application et la portée de la loi relative à l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources.

2. Au point de vue médical et social, l'adjectif *invalide* me paraît équivaloir à incurable, et à ce titre serait peut-être préférable, car telle affection qui, au regard des laïques n'emporte pas d'emblée l'idée d'incurabilité comme le font le cancer et la phtisie, peut entraîner l'idée d'incapacité progressive et définitive, tels : l'emphysème pulmonaire, l'asthme, la bronchite chronique, l'infiltration bacillaire des sommets sans ramollissement, les adhérences pleurales, la symphyse et l'hypertrophie cardiaques, les lésions valvulaires, la compression de la moelle (pottique ou syphilitique), les névrites périphériques, la maladie de Parkinson, l'aphasie, l'hémiplégie avec contracture, la sénilité précoce ou tardive, etc., etc.

mination progressive, ne montrât autant d'affinités pour tous nos viscères et nos appareils qu'elle semblait en montrer de particulières pour l'appareil respiratoire.

J'estime que la difficulté de première application de la loi résidera précisément dans l'assistance des tuberculeux qui, à défaut, chez nous, d'une loi spéciale (semblable à certaines lois de pays étrangers visant particulièrement la tuberculose), vont tant bénéficier de la loi générale du 14 Juillet 1905.

J'estime, honoré confrère, qu'il appartient aux conseillers généraux avertis comme vous l'êtes : de présenter un rapport dans le sens des idées qui nous sont communes ;

d'établir des modèles de fiches que, après examen détaillé, remplirait le médecin de tout individu réclamant l'assistance.

Ces fiches envoyées aux Conseils généraux seraient, par une commission *ad hoc*, classées sous diverses rubriques ou sous divers numéros — comme l'on fait dans l'armée pour les diverses réformes — rubriques et numéros correspondant aux différents modes d'assistance entre lesquels les Conseils généraux répartiront leurs incurables, cette répartition nous apparaissant, dans les grandes lignes, devoir se faire sous trois formes :

1° Secours en argent donné à l'incurable soigné à son domicile ;

2° Assistance de l'invalide dans une famille qui, pour ce, reçoit un subside ;

3° Assistance dans l'hôpital ou dans l'hospice (ou dans toute autre maison de secours organisée en vue de sa fonction spécialisée) communal, intercommunal ou départemental.

Je m'excuse de répondre un peu longuement quoique hâtivement aux questions que, honoré Confrère, vous me faites l'honneur de me poser. Ces questions, aussi délicates et difficiles que poignantes et pressantes, sont bien dignes d'accaparer l'activité d'hommes comme vous qui vous passionnez pour pareils problèmes dont la solution ne peut, en partie, venir que de la Médecine Sociale.

Veuillez, honoré Confrère, croire à mes meilleurs sentiments.

D[r] L. Landouzy.

Paris, 18 Août 1906.

A travers le Monde

ANGLETERRE

L'Office des postes d'Angleterre vient d'ordonner le retrait du timbre de trois pence dont la couleur jaune et brune, à ce que nous apprend le recueil médical *The Lancet*, renfermait des principes toxiques.

La matière colorante de ces timbres était, en effet, à base de chromate acide de plomb, sel des plus toxiques, à preuve que l'on a pu constater des empoisonnements chez des enfants en ayant absorbé une douzaine de milligrammes seulement. Or, paraît-il, chaque timbre de trois pence ne renfermait pas moins de 1 milligramme de chromate acide de plomb.

A.

CANADA

L'effectif des Indiens dans l'étendue du *Dominion of Canada* est de 107.637 y compris 22.000 individus vivant en dehors des réserves ; en 1905 les naissances se sont élevées à 2.699, et les décès à 2.426 ; d'où un excédent de 273 unités. Il y a excès des décès sur les naissances en Nouvelle-Écosse, dans l'île du Prince-Édouard et en Colombie.

LIVRES NOUVEAUX

F. Widal et A. Javal. — *La cure de déchloruration dans le mal de Bright et quelques maladies hydropigènes*, 1 vol. de 96 pages des « Actualités Médicales », Paris, 1906. (Baillière et fils.)

C'est bien d' « actualité » qu'il s'agit dans ce petit livre, mais d'une actualité qui a déjà fait ses preuves et qui est aujourd'hui d'une application courante. La *cure de déchloruration* de Widal et Javal a donné des succès trop éclatants pour que cette méthode n'ait pas rapidement conquis droit de cité définitif en France et à l'étranger.

Il restait cependant à synthétiser l'ensemble des notions éparses à ce sujet, et c'est ce travail de groupement que se sont proposé les auteurs dans cette monographie d'une grande utilité pratique.

Widal et Javal y soulignent, en effet, les grandes et petites lignes des traitements médicamenteux et alimentaires. Des indications précieuses sont données sur les menus des brightiques aux différentes périodes de leur maladie, sur la teneur en sel des divers aliments ainsi que sur l'art de varier et d'apprêter les mets déchlorurés.

Pouvait-on demander plus de notions pratiques, en dehors des conceptions scientifiques et biologiques qu'elles renferment, à ces pages que chacun aura tout intérêt à consulter ?

J.-A. S.

Ch. Moureu, professeur agrégé à l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris. — *Notions fondamentales de chimie organique*, 1 vol. in-8° de vi-292 pages, 1906, 2e édition. Prix : 7 fr. 50 (Gauthier Villars, éditeur).

Dans cet ouvrage, l'auteur expose les principales théories actuelles de la chimie organique et l'étude sommaire et très générale des fonctions les plus importantes. Toutes les questions de détail ou d'intérêt secondaire ayant été volontairement écartées, ce livre doit être la trame même de nos connaissances en chimie organique.

Ouvrir l'esprit de l'élève en l'initiant graduellement au mécanisme de transformations de la matière et en lui présentant les grandes lignes de la science avec le relief qui leur convient, le préparer ainsi à suivre avec fruit un *Cours complet* et à faire un usage profitable des *Traités* proprement dits, tel est le but poursuivi par la publication de ce petit ouvrage, qu'on peut considérer comme une « introduction à l'étude de la chimie organique ».

A. M.








Cette alcoolature, faite avec la fleur fraîche du Colchique, est exempte des principes drastiques contenus dans le bulbe ou les semences, qui forment, généralement, la base de toutes les préparations analogues.
DOSE : 6 Capsules par jour en cas d'accès.
COLCHIFLOR
Selon la Formule de Mr le Dr DEBOUT D'ESTRÉES de Contrexéville
contre la GOUTTE
et le RHUMATISME
Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Un cours de vacances de *Technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique*, commençant le 17 Septembre 1906, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés de recherches bactérioscopiques, cystoscopiques, hématoscopiques, uroscopiques et coprologiques applicables au diagnostic clinique; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. Lœper et René Gaultier, chefs de clinique; O. Crouzon et Nattan-Larrier, chefs de laboratoire; Bonnier, Dénu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — *Lundi 17 Septembre.* M. Nattan-Larrier : Séro-diagnostic de la fièvre typhoïde et de la tuberculose. Technique de la culture du sang.

Mardi 18 Septembre. M. Lœper : Examen clinique du poumon et de la plèvre, indications et technique de la thoracentèse. Technique de l'examen clinique du cœur; traitement de l'asystolie.

Mercredi 19 Septembre M. Bonnier : Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx.

Jeudi 20 Septembre. M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes) : étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades).

Vendredi 21 Septembre. M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général (présentation de malades).

Samedi 22 Septembre. M Bonnier : Technique de l'examen de l'oreille. Vertige; équilibre.

Lundi 24 Septembre. M. René Gaultier : Examen clinique de l'estomac; examen du suc gastrique.

Mardi 25 Septembre. M. René Gaultier : Examen clinique de l'intestin; examen des fèces (coprologie clinique).

Mercredi 26 Septembre. M. Lœper : Examen clinique du sang.

Jeudi 27 Septembre. M. O. Crouzon : Le cytodiagnostic : examen des épanchements pleuraux. Ponction lombaire : analyse cytologique et bactériologique du liquide céphalo-rachidien.

Vendredi 28 Septembre. M. Nattan-Larrier : Recherche du bacille tuberculeux dans les liquides pathologiques. Inoculation aux animaux : procédé de la mamelle.

Samedi 29 Septembre. M. Lœper : Examen clinique des urines; exploration rénale. Urémie : indications de la saignée, déchloruration.

Lundi 1er Octobre. M. René Gaultier : Examen clinique du foie, de la rate et du pancréas.

Mardi 2 Octobre. M. Nattan-Larrier : Analyse bactériologique élémentaire du pus : recherche du pneumocoque, gonocoque, etc.

Mercredi 3 Octobre. M. Dénu : Méthodes cliniques d'examen des maladies cutanées et syphilitiques.

Jeudi 4 Octobre. M. Dénu : La médication mercurielle.

Vendredi 5 Octobre. M. Lacaille : Méthodes d'exploration des réactions électriques; leur application au diagnostic et au traitement : réaction de dégénérescence.

Samedi 6 Octobre. M. Lacaille : Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Nancy. — M. Weber agrégé et chef du laboratoire d'anatomie normale est nommé pour l'année scolaire 1906-1907, conservateur des collections.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Ont été nommés chefs de travaux pour l'année scolaire 1906-1907 : M. Auché, agrégé libre (laboratoire d'anatomie pathologique). M. Cassaët, agrégé libre (laboratoire d'histologie). M. Sabrazès, agrégé libre (laboratoire des cliniques). M. Lasserre, docteur en médecine (laboratoire d'histoire naturelle). M. Sellier, docteur en médecine (laboratoire de physiologie).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : MM. Dozoul, à Barrême (Hautes-Alpes); Clair, Vigné, médecins sanitaires maritimes; Raybaud à Marseille; Tollemer, à Paris; Kirode Ghondor Palit, Asha Tosh Dutt, médecins indigènes à Chandernagor; Delamourd, officier de santé indigène, chargé du service sanitaire de Chandernagor.

Médaille de bronze : MM. Desuet, à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), Robin, à Pantin; Boinot, interne à l'hôpital Hérold; Donécheau, Chartier, internes à l'hôpital des Enfants-Malades; Kuts, interne à l'hôpital Lariboisière; Halbron, interne à l'hôpital Trousseau; Chastagnol, interne provisoire à l'hôpital Boucicaut; Boivin, interne provisoire à l'hôpital des Enfants-Malades; Collin, interne provisoire à l'hôpital Hérold; Roussel, externe à l'hôpital de la Pitié; Axenier et Cottard, externes à l'hôpital Saint-Antoine; Duru, externe à l'hôpital Lariboisière; Faugeron, externe à l'hôpital Broussais.

Commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires. — Un décret présidentiel modifie l'article 2 du décret du 31 mai 1904, instituant une commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires, et porte le nombre des membres de cette commission à 17, dont 9 médecins civils et 8 médecins militaires.

Le ministre de la Guerre choisit et désigne ces médecins conformément aux dispositions de l'article 2 précité du 31 Mai 1904.

Corps de santé militaire. — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités, Boussaix, Plantié, Cros.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, M. le médecin-major de 2e classe de l'armée active démissionnaire, Mouly.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins aides-majors de 1re classe de l'armée active démissionnaires, Muc-Aulilfe, Nardin.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. Grasset, Cathalana, Soulé, Colineau, Le Sourd, Gastellani, Signeux, Morlet, Godard, Herrenschmidt, Lemaitre, Pintaud-Desaliées, Juy, Netter, Macs, Guérin-Beaupré, Guénot, Genevoix, Lebreton, Guillard, Cohey, Lippmann, Figarella, Coudour, Cointepas, d'Herbomez, Lamer, Leduc, Cavaillon, Rolland, Ertzbischoff, Bonhomme, Armand, Lousin, Darmezin, Quellien, Devèze, Roger, Hercouët, Carette, Cordier, Delamarre, Malherbe, Bousseau, Gallimard, Chouquet, Daget, Graux, Gaud, Jacqueau-Descouts, Guillaumin, Marchal, Schæfer, Clergier, Boidard, Bardoux, Beaudot, Clos, Maygret, Lepage, Ballu, Billac, Cadet, Richou, Robert, Meusnier, Jolicœur, Bourretère, Rabier, Roux, Chazul, Conter, Jaubert, Coustaing, Igonet, Jeandot dit Danjou, Grunat, Charrier, Mujour, Augé, Schneider, Giraud, Faucon, Legras, Chollet, Longuet, Fonce, Cantonnet, Lassauce, Chancogne, Bonfils, Nates, Duprat, Leseuro, Leclercq, Dupin, de Boyer de Choisy, Robort, Duhain, Arnould, Briffaut, Vaunier, Lucheze, Dar-

ras, Serrès, Bigonnet, Bomby, Isnard, Marchat, Dapin, Repellin, Brabant, Mallet.

Au grade de médecin aide-major de l'armée territoriale, MM. Van Heddeghem, Roques, Roché.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Roux-Freissineng, du port de Toulon, est nommé secrétaire du Conseil supérieur de santé, en remplacement de M. Barthélemy rendu au service général.

— M. le médecin en chef de 1re classe Barret, du port de Brest, est appelé à servir à Paris comme membre du conseil supérieur de santé de la marine.

— M. le médecin principal Audibert, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Magenta* (école des torpilles) à Toulon.

— M. le médecin principal de réserve Nicolas du port de Toulon est rayé sur sa demande du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : au grade de médecin principal, M. Bizardel, médecin de 1re classe de réserve; au grade de médecin de 1re classe, MM. Flaud, Dupin, Le Marchadour, Besnard, Kérébel, médecins de 2e classe de réserve.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin major de 2e classe Pichon est désigné pour servir, en activité, hors cadres, à l'administration pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie.

MM. les officiers du corps de santé dont les noms suivent ont reçu les affectations ci-après en vue d'assurer le service dentaire des troupes coloniales dans les garnisons de Cherbourg, Brest et Hyères, savoir :

Au 5e rég. d'infanterie coloniale à Cherbourg, M. le médecin aide-major de 1re classe Pouillot; au 2e rég. d'infanterie coloniale à Brest, M. le médecin aide-major de 1re classe Delange; au 22e rég. d'infanterie coloniale à Hyères, M. le médecin-major de 2e classe Rey.

Exemple à suivre. — Par son testament, M. le professeur Jaumes, qui vient de mourir à Bordeaux, institue la Faculté de médecine de cette ville sa légataire universelle. Voici les principales dispositions de son testament :

Une rente de 6.000 francs est laissée pour la création d'une chaire de *Pathologie générale et de thérapeutique*;

Une somme de 30.000 francs à l'Association des médecins de l'Hérault;

Une somme de 30.000 francs à l'Académie des sciences, lettres, médecine de Montpellier;

Un prix de médecine légale annuel est fondé à la Faculté de médecine;

Un prix de médecine légale annuel est fondé à la Faculté de droit;

Une rente viagère de 10.000 francs est laissée à une parente âgée, pour revenir, à sa mort, à la Faculté de médecine.

Étranger.

Ve Congrès périodique international d'obstétrique et de gynécologie. — Le Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie, fixé au 11-18 Septembre 1905 et remis ensuite à un an, devait avoir lieu en automne de l'année courante, mais déjà depuis le commencement de l'année se sont fait entendre des doutes sur son succès, la masse de réunions scientifiques à l'étranger et l'évolution sociale en Russie étant de mauvais augure pour le succès du Congrès.

Les membres du Comité d'organisation, ayant demandé avis à ce sujet à un grand nombre de représentants de notre spécialité, ont reçu des réponses unanimes, exprimant le désir de voir le Congrès remis encore pour un an. Le Comité d'organisation, se rendant entièrement aux considérations énoncées et ne voulant pas risquer le succès du Congrès, se voit obligé, à son grand regret, de renoncer à son arrangement pour cette année et a l'honneur de vous annoncer que le Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie n'aura lieu que le 11-18 Septem. N. st. (29 Août-5 Septembre) 1907.

Nécrologie. — On nous annonce la mort de M. Marchais, décédé subitement à Pormio (Italie), où il était en villégiature. Ancien interne des hôpitaux de Paris, M. Marchais s'était consacré à la pratique du massage. Parmi les nombreux travaux qu'il publia sur ce sujet il faut mentionner spécialement plusieurs communications importantes sur le massage appliqué au traitement des phlébites et sur la thérapeutique des varices. M. Marchais fut un des premiers promoteurs des cours d'enseignement médical professionnel. Il laissera dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu d'unanimes regrets.

CONCOURS

Société de médecine de Paris (*Prix Duparcque*). — En Décembre 1907, dans sa dernière séance (2e samedi), la Société de médecine de Paris décernera le prix Duparcque (une somme de 1,300 francs sera disponible) à l'auteur du meilleur mémoire en français sur la question suivante : *Des rapports de l'appendicite avec l'entéro-colite muco-membraneuse.*

Les mémoires, inédits et non encore récompensés, devront être déposés au siège de la Société, 12, rue de Seine, ou chez le secrétaire général, 2, rue Casimir-Delavigne, avant le 1er Octobre 1907, dernier délai. Le concours sera ouvert le 1er Octobre 1906. Chaque mémoire sera désigné par une devise ou épigraphe écrite sur la première page de la main de l'auteur et accompagné d'un pli cacheté : ce pli devra porter uniquement, à l'extérieur, la même épigraphe reproduite; à l'intérieur le nom et l'adresse de l'auteur.

Tout concurrent qui se serait fait connaître d'une façon quelconque avant l'attribution du prix serait de fait exclu du concours. Seuls, les membres titulaires et honoraires de la Société ne peuvent être admis à concourir.

Hôpitaux de Mustapha. — Des concours auront lieu le 29 Octobre prochain pour sept places d'élève externe en médecine et en chirurgie et pour cinq places d'interne en pharmacie.

Les internes titulaires sont nommés pour quatre ans; les internes provisoires le sont pour une année seulement; ils auront le droit de reconcourir en 1907, pour les places d'interne titulaire.

Les pièces à produire et la demande d'inscription seront reçues au bureau du Secrétariat général des Hospices (Hospice général) jusqu'au samedi 1er Novembre, 5 heures du soir.

RENSEIGNEMENTS

Jeune Docteur, de la Faculté de médecine de Paris, cinq ans d'externat, demande *remplacement* à Paris ou en province. *Pressé.* Ecrire *P. M.*, 277.

RAYONS X A vendre, installation complète radiothérapie. Dépositre : M. RÉGNIER, 19, rue Cujas, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

JULES VOISIN et ROGER VOISIN. Emploi du bromure de potassium dans l'épilepsie.

BOUCHER. La flore microbienne de l'ulcère des pays chauds.

MAURICE CHAMPEAUX. Le surmenage aigu. Petits et grands signes.

CONGRÈS

Association des médecins de langue française de l'Amérique du nord. Troisième réunion tenue aux Trois-Rivières, les 26, 27, 28 Juin 1906.

SECTION DE MÉDECINE

La tuberculose. — Injections trachéales dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. — Tuberculose.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Action des rayons X sur l'ovaire de la chienne. — Les variations du nombre des trypanosomes dans le sang du chien infecté de magma. — Culture de microbes en milieux chimiquement définis.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — A. BAUER. Recherches sur les voies de la circulation sanguine intra-hépatique.

Bactériologie. — LEURIAUX et GEETS. Culture du Treponema pallidum de Schaudinn. — LEWKOWICZ. Cultures pures du bacille fusiforme. — MUHLENS et HARTMANN. La question du parasite de la vaccine.

Médecine. — FR. TANIÉ. Ozène des bronches. — E. AGASSE-LAFONT. L'anémie pernicieuse protopathique.

Obstétrique. — A. SILBERSTEIN. Arthrites coxo-fémorales pendant la grossesse et les couches.

Vénéréologie. — H. LEDUC. La syphilis à la Maternité de l'hôpital Tenon, en 1905-1906; étude statistique et diagnostique.

Neurologie et Psychiatrie. — D'ORSAY HECHT. Etude sur la démence précoce.

Électricité médicale. Radiologie. — WYSS. Le cancer cutané consécutif à l'emploi des rayons X.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — A. NIETER. Sur la mise en évidence du bacille typhique dans l'eau potable par précipitation avec l'oxychlorure de fer.

CHRONIQUE

P. D. Un médecin naturaliste et explorateur, Joseph Dombey.

PRATIQUE MÉDICALE

E. ESCAT. Un « Mouche-Bébé ».

LIVRES NOUVEAUX

CH. SABOURIN. Les embolies bronchiques tuberculeuses. Etudes cliniques.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

UN MÉDECIN NATURALISTE & EXPLORATEUR

Joseph DOMBEY

Le journal *La Géographie*, bulletin de la Société de géographie, donnait dernièrement un bref résumé des travaux de l'expédition antarctique de notre confrère J. Charcot et citait l'opinion du professeur Bouvier, du Muséum d'histoire naturelle, sur cette exploration. « La mission Charcot, écrit ce savant naturaliste, a recueilli des richesses zoologiques d'une valeur inestimable destinées à combler bien des lacunes dans les collections du Muséum. »

Par une curieuse coïncidence ces Bulletins, qui rendaient hommage aux travaux d'un médecin explorateur moderne, exhumaient par la plume de M. Gabriel Marcel un autre médecin explorateur, Dombey, qui vivait au XVIIIe siècle, et qui, trop oublié, mérite de rentrer dans la galerie des médecins et des naturalistes illustres. M. Gabriel Marcel analysait un travail des plus remarquables dû à un de nos confrères, E.-T. Hamy[1], travail tout entier consacré à la biographie et aux travaux de Dombey.

* * *

Issu d'une famille de médecins et de chirurgiens, originaire du Bugey, Dombey fit ses études

1. E.-T. HAMY. — *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil* (1778-1785). Sa vie, son œuvre, sa correspondance, avec un choix de pièces relatives à sa mission. Paris, Guilmoto, éditeur, 1905, in-8°.

de médecine à Montpellier ; en lui se développa de bonne heure un goût particulier, une véritable passion pour la botanique. De nombreuses excursions botaniques dans les Pyrénées, le Jura, les Alpes, ses relations bien vite amicales avec Thouin, Duchesne, A.-L. de Jussieu, le désignèrent au choix de Turgot lorsque celui-ci songea à organiser une expédition dans l'Amérique du Sud pour y chercher des plantes qu'on pourrait acclimater en France.

Dombey gagna Madrid à pied en herborisant. C'est là qu'il rencontra l'homme qui devait si durement entraver sa carrière ; Casimir Gomez Ortega, botaniste très connu, patriote à courte vue, ne put supporter qu'un étranger parcourût les colonies espagnoles et dressât le catalogue de leur flore. Il manœuvra habilement auprès du ministère, fit organiser une expédition scientifique composée de deux naturalistes : son cousin Hipolito Ruiz et son élève Pavon; Dombey leur est adjoint ; on leur donne des appointements supérieurs et, malgré leur jeunesse et leur inexpérience, les deux Espagnols passent pour les chefs de la mission.

De 1778 à 1785 Dombey parcourt le Pérou, le Chili et le Brésil. Ses découvertes botaniques sont de la plus haute importance; il envoie en France herbiers et graines; entretient avec ses savants compatriotes une laborieuse correspondance, les mettant au courant de ses explorations et de ses découvertes. Il est entraîné par les circonstances à s'occuper des anciens Péruviens; il pratique des fouilles à Chancay, à Chica et surtout à Pachacamac, où il se procure la fameuse *vestidura* de l'Inca qui fait aujourd'hui l'ornement du musée archéologique de Madrid.

Il sait à l'occasion se souvenir qu'il est médecin pour donner des soins aux populations décimées par les épidémies.

Son activité est dévorante, sa passion scientifique l'entraîne à étudier tout ce qui se présente à ses yeux : il inspecte des mines qui viennent d'être ouvertes et se rend compte de leur richesse ; il étudie la cannelle du Pérou; il recherche du platine, métal alors extrêmement rare en Europe; il recueille du salpêtre dont s'occupait à ce moment notre Académie des Sciences; il découvre de précieuses lianes à *cauchu*; il analyse des eaux minérales; il explore le lac Lauricocha, source des Amazones; il pénètre à travers les Andes et en franchit les chaînes à plusieurs reprises.

Dombey se dépense sans compter; excédé de fatigue, abattu par la maladie, épuisé de privations, abreuvé de dégoût par ses compagnons, il parle de rentrer en France. Un mieux se déclare, toutes les misères sont oubliées et notre compatriote part pour le Chili ; il y tombe en pleine épidémie et soigne avec le plus extrême dévouement colons et Indiens. En vain on veut retenir à prix d'or un médecin si précieux, Dombey reprend ses recherches naturelles et ses missions officielles. Ce n'est que vaincu par le scorbut, la dysenterie, le *Bicho*, qu'il s'embarque enfin pour l'Espagne. Après une traversée horrible, il atteint le Brésil et ne peut se tenir d'y procéder à de nouvelles recherches botaniques. Enfin le 28 Février 1785, il arriva à Cadix avec 75 caisses.

Dombey encore malade dut résister aux prétentions d'Ortega qui voulait le dépouiller du fruit de ses travaux comme ayant été accomplis en terre espagnole par une mission dont les quatre cinquièmes étaient espagnols. La lutte fut épique ; les collections du roi d'Espagne ayant été jetées à la mer, on force Dombey à livrer la moitié de celles qu'il rapporte et on lui arrache la promesse de ne pas publier son ouvrage avant les Espagnols. Lhéritier ayant commencé de publier la description des plantes rapportées par Dombey dut s'arrêter sur les réclamations du comte d'Aranda.

Dépouillé des résultats splendides de sa longue et douloureuse mission, vieilli, malade, découragé, Dombey se retira dans sa province, passa de tristes années incapable de travailler et de vouloir. Il ne fut tiré de ce lamentable état que par le siège de Lyon pendant lequel il s'engagea à l'hôpital militaire, où il servit avec son habituel dévouement. En 1793 il fut chargé d'aller présenter aux Etat-Unis l'étalon des nouvelles mesures ; en réalité, c'était une nouvelle mission scientifique qu'on lui confiait. A la suite de divers incidents, le vaisseau qu'il montait fut pris par des corsaires et Dombey, jeté en prison à Montserrat, ne tarda pas d'y mourir (Mars 1794), épuisé par les chagrins, la maladie et les mauvais traitements.

L'œuvre commencée par Lhéritier ne fut jamais reprise et les matériaux rassemblés par Dombey n'ont pas été utilisés. Nous devons être reconnaissants à M. Hamy d'avoir ramené la postérité à s'occuper de Dombey et à lui rendre la justice qui lui est due.

Il est réconfortant de penser que de nos jours les travaux des naturalistes et des explorateurs reçoivent plus facilement la notoriété et les récompenses qu'ils méritent.

On sait que le gouvernement a décidé la publication des travaux de l'expédition antarctique française. Charcot, plus heureux que son illustre et infortuné confrère Dombey, n'attendra pas cent ans que justice soit rendue à ses travaux. Cela est tout à l'honneur de notre époque.

P. D.

PRATIQUE MÉDICALE

UN " MOUCHE-BÉBÉ "

Tout coryza, quelle que soit sa nature, crée chez le nouveau-né un danger immédiat, auquel il faut parer d'urgence.

Ce danger vient de ce que le nourrisson ne sait pas se moucher. Les mucosités s'accumulent dans son nez et en déterminent l'obstruction. Il en résulte, d'une part, que sa respiration est profondément troublée, parce que la bouche n'est pas entraînée, à cet âge, à la suppléance respiratoire artificielle du nez : et qu'ainsi s'établit un état de subasphyxie grave. Il en découle, d'autre part, que l'enfant ne peut plus téter, puisque cet acte exige la succion à bouche fermée, condition irréalisable quand le nez est clos, et ainsi s'établit un état de dénutrition rapide.

Désencombrer le nez, ne fût-ce que momentanément, quitte à recommencer cette manœuvre salutaire autant de fois qu'il est nécessaire, voilà quelle est l'indication capitale du traitement.

Pour ce faire, divers moyens ont été proposés.

Tout d'abord la *douche liquide* : moyen difficile à exécuter chez un nouveau-né, et qui risque fort d'envoyer dans les oreilles ou dans les voies aériennes de l'eau chargée d'éléments septiques.

La *douche sèche* avec la poire de Politzer lui est généralement préférée parce que plus aisée et plus inoffensive : cependant elle a aussi, quoique à un moindre degré, l'inconvénient de pousser mécaniquement les sécrétions nasales vers des régions dangereuses.

Quant à l'*écouvillonnage du nez* avec un porte-coton, c'est une manœuvre dangereuse, quand elle n'est pas faite par une main médicale exercée.

Devant l'insuffisance de ces méthodes, j'ai eu l'idée de recourir à l'*aspiration des mucosités*, à l'aide d'un petit aspirateur très simple, que j'ai fait construire par Collin.

Cet instrument, véritable *Mouche-Bébé*, est composé d'une simple ampoule ellipsoïdale, en verre, dont le pôle libre se termine par un embout conique, destiné à être engagé dans une narine ; le pôle opposé, fermé, est traversé par un tube de verre clos à son extrémité, pourvu d'un œillet latéral, et plongeant dans l'ampoule. Une poire élastique, destinée à faire le vide dans l'ampoule, par l'intermédiaire du tube intérieur, est adaptée à ce pôle.

Un support, formé de deux anneaux réunis par des traverses métalliques, sert à maintenir l'instrument, en dehors du service.

*
* *

Le maniement en est très simple. Il suffit, la poire étant préalablement comprimée, d'introduire l'embout libre dans la narine de l'enfant. Le vide réalisé par l'élasticité de la poire fait immédiatement monter les sécrétions nasales dans l'ampoule.

Cette manœuvre doit être faite successivement sur chaque narine, et peut sans inconvénient être renouvelée. On devra, en particulier, procéder à l'évacuation des deux fosses nasales avant chaque tétée. L'instrument, inoffensif, peut être confié à l'entourage, ce qu'on ne saurait faire avec la douche liquide ni avec la poire de Politzer.

Après chaque aspiration, les exsudats contenus dans l'ampoule sont aisément expulsés en comprimant la poire.

L'ampoule est ensuite très facilement nettoyée dans de l'eau bouillie, additionnée de sel marin, s'il s'agit d'un coryza catarrhal, additionnée d'un antiseptique alcalin, tel que le lysol ou le lusoforme, s'il s'agit d'un coryza septique. Ces désinfectants, en raison de leur caractère savonneux, dissolvent bien les mucosités nasales.

E. Escat.

LIVRES NOUVEAUX

Ch. Sabourin. — *Les embolies bronchiques tuberculeuses. Etudes cliniques.* Paris, 1906. 1 vol. de 264 pages (Alcan, édit.).

Sous ce titre, bien fait pour piquer la curiosité, Sabourin donne une étude clinique très personnelle de multiples manifestations d'apparence pneumonique, pleuro-pneumonique ou pleurale qu'on englobe d'habitude sous les noms de congestions pulmonaires et pleuro-pulmonaires, de broncho-pneumonies, de pneumonies lobaires ou pseudo-lobaires, voire de spléno-pneumonies, et qui, pour lui, ne revêtent que l'expression symptomatique d'infarctus tuberculeux, d'embolies bronchiques tuberculeuses.

Quoi qu'on pense de la théorie, très originale, mais non démontrée, le livre n'en reste pas moins un document clinique de haute valeur par la description très précise des signes physiques, aidée par des schémas très clairs, et la logique des diagnostics portés.

Lorsqu'on suit de près les tuberculeux du poumon, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il est fort difficile d'interpréter les phénomènes de l'auscultation d'après les descriptions classiques de la phtisie chronique.

L'auteur, constatant ce désaccord entre le schéma traditionnel et la réalité vivante, n'a pas hésité à modifier l'un d'après l'autre. Disciple ainsi de Claude Bernard, il a fait preuve d'esprit scientifique. Son livre mérite d'être lu.

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1229. — **E. Laval.** — Guide du médecin de réserve. 1 vol. in-18 de 350 pages avec 100 figures, cartonné toile. Prix : 5 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1231. — **Ch. Moureu.** — Notions fondamentales de chimie organique. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8° de 320 pages. Prix : 7 fr. 50. (*Gauthier-Villars*, éditeur.)



ZÔMOL
PLASMA MUSCULAIRE
(Suc de Viande desséché)

Renferme, à l'état sec, les précieux éléments auxquels la viande crue doit ses propriétés reconstituantes. Héroïque dans la Tuberculose, l'Anémie, la Chlorose, la Neurasthénie, les Convalescences, etc., il ne doit pas être confondu avec les préparations culinaires connues sous le nom d'extraits ou de jus de viande et qui sont dénuées de toute action thérapeutique.

VIAL, 1, rue Bourdaloue, — BÉRAL, 14, rue de la Paix.

SIROP de RAIFORT IODÉ
PRÉPARÉ A FROID
De GRIMAULT et Cie

Combinaison intime de l'iode avec le suc des plantes antiscorbutiques. Toujours bien toléré, il est pour les médecins un puissant auxiliaire pour combattre chez les enfants le lymphatisme, le rachitisme, le goitre, l'engorgement et la suppuration des glandes du cou, les gourmes, les croûtes de lait, les éruptions de la peau, de la tête et du visage. Cinq centigrammes d'iode par cuillerée à bouche.

Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue, PARIS

CAPSULES DE
LÉCITHINE VIAL
(PHOSPHORE ASSIMILABLE DE L'ŒUF)
à 0 gr. 05 de Lécithine pure par capsule.

La lécithine, grâce à son action spécifique sur les déperditions phosphatiques et à son influence remarquable sur les échanges nutritifs, est nettement indiquée dans la *Tuberculose, Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Chloro-Anémie, Rachitisme, Croissance, Diabète, Phosphaturie.*

Les **CAPSULES DE LÉCITHINE VIAL** qui renferment la lécithine à l'***état soluble***, ont l'avantage de masquer la saveur âcre et écœurante que les solutions ou sirops de ce produit **ne parviennent** pas à atténuer.

DOSES : ADULTES : **3** capsules par jour; — ENFANTS : **1** capsule par jour.
Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

SIROP & VIN DE DUSART
AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Le procédé de dissolution du phosphate de chaux dans l'acide lactique, qui est l'acide du suc gastrique, est dû à M. DUSART; le corps médical a constaté l'efficacité de cette combinaison dans tous les cas où la nutrition est en souffrance. Il est donc indiqué dans la **phthisie, la grossesse, l'allaitement, le lymphatisme, le rachitisme et la scoliose, la dentition, la croissance, les convalescences. — SIROP — VIN — SOLUTION.**

2 à 6 cuillerées à bouche avant le repas. - Dépôt : 113, Fg St-Honoré & toutes Pharies

Compagnie Parisienne de Couleurs d'Aniline
Usine du Tremblay, à Creil (Oise). — Dépôt, 31, rue des Petites-Écuries, Paris.

PYRAMIDON "CREIL"
Salicylate et camphorate de Pyramidon "Creil".

Excellent antithermique et **antinévralgique** : employé pour combattre les **fièvres de toute espèce.**

Spécifique contre les **céphalalgies** surtout du **trijumeau** et les **douleurs fulgurantes** des **malades atteints d'affections médullaires.**

Employé avec succès pour **couper les accès d'asthme** et les **troubles dysménorrhéiques.** Doses pour le Pyramidon, 0,3 à 0,5 gr.

Salicylate de Pyramidon, excellent antinévralgique employé en cas de **rhumatisme aigu et chronique**, de **goutte**, de **névralgie**, etc. Dose, 0,50 à 0,75 gr.

Les **Camphorates de Pyramidon** possèdent à la fois une action **antisudorale** et une action **antipyrétique.** Employés avec succès pour combattre les **pénibles sécrétions sudorales des phtisiques.** Dans le **Camphorate neutre de Pyramidon** (dose 0,5 à 0,75 gr.) c'est l'action antithermique, et dans le **Camphorate acide de Pyramidon** (dose 0,75 à 1 gr.), l'action antisudorale qui prédomine.

NOVOCAÏNE "CREIL"
Le meilleur succédané de la cocaïne.

La **Novocaïne** est un anesthésique local nouveau, agissant sans provoquer aucune irritation.

La **Novocaïne**, avec une action anesthésiante égale à celle de la cocaïne, **est au moins 6 fois moins toxique qu'elle et 2 ou 3 fois moins toxique que ses succédanés.** Utilisée à des doses normales, **elle n'influence pas la circulation, la respiration ou l'activité cardiaque.**

La **Novocaïne** ne provoque pas de mydriase, pas de troubles d'accommodation et pas d'augmentation de la pression intraoculaire. **On l'emploie avec un succès parfait pour obtenir l'anesthésie médullaire et toutes les variétés d'anesthésie locale.**

La **Novocaïne** se dissout facilement dans l'eau, ses solutions présentent une réaction neutre, se résorbent facilement et peuvent être stérilisées par ébullition.

ALBARGINE "CREIL"
Combinaison de gélatose et de nitrate d'argent.

Cet **excellent antiblennorrhagique** contient 15 0/0 d'argent en combinaison organique. Son emploi est beaucoup moins dispendieux que celui des autres combinaisons albuminoïdes d'argent. Facilement soluble dans l'eau froide et chaude. **Action non irritante, absolument sûre, fortement bactéricide.**

A fait ses preuves dans la **blennorrhagie aiguë et chronique** des deux sexes, dans les **lavages intra-vésicaux**, dans les **empyèmes chroniques du sinus maxillaire** en solution à 0,1—0,2 jusqu'à 2 0/0; sous forme de lavements dans les **affections du colon**, dans les **affections oculaires**, etc.

TUSSOL "CREIL"
(Amygdalate d'atnipyrine).
Spécifique contre la coqueluche.

Le **Tussol** a fait brillamment ses preuves dans diverses **épidémies de coqueluche** sans provoquer d'action **accessoire nocive**, il **abaisse rapidement le nombre des accès et diminue leur intensité** : employé avec succès dans les **catarrhes du larynx** et des **bronches.**

Mode d'emploi : le Tussol est soluble dans l'eau. Correctif : sirop de framboises.

Doses minima pour enfants : Jusqu'à 1 an, 2 à 3 fois par jour, 0,05 à 0,10 gr. — De 1 à 2 ans, 3 fois 0,10 gr. — De 2 à 4 ans, 3 à 4 fois 0,25 à 0,4 gr. — Plus tard 0,5 gr., 4 fois et davantage par jour.

ANESTHÉSINE "CREIL"
du Dr E. RITSERT

Anesthésique local d'action sûre et prolongée, absolument exempt d'action irritante et de toxicité.

Indiquée à l'intérieur dans l'**hyperesthésie** de l'estomac, l'**ulcère rond**, la **dyspepsie nerveuse**, les **vomissements** de la grossesse. 0,2 à 0,5, trois fois par jour avant le repas.

Dans la pratique **oto-rhino-laryngologique**, dans toutes espèces de **catarrhes**, d'**ulcérations tuberculeuses et syphilitiques du larynx et du pharynx**, etc.

Dans la **strangurie**, les **uréthrites**, les **affections hémorroïdaires.**

Indiquée à l'extérieur : dans toutes les sortes de **plaies douloureuses**, telles que : **brûlures, ulcère de jambe intertrigo, gangrène cutanée, prurit, eczémas**, etc., en nature, ou en épispasme mélangée à du Dermatol, ou en pommade à base de lanoline à 5-10 %.

BENZOSOL "CREIL"
Benzoïlgaïacol.
Succédané non irritant de la créosote et du gaïacol.

Le **Benzosol** contient 54 % de gaïacol, ne se décompose que dans l'intestin et n'exerce **aucune action caustique** sur la muqueuse stomacale.

Chaudement recommandé au début de la **phtisie**, dans le **catarrhe gastrique chronique** avec fermentation du contenu stomacal et comme **désinfectant intestinal** dans la **fièvre typhoïde.**

Se prescrit à des doses de 0,25 gr. 3 fois par jour, de préférence mélangé à de l'oléosaccharine de menthe sous forme de poudre après le repas. On augmente chaque dose tous les 5 jours de 0,05 gr. De cette façon on arrive à donner 0,8 gr. 3 fois par jour : cette dose correspond à environ 1,5 gr. de créosote, et ne provoque aucun trouble accessoire désagréable.

La littérature concernant les produits ci-dessus ainsi que des échantillons sont toujours gratuitement à la disposition de Messieurs les Médecins.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène; cryoscopie; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Les emplois de suppléants dans les Ecoles de médecine et de pharmacie. — Le *Journal Officiel* vient d'insérer l'arrêté ministériel suivant réglant les conditions de nomination aux emplois de suppléants vacants dans les Ecoles de plein exercice et préparatoires de médecine et de pharmacie :

Art. 1er. — Lorsqu'un emploi de suppléant vient à vaquer dans une Ecole de plein exercice ou dans une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, avis de la vacance est publié au *Journal Officiel*.

Art. 2. — Les candidats qui remplissent les conditions fixées par les décrets du 25 Juillet 1906 pour être nommés sans concours doivent, dans un délai de vingt jours à partir de la publication au *Journal Officiel*, adresser leur demande au ministre et joindre à cette demande :

1° Trois exemplaires de chacune de leurs publications scientifiques;

2° Un état de leurs services.

Art. 3. — La Commission de médecine et de pharmacie du Comité consultatif de l'enseignement public donne son avis au ministre sur la valeur des travaux des candidats.

Art. 4. — Passé le délai de vingt jours, et s'il y a lieu, l'emploi est mis au concours conformément aux dispositions générales du décret du 25 Juillet 1885 déterminant les conditions des concours pour les fonctions de suppléant dans les Ecoles de plein exercice et préparatoires de médecine et de pharmacie.

Art. 5. — Les dispositions qui précèdent sont applicables aux fonctions de chef des travaux ci-après désignés :

Ecoles de plein exercice : Chef des travaux anatomiques. Chef des travaux chimiques.

Ecoles préparatoires : Chef des travaux d'anatomie et d'histologie. Chef des travaux de physiologie. Chef des travaux de médecine opératoire. Chef des travaux de physique et de chimie. Chef des travaux d'histoire naturelle.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent.* — MM. Coppin, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales; Conseil, interne à l'hôpital Sadiki, à Tunis.

Médaille de bronze. — M. Assire, interne des hôpitaux de Rouen.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Fournes, du port de Rochefort, est placé dans la position de non-activité par retrait d'emploi.

— M. le médecin de 1re classe Dubois, du port de Toulon, est désigné pour servir à l'école de pyrotechnie.

— MM. les médecins de 1re classe Lucciardi, désigné pour embarquer sur l'*Alger*, et Oudard, du port de Cherbourg, sont autorisés à permuter.

— M. le médecin de 2e classe Coquin, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le vaisseau-école le *Borda*.

— M. le médecin de 2e classe Balcam, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Bouvines* (escadre du Nord).

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés, savoir : A Madagascar, M. Rousselot-Bénaud, médecin-major de 1re classe.

A la Nouvelle-Calédonie, M. Bourges, médecin aide-major de 1re classe.

A la Guyane, M. Lorans, médecin aide-major de 1re classe.

Au Tonkin, MM. Cloître, médecin aide-major de 1re classe; de Schacken, médecin aide-major de 2e classe.

Au Gabon, M. Touchard, médecin aide-major de 2e classe.

En France, MM. Morel, Couin, médecins-majors de 1re classe; Thomas-Derevoge, Tardif, médecins-majors de

2e classe; Lehardy, médecin aide-major de 1re classe.
— M. André, dit Duvignaud, médecin principal de 2e classe, est réintégré dans les cadres et placé en résidence libre.
— Sont nommés : au grade de médecin-major de 1re classe dans la réserve des corps de santé coloniale, M. Galbruner, médecin-major de 1re classe retraité; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Paucot, Thébaud, médecins-majors de 2e classe démissionnaires; au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Lacour, médecin aide-major de 1re classe démissionnaire.

Un nouvel hôpital. — Ces jours passés, à Châteauroux, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a présidé l'inauguration du nouvel hôpital-hospice.

Cet établissement est construit et aménagé suivant les dernières données de la science moderne.

Congrès espérantiste. — Le Congrès espérantiste se tiendra cette année à Genève du 28 Août au 5 Septembre. Il promet d'être particulièrement brillant et comptera, paraît-il, parmi ses membres bon nombre de médecins.

Congrès d'hygiène et d'assistance de Tourcoing. — Du 19 au 23 Septembre prochain, à l'occasion de l'Exposition internationale des industries textiles, sera tenu, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, un Congrès d'hygiène et d'assistance dont voici le programme :

1re section : Hygiène urbaine. — Mercredi 19 Septembre, à 9 heures du matin; présidence de M. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille : Communications sur les *Postes sanitaires*, par M. Féver; sur l'*Organisation générale des moyens de prévention contre les maladies contagieuses*; *désinfection*, par M. René Potelet : Discussion du rapport sur le *Tout à l'égout*, présenté par M. Julien. — A 2 h. 1/2 : Démonstration à l'Hôpital des procédés expérimentés pour le *Tout à l'égout*. — A 4 h. 1/2 : Visite de l'Exposition.

Jeudi 20 Septembre, à 9 h. du matin : Présidence de M. A.-J. Martin, inspecteur général de l'assainissement de la Ville de Paris : Communications sur *la distribution d'eau potable*, par M. Nourtier; sur *la fièvre typhoïde*, par M. Julien: Discussion du rapport sur l'*épuration des eaux résiduaires*, présenté par M. Quinpret. — A 2 h. 1/2 : Visite, au Moat des Bonnets, du réservoir des eaux potables. — A 4 heures : Visite à l'Usine à gaz; démonstration de divers procédés *sur l'épuration des eaux résiduaires*. Le soir, à 8 h. 1/2 : Fête de nuit à l'Exposition.

2e section : Assistance. — Vendredi 21 Septembre, à 9 heures du matin; présidence de M. Paul Strauss, sénateur, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique : Communications sur l'*Organisation du Bureau de Bienfaisance*, par M. Maurice Cordier; sur l'*Organisation de l'Hospice*, par M. Jules Larousse; sur l'*Influence de l'état hygrométrique sur l'apparition et le développement du choléra infantile*, par M. Decherf; sur *les Résultats médicaux de la sauvegarde des nourrissons*, présenté par M. Lagache; Discussion du rapport sur l'*Organisation générale de la sauvegarde des nourrissons*, présenté par M. Victor Dubron. — A 2 h. 1/2 : Visite de l'hospice, du Bureau de bienfaisance, de l'Etablissement de bains, d'une Crèche et de l'Hôpital (siège de la Sauvegarde).

Samedi 22 Septembre, à 9 heures du matin, présidence de M. Mirman, directeur des services de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, au ministère de l'Intérieur : Communications sur *un essai de traitement à domicile des Tuberculeux*, par M. Julien; sur l'*Organisation hospitalière*; sur l'*Exploitation de la Ferme des Hospices*, par M. Merchier. Discussion du rapport sur l'*Assistance par le travail*, présenté par M. Dron. — A 2 h. 1/2 : Visite du sanatorium, de l'atelier mécanique de l'Assistance par le travail et de la Ferme des Hospices.

Dimanche 23 Septembre, à 11 h. du matin, sous la présidence de M. Casimir Périer, ancien Président de la République, président de l'Alliance d'hygiène sociale : Séance de clôture. Banquet à 1 heure dans la salle des Fêtes de l'Exposition.

Le prix de la souscription au Congrès est fixé comme suit : 6 francs pour la section de l'Hygiène (19-21 Septembre); 6 francs pour la section de l'Assistance (21-23 Septembre), en cas d'adhésion à l'une ou l'autre de ces sections isolément. La souscription est réduite à 10 francs pour les adhérents aux travaux des deux sections.

La cotisation donne droit au compte rendu imprimé du Congrès qui sera distribué ultérieurement. Les congressistes bénéficieront d'une réduction de 50 pour 100 à l'entrée de l'Exposition. Les quatre rapports soumis à la discussion du Congrès seront imprimés et distribués. La Compagnie du Chemin de Fer du Nord délivrera des billets de demi-place valables du 18 au 24 Septembre.

Nota. — Les adhérents au Congrès sont priés : 1° de faire parvenir leur cotisation en un bon de poste adressé à M. Julien, secrétaire général du Congrès, 122, rue Nationale, à Tourcoing; 2° de renvoyer, pour obtenir des Compagnies de chemins de fer les billets demi-place nécessaires, leur bulletin avec indication de la gare de départ et de l'itinéraire suivi.

Syndicat des médecins de l'arrondissement d'Avesnes. — Ce syndicat vient de renouveler son bureau. Ont été élus : MM. Sirot (d'Avesnes), président; Riche (de Jeumont), vice-président; Cathelotte (de Berlaimont), secrétaire; Derome (de Wargnies-le-Petit), Marsy (d'Anor), censeurs.

CONCOURS

Bureau de bienfaisance de Bordeaux. — Un concours pour trois places de médecin-adjoint du Bureau de bienfaisance de Bordeaux s'ouvrira le 6 Novembre prochain, au siège de l'Administration, 63, rue du Loup.

Hôpitaux de Tours. — Un concours sera ouvert le lundi 22 Octobre prochain à l'hospice général de Tours, pour un emploi de médecin-adjoint à l'hôpital civil.

La durée des fonctions de médecin-adjoint est de six ans.

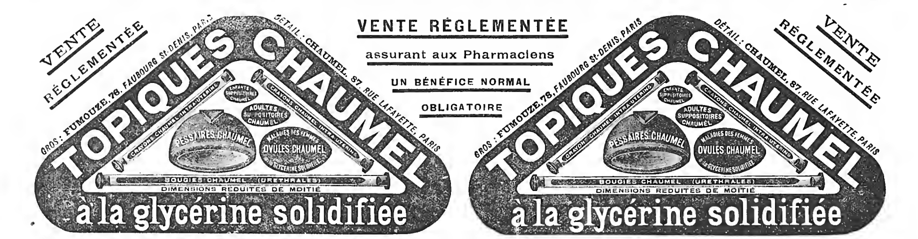
Les candidats devront se faire inscrire au bureau de la Direction, dix jours au moins avant l'ouverture du concours, et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires et un exemplaire de leurs travaux scientifiques.

RENSEIGNEMENTS

Revision du programme de l'externat faite du 5 Septembre au 5 Octobre par interne des hôpitaux. — 2 conférences par semaine. Droit d'inscription : 40 francs. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 69. Mercredi, 29 Août 1906.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

PAUL CARNOT. Le coup de pression.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. L'action des rayons X sur le sang.

CONGRÈS

Association des médecins de langue française de l'Amérique du nord. Troisième réunion tenue aux Trois-Rivières, les 26, 27, 28 Juin 1906.

SECTION DE MÉDECINE

(*Suite*).

L'alcoolisme. — Hygiène des boissons de la tuberculose. — Hygiène infantile.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Hernie ischiatique. — Ostéomes multiples du crâne et de la face. — Un cas de sidérose oculaire. — Dilatation veineuse ampullaire de la région parotidienne. — Les différentes formes de spina bifida. — Cancers multiples de la face. — Deux cas de luxation isolée de l'astragale.

Société d'obstétrique et de gynécologie de la Suisse romande. — Hermaphrodisme. — Tuberculose génitale. — Sur l'atonie interne.

ANALYSES

Médecine expérimentale. — N. FÉODOCEV. Hypertrophie des glandes surrénales consécutive à l'ablation des ovaires.

Chirurgie. — D. PIETNEV. La pseudo-appendicite consécutive à l'appendicectomie.

Neurologie et Psychiatrie. — G. LEBRET. Paralysie générale et psychoses dans la syphilis acquise.

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — G. LAMBERT. De l'épuration des eaux de boisson, nouveau procédé chimique de purification totale et rapide des eaux destinées à l'alimentation.

Bactériologie. — E. GOBERT. Des néoplasies expérimentales produites par l'inoculation du micrococcus neoformans.

CHRONIQUE

Dr P. PAQUET. Hygiène sociale : Le dispensaire d'hygiène sociale de Douai. Consultation de nourrissons et dispensaire antituberculeux.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

ARB. LANE. The operative treatment of fractures.

NOUVELLES

HYGIÈNE SOCIALE

Le Dispensaire d'Hygiène sociale de Douai : Consultation de nourrissons et Dispensaire antituberculeux.

Le 30 Avril 1906, a été ouvert à Douai un *Dispensaire d'Hygiène sociale*. Le but de cette œuvre éminemment philanthropique est :

« 1° De lutter par tous les moyens les plus pratiques contre la mortalité infantile, de favoriser dans la plus large mesure l'allaitement maternel, et, dans les cas où cet allaitement est impossible, de distribuer aux mères du lait de bonne qualité ;

« 2° De fournir aux indigents atteints de tuberculose des secours en nature et des moyens préventifs. »

Nous avons l'intention d'étudier successivement, non pas les œuvres elles-mêmes, dont les bons résultats sont appréciés par tous, mais les conditions spéciales relatives à leur utilité à Douai, et les caractères particuliers de ce dispensaire.

***

I. CONSULTATION DE NOURRISSONS. — A Douai, comme partout ailleurs, la mortalité infantile constitue un véritable fléau ; la léthalité par affections gastro-intestinales de la première enfance atteint 26,4 pour 100 de la mortalité totale pendant la première année de la vie, et, durant le mois d'Août 1904, elle s'est élevée à 78 pour 100 des décès d'enfants de zéro à un an, et à 20 pour 100 de la totalité des décès dans cette ville de 34.000 habitants. L'utilité des œuvres de prophylaxie sociale infantile dans le Nord a déjà été étudiée à plusieurs reprises dans *La Presse Médicale*, par M. le professeur Bué, de Lille[1].

En principe, *tous* les enfants âgés de moins de dix-huit mois sont admis à la consultation, quelle que soit la situation sociale de leurs parents ; il n'y a pas de limite d'âge fixée pour les enfants débiles. Les enfants qui sont régulièrement inscrits doivent être présentés toutes les semaines aux jours et heures fixés. Une salle spéciale est

1. Voy. *La Presse Médicale*, 29 Avril 1905, 29 Juillet 1905, 23 Août 1905, 23 Décembre 1905.

réservée, dans laquelle on fait pénétrer immédiatement tout enfant qui serait *suspect* de maladie contagieuse (toux quinteuse, éruption, fièvre, etc.). Celui-ci ne sera donc pas en contact avec les autres enfants dans la salle d'attente commune : il sera également examiné séparément.

Les enfants sont d'abord pesés nus; ils sont ensuite examinés par le médecin. Celui-ci donne les conseils utiles, relatifs à l'hygiène alimentaire et générale, cherchant autant *à éviter la suralimentation* que le défaut de nourriture. On cherche surtout à faire l'éducation des parents. Toutes les affections qui ne sont pas d'origine gastro-intestinale sont soignées par le médecin habituel de la famille.

A titre d'encouragement, on donne à la mère indigente, qui présente un enfant au sein âgé de moins d'un mois un secours en argent, *qui n'est renouvelable* sous aucun prétexte. Plus tard, si l'enfant est bien portant, parfaitement soigné et présenté très régulièrement, on donne des layettes, des couvertures, des pièces de vêtement, des bons de pain, d'œufs, de viande, de charbon, etc.

Si la mère *ne peut pas nourrir son enfant au sein* (allaitement mixte ou artificiel), le médecin indique le nombre de biberons qui doivent être donnés quotidiennement et la quantité de lait que doit contenir chaque biberon. Ce lait est préparé au dispensaire et chaque jour la mère devra venir chercher le petit panier qui contiendra les différentes rations pour vingt-quatre heures.

Le lait qui doit être distribué est pasteurisé.

Les mères inscrites au Bureau de bienfaisance ont droit à un maximum de 1/2 litre de lait délivré gratuitement chaque jour. Elles paient le surplus de la quantité journalière au prix de revient du lait, soit 0,25 centimes le litre. En cas d'indigence notoire, et reconnue par une enquête, le médecin peut proposer au Comité d'administration la gratuité de la quantité totale du lait, et même d'autres secours s'il le juge utile.

Les mères qui ne sont pas assistées par le Bureau de bienfaisance, et qui présentent leur enfant *très régulièrement* à toutes les consultations, paient le lait à raison de 40 centimes le litre, en bouteilles-biberons dont le nombre et la capacité sont ordonnés par le médecin de la consultation. Elles n'ont droit, sauf indigence complète et reconnue par une enquête, à aucun secours en nature.

Quant aux personnes aisées de la ville, qui désirent se procurer du lait pasteurisé, elles le paient, selon la contenance des bouteilles, un prix variant de 75 centimes à 1 fr. 25 le litre.

Pour assurer la bonne qualité du lait, un cahier des charges très sévère a été imposé au fournisseur.

Durant les trois premiers mois de fonctionnement, 180 enfants ont été inscrits à la consultation.

En résumé, cette partie du Dispensaire d'hygiène sociale est à la fois une consultation de nourrissons et une goutte de lait, avec *obligation de l'assiduité aux visites médicales hebdomadaires.*

* * *

II. Dispensaire antituberculeux. — Le dispensaire antituberculeux, qui forme la seconde partie de l'œuvre, est installé suivant le « type Calmette » : c'est dire que c'est avant tout un « preventorium », et qu'il ne cherche pas à faire de la cure active. Son but principal, presque unique, est de **chercher à éviter la contagion dans la famille et à l'atelier.** En outre, il distribue des secours en nature à ses assistés pauvres, et cherche à leur donner, comme on l'a dit si justement, à défaut de la santé parfaite, un peu de ce bien-être qui leur manque tant.

Le fonctionnement du dispensaire anti-tuberculeux de Douai est analogue à celui du modèle des « preventoriums » type Calmette, le dispensaire Emile-Roux, à Lille. C'est le même mode de surveillance des malades, la même assistance. *Le dispensaire est avant tout une* École d'hygiène, dans laquelle on apprend aux malades et à leur entourage pourquoi et comment on doit s'attaquer aux crachats, partant aux bacilles. On leur enseigne l'utilité de la bonne hygiène corporelle, on leur démontre la nécessité de ne faire usage que de crachoirs (de poche et d'appartement) parfaitement et facilement stérilisables; on leur fait connaître et comprendre la pratique du nettoyage, du balayage humide et antiseptique et on met pour cela à leur disposition du lysol en solution à 2 pour 100; on désinfecte et on blanchit à la chaux leurs logements; on lave le linge des malades et de leur famille. Enfin, on donne aux indigents des secours en nature qui, s'ils ne leur permettent pas de se guérir, les aident et leur permettent de supporter plus facilement la misère causée par l'impossibilité de travailler. Ces secours en nature (lait, viande, œufs, charbon, loyer) seront donnés de préférence aux tuberculeux au début.

L' « enquêteur ouvrier » visite fréquemment les malades chez eux, s'assurant de la rigoureuse observation des recommandations hygiéniques faites par les médecins consultants. Les enquêtes médicale et ouvrière permettent en outre d'établir le « dossier sanitaire » des maisons occupées par les assistés.

Les consultations ont lieu deux fois par semaine. Chaque malade est vu au moins une fois par mois, et l'analyse bactériologique des crachats est faite, en principe, tous les deux mois.

Enfin, on ne donne et on n'ordonne aucun médicament.

* * *

III. Fonctionnement. Administration et ressources. — Le dispensaire d'hygiène sociale de

Douai est situé à peu près au centre de la ville. Ses deux sections, quoique établies dans le même immeuble, sont *absolument distinctes et séparées* : il n'y a aucune autre partie commune que le vestiaire des médecins. Les services médicaux et de consultation ainsi que la salle de pasteurisation du lait occupent un rez-de-chaussée surélevé, avec escaliers, portes d'entrée et salles d'attentes spéciales pour chaque partie. La blanchisserie, des salles de douche et le logement du concierge-enquêteur se trouvent à un étage inférieur.

Le dispensaire est administré par un Conseil d'administration composé de neuf membres (dont un représentant de la Municipalité, un désigné par la Commission du bureau de bienfaisance, et un médecin désigné par ses confrères). Un sous-comité, chargé de la surveillance et de la distribution des secours, est composé d'un administrateur-délégué et des médecins qui font partie du Conseil d'administration.

* * *

Une telle œuvre a besoin de ressources nombreuses. Une dame généreuse a donné, pour le premier établissement et le début du fonctionnement, une somme de 100.000 francs. Tous nos concitoyens s'unissent pour la féliciter de cette belle action philanthropique. Une autre personne donne 5.000 francs, pendant dix ans. La ville de Douai a accordé une subvention annuelle de 10.000 francs, pendant dix ans également.

D'autres personnes très nombreuses ont aussi fait des dons plus ou moins importants. On a fait appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les bourses, et les unes et les autres ont largement participé à l'accomplissement de cette œuvre de bienfaisance.

P. Paquet,
de Douai,
Ex-Interne des Hôpitaux de Lille.

A travers le Monde

GUINÉE

La maladie du sommeil est très fréquente en Guinée ; sa fréquence est en relation avec la présence de la mouche tsé-tsé, que l'on rencontre dans les différentes régions de la colonie. Cette mouche semble préférer les bords des marigots, les bas-fonds humides et chauds, les bords des rivières. On en a capturé cependant à 1.080 mètres d'altitude.

CONGO

Administrateurs et médecins signalent la maladie du sommeil en de nombreux points de la colonie. Elle décime les populations de la côte ; les centres de Loango et de Mayumba sont très atteints. Dans la région de Brazzaville, elle est très connue des indigènes. Il y en a toujours à la mission des sœurs une dizaine de cas provenant du haut pays (Kermorgant). Les populations de Loukouléla, de Lirranga sont décimées.

Cinq cas suivis de quatre décès ont été observés en 1904, à l'hôpital de Libreville. Le médecin de Loango jette le cri d'alarme, la maladie du sommeil faisant de plus en plus de ravages dans la région. Elle sévirait également à l'état épidémique chez les indigènes de la région comprise entre la Kaédi, la Sangha et la frontière allemande, où elle dépeuple des villages entiers.

LIVRES NOUVEAUX

Arb. Lane. — *The operative treatment of fractures.* — 1 vol. de 144 p., avec nombr. fig. Londres, 1905. (The med. publishing C° Lim^d.)

Dans cet ouvrage, qui réunit et complète plusieurs publications antérieures, l'auteur étudie d'abord les modifications qui se produisent dans les extrémités articulaires par suite d'un travail exagéré. Il note ainsi des altérations très nettes dans la colonne vertébrale, l'épaule, le coude, la hanche, le squelette ayant appartenu à des laboureurs, des cordonniers, des portefaix. Puis il traite les altérations des jointures, au niveau des membres atteints de fracture consolidés en position vicieuse. Il fait remarquer que ces altérations sont fréquentes.

Il montre que les opinions classiques sur la réduction parfaite et les excellents résultats obtenus dans les fractures sont absolument erronées.

Après une étude du mécanisme des fractures malléolaires, Lane donne plusieurs radiographies de fractures de Pott (fracture de Dupuytren) traitées par l'intervention et l'enchevillement au moyen de vis métalliques, introduites tantôt par la malléole externe, tantôt par la malléole interne. Il donne également plusieurs excellents résultats de fractures obliques de jambe, suturées soit avec des fils d'argent, soit avec des vis, soit par ces deux moyens. Lane représente plus loin deux très beaux résultats de suture à la suite de fracture du fémur. Dans un cas, il s'agissait d'une fracture du corps du fémur à plusieurs fragments ; Lane réduisit le tout et le maintint par cinq fils d'argent ; la radiographie, faite quatre mois après l'opération, montre un résultat parfait. Il en est de même d'une fracture suscondylienne du fémur opérée et fixée par trois agrafes.

Lane passe ensuite aux fractures du membre supérieur et figure plusieurs bons résultats de suture.

Un chapitre est consacré au traitement des pseudarthroses avec radiographies de nombreux succès.

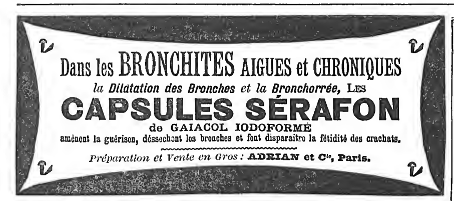
L'ouvrage se termine par la technique de l'auteur. Pour lui, l'âge n'est pas une contre-indication, et il a obtenu d'excellents résultats chez des vieillards. Chez les alcooliques, l'opération est plus grave et les os sont souvent friables. Lane insiste sur les soins d'asepsie, qui doivent être très rigoureux : il ne faut pas toucher la plaie, et il faut l'empêcher de toucher aux lèvres de l'incision cutanée ; il faut éviter qu'une portion d'instrument ayant été en contact avec la peau du chirurgien ou celle du malade pénètre dans la plaie. Pas de lavages antiseptiques. Préparation de la peau plusieurs jours auparavant. Faire de longues incisions. Pour maintenir la coaptation, Lane emploie soit le fil d'argent, soit des vis métalliques, soit le premier type des agrafes de Jacoël.

Ch. Dujarier.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans la thérapeutique anti-neurasthénique.

Dans le traitement de la neurasthénie, le praticien doit employer certains médicaments reconstituants qui stimulent l'organisme général. Les glycéro-phosphates, les cacodylates, semblent avoir fait leur temps ; les formiates eux-mêmes ont donné souvent de sérieux mécomptes. Actuellement, la mode est à l'ibogaïne, nouvel alcaloïde tiré d'une plante du Congo, l'iboga. En effet, les nègres de la côte occidentale de l'Afrique mâchent les racines d'une plante nommé iboga, toute les fois qu'ils veulent fournir une ration supplémentaire de travail. C'est ainsi que Ed. Landrin a été amené à étudier l'iboga et à en retirer un principe nouveau qu'il a dénommé ibogaïne. Cet alcaloïde est un névrosthénique de premier ordre, en même temps qu'il est toni-cardiaque et excitant de la nutrition. On l'administre sous forme de Dragées Nyrdahl (2 à 4 par jour), dont la formule est due au Dr Landrin qui l'a étudiée.



Dans les BRONCHITES AIGUES et CHRONIQUES
la Dilatation des Bronches et la Bronchorrée, LES
CAPSULES SÉRAFON
de GAIACOL IODOFORMÉ
amènent la guérison, dessèchent les bronches et font disparaître la fétidité des crachats.
Préparation et Vente en Gros : ADRIAN et Cie, Paris.



FERMENTS
(COLLOÏDES) MÉTALLIQUES
ADRIAN
Or * Argent
Platine * Palladium
1 c.c. = 1 Mg. Métal
AMPOULES de 5 et 10 centimètres cubes.
SOLUTIONS INJECTABLES ADRIAN

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉRITE AGRICOLE. — *Chevalier.* — MM. Grimal, à Alger; Carton, médecin-major de 1re classe à la Goulette (Tunisie).

Médecins adjoints des asiles d'aliénés. — Le *Journal officiel* vient d'enregistrer un décret présidentiel réglant les conditions du recrutement des médecins adjoints des asiles d'aliénés.

Les nominations se feront au concours.

Les candidats devront être Français et docteurs en médecine d'une des Facultés de l'État, avoir satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée et ne pas avoir trente-trois ans révolus le 1er Janvier qui précède le concours.

Ils devront justifier d'un stage de deux années au moins, soit comme internes dans un asile public ou privé consacré au traitement de l'aliénation mentale, soit comme chefs de clinique ou internes des hôpitaux nommés au concours.

Leur demande devra être adressée au ministre de l'Intérieur, qui leur fera connaître si elle est agréée et s'ils sont admis à prendre part au concours.

Cette demande sera accompagnée de l'acte de naissance du postulant, de ses états de services, d'un exposé de ses titres, d'un résumé restreint de ses travaux, du dépôt de ses publications, ainsi que des pièces faisant la preuve de son stage et de l'accomplissement de ses obligations militaires.

Les épreuves seront toutes subies sous le contrôle de l'inspecteur général président.

Elles seront au nombre de six, savoir :

1° Une question écrite portant sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux, pour laquelle il sera accordé trois heures aux candidats; le maximum des points sera de 30.

2° Une question écrite portant sur l'organisation des asiles d'aliénés publics et sur la législation des aliénés, pour laquelle il sera accordé deux heures.

Le maximum des points sera de 10.

Les copies devront être écrites lisiblement et porter une devise.

Cette devise sera reproduite avec le nom du candidat, et mise par celui-ci sous enveloppe cachetée.

3° Une épreuve sur titres; le maximum des points sera de 10 pour cette épreuve et les points devront être donnés lors de la correction des épreuves écrites. Il sera tenu compte de ces points en vue de l'admissibilité des candidats aux épreuves orales et cliniques.

Ces épreuves sont éliminatoires.

4° Une question orale portant sur la médecine et la chirurgie en général, pour laquelle il sera accordé vingt minutes de réflexion et quinze minutes d'exposition.

Le maximum des points sera de 20.

5° Une épreuve clinique orale. Cette épreuve portera sur un seul malade. Il sera accordé au candidat quinze minutes pour l'examen de l'aliéné, y compris le temps de réflexion et vingt minutes d'exposition.

Le maximum des points sera de 20.

6° Une épreuve clinique écrite. Cette épreuve portera sur un seul malade, qui sera examiné au point de vue médical et au point de vue médico-légal. Il sera accordé au candidat vingt minutes pour l'examen du malade et une heure pour la rédaction d'une consultation écrite.

Le maximum des points sera de 20.

Les cadres et traitements des directeurs médecins, médecins en chef et médecins adjoints des asiles publics d'aliénés sont établis ainsi qu'il suit :

1° *Directeurs médecins.*

Classe exceptionnelle	8.000 francs.
1re classe	7.000 —
2e classe	6.000 —
3e classe	5.000 —

2° *Médecins en chef.*

Classe exceptionnelle	8.000 francs.
1re classe.	7.000 —
2e classe	6.000 —
3e classe	5.000 —

3° *Médecins adjoints.*

Classe exceptionnelle	4.000 francs.
1re classe.	3.500 —
2e classe.	3.000 —

A ces traitements s'ajoute la jouissance des avantages en nature déterminés par le règlement (logement, chauffage, éclairage).

Les avancements de classe pourront être accordés par le ministre, savoir :

Aux directeurs médecins et médecins en chef, après trois ans de stage au minimum dans la classe inférieure;

Aux médecins adjoints, après deux ans au minimum dans la classe précédente.

Service de santé de la marine. — Les médecins de 2e classe de la promotion du 1er Septembre 1906 sont attachés aux ports ci-après, savoir : Au port de Cherbourg, MM. Quentel, Subra de Salafa et Lutaud. — Au port de Brest, MM. Le Berre, Bouthillier, Delahet et Bodet. — Au port de Lorient, MM. Potel, Plazy, Geoffroy et Badin. — Au port de Rochefort, M. Bourrut-Lacouture. — Au port de Toulon, MM. Robin et Brochet.

Corps de santé coloniale. — Sont nommés : en Cochinchine, MM. Cavazza, médecin-major de 2e classe; Duperron, Collin, médecins-majors de 1re classe; Henaffe, médecin principal de 1re classe, qui remplira les fonctions de sous-directeur du service de santé de l'Indo-Chine, à Saïgon; Fortoul, médecin principal de 2e classe.

Au Tonkin, MM. Cambours-Mouflet, médecin-major de 1re classe; Bouillet, Lecomte, médecins-majors de 2e classe.

A Madagascar, M. Lafaye de Michaux, médecin-major de 1re classe.

En Afrique occidentale, MM. Rousselot-Bénaud, médecin-major de 1re classe; Marzin, médecin-major de 2e classe; Deuuff, médecin aide-major de 1re classe.

A la Martinique, M. Garnier, médecin principal de 2e classe, qui remplira les fonctions de directeur du service de santé du groupe des Antilles à la Martinique.

En France, MM. Bonain, Parazols, médecins-majors de 2e classe; Esserteau, Lucas, Passa, médecins aides-majors de 1re classe.

— M. le médecin-major de 2e classe Germain, et MM. les médecins aides-majors de 1re classe Peltier et Lévier sont désignés pour servir à la Guyane.

— M. le médecin-major de 2e classe Bernard est mis à la disposition de M. le ministre des Colonies, pour faire partie, dans la position d'activité, hors cadres, de la mission de délimitation de la frontière franco-siamoise

Une épidémie d'érysipèle. — En raison d'une épidémie d'érysipèle, la caserne Abel-Douay, à Draguignan, vient d'être évacuée et les troupes qui l'occupaient sont cantonnées au champ de manœuvres.

La lutte contre le saturnisme. — M. le professeur Armand Gautier vient de soumettre au Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine un rapport sur les cas de saturnisme observés au cours de ces trois dernières années.

D'après ce document, comparativement à 1903, le nombre des saturnins aurait presque doublé en 1904, et, pour 1905, il serait plus du double de celui de 1904 !

Comme conclusion, M. Gautier réclame la suppression de la céruse dans les travaux intérieurs, mais en ce qui concerne les travaux extérieurs, il déclare, pour formuler une opinion, vouloir attendre que la commission compétente, nommée par le ministre du Commerce, ait déposé son rapport.

Ecoles nationales vétérinaires. — Liste des candi-

dats admis à subir les épreuves orales du concours d'admission aux écoles nationales vétérinaires.

A la préfecture de Rennes, le 1er Septembre 1906, à 8 heures du matin, MM. Brault, Comby, Constantin, David, Defois, Delanoë, Desjacques, Halgand, Le Boucher, Le Couls, L'Hostis, Le Quellec, Mahé, Pochot, Verbarne.

A la préfecture d'Angoulême, le 3 Septembre 1906, à 8 heures du matin, MM. Bouffonnais, Cantet, Cassin, Chazeau, Condere, Deschamps, Dupuis, Gayot, Laguionie, Lamand, Lartigaut, Paluteau, Viallet.

A l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, le 5 Septembre 1906, à 8 heures du matin, MM. Bière, Boucays, Bousquet (Paul), Bresson, Brunet; Bugeaud, Calvel, Cambau, Carrière, Cavayé, Chabert, Charles (Raymond), Cot, Enjarlan, Fébrico, Fonrouge, Fourcade, Ladarré, Lalanne, Laporte, Laspalles, Lavergne, Lieu, Lombia, Maillet, Mercier, Montégut, Pène, Pérès, Rieussec, Robardey, Soulié, Vital.

A l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, le 8 Septembre 1906, à 8 beures du matin, MM. Besnnceliot, Blain, Broc, Brocard, Bruyère, Carray, Chaix, Danillon, Decantes, Dusserre, Euzéby, Eyraud, Granon, Guillot (Marcel), Joubert, Jung, Lacroix, Léorot, Ménétrey, Ott, Péronnet, Raspail, Roux, Sollier, Vaton, Verdin, Verne.

A la préfecture de Châlons, le 10 Septembre 1906, à 8 heures du matin, MM. Coppey, Dailly, Désandré, Gauthier, Gérôme, Lepointe, Louvot, Renson, Robert, Sellier.

A l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, le 12 septembre 1906, à 8 heures du matin, MM. Ancillon, Aubry, Ballière, Barbier, Barotte, Barrier, Blanchard, Blondeau, Bossut, Boucaud, Boué, Breuet, Catel, Cayet, Caziot, Dacier, Deglaire, Delbé, Desruisseaux, Dioclès, Doré, Dorotte, Douchez, Duhamel, Fontaine, Gavinet, Gillet, Guyonnet, Habert, Jacoutot, Josselin, Lagriffoul, Legentilhomme, Lénel, Lominet, Lory, Malvezin, Marchon, Mariette, Mathieu, Morisot, Mosnier, Neuville, Noël, Normand, Pansier, Péan (Charles), Perriot, Petiot, Pilatre-Jacquin, Pillon, Pounelle, Prévost, Puybertier, Roos, Rousseau, Rué, Servant, Thubois, Treffandier, Varichon, Veluet, Vilault, Vivet.

IIIe Congrès international pour la répression de la traite des blanches (Paris, 22-26 Octobre 1906). — Ce Congrès, sous le patronage du président de la République, du ministre des Affaires étrangères et du ministre de l'Intérieur, doit se réunir à Paris du 22 au 24 Octobre 1906.

Les cotisations au Congrès doivent être envoyées à M. Loys Brueyre, trésorier de l'Association française, 10, rue Pasquier, Paris (VIIIe arrondissement) Les Comités nationaux sont priés de faire connaître avant le 1er Septembre le nom de leurs délégués et d'envoyer à l'adresse ci-dessus les cotisations correspondantes.

Les chimistes et l'éclairage au gaz en 1847. — A la dernière séance de la Société française d'Histoire de médecine, M. le professeur R. Blanchard a fait une communication sur un curieux rapport inédit d'Orfila, J.-B. Dumas, Chomel et du baron Thénard (1847).

Ces savants avaient été consultés par le Ministre de l'Instruction publique sur le rejet ou l'emploi du gaz pour l'éclairage des bibliothèques.

La Commission conclut au rejet : 1° Parce que le gaz pouvait vicier l'atmosphère des salles de lecture *et la rendre irrespirable*; 2° parce qu'il pouvait être cause d'explosions; 3° *parce qu'il pouvait causer des ophtalmies à scrofuleuses* »; enfin 4° *parce qu'il risquait de détériorer les reliures des livres!*

Hôpitaux de Bayonne. — La place d'interne de l'hôpital de Bayonne est vacante à partir du 1er Novembre prochain. La Commission administrative désire confier ce poste à un étudiant de 4e année.

Les conditions de service sont les suivantes : logé, chauffé, éclairé et nourri, avec un traitement de 600 francs. Si le titulaire désire prendre ses repas en ville, le traitement est fixé à 1.200 francs.

Étranger.

XVIIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française. — Le prochain Congrès aura lieu en 1907 à Genève et Lausanne, sous la présidence du professeur Prévost (de Genève).

Les questions proposées sont : 1° *Psychiatrie* : « Psychoses périodiques » (Rapporteur : M. Antheaume). — 2° *Neurologie* : « Définition et nature de l'hystérie (Rapporteur : M. H. Claude). — 3° *Médecine légale* : « Expertise médico-légale et responsabilité » (Rapporteur : M. Gilbert Ballet).

Il est institué un Comité permanent des Congrès des aliénistes et neurologistes, composé de six membres, renouvelable par tiers tous les deux ans, et d'un secrétaire-trésorier.

Les six membres sont : MM. Crocq, Giraud, Régis, Arnaud, Raymond et Vallon. Le secrétaire est M. H. Meige.

Le président sortant, M. Grasset, fait de droit partie du Comité pendant l'année suivante.

Une Société belge de radiologie. — Les médecins s'occupant d'électricité médicale, de radiologie et de radiothérapie en Belgique viennent de décider la fondation d'une Société belge de radiologie.

CONCOURS

École de médecine de Caen. — Un concours s'ouvrira, le 18 Mars 1907, devant l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

RENSEIGNEMENTS

Revision du programme de l'externat faite du 5 Septembre au 5 Octobre par interne des hôpitaux. — 2 conférences par semaine. Droit d'inscription : 40 francs. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

M. Moreau, interne à la Pitié, fera du 1er Septembre jusqu'au moment du concours de l'externat et pendant toute la durée du concours des conférences de revisions. Pour renseignements s'adresser à la salle de garde en médecine de la Pitié tous les jours de 2 heures à 3 heures.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Stéphane Leduc. Les nouvelles théories des solutions dans leurs rapports avec la médecine.

A. Calmette, P. Vansteenberghe et Grysez. Sur l'origine intestinale de la pneumonie et d'autres infections phlegmasiques du poumon chez l'homme et chez les animaux.

Caillaud. La maladie de Banti.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société vaudoise de médecine. —Traitement des différentes formes de tuberculose par la tuberculine Béraneck.

Société império-royale des médecins de Vienne. — Sur la tétanie parathyréoprive.

ANALYSES

Biologie générale, Cytologie. — A. Le Play. Du rôle des substances minérales en biologie.

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Scherb. Difformités congénitales non héréditaires et symétriques des quatre membres chez un Arabe. Monstre hémimèle avec ectro-dactylie.

Pathologie générale. — A. Le Play. Les poisons de l'intestin.

Pathologie chirurgicale. — G. Prudhomme. Les fistules du cou d'origine dentaire. — P. Alquier. De la hernie intercostale abdominale.

Médecine. — L. Fagart. Contribution à l'étude de la pression artérielle dans les pleurésies séro-fibrineuses tuberculeuses.

Chirurgie. — F. Merlot. Contribution à l'étude de l'extension continue dans le traitement des fractures obliques de la jambe.

Pédiatrie. — P. Duéry. La tuberculose du pubis chez l'enfant.

Neurologie et Psychiatrie. — B. Minant. De la « main bote » dans la maladie de Friedreich.

CHRONIQUE

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

P. D. Recensement de Paris en 1906.

Georges Vitoux. Intérêts professionnel. A propos du secret.

PRATIQUE MÉDICALE

A. M. Syphilides cutanées psoriasiformes.

LIVRES NOUVEAUX

R. Masselon. La Mélancolie.

V. E. M.

Huitième voyage d'études médicales. Eaux minérales. Stations climatiques et Sanatoriums du Dauphiné et de la Savoie.

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur BERGER

A Necker, le mardi et le vendredi a lieu la Clinique chirurgicale du professeur Berger.

Avant la leçon le Chef fait la visite. Il parcourt rapidement les salles, s'arrête aux lits des entrants et interroge brièvement le malade. Quand le cas est intéressant, il s'assied pour un examen un peu plus complet et en dit quelques mots aux élèves qui l'entourent. Mais il s'arrête peu et traverse les salles rapidement, avec sa démarche à petits pas saccadés ou parfois comme ondulante. Les coudes au corps il se balance, se dandine, se contorsionne, marchant les pieds très en dehors, comme s'il ne pouvait avancer qu'avec peine. La visite finie, il va, toujours sautillant, faire sa leçon à l'amphithéâtre.

Enveloppé dans une ample pèlerine, coiffé d'une toque de fourrure à forme de bonnet de police crânement posée sur les cheveux grisonnants qu'il porte séparés jusqu'à la nuque par une raie impeccable, avec sa moustache frisottante et sa haute silhouette mince et élancée, il a l'allure d'un officier de cavalerie, impression à peine atténuée par les grosses lunettes à monture argentée.

*
* *

La Clinique se fait dans un amphithéâtre bien éclairé, d'aspect net et soigné, avec tous ses gradins peints en bleu, faciles à tenir propres grâce à leur armature entièrement métallique et leur plancher perforé pouvant se relever pour le nettoyage. Au premier rang des gradins, sur la balustrade sont jetées des alèzes qui forment comme une cloison aussi étanche que possible entre l'auditoire et l'enceinte réservée aux opérateurs.

Dans celle-ci, jolie d'aspect, avec son dallage blanc et bleu, son mobilier de teintes claires, se tient le Maître, debout devant la table d'opérations recouverte d'une alèze. Il parle d'abondance, sans notes le plus souvent. A sa portée est un verre d'eau qu'il vide à petites gorgées de temps à autre.

Et tout en parlant il se balance encore, pivote sur lui-même, se tourne à droite, à gauche. Le geste est rare, saccadé, court et ne vaut que pour accentuer la phrase. La voix qui porte bien, sans

effort, est résonnante, à timbre métallique et à tonalités graves par instants, souvent adoucie par les *s* mal accentuées qui sifflent un peu.

Parfois, mais rarement, le Professeur s'asseoit sur un haut tabouret; il ne s'y pose qu'un instant, de côté, la jambe ne quittant pas terre, puis vite il se remet droit et continue sa leçon sur un ton un peu monocorde, sans recherche de l'effet, toujours avec le mot juste et l'élocution aisée.

Il fait la leçon classique, complète, simple, pratique, ne craignant pas d'aborder les cas de chirurgie journalière et courante, rôle parfois un peu ingrat mais très apprécié de tous, et en tout cas rôle nécessaire et bien digne de la haute conscience professionnelle de ce Maître qui garde les plus belles des traditions d'autrefois.

* * *

Après la Clinique, qui dure parfois plus d'une heure, on amène le malade endormi, on le place sur la table qui vient de servir à la leçon et un aide lui fait la toilette opératoire. Pendant ce temps le Maître et ses assistants font devant l'auditoire leur minutieuse toilette, — excellente leçon de choses, — puis complètent leur tenue d'opération par une sorte de masque « à la Touareg » qui recouvre tout le bas du visage, remonte jusqu'à la racine du nez et ne laisse voir que les yeux.

S'il n'a pas été question du malade dans la leçon, le Professeur en dit quelques mots et commence l'opération. Il parle peu et surtout pour donner des indications aux aides. Mais si une difficulté surgit, il s'impatiente, s'énerve, le verbe devient haut, bref, impérieux les mots se précipitent et la voix devient confuse sous le voile.

A la fin de l'opération il dit en quelques mots ce qu'il a fait et dicte succinctement le procès-verbal.

L'opération se termine quelquefois très tard, au delà de midi. L'amphithéâtre petit à petit s'est vidé et le Professeur reste presque seul avec les aides indispensables, sans auditoire.

Pierre Maurel.

RECENSEMENT DE PARIS EN 1906.

La préfecture de la Seine est en possession depuis quelque temps des résultats du recensement effectué à Paris le 4 Mars 1906. La population présente à Paris était de 2.731.728 habitants. L'augmentation du nombre des habitants, de 1901 à 1906, a été de 71.169; de 1896 à 1901, elle avait été de 148.930. De 1901 à 1906, la population a augmenté dans dix arrondissements, le Ve et dans le XIIe au XXe; elle a diminué dans les dix autres. Dans le recensement de 1896 à 1901, on n'avait observé de diminution que dans les Ier, IIe et VIe arrondissements. La population atteint 117.666 habitants dans le Ve arrondissement, 151.697 dans le Xe, 232.050 dans le XIe, et 258.174 dans le XVIIIe.

En parallèle avec cet accroissement minime de la population parisienne, il est intéressant de signaler l'accroissement des villes allemandes. Toutes les villes allemandes voient leur population augmenter considérablement. Le nombre des villes de 100.000 âmes est passé de 33 en 1900 à 41 en 1905.

Voici d'après le *Globus* (LXXXIX, 2, 11 Janvier 1906, p. 36) la liste d'un certain nombre de ces 41 villes de plus de 100.000 habitants, avec indication du mouvement de leur population de 1900 à 1905.

	1900	1905
Berlin	1.888.848	2.033.900
Hambourg	705.738	800.582
Munich	499.932	538.393
Dresde	396.146	514.283
Leipzig	456.124	502.605
Breslau	422.709	470.018
Cologne	372.529	425.944
Francfort-sur-le-Mein	288.989	336.985
Nuremberg	261.081	293.868
Dusseldorf	213.711	252.630
Hanovre	235.649	249.619
Stuttgart	176.699	246.988
Chemnitz	206.913	243.964
Magdebourg	229.667	240.709

L'Allemagne, au 1er Décembre 1905, comptait 60.605.183 habitants dont 37.278.820 Prussiens.

Le territoire allemand actuel comptait :

En 1816	24.833.396	habitants.
En 1855	36.112.644	—
En 1905	60.605.183	—

La densité kilométrique s'élève actuellement à 112,1; en 1900 elle ne dépassait pas 104,2 et en 1871 75,9. Cette proportion n'est dépassée que dans la Grande-Bretagne (132 habitants au Km²) et dans le Japon (122 habitants au Km²).

On comprend facilement l'accroissement formidable de la puissance industrielle et économique de l'Allemagne.

P. D.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

A propos du secret.

En ce temps où la question du « secret médical » est plus que jamais d'actualité, il ne saurait être sans intérêt de publier la lettre suivante reçue tout récemment par un de nos confrères — qui n'est point le seul, du reste, à pouvoir communiquer de semblables documents :

« Zurich, le ... 1906.

« Monsieur,

« M. Z..., né le ... 18.., nous a adressé une proposition d'assurance dans laquelle il indique que vous

aviez donné des soins à son frère Z..., décédé en ..., à X..., à l'âge de ... ans.

« Autorisés expressément par le proposant, nous prenons la liberté de vous demander quelles ont été la nature et la marche de la maladie à laquelle a succombé le frère du candidat, et quelle a été en ce cas la cause du décès.

« Nous vous adressons, par un mandat de poste, 5 francs comme honoraires, et vous prions de nous honorer bientôt d'une réponse.

« Agréez l'assurance de notre parfaite considération.

« Société d'assurances générales sur la vie humaine ».

Cinq francs pour manquer au devoir, ce n'est vraiment pas cher, et il faut vraiment que la Compagnie d'assurances en question escompte singulièrement la difficulté de vivre créée dans notre profession par l'encombrement.

A moins pourtant, qu'obéissant à un autre mobile, le directeur de la dite Compagnie ne soit tout bonnement un amateur d'autographes médicaux désireux de se procurer à peu de frais une collection de jolies lettres authentiques.

Car, que répondre en effet pour les cent sous précités, sinon par un billet reproduisant en belle ronde ou en une élégante anglaise la copie de l'article 378 du Code pénal, celui qui règle pour les médecins la matière sur le secret professionnel.

Une telle page d'écriture pour un homme de goût doublé d'un amateur vaut bien cinq francs, je pense. Avis donc à nos confrères sollicités de la sorte de donner un spécimen de leurs talents calligraphiques.

Georges Vitoux.

PRATIQUE MÉDICALE

Syphilides cutanées psoriasiformes.

Symptômes. — Sixième mois de syphilis acquise (micropolyadénite, cicatrice de chancre, etc.), papules rondes, brun-rouge, desquamatives, psoriasiformes, prédominantes aux avant-bras surtout, quelques papules dans les deux paumes.

Macules roses, grosses comme le petit doigt, disséminées sur tout le corps, prédominantes au cou, à la nuque, reliquat de roséole persistante.

Pronostic. — Syphilis sévère, tenace, rebelle.

Traitement énergique nécessaire.

1° Biiodure d'hydrargyre. } āā 40 centigr.
Iodure de sodium. . . . }
Sérum physiologique. . . 20 c. c.
Stériliser.

Injection intra-musculaire *quotidienne* de 1 centimètre cube de la solution précédente. Si l'injection est bien tolérée, porter la dose à 1 c. c. 1/4, 1 c. c. 1/2. 1 centimètre cube contient 0,02 de biiodure correspondant à 0,0088 de mercure.

ou

Mercure purifié . . . . 30 centigr.
Huile d'olive stérilisée . . . . 5 c. c.

Injection intra-musculaire *hebdomadaire* de 1 centimètre cube de la solution précédente (elle correspond à la dose usuelle de 6 centigrammes de mercure).

2° Hygiène générale.

A. M.

LIVRES NOUVEAUX

R. Masselon.— *La Mélancolie.* 1 vol., 284 p., Paris, 1906. (Alcan.)

Au moment où la classification psychiatrique est en train de se transformer presque complètement sous l'influence des notions physiologiques et cliniques nouvelles qui désorganisent les cadres anciens, M. Masselon nous offre une intéressante étude d'ensemble sur la mélancolie, mise au point et envisagée sous l'angle des conceptions modernes. Ce n'est pas, en vérité — la Mélancolie — qu'il eût dû intituler son livre, mais bien plutôt — les états mélancoliques — puisque, se conformant aux idées de M. Joffroy et de son école, il n'admet plus la mélancolie comme entité morbide, mais comme un état psychologique survenant dans des formes nosographiques très différentes.

La partie capitale de ce travail consiste en une analyse minutieuse et détaillée du syndrome mélancolique. L'auteur passe en revue successivement les symptômes cliniques de l'affection, puis les divers troubles psychologiques : idéatifs, attentifs, perceptifs, mnésiques, volontaires, affectifs, émotionnels, délirants, qui s'associent pour constituer la personnalité morbide des mélancoliques. Tous ces troubles, il les ramène en dernière analyse à des perturbations somatiques d'origines très diverses, auto-intoxications, altérations des sécrétions internes, ménopause, etc., qui ont pour effet de produire cette diminution de l'activité des cellules des centres nerveux, dont les signes mélancoliques ne sont que la traduction corporelle et mentale. C'est assurément à la physiologie organique qu'il faut s'adresser de plus en plus dans l'avenir pour découvrir la clé des troubles psychiques, puisque l'activité des centres nerveux, normale ou morbide, ne paraît être que le reflet, conscient ou inconscient, de l'activité de l'organisme total.

Quant à la mélancolie essentielle, que certains auteurs admettent encore comme une entité morbide, M. Masselon, la désignant, avec Roques de Fursac, par le terme peut-être discutable de « mélancolie affective », ne croit pas à sa réalité et n'en explique l'apparence que par l'insuffisance de nos notions actuelles.

Aussi gardons-nous de la lecture de ce livre consciencieux une impression de réserve prudente qui convient bien à l'esprit scientifique contemporain. « Qu'il me soit permis de dire, écrit l'auteur, que dans l'état actuel de nos connaissances, la question paraît encore obscure et que l'on ne saurait porter sur un tel sujet des conclusions bien fermes. On ne saurait voir, en effet, des formes bien fixes dans les états mélancoliques qui sont encore à l'étude, et la solution qui, aujourd'hui, s'impose, touchant le problème de la mélancolie affective, est une solution toute provisoire et éclectique. »

P. Hartenberg.

HUITIÈME VOYAGE D'ÉTUDES MÉDICALES

Eaux minérales.
Stations climatiques et Sanatoriums
du Dauphiné et de la Savoie.

Ce matin samedi 1er Septembre se fait à 6 heures du matin, à Lyon, la concentration des adhérents au huitième voyage qui se poursuivra suivant le programme plusieurs fois publié jusqu'au mercredi 12 Septembre, où se fera à Uriage la dislocation.

Voici la liste des adhérents :

1. Dr Landouzy, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris. *Directeur scientifique, président du Comité de patronage.*

2. Dr Carron de La Carrière, 2, rue Lincoln, Paris. *Organisateur des V. E. M.*

3. Dr Jouaust, *Secrétaire*, 19, rue du Colisée, Paris.

4. M. Heuzé, *Secrétaire technique*, 16, avenue Cartault, Puteaux.

5. Dr Allain, conseiller général du Finistère, directeur de la Santé, 91, rue de la Porte, Brest. — 6. M. Amblard, interne à l'hôpital Necker, 15, rue de Poissy, Paris. *Bourse de la Société des Eaux Minérales de Chatel-Guyon.* — 7-8. Dr Amigo Brey, medico-director de Banos y Aguas Minero-Medicinales, et Mme Amigo Brey, 3, Calle del P. Feijoo, Coruna (Espagne). — 9. Dr Andresen, Charlottenlund, Danemark. — 10. Dr Asselbergs, Maladies de la peau, 14, rue du Luxembourg, Bruxelles (Belgique).

11. Dr Battarel, médecin de l'hôpital civil de Mustapha, 69, rue Sadi-Carnot, Mustapha (Algérie). — 12. Dr Bellou, Formerie (Oise). — 13. Dr Berthod, directeur de la *Médecine Sociale*, 10, rue Marbeuf, Paris. — 14. Dr Blanc, Mont-Dore (Puy-de-Dôme). — 15. Dr Bluett, 55 a Palace Gardens Terrace, Kensington (Angleterre). — 16. M. Bord, interne à l'hôpital Broca, 13, rue des Lyonnais, Paris. *Bourse de la Compagnie des Eaux Minérales de Royat (Puy-de-Dôme).* — 17. Dr Bories, villa Regina, Le Cannet de Cannes (A.-M.).

18-19. Dr Cailleret et Mme Cailleret, Vaucottes-sur-Mer. — 20. Dr Caroe, médecin inspecteur de la ville de Copenhague, 34, Solvgade, Copenhague (Danemark). — 21. Dr Castor, médecin-major de l'armée des Indes, 21, Wentworth Mansions John St. Hampstaad, Londres W. — 22. M. Chemery, étudiant en médecine, Vic-sur-Cère (Cantal). — 23. Dr Cochez, chirurgien-adjoint à l'hôpital d'Alger, 19, rue d'Isly, Alger. — 24-25. Dr Coffé et Mme Coffé, Bracquegnies, province du Hainaut (Belgique). — 26. M. Coupel, interne en chirurgie à l'hôpital de Rennes. *Bourse de la Compagnie des Eaux Minérales d'Evian-les-Bains (Haute-Savoie).* — 27. Dr Courtault, rédacteur en chef des *Tablettes Médicales Mobiles*, et de la *Médecine des Accidents du Travail*, directeur de l'Institut de mécanothéraphie, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. — 28. Dr Curme, M. R. C. S. Child Okeford, Blandford, Dorset (Angleterre).

29. Dr Daubois, ex-préparateur à la Faculté de médecine de Lyon, 31, place Madier-de-Montjau (Valence). — 30. Dr Dauriac, 120, cours du Jardin Public, Bordeaux (Gironde). — 31-32. Dr Dehon, préparateur à la Faculté de médecine, 2, boulevard des Ecoles, Lille. *Bourse de la Compagnie Fermière du Mont-Dore (Puy-de-Dôme)*, et Mme Dehon. — 33. Dr Dejace (L.), rédacteur en chef du *Scalpel*, Flemalle Grande (Belgique). — 34. Dr Dubois, Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales). — 35-36. Dr Dussauze et Mme Dussauze, place de la Corderie, Cognac (Charente). — 37. Dr Dyssel, Hvulsoe (Danemark).

38-39. Professeur Dr Ehlers, directeur de la Policlinique dermatologique de l'hôpital Royal Fréderic à Copenhague, membre correspondant étranger de l'Académie de médecine de Paris, et Mme Ehlers, 6, Laxegade, Copenhague (Danemark). — 40. Dr Eichmuller, Arcueil (Seine). — 41. Dr Eschricht, Nowbrognde, n° 220 IN, Copenhague (Danemark).

42. Dr Flandrois, 92, rue Carnot, Lorient. — 43-44. Dr Fleury et Mme Fleury, Harfleur (Seine-Inférieure).

45. Dr Gough, Nether Lea, Hartford, Northwich, Cheshire (Angleterre). — 46. Mme Grandjean-Bayard, docteur en médecine, 11, boulevard Saint-Germain, Paris.

47-48. Dr Hafstrom, médecin de S. M. le Roi de Suède et Mlle Hafstrom, Helsinborg (Suède). — 49-50. Dr Hardouin, chef de Clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine, et Mlle Hardouin, 4, rue Nationale, Rennes. — 51. Dr Hoummel, Remiremont (Vosges). *Bourse du Conseil Municipal des Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées).*

52-53. Dr Jaquerod, médecin du Sanatorium du Chamossaire et Mme Jaquerod, Leysin (Suisse). — 54. Dr Jones, M. R. C. P., médecin au Farringdon Dispensary et à l'Hopital Dreedhaught, Greenwich, 13 Harley St. London W. *Bourse de la Société des Eaux de Plombières (Vosges).* — 55. Dr Jorgensen, privat docent, directeur du Laboratoire de bactériologie de l'Armée danoise, Osterbrogade, Copenhague (Danemark). *Bourse de la Compagnie des Eaux minérales d'Evian-les-Bains (Haute-Savoie).*

56. Dr Lacourt, 20, rue Watteau, Bruxelles (Belgique). — 57. M. Larderich, interne à l'hôpital Laënnec, médaille d'or des Hôpitaux, 50, boulevard de Vaugirard, Paris. — 58. Dr Laroulandie, 33, rue Saint-André-des-Arts, Paris. — 59. Dr Laurens, ancien prosecteur de la Faculté de Toulouse, Graulhet (Tarn). — 60-61. Dr Le Clerc, et Mme Le Clerc, 32, rue Pocard, Levallois-Perret. — 62. Dr Lefebvre, Louhans (Saône-et-Loire). — 63. Dr Lefèvre, Livry (Seine-et-Oise). — 64. Mr H. Lefèvre, étudiant en médecine, Livry (Seine-et-Oise). — 65. Dr Le Fur, ancien interne des hôpitaux de Paris, Maladies des voies génito-urinaires, 103, rue La Boëtie, Paris. — 66-67. M. Lematte, étudiant en médecine, et Mme Lematte, rue Caumartin, 24, Paris. — 68. Dr Lepage, Evaux-les-Bains (Creuse). — 69. Dr Leviste, Dreux (Eure-et-Loir). — 70. M. Lippens, interne des hôpitaux, 58, boulevard Charlemagne, Bruxelles. *Bourse de la Compagnie des Eaux minérales de Pougues.*

71. Dr Mallet, Tournan (Seine-et-Marne). — 72. Dr Machenaud, médecin en chef de la Marine, 69, rue de l'Arsenal, Rochefort-sur-Mer. — 73. Dr Mercanti, Florence (Italie). *Bourse de la Compagnie des Eaux Minérales d'Évian (Haute-Savoie).* — 74. Dr Moller, les Muséums, Amsterdam (Hollande). — 75. Dr Monnet, 17, place de la Madeleine, Paris. — 76-77. Dr Mottart et Mlle Mottart, Hannut (Belgique).

78. Dr Nedjmeddin Arif Bey, médecin du Haut Commissariat Impérial ottoman, membre correspondant de la Société d'obstétrique de Paris, boulevard Abd el Aziz, Le Caire (Egypte). — 79. Dr Nogués, assistant de la Clinique des voies urinaires à l'hôpital Necker, 8, rue Marbeuf, Paris.

80. Dr Olivier, La Bourboule (Puy-de-Dôme). — 81. Dr Oreffice, secrétaire-général du Congrès d'hydrologie à Venise en 1905, Campo San Stephano, 2803, Venise (Italie).

82. Dr Pallardy, Marennes (Charente-Inférieure). — 83. Dr Pamart, 47, rue des Mathurins, Paris. *Bourse de la Compagnie des Eaux Minérales d'Évaux-les-Bains (Creuse).* — 84. Dr Pechin, ophtalmologiste-expert près le Tribunal de la Seine, 168, boulevard Saint-Germain, Paris. — 85. Dr Penard, 87, Faubourg de Lyon, Bourg. *Bourse de la Compagnie des Eaux Minérales d'Évian-les-Bains (Haute-Savoie).* — 86. Dr Pernet, dermatologiste à l'Hopital University College, Londres, 94, Harley Street, London W. — 87. Dr Peronard, 26, Frederikssundsvej, Copenhague (Danemark). — 88. Dr Pichon, 50, rue de Berri, Paris. — 89. Dr Pompidor, 13, rue du Tribunal, Narbonne.

90-91. Dr Robin, ex-chef de clinique médicale à l'Ecole de médecine, 5, rue Rallier, Rennes, et Mme Robin. — 92. Dr Rowe, médecin de l'Hôpital Français de Londres. *Bourse de la Compagnie des Eaux Minérales d'Evian-les-Bains (Haute-Savoie).* — 93. Dr Royen, Saint-Georges-

sur-Meuse, Belgique, *Bourse du Touring-Club de France.*

94. Dr SANDHY, Sonder Jarnlose Pr. Regstrup (Danemark). — 95. Dr SAPCALIU, Bazeu (Roumanie). — 96-97. Dr SOUBISE, médecin de l'Asile de Convalescence Ledru-Rollin, et Mme SOUBISE, 138, rue Boucicaut, Fontenay-aux-Roses.

98. Dr THEAS, Levignac (Landes). *Bourse de la Compagnie des Eaux Minérales et Bains de Mer.* — 99. Dr THOMPSON F. R. C. S., chirurgien oculiste de l'Hôpital Français de Londres et au Western ophtalmic Hospital, Londres, 80, Harley Street, London W.

100. Dr VAILLANT, licencié ès sciences, 34, rue de la Verrerie, Paris. *Bourse de la Compagnie Fermière de Vichy (Allier).* — 101. Dr VENASSIER, Dôle (Jura). — 102. M. VERDUN, interne à l'Hôtel-Dieu de Reims. *Bourse de M. le professeur Henrot.* — 103. Mme VOLOVATZ, docteur en médecine, 36, avenue de Wagram, Paris.

104. Dr WILLIAMS, Esq A. D. M. R. C. P. médecin de l'Hôpital Français à Londres, rédacteur en chef du Journal *Balneology and Climatology*, 8, York Street, Portman Square, W. Londres.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. MARCEL LABBÉ, agrégé, et LÉON BERNARD, médecins des hôpitaux; LORTAT-JACOB, LAIGNEL-LAVASTINE et SALOMON, chefs de clinique; HENRI LABBÉ, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur LANDOUZY.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène; cryoscopie; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglyeémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalorachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudoleucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

CONCOURS

Hôpitaux de Marseille. — M. Olmer est nommé, après concours, médecin-adjoint des hôpitaux.

RENSEIGNEMENTS

M. Moreau, interne à la Pitié, fera du 1er Septembre jusqu'au moment du concours de l'externat et pendant toute la durée du concours des conférences de revisions. Pour renseignements s'adresser à la salle de garde en médecine de la Pitié tous les jours de 2 heures à 3 heures.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

F.-H. Renaut. Considérations générales sur le service de santé au combat.
Jaime Ferreira. Dilatation aiguë du cœur chez le nouveau-né et asphyxie bleue.

CHIRURGIE PRATIQUE

Pierre Sikora. Improvisation d'un milieu opératoire à la campagne.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La prophylaxie des infections péritonéales par les injections d'acide nucléinique.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Lichen ruber plan limité à la muqueuse buccale, sans participation du tégument externe. — Présence de spirochètes dans un cas d'artérite syphilitique cérébrale. — Altérations des cellules hépatiques chez les animaux néphrectomisés ou inanitiés. — Diverticule de Meckel bourré de calculs biliaires; gangrène; perforation; laparotomie; guérison. — Dans les suppurations des sinus de la face, faut-il trépaner extérieurement ou par les voies naturelles?

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — A. Poissonnier. Le cœur dans les déviations du rachis et dans les déformations thoraciques. — J. Auburtin. Les effets tardifs du chloroforme. — H. Neuhauser. Le carcinome et le sarcome hypernéphroïdes. Contribution à l'étude des tumeurs malignes provenant de germes embryonnaires ectopiés.
Hématologie. — Ghelfi. Sur la structure des globules rouges.
Pathologie chirurgicale. — Arnsperger. La signification chirurgicale de l'ictère. — G. Campora. Sur l'ictère post-opératoire. — L. Dérué. Fractures du calcanéum avec documents radiographiques.
Médecine expérimentale. — A. Helsted. Recherches expérimentales sur la mort par brûlures.
Médecine. — J. Froment. Cardiopathies valvulaires compliquées de basedowisme. — Baschieri. Sur le diagnostic rapide de la rage.
Chirurgie. — E. Voswinckel. Traitement opératoire des lésions sous-cutanées du tube gastro-intestinal. — G. Poissonnier. La gastrostomie évacuatrice dans le traitement des péritonites.
Obstétrique. — P. Voguet. De la section latérale du pubis dite « opération de Gigli ». — Audebert. La rachi-stovaïnisation en obstétrique.

CHRONIQUE

A. Epaulard. Médecin et mobilisation. L'équipement.

VARIÉTÉS

Ch. M. A propos du traitement préventif des maladies vénériennes.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

MÉDECIN ET MOBILISATION

L'ÉQUIPEMENT

Il n'est guère de médecin, en France, qui n'ait des obligations militaires, et guère non plus qui n'en soit ignorant [1]. Nous les documenterons sommairement, restant par ailleurs à leur disposition pour des explications plus détaillées.

Nos confrères civils savent qu'il est insuffisant, au cas d'une mobilisation toujours possible, de posséder un képi, un dolman, un pantalon et une épée.

L'idéal serait que le médecin possédât, dès sa nomination au grade d'aide-major de réserve, tout prêt sous la main. Ce sont cependant d'assez gros frais, qu'il ne faut pas hésiter à faire en cas de tension politique, pour éviter de payer ensuite bien plus cher des choses indispensables et quasi introuvables.

S'il est d'ailleurs des objets exclusivement militaires dans ceux que nous allons énumérer, il en est d'autres d'usage courant, et qui ne seront jamais inutiles.

Ainsi la *cantine*, ou caisse à bagages, peut servir de malle à vêtements pendant les voyages. La cantine d'officier est une caisse de dimensions déterminées en vue de l'arrimage dans les fourgons. Elle est indispensable au point que l'on en fait acheter une d'office à l'arrivée au corps lors de la mobilisation. Dans cette cantine obligatoire, à l'exclusion de toute autre malle, ou panier, ou sac, le médecin aide-major a le droit d'emporter 14 kilogrammes d'effets, et le médecin-major 20 kilogrammes, chiffres qui n'ont bien entendu qu'une valeur de moyennes, mais sont toujours calculés en vue de la charge des fourgons. Nous conseillerons le chargement suivant, qui est réalisable :

1° *Vêtements de rechange.* — Képi et bonnet de police, vareuse, culotte pantalon (de toile l'été);

2° *Chaussures.* — Brodequins et pantoufles.

3° *Linge de corps.* — Trois chemises de flanelle, 1 ceinture de flanelle, 2 caleçons, 4 paires de chaussettes, 5 mouchoirs, 4 cols de vareuse, 1 gilet de laine en hiver, 3 serviettes à toilette;

4° *Objets de toilette et de propreté.* — Une trousse. Brosse à habits. Brosses et produits pour cirer ou graisser les brodequins. Un petit flacon d'éther de pétrole pour enlever les taches des vêtements;

5° *De quoi écrire* : papier, plumes, etc.;

6° Une *cuillère*, une *fourchette* et un *gobelet*.

Sur la cantine prend place une *couverture de voyage*, maintenue par les courroies. On y enfermera une musette, du modèle de celle des soldats, contenant un *tub de caoutchouc*. Le *tire-bottes* tient aussi sur la cantine.

Le *brassard* de la convention de Genève est distribué dans les corps de troupe et formations sanitaires au moment de la mobilisation.

La *giberne*, exigée des médecins, même de réserve, n'est pas uniquement un attirail voyant, encombrant et onéreux. Une *trousse* est indispensable. La laisser dans sa cantine, c'est la vouer à une perte certaine. Bienheureux ceux qui retrouveront à point nommé leur cantine dans les vicissi udes de la guerre! Garder ses instruments sur so. sera le premier principe de la sagesse. Il faudra par conséquent employer la giberne ou bien le *havresac* que le règlement autorise les officiers à posséder. Nous conseillerons le havresac pouvant contenir la trousse médicale, une trousse de toilette et quelques matériaux de pansement et drogues usuelles, sans oublier la seringue à injections hypodermiques.

1. *La Presse Médicale* s'efforcera de combler cette lacune de notre enseignement professionnel, en publiant une série d'articles dus à un de nos distingués confrères, M. A. Epaulard.

La trousse réglementaire est un peu surannée. Il sera préférable de mettre dans une *boîte métallique stérilisable* de 15 centimètres de long sur 10 de large environ, un rasoir, un bistouri, des ciseaux, une pince à griffes, une aiguille à suture, quelques pinces à forcipressure, une sonde cannelée, des agrafes de Michel, une spatule cure-ongles, au moins un thermomètre à maxima, une seringue de Luër sûre, un stylet, deux sondes de Nélaton nos 15 à 18, des crins de Florence et des épingles de sûreté. Une bande en caoutchouc pour l'hémostase roulée autour de la boîte et fixée par une épingle de sûreté assure la fermeture et peut être très utile.

Ce petit matériel suffira en attendant le déballage, toujours aléatoire, des approvisionnements du service de santé.

Les dentistes et médecins possédant des daviers ne négligeront pas d'emporter les principaux de ces précieux instruments.

En fait de *drogues*, il est indispensable de nous composer un assortiment d'ampoules et de comprimés : morphine, caféine, éther, ergotine, sublimé ou hermophényl, etc.

L'habillement est plus compliqué. Il exige :

1° *Un képi*. — La jugulaire de cuir est obligatoire;

2° *Une vareuse* à six poches extérieures, deux intérieures et à manches fendues;

3° *Une culotte* en drap solide, préférable, même pour la marche, au pantalon;

4° *Des jambières*. — Les bandes molletières alpines sont excellentes. La question de la guêtre de cuir la plus pratique à cheval fait l'objet d'incessantes controverses.

5° *Des brodequins*, si l'on ne porte pas la botte, brodequins de chasse à ouverture latérale. Quant l'ouverture est antérieure et médiane, l'eau pénètre malgré la languette;

6° *Des éperons* chevalière bien ajustés pour les médecins montés;

7° *Un ceinturon* à bélière;

8° *Une pèlerine* ample et légère de molleton imperméable ou de caoutchouc ciré, tombant très bas, qui puisse servir sur les épaules à pied et sur les jambes comme tablier de cheval;

9° *Un manteau*. — Le manteau d'officier monté, réglementaire, est très beau, mais onéreux. Nous lui préférerions un vêtement moins luxueux et qui pourrait servir de vêtement bourgeois, surtout pour les médecins ruraux. Nous le concevons en drap noir ou bleu très foncé, de Suède, imperméable si possible, et dans la façon des manteaux de troupe de cavalerie, avec large jupe munie de martingales à l'intérieur pour maintenir à cheval les pans contre les jambes, col droit, rotonde allant jusqu'au bas des manches.

Comme *linge de corps*, nous n'avons guère de conseil à donner. La ceinture de flanelle est, sachez-le bien, la sauvegarde des intestins, la compagne inséparable du militaire à l'ouvrage.

Les cavaliers peu exercés prendront de préférence des caleçons de toile sans coutures intérieures pour éviter les excoriations.

Les chaussettes ont besoin d'être particulièrement de bonne qualité.

Le médecin est armé : d'un *revolver* que l'on se procure à titre remboursable dans les régiments et qui prend place dans un étui que nous préconiserons de cuir *verni*; d'un *sabre d'officier d'infanterie* (et non de l'épée réservée pour la ville). Nous ne discuterons pas la nécessité plus que problématique des armes.

La *jumelle* est obligatoire. Les jumelles à prismes se recommandent pour leur irréprochable qualité. Elles sont fort chères, mais serviront à toute autre chose qu'à la guerre.

Comme tout militaire, le médecin doit avoir au cou sa *plaque d'identité*, et, dans la poche gauche intérieure de sa vareuse, son *paquet individuel de pansement* distribué au corps.

Nous terminerons (il n'est pas de détail superflu) par les objets qu'il faut avoir dans ses poches, et dont l'oubli est souvent cruellement ressenti. Un *mouchoir*; une *montre*; un *couteau* (celui de l'armée suisse est d'une ingéniosité bien connue); un *porte-monnaie* solidement attaché; un *morceau de fil de corde* de l'espèce dite « fil de fouet » utile à tant de raccommodages. La *clef de la cantine*, si aisément égarée dans la hâte des départs matinaux, sera l'objet de particulière sollicitude.

Les poches de la vareuse donneront asile aux *pièces d'identité*, *papiers militaires*, *carnet de visite*, *porte-plume* réservoir ou *crayon*, *lampe électrique* ou morceau de *bougie* (si utile!) *petit guide franco-allemand* réglementaire.

Les poches ne suffisent même pas. Il est indiqué d'avoir un *porte-carte* de cuir qui se suspende à la selle ou au ceinturon et qui puisse contenir les cartes d'état-major distribuées aux officiers, du papier et des enveloppes, les imprimés réglementaires usuels, le liseur pour carte en celluloïd, quadrillé à l'échelle du 80/1000.

Ainsi équipé, ganté de *bons gants neufs* assez larges de l'espèce dite « pour conduire », le médecin n'a qu'à s'embarquer à l'heure prescrite pour la destination que lui assigne son ordre de mobilisation.

A. Epaulard.

VARIÉTÉS

A propos du traitement préventif des maladies vénériennes.

Tant de procédés prophylactiques destinés à combattre la propagation des maladies vénériennes ont été tour à tour préconisés puis délaissés qu'on est en droit maintenant de demeurer un peu sceptique néanmoins les médecins des collectivités ne se découragent pas et parfois les résultats qu'ils obtiennent semblent à première vue assez flatteurs. C'est ainsi qu'effrayé des ravages causés par les maladies

vénériennes sur les hommes de la flotte italienne, M. Luzzati, capitaine-médecin à bord de l'*Umbria*, songea à organiser un système énergique de défense : les hommes étaient invités au retour des promenades à terre et des coïts suspects, à s'arrêter à l'infirmerie du bord ; là un pansement imprégné de sublimé à 1 pour 100 était appliqué sur la verge et devait rester en place jusqu'au lendemain matin ; en cas de susceptibilité particulière le taux de la solution de sublimé était abaissé à 1/2 pour 1000.

L'auteur rapporte que, sur 532 individus qui en 1905 prirent les soins hygiéniques recommandés, 3 seulement furent contaminés, ce qui donne un pourcentage de 0,6 pour 100. Sur 20 malades observés, 17 avaient négligé de se soumettre au traitement préventif.

Le fait suivant a pour l'auteur toute la valeur d'une expérience : 3 matelots du bord eurent à plusieurs reprises des rapports avec une même femme ; un seul fut contaminé (chancre du filet); les deux autres furent indemnes ; or seuls ils s'étaient soumis au traitement préventif. — (Luzzati. Sur la prophylaxie des maladies vénériennes à bord des navires de guerre, *Annali di Medicina navale*, février 1906).

Ch. M.

A travers le Monde

HOLLANDE

Pendant plusieurs siècles, l'assistance fut, aux Pays-Bas, purement religieuse. Assurée uniquement, aux seizième et dix-septième siècles, par l'Église réformée, elle l'est également, depuis le commencement du dix-huitième, par les Églises catholique et israélite. Plus tardivement s'est formée l'assistance communale et se sont constituées des œuvres de bienfaisance privée n'ayant pas un caractère strictement confessionnel. La loi du 28 juin 1854, complétée par la loi du 1[er] juin 1870, a, pour ainsi dire, consacré l'état de choses existant en reconnaissant et en réglementant séparément l'assistance publique, l'assistance confessionnelle et la bienfaisance privée. D'après cette loi, l'assistance publique ne doit intervenir que quand les deux autres organisations de bienfaisance font défaut ou sont insuffisantes. L'assistance publique, qui comprend quelques institutions nationales et provinciales, est surtout d'essence communale, et les bureaux communaux des pauvres (burgerlijk armenbestuur) présentent une grande analogie avec les bureaux de bienfaisance français. Toutes les institutions de bienfaisance, publiques ou privées, doivent tenir le gouvernement au courant de leurs travaux et des résultats qu'elles ont obtenus et répondre à toutes les demandes de renseignements complémentaires qui leur sont adressées. Les autorités communales sont également obligées de tenir à jour une liste des institutions charitables existant sur leur territoire.

COCHINCHINE

Chaque année, le nombre des tuberculeux va en augmentant, la maladie semble s'étendre de plus en plus. On trouve actuellement des familles annamites composées de 3 et 4 personnes toutes atteintes de tuberculose pulmonaire.

Les tuberculoses chirurgicales sont notées assez fréquemment dans les rapports ; dans celui de Cholon, on signale 10 ostéites tuberculeuses simples, 3 cas de coxalgie vraie, 1 cas de mal de Pott ; dans celui de Bentré, où l'on mentionne la fréquence des formes osseuses ou ganglionnaires, il n'est question que de 6 cas à forme pulmonaire. On fait remarquer que chez les Annamites elle évolue beaucoup plus lentement, qu'elle est plus bénigne et plus curable (Kermorgant, *Annales d'hygiène et de médecine coloniale*, 1906, Août).

TONKIN

En 1904, le béribéri a sévi à l'état épidémique et avec intensité, sur bien des points de la colonie, mais surtout à Tuyen-Quang, où 298 cas suivis de 30 décès ont été enregistrés. A Son-Tay, 16 malades ont succombé. La maladie a frappé principalement les indigènes robustes et vigoureux et surtout les jeunes soldats indemnes d'anémie et de paludisme. Les anciens au contraire, hommes surmenés, débilités et impaludés, ont été beaucoup moins frappés, contrairement à ce qui se passe d'habitude. L'alimentation ne paraît pas devoir être mise en cause dans l'étiologie de cette épidémie. On a signalé 2 atteintes sur des Européens employés à la construction d'une voie ferrée (Kermorgant, *Annales d'hygiène et de médecine coloniale*).

LIVRES NOUVEAUX

L. Jullien (de Paris). — *La blennorragie à formes rares et peu connues.* Brochure in-8° de 85 pages, Paris, 1906. Prix : 2 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs.)

Dans cet opuscule, composé de la réunion d'une série de leçons faites à Saint-Lazare en 1905, leçons recueillies par M. Belgodère, interne du service, M. Jullien étudie un certain nombre de formes rares et peu connues de la blennorragie — blennorragies pré-urétrale, ano-rectale, buccale, nasale ; les blennorragies des enfants, les blennorroïdes, les ulcérations blennorragiques, etc., — et montre l'extrême gravité que peut présenter l'infection gonococcique puisqu'elle va, exceptionnellement il est vrai, jusqu'à entraîner la mort.

D'une lecture très aisée, ce petit ouvrage de M. Jullien pourra rendre service à de nombreux médecins n'ayant point eu occasion de fréquenter des services de vénériens et de voir certaines formes graves et exceptionnelles de la blennorragie.

G. V.

BIBLIOGRAPHIE

1230. — **M. Denucé**. — Spina bifida : *Anatomie pathologique et embryogénie*. 1 vol. in-8° de 620 pages. Prix : 10 fr. (*O. Doin*, éditeur.)

1233. — **Ch. Sabourin**. — Les embolies bronchiques tuberculeuses. 1 vol in-16, de 264 pages, cartonné toile. Prix : 4 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1234. — **M. Duval** et **E. Gley**. — Traité élémentaire de physiologie. 9e édition 1re partie, 1 vol. in-8°, de xx-482 pages, avec 121 figures. Prix de l'ouvrage complet : 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Élimination des pigments biliaires par la salive au cours de l'ictère catarrhal. — M. Cadiot a observé une malade qui au cours d'un ictère catarrhal, présenta, à la suite de l'ingestion de 0,50 de calomel, tous les signes d'une stomatite mercurielle. La sialorrhée atteignit 1.000 à 1.200 centimètres cubes par jour et, pendant quarante-huit heures, la salive fut teintée en vert intense. Stomatite et ictère guérirent ultérieurement sans incidents. L'élimination des pigments biliaires par la salive est mise en doute par la plupart des auteurs. Elle est, en tout cas, extrêmement rare. L'observation de M. Cadiot en parait un exemple indiscutable. (*Archives médico-chirurgicales du Poitou*, Juillet, 1906, n° 7, p. 209.) Ph. P.

* * *

Hypertrophie du cerveau. — J.-H. Haberlin relate l'observation d'un enfant de deux ans qui succomba avec les signes d'une hydrocéphalie d'origine syphilitique. A l'autopsie, on vit qu'il n'y avait aucunement hydrocéphalie, et qu'il s'agissait d'une hypertrophie du cerveau lequel pesait 1.712 grammes, alors que, chez l'enfant de deux ans, normal, ce poids est de 1 kilogramme environ.

D'autre part, C. N. Spratt rapporte le cas d'un homme de quarante-deux ans qui succomba à une méningite. Le cerveau pesait 2.069 grammes au lieu de 1.400 grammes, chiffre moyen. (*Journal Am. med. Assoc.*, 30 Juin, p. 1998, et 7 Juillet, p. 37.) C. J.

* * *

Hernie fémorale : hernie de l'appendice abcédé. — MM. Broughton et Stewetson rapportent l'histoire d'une femme de soixante-trois ans qu'on dût opérer pour ce qu'on croyait être une épiploocèle enflammée : on trouva une hernie de l'appendice dont les parois partiellement gangrenées furent difficilement identifiées au sein d'un abcès assez volumineux. L'appendice contenait une épingle qui paraissait être la cause de tout le mal. (*Lancet*, 1906, 16 Juin, p. 1679.) C. J.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur F. de Lapersonne, assisté de MM. Mathieu, Cantonnet, et Pley commencera le mardi 23 Octobre 1906, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren) un *cours pratique d'ophtalmologie*. Ce cours, complet en 22 conférences suivies d'exercices pratiques, est destiné aux étudiants préparant le 5e de doctorat et aux praticiens. Il sert en même temps d'introduction indispensable pour les médecins qui désirent suivre la clinique pendant l'année scolaire. Il aura lieu tous les jours, du 23 Octobre au 17 Novembre 1906. S'inscrire à la Faculté.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpitaux de Saint-Étienne. — Il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 15 Octobre prochain, un concours public pour une place de chirurgien des hôpitaux de Saint-Étienne.

Ce concours se composera de cinq épreuves.

Le chirurgien à nommer entrera en fonctions le 1er Juillet 1907 ; son traitement est fixé à 2.000 francs par an.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices, rue Valbenoite, 40, à Saint-Étienne.

NOUVELLES

Paris et Départements.

École du service de santé militaire. — Liste, par ordre de mérite, des candidats nommés élèves à l'École du service de santé militaire par décision du ministre de la Guerre du 27 Août 1906, à la suite du concours de cette année. MM. 1, Russo. 2, Coville. 3, Bolotto. 4, Bonjean. 5, Maux. 6, Hénard (Henri-Auguste). 7, Accolas. 8, Ruzou. 9, Marc. 10, Galey. 11, Rougeux. 12, Vermelin. 13, Guilmain. 14, Bureau. 15, Rottier. 16 et 17, *ex æquo*, Brusset, Tronyo. 18, Séry. 19, Buisson. 20, Naudet. 21, Bertet. 22, You. 23, Gabrielle. 24, Saulnier. 25, Touranjon. 26, Remy. 27, Lambardy. 28, Vignol. 29, Barral. 30, Rasse, 31, Söderlindh. 32, Blondel. 33, Birat. 34, Drouet. 35, Ferry. 36, 37 et 38, *ex æquo*, Barbier, Bernard (Paul-Jean), Ayrolles. 39, Brunhammer 40, Guibert. 41, Roshem. 42, Maire. 43, Bendon. 44, Pilod. 45, Abecassis. 46, Maugnier. 47 et 48, *ex æquo*, Ollé, Achard. 49, Bernard (Louis-Marius-Justin). 50, Lacaze.

Ceux de ces élèves qui ont déjà accompli un an de service militaire devront se présenter au médecin inspecteur directeur de l'École le vendredi 12 Octobre 1906, à 8 heures du matin. Les autres devront, s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique au service armé, accomplir, avant leur entrée à l'École, un an de service dans l'un des régiments de cavalerie ou d'artillerie énumérés par le décret du 25 Août 1906. (*Journal officiel* du 28.)

Tous les élèves de cette dernière catégorie devront adresser avant le 10 Septembre 1906 au ministère de la Guerre (7e direction) la liste par ordre de préférence des corps dans l'un desquels ils désirent servir. Cette liste devra comprendre tous les régiments (cavalerie ou artillerie, ou les deux armes s'ils n'ont pas de préférence pour l'une d'entre elles) offerts à leur choix par le décret précité. Satisfaction leur sera donnée autant que possible d'après leurs numéros d'admission à l'École et dans les limites fixées. Si les renseignements nécessaires ne sont pas parvenus au ministère à la date du 10 Septembre les affectations seront faites d'office. Chaque élève recevra ensuite le certificat d'admission à l'École du service de santé militaire indiquant dans quel corps il devra accomplir son année de service.

Munis de ce certificat les élèves qui ne sont pas encore inscrits sur les tableaux de recensement se présenteront du 1er au 5 Octobre au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent pour être visités ; puis ils contracteront le double engagement (engagement militaire et engagement sexennal) dont le modèle (n° 4) est annexé au décret du 27 Juin 1905 [*Bulletin officiel du ministère de la Guerre*, partie réglementaire n° 25 de 1905 (imprimerie Chapelot et Cie, 2, rue Christine, à Paris), et *Bulletin des lois*, partie principale, n° 2638, p. 730 (Imprimerie nationale à Paris)]. Les autres rejoindront leur corps d'affectation dans les mêmes conditions que les appelés de la classe ; l'engagement sexennal (modèle n° 4 simple) ne sera contracté par eux que lors de leur entrée à l'École du service de santé militaire.

Les élèves qui renonceraient au bénéfice de leur admission à l'École du service de santé militaire devront adresser d'urgence leur démission au ministère de la guerre en y joignant l'autorisation de leur père (ou mère ou tuteur) s'ils sont mineurs.

Le prix de la visite médicale pour les accidents du travail. — Le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, sur la proposition du directeur de l'assurance et de la prévoyance sociales, vient de prendre les arrêtés suivants réglant suivant les localités le prix de la visite médicale pour les accidents du travail.

Article premier. — Est arrêtée ainsi qu'il suit la liste des localités dans lesquelles le prix de la visite à domicile sera transitoirement élevé à 2 fr. 50 :

Alpes-Maritimes : Nice; *Calvados* : Lisieux; *Charente* : Angoulême; *Eure* : Evreux, Vernon; *Gironde* : Bordeaux; *Hérault* : Cette; *Isère* : Vienne; *Loire* : Firminy, le Chambon-Feugerolles, Roche-la-Marlière, Saint-Étienne; *Loire-Inférieure* : Nantes; *Maine-et-Loire* : Saumur; *Orne* : Laigle; *Rhône* : Caluire-et-Cuire, Lyon, Oullins, Villeurbanne; *Saône-et-Loire* : Digoin; *Seine* : Alfortville, Asnières, Aubervilliers, Boulogne-sur-Seine, Champigny, Charenton, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Joinville, Levallois-Perret, le Perreux, les Lilas, Maisons-Alfort, Malakoff, Montrouge, Nanterre, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Pantin, Saint-Mandé, Saint-Ouen, Vanves, Villemonble, Vincennes, Vitry-sur-Seine; *Seine-inférieure* ; le Havre, Rouen; *Seine-et-Marne* : Melun; *Seine-et-Oise* : le Raincy, le Vésinet, Mantes, Rambouillet, Versailles, Villeneuve-Saint-Georges; *Deux-Sèvres* : Thouars; *Somme* : Amiens.

Art. 2. — Est arrêtée ainsi qu'il suit la liste des localités dans lesquelles le prix de la visite à domicile sera transitoirement réduit à 1 fr. 50 :

Aisne : Bohain, Saint-Quentin; *Meurthe-et-Moselle* : Lunéville; *Nord* : Anzin, Armentières, Denain, Dunkerque, Hautmont, la Madeleine-lez-Lille, le Cateau, Lille, Maubeuge, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos; *Pas-de-Calais* : Arras, Boulogne-sur-Mer, Hénin-Liétard, Saint-Omer.

Art. 3. — Est arrêtée ainsi qu'il suit la liste des localités dans lesquelles le prix de la visite à domicile sera transitoirement fixé à 2 francs :

Ain : Sathonay; *Ardennes* : Dom-le-Mesnil, Flize, Haybes; *Aube* : Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse; *Drôme* : Anneyron, Bourdeaux, Montmeyran, Moras, Saint-Sorlin; *Eure* : Broglie, Brosville, Bourth, Breteuil-sur-Iton, Charleval, Claville, Conteville, Epaignes, Francheville, Cuillon, la Croix-Saint-Leuffroy, la Ferrière-sur-Risle, Mainneville, Rugles, Sainte-Barbe-sur-Gaillon, Saint-Pierre-de-Bailleul, Tillières-sur-Avre, Verneuil; *Eure-et-Loir* : Toury; *Gironde* : Ambès, Cestas, Gaurinc, Gradignan; *Indre-et-Loire* : Ballan, Esyres, Fondettes, Joué-les-Tours, Monnaie, Montbazon, Naisay, Reugny, Rochecorbon, Saint-Martin-le-Beau, Saint-Paterne, Savigny, Veigné, Vernou-sur-Brenne, Vouvray; *Isère* : Allevard, Barraux, Chapareillan, Crolles, Décines-Charpieu, Damène, Goncelin, le Péage-de-Roussillon, le Touvet, Meyzieux, Pont-Évêque, Saint-Ismier; *Loire* : Maclas, Neulize, Pélussin, Saint-Martin-d'Estréaux, Saint-Symphorien-de-Lay, Villars; *Haute-Loire* : Dunières; *Loiret* : Arthenay, Chaingy, Chambon, Ingré, la Chapelle-Saint-Mesmin, Ligny-le-Ribault, Marcilly, Menestreau en-Villette, Saint-Jean-de-la-Ruelle; *Oise* : Belagny-sur-Thérain, Bury, Chantilly, Froissy, Hermes, Laigneville, Morienval, Mouy, Nogent-les-Vierges, Romy, Rully, Saint-Leu-d'Esserent, Saint-Maximin, Sucy-le-Petit, Verneuil; *Orne* : Mortagne; *Rhône* : Anse, Aveizes, Belleville-sur-Saône, Bron, Cublize, Denicé, Fontaines-sur-Saône, la Mulatière, Larajasse, Neuville-sur-Saône, Sainte-Colombe, Sainte-Foy-les-Lyon, Saint-Fons, Saint-Genis-Laval, Saint-Jean-d'Ardières, Saint-Lager, Tizy, Thurins, Vaulx-en-Velin, Venissieux; *Saône-et-Loire* : Beaubery, Bois-Sainte-Marie, Bourbon-Lancy, Chalmont, Charolles, Chassigny-sur-Dun, Chauffailles, Chenay-le-Châtel, Ciry-le-Noble, Coublanc, Cronat, Flaury-la-Montagne, Génelard, Gibles, Gueugnon, Iguerande, Jancy, la Chapelle-sous-Dun, la Clayette, la Motte-Saint-Jean, Ligny-en-Briannais, Marcigny, Mélay, Martigny-le-Comte, Neavy-Grand-Champ, Oyé, Ozolles, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, Poissan, Pouilloux, Rigny-sur-Arroux, Saint-Agnan, Saint-Bonnet-de-Cray, Saint-Bonnet-de-Joux, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Civry, Saint-Maurice-lez-Châteauneuf, Salornay-sur-Guye, Semur-en-Brionnais, Sanvignes, Sennozan, Toulon-sur-Arroux, Uxeau, Vendenesse-sur-Arroux, Vendenesse-les-Charolles, Verosvre; *Savoie* : la Rochette; *Seine* : Antony, Bry-sur-Marne, Châtillon, Créteil, Épinay, Sceaux; *Seine-Inférieure* : Argueil, Aumale, Blangy, Croissy-sur-Andelle, Dampierre, Ferrières, Forges-les-Eaux, Foucarmont, Gaillefontaine, Gournay, la Feuillie, le Houlme, Londinières, Maromme, Neufchâtel, Réalcamp, Saint-Saëns; *Seine-et-Marne* : Brie-Comte-Robert, Chartrettes, Cessan, Grisy, Ozouer-la-Voulgis, Suisnes; *Seine-et-Oise* : Ablon, Andrésy, Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Auvers-sur-Oise, Beynes, Bougival, Brunoy, Carrières-sur-Seine, Chars, Chatou, Croissy-sur-Seine, Dampierre, Dourdan, Forges-les-Bains, Garancières, Garches, Gif, Herblay, Jouy-en-Josas, la Ville-du-Bois, le Chesnay, Limours, l'Isle-Adam, Louveciennes, Mandres, Méry-sur-Oise, Montesson, Montlhéry, Mours, Neauphle-le-Château, Orsay, Orgerus, Palaiseau, Pierrelaye, Presles, Saint-Chéron, Savigny-sur-Orge, Thoiry, Vaucresson, Verrières-le-Buisson, Villiers-sur-Marne, Vigny; *Deux-Sèvres* : Coulonges-sur-l'Autize, Mauzé-Thouarsais, Thénezay; *Var* : Saint-Zacharie; *Vendée* : Angles, Nieuil-sur-l'Autize, Vouvant; *Vienne* : Bouresse, Chaunay, la Roche-Posay, Lencloître, Loudun, Lhommaizé, Saint-Léger-de-Montbrillais, Sommières-du-Clain; *Vosges* : Vittel.

Congrès international des médecins d'assurances. — Un Congrès international de médecins d'assurances aura lieu à Berlin le 11-14 Septembre.

Un Comité spécial s'est organisé pour y faciliter le service de la Presse, Comité dont font partie MM. LENNHOFF, FEILCHENFELD et GROSS, à Berlin.

Tous les journaux qui voudraient bien envoyer des correspondants à ce Congrès sont priés de bien vouloir s'adresser à M. LENNHOFF, Schmidstrass, 13, Berlin S.-O., qui leur fournira tous les renseignements nécessaires et se mettra à la disposition des membres de la Presse chargés de comptes rendus.

XIVe Congrès international d'hygiène et de démographie. — Le XIVe Congrès international d'hygiène et de démographie aura lieu à Berlin du 23 au 29 Septembre 1907. Le Comité d'organisation, présidé par M. BUMM, président de l'Office impérial de l'Hygiène, compte envoyer avant peu ses invitations. Le Congrès, qui se tiendra probablement dans les locaux du Reichstag, comporte 8 sections : Section I. *Microbiologie et parasitologie appliquées à l'hygiène.* — Section II. *Hygiène alimentaire et physiologie appliquées à l'hygiène.* — Section III. *Hygiène de l'enfance et des écoles.* — Section IV. *Hygiène professionnelle et assistance aux classes ouvrières.* — Section V. *Lutte contre les maladies infectieuses et assistance aux malades.* — Section VI *a*) *Hygiène des habitations et des localités.* — Section VI *b*) *Hygiène du service des transports en commun.* — Section VII. *Hygiène militaire, coloniale et navale.* — Section VIII. *Démographie.* A l'occasion du Congrès aura lieu une exposition scientifique, dont l'organisation a été confiée à M. RUBNER, professeur et conseiller intime de médecine, Berlin N., Hessischestr., 4.

Le secrétaire général du Congrès est M. le médecin principal en retraite NIETNER. Le Bureau se trouve à Berlin W., Eichornstr., 9.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Roger Maillard, médecin à Andernos-les-Bains (Gironde).

M. Roger Maillard, à peine âgé de trente ans, meurt victime du devoir professionnel.

Il laisse une veuve et deux jeunes enfants.

CONCOURS

Hôpitaux de Montpellier. — Un concours sera ouvert le 19 Novembre prochain pour quatre places d'interne titulaire et cinq places d'interne provisoire dans les hospices de Montpellier.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette.



N° 72. Samedi, 8 Septembre 1906.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C[ie], ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VI[e])

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Stéphane Leduc. Les nouvelles théories des solutions dans leurs rapports avec la médecine.

Perrin et J. Parisot. Complications pulmonaires et pleurales des corps étrangers des bronches latents ou méconnus.

CONGRÈS

Georges Vitoux. II[e] Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Une nouvelle méthode d'endoscopie urétrale. — Fracture isolée d'un os sésamoïde du gros orteil. — Cancroïde de la face guéri par la médication arsenicale. — Vaccine généralisée survenue après vaccination chez un enfant eczémateux. — Un cas de xeroderma pigmentosum guéri par la radiumthérapie et la cautérisation ignée. — Recherches d'hématologie locale. — De l'influence exercée par le système nerveux sur la sécrétion pancréatique. — De l'action exercée par les eaux minérales sur la sécrétion du suc pancréatique. — Sur le traitement des fractures par la méthode d'extension de Bardenhauer.

Académie royale de médecine de Belgique. — Le microbe de la coqueluche.

ANALYSES

Histoire de la Médecine, Généralités. — A.-G. Tapia. Un cas d'acrobatisme lingual.

Obstétrique. — R. de la Lande de Vallière. De l'insuffisance hépatique dans l'infection puerpérale.

Pédiatrie. — H.-M.-J. Gasse. L'École des mères.

Neurologie et Psychiatrie. — J. Nageotte. Régénération collatérale de fibres nerveuses terminées par des massues de croissance, à l'état pathologique et à l'état normal; lésions tabétiques des racines médullaires.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — Finck. La goutte du pharynx.

CHRONIQUE

Maurice Letulle. Notes d'hygiène scolaire. La toilette hygiénique de l'école.

PRATIQUE MÉDICALE

Ch. J. Pilules purgatives. — Traitement des blépharites ciliaires.

LIVRES NOUVEAUX

A. Mathieu. L'hygiène de l'obèse. — Comptes rendus du premier Congrès international pour l'étude de la radiologie et de l'ionisation.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

NOTES D'HYGIÈNE SCOLAIRE

LA TOILETTE HYGIÉNIQUE DE L'ÉCOLE

De toutes les questions capitales que le fonctionnement de la vie sociale impose à la sollicitude inlassable des Gouvernements, il n'en est pas de plus émouvantes, de plus graves que celles groupées sous la rubrique de l' « *Hygiène scolaire* ». L'enfant, l'adolescent, le jeune homme et la jeune fille doivent passer chaque jour de longues heures à l'école. Ils y vont demander, entre autres, des notions fondamentales et, en plus, certes, des leçons pratiques aussi bien sur l'hygiène individuelle que sur l'hygiène publique. Les souvenirs et les habitudes contractés là, pendant les premières années de l'existence, sont de tous, ceux qui demeurent le plus profondément ancrés dans l'âme humaine. Rien n'est donc indifférent, rien n'est banal en matière d'hygiène scolaire : tout porte et l'on peut, sans exagération aucune, affirmer que le plus modeste des maîtres d'école primaire pétrit et façonne dans ses mains puissantes l'avenir de notre race.

* * *

Notre corporation médicale est appelée à jouer dans l'application des lois et règlements d'hygiène scolaire un rôle de plus en plus grand. Étudier ceux de ces problèmes dont la solution peut dépendre, en grande partie, de notre active intervention, est fort intéressant. Les deux Congrès d'Hygiène scolaire et de Pédagogie physiologique provoqués à Paris[1], en 1903 et 1905, par la « Ligue des médecins et des familles », ont, sous l'influence de nos collègues Le Gendre, Mathieu, Méry, Mosny, Macaigne, J.-C. Roux, etc., bien mis en lumière les principaux desiderata et nettement indiqué aux Pouvoirs publics les solutions les plus sages et les plus pratiques. L'accord est aujourd'hui fait et l'entente est foncièrement cordiale entre les hygiénistes, les parents des élèves et les pédagogues sur tous les points importants : durée et répartition des heures de travail; culture progressive et individuelle de l'intelligence des élèves; surveillance médicale du développement physiologique et des exercices

1. *Congrès d'Hygiène scolaire.* Rapports et communications, 1904 et 1906. 2 volumes de 277 et 322 pages (Masson et C[ie]).

musculaires auxquels ces « organismes en évolution croissante » ont un droit aussi absolu que celui d'une alimentation rationnelle ; enfin, adaptation hygiénique des établissements où se doivent réunir ces collectivités sociales si spéciales, agrégats d'enfants et de maîtres, réciproquement solidaires de leur santé normale ou pathologique.

* * *

A en juger d'après ce qui précède, il semblerait donc que tout est pour le mieux chez nous et que les lois, les justes lois d'hygiène scolaire, fonctionnent de plein droit sur toute l'étendue du territoire français. Ces lois sont-elles en train de faire, des générations qui nous suivent, une race forte, bien équilibrée, instruite à souhait, disciplinée et pratiquant avec joie, dans la conscience du devoir accompli, tous les « rites » de l'hygiène sociale, cette religion nouvelle basée sur la science de la vie? Quelle erreur, et comme nous sommes loin de compte ! Appelé à parcourir depuis quelques semaines plusieurs départements de l'ouest, du centre et du sud-est, j'ai pu me documenter sur place et constater combien les « principes » et la « pratique » sont en désaccord ; j'ai vu, de mes yeux, quel rude chemin il y a encore à parcourir avant d'arriver au but. Mais aussi que d'intelligente bonne volonté chez tous les maîtres d'école que j'ai pu interroger ! Quel bon terrain, bien préparé, l'hygiène possède en eux, à sa disposition. La semaille est faite : à nous de l'aider à bien germer, à nous d'arracher l'ivraie.

* * *

Pour aujourd'hui, je n'aborderai qu'une petite question, bien modeste en apparence, grosse de conséquences, et d'une solution singulièrement ardue : la *toilette hygiénique de l'école*.

Quoi de plus simple, à première vue? L'école doit sans cesse être tenue propre : la santé des enfants et celle des maîtres l'exigent; l'éducation sociale y trouve une quotidienne « leçon de choses » aussi démonstrative que pratique. Oui, mais qui *doit* être chargé de ces soins de propreté exemplaire? Qui balaiera, chaque jour, après le départ des élèves, le plancher maculé? Qui essuiera les tables, bancs, tableaux? Qui nettoiera les latrines? Assurément, une première réponse, qui vient aussitôt sur les lèvres est celle-ci : ce ne doit être ni le maître (ou la maîtresse), ni les élèves. Il s'agit d'une *affaire communale*.

Or, voici où apparaissent dans toute leur splendeur et dans la plus haute expression de leur bonté le mesures légales actuelles : la loi, qui met à la charge des 36.000 communes de France l'*entretien des bâtiments scolaires*, ne leur impose [1] aucune obligation concernant le balayage des salles de classe, des cours, des préaux, non plus que le nettoyage des latrines. Qu'est-il résulté de cet OUBLI? *Un usage général* (contre lequel n'ont réagi qu'un nombre infime de communes) *impose aux enfants des écoles tous les soins quotidiens de propreté scolaire* ! Y compris la toilette des latrines? Cela va de soi ! Dans toutes — ou presque toutes — les communes rurales, *cet usage a force de loi*. Un certain nombre de villes cependant, sous la pression de l'opinion publique par trop scandalisée, consentent à payer à l'année des gens de service pour ce travail sanitaire.

Il y a mieux encore. Voilà trois ans écoulés, un préfet des plus distingués, aujourd'hui conseiller d'Etat, M. Poirson, soumettait au Ministre de l'Instruction publique une délibération de son Conseil départemental de l'Enseignement primaire, par laquelle ce Conseil décidait que : « la classe serait blanchie et lessivée tous les ans et tenue dans un état constant de propreté » et qu'à cet effet, « elle serait balayée et arrosée, tous les jours, *par les soins de la commune* et après entente avec l'instituteur et l'institutrice ». Cet essai loyal de libération des petits écoliers fut gracieusement reçu par le ministre d'alors, dont il est inutile de rappeler le nom. Que fit l'excellent politicien? Ceci : au lieu d'encourager, par un procédé administratif quelconque, cette courageuse entreprise, le grand maître de l'Université cassa la décision du Conseil départemental. C'était peut-être le strict devoir du ministre, mais il aggrava la mesure par des considérants dont le plus effroyable est le suivant : « Quant aux autres travaux quotidiens du balayage, ils font partie des occupations des *gens de service*... la dépense n'en est obligatoire qu'en ce qui concerne les *écoles maternelles*. S'ils ne doivent pas être imposés aux élèves comme punition, ils peuvent l'être comme un devoir social qu'ils ont à accomplir, dès que leurs forces physiques le leur permettent... » Un *devoir social*? Aller soulever follement, (même en employant, comme il est recommandé, la sciure de bois mouillée), les poussières des salles où se tiennent trop souvent des réunions publiques? Un *devoir social*, de contraindre tant de pauvres petits gars, à polluer, le soir, leurs semelles dans d'innomables water-closets à la turque? Ces « lieux d'aisance », nous les avons vus, en traversant les villages de notre belle France, si parcimonieuse d'eau quand il s'agit de laver ses cloaques, nommés latrines! Eh bien ! si c'est ainsi que nos gouvernants espèrent favoriser l'éducation du peuple en matière d'Hygiène Sociale, s'ils croient rendre aimable l'hygiène en condamnant les enfants à une besogne qui leur répugne forcément, faisons notre deuil de nos généreuses espérances, hygiénistes, mes frères, et vous de même, pédagogues ! Le règne de la bonne déesse Hygie n'est pas près d'apporter à notre chère patrie l'ère de joie et de santé promise par nos doux prophètes !

Ou bien plutôt, puisque la Loi, par son impré-

1. Loi du 19 Juillet 1889 (article 4), et loi du 25 Juillet 1893.

voyance, est injuste, réformons la loi! Qui donc, au Parlement, le mois prochain, va prendre en mains la cause sacrée de la Protection quotidienne des *trente mille petits écoliers français ?*

MAURICE LETULLE.

PRATIQUE MÉDICALE

Pilules purgatives.

1° Extrait de coloquinte . . . . 1 centigr.
Aloès du Cap . . . . 10 —
Miel blanc. . . . . Q. S.

F. s. a. pour une pilule; argenter. En faire vingt semblables. Donner de une à quatre pilules suivant effet désiré : laxatif ou purgatif.

2° Extrait mou de cascara . . . 10 centigr.
Poudre de cascara . . . . . Q. S.

F. s. a. pour une pilule N° 20. Une à six pilules par jour suivant effet désiré : laxatif ou purgatif.

Traitement des blépharites ciliaires.

M. Maurice SAUBERT (*Thèse*, Paris, 1906), a obtenu d'excellents résultats dans le traitement des blépharites ciliaires par l'emploi de l'hermophényl (mercure phénodisulfonate de sodium).

Il fait des frictions quotidiennes *énergiques* du bord ciliaire avec un tampon d'ouate aseptique imbibé d'une solution d'hermophényl à 1 pour 100.

Les blépharites ulcéreuses graves, plus difficiles à guérir par suite de la profondeur des lésions, disparaissent, en général, au bout d'une quinzaine de jours.

Quant aux formes sèches, elles paraissent améliorées et parfois guéries par ce traitement.

Il est utile, pour prévenir les récidives, de pratiquer après la guérison un ou deux brossages par semaine.

CH. J.

LIVRES NOUVEAUX

A. Mathieu. — *L'hygiène de l'obèse*, 1 vol. in-18 de 340 pages de la « Bibliothèque d'hygiène thérapeutique », Paris, 1906 (MASSON ET Cie, éditeurs).

La cure de l'obésité doit, suivant la pittoresque expression de l'auteur, être faite sur mesure d'après les principes généraux fournis par la physiologie générale, la physiologie pathologique et l'expérience clinique. C'est à mettre le praticien à même de réaliser ce desideratum que M. Mathieu s'est employé, en lui donnant, avec la deuxième édition, largement remaniée, de l'*Hygiène de l'obèse*, un véritable petit traité de l'obésité dont la rédaction témoigne d'un souci constant de faire œuvre avant tout pratique.

Après une description de l'obésité et de ses formes cliniques, l'auteur, envisageant la question au point de vue étiologique et pathogénique, montre comment on devient obèse et le rôle de la prédisposition, de l'hérédité, de l'alimentation, des causes occasionnelles. Ce faisant, les indications de la cure d'amaigrissement sont déjà implicitement posées. Elles sont précisées dans les chapitres suivants ou, après une étude de la ration normale d'entretien, sont exposées les diverses cures classiques d'amaigrissement, de Banting, d'Ebstein, d'Oertel, etc.

L'examen critique de ces cures, de leurs dangers, en détermine les principaux facteurs utilisables et la valeur des agents d'amaigrissement. Pour les mettre en œuvre d'une manière efficace et inoffensive, il faut les adapter aux modalités cliniques de l'obésité. C'est l'objet d'un des chapitres les plus importants où sont envisagés successivement, à ce point de vue, l'obèse de constitution vigoureuse, exempt d'autre tare organique, l'obèse de constitution faible, l'obèse taré d'autre part (cardiaque, goutteux, diabétique).

Le lecteur, mis en possession de toutes les indications nécessaires pour l'établissement de la ration alimentaire, trouvera ensuite des cartes culinaires, dressées suivant la valeur des principaux aliments, et qui ne constituent pas un des côtés les moins intéressants, pratiquement, de toute cette étude. Pour la compléter, M. Mathieu a ajouté quelques pages sur le traitement de l'obésité par la médication, les cures thermales et les agents physiques, mais sans cacher que le traitement hygiénique conserve toutes ses préférences, préférences qu'il sait faire partager au lecteur.

PH. PAGNIEZ.

Comptes-rendus du premier Congrès international pour l'étude de la radiologie et de l'ionisation, tenu à Liège du 12 au 14 Septembre 1905. 1 vol. in-8° de 570 pages, avec figures et planches, Paris, 1906. Prix : 17 fr. 50 (H. DUNOD et E. PINAT, éditeurs,

Un premier Congrès international pour l'étude de la radiologie et de l'ionisation a été tenu à Liège en Septembre 1905. Des communications fort intéressantes y ont été présentées, presque toutes en langue française, quelques-unes en langue anglaise ou en langue allemande. On les trouvera *in extenso* dans ce volume qui met au point d'une façon certaine l'état d'avancement des diverses recherches sur le radium, les électrons, les radiations, la radioactivité, l'ionisation, les rayons X, les diverses applications en médecine et en biologie de ces découvertes, etc.

La collaboration des savants du monde entier à ce Congrès fait de ces Comptes-rendus une véritable monographie de la radiologie et de l'ionisation.

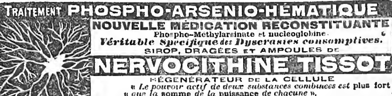
G. HARET.

BIBLIOGRAPHIE

1235. — **G. H. Niewenglowski.** — LES MATHÉMATIQUES ET LA MÉDECINE. 1 brochure in-8°, de 70 pages, avec figures. Prix : 2 fr. (*H. Desforges*, éditeur.)

1236. — **F. Legueu.** — LE REIN MOBILE. 1 plaquette in-18 de 96 pages avec figures, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillère et fils*, éditeurs)

1237. — **L. Ellertsen.** — INCONVÉNIENTS ET DANGERS DES DENTIERS ET AUTRES PIÈCES DE PROTHÈSE DENTAIRE ET MALADIE DU CAOUTCHOUC. 1 vol. in-18 de 214 pages. Prix : 3 fr. (*J. Rousset*, éditeur.)









ANESTHÉSIE PARFAITE
de la BOUCHE
de la GORGE, du LARYNX
de l'ESTOMAC
par les
PASTILLES de
STOVAÏNE BILLON
Aucun
Accident toxique
à redouter.
Pharmacie BILLON, 46, Rue Pierre-Charron, PARIS (8e Arrt)
TÉLÉPHONE 517-12



INALTÉRABLES
CHLOROSE
ASSIMILABLES
Toujours
formuler
PILULES
SIROP
ANÉMIE
BLANCARD
LEUCORRÉE
EXIGER : Signature, Etiquette verte, Cachet de garantie.
PARIS, Rue
Bonaparte, 40
FER
SCROFULE
IODE
Refuser
les SIMILAIRES INEFFICACES.
Refuser
les IMITATIONS DANGEREUSES.



PUISSANT ACCÉLÉRATEUR de la NUTRITION GÉNÉRALE
Ramène l'appétit et provoque une augmentation rapide du poids des malades; fait tomber la fièvre et disparaître la purulence des crachats chez les TUBERCULEUX.
EXPÉRIMENTÉ avec succès dans les Hôpitaux de Paris et les Sanatoria. Communications à l'Académie des Sciences, la Société de Biologie, de Thérapeutique.
Thèse sur l'HISTOGÉNOL, présentée à la Faculté de Médecine de Paris.
HISTOGÉNOL
NALINE
à base de Nuclarrhine.
Médication Arsénio-Phosphorée organique.
FORMES :
Emulsion : 2 cuill. à soupe par jour.
Élixir : 2 cuill. à soupe par jour.
Granulé : 2 mesures par jour.
Ampoules : 1 ampoule par jour.
INDICATIONS :
TUBERCULOSE
LYMPHATISME, SCROFULE, BRONCHITES CHRONIQUES, NEURASTHENIE, CHLORO-ANÉMIE, CONVALESCENCE. etc.
LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS : S'adresser à NALINE, Phien à St-Denis (Seine).



CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER

à 0 gr. 10 centigr. de Corps Thyroïde frais de mouton par capsule.
DOSE ORDINAIRE : 1 à 6 capsules par jour.
Ces Capsules ne se prennent que sur l'ordonnance du médecin.

SIROPS IODURÉS
DE J.-P. LAROZE

SIROP LAROZE A L'IODURE DE POTASSIUM

Une cuillerée à potage de Sirop contient ***1 gr. d'Iodure***, complètement exempt de Chlorures, de Bromures et d'Iodates.

SIROP LAROZE A L'IODURE DE SODIUM

Une cuillerée à potage de Sirop contient exactement ***1 gr. d'Iodure chimiquement pur.***

SIROP LAROZE A L'IODURE DE STRONTIUM

Une cuillerée à potage contient ***1 gr. d'Iodure chimiquement pur*** complètement exempt de Baryte.

SIROP LAROZE AU PROTO-IODURE DE FER

Une cuillerée à potage contient exactement ***5 centigrammes de Proto-Iodure de fer.***

ENVOI de flacons spécimens à MM. les Docteurs qui voudront bien nous en faire la demande.

MAISON LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul, Paris.

ROHAIS et Cie, Pharmacien de 1re cl., ex-interne des Hôpitaux de Paris.

ALEXINE

ACIDE PHOSPHORIQUE **entièrement libre**

Biphosphate de Manganèse — Biphosphate de Fer

GRANULÉ

Formule et Procédé du Laboratoire JOULIE

EXPÉRIMENTÉ dans les HOPITAUX

« *L'Alexine est sans aucune analogie avec les préparations phosphatées connues (Phosphate de chaux, Glycérophosphates,*
« *Phosphore organique, etc.).*

« *L'Alexine permet d'appliquer la médication phosphorique d'une façon sûre et efficace.* »

Dosage régulier = Pureté absolue = Maniement pratique = Goût très agréable

Rhumatisme — Goutte — Tuberculose — Neurasthénie — Dermatoses — Infections, etc...

Dose : *1 à 2 bouchons-mesure, dans un peu d'eau, à chaque repas. — ENFANTS : Réduire les doses de moitié.*

J. CHATELAIN, pharmacien. — USINES et DÉPOT : 15, rue de Paris, à PUTEAUX (Seine). — Toutes Pharmacies.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement du choléra. — Ussher, médecin-missionnaire américain à Van (Turquie d'Asie), obtient invariablement la guérison des cholériques non moribonds en leur faisant suivre le traitement suivant aussi simple qu'efficace. Il donne à ses malades, toutes les heures, 60 centigrammes de sulfate de quinine jusqu'à disparition des selles riziformes. A cette médication, il adjoint le traitement symptomatique habituel, contre l'anurie : esprit d'éther nitreux, ventouses, frictions ; contre le collapsus, injections de sérum.

Ce traitement est basé sur la constatation faite par de Koch, que la quinine en solution à 1 p. 1.000 ou même à 1 p. 2.500 tue le germe du choléra en 20 ou 30 minutes. C. J.

* * *

Un cas de psoriasis avec diminution de l'acide urique dans l'urine. — M. Spaharo (de Naples) a observé un cas de psoriasis étendu, dans lequel pendant toute la durée de l'affection, la quantité quotidienne d'acide urique éliminé par l'urine n'a pas dépassé 20 centigrammes. Ce fait montre que tous les psoriasis ne sauraient être considérés comme d'origine arthritique et que l'étiologie de cette affection doit être variable (*Il Tommasi*, 20 Mai 1906, n° 16). Ph. P.

* * *

Traitement du tétanos par des injections intra-rachidiennes de sulfate de magnésie. — M. Logan publie deux cas de tétanos traités par la méthode de Meltzer, mais sans succès. A noter cependant que, dans un cas, la mort survint, le malade étant dans le relâchement musculaire complet (*Journ. am. med. Assoc.*, 1906, 19 Mai, p. 1502). C. J.

* * *

Valeur diagnostique de la formule leucocytaire dans la coqueluche. — M. Churchill établit que la leucocytose est de règle au cours de la coqueluche, cette lymphocytose atteignant son maximum à la période catarrhale de la maladie ; comme elle ne se retrouve pas avec les mêmes caractères dans les affections pouvant simuler la coqueluche, elle acquiert de ce fait une réelle valeur diagnostique (*Jour. am. med. Assoc.*, 1906, 19 Mai, p. 1506). C. J.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux ; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique ; Henri Labbé, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène ; cryoscopie ; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indican. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hémoatique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyll-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. Marcel Lermoyez, médecin des hôpitaux de Paris, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le *mercredi 21 Novembre 1906*, avec le concours de ses assistants MM. Paul Laurens et Hautant, un cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques.

Le cours sera complet en 33 leçons. Les élèves seront exercés individuellement au maniement des instruments.

Le nombre des places étant limité, prière de vouloir bien s'inscrire d'avance auprès de M. Paul Laurens, assistant du service, à l'hôpital Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris (XIIe).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent* : M. Murianelli, à Rochefort-sur-Mer.

Mention honorable : MM. Fruitet, Minlaret, médecins civils en Nouvelle-Calédonie.

MÉRITE AGRICOLE. — *Chevaliers.* — MM. Loup, médecin-major de 1re classe à Vichy (Allier); Cabochi, Schmitt, à Paris; Hospital, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); Lasserre, à Bordeaux.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Primislas-Lallement, du port de Toulon, est désigné pour embarquer immédiatement sur le *Calédonien.*

— M. le médecin de 2e classe Bruhut, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Gaulois* (escadre de la Méditerranée).

— M. le médecin de 2e classe Cristau, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur l'*Achéron* (division navale de l'Indo-Chine).

— Un congé pour affaires personnelles d'un an sans solde, pour compter du 1er Octobre 1906, a été accordé à M. le médecin de 1re classe Lassignardie, du port de Rochefort.

Mission en Allemagne. — M. Platon, chargé de cours de Clinique gynécologique à l'École de médecine de Marseille, est chargé d'une mission par le ministre de l'Instruction publique pour l'étude de l'enseignement gynécologique en Allemagne.

L'ancienne Faculté de médecine. — Dans sa dernière séance, la Commission du Vieux-Paris a émis un vœu relatif à la conservation de la salle gothique de l'ancienne Faculté de médecine de la rue de la Bûcherie.

On sait que cet immeuble a récemment été attribué à l'Association générale des étudiants qui doit l'aménager en vue de l'installation d'une *Maison des étudiants.*

CONCOURS

Médecin et pharmacien aide-major de 2e classe des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira, le 3 Décembre prochain, à 9 heures du matin, à l'École d'application du service de santé à Paris, pour l'admission de docteurs en médecine et de pharmaciens de 1re classe à des emplois de médecin et de pharmacien aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées : 1° être nés ou naturalisés Français; 2° avoir eu moins de trente-deux ans au 1er Janvier de l'année du concours; 3° avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée en France et aux colonies. Cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 2e classe au moins; 4° souscrire un engagement de servir pendant six ans au moins dans le corps de santé des troupes coloniales à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les épreuves à subir sont les suivantes :

I. — *Pour les docteurs en médecine* : 1° composition écrite sur un sujet de pathologie générale; 2° examen clinique de deux malades atteints, l'un d'une affection médicale, l'autre d'une affection chirurgicale; 3° épreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter; 4° interrogation sur l'hygiène.

II. — *Pour les pharmaciens de 1re classe* : 1° composition écrite sur une question d'histoire naturelle des médicaments et de matière médicale; 2° interrogations sur la physique, la chimie, l'histoire naturelle et la pharmacie; 3° préparation d'un ou plusieurs médicaments inscrits au Codex et détermination des substances diverses (minéraux usuels, drogues simples, plantes sèches ou fraîches, médicaments composés); 4° épreuve de chimie analytique : recherche des acides et des bases renfermés dans deux ou plusieurs sels solides ou dissous.

Une majoration de 150 points est accordée : 1° aux anciens internes reçus au concours dans les hôpitaux des villes ayant une Faculté de médecine; 2° aux docteurs en pharmacie; 3° aux licenciés ès sciences; et une majoration de 50 points aux lauréats des Facultés.

Les majorations ne peuvent être cumulées.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la Guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau) avant le 25 Novembre prochain.

Les pièces à fournir sont : I. — *Avant le concours* : 1° acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi; 2° diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce devra être produite au plus tard le jour de l'ouverture des épreuves); 3° s'il y a lieu, certificats dûment légalisés permettant de constater les titres qui donnent droit à des majorations de points; 4° certificat d'aptitude au service militaire établi l'année du concours; 5° certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement, indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire, un état signalétique et des services; 6° indication du domicile.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 6.

II. — *Après l'admission.* Engagement de servir pendant six ans au moins au titre de l'activité dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les docteurs en médecine et les pharmaciens admis à la suite du concours sont nommés aides-majors de 2e classe, et vont suivre à Marseille pendant un an les cours de l'École d'application du service de santé des troupes coloniales; ils portent l'uniforme des aides majors de 2e classe du service de santé de ces troupes et perçoivent une solde mensuelle de 217 fr. 50; il leur est en outre alloué une première mise d'équipement de 575 francs reversible au Trésor dans le cas où ils n'accompliraient pas les six années effectives de service à partir de leur nomination, à moins qu'ils n'aient été réformés pour cause de maladie.

Ils concourent à la fin de l'année d'études avec les aides-majors de leur promotion provenant des Écoles militaires du service de santé et prennent rang, avec eux, sur la liste d'ancienneté dans le grade de médecin ou de pharmacien aide-major, dans l'ordre du classement de sortie.

Pour ceux qui n'obtiendraient pas à ce concours le minimum de points déterminés par le règlement intérieur de l'École, il sera fait application de l'article 26 du décret du 3 Octobre 1905.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

P. Alglave. De l'occlusion intestinale par volvulus de l'intestin grêle.
A. Augustin Rey. L'habitation. Nécessité de réformer son hygiène.
J.-P. Langlois. Les recherches récentes sur la fièvre des foins.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La fièvre et la toxi-infection d'origine menstruelle.

CONGRÈS

Georges Vitoux. IIe Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation (*suite*).

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne et de pédiatrie de Vienne. — Anévrisme de l'aorte ascendante ouvert dans la veine cave supérieure. — Modification de la technique de la radioscopie appliquée à l'exploration de l'œsophage. — Sur les altérations des artères coronaires au cours des maladies infectieuses aiguës.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Origine de l'oxyde de carbone dans le sang. — Activité hémopoiétique du sérum au cours de la régénération du sang.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — Ch. Scott. Les rapports des cellules nerveuses et des fibres nerveuses dans la fatigue.
Bactériologie. — Tsuzuki. Le microbe du Béribéri.
Médecine expérimentale. — P. Cathcart et B. Leathes. L'absorption des albuminoïdes par l'intestin.
Pathologie chirurgicale. — J.-L. Sainte-Marie Dodeuil. Tuberculose et appendicite.
Médecine. — V. Kraïouchkine. Contribution au diagnostic de la rage, fondé sur la présence des corpuscules de Negri.
Chirurgie. — J. Morin. La résection du cordon spermatique sans castration, opération complémentaire de la cure radicale de la hernie inguinale.
Obstétrique. — E. Ponson. Traitement diététique des vomissements graves de la grossesse.
Gynécologie. — V. Illinsky. Le vaginisme supérieur.
Pédiatrie. — M. Moussaud. Mal de Pott sans signe rachidien chez l'adulte : quelques considérations sur le diagnostic et le pronostic.
Neurologie et Psychiatrie. — F. Soca. Sur un cas de paralysie des béquilles. — A. D'Orméa et G. Fratini. Syndrome labio-glosso-pharyngé par lésion du seul hémisphère gauche. — Lenoble et Aubineau. Une variété nouvelle de myoclonie congénitale, pouvant être héréditaire et familiale, à nystagmus constant.
Ophtalmologie. — Abadie. Des modifications de l'iridectomie dans les irido-choroïdites.
Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — B. Jacques. Contribution à l'étude du syndrome de Gradenigo. — Ph. D. Kerrison. Thrombose du sinus. Discussion sur certaines données récentes.
Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — A. Kayzerling. L'organisation des bureaux d'assistance et de renseignements pour tuberculeux, d'après les principes de la lutte contre les maladies contagieuses.
Pathologie exotique. — Coste. Considérations sur la fièvre hémoglobinurique dans la région d'Arzew en 1904 et 1905.

CHRONIQUE

Félix Regnault. Prostitution et réglementation sanitaire.

PROSTITUTION ET RÉGLEMENTATION SANITAIRE [1]

La grande querelle entre les réglementistes et les abolitionnistes domine aujourd'hui la question de l'assainissement de la prostitution. Leurs disputes remplissent les sociétés savantes, les congrès, les revues, et, comme toujours, aucun des deux partis n'arrive à convaincre son adversaire.

Les réglementistes invoquent avant tout le simple bon sens : Vous enfermez les prostituées malades et les forcez à se soigner; pendant ce temps elles ne peuvent contaminer personne. Si faible que soit le nombre de celles qu'on enferme, il est clair que c'est toujours autant d'acquis.

A quoi objectent les abolitionnistes que tout règlement a des résultats complexes. On l'établit le plus souvent dans un but immédiat bien évident. Quand on l'applique, des conséquences imprévues apparaissent. Avec l'inscription de la fille publique, l'État semble en garantir la santé; aussi les clients sont-ils plus nombreux et prennent-ils moins de précautions.

D'autre part, on ne songe pas à améliorer nos services, et nos consultations hospitalières parce qu'on se fie aux soins obligatoires donnés dans nos hôpitaux-prisons; or, nous dirons par la suite ce qu'ils valent.

Je passe sur la foule d'autres arguments d'ordre sentimental, juridique et social.

Le plus curieux est l'usage que les deux partis ont fait de la statistique, chacun y trouvant des preuves irréfutables à l'appui de ses théories; preuve que cette science en apparence exacte prête aux interprétations les plus variées.

Ne pouvons-nous échapper à ce dilemme qu'on nous pose : soit conserver la réglementation actuelle, soit la supprimer?

D'autres nations, le Danemark, notamment, ont trouvé une autre solution, il nous importe de la connaître, car elle grandit le rôle du médecin, c'est la *réglementation sanitaire*.

* * *

La réglementation actuelle est mauvaise, non pas du fait qu'elle est réglementation, mais du fait qu'elle est policière.

C'est parce que les règlements institués uniquement dans le but de préserver la santé publique sont appliqués par la police, qu'on emprisonne vingt fois plus de filles saines que de malades : en 1888, 10.355 filles en carte étaient détenues en punition, et 557 comme malades.

C'est pour le même motif que les filles syphilitiques renvoyées blanchies de Saint-Lazare ne sont plus soignées. Tout médecin qui soigne un avarié, lui continue, quand ses accidents ont disparu, son traitement spécifique. Quand une prostituée quitte l'hôpital, elle est décrétée saine par la police. Elle retourne à jours fixes au dispen-

1. Lire sur ce sujet *l'évolution de la prostitution*, par le Dr F. Regnault, prix : 3 fr. 50, récemment paru chez Flammarion, éditeur.

saire pour se faire examiner, c'est seulement quand de nouveaux accidents éclatent qu'on la retire de la circulation. Il aurait été bien simple de les prévenir par des injections préventives de mercure. Les médecins du dispensaire ne le font pas parce que ce n'est pas le rôle que leur assigne la police.

Les médecins de Saint-Lazare ont réclamé pendant quinze ans avant d'obtenir l'ouverture d'un service de consultations externes. Et ils demandaient de le faire à leurs frais[1] !

Il en serait tout autrement si des médecins dirigeaient l'application des règlements; les filles n'auraient plus alors affaire à la police, mais au médecin ou à la commission sanitaire.

La visite se pratiquerait de médecin à client sans qu'un inspecteur s'interpose, aussi ne serait-elle plus regardée par la femme qui la subit comme déshonorante. La carte sanitaire remplacerait celle de la police, elle serait délivrée par le médecin et reprise quand la malade est guérie; par suite, il n'y aurait plus d'inscription policière rendant tout autre métier impossible. La police spéciale des mœurs disparaîtrait. Sur l'ordre des médecins, les agents de police ordinaires rechercheraient les filles qui se soustraient à la visite et se refusent à entrer à l'hôpital.

Qu'on ne crie pas à l'utopie. Plusieurs pays sont déjà entrés dans cette voie. Ainsi, en Russie, dans chaque ville importante, l'application des règlements est dévolu à un comité qui comprend des médecins. A Buda Pesth, la femme qui fréquente les maisons de rendez-vous n'est pas inscrite, mais simplement astreinte à se munir d'une carte sanitaire qui l'oblige à se présenter une fois par semaine à la visite.

Dans la petite ville suisse de Lausanne, la réglementation est exclusivement sanitaire; la femme racoleuse y est vite connue; on l'invite à se présenter à l'inspection médicale. On ne l'y contraint pas; si elle ne s'y rend pas on la surveille de près et, à la moindre infraction aux règlements de la police des rues, on la conduit au dispensaire. Est-elle saine, on la renvoie, malade elle est mise en demeure d'opter entre l'hôpital ou des soins à son domicile. On la surveille en ce dernier cas; si elle sort pour exercer son métier avant qu'elle ne soit plus contagieuse, elle est arrêtée et enfermée à l'hôpital.

Si la manie d'une réglementation uniforme ne sévissait dans notre pays, nos petites villes de province devraient adopter ce système.

Il serait plus difficile à exécuter dans une capitale comme Paris où la surveillance est moins aisée. C'est pourtant vers cette réforme que tend le Conseil municipal de Paris. Dans un vœu récent, il demandait la création d'un office sanitaire, le remplacement de la carte par un certificat de santé, et de l'hôpital prison par un sanatorium.

* * *

De telles mesures ne sont qu'un acheminement vers d'autres plus générales, qui transformeront totalement notre système sanitaire. Les maladies vénériennes doivent être regardées comme des maladies contagieuses au même titre que la scarlatine, la diphtérie, etc., et soumises à des obligations semblables. Les prostituées doivent rentrer dans le droit commun; on doit leur appliquer les mêmes règles qu'aux vénériens en général.

Ces idées sont actuellement mises en pratique au Danemark et en Norvège. La loi danoise de 1874 prescrit : « le vénérien, de même que toute personne atteinte de maladie contagieuse, est tenu de se faire soigner jusqu'à guérison complète. Il ne peut quitter son médecin à son gré.

« Le médecin peut ordonner à un syphilitique de se présenter de nouveau devant lui à une date déterminée; le malade devra justifier à cette date par un certificat médical que les accidents n'ont pas reparu.

« Le malade est astreint à entrer à l'hôpital pour se faire soigner, si sa situation est telle qu'il est à craindre qu'il ne communique son mal à d'autres personnes ou s'il est impossible d'éviter autrement la contagion. Il est forcé de rester à l'hôpital jusqu'à guérison. »

Des règlements analogues existent en Norvège. Dans les deux pays depuis l'application des lois sanitaires les maladies vénériennes ont notablement diminué.

En Serbie, la réglementation sanitaire est rigoureusement appliquée. La syphilis sévissait dans les campagnes. L'incurie, l'ignorance, la malpropreté des paysans qui mangent à la même écuelle, s'embrassant sur les lèvres, contribuaient à la répandre. Les vénériens furent tenus de se présenter à jour fixe au dispensaire. On put interner d'office à l'hôpital tout syphilitique présentant un danger pour la société. Au début la police dut employer la force, puis peu à peu les paysans reconnurent le bon effet du traitement. Actuellement ils se rendent d'eux-mêmes chez le médecin.

Il est évident que dans notre pays de telles mesures seraient inapplicables : on les regarderait comme une violation de la liberté individuelle. Déjà la loi sanitaire du 30 Novembre 1892 n'a pu entrer dans nos mœurs; les municipalités elles-mêmes s'opposent trop souvent à la déclaration par le médecin des maladies contagieuses.

Ce n'est qu'avec le temps et surtout par l'éducation des jeunes générations qu'on peut espérer une application efficace de la loi. A plus forte raison son extension aux maladies vénériennes ne pourra se produire que dans un lointain avenir.

Mais dès à présent le rôle du médecin doit s'affirmer dans l'application de la réglementation

1. Ce service a enfin pu être ouvert en novembre 1905. Il a été de suite très fréquenté, ce qui prouve qu'il répondait à un besoin.

aux prostituées. Son autorité doit se substituer à celle de la police; c'est à elle de lui obéir, et non à lui de suivre ses injonctions. Ainsi le veut la logique, puisque cette réglementation vise exclusivement un but sanitaire.

FÉLIX REGNAULT.

VARIÉTÉS

La chirurgie sur les poissons.

LA NATURE nous donne d'après M. Gruvel des renseignements curieux sur la pêche pratiquée sur la côte occidentale d'Afrique par les Canariens qui sur des goëlettes à vivier vont pêcher aux environs du cap Juby ou du cap Bojador. Ces goëlettes sont destinées à rapporter les poissons à l'état vivant jusqu'aux Canaries et spécialement au port de Las Palmas. Elles comportent dans la portion centrale de leur coque un vivier de 4 à 5 mètres de profondeur, dont les parois sont percées de trous permettant à l'eau de se renouveler continuellement.

Le poisson est le plus souvent capturé dans des nasses par des profondeurs de 40, 50, 60 brasses, c'est-à-dire de bien près de 120 mètres; et si nous en croyons M. Gruvel, ce poisson, fait pour vivre par ces profondeurs, se gonfle lorsqu'il est ramené à la surface, sa vessie natatoire se dilate, et si on le mettait tel que dans le réservoir, il surnagerait sans pouvoir s'enfoncer, demeurerait inerte à la surface et mourrait rapidement. Les Canariens, pour tourner la difficulté, ont imaginé de faire subir à ces poissons une opération chirurgicale assez originale, au moyen d'un petit instrument qu'ils nomment la *pica*. C'est une espèce de trocart, un tube de cuivre de 3 à 4 millimètres de diamètre, ouvert à ses deux extrémités, dont l'une est taillée en biseau et aiguisée. Bien entendu, le tout est emmanché dans un morceau de bois qui en rend le maniement facile et sans danger pour les mains du pêcheur, ou plus exactement des mousses qui sont le plus ordinairement chargés d'opérer chaque poisson. Au fur et à mesure qu'un poisson est sorti d'une nasse, l'opérateur le prend aussi rapidement que possible, pour le laisser peu de temps hors de l'eau, et immédiatement, d'un coup brusque et net de la pica, il lui perfore le flanc, à l'aplomb de la vessie natatoire. Il ponctionne ainsi la vessie natatoire. Le gaz qui se trouvait comprimé dans celle-ci s'échappe à l'extérieur, et le poisson est jeté dans le vivier; il supporte assez gaillardement l'opération, puisqu'il vit facilement une quinzaine de jours dans ce vivier. C'est là, on en conviendra, une curieuse application de la thoracentèse.

A travers le Monde

NOUVELLE CALÉDONIE

La lutte contre la lèpre est une des grandes préoccupations de l'administration calédonienne; les progrès toujours croissants de cette affection ne sont plus mis en doute par personne et il est urgent de recourir à des mesures radicales pour enrayer sa marche. M. Kermorgant dans les *Annales d'Hygiène et de Médecine coloniale* signale que les médecins des postes ont reçu les ordres les plus sévères pour rechercher et signaler tous les cas suspects.

PERSE

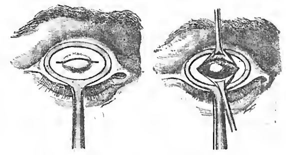
Le voyage en Perse du célèbre voyageur Swen Hedin a été rendu très difficile par la peste qui ravage affreusement le pays. Dans le village Deh-Gourg, sur 170 habitants, 150 sont morts. Les Anglais ont tout fait pour arrêter le fléau; mais les Persans sont fanatiques, ils voient d'un mauvais œil les mesures prophylactiques et il y a quelque temps ils ont dirigé une sérieuse attaque contre le consulat anglais.

LIVRES NOUVEAUX

Victor Veau. — *Pratique courante et chirurgie d'urgence.* DEUXIÈME ÉDITION, REVUE. 1 vol. petit in-8°, de xx-254 pages (de la collection du « Précis de technique opératoire » par les *Prosecteurs* de la Faculté de médecine de Paris), illustré de 333 figures dans le texte, cartonné toile souple. Prix : 4 fr. 50 (MASSON ET Cie, éditeurs).

Il y a quelques mois, je présentais aux lecteurs de *La Presse Médicale* le Précis de technique opératoire publié par les prosecteurs de la Faculté de médecine de Paris. Il me faut revenir sur ce sujet car en très peu de temps la première édition a été enlevée et les auteurs recommencent une nouvelle série. Victor Veau publie la seconde édition du livre consacré à la Pratique courante et à la chirurgie d'urgence.

Ce petit volume ne s'adresse pas au chirurgien pro-



Spécimen des figures : Ablation du chalazion.

prement dit mais au praticien pour qui l'opération est un incident de la vie professionnelle. Il renferme tout ce que tout médecin de campagne doit faire sous peine de manquer à ses devoirs et peut faire sans être coupable de témérité.

Cette nouvelle édition renferme 26 figures nouvelles; des chapitres nouveaux ont été introduits : Chirurgie de l'œil; énucléation; traitement du glaucome; ablation du chalazion; ablation des amygdales et des végétations adénoïdes; métrotomie interne; traitement du varicocèle.

Ainsi augmenté et complété le livre de Victor Veau retrouvera aisément le succès qu'il a eu dès ses débuts auprès des praticiens.

P. D.


Dans les BRONCHITES AIGUES et CHRONIQUES
la Dilatation des Bronches et la Bronchorrée, Les
CAPSULES SÉRAFON
de GAIACOL IODOFORMÉ
amènent la guérison, dessèchent les bronches et font disparaître la fétidité des crachats.
Préparation et Vente en Gros : ADRIAN et Cie, Paris.


FERMENTS (COLLOÏDES) MÉTALLIQUES
ADRIAN
Or * Argent
Platine * Palladium
1 c.c. = 1 Mg. Métal
AMPOULES de 5 et 10 centimètres cubes.
SOLUTIONS INJECTABLES ADRIAN


MÉTRORRAGIES de nature diverse
HÉMORRAGIES nasales et dentaires
HÉMOPHILIE
Coton et gaze imbibés de Sol. à 30 %.
HÉMOSTASE GÉNÉRALE et LOCALE par la
STYPTICINE-MERCK
SÉDATIF INOFFENSIF :
DYSMÉNORRHÉE
ACCIDENTS DE LA MÉNOPAUSE
5 à 6 doses de 0 gr. 05 par jour.
NOTICE EXPLICATIVE ET ECHANTILLONS FRANCO :
SPÉCIALITÉS MERCK, 32, Rue St-Antoine, PARIS.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Les injections massives d'huile camphrée dans l'asthénie cardiaque chronique des phtisiques. — Dans un cas de dyspnée intense, avec 150 à 180 pulsations à la minute chez un phtisique, Volland (de Davos) n'hésita pas, en outre des inhalations d'oxygène et des cataplasmes sinapisés, à prescrire toutes les dix minutes une injection d'huile camphrée au 1/10. Une amélioration se produisit, mais, comme la dyspnée persistait, les injections furent continuées jour et nuit tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures. Ce traitement fut poursuivi par intermittences pendant *six mois*; le pouls était revenu à 80; le malade avait reçu sans accident 350 injections d'huile camphrée, soit la quantité énorme de 35 grammes de camphre en substance.

Par la suite, Volland s'est toujours bien trouvé de ces injections massives d'huile camphrée en cas d'asthénie cardiaque chez les phtisiques. Alors que l'on donne ordinairement au maximum trois injections en un jour pour laisser ensuite reposer le malade, ou bien une injection par jour pendant quatre jours consécutifs, avec un repos de six à huit jours, Volland prescrit au moins deux seringues par jour; il va même jusqu'à quatre, et, chose intéressante, il continue sans accidents cette médication durant des *semaines* et des *mois*. C'est le seul moyen, dit-il, de lutter d'une manière efficace et durable contre l'asthénie cardiaque, et indirectement contre l'affection pulmonaire. (*Therapeutische Monatshefte*, 1906, Heft 2, p. 57.) G. F.

*
* *

Cancer de l'œsophage rompu dans la bronche droite; absence totale des symptômes habituels. — MM. Price et Gibb relatent l'histoire d'un malade ayant succombé à une pneumonie et chez qui on trouva à l'autopsie une ulcération maligne de l'œsophage rompue dans la bronche droite : la perforation était large et paraissait de date relativement ancienne. L'œsophage n'était pas rétréci; il existait dans le voisinage immédiat des ganglions malades, mais les ganglions trachéo-bronchiques étaient indemnes. (*Lancet*, 30 Juin, p. 1827.) C. J.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

École de médecine d'Alger. — M. L.-F. Musso, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. *Chevalier* : M. Dodieau, médecin-major de 2e classe.

La construction et l'aménagement intérieur des casernes. — A la suite du concours ouvert pour les améliorations à apporter aux casernes, tant pour la construction que pour les aménagements intérieurs, les récompenses suivantes ont été décernées.

Médaille d'honneur : MM. les médecins-majors Teyssier, Duchêne-Marullaz et Sabatier.

Corps de santé militaire. — M. le médecin-major de 2e classe Remlinger, directeur de l'Institut Pasteur de Constantinople, actuellement hors cadres, sans solde, est placé, à dater du même jour, dans la position « en mission pour service », et maintenu hors cadres, sans solde.

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin principal de 2e classe : M. Lacronique est remis à la disposition de l'hôpital militaire Bégin.

Médecins-majors de 1re classe : M. Silice passe à l'hôpital militaire de Nancy. M. Descosse passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie. M. Baratte est désigné pour l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé. M. Buy passe à l'hôpital militaire de Versailles. M. Piot passe au recrutement de la Seine et prison militaire de Paris. M. Renard est affecté à l'hôpital militaire de Lille. M. Dreiy passe au 130e rég. d'infanterie. M. Notin est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte du Mans. M. Papon passe à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

Médecins-majors de 2e classe : M. Routier passe au 9e rég. d'artillerie. M. Patte passe au 4e rég. d'infanterie. M. Labougle passe au 115e rég. d'infanterie. M. Zumbiehl passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Chambaud passe au 73e rég. d'infanterie. M. Visbecq passe à la section technique du service de santé. M. Capillery passe à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau. M. Haury passe au 5e bataillon de chasseurs à pied. M. Poullain passe aux hôpitaux de la division d'Oran. M. Bouquet de Joliaière passe au 35e rég. d'artillerie. M. Serre passe au 4e rég. de chasseurs d'Afrique. M. Vandenbosche est affecté au 32e rég. d'artillerie et détaché aux batteries de la 7e division de cavalerie à Fontainebleau. M. Capmas passe au 19e escadron du train des équipages. M. David de Drézigué passe au 12e rég. de hussards. M. Bourcier passe au 162e rég. d'infanterie. M. Tartavez passe au 141e rég. d'infanterie. M. Ehrmann est affecté à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie des Andelys. M. Mazière passe au 30e rég. d'artillerie. M Oullier passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Malaspina est affecté aux hôpitaux de la division d'Alger et détaché au bataillon du génie à Alger. M. Grenier de Cardinal passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Sylvestre passe aux hôpitaux de la division de Tunisie. M. Anthony passe au 30e rég. d'infanterie. M. Talon passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Moisseney passe au 145e rég. d'infanterie. M. Babon passe au 1er rég. de tirailleurs. M. Demard passe au 90e rég. d'infanterie. M. Do passe au 9e rég. d'artillerie. M. Schnaebelé passe au 152e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Villa passe au 68e rég. d'infanterie. M. Notin passe au 42e rég. d'infanterie. M. Perrin passe à la compagnie saharienne de la Saoura-Beni-Abbès. M. Azémar passe au 2e rég. de spahis. M. Guénot passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Ribaut passe au 119e rég. d'infanterie. M. Miorcec passe au bataillon du 122e rég. d'infanterie détaché en Crète. M. Mathieu passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Bellot passe aux hôpitaux de la division d'Alger. M. Dabat passe au 9e rég. d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Roubaud passe au 13e rég. de cuirassiers. M. Peutot passe au 5e rég. de hussards. M. Chatain passe au 125e rég. d'infanterie. M. Cazottes est affecté aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie. M. Pernin est désigné pour le 12e bataillon de chasseurs à pied.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Brunet, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *République*.

— M. le médecin de 1re classe Dargein désigné pour embarquer sur le *Bruix*, à Toulon, le 15 Septembre, est autorisé à permuter avec M. le médecin de 1re classe Carrère, du port de Rochefort, récemment débarqué du *Gaulois*.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe Brachet est désigné pour servir en Afrique occidentale.

Association d'enseignement médical professionnel. — Une nouvelle série de cours de vacances aura lieu du 17 au 29 Septembre.

1° A l'hôtel des Sociétés savantes : Electrothérapie, M. ZIMMERN. — Accouchements, M. DUBRISAY. — Thérapeutique appliquée, M. LANDOWSKI. — Hygiène et thérapeutique infantiles, M. LESNÉ. — Maladies nerveuses, M. A. RICHE. — Chirurgie dentaire, M. ROY.

2° Dans différents services : Thérapeutique dermatologique et syphiligraphique, M. LEREDDE (établissement dermatologique). — Oto-rhino-laryngologie, M. GEORG. LAURENS (clinique de la Trinité). — Ophtalmologie, M. MORAX (Lariboisière). — Maladies des voies urinaires, M. PASTEAU (Necker). — Maladie du tube digestif, M. ENRIQUEZ (Hôtel-Dieu). — Chirurgie infantile; orthopédie, M. BARBARIN (hôpital Anne-Marie). — Chirurgie pratique, M. SAVARIAUD (Lariboisière). — Gynécologie, M. SAVARIAUD (Lariboisière).

Tous les cours commenceront le lundi 17 aux lieux et heures indiqués pour chacun d'eux au prochain *Bulletin*. Repos le dimanche 23.

Les inscriptions seront reçues dès maintenant. Chaque élève recevra une carte d'admission qu'il devra produire à l'entrée des cours.

Le droit d'inscription de chaque cours (comprenant en moyenne 8 à 10 leçons) est fixé à 20 francs, payables en s'inscrivant. On peut s'inscrire par correspondance.

Le lundi 17, à midi, à l'hôtel des Sociétés savantes, dernières inscriptions.

Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à M. BARBARIN, hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, Paris.

Congrès national de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie (5e session, Alger, 1er Avril 1907). — Le Ve Congrès périodique de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie tiendra sa prochaine session à Alger, du 1er au 8 Avril 1907, sous la présidence des professeurs QUEIREL (de Marseille), président général et pour la section d'obstétrique; BOURSIER (de Bordeaux), pour la section de gynécologie, et de M. GUINON (de Paris), pour la section de pédiatrie.

Les adhésions peuvent être adressées dès à présent; quant aux sujets de communications, ils devront parvenir au Secrétariat général avant le 1er Février 1907. La liste des questions mises à l'ordre du jour par chaque section sera incessamment adressée.

Le prix de la cotisation est de 20 francs par membre; elle donne droit à la participation aux travaux, aux fêtes, aux excursions et au vote du Congrès et à la distribution gratuite des volumes contenant les rapports sur les questions proposées et toutes les communications faites au Congrès.

Les dames, les étudiants en médecine et les personnes, non docteurs en médecine, qui s'intéressent aux sciences médicales, peuvent être admis au Congrès, moyennant une cotisation de 10 francs; ces membres associés ont les mêmes prérogatives que les membres titulaires, sauf le droit de vote.

Toute demande de renseignements et tout envoi d'adhésion et de fonds peuvent être, dès à présent, adressés au Secrétaire général du Congrès, 52, rue Daguerre, Alger.

Étranger.

Faculté de médecine de Gratz. — M. Arnold Wittek est nommé privatdocent d'orthopédie.

CONCOURS

Internat. — Le concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine pour l'année 1906-1907, et la nomination aux places d'élèves interne en médecine, vacantes le 1er Mai 1907, aura lieu le lundi 17 Décembre 1906, à midi précis.

Les élèves seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, Bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, depuis le vendredi 2 Novembre jusqu'au vendredi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les Candidats devront se réunir pour la première épreuve. — Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les Candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

La lecture des compositions ainsi que l'épreuve orale auront lieu dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, 49.

Avis important. — Aux termes du règlement, les Candidats à l'internat parvenus à l'expiration de leur sixième année d'externat ne peuvent être nommés internes provisoires et en exercer les fonctions; d'autre part, ceux qui vont terminer les trois premières années d'externat ne pourront figurer sur la liste des internes provisoires que s'ils ont obtenu l'autorisation de faire une année supplémentaire d'exercice comme externes.

Externat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'externat, MM. Poulard, Lesné, Gurnier, Proust, Wiart, Lubey, Rudaux qui ont accepté, et M. de Massary, qui n'a pas encore fait connaître son acceptation.

Médecin suppléant de Saint-Lazare. — Un concours pour l'admission à l'emploi de médecin suppléant à la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare aura lieu le 10 Décembre prochain.

MM. les docteurs qui désirent prendre part à ce concours sont priés de se faire inscrire à la préfecture de police, service du personnel.

Le registre d'inscription est ouvert dès à présent; il sera définitivement clos le 24 Novembre, à 4 heures.

Tout candidat devra :

1° Justifier de la qualité de Français et du titre de docteur d'une des Facultés de médecine de l'Etat;

2° Etre âgé de vingt-cinq ans au moins.

Au moment de son inscription, il devra déposer : une demande sur papier timbré, un extrait authentique sur timbre de son acte de naissance, ses diplômes, l'indication de ses titres scientifiques et hospitaliers, ses états de service, s'il y a lieu, et tous autres documents qu'il jugerait utile de présenter.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

STÉPHANE LEDUC. Les nouvelles théories des solutions dans leurs rapports avec la médecine.

H. LABBÉ. La cuisson des viandes et leur valeur nutritive dans les régimes alimentaires.

CONGRÈS

GEORGES VITOUX. IIe Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation (*suite*).

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Atrophie rénale d'origine saturnine. — Carcinomatose généralisée après ablation d'un cancer du sein. — Instrumentation pour l'application de la méthode de Bier au traitement des urétrites. — Nos connaissances actuelles sur les maladies du sang.

Société médico-chirurgicale de Modène. — Eclampsie gravidique et insuffisance parathyroïdienne.

Société de médecine de Bâle. — Goitre intratrachéal.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — GIANASSO. Sur l'urobilinurie consécutive à la narcose chloroformique.

Neurologie et Psychiatrie. — G. MINCIOTTI. Le symptôme palmo-plantaire de Philippovicz.

Électricité médicale. Radiologie. — BILLINKIN. Traitement électrique de la fistule à l'anus.

CHRONIQUE

PIERRE MAUREL. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

VARIÉTÉS

Avertisseur contre l'asphyxie.

PRATIQUE MÉDICALE

J. FERREIRA. Formule pour l'administration de la santonine chez les enfants. — J. FERREIRA. Association du camphre et de la lécithine pour injections hypodermiques dans les états asthéniques, la neurasthénie, etc.

LIVRES NOUVEAUX

PAUL RODET. Nomenclature anatomique en quatre langues. — P. BLUM, Des anesthésies psychiques, dites nerveuses ou hystériques.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur RECLUS.

La Clinique chirurgicale du Professeur Reclus a lieu (chose exceptionnelle) trois fois par semaine à l'hôpital de la Charité.

Avant la leçon, le Professeur fait la visite entouré des élèves du service, de nombreux stagiaires, de dames de la Croix-Rouge et de quelques étrangers. Il s'arrête aux malades intéressants, entame volontiers une rapide discussion avec son état-major ou interroge les jeunes élèves, commence par le stagiaire, passe à l'externe, va au besoin jusqu'à l'interne ou au chef de clinique, vis-à-vis de tous d'une égale bonne humeur parfois un peu brusque.

La tête haute et comme aux aguets, de sa voix au timbre clair et élevé, il demande à la ronde qui veut la parole quand une réponse ne le satisfait pas. Il interpelle d'anciens élèves venus en visiteurs ou pour « faire des malades », ne se gêne pas pour les pousser un peu, plaisanter ou lancer une boutade. On sent qu'il aime à provoquer la discussion, le libre examen, les idées personnelles, originales, en même temps que soucieux des anciennes traditions.

Parfois dans la salle de réunion où se passent les « cinquièmes », le Professeur simule un examen, fait placer un élève devant la table à tapis vert et, assis de l'autre côté, l'interroge sur un malade du service ou sur les temps de l'opération faite la veille.

Cette visite, toujours très instructive, dure une heure environ, puis tout le monde suit le Chef à l'amphithéâtre Velpeau, où se fait la Clinique. C'est une salle de cours qui ne sert qu'aux leçons théoriques, très différente de l'amphithéâtre du service de chirurgie moderne, celui où l'on opère. Toute intervention d'ailleurs se fait à la salle d'opérations située à l'étage au-dessus.

*
* *

Le Professeur, pour le cours du mercredi, est assis derrière la longue table couverte du tapis vert. Devant lui sont rangés les élèves du service. Sur les gradins les stagiaires sont nombreux, mais il y a relativement peu d'étrangers. Et l'on s'étonne de ne pas voir une assistance encore plus nombreuse pour cet enseignement si consciencieusement fait et si bien organisé. On sent que le Maître se donne tout entier à ces leçons qu'il veut pratiques et à la portée de tous, tenant surtout à traiter de façon classique des sujets classiques.

Là encore le Professeur demande qui veut la parole pour l'examen du malade qu'on présente, le plus souvent un cas d'urgence. Si personne ne répond, d'office il désigne un élève, le laisse aller d'abord, le suit dans son exposé, puis le reprend au besoin, parfois vivement. Volontiers humoristique, il le rectifie, l'argumente sans ménagement, avec une brusquerie amusante et bonne. Il s'assure en même temps que les auditeurs suivent la leçon, les interroge au hasard à divers moments de la démonstration. Pour les tenir en haleine, il les avertit qu'ils devront répéter telle ou telle

partie de l'exposé. Et ainsi se passe la Clinique très vivante, très attrayante et très instructive.

*
* *

Le lundi, dans le même amphithéâtre, a lieu la leçon didactique, le plus souvent sur un sujet de chirurgie courante. Le Professeur — en blouse et tablier — derrière la table à tapis vert, se promène de long en large tout en parlant, sans consulter une seule note. Parfois il s'accote au mur, puis reprend sa lente promenade, scandant chaque phrase de sa voix bien timbrée et perçante.

Tout à coup, même sur un point secondaire, il s'arrête face à l'auditoire, prend une attitude d'orateur, nerveux et vibrant; il parle avec volubilité et éclat, sa voix monte au plus haut diapason; de sa main crispée, il froisse et relève le tablier ou appuie de gestes brefs et pressants le discours d'une élocution simple et aisée, élégante et pure, d'une grande précision de termes et de pensée.

La Clinique dure ainsi trois quarts d'heure environ, comme celle du vendredi qui est consacrée à une leçon du même genre.

Après la Clinique, le Professeur monte à la salle d'opérations; mais la caractéristique de cet enseignement est plutôt la leçon théorique où le Maître déploie toutes ces qualités qui font de lui un Professeur de premier ordre.

PIERRE MAUREL.

VARIÉTÉS

Avertisseur contre l'asphyxie.

Les asphyxies causées par des fuites de gaz d'éclairage ou par la production de gaz délétères par poêles à combustion lente ne sont pas rares; aussi un très réel intérêt s'attache aux divers appareils destinés à indiquer que l'air est vicié et devient dangereux.

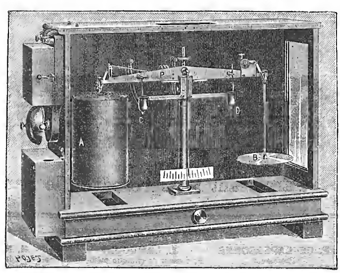


Fig. 1. — Appareil Hauger et Peschenx, avertissant quand l'air est vicié.

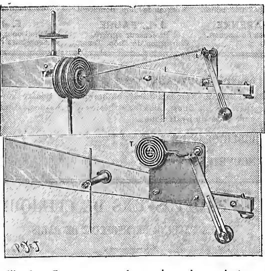


Fig. 2. — Compensateurs de pression et de température.

M. G. Chalmarès nous signale dans le journal *La Nature* un avertisseur d'une grande sensibilité et qui a donné aux essais dans les appartements des résultats pratiques indéniables, l'avertisseur Hauger Peschenx.

Cet avertisseur se compose (fig. 1) d'une balance de précision très sensible portant à l'une des extrémités du fléau un récipient A, contenant de l'air de composition normale, et à l'autre extrémité un plateau B, de surface égale à la partie supérieure de ce cylindre. L'appareil est réglé de telle sorte que l'équilibre a lieu lorsqu'il se trouve plongé dans l'air remplissant les conditions normales de respirabilité. Mais, en vertu du principe d'Archimède, cet équilibre est rompu si le milieu dans lequel se trouve l'appareil change de densité, et c'est ce qui a lieu si l'air vient à être mélangé à un autre gaz. Dans le cas où les éléments étrangers à l'air sont plus légers que celui-ci, le cylindre A tend à tomber et le fléau s'incline dans le sens de cette chute; c'est le contraire qui a lieu quand la densité dépasse celle de l'air normal.

Dans un cas comme dans l'autre, on obtient donc un mouvement de bascule qu'on utilise pour fermer un circuit électrique, en faisant plonger des fils de platine dans des godets à mercure C ou D. Le courant peut être lancé dans une sonnerie placée à un endroit quelconque, aussi loin qu'on voudra, ou bien sur un verrou automatique qui fait tomber le châssis mobile d'une fenêtre dès que le besoin d'aérer se fait sentir.

Mais pour un appareil aussi sensible qu'une balance de précision, il fallait prévoir que les changements de température et de pression atmosphérique auraient une influence non négligeable sur l'équilibre, et les inventeurs ont paré à cet inconvénient d'une façon très ingénieuse, en plaçant sur le fléau de la balance, en P et en T, un baromètre et un thermomètre dont le détail est représenté (fig. 2). Le baromètre anéroïde P commande un levier L, portant un contrepoids dont la position varie avec les mou-

vements de la membrane du baromètre. Les choses sont disposées de telle sorte qu'il y a toujours compensation et que l'équilibre se rétablit automatiquement. Il en est de même pour le thermomètre métallique T, dont la spirale tend à se dérouler ou à s'enrouler, suivant les variations de la température, et dont les mouvements commandent un système de réglage semblable au précédent.

L'appareil peut également servir d'indicateur d'incendie s'il y a production de fumée, car celle-ci modifie la composition de l'air ambiant et l'équilibre se trouve rompu. Les expériences faites avec le gaz d'éclairage et le grisou ont démontré que l'appareil est sensible dès que l'air ambiant renferme 1/300e du premier et 1/500e du second.

PRATIQUE MÉDICALE

Formule pour l'administration de la santonine chez les enfants.

Kuchenmeister a recommandé, pour éviter l'intoxication par la santonine chez les enfants, de l'associer à l'huile d'olive. Les enfants l'acceptent mal et s'en dégoûtent. Il vaut mieux l'associer à l'huile de ricin, qui a en outre l'avantage d'expulser en même temps les ascarides.

Pour masquer le goût de l'huile, voici la formule que nous prescrivons pour un enfant de dix ans :

Santonine.	0 gr. 10
Essence de badiane	X gouttes.
Huile de ricin	20 gr.
Mucilage de fucus crispus.	40 gr.

F. s. a. Agiter avant de s'en servir.

On peut combiner cette formule pour un enfant de n'importe quel âge, en se souvenant que la santonine s'emploie à la dose de 0 gr. 01 par année et l'huile de ricin à raison de 2 grammes; quant à l'essence de badiane, il suffit d'une goutte par année.

J. Ferreira (Lisbonne).

Association du camphre et de la lécithine pour injections hypodermiques dans les états asthéniques, la neurasthénie, etc.

J'ai imaginé d'associer le camphre à la lécithine pour injections hypodermiques, les deux étant solubles dans l'huile d'olive.

L'emploi de cette mixture est à conseiller dans les états asthéniques (convalescence de la grippe, fièvre typhoïde) et surtout dans la forme hypotensive de la neurasthénie avec troubles cardiaques.

Nous formulons :

Lécithine pure . . . . . } àâ 0 gr. 05.
Camphre . . . . }

Huile d'olive stérilisée et lavée à l'alcool, Q. S. pour 1 centimètre cube.

Injecter 1 centimètre cube tous les jours dans les cas plus graves, et, dans les autres, 1 centimètre cube tous les deux jours.

J. Ferreira (Lisbonne).

LIVRES NOUVEAUX

Paul Rodet. *Nomenclature anatomique en quatre langues.* 1 vol. in-8° de 76 pages. Paris, 1906. Prix : 1 fr. 50 (Masson et Cie, éditeurs). — Les expressions usitées en anatomie diffèrent complètement selon chaque pays, de sorte que, quand, dans un texte étranger, on rencontre une expression anatomique, on est souvent très embarrassé pour en connaître le correspondant exact. Ce que nous appelons : bord, d'autres l'appellent : face ; ce que nous désignons par : interne, d'autres l'appellent : antérieur, etc. Il s'ensuit qu'il est souvent difficile de s'y reconnaître.

Dorénavant les recherches seront tout à fait simplifiées, car il suffira d'avoir entre les mains l'ouvrage de M. Rodet et l'on trouvera de suite la correspondance exacte des termes employés dans les nomenclatures des peuples germains, latins et anglo-saxons.

J. D.

P. Blum. — *Des anesthésies psychiques, dites nerveuses ou hystériques.* Préface du professeur Bernheim, 1 vol. in-8° de 293 pages, Paris, 1906 (Doin, éditeur).

Ce travail vient s'ajouter à tous ceux que nous devons à l'École de Nancy sur l'hystérie, la suggestion, l'hypnotisme. Inspiré par le professeur Bernheim et consacré à l'exposé de ses idées, il reste cependant une œuvre très personnelle.

L'auteur considère que l'anesthésie dite hystérique n'est jamais spontanée, qu'elle est toujours d'origine auto-suggestive. Après avoir, dans un premier chapitre, esquissé l'histoire rétrospective de l'anesthésie psychique et étudié, dans un deuxième, ses caractères cliniques, M. Blum s'attache à montrer, par l'examen des faits, que toutes les anesthésies dites hystériques, en apparence spontanées, sont toujours le résultat d'une auto-suggestion, et qu'il est facile, dans la plupart des cas, de retrouver l'origine, le point de départ de cette auto-suggestion.

Toutes les théories proposées pour expliquer le mécanisme de l'anesthésie psychique sont passées en revue dans le dernier chapitre, où l'auteur, après en avoir fait la critique, se rattache à la théorie de Bernheim qui lui paraît seule en concordance absolue avec les faits cliniques.

Suivant celle-ci, l'anesthésie psychique n'est qu'une illusion de l'esprit : la sensation pénètre dans le champ de la conscience et l'imagination du sujet, actionnée par l'idée d'anesthésie, efface le phénomène de conscient.

Ph. Pagniez.

BIBLIOGRAPHIE

1238. — **J. Darricarrère.** — Le droit a l'avortement : *Les deux consciences* : *magistrats et médecins*. 1 vol. in-18 de 315 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Albin Michel*, éditeur.)

1239. — **A. Lesage.** — Les gastro-entérites des nourrissons : *étude clinique*. Monographie n° 46 de l'*Œuvre médico-chirurgical*. 1 brochure gr. in-8°, de 40 pages. Prix : 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Rappelons qu'un cours de vacances de *Technique clinique et application des méthodes de laboratoire au diagnostic clinique*, commençant le 17 Septembre 1906, aura lieu à l'amphithéâtre et au laboratoire de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur Dieulafoy, le matin de 10 heures à midi.

Ce cours aura pour programme : 1° Les méthodes d'investigation clinique applicables à l'examen des malades; 2° l'exposé des principaux procédés des recherces bactérioscopiques, cystoscopiques, hématoscopiques, uroscopiques et coprologiques applicables au diagnostic clinique; 3° les principales indications et les principales techniques thérapeutiques.

L'enseignement essentiellement pratique sera fait par MM. Lœper et René Gaultier, chefs de clinique; O. Crouzon et Nattan-Larrier, chefs de laboratoire; Bonnier, Déhu et Lacaille, assistants.

Programme du cours. — *Lundi 17 Septembre.* M. Nattan-Larrier : Séro-diagnostic de la fièvre typhoïde et de la tuberculose. Technique de la culture du sang.

Mardi 18 Septembre. M. Lœper : Examen clinique du poumon et de la plèvre, indications et technique de la thoracentèse. Technique de l'examen clinique du cœur; traitement de l'asystolie.

Mercredi 19 Septembre. M. Bonnier : Technique de l'examen du nez, du pharynx et du larynx.

Jeudi 20 Septembre. M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (motilité, sensibilité, réflexes) : étude d'un hémiplégique, d'un tabétique (présentation de malades).

Vendredi 21 Septembre. M. O. Crouzon : Examen clinique du système nerveux (langage, état mental) : étude d'un aphasique, d'un paralytique général (présentation de malades).

Samedi 22 Septembre. M. Bonnier : Technique de l'examen de l'oreille. Vertige; équilibre.

Lundi 24 Septembre. M. René Gaultier : Examen clinique de l'estomac; examen du suc gastrique.

Mardi 25 Septembre. M. René Gaultier : Examen clinique de l'intestin; examen des fèces (coprologie clinique).

Mercredi 26 Septembre. M. Lœper ; Examen clinique du sang.

Jeudi 27 Septembre. M. O. Crouzon : Le cytodiagnostic; examen des épanchements pleuraux. Ponction lombaire : analyse cytologique et bactériologique du liquide céphalo-rachidien.

Vendredi 28 Septembre. M. Nattan-Larrier : Recherche du bacille tuberculeux dans les liquides pathologiques. Inoculation aux animaux : procédé de la mamelle.

Samedi 29 Septembre. M. Lœper : Examen clinique des urines : exploration rénale. Urémie : indication de la saignée, déchloruration.

Lundi 1er Octobre. M. René Gaultier : Examen clinique du foie, de la rate et du pancréas.

Mardi 2 Octobre. M. Nattan-Larrier : Analyse bactériologique élémentaire du pus : recherche du pneumocoque, gonocoque, etc.

Mercredi 3 Octobre. M. Déhu : Méthodes cliniques d'examen des maladies cutanées et syphilitiques.

Jeudi 4 Octobre. M. Déhu : La médication mercurielle.

Vendredi 5 Octobre. M. Lacaille : Méthodes d'exploration des réactions électriques; leur application au diagnostic et au traitement : réaction de dégénérescence.

Samedi 6 Octobre. M. Lacaille : Méthodes d'exploration radioscopique et radiographique. Radiothérapie.

Le droit à verser est de 80 francs.

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec (Cours de vacances). — Un cours clinique et pratique de manœuvres de diagnostic (examens de malades et techniques de laboratoire) commencera le lundi 17 Septembre 1906 (matin) et comportera 24 leçons faites le matin à 9 h. 1/2 et le soir à 2 h. 1/2, dans les salles et au laboratoire de la clinique Laënnec, par MM. Marcel Labbé, agrégé, et Léon Bernard, médecins des hôpitaux; Lortat-Jacob, Laignel-Lavastine et Salomon, chefs de clinique; Henri Labbé, chef de laboratoire, sous la direction de M. le professeur Landouzy.

Lundi 17 Septembre. — Matin : Les syndromes rénaux. — Soir : Techniques d'exploration de la perméabilité rénale. Bleu de méthylène; cryoscopie; toxicité urinaire.

Mardi 18 Septembre. — Matin : Les affections tuberculeuses des reins. Examen histologique et bactériologique des urines. — Soir : Examen chimique des urines. Principes normaux : Urée. Chlorures. Phosphates. Coefficients urinaires.

Mercredi 19 Septembre. — Matin : Les syndromes surrénaux. — Soir : Examen chimique des urines. Principes anormaux : Sucre. Albumine. Pigments biliaires. Indicen. Diazo-réaction.

Jeudi 20 Septembre. — Matin : Diagnostic des états typhoïdes : dothiénentérie. Typhobacillose. Séro-diagnostic. Examen des selles. Culture du sang. — Soir : Diagnostic des hémiplégies organiques et fonctionnelles. Signe de Babinski.

Vendredi 21 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Formes communes, frustes, larvées. Stéthoscopie, Spirométrie. — Soir : Le syndrome d'hyperglycémie. Les diabètes sucrés.

Samedi 22 Septembre. — Matin : Diagnostic de la tuberculose : Examen des crachats. Inoculations. Injections de tuberculine. Sérodiagnostic. — Soir : Syndromes paraplégiques. Ponction lombaire. Examen du liquide céphalo-rachidien. Cytoscopie : méningites, fractures du crâne.

Dimanche 23 Septembre. — Matin : Diagnostic bactériologique des angines.

Lundi 24 Septembre. — Matin : Examen bactériologique et cytologique des liquides pleurétiques et ascitiques. — Soir : Les syndromes d'insuffisance hématique. Ochrodermies. Oligémies. Anémies pernicieuses. Chlorose.

Mardi 25 Septembre. — Matin : Les syndromes hépatiques. — Soir : Diagnostic clinique des formes communes et frustes de tabes. Signe d'Argyl-Robertson. Syndromes radiculaires. Névrites.

Mercredi 26 Septembre. — Matin : Les syndromes cardiaques et vasculaires. Cardiographie. Sphygmographie. Tension artérielle et sphygmomanométrie. — Soir : Préparations de sang sec. Formules hémo-leucocytaires. Valeur diagnostique des leucocytoses.

Jeudi 27 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien organique et énergétique du corps humain. Matière alimentaire. Bromatologie. — Soir : Examen du sang. Globules. Hémoglobine.

Vendredi 28 Septembre. — Matin : Nutrition. Entretien et réparation de l'organisme humain. Valeur comparée des aliments. Régimes diététiques. — Soir : Diagnostic des adénopathies et splénomégalies. Leucémies et pseudo-leucémies.

Samedi 29 Septembre. — Matin : Les syndromes gastriques et intestinaux. — Soir : Examen chimique du suc gastrique et des matières fécales.

Le montant du droit à verser est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation.

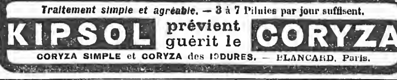
Les bulletins de versement, relatifs au cours, sont délivrés dès à présent jusqu'au 17 Septembre 1906, au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. Marcel Lermoyez, médecin des hôpitaux de Paris, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le







mercredi 21 Novembre 1906, avec le concours de ses assistants MM. Paul Laurens et Hautant, un cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques.

Le cours sera complet en 33 leçons. Les élèves seront exercés individuellement au maniement des instruments.

Le nombre des places étant limité, prière de vouloir bien s'inscrire d'avance auprès de M. Paul Laurens, assistant du service, à l'hôpital Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris (XIVe).

NOUVELLES

Paris et Départements.

1er Congrès international d'hygiène alimentaire de l'alimentation rationnelle de l'homme. — A la Faculté de médecine de Paris se tiendra, du 22 au 27 Octobre 1906, le premier Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme. Adresser toutes communications, demandes de renseignements, lettres, à M. Nourry, secrétaire général, 49, rue des Saints-Pères, Paris.

Nous donnerons dans un prochain numéro le programme de ce Congrès.

CONCOURS

Académie nationale de Mexico. — Cette société savante met au concours, pour l'année 1905-1906, les questions suivantes :

Diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire. Mesures qu'il convient d'adopter contre la propagation de la maladie. — Prix : 500 dollars.

Fréquence de la lèpre dans la république mexicaine. Quels types revêt le plus souvent cette affection? Quelles sont les mesures à prendre pour éviter sa propagation? — Prix : 500 dollars.

Les bases du concours, prescrites par le règlement, sont les suivantes :

Les mémoires relatifs à ces questions devront être remis au secrétariat général de l'Académie, avant le 1er Octobre 1906, rédigés en espagnol, sans signature, accompagnés d'un pli fermé contenant le nom de l'auteur, et sur la couverture desquels sera le titre ou signe particulier, placé en tête du mémoire.

Seront admis tous les travaux originaux, conduisant à la solution des demandes ci-dessus.

Les faits sur lesquels s'appuie l'auteur devront être originaux; il pourra utiliser les données étrangères; les uns et les autres seront dûment appréciés et rigoureusement vérifiés.

En désignant le mémoire qui aura obtenu le prix ou la récompense, on ouvrira le pli fermé correspondant pour proclamer l'auteur, et l'on mettra de côté les plis restants sans les ouvrir, à moins que les auteurs ne le permettent.

Tous les mémoires présentés à ce concours, récompensés ou non, resteront propriété de l'Académie, qui devra les publier, si le jury le demande et que l'Académie l'approuve, avec le nom de l'auteur, s'il le désire, ou sans nom.

Les plis fermés des mémoires non récompensés seront détruits au bout de six mois.

L'Académie supportera les frais d'impression de chaque mémoire récompensé, et dont les exemplaires, au nombre de 200, seront remis à leurs auteurs.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du Peuple français,

Le Tribunal civil de première instance du Département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris.

Audience publique de police correctionnelle de la neuvième Chambre dudit Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, le onze Avril mil neuf cent six, où il a été rendu le jugement dont la teneur est ci-après littéralement transcrite et rapportée ainsi qu'il suit :

Pour le sieur Pechadre, docteur en médecine, demeurant à Paris, numéro vingt-cinq, rue Bergère, demandeur, suivant et aux fins d'un exploit d'assignation dûment et régulièrement enregistré, délivré à sa requête par le Ministère de Maître Charles Marécat, huissier audiencier près ledit Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine séant au Palais de Justice à Paris, y demeurant.

Ledit exploit en date du vingt-cinq Janvier mil neuf cent six, dûment enregistré et donnant à comparaître pour le trente et un Janvier mil neuf cent six.

Demandeur partie civile comparant, d'une part,

Contre le nommé Fort Joseph-Auguste, âgé de soixante et onze ans, docteur en médecine, né à Mirande, arrondissement dudit (Gers), le dix-neuf Octobre mil huit cent trente-cinq, de François et de Rose Martin, demeurant à Paris, aux bureaux de *La Revue chirurgicale* dont il est le gérant, numéro six, rue des Capucines.

Défendeur comparant à l'audience publique dudit jour, suivant et aux fins de l'exploit sus-énoncé, d'autre part.

Prévenu de diffamation, délit prévu et puni par les articles vingt-neuf, trente-deux, quarante-deux de la loi du vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-un;

En présence de Monsieur le Procureur de la République, demandeur comparant à l'audience publique dudit jour, intervenant pour la vindicte publique aussi d'une part,

Après l'appel de la cause à l'audience publique de police correctionnelle de la neuvième Chambre dudit Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, le trente et un Janvier mil neuf cent six, où elle venait en ordre utile par suite de l'exploit d'assignation sus-énoncé et daté, et après avoir rempli les diverses formalités prescrites par la loi, il a été procédé et statué ainsi qu'il suit :

Ladite cause fut remise au vingt-huit Mars mil neuf cent six.

Après l'appel de la cause à l'audience publique de police correctionnelle de la neuvième Chambre dudit Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine séant au Palais de Justice à Paris, le vingt-huit Mars mil neuf cent six, où elle venait en ordre utile par suite de deux exploits d'assignation délivrés à la requête de la Partie civile par le Ministère de Maître Charles Marécat, huissier audiencier près ledit Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, y demeurant.

Le premier exploit d'assignation en date du vingt-deux Mars mil neuf cent six, le second en date du vingt-quatre Mars mil neuf cent six et donnant tous deux à comparaître pour ledit vingt-huit Mars mil neuf cent six, où il a été procédé et statué ainsi qu'il suit :

Ladite cause fut remise au quatre Avril mil neuf cent six.

Après l'appel de la cause à l'audience publique de police correctionnelle de la neuvième Chambre dudit Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, le quatre Avril mil neuf cent six, où elle venait en ordre utile par suite de la remise sus-énoncée et datée, et après avoir rempli les diverses formalités prescrites par la loi, il a été procédé et statué ainsi qu'il suit :

Le sieur Pechadre, partie civile, déclare persister dans sa plainte et conclut à un franc de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans les quatre journaux médicaux indiqués dans l'assignation;

Le prévenu dûment et régulièrement assigné dans la cause dont s'agit et présent à l'audience publique dudit jour, interrogé par Monsieur le Président, a été entendu dans ses moyens de défense et de justification. Maître Poignard, avocat, plaide pour Pechadre; Maître Marcel Boyer, avocat, plaide pour le Prévenu.

Monsieur le Substitut de Monsieur le Procureur de la République a été entendu dans les conclusions par lui prises à l'audience publique dudit jour, desquelles conclusions il résulte qu'il requiert la condamnation du prévenu tout en s'en rapportant toutefois à la sagesse du Tribunal.

Sur quoi Monsieur le Président a prononcé la remise de ladite cause au onze Avril mil neuf cent six;

Après l'appel de la cause à l'audience publique de police correctionnelle de la neuvième Chambre dudit Tribunal civil de première Instance du Département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, le onze Avril mil neuf cent six, où elle venait en ordre utile par suite de la remise sus-énoncée et datée, et après avoir rempli les diverses formalités prescrites par la loi, il a été procédé et statué ainsi qu'il suit :

Monsieur le Président a prononcé le jugement ci-après, littéralement transcrit et rapporté ainsi qu'il suit :

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi : attendu que suivant exploits des vingt-cinq Janvier, vingt-deux et vingt-quatre Mars mil neuf cent six, Pechadre a fait citer devant le Tribunal correctionnel, sous prévention d'injures et de diffamation, Fort, gérant au journal dénommé *La Revue chirurgicale*, publié et mis en vente à Paris, à raison d'articles parus dans les numéros des premier Novembre mil neuf cent cinq et premier Janvier mil neuf cent six;

Attendu que dans le numéro du premier Novembre mil neuf cent cinq figure sous la rubrique « Nouvelles » un entrefilet intitulé « Indélicatesse », dans lequel Fort, qui ne méconnaît pas être l'auteur de l'article imputé, à Pechadre d'avoir communiqué à un tiers une lettre confidentielle qu'il lui avait adressée et ajoute : « Mon cher Adhémar, ce que vous avez fait là n'est pas de bonne confraternité. Je dirai même que ce n'est pas délicat »;

Que dans le même numéro, sous le titre : « Le Docteur Pechadre (Adhémar) », la citation relève cette phrase : « Si c'est vrai, il faut avouer que notre confrère a un grand amour de l'argent, puisqu'il fait payer le certificat à ses employés »;

Attendu que si le premier passage imputant une indélicatesse à Pechadre est certainement de nature à porter atteinte à son honneur et à sa considération, le même caractère ne saurait être reconnu à la seconde imputation, qui ne constitue qu'une appréciation désobligeante mais non délictueuse;

Attendu que le numéro du premier Janvier mil neuf cent six sous la rubrique : Feuilleton de *La Revue chirurgicale* et le titre « Intérêts professionnels. Oreste et Pylade. Leurs étapes », met en scène sous le nom d'Oreste le docteur Pechadre, auquel il impute d'avoir renoncé à la clientèle médicale pour entrer dans une banque où il « tripote » les sucres, les tramways et bien d'autres choses encore, et d'avoir « triché » en mettant sur l'entête de son papier d'ordonnances le titre d'ancien interne des hôpitaux, sans indiquer qu'il ne fut interne qu'à Lyon;

Que le même article, racontant que Pechadre a « réchauffé dans son sein » un employé chassé par Fort pour faits graves, ajoute : « Que pensent nos lecteurs de cet acte de délicatesse d'Oreste, qui s'approprie l'employé renvoyé par son ami Fort pour faits graves parfaitement connus du confrère? »

Attendu qu'enfin le même article impute à Pechadre d'avoir pris ledit employé susnommé Pylade comme directeur d'une Société pour la vente d'un médicament fabriqué par lui, de l'avoir affublé des titres de docteur, titre usurpé, et de membre de la Société d'anthropologie et de l'avoir envoyé dans les départements pour proposer aux médecins une remise sur cinquante flacons vendus et une obligation de la Société la Drogue.

Attendu que ces diverses imputations du journal du premier Janvier mil neuf cent six sont également attentatoires à l'honneur et à la considération de Pechadre;

Attendu que le délit d'injures n'est pas caractérisé, aucune expression outrageante, terme de mépris ou invective ne se rencontrant dans les passages incriminés;

Attendu en conséquence qu'il échet de relaxer Fort du chef d'injures;

Mais qu'il résulte des documents de la cause et des débats qu'il a à Paris dans les numéros du journal *La Revue chirurgicale* dont il est le gérant, publiés, mis en vente et distribués les premier Novembre mil neuf cent cinq et premier Janvier mil neuf cent six, commis le délit de diffamation prévu et puni par les articles vingt-trois, vingt-neuf et trente-deux de la loi du vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-un;

Attendu, en outre, qu'il a, par ses agissements ci-dessus relevés, causé à Pechadre un dommage dont il lui doit réparation et pour l'appréciation duquel le Tribunal possède des éléments suffisants;

Qu'il y a lieu de faire droit aux conclusions de la partie civile. Par ces motifs : Renvoie Fort de la prévention d'injures publiques, lui faisant application des articles précités dont lecture a été donnée par le Président et qui sont ainsi conçus :

(Vingt-trois). Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, des imprimés vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou affiches exposés aux regards du public, auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre ladite action si la provocation a été suivie d'effet.

Cette disposition sera également applicable lorsque la provocation n'aura été suivie que d'une tentative de crime prévue par l'article deux du Code pénal.

(Vingt-neuf). Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation.

(Trente-deux). La diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'article vingt-trois et en l'article vingt-huit sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à six mois et d'une amende de vingt-cinq francs à deux mille francs ou de l'une de ces deux dernières seulement.

Condamne Fort à *cinquante francs* d'amende et pour réparation du préjudice causé;

Condamne Fort par toutes voies de droit et même par corps à payer à Pechadre la somme de un franc à titre de dommages-intérêts;

Ordonne l'insertion du présent jugement dans le plus prochain numéro de la *Revue chirurgicale* qui paraîtra après la date où il sera devenu définitif;

Autorise Pechadre à faire insérer ledit jugement dans quatre autres journaux à son choix et aux frais de Fort, sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder *cent francs*; condamne Fort aux dépens, lesquels ont été évalués par le demandeur et sont liquidés à la somme de dix-neuf francs quatre-vingt-cinq centimes. Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps s'il y a lieu de l'exercer pour le recouvrement de l'amende, des dommages-intérêts et des dépens. Dit que la partie civile sera personnellement tenue des frais avancés par le Trésor sauf son recours de droit.

Fait et jugé par Messieurs Pignon, Président; Pivre, Juge; Lévy Fleur, Juge. En présence de Monsieur Faillen, substitut, assisté de Maître Weydert, greffier.

En conséquence le Président de la République française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux Procureurs généraux, au Procureur de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main; à tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute a été signée par les Président, juge et greffier.

Enregistré à Paris le premier Mai mil neuf cent six, débet la somme de quinze francs soixante-quinze centimes, décimes compris. Le Receveur de l'Enregistrement signé : Collignon.

Enregistrement reçu le quatorze Juin mil neuf cent six; le Percepteur par procuration signé : Boussuge.

Pour expédition conforme délivrée par nous, greffier soussigné, le quatorze Juin mil neuf cent six. *N'y ayant appel.*

Gigoud

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris.... 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements...... 10 fr.
Union postale............ 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —
F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —
P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION
J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES
Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

F. Jayle. Le Kraurosis vulvæ.

MÉDECINE PRATIQUE

Jules Guiart. L'emploi du thymol comme antihelminthique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La jéjunostomie et les panades dans le traitement des vomissements incoercibles de la grossesse.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Association médicale britannique. — Sur la technique des opérations sur le système nerveux.

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Contribution au traitement des tumeurs malignes par les rayons X. — Nouvelles observations concernant la valeur diagnostique et pronostique de la leucocytose en chirurgie. — Contribution à l'étude de l'occlusion intestinale par calcul biliaire. — Paralysies consécutives à des fractures du bras.

Société de Psychiatrie et de Neurologie. — Pronostic des lésions traumatiques du cône terminal de la moelle épinière.

ANALYSES

Obstétrique. — H. Guilbert. Des complications inflammatoires aiguës bénignes des ligaments larges dans les suites de couches pathologiques.

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — Orbeli. De l'activité des glandes à pepsine avant et après la section des nerfs pneumogastriques.

Médecine expérimentale. — Busch et Van Bergen. La greffe des capsules surrénales.

Chirurgie. — A. Gasparini. Fracture de la colonne vertébrale et laminectomie.

Pédiatrie. — Ch. Mestre. Contribution à l'étude du traitement des abcès froids par les injections d'éther iodoformé.

CHRONIQUE

Maurice Letulle. Congrès d'hygiène et d'assistance de Tourcoing, 19-23 Septembre 1906.

P. Desfosses. La loi de 1902 et les médecins.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

Louis Martin. Hygiène hospitalière.

NOUVELLES

CONGRÈS D'HYGIÈNE ET D'ASSISTANCE DE TOURCOING

19-23 Septembre 1906.

S'il est un Congrès qui mérite l'attention du monde savant, c'est bien celui qui va s'ouvrir, le 19 Septembre prochain, à Tourcoing, à l'occasion de l'Exposition internationale des industries textiles. Ce Congrès est organisé en vue d'étudier *d'une manière pratique* quelques-unes des questions d'hygiène urbaine les plus urgentes, telles que : le « tout à l'égout », les différents « procédés d'épuration des eaux résiduaires versées à la rivière » et le « traitement des ordures ménagères ».

Comme le fait remarquer à juste titre l'organisateur du Congrès, M. Gustave Dron, maire de Tourcoing et député du Nord, les questions d'assistance sont à peu près inséparables des questions d'hygiène dans les grandes villes manufacturières, comme celles du Nord. Aussi, le Congrès de Tourcoing, qui sera une sorte d'école pratique d'hygiène, veut-il de même étudier, pour ainsi dire pièces en mains, deux des plus graves sujets d'assistance : « L'assistance aux mères et la sauvegarde des enfants » (secours d'allaitement maternel, — consultations de nourrissons, — ferme des hospices produisant le lait destiné aux enfants, — organisation générale de la Sauvegarde), et le problème si important de « l'assistance par le travail ». Ce qui fera l'intérêt supérieur de ces assises, ce sera non seulement la participation effective des personnalités les plus estimées du monde des hygiénistes, des philanthropes et des médecins que préoccupent le problème de l'assistance publique et celui de la bienfaisance privée ; ce sera encore l'admirable série de « leçons de choses » pratiques que la ville de Tourcoing met, cinq jours durant, à la disposition du public scientifique.

Ces leçons de choses sont basées sur des « essais » remontant déjà à plusieurs années et susceptibles d'aboutir à une « réglementation municipale » nette et claire. Comme le dit dans sa circulaire M. Julien, directeur de l'Office sanitaire de Tourcoing et secrétaire général du Congrès, rien n'est plus délicat « que d'établir et de « faire exécuter les prescriptions concernant la « salubrité des villes. Aujourd'hui, la législation « oblige les autorités, chargées de veiller à la « sécurité générale et de protéger la santé publique, *à employer tous les moyens reconnus « pratiques pour l'assainissement des villes et la « salubrité des habitations* ».

Tourcoing donnera donc, cette semaine, un remarquable exemple d'initiative administrative qu'on ne saurait ni trop méditer ni trop admirer.

Le monde médical se gardera de demeurer indifférent à de si louables efforts.

* * *

Voici le programme des cinq grandes journées du Congrès :

1. — HYGIÈNE URBAINE

Mercredi 19 Septembre, 9 heures du matin. — Présidence de M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille.

A) Communication sur les *Postes sanitaires*, par M. Féver, chef de division à la préfecture du Nord.

B) Communication sur *L'organisation générale des moyens de prévention contre les maladies contagieuses. Désinfection*, par M. le Dr René Poteleт, inspecteur départemental d'hygiène.

C) Discussion du rapport sur le *Tout à l'égout*, présenté par M. le Dr Julien, directeur de l'office sanitaire de Tourcoing.

Après-midi, 2 h. 1/2. — Démonstration à l'hôpital des procédés expérimentés pour le *Tout à l'égout*.

A 4 h. 1/2. — Visite de l'Exposition.

Jeudi 20 Septembre, 9 heures du matin. — Présidence de M. le Dr A.-J. Martin, inspecteur général de l'assainissement de la Ville de Paris.

A) *La distribution d'eau potable*, par M. Nourtier, ingénieur des arts et manufactures, directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing.

B) *La fièvre typhoïde*, par M. le Dr Julien.

C) Rapport sur *L'épuration des eaux résiduaires*, par M. Grimpret, ingénieur des ponts et chaussées.

Après-midi, 2 h. 1/2. — Visite, au mont des Bonnets, du réservoir des eaux potables.

A 4 heures. — Visite à l'usine à Gaz; démonstration de divers procédés *Sur l'épuration des eaux résiduaires*.

Le soir, à 8 h. 1/2, fête de nuit à l'exposition.

II. — ASSISTANCE

Vendredi 21 Septembre, 9 heures du matin. — Présidence de M. Paul Strauss, sénateur, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

A) *L'organisation du bureau de bienfaisance*, par M. Maurice Cordier, vice-président du bureau de bienfaisance de Tourcoing.

B) *L'organisation de l'hospice*, par M. Jules Lahousse, directeur de l'hôpital de Tourcoing.

C) *L'influence de l'état hygrométrique sur l'apparition et le développement du choléra infantile*, par M. le Dr Decherf, médecin de la Sauvegarde des nourrissons.

D) *Les résultats médicaux de la Sauvegarde des nourrissons*, par M. le Dr Lagache, médecin de la Sauvegarde des nourrissons.

E) *L'organisation générale de la Sauvegarde des nourrissons*, par M. Victor Dubron, président du Comité du Nord de l'Alliance d'Hygiène Sociale.

Après-midi, 2 h. 1/2. — Visite de l'hospice, du bureau de bienfaisance, de l'établissement de bains, d'une crèche et de l'hôpital (siège de la Sauvegarde).

Samedi 22 Septembre, 9 heures du matin. — Présidence de M. Mirman, directeur des services de l'Assistance et de l'hygiène publiques, au ministère de l'Intérieur.

A) *Un essai de traitement à domicile des tuberculeux*, par M. le Dr Julien.

B) *L'organisation hospitalière*.

C) *L'exploitation de la ferme des hospices*, par M. Mercier, juge de paix à Lille, rapporteur de la Société des agriculteurs du Nord.

D) *L'assistance par le travail*, par M. le Dr Dron, député, maire de Tourcoing.

Après-midi, 2 h. 1/2. — Visite du sanatorium, de l'atelier mécanique de l'Assistance par le travail et de la ferme des hospices.

Dimanche 23 Septembre, 11 heures du matin, sous la présidence de M. Casimir Périer, ancien président de la République, président de l'Alliance d'Hygiène Sociale : *Séance de clôture*. Banquet à 1 heure dans la salle des fêtes de l'Exposition.

Maurice Letulle.

LA LOI DE 1902 ET LES MÉDECINS

Nous sommes en l'an 1906 et la loi du 15 Février 1902 qui prescrit, pour un certain nombre de maladies, la déclaration et la désinfection obligatoires est toujours considérée avec indifférence par la grande majorité des municipalités et partant par un très grand nombre de médecins français.

Récemment, dans l'Ain[1], notre confrère Mencault appelait l'attention du Syndicat médical de la région de Bourg sur la nullité du service de désinfection prévu par la loi.

« A vrai dire, proclame notre confrère, ce service n'existe pas, ou du moins son action est nulle, ce qui rend illusoire et parfaitement inutile la déclaration des maladies épidémiques imposée aux médecins. »

L'Alliance d'hygiène sociale a fait une enquête dans l'Hérault sur le fonctionnement de la loi de 1902. De cette enquête il résulte de l'examen des tableaux du bureau d'hygiène de Montpellier, que la déclaration ne se fait pas régulièrement et la Commission conclut :

« En résumé, il apparaît à la Commission que la déclaration, dans notre ville, est rare et exceptionnelle, *même à l'hôpital.* »

La Commission ajoute aussi que dans les villages la déclaration ne se fait pas du tout.

A ce sujet plusieurs membres du Syndicat médical de l'Hérault ont émis l'opinion que la loi étant caduque tomberait fatalement en désuétude.

A la séance du 30 Janvier 1906, M. Chauffard avait proposé à l'approbation de l'Académie de Médecine le vœu suivant :

L'Académie émet le vœu qu'après tout décès par tuberculose ouverte la désinfection soit obligatoire.

La discussion sur cette proposition fut des plus intéressantes; la plupart des opinions émises furent hostiles au principe de la déclaration et de la désinfection obligatoires. M. Chauvel (*Bulletin de l'Académie de Médecine*, 6 février 1906, p. 179) entre autres fit une déclaration qui mérite d'être répétée.

« La déclaration obligatoire de quelques-unes des maladies contagieuses a-t-elle amené une diminution de fréquence de ces affections? En ce qui concerne la capitale, l'examen des bulletins hebdomadaires de la statistique médicale ne me paraît pas l'avoir démontré jusqu'ici. Je doute que la déclaration obligatoire des causes de décès se montre plus favorable à cet égard. Elle serait, à mon avis, une atteinte nouvelle au *secret médical*, elle soulè-

1. Lire : *Bulletin officiel de l'Union des Syndicats médicaux de France*, Paris, 1906, Juillet, n° 13.

verait les susceptibilités des familles et imposerait au praticien une charge souvent délicate.

Je ne méconnais pas l'efficacité d'une désinfection bien faite. J'admets que cette mesure a pu limiter, amoindrir, arrêter certaines épidémies. Je vais même plus loin que mes éminents collègues, je crois qu'une désinfection rigoureuse serait, après tout décès, quelle qu'en soit la cause, une pratique avantageuse. Il me serait agréable de la voir entrer dans nos mœurs.

Mais est-ce une raison pour demander qu'elle soit rendue *obligatoire*, pour en solliciter la prescription de par la loi?

Je ne vois pas, sans regret, avec quelle facilité nous sommes enclins, nous, médecins, à ériger en règles, en lois, j'allais dire en dogmes, nos *opinions*, ou, plus exactement peut-être, nos *convictions scientifiques* personnelles. Cette *mentalité*, permettez-moi ce mot très en honneur, ne nous est malheureusement pas spéciale. En est-elle plus légitime? Permettez-moi d'en douter.

C'est sur ce principe de l'*obligation* que je me refuse à suivre mes honorés collègues. Qui dit *obligation*, dit *contrainte*. Les vérités scientifiques ne s'imposent pas. Je comprends la médecine agissant par persuasion; sa mission est pour moi de douceur, de bonté et non de force; je ne suis pas pour faire le bien des gens même malgré eux.

C'est pour cette raison majeure que je ne voterai l'obligation, ni de la déclaration des décès, ni de la désinfection après décès par tuberculose ouverte. Mais je souscrirais volontiers à une proposition du genre de la suivante comme conclusion des communications et des études de nos éminents collègues :

L'Académie estime que la désinfection après tout décès, quelle que soit la nature de la maladie, est une mesure utile et avantageuse; elle en recommande l'emploi surtout après les affections transmissibles, spécialement après la tuberculose ».

La loi de 1902 a obtenu, il serait puéril de le nier, un échec complet sur la plus grande partie du territoire français. Cet échec était fatal, du moment que les législateurs ne se préoccupaient nullement des moyens pratiques d'assurer les services publics de désinfection.

* * *

La désinfection dans les maladies contagieuses serait néanmoins une mesure des plus utiles. En présence de l'impuissance des pouvoirs publics, le médecin praticien devrait prendre en main cette question; sans prétendre résoudre d'un seul coup ce difficile problème, il pourrait obtenir certainement des résultats appréciables en montrant aux familles les avantages et les moyens de réalisation d'une désinfection à domicile et en surveillant cette désinfection.

L'hygiène publique et privée doit être avant tout œuvre médicale, nos pères disaient à chacun son métier et..... — qu'on laisse l'hygiène aux médecins et le public ne s'en portera que mieux.

* * *

Il importe que le corps médical se préoccupe et s'instruise de l'évolution et des désidérata de l'hygiène moderne.

La Presse Médicale, désireuse de rendre à ses lecteurs le maximum de services, fera dans ses colonnes une large place aux questions d'hygiène. C'est ainsi que M. Letulle décrit l'hygiène scolaire et les conditions de sa réalisation; M. Langlois publiera une série d'articles où seront exposés quels sont à l'heure actuelle les moyens pratiques d'assurer la désinfection à domicile; M. Rey décrira ce que doit être la maison hygiénique moderne.

En lisant *La Presse Médicale*, le praticien pourra donc se documenter aisément sur ces questions qu'on cherche à soustraire à sa compétence et il sera à même de jouer le rôle d'éducateur et de conseiller qui lui est devolu par sa profession même.

P. Desfosses.

A travers le Monde

INDE FRANÇAISE

Le paludisme est la plus fréquente des affections endémiques et figure dans la statistique pour 12.107 cas et 3.047 décès, ce qui donne une mortalité de 11 pour 1.000 habitants. Il ne sévit pas dans tous les Etablissements avec la même intensité; Chandernagor vient en tête, puis suivent par ordre décroissant : Pondichéry, Yanaon, Karikal et enfin Mahé. On compte sur le territoire de Chandernagor plus de 1.500 étangs grands et petits, répartis dans les différents quartiers de la ville. Ces mares, qui proviennent des infiltrations du Gange, subissent des oscillations en rapport avec les crues du fleuve. Toutes ces flaques sont peuplées de larves de culicides (Kermorgant).

COMORES

La lèpre est très répandue dans l'archipel; elle atteint surtout la race noire. On n'en connait qu'un cas dans la race blanche. L'isolement des lépreux n'a été réalisé qu'à Mayotte; 64 lépreux (38 d'origine autochtone et 26 Makois) sont internés sur l'îlot de M'Zambourou. A la Grande-Comore, il existe 260 lépreux, 70 à Anjouan et 14 à Mohéli.

LIVRES NOUVEAUX

Traité d'hygiène, publié en fascicules sous la direction de MM. Brouardel et Mosny. — *Hygiène hospitalière*, par Louis Martin, médecin en chef de l'hôpital Pasteur, 1 vol. gr. in-8° de 255 pages, avec 44 figures, Paris, 1906, broché (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Le fascicule VIII du Traité d'hygiène qui vient de paraître est en tous points remarquable. Louis Martin, médecin en chef de l'hôpital Pasteur, y montre aux médecins et aux hygiénistes tout ce qu'il importe de savoir sur la construction, l'aménagement et l'entretien de l'hôpital moderne. Il étudie en détail les divers services d'un hôpital, les annexes, les dépendances; relate les documents officiels utiles à connaître; décrit les besoins, les nécessités des hôpitaux spéciaux et en particulier des hôpitaux pour maladies contagieuses; il insiste à bon droit sur le rôle du personnel et sur les garanties morales et professionnelles qu'on doit demander aux infirmières.

Le livre de Martin est l'exposé le plus complet que nous possédions sur l'hôpital moderne.

P. D.

COLLÈGE DE FRANCE

Histologie normale et pathologique du sang. — M. J. Jolly commencera le mardi 2 Octobre 1906 au laboratoire d'histologie du Collège de France un cours particulier sur l'*Histologie normale et pathologique du sang, et les maladies du sang*. Ce cours aura lieu les mardi, jeudi et samedi à 2 heures. Il sera accompagné de démonstrations et comprendra quinze leçons dont le programme est le suivant.

Morphologie du sang. — Technique générale. — Examen du sang frais. — Méthodes de fixation et de coloration. — Numération des globules rouges. — Variation du nombre des globules rouges. — Hémoglobine. — Colorimétrie. — Diamètre des globules rouges. — Mesure du grossissement. — Altérations des globules rouges. — Globules rouges nucléés. — Étude des anémies.

Leucocytes. — Morphologie. — Physiologie. — Numération. — Numération des variétés de leucocytes. — Leucocytose. — Leucémies. — Exsudats. — Leucocytes du tissu conjonctif, des exsudats et du pus. — Résistance des globules rouges. — Isotonie. — Sérum. — Coagulation. — Examen médico-légal du sang.

Hématopoièse. — Formation du sang chez l'embryon. Régénération du sang. — Rate. — Ganglions et organes lymphoïdes. — Moelle osseuse.

Le nombre des élèves étant limité, on est prié de s'inscrire d'avance (laboratoire d'histologie, annexe du collège de France, rue des Écoles).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Correspondance entre les forts et les médecins civils. — Tout en faisant connaître au ministre de la Guerre que les commandants de forts isolés ne peuvent correspondre télégraphiquement en franchise avec les médecins civils chargés du service dans ces forts, le sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes a promis de prendre des mesures pour que les télégrammes privés destinés à requérir les médecins soient reçus et transmis à toute heure de jour et de nuit.

Ier Congrès international d hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme. — Ce Congrès, placé sous le patronage de M. A. Fallières, se tiendra à Paris du 22 au 27 Octobre prochain, à la Faculté de médecine. Son bureau est composé de la façon suivante : MM. H. Ricard, *président*; C. Nourry, *secrétaire-général*; Henri de Rothschild, S. de de Raczkowski, *secrétaires*; Gaston Menier, *trésorier*.

Le montant de l'adhésion au Congrès est, pour les membres titulaires, de 20 francs, qui doivent être adressés au trésorier, 49, rue des Saints Pères, à Paris.

Le texte des communications doit être soumis au bureau du Congrès dans le plus bref délai possible.

Le Congrès comprend douze sections : 1° Physique biologique. — Énergétique; 2° Chimie biologique et physiologie; 3° Alimentation rationnelle. — Diététique; 4° Chimie analytique. — Falsifications. — Législation; 5° Bactériologie. — Toxicologie. — Parasitologie; 6° Statistique. — Enseignement. — Voies et moyens; 7° Hygiène appliquée à la technologie alimentaire. — Transports; 8° Hygiène alimentaire et alimentation rationnelle dans la famille et hors la famille; 9° Coopération et libre concurrence; 10° Assistance alimentaire; 11° Prophylaxie sociale de l'alcoolisme et de la tuberculose par l'alimentation; 12° Enseignement et vulgarisation de l'alimentation rationnelle de l'homme et de l'hygiène alimentaire à l'école et hors de l'école.

Les sept premières de ces sections constituent la 1re division du Congrès, dite des *Recherches scientifiques*, division placée sous la présidence de MM. les professeurs Bouchard et Armand Gautier; les cinq dernières sections constituent la deuxième division, dite des *Applications sociales*, division placée sous la présidence de M. Jules Siegfried.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Péloli est placé en activité hors cadres pour servir au poste médical consulaire de Long-Tchéou.

— M. le directeur du service de santé Jacquemin est nommé aux fonctions de directeur de l'École principale du service de santé de la marine, à Bordeaux.

— M. le médecin principal Barthelemy, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Saint-Louis* (escadre de la Méditerranée).

— M. le médecin en chef de 2e classe Nodier, du port de Lorient, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résident à l'hôpital maritime de Port-Louis.

— M le médecin de 2e classe Savidan, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Redoutable* (division navale de l'Indo-Chine).

Les médecins et pharmaciens des troupes coloniales. — Un décret vient de fixer les effectifs des médecins et pharmaciens des troupes coloniales, sauf ceux des médecins inspecteurs généraux et médecins inspecteurs qui seront établis par une loi spéciale.

D'après ce décret le nombre des officiers du corps de santé est le suivant pour chaque grade :

Médecins principaux de 1re classe, 12; médecins principaux de 2e classe, 18; médecins-majors de 1re classe, 88; médecins-majors de 2e classe, 175; médecins aides-majors de 1re et de 2e classe, 141; pharmacien principal de 1re classe, 1; pharmaciens principaux de 2e classe, 2; pharmaciens-majors de 1re classe, 5; pharmaciens-majors de 2e classe, 19; aides-majors de 1re et 2e classes, 19.

Le service médical au ministère de l'Intérieur. — M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, ayant reconnu que les médecins du ministère n'assuraient pas régulièrement leur service, a décidé qu'ils ne recevraient plus d'appointements fixes.

Les honoraires des médecins seront désormais calculés d'après le nombre de leurs visites.

Association pour la répression de la traite des blanches. — Le IIIe Congrès international pour la répression de la traite des blanches se tiendra à Paris, du 22 au 25 Octobre 1906.

Sont admis à y prendre part : 1° les délégués officiels des gouvernements et des administrations publiques; 2° les délégués des Associations et des Comités constitués dans chaque pays pour la répression de la traite des blanches; 3° les représentants des Associations philanthropiques et toutes personnes s'intéressant à l'étude des questions sociales. Chaque Comité national pourra être représenté par dix délégués.

Tous les membres du Congrès verseront indistinctement une cotisation de 20 francs; ils auront droit aux publications, aux rapports et au compte rendu des séances du Congrès.

Les rapports devront être rédigés ou traduits en français par les soins des Comités nationaux. Ils devront être envoyés au Comité français chargé de leur impression le 1er Septembre au plus tard.

Les rapports présentés par chaque Comité sur ses travaux et sur son action personnelle seront imprimés par les soins de chacun d'eux.

Chaque membre du Congrès recevra, avec sa carte de congressiste, tous les documents imprimés, le jour de la séance d'ouverture.

Les délibérations auront lieu en français; toutefois, les membres étrangers seront autorisés à parler dans leur langue maternelle; un résumé de leurs discours en langue française sera communiqué au Congrès.

Au début de la discussion de chaque question, le rapporteur fera un exposé oral; aucun discours ne devra excéder une durée de quinze minutes.

Les conclusions du rapport seront soumises au vote du Congrès. Chaque membre du Congrès aura droit à une voix. Un compte rendu des séances sera ultérieurement rédigé et envoyé à tous les congressistes.

Les cotisations au Congrès doivent être envoyées à M. Loys Brueyere, trésorier de l'Association française, 10, rue Pasquier, Paris (VIIIe arrondissement).

Les Comités nationaux sont priés de faire connaître avant le 1er Septembre, le nom de leurs délégués et d'envoyer à l'adresse ci-dessus les cotisations correspondantes.

Étranger.

IIIe Congrès International d'Assainissement et de Salubrité de l'Habitation. — La troisième session du Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation aura lieu en 1909 à Dresde.

Faculté de médecine de Munich. — Le titre de professeur ordinaire a été conféré à M. Friedrich Bezold, professeur extraordinaire d'otologie.

CONCOURS

Externat. — Les opérations du concours de l'Externat ont commencé avant-hier lundi.

Les candidats sont au nombre de 408, répartis de la manière suivante :

Candidats militaires. — *Première moitié* : MM. Aurégan, Bardet (Daniel), Béraud, Bilbault, Burguet, Chaufour, Crussaire, Durand (Henri), Frémond, Gallas, Girard.

Deuxième moitié : MM. Girault, Goldsmith, Haristoy, Kohan, Larcher (Marcel), Lafaix, Mougenc de Saint-Avid, Parès (Georges), Pasquet, Rousseau (Ferdinand), Turquety.

Candidats non militaires. — *Première moitié* (1re série) : MM. Abord, Achard, Adain, Adler, Albertin, Mme Alexeieff, Alvergnat, Amaudrut, Amblard, Aronovitch, Aubert, Autier, Babiaud, Mlle Baillet, Bardet (Henri), de Baric, Barnathan, Barthélemy, Bartissol, Baruteau, Basthard-Bogain, Battesti, Baudoin (Emile), Baudoin (Henri), Baudot, Baudson, Beck, Bel, Beloux, Bernard, Berthomier, Bertrand, Besnurd, Beugnon, Bichai, Biérer, Bilot, Mlle Blanc (Gratia), Blanc (Georges), Bleynie, Boheau, Badet, Bodineau, Bœckel, Boileau, Boule, Bougeant (Henri), Bougot (Marcel), Bouquier, Bourdette, Mlle Bouteil, Breuillet, Briault, Bricout, Bridoux, Bruel, Brunet, Bulliard, Buquet, Butel, Butin, Cadre, Casalis, Cassard, Caubet, Caux, Chabrun, Chaillot, Chaineaux, Chamlian, Chamorv, Chapuis, Chardin, Chassat, Chastel, Chatelain (Marcel), Chatelin (Charles), Chevalerias, Chevallereau, Chevrel, Chevrier, Challet, Cleisz, Clogne, Mlle Cohen, Colanéri, Colibert, Collery, Colleu, Colleville, Combres, Cornet, Corre, Cosmovici, Cuvillier, Dalmenesche, Daniel, Duriaux, Darricarrère, Darrieux.

Première moitié (2e série) : MM. Deffins, Mlle Deliol, Mlle Delage, Delaplane, Delmas, Delot, Deshouis, Desemery, Desnoues, Desplas, Dive, Dogny, Donzelot, Dorlencourt, Dahois, Duchâteau, Dumont, Duquet, Durand (Charles), Duterque, Dutheil, Eissen, Eudel, Fabrègue, Facque, Fallot, Fège, Mlle Feiglnac, Figowski, Fontanier, Fournier, Fourrey, François (Berard), François (Maurice), Frette, Fricker, Fuselier, Guillard, Galliot, Galluchon, Gantier (Philippe), Garhan, Gargam, Garnier, Gassier, Gastaldi, Gastaud (Paul), Gaston (Edgard), Gaufroy, Gegermacher, Gendron, Gérard, Gillard (Henri), Gillard (Joseph), Godéchoux, Mlle Goldenfan, Goldstein, Golowinsky, Gonthier (André), Gontier (Jean), Goret (Pierre), Mlle Gougel, Gouyon-Beauchamps, Grahaud, Gréhaut (Stéphane), Guarriguene, Guédency, Guerche, Guichou, Guillemet, Guillemin (Georges), Guillot, Guinet, Guisoulphe, Mlle Gurwitz, Habault, Hadeague, Mlle Haïmovitch, Hanriot, Hattat, Hennetou, Mlle Hertz, Huber, Istria, Jacobée, Jacquemin (Joseph-Edouard), Jacquemin (Paul), Jacquet (Paul), Jacquot (Georges), Jaisson, Jaugeas, Judel, Kamenzer.

Deuxième moitié (1re série) : MM. Klefstad-Sillouville, Kœchlin, Mlle Kœnigson, Mlle Kœssler, Krebs, Laberandie, Lafon, Laisaey, Lamy, Lancrenon, Mlle Landesmann, Landrieu, Langlet, Larché (Georges), Laroque (Paul), Larrieu, Laroque (Joseph), Lantaret, Lavaud de Lalaurencie, Lavergne, Lavoix, Le Brun, Lefèvre, Legal-Lasalle, Lehmann (Louis), Lehmann (Paul), Lejeune, Lemoing, Lenoël, Mlle Lenormand, Le Pontois, Leporcq, Leroy (Maxime), Le Roy (P.-C.-J.-M.), Leulier, de la Vallée, Levin, Lioaggas, Logre, Lorreyte, de Lostange-Beduer, Lubelski, Madelaine, Madier, Malavialle, Maljean, Mallet (F.-M.-A.), Mallet (Lucien), Mlle Mamelle, Marioton, Marquet, Maugis, Maurer, Maurès, May, Mégnin, Melamet, Mercier (Fernand), Merscy (Paul), Michaut, Michel, Michelet, Mignot, Mikaïlovitch, Molinié, Monbrun, Monfleur, Monnier, Monod, Montagne, Moreau, Mouflet, Mouradian, Mourey, Moussour, Netter, Nicolas, Mlle Nikolsky, Noël (André), Noël (Charles), Olive, Mlle d'Ossipoff, Parent, Mlle Parisse, Passot, Paynel, Mlle Peltier, Mlle Perel, Pérez, Pérochon, Perrin, Petit (Arnold), Petit (Charles), Petit (Henri), Pfeiffer, Philippoa, Photindis, Pichard, Pierrot, Pierson.

Deuxième moitié (2e série) : MM. Pigé, Pinon, Pizon, Plaisant, Plesse, Mlle Pokitonow, Pollet, Portret, Potherat, Potiron, Pougand, Pouilloux, Prigent, Pruvost, Queste, Rabourdin, Rameix, Ravisy, Rehm, Reinhold, Renault, Renevey, Mlle Ricard, Rigoulet, Riou, Rocher, Rolland, Ropiteau, Rosse (Charles), Rousse (Maurice), Rousseau (Fernand), Ruaud, Saglier, Salvarelli, Sanjurjo, Sarrazin, Saalgrot, Sauty, Mlle Schechtmann, Scheurer, Schilmann, Mlle Schwarz, Sebillotte, Séganx, Segherdtzian, Sellet, Séménoff, Sérin, Sienra, Silva, Simon, Simonnet, Solan, Soucix, Sourdille, Siviecinski, Taphanel, Teulière, Teyssier, Thiault, Thierry, Thiers, Tinayre, Toffin, Torné, Toro, Tortat, Mlle Treacz, Treyve, Tribes, Tripier, Triquet, Vaadescal, Vautier, Vayssières, Verdier (M.-F.), Verdun, Vermenouze, Verrier (Pierre), Vielle, Vilfroy, Villatte (Paul), Villette (Jean), Vinay, Vincent (Louis), Vincent (Max), Mlle Vonaux, Weisweiller, Wilmet, Winawer, Zaepffel, Mlle Zaïmovski, Mlle Zolotoreff.

Composition des jurys. — Anatomie. — MM. Lesné, Jousset, Wiart, Labey.

Pathologie. — MM. Radaux, Poulard, Garnier, Proust.

Ordre de passage des séries. — Anatomie. — Militaires : 2e moitié; 1re moitié. Non militaires : 2e moitié, 2e série, 1re série; 1re moitié, 1re série, 2e série.

Pathologie — Militaires : 1re moitié; 2e moitié. Non militaires : 1re moitié, 1re série, 2e série; 2e moitié, 2e série, 1re série.

Les jours et heures fixés pour les épreuves sont en principe : pour l'*anatomie*, les mardis, jeudis et samedis, à 4 h. 30; pour la *pathologie*, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 h. 30 également.

Les jurys se réservent le droit de faire des séances supplémentaires.

Pathologie. — *Séance du 17 Septembre.* — *Symptômes et diagnostic des hémoptysies.* — Ont obtenu : MM. Bardet (Daniel); Girard, 14; Gallas, 5; Durand (Henri), 17; Aurégan, 5; Chaufour, 14; Beraud, 14; Bilbaut, 10; Burguet, 11.

RENSEIGNEMENTS

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette



Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Stéphane Leduc. Les nouvelles théories des solutions dans leurs rapports avec la médecine.

Victor Raymond. Sensibilité hépatique. Point épigastrique. Point xiphoïdien.

H. Delaunay. Du rôle de la physique et de la chimie en médecine.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Discussion sur l'appendicite : à quels signes reconnaît-on une attaque d'appendicite aiguë? La crise passée, est-il toujours nécessaire d'opérer à froid?

Association scientifique des médecins allemands de Bohême. — Deux cas d'absence partielle congénitale du diaphragme. — Recessus péritonéal. — Un cas de pyohémie chez un nouveau-né.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — G. Roblot. La syndactylie congénitale.

Médecine expérimentale. — Nicolle. Recherches expérimentales sur la lèpre.

Pathologie chirurgicale. — P. Lecène. Les tumeurs mixtes du sein.

Médecine. — P. Carnot. Sur divers types pathogéniques d'obésité.

Chirurgie. — J. Ruthon. Diagnostic et traitement du cancer primitif de la vésicule biliaire. — E. Loison. Les abcès du foie d'origine coloniale : étude clinique et thérapeutique basée sur 43 observations personnelles.

Gynécologie. — C. Jacobs. Quelques observations cliniques tirées de 633 opérations pour fibrome utérin (1889-1905).

Pédiatrie. — Ch. Benoit. Contribution à l'étude du traitement des tumeurs blanches du genou par les injections modificatrices.

Neurologie et Psychiatrie. — L. Marchand. Les lésions cérébrales chez les aliénés. — U. Lippi. Contribution aux atrophies spinales progressives.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — Knowles Renshaw. Un cas de fibro-sarcome naissant de la membrane thyro-hyoïdienne.

Électricité médicale. Radiologie. — Demarchi. L'action des rayons Röntgen dans l'infection malarique.

CHRONIQUE

Félix Regnault. Syphilis et prostitution.

Georges Vitoux. La conférence internationale de la tuberculose.

LIVRES NOUVEAUX

J.-Ch. Platon. Leçons cliniques de gynécologie. — Lagarde. La prothèse par les injections de paraffine.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement du mal de mer. — Néphrite mercurielle mortelle. — Un symptôme particulier de l'artério-sclérose. — Etude cytologique du liquide céphalo-rachidien dans la blennorragie.

NOUVELLES

SYPHILIS ET PROSTITUTION

La syphilis se propage par la prostitution. Celle-ci affecte différentes formes : tantôt les prostituées exercent isolées, tantôt elles sont réunies en maison; les unes sont soumises aux règlements sanitaires, les autres y échappent. Il serait intéressant de connaître la catégorie de prostituées la moins dangereuse. On s'est efforcé d'y parvenir au moyen de statistiques, et, comme résultat, nous sommes toujours restés en face des affirmations les plus contradictoires.

Pourtant, un fait très simple domine : *on n'attrape qu'une fois la syphilis.* Or, presque toutes les filles débutent jeunes, elles contractent très rapidement le mal, sont dangereuses tant que dure la période des accidents contagieux, puis ensuite sont immunisées et n'offrent plus de danger.

Une telle constatation aux yeux du médecin est une vérité de La Palice. C'est pourtant en l'ayant toujours présente à l'esprit dans l'analyse des faits qu'on parvient à les comprendre aisément.

* * *

Prenons la fille qui exerce isolée : si elle est jeune, qu'elle soit clandestine ou en carte, elle est dangereuse, car il y a grandes chances qu'elle soit dans la période active de la syphilis. Sans doute, si elle a une carte, elle ira à l'hôpital-prison; mais on la renverra sitôt qu'elle sera blanchie, c'est-à-dire que les accidents contagieux auront disparu. Ils peuvent revenir d'un moment à l'autre alors qu'elle exerce : là est le danger. D'ailleurs, le plus souvent, la fille esquive l'internement en évitant de se présenter à la visite dès qu'elle se sent malade.

La période des accidents contagieux passée, la fille n'est plus dangereuse, qu'elle soit clandestine ou soumise. C'est pourquoi, dans le premier cas, il est inutile et vexatoire de vouloir la soumettre à l'inscription; dans le second, il est tout aussi peu utile de continuer sur elle les visites forcées. La preuve est que les médecins du dispensaire usent leur temps à examiner des milliers de prostituées d'âge et d'expérience pour constater leur parfaite santé.

Pour les filles réunies en maison, la vérité n'est pas moins simple. Les pensionnaires entrées jeunes et saines se syphilisent très rapidement; celles âgées, au contraire, n'attrapent plus la syphilis pour le motif fort simple qu'elles l'ont déjà eue.

Le Dr Schperk, de Saint-Pétersbourg, le premier a mis ces faits en évidence il y a plus de trente ans, mais ils furent, comme toutes les vérités, longs à se faire jour.

Il avait compris l'insuffisance des statistiques établies jusqu'alors : on comptait simplement le total des filles reconnues syphilitiques dans l'année, sans tenir compte de leur âge, de l'époque à laquelle elles avaient débuté, etc. Schperk éta-

blit des *fiches individuelles* : sur chacune il relatait l'histoire de la fille, sa vie génitale, ses maladies, les soins qu'elle avait reçus, etc.

Il démontra alors ce fait de simple bon sens que les femmes de maison sont d'autant moins syphilitiques qu'elles sont plus âgées.

Les maisons publiques ont le plus souvent un personnel jeune; c'est, en effet, le mieux achalandé. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'elles soient fort dangereuses.

Le danger sera d'autant moindre que les visites seront mieux faites, que par conséquent on soignera un plus grand nombre de pensionnaires syphilitiques.

Plus le chiffre des malades constatées sera élevé, mieux la santé des clients sera sauvegardée; or, on a, en général, interprété la statistique d'une façon inverse.

Mais, si rigoureuse que soit l'inspection sanitaire, le danger ne pourra être supprimé; en effet, quand la femme sort de l'hôpital, elle n'est que blanchie et elle exerce dans cet état son métier! Elle peut contagionner bien des clients, avant qu'on la reconnaisse à nouveau malade.

Par contre, une maison qui n'aurait que des pensionnaires vieillies dans le métier présenterait une sécurité à peu près absolue. Le fait peut se présenter : certaines tolérances de petite ville, destinées aux soldats, clientèle peu délicate et payant mal, n'ont que des pensionnaires âgées, le rebut des autres maisons : elles apparaissent remarquablement saines au médecin militaire. Et celui-ci devient partisan de ce genre d'établissement qui lui donne des statistiques excellentes.

La même évolution s'est produite dans les maisons de tolérance parisiennes depuis quelques années. La police leur défend de prendre des filles mineures; par suite, les tenanciers sont forcés de s'adresser à des femmes plus âgées qui ont déjà fait la vie, sont par suite vaccinées et ont pris des habitudes de propreté[1]. En 1903, on ne trouvait plus de syphilis dans les maisons parisiennes.

Et c'est justement quand l'hygiène de ces maisons s'améliore qu'elles disparaissent : on sait que chaque année leur nombre va diminuant. Les deux faits dérivent de la même cause : les filles majeures deviennent exigeantes, se refusent de s'astreindre à l'esclavage des maisons closes; d'autre part, les clients qui aiment la chair jeune diminuent. Le tenancier a tout avantage à se transformer en maison de rendez-vous où la femme ne couche pas.

Ces maisons de rendez-vous se sont multipliées à Paris, la police les a réglementées, et on a observé que leur état sanitaire est à peu près aussi bon que celui des maisons fermées; car là aussi on interdit l'entrée de mineures. Cette constatation doit faire disparaître tout regret relatif à cette transformation. C'est à tort que nombre de réglementistes voudraient ressusciter les maisons closes. Cette prétention n'est pas souhaitable; elle est même irréalisable : on ne peut lutter contre un fait d'évolution.

Si l'Etat prétendait diminuer la fréquence de la syphilis, il y pourrait réussir en internant toute prostituée atteinte de ce mal jusqu'à ce que la période des accidents contagieux ait disparu. En pratique, un tel système coûterait fort cher aux contribuables.

Auzias-Turenne allait plus loin : il voulait inoculer la syphilis à toute prostituée au début de sa carrière; on les aurait ensuite gardées jusqu'à guérison des accidents secondaires.

Ce projet sera de nouveau agité si Metchnikoff réussit à nous procurer un vaccin contre la syphilis : on obligera les prostituées à se faire vacciner autant de fois qu'il sera nécessaire; cette obligation sera d'ailleurs peu commode à réaliser.

En tout cas, dans l'état actuel de la science, les syphiligraphes n'en savent pas plus long au point de vue de la prophylaxie que les libertins expérimentés. Il est notoire, dans leur monde, que les jeunes prostituées sont de toutes les plus dangereuses et qu'on ne court presque aucun risque avec une femme d'âge et d'expérience. Pourtant ils fréquentent les jeunes et délaissent les autres, car la passion est plus forte que la raison[1].

FÉLIX REGNAULT.

1. Une femme, même vaccinée contre la syphilis, peut communiquer cette maladie si elle est sale. Elle prend à un client le tréponème pâle, le garde dans son vagin et le communique à un successeur.

1. Pour plus de détails, voir F. REGNAULT, *Evolution de la prostitution*. Prix : 3 fr. 50 (Flammarion, éditeur).

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA TUBERCULOSE

Les récents travaux sur l'étiologie probable de l'infection tuberculeuse ne pouvaient manquer, dans une conférence semblable à celle qui vient de se réunir à La Haye, de tenir une place importante dans les discussions.

Ainsi en a-t-il été. S'appuyant sur une importante série de minutieuses expériences, M. le professeur Calmette (de Lille), dans un rapport des mieux documentés, a montré que le procédé à peu près exclusif d'infection de l'organisme par le bacille de Koch réside dans l'absorption de ce bacille par les voies digestives. Comme il fallait s'y attendre, cette proposition a été vivement combattue, en particulier par MM. Flugge (de Breslau) et Spronck (d'Utrecht). Mais, à ses adversaires, M. Calmette pouvait répondre par des arguments positifs, par des arguments tirés de ses expériences qui établissent de la manière la

plus nette que les poussières et les bacilles introduits dans l'organisme par les voies respiratoires sont éliminés avant d'avoir pu parvenir au poumon, alors que ceux pénétrant par la voie stomacale y arrivent en un temps fort court.

D'après M. Calmette, du reste, l'organisme ne succombe pas fatalement à une première infection; mais si celles ci se répètent, sa résistance est vite en défaut et la maladie ne tarde pas à s'établir.

Cette théorie toute nouvelle de l'étiologie de la contagion tuberculeuse, fort brillamment défendue par son auteur, a été, en définitive, favorablement accueillie par la majorité des membres de la conférence qui, ne pouvant cependant se prononcer de façon définitive sur la question, ont décidé de déférer à une réunion ultérieure le vote du vœu suivant proposé par M. le professeur Calmette: « La conférence émet le vœu que tout en continuant d'assurer la défense contre la propagation de la tuberculose bovine, les gouvernements se préoccupent d'organiser par des mesures législatives la lutte contre la contagion de l'homme par la tuberculose d'origine humaine, en ne perdant pas de vue que les hommes étant égaux en face du péril tuberculeux, et la résistance des plus vigoureux pouvant être vaincue par une série de réinfections successives, la lutte contre la diffusion du bacille, et notamment contre la pénétration dans les voies digestives, a une importance beaucoup plus grande que la lutte contre le terrain tuberculisable. »

Faut-il rendre obligatoire la déclaration des cas de tuberculose ? Encore que tout le monde soit aujourd'hui d'accord sur le fond de la question, celle-ci n'a point laissé d'être, à la conférence de La Haye, l'objet de débats passionnés. Les uns, avec le professeur viennois von Schrœtter et les médecins suédois, ont réclamé instamment en faveur de l'obligation; les autres, au contraire, tenant compte des difficultés pratiques que soulève l'application d'une telle mesure, ont non moins vivement combattu contre elle. Le différend, en définitive, s'est tranché par l'adoption d'un vœu de MM. Hansen (de Bergen) et Savoire (de Paris), « affirmant l'utilité de la déclaration obligatoire, constatant que certains pays l'ont adoptée et appliquée sans difficulté, et demandant aux gouvernements de rendre obligatoire la déclaration des décès par tuberculose et des cas de tuberculose transmissibles ».

* * *

Une troisième question de première importance discutée par les membres de la conférence a été celle de la thérapeutique spécifique de la tuberculose en faveur de laquelle M. le professeur Maragliano (de Gênes) présentait un intéressant rapport concluant à la possibilité d'obtenir une thérapeutique efficace contre la maladie précoce, une thérapeutique vaccinante, mais non curative, des lésions.

On avait beaucoup escompté à cet égard les espérances qu'avait fait naître la sensationnelle communication du professeur Behring au dernier Congrès de la tuberculose à Paris.

La communication écrite envoyée par le professeur de Marbourg a, en réalité, déçu tout le monde. Au lieu de faire connaître sa méthode, en effet, le professeur Behring, contrairement à ce que l'on était en droit d'attendre après ses déclarations de l'autre année, continue à entourer ses expériences d'un mystère si profond et exige des médecins admis à expérimenter ses produits curateurs de telles garanties que, de façon à peu près unanime, les membres de la conférence l'ont jugé fort défavorablement.

La séance de clôture de la conférence, enfin, a été consacrée à l'exposé, par les divers délégués, de l'état de la lutte antituberculeuse dans leurs pays respectifs.

Georges Vitoux.

LIVRES NOUVEAUX

J.-Ch. Platon. — *Leçons cliniques de gynécologie*, 1 vol. in-8° de 189 pages, Paris, 1906. Prix : 3 fr. 50 (Masson et Cie, éditeurs).

Notre distingué confrère Platon avait été chargé le 13 Janvier 1906 des cours de clinique gynécologique à la Faculté de médecine de Marseille.

Il s'est attaché à rendre son enseignement essentiellement pratique. Sous sa direction, les étudiants ont pu apprendre à faire des examens méthodiques, des diagnostics précis et des pansements corrects à la fin de son cours. Platon a réuni dans une publication quelques-unes de ces leçons. Par l'examen de quelques titres : péritonites puerpérales, indications du curettage, appendicite et annexite, traitement des grossesses extra-utérines, déchirure du périnée, accidents tardifs des suites de couche, etc., etc., on verra facilement tout l'intérêt qui s'attache à la lecture du livre que la librairie Masson présente au public médical. P. D.

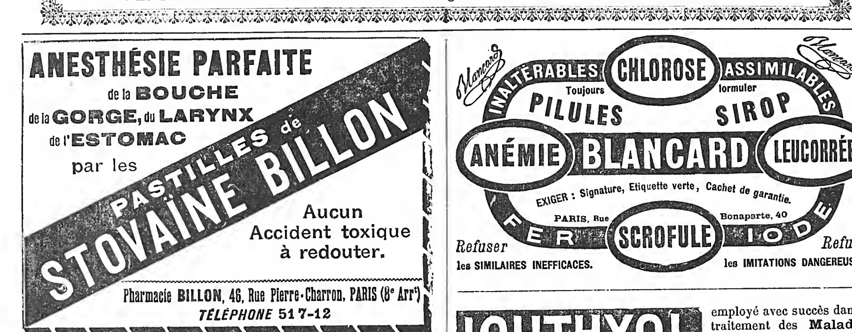
Lagarde. — *La prothèse par les injections de paraffine*, 1 vol. in-18 de 260 pages, Paris, 1907 (Maloine, éditeur).

La prothèse par les injections de paraffine a conquis désormais une place indiscutée dans la chirurgie moderne.

Lagarde, dans un excellent petit livre nous donne un exposé complet de cette question. Son travail est divisé en deux parties : la première comprend l'historique de la méthode, l'étude des substances prothétiques et des différents procédés successivement préconisés; la seconde partie contient un recueil d'observations des plus intéressantes, observations qui peuvent servir de guide technique pour les cas analogues. P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1241. — **E. Gautrelet.** — Physiologie urosémiologique. 1 vol. in-18, de xii-291 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)



ANESTHÉSIE PARFAITE
de la BOUCHE
de la GORGE, du LARYNX
de l'ESTOMAC
par les
PASTILLES de
STOVAÏNE BILLON
Aucun
Accident toxique
à redouter.
Pharmacie BILLON, 46, Rue Pierre-Charron, PARIS (8e Arrt)
TÉLÉPHONE 517-12



INALTÉRABLES
CHLOROSE
ASSIMILABLES
Toujours
formuler
PILULES
SIROP
ANÉMIE
BLANCARD
LEUCORRÉE
EXIGER : Signature, Etiquette verte, Cachet de garantie.
PARIS, Rue
Bonaparte, 40
FER
SCROFULE
IODE
Refuser
les SIMILAIRES INEFFICACES.
Refuser
les IMITATIONS DANGEREUSES.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement du mal de mer. — M. Girard, une des notabilités de la médecine militaire aux Etats-Unis, prétend avoir découvert un remède quasi-spécifique contre le mal de mer. Son traitement consiste à donner, au départ du bateau, ou au premier symptôme du mal, une injection sous-cutanée de strychnine (1 milligramme) et d'atropine (1/2 milligramme), une seule injection suffit dans l'immense majorité des cas pour enrayer absolument tous les troubles. Si cependant ils persistaient et que le malade n'accuse pas une sécheresse marquée de la gorge, on peut répéter l'injection une seule fois au bout d'une heure. Jamais Girard n'a vu le mal de mer coexister avec des signes dus à l'action de l'atropine (gorge sèche, troubles visuels). On peut également donner l'atropine-strychnine en tablettes ou pilules, mais l'effet est alors plus lent et moins sûr. L'auteur pense que le remède doit son efficacité à l'action stimulante de l'atropine sur la circulation cérébrale et à celle de la strychnine sur la circulation médullaire et bulbaire, et par suite sur la respiration. (*Journ. Amer. med. Assoc.*, 23 Juin, p. 1925.) C. J.

* * *

Néphrite mercurielle mortelle. — M. Willson relate l'observation d'un homme de vingt-cinq ans qui, ayant pris par erreur 5 grammes de calomel, présenta les signes d'une intoxication mercurielle aiguë avec néphrite, laquelle se termina par la mort au milieu de phénomènes urémiques (*Journ. am. med. Assoc.*, 19 Mai, p. 1521), C. J.

* * *

Un symptôme particulier de l'artério-sclérose. — M. Capriello (de Naples) décrit sous ce nom un phénomène qu'il a observé chez vingt artério-scléreux sur vingt-quatre examinés et qui est le suivant. Si on comprime chez un de ces sujets la radiale de manière à éteindre le pouls, le patient éprouve à la paume de la main sur le trajet de l'arcade palmaire une sensation spéciale comparable à un léger souffle, ou à une piqûre d'épingle ou mieux encore à la sensation que donne le passage d'une mouche sur la peau. Ce signe se rencontrerait dans tous les cas d'insuffisance aortique, et doit être attribué à la rapidité plus grande et à l'énergie du courant sanguin qui, se faisant uniquement par la cubitale, vient heurter avec force la partie recourbée de l'arcade palmaire. (*Nuova Rivista clinico-terapeutica*, 1906, Avril, n° 4, p. 192.) Ph. P.

* * *

Etude cytologique du liquide céphalo rachidien dans la blennorragie. — MM. Galasescu et Joanitescu, examinant le liquide céphalo-rachidien dans dix cas de blennorragie, ont constaté que, dans les cas d'uréthrite simple, il n'existait aucune réaction, tant du côté de la pression que du côté des éléments cellulaires.

Dans les cas compliqués d'épididymite, le liquide céphalo-rachidien en état de faible hypertension est le siège d'une réaction leucocytaire moyenne qui disparaît avec la résolution du processus inflammatoire. (*Spitalul-Revista medicala*, 1906, n° 4.) Ph. P.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Conseil supérieur de l'Assistance publique. — M. le professeur Pozzi est nommé membre du conseil supérieur de l'Assistance publique de Paris, en remplacement de feu M. le professeur Brouardel.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Coquelin, du port de Cherbourg, est désigné pour servir en sous-ordre aux établissements de pyrotechnie maritime.

Organisation d'une Société de médecine militaire française. — Le ministre de la Guerre, d'accord avec ses collègues de la Marine et des Colonies, a approuvé la création d'une Société de médecine militaire française, dont le but exclusif est de concourir, par l'étude en commun des questions d'hygiène, de médecine ou de chirurgie intéressant le service de santé des armées de terre et de mer, au développement scientifique des différents corps de médecins militaires.

La Société aura son siège à Paris, à l'Ecole d'application du service de santé de l'armée de terre (Val-de-Grâce) et elle comprendra : 1° Des membres titulaires; 2° des membres associés; 3° des membres correspondants.

Compagnie mixte de navigation. — Cette Compagnie demande quatre médecins sanitaires maritimes pour les lignes de l'Algérie, Tunisie et du Maroc; très urgent; s'adresser à M. Lop, poste de prompts secours, quai de la Joliette, 1, Marseille.

Étranger.

XIVe Congrès international d hygiène et de démographie. — Pour le XIVe Congrès international d'hygiène et de démographie qui aura lieu du 23 au 29 Septembre 1907 à Berlin, le Comité d'organisation a élu les présidents, vice-présidents et secrétaires des sections. Nous y trouvons les noms suivants : Flügge, Rubner, Weber, Kisskalt, Heubner, Langstein, Renk, Kayserling, Gaffky, Lentz, Gruber, Lennhoff, Kern, Kuhn, Van der Borght, Lco. Le secrétaire général est M. Nietner, Eichhornstr., 9, Berlin.

La lutte contre le cancer. — Un Congrès s'ouvre à Heidelberg aujourd'hui même pour examiner les travaux du professeur Otto Schmidt, de Cologne, sur le cancer et les moyens préventifs et curatifs qu'il a expérimentés.

A ce Congrès sont invités, outre les principaux spécialistes allemands, de nombreuses notabilités du monde médical anglais et français. Le professeur Segond, M. Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, et M. le professeur Monprofit, d'Angers, ont été conviés entre autres.

Manifestation platonique. — La Société antivivisectionniste vient de faire élever à Battersea une fontaine ornée de la statue d'un chien victime d'opérations chirurgicales, en signe de protestation contre la vivisection.

La lutte contre la maladie du sommeil. — Deux patients, atteints de la maladie du sommeil contractée au Congo belge, en traitement à la villa coloniale de Watermael, grâce à l'atoxyl et à la strychnine, sont, paraît-il, en voie de guérison.

La tuberculose des animaux. — L'Université de Pensylvanie annonce officiellement la découverte par M. Pearson, de Philadelphie, d'une méthode infaillible pour la prévention de la tuberculose chez les animaux. Les expériences faites par M. Pearson sur des bestiaux et des singes ont donné des résultats inespérés et permettraient de croire que le vaccin qu'il a découvert pourrait immuniser de la tuberculose les personnes vaccinées, et même guérir les personnes presque à la dernière phase de cette maladie. Des médecins éminents auraient con-

fiance dans les expériences qu'il a faites et penseraient que ce traitement pourrait bientôt être appliqué à l'espèce humaine.

CONCOURS

Bourses de doctorat. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu, au siège des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le mardi 30 Octobre 1906.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 19 Octobre, à 4 heures.

En exécution des prescriptions de l'arrêté du 24 Décembre 1901, les épreuves du concours consistent en compositions écrites.

Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angéiologie).

2° Les candidats pourvus de huit inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le premier examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*. Une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie) ou une composition d'histologie ; *b*. Une composition de physiologie.

3° Les candidats pourvus de douze inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le deuxième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*. Une composition de médecine ; *b*. Une composition de chirurgie.

4° Les candidats pourvus de seize inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le troisième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a*. Une composition de médecine ; *b*. Une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements. — Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Les candidats qui justifient de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (lettres-philosophie) et d'un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, pourront obtenir sans concours une bourse de doctorat en médecine de première année.

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 18 Septembre.* — *Muscle sterno-cléido-mastoïdien.* Ont obtenu : MM. Durand (Henri), 18 ; Rousseau (F.), 18 ; Turquety, 17 ; Burguet, 16 ; Girault, 17 ; Chaufour, 16 ; Pusquet, 14 ; Bilbault, 15 ; Aurégan, 15 ; Gullas, 15 ; Kohan, 5 ; Beruud, 15 ; Girard, 15 ; Mougene de Saint-Avid, 15 ; Larcher (Marcel), 12 ; Goldsmith, 15.

Séance du 20 Septembre. — *Artère maxillaire (sans les branches).* — Ont obtenu : MM. François (Bernard), 9 ; Winawer, 16 ; Santy, 9 ; Pigé, 10 ; Renevey, 6 ; Teyssier, 17 ; Pollet, 6 ; Vemenouze, 16 ; Villette (Jean), 17 ; Saulgeot, 1 ; Salvarelli, 4 ; Portrel, 6 ; Pouilloux, 18 ; Silva, 5 ; Sourdille, 14 ; Soucix, 12 ; Vinay, 17 ; Vincent (Max), 16 ; Pruvost, 9 ; Mlle Ricard, 8. — *Absents* : Mlles Zaimouski, Tokitonow ; MM. Pougnud, Thiault, Teulière, Thiers, Sarrazin, Solau, Simonnet, Rigoulet.

Séance aujourd'hui à 4 h. 30.

Une séance aura lieu dimanche 23 Septembre à 8 h. 30 du matin.

PATHOLOGIE. — *Séance du 19 Septembre.* — *Symptômes et diagnostic de la pleurésie séro-fibrineuse aiguë.* — Ont obtenu : MM. Mougene de Saint-Avid, 12 ; Kohen, 3 ; Girault, 17 ; Goldsmith, 15 ; Pasquet, 13 ; Larcher (Marcel), 15 ; Turquéty, 18 ; Rousseau (Ferdinand), 17 ; François (Bernard), 7 ; Casalis, 16 ; Bel, 7 ; Babiaud, 13 ; Bricout, 16 ; Bruol, 14 ; Cornot, 11 ; Dulmenesch, 6 ; Bougol, 15 ; Besnard, 14 ; Bernard, 6 ; Chaillot, 8. — *Absents* : MM. Lafaix, Parès (Georges), Baruteau, Blanc (Georges), Chollet, Chamlian, Briault, Chevrier, Chaineaux, Chubrun.

Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. — Voici le programme des concours d'intérêt médical institués par cette Société pour les années 1906 et 1907. *Prix Seutin* (500 francs). — Concours de 1906 : Etudier les différents procédés d'anesthésie générale et locale, en déterminer l'action et les dangers.

Concours de 1907 : Etudier le traitement opératoire du pyothorax.

Prix Dieudonné (200 francs). — Concours de 1906 : Le prix sera accordé au meilleur mémoire de médecine envoyé à la Société et imprimé dans ses Annales.

Concours de 1907 : On demande des recherches précises sur l'état fonctionnel de l'hémoglobine dans les cas de « shock » consécutif au traumatisme.

Prix Victor de Smeth (300 francs). — Concours de 1907 : Le prix sera accordé au meilleur mémoire envoyé à la Société et se rapportant à un sujet d'anatomie, de physiologie ou de pathologie du système nerveux.

La Société attire l'attention des candidats sur les questions suivantes :

1° Etudier, au point de vue de ses applications cliniques, la théorie myogène des mouvements du cœur ;

2° On demande de nouvelles recherches sur la composition et la signification du noyau accessoire ou supérieur du trijumeau.

Les mémoires, écrits lisiblement en français, devront être adressés au secrétaire de la Société, M. Godart-Danhieux, rue Montoyer, 90, à Bruxelles.

Les mémoires envoyés en réponse aux concours de 1906 (prix Seutin, prix de la Société) devront parvenir au Secrétariat avant le 1er Mars 1907 ; ceux envoyés en réponse aux concours de 1907, avant le 1er Janvier 1908.

Les mémoires relatifs au prix Seutin, au prix Dieudonné (année 1907) devront être munis d'une devise. Celle-ci sera reproduite sur le pli cacheté qui renfermera le nom de l'auteur.

La Compagnie se réserve d'accorder des récompenses à ceux des concurrents qui, sans avoir mérité le prix, auraient cependant présenté un travail digne de l'insertion dans les Annales de la Société.

Tout manuscrit envoyé à la Société devient sa propriété ; tout mémoire couronné sera imprimé soit en entier, soit en partie, dans les Annales, et l'auteur aura droit à 50 exemplaires tirés à part de son travail.

Sont exclus du concours les mémoires qui ont été soumis à l'examen de Sociétés ou de jurys scientifiques.

RENSEIGNEMENTS

Clientèle médicale, à une heure de Paris, grande ligne, à céder dans d'excellentes conditions. *Très pressé.* Ecrire *P. M.*, n° 310.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

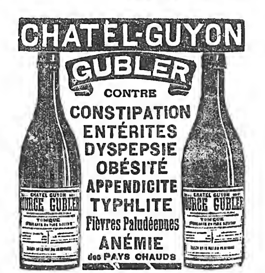
Le Gérant : PIERRE AUGER.

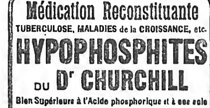
Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





ABONNEMENT :
Paris, 20 fr. ; Départ., 25 fr. ;
Etranger, 26 fr.





Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 77. Mercredi, 26 Septembre 1906.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

CYRILLE JEANNIN. Les œufs gémellaires.
PELISSARD et BENHAMOU. Les injections d'eau de mer isotonique (plasma de Quinton) dans l'hémophilie des nouveau-nés.

MÉDECINE PRATIQUE

CAILLAUD. Traitement des conjonctivites purulentes aiguës.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Thymus et calcification des os.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Suite de la discussion sur l'appendicite.
Association gastro-entérologique américaine. — Les troubles gastro-intestinaux associés à la migraine. — Influence du repos, de l'exercice et du sommeil sur la sécrétion gastrique. — L'appendicite larvée. — Sur le diagnostic de l'ulcère gastrique. — Rupture du côlon par péristaltisme exagéré. — Gastrosuccorrhée et affections hépatiques.
Association médicale britannique. — L'ulcère du duodénum au point de vue chirurgical. — Résection de l'intestin pour entérite tuberculeuse.
Société des médecins praticiens de Riga. — Sur les effets thérapeutiques de la méthode hyperémique de Bier. — Un cas d'érosion de la carotide externe par le pus d'un abcès ganglionnaire; ligature de la carotide; guérison.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — L'activité hémopoiétique des différents organes au cours de la régénération du sang. — Expérience d'infection de trypanosomiase par des « Glossina palpalis » infectées naturellement.

ANALYSES

Médecine expérimentale. — KRICHTOPENKO. L'extirpation des capsules surrénales chez le lapin.
Pathologie chirurgicale. — M. L. TAVERNIER. Les déplacements traumatiques du semi-lunaire.
Médecine. — KRISTIAN HYNEK. Contribution à l'étude de l'anémie pernicieuse.
Chirurgie. — O. VON FRISCH. Traitement des anévrismes périphériques.
Obstétrique. — J. BERNARD. La puerpéralité dans ses rapports avec les affections valvulaires du cœur.
Gynécologie. — THIRIAR. La méthode oxygénée en gynécologie.
Vénéréologie. — TACKD. Des affections syphilitiques des voies lacrymales.
Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — J. DUPUY. Assistance aux tuberculeux des équipages des navires de commerce. — H. WEBER. Le moyen de prolonger la vie.
Neurologie et Psychiatrie. — P. PROVOTELLE. De l'idiotie amaurotique familiale (maladie de Tay-Sachs); étude monographique.

CHRONIQUE

MAURICE LETULLE. Notes d'hygiène scolaire. La propreté corporelle des élèves.

A TRAVERS LE MONDE

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

NOTES D'HYGIÈNE SCOLAIRE

LA PROPRETÉ CORPORELLE DES ÉLÈVES

S'il est une question à propos de laquelle on puisse compter sur un accord unanime entre les pédagogues, les hygiénistes et les médecins, c'est bien celle de la *propreté corporelle des élèves*. L'enfant doit *entrer* propre dans la classe, comme propre il en doit *sortir*. En fait, la propreté de l'élève qui arrive devrait ressortir à ses parents; au départ, elle relève du maître ou de la maîtresse d'école.

Se présenter le visage, les mains et le reste du corps impeccables, à l'ouverture de la classe, est plus qu'un acte de déférence obligatoire dû au professeur : c'est avant tout un acte de solidarité sociale, le premier qu'accomplisse, bien inconsciemment, le futur citoyen, déjà responsable de sa santé envers les autres autant qu'envers lui-même. La malpropreté corporelle est une *maladie*.

L'« éducation sociale » exige que, dès l'école, ces notions générales soient proclamées.

La PRATIQUE DE LA PROPRETÉ CORPORELLE fait donc, sans contestation possible, partie intégrante de la « matière pédagogique ». Il faut que l'élève apprenne, à l'école même, et le respect physiologique dû à son corps et la technique de l'entretien hygiénique de ses téguments cutanés. Autrement dit, et pour parler clair, l'école *doit* à l'enfant un enseignement méthodique de la toilette de sa peau, le tout entouré, cela va sans dire, des mille et une garanties de haute moralité et de précautions de santé nécessaires.

* * *

Tel est le PRINCIPE, celui qu'on devrait inscrire, le premier, en tête du tableau des « *Droits de l'élève à l'École* », si l'on ne craignait de passer pour vouloir placer l'Hygiène scolaire au-dessus de la Pédagogie.

A cet « immortel principe », à la théorie qui réclame un « corps sain » afin de façonner un « esprit sain », que répond la pratique actuelle de la vie sociale ? Hélas! l'immense majorité des écoliers et des écolières, enfants de paysans, d'artisans ou d'ouvriers citadins, sont mal tenus et arrivent malpropres en classe. Faute de moyens mis à la disposition de leurs maîtres, ils retournent, deux fois par jour, dans leur pauvre logis, sales comme ils en étaient sortis, un peu plus maculés même. A qui la faute? L'ignorance ab-

solue de toute éducation sociale dans laquelle ont été élevées, où végètent et dont meurent tant de familles françaises en est la cause. A part quelques braves gens, éclairés par un bon exemple, ou instruits, par hasard, de ces questions vitales, l'immense majorité des parents font, de nos jours encore, pour leurs petits, ce qu'on a fait autrefois pour eux-mêmes : ils les laissent croupir dans leur crasse. Au milieu de mille dangers, l'enfant s'élève, Dieu sait comme! ou plutôt parvient à ne pas mourir. Vérité surtout pour les petits villageois, moins exposés aux contages morbides que les petits citadins, qui succombent, eux, par milliers chaque année, et contribuent de la sorte à la marche progressive de notre « dépopulation nationale ».

Puisqu'il en est ainsi, puisque tout le monde reconnaît et proclame qu'en matière d'éducation sociale, *toute réforme qui ne commence pas par l'enfant est vaine et frappée de stérilité*, puisque la Mutualité et l'Antialcoolisme, pour ne citer qu'eux, voulant prendre racine dans l'âme populaire, s'adressent au cœur et à la raison de l'enfant, n'est-ce pas le cas d'habituer le plus tôt possible ces petits corps encore sains à la propreté hygiénique?

Demandons aux Pouvoirs publics de prendre en mains la réforme de la propreté corporelle des écoliers. La campagne vaut la peine d'être tentée. Pendant des siècles, notre race aura vécu dans l'opprobre, en méprisant sa « guenille humaine » et avec l'horreur quasi-religieuse de l'eau propre. Les générations qui viennent veulent vivre grâce à l'Hygiène, dans la joie de la santé corporelle. L'Ecole ou, pour mieux dire, l'État est tenu de leur en montrer les voies et moyens.

* * *

Rien de plus simple, à la vérité, du moment où les parents, éclairés par les conseils des hygiénistes — et même par les Conseils d'hygiène — comprendront que l'instituteur, uni au médecin scolaire, *s'intéresse sincèrement à la santé de leurs rejetons* et prétend l'entretenir en bon état, tout en la surveillant. L'esprit public accueille avec empressement l'intervention du médecin inspecteur scolaire, qui ne s'occupe que de *protéger* la santé des écoliers.

C'est précisément cette notion, juste en soi, de protection hygiénique de l'enfance qui a déjà fait accepter par les familles nombre de « soins de propreté » dès maintenant en usage dans maintes écoles, maternelles ou autres. Ces premiers essais il faut les améliorer encore et réglementer, en la rendant aimable et simple, mais, de plus, obligatoire et gratuite, la toilette corporelle des écoliers, *à l'école même*.

Dans ce but, voici un plan, facile à suivre; il ne présente que des avantages, sans autres inconvénients que quelques charges, bien légères, à proposer au budget scolaire communal :

Examen à l'entrée. — Tout élève arrivant à l'école doit être examiné, tant au point de vue de son état de santé qu'eu égard à sa propreté corporelle. Le cuir chevelu, la face, les oreilles, les yeux, le nez, les mains se présentent propres, ou maculés. Toute partie crasseuse est sur-le-champ lavée à l'eau savonneuse *avant* l'entrée en classe. Cette enquête retardant, quelque peu, les cours et leçons, le temps dépensé à cet effet sera pris, de droit, sur les heures de travail.

Examen à la sortie. — Même inspection générale, aussi méticuleuse, aussi obligatoire à la sortie des classes. Cet « exemple » quotidien de propreté corporelle aura une influence décisive sur l'avenir de notre race. Quand l'État aura ainsi, par l'enfant, décrété et réalisé la *propreté obligatoire*, le progrès social aura libre essor dans notre douce France.

Toilettes partielles. — Ici, quelques détails, qui ont leur intérêt, et pour confirmer nos espérances. L'examen de la *bouche* et, du même coup, de la gorge, pratiqué chaque jour, permettrait (tout en dépistant à temps la moindre angine) d'éviter les épidémies de diphtérie, de scarlatine, etc., et de surveiller l'état du tube digestif ainsi que de la dentition. Peut-être même inculquerions-nous, par là, aux couches profondes de la démocratie l'emploi rationnel de la brosse à dents, sauvegarde de l'hygiène dentaire et de l'alimentation.

L'inspection des *narines*, qui demande à peine dix secondes, a une grande utilité. Combien d'enfants fourragent, sans relâche, leur nez à cause d'érosions hémorragipares de la cloison, qu'ils infectent de leurs doigts malpropres!

Que dire des *yeux*, dont les paupières maculées, avec leurs cils irrités par les poussières et la matière sébacée, sont la source de graves accidents inflammatoires, oculaires, ganglionnaires et autres, qu'un peu de propreté aurait sûrement évités?

L'*oreille*, mal entretenue, avec un conduit auditif externe encombré de cérumen ou même de corps étrangers (introduits en jouant), peut être la cause d'accidents aigus redoutables qu'une toilette quotidienne bien faite écarte à coup sûr. L'état de l'ouïe, constaté par le médecin scolaire, demande à être surveillé par l'instituteur, qui doit être comme le lieutenant de l'homme de science.

Tout, dans cette question de détails, a une valeur grande. L'art de se laver les *mains* ne s'invente pas; l'enfant a besoin de l'apprendre. Quant aux ongles, c'est au maître à en montrer la coupe et le nettoyage à l'élève et, par ricochet, aux parents. La taille des ongles a une importance capitale non seulement pour les mains, mais aussi et plus encore peut-être pour les *pieds*.

Car, il faut de toute nécessité, surveiller les pieds des écoliers. Quel que soit le prétexte à saisir par le maître pour faire déchausser ses ouailles, il doit le trouver une fois au moins par semaine, et le bain de pieds savonneux viendra, chaque fois, délivrer les orteils de leurs souillures.

L'ongle « en deuil » est aussi pathogène pour le fils d'un paysan que pour l'héritier d'un trône, et le devoir du maître est de préserver de tout mal l'enfant confié à ses soins.

Quant au *corps* (tronc et membres), lui non plus ne doit pas échapper à l'œil vigilant du maître. A cet égard, un seul moyen certain, c'est le bain; mais le bain exige de fortes dépenses matérielles, en hiver; en été, la baignade en rivière a ses dangers et n'assure pas la propreté savonneuse du corps. Le vrai procédé, simple et peu coûteux, c'est, au village, le *bain-douches de fortune;* à la ville, c'est la *piscine* à eau courante, dans laquelle, sous l'excellent prétexte de l'enseignement de la *natation*, les élèves sont tenus, une fois la semaine, à un savonnage complet.

Les « bains scolaires », en piscine, avec leçons de natation et, à leur défaut, les « bains-douches », tel est le rêve; il est réalisé à la vérité dans un certain nombre de villes de France qui, par traité, ont obtenu la gratuité pour les élèves de leurs écoles communales [1].

Pour les autres, reste le « *bain-douches de fortune* » qui peut, avec de la bonne volonté et quelques minimes secours en argent, être organisé d'une façon très pratique dans toute école ou établissement communal, comme le fit si bien, à Uzès, M. Frandon [2].

Mobilier hygiénique de l'école. — Cela dit, quels frais va coûter la Révolution hygiénique tant souhaitée? Point décisif, car, chez nous, l'hygiène n'a pas encore pu obtenir des Pouvoirs publics (comme la guerre ou la marine militaire) un budget princier.

Le « mobilier hygiénique » demande seulement l'*installation de* l'EAU *et de* LAVABOS *dans l'école*. C'est là une dépense de nécessité première, absolue : à la porte de la classe, dans la classe même, au besoin, un *lavabo*. Tel est le symbole : « HOC SIGNO VINCES ».

La commune se condamnera donc à l'achat annuel de quelques « barres » de savon de Marseille, et bientôt ne les regrettera certes pas. De plus, si elle est riche, elle installera à l'école une baignoire (dépense somptueuse, fort coûteuse); ou mieux, elle disposera dans un coin propre, bien en lumière, bien en vue, un « bain-douches de fortune », au moyen de l'un quelconque (et ils sont légion) des appareils hydrothérapiques, très bon marché, qui inondent les Congrès d'hygiène.

Quelques serviettes et peignoirs de molleton, un peu de charbon (ou du bois) pour réchauffer les quelques litres d'eau nécessaires à la pluie d'eau tiède qui, par séance, tous les deux ou trois jours, nettoiera une demi-douzaine de bambins, et voilà bouclé le Budget communal d'hygiène scolaire, chapitre « propreté corporelle ».

En évaluant, au maximum, à *un franc* par tête d'enfant, et par an, la dépense en question, quelle commune résisterait à la pression de l'opinion publique? Allons, M. le ministre de l'Instruction publique, faites le geste libérateur! Décrétez la propreté obligatoire et gratuite, pour tous les élèves des écoles communales! Soyez-en assuré, votre nom se burinera pour toujours sur les tables de l'Histoire de France.

MAURICE LETULLE.

1. « Les bains scolaires », par M. Philippe, ingénieur. Congrès d'hygiène scolaire, Paris, 1904, p. 247 (Masson).
2. « Application de quelques desiderata de l'Hygiène », par M. Frandon, C. R. du Congrès, Paris, 1906, p. 214 (Masson).

A travers le Monde

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

A Buenos-Ayres comme dans beaucoup de grandes villes d'Europe, la mortalité infantile est alarmante, principalement dans la première année de la vie. Sur 1.000 décès infantiles enregistrés, 320 se rapportent à des enfants âgés de moins de deux ans. Parmi les causes de mort les plus fréquentes, on signale la diarrhée, l'entérite, la méningite, la broncho-pneumonie, etc. C'est à la mauvaise alimentation qu'est dû le plus grand nombre de victimes. Les conseils donnés dans les dispensaires et aux consultations des médecins de la Société ont déjà contribué à augmenter le nombre des nourrissons élevés au sein. Ce fait est d'autant plus important que la qualité du lait laisse beaucoup à désirer à Buenos-Ayres.

La *Société pour le patronage de l'Enfance*, fondée à Buenos-Ayres, il y a dix-huit ans, a créé et soutient un certain nombre d'établissements et d'œuvres importantes qui se rattachent à la production de l'enfance. Elle a un budget de plusieurs centaines de mille francs par an, mais jusqu'ici les entrées ont toujours été supérieures aux dépenses.

L'*Asile Manuel A. Aguirre*, dont s'occupent tout spécialement les dames patronnesses, reçoit les enfants abandonnés de un an à six ans. Il comptait cette année 180 pensionnaires, et il est loin de suffire à tous les besoins. Passé six ans, les enfants sont envoyés dans un quartier de l'*Ecole des Arts et Métiers* où se poursuit leur instruction ; passé dix ans, ils entrent dans les ateliers de cet établissement, à moins qu'ils ne soient admis à la *Colonie agricole*, récemment créée par la Société.

La *crèche*, tenue par des sœurs de charité, a reçu journellement 116 enfants. Il est question d'en instituer une deuxième dans un faubourg de la ville et d'annexer à ces deux crèches les dispensaires et les consultations de nourrissons qui déjà rendent de signalés services bien que fonctionnant dans d'autres locaux.

BIBLIOGRAPHIE

1240. — **E Pillet.** — GUIDE CLINIQUE DES PRATICIENS POUR LES PRINCIPALES MALADIES DES VOIES URINAIRES. 1 vol. in-18, de XII-270 pages, avec 11 planches et 40 figures. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1242. — **P.-H. Roeser.** — LA CHIMIE ALIMENTAIRE : *Etudes de physiologie générale*. 1 vol. in-18, de 362 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'ibogaïne dans les convalescences.

La triple action névrosthénique, toni-cardiaque et reconstituante de l'ibogaïne en fait un bon médicament dans les convalescences. Prise sous forme de Dragées Nyrdahl, l'ibogaïne rend des services dans la thérapeutique moderne. Les Dragées Nyrdahl, à base d'ibogaïne, se prennent à raison de 2 à 4 par jour. Elles ont été formulées par le Dr Landrin, qui a publié un mémoire important sur la question.



NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Un nouveau signe d'anévrisme aortique. — M. Gordon Wilson a observé le signe stéthoscopique suivant dans plusieurs cas d'anévrisme de la crosse aortique et de dilatation anévrismale de l'aorte avec insuffisance aortique. On applique le stéthoscope au niveau du premier espace intercostal droit, aussi loin que possible du sternum, et on fait parler le malade; on rapproche alors progressivement le stéthoscope du rebord sternal; en un point distant de 12 millimètres environ du sternum, on note une modification subite du timbre de la voix qui arrive à l'oreille de l'observateur beaucoup plus nette, d'un timbre plus élevé, et un peu nasonnée. Dans les cas d'anévrisme proprement dit, ces modifications de la voix se perçoivent nettement dans une zone mesurant 5 centimètres de chaque côté de la ligne médiane au niveau des premiers espaces intercostaux (*Journ. Amer. med. Assoc.*, 12 Mai 1906, p. 1469.) C. J.

*
* *

Sciatique vraie et sciatique réflexe. — M. Petterkin décrit une sciatique due à des lésions de l'urètre chez l'homme, des annexes chez la femme. Cette douleur réflexe s'observe plus souvent chez l'homme, d'où la nécessité d'un examen complet avant de porter le diagnostic de sciatique (*Medical Record*, 12 Mai 1906, p. 769.) C. J.

*
* *

Traitement de la fièvre hémoglobinurique bilieuse. — Ce traitement d'après M. Kanellis (d'Athènes) doit être absolument différent suivant qu'on a affaire à une forme *palustre* ou à une forme *quinique* de fièvre bilieuse hémoglobinurique.

Le diagnostic de ces deux variétés est ordinairement possible, et lorsqu'il est établi qu'on est en présence d'une forme *palustre*, on aura recours à la quinine administrée de préférence par la voie hypodermique et à fortes doses.

Cette médication cependant sera répétée dans les cas d'anurie ou de diminution sensible de la sécrétion urinaire ou au risque de provoquer chez le malade une véritable intoxication quinique.

C'est alors à la médication par les boissons chaudes, les révulsifs, les injections d'eau salée qu'on aura recours de même que dans les cas d'hémoglobinurie quinique simple ou de fièvre hémoglobinurique *quinique*. Les diurétiques sont à éviter et on cherchera à favoriser l'élimination des produits excrémentitiels par le calomel à petites doses et l'infusion de feuilles de jaborandi. (*Revue de médecine*, 1906, 10 Juin, p. 516.) Ph. P.

FACULTÉ DE PARIS

Legs Marjolin. — Par son testament en date du 1er Novembre 1894, M Marjolin (René-Nicolas) a légué à la Faculté de médecine de l'Université de Paris une somme dont le revenu est de 5.161 francs.

La disposition testamentaire est ainsi conçue :

« Ce revenu sera affecté, chaque année, au remboursement des frais d'inscriptions d'étudiants en médecine français, internes ou externes des hôpitaux de Paris, s'étant fait remarquer par leur zèle, leur exactitude et ayant recueilli avec soin des observations dans leurs services. »

MM. les internes et externes français des hôpitaux de Paris, qui désireraient obtenir sur le legs Marjolin le remboursement de leurs inscriptions prises antérieurement, devront adresser à M. le Doyen une demande libellée sur papier timbré de 0 fr. 60.

Les demandes sont reçues au secrétariat de la Faculté deux fois par an du 1er au 15 Avril et du 1er au 15 Octobre.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Officier de l'Instruction publique. — MM. Bollet, à Trévoux (Ain); Daurine, à Paris; Léo, médecin en chef de 1re classe de la marine; Malsang, à Champeix (Puy-de-Dôme); Roulet, à Riom; Serre, à Montpellier.

Officier d'Académie. — MM. Aurégan, à Lannion; Blayne, à Bédarrieux; Rollin, Coudour, Goupil, Morel, Bousquet, à Paris; Bruneau, Jaille, à Châteauroux; Chlémovitch, à Couilly (Seine-et-Marne); Fié, à Saint-Amand (Nièvre); Flour, à Bray-sur-Somme; Gavard, à Penthièvre (Algérie); Grypiotis, à la Coquille (Dordogne); Hurtrel, à Hangest-en-Santerre (Somme); Jouanne, à Guelma (Algérie); Lajotte, à Longjumeau (Seine-et-Oise); Lautie, à Bédarieux; Macé, à Guingamp; Mahé, à Pléhédel (Côtes-du-Nord); Pascal, à Orange (Vaucluse); Pellegrin, à Villeneuve-de-Berg (Ardèche); Rouget, médecin-major de 1re classe; Tardif, à Longué (Maine-et-Loire).

Congrès des étudiants de Marseille. — Au Congrès que les étudiants viennent de tenir à Marseille, la section de médecine, qui était placée sous la présidence de M. le professeur Pitre (de Bordeaux), a été appelée à se prononcer sur les vœux suivants :

1° Suppression du P. C. N. (année préparatoire, qui comprend les études de physique, chimie et histoire naturelle). Cette année d'études se passe dans une Faculté de sciences;

2° Réduction à quatre années des études médicales. Ce chiffre semble être impliqué par la suppression entrevue du P. C. N. et semble être légitimé par l'application de la loi de deux ans;

3° Orientation moins théorique de l'enseignement. Essayer de le rendre pratique et de faire, avant tout, un médecin praticien;

4° Programme nettement délimité et divisé par années;

5° Rétablissement des examens de fin d'année, comprenant une épreuve pratique et une épreuve orale;

6° Organisation de travaux pratiques de petite chirurgie, de pharmacie et d'art dentaire.

Après une longue discussion à laquelle ont pris part étudiants et professeurs, ces derniers vœux ont été adopté sauf le premier ayant trait au P. C. N. La majorité a conclu non pas à sa suppression, mais à la transformation de son programme de façon à mieux l'adapter aux futurs besoins en médecine.

Le Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement et les dispensaires. — MM. Piot et Chandebois ont présenté, au nom d'une Commission chargée de poser les règles déontologiques applicables au fonctionnement des dispensaires, un rapport qui se termine par les vœux suivants :

1° Admettre comme principe primordial que les dispensaires et établissements similaires soient réservés aux seuls indigents et nécessiteux;

2° Dans les cas où des faits répétés tendraient à prouver que ces dispensaires étendent le bénéfice de la gratuité à des malades non indigents, la Société médicale de l'arrondissement correspondant tentera de faire cesser ces abus par des démarches auprès des confrères chargés du service médical, les invitant à vouloir bien, par solidarité, se conformer aux décisions prises, dans l'intérêt général, par le Conseil général des Sociétés d'arrondissement;

3° Chaque Société médicale établira un tableau des

dispensaires de son arrondissement, faisant connaître leur fonctionnement et leur budget.

Demande de médecins. — La Compagnie des Chargeurs Réunis demande des médecins sanitaires pour les steamers ci-après : *Paraguay*, allant à la côte d'Afrique; *Corrientes*, allant au Brésil; *Campinas*, allant à La Plata. S'adresser pour tous renseignements à l'agence de la Compagnie, 2, place Richelieu, Bordeaux.

Mission médicale. — M. de Beurmann, médecin de l'hôpital Saint-Louis, est chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission à Java, au Siam et en Birmanie pour l'étude de la pathologie et du traitement de la syphilis et de la lèpre.

Étranger.

Le XIVe Congrès international d'hygiène et de démographie. — Ce Congrès qui aura lieu du 23 au 29 Septembre 1907, à Berlin, a élu les présidents, vice-présidents et secrétaires des sections du Comité d'organisation :

SECTION I (Microbiologie et parasitologie appliquées à l'hygiène). — MM. FLUGGE, président; LÖFFLER, vice-président; WEBER, secrétaire.

SECTION II (Hygiène alimentaire et physiologie appliquées à l'hygiène). — MM. RUBNER, président; FORSTER, vice-président; FICKER et KISSKALT, secrétaires.

SECTION III (Hygiène de l'enfance et des écoles). — MM. HEUBNER, président; VON ESMARCH, vice-président; NEUMANN et LANGSTEIN, secrétaire.

SECTION IV (Hygiène professionnelle et assistance aux classes ouvrières). — MM. RENK, président; FRANKEL, vice-président; KAYSERLING, secrétaire.

SECTION V (Lutte contre les maladies infectieuses et assistance aux malades). — MM. GAFFKY, président; KOSSEL, vice-président; LENTZ, secrétaire.

SECTION VI (*A*. Hygiène des habitations, des localités et des eaux). — MM. GRUBER, président; GARTNER, vice-président; LENNHOFF, secrétaire.

(*B*. Hygiène du service des transports en commun). — MM. SCHWECHTEN, président; BLUME, vice-président; RAMM, secrétaire.

SECTION VII (Hygiène militaire, coloniale et navale). — MM. KERN, président; RUGE, vice-président; KUHN, secrétaire.

SECTION VIII (Démographie). — MM. VAN DER BORGHT, président; VON MAYR, vice-président; LEO, secrétaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, M. NIETNER, Eichhornstr., 9, Berlin.

Un monument à Semmelweis. — Le 30 de ce mois aura lieu à Budapest (Hongrie) l'inauguration d'un monument élevé à Semmelweis.

Des fêtes auront lieu à l'occasion de cette inauguration.

Faculté de médecine de Turin. — M. Guido Volpino est nommé privatdocent d'hygiène et de police sanitaire.

Faculté de médecine de Strasbourg. — Le titre de professeur a été conféré à MM. les privatdocenten Karl Spiro (chimie physiologique), Edwin Faust (pharmacologie).

Les étudiants dans les Facultés de médecine suisse. — Il y avait pendant l'été 1906 :

Bâle	141 hommes.	5 femmes.
Berne	160 —	338 —
Genève.	184 —	159 —
Lausanne . . .	140 —	322 —
Zurich.	261 —	174 —

Total : 1.884 étudiants en médecine, comprenant 886 hommes et 998 femmes. Sur les 1.884, 553 seulement étaient de nationalité suisse.

CONCOURS

Internat. — ANATOMIE. — *Séance du 22 Septembre. — Ligaments de l'articulation du genou.* — Ont obtenu : MM. Thierry, 6; Taphanel, 11; Siviccinski, 15; Pougaud, 13; Rosse (Charles), 15; Zaeppfel, 14; Rabourdin, 6 ; Queste, 12; Wilmet, 14; Rousseau (Fernand), 17; Prigent, 14; Vautier, 7; Segherdtzian, 13; Ropiteau, 6; Simon, 6; Torné, 8; Sanjurgo, 6; Sérin, 8; Potiron, 8; Vandescal, 18. — *Absents* : Mlles Zolotoreff, Vouaux; MM. Séménoff, Rousse (Maurice), Vayssières; Weisweiller, Sellet, Ramerle, Ruaud, Sieura.

Séance du 23 Septembre. — Articulation tibio-tarsienne. Ont obtenu : MM. Renault, 17; Sébillotte, 18; Villatte (Paul), 14; Ségaux, 13; Riou, 18; Vilfroy, 17; Reinhold, 13; Potherat. 13; Kehm, 14; Scheura, 6; Rolland, 19; Mlles Schechtmann, 14; Plesse, 16; Tripier, 16. — *Absents* : Mlle Schwartz; MM. Ravisy, Vincent (Louis), Triquet.

PATHOLOGIE. — *Séance du 21 Septembre. — Technique des injections médicamenteuses sous-cutanées intra-musculaires et intra-veineuses.* — Ont obtenu : Mlle Cohen, 11; MM. Baudouin (Henri), 9; Châtelain (Marcel), 12; Bœckel, 16; Beloux, 15; Bilot, 6; Baudot, 12; Caux, 8; Bourdette, 10; Achard, 13; Brunet, 15; Butin, 12; Bertrand, 15; Bastbard; Bogoin, 5; Buquet, 16; Butel, 15; Bouquier, 13; Bleynie, 14; Beck, 13; Bardet (Henri), 10. — *Absents* ; MM. Bridoux, Chevalièras et Cadre.

Séance du 24 Septembre. — Symptôme et diagnostic de l'ascite. — Ont obtenu : MM. Bodineau, 13 ; Barnathan, 11 ; Dariaux, 8 ; Boube, 6 ; Barthélemy, 18 ; Bartissol, 4 Chevalérias, 3 ; Mlle Baillet, 16 ; Autier, 15 ; Mlle Aronovitch, 9 ; Amaudrut, 18 ; Chaineaux, 10 ; Clogne, 12 ; Chapuis, 8 ; Cassard, 17 ; Bougeant, 14 ; Baudouin (Emile), 13 ; Aubert, 8 ; Albertin, 10 ; Battesti, 7. — *Absent* : M. Combres.

Séance aujourd'hui à 4 h. 30.

RENSEIGNEMENTS

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen des malades, faites par interne en chirurgie pendant le mois d'Octobre. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 francs. S'inscrire chez le concierge de La Charité.

Médecin jeune et actif, ayant exercé, seconderait médecin-directeur dans établissement médical ou para-médical, à Paris ou banlieue, S'adresser *P. M.*, n° 283.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

OXYDASES. — Ces ferments solubles, producteurs d'ozone et d'oxygène, peuvent décupler l'action de certains médicaments en provoquant une assimilation instantanée. L'Hémoglobine leur doit sa grande valeur hématopoïétique, à la condition d'être préparée avec un soin extrême, de façon à conserver toutes les oxydases du sang (Sirop de Deschiens).

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. HALLION. Physiologie appliquée. Notions générales sur les anticorps.

MORIN. Tuberculose et glande thyroïde.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Suite de la discussion sur l'appendicite.

LXXVIIIe Congrès des Naturalistes et Médecins allemands. — Une technique pour prévenir la pneumonie par aspiration dans les opérations sur la bouche et les organes du cou. — Urétéro-cystoscope. — Sur l'anesthésie par l'éther et le chloroforme administré à petites doses fractionnées. — Sur 200 nouveaux cas d'anesthésie lombaire à la tropacocaïne.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — C. CAFIERO. Influence du jeûne, du refroidissement et du surmenage sur la production des sérums cytotoxiques.

Anatomie, Histologie et Physiologie normales. — GORDON DOUGLAS. Détermination de la masse totale du sang chez l'animal. — S. SHERRINGTON. Sur le réflexe du grattage chez le chien à moelle sectionnée.

Histoire de la Médecine, Généralités. — H. NIEWENGLOWSKI. Les mathématiques et la médecine.

Parasitologie. — MOLINEUX HAMILL. Sur le mécanisme de protection des vers intestinaux contre les sucs digestifs.

Médecine. — F. PEDRAZZINI. Les tachycardies paroxystiques. — G. BRECCIA. Sur un cas de maladie de Roger compliqué d'insuffisance aortique, évolution sans symptômes. — DESAUNAIS DE GUERMARQUER. L'appendicite parasitaire.

Vénéréologie. — GRAVAGNA. Sur la reproduction expérimentale du chancre mou chez les animaux.

Neurologie et Psychiatrie. — G. TOUTAIN. Relations de la chorée de Sydenham avec la tuberculose. — A. JOLLY. Crises hépatiques et tabes. — P. HARTENBERG. Crampe des écrivains guérie par la ligature élastique. — G. FROIN et L. RIVET. Adénome des capsules surrénales et hypertension dans l'hémorragie cérébrale. — E. AUDENINO. Contribution à l'étude de l'acromégalie. — K. G. LENNANDER. Nouvelles études sur l'anesthésie locale et la sensibilité des organes et des tissus. — ANNA AVDAKOFF. La paralysie de la branche externe du spinal dans le tabes.

Voies urinaires. Organes génitaux de l'homme. — E. ROTMAN. La glischurie.

Ophtalmologie. — VAN DUYSE. Contribution à l'étude des tumeurs symétriques, lymphomateuses, pseudo-leucémiques des glandes lacrymales et salivaires.

Physique, Chimie et Histoire naturelle médicales. — V. ARNOLDOV. Les pigments du chou rouge et de l'orange sanguine employés comme indicateurs.

Otologie, Rhinologie, Laryngologie. — HILL HASTINGS. Un cas d'otite moyenne aiguë suppurée compliquée de fistule labyrinthique et de paralysie du nerf abducteur de l'œil. — F. GUYOT. Des indications de la méthode de Bier (aspiration) en Oto-rhinologie.

Électricité médicale. Radiologie. — F. ARCELIN. Les formes de l'aire de projection du cœur pathologique.

Sérothérapie. Opothérapie. — V. PREDTECHENSKY. La non-spécificité thérapeutique des sérums (en particulier du sérum antidiphtérique).

CHRONIQUE

PIERRE MAUREL. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

C. LEGRAND. Un Congrès de médecine militaire.

BIBLIOGRAPHIE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement du prurit. — Calculs du rein chez un enfant. — Varicelle hémorragique. — Sur le traitement des vomissements de la grossesse.

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le professeur S. POZZI.

Dans un coin du vieil hôpital Lourcine, aujourd'hui Broca, s'élève le pavillon de l'annexe Pascal, qui constitue à lui seul un petit hôpital avec entrée particulière.

Dans ce pavillon est installé le service du professeur Pozzi. Il y enseignait déjà depuis trois ans quand il fut nommé à la chaire de gynécologie, créée par la Ville de Paris. C'est là que le Maître fait ses leçons de clinique le lundi et le vendredi et les opérations les mardi, jeudi et samedi.

Si l'extérieur du bâtiment est déjà plaisant, avec ses fers peints en bleu encadrant la brique grise, l'intérieur séduit par son installation très moderne et surtout par une impression d'art qui, dès l'entrée, vous ravit et vous surprend, d'autant plus qu'elle est tout à fait exceptionnelle dans nos milieux hospitaliers.

Dans les couloirs, dallés noir et blanc, les murs sont décorés de fresques de peintres en renom : Clairin, Mathey, Dubufe, Bellery-Desfontaines, etc., de tableaux allégoriques ou de paysages, aux teintes claires et gaies qu'on a su, par un bel éclairage, adroitement mettre en valeur comme en une galerie. Dans ces couloirs sont affichées les opérations de toute la semaine et divers avis comme celui invitant les étudiants qui veulent suivre la visite à demander une blouse à la surveillante.

Ainsi vêtu, on peut suivre le Chef dans sa course rapide à travers les salles. Celui-ci, tout en blanc, coiffé d'une toque en velours noir artistement posée (à la manière des anciens Florentins, a-t-on dit), s'avance d'un pas glissé, rapide, avec un léger et gracieux balancement, toujours de tournure élégante et jeune malgré la barbe qui commence à grisonner. Il va, vient, entre et sort des salles, sans y poser, mais attentif, jetant les yeux à droite et à gauche, toujours aimable, prenant le bras de ceux qui l'accompagnent d'un geste enveloppant et gracieux. Et suivi d'un long cortège de blouses blanches : assistants, chefs de clinique, élèves du service et étrangers, il parcourt les salles au dallage clair, toutes joliment

aménagées avec leurs fresques qui ressortent bien sur les murs gris, aux brillants reflets de ripolin.

* * *

La visite terminée, le Professeur va à la grande salle d'opérations qui sert aussi d'amphithéâtre. C'est une salle très bien éclairée par de très larges baies latérales et supérieures, d'aspect gai et soigné, avec la teinte blanche des panneaux encadrés de larges filets azurés. Dans l'enceinte réservée aux opérations où se tient le Professeur pour la leçon, le mobilier peint en blanc, de vastes lavabos surmontés de larges miroirs, les divers appareils nickelés donnent une note de sobre élégance à cette installation très soignée à tous points de vue.

Le Maître, vêtu de la blouse, s'asseoit devant une petite table recouverte d'une alèze et commence.

Il parle les coudes sur la table, les mains jointes en évidence, les doigts effilés bout à bout, sans geste ou à peine. Dans son discours le Maître fixe un point dans l'auditoire, et, à certains moments prend un temps fait une pause, puis, par un mouvement brusque de la tête en avant, il semble vouloir, dans une secousse, lâcher et bien détacher le mot important qu'il veut mettre en valeur et qu'il lance bref, comme dans un effort, d'une voix forte, à grosse intonation.

Cet effort tranche sur le ton un peu sourd de la voix, qui est plutôt faible, mais prononce très distinctement et même avec art. Au milieu du roulement des *r* qui vibrent, certaines voyelles sont prononcées très brèves, comme grasseyées, ce qui donne à la parole un accent spécial et agréable.

D'ailleurs le discours est simple et ne vise pas à l'effet; l'élocution est facile, sans recherche. En termes précis et justes il fait l'histoire de la malade qu'il a opérée la veille. A son propos il expose la question en son entier et s'étend au besoin sur les manœuvres opératoires. Après la leçon on fait l'appel des stagiaires disséminés dans l'assistance toujours nombreuse. La encore s'affirme la séduction de ce Maître dont la brillante carrière fut parsemée de succès de toutes sortes.

* * *

Les jours ou il opère, le Professeur se rend, après la visite, à la salle d'opérations aseptiques précédée de la salle de stérilisation où l'on fait la toilette de la malade.

Celle-ci a été endormie dans une pièce voisine et est amenée toute prête à la salle d'opération. C'est une pièce petite mais très bien comprise et aménagée, bien éclairée par un vitrage supérieur et latéral, peinte en gris perle et bleu pâle. Sur le fond clair, les appareils et la tuyauterie nickelés brillent et se détachent ainsi que les lavabos surmontés de miroirs d'une largeur exceptionnelle tels qu'on n'en voit pas dans les services ordinaires. Sur les murs des écriteaux recommandent de parler bas et de fermer les portes doucement.

Les élèves qui désirent assister à l'opération entrent par une porte spéciale ouvrant sur une galerie en forme d'estrade à deux gradins sur lesquelles peuvent se ranger une vingtaine d'auditeurs. Une rampe de fer les sépare de l'enceinte réservée aux opérateurs. Au premier étage existe une galerie semblable qui surplombe la salle et d'où l'on domine le lit d'opération. Au-dessus de la barre d'appui est une glace inclinée à 35° qui forme écran protecteur.

Le Professeur minutieusement fait sa toilette opératoire. Il relève les manches de la chemise et du tricot de soie rose, revêt la blouse à manches courtes, se coiffe de la calotte de toile. On lui met ensuite une sorte de masque qui s'attache en haut aux côtés de la calotte et retombe en bavette, recouvrant la bouche et ne laissant à découvert que l'œil et le nez. Il met enfin des gants de caoutchouc à haut crispin. Et tout cela donne au Chef un aspect guerrier et archaïque que corrige et modernise une paire de grosses bésicles comme celles de nos chauffeurs.

Pendant tous ces préparatifs un externe lit à haute voix l'observation complète de la malade. Le Professeur commence l'opération aidé de deux assistants vêtus comme lui et entouré des élèves du service ou de visiteurs de distinction toujours très aimablement accueillis, comme c'est la règle ici.

Et tout le temps le Maître parle, parle sans cesse, nerveusement, d'un débit précipité : il donne des indications à un aide ou des explications à l'auditoire, mais on entend souvent mal les paroles qui se perdent sous le voile. Et toujours il parle, aimable même quand il s'énerve et bouscule un aide auquel il ne cesse de donner du « Cher ami ».

Très actif, mais très recherché, il est souvent pressé. Aussi l'opération à peine terminée et après avoir annoncé le programme de la séance suivante il s'esquive, toujours fringant, de son pas glissant élégamment balancé.

PIERRE MAUREL.

UN CONGRÈS DE MÉDECINE MILITAIRE

Encore un Congrès? Celui-là n'a pas dépassé l'ébauche d'une incubation tellement problématique qu'il ne saurait légitimer déjà les récriminations. Et lorsqu'on aura réfléchi aux excellentes raisons qu'il aurait de naître, on ne pourra plus qu'espérer son avènement prochain.

* * *

Si l'abus des Congrès a pu exciter des sarcasmes d'un à-propos contestable, personne n'ira nier

que ces assises périodiques n'aient projeté de la lumière sur la complexité médicale par le heurt des discussions à une barre accessible à tous les plaidoyers. La médecine militaire est une spécialité irréductible. Elle a son milieu particulier, avec sa physiologie, sa morbidité, ses exigences ; elle a son personnel, ses maîtres, son enseignement. Tout ce qui peut accélérer sa marche dans le Progrès mérite d'être retenu par elle. Parce qu'elle doit veiller sur la sécurité d'une collectivité passive et assujettie, parce qu'elle coopère à la défense nationale, elle ne doit négliger aucun des moyens de perfectionner ses procédés, de développer son œuvre. Or les résolutions qui doivent déterminer ses actes sont prises au sein de commissions fermées, dans le huis clos de séances inabordables. Tous les problèmes de médecine militaire, dont les solutions auront une répercussion sur la santé du soldat, participent des mêmes contingences, des mêmes incertitudes qui caractérisent toutes les questions médicales et peuvent légitimer les mêmes controverses.

Les libres discussions, où tous les savoirs, toutes les expériences pourraient s'entrechoquer sur un terrain purement scientifique, faciliteraient les jugements dans les procès en litige et donneraient une grande autorité aux résolutions adoptées. La haute compétence du comité technique de santé, conseil suprême qui veille sur l'armée, ne pourrait en aucune façon prendre ombrage de ces assemblées qui viendraient éclairer sa tâche, et nous savons bien que ses membres sont individuellement favorables à leur organisation.

Ce Congrès, où l'on travaillerait à dissiper tant d'obscurité qui entoure encore la médecine d'armée, aurait en outre l'avantage de grouper les membres épars du corps de santé qui, sortis d'une même maison, s'ignorent bientôt dans l'éloignement des garnisons et sacrifient à un individualisme indifférent l'autorité professionnelle et la puissance défensive que donne la cohésion.

A ces assises les médecins de Réserve et de Territoriale viendraient s'entraîner à des réflexions qui ne leur sont pas assez familières. L'appoint considérable de ces 6.000 collaborateurs ne pourra s'adapter au cadre restreint des médecins de l'armée active que si les angles ont été arrondis par l'effort du temps de paix. Il sera utile d'avoir parlé quelquefois le même langage pour éviter la confusion stérile dans cette Babel de la mobilisation. Les médecins de réserve auront, du jour au lendemain, toutes les charges et toutes les responsabilités du médecin militaire. Il n'est pas admissible qu'ils n'aient pas une pensée pour préparer l'accomplissement d'une tâche qui leur sera subitement demandée. Qu'ils n'invoquent pas la stérilité d'un effort tenté pour une œuvre lointaine et problématique ! La guerre amène en quelques semaines le désastre des nations qui n'ont pas consenti aux longues et méthodiques préparations, de même qu'une crise morbide ruine en quelques jours les adultes dont l'adolescence a méconnu l'hygiène.

On peut dire qu'un Congrès de médecine militaire intéresserait tout le corps médical, de la même façon que le sort de l'armée est devenu un souci national. En effet, quelle besogne intéressante et utile, pour des praticiens de toute origine, que de faire de conserve une incursion dans la pathologie militaire, d'étudier dans les rapports de leur santé civils et soldats, compagnons d'une même vie nationale, et de consolider les bases d'une coopération plus féconde à une prophylaxie meilleure ! Quelles causeries bienfaisantes que ces entretiens où l'on dissiperait des équivoques regrettables, en envisageant ensemble le problème médical du recrutement des soldats !

Ce sont bien là des questions de médecine nationale. Elles peuvent prêter à des discussions profitables et sont des articles de vulgarisation.

En vérité, tout le programme d'un congrès de médecine militaire est capable d'intéresser tout le corps médical et sa substance ne manquera pas. L'épidémiologie et surtout l'étude de la tuberculose et de la fièvre typhoïde, la meilleure hygiène du soldat, son habitation, son travail, les blessures de guerre, les maladies des armées en campagne, l'organisation sanitaire au combat : sur ces matières, que de jugements à reviser, que de plaidoyers à présenter, que de formules à établir !

Des Congrès internationaux ont déjà envisagé des sujets de médecine militaire en des sections spéciales, en particulier le récent Congrès de Lisbonne, où fit belle figure la délégation française sous la direction de M. le médecin-inspecteur Vaillard. Mais une telle assemblée délibérante ne peut aborder tous les problèmes et fructifier au maximum qu'à la condition d'être nationale ; il faut être en famille pour causer utilement de ses intérêts.

* * *

Le premier Congrès de médecine militaire aura naturellement son siège à Paris ; il sera logique d'accorder à ses membres le bénéfice du tarif militaire pour s'y rendre. Il faut souhaiter ardemment que ce Congrès naisse viable et s'acclimate parmi nous pour le bien de l'armée, c'est-à-dire du pays.

C. Legrand.
Médecin-major au 3e dragons.

BIBLIOGRAPHIE

1243. — **Lagarde.** — La prothèse par les injections de paraffine. 1 vol. in-18, de 260 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Traitement du prurit. — RIDDLE, en cas de prurit généralisé recommande de prescrire des bains tièdes dans lesquels on mettra des paquets suivants :

Carbonate de potasse. .	àà	90 grammes.
Carbonate de soude . .		
Borax.		60 —
Poudre d'amidon.		240 —

en cas de prurit localisé il recommande des lotions avec le mélange suivant :

Acide phénique.	12 grammes.
Glycérine.	30 —
Eau	500 —

(*Journal Amer. med. Association*, 1906, 2 Juin, p. 1724.) C. J.

* *

Calculs du rein chez un enfant. — M. MANDHLE au cours de l'autopsie d'un enfant de trois ans et demi qui avait succombé à une bronchopneumonie morbilleuse, trouva un rein droit farci de calculs dont le plus gros mesurait 12 millimètres sur 8 millimètres. Ils étaient constitués par de l'oxalate de chaux. Les calculs n'avaient donné lieu à aucun trouble durant la vie de l'enfant. (*Lancet*, 1906, 16 Juin, p. 1691.) C. J.

* *

Varicelle hémorragique. — M. NUNDLE relate l'observation d'un enfant de deux ans qui entra à l'hôpital avec une éruption varicelleuse typique. Au troisième jour de l'éruption se développèrent des pétéchies en grand nombre avec hémorragies des muqueuses. Le petit malade succomba le surlendemain. Les cas de ce genre sont absolument exceptionnels. (*Lancet*, 1906, 16 Juin, p. 1692.) C. J.

* *

Sur le traitement des vomissements de la grossesse. — M. KOLIPINSKI reprenant pour son compte les remarques cliniques de Cazeaux et Tarnier rejette de l'alimentation des femmes enceintes atteintes de vomissements, la plupart des liquides. Il conseille d'essayer au contraire des solides et des solides lourds : pâté de foie gras, jambon grillé, bœuf, fromages, etc. On déconseillera les liquides chauds, les œufs, le pain grillé et les fruits. Cette méthode a donné à l'auteur des résultats surprenants. (*New-York medical Journal*, 1906, 9 Juin, p. 1173.)

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Le Berre est désigné pour embarquer sur le *Goéland* (station locale du Sénégal), en remplacement de M. le médecin de 2e classe Fatome.

— M. le médecin de 1re classe Renault, du port de Cherbourg, actuellement en service à Brest, est désigné, pour remplir les fonctions de secrétaire archiviste du conseil de santé.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont affectés : Au Tonkin, MM. Mathis, Mouzels et Sallet, médecins aides-majors de 1re classe,

En France, MM. Cardeilliac, médecin-major de 1re classe; Viol, Bul, Cartron, Broquet, médecins-majors de 2e classe; Passa, Moursou, Gauthier, Amignes, Girandon Levet, médecins aides-majors de 1re classe.

— En vue d'accomplir un stage à l'école d'odontologie, MM. le médecin-major de 2e classe Chagnolleau, et le médecin aide-major de 1re classe Izard sont affectés au 23e régiment d'infanterie coloniale, à Paris.

Caractère commercial des cliniques médicales. — Un récent jugement de la cinquième chambre du tribunal civil de la Seine confirme une jurisprudence bien établie.

Le Dr V., avait cédé au Dr B., une maison de santé avec clinique, ainsi que le mobilier, les instruments, la clientèle et le droit au bail. La cession était consentie moyennant le prix de 20.000 francs, moitié payé comptant, le surplus payable à une échéance ultérieure.

Au moment de payer le solde de 10.000 francs, le Dr B... s'y refusa, en arguant de la nullité de la vente comme ayant pour objet une clientèle médicale, laquelle n'est pas dans le commerce.

Le jugement l'a déclaré mal fondé dans sa demande en nullité :

« Attendu que l'acte intervenu entre les parties ne constitue pas une cession de clientèle, qu'il a eu pour objet principal la vente de la maison de santé et accessoirement la cession du mobilier, des instruments et du droit au bail ;

« Que si l'on considère l'ensemble de la convention, aucun doute n'est possible; qu'il s'agit non pas de cession de clientèle proprement dite, mais de l'obligation prise par le Dr V.., de faire en sorte que le Dr B.. fût accepté par ses clients;

« Attendu, au surplus, qu'on ne peut séparer la maison de santé, laquelle est incontestablement dans le commerce, de la clientèle à laquelle elle se rattache étroitement. »

Médecin sanitaire maritime. — Une place de médecin de la santé du service sanitaire maritime est déclarée vacante à Marseille conformément à l'article 2 du décret du 9 Novembre 1901. Les candidats sont invités à produire dans un délai de quinze jours leur demande accompagnée de l'exposé de leurs titres et de toutes justifications utiles.

Les candidats doivent faire valoir notamment leurs connaissances spéciales touchant l'épidémiologie, la bactériologie, la pratique des services sanitaires qu'ils auraient acquises en France, aux colonies, dans la marine ou dans l'armée, particulièrement en ce qui concerne la désinfection, l'application des règlements en vigueur et l'aptitude administrative que comporte le fonctionnement de ces services.

Le traitement annuel attribué est fixé à 2.500 francs.

Le choix du médecin par la victime d'un accident. — On voit quelquefois des Compagnies d'assurances refuser le paiement des frais médicaux en alléguant que le blessé a changé de médecin en cours de traitement ou bien que, ayant primitivement opté pour l'hôpital, il s'est ensuite rendu chez un médecin de son choix. Cette interprétation est contraire à l'esprit de la loi.

Dans un cas de ce genre, le tribunal de paix du XIIIe arrondissement a jugé que si le blessé a le droit de choisir son médecin, ce choix n'est pas immuable et que si le blessé croit un autre médecin plus expérimenté ou lui offrant plus de confiance, l'empêcher de le prendre serait un acte de barbarie, dont le législateur n'a pas eu l'idée dans cette loi de réparation sociale.

Le choix du médecin par la victime d'un accident ne comporte donc aucune restriction et le patron ne peut, pour éviter le paiement des honoraires médicaux, reprocher au blessé d'avoir changé de médecin.

Étranger.

Faculté de médecine de Tubingue. — M. Hans Curschmann est nommé privatdocent de médecine interne.

Faculté de médecine de Pavie. — M. Carlo Tarchetti est nommé privatdocent de pathologie interne.

Faculté de médecine de Pise. — Sont nommés privatdocenten : MM. Adolfo Durio Bocciardo (pathologie interne); Luigi Ricchi (ophtalmologie).

Faculté de médecine de Munich. — Sont nommés privatdocenten : MM. Ernst Heilner (physiologie); Richard Trommsdorff (hygiène).

Faculté de médecine de Naples. — M. Sergio Pansini est nommé professeur extraordinaire de séméiologie médicale.

Sont nommés privatdocenten : MM. Sebastiano La Franca (pathologie interne); Domenico Tanturri (laryngologie).

Le vin médicament. — Le vin fait-il partie des médicaments et des remèdes, dans le sens attribué à ces mots par la loi sur l'assurance contre la maladie? Cette question a été soumise à l'appréciation de plusieurs tribunaux allemands à propos de l'application de la loi sur l'assurance contre la maladie en vigueur chez nos voisins, et qui prescrit la délivrance gratuite des médicaments et remèdes aux assurés. Plusieurs tribunaux se sont prononcés pour l'affirmative, sous la réserve de certaines restrictions. Il a été spécifié, par exemple, que les assurés ayant droit à la fourniture gratuite d'accessoires tels que lunettes et bandages herniaires, le vin ne devait leur être délivré gratuitement, sur prescription du médecin, qu'autant que la quantité prescrite, à titre de remède, ne dépassait pas, comme prix, le coût de lunettes ou d'un bandage herniaire!

Un succédané du cochon d'Inde. — M. Stewetson, qui travaille au laboratoire de Saranac Lake, dans le Far-West américain, n'ayant pas les mêmes ressources que ses confrères de l'Est et manquant de cobayes pour ses expériences d'inoculation, a eu l'idée de se servir d'un autre petit mammifère, voisin du cobaye par ses mœurs, et, sans doute, un rongeur comme lui, qu'il appelle « gopher ». Les expériences de l'auteur ont porté principalement sur la tuberculose. Les gophers se comportent vis-à-vis des inoculations des tissus suspects de tuberculose exactement comme les cobayes, ce qui est une ressource pour tout l'Ouest de l'Amérique, où l'on rencontre communément cet animal, sauf en hiver.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 25 Septembre.* — *Insertions et rapports du muscle psoas-iliaque.* — Ont obtenu : Mlles Treney, 11; Kœssler, 15; MM. Haristoy; Toffin, 14; Saglier, 14; Toro, 8; Verrier, 6; Schilmann, 1; Rocher, 14; Plaisant, 17; Pezon, 13; Tribes, 11; Monod, 15; Kœchlin, 16; Laulier, 16; Mounier, 18; Le Roy (Pierre), 11; Krebs, 14; Petit (Arnold), 10; Maurer, 16. — *Absents* : MM. Tortut, Verdier, Tinuyre, Pinon, Treyve, Pierson, Perrin.

Séance du 27 Septembre. — *Veines superficielles du membre inférieur.* — Ont obtenu : MM. Laroque (Paul), 3; Pichard; Pierrot, 15; Langlet, 12; Klefstad-Sillouville, 14; Petit (Charles), 14; Photiadis, 17; de la Vallée, 12; Le Pontois, 17; Petit (Henri), 17; Lefèvre, 15; Landrieu, 1; Oliva, 7; Pérez, 6; Mlle Landesmann, 16; Monbrun, 13; Paynel, 15; Monfleur, 3; Lenoël, 7; Larroque (Joseph), 15. — *Absents* : Mlles d'Ossipoff, Pérel; MM. Louggas, Pérochon, Larché (Georges), Levin, Montagne, Lavergne, Lautaret, Mourey, Leroy (Maxime), Lavaud, de Lalaurencie.

PATHOLOGIE. — *Séance du 26 Septembre.* — *Phlébite des membres inférieurs.* — *Symptômes et complications.* — Ont obtenu : MM. Bierer, 6; Mlle Cosmovici, 19; Colleville, 14; Bulliard, 9; Darrieux, 15; Chardin, 16; Amblard, 13; Breuillet, 13; Chevallereau, 6; Alvergnat, 6; Adain, 12; Corre, 13; Buruteau; Cleisz; Daniel, 13; Bodet, 10; de Barie, 15; Bobeau, 17; Adler, 10; Caubet, 8. — *Absents* : MM. Abord, Collery, Biebai, Chamorro, Beugnon.

Séance du 27 Septembre. — *Erysipèle de la face.* — Ont obtenu : MM. Colibert, 13; Châtelin (Charles), 14; Cuvillier, 12; Chamlian, 8; Chamorro, 18; Chastel, 9; Baudson, 8; Fontanier, 14; Gontier (Jean), 11; Desnoues, 16; Delot, 11; Eudel, 4; Fricker, 10; Dubois, 12; Delmas, 12; Mme Alexieff, 5. — *Absents* : Mlle Boutcil; MM. Chevrel, Collar, Darricarrère, Gendron, Guinet.

Hôpitaux de Marseille. — Le 10 Décembre prochain s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu de Marseille un concours pour cinq places d'élèves internes.

Le 17 Décembre, s'ouvrira dans le même hôpital un concours pour dix places d'externes.

Les candidats à ces concours doivent se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices à l'Hôtel-Dieu et produire un certificat de moralité, récemment délivré par le maire du lieu de leur résidence, et un certificat de revaccination récente. Les candidats pour le premier concours auront de plus à justifier du nombre de huit inscriptions de médecine (nouveau régime) et d'un an de service actif dans un hôpital comme externes. Les candidats pour le second concours auront à produire un certificat constatant qu'ils ont au moins quatre inscriptions de médecine.

RENSEIGNEMENTS

On demande un médecin-adjoint connaissant bien la clinique médicale, les maladies nerveuses, le laboratoire; parlant couramment allemand et si, possible, russe; non marié. — Les anciens internes des hôpitaux auront la préférence. — Prière faire offres avec demande d'appointements et envoyer photographie à l'Administrateur de la station climatérique de Gorbio, près Menton (A. M.).

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clin. à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 h. à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseig. s'adr. au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

A vendre : attelage complet. — Jument 1 m. 60, 10 ans, sans tares. Coupé de docteur, état neuf, caoutchouté. Harnais plaque argent, neuf. Prix modéré. S'ad. *P. M.*, 285.

Médecin jeune et actif, ayant exercé, seconderait médecin-directeur dans établissement médical ou paramédical, à Paris ou banlieue. S'adresser *P. M.*, n° 283.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

N° 79. Mercredi, 3 Octobre 1906.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

LÉON MEUNIER. Des douleurs tardives de l'estomac et leur traitement.

MÉDECINE PRATIQUE

H. JOSEPH. Corps étrangers superficiels de l'œil.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. A propos de la pathogénie de la cyanose avec hyperglobulie et splénomégalie.

CONGRÈS

J. DUMONT. XIXe Congrès de l'Association française de chirurgie (Paris, 1-6 Octobre 1906). — Chirurgie des gros troncs veineux.

DISCUSSION

MM. Morestin, Depage, Delagenière, Doyen, Duret, F. Villar, Témoin, Peugniez, J.-L. Faure, Depage, Zembicki, Vidal, Thiéry, Vidal, Delaunay, H. Barnsby, Ullmann, Alessandri.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie de médecine. — La syphilis des honnêtes femmes. — Quelques réflexions sur la pathogénie et la prophylaxie actuelles du paludisme.

CHRONIQUE

GEORGES VITOUX. A travers les conseils généraux. La réforme des études médicales.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

NOUVELLES

A TRAVERS LES CONSEILS GÉNÉRAUX

A l'occasion de la session des Conseils généraux qui vient d'avoir lieu, l'on était en droit d'espérer que ces assemblées départementales mettraient à l'ordre du jour à peu près unanimement un certain nombre de questions intéressantes pour le médecin et l'hygiéniste.

Les sujets à de telles délibérations ne manquent point, en effet, à l'heure actuelle. C'est la tuberculose, dont l'on ne peut entreprendre la prophylaxie d'une façon large et complète qu'avec l'aide des pouvoirs publics; c'est l'alcoolisme, dont les ravages sans cesse grandissants nécessitent une intervention directe des plus pressantes; ce sont les lois sur l'assistance, en particulier celle sur l'assistance aux vieillards et aux infirmes, dont l'application a été rendue prochaine par le législateur; etc., etc.

Ces multiples besoins, si immédiats, pourtant, semblent n'avoir guère passionné nos diverses assemblées départementales. Suivant une formule fâcheuse, les vœux politiques l'emportent de beaucoup sur ceux ayant directement trait aux grandes questions si importantes dont nous parlions tout à l'heure, si bien que dans les publications faites par la presse des délibérations des Conseils généraux nous n'en pouvons relever qu'un tout petit nombre méritant de retenir l'attention médicale.

* * *

Au premier rang de ces questions, — et combien peu cependant semble-t-elle avoir préoccupé nos conseillers généraux! — celle de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables tient naturellement une place prédominante.

Ainsi, le Conseil général du Gers, après avoir adopté des projets de règlement organisant les services d'assistance aux vieillards et l'assistance médicale gratuite, pour laquelle le département se substitue aux communes pour les dépenses et pour les services de vaccination, a voté les crédits nécessaires à l'exécution de ces divers services et 1 centime 13/100 pour procurer les ressources nécessaires.

De même, le Conseil général du Calvados a adopté à l'unanimité les propositions du préfet pour l'organisation du service de l'assistance aux vieillards, tandis que celui des Côtes-du-Nord, après avoir émis un vœu tendant à la suppression des sous-préfectures dans le délai d'un an, exprimait le souhait que les immeubles devenus libres du fait de ces suppressions fussent affectés à l'hospitalisation des vieillards et des infirmes, et que celui de l'Ain votait simplement les crédits nécessaires à l'application de la loi.

Dans la Sarthe, le Conseil général, en ce qui concerne l'assistance aux vieillards infirmes et incurables, a adopté avec quelques modifications seulement le règlement élaboré par le Conseil supérieur de l'Assistance publique, et il a fixé à 20 francs, maximum, pour toutes les communes, le taux de l'allocation mensuelle à payer aux vieillards, infirmes et incurables assistés à domicile.

Cette question d'assistance n'est point la seule, du reste, qui ait préoccupé le Conseil général de la Sarthe. Comme l'on sait, la loi de Juin 1904 sur la réorganisation du service des enfants assistés met à la charge des départements l'entretien des enfants abandonnés sur le territoire, quel que soit leur lieu d'origine.

Or, dans l'Ouest, de nombreux petits Parisiens placés en nourrice sont abandonnés par leurs parents lorsque ceux-ci ne peuvent plus acquitter les mois dus aux nourriciers. Pour la seule année 1905, le département de la Sarthe a ainsi recueilli 150 enfants originaires de Paris et qui lui coûtent chacun 250 francs par an. Le Conseil général estimant que cette dépense devrait légitimement incomber à l'Assistance publique de la Seine, a pris une délibération invitant les députés et les sénateurs du département à saisir le Parlement de la question.

Dans l'Oise, le Conseil général a manifesté sa sollicitude pour les questions d'assistance en décidant d'allouer une somme de 15.000 francs à chaque nouvel hôpital cantonal qui serait créé dans le département et en allouant une subvention de 3.000 francs à l'œuvre de la maison de travail récemment fondée à Beauvais.

Dans la Manche, la même préoccupation s'est traduite par le vote, par 19 voix contre 14, d'une proposition donnant mandat au préfet et à la commission départementale de rechercher les moyens d'acquérir des immeubles congréganistes ou autres pour l'installation d'un hospice de vieillards.

En Aveyron, les soucis sont de toute autre espèce. Il y a peu de temps, à Roussenat, furent signalés de nombreux cas d'empoisonnement par des ustensiles de cuisine étamés avec un alliage de plomb et d'étain. Il y eut sept familles atteintes, et l'on eut à déplorer plusieurs décès. En vue de prévenir le retour de semblables accidents, sur la proposition de M. Boyer, représentant du canton de Montbazon, l'assemblée départementale a émis le vœu que l'administration de l'Assistance et de l'hygiène publique prenne les mesures les plus promptes pour atténuer les effets du mal et que, de son côté, la justice, qui a déjà sans retard ouvert une enquête, fasse au plus tôt la lumière sur la cause des empoisonnements.

Les conseillers généraux du Gers, de même que leurs collègues du département de l'Aveyron, sont préoccupés de la crainte des empoisonnements. Par exemple, ce qu'ils redoutent, ce ne sont pas les intoxications saturnines ayant leur origine chez le ferblantier ou l'étameur, mais celles pouvant être occasionnées par des distractions officinales. Aussi ont-ils émis le vœu que dorénavant les pharmaciens soient astreints à reproduire la formule des médicaments sur les étiquettes des remèdes qu'ils délivrent.

Signalons, à présent, un vœu particulièrement intéressant et d'une haute portée sociale émis par le Conseil général de la Marne. Cette assemblée a décidé de faire demander au Parlement de voter dans le plus bref délai possible une loi limitant le nombre des débits de boisson en en rendant l'ouverture plus difficile, et qu'en attendant le préfet rappelle aux maires que la loi du 17 Juillet 1810 leur permet de limiter les causes de désorganisation du foyer de l'ouvrier.

A rapprocher de ce vœu, celui non moins excellent émis par le Conseil général de la Seine-Inférieure dont l'objet est de demander au législateur, à l'exemple de ce qui vient d'être voté par le Parlement belge d'interdire en France la fabrication, la vente et la circulation de l'absinthe.

Le Conseil général de la Seine-Inférieure, l'un des départements français les plus éprouvés par l'alcoolisme, s'est d'ailleurs montré un des plus soucieux des choses de l'hygiène. On lui doit aussi un autre vœu fort légitime et dont l'application générale ne pourrait avoir que les meilleurs effets sur la mortalité infantile, celui de voir interdire l'emploi de biberons à tube.

A côté de toutes ces décisions ou vœux concourant au bien général, il en reste en revanche un petit nombre à relever dont l'effet, s'ils étaient exaucés, ne pourrait être que déplorable.

Nous entendons ici parler des vœux émis en faveur de la détaxe des eaux-de-vie de vins et de fruits, et par le Conseil général de la Charente et à l'unanimité par celui de la Charente-Inférieure que préside pourtant un médecin, M. Combes, l'ex-président du Conseil.

Nul doute, au reste, qu'ils ne demeurent à l'état de fâcheuse manifestation platonique.

Enfin, pour clore par un bon point cette revue des travaux des Conseils généraux dans leurs rapports avec la médecine et l'hygiène, je dois signaler le vote par l'assemblée départementale de la Charente-Inférieure d'une indemnité de 12.000 francs en faveur d'une nourrice de l'Assistance publique, mère de cinq enfants qui fut syphilisée par un nourrisson.

Comme on le voit par cette courte revue que nous venons de passer des travaux accomplis, l'œuvre médico-hygiénique des Conseils généraux est modeste. C'est là un fait qui, de prime abord, a lieu de surprendre si l'on songe que dans ces assemblées le nombre des médecins est relativement assez considérable.

Mais, hélas! qui ne sait qu'aujourd'hui la politique est infiniment plus tentante que toute autre occupation ?

Comment alors s'étonner si l'on oublie pour elle les plus pressantes nécessités de l'hygiène et de l'assistance, si l'on paralyse à l'occasion les hommes d'initiative qui aimeraient à consacrer leurs efforts à des occupations plus immédiatement profitables!...

G. Vitoux.

LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Cette question, qui a déjà tant fait couler d'encre, vient d'être soulevée de nouveau par le professeur *Monprofit* (d'Angers), président du XIX[e] Congrès français de chirurgie, dans le discours qu'il a prononcé, lundi dernier à la séance d'ouverture de ce Congrès.

Après avoir montré qu'actuellement les chirurgiens doivent tendre moins au perfectionnement de la technique opératoire qu'au perfectionnement du diagnostic — l'opération précoce étant presque toujours facile, inoffensive et efficace; l'opération tardive, au contraire, étant difficile, longue, dangereuse, et souvent inefficace — M. Montprofit considère que le meilleur moyen d'arriver à ce but, c'est de conduire de bonne heure, de suite, le jeune étudiant aux lits des malades, de façon à l'initier longuement à l'art du diagnostic d'où dépend l'art de guérir.

C'est dire qu'il faut réformer essentiellement le régime actuel des études médicales.

« Je ne veux pas, a dit M. Monprofit, examiner ici toutes les réformes qui pourraient être faites à ce régime actuel; je parlerai seulement des plus importantes à mon sens.

La première question est celle des sciences accessoires, et elle n'est pas nouvelle. Messieurs, voici ce qu'en disait un homme que j'aime à citer, et que je citerai encore, c'est Trousseau, le grand clinicien du siècle dernier :

« La vie d'un homme intelligent suffit à peine à « connaître la physiologie, la pathologie médico-chi- « rurgicale et la thérapeutique; comment demander « à un élève de dissiper son attention dans des études « accessoires, qui, pour n'être pas complètement « inutiles, sont cependant trop peu importantes pour « qu'on leur doive sacrifier la physiologie, la cli- « nique, et la thérapeutique, sans lesquelles il ne « peut y avoir de médecin... »

Je n'en aurais pas dit autant, et je réclame même pour l'anatomie que Trousseau ne nomme pas, mais qu'il avait, je pense, aussi en vue. Je ne trouve pas inutile qu'on enseigne aux étudiants les sciences dites accessoires, mais je voudrais qu'on les enseignât un peu plus appliquées à la médecine et que cet enseignement fût rapproché de la clinique de telle sorte qu'il n'empêchât pas les élèves de suivre l'hôpital dès leur première année.

Car le médecin vivra toute sa vie avec la clinique et la thérapeutique, toute sa vie il devra examiner des malades et les soigner après avoir quitté l'école. C'est donc surtout de ce côté qu'il faut le renseigner et l'instruire.

La seconde question est celle des études anatomiques et cliniques.

Pour l'anatomie, tout le monde, je crois, est d'accord; l'importance des études anatomiques ne saurait être exagérée; et nous, chirurgiens, nous trouvons qu'on ne l'étudiera jamais assez. Le temps consacré aux dissections est vraiment trop court pour permettre d'acquérir des connaissances qu'il faut apprendre, oublier et apprendre vingt fois avant d'en posséder même les traits essentiels. Il faut vraiment le dévouement et la science de nos maîtres pour que les résultats actuels puissent être obtenus.

Pour les études cliniques je citerai encore ce que disait Trousseau dans l'admirable *Introduction* à ses cliniques : « *Du jour qu'un jeune homme doit être médecin* », disait-il, « *il doit fréquenter les hôpitaux* ».

Nous ne dirons pas autre chose aujourd'hui : Du jour qu'un jeune homme commence à étudier la médecine, il doit fréquenter assidûment l'hôpital, et j'ajouterai : la salle de dissection. Etudes cliniques et études anatomiques, ce sont là les fondements, ce sont les véritables bases de toute éducation médicale sérieuse.

. . . .

L'importance des études cliniques est d'autant plus grande aujourd'hui que le nombre des maladies dans lesquelles une décision opératoire peut s'imposer brusquement est plus considérable.

On dit assez habituellement que le jeune docteur prendra peu à peu dans la pratique l'expérience qui lui fait défaut ; je le veux bien, mais il est nécessaire qu'il ait, avant de quitter l'Ecole, des connaissances précises, des règles sûres qui lui permettent d'arriver au diagnostic et de ne pas errer grossièrement.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de faire comme autrefois, une médecine de symptômes, et de regarder les maladies évoluer sans se donner la peine de faire un diagnostic précis ni de prendre une décision.

Nous avons connu jadis ces praticiens-là ; l'inaction, l'inertie étaient leurs seules armes... et elles étaient redoutables. Elles le seraient encore plus aujourd'hui ; car beaucoup de lésions internes qui étaient autrefois au-dessus des ressources de l'art, et qu'on laissait par force évoluer naturellement vers leur fin bonne ou mauvaise, doivent être interrompues dans leur cours par notre intervention.

Qu'il s'agisse d'une pleurésie purulente, d'une collection interlobaire, d'un abcès cérébral, d'une appendicite, d'une cholécystite, d'un ulcère de l'estomac, ou d'une hémorragie pelvienne, le devoir est le même; il faut, avec le plus grand soin, surveiller la marche de la maladie, et intervenir en cas de danger. Nous ne pouvons plus laisser *agir* la « *bonne nature* » que si nous voyons son « *action* » tendre vers la guérison, et nous avons plus d'un moyen de nous en assurer. Si au contraire nous voyons cette *action médicatrice* faiblir, notre abstention ne s'explique plus et devient absolument condamnable.

Eh bien, pour que le jeune médecin ait la plein conscience des devoirs que lui impose sa profession, il faut qu'une longue et assidue fréquentation de l'hôpital l'ait mis en pleine possession de toutes les responsabilités qui pèsent sur lui. Il faut absolument qu'il soit en état de faire un diagnostic exact dans la plupart des cas, et de voir les solutions thérapeutiques que ce diagnostic comporte.

L'hôpital n'est pas seulement une école de diagnostic et de traitement ; c'est là seulement que les questions de pure science peuvent être exposées de façon à frapper l'esprit de l'étudiant, à retenir son attention, et à se fixer dans son souvenir.

C'est à propos du malade que le laboratoire doit intervenir pour éclairer le diagnostic, élucider la pathogénie, diriger le traitement.

Nous ne pouvons espérer faire de progrès sérieux dans le traitement chirurgical des maladies internes qu'avec des médecins habitués à faire le diagnostic dès le début, d'après les troubles fonctionnels, et non d'après des signes trop évidents qui montrent que la maladie a bientôt accompli sa marche entière, c'est pour cela que la question de l'enseignement se lie intimement aux nécessités présentes de la chirurgie, et c'est pour cela que j'ai tenu à en parler ici.

Nous avons bien un espoir, mais peut-être sera-t-il déçu ! Nos étudiants vont passer désormais deux années au service militaire. Je ne vois pas d'emploi plus utile de ces deux années que le perfectionnement de leurs études médicales, surtout en ce qui concerne les matières les plus ardues, celles qu'on n'apprend bien que lorsqu'on y est un peu contraint. L'occasion est belle d'organiser avec l'aide de nos collègues de l'armée un enseignement irréprochable qui bénéficierait un peu du recueillement et de la discipline militaires. Les résultats obtenus à l'Ecole de Lyon sont de ceux qu'on peut louer et admirer.

L'intérêt du pays n'est-il pas d'avoir en temps de paix comme en temps de guerre des médecins instruits et expérimentés ? Ces deux années, au lieu d'être un retard et une difficulté pour les études médicales, pourraient devenir un moyen de les perfectionner, pour le plus grand bien du public.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

La frayeur dans l'étiologie de la chlorose. — M. DE RENZI (de Naples) a observé le fait suivant qui montre bien le rôle important que la peau est susceptible de jouer comme facteur étiologique vis-à-vis de la chlorose. Deux sœurs, âgées de dix-sept et vingt et un ans, furent pendant plusieurs jours en proie à une violente terreur lors de la récente éruption du Vésuve. Aussitôt après elles furent prises en même temps de faiblesse, palpitations, pâleur, etc., et en quelques jours le syndrome chlorotique était complètement réalisé chez l'une et l'autre (*Nuova Rivista Clinico Terapeutica*, Juillet 1906, p. 340). P.

*
* *

Ictère émotif chez une femme enceinte. — M. LAMBRIOR (de Jassy) a eu l'occasion de donner ses soins à une jeune femme qui, au cours d'une très longue absence de son mari, était devenue enceinte. Arrive une lettre annonçant le retour inopiné du mari. Une heure après la réception de cette fâcheuse nouvelle les conjonctives et la peau étaient déjà d'un jaune intense.

Cet ictère eut une évolution banale et se termina sans avoir provoqué d'accouchement prématuré, contrairement à la règle... et à l'ardent désir de la malade (*Revue de médecine*, 1906, 10 Juillet, p. 597). P.

FACULTÉ DE PARIS

Clinique des maladies du système nerveux. — Un cours complémentaire et pratique (3e série) de neuropathologie, sous la direction de M. HENRI CLAUDE, et avec le concours et la collaboration de MM. LEJONNE, chef de clinique de la Faculté; DUPUY-DUTEMPS, ophtalmologiste des hôpitaux, chef du service ophtalmologique; ALQUIER, chef des travaux d'anatomie pathologique; HUET, chef du service d'électrothérapie; GELLÉ, chef du service otologique, commencera le 15 Octobre 1906 et durera un mois. Il aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, à 5 heures de l'après-midi, à la Salpêtrière, salle d'examen de la clinique. Les leçons auront un caractère essentiellement pratique; la symptomatologie et le diagnostic seront particulièrement développés et exposés avec présentation de malades. Les pièces anatomiques et les préparations histologiques du laboratoire seront mises à la disposition des auditeurs pour les études anatomo-pathologiques.

Programme du cours. — Séméiologie générale du système nerveux. Manière d'examiner un malade. — Hémiplégie. Hémorragie et ramollissement cérébral. — Tumeurs cérébrales. — Aphasies. — Encéphalopathies infantiles (maladie de Little, hémiplégie infantile) — Méningites, hémorragies méningées, ponction lombaire. — Syndrome cérébelleux. Maladie de Friedreich. — Syndromes bulbo-protubérantiels. Paralysies bulbaires. — Myélites aiguës. — Paralysie infantile. — Sclérose en plaques. — Sclérose latérale amyotrophique. — Syringomyélie. — Tabes. Scléroses combinées. — Compressions de la moelle. Syndromes de Brown-Sequard et de la queue de cheval. — Tuberculose des centres nerveux. — Syphilis des centres nerveux. — Paralysie générale. — Atrophie musculaire progressive. Atrophies musculaires en général. — Myopathies. — Polynévrites. — Paralysie des plexus. Névralgies (faciale, sciatique, etc.). — Epilepsie. — Hystérie. — Neurasthénie. — Psychoses. — Maladie de Parkinson. Chorée. Tics. Tremblements. — Examen électrique. — Electrothérapie. — Examen des oreilles. — Examen des yeux.

Les dates exactes de chaque leçon seront fixées ultérieurement. Des certificats d'assiduité pourront être délivrés à la fin du cours aux personnes qui en réclameront. Trois séries de leçons du même genre sont faites tous les ans : la première en Novembre et Décembre; la seconde en Février et Mars; la troisième en Mai et Juin.

Le droit à verser est fixe à 80 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Sont maintenus dans leurs fonctions pendant l'année scolaire 1906-1907 :

MM. LAFON, chef de clinique ophtalmologique (3e année); PÉRY, chef de clinique d'accouchements (3e année); RABÈRE, chef de clinique chirurgicale des maladies des enfants (2e année); ROQUES, BRINDEL, FRÈCHE, ORAISON et GAUTIER, aides de clinique; BENOIT-GONIN, VALLETEAU, DE MOUILLAC et MATHIEU, aides d'anatomie; MURATET, aide-préparateur du Laboratoire des cliniques.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Un cours de vacances de *Radiographie médicale* sera fait par M. BÉCLÈRE, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours, du dimanche 14 Octobre au dimanche 21 Octobre.

Matin, 10 heures. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin, 11 heures. — Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et de l'estomac.

Soir, 2 heures. — Exercices pratiques de radiographie simple et stéréoscopique des diverses régions.

Le cours théorique, librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine, commencera le *dimanche 14 Octobre à 10 heures du matin*, à l'hôpital Saint-Antoine, salle Magendie (2e étage).

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie est de 100 francs; les exercices auront lieu à partir du lundi 15 Octobre dans le laboratoire du Dr Béclère.

(En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer à la fois, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible).

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin major de 1re classe de l'armée territoriale : M. Jugot-Lacoussière passe à la 13e région.

Médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Arrufat passe à la 16e région.

Médecins aides-majors de 1er classe de réserve : MM. Névejan passe à la 1re région; Perrier passe au gouvernement militaire de Paris; Pottevin passe à la 3e région; Tonnel passe à la 1re région.

Médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Bourenu passe au gouvernement militaire de Paris; d'Haussy passe à la 1re région; Lamoureux passe à la 2e région; Musin passe à la 2e région; Patoir passe à la 1re région; Piguet passe au gouvernement militaire de Paris.

Médecins aides-majors de 2e classe de réserve : MM. Bravy passe au Gouvernement militaire de Paris; Buy

passe à la 17e région; Clos passe à la 17e région; Danjean passe à la 15e région; Dromard passe à la 15e région; Eissendeck passe à la 2e région; Gontier passe à la 6e région; Liron passe à la 9e région; Mousseaux passe au Gouvernement militaire de Paris; O'Neill passe à la 10e région; Rocher passe à la 15e région.

Médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale : MM. Danès passe à la 8e région; Delastre passe au gouvernement militaire de Paris.

— M. le médecin inspecteur Catteau, directeur du service de santé au ministère de la guerre, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

— Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale :

Au grade de médecin principal de première classe de réserve : M. Annesley.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. les médecins-majors de 1re classe, Mickneiewski, Moreaud et Lucas.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : MM. Kœnig, Devignevielle, Couëtoux, Gassion, Lequeux, Rénal, Maudet, Renon, Liégard, Fonzes, Gaillard, Dumora, Arcelin, Bouchot, Louste, Guelpa, Boidin, Germond, Sari, Olivièri, Monod, Labrevoit, Ledroit, Rugaine, Duvernay, Delattre, Rathery, Bouchet, Hervé, Coste, Baloquy, Rivière, Chevassu, Lehmann, Dubos, Camus, Emon, Guibert, Berret, Sourdin, Louyrine, Gadrat, Yvernogeau, Royet, Drevon, Rousseau, Renon, Chappat, Proust, Privat, Goulden, Renouf, Roux, Ginet, Chatenny, Chevallier, Séjournet, Hérique, Martin dit Sisteron, Verdier, Jolly, Bèul, Fau, Eynard, Gelly, Pradelle, Poirault, Roussin, Purseigle, Jacquot, Duchêne, Velluet, Brilland, Bonne, Courbon, Sommelet, Leuthreau, Barret, Dubois, Moreau, Guilbot, Gardon, Castéran, Etcheverry, Hours, Bignat, Dupardieu, Arnaud, Marchand, Vallet, Lebrun, Chardon, Pelletier, Meiguié, Durand, Buy, Védy, Dehon, Le Jariel, Pageix, Morn, Benoist, Guillemin, Vallette, Giraudoux, Monteil, Bolot, Bertenet, Pomès, Rondot, Boudouresques, Dueroux, Coupé, Lévigne, Pollet, Saint-Marty, Barthélemy, Fournial, Fagart, Porée, Curel, Launay, Sngory.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : MM. Beyaert, Ginestous, Dupont, Zimmern, Dugé de Bernonville, Claude, Martin.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe Lafolie, du port de Brest, est désigné pour remplir les fonctions d'officier surveillant à l'école principale du service de santé de la marine, à Bordeaux

— M. le médecin de 1re classe Titi, du port de Cherbourg, est désigné pour aller servir aux forges de la Chaussade, à Guérigny.

— MM. les médecins de 2e classe Lutaud, du port de Cherbourg, et Badin, du port de Lorient, sont autorisés à permuter sur la liste d'embarquement.

Inauguration du square Trousseau. — Il vient d'être procédé sous la présidence de M. Chautard, député, président du Conseil municipal de Paris, à l'inauguration du square Trousseau aménagé sur l'emplacement de l'ancien hôpital Trousseau.

Enseignement de la stomatologie. — En Novembre prochain M. Nogué, dentiste des hôpitaux, commencera dans sa clinique, 50, rue du Faubourg Saint-Antoine, un *cours complet sur les aurifications avec démonstrations pratiques.* Ce cours comprendra environ 15 leçons, et sera ouvert aux docteurs en médecine, étudiants, chirurgiens dentistes.

Étranger.

Congrès international pour l'assistance des aliénés (*Milan, 20 à 30 Septembre 1906*). — Le Congrès international pour l'assistance des aliénés vient de terminer ses travaux après avoir tenu plusieurs séances sous la présidence du célèbre aliéniste Lombroso, de l'ancien ministre Bianchi et du professeur Tamburini.

Parmi les vœux les plus importants du Congrès, citons celui de M. Frank, de Zurich, relatif à la création d'un Institut destiné à lutter contre la folie : celui de M. Marie, médecin en chef de l'asile de Villejuif, délégué du Gouvernement, demandant l'extension des colonisations familiales, et celui de M. Lucien Graux, délégué du Gouvernement français, demandant l'organisation de sanatoriums populaires pour nerveux, édifiés dans des endroits propices, ouverts à tous sans déclaration préalable.

Les membres du Congrès visiteront cette semaine les asiles d'aliénés d'Italie.

Faculté de médecine de Cracovie. — M. Adam Wrzosek est nommé privatdocent de pathologie générale et expérimentale.

CONCOURS

Externat. — Pathologie. — *Séance du 28 Septembre.* — *Fractures du crâne.* — MM. Faselier, 10; Dorlencourt, 16; Desemery, 14; Goret, 17; Guédeney, 15; Frette, 18; Istria, 5; Eissen, 12; Garringuenc, 14; Damont, 18; Hanriot, 14; Mlle Gougel, 11; Gaston (Edgard), 15; Donzelot, 12; Gassier, 13. — *Absents* : MM. Hennetun, Gargam, Facque, Garban, Guerche.

Séance du 1er Octobre. — *Angine diphtérique.* — Ont obtenu : MM. Duquet, 1; Fabrègue; Guillemet, 13; Garnier, 10; Fourrey, 8; Habault, 9; Huber, 17; Fournier, 8; Duchâteau, 10; Gegermacher, 12; Judel, 12; Gaillard, 16; Deffins, 13; Fège, 10; Gautier (Philippe), 12; Mlle Hertz, 13; Gaufroy, 15; Gillard (Henri), 16; Fallot, 16; Gonthier (André), 8. — *Absents* : MM. Golowinsky, Jacobel.

RENSEIGNEMENTS

A céder, 34, rue de Seine, *Clinique* avec salle d'opérations et trois chambres de malades. S'adresser au Dr Coudray, 71, rue de Miromesnil, de 1 h. à 2 h.

Médecin jeune et actif, ayant exercé, seconderait médecin-directeur dans établissement médical ou paramédical, à Paris ou banlieue, S'adresser *P. M.*, n° 283.

A vendre : attelage complet. — Jument 1 m. 60, 10 ans, sans tares. Coupé de docteur, état neuf, caoutchouté. Harnais plaque argent, neuf. Prix modéré. S'ad. *P. M.*, 285.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clin. à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 h. à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseig. s'adr. au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

La Cie des chargeurs réunis demande *trois médecins sanitaires* maritimes pour assurer les départs suivants : 8 Octobre, de Marseille pour Indo-Chine, sur le *Cholon*; le 22 et le 26, départ du Havre pour le Brésil. Conditions : 300 fr. par mois; voyage payé 2e classe, du point de départ au port du Havre ou de Marseille. S'adresser au Dr Lop, Marseille.

Sanatorium de Montigny (près Douai). — Un poste d'interne ou de médecin-adjoint est vacant au sanatorium de Montigny en Ostrevent. Traitement 1.200 fr. par an, logé, nourri, chauffé et blanchi. 1.800 fr. si l'on est docteur. Adresser les propositions de candidatures avec certificats et titres scientifiques à M. le Secrétaire général de la « Ligue du Nord contre la tuberculose », 8, boulevard Louis XIV, Lille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Augustin Rey. L'habitation : Hygiène de l'aération ; la rue ; la cour.

CONGRÈS

J. Dumont. XIXe Congrès de l'Association française de chirurgie (Paris, 1-6 Octobre 1906) (*suite*).

Quelques faits de sutures artérielles et veineuses.

CHIRURGIE DE L'ABDOMEN

Laparotomie dans la tuberculose ganglionnaire abdominale. — Traitement des larges éventrations spontanées ou post-opératoires sous-ombilicales par le retournement des aponévroses d'insertion des deux muscles grands obliques. — Grossesse abdominale avec rétention fœtale de vingt et un ans ; extraction par laparotomie.

CHIRURGIE DE L'ESTOMAC

Trois cas de plaies de l'estomac traitées par la laparotomie. — La voie transcostale appliquée à la chirurgie de l'hypocondre gauche et à celle de l'estomac en particulier.

CHIRURGIE DU FOIE

Plaies du foie. — Cholécysto-duodénostomie pour imperméabilité du cholédoque consécutive à des adhérences péritonéales, reliquat de péritonite tuberculeuse ; guérison.

CHIRURGIE DE L'APPENDICE

De l'exploration dans le décubitus latéral gauche pour le diagnostic différentiel de l'appendicite. — Des épiploïtes chroniques.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Contribution à l'étude de la pathologie du diverticule de Meckel. — Traitement de la tuberculose du cæcum. — Pseudo-cancer inflammatoire du côlon transverse ; iléo-sigmoïdostomie ; guérison.

CHIRURGIE DE L'URETÈRE

Suture urétéro-urétérale par invagination pour une section de l'uretère au cours d'une laparotomie.

CHIRURGIE DE L'UTÉRUS ET DE SES ANNEXES

Cancers primitifs de l'ovaire à formations chorio épithéliales. — Contribution à l'étude du traitement de l'infection puerpérale par l'hystérectomie. — De l'hystéropexie abdominale pratiquée dans un but de conservation lors de lésions opératoires de l'utérus au cours de l'ablation de tumeurs annexielles unilatérales ou de la thyomectomie. — La sténose et l'atrésie spontanées de l'orifice externe du col utérin ou du canal cervical chez des femmes ayant eu un ou plusieurs enfants. — Les indications de l'hystérectomie abdominale dans le prolapsus complet de l'utérus. — Traitement des prolapsus génitaux. — Sur un cas d'hystérectomie abdominale totale pour utérus didelphe.

CHIRURGIE HERNIAIRE

Les hernies épigastriques chez l'enfant. — De la résection du cordon dans la cure radicale de certaines hernies inguinales.

RAPPORTS ET DISCUSSIONS SUR LA 2e QUESTION MISE A L'ORDRE DU JOUR

Voies et moyens d'accès dans le thorax au point de vue opératoire.

CHRONIQUE

A. Épaulard. Médecin et mobilisation. L'équipement.

Maurice Letulle. Hygiène sociale : Congrès national d'hygiène et de salubrité publiques, Marseille, 7-13 Octobre 1906.

MÉDECIN ET MOBILISATION[1]

L'ÉQUIPEMENT

Les médecins de réserve des corps de troupe, en particulier des troupes montées, cavalerie et artillerie, auront un cheval à la mobilisation. Il est très probable qu'ils toucheront une selle de troupe en cas de besoin. Mais nous conseillerons aux médecins aisés, à ceux notamment qui pratiquent le sport de l'équitation, de posséder une sellerie complète. On en trouve à bon compte d'occasion en excellent état d'entretien, et c'est une dépense qui n'excède pas deux cents francs à faire une fois pour toutes.

Le harnachement se compose d'une bride d'ordonnance, d'une selle, avec troussequin mobile, garnie de sa sangle, de ses étrivières et de ses étriers, d'une paire de sacoches, aussi spacieuses que possible, et d'une paire de bissacs en cuir. Avec un étui porte-avoine, un tapis de selle bleu-noir à bordure rouge, une couverture bleue, une longe-poitrail et un baudrier porte-sabre, le cheval est complètement équipé.

Les accessoires indispensables sont : un licol de sangle pour l'écurie, le licol de parade réglementaire étant trop fragile, un surfaix de sangle, une brosse à pansage, une étrille, une éponge, une brosse de chiendent, des ciseaux, un peigne de corne ou de métal, un morceau de bois taillé en biseau à une extrémité et servant à curer les pieds du cheval, une musette mangeoire, un polissoir à chaînette double pour les aciers, une boîte de savon anglais pour les cuirs, une boîte de pâte à polir pour les cuivres, un simple torchon baptisé du nom d'époussette, et quelques chiffons destinés à l'astiquage.

Tout ce petit matériel tient très bien dans une sacoche. L'autre sera réservée au « repas froid », bien connu des militaires en manœuvres.

L'idéal, pour contenir ce repas froid, est de posséder une trousse composée d'une bouteille, d'un gobelet, d'une cuillère, d'une fourchette, d'un couteau et d'une boîte de métal destinée à contenir les aliments. Faute d'une trousse luxueuse, on peut se contenter d'une canette à bière, dont la solidité et le système hermétique de fermeture donnent toutes les garanties désirables, et d'un sac de toile semblable à la « malette » des ouvriers mineurs, contenant en vrac les ustensiles nécessaires. On vend dans le commerce des étuis de bois ou de métal destinés à contenir les œufs durs et qui sont fort pratiques.

Nous ferons remarquer que la trousse du repas froid peut servir au médecin plus encore dans des excursions que dans son service militaire.

L'un des bissacs sera réservé aux nécessaires de toilette, l'autre à des vêtements de rechange, savoir : brodequins, pantalon, caleçon, chemise et calotte. Répétons en effet que la cantine courra bien des des chances de ne pas toujours parvenir à son propriétaire en temps utile.

Deux recommandations importantes. La première, acheter tout de première qualité : une sellerie est bonne ou très mauvaise, il n'y en a pas de médiocre.

La seconde, s'arranger pour tout faire tenir sur le paquetage : jumelles, porte-cartes, etc. Le médecin qui descend de cheval pour travailler doit être absolument libre de ses mouvements, prêt à jeter bas sa vareuse en un clin d'œil.

Un troisième conseil est utile : porter dans un

1. Voir *La Presse Médicale*, 1906, Septembre, n° 71.

bissac une trousse avec fils, aiguilles et boutons, surtout boutons d'uniforme, introuvables partout ailleurs que chez les tailleurs militaires.

Dans le cas où le médecin est propriétaire de sa sellerie, il fera bien de la conserver et de la transporter dans une caisse à harnachement.

S'il ne la possède pas, et s'il doit être monté, sa première préoccupation, à son arrivée au corps, sera de s'en procurer une et de la garnir d'après les indications données ci-dessus. Quant aux objets de pansage, l'ordonnance monté du médecin doit les avoir au complet. Il ne faudra pas oublier dans ce cas de vérifier s'il les a, et si surtout il est muni de l'indispensable seau en toile.

C'est l'ordonnance également qui gardera en consigne le cirage et les brosses à cirer, à moins qu'il ne reste un petit coin disponible dans la sacoche aux objets de pansage.

Le médecin non monté aura toujours avantage à emporter une bicyclette ou un motocycle. Il s'évitera bien des ennuis. Nous ne connaissons pas par expérience de paquetage pratique pour la bicyclette. N'oublions jamais cependant qu'il faut à tout prix conserver avec soi de quoi manger, se laver et se changer.

A. Epaulard,
Médecin aide-major de 1re classe au 2e hussards.

HYGIÈNE SOCIALE

CONGRÈS NATIONAL D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ PUBLIQUES

Marseille, 7-13 Octobre 1906.

L'Hygiène publique prend, depuis quelques années, en France une place si grande que toutes les grandes villes du territoire se font comme un devoir de profiter de toutes les occasions offertes à leur vie municipale pour organiser une réunion, un Congrès régional d'Hygiène sociale. Hier, c'était Tourcoing, aujourd'hui c'est Marseille, dont l'Exposition coloniale atteint le succès retentissant et légitime que l'on sait. Marseille ouvre demain un Congrès national d'Hygiène et de Salubrité publiques. Son programme, à lui seul, est déjà fort instructif.

Il montre que ces assises de la santé publique sont organisées par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône avec le concours effectif des Commissions sanitaires de la ville, mais aussi de l'Association professionnelle des architectes marseillais, de la Société scientifique industrielle de Marseille, et du Syndicat du bâtiment. En un mot, toutes les institutions et toutes les personnalités de la région directement intéressées à la vie normale du peuple et des municipalités qui le groupent, se sont entendues, ont réuni leurs compétences et coordonné leurs efforts.

Le but de ce Congrès vraiment social est bien défini par ses organisateurs. Réunir les praticiens, médecins, vétérinaires, ingénieurs, architectes, pharmaciens, instituteurs, professeurs, inventeurs, entrepreneurs de travaux qui s'adonnent à l'étude et à l'application des principes d'hygiène publique, privée, industrielle, collective, et des moyens d'assainissement et de salubrité. Établir entre toutes ces forces une entente, un échange d'idées et de conseils, dans un but éminemment social et humanitaire qui est le suivant : « faire pénétrer et comprendre les bienfaits de la science sanitaire dans tous les milieux où s'exerce précisément la profession et où évolue l'activité des membres de ce congrès ».

En outre, et comme conséquence de ces prémisses, le Congrès voudrait développer chez les employés, commis, aides, contremaîtres et ouvriers « le sentiment de l'importance du rôle qu'ils ont à jouer, comme collaborateurs volontaires et dévoués dans l'application de la législation sanitaire et l'exécution des travaux d'hygiène et de salubrité ».

Le but, on le voit, est noble et méritoire. Le Congrès est divisé en cinq sections qui se répartiront les travaux, rapports et communications, et le Bureau est ainsi composé :

MM. Casimir-Perier, ancien Président de la République, *Président* ; MM. J. Siegfried, Député, ancien Ministre; Dr Chantemesse, Inspecteur Général des Services administratifs au Ministère de l'Intérieur; Cheysson, Membre de l'Institut, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées; Debauve, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Directeur de l'École des Ponts et Chaussées ; Dr A.-J. Martin, Inspecteur Général des Services sanitaires de la Ville de Paris, *Vice-Présidents* ; M. H. de Montricher, Ingénieur des Mines, membre du Comité Directeur de l'Association des Ingénieurs et Hygiénistes municipaux, *Secrétaire général* ; M. Domergue, Professeur à l'École de Médecine de Marseille, Secrétaire du Conseil départemental d'hygiène, *Trésorier*.

PROGRAMME DES TRAVAUX

1re *Section* : Technologie sanitaire et hygiène urbaine. — 2e *Section* : Hygiène industrielle, professionnelle et militaire. Hygiène sociale. — 3e *Section* : Hygiène navale. Transports en commun. Police sanitaire internationale. — 4e *Section* : Épidémiologie, Prophylaxie des maladies transmissibles. Hygiène infantile. — 5e *Section* : Hygiène administrative et législation sanitaire.

Les sections ci-dessus se réuniront isolément, ou par groupe, suivant avis préalable du bureau du Congrès. Les séances seront présidées tour à tour par une personne désignée par le bureau.

1re SECTION

Technologie sanitaire et hygiène urbaine.

Rapports. — M. Marboutin : Alimentation des villes en eau potable. Eau de source. — M. Imbeaux : Traitement, filtration et stérilisation des eaux potables. — M. Launay : Évacuation et traitement des eaux résiduaires. Eaux d'égout. Eaux industrielles. Évacua-

tion en mers ou cours d'eau. — M. Rollants : Evacuation des eaux et résidus dans les petites agglomérations rurales. — M. Tur : Le nettoiement urbain à Paris et dans les grandes agglomérations. — M. Vincey : Nettoiement de la voie publique. Traitement et utilisation des ordures ménagères. — M. Juillerat : Salubrité de l'habitation. Aménagement intérieur. Orientation. — M. Hoc : Chauffage et ventilation.

Communications annoncées. — MM. Cartier et Brénier : L'assainissement de Marseille. — M. Chabal : Notes sur les récentes installations filtrantes de la banlieue de Paris (système Puech-Chabal) et sur l'amélioration de l'état sanitaire produit depuis leur mise en service. — M. Delafon : Nouvel appareil de chauffage de l'eau destinée aux locaux habités et basé sur un principe nouveau de combustion. — M. Gaultier : Epuration biologique des eaux résiduaires de l'habitation particulière et sociale. — M. de Loverdo : La question des abattoirs publics. — M. Bonjean : Les caractères des eaux potables. — M. Griveaud : Fosses septiques. — M. Lidy : Protection des eaux courantes. — MM. Fayol et Roussy : Eclairage, chauffage, aération et désinfection des voitures servant au transport en commun.

2e section

Rapports. — M. Viry : L'hygiène dans les casernes, les bivouacs et les campements en campagne. Hospitalisation extemporanée pour les troupes en campagne. Alimentation en eaux potables des troupes en campagne. — M. Cazalet : Bains, douches. Bains publics. — M. Lacau : L'hygiène dans les hôpitaux et les écoles. — M. Caillol de Poncy : L'hygiène scolaire.

Communications annoncées. — M. Torel : Hygiène des hôtels et des garnis. — M. Lejourdan : Cimetières. Crémation. — M. Legrand : Le chemin de fer du Hedjaz au point de vue sanitaire. — M. Challan de Belval : Alcoolisme, tuberculose et soldats. — M. Maurice Letulle : Préservation des jeunes ouvrières des villes contre la tuberculose.

3e section

Rapports. — M. Thierry : Logement des passagers et de l'équipage à bord des navires. Ventilation des navires. — M. Loir : Désinfection des navires. Isolement des malades. — M. Torel : Hygiène des émigrants. — M. Mondon : Précaution à prendre pour les expéditions et explorations en Extrême-Orient et les régions équatoriales de l'Afrique.

Communications annoncées. — M. Torel : La convention internationale de 1903 (Paris), et la police sanitaire internationale. — M. Langlois : Alimentation des passagers et de l'équipage. Eaux potables. Travail à bord. — M. Grandval : Les œuvres de mer. — M. Bonjean : Désinfection et dératisation. Désinfection par le gaz sulfureux.

4e section

Rapports. — M. Billet : Trypanosomiase et paludisme. — M. Gautier : La peste. — M. Reynaud : Les sanatoriaux coloniaux. — M. Fuster : Rôle de la mutualité dans la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Communications annoncées. — M. d'Astros : Hygiène de l'enfance. Lutte contre la mortalité infantile. — M. Cassoute : Stations rurales pour enfants. Crèches. Gouttes de lait. — M. Jourdan : Hygiène morale de l'enfant. — M. Grimaldi de Sansonnetti : Contribution à l'état clinique de la peste. — M. Roche : Prophylaxie du trachome.

5e section

Rapports. — M. A.-J. Martin : La loi du 15 Février 1902. — M. Bluzet : Les règlements sanitaires municipaux. — M. Domergue : Contrôle des eaux minérales. — M. Henrot : Conseils départementaux d'hygiène et commissions sanitaires.

Communications annoncées. — M. Rollin : L'enseignement de l'hygiène dans les écoles. — M. Bertillon : Mouvements comparés de la population en France et à l'étranger. — M. de Montricher. — Mouvements comparés de la population en France, par villes et par départements. — M. Bonjean : Protection des eaux minérales naturelles autorisées par l'Etat.

Conférences et visites

Des conférences générales seront données sur les sujets suivants :

M. Siegfried : Les habitations à bon marché. — M. Cheysson : Les logements insalubres. Les taudis. Surpeuplement des logements. — M. Léon Petit : Dispensaires antituberculeux, sanatoriums pour tuberculeux et scrofuleux. — M. Cartier : L'assainissement de Marseille.

Les visites et excursions comprendront : 1° Visite au Grand émissaire ; 2° visite au château de Longchamp et au bassin de répartition des eaux d'alimentation ; 3° visite à l'abattoir municipal ; 4° visite au Lazaret du Frioul ; 5° visite à l'Institut Pasteur et à l'Institut vaccinogène ; 6° excursion sur le canal de Marseille. Prise en Durance. Bassin de Saint-Christophe. Aqueduc de Roquefavour.

Une excursion finale permettra de visiter les installations hygiéniques de quelques villes du littoral de Toulon à Nice.

Comme on le voit par ce programme, la cité phocéenne va donner une fois de plus au monde scientifique un bel exemple de solidarité sociale et une intéressante leçon de choses.

Maurice Letulle.

BIBLIOGRAPHIE

1244. — **J. Batuaud.** — La neurasthénie génitale féminine. 1 vol. in-18, de 260 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1245. — **Icard.** — Le signe de la mort réelle en l'absence du médecin. 1 vol. in-18, de xxxiv-292 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1246. — **F. Giraud.** — L'œil diathésique : *relations de la diathèse avec les affections des organes de la vision.* 1 vol. in-18, de 266 pages. Prix : 4 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1247. — **A. Lambotte.** — L'intervention opératoire dans les fractures. 1 vol. in-8°, de 220 pages, avec 254 figures et planches hors texte. Cartonné toile. (*Lamertin*, éditeur à Bruxelles, et *Maloine*, éditeur à Paris.)



HOPITAUX ET HOSPICES

Les aumôniers des hôpitaux. — Le ministre de l'Intérieur vient de faire adresser aux préfets la circulaire suivante, réglant les conditions de désignation des aumôniers des hospices et hôpitaux :

« Monsieur le préfet,

« Certains règlements intérieurs d'hospices, d'hôpitaux ou asiles d'aliénés faisaient naguère intervenir l'évêque dans la désignation des aumôniers, et, laissant évidemment le choix de ceux-ci au préfet, soumettaient ce choix à l'agrément de l'évêque.

« La loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat a modifié cet état de choses; avec le ministre de l'instruction publique et des cultes, je considère que toutes dispositions de ce genre sont devenues caduques. L'évêque n'a plus aucun caractère officiel; il est sans qualité pour nommer, agréer ou présenter le titulaire d'un emploi public. Le préfet n'a même point à aviser officiellement l'évêque de la nomination qu'il aura faite. Vous voudrez bien vous inspirer de ces instructions.

« Le ministre de l'Intérieur,
« G. Clémenceau. »

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Sourbès, médecin à Mézin (Lot-et-Garonne).

Corps de santé militaire. — M. Heuyer, médecin inspecteur, directeur du service de santé du 6e corps d'armée, membre du Comité technique de santé, est nommé directeur du service de santé du gouvernement militaire de Paris et membre du Comité technique de l'intendance, en remplacement de M. le médecin inspecteur Strauss, appelé à d'autres fonctions.

M. Darricarrère, médecin inspecteur, est nommé directeur du service de santé du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée, en remplacement de M. le médecin inspecteur Richard.

M. Antony, médecin inspecteur, est nommé directeur du service de santé du 6e corps d'armée, en remplacement de M. le médecin inspecteur Heuyer. Il est également nommé membre du Comité technique de santé, en remplacement de M. le médecin inspecteur Strauss.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Martenot, du port de Brest, est désigné pour aller servir au 1er dépôt des équipages de la flotte.

Corps de santé des troupes coloniales. — Les officiers du corps de santé dont les noms suivent sont désignés pour occuper les emplois ci-après à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille :

Chef de travaux d'anatomie chirurgicale. — M. Maurras, médecin-major de 2e classe.

Chef de clinique externe. — M. Renault, médecin-major de 2e classe.

Chef de clinique interne. — M. Guillon, médecin-major de 2e classe.

Chef de travaux de bactériologie. — M. Aubert, médecin-major de 2e classe.

Chef de travaux de chimie. — M. Lambert, pharmacien aide-major de 1re classe.

Ier Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme (Paris, 22-27 Octobre 1906). — Ce Congrès se réunira à la Faculté de médecine, sous la présidence de M. Ricard, sénateur.

1re Section : *Physique biologique. Energétique. — Présidents* : MM. d'Arsonval, professeur au Collège de France; le professeur A. Chauveau, membre de l'Institut.

Questions. — 1° Méthodes de calorimétrie humaine. — *Rapporteurs* : MM. W. O. Atwater (Middletown); Pompilian (Paris); J. Lefèvre (Le Havre)

2° Besoins de chaleur du corps humain, aux divers âges et dans les différents climats;

3° Mesure du travail physiologique. — *Rapporteurs* : MM. Weiss (Paris); le professeur Zengel (Prague); J. Lefèvre (Le Havre);

4° Mesure du travail professionnel musculaire. — *Rapporteurs* : MM. J. Tissot (Paris); Lucien Camus (Paris); le professeur Imbert (Montpellier); J. Lefèvre (Le Havre);

5° Mesure du travail intellectuel;

6° Vérification des besoins énergiques. Méthodes et formules d'énergétique. — *Rapporteurs* : MM. Ernest Solvay (Bruxelles); Charles Henry (Paris); le professeur Laulanié (Toulouse); J. Lefèvre (Le Havre).

2e Section : *Chimie biologique et physiologie. — Président* : M. A. Dastre, professeur à la Sorbonne.

Questions. — 1° Etat présent des connaissances et des théories sur la nutrition. Déterminer les conditions de la nutrition normale. Minimum des aliments organiques et minéraux ainsi que des boissons nécessaires. Quantité minima d'oxygène. Valeur du coefficient respiratoire. Influence de la minéralisation sur la formation des tissus. Rôle des substances colloïdales dans la nutrition. Ferments solubles et ferments figurés dans la digestion et la nutrition. *Rapporteurs* : MM. le professeur E. Pfluger (Bonn); Desgrez (Paris); Gaube, du Gers (Paris); le professeur Lambing (Lille); V. Henri (Paris); René Gaultier (Paris); M. Fauvel (Angers); le professeur Albert Robin (Paris); le professeur von Bauge (Bâle);

2° Définition précise de ce qu'il faut entendre par un aliment. L'observation de l'isodynamie dans la composition des rations doit-elle être considérée comme suffisante, le minimum d'albuminoïdes et de minéraux étant respecté? *Rapporteurs* : MM. le professeur Armand Gautier (Paris); J. Lefèvre (Le Havre); le professeur Héger (Bruxelles);

3° Valeur glycosique des aliments. Quel compte doit-on tenir dans l'établissement des rations? *Rapporteurs* : MM. le professeur H. Zuntz (Berlin); le professeur Lambling (Lille); le professeur Max Rubner (Berlin); le professeur Chauveau (Paris); J. Lefèvre (Le Havre);

4° Digestibilité des aliments. Nombre *optimum* de repas. Durée du repos après le repas. Critique des méthodes employées pour déterminer la digestibilité. Influence de la préparation des aliments sur la digestibilité. *Rapporteurs* : MM. Linossier (Paris); Bardet (Paris); von Noorden (Francfort);

5° Synthèse chimique des aliments physiologiques;

6° Classification des aliments d'après leur valeur physiologique. Valeur et danger des aliments nervins. L'alimentation végétarienne. *Rapporteurs* : MM. le professeur Pouchet (Paris); Pascault (Cannes); Fauvel (Angers); Lapicque (Paris); J. Lefèvre (Le Havre);

7° L'alcool est-il un aliment? Abus et dangers de l'alcool. *Rapporteurs* : MM. le professeur A. Gautier; Lucien Camus;

8° Comment préciser par des caractères physiques ou chimiques faciles à reconnaître la valeur nutritive d'une substance alimentaire de façon à pouvoir introduire cette valeur nutritive comme élément dans la fixation de la valeur commerciale? *Rapporteurs* : MM. Maquenne (Paris); Sidersky (Paris);

9° La stérilisation nuit-elle au développement de la flore stomacale et intestinale utile? L'alimentation peut-elle maintenir et favoriser l'immunité naturelle? *Rapporteurs* : M. le professeur Charrin (Paris); M. le professeur Metchnikoff (Paris);

10° Alimentation défectueuse ou insuffisante. Suralimentation et alimentation surabondante. Maladies qui en résultent. Les régimes dans les maladies (tuberculose, foie, arthritisme, etc.). *Rapporteurs* : MM. le professeur Albert Robin (Paris); Vaquez, Lauter (Paris).



3e Section : *Alimentation rationnelle. Diététique.* — *Président* : M. Grandeau.

1° Etat de l'alimentation populaire au commencement du xxe siècle chez les différents peuples (enquêtes directes et indirectes, valeur physiologique des rations actuellement consommées dans les diverses localités). *Rapporteurs* : MM. le professeur Waxweiller (Bruxelles); Hirschfeld (Berlin); Labbé (Paris); J. Tribot (Paris); Piéquet (Rouen); Slosse (Bruxelles); Mlle Ioteyko (Bruxelles);

2° Ration d'entretien aux divers âges. *Rapporteurs* : MM. le professeur Maurel (Toulouse);

3° Détermination de méthodes rigoureuses d'établissement des rations alimentaires appliquées à la croissance et au travail. Procédés de calcul. Tables usuelles. Quel compte doit-on tenir de la relation nutritive (rapport nutritif)? *Rapporteurs* : MM. le professeur Atwater (Middletown); le professeur Max Rubner (Berlin); J. Alquier; Henri Labbé (Paris); J. Lefèvre (Le Havre);

4° Sous-sections spéciales à créer pour les applications à la ration alimentaire;

a) Des nourrices et des nourrissons. *Rapporteurs* : MM. Michel et Perret (Paris); Variot; Henri de Rothschild;

b) De l'adolescence dans la famille et en pension. *Rapporteur* : M. Legendre (Paris);

c) Du travailleur manuel à l'usine, à l'atelier et au chantier. *Rapporteurs* : MM. le professeur Imbert (Montpellier); J. Lefèvre (Le Havre);

d) Du travailleur intellectuel. *Rapporteur* : M. Maurice de Fleury (Paris);

e) Du travailleur des champs. *Rapporteur* : M. le professeur Grandeau;

f) Des professions manuelles féminines. *Rapporteur* : Mlle Pompilian;

g) Du soldat. *Rapporteurs* : MM. Balland, Drouineau;

h) Du marin. *Rapporteurs* : MM. Léonard, Robert; Florand, Langlois (Paris);

i) Du colon. *Rapporteurs* : MM. M. Loir (Paris); le professeur G. Reynaud (Marseille);

j) Des sportsmen. *Rapporteur* : M. J. Lefèvre (Le Havre).

N. B. — Adresser toutes communications, demandes de renseignements, lettres, à M. C. Nourry, secrétaire-général, 49, rue des Saints-Pères, Paris.

Adresser les mandats et cotisations à M. Gaston Menier, député, trésorier, à Paris.

Ecoles municipales d'infirmiers et d'infirmières. — Les cours professionnels des écoles municipales d'infirmiers et d'infirmières de l'hospice de la *Salpêtrière*, boulevard de l'Hôpital; de l'hôpital de la *Pitié*, rue Lacépède; de l'hôpital *Lariboisière*, 2, rue Ambroise-Paré, ont ouvert le 4 Octobre; ces cours sont publics et gratuits et accessibles à tous les candidats qui justifient des connaissances exigées pour le certificat d'études, ainsi qu'aux étrangers.

L'enseignement, qui dure une année, comprend, outre les cours théoriques, qui ont lieu le soir à 8 heures, des cours pratiques faits par les surveillantes des hôpitaux; le diplôme professionnel est délivré à la suite des examens de fin d'année.

La fièvre aphteuse. — Des mesures ont été prises pour enrayer l'épidémie de fièvre aphteuse qui, venant des Deux-Sèvres, a fait son apparition en Maine-et-Loire, et en particulier dans l'arrondissement de Cholet où plusieurs cas ont été signalés.

Colonies françaises.

La fièvre jaune au Sénégal. — Le ministre des colonies vient de recevoir un câblogramme du gouverneur général de l'Afrique occidentale l'informant que l'épidémie de fièvre jaune qui sévissait à Dakar peut être considérée comme définitivement enrayée. Dès à présent les navires touchant à Dakar obtiendront la patente nette.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 2 Octobre.* — *Insertions et rapports du diaphragme.* — Ont obtenu : MM. Laisney, 17; Mignot, 18; Parent, 15; Mikaïlovitch, 8; Philippon, 18; Labernadie, 16; Logre, 14; Pfeiffer, 11; Lorreyte, 17; Mouradian, 13; Perrin, 10; Molinié, 12; Lancrenon, 12; Mclamet, 10; Le Brun, 13; Mlles Nikolski, 9; Kœnigson, 12; Lenormand, 14; Pelletier, 16.

Séance du 4 Octobre. — *Configuration extérieure et rapports de la crosse de l'aorte.* — Ont obtenu : Mlles Mamelle, 2; Pokitonow, 3; Parisse, 16; MM. Pierson, 3; Michel, 17; Netter, 14; Mudier, 19; Lamy, 17; Madeleine, 10; Michelet, 8; Passot, 19; Lubelski, 2; Michaut, 18; Moussour, 11; Noël (André), 16; Leporcq, 17; Maugis, 6; Lafon, 15; Marquet, 7; Mersey, 13. — *Absent* : M. Levin.

Pathologie. — *Séance du 3 Octobre.* — *Symptômes et complications des hernies étranglées.* — Ont obtenu : MM. Gillard (Joseph), 9; Galliot, 10; Jacquet (Georges), 11; Pruvost, 13; Mlle Haïnovitch, 10; Gastaud (Paul), 8; Kamenzer, 8; Huttat, 15; François (Maurice), 12; Delaplane, 13; Durand (Charles); Garban, 13; Desplas, 18; Figowski, 4; Dogny, 13; Guisoulphe, 7; Gastaldi, 12; Godéchoux, 14; Jacquet (Paul), 18; Guillot, 10. — *Absents* : M. Gérard; Mlle Gurwitz.

Séance du 4 Octobre. — *De l'asepsie et des divers modes de stérilisation du matériel opératoire.* — Ont obtenu : MM. Jacquemin (Paul), 12; Jaisson, 10; Dive, 10; Guichon, 4; Goldstein, 8; Hadengue, 15; Jangeas, 16; Guinet, 10, Grahaud, 17; Jacquemin (Edouard), 13; Gouyou-Beauchamp, 14; Facque, 10; Gréhant (Stéphane), 16; Mlle Goldenfan, 8; Desbouis, 17; Saglier, 15.

RENSEIGNEMENTS

A céder, 34, rue de Seine, *Clinique* avec salle d'opérations et trois chambres de malades. S'adresser au Dr Coudray, 71, rue de Miromesnil, de 1 h. à 2 h.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Bauzet, anc. chef de clin. à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 h. à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseig. s'adr. au Dr Bauzet, 19, rue de Lille.

Conférence privée d'internat. — MM. Roux-Berger et Pottet, internes des hôpitaux, commenceront le 1er Novembre prochain une conférence privée d'internat. S'adresser à M. Pottet, interne à l'hôpital Broca.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.











LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

CYRILLE JEANNIN. Grossesse gémellaire monoamniotique.

MÉDECINE PRATIQUE

ALFRED MARTINET. Doit-on dormir après les repas?

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Les applications thérapeutiques de la théorie des opsonines.

CONGRÈS

XIXe Congrès de l'Association française de chirurgie (Paris, 1-6 Octobre 1906) (*suite*).

Voies et moyens d'accès dans le thorax au point de vue opératoire.

CHIRURGIE DU RACHIS

Résultats éloignés d'une laminectomie pour fracture ancienne du rachis. — De la correction des difformités pottiques. Redressement forcé; hyperextension du rachis.

CHIRURGIE DES MEMBRES

Note sur l'allongement des os dans l'ostéo-myélite de l'adulte. — Procédés originaux d'amputation plastico-cinétiques ou plastico-orthopédiques. — Le boulonnage des os : nouveau procédé d'ostéo-synthèse. — Sur un cas de paralysie radiale liée à une fracture de l'extrémité supérieure de l'humérus chez l'enfant; suture nerveuse; guérison. — Malformations congénitales atténuées de la hanche. Signes cliniques et traitement. — Le traitement de la luxation congénitale de la hanche. — Sur la réduction mécanique extemporanée des luxations congénitales et des luxations pathologiques de la hanche. — Le genu recurvatum acquis. — Traitement des ankyloses vicieuses du genou chez l'enfant par l'ostéotomie chantournante des condyles du fémur. — Astragalectomie dans la tuberculose tibio-tarsienne. — Extirpation très étendue des veines saphènes pour varices des membres inférieurs : opération datant de 3 ans.

RAPPORTS ET DISCUSSIONS SUR LA 3e QUESTION MISE A L'ORDRE DU JOUR

Ectopie testiculaire et ses complications.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médico-chirurgicale et Société de médecine d'Anvers. — La mort subite.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Luxations expérimentales. — Filariose. — Sclérose pulmonaire.

Académie de médecine. — Le dosage du chloroforme dans les organes et les tissus. — La syphilis des honnêtes femmes.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — X. DELORE et G. COTTE. Des gros kystes de l'ournque.

Médecine. — G. BENSAUDE et E. RIVET. Sur le diagnostic des infections paratyphiques.

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. Çà et là.

ÇA ET LA

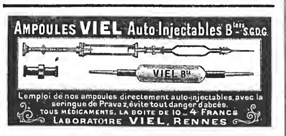
Tous les médecins sont d'accord pour estimer que la gymnastique a la plus grande valeur au point de vue du développement physique et moral de l'enfant; mais demandez à un médecin quelle est la meilleure méthode de gymnastique, il vous répondra : je n'en sais rien ! Car jusqu'ici personne ne s'est avisé d'étudier *scientifiquement* les diverses méthodes gymnastiques en usage parmi les peuples civilisés.

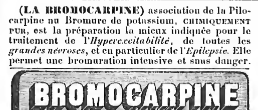
Les Pédagogues sont beaucoup plus savants ou du moins plus affirmatifs; la physiologie des muscles n'a pour eux nul secret et comme la mode moderne est d'éviter aux enfants toute fatigue, tout surmenage, toute contrainte, ils préconisent une méthode d'où est banni soigneusement L'EFFORT; l'effort nécessite un travail, l'effort congestionne, et la gymnastique moderne doit, paraît il, être décongestionnante.

Le Journal de Médecine et de chirurgie pratique relatait dernièrement quelques-unes des questions posées aux élèves-maîtresses de l'Ecole normale des institutrices de Pau, qui briguaient le certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique. Les voici dans leur simplicité. « Dites la relation qui existe entre la fixation des omoplates et la fonction du diaphragme en vue du plus grand développement de la capacité respiratoire. — La neurasthénie a le plus souvent pour cause initiale une auto-intoxication d'origine gastro-intestinale. Faites exécuter des mouvements de gymnastique digestive, en vue de combattre l'atonie gastro-intestinale et s'adressant tout particulièrement : 1° au foie et à l'estomac; 2° au côlon ascendant (cæcum et appendice), au côlon transverse, au côlon descendant et à l'*S* italique. — Certaines matières de cours, telles que les mathématiques, par exemple, tendent fortement l'attention des élèves et provoquent la fatigue cérébrale avec impuissance d'assimilation intellectuelle. Faites exécuter des mouvements de gymnastique respiratoire ayant pour effet de décongestionner le cerveau et de le reposer en vue d'une meilleure assimilation intellectuelle et cela au cours même de la leçon donnée dans la classe, et sans aucun dérangement pour les études. »

Je serais curieux de voir poser ces questions au professeur de physiologie ou au professeur d'anatomie de notre Faculté. Je suis sûr qu'ils seraient beaucoup plus embarrassés pour répondre que les élèves de l'Ecole normale de Pau. C'est beau la science universitaire.

P. DESFOSSES.







VARIÉTÉS

Ce que vaut un nez.

Grand clocher ne dépare pas, dit-on, un beau village. Pour disgracieux que soit un nez trop proéminent, trop busqué, trop gros, ce n'est pas à vrai dire une difformité. Mais la mutilation du nez le détruisant en partie ou en totalité devient une difformité réelle. De toutes les parties de la face, on peut dire que c'est presque la plus essentielle au point de vue de l'esthétique, même grossier. Les malheureux qui ont subi, du fait d'un traumatisme sur un champ de bataille ou ailleurs, ou du fait, plus fréquent, d'une maladie grave, la perte totale du nez, sont condamnés à une vie difficile. L'hôpital Saint-Louis est peuplé d'infirmiers et infirmières de cette catégorie et qui ne pouvaient trouver à se placer, en raison de cette hideuse difformité. La perte du nez est donc chose grave ; sa destruction partielle, ou une modification importante dans sa structure, fracture, écrasement du cartillage ou des os propres, est encore grave, au point de vue esthétique tout au moins.

Est-il possible d'estimer le dommage causé à une personne par un accident de ce genre? L'appréciation du dommage mériterait à coup sûr d'être fixée plutôt par des médecins ou des sculpteurs que par des magistrats ; le dommage pour la santé — une fois la blessure guérie — est à peu près nul. Il n'y a donc en fait que le dommage artistique.

Devant un tribunal anglais, une jeune femme qui avait eu le nez cassé obtint 500 livres, (douze mille cinq cents francs), de dommages intérêts. Le président, en énonçant la sentence, fit spirituellement remarquer qu'on lui paierait moins cher son nez à lui s'il avait été victime du même accident ; mais il s'agissait d'une jeune femme : du coup, l'appréciation était différente. Et la preuve, c'est que devant un autre tribunal, à Bradford Country Court, un ingénieur électricien n'obtint que 15 livres, (375 francs), pour un nez cassé.

En France, nos magistrats ne sont pas moins galants que leurs confrères d'outre-Manche. Ils ont alloué 800 francs à un pauvre homme qui avait eu le nez écrasé par un coup de poing, mais ils ont donné 3.000 francs à une aimable personne qui avait eu le nez un peu endommagé dans un accident d'omnibus. Il est juste d'ajouter que cette victime de l'imprudence des conducteurs de tramways exerçait la profession de modèle, et un nez fêlé ne compte plus auprès des artistes peintres ou sculpteurs. (*La Nature*.)

A travers le Monde

ALSACE-LORRAINE

On connaît, aujourd'hui, le résultat définitif du recensement fait le 1er décembre 1905 en Alsace-Lorraine. Il en résulte que les provinces annexées comptent une population de 1.814.626 âmes. Le dernier recensement accusait 1.719.470 habitants. Il s'agit donc d'une augmentation de 95.156 personnes ou 5,53 pour 100 en cinq années.

On annonce de Strasbourg que l'on va prochainement dans cette ville expérimenter pour la première fois sur l'homme le nouveau remède contre la tuberculose du professeur Behring. Les expériences doivent porter sur des malades n'ayant encore suivi aucun autre traitement. A.

ANGLETERRE

Le Conseil municipal de Londres a fait creuser l'an dernier une immense piscine de 80 mètres de longueur sur 30 de large dans un terrain abandonné, dans le but d'occuper les *sans travail*. Cette piscine vient d'être bitumée et l'on a décidé d'en faire une école de natation en plein air dont l'entrée sera absolument gratuite pour toute personne munie d'un caleçon. A.

ITALIE

L'enquête anthropométrique menée par les inspecteurs sanitaires de l'armée italienne et portant sur 299.355 individus a fourni des renseignements très précieux sur la démographie de l'Italie.

La taille de l'homme est plus élevée dans le nord de l'Italie que dans le sud. Si l'on prend, par exemple, les tailles supérieures à 1 m. 70, leur fréquence pour l'ensemble du royaume est de 17,63 pour 100. Cette proportion s'élève à près de 30 pour 100 dans le nord et surtout dans l'angle nord-est, tandis que dans toute la région méridionale elle varie entre 14 et 5 pour 100. La couleur des yeux et des cheveux est plus foncée dans le sud que dans le nord. Ainsi le type brun (cheveux noirs, yeux châtains ou noirs) représente 50 pour 100 des cas dans l'ensemble du territoire ; dans le nord il varie de 38 à 50 pour 100, dans le sud, de 50 à 66 pour 100. L'indice céphalique (rapport de la largeur à la longueur du crâne) est de 82,73 en moyenne. Dans toute la moitié septentrionale, il est supérieur à ce chiffre et s'élève par endroits jusqu'à 88,7, c'est-à-dire que la tête est plus courte dans cette région. Il faut, cependant, faire une exception pour la bordure du golfe de Gênes, pour la région de Lucques et de Pise, et pour l'île d'Elbe où on trouve des têtes allongées. De même, à peu d'exceptions près, l indice céphalique est bas dans toute la partie méridionale du royaume : la largeur ne représente souvent que les 74 centièmes de la longueur. Rien n'est plus propre que ces constatations à nous montrer combien les nationalités modernes sont des amalgames artificiels de races entièrement distinctes par tous leurs caractères physiques.

PERSE

En raison de la très grave épidémie de peste qui sévit actuellement sur la frontière afghane, épidémie qui a pris naissance dans l'Inde, le Conseil sanitaire de l'Empire de Perse, sur l'initiative de M. Schneider, médecin principal de 1re classe en mission, vient de prendre les mesures prophylactiques suivantes :

1° Etablissement d'un cordon sanitaire rigoureux autour des localités et maisons infectées ;

2° Destruction des habitations indigènes aussi bien après la guérison qu'en cas de décès des malades pesteux ;

3° Installation sur la frontière d'un poste d'observation destiné à interdire l'entrée des malades et des marchandises suspects ;

4° La poste et les caravanes seront détournées des environs de la région éprouvée ;

5° Remise à une Commission comprenant avec le directeur des douanes, des médecins européens et persans, de la direction des mesures sanitaires à ordonner ;

6° Obligation pour les caravanes venant des Indes de purger une quarantaine de cinq jours;

7° Envoi de médecins dans les centres contaminés;

8° Emploi du sérum antipesteux aux premiers symptômes de la maladie et inoculations préventives des sujets non encore atteints;

9° Instructions spéciales concernant le transport et la sépulture des sujets morts de la peste. A.

ÉTATS-UNIS

Le dernier fascicule de l'*Anthropologie* donne quelques chiffres sur la population de couleur des Etats-Unis; elle comprend 95 pour 100 de nègres et 5 pour 100 d'Indiens. Le nombre total des nègres dans la région continentale est de 8.840.000, dont les 9/10 au sud de l'Ohio. On remarque que, de 1890 à 1900, dans les grandes villes, la proportion des nègres a augmenté plus rapidement que celle des blancs; c'est l'inverse qui se produit dans les petites villes. Enfin, tandis que le nombre des naissances augmente chez les blancs, il diminue chez les nègres.

TONKIN

Le lait frais, relativement rare au Tonkin, n'est pas consommé par les Annamites; c'est un aliment de luxe utilisé spécialement par les Européens. M. Loste, pharmacien-major des troupes coloniales, a recherché les caractéristiques chimiques de ce lait. Il a constaté que le lait des vaches du Tonkin est un lait rare, mais très riche. Il faut surtout remarquer: 1° sa richesse spéciale en matières grasses, en matières albuminoïdes, caséine surtout, et acide phosphorique; 2° la proportion relativement faible du lactose et la pauvreté en chlorures. M. Loste n'a jamais dosé plus de 1 gr. 50 de sels solubles pour un litre de lait, après lessivage prolongé à l'eau bouillante de l'extrait carbonisé (*Annales d'hygiène et de médecine coloniales*).

MADAGASCAR

La tuberculose s'accroît dans certaines localités: on relève à l'hôpital indigène de Tananarive les décès ci-après dus à cette affection: tuberculose du poumon 53; des méninges, 2; autres tuberculoses, 8. La même remarque est à faire pour Tamatave-ville, pour la province de Fianarantsoa, pour le cercle de Maévatanana. Des tuberculoses chirurgicales sont signalées dans la province de Tuléar et dans le cercle de Mahafaly. (Kermorgant.)

CANADA

La médecine au Canada est un art très cultivé et l'activité scientifique y paraît aussi grande que dans la vieille Europe. Voici, à titre de documents, le nombre des sociétés médicales de la Province de Québec.

Société médicale de Montréal. — Société médicale de Québec. — Montreal medico-chirurgical society. — Société médicale de Shefford. — Société médicale de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. — Société médicale de Joliette. — Société médicale du district d'Ottawa. — Société médicale du comté de Wolfe. — Société médicale des comtés de Beauce et Dorchester. — Société médicale de Rimouski. — Société médicale de Saint-Hyacinthe. — Association du comté de Portneuf. — Société médicale de Trois-Rivières. — Société médicale de Valleyfield. — Association médicale du district d'Arthabaska. — Société médicale du comté de Terrebonne. — Société médicale de Montmagny. — Société médicale du comté de Champlain. — Société médicale du district de Saint-François (Sherbrooke). — Société médicale de Saint-Jean (Iberville). — Association médicale C. F. de Manitoba. — Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. — Canadian medical association.

LIVRES NOUVEAUX

Domenico Taddei. — *Les blessures produites par les fusils de guerre modernes*, 1 vol. in-8° de 320 pages. (Bernardo Seeber, Florence, 1905).

L'auteur a eu le mérite de réunir en une monographie bien ordonnée les nombreux matériaux épars dans la littérature médico-militaire, que l'on connaît assez peu.

La lecture de ce travail permet de se faire en peu de temps une idée précise de tout ce qui concerne les blessures que peuvent produire les projectiles des fusils de guerre modernes.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première; consacrée à l'effet du tir sur les buts inanimés comprend les considérations indispensables sur la constitution, la forme et les modalités de l'action des projectiles.

Quant à la seconde partie, la plus intéressante, elle traite surtout des lésions occasionnées par les projectiles de petits calibres dans les différents organes et tissus du corps humain.

Ce travail sera très utile aux médecins militaires; il le sera peut-être davantage pour les médecins civils qui n'ont guère le temps ni l'occasion de consulter de volumineux traités, encore moins celui de dépouiller les journaux spéciaux, et qui pourtant sont tenus d'être suffisamment au courant de la chirurgie d'armée.

E. Feindel.

BIBLIOGRAPHIE

1248. — **L. Landouzy** et **J. Heitz**. — Effets obtenus par la balnéation carbogazeuse (*Spécialisation fonctionnelle de Royat*) chez les malades hypertendus et insuffisants. 1 brochure gr. in-8° de 92 pages avec 58 figures et tracés. Prix: 2 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1249. — **A. Forel**. — L'âme et le système nerveux: hygiène et pathologie. 1 vol. in-8° de 340 pages, avec 10 figures et 2 planches en couleurs. Prix: 5 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1250. — **A. Lesage**. — Le traitement des gastro-entérites des nourrissons et du choléra infantile. 1 monographie de l'*Œuvre médico-chirurgical*; brochure in-8°, de 37 pages. Prix: 1 fr. 25. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

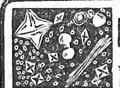
1251. — **A. Siredey**. — L'hygiène des maladies de la femme. 1 vol. in-16, de la *Bibliothèque d'hygiène thérapeutique*, de VIII-348 pages, cartonné toile, tranches rouges. Prix: 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1252. — **A. Combe**. — L'auto-intoxication intestinale. 1 vol. in-8°, de 568 pages. Prix: 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)











Dans les BRONCHITES AIGUES et CHRONIQUES
la Dilatation des Bronches et la Bronchorrée, LES
CAPSULES SÉRAFON
de GAIACOL IODOFORMÉ
amènent la guérison, dessèchent les bronches et font disparaître la fétidité des crachats.
Préparation et Vente en Gros : ADRIAN et Cie, Paris.



FERMENTS
(COLLOÏDES)
MÉTALLIQUES
ADRIAN
Or * Argent
Platine * Palladium
1 c.c. = 1 Mg. Métal
AMPOULES de 5 et 10 centimètres cubes.
SOLUTIONS INJECTABLES ADRIAN

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 15 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Legueu, Proust. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Teissier, Labbé (Marcel). M. Gaucher, censeur; M. Claude, suppléant.

Mardi 16 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, De Lapersonne, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Auvray. M. Chantemesse, censeur; M. Langlois, suppléant.

Mercredi 17 Octobre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique : MM. Gautier, Blanchard, Legry. — 4e : MM. Pouchet, Balthazard, Macaigne. — 1er, Sages-femmes : MM. Ribemont-Dessaignes, Lepage, Cunéo. M. Gariel, censeur; M. Broca (André), suppléant. — 2e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Branca, suppléant.

Jeudi 18 Octobre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. — 4e : MM. Joffroy, Vaquez, Méry. — 1er, Sages-femmes : MM. Ribemont-Dessaignes, Lutinois, Demelin. M. Dieulafoy, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Vendredi 19 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Mauclaire. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Legueu, Duval (Pierre). M. Landouzy, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant. — 2e, Sages-femmes, Clinique Baudelocque, à 9 heures du matin : MM. Pinard, Ribemont-Dessaignes, Wallich. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 20 Octobre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — Un cours pratique d'ophtalmologie aura lieu à la Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu du 23 Octobre au 17 Novembre prochain.

PROGRAMME DU COURS : *Mardi 23 Octobre*, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Introduction. Moyens d'exploration de l'œil. Cornée (anat. et physiol.). Kératites en général. Kératite purulente.

Mercredi 24 Octobre, 2 heures. — M. MONTHUS : Kératites superficielles, phlycténulaire herpétique. Pannus. Kératites interstitielles. Kératite neuro-paralytique. Conséquences des kératites : taies, staphylomes, fistules, kératocone.

Jeudi 25 Octobre, 2 heures. — M. CANTONNET : Sclérotique et tissu épiscléral (anatomie). Sclérites, épisclérites, sclérochoroïdites antérieures et postérieures, staphylomes scléreux. Tumeurs du limbe.

Vendredi 26 Octobre, 2 heures. — M. PLEY : Examen de l'œil. Eclairage focal. Ophtalmoscope : notions élémentaires.

Samedi 27 Octobre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Conjonctive, structure. Conjonctivites aiguës : examen des principales espèces microbiennes.

Lundi 29 Octobre, 2 heures. — M. PLEY : Examen à l'image droite et à l'image renversée.

Mardi 30 Octobre, 2 heures. — M. CANTONNET : Conjonctivites chroniques. Trachome. Catarrhe printanier. Syphilis et tuberculose de la conjonctive. Ptérygion.

Mercredi 31 Octobre, 2 heures. — M. MONTHUS : Appareil lacrymal (anatomie et physiologie). Infection des voies lacrymales. Dacryocystites, phlegmon péricystique, dacryoadénites, tuberculose, néoplasmes.

Vendredi 2 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Détermination de la myopie et de l'hypermétropie.

Samedi 3 Novembre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Paupières. Anatomie et physiologie. Blépharites, dermatoses. Tumeurs. Ectropion, entropion, blépharospasme. Lagophtalmie, ptosis.

Lundi 5 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Astigmatisme-ophtalmométrie.

Mardi 6 Novembre, 2 heures. — M. CANTONNET : Tractus uvéal (anatomie). Circulation sanguine de l'œil. Courants nutritifs. Tension intra-oculaire. Innervation de l'iris. Séméiologie de la pupille.

Mercredi 7 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Des iritis et des iridocyclites : leurs conséquences. Choroïdites et uvéites. Synchisis.

Jeudi 8 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Gommes et tumeurs de l'iris. Tumeurs intra-oculaires. Chorio-rétinite syphilitique.

Vendredi 9 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Acuité visuelle. Echelles optométriques. Des verres de lunettes. Diploscope.

Samedi 10 Novembre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Des glaucomes.

Lundi 12 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Champ visuel. Périmétrie.

Mardi 13 Novembre, 2 heures. — M. CANTONNET : Rétine, nerf optique, voies optiques (anatomie), neurones, faisceau maculaire. Hémianopsie et amblyopies centrales. Hémorragies. Embolie et thrombose de l'artère centrale.

Mercredi 14 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Classification des rétinites et des choriorétinites. Décollement de la rétine. Classification des névrites optiques. Stase, atrophie papillaire.

Jeudi 15 Novembre, 2 heures. — M. CANTONNET : Cristallin (anatomie et physiologie). Les cataractes. Luxations du cristallin.

Vendredi 16 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Appareil moteur de l'œil (anatomie et physiologie). La diplopie, moyens de la reconnaître et de la mesurer. Strabisme et paralysies oculaires.

Samedi 17 Novembre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Traumatismes de l'œil, accidents infectieux, ophtalmie sympathique. Maladies de l'orbite. Phlegmon. Thrombophlébite. Sinusites. Tumeurs de l'orbite.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Louis. — M. H. HALLOPEAU reprendra ses leçons sur les *Maladies cutanées et syphilitiques*, le jeudi 11 Octobre 1906, à 3 heures, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — M. le médecin-inspecteur Richard, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps d'armée, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe de réserve Colin (Laurent-Jean-Joseph), du port de Toulon, est maintenu, sur sa demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer, à l'expiration du temps de service exigé pour le passage légal dans l'armée territoriale (application de l'art. 8 du décret du 25 Juillet 1899).

M. le médecin de 2e classe Rouffet (Georges-Marie), du port de Cherbourg, qui terminera le 1er Novembre prochain le temps de service exigé par la loi sur le recrutement, est rayé du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

La fièvre typhoïde au camp de Saint-Maur. — En ces derniers temps, plusieurs cas de fièvre typhoïde

s'étant déclarés au camp de Saint-Maur, le ministre de la guerre a ordonné l'évacuation immédiate des trois compagnies qui y tenaient garnison.

M. Etienne a décidé également d'ajourner la convocation des cours de l'Ecole normale de gymnastique de Joinville qui était fixée au 15 Octobre.

La lutte contre la tuberculose. — Ces jours derniers a eu lieu à Saint-Feyre, arrondissement et canton de Guéret, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères, l'inauguration d'un sanatorium destiné aux instituteurs et institutrices atteints de tuberculose. Ce nouvel établissement a été créé grâce à l'initiative de l'Union nationale des Sociétés de secours mutuels d'instituteurs et d'institutrices, et avec le concours d'un grand nombre d'Associations amicales d'instituteurs.

Congrès des Sociétés savantes. — Le prochain Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Montpellier du 15 au 21 Avril 1907.

Voici le programme de la section des sciences : La tuberculose et les moyens d'en diminuer la contagion; Les sanatoria d'altitude et les sanatoria murins; Etiologie de la paralysie générale et du tabes; Les méthodes de désinfection contre les maladies contagieuses et les résultats obtenus dans les villes, les campagnes et les établissements où la désinfection des locaux habités est pratiquée; Adduction des eaux dans les villes; Etude sur la pollution des nappes souterraines; La peste, ses diverses formes et sa propagation, possibilité de sa propagation en France; La lèpre et la pellagre en France; Du rôle des insectes et spécialement de la mouche vulgaire dans la propagation des maladies contagieuses; Hygiène de l'enfant à l'école.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 6 Octobre.* — *Rapports du rectum.* — Ont obtenu : MM. Maillet (Lucien), 6; May, 18; Noël (Charles), 5; Lejeune, 8; Mégnin; Mallet (François), 16; Monfiet, 14; Legal-Lassalle, 14; Moreau, 10; Mercier, 16; Malavialle, 4; Lehmann (Paul), 10; Bardet (Henri), 11; Mlles Cohen, 12; Darrieux, 15; Mlle Baillet, 12; Darlaux, 8; Bœckel, 15; Boubé, 7; Battesti. — *Absents* : MM. Mariston, Larrieu, Lehmann (Loui), Lavoix, Maures, Maljean, de Lostange-Beduer, Darricurrère Abord, Adain.

Séance du 7 Octobre. — *Nerf radial.* — Ont obtenu : MM. Bricout, 17; Beck, 19; Cussurd, 16; Amaudru, 15; Baudouin (Emile), 16; Bourdette, 15; Bastard-Boguin, 14; Colibert, 15; Bel, 14; Aubert, 12; Breuillet, 11; Bablaud, 13; Chaineaux, 11; Autier, 9; Colleville, 11; Besnard, 9; Baudouin (Henri), 8; Casalis, 8; Bodet, 5; Baudot, 7; Chevallereau, 3; Mlles Aronovitch, 8; Cosmovici, 18. — *Absents* : MM. Bridoux, Daniel, Colleu, Briault, Collery, Adler, Chollet, Dalmenesche, Chevrel.

PATHOLOGIE. — *Séance du 5 Octobre.* — *Complications de la blennorragie.* — Ont obtenu : MM. Plesse, 16; Teyssier, 14; Serin, 8; Rosso (Charles), 16; Pougaud, 4; Swiécinski, 14; Rousseau (Fernand), 15; Toro, 9; Villette (Jean), 17; Sourdille, 12; Segherdtzian, 6; Sébillotte, 14; Ropiteau, 8; Prigent, 13; Queste, 15; Ségaux, 8; Tapbanel, 10; Mlle Trenoy, 15; Torné, 11; Tripier, 12. — *Absents* : MM. Rameix, Rousse, Verdier, Verrier, Ravisy, Tortat, Vincent (Louis), Teulière, Ruaud, Sellet, Séménoff, Sieures, Treyve; Mlle Schwartz.

Faculté de médecine de Nancy. — Un concours pour un emploi de chef de clinique médicale aura lieu le mercredi 24 Octobre, à 8 h. 1/2.

Un concours pour un emploi de chef de clinique chirurgicale aura lieu le vendredi 26 Octobre, à 8 h. 1/2.

La liste des candidats sera close le samedi 20 Octobre, à 4 heures.

Le concours pour l'Internat des hôpitaux aura lieu le lundi 29 Octobre, à 8 h. 1/2.

Le concours pour l'Externat des hôpitaux aura lieu le mercredi 31 Octobre, à 8 h. 1/2.

La liste des candidats, pour ces deux concours, sera close le samedi 27 Octobre, à 4 heures.

Le registre des inscriptions sera ouvert du mercredi 24 Octobre au lundi 5 Novembre.

Les jurys d'examens fonctionneront à partir du lundi 5 Novembre.

Écoles vétérinaires. — Des concours seront ouverts :

1° A l'École vétérinaire de Lyon, le 16 Octobre 1906, pour la nomination de deux chefs de travaux attachés, l'un à la chaire de pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire, inspection des viandes de boucherie, médecine légale et législation commerciale en matière de vente et échange des animaux domestiques; l'autre à la chaire de pathologie générale, pathologie médicale et clinique;

2° A l'École vétérinaire de Toulouse, le 6 Novembre 1906, pour la nomination d'un professeur de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale;

3° A l'École vétérinaire d'Alfort, le 13 Novembre 1906, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de physique, chimie et toxicologie, pharmacie.

Les programmes de ces concours se distribuent à Paris au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires) et dans les trois écoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

RENSEIGNEMENTS

Phtisique, deuxième degré, cherche pension médecin; pays sec, abrité. Écrire E. S., 4, rue Nansouty, Paris.

Deux internes feront du 15 Octobre au 15 Novembre un cours de *diagnostic de Pathologie interne* par procédés de clinique et de laboratoire. Les élèves seront exercés à l'emploi des différents procédés. Douze conférences : 60 francs. S'adresser à M. François, à l'hôpital de la Charité.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clin. à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 h. à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseig. s'adr. au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



VENTE RÉGLEMENTÉE
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
à la glycérine solidifiée







LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. Hallion. Spécificité des anticorps sensibilisatrice et alexine.

Georges Petit. Origine intestinale de l'anthracose pulmonaire.

CONGRÈS

XIXe Congrès de l'Association française de chirurgie (Paris, 1-6 Octobre 1906) (*suite*).

Discussion sur l'ectopie testiculaire et ses complications.

CHIRURGIE DU COU

Laryngotomie intercrico-thyroïdienne et décanulation chez l'enfant et l'adolescent. — Sur la laryngotomie. — De la dilatation élastique par les tubes de caoutchouc, dans les rétrécissements chroniques du larynx et de la trachée. — Traitement chirurgical du goitre exophtalmique. — Danger des amygdalites à répétition; avantages de l'ablation totale des amygdales à l'anse froide.

CHIRURGIE DE LA FACE

Procédé d'exérèse du cancer de la lèvre inférieure.

CHIRURGIE OCULAIRE

Traitement des tumeurs malignes intra-oculaires.

CHIRURGIE GÉNÉRALE

Actinomycose et tuberculose; réaction des actinomycosiques aux procédés de laboratoire employés pour le diagnostic de la tuberculose. — Les résultats de la vaccination antinéoplasique. — L'utilité des injections préventives de sérum antitétanique. — Anesthésie médullaire par la stovaïne; causes des échecs; moyens d'y parer. — Sur l'utilisation du protoxyde d'azote en chirurgie générale. — De l'anesthésie générale par la voie rectale. — Sur l'emploi de la scopolamine, comme anesthésique général.

PRÉSENTATIONS D'INSTRUMENTS

Erratum.

Xe Congrès de l'Association française d'urologie, Paris, 4-6 Octobre 1906.

Pathogénie et traitement des hydronéphroses.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Rosocées à acide cyanhydrique. — Transformation en levure pathogène des spores d'un champignon pathogène.

Société de thérapeutique. — Influence de l'automobile sur la santé.

ANALYSES

Pédiatrie. — J. Moreau de Tours. Du suicide chez les enfants.

Neurologie et Psychiatrie. — L. Mongeri. Contribution à l'étude de l'étiologie de la paralysie générale.

CHRONIQUE

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

VARIÉTÉS

Polymastie et tuberculose.

PRATIQUE MÉDICALE

L'emploi possible de l'aluminium contre l'hydrargyrisme.

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur JOFFROY

Loin du centre, dans un quartier tranquille, à l'aspect provincial, se trouve l'asile Sainte-Anne où se fait deux fois par semaine la Clinique de pathologie mentale.

Pour y assister, après avoir sonné et franchi la grille d'entrée toujours close, on suit une longue avenue bordée de grands arbres, on passe à côté du tennis « réservé au personnel et aux pensionnaires »; on traverse des cours avec de nombreux pavillons. Partout est répandue une impression de calme, de tristesse, comme dans ces petites villes de province où la vie semble s'être retirée de la rue pour se réfugier derrière les façades. Ici, les quelques malades tranquilles qui remplissent les menues besognes dans les jardins ne font qu'accentuer cette sensation. Ils rappellent que derrière les murs vivent encore des êtres dont la raison agonise.

Et quand on arrive à l'amphithéâtre où se fait la leçon l'impression pénible subsiste. Les fenêtres donnent sur une des cours réservées aux malades. On y voit l'agité se démener avec grands cris et gestes de fureur, ou le mélancolique solitaire rêver douloureusement. L'amphithéâtre est une dépendance du pavillon Leuret, un des deux pavillons consacrés à la Clinique de pathologie mentale. On retrouve encore l'aspect d'un intérieur provincial dans cet amphithéâtre bien tenu, avec son mobilier qui date, ses parquets bien cirés comme on en voit peu dans les hôpitaux où la vie est intense, où, nombreux, passent, vont et viennent, étudiants et malades.

Malgré la distance et le caractère spécial des leçons, l'assistance est assez nombreuse : une cinquantaine d'auditeurs, dont plusieurs femmes.

Dans l'enceinte réservée, derrière la table à tapis vert, encadré de ses chefs de clinique et de ses internes, tous en blouse, le professeur Joffroy, en veston, la calotte de soie noire sur la tête, est confortablement assis sur un fauteuil de cuir à haut dossier avec larges appuis-bras.

* * *

La leçon commence presque toujours par l'audition d'un ou deux malades, précédée de quelques mots de présentation du Professeur avant l'entrée du sujet. Celui-ci introduit, le chef le met de suite en confiance en lui présentant l'auditoire : « Ces Messieurs sont réunis ici expressément pour entendre vos doléances et y faire droit, etc. » Et le malade, le plus souvent, de donner libre

cours à ses idées délirantes qui vont servir de canevas à la leçon.

Le Maître renversé dans son fauteuil, les mains jointes, tourné vers le malade, l'interroge, entre dans ses idées, le presse, répond à ses longues divagations avec bonhomie, calme et affabilité. Presque toujours il sait lui imposer confiance. Il aide aux aveux, gardant sans cesse une attitude bienveillante, attentive, intéressée. Il écoute patiemment le malade, le laisse aller d'abord, puis intervient avec douceur pour abréger de trop longues digressions, sourit avec réserve aux bizarreries trop accentuées, sait habilement canaliser le cours souvent tumultueux de cette auto-observation et ramener toujours le sujet au point intéressant.

Puis, le malade parti, il reprend l'observation, la développe, raconte l'histoire le plus souvent attachante et lamentable de ces malheureux, lit leurs longs mémoires, s'aidant d'un lorgnon d'écaille à forme de larges et rondes lunettes qu'il manie comme un face-à-main, entremêle son récit de quelques remarques et plaisanteries anodines provoquées par les excentricités de ces pauvres déments. Et si l'auditoire rit plus bruyamment, il sait le rappeler à la réalité qu'on a tendance à oublier, en disant ce que chacun ressent : « Ce pourrait être drôle, si ce n'était si triste. »

Et ainsi le Maître fait une analyse psychologique soignée, intéressante, attrayante, se limitant surtout aux faits représentatifs. Il s'appuie sur des notes et documents recueillis avec soin, et cependant la leçon semble surtout un exposé clinique sans préparation très stricte, déduit naturellement de l'audition du malade et de l'observation.

Il paraît se servir de ce point de départ pour aboutir à des considérations improvisées et à des conclusions dogmatiques au point de vue de la symptomatologie et du diagnostic, laissant au second plan les chapitres de pathogénie, de thérapeutique, etc.

Et toute la leçon se fait sur un ton de conversation familière.

* * *

Le Professeur ne recherche pas le mot grandiloquent, mais, toujours facile à suivre, il trouve souvent le terme imagé, pittoresque, parfois littéraire. Dans le débit on remarque une certaine lenteur et quelque hésitation de parole qui le fait s'arrêter avant le mot comme pour le chercher. Devant les élèves, comme tout à l'heure avec le malade, il répudie toute allure magistrale et préfère une attitude de douceur et de réserve, une grande simplicité de ton et de tenue.

La voix, d'intensité moyenne, porte bien et partout, d'autant que l'auditoire est très attentif et silencieux. Ici les retardataires sont rares, entrent sans bruit, avec précaution, et la leçon s'achève au bout d'une heure dans une note discrète et mélancolique qui convient à ces lieux témoins de tant de misères morales.

Pierre Maurel.

VARIÉTÉS

Polymastie et tuberculose.

Notre confrère, M. Teizo Iwai, médecin en chef de la Croix-Rouge du Japon à Tokio, a étudié depuis Novembre 1893 la question de la polymastie au Japon, et il a publié sur ce sujet différents mémoires dont l'un a paru dans les *Archives de médecine expérimentale et d'anatomie pathologique*. D'après lui, la polymastie serait assez fréquente au Japon.

Chez les Japonais, contrairement à ce qui existe chez les peuples occidentaux, les mamelles surnuméraires sont situées au-dessus des mamelles normales et plus communément sur le bord antérieur de l'aisselle.

D'après les recherches personnelles de Teizo Iwai la proportion des cas de polymastie est de 1,47 p. 100 chez l'homme et 4,71 pour 100 chez la femme; ce fait, que les mamelles surnuméraires sont plus fréquentes chez la femme que chez l'homme et situées plus souvent du côté gauche que du côté droit, coïncide avec les constatations faites en Europe. Le plus grand nombre de mamelles surnuméraires trouvées chez une personne est de six. Il est certain que la polymastie est héréditaire et que dans plusieurs cas elle est transmise par la mère. Dans une mamelle surnuméraire à développement complet le processus de la sécrétion lactée commence au moment de la parturition et quelquefois se poursuit pendant six mois.

Notre confrère admet comme très probable une étroite relation entre la polymastie et la grossesse multiple.

* * *

Ce qui fait l'intérêt particulier des recherches de notre confrère japonais c'est la coïncidence qu'il a notée de la polymastie avec la tuberculose.

Du 1er Mars 1901 au 31 Mars 1902, c'est-à-dire durant treize mois, sur 1.930 malades examinés, Teizo Iwai a trouvé 96 cas de polymastie, soit 4,97 pour 100.

Sur ces malades, on comptait 1.120 hommes comprenant 32 cas de polymastie ou 2,85 pour 100 et sur les 820 femmes restantes il y avait 64 cas de polymastie, soit 7,7 pour 100. Parmi les 1.930 malades, il y avait 212 cas de tuberculose vraie, comprenant eux-mêmes 22 cas de polymastie, soit 10,8 pour 100. Si on envisage les 41 cas de polymastie rencontrés parmi 1.514 malades non tuberculeux, on a la proportion de 2,71 pour 100 ce qui est le quart du résultat précédent.

D'autre part, sur 204 douteux de tuberculose on a trouvé 33 cas de polymastie, soit 16,17 pour 100. En réunissant les cas de tuberculose vraie et les cas douteux, on compte 416 malades hommes et femmes parmi lesquels on trouve 55 cas de polymastie soit 13,22 pour 100. En comparant ce nombre à celui trouvé chez les non-tuberculeux, nous voyons qu'il est 5 fois plus élevé. D'un autre côté, sur 96 cas de polymastie

il y a 22 tuberculeux avérés, soit 22,91 pour 100, et sur 1.834 cas qui n'offrent pas de polymastie, il y a 190 tuberculeux, soit 10,36 pour 100. Si nous comparons ces deux résultats nous voyons que la proportion dans le premier cas est le double de celle du second. Teizo Iwai a trouvé également qu'il y avait 55 cas réels ou douteux de tuberculose sur 96 cas de polymastie, soit 57,29 pour 100, et 361 seulement sur 1.834 sujets n'ayant pas de polymastie, soit 19,68 p. 100, soit le tiers de la première proportion.

Ces divers chiffres semblent prouver qu'il y a beaucoup plus de cas de tuberculose chez les personnes ayant de la polymastie que chez celles qui ne présentent pas cette anomalie. C'est là un point intéressant à signaler.

PRATIQUE MÉDICALE

L'emploi possible de l'aluminium contre l'hydrargyrisme.

Les ouvriers travaillant dans les mines de mercure ou dans les industries qui mettent en œuvre ce métal ou ses composés, telles que la fabrication des sels, de mercure, des glaces, des papiers peints, des couleurs d'aniline, la dorure, le damasquinage des fusils, etc., sont soumis à une intoxication spéciale, aiguë ou chronique, qui cause des phénomènes pathologiques très graves (inflammation de la bouche, tremblement, cachexie) pouvant amener rapidement la déchéance et la mort des travailleurs atteints.

On a donc cherché depuis longtemps sans grand succès les moyens de remédier à ces graves inconvénients. Assez récemment, M. Tarugi, en Italie, a préconisé l'emploi de l'aluminium comme moyen défensif contre le mercurialisme aigu et chronique.

On sait en effet que l'aluminium, sous l'influence de traces de mercure, s'oxyde très rapidement en fournissant de l'alumine plus ou moins hydratée; le processus de cette action consiste d'abord dans la formation d'un amalgame d'aluminium très facilement oxydable qui donne, comme produit d'oxydation, de l'alumine et laisse en liberté du mercure qui se combine à une nouvelle quantité d'aluminium pour former de l'amalgame qui subit un nouveau cycle d'oxydation; et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout l'aluminium ait été oxydé et transformé en alumine. Si l'on recherche le degré de sensibilité de l'aluminium, on constate qu'un fil d'aluminium plongé dans une solution diluée d'un sel de mercure, puis séché, s'oxyde à l'air, même lorsqu'il a été soumis à l'action d'un dix-millième de milligramme de mercure. C'est la réaction chimique la plus sensible qu'on connaisse jusqu'ici pour le mercure, dont elle est spécifique.

De plus, l'aluminium soumis à l'action d'un courant de vapeur de mercure absorbe celui-ci et le retient totalement jusqu'à oxydation complète de l'aluminium.

*
* *

Partant de là, M. Tarugi a imaginé un masque façonné de telle sorte que l'air doive traverser des toiles d'aluminium à mailles très fines avant d'arriver jusqu'aux voies respiratoire, ce métal devant retenir ainsi les vapeurs mercurielles répandues dans l'atmosphère et empêcher leur arrivée dans les poumons.

Les différents essais faits par M. Tarugi ont montré que dans une chambre saturée de vapeur de bichlorure de mercure et de mercure, et dans laquelle un sujet présentait rapidement tous les symptômes d'empoisonnement mercuriel aigu, on pouvait séjourner au contraire fort longtemps sans inconvénient quand on était muni d'un masque à l'aluminium. Il y a là une méthode qui peut avoir une portée pratique considérable (*La Nature*).

LIVRES NOUVEAUX

Traité d'hygiène, publié en fascicules sous la direction de MM. Brouardel, Chantemesse et Mosny. — **Hygiène militaire**, par MM. Rouget et Dopter, professeurs agrégés à l'École du Val-de-Grâce. 1 vol. gr. in-8° de 348 pages, avec 69 figures. Broché, 7 fr. 50, cartonné, 9 fr.

M. Chantemesse, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, a bien voulu se charger, après la mort du professeur Brouardel, de diriger de concert avec M. Mosny, l'œuvre du Traité d'hygiène dont nous avons entretenu à plusieurs reprises les lecteurs de *La Presse Médicale*.

Le fascicule 4 vient de paraître; il est consacré tout entier à l'*Hygiène militaire*.

MM. J. Rouget et Ch. Dopter, professeurs agrégés au Val-de-Grâce, étudient toutes les questions concernant la pathologie militaire, l'habillement, les casernes, les hôpitaux, et passent en revue la prophylaxie générale contre les maladies transmissibles dans l'armée. Les médecins, qui ont tous aujourd'hui plus ou moins à s'occuper des questions militaires, trouveront dans ce livre une foule de renseignements précieux.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1253. — **E. Lefas.** — La technique histo-bactériologique moderne. 1 plaquette in-16 de 96 pages, cartonné. Prix : 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1254. — **J. Visoiu-Cornateano.** — La mort par inhibition. 1 vol. in-8°, de 127 pages. Prix : 3 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1256. — Catalogue et tables des thèses de doctorat en médecine de la Faculté de Paris soutenues pendant l'année scolaire 1905-1906. 1 brochure in-18 de 14 pages. Prix : 1 fr. 25. (*A. Michalon*, éditeur).

1258. — **L. Védy.** — La fièvre bilieuse hémoglobinurique dans le bassin du Congo. 1 vol. gr. in-8°, de 152 pages. (*H. Lamertin*, éditeur, à Bruxelles.)

FACULTÉ DE PARIS

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — Un cours pratique d'ophtalmologie aura lieu du 23 Octobre au 17 Novembre prochain.

PROGRAMME DU COURS : *Mardi 23 Octobre*, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Introduction. Moyens d'exploration de l'œil. Cornée (anat. et physiol.). Kératites en général. Kératite purulente.

Mercredi 24 Octobre, 2 heures. — M. MONTHUS : Kératites superficielles, phycténulaire, herpétique. Pannus. Kératites interstitielles. Kératite neuro-paralytique. Taies, staphylomes, fistules, kératocone.

Jeudi 25 Octobre, 2 heures. — M. CANTONNET : Sclérotique et tissu épiscléral (anatomie). Sclérites, épisclérites, sclérochoroïdites antérieures et postérieures, staphylomes scléreux. Tumeurs du limbe.

Vendredi 26 Octobre, 2 heures. — M. PLEY : Examen de l'œil. Eclairage focal. Ophtalmoscope : notions élémentaires.

Samedi 27 Octobre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Conjonctive (structure). Conjonctivites aiguës : examen des principales espèces microbiennes.

Lundi 29 Octobre, 2 heures. — M. PLEY : Examen à l'image droite et à l'image renversée.

Mardi 30 Octobre, 2 heures. — M. CANTONNET : Conjonctivites chroniques. Trachome. Catarrhe printanier. Syphilis et tuberculose de la conjonctive. Ptérygion.

Mercredi 31 Octobre, 2 heures. — M. MONTHUS : Appareil lacrymal (anatomie et physiologie). Infection des voies lacrymales. Dacryocystites, phlegmon péricystique, dacryoadénites, tuberculose, néoplasmes.

Vendredi 2 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Détermination de la myopie et de l'hypermétropie.

Samedi 3 Novembre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Paupières (anatomie). Blépharites, dermatoses. Tumeurs. Ectropion, entropion, blépharospasme. Lagophtalmie, ptosis.

Lundi 5 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Astigmatisme. Ophtalmométrie.

Mardi 6 Novembre, 2 heures. — M. CANTONNET : Tractus uvéal (anatomie). Circulation sanguine de l'œil. Courants nutritifs. Tension intra-oculaire. Innervation de l'iris. Séméiologie de la pupille.

Mercredi 7 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Des iritis et des iridocyclites : leurs conséquences. Choroïdites et uvéites. Synchisis.

Jeudi 8 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Gommes et tumeurs de l'iris. Tumeurs intra-oculaires. Chorio-rétinite syphilitique.

Vendredi 9 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Acuité visuelle. Echelles optométriques. Des verres de lunettes. Diploscope.

Samedi 10 Novembre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Des glaucomes.

Lundi 12 Novembre, 2 heures. — M. PLEY : Champ visuel. Périmétrie.

Mardi 13 Novembre, 2 heures. — M. CANTONNET : Rétine, nerf optique, voies optiques (anatomie), neurones, faisceau maculaire. Hémianopsie et amblyopies centrales. Hémorragies. Embolie et thrombose de l'artère centrale.

Mercredi 14 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Classification des rétinites et des choriorétinites. Décollement de la rétine. Classification des névrites optiques. Stase, atrophie papillaire.

Jeudi 15 Novembre, 2 heures. — M. CANTONNET : Cristallin (anatomie). Les cataractes. Luxations du cristallin.

Vendredi 16 Novembre, 2 heures. — M. MONTHUS : Traumatismes de l'œil, accidents infectieux, ophtalmie sympathique. — Maladies de l'orbite. Phlegmon. Thrombophlébite. Sinusites. Tumeurs de l'orbite.

Samedi 17 Novembre, 3 heures. — M. DE LAPERSONNE : Appareil moteur de l'œil (anatomie). La diplopie, moyens de la reconnaître et de la mesurer. Strabisme et paralysies oculaires.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — A partir du lundi 7 Janvier 1907, sous la direction de M. PIERRE SEBILEAU, professeur agrégé et chirurgien de l'hôpital Lariboisière, MM. P. GIBERT et F. LEMAITRE, assistants, feront une série de 20 conférences cliniques avec examen et présentation de malades.

Ces conférences auront lieu, le matin, à 8 1/4, à la consultation du larynx.

Le prix est de 50 francs.

Pour le versement et l'inscription, prière de s'adresser à M. Paul Gibert, assistant du service, salle Davaine.

Il est recommandé aux médecins ou étudiants de se munir d'un miroir frontal.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

1re *Conférence.* — Généralités. Moyens d'éclairage. Rhinoscopie antérieure et postérieure. Rhinométrie.

2e *Conférence.* — Epistaxis. Hématome de la cloison. Eperons et crêtes de la cloison. Déviations.

3e *Conférence.* — Corps étrangers des fosses nasales. Rhinite hypertrophique. Queues de cornet. Rhinite spasmodique. Rhinite atrophique.

4e *Conférence.* — Adénoïdite aiguë. Adénoïdite chronique. Catarrhe du cavum. Végétations adénoïdes.

5e *Conférence.* — Sinusites maxillaires aiguës et chroniques.

6e *Conférence.* — Sinusites frontales. Sphéno-ethmoïdites.

7e *Conférence.* — Tuberculose nasale. Syphilis du nez aux trois périodes.

8e *Conférence.* — Tumeurs des fosses nasales. Polypes muqueux. Tumeurs malignes. Tumeurs du cavum.

9e *Conférence.* — Hypertrophie des amygdales. Amygdalites chroniques. Phlegmon sus-amygdalien. Ulcérations de la langue et du voile du palais.

10e *Conférence.* — Pharyngites aiguës et chroniques. Ulcérations du pharynx. Abcès rétro-pharyngiens.

11e *Conférence.* — Examen du conduit auditif externe. Affections du pavillon. Hématome du pavillon. Corps étrangers du conduit. Furoncle du conduit.

12e *Conférence.* — Epreuves de l'audition. Examen du tympan. Variations de couleur. Variations de tension. Maladies de la trompe d'Eustache. Cathétérisme.

13e *Conférence.* — Otites moyennes aiguës. Paracentèse. Mastoïdite aiguë.

14e *Conférence.* — Otites moyennes chroniques suppurées. Cholestéatome.

15e *Conférence.* — Otites moyennes chroniques sèches. Oto-sclérose. Synéchies. Labyrinthisme.

16e *Conférence.* — Examen de l'oro-pharynx. Base de la langue. Hypertrophie de l'amygdale linguale. Examen du larynx.

17e *Conférence.* — Trouble de la motilité des cordes. Laryngites aiguës et chroniques.

18e *Conférence.* — Tuberculose laryngée. Syphilis du larynx. Sténoses.

19e *Conférence.* — Polypes du larynx. Cancer du larynx.

20e *Conférence.* — Trachéotomie. Bronchoscopie supérieure et inférieure.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Corps de santé militaire. — Sont promus au grade de médecin inspecteur, MM. les médecins principaux de 1re classe Darrieurrère, directeur du service de santé de la division d'Alger; Antony, sous-directeur de l'école d'application du service de santé militaire, médecin-chef de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.

Au grade de médecins-majors de 1re classe, MM. Guirlet, Peyret, Coste, Pierron, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecins-majors de 2e classe, MM. Sylvestre, Romieu, Brunetière, Louhet, Talon, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes : médecins-majors de 2e classe MM. Vialle : passe à l'hôpital militaire de Nice; Hunry est maintenu au 107e régiment d'infanterie; Viallet passe aux hôpitaux de la division d'Alger pour être détaché aux batteries d'artillerie d Hussein-Dey; Schmerber passe au 2e régiment de zouaves; Foley passe aux hôpitaux de la division d'Oran; Grall passe aux hôpitaux de la division d'Oran; Camus passe au 1er régiment de tirailleurs algériens; Juliu passe à l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie des Andelys; Vennin passe au 60e régiment d'infanterie; Guéricolas, est désigné pour le 5e bataillon de chasseurs à pied; Ehrmann est désigné pour le 13e régiment d'infanterie.

Médecins aides-majors de 1re classe, MM. Guyard passe au 19e régiment d'infanterie; Baillard, passe au 73e régiment d'infanterie; Dreyfus, passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie; Giraud, passe aux hôpitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Médecin aide-major de 2e classe, MM. Orticoni, passe au 15e chasseurs à cheval; Charton passe au 155e régiment d'infanterie.

Service de santé de la marine. — M. le médecin principal Rétière du port de Brest, qui avait été détaché au service médical du port de Lorient, devra être dirigé immédiatement sur son port d'attache.

— M. le médecin de 2e classe Le Couteur du port de Cherbourg est autorisé à prendre part au concours qui s'ouvrira à Brest, le 15 Octobre 1906, pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de ce port.

— M. le médecin de 1re classe Souls du port de Toulon, actuellement médecin-major du *Kléber*, passera sur le *Desaix* à l'arrivée de ce bâtiment à Toulon, pour y compléter ses deux années d'embarquement.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus dans le corps de santé des troupes coloniales : au grade de médecin principal de 1re classe, M. le médecin principal de 2e classe Collomb; au grade de médecin-major de 2e classe, M. le médecin aide-major de 1re classe Lonjarret.

— Sont affectés : en France, MM. Touin, médecin-major de 1re classe; Crenn, Rouffiandis, Boullet, Rapuc, médecins-majors de 2e classe; Grilliat, Dennff, Lacroix, Navarre, Gallier, médecins aides-majors de 1re classe.

— MM. les médecins aides-majors de 1re classe Patterson et Brimont sont temporairement affectés au 23e régiment d'infanterie coloniale, à Paris, en vue d'accomplir un stage à l'école d'odontologie de M. Siffre.

CONCOURS

Externat. — ANATOMIE. — *Séance du 9 Octobre.* — *Artère poplitée et ses branches.* — Ont obtenu : MM. Buquet, 18; Bobeau, 15; Bartissol, 3; Bodineau, 18; Baudson, 3; Chamorro, 17; Chastel, 14; Chatelin (Charles), 14; Bierer, 13; Gillard (Joseph), 14; Cuvillier, 13; Adain, 12; Bleyuie, 13; Daniel, 9; Belot, 12; Adler, 5; Chamlian, 6; Caubet, 6; Corre, 5; Chaillot, 5. — *Absents* : Mme Alexeieff, MM. Chevaliéras, Bichai, Blanc (Georges), Chabrun.

Séance du 11 Octobre. — *Configuration extérieure et rapports de l'estomac.* — Ont obtenu : MM. Butel, 18; Cornet, 10; Albertin, 11; Bougot, 16; Châtelain (Marcel), 9; Bertrand, 8; Caux, 13; Chardin, 15; Amblard; 13; Bougeant, 15; Clogne, 7; Bulliard, 7; Bouquier, 12; Chapuis, 11; Beloux, 13; Alvergnat, 10; Barthélemy, 17; Batin, 18; Barnathan, 7; Brunet, 5; Bruel, 15; Besnard, 7; de Baric, 6. — *Absents* : MM. Beugnon, Combres, Cadre.

PATHOLOGIE. — *Séance du 10 Octobre.* — *Vaccination contre la variole.* — Ont obtenu : MM. Rabourdin, 10; Mlle Schelhtmann, 8; Vennemouze, 15; Verrier, 12; Vielle, 19; Rebm, 16; Wilmet, 12; Pollet, 14; Renault, 10; Toffin, 14; Zaepffel, 13; Mlle Ricard, 15; Plaisant, 15; Pagnel, 16; Thierry, 14; Riou, 15; Scheurer, 10; Schilmann, 12; Snuty, 10; Reinhold, 9. — *Absents* : Mlle Pokitonow, MM. Solau, Pinon, Saulgeot, Tinayre, Rigoulet.

Ecoles annexes de médecine navale. — Les concours annoncés au *Journal Officiel* des 14 Août et 28 Septembre derniers pour deux emplois de professeur de physique biologique dans les Ecoles annexes de médecine navale de Brest et de Toulon auront lieu dans ce dernier port le 25 Octobre 1906.

Les noms des candidats désireux de prendre part à ces concours devront être télégraphiés au ministère cinq jours au moins avant la date d'ouverture des épreuves.

— Le jury du concours qui aura lieu à Toulon le 25 Octobre pour deux emplois de professeur de physique biologique dans les écoles annexes de médecine navale sera composé comme suit : M. l'inspecteur général du service de santé, président; M. le pharmacien en chef de 1re classe Sauvecire, membre; M. le pharmacien principal Le Ray, membre.

Les noms des candidats désireux de prendre part à ce concours devront être télégraphiés au ministère cinq jours au moins avant la date d'ouverture des épreuves.

— Un concours pour un emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest sera ouvert dans ce port le 15 Octobre 1906.

RENSEIGNEMENTS

Conférence privée d'internat. — MM. Roux-Berger et Pottet, internes des hôpitaux, commenceront le 1er Novembre prochain une conférence privée d'internat. S'adresser à M. Pottet, interne à l'hôpital Broca.

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clin. à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 h. à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseig. s'adr. au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

120, boulevard Saint-Germain.

PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.

Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.

L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.

H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.

E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.

M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.

J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.

F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME, SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. Nattan-Larrier. Diagnostic de la trypanosomiase dans la race blanche.

HYGIÈNE PRATIQUE

J.-P. Langlois. Désinfection du linge.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Les ganglions sous-pleuraux anthracosiques et l'origine intestinale de la tuberculose pulmonaire.

CONGRÈS

Xe Congrès de l'Association française d'urologie, Paris, 4-6 Octobre 1906 (*suite et fin*).

URÈTRE

L'urétroscopie dans l'urétrite chronique. — Angiome de l'urètre chez un enfant avec urétrorragie abondante; diagnostic à l'urétroscope, traitement par l'électrolyse interstitielle. — Technique physiologique des lavages de l'urètre. — Cure radicale des rétrécissements traumatiques de l'urètre périnéal. — Traitement de l'hypospadias par l'élongation urétrale. — Inconvénient de l'emploi de l'oxycyanure de mercure dans la pratique urinaire courante. — Des névralgies vésico-urétrales et de leur traitement électrique. — Traitement de l'épididymite blennorragique grave.

PROSTATE

Instillations d'urotropine. — Des arthropathies d'origine prostatique. — Sérum prostatotoxique. — Prostatectomie sus-pubienne.

VESSIE

Applications de la cystoscopie à vision directe. — Nécessité de faire la cystoscopie avant de pratiquer la séparation intravésicale des urines. — Curettage et écouvillonnage de la vessie par les voies naturelles chez l'homme dans les cystites chroniques. — Énorme diverticule de la vessie. — Du massage vésical.

URETÈRE, REINS

Deux faits pour servir à l'histoire des contusions du rein. — Traitement chirurgical des calculs du rein. — Les calculs du rein et de l'uretère (étude clinique, chimique, radiographique et opératoire). — Anurie calculeuse et cathétérisme urétéral. — Considérations sur le diagnostic et le traitement de la tuberculose rénale. — Anurie dans la tuberculose rénale. — Diagnostic de la tuberculose rénale. — Présentations d'instruments.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'Ophtalmologie de Paris. — Xanthélasma à localisations faciales et céphaliques multiples. — Kératite interstitielle au cours des trypanosomiases. — Hémianopsie et réaction pupillaire hémiopique au cours de l'évolution d'une tumeur orbitaire et intracranienne. — Mesures coercitives et mesures radicales de thérapeutique oculaire, en rapport avec la loi sur les accidents du travail.

Société de chirurgie. — Contribution à l'étude de l'occlusion intestinale chez l'enfant. — Traumatismes multiples chez un enfant traités avec succès par l'intervention chirurgicale. — Méningite suppurée de la fosse cérébelleuse, d'origine otitique; opération; guérison. — Ablation de l'omoplate pour sarcome. — Synovite fongueuse du poignet traitée avec succès par la bande élastique de Bier. — Corps étranger (sou) ayant séjourné 2 ou 3 mois dans l'œsophage d'un tout jeune enfant; extraction très facile avec le crochet de Kirmisson; guérison. — Papillome du bassinet; néphrectomie; guérison.

Société médicale des hôpitaux. — Evacuation en une seule fois de trois litres et demi de liquide dans une pleurésie chronique par insufflation d'air dans la plèvre. — Vomissements incoercibles chez les nourrissons. — Pneumonie suppurée. Pneumotomie.

Société anatomique. — Volvulus du cordon. — Décollement épiphysaire du fémur. — Botryomycose. — Tumeur du cou. — Anomalie génitale; utérus didelphe. — Tumeur du bras. — Ostéomyélite de l'omoplate. — Ostéomyélite du maxillaire. — Tumeur du larynx. — Elections.

Société de biologie. — Guérison apparente de tuberculose expérimentale. — Note sur les dépenses de l'organisme pendant la grossesse chez le cobaye et la lapine. — Evolution des corps osmophiles.

Académie de médecine. — Présentation d'ouvrages. — Rapports. — Etiologie et prophylaxie du paludisme.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Pic et Bonnamour. Du rôle des modifications de la pression sanguine dans la production de l'athérome expérimental.

Pathologie chirurgicale. — Albrecht. Les abcès périnéphrétiques métastatiques.

Médecine. — E. Fornaroli. Phénomènes syncopaux convulsifs et paralytiques à la suite des traumatismes de la plèvre.

Chirurgie. — Braendle. Résultats éloignés des opérations dirigées contre la tuberculose mammaire. — Brunn. Que devient le fil d'argent après les sutures de la rotule?

Gynécologie. — Poilosson et Violet. La tuberculose du col de l'utérus.

CHRONIQUE

Pierre Merklen.

PIERRE MERKLEN

A mesure que nous avançons dans la vie, nous voyons, comme le soldat sur un champ de bataille, tomber autour de nous parents, amis, maîtres, élèves, et tout ce qui nous est cher. Quand c'est un vieillard qui s'endort plein de jours et sa tâche terminée, notre douleur s'incline devant la loi de nature; mais comment se défendre d'un sentiment de révolte, quand la mort frappe comme aujourd'hui, au milieu de la carrière, un des meilleurs d'entre nous, un de ceux dont l'avenir, garanti par un passé brillant, semblait hier encore plein de promesses, et dont la maturité laborieuse se dévouait sans relâche au service de la science et de l'humanité souffrante!

*
* *

Pierre Merklen était un de ces enfants de l'Alsace qui ont quitté le sol natal, après l'année funeste, plutôt que de subir le joug détesté de l'étranger. Ses études médicales étaient à peine commencées qu'il réclamait sa place dans l'armée nationale, et c'est là, dans cette vieille forteresse de Lille, que s'est nouée entre nous une amitié dont la mort seule a pu rompre les nœuds.

Tel vous l'avez connu au cours de sa vie professionnelle, tel il se révélait déjà: d'un abord réservé, un peu froid, un peu timide, mais d'une exquise bonté qui rayonnait à travers l'écorce, avide d'apprendre et jamais rassasié de science, consciencieux en toutes choses, attaché au devoir avec passion et lui sacrifiant tout, non pas par

Discours prononcé sur la tombe de M. Merklen, par M. H. Barth, président de la Société médicale des Hôpitaux.

forfanterie, mais par un besoin de dévouement qui était le trait dominant de sa nature.

Sa dette militaire payée, Merklen revenait à Paris et entamait vaillamment la préparation du concours de l'Internat. Il était seul, sans appui, son nom n'était connu de personne, mais sa grande intelligence et son ardeur au travail valaient mieux que toutes les recommandations.

En 1876 il devenait interne provisoire, l'année suivante il était nommé titulaire, presque en tête de liste, et bientôt, sous l'égide de maîtres tels qu'Alphonse Guérin, Jules Simon, Milliard, Besnier, Vulpian, Peter, il se plaçait au premier rang des cliniciens de la jeune école.

Vainqueur au concours de la médaille d'or en 1881, il prit son diplôme de doctorat avec une thèse fort importante sur l'*Anurie*, dans laquelle il traçait avec une précision remarquable le tableau alors peu connu de l'urémie par obstruction calculeuse des uretères.

Peu après, il publiait l'article *Urémie* du Dictionnaire encyclopédique et s'attachait à séparer les diverses affections confondues sous ce nom: intoxication pure dans l'occlusion des uretères toxi-infection dans l'urémie aiguë de la néphrite scarlatineuse, cachexie lente des goutteux et des artério-scléreux, décrite sous le nom d'urémie chronique.

Au cours de sa carrière, les maladies de l'appareil rénal n'ont jamais cessé d'exciter son intérêt, comme le prouvent divers travaux publiés par lui, notamment un mémoire sur *l'Albuminurie intermittente périodique* (*Archiv. de méd.*, 1888) et plus récemment un travail en collaboration avec M. A. Martin sur la *Polyurie et l'imperméabilité rénale chez les cardiaques artério-scléreux* (*Soc. méd. des hôp.*, 23 mars 1900).

Entre temps, l'influence de M. Besnier, son maître le plus chéri, avait poussé Merklen vers l'étude des maladies de la peau; durant près de dix ans, de 1881 à 1890, il a occupé le poste de secrétaire de la rédaction des *Annales de Dermatologie*, et de nombreux articles sur le *Psoriasis buccal*, sur le *Myxœdème*, sur *l'Herpès* et *l'Urticaire paludiques*, ont signalé son activité dans cette branche de la médecine. Mais il ne devait pas s'y fixer: nommé en 1884 médecin des hôpitaux, et chargé cinq ans plus tard d'un important service à l'hôpital Saint-Antoine, il ne tarda pas à se passionner pour la pathologie cardiaque, et à lui réserver la plus grande part de son temps et de son travail. Il n'est pas possible de citer ici les nombreux travaux, publiés pour la plupart sous la forme de communications à la Société médicale des hôpitaux, dans lesquels Merklen a exposé le fruit de ses recherches et de ses méditations sur la plupart des maladies de l'appareil circulatoire: les troubles fonctionnels, *tachycardie*, *asystolie*, *mort subite*, l'ont surtout occupé, mais les signes souvent si complexes des lésions organiques ne l'intéressaient pas moins; il leur a consacré plusieurs ouvrages didactiques, notamment un *Manuel de séméiotique* fort apprécié des élèves, qui fait partie de la collection Léauté et dont il préparait la 3e édition quand la mort est venue le frapper.

Bien qu'il appréciât les ressources de l'expérimentation et qu'il fût très averti des progrès de la physiologie, Merklen n'a jamais été un homme de laboratoire; clinicien et thérapeute avant tout, c'est devant le malade qu'il était à son aise. A l'hôpital Saint-Antoine, puis à Laënnec où la Faculté l'avait chargé d'un cours pratique aux stagiaires, il faisait chaque dimanche sur une question de pathologie cardiaque une leçon très documentée qui attirait de nombreux auditeurs. Mais c'est dans l'enseignement journalier au lit du malade qu'il trouvait le mieux sa voie, et que ses qualités, plus solides encore que brillantes, prenaient toute leur valeur.

La droiture de son caractère, sa probité scientifique aussi haute que sa conscience morale, faisaient de lui un médecin incomparable et lui donnaient sur la jeunesse un ascendant exceptionnel. Il faut avoir entendu d'anciens élèves de Merklen parler de leur maître, des enseignements qu'ils en ont reçus et du souvenir qu'ils en ont gardé, pour se rendre compte à quel point notre collègue réalisait l'idéal du vrai disciple d'Hippocrate: *vir bonus, medendi peritus*.

Dans notre Société, dont il était un membre assidu, Merklen n'était pas moins écouté que dans son service d'hôpital. Il y prenait souvent la parole, soit pour appuyer une proposition par quelque fait tiré de sa mémoire, qui était aussi sûre qu'étendue, soit pour contester une affirmation qui lui semblait dépourvue de preuves, ou contredite par l'expérience. Et sa critique avait alors une forme si courtoise, on la sentait si dépourvue de visées personnelles, si purement inspirée par le souci du vrai, que je doute qu'elle lui ait jamais suscité la plus légère inimitié.

En dépit de sa grande modestie et par la seule puissance de son travail et de son talent, Merklen était parvenu rapidement à une réputation très haute: à sa clientèle personnelle se joignaient des médecins chaque jour plus nombreux, avides de recourir à ses lumières, soit pour leurs malades, soit pour eux-mêmes. Notre collègue ne rebutait personne, pas même les plus humbles, surtout pas les plus humbles.

Pour suffire aux soins qui le réclamaient, il prenait sur le temps du sommeil; il supprimait d'abord toute distraction mondaine, puis le repos même du dimanche. A peine s'il s'accordait chaque année quelques semaines d'éloignement, que remplissaient les travaux de bibliothèque et la préparation des mémoires et des cliniques. Longtemps sa santé, très équilibrée sinon robuste, parut suffire à ce labeur excessif. Un jour vint cependant où les symptômes du surmenage apparurent, où l'appétit cessa, où les forces commen-

cèrent à fléchir. Merklen, si clairvoyant pour les autres, n'entendit pas ces avertissements, ou ne voulut pas les entendre ; terrassé par plusieurs attaques de grippe et par une asthénie nerveuse que son épuisement justifiait trop, il ne se soigna qu'à regret, par à-coups, et jamais pendant le temps nécessaire. A peine allait-il un peu mieux qu'il se replongeait dans le tourbillon de la pratique médicale, pour y perdre en quelques jours ce qu'un mois de repos lui avait fait gagner. Pourtant, l'été dernier, après une cure plus longue et plus sérieuse, il parut vraiment avoir repris le dessus. On le vit revenir à la Société médicale des hôpitaux, et, bien que pâle et maigre encore, y montrer une verve et un enjouement de bon augure. Hélas ! Après les vacances il rentrait à Paris et reprenait ses consultations; dix jours plus tard il était à bout de forces et une pneumonie foudroyante l'emportait sous les yeux désolés de sa famille et de ses amis, qui avaient prévu les suites de tant d'imprudences, mais qui n'avaient pu vaincre sa funeste obstination.

Que dire de plus ? En présence de cette fin tragique, les paroles s'éteignent et l'esprit reste muet. Inclinons-nous en silence devant l'épouse dévouée qui a lutté trois ans avec une abnégation stoïque, et qui a été vaincue; devant ces cinq enfants que Merklen élevait dans la foi de ses pères, dans le culte du devoir et l'amour de la patrie, et qui ont perdu leur protecteur et leur guide.

Adieu, cher et malheureux ami ! Ta vie tout entière a été un exemple et ta mort même est encore une leçon ; tes amis se souviendront de l'une et de l'autre.

VARIÉTÉS

L'épilogue de l'expérience de Melun.

M. Vallée, professeur à l'Ecole d'Alfort, a relaté, dans la dernière séance de la *Société de médecine vétérinaire pratique*, le résultat définitif de l'expérience de Melun.

Nos lecteurs se souviennent certainement encore de cette fameuse expérience qui a consisté à inoculer dans les veines, avec le bovovaccin de Behring, un certain nombre de veaux et à les éprouver, plus tard, au moyen d'injections de cultures tuberculeuses très virulentes faites sous la peau ou dans les veines. Les témoins qui reçurent ces injections de virus actif en même temps que les animaux inoculés, ont tous succombé à une tuberculose très grave. Par contre les veaux vaccinés ont presque tous résisté à l'inoculation de virus tuberculeux actif : les lésions tuberculeuses qu'on trouva chez quelques-uns de ces animaux vaccinés, étaient minimes.

En outre, du lot de veaux vaccinés on avait extrait deux animaux qu'on a fait vivre pendant 156 jours dans une étable infectée, au milieu de vaches tuberculeuses. Ils furent éprouvés à la tuberculine au moment où les autres veaux, les vaccinés comme les témoins, ont été sacrifiés : à aucun moment ils n'ont présenté la réaction thermique que la tuberculose provoque chez les bêtes tuberculeuses.

M. Vallée en avait conclu que le bovovaccin de Behring possédait effectivement la propriété de rendre les bovidés réfractaires à la tuberculose. Cependant, pour plus de certitude, il eut soin de ramener les deux veaux à Alfort et de les faire vivre, de nouveau, dans une étable infectée, au milieu de vaches tuberculeuses. Cette seconde expérience n'eut pas le même succès que la précédente. Au bout de quelque temps, les deux veaux se mirent à maigrir, commencèrent à réagir à la tuberculine et ne tardèrent pas à présenter les autres signes de tuberculisation. A leur autopsie, faite dernièrement, on trouva d'énormes lésions tuberculeuses de l'intestin, des ganglions mésentériques et des poumons.

La conclusion que M. Vallée tire de ces faits, c'est que le bovovaccin de Behring ne préserve pas les bovidés contre l'infection tuberculeuse se réalisant par les voies naturelles. Une autre explication qui lui paraît plausible consisterait à admettre que le bovovaccin ne confère pas une immunité antituberculeuse suffisamment fixe.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Le vocable sanatorium peut-il, oui ou non, être employé pour qualifier autre chose que les établissements de cure? Telle est la question qui vient d'être soumise au tribunal de Dresde.

Un cabaretier de cette ville ayant pris comme enseigne de sa brasserie l'appellation : *Bier Sanatorium*, vient, en effet, de se voir l'objet, de ce chef, d'une poursuite en escroquerie sur l'initiative même de la municipalité Dresdoise qui estimait que, dans le cas, l'emploi du vocable sanatorium constituait une fraude susceptible de causer dommage aux buveurs de bière en les trompant sur les qualités réelles du breuvage.

Le cabaretier s'étant refusé à modifier son enseigne, le cas fut soumis d'abord au tribunal de simple police, puis à la Cour d'appel.

L'arrêt des juges a donné raison au marchand de bocks. A.

JAPON

On exagère assez volontiers le développement, qu'on dit être extraordinaire, de la population du Japon. Et la preuve en est ce qu'écrit un Japonais même, M. Takano Iwasaburo. Durant les 30 années qui ont précédé 1901, le taux d'accroissement de la population de l'Empire était de bien près de 14 pour 1.000 ; tandis que, à ne considérer que la décade finissant en 1901, le taux correspondant n'est plus que de 10,2.

BIBLIOGRAPHIE

1255. — **P. Brouardel** et **E. Mosny**. — Traité d'hygiène : Hygiène militaire, par *J. Rouget* et *Ch. Dopter*. 1 vol. in-8° de 348 pages, avec 69 figures. Prix : 7 fr. 50. (*J. B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1257. — **P. Ménétrier** et **Ch. Aubertin**. — La leucémie myéloïde. 1 vol. petit in-8° de 206 pages, de l'*Encyclopédie des Aide-mémoire*. Prix : 2 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 24 Octobre 1906, à 1 heure. — M. DOURNEL : Sur une épidémie de rubéole grave ; MM. Gaucher, Segond, Legueu, Claude. — M. DEBROVICI : Tension intra-gastrique et intra-intestinale de l'aérophagie. (Étude physiologique expérimentale et clinique) ; MM. Gaucher, Segond, Legueu, Claude. — M. LE JEMTEL : Les fibromes périostiques d'origine vertébrale ; MM. Segond, Gaucher, Legueu, Claude. — M. CHAUVEAU : De l'appendicite à gauche ; MM. Segond, Gaucher, Legueu, Claude.

Jeudi 25 Octobre 1906, à 1 heure. — M. GEORGES : L'inosurie. Étude chimique et clinique ; MM. Pouchet, Berger, Desgrez, Morestin. — M. HARDYAN : De l'aspiration en chirurgie et en oto-rhino-laryngologie ; M. Berger, Pouchet, Desgrez, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 22 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Legueu, Duval (Pierre). — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Roger, Teissier, Labbé (Marcel). M. Dejerine, censeur ; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 23 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : Berger, Hartmann, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Thiéry, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Robin, Thiroloix, Dupré. M. Joffroy, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Mercredi 24 Octobre 1906. — Médecine opératoire. École pratique : MM. Reclus, Mauclaire, Cunéo. Épreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Richet (Ch.), Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Blanchard, Brissaud, Labbé (Marcel). M. Gariel, censeur ; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 25 Octobre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. Épreuve pratique. — 4e : MM. Langlois, Gilbert, Dupré. M. De Lapersonne, censeur ; M. Carnot, suppléant.

Vendredi 26 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Duval (Pierre), Proust. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Delens, Mauclaire. M. Roger, censeur ; M. Balthazard, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 27 Octobre 1906. — 2e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Hutinel, Vaquez, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Méry, Jeanselme. M. de Lapersonne, censeur ; M. Bezançon, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Bar, Demelin, Brindeau. M. Muillard, suppléant.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu. — M. GUISEZ, ancien interne des hôpitaux, recommencera le mardi 6 Novembre son Cours pratique pour les *Maladies de la gorge, larynx, nez, oreilles.* Ce cours sera complet en 12 leçons et aura lieu les mardis, jeudis et samedis (amphithéâtre Chomel), à 3 h. 1/2. Il comprendra toutes les notions *pratiques* de la spécialité : examen des malades, diagnostic, thérapeutique des affections courantes.

S'inscrire à la consultation de laryngologie de l'Hôtel-Dieu les mardis et samedis, de 5 à 6 heures. (Droits d'inscription : 40 francs.)

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier* : MM. Chassaing, A. Lumière, à Paris.

Chevalier : MM. Sauvez, Gautier, Couturieux, Manson, Renault (Ch.), à Paris ; Charpentier, à Nancy.

Le certificat d'études médicales supérieures. — Le Syndicat médical de Lille et de la région, réuni en séance extraordinaire à l'effet d'examiner la question du certificat d'études médicales supérieures, a pris la délibération suivante :

Considérant, d'une part ;

1° Que le certificat d'études médicales supérieures est institué, d'après ses auteurs, pour relever le niveau scientifique du corps enseignant, et, par suite, du corps des praticiens ;

2° Que le relèvement scientifique du corps enseignant dépend, non de l'obtention préalable, par ses membres, d'un certificat intermédiaire entre le doctorat et l'agrégation, mais bien de la valeur réelle des épreuves d'agrégation ;

3° Que la création d'un certificat supérieur, accessible seulement à une minorité, loin de relever le niveau scientifique général, ne pourra que déconsidérer le doctorat et abaisser le niveau des études qui y mènent ;

Considérant, d'autre part :

1° Que la création de ce certificat aura pour effet de diviser le corps médical en deux castes : les docteurs en médecine, ou médecins inférieurs ; les titulaires du certificat, ou médecins supérieurs ; et de rétablir un officiat de santé à peine et justement aboli ;

2° Qu'aucune considération ne peut militer en faveur de cette division, vu que :

Ou bien les médecins actuels sont, d'une manière générale, à la hauteur de leur mandat, et il n'est pas besoin de créer une classe de médecins soi-disant supérieurs ;

Ou bien ils sont, dans leur ensemble, inférieurs à leur tâche, et il ne suffit pas, dès lors, de donner une instruction plus forte à une minorité ; il devient urgent de prendre les mesures nécessaires pour que tous les praticiens possèdent l'instruction voulue ;

3° Qu'il s'agit ici, non seulement de l'intérêt du praticien, mais aussi et surtout de l'intérêt du malade, et, partant, du pays lui-même ;

Considérant enfin ;

1° Que le relèvement scientifique du praticien dépend, non d'une réforme plus ou moins banale des études ou du mode de recrutement du personnel enseignant, mais de la transformation radicale d'un enseignement universellement reconnu défectueux et insuffisant ;

2° Qu'il importe moins, par conséquent, de discuter comment se recruteront les professeurs que d'établir comment ils enseigneront, ce dont les promoteurs du décret ont omis précisément de se préoccuper ;

Décide :

Le Syndicat médical de Lille et de la région

1° Proteste avec énergie contre le décret de création d'un certificat d'études médicales supérieures ;

2° Charge son Bureau de saisir la Fédération des Syndicats médicaux du Nord et du Pas-de-Calais ;

3° Fait appel à tous les praticiens de France, à tous les groupements professionnels, à tous les organes de défense ;

4° S'associera à toutes mesures susceptibles de faire rapporter le décret du 25 Juillet 1906 tel qu'il a été conçu ;

5° Propose, dès maintenant, pour faire bloc avec toutes les forces cohérées de la démocratie médicale, l'organisation d'un vaste Congrès des praticiens de France ;

6° Fera tenir copie de cet ordre du jour au ministre de l'Instruction publique ; à tous les syndicats médicaux ; à tous les confrères sénateurs ou députés ; à tous les séna-

teurs, députés et conseillers généraux du Nord et du Pas-de-Calais.

Société centrale de médecine vétérinaire. — La séance solennelle de la Société centrale de médecine vétérinaire aura lieu le 18 Octobre 1906, à 3 heures, au siège de la Société.

Ordre du jour : Allocution de M. R. Baron, président. — *L'élève d'Alfort et le chirurgien de vaisseau*, par M. A. Railliet, secrétaire général. — Compte rendu général du concours, par M. Petit, secrétaire annuel.

Les récompenses décernées par la Société sont les suivantes : *Médaille du prix Eugène Mathieu.* — M. H. Carré.

Médailles d'or. — MM. Payrou, Chaussé, Esclauze, Ginieis, Malherbe.

Médailles d'argent grand module. — MM. Bredo, Léon Bedel, Blin, Seuillet, Bouchet, Métais, Dumée, Piettre, Vila.

Médaille d'argent petit module. — M. Richard.

Le prix Pangoue (1.200 fr.) n'est pas décerné. Il est accordé à titre d'encouragement : 400 francs à M. Lucet; 300 francs à M. Marotel; 200 francs à M. Pécus; 200 francs à M. Cazalbou; 100 francs à M. Detroye.

Le prix Urbain Leblanc (600 fr.) est décerné à M. Rennes.

Le prix Weber (750 fr.) n'est pas décerné. Il est accordé à titre d'encouragement : 300 francs à M. Griffault; 150 francs à M. G. Bouchet; 100 francs à M. Tapon.

Aération des casernes. — Le commandant du 17e corps d'armée vient, à titre d'expérience, de faire enlever dans chaque caserne les vitres supérieures de toutes les fenêtres de la façade non exposée aux vents dominants.

Ne seront placés dans ces chambres que les hommes qui le demanderont et pour le temps qui leur conviendra.

Des rapports seront établis sur l'état de santé de ces hommes.

L'épidémie du camp de Saint-Maur. — A la suite de l'épidémie de fièvre typhoïde qui régnait au camp de Saint-Maur, ordre fut donné par le ministre de la Guerre de faire évacuer le baraquement.

Cet ordre venant d'être exécuté, un médecin inspecteur des hôpitaux de Paris a visité les baraquements du camp. On croit que la cause de l'épidémie est due aux infiltrations du purin provenant du fumier déposé dans les dépendances du camp.

Association corporative des étudiants en médecine. — Des cours et conférences pratiques sur les maladies des organes génito-urinaires, spécialement réservés aux membres de l'Association corporative, auront lieu dans la maison de santé de M. Paul Delbet, 14, rue Roquépine (Paris VIIIe), les lundi, mercredi et vendredi, de 5 heures à 7 heures, à partir du mercredi 24 Octobre courant. S'inscrire à l'A. C.

Les instruments et appareils seront mis aux mains des élèves, qui seront exercés à leur maniement.

Prix des cours : 15 francs.

Nécrologie. — M. Floquet, médecin du Palais de Justice de Paris, a succombé dans l'accident de chemins de fer de la gare d'Epernon.

Étranger.

Congrès de la Société italienne de médecine interne en 1906. — Le XVIe Congrès de la Société italienne de médecine interne se tiendra à Rome du 25 au 28 Octobre 1906.

Voici les questions mises à l'ordre du jour : 1° *L'artériosclérose* ; 2° *Affections typhoïdes et fièvre de Malte* ; 3° *L'arthritisme.*

CONCOURS

Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique chirurgicale et des maladies des voies urinaires s'ouvrira, à la Faculté de médecine de Paris, le lundi 5 Novembre 1906, à 9 heures du matin.

Il sera pourvu : 1° Pour le clinicat chirurgical, à la nomination d'un chef de clinique titulaire; 2° pour le clinicat des maladies des voies urinaires, à la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint.

Conditions du concours : Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté avant le 25 Octobre 1906. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à trois heures.) Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté

Externat. — Anatomie. — *Séance du 13 Octobre. — Face inférieure du foie.* — Ont obtenu : MM. Fricker, 6; Garban, 3; Mme Alexeieff, 4; Desemery, 2; Huber, 17; Judel, 14; Deffins, 8; Desplas, 16; Dive, 13; Garnier, 5; Guisoulphe; Jacquemin (Édouard), 4; Jaugeas, 2; Delot, 10; Goutier (Jean), 13; Istria, 13; Delmas, 2; Guinet, 1. — *Absents* : MM. Guillot, Jacobée, Mlle Hertz.

Séance du 15 Octobre. — Configuration extérieure et rapports de la trachée. — Ont obtenu : MM. Fallot, 14; Jaisson, 14; Eudel, 2; Jacquot (Georges), 5; Delaplane, 6; Jacquet (Paul), 18; Desbouis, 15; Gastaud, 17; Mlle Gougel, 10; Garriguenc, 4; Fontanier, 16; Godéchoux; 13; Hanriot, 11; Duchâteau, 9; Gautier (Philippe), 10; Gillard (Henri), 16; Guédeney, 17; Mlle Haïmovitch, 17; Doguy, 13; Eissen, 1. — *Absents* : Mlle Guawitz; MM. Habault, Henneton, Figouski, Hattat.

Pathologie. — *Séance du 12 Octobre. — Coxalgie.* — Ont obtenu : MM. Simon, 8; Soneix, 16; Rocher, 11; Rolland, 18; Vaudescal, 19; Sanjurjo, 16; Winawer, 17; Tribes, 14; Renevey, 10; Pigé, 14; Portret, 10; Potherat, 12; Pouilloux, 14; Villette (Paul), 12; Vilfroy, 13; Vinay, 16; Vautier, 6; Vincent (Max), 16; Pizon, 17; Potiron, 17. — *Absents* : MM. Silva, Salvarelli, Thiers, Triquet; Mlles Zolotoreff, Vouaux, Zaïmowski.

Séance du 14 Octobre. — Panaris. — Ont obtenu : MM. Labernadie, 14; Mercier, 15; Mlle Delage, 17; Mélamet, 11; Mlle Pelletier, 15; Michel, 14; Passot, 18; Noël (André), 14; Michaut, 10; de le Vallée, 13; Lenoël, 11; Mlle Defiol, 14; Weisweiller, 1; Photiadis, 14; Mersey, 15; Mallet (Lucien), 10; Le Roy (Pierre), 14; Lorreyte, 15; Michelet, 10; Mignot, 16. — *Absents* : Mlles Perel, d'Ossipoff; MM. Noël (Charles), Montagne, Olive, Simonnet, Thiault, Larché (Georges), Larrieu, Lavaud de Lalaurencie, Lavergne, Lavoix, Liouggas, de Lostange-Beduer, Lubelski.

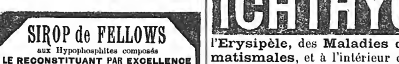
RENSEIGNEMENTS

Cours pratique des maladies des voies urinaires du Dr Banzet, anc. chef de clin. à la Faculté. Conférences et leçons pratiques de diagnostic et de thérapeutique (leçons pratiques les mardi et vendredi soir, à 8 h. à la clinique, 76, quai des Orfèvres. Nombre des élèves limité. Pour renseig. s'adr. au Dr Banzet, 19, rue de Lille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

V. Babes. Les corpuscules de Negri et le parasite de la rage.

P. Desfosses. La lutte contre la peste au Japon.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Association médicale britannique. — Le régime alimentaire dans la fièvre typhoïde. — Un cas de syringomyélie avec une cavité énorme. — La sérothérapie de la méningite cérébro-spinale. — Les glandes parathyroïdes au point de vue chirurgical. — La sténose pylorique congénitale. — Rôle de l'auto-intoxication dans la pathogénie des éruptions bulleuses. — Dyspnée laryngée congénitale. — Recherches expérimentales sur la morve. — Recherches sur l'artério-sclérose.

Réunion libre des chirurgiens de Berlin. — Diverticule de l'œsophage traité par l'extirpation. — Splénectomie dans l'anémie splénique grave des enfants. — Ostéoplasties pour pseudarthroses. — Des modifications du chimisme gastrique après la gastro-entérostomie.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — La nature du sucre virtuel du sang. — La teneur en acide carbonique de l'air marin. — Sur un troisième canal mandibulaire chez l'enfant.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Avantages et inconvénients de l'emploi du lait de vache cru chez les nourrissons. — Hypertrophie de la portion vaginale du col; grossesse consécutive; amputation du col au quatrième mois de la grossesse; accouchement à terme. — Opération césarienne conservatrice chez une femme à terme; hémorragie par désunion totale de la paroi; opération de Porro vingt-quatre heures après; guérison. — Cure d'éventration consécutive à une césarienne; accouchement ultérieur à terme.

Société de pédiatrie. — Nystagmus familial. — A propos d'un cas de maladie de Little. — Amyotrophie spinale diffuse. — Deux cas de dysenterie grave traités par le sérum antidysentérique. — Rôle du spasme intestinal dans le mécanisme de l'invagination. — L'anasarque au cours de l'eczéma des nourrissons.

Société de chirurgie. — Sur la nécessité de l'opération précoce dans l'invagination intestinale. — Phlébite du membre inférieur gauche consécutive à une appendicectomie à froid. — De la réparation en deux temps des pertes de substance de l'urètre. — Volumineux fibrome ossifié du mésentère. — Production cornée implantée sur la muqueuse de la lèvre supérieure. — Fœtus expulsé dans la cavité abdominale à la suite d'une rupture traumatique de l'utérus et enlevé seulement plusieurs mois après.

ANALYSES

CHRONIQUE

F. de Lapersonne. Le certificat d'études médicales supérieures.

PRATIQUE MÉDICALE

Conseils à l'infirmière. Administration buccale des médicaments.

LIVRES NOUVEAUX

L. Landouzy et J. Heitz. Effets obtenus par la balnéation carbo-gazeuse (spécialisation fonctionnelle de Royat) chez les malades hypertendus et les malades insuffisants du cœur.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES MÉDICALES SUPÉRIEURES

C'est dans un an, à pareille époque (Octobre 1907), qu'aura lieu la première session d'examens pour l'obtention du certificat d'études médicales supérieures. Il est temps, pour les candidats, de songer à la préparation de cet examen, dont l'importance n'échappera à personne puisque, en fait, il s'agit d'un *examen d'admissibilité à l'agrégation*. Seuls pourront se présenter aux concours qui seront ouverts à partir de l'année 1909-1910, les docteurs pourvus de ce certificat, exception faite des admissibles aux concours d'agrégation antérieurs.

Je voudrais encore une fois revenir sur cette importante réforme et montrer aux candidats la marche à suivre pour accéder à ce certificat.

* * *

Comme exposé des motifs du décret du 25 Juillet 1906, le ministre de l'Instruction publique n'a pu mieux faire que de reproduire le rapport du professeur Bouchard au Conseil supérieur de l'Instruction publique, rapport dans lequel se trouvent lumineusement présentées les raisons pour lesquelles on est arrivé, après de longues années d'études, à proposer cette création.

La réforme du concours d'agrégation de 1887, en supprimant la composition écrite d'anatomie et de physiologie, tant pour les médecins que pour les chirurgiens, en mettant des livres à la disposition des candidats pour l'épreuve orale de trois quarts d'heure, avait pour but de limiter autant que possible l'effort de mémoire, par conséquent de permettre aux jeunes docteurs de travailler selon leurs aptitudes et d'accroître leur production scientifique. A cet égard, la réforme a eu d'excellents résultats : nous en avons pour preuve l'intérêt et l'importance toujours croissants de l'épreuve dite « des titres ». Mais en même temps elle a eu le grave inconvénient de faire abandonner par les médecins, et plus encore peut-être par les chirurgiens, l'étude approfondie de l'histologie, de la physiologie, de l'anatomie pathologique; elle a eu pour résultat de diminuer la culture générale des candidats à l'agrégation : c'est ce qu'ont constaté presque tous les présidents des concours d'agrégation dans leurs rapports depuis quinze ans, en demandant le rétablissement de la composition écrite.

Il ne pouvait être question de revenir à l'ancien concours d'agrégation, mais on a voulu « que le candidat fasse une fois la preuve qu'il est instruit de la science des autres, qu'il possède les connaissances générales indispensables à ceux qui ont l'ambition d'enseigner. Cette épreuve une fois faite, on ne la réclamera plus ».

Et ce n'est plus dans un concours, avec tous ses aléas, toutes ses surprises, c'est dans un examen, dont les sessions se renouvelleront deux fois par an, que le candidat pourra faire cette preuve. Le certificat d'études médicales supérieures remplace les épreuves d'admissibilité de l'ancien concours d'agrégation. Mais on a étendu la sanction donnée par le certificat puisqu'il pourra, sans nouveaux concours, servir au recrutement des chefs de travaux et des chefs de clinique, cette graine d'agrégés, ainsi qu'aux nominations

de professeurs adjoints dans les Ecoles de médecine.

L'Université avait le droit et le devoir d'imposer à tous ceux qui veulent participer à l'enseignement dans nos Facultés et Ecoles une large et solide instruction scientifique. On ne saurait donc comprendre l'émotion de ceux qui ont voulu croire à la création d'un ordre supérieur de médecins, au rétablissement de deux catégories de diplômes, à l'abaissement du doctorat actuel au rang de l'ancien officiat de santé.

Est-il besoin de répéter que ce certificat n'aura aucune sanction professionnelle, qu'il ne conférera aucun droit de plus pour l'exercice de la médecine? On a dit que nombreux seraient ceux qui rechercheraient ce titre pour ajouter une ligne à leur carte de visite et pour se présenter dans la clientèle comme médecin de qualité supérieure. Je n'y verrais pour ma part aucun mal si ce titre a été acquis de haute lutte par une ou plusieurs années de travail. Je ne crois pas qu'on ait jamais fait un crime à un chef de clinique, à un chef de travaux, à plus forte raison à un médecin ou chirurgien des hôpitaux, à un agrégé, de se glorifier d'un titre gagné au concours. Le certificat aura d'autant plus de valeur qu'il sera plus difficile à acquérir et il est probable que les juges se montreront assez sévères. Notez que chaque épreuve sera cotée de 0 à 20, et que, pour être admis, il faudra obtenir 15 au minimum. Le candidat ayant obtenu une note inférieure à 10 sera ajourné à un an.

*
* *

Le programme des épreuves est assez vague et les candidats qui se présenteront dans les premières sessions pourront se trouver dans un certain embarras. Quelle direction devront-ils donner à la préparation de chacune de ces trois épreuves ?

La composition écrite doit porter sur un sujet d'anatomie, d'histologie et de physiologie. Les futurs candidats se sont déjà demandé avec terreur s'il leur faudrait reprendre toute l'anatomie, en y comprenant les insertions musculaires ou la description d'une articulation, toute la physiologie dans ses moindres détails. Je pense qu'ils peuvent se rassurer et que les sujets choisis ne porteront que sur l'anatomie et la physiologie générales, sur les systèmes et les appareils, sur les grands organes splanchniques, ce qui permettra au jury de juger plus facilement des connaissances scientifiques et de la culture intellectuelle des candidats. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'ils ont le droit de choisir entre trois sujets de composition écrite.

L'épreuve orale de trois quarts d'heure après trois heures de préparation, sans livres, comporte une plus grande part d'aléa. Le décret indique, en effet, qu'avant le commencement des épreuves orales le jury arrêtera tous les sujets de composition. Chaque candidat tirera au sort une enveloppe contenant trois sujets entre lesquels il aura le droit de choisir. Comme dans les premières sessions surtout le nombre des candidats sera relativement considérable, on voit d'ici le nombre de sujets de pathologie générale que le jury devra rechercher, en ayant soin de grouper les questions médicales ou chirurgicales pour que le candidat puisse choisir suivant ses aptitudes : cette tâche ne sera pas aisée. Pour une telle épreuve, qui comprend en somme toute la pathologie, les candidats devront, longtemps à l'avance, s'habituer à préparer en un temps limité des questions qu'ils auront à exposer en trois quarts d'heure. Et c'est en résumé par la conférence d'agrégation, ou quelque chose d'analogue, qu'ils atteindront ce but.

Enfin l'épreuve pratique portera sur l'anatomie pathologique, y compris les divers procédés d'exploration des tissus et des humeurs morbides, ce qui veut dire les techniques histologiques, bactériologiques et une part importante de chimie.

Il est évident que ce programme est énorme, aussi a-t-on sagement prévu que les aspirants au certificat d'études médicales supérieures ne seraient pas tenus de subir les trois épreuves dans la même session. Ils peuvent ne s'inscrire que pour une ou deux épreuves à leur choix. C'est ce qui se produira fréquemment et c'est ce que nous ne saurions trop recommander.

F. de Lapersonne.

PRATIQUE MÉDICALE

Conseils à l'infirmière.

Administration buccale des médicaments.

Certains malades, les enfants surtout, montrent parfois une grande résistance à l'absorption des médicaments. L'infirmière peut beaucoup pour vaincre cette résistance si elle a de l'adresse et du soin ; on voit souvent des enfants refuser une potion d'une personne et l'accepter d'une autre, parce que cette seconde personne sait présenter la potion d'une façon plus engageante. La manière d'administrer les médicaments a donc une grande importance. Il ne faut pas oublier en outre que la négligence ou l'étourderie peut avoir des conséquences fatales.

Principes généraux. — Les médicaments doivent être administrés avec exactitude, attention, ponctualité, habileté. L'infirmière doit se conformer strictement et scrupuleusement à l'ordonnance du médecin. Avant d'administrer un médicament, elle doit s'assurer en lisant l'étiquette qu'il s'agit bien du médicament à donner. (Une infirmière un jour administra à plusieurs malades du chlorure de zinc au lieu de glycérine).

La façon d'administrer le médicament varie suivant le mode de préparation adopté, potion, gouttes, pilules, poudres, cachets.

Potion. — Pour verser une potion, l'infirmière doit : se munir d'une cuiller ou d'un verre absolument propre, *agiter* le flacon avant de s'en servir pour que le liquide soit bien homogène, ne verser le médicament dans le verre que si le malade est prêt à l'absorber, car si on attend, le dépôt se reforme au fond du verre.

Elle versera le liquide du côté opposé à l'étiquette de la bouteille pour éviter qu'une goutte de liquide ne vienne souiller l'étiquette voire même effacer l'inscription.

Après avoir versé, il faut *essuyer* la bouteille : rien n'est malpropre comme une bouteille de sirop, par exemple, sur laquelle le contenu a laissé de longues traînées gluantes. Une bouteille de médicaments doit toujours être tenue parfaitement *bouchée* pour éviter que l'odeur du médicament ne se répande dans l'atmosphère, ce qui serait très désagréable, s'il s'agissait de valérianate, par exemple.

Il ne faut jamais donner une potion d'un goût désagréable à un malade dont les lèvres, la bouche sont desséchées et prêtes à absorber le premier liquide offert; si le malade se rince la bouche avant d'avaler le médicament, il en ressentira beaucoup moins la saveur (Eva Luckes). Si l'infirmière doit verser un mélange effervescent, elle se munira d'un verre assez large pour que la potion ne déborde pas.

Avant de donner la potion l'infirmière placera un mouchoir à portée de la main du malade pour qu'il puisse s'essuyer les lèvres après avoir bu.

Si elle administre un vomitif; elle aura soin d'avoir un récipient à portée de la main en cas d'effet soudain.

Administration des huiles. — L'huile de ricin se prend plus facilement mélangée à l'eau-de-vie, au café ou au bouillon. Il faut mouiller le pourtour du verre avec le liquide choisi, en verser quelques gouttes au fond, ensuite verser l'huile, par dessus verser à nouveau du liquide.

Gouttes. — Si le médicament doit être pris par gouttes, l'infirmière veillera à se servir d'un bon compte-gouttes, à compter exactement le nombre de gouttes. Les gouttes se versent généralement dans de l'eau, du vin, du thé; parfois on les verse sur un morceau de sucre. S'il s'agit de gouttes d'éther, il ne faut pas compter les gouttes à proximité d'une flamme.

L'huile de croton est un purgatif très violent, très, acre qui se prend à la dose d'une seule goutte; on l'administre dans une tasse de bouillon ou dans du beurre.

Pilules. — Les pilules sont souvent difficiles à faire avaler. Pour avaler une pilule certaines personnes la projettent sur la base de la langue, ce qui détermine un mouvement de déglutition réflexe; d'autres déposent la pilule sur le milieu de la langue et la font descendre avec une gorgée d'eau.

Poudres. — Les poudres se donnent dans une cuiller ou agitées dans de l'eau; si elles ont trop mauvais goût, il est préférable de les enfermer dans un pain azyme.

Cachets. — Pour faire avaler un cachet, on le dépose sur une cuiller remplie d'eau et on le présente au malade qui l'avale aisément avec la cuillerée d'eau.

LIVRES NOUVEAUX

L. Landouzy et J. Heitz. — *Effets obtenus par la balnéation carbo-gazeuse (spécialisation fonctionnelle de Royat) chez les malades hypertendus et les malades insuffisants du cœur*, 92 pages, 58 figures et tracés, 1906, Paris. (Alcan, éditeur.)

Cette élégante plaquette, où 26 observations personnelles parlent aux yeux par les schémas des matités cardiaques et les tracés du pouls reproduits à profusion, a pour but d'appeler l'attention des praticiens sur les résultats qu'on peut attendre de l'emploi des bains carbo-gazeux de Royat, chez des malades atteints de troubles cardio-vasculaires et particulièrement chez les hypertendus et les cardiopathes dont la capacité fonctionnelle se trouve anormalement diminuée.

L'auteur insiste sur ce fait que cette thérapeutique doit s'adresser non pas aux affections du cœur mais à des cardiopathies se présentant dans certaines conditions cliniques particulières. C'est la recherche de ces conditions que les auteurs poursuivent en se basant sur leurs observations.

Les états fonctionnels d'hypertension vasculaire et d'insuffisance du cœur sont les états morbides dans lesquels la cure carbo-gazeuse est véritablement indiquée; les états organiques graves, reins scléreux et fermés, angio-scléroses périphériques et intramyocardiques, telles sont au contraire les principales contre-indications.

« Si donc, comme le disait déjà le Professeur Landouzy, au cours des *Voyages d'études médicales*, de la spécialisation générale antiarthritique de Royat sont si particulièrement justiciables les arthritiques anémiés et déprimés, de la spécialisation fonctionnelle de ces bains carbo-gazeux sont nettement justiciables les malades atteints de troubles fonctionnels de l'appareil cardio-vasculaire, que ces troubles existent à l'état de pureté ou soient associés avec des lésions organiques. »

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1259. — **P. Brouardel** et **A. Gilbert.** — Nouveau traité de médecine et de thérapeutique. XI : *Intoxications*, par P. Carnot, E. Lancereaux, M. Letulle, R. Wurtz. 1 vol. gr. in-8° de 352 pages avec 6 figures. Prix : 6 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1260. — **Paul Azedo.** — Aguas potaveis e encanamentos de Chumbo (Memoria historica do saturnismo do Recife). 1 vol. in-8° avec figures. (*Empreza da Provincia*, Recife.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Le nitrite d'amyle dans les hémoptysies. — M. POULIOT signale deux cas d'hémoptysies à répétition qui ont été très heureusement influencées par les inhalations de nitrite d'amyle.

Pour administrer le nitrite d'amyle, ce médicament doit être demandé dans un flacon compte-gouttes de verre jaune. A défaut de verre jaune, on peut envelopper le flacon dans une feuille de papier d'étain, en ayant soin de le garer, chez le malade, à l'abri de la lumière, dans le tiroir de la table de nuit, par exemple. On règle ce flacon de manière qu'il ne laisse tomber qu'une goutte à la fois et, toutes les heures, le malade, la bouche largement ouverte, inhale une goutte, deux gouttes au plus répandues sur un mouchoir.

A cette dose, il n'y a ni congestion du visage ni quinte de toux, et l'effet thérapeutique est des plus évident (*Arch. méd.-chir. du Poitou*, 1906, n° 9).

R. R.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Est chargé de cours pendant l'année scolaire 1906-1907 : M. le professeur Le Dantec (*Hygiène coloniale*).

Sont chargés de cours complémentaires : MM. les professeurs agrégés Lagrange (*Ophtalmologie*); Gautrelet (*Physiologie*); Beille (*Hydrologie et Minéralogie*).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — Le musée minéralogique de l'hôpital Cochin, boulevard de Port-Royal, 111, est ouvert, pour l'étude aux médecins et aux étudiants en médecine, munis de leurs cartes, les mardis, jeudis, samedis de 1 heure à 5 heures.

Hôpital Saint-Joseph. — M. Lorrain, ancien interne des hôpitaux, commencera le mardi 6 Novembre, à 2 h., au laboratoire de l'Hôpital Saint-Joseph, une série de 20 leçons élémentaires de *Bactériologie médicale*. Les leçons auront lieu les mardis, jeudis, samedis, et seront suivies de travaux pratiques. S'adresser au Laboratoire, 7, rue Pierre-Larousse.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Sisco, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Marigot*, où il remplira les fonctions de médecin-major de l'arsenal de Dakar.

— M. le médecin de 2e classe Robin, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Pei-Ho*, centre administratif de Tong-Kou (Chine).

— MM. les médecins de 2e classe de réserve, du port de Cherbourg, Gaillard et Amiaud sont rayés des cadres des officiers de réserve de l'armée de mer.

— Un congé de trois mois, à solde entière, pour suivre les cours de l'Institut Pasteur à Paris, pour compter du 14 Novembre 1906, est accordé à M. le médecin de 1re classe Maille, du port de Cherbourg.

— M. le médecin de 1re classe de la marine en retraite Baret a été désigné pour assurer, à partir du 1er Novembre 1906, le service médical de l'établissement des pupilles de la marine, à la Villeneuve, près Brest.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 2e classe Leynia de la Jarrige est promu au grade de médecin aide-major de 1re classe.

Les conscrits trop faibles. — Une circulaire ministérielle rappelle de nouveau qu'il est prescrit de la façon la plus formelle d'écarter des rangs de l'armée tous les hommes physiquement incapables de supporter les fatigues inhérentes à l'état militaire.

On devra continuer à prononcer, dans une mesure aussi large que par le passé, la réforme définitive ou temporaire de tous les conscrits nouvellement incorporés (service armé et service auxiliaire) dont la constitution médiocre ou l'état général de faiblesse seraient incompatibles avec le service militaire.

La protection de la santé publique. — Le président du Conseil, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a adressé aux procureurs généraux la circulaire suivante :

« La loi du 15 Février 1902, relative à la protection de la santé publique, a formulé un certain nombre de prescriptions qui peuvent motiver l'intervention des juridictions civiles ou répressives dans le but d'assurer la sauvegarde de l'intérêt public ou des intérêts privés en matière sanitaire.

« Bien que cette loi ne soit encore qu'au début de son application, il me paraît intéressant d'établir, dès aujourd'hui, les résultats qui ont pu être obtenus à cet égard. Vous voudrez bien me les faire connaître, pour votre ressort, dans un rapport d'ensemble qui sera précédé d'une enquête approfondie faite par vos substituts. Cette enquête portera plus particulièrement sur les infractions relevées et poursuivies par les instances engagées et solutionnées et sur l'intervention des parquets pour assurer la stricte application des nouvelles dispositions légales ou des règlements pris pour leur exécution. Vous voudrez bien y joindre les observations que pourrait vous suggérer la première période de mise en œuvre de cette loi, dont les dispositions inspirées par le souci de la protection sanitaire de la collectivité ont pu heurter certaines habitudes.

« Je vous serai très obligé, en outre, de m'indiquer, en ce qui vous concerne, les améliorations ou modifications dont cette législation vous paraîtrait susceptible. »

Muséum d'histoire naturelle. — M. PETTIT fera un cours pratique (gratuit) d'*histologie composée*, à partir du 4 Novembre 1906, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à 2 heures. S'inscrire, avant le 1er Novembre, auprès de M. PETTIT, 55, rue de Buffon, Paris.

Société des anciens internes des hôpitaux de Lyon. — A l'occasion de la réunion des anciens internes, une plaque commémorative a été posée à l'Hôtel-Dieu, sur l'emplacement du *Tiercelet*, l'ancienne salle de garde des internes en médecine.

Le Bureau de la Société des anciens internes des hôpitaux de Lyon pour 1906-1907 est ainsi composé : Président d'honneur : M. Viennois; président : M. J. Gros; secrétaire : M. Lucien Mayet; trésorier : M. Voron; assesseurs : MM. L. Revol et René Leriche.

Étranger.

La lutte contre le cancer. — Le nouvel Institut d'études sur le cancer vient d'être inauguré à Heidelberg, en présence du grand-duc et de la grande-duchesse de Bade. Immédiatement après a été ouverte la conférence internationale de recherches sur le cancer dans la salle d'honneur de l'Université. Après des allocutions prononcées par M. Leyden, de Berlin, et M. Czerny, de Heidelberg, le grand-duc a, dans une longue allocution, souhaité la complète réussite des travaux de la conférence. D'autres allocutions ont été prononcées par M. Bashford, de Londres, M. Segond, de Paris, et M. Leyschin, de Saint-Pétersbourg.

Faculté de médecine de Budapest. — M. J. Lovrich est nommé privatdocent d'obstétrique.

Les rates d'animaux dans l'alimentation. — M. E.-T. Williams insiste sur la valeur des rates comme aliment hématopoiétique. Elles contiennent trois quarts de grain de fer et un grain et demi de phosphore par once. Crues, elles ne peuvent être mangées, en raison de leur consistance pulpeuse. La chaleur coagule l'albumine libre et leur donne une consistance convenable. Elles ne peuvent se conserver, même sur la glace, du jour au lendemain. Il faut donc les manger fraîches.

L'auteur a calculé qu'aux États-Unis chaque année 50 millions de livres de rates sont inutilisées. C'est une dilapidation. La valeur commerciale de ces rates, évaluées à 10 centimes par livre, représente environ 5 millions de dollars (25 millions de francs) par an.

CONCOURS

Externat. — Anatomie. — *Séance du 16 Octobre.* — *Surfaces articulaires et ligaments de l'articulation de l'épaule.* — Ont obtenu : MM. Verdun, 14; Colanéri, 12; Mlles Delage, 18; Bouteil, 15; Blanc, 17; Defiol, 17; Hertz, 14; MM. Berthomier, 10; Goldstein, 15; Gaillot, 13; Donzelot, 17; Fourrey, 11; Desnoues, 15; Grahaud, 9; Hadengue, 16; Dorleucourt, 8; Gassior, 14; Gouyou-Beauchamp, 15; Guillemet, 16; Fournier, 14. — *Absents* : MM. Achard, Sarrazin, Chassat, Weisweiller, Gérard, Duquet.

Séance du 18 Octobre. — *Rapports des reins.* — Ont obtenu : MM. Gaston (Edgar), 15; Mlle Goldenfan, 8; Gastaldi, 14; Kumenzer, 10; Dumont, 19; Fuselier, 11; Simounet, 2; Jacquemin (Paul), 1; Fucque, 3; Grebaut, 5; Hattat, 12; Dubois, 11; Gaufroy, 6; François (Maurice), 15. — *Absents* : MM. Thiault, Sarrazin, Chassat.

Pathologie. — *Séance du 17 Octobre.* — *Chloroformisation.* — Ont obtenu : MM. Le Pontois, 12; Mudier, 18; Petit (Henri), 19; Monod, 14; Lefèvre, 15; Lafon, 15; Netter, 15; Legal-Lassalle, 17; Krebs, 10; Petit (Arnold), 11; Leporcq, 15; Maurer, 17; Moussour, 12; Petit (Charles), 15; Moreau, 12; Mallet (François, 12; Mlles Blanc, 17; Bouteil, 13; Nikolsky, 9; Lenormand, 18. — *Absents* : MM. Nicolas, Lehmann (Louis), Marquet, Pérochon, Lautaret, Perez, Mourey, Levin, Marioton, Maurès, Pierson.

Séance du 19 Octobre. — *Artère fémorale.* — Ont obtenu : MM. Guichou, 13; Gaillard, 12; Figowski, 13; Frette, 17; Goret, 15; Achard, 14; Gonthier (André), 7; Fégo, 10; Gegermacher, 6; Galliot, 2. — *Absents* : MM. Thiault, Chassat, Guerche, Sarrazin, Golowinski, Montagne, Gendron.

Prix Fillioux — Sont désigné pour faire partie du jury pour le prix Fillioux, MM. Lombard, Danlos, Guinard, qui ont accepté, et MM. Bourgeois, Sébileau, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Ecole d'application du service de santé militaire. — Un concours s'ouvrira le 26 Novembre 1906, à l'Ecole d'application du service de santé militaire, pour l'emploi de professeur agrégé de la chaire : « Diagnostic chirurgical spécial ».

En exécution de l'article 10 du décret du 29 Octobre 1898, les médecins-majors de 1re et de 2e classe sont seuls admis à concourir.

Les épreuves sont déterminées par les notes ministérielles des 28 Février 1890, 15 Avril 1891, 30 Décembre 1901 et 12 Janvier 1904.

Elles seront subies rigoureusement dans les conditions prévues par les décisions ministérielles du 6 Avril 1878, 30 Décembre 1901 et 12 Janvier 1904 (*B. O.*, E. R., vol. XXXII, n° 1, page 282).

Les demandes formulées par les médecins-majors, en vue d'obtenir l'autorisation de prendre part au concours, seront adressées au ministre de la Guerre (direction du service de santé, 1er bureau) avant le 5 Novembre 1906, terme de rigueur.

Elles devront être appuyées de l'avis motivé de leurs chefs et transmises par la voie hiérarchique.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Concours de l'Internat.* — Juges titulaires : MM. Mesnard, Cassaët, Lanelongue, Chavannaz, Bousquet, Guyot, Lefour.

Juges suppléants : MM. Durand, Arnozan, Villar, Dubourg, Abadie, Verdelet, Rivière.

Concours de l'Externat. — Juges titulaires : MM. Hirigoyen, Micheleau, Bitot, Venot, Bégouin.

Juges suppléants : MM. Badal, Lamacq, Cabannes.

Hôpitaux d'Amiens. — Une place de chirurgien-accoucheur suppléant et une place de médecin suppléant des hospices et hôpitaux d'Amiens, sont mises au concours; les épreuves commenceront le 27 Décembre 1906, à midi, dans une des salles de l'Hôtel-Dieu.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat des hospices, 127, rue de Beauvais, à Amiens, avant le 1er Décembre 1906.

Hôpitaux d'Orléans. — Un concours pour 3 places d'interne titulaire et 3 places d'interne provisoire, sera ouvert aux Hospices d'Orléans, le 11 Décembre prochain.

S'adresser au secrétaire des dits Hospices.

Société de médecine de Paris. — En Décembre 1907, dans sa dernière séance (2e samedi), la Société de médecine de Paris décernera le prix Duparque (une somme de 1.300 francs sera disponible), à l'auteur du meilleur mémoire en français sur la question suivante : *Des rapports de l'appendicite avec l'entéro-colite muco-membraneuse.*

Les mémoires, inédits et non encore récompensés, devront être déposés au siège de la Société, 12, rue de Seine, ou chez le secrétaire général, 2, rue Casimir-Delavigne, avant le 1er Octobre 1907, dernier délai.

Société de Biologie. — Cette Société décernera cette année le prix Godard (500 francs). Les auteurs peuvent envoyer, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, leurs travaux (manuscrits ou imprimés) jusqu'à la fin d'Octobre.

RENSEIGNEMENTS

Veuf, 60 ans, caractère gai, aimable et égal, habitant une ville du Nord, demande, à demeure, *médecin ou étudiant de dernière année* pour veiller sur sa santé et l'accompagner dans ses déplacements. Préférence sera donnée à ancien élève de l'Université catholique. Ecrire *P. M.*, n° 290.

Ville 55.000 h., 2 h. de Paris; noyau de *clientèle à reprendre* de suite. Indemnité : reprise 3 ans bail appartement moderne (électr., calorifère), agréablement situé. Conviendrait à débutant très actif. Ecrire *P. M.*, n° 291.

A céder de suite, cause maladie, poste chef-lieu de canton, Savoie. Seul médecin, pharmacie, services administratifs. Affaires 8.000, susceptibles d'amélioration. Ecrire *P. M.*, n° 292.

AVIS. — **Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.**

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.











ÉPILEPSIE * HYSTÉRIE * NÉVROSES

Le SIROP de HENRY MURE *au* **Bromure de Potassium** (exempt de chlorure et d'iodure), *expérimenté avec tant de soin par les Médecins des hospices spéciaux de Paris, a déterminé un nombre très considérable de guérisons. Les recueils scientifiques les plus autorisés en font foi.*

Le succès immense de cette préparation bromurée en France, en Angleterre, en Amérique, tient à la pureté chimique absolue et au dosage mathématique du sel employé, ainsi qu'à son incorporation dans un sirop aux écorces d'oranges amères d'une qualité très supérieure.

Chaque cuillerée de SIROP de HENRY MURE contient 2 grammes de bromure de potassium.

Prix du flacon : 5 francs.

Phie **MURE**, à Pont-St-Esprit. — **A. GAZAGNE**, phien de 1re classe, gendre et successeur

Officiellement adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine. — Médaille d'OR Exposition Universelle Paris 1900.

PEPTONE CATILLON

En POUDRE, produit supérieur, pur, agréable, on ne peut plus nutritif: **10 fois** son poids viande bœuf *assimilable*. **Aliment** des **Malades** qui ne **digèrent pas** ou qu'on veut **suralimenter**: *5 à 6 cuiller. par jour dans grog, lait; ou* **nourrir** par **Lavement** nutritif: *2 cuiller., 125 eau, 5 gout. laudanum.*

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande et Glycérophosphates assimilables. — Très utile aux débilités. *Rétablit* les *Forces*, l'*Appétit*, les *Digestions*. Maladies du tube digestif, consomption, inappétence, enfants, convalescents, etc.

OBÉSITE, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE

Tablettes de Catillon
à 0gr.25 de corps

THYROÏDE

— Titré, Stérilisé, Efficacité certaine. — L. à fr.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements portent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Paul Sollier. La claudication intermittente de la moelle.

H. Labbé et G. Vitry. La signification des sulfo-éthers urinaires.

MÉDECINE PRATIQUE

Alfred Martinet. De la répartition des repas au cours de la journée.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La voie lymphatique et la voie sanguine dans les infections.

CONGRÈS

Ier Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme, Paris, 22-27 Octobre 1906.

De la tuberculinine, sa présence dans le lait des vaches tuberculeuses. — Action de la tuberculinine modifiée (tuberculinase) sur les vaches tuberculeuses. — Survivance des bacilles dans le pain après cuisson. — Destruction par la chaleur des produits alimentaires altérés, et par suite dangereux.

DEUXIÈME ET TROISIÈME SECTIONS

Simplification de la méthode de dosage de l'alcool dans le sang et dans les tissus. — Influence du régime alimentaire sur la toxicité de l'absinthe et de l'alcool. — Quantités respectives d'alcool fixées par l'ensemble des tissus éliminés par l'urine ou disparues de l'organisme dans des temps successifs. — Durée du repos après les repas.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — A propos d'un cas d'hydrocéphalie. — Fermeture autoplastique et prothétique chez un même sujet de pertes de substance du crâne. — Intoxication saturnine professionnelle chez des passementières.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Persistance du thymus chez une femme morte sous le chloroforme. — Papillome de la gencive. — Calculs vésicaux. — Occlusion intestinale. — Kyste de l'ovaire. — Epilepsie tardive, démence et hémiplégie symptomatiques de méningo-encéphalite localisée. — Délire hallucinatoire chronique; méningo-corticolite chronique.

Société médicale des hôpitaux. — A propos des injections gazeuses dans le traitement des pleurésies. — Indications des injections gazeuses dans le traitement des pleurésies. — Paralysie par élongation du nerf tibial antérieur. — Méningite cérébro-spinale à méningocoques. Injection intra-rachidienne de collargol. Guérison. Comparaison du liquide céphalo-rachidien avant et après l'injection. — Aphasie motrice sans lésions de la troisième circonvolution frontale. — Trypanosomiase à forme exanthématique chez les blancs.

Société de biologie. — Nouvel eudiomètre. — Imprégnation argentique des neurofibrilles sympathiques de l'homme. — Recherches sur le nombre et la situation des parathyroïdes chez le chien. — Des dépenses de l'organisme pendant l'allaitement chez la cobaye. — Corps thyroïde et équilibre thermique. — Corps jaune et surrénale. — Histogenèse des lésions tuberculeuses du poumon de l'homme. — Bacilles tuberculeux dégraissés. — Pouvoir bactéricide du sérum de diverses espèces animales à l'égard du bacille pyocyanique. Infection pyocyanique par ingestion. — L'anastomose des vaisseaux sanguins par la méthode du patching dans la transplantation du rein.

Académie des sciences. — La dialyse du sucre du sang. — Pénétration du « Treponema pallidum » dans l'ovule.

Académie de médecine. — La suette miliaire et le rat des champs. — Transformation du cancer en tissu conjonctif sous l'influence de la cancroïne.

ANALYSES

Neurologie et Psychiatrie. — Giuseppe Severino. Inutilité des injections épidurales de cocaïne et de stovaïne dans la névralgie sciatique.

CHRONIQUE

M. B. Prostitution et réglementation.

VARIÉTÉS

Les hôpitaux au désert.

A TRAVERS LE MONDE

PROSTITUTION ET RÈGLEMENTATION

Dans un récent article[1] M. F. Regnault a résumé ses idées sur l'évolution de la prostitution. Or, sur cette épineuse question, la lutte est vive, les discussions passionnées; beaucoup de ceux qui prennent part au débat sont insuffisamment documentés, et les meilleurs esprits se laissant emporter par des considérations théoriques ou sentimentales soutiennent éloquemment des paradoxes dangereux. Il n'en est pas de même pour M. F. Regnault, dont l'impartialité ne fait aucun doute. Il voudra donc bien me permettre de discuter quelques-unes de ses assertions.

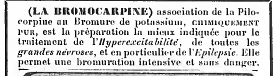
* * *

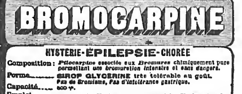
Le plus souvent, dit-il, la fille esquive l'internement en évitant de se présenter à la visite dès qu'elle se sent malade. La réponse est facile : le service des mœurs est chargé de rechercher les filles qui ne viennent pas à la visite; leur carte n'étant pas en règle, elles sont bientôt signalées, puis amenées au dispensaire et retirées de la circulation si elles sont malades.

Un peu plus loin M. F. Regnault prétend que « la période des accidents contagieux passée, la fille n'est plus dangereuse, qu'elle soit clandestine ou soumise. C'est pourquoi, dans le premier cas, il est inutile et vexatoire de vouloir la soumettre à l'inscription; dans le second il est tout aussi peu utile de continuer sur elle les visites forcées ».

Si l'on pouvait affirmer quelle est la durée

1. Voir F. Regnault. Syphilis et Prostitution. *La Presse Médicale*, 1906, n° 76.







mathématique de la période contagieuse, cette donnée précise permettrait peut-être de relâcher la surveillance des syphilitiques[1]. Actuellement la découverte du tréponème doit nous rendre plus prudents que jamais, et, pour ma part, je crois utile d'éviter à mes concitoyens des contacts trop intimes avec une gomme ulcérée de la langue ou du vagin. D'autre part, la syphilis n'est pas la seule maladie transmissible par la prostitution : chancres mous, végétations, bartholinites, uréthrites, vaginites se voient quotidiennement au dispensaire, et la syphilis n'a jamais que je sache conféré l'immunité contre ces diverses affections. Elle ne doit donc pas être un brevet suffisant pour soustraire désormais à toute visite celle qui en est pourvue.

* * *

Enfin, et c'est sur ce point que je tiens à éclairer le public, il est une opinion très dangereuse qu'il faut combattre énergiquement, c'est celle qui applaudit à la disparition des maisons de tolérance remplacées par des maisons de rendez-vous. Dire que la police a réglementé celles-ci et que leur état sanitaire est à peu près aussi bon que celui des maisons fermées, c'est méconnaître que la surveillance des maisons de rendez-vous est très difficile.

Tout d'abord, elles peuvent être pendant longtemps ignorées de la police.

D'autre part, le médecin chargé de la visite dans les maisons de rendez-vous est choisi par la proxénète. Il est payé directement par celle-ci et non plus par l'administration. Je suis convaincu que l'indépendance et la compétence du médecin restent aussi entières que s'il était nommé aux concours[2] et payé par la Préfecture comme cela se pratique pour les maisons de tolérance. Mais quelle que soit son indépendance, quelle que soit sa compétence, le médecin se heurte à des écueils inévitables. Il passe à jour fixe et ce jour-là on lui présente un certain nombre de figurantes.

Le lendemain celles-ci peuvent être remplacées par un nouveau personnel qui huit jours durant exercera sans contrôle. Bien plus, celles qui sont malades peuvent disparaître le jour de la visite et reprendre le lendemain leurs fonctions. Combien d'ailleurs de ces femmes indisciplinées refusent le spéculum ou même tout examen? La proxénète les dissimule alors plutôt que de perdre des pensionnaires de choix. Enfin comme la maîtresse de maison paie le médecin selon le nombre de femmes examinées, elle a tout intérêt à en soustraire le plus possible à la visite médicale.

Aucun de ces inconvénients n'existe avec la maison de tolérance. Ceci explique que l'état sanitaire y soit relativement bon et prouve que la surveillance est non pas superflue, mais efficace.

* * *

Il me resterait à discuter les arguments humanitaires des abolitionnistes; mais je crains d'abuser de l'attention des lecteurs. Je me contenterai donc de dire qu'il faut améliorer autant que possible le sort de la prostituée, qu'il faut encourager les œuvres qui veulent relever son niveau moral, mais aussi qu'il ne faut pas oublier qu'elle possède dans l'immense majorité des cas une mentalité devant laquelle échouent les tentatives les plus patientes, et qui nécessite des mesures particulières. Croire que la prostituée surveillera strictement sa santé, croire que dès qu'elle sera malade elle cessera d'exercer sa profession et qu'elle ira spontanément se soumettre à une série d'injections hypodermiques, c'est oublier qu'elle est exploitée par un souteneur, c'est se faire une idée absolument fausse de l'état d'esprit de ces pauvres filles dont l'inconscience et l'insouciance sont sans limites.

A l'heure où les féministes réclament avec raison l'examen médical de l'*homme* candidat au mariage, peuvent-ils ou peuvent-elles trouver vraiment inique que les mêmes garanties soient exigées de la *femme galante* qui peut contaminer en moyenne cinq hommes par jour.

En résumé, il faut humaniser, moderniser la réglementation mais non l'abolir. La prostitution est un mal inévitable qu'il faut endiguer, faute de pouvoir le supprimer. Elle doit être surveillée comme tout ce qui touche à l'hygiène publique.

* * *

Un mot encore sur les statistiques. En les subdivisant à l'infini, on obtient des résultats aussi inattendus que contradictoires.

C'est ainsi que M. Regnault a pu dire de bonne foi que les médecins du dispensaire usent leur temps à examiner des milliers de prostituées d'âge et d'expérience pour constater leur parfaite santé.

Il serait peut-être bon d'ajouter que les médecins du dispensaire ont signalé : en 1904, 1.200 malades dont 550 syphilitiques; en 1905, 1.350 malades, dont 630 syphilitiques.

Qu'on multiplie ces chiffres par le nombre de clients que chaque fille galante accueille annuellement, et l'on pourra conclure plus judicieusement que les médecins du dispensaire n'usent pas leur temps sans bénéfice pour la santé publique.

M. B.

1. Le Professeur Fournier dans sa dernière communication à l'Académie de Médecine (9 octobre 1906) cite des cas de contagion après 5, 6, 8, 9 et 17 ans.

2. Le concours des médecins du dispensaire comporte une épreuve de titres, une épreuve écrite et deux épreuves cliniques. Tous les élus sont d'anciens internes des hôpitaux ou de Saint-Lazare.

VARIÉTÉS

Les hôpitaux au désert.

Il y a quelque temps, sir Ernest Cassel fit don à l'administration khédiviale d'une somme de un milion et demi dans le but de créer des *hôpitaux ophtalmologiques ambulants* sur la vieille terre des Pharaons, ce pays si tristement privilégié sous le rapport des maladies d'yeux.



Figure 1. — La clinique ambulante à Medina-el-Fayoum (Égypte).

Le gouvernement du Caire accepta l'offre avec empressement et la Commission sanitaire du ministère de l'Intérieur chargea M. Mac Callan, oculiste londonien des plus distingués, d'organiser le service. Lorsque M. Mac Callan et ses aides voyagent, leur caravane ressemble assez exactement à un campement de militaires.

Ils emportent avec eux des tentes qu'ils dressèrent, pour la première fois, aux abords de la populeuse ville de Menoufieh, dans le delta du Nil, et ils soignent principalement les ophtalmies dues à la poussière impalpable soulevée par le terrible *khamsin*, vent brûlant qui souffle avec violence en Égypte durant les cinquante jours qui avoisinent l'équinoxe.

L'hôpital ophtalmologique ambulant, tel que l'a organisé M. Mac Callan, se compose de douze tentes. Dans la plus vaste d'entre elles, le chirurgien pratique les opérations; une seconde lui sert d'habitation et les autres abritent son aide indigène, les malades et les infirmiers. Le climat de l'Égypte rend d'ailleurs parfois pénible la vie nomade. C'est pourquoi M. Mac Callan dut abandonner momentanément sa clinique automobile en Juillet alors qu'il passait à Damiette, et soigner sa clientèle à l'hôpital du gouvernement. La visite s'opérait rapidement, car plus de 200 patients attendaient quotidiennement l'ophtalmologiste, rangés le long du mur de l'établissement. Un médecin indigène passait ensuite devant cette longue théorie, signalant les cinquante cas les plus urgents et renvoyant les autres au lendemain.

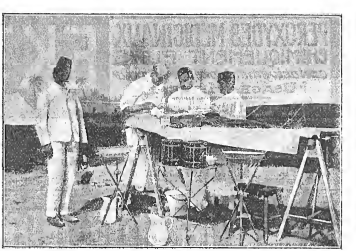


Figure 2. — M. Mac Callan pratiquant une opération en plein air.

Une fois le soleil redevenu moins ardent, M. Mac Callan reprit son ophtalmoscope et ses autres instruments, non sans avoir organisé une deuxième roulotte médicale qu'il envoya à Calioub dans la Basse-Égypte. Actuellement, comme nous l'apprend une information de notre excellent confrère *le Caducée*, l'hôpital ambulant que dirige personnellement M. Mac Callan se trouve dans l'oasis de Medina-el-Fayoum et, au cours de l'année dernière, 18.943 Égyptiens y sont accourus pour se faire soigner.

D'autres hôpitaux automobiles sont en voie de formation et cette institution a reçu sa consécration officielle par la visite de Lord Cramer, le représentant de l'Angleterre en Égypte (*La Nature*).

A travers le Monde

INDE

Le gouvernement de Mysore a publié dernièrement une note sur la destruction des rats dans cette cité hindoue. Cette destruction, systématiquement opérée, a eu pour premier et excellent résultat de préserver la ville de la peste en 1905 et 1906, alors que jusqu'ici le fléau sévissait tous les ans; pour être plus exact, il faut dire qu'il y a eu 7 cas et 5 morts contre 1.244 cas et 995 morts l'année précédente. Le nombre total des rats tués dans la cité depuis le commencement de la campagne, c'est-à-dire depuis le 4 Juillet 1905, jusqu'au 13 Juillet 1906, est de 23.741, dont 12.000 femelles. En 1906 le nombre mensuel des rongeurs tués a été de 1.870 (Janvier); 492 (Février); 708 (Mars); 1.050 (Avril).

BIBLIOGRAPHIE

1261. — **Doyen.** — Le malade et le médecin. 1 vol. in-12 de 244 pages. Prix : 3 fr. 50. (*Librairie universelle.*)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

L'Iboga et l'Ibogaïne.

La neurasthénie, les atonies nerveuses et musculaires, le surmenage, les convalescences, n'avaient jusqu'à présent qu'un nombre restreint de médicaments spéciaux. Notre thérapeutique vient de s'enrichir d'un nouvel alcaloïde, l'ibogaïne, qui donne de bons résultats dans le traitement de ces affections. C'est le principe actif de l'iboga du Congo employé par les nègres, comme stimulant ou tonifiant du système nerveux. Au point de vue physiologique, l'ibogaïne est un névrosthénique, un toni-cardiaque et un excitant de la nutrition.

On l'emploie sous forme de Dragées Nyrdahl (2 à 4 par jour) dont la formule est due au Dr Landrin, auteur du travail important qui vient d'être publié chez Rousset, à Paris.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 31 Octobre 1906, à 1 heure. — M. Thibonneau : Contribution à l'étude des paralysies radiculaires supérieures, et, en particulier, de leur diagnostic; MM. Brissaud, Gaucher, Segond, Mauclaire. — M. Roussilot : Détermination de la blennorragie sur la prostate et les vésicules séminales; MM. Gaucher, Brissaud, Segond, Mauclaire. — M. Pastour : De la conduite à tenir en présence de corps étrangers de l'œsophage; MM. Segond, Brissaud, Gaucher, Mauclaire.

Samedi 3 Novembre 1906, à 1 heure. — M. Guérin : Sur quelques complications éloignées des amygdalites aiguës. De la présence du streptocoque dans ces amygdalites : MM. Dieulafoy, Raymond, Rénon, Jeanselme. — M. Dousil-Blazy : De la forme rénale de l'ictère grave; MM. Raymond, Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — M. Lavallée : Ponction lombaire dans les fractures du crâne; MM. Berger, Gilbert, Faure, Carnot. — M. Lagheny : Le citrate de soude : son rôle sur les fonctions de l'estomac; son emploi dans la thérapeutique gastrique; MM. Gilbert, Berger, Faure, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 29 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Delens, Proust. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, Claude, M. Roger, censeur; M. Teissier, suppléant.

Mardi 30 Octobre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Berger, De Lapersonne, Auvray. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Hartmann, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Robin, Dupré, Carnot. M. Cornil, censeur; M. Langlois, suppléant.

Mercredi 31 Octobre 1906. — 1er, Oral : MM. Reclus, Sébileau, Cunéo. — 2e : MM. Gautier, Richet (Ch.), Branca. — 3e (Première partie), Oral : MM. Terrier, Retterer, Wallich. M. Gariel, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Samedi 3 Novembre 1906. — 3e (Deuxième partie) (1re série) : MM. Hutinel, Thiroloix, Guiart. — 3e, Oral (Deuxième partie) (2e série). MM. Robin, Gouget, Bezançon. — 4e : MM. Chantemesse, G. Ballet, Vaquez. M. de Lapersonne, censeur; M. Broca (André), suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Maillard, suppléant.

CLINIQUES

Clinique médicale. — M. Thiroloix, agrégé, commencera le *Cours de clinique médicale*, à l'hôpital Saint-Antoine, le jeudi 8 Novembre 1906, à 10 h. 1/2, au pavillon Moïana, et le continuera les lundis et jeudis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement : Tous les jours, visite à 9 heures précises. — Lundi, 10 h. 1/2 : Leçon de clinique médicale. — Mardi, 9 heures : Examen des malades entrants. — Mercredi, 9 h. 1/4 : Leçon de clinique au lit des malades, par M. G. Rosenthal, chef de clinique. — Jeudi, 10 h. 1/2 : Leçon de clinique. — Vendredi, 10 heures : Consultation spéciale pour les maladies de l'estomac (M. Bensaude, ancien chef de clinique). — Samedi, 10 h. 1/2 : Revue des observations de la semaine.

Des démonstrations spéciales seront faites par MM. Winter, chef du laboratoire; Terrien et Dolbeau, ophtalmologistes des hôpitaux; Lebon, chef du service d'électrothérapie, et G. Weill, chef du service d'oto-rhino-laryngologie.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. le professeur Gaucher commencera ce cours le mercredi 7 Novembre 1906, à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre des cliniques), et le continuera les dimanches et mercredis suivants, à la même heure. — Mercredi : Leçon clinique. — Dimanche : Leçon didactique. Dermatoses parasitaires.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Cochin. — Le musée vénéréologique de l'hôpital Cochin, boulevard de Port-Royal, 111, est ouvert pour l'étude aux médecins et aux étudiants en médecine, munis de leurs cartes, les mardis, jeudis, samedis, de 1 heure à 5 heures.

NOUVELLES

Le certificat d'études médicales supérieur. — La réunion du Syndicat médical du Sud-Est vient de voter l'ordre du jour suivant :

« L'Union des syndicats médicaux du Sud-Est proteste avec énergie contre le décret de création d'un certificat d'études médicales supérieures; fait appel à tous les praticiens et à tous les groupements professionnels du Sud-Est; s'associera à toutes les mesures susceptibles de faire rapporter ou modifier le décret du 25 Juillet 1906, tel qu'il a été conçu; adhérera à l'organisation d'un Congrès des praticiens de France; fera tenir copie de cet ordre du jour au ministre de l'Instruction publique, à tous les groupements médicaux, à tous les confrères, sénateurs ou députés. »

De son côté, l'Association des médecins de l'Ain, vient d'adopter à l'unanimité la délibération suivante :

Considérant :

1° Que jusqu'à ce jour, dans n'importe quelle Faculté, le grade universitaire le plus élevé est le doctorat;

2° Que la création du diplôme d'études médicales supérieures ne peut donc qu'entraîner un amoindrissement de la valeur du diplôme de docteur en médecine;

3° Que, de ce fait, il peut en résulter, dans la pratique de la clientèle, un dommage pour les titulaires du diplôme de docteur;

4° Que rien dans la loi du 30 Novembre 1892, ni dans le décret du 31 Juillet 1893, ne fait prévoir et même n'autorise la création de ce diplôme d'études médicales supérieures, et que, de ce fait, il peut paraître illégal qu'une simple décision du Conseil supérieur de l'Instruction publique puisse créer un diplôme non prévu par la loi, ou seulement un grade quelconque en dehors des titres donnés au concours,

Émet le vœu que soit abrogé le décret du 26 Juillet 1906, créant le diplôme d'études médicales supérieures et estime qu'au contraire, il y aurait peut-être lieu de soumettre la question au Conseil d'Etat.

Enfin, dans sa dernière réunion, le Conseil général des Sociétés médicales de l'arrondissement de la Seine a approuvé l'ordre du jour suivant :

Considérant :

1° Que la création d'un certificat d'études médicales supérieures ne pourra que déconsidérer le doctorat;

2° Que la création de ce certificat aura pour effet de diviser le corps médical en deux castes : les docteurs en médecine ou médecins inférieurs; les titulaires du certificat ou médecins supérieurs, et de rétablir un officiat de santé à peine et justement aboli;

3° Que le titre de docteur, dans toutes les sciences, est le titre summum fixé jusqu'à ce jour, et qu'on ne saurait autrement que par une loi créer un titre supérieur, comme celui que donnerait le certificat d'études médicales présentement visé;

1° Proteste avec énergie contre le décret de création d'un certificat d'études médicales supérieures;

2° Fait appel à tous les praticiens de France, à tous les groupements professionnels, à tous les organes de défense;

3° S'associe à toutes les mesures susceptibles de faire rapporter le décret du 25 Juillet 1906, et plus particulièrement à un pétitionnement du corps médical français.

CONCOURS

Externat. — Pathologie. — *Séance du 19 Octobre.* — *Cancer de l'estomac.* — Ont obtenu : MM. Langlet, 11; Laisney, 18; Monfleur, 6; Noël (Charles); Olive; May, 19; Parent, 14; Lamy, 18; Klefstad-Sillouville, 12; Mouradian, 11; Monnier, 14; Lancrenon, 12; Philippon, 14; Laroque (Joseph); Verdun, 17; Le Brun, 13; Kœcklin, 14; Mouflet, 10; Mlles Landesmann, 16; Kœnigson, 13. — *Absents* : Mlle Mamelle; MM. Sarrazin, Montagne, Chaseat, Thiault, Landrieu, Maljenn, Malavialle.

Séance du 20 Octobre. — *Fracture de l'extrémité inférieure du radius.* — Ont obtenu : MM. Moliniè, 16; Marquet, 7; Logre,18 ; Perrin, 10; Larroque (Paul), 17; Colanéri, 9; Simonnet, 8; Maugis, 10; Pfeiffer, 8; Madelaine, 13; Lehmann (Poul), 14; Pierrot, 16 ; Monbrun, 14; Leulier, 13; Berthonnier, 10; Lejeune, 10; Michaïlowitch, 10; Mlles Purisse, 17; Kœssel, 18.

Séance du 22 Octobre (épreuve supplémentoire). — *Perforations intestinales.* — Ont obtenu : MM. Passot, 20; Madier, 19; Dumont, 18; May, 14; Vandescal, 15; Rolland, 17; Mlle Cosnoviei, 16.

A la suite des concours qui vont avoir lieu, sont nommés externes des hôpitaux ; MM. 1, Passot ; 2, Madier; 3, Dumont ; 4, Rollund ; 5, Mlle Cosmoviei ; 6, Vandescal ; 7, May; 8, Jacquet (Paul ; 9. Petit (Henri) ; 10, Vielle ; 11, Mlle Delage ; 12, Durand (Henri) ; 13, Rousseau (Ferdinand) ; 14, Barthélemy ; 15, Chamorro ; 16, Frette ; 17, Laisney; 18, Lamy; 19, Turquety ; 20, Buquet; 21, Mignot; 22, Mlle Blanc (Gratia); 23, Girault (Albano); 24, Huber; 25, Villette (Jean); 26, Desplns; 27, Butel; 28, Riou ; 29, Bricout; 30, Vinay ; 31, Cassard ; 32, Maurer; 33, Mlle Parisse; 34, Winawer; 35, Amoudrut; 36, Beck; 37, Monnier; 38, Philippon; 39, Pouilloux; 40, Sébillotte; 41, Guédeney; 42, Leporcq ; 43, Lorreyte ; 44, Plaisant; 45, Rousseau (Fernand) ; 46, Gillard (Henri); Mlle Landesman; 48, Plesse; 49, Vincent (Max) ; 50, Boheau.

51, Desbouis; 52, Goret; 53, Mlle Kœssler; 54, Larroque (Joseph); 55, Legal-Lassalle; 56, Mlle Lenormand; 57, Logre; 58, Bodineau; 59, Mlle Defiol; 60, Michel; 61, Photiadis; 62, Teyssier; 63, Bougot; 64, Hadengue; 65, Mercier; 66, Mlle Pelletier; 67, Vermenouze; 68, Bœckel; 69, Chardin; 70, Desnoues; 71, Pynel; 72, Pierrot; 73, Rosse; 74, Verdun; 75, Butin; 76, Vilfroy; 77, Chaufour; 78, Fontanier; 79, Kœchlin; 80, Lahernudie; 81, Noël (André); 82, Darrieux; 83, Gaston (Edgard); 84, Goldsmith; 85, Lafon; 86, Lefèvre (Louis); 87, Fallot; 88, Rohm; 89, Pizon; 90, Donzelot; 91, Le Pontois; 92, Baudouin (Emile); 93, Guillemet; 94, Leulier; 95, Beraud; 96, Bougeant; 97, Bruel; 98, Girard (Alfred); 99, Gouyou-Beauchomps; 100, Monod (André).

101, Parent; 102, Swiéeinski; 103, Netter; 104, Petit (Ch.); 105, Saglier; 106, Michaut; 107, Tripier; 108, Mlle Boutoil; 109, Colihert; 110, Chatelin (Ch.); 111, Toffin; 112, Beloux; 113, Mersey; 114, Mlle Baillet; 115 ; Gaillard; 116, Moliniè; 117; Soucix; 118, Mlle Haïmovitch; 119, Renault; 120, Burguet; 121, François (Maurice); 122, Mougenc de Saint-Avid; 123, Achard; 124, Gassier; 125, Mlle Hertz; 126, Prigent ; 127, Zæpffel; 128, Bleynie ; 129, Godéchoux; 130, Monbrun; 131, Hattat; 132, Darcher (Marcel); 133, Queste ; 134, Gustaldi; 135, Judel; 136, Klefstad Sillouville ; 137, Jourdelle; 138, Villatte (Paul); 139, Wilmet ; 140, Amblard ; 141, Babiaud. 142, Dogny; 143, Le Brun ; 144, Mlle Treney; 145, Grahaud; 146, Gastaud (Paul); 147, Bilhault, 148, Bourdette ; 149, Rocher; 150, Cuvillier.

151, Potherat; 152, Bouquier ; 153, Mlle Kœnigson; 154, de le Vallée ; 155, Colleville; 156, Hanriot; 157, Le Roy (Pierre); 158, Tribes; 159, Jaissou ; 160, Krebs ; 161, Mouflet ; 162, Goutier (Jean); 163, Mouradian ; 164, Adnm ; 165, Lancrenon ; 166, Breuillet ; 167, Lehmann (Paul) ; 168, Pigé ; 169, Autier; 170, Casalis ; 171, Dorliucourt; 172, Goldstein; 173, Chastel ; 174, Gillard (Joseph) ; 175, Dive ; 176, Guillot ; 177, Mlle Cohen ; 178, Langlet ; 179, Duhois (Fernand); 180, Moussour ; 181, Madelnine ; 182, Besnard (Jacques) ; 183, Bertrand ; 184, Mlle Ricard ; 185, Fournier ; 186, Mlle Schechtmann ; 187, Pougaud ; 188, Roinhold; 189, Gautier (Philippe) ; 190, Mallet (François) ; 191, Moreou (René); 192, Daniel; 193, Pruvost ; 194, Sanjarjo ; 195, Bel; 196. Caux ; 197, Segnux ; 198, Colanéri ; 199, Albertin ; 200, Bardet (Henri).

201, Chaineaux; 202, Fuselier; 203, Taphanel; 204, Cornet; 205, Delot; 206, Mlle Gougel; 207, Melamet; 208, Petit (Arnold); 209, Chatelain (Marcel); 210, Deffius; 211, de Barie; 212, Ganfroy; 213, Grehant; 214, Aurégan; 215, Gallas; 216, Aubert; 217, Berthomier; 218, Fège; 219, Perrin; 220, Pollet; 221, Thierry ; 222, Brunet; 223, Basthard-Bogain ; 224, Bierer; 225, Segherdtzian ; 226, Chapuis; 228, Fourrey; 228, Pfeiffer; 229, Duchâteau ; 230, Sauty; 231, Torné; 232, Baudot; 233, Clogne; 234, Delaplane; 235, Istrin; 236, Bilot; 237, Kamenzer; 238, Mlle Nikolsky ; 239, Lejeune; 240, Michelet; 241, Mikaïlovitch; 242, Potiron; 243, Baruathan; 244, Lonoël; 245, Gegermacher; 246, Verrier (Pierre); 247, Corro; 248, Garriguene; 249, Jaugeas; 250, Figowski.

251, Guichon; 252, Mlle Aronovich; 253, Baudouin (Henri); 254, Toro; 255, Jacquemin (Édouard) ; 256, Pasquet; 257, Alvergnat; 258, François (Bernard); 259, Darianx; 260, Mlle Goldoufan, 261, Serin; 262, Bulliard; 263, Fricker; 264, Mallet (Lucien); 265, Maugis; 266, Portret; 267, Rabourdin; 268, Renevey ; 269, Scheurer; 270, Jacquot (Georges); 271, Garban; 272. Desemery; 273, Gonthier (André); 274, Adler; 275, Bodet; 276, Garnier

RENSEIGNEMENTS

A céder de suite, cause maladie, poste chef-lieu de canton, Savoie. Seul médecin, pharmacie, services administratifs. Affaires 8.000 fr , susceptibles d'amélioration. Ecrire *P. M.*, n° 292.

Interne des hôpitaux commencera en Novembre une *conference d'externat* Ecrire *P. M.*, n° 293.

A vendre d'occasion : Voiture ayant été faite pour grande jeune fille atteinte de coxalgie; carrosserie osier, bien suspendue, roues caoutchoutées, matelas de fond : valeur réelle 500 fr., à vendre 80 fr. — Appareil de coxalgie, jamais porté, en tôle, peau de Suède et nickel; a couté 250 fr., à vendre 50 fr. — Gouttière avec matelas : 5 fr. — Banc recouvert toile cirée : 5 fr. Ecrire *P. M.*, n° 294.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen des malades, faites par interne en chirurgie pendant le mois de Novembre. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

MAURICE LETULLE. Manœuvres de clinique médicale. Examen du foie.

A. AUGUSTIN REY. L'habitation : Hygiène de la lumière. Les espaces libres : la voie publique ; la cour.

CONGRÈS

Ier Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme, Paris, 22-27 Octobre 1906.

SÉANCES GÉNÉRALES

PREMIÈRE, DEUXIÈME, TROISIÈME, HUITIÈME SECTIONS

L'organisme humain producteur de chaleur. Recherches calorimétriques sur la variation de la dépense et des besoins d'énergie, selon la température, la saison, le climat. — Essai critique sur les théories de l'isodynamie et de l'isoglycosie. — Enquête sur l'alimentation des ouvriers. — Emploi des coefficients de Rubner et de Chauveau pour le calcul des rations de chaleur et de travail. — De la mesure du travail musculaire dans les professions manuelles. — Enquête des Instituts Solvay (Bruxelles) sur l'alimentation des ouvriers belges.

QUATRIÈME, CINQUIÈME, SEPTIÈME SECTIONS

Unification nationale et internationale des méthodes d'analyse des denrées alimentaires.

PREMIÈRE SECTION

Formule de thermodynamiques et d'énergétiques animales concernant la dépense, la chaleur et le rendement. — Description d'appareils.

DEUXIÈME ET TROISIÈME SECTIONS

La digestibilité dans la diète végétarienne. — Évolution de l'opacité des os aux rayons de Röntgen en fonction de l'âge. — Influence de la minéralisation sur la formation des tissus. — L'excitation par les aliments. — Étude physiologique sur les végétariens,

QUATRIÈME SECTION

Méthodes d'analyses des laits. — Dessiccation dans le vide à l'aide des basses températures. — Falsification du beurre. — Répression des fraudes des matières alimentaires.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne. — Le cœur chez les goitreux.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de thérapeutique. — Le zimphène. — Sur la novocaïne.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Remarques à propos de l'extraction des corps étrangers bronchiques par la bronchoscopie. — Sur un cas de mal de Pott. — Le certificat d'études médicales supérieures. — Erratum.

Société de chirurgie. — Deux cas d'invagination intestinale récidivée. — Appendicite. Phlébite tardive du membre inférieur gauche compliquée d'embolie, abcès péri-appendiculaire ; drainage. Guérison. — Tuberculose hypertrophique et sténosante de l'intestin localisée à la portion terminale de l'iléon sans participation du cæcum. — Quatre cas de grossesse extra-utérine non rompue opérée après le 4e mois. — Kyste hydatique du foie rompu dans les voies biliaires principales ; cholédocotomie ; guérison. — Deux cas de rupture traumatique de l'urètre dans sa portion périnéale. — Rétrécissement cicatriciel, d'origine traumatique, de l'urètre, traité par la résection avec abouchement des deux bouts de l'urètre au périnée ; autoplastie secondaire. — Plaie pénétrante du cœur ; suture ; guérison. — Contusion de l'abdomen ; plaie du foie ; arrachement incomplet de l'insertion du mésentère sur l'intestin ; laparotomie ; guérison. — Sarcome récidivé du nerf sciatique ayant nécessité la désarticulation de la hanche.

ANALYSES

CHRONIQUE

PIERRE MAUREL. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

QUIDET. Une boîte de secours immédiat.

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur BUDIN

A l'extrémité du jardin du Luxembourg, bien en vue, à l'angle du bâtiment de la Clinique d'accouchements, se détache un haut relief représentant, grandeur nature, le professeur Tarnier debout près d'un lit où repose une jeune mère embrassant son enfant. Au-dessous est gravée cette inscription : « au Maître qui consacra sa vie aux Mères et aux Enfants ». On ne peut qu'applaudir à ce juste hommage rendu à une belle carrière obstétricale, tout en se rappelant que les Maîtres d'autrefois ne connaissaient pas souvent semblable apothéose. Aux plus grands on ne décernait que modestes bustes ou petits médaillons qui font piètre figure en face des monuments somptueux et grandioses élevés ces derniers temps aux Maîtres d'aujourd'hui.

A l'autre coin du bâtiment est l'entrée de la Clinique Tarnier. C'est là que, deux fois par semaine, le professeur Budin fait son cours de clinique obstétricale.

Par de vastes corridors et un bel escalier, on pénètre sans difficulté jusqu'à la salle de travail que le Maître parcourt avant la leçon. Autour des lits se pressent en foule élèves du service, stagiaires et sages-femmes en tenue d'hôpital auxquels se mêlent nombre d'étrangers en vêtements de ville. Le Maître passe dans les salles, examine rapidement les cas intéressants et dit : « A l'amphithéâtre, Messieurs. » Et il y va de son pas rapide et menu, avec sa démarche un peu penchée. L'assistance se précipite derrière lui et envahit l'amphithéâtre bientôt bondé, d'autant plus que les trois premiers gradins sont réservés aux élèves du service qui débordent encore sur les deux autres, laissant peu de place aux étrangers.

Le Professeur, en blouse à manches coupées court et laissant le bras nu, avec le pantalon et la calotte de toile, s'assied et, les coudes sur la table, les mains jointes, commence de sa voix à tonalité douce. Il parle, le sourcil contracté sous le lorgnon, le front plissé, l'air comme douloureux, toujours d'apparence maladive bien qu'il reste immuable sous la chevelure et la barbe noires. Parfois, il se lève pour présenter une pièce ou dessiner un schéma au tableau. Il va et vient ou bien, immobile, reste debout, les mains derrière le dos, la taille un peu courbée.

La voix est faible, sans éclat ; elle s'entend bien cependant. Le geste est rare, doux et réservé ;

il souligne la phrase aisée, sans recherche. La parole, plutôt lente, mais nette, bien articulée, quelquefois un peu martelée ou, à certains moments légèrement vibrante, garde toujours un ton discret et comme atténué. Le Professeur a devant lui, sur la table à tapis rouge sombre, notes et documents à côté d'un flacon de lait stérilisé qu'il vide dans le verre pour le sucrer et le boire au lieu du traditionnel verre d'eau.

Si, au cours de la leçon, il doit aborder un point controversé et faire allusion à des théories adverses, le ton s'élève mais garde une allure discrète et calme. L'affirmation peut devenir énergique, mais l'expression reste toujours d'une douce courtoisie. On sent quelqu'un capable de traiter et de discuter les questions les plus délicates avec modération et réserve. On a l'impression que sa douce et tenace énergie peut, avec succès, tenir tête au contradicteur le plus impérieux.

A la Clinique est annexée une Consultation de Nourrissons. Le Professeur fut un des premiers et des plus ardents promoteurs de ce mode de puériculture qui prit tant d'extension sous son impulsion et celle de ses élèves. Cette consultation jouit d'une entrée spéciale qui mène à la salle d'attente. Là se tient un élève qui fait un examen sommaire et un premier triage pour dépister et isoler les enfants suspects de maladies contagieuses. Combien curieux et spécial est l'aspect de cette salle avec tout son brouhaha, les cris des enfants, le bavardage des mères et toute cette foule tumultueuse et pressée! De là, les mamans passent à la balance où se fait la pesée de chaque nourrisson, puis elles pénètrent par groupes dans la salle de consultation.

Une à une elles défilent devant le Chef aidé de deux sages-femmes et de deux élèves, entouré de stagiaires qui doivent assister à tour de rôle à cette consultation. Chaque mère est munie d'une fiche où sont inscrits le nom de l'enfant, la date de la naissance et le graphique des pesées. D'après le numéro d'ordre on se reporte à la fiche correspondante gardée aux archives de la Clinique, on y inscrit la pesée nouvelle et on constitue ainsi le dossier de tous les nourrissons. D'après le résultat de la pesée et l'examen de l'enfant, le Chef donne quelques conseils d'hygiène, surtout au point de vue de l'alimentation; il réglemente le nombre de tétées, prescrit au besoin le lait stérilisé qu'on distribue à la laiterie de la Clinique, ou conseille l'adjonction de bouillies, etc...

Et ainsi, ce n'est pas seulement une consultation pour les nourrissons mais aussi une école pour les mères, dont on fait l'éducation avec plus de facilité qu'on ne pourrait croire. Le mérite en revient au Maître qui s'y donne de tout cœur et est toujours doux, calme, patient et bon avec cette clientèle agitée et bruyante. Cette consultation était, au début, très restreinte et limitée à quelques femmes accouchées dans le service. Peu à peu les mères en comprirent la portée et l'intérêt et vinrent d'elles-mêmes. C'est maintenant une œuvre en plein succès, œuvre d'hygiène, de moralisation et aussi d'enseignement très utile, très pratique, très instructif, leçon de choses de première importance pour les élèves et pour les mères. C'est un des plus beaux fleurons de la couronne déjà belle du professeur Budin.

Pierre Maurel.

UNE BOITE DE SECOURS IMMÉDIAT

Par M. QUIDET

Ex-moniteur des Travaux pratiques de Pharmacologie à la Faculté.

Il n'est pas de médecin qui n'ait eu l'occasion de constater combien les boîtes de secours actuellement en usage laissent à désirer, tant par leur composition, qui répond rarement aux nécessités des cas urgents les plus fréquents, qu'en raison de l'état de conservation souvent défectueux de leur contenu, où figurent encore parfois le perchlorure de fer, la teinture d'arnica et l'amadou!

Personne ne doit se désintéresser de cette question des premiers soins d'urgence car personne ne peut se déclarer à l'abri d'un accident ou d'un malaise subit : c'est une question d'intérêt général de toute évidence.

Suivant la judicieuse remarque de M. le professeur Thiem (de Cottbus) c'est du premier pansement que dépendent, dans une large mesure, l'évolution et le pronostic de la plupart des traumatismes; on ne saurait attacher trop d'importance à ce que les matériaux employés pour le premier pansement présentent toutes les garanties voulues de stérilisation et d'asepsie.

Une boîte de secours étant destinée à servir d'une façon toujours inopinée, il est indispensable que les éléments qui la constituent soient conditionnés de telle sorte que leur état de conservation parfait et pour ainsi dire indéfini soit toujours réellement et pratiquement assuré.

A l'une des dernières séances de l'Académie de Médecine, M. le professeur Pouchet a présenté une boîte de secours immédiat imaginée par un de ses élèves, M. Quidet, qui, dans des conditions très restreintes de poids et de volume et avec des garanties de sécurité et de conservation indiscutables, renferme tout ce qui peut être nécessaire en cas d'accident ou de malaise subit : objets de pansement, médicaments, instruments, attelles, cuvettes, etc.

La disposition des compartiments est telle que, d'un coup d'œil, on embrasse nettement l'ensemble des ressources dont on dispose : en outre, un grand tableau-inventaire collé à l'intérieur du couvercle reproduit la composition exacte de la boîte de secours immédiat et contient sous une forme claire et concise, quelques indications sur

les soins d'urgence en attendant le médecin.

Les objets de pansement sont stérilisés dans leurs récipients qui sont munis de garanties de fermeture assurant l'inviolabilité matérielle, au moyen d'une bande de fermeture apparente qu'il faut rompre ou déchirer pour ouvrir le récipient.

Tous les flacons sont pourvus du bouchage métallique Phénix, hermétique et inviolable : on est forcé, pour déboucher le flacon, de rompre une petite agrafe; la capsule et la bague se séparent, il est ensuite impossible d'ajuster de nouveau la capsule de garantie, d'où nécessité de renouveler l'approvisionnement et certitude absolue de n'être pas exposé à se servir de produits éventés, défraîchis, ayant perdu leurs qualités.

Il est aujourd'hui reconnu que les solutions antiseptiques doivent être récemment préparées sous peine de subir des décompositions physico-chimiques qui les altèrent au bout d'un temps plus ou moins variable : pour cette raison, la boîte de secours immédiat ne contient aucune solution antiseptique; mais on trouve de quoi en préparer de suite avec les deux litres d'eau distillée stérilisée et les comprimés dosés (oxycyanure de Hg, acide picrique, antipyrine, perborate de soude). Il est à remarquer justement que ce qu'il est le plus difficile de se procurer en cas d'accident, c'est de l'eau rigoureusement propre; la conservation de l'eau stérilisée ne laisse ici rien à désirer du fait du bouchage adopté, l'occlusion parfaite du flacon assurant une immunité complète et indéfinie contre les germes extérieurs.

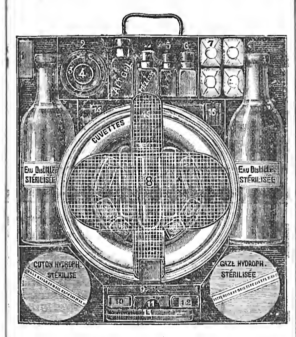
Chaque tube de comprimés est luté à la paraffine.

Les médicaments d'urgence sont présentés sous forme d'ampoules stérilisées dosées pour injections hypodermiques, toujours immédiatement prêtes à l'emploi.

La boîte qui les renferme porte en caractères gras la mention : « ne doivent être utilisées que par le médecin ». Il existe également de l'ammoniaque, en ampoules, dans une boîte spéciale.

Tous les médicaments sont pourvus d'étiquettes — de couleur différente — indiquant d'une façon précise les circonstances et le mode d'emploi du produit.

Les instruments de chirurgie — indispensables en cas d'urgence — sont contenus dans une boîte-



trousse auto-stérilisable (invention brevetée de M. Quidet[1]) permettant de les faire bouillir en quelques minutes, n'importe où, sans avoir besoin de lampe ni de réchaud. Ce stérilisateur portatif, simple et pratique, apporte à la boîte de secours immédiat un perfectionnement dont on rechercherait en vain l'équivalent dans les boîtes de secours actuelles.

1. Voir *La Presse Médicale* du 25 Novembre 1905.

Le réapprovisionnement des divers éléments est assuré par les soins du dépositaire, suivant un tarif indiqué pour chaque objet au tableau-inventaire. Cette disposition, d'importance capitale, demeure la condition essentielle, absolue, de la valeur utilisable constante de la boîte de secours immédiat; celle-ci reste subordonnée à la vigilance de la personne chargée de l'entretien de la boîte de secours, et puisqu'il faut, hélas! compter avec la négligence humaine, il est facile d'avoir toujours en réserve quelques-uns des matériaux les plus fréquemment utilisables, leur conditionnement étant tel qu'ils peuvent se conserver presque indéfiniment.

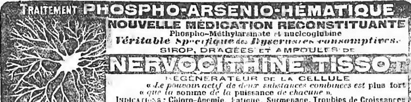
La boîte de secours immédiat tient tout entière dans une boîte de fer-blanc solide, mesurant 45 centimètres $\times$ 42 $\times$ 10, de forme très maniable; le poids total ne dépasse pas 10 kilogrammes, ce qui n'a rien d'excessif.

Ce nouveau type de boîte de secours nous paraît répondre aux exigences de la science moderne et présenter de multiples avantages sur tous les modèles similaires actuellement en usage. Adopté par la préfecture de la Seine (ambulances municipales), par la préfecture de police (secours publics), par le régiment des sapeurs-pompiers de Paris, admis à figurer au Musée de Prévention des Accidents du Travail et d'Hygiène Industrielle au Conservatoire National des Arts-et-Métiers, il est destiné à se répandre dans les postes de secours comme dans toute agglomération d'individus : sociétés sportives, salles de spectacles, usines, ateliers, pensionnats, exploitations agricoles, gares, etc.

A notre époque, où les collectivités font de plus en plus appel au concours éclairé et toujours généreux du médecin, c'est bien le moins qu'on lui fournisse les moyens de prodiguer ses soins avec toute la rapidité et l'efficacité désirables en cas d'accident ou de malaise subit.







FACULTÉ DE PARIS

CLINIQUES

Clinique des maladies des enfants. — M. Méry, agrégé, chargé de cours, commencera le *Cours de clinique des maladies infantiles*, le mercredi 7 Novembre 1906, à 10 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres), et le continuera les mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

M. Veillon : Maladies de la peau, les mardis, à 10 heures. — M. Guvillier : Maladies du nez, du pharynx, du larynx et des oreilles, les jeudis et lundis, à 10 heures. — M. Larat : Électrothérapie, les samedis, à 10 heures. — M. Guillemot : Consultations pour les maladies des nourrissons, les samedis, à 10 h. 1/2.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — M. le professeur Budin reprendra le *Cours de clinique d'accouchements*, le samedi 10 Novembre 1906, à 9 heures du matin (clinique Tarnier, rue d'Assas), et le continuera les mardis et samedis suivants à la même heure.

Ordre du cours : Mardi et samedi : Leçons à l'amphithéâtre. Leçons au lit des malades, tous les matins, à 9 heures. — Mardi : Leçons de clinique obstétricale. — Samedi : Leçons cliniques sur l'allaitement et l'hygiène des nourrissons.

Dirigeront les exercices pratiques : M. Coudert, chef de clinique; M. Cathala, chef de clinique adjoint; MM. Chavane, Schwab, Macé, Perret, Chéron, Bouchacourt, Jeannin et Guéniot, anciens chefs de clinique; MM. Nicloux, chef de laboratoire, et M. Lequeux, adjoint; MM Planchon, Valency, Barlerin, Donzeau, Quillier, Buron, Devraigne et Binet, moniteurs.

COURS

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur Roger commencera son Cours le jeudi 8 Novembre 1906, à 4 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Objet du cours : Les maladies infectieuses.

Pathologie chirurgicale. — M. Marion, agrégé, chargé de cours, commencera le *Cours de pathologie chirurgicale*, le lundi 12 Novembre 1906, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Affections traumatiques des membres. Affections des organes génito-urinaires.

Histologie. — M. A. Branca, agrégé, chargé de cours, commencera le *Cours d'histologie*, le jeudi 8 Novembre 1906, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : La cellule. Les éléments sexuels et les processus histologiques de la reproduction. Le système nerveux.

CONFÉRENCES

Pathologie externe. — M. Morestin, agrégé, commencera ces Conférences le mardi 6 Novembre 1906, à 5 heures (amphithéâtre de pharmacologie), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Maladies du thorax et de l'abdomen.

Pathologie interne. — M. Louis Rénon, agrégé, commencera ces Conférences le samedi 10 Novembre 1906, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Maladies infectieuses et parasitaires.

Obstétrique. — M. Potocki, agrégé, commencera ces Conférences le vendredi 9 Novembre 1906, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Stage hospitalier. — Les services hospitaliers réservés à la première année de stage pour l'exercice 1906-1907 sont répartis de la façon suivante :

Médecine. — *Hôtel-Dieu* : MM. Ballet, Petit.
Charité : M. le professeur Roger.
Laënnec : MM. Barié, Bourcy.
Beaujon : M. Troisier.
Pitié : M. Renon.
Saint-Antoine : M. Siredey.
Cochin : MM. Chauffard, Widal.
Lariboisière : MM. Brault, Le Gendre.
Tenon : M. Achard.
Broussais : M. le professeur Gilbert.
Chirurgie. — *Hôtel-Dieu* : M. Guinard.
Charité : M. Campenon.
Necker : M. Routier.
Laënnec : M. Delbet.
Beaujon : MM. Tuffier, Bazy.
Pitié : M. Walter.
Saint-Antoine : M. Lejars.
Cochin : MM. Schwartz, Quénu.
Saint-Louis : M. Ricard.
Lariboisière : M. le professeur Poirier.

Les services réservés à la seconde année de stage sont les suivants : Médecine. — *Hôtel-Dieu* : M. le professeur Dieulafoy.
Laënnec : M. le professeur Landouzy.
Beaujon : MM. les professeurs Debove, Robin.
Saint-Antoine : M. le professeur Hayem, M. Thiroloix.
Chirurgie. — *Hôtel-Dieu* : M. le professeur Le Dentu.
Charité : M. le professeur Richer.
Necker : M. le professeur Berger.
Pitié : M. le professeur Terrier.
Enfants Malades : M. le professeur Kirmisson.

Les services réservés à la troisième année de stage sont les suivants : Accouchement. — *Baudelocque* : M. le professeur Pinard.
Tarnier : M. le professeur Budin.
Charité : M. Maygrier.
Saint-Antoine : M. Bar.
Hôtel-Dieu (annexe) : M. Champetier de Ribes.
Pitié : M. Lepage.
Lariboisière : M. Bonnaire.

Maladies des yeux. — *Hôtel-Dieu* : M. le professeur de Lapersonne.

Maladies des voies urinaires. — *Necker* : M. le professeur Albarran.

Maladies des enfants. *Enfants malades* (médecine) : M. le professeur Granger, M. Méry (chirurgie) ; M. Broca.

Maladies nerveuses. — *Salpêtrière* : M. le professeur Raymond.

Maladies mentales. — *Saint-Anne* : M. le professeur Jeoffroy.

Maladies cutanées et syphilitiques. — *Saint-Louis* : M. le professeur Gaucher.

Gynécologie. — *Broca* : M. le professeur Pozzi.

Laryngologie. — *Lariboisière* : M. Sébileau.

Amphithéâtre d'anatomie. — Cours et exercices techniques du trimestre d'hiver 1906-1907 sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques. Les cours et exercices pratiques du semestre d'hiver commenceront le lundi 5 Novembre. — Les cours qui seront faits pendant ce semestre sont les suivants : 1° *Cours d'anatomie topographique*, par M. Pierre Sebileau, professeur agrégé et chirurgien de Lariboisière, et par MM. Chifoliau et Chevrier, prosecteurs. Ce cours aura lieu du 12 Novembre au 15 Février et comprendra trente leçons.

Il aura lieu les lundis, mercredis et vendredis, à 2 h. 1/2 et sera ouvert à tous les étudiants;

2° *Conférences pratiques de bactériologie médicale* par M. Macaigne, agrégé, médecin des hôpitaux. Ce cours aura lieu du 15 Janvier au 28 Février et comprendra vingt leçons. Il aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à 1 h. 1/2. Il sera rétribué. Droit d'inscription : 80 francs. Le nombre des élèves sera limité;

3° *Conférences pratiques d'anatomie pathologique*, par M. Pautrier, sous-chef du Laboratoire. Ce cours comprendra deux séries : la première du 12 Novembre au 12 Décembre; la seconde du 1er Février au 1er Mars. Il comprendra douze leçons. Il aura lieu les lundis, mercredis et vendredis à 1 h. 1/2. Il sera rétribué. Droit d'inscription : 30 francs. Le nombre des élèves sera limité;

4° *Conférences de médecine opératoire*, par MM. Chirolliau et Chevrier. Ce cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis, du 19 Janvier au 14 Février, et comprendra douze leçons. Il sera rétribué. Droit d'inscription : 50 francs. Le nombre des élèves sera limité;

5° *Conférences de physiologie expérimentale et de technique des anesthésies générales*, sous la direction de M. Sebileau. Ce cours aura lieu du 19 au 28 Février et comprendra cinq leçons. Il aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à 2 h. 1/2. Il sera ouvert à tous les étudiants;

6° *Conférences pratiques avec exercices, sur la confection des appareils plâtrés et l'immobilisation des articulations et des os*, sous la direction de M. Sebileau. Ce cours aura lieu du 12 Décembre au 16 Janvier et comprendra douze leçons. Il aura lieu les lundis, mercredis, vendredis, à 1 h. 1/2. Ce cours sera ouvert à tous les étudiants. Le droit d'inscription pour les exercices pratiques sera de 30 fr., et le nombre des élèves sera limité.

Tous les cours sont gratuits pour les internes des hôpitaux; les pavillons de dissection sont ouverts à tous les internes et à tous les externes. Sur leur demande, les étudiants sont autorisés, en nombre limité, à disséquer dans le laboratoire personnel du Directeur moyennant le versement d'un droit de 50 francs.

Hôpital Saint-Antoine. — Un Cours de *Sémiologie médicale* et de *Diagnostic clinique* commencera le 6 Novembre, à l'hôpital Saint-Antoine, sous la direction de M. P. Le Noir, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, assisté de MM. Jean Camus, A. Courcoux, L. Ambard, et de M. l'Interne du service.

Ce Cours, spécialement destiné aux étudiants de 1re année, portera principalement sur l'interrogatoire des malades, les procédés d'examen clinique (percussion, auscultation, analyse clinique des urines, examen des crachats, etc.), les notions élémentaires de la Pathologie générale, de l'Anatomie pathologique et de la Bactériologie, la Technique des autopsies.

Une conférence aura lieu chaque matin, à 9 heures, du 6 Novembre au 24 Décembre.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. Dupuy, à Canton (Chine).

Médaille de bronze : MM. Buisson, interne en pharmacie à l'hôpital Hérold; Vullien, interne à l'hôpital français de Tunis.

1er Congrès international d'hygiène alimentaire. — Ce matin, à 9 heures, à l'Institut Pasteur, 25, rue Dutot, réunion des sections 5, 4, 7, 3, 2, 8. Ordre du jour : 1° *Parasites de la viande*, M. Martel; 2° *Infection d'origine carnée*, MM. Netter et Ribadeau-Dumas.

Après-midi, 3 heures. — Séance de clôture, au grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Choix du siège du prochain Congrès et de l'année. Nomination du Comité international.

Soir, 7 h. 1/2. — Banquet au Palais d'Orsay. (15 francs par tête. S'inscrire au secrétariat du Congrès à la Faculté de médecine.)

Commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires. — MM. Vallin, Landouzy, Albert Robin et Fernand Widal, sont nommés membres de la Commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie militaires au ministère de la Guerre.

Commission permanente de préservation contre la tuberculose. — La Commission permanente de préservation contre la tuberculose s'est réunie et a entendu un rapport de M. le professeur Grancher relatif à l'enquête poursuivie sous sa direction dans les écoles primaires des 15e et 18e arrondissements de Paris.

Au cours des trois années (1903 à 1906) qu'a duré l'enquête, laquelle a porté sur 4.227 élèves, la proportion des jeunes enfants chez lesquels ont été découvertes les prédispositions caractéristiques de la tuberculose, a varié de 11 à 19 pour 100, suivant les écoles, avec une moyenne de 15 pour 100 pour la population scolaire de ces deux arrondissements.

La Commission a adopté différents vœux comme conclusion à cette enquête, l'un tendant à la construction d'internats primaires spéciaux, l'autre tendant à remplacer le pétrissage à la main du pain par le pétrissage mécanique.

Indemnité à une nourrice contagionnée. — La première chambre du tribunal civil de la Seine vient d'accorder 6.000 francs, à titre de dommages et intérêts, à une nourrice contagionnée par un enfant syphilitique qui lui avait été confié.

RENSEIGNEMENTS

Voitures électriques : Landaulet, victorias, état neuf. Belles occasions, Cheviet. Autos, r. Eng. Floquet, Compiègne.

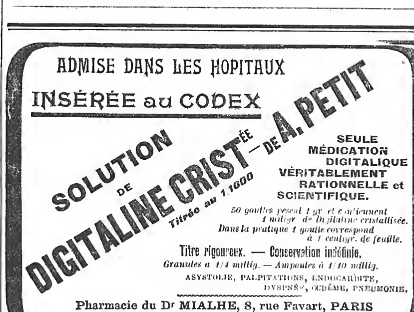
Interne des hôpitaux commencera en Novembre une *conférence d'externat*. Ecrire P.-M, n° 293.

Leçons pratiques de clinique externe, avec examen des malades, faites par interne en chirurgie pendant le mois de Novembre. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

LOUIS BAZY. Inondation péritonéale au cours de l'avortement tubaire.

MÉDECINE PRATIQUE

ALFRED MARTINET. Quelques préparations à base d'hammamelis virginica.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Les ganglions lymphatiques constituent-ils un moyen de défense de l'organisme?

CONGRÈS

Ier Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme, Paris, 22-27 Octobre 1906.

TRAVAUX DES SECTIONS

DEUXIÈME SECTION

Pressions et tensions abdominales. — Les méthodes de coprologie clinique appliquée à la détermination des régimes alimentaires individuels. — La valeur alimentaire de différents pains. — Des agents physiques sur l'assimilation. — Graisse et glycogènes hépatiques suivant les modalités de l'alimentation. — Du stade hépatique de la digestion.

TROISIÈME SECTION

Calorimétrie humaine. Recherches sur la nutrition. — La ration alimentaire du soldat. — Les déchets alimentaires qui se produisent dans l'armée et les moyens de les éviter. — Rapport sur l'alimentation dans l'armée. — Le régime alimentaire des marins du commerce. — La ration d'entretien aux divers âges. — La ration alimentaire de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'âge de deux ans.

CINQUIÈME SECTION

Prophylaxie des contagions par l'alimentation. — Organisation des marchés et des halles, viandes en général, viandes frigorifiées, volailles, poissons. — Les légumes toxiques. — Intoxication alimentaire et « bacillentræger ». — Trois cas d'intoxication par des haricots blancs. — Procédés d'épuration et de stérilisation des eaux destinées à l'alimentation publique. — Epuration des eaux potables. — La présence de poisons tuberculeux dans le lait de femmes atteintes de tuberculose.

SEPTIÈME SECTION

De la conservation des aliments dans la cuisine. Le garde-manger. — La fabrication de l'huile d'olive au point de vue de l'hygiène.

SÉANCES GÉNÉRALES

CINQUIÈME, QUATRIÈME, SEPTIÈME, TROISIÈME SECONDE ET HUITIÈME SECTIONS

Les parasites d'origine animale rencontrés dans le tissu musculaire. — Origine infectieuse des empoisonnements par les gâteaux à la crème. Intervention d'agents identiques à ceux des infections carnées.

DIXIÈME, ONZIÈME ET DOUZIÈME SECTIONS

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Néoplasie à forme lente. Traitement par les rayons de Rœntgen. — Cécité verbale congénitale. — Détatouage. — Erysipèle vaccinal. — Scorbut infantile dû au lait stérilisé. — Présentation d'un cerveau d'aphasique. — Etude du sang chez les hémophiles.

Société de biologie. — Digestion peptique. — Dépenses de l'organisme pendant l'allaitement chez la lapine. — Actions physiologiques produites par l'injection de l'argent colloïdal à petits grains préparé par le procédé électrique. — La culture sur gélatine de Liborius des anaérobies liquéfiants, nouveau procédé d'aérobisation. — Froid et hypothyroïdie. — Formule leucocytaire de la rougeole et de la rubéole.

Académie de médecine. — De la curabilité du cancer en général et du cancer de la langue en particulier. — Etiologie et prophylaxie du paludisme.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — O. KOCHER. Les sarcomes des os longs des membres.

Neurologie et Psychiatrie. — CINO CENI. Contribution à l'étude de la chorée de Huntington.

CHRONIQUE

EMIR F. KHAN. Hygiène et islamisme.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

E.-M. PILLET. Guide clinique des praticiens pour les principales maladies des voies urinaires.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

HYGIÈNE ET ISLAMISME

En parcourant les nombreuses publications que je trouvai chez moi, au retour d'un long voyage où j'avais dû accompagner S. A. I. le Prince Schoâ Essaltanet, j'eus l'occasion de lire, avec le plus vif intérêt, dans *La Presse Médicale* du 8 Novembre 1905, n° 90, un article « L'Islam devant l'Hygiène », de M. Lesieur, chef du laboratoire d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon.

L'auteur analyse et critique les travaux publiés presque en même temps par Ali Zaky Bey, secrétaire général du Comité de l'Islam, et par nous. C'est surtout nous qui avons l'honneur d'être l'objet de ses controverses :

« Pour en revenir à la Perse, dont Emir Faradj Khan « vante » l'état hygiénique, comment admirer les habitudes d'un pays où les karavansérails sont semés d'immondices, etc... »

En examinant, rapidement sans doute, notre thèse, l'auteur a cru devoir conclure à un chauvinisme exagéré et, imbu de cette idée préconçue, il a interprété dans un sens tout opposé notre façon de voir. A l'en croire, nous aurions prétendu, au point de vue hygiène, mettre la Perse au premier rang des nations, alors qu'au contraire nous avons nous-même sincèrement critiqué l'état sanitaire de notre pays :

« ..... Nous ne saurions trop nous élever contre ces sortes d'établissements où les baigneurs se salissent au lieu de se nettoyer, et de plus s'exposent à toutes sortes de maladies cutanées... »

Et encore « .....Les quelques établissements de



« bains auxquels nous avons fait allusion et la façon dont les baigneurs sont soignés nous paraissent bien loin du but que se proposait le « Grand Législateur de l'Islam.

« ..... Mais nous regrettons que ces prescriptions ne soient pas observées telles qu'elles devraient l'être.

« ..... Certains dévots ont la fâcheuse habitude « de se rincer la bouche et de se laver les pieds « dans le bassin même où ils puisent l'eau pour « leurs ablutions.

« ..... Ce sont là des pratiques en contradiction « avec les prescriptions de l'Islam.

« ..... Nous avons vu certaines bonnes mères de « la classe ouvrière laver toutes sortes de linge « dans l'eau qui alimentait leur quartier.

« ..... Ces négligences coupables devraient « être sévèrement réprimées..., etc., etc., etc. »

Est-ce de cette façon que nous avons « vanté » comme le prétend M. Lesieur, l'état sanitaire de notre pays, et ne s'est-il pas étrangement mépris dans l'interprétation de nos idées ?

Il est regrettable que ces remarques aient pu échapper à l'attention de notre distingué confrère de Lyon. A l'appui de ses critiques, il nous cite les descriptions de Pierre Loti dans son livre « Vers Ispahan ».

Nous avons, il est vrai, très justement fait ressortir tout ce qu'il y avait de bon dans certaines pratiques, mais nous avons, par contre, dénoncé et désapprouvé avec véhémence toutes celles qui étaient contraires à l'hygiène, et M. Lesieur peut être assuré que, si nous avions eu le temps d'élargir le plan de notre thèse, nous eussions, avec beaucoup moins d'éloquence, il est vrai, que l'éminent écrivain sur lequel il s'appuie, mais avec autant de franchise, exposé et déploré, non seulement l'état malsain des rues de nos villes mais bien d'autres lacunes au point de vue hygiénique. Il nous eût été facile de démontrer, en même temps, que cet état de choses n'avait rien de commun avec l'esprit éminemment hygiénique de l'Islam.

Ce que nous avons voulu défendre et défendons encore, ce sont les principes du Coran et non la manière dont ils sont observés.

Concernant les principes de l'Islam en eux-mêmes, le jugement de notre confrère est encore moins exact.

« Et d'ailleurs, dit-il, au milieu même des plus « utiles préceptes ne trouve-t-on pas dans le Coran des versets comme celui-ci que cite Remlinger : « La salive du croyant est la guérison radicale de tous les maux » ; et comme cet autre « que passe sous silence Emir Faradj Khan : « Lorsque vous serez malade ou en voyage,..... « frottez-vous le visage et les mains avec de la « poussière si vous manquez d'eau. »

Si nous avons passé sous silence, comme on nous le reproche non sans une certaine ironie, le verset du Coran parlant du « tayammom », c'est que le temps dont nous disposions, aux approches d'un dernier examen, ne nous permettait pas d'envisager toutes les prescriptions de l'Islam. Nous en avons du reste exprimé nos regrets dans la préface même de notre thèse. Et puis, pour être complet, il nous eût fallu écrire tout un traité d'hygiène comprenant de nombreux chapitres tels que, l'alimentation, l'habitation, l'habillement, l'hygiène urbaine, etc., etc.

Toutefois, nous croyons devoir donner ici quelques explications sur le « tayammom », afin que l'apparence antihygiénique de cette prescription ne subsiste plus dans l'esprit de M. Lesieur ou de ceux qui ont lu son article.

Il nous faut pour cela examiner dans quel cas le « tayammom » a été ordonné. Voici ce que dit la loi (Djami Abbassi, *Recueil des lois musulmanes*) :

1° *Le « tayammom » ne peut être pratiqué que dans les cas où l'eau serait introuvable.*

2° *Ce n'est qu'à la limite extrême de la journée, c'est-à-dire au moment de la prière au coucher du soleil, que l'on pratiquera le « tayammom » si l'on n'a pu, malgré tous les efforts, trouver l'eau nécessaire.*

3° *La terre (et non la poussière comme dans la traduction inexacte du verset cité) qui servira au « tayammom » devra être propre et, pour cela, prise sur des hauteurs isolées, telles les collines du désert.*

4° *Pour pratiquer le « tayammom » il faut, les doigts écartés, apposer légèrement les mains sur la terre choisie et les secouer ensuite pour les porter au visage.*

Par ce qui précède, on voit que le tayammom n'expose, dans le fond, à aucun inconvénient. Et pourquoi a-t-il été ordonné ? Ici, nous ouvrons une parenthèse. Que l'on nous permette de jeter un coup d'œil sur les villes les plus civilisées de l'Europe et nous pourrons dire, sans être taxé de partialité, que l'insalubrité y est encore prospère dans plus d'un vieux quartier. A Rome, par exemple, la « Ville éternelle », nous avons, dans presque toutes nos promenades, parcouru des rues où la malpropreté semblait non moins éternelle ! A Lyon, les rues de ce genre ne sont pas rares, et derrière la Faculté de médecine, touchant presque aux murs du laboratoire d'hygiène, il en est où, par une douce ironie, les lois les plus élémentaires d'hygiène sont manifestement violées. Vienne, Berlin, etc., ne sont pas plus enviables sur ce point... Et Paris, la « Ville lumière », n'a-t-elle pas ses quartiers insalubres ?

Est-il nécessaire, maintenant, de pénétrer dans les habitations..... ?

Quant aux habitants, ce n'est faire injure à aucune nation que de prétendre en trouver, chez elles comme chez nous, dont l'esprit soit réfractaire aux règles hygiéniques même les plus simples. Nous pourrions en citer d'incroyables et nombreux exemples et ce serait le cas de dire : « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

S'il est encore au vingtième siècle bien difficile

d'initier les peuples civilisés aux principes de l'hygiène et de leur faire conserver les habitudes qu'on s'est efforcé si péniblement de leur faire prendre, on conçoit combien cette tâche était ardue au ve siècle parmi les Bédouins dont l'ignorance est encore exemplaire.

Dans certaines contrées de l'Arabie l'eau est rare. Qu'auraient donc fait des principes de l'ablution ces peuplades à l'esprit primitif? Sous prétexte de manque d'eau, ils se seraient peu à peu habitués à négliger cette obligation fondamentale de l'Islam. C'est ce qu'il fallait éviter, et c'est pour cela que le Grand Législateur prescrivit, « suivant la parole divine », une sorte de simulacre d'ablutions afin de les obliger à ne pas perdre ces habitudes hygiéniques qu'on avait dû leur imposer par la force d'une obligation religieuse.

Il faut de plus remarquer que la prescription du « tayammom » exige la recherche de l'eau nécessaire, puisqu'il est dit que le « tayammom » sera seulement pratiqué lorsque l'eau n'aura pu être trouvée, malgré de grands efforts et à une assez longue distance. Enfin, dans les voyages à travers le désert, les caravanes emportent une certaine provision d'eau et plus qu'il n'en faut pour l'alimentation. Le « tayammom » n'a donc toujours été qu'une pratique *in extremis*.

Est-il besoin de conclure? Nous en laissons le soin à l'impartialité du lecteur.

Il nous reste à réfuter la fameuse prescription du Coran que M. Lesieur cite après Remlinger: « La salive du croyant est la guérison radicale de tous les maux. » Ici nous sommes tenté de suivre l'exemple de notre confrère et de lui dire, non moins ironiquement, qu'il « passe sous silence » le numéro du chapitre et du verset sur lesquels il s'appuie. Avant de critiquer un précepte il faudrait au moins être sûr que ce précepte existât et je serais curieux d'avoir dans ma bibliothèque l'exemplaire du Coran qui le renferme!

Nous ne voudrions pas terminer cette réplique, bien qu'un peu longue déjà, sans réfuter aussi succinctement que possible le jugement que M. Lesieur nous prête sur la civilisation européenne. Loin de nous la pensée qu'il veut bien nous attribuer!

Constater avec regret, comme bon nombre d'Occidentaux, les progrès de l'alcoolisme en Europe et mettre en garde ses compatriotes contre ce mal si aisément contagieux, blâmer ceux qui s'y laissent prendre et qui vont, à leur retour, donner une idée fausse de la véritable civilisation européenne, remercier le gouvernement de son pays de s'être opposé au libre commerce des boissons alcooliques, et l'engager à se montrer sévère contre leur fabrication et leur importation, est-ce prétendre à ce pays une supériorité qu'en l'occurrence nous n'avons pas cherché à établir? Est-ce dire que « les Persans deviennent au contact des Européens effrontés, ivrognes et voleurs » ?

Quelle erreur! Bien au contraire, soit dans notre thèse, soit dans nos rapports médicaux à Téhéran, soit verbalement, nous avons toujours exhorté et exhortons encore nos compatriotes et les musulmans en général, à envoyer leurs enfants en Europe pour y chercher les lumières qui doivent les éclairer dans le chemin du progrès et de la civilisation.

Mais ce faisant, il était de notre devoir de leur indiquer les écueils à éviter pour marcher droit au but. En cela, nous avons suivi le conseil si bienveillant que ne cessait de nous répéter notre illustre maître M. le professeur Testut: « Ne croyez pas que nous n'ayons que du bon chez nous, les défectuosités ne manquent pas. Sachez discerner. »

Emir F. Khan,
Médecin-major attaché à la légation impériale de Perse,
Ex-stagiaire au Val-de-Grâce.

A travers le Monde

ALLEMAGNE

Le ministre des chemins de fer de Prusse vient de prendre des mesures pour approvisionner les gares en boissons non alcooliques, qui devront être cédées au prix coûtant au personnel pour se rafraîchir durant les heures de service au cours desquelles, comme l'on sait, l'usage des boissons alcooliques est formellement prohibé. A.

LIVRES NOUVEAUX

E.-M. Pillet. — *Guide clinique des praticiens pour les principales maladies des voies urinaires.* 1 vol. Paris, 1906, 270 p. avec 51 fig. (A. Maloine, éditeur).

Comme son titre l'indique, ce petit livre n'est pas destiné au spécialiste, mais au praticien.

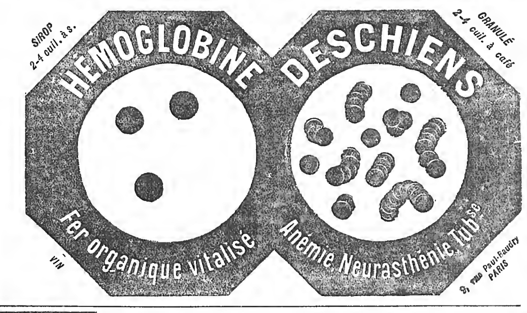
Etudiant seulement les maladies principales de l'appareil urinaire, l'auteur s'attache, à propos de chacune d'elles, à donner tous les éléments de diagnostic par l'interrogatoire et l'exploration appropriés et tous les renseignements nécessaires à l'indication et à l'application du traitement.

On n'y trouve pas la description des méthodes d'examen délicates (cathétérisme urétéral) ou des opérations proprement dites, qui ne relèvent que du spécialiste. Par contre, les indications de ces opérations y sont soigneusement indiquées, et les explorations usuelles, comme aussi toute la petite chirurgie urinaire, y sont minutieusement indiquées.

Le livre de M. Pillet constitue donc pour les praticiens et les débutants un excellent guide que nous ne saurions trop leur conseiller.

M. Guibé.

1262. — **R. Rieder.** — Carl Weigert und seine Bedeutung für die medizinische Wissenschaft unserer Zeit. 1 vol. grand in-8°, de 141 pages. Prix : 3 marks. (*Julius Springer*, éditeur, Berlin.)







FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 7 Novembre 1906, à 1 heure. — M. Lecaplain : Suites médicales tardives des affaires judiciaires relatives à l'hystéro-traumatisme. (Loi du 9 Avril 1898.) MM. Brissaud, Reclus, Labbé (Marcel), Proust. — M. Chapotin : Des injections intra-articulaires de vaseline stérilisée dans les arthrites sèches; MM. Reclus, Brissaud, Labbé (Marcel), Proust.

Jeudi 8 Novembre 1906, à 1 heure. — M. Neveu : Notes sur la médecine grecque dans l'antiquité; MM. Debove, Bouchard, Jeanselme, Carnot — M. Ducros : Recherches sur la valeur des troubles psychiques dans les maladies du cœur; MM. Debove, Bouchard, Jeanselme, Carnot — M. Gimbert : Contribution à l'étude des psychonévroses chez les tuberculeux; MM. Bouchard, Debove, Jeanselme, Carnot. — M. Chopard : Névrose traumatique et loi sur les accidents du travail; MM. Joffroy, Thoinot, Thiroloix, Dupré. — M. Michaud : Du rôle des émotions dans l'étiologie de l'épilepsie; MM. Joffroy, Thoinot, Thiroloix, Dupré.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 5 Novembre 1906 — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Delens, Gosset. — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Balthazard. M. Gaucher, censeur; M. Claude, suppléant.

Mardi 6 Novembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie)(1re série), Charité : MM. Pozzi, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Thoinot, Rénon, Gouget. M. Dieulafoy, censeur; M. Faure, suppléant.

Mercredi 7 Novembre 1906. — Médecine opératoire : MM. Terrier, Sebileau, Gosset. Ecole pratique. Epreuve pratique. — 2e : MM. Richet (Ch.), Broca (André), Brancu. — 3e (Première partie), MM. Kirmisson, Potocki, Cunéo. — 4e : MM. Pouchet, Balthazard, Macaigne. — 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Roger, Retterer, Leguen. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Segond, Gley, Legry. M. Landouzy, censeur; M. Desgrez, suppléant.

Jeudi 8 Novembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Guiart, Maillard. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Première partie) : MM. de Lapersonne, Thiéry, Brindeau. — 4e : MM. Chantemesse, Gilbert, G. Ballet. 1er, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Pozzi, Retterer, Langlois. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Pozzi, Retterer, Langlois. — 1er, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Poirier, Gley, Launais. M. Raymond, censeur; M. Vaquez, suppléant.

Vendredi 9 Novembre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Branca, suppléant.

Samedi 10 Novembre 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Robin, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Gilbert, Rénon. — 5e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Chantemesse, Jeanselme, Bezançon. M. de Lapersonne, censeur, M. Launais, suppléant.

CLINIQUES

Clinique médicale. — M. le professeur Debove fera ses leçons de clinique médicale tous les matins, à 10 heures, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale.

Visite et examen des malades, tous les matins, à 9 heures, salles Behier (femmes) et Sandras (hommes). Tous les vendredis, à 10 heures, démonstrations de dermatologie, par M. Jeanselme, agrégé.

Clinique chirurgicale infantile. — M. le professeur Kirmisson commencera son *cours de clinique chirurgicale infantile*, le samedi 10 Novembre 1906, à 10 heures du matin, et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure.

Mardi et samedi, à 10 heures : Leçons du professeur.

Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (conférence clinique et examen des malades).

MM. Tridon et Auffret, chefs de clinique, feront des conférences complémentaires sur la chirurgie infantile. La date de ces conférences sera fixée ultérieurement.

COURS

Cours de thérapeutique. — M. le professeur Gilbert commencera le *cours de thérapeutique* le samedi 10 Novembre 1906, à 5 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Programme du cours : Les médicaments organiques (médicaments d'origine végétale, animale et bactérienne, médicaments synthétiques). — L'art de formuler.

Le cours de thérapeutique, commencé pendant le semestre d'hiver par le professeur, continué au été par l'agrégé, qui traitera des Médicaments inorganiques (minéraux et eaux minérales) et des Régimes alimentaires, sera complet en huit mois.

Histoire de la médecine et de la chirurgie. — M. le professeur Dejerine commencera le *cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie* le jeudi 8 Novembre 1906, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : La physiologie et la pathologie de la moelle épinière au XIXe siècle.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie. — M. Marfan, agrégé, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le lundi 5 Novembre 1906, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un *Enseignement pratique du diagnostic et du Traitement de la diphtérie* (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie).

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures.

Les élèves seront classés par séries de quinze et pour une période de un mois (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité).

M. B. Weil-Hallé, chef du laboratoire, et M. Brissaud, interne du service, dirigent les travaux pratiques.

Anatomie pathologique. — M. Alquier, chef des travaux anatomiques, commencera le mardi 20 Novembre 1906, à 5 heures de l'après-midi, un *cours pratique d'anatomie pathologique* au laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière.

Ce cours aura pour objet l'étude *pratique* de l'anatomie pathologique (tumeurs, lésions inflammatoires, principales lésions des tissus, organes et appareils et du système nerveux).

Il comprendra l'étude, sur des pièces anatomiques et des préparations histologiques, des caractères propres à chaque lésion et des méthodes techniques à employer dans chaque cas en particulier. Les élèves seront exercés aux manipulations histologiques et devront faire eux-mêmes une collection de préparations qui, le cours fini, resteront leur propriété.

Le cours durera un mois et aura lieu tous les jours, à 5 heures de l'après-midi. Le laboratoire sera ouvert, aux élèves qui voudront y travailler tous les jours, de 9 heures

du matin à midi et de 1 heure et demie de l'après-midi à 5 heures. Les matériaux d'étude, réactifs et instruments nécessaires, seront mis à leur disposition.

Le droit à verser est fixé à 80 francs. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser le matin à M. Alquier, à la Salpêtrière.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — Les professeurs, les chargés de cours et les agrégés en exercice de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon sont convoqués, le samedi 10 Novembre 1906, à l'effet d'élire un délégué au Conseil académique de Lyon, en remplacement de M. Hugounenq, membre de droit.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Une nouvelle série aura lieu cette année, à la Faculté de médecine de Bordeaux, pour l'obtention du diplôme de médecine coloniale. Les cours commenceront en Novembre et le registre d'inscriptions est ouvert dès maintenant.

École de médecine de Reims. — M. le professeur Henrot, directeur de l'École de médecine, et M. Grandval, professeur de chimie, viennent de faire valoir leurs droits à la retraite.

Ecole de médecine de Nantes. — M. Bureau est maintenu pour l'année 1906-1907 dans les fonctions de chargé d'un cours de thérapeutique.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Service de M. Le Noir. Le 6 Novembre commencera un *Cours de séméiologie et de clinique élémentaire* à l'usage des étudiants de 1re année. Conférence tous les matins à 9 heures.

Asile Sainte-Anne. — Grâce à l'initiative du directeur de l'Asile Sainte-Anne, un jeu de tennis à la disposition des malades a été organisé cette année, et il a été constitué dans l'établissement un *tennis-club* dont font partie les malades hommes valides et le personnel de l'établissement.

Ce tennis-club vient d'ouvrir entre ses membres un championnat qui promet d'être vivement disputé.

Hôpitaux de Lille. — M. Léonce Hayghe est nommé médecin-adjoint des hôpitaux de Lille.

NOUVELLES

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e classe de réserve Valmyre, du port de Toulon, est maintenu, sur sa demande, dans la réserve de l'armée de mer à l'expiration du temps de service exigé pour le passage légal dans l'armée territoriale.

— Les officiers du corps de santé de la marine (activité et réserve) sont autorisés à faire partie de la société de médecine militaire française, placée sous la présidence d'honneur des ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies.

Le règlement de cette société a paru dans le *Bulletin du service de santé militaire* (n° 565, Août 1906), édité par les fils Rozier, 75, rue de Vaugirard, à Paris.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine a désigné à l'unanimité M. Maurice Letulle comme membre titulaire en remplacement de M. Albert Josias.

Bains-douches dans les écoles. — Le Conseil municipal de Paris, sur la demande de M. Parès, vient de renvoyer à l'examen de la 4e Commission une délibération portant qu'une section de bains-douches sera installée dans l'un des groupes scolaires du quartier de la Villette.

Congrès international d'hygiène alimentaire. — La seconde session du Congrès international d'hygiène alimentaire et de l'alimentation rationnelle de l'homme aura lieu en 1908, et, à partir de cette année, les réunions deviendront triennales.

Le prochain Congrès aura lieu soit à Bruxelles, soit à La Haye. Le Bureau du Comité existant est chargé d'arrêter le choix entre ces deux villes et de fixer la date la plus propice pour la réunion.

Cours pratique de chirurgie expérimentale. — M. Tuffier, agrégé, chirurgien de l'Hôpital Beaujon, commencera le cours à la Faculté des Sciences le lundi 12 Novembre, à 1 h. 1/2, et le continuera les jours suivants à la même heure. Le cours comprendra 10 leçons. Les élèves, dont le nombre est limité, exécuteront les opérations sur des animaux avec le matériel aseptique mis à leur disposition.

S'inscrire auprès des internes de son service à l'hôpital Beaujon.

La fièvre typhoïde à Perpignan. — Le médecin principal chef du service de santé du 16e corps d'armée, après une inspection minutieuse des casernements de la garnison, vient d'adresser au ministre de la Guerre un rapport concluant à la nécessité impérieuse de désinfecter les locaux. Une épidémie de fièvre typhoïde se serait en effet déclarée. Pendant les opérations de désinfection, le 12e de ligne et le 24e colonial camperont sur les plages de Canet et d'Argelès-sur-Mer.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. Henry Bernard, de Bourbon-l'Archambault (Allier); Charvet, de Vals (Ardèche); Dauvé, médecin inspecteur de l'armée de réserve; Chabaud, de Lalevade (Ardèche); Kœchlin, de Bischwiller (Alsace-Lorraine); Toujan, de Tunis (Tunisie); Cusson, de Rouen (Seine-Inférieure); Jeuy, de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); Yot, de Versailles (Seine-et-Oise); Junin, de Poitiers (Vienne); Consin-Gimbal, de Marseille; Rousset, d'Apt (Vaucluse); Battesti, de Bastia (Corse); Bibal, de Barrau (Savoie); Bouard, de Thonon (Haute-Savoie); Sini, de Marseille (Bouches-du-Rhône).

— Attestations de fantaisie. — Un pharmacien de Paris vient d'être assigné devant la 5e Chambre du tribunal civil de la Seine, en 10.000 francs de dommages-intérêts, par Mme X..., dont le nom figurait dans une annonce, en compagnie d'un certificat attestant qu'elle avait été guérie d'une maladie grave par un produit pharmaceutique préparé par le dit pharmacien, ce qui était inexact de tous points.

Le tribunal a jugé blâmable le procédé du pharmacien, mais, sur la question des dommages-intérêts, il n'a accordé à la plaignante que la somme de 300 francs.

RENSEIGNEMENTS

La Cie des Chargeurs réunis du Havre demande *deux médecins sanitaires maritimes* pour les départs des 6 et 12 Novembre, pour La Plata, 300 fr. par mois, voyage payé en 2e classe du point de résidence au Havre. S'adr. au Dr Lop, 3, rue de la République, Marseille.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gerant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette



LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur Debove. La nature du cancer et de la cachexie cancéreuse.

J.-L. Faure. Technique de l'amputation du sein.

P. Hartenberg. La névrose d'angoisse.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale de Genève. — Pathogénie de la tuberculose miliaire aiguë généralisée. — Epilepsie chez un enfant traité avec succès par de fortes doses de bromure.

Académie royale de médecine de Belgique. — Contribution à l'étude de la digestion gastrique de la viande crue et de la viande cuite chez le chien. — Epilepsie et délire chronique : contribution à l'étude des psychoses combinées. — Lymphangiome congénital de la lèvre supérieure. — Etude sur les injections de vaseline et de paraffine.

Société médicale de Londres. — Actinomycose de l'appendice.

Société obstétricale de Londres. — Tumeur intraligamentaire de l'utérus. — Tuberculose primitive du col utérin.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — La distillation et la dessiccation dans le vide à l'aide des basses températures. — La présence du formol dans certains aliments. — Unité de l'hématozoaire du paludisme.

Société anatomique. — Tuberculose intestinale sténosante. — Abcès périgastrique et néoplasme. — Déformation du foie par le corset. — Cals vicieux. — Kyste de l'ovaire à pédicule tordu. — Lithiase biliaire. — Cytologie de l'hydrocèle symptomatique de l'orchite ourlienne. — Cytologie de l'hydarthrose syphilitique. — Cancer multiple gastro-intestinal. — Lésions dites hémorragiques de l'estomac. — Tumeurs multiples. — Elections.

Société de chirurgie. — Plaie de l'abdomen par coup de feu; laparotomie; éventration post-opératoire; réduction immédiate suivie d'une nouvelle suture; guérison. — A propos de deux cas de prostatectomie transvésicale — Plaies du périnée et du rectum par empalement. Plaies de l'intestin et de l'utérus gravide par balle de revolver. — Synovite fongueuse des tendons extenseurs de la main traitée avec succès par la méthode de Bier. — Dentier dégluti et rendu par les voies naturelles sans accident au bout de six jours. — Emploi du fil de cuivre pour la suture osseuse. — Fibrome ossifié du mésentère.

ANALYSES

Pathologie chirurgicale. — Prof. Fr. Kœnig. Les ostéomes traumatiques et les cals sans fracture.

Médecine. — Henri Français. De l'apepsie.

Pédiatrie. — M. Calvé. De la coxalgie double chez l'enfant.

Gynécologie. — G. Piquand. Les tumeurs fibrokystiques de l'utérus.

CHRONIQUE

A. Epaulard. Médecin et mobilisation. La mobilisation.

CONGRÈS

Maurice Letulle. Deuxième Congrès international des « Jardins ouvriers ».

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Pathogénie des érysipèles à répétition de la face.

NOUVELLES

MÉDECIN ET MOBILISATION[1]

LA MOBILISATION

Si le médecin doit posséder son équipement prêt, dans l'éventualité d'une mobilisation brutale, *a fortiori* devra-t-il se renseigner le mieux possible sur son rôle lors de cette mobilisation.

Il ne possède, pour tout document, qu'une feuille lui indiquant le jour et l'heure de son départ, et le corps ou service qu'il doit rejoindre. Il a plutôt oublié les quelques indications qu'il avait pu recueillir lors de la préparation hâtive de son examen militaire, et n'a pu apprendre grand'chose à cet égard aux manœuvres spéciales du Service de santé, au cours desquelles il a simplement vu le matériel, le montage et le fonctionnement sommaire des diverses formations sanitaires pendant le combat.

Pour savoir quelque chose sur la mobilisation, comme c'est une matière changeante et confidentielle qui ne se trouve pas dans les manuels, il faut s'adresser aux autorités compétentes. Un médecin affecté à un corps de troupe écrira donc au colonel, tandis qu'un médecin affecté à une formation sanitaire de campagne, inexistante en temps de paix (ambulance, hôpital de campagne, hôpital d'évacuation), écrira au Directeur du Service de santé du corps d'armée dont dépend la formation sanitaire.

Il sera bon aussi de demander des ordres et des renseignements en dehors des documents réglementaires très généraux donnés par le règlement sur le Service de santé en campagne.

1. A. Epaulard, « Médecin et Mobilisation : l'équipement », *La Presse Médicale*, 1906, Septembre, n° 71 et Octobre, n° 80.

Une telle manière de procéder peut être utile au corps lui-même, qui notera par exemple sur son journal de mobilisation l'ordonnance et le cheval désignés dès le temps de paix pour le médecin de réserve, ou tout au moins l'unité qui devra les fournir et qui connaîtra par là même la charge qui lui incombe.

Si chaque médecin de réserve se constituait un cahier de mobilisation à l'aide de documents puisés dans le règlement sur le Service de santé en campagne, dans les réponses aux questions adressées à ses chefs hiérarchiques, dans les informations prises lors des périodes d'instruction dans les corps de troupe, un grand service serait rendu au fonctionnement général du Service de santé et bien des déconvenues seraient épargnées à l'intéressé.

C'est ainsi que pourrait être résolue par avance la question si importante de l'ordonnance, du cheval et du harnachement. On n'a des chances de les trouver à point nommé que si on les demande dès le temps de paix.

Admettons que le médecin de réserve soit complètement équipé, qu'il sache, d'autre part, où il devra se rendre, à quelle unité il appartiendra, où il devra prendre ordonnance et monture.

* * *

La mobilisation est affichée.

Les affiches indiquent le nom du jour et le quantième où elle commence. Elles désignent aussi quel est le deuxième, le troisième, le quatrième jour, etc... Mais il est aisé de se rappeler que le premier jour de la mobilisation va de minuit 1 minute du matin à 11 heures 59 du soir à la date indiquée par le télégramme de mobilisation et que les autres jours se comptent de minuit à minuit.

L'embarquement peut donc avoir lieu en pleine nuit, et quelques heures à peine après réception de l'ordre. C'est dire que toutes les précautions seront prises en conséquence.

La vitesse des trains militaires ne doit pas excéder de 30 à 40 kilomètres à l'heure; les arrêts n'auront pas forcément lieu en des gares pourvues de buffet; il sera donc sage d'emporter, surtout pour les longs parcours, un repas froid.

Bien que les officiers aient droit au transport en 1re classe, ils se verront parfois, et souvent même, dans l'obligation de se déclasser.

A l'arrivée à destination, la gare sera non seulement militarisée comme tout le reste du réseau des chemins de fer, mais occupée par des détachements de troupes actives, chargés de guider les réservistes. Rien de plus facile que trouver un militaire pouvant indiquer le point exact où doit se rendre le médecin de réserve. Si cependant ce dernier rejoint une formation sanitaire totalement ignorée du personnel de la gare et des occupants, puisque ces formations ne sont pas constituées en temps de paix, le plus sûr moyen de connaître son emplacement sera de s'adresser au bureau de la Place.

La première personne à voir en arrivant est le chef du corps ou de la formation sanitaire : pour se présenter d'abord, pour prendre ensuite les ordres généraux. C'est à ce moment que les médecins de réserve qui auront négligé de se documenter dès le temps de paix commenceront à voir surgir de gros embarras. Ils risqueront de tomber sur un chef que mille graves préoccupations rendront certes moins accueillant qu'on ne le désirerait. Quoi qu'il en soit, il est alors nécessaire de provoquer confirmation de l'affectation à telle ou telle unité, de la désignation de l'unité où sera pris le soldat ordonnance et, au besoin, le cheval.

Après avoir vu le colonel ou le médecin chef, le médecin de réserve ira trouver son chef de service immédiat, qui est qualifié pour lui donner tous les ordres de détail.

Il s'adressera ensuite à l'officier commandant l'unité désignée pour que lui soient fournis l'ordonnance et le cheval.

Si le directeur du Service de santé du corps d'armée, si le médecin divisionnaire se trouvent dans la même garnison, le nouvel arrivant leur doit une visite.

C'est auprès de l'officier comptable du corps, trésorier ou officier d'administration gestionnaire, que le médecin de réserve puisera le plus de renseignements utiles. La question administrative est, de toutes, la plus embrouillée, la moins connue. Il ne faut pas craindre de s'adresser à ceux mêmes qui sont naturellement placés pour la résoudre. L'officier comptable, entre autres formalités, est chargé de l'importante mission de délivrer l'avance de solde et l'indemnité d'entrée en campagne.

Le médecin de réserve va vivre avec des officiers inconnus. Qu'il n'hésite pas, pris d'une inutile timidité, à se présenter immédiatement à eux, non combattants ou combattants. Il trouvera toujours en eux des camarades prêts à solutionner, souvent sans difficulté, toutes les questions qui lui paraîtraient embarrassantes.

Le médecin s'occupera dès l'abord d'avoir son ordonnance, qui doit le suivre comme son ombre. Et, pour cela, les ordres seront donnés d'une façon ferme, l'ordonnance les répétera, avant de les exécuter, car le troupier répond toujours « oui » à son supérieur, même s'il n'a rien compris. Limiter le temps accordé à n'importe quelle besogne, donner un point de ralliement commode sont également des précautions essentielles. L'ordonnance sera rendu responsable du bagage. A lui d'aller chercher la cantine à la gare, de la mettre au fourgon désigné, de préparer le paquetage, de panser, de nourrir, de seller le cheval.

L'officier, de son côté, essaiera son cheval, vérifiera la sellerie qu'on lui donnera s'il ne possède son propre harnachement.

Il s'inquiètera d'obtenir une plaque d'identité dans le cas où il n'en aurait point déjà fait emplette dans le commerce. De même, s'il n'a pas d'avance le brassard réglementaire de drap fin blanchi, avec croix de Genève et soutache d'or en bordure, il prendra le brassard de toile, timbré du ministère de la Guerre et numéroté, que portent les hommes de troupe. Il se fera distribuer son paquet de pansement et les cartes d'état-major auxquels il a droit.

Pour les distributions, ainsi que pour la communication en temps utile des ordres sans la connaissance desquels la vie militaire est parsemée d'embûches, le médecin de réserve fera sagement de s'aboucher avec le sergent ou brigadier fourrier de l'unité compétente et d'obtenir, de gré ou de fo ce, de n'être jamais oublié.

* * *

Tels sont les élémentaires conseils que nous avons cru devoir donner à nos camarades de réserve et de territoriale.

Il est des points passés involontairement ou à dessein, sous silence. Nous répondrons bien volontiers aux questions complémentaires qui pourraient nous être posées.

Nous abandonnons notre rôle de Mentor au moment où nos avis n'auraient plus de portée pratique. Car, les premières heures de la mobilisation passées, chacun fera, plus ou moins à ses dépens, aussi bien dans l'armée active que dans la réserve, l'apprentissage de la vie en campagne.

Le meilleur moyen qu'auront les médecins de réserve et de territoriale de la rendre facile et sans heurts pénibles sera de retrouver leur ancienne gaité d'étudiants et de se lier franchement, sans arrière-pensée, avec ceux qui seront nos frères d'armes et de dévouement.

A. Epaulard,
Médecin aide-major de 1re classe au 2e hussards.

DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES « JARDINS OUVRIERS »

Le second Congrès internationnal des « Jardins ouvriers » se tiendra les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 Novembre 1906, à Paris, dans la grande salle du Musée social, 5, rue Las Cases. Comme il y a trois ans, lors du premier Congrès, l'initiative de l'abbé Lemire, député, et de son coadjuteur dévoué M. Lancry, de Dunkerque, assureront à ces assises d'hygiène sociale un succès retentissant et mérité.

Déjà les amis de la première heure, les professeurs Grancher, Guyon, Landouzy, Robin, Hutinel, Budin, Emile Roux, A. Calmette, Brunon, une foule imposante de médecins, de chirurgiens et d'accoucheurs des hôpitaux de Paris ont promis leur concours et prendront part aux débats émouvants qui rempliront ces trois « grandes journées ». Les étrangers, et à leur tête, Bielefeld, un des fondateurs les plus aimés et les plus enthousiastes des jardins ouvriers allemands, viendront en foule apporter les fruits de leur expérience, perfectionner leurs méthodes, et fortifier leurs espérances.

C'est que la question de trouver, grâce à un procédé économique quelconque, le moyen de fournir à l'ouvrier et à sa famille un « petit coin de terre », où ils puissent, venues les heures de repos, prendre l'air, se livrer aux sains exercices du jardinage, se reprendre à aimer la terre nourricière et obtenir d'elle un secours améliorant leur alimentation, n'est ni un problème banal ni simplement une idée sentimentale. Les fondateurs des « Jardins ouvriers » y virent, dès l'origine, par le « retour à la Terre », une Révolution sociale en perspective : ils s'efforcent de la réaliser.

Révolution éminemment pacifique, où la philanthropie, sous toutes ses formes, donne la main à la Bienfaisance, à l'Assistance et à l'esprit de Solidarité. Vaste champ clos ouvert à tous, où se débattent, à l'envi, les idées généreuses et les projets pratiques, où s'entre-choquent les aperçus audacieux, où les réformes les plus avancées coudoient fraternellement les prudences les plus conservatrices, sans heurts et sans violences : car tous concourent à un seul but : l'obtention d'un peu de bonheur pour la partie de l'Humanité qui ploie sous le faix du travail quotidien !

C'est ainsi que, en quelque onze années, *dix mille* de ces petits jardins ouvriers, créés suivant des formules diverses, ont surgi de tous côtés, apportant, avec une légère aisance, la santé à la mère, l'air pur aux enfants, l'horreur de l'alcool au père. Tous contribuent de la sorte à l'assainissement des villes qui, mieux que Paris, hélas! disposent encore « d'espaces libres » ; tous favorisent le « repeuplement des campagnes, par la conservation, la création et la multiplication des petites propriétés rurales », tous travaillent, en un mot, à l'extinction du « paupérisme », cette plaie ulcéreuse des vieilles sociétés modernes.

* * *

Le monde médical a un intérêt moral de premier ordre à favoriser l'extension des « jardins ouvriers ». Le médecin, au cours du XXe siècle, remplira un rôle de plus en plus prépondérant. Déjà, il a pris la tête du mouvement de réformes sociales qui entraînent les individualités vers la recherche d'une vie meilleure par une hygiène physique et morale de plus en plus parfaite. Le Congrès de la semaine prochaine sera la manifestation aussi typique que démonstrative de la merveilleuse simplicité avec laquelle, en ce bon pays de France, les « grandes idées » regardées hier comme une irréalisable utopie, deviennent, par leur puissance même, des vérités tangibles, des « actes, » qui revivifient notre race et fécondent à nouveau nos vieux sillons. Maurice Letulle.

Un nouveau Composé iodé organique

LE PROTIODE

Le **PROTIODE**, ou iodoéthylglycine, est un nouveau composé iodé organique présentant les caractéristiques suivantes :

1° L'iode, dans le Protiode, est fixé sur le plus petit groupement moléculaire entrant dans la constitution du protoplasma cellulaire. Il représente la combinaison iodo-albuminoïde définie ***la plus chargée en iode (55 °/₀) que, théoriquement, il soit actuellement possible de réaliser***;

2° Le Protiode est un corps stable, cristallisé, incolore et inodore, très soluble dans l'eau;

3° **Il n'est pas toxique.** Contrairement à l'iodure, **il s'élimine lentement**; il permet ainsi de tenir l'organisme continuellement imprégné de doses thérapeutiques incapables de produire des effets nocifs, et d'obtenir une médication intensive avec un minimum de dose;

4° **Il ne provoque pas d'iodisme.** Les doses thérapeutiques du Protiode absorbées dans un peu d'eau ou de boisson habituelle, vin, bière, etc., **n'ont aucun mauvais goût et se décèlent à peine**;

5° Il agit aussi énergiquement que l'iodure avec, en moins, les effets secondaires nocifs de ce dernier. Ses indications sont celles de l'iodure et des iodiques en général;

6° Il est commercialement présenté sous forme de gouttes glycéro-aqueuses concentrées, incolores. Chaque goutte, du compte-gouttes accompagnant le flacon, représente un centigramme de Protiode.

Administrer 15 à 20 gouttes deux ou trois fois par jour aux repas;

7° Le prix du Protiode en fait un médicament à la portée de tous, **la dose moyenne journalière revenant à 0 fr. 20 centimes environ.**

* * *

Les inconvénients de l'iodure sont universellement connus : iodisme et goût en font un médicament que la majorité des malades supporte difficilement.

Les médicaments proposés comme succédanés ne sont pas eux-mêmes sans reproches. Les peptones iodées et les huiles iodées, pour ne citer que les derniers venus, sont : les premières instables et très pauvres en iode, les secondes d'un maniement difficile.

Elles ne constituent pas, au reste, des corps chimiquement définis, leur teneur en iode variant considérablement selon leurs auteurs.

Genèse du Protiode. — Les récents travaux d'Em. Fischer sur la constitution des matières protéiques ont servi de base à d'autres recherches. Fischer a établi que tous les acides aminés qui entrent dans la constitution des matières protéiques forment l'axe même de leur molécule. Il a de plus déterminé leur mécanisme d'assemblage et établi leur formule générale qui est la suivante :

$$\begin{array}{c} R - CH - CO^2H \\ | \\ AzH^2 \end{array}$$

Or, le plus simple de ces corps est celui dans lequel R=H, c'est-à-dire celui qui répond à la formule suivante :

$$\begin{array}{c} CH^2 - CO^2H \\ | \\ AzH^2 \end{array}$$

Ce corps existe précisément, c'est la glycine. Cet acide représente le plus petit groupement moléculaire entrant dans la constitution des matières protéiques. C'est donc celui qui sera susceptible de fixer le plus haut pourcentage d'iode.

Nous basant sur ce qui précède, nous avons fixé l'iode sur ce corps.

Nous préparons le dérivé iodoéthylique de la glycine, et c'est ainsi que nous obtenons le protiode ou iodoéthylglycine qui répond à la formule :

$$C^4H^{10}O^2IAz$$

On voit que le poids moléculaire de ce corps est égal à 231. Le poids moléculaire de l'iode y entrant pour 127, il en résulte que le protiode contient exactement 54.98 °/₀ d'iode combiné à l'état organique sous lequel les cellules sont le plus aptes à l'absorber.

Propriétés physiques du protiode. — Ce corps se présente sous la forme de gros cristaux transparents, inodores, très solubles dans l'eau et dans l'alcool, presque insolubles dans l'éther.

ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE

Nous résumons ci-dessous les points saillants de l'étude physiologique du protiode :

Toxicité. — Nulle aux doses thérapeutiques.

Elimination. — Le protiode commence à s'éliminer quinze minutes après son absorption. L'élimination atteint son maximum douze à quinze heures après et se poursuit jusqu'au septième et neuvième jour. L'iode s'élimine sous forme d'iodure minéral. L'élimination n'est pas accompagnée d'hypersécrétion glandulaire.

Action sur la digestion. — Le protiode n'exerce aucune action nuisible, ni sur la digestion pepsique, ni sur la digestion pancréatique.

Action sur la circulation et sur la pression sanguine. — On sait que l'iodure produit tout d'abord une élévation de pression avec accélération du cœur (*phase de l'alcali*). — Ce n'est qu'après une heure ou deux que la pression descend lentement et de façon continue (*phase de l'iode*). — Avec l'abaissement de pression survient la vaso-dilatation, ces deux phénomènes étant la caractéristique de l'action de l'iode.

Avec le protiode, ainsi que le prouvent les tracés, la première phase de l'alcali n'existe pas, seule se produit nettement la deuxième, la phase de l'iode, la seule utile.

Action sur le cœur. — Le protiode n'exerce aucune action sur les contractions cardiaques. La forme du tracé reste la même après l'injection, et l'énergie ventriculaire ne varie pas non plus; seul, le nombre des battements cardiaques diminue de fréquence, conséquence de la vaso-dilatation périphérique.

Action sur la respiration. — Comme l'iodure de potassium, le protiode exerce sur l'appareil respiratoire une triple action :

1° L'hyperhémie de la vaso-dilatation donne lieu à une hypersécrétion bronchique, d'où liquéfaction des exsudats visqueux dont l'expulsion se trouve facilitée. C'est ce qui arrive dans l'asthme;

2° L'activité plus grande de la circulation intra-pulmonaire lève les stases veineuses dans les vaisseaux du poumon. C'est ce qui arrive chez les cardiaques;

3° L'activité imprimée à la circulation et aux échanges gazeux diminue la proportion d'acide carbonique contenue dans le sang, d'où résulte une diminution de l'influence excitante exercée par le sang sur le bulbe.

Action sur la nutrition générale. — Le protiode comme l'iodure, provoque dans les premiers jours qui suivent son administration une fonte de l'albumine se traduisant par une excrétion exagérée de l'urée et de l'azote total. Au bout de douze à quatorze jours, les choses reviennent en état et l'excrétion reparait normale.

Les chlorures suivent à peu près la même loi. Quant à l'élimination de l'acide phosphorique, le protiode, contrairement à ce que fait l'iodure, n'exerce sur elle aucune influence, et ce fait prouve que notre médicament respecte les éléments nobles des cellules : lécithines, nucléines, etc.

En résumé : augmentation des échanges et de la désassimilation qui porte particulièrement sur la molécule albumineuse.

Action spécifique sur le tissu lymphoïde. — Le protiode augmente très nettement le nombre de globules blancs, principalement des mononucléaires. Il possède une action spécifique sur le tissu lymphoïde, dont l'activité se trouve énergiquement stimulée dans le sens de la mononucléose, réaction de défense de l'organisme.

INDICATIONS

Indications tirées de l'action du protiode sur la circulation. (*Vaso-dilatation, abaissement de pression*). — Hypertension artérielle, Artério-sclérose, Dégénérescence du myocarde, Cardio-sclérose, Myocardites chroniques, Athérome aortique, Angines de poitrine, Anévrisme de l'aorte, Cardiopathies valvulaires, Néphrites chroniques.

Indications tirées de l'action sur la respiration. (*Augmentation d'activité de la circulation intrapulmonaire levant les stases veineuses dans les vaisseaux du poumon.*) — *Hyperhémie de la vaso-dilatation occasionnant une hypersecrétion bronchique qui facilite la liquéfaction et l'expulsion des exsudats visqueux*). — Asthme, Emphysème, Bronchites chroniques.

Indications tirées de l'action sur la nutrition générale. (*Augmentation des échanges et de la désassimilation.*) — Rhumatisme chronique, Obésité, Goutte, Saturnisme et Hydrargyrisme chroniques.

Indications tirées de l'action du protiode sur le tissu lymphoïde. (*Agent de mononucléose et d'immunisation.*) — Engorgements ganglionnaires chroniques, Inflammation chronique des séreuses, Maladies infectieuses à la phase terminale.

Autres indications. — Syphilis, Goitre, Actinomycose, etc.

MODE D'EMPLOI

Administrer deux ou trois fois par jour, au moment du repas, 15 à 20 gouttes de protiode dans un quart de verre environ de boisson habituelle : eau, bière, vin, lait, etc.

Absorbé de cette façon, le protiode n'a aucun mauvais goût et se décèle à peine.

* * *

Le protiode se trouve dès maintenant dans le commerce chez les droguistes et commissionnaires en spécialités pharmaceutiques.

Prescrire :

Protiode Grémy : 1 flacon.

Le prix du flacon est de cinq francs. La dose journalière revient à environ 0 fr. 20.

Il n'existe qu'une seule forme pharmaceutique : Gouttes concentrées dosées à 1 centigramme par goutte.

La vente du protiode est réglementée. Les pharmaciens conservent un bénéfice obligatoire de 20 °/₀.

S'adresser à M. **GRÉMY**, 16, *rue de la Tour-d'Auvergne*, pour la littérature et les échantillons.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Pathogénie des érysipèles à répétition de la face. — M. Lavrand (de Lille), qui a observé un certain nombre d'érysipèles à répétition de la face, conclut de l'étude de ses observations que, la plupart du temps, les érysipèles spontanés de la face à répétition ont pour siège les fosses nasales qu'elles quittent par les points lacrymaux ou par les narines.

Le point de départ (soit pénétration nouvelle de germes, soit reviviscence de germes demeurant à l'état latent dans les tissus) peut se trouver dans les fosses nasales, mais beaucoup plus souvent il siège dans le tissu adénoïde plus ou moins hypertrophié du cavum pharyngé.

Le traitement préventif et, par suite, curatif des érysipèles de la face à répétition consistera donc à soigner les fosses nasales et le cavum, principalement à supprimer le tissu adénoïde du pharynx nasal. On supprimera ainsi à la fois une porte d'entrée et un terrain trop favorable, soit à la conservation, soit à la culture du streptocoque de Fehleisen. (*Écho méd. du Nord*, 1906, n° 40.) R. R.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôtel-Dieu (Clinique chirurgicale). — M. Guisez, ancien interne des hôpitaux, recommencera le mardi 6 Novembre, à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, son *Cours pratique* pour les maladies de la gorge, nez, larynx, oreilles. Ce cours sera complet en douze leçons et aura lieu les mardis, jeudis et samedis à 3 h. 1/2, amphithéâtre Chomel, Hôtel-Dieu.

Il comprendra toutes les notions pratiques de la spécialité (examen des malades, thérapeutique spéciale, maniement des instruments spéciaux, technique des petites opérations).

Droits d'inscription, 40 francs.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire à la consultation laryngologique de l'Hôtel-Dieu, mardi et samedi, à 5 heures.

Hôpital Laënnec (service d'ophtalmologie). — *Exercices pratiques de technique ophtalmologique*, sous la direction de M. Rochon-Duvigneaud, chef de service MM. Onfray et Caillaud, assistants du service, commenceront le lundi 26 Novembre, à 1 h. 1/2, une série d'exercices pratiques de technique ophtalmologique.

Applications à la clinique des procédés d'optique, d'électricité (emploi de l'électro-aimant, électrolyse, radiothérapie oculaire, etc.) et des procédés de laboratoire.

Le cours sera complet en 20 leçons.

Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades et au maniement des appareils; leur nombre est par conséquent limité.

Prière de s'inscrire dès maintenant, dans la matinée, auprès de M. Onfray, à l'hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres.

Hôpital Lariboisière. — M. Bonnaire commencera le 12 Novembre, à l'hôpital Lariboisière, un *Cours pratique d'accouchements avec manœuvres obstétricales*, pour les docteurs en médecine.

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Albert Mathieu, M. Jean Ch. Roux, ancien interne des hôpitaux, assistant de la consultation des maladies de l'appareil digestif, et M. A. Laboulais, ancien interne en pharmacie des hôpitaux, chef du laboratoire, commenceront un *Cours théorique et pratique sur les maladies de l'estomac et de l'intestin*, le lundi 12 Novembre 1906.

Le cours sera complet en cinq semaines et aura lieu au laboratoire de l'hôpital Saint-Antoine (20, rue de Citeaux), à 5 h. 1/2 du soir, les lundis, mercredis, vendredis. Les travaux pratiques (examen du suc gastrique, de la digestion intestinale et autres procédés de diagnostic) auront lieu les mêmes jours, de 4 h. 1/4 à 5 h. 1/4, avant le cours.

Pour les renseignements et l'inscription, s'adresser au laboratoire de l'hôpital Saint-Antoine (20, rue de Citeaux), tous les matins de 8 heures à midi, et tous les soirs de 1 heure à 6 heures, sauf le dimanche.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Médaille des épidémies. — *Médaille de bronze* : M. Chambras, étudiant en médecine à l'hôpital Boucicaut, à Paris.

Corps de santé militaire. — Sont rayés du cadre auxiliaire du corps de santé : MM. Reech, médecin principal de 1re classe de réserve; Bertelé, médecin principal de 2e classe de territoriale; Hartmann, Haushalter, médecins-majors de 1re classe de territoriale; Bourgeois, Jardet, médecins-majors de 2e classe de réserve; Boulay, Bourdin, Feuillade, Hamon, Lecreux, Maqué, Montagnon, Mordret, Pailhès, Parmentier, Rabaine, Sengensse, médecins-majors de 2e classe de territoriale; Burbier, Florentin, Guy, Rouly, médecins aides-majors de 1re classe de réserve; Allix, Arrou, Aussoleil, Burincou, Basset, Bnuquel, Beaupère, Benoit, Benoist, Bechet, Bermardbeig, Besnard, Boix, Bories, Billoir, Bitot, Bourdon, Camus, Chapon, Chauvet, Chavanne, Chevallier, Curl, Combenale, Conil, Comzette, Coutance, Daspres, Defaucamberge, Degeilh, de Lauradour, de Laulanier, Delhet, Dénarié, Dentu, Drapier, Dubarry, Ducasse, Dufournier, Durantin, Escoubès, Foissac, Foulquier, Gandon, Gnumé, Giles, Guay, Guillet, Hamon, Jacquin, Janin, Klein, Lafforgues, Lallot, Lancial, Lurtel, Lavergne, Legendre, Lion, Malaingre, Marçay, Marquezy, Mavel, Melian, Merley, Méry, Michel, Michon, Molines, Melinié, Morin, Moarruau, Oddo, Ormières, Paillotte, Panas, Puntaloni, Pau, Payrau, Peignon, Perchet, Perinelle, Pescher, Planchard, Prenant, Rocher, Roland, Rolland, Rougier, Sarda, Siuroles, Soudée, Sourice, Thihaudier, Thirrion, Tousten, Trachet, Trazit, Valentin, Verlhac, Vigne, Villedary, Augereau, Clément, médecins aides-majors de 1re classe de territoriale; Garnault, médecin aides-majors de 2e classe de réserve; Calmeilles, Digny, Grajon, Julliard, Periot, Roland, médecins aides-majors de 2e classe de territoriale.

— Mutation : Médecin principal de 2e classe : M. Bischoff est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal.

Médecins-majors de 1re classe : M. Salesses est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Chambéry; M. Vedel est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Montpellier; M. Sanglé-Ferrière passe à l'hôpital militaire de Bayonne; M. Ricoux passe à la garde républicaine; M. Remy passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Orléans; M. Adriet passe à l'hospice militaire de Bordeaux; M. Krauss passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Besançon; M. Jacob passe au 158e régiment d'infanterie.

Médecins-majors de 2e classe : M. Marion passe au 122e régiment d'infanterie; M. Cahen passe au 127e régiment d'infanterie; M. Pignet passe à l'hôpital militaire de Constantine (bactériologie); M. Rubenthaler passe au 29e bataillon de chasseurs à pied; M. Schmerber est maintenu au 8e régiment d'artillerie; M. Bonhomme passe au 2e régiment de zouaves; M. Morvan passe à l'hôpital militaire du Dey, à Alger (bactériologie).

Médecins aides-majors de 1re classe : M. Cornet passe à l'hôpital militaire de Bordeaux; M. Baur passe à l'hôpital militaire de Bourges (bactériologie); M. Jouffrau passe au 136e d'infanterie; M. Billet est affecté au laboratoire de bactériologie de Châlons et à la place de Châlons; M. Seigneurin passe au 74e d'infanterie.

Médecins aides-majors de 2e classe : M. Muhaut passe au 46e d'infanterie; M. Fulcrand passe au 7e bataillon de

chasseurs à pied; M. Regnault passe au 56e d'infanterie.

Protestation contre la création du certificat d'études médicales supérieures. — Les médecins de Paris et du département de la Seine ont reçu la lettre suivante :

« Monsieur et très honoré Confrère,

« Le Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement de Paris et de la Seine attire votre attention sur la protestation ci-jointe, à laquelle de nombreuses Sociétés médicales se sont déjà ralliées, contre le décret du 25 Juillet 1906, qui institue, vous le savez, un certificat d'études médicales supérieures.

« Nous vous prions instamment si, comme nous le pensons, vous approuvez cette protestation, de vouloir bien apposer votre signature au bas de la formule ci-jointe et de la retourner, sous l'enveloppe affranchie qui vous est adressée à cet effet, à M. le Secrétaire général des Sociétés médicales d'arrondissement de Paris et de la Seine, 87, avenue de Villiers.

« Veuillez agréer, Monsieur et très honoré confrère, l'expression de nos sentiments dévoués.

« *Le Secrétaire général,* « Dr Ducor. *Le Président,* Dr Dignat. »

Le soussigné, Docteur en Médecine,

Considérant :

1° Que la création d'un certificat d'études médicales supérieures ne pourra que déconsidérer le doctorat;

2° Que la création de ce certificat aura pour effet de diviser le corps médical en deux castes : les docteurs en médecine ou médecins inférieurs, les titulaires du certificat ou médecins supérieurs, et de rétablir un officiat de santé à peine et justement aboli;

3° Que le titre de docteur, dans toutes les sciences, est le titre summum fixé jusqu'à ce jour, et qu'on ne saurait autrement que par une loi créer un titre supérieur, comme celui que donnerait le certificat d'études médicales, présentement visé :

1° Proteste avec énergie contre le décret du 25 Juillet 1906, instituant un certificat d'études médicales supérieures;

2° S'associe à toutes les mesures susceptibles de faire rapporter ce décret et plus particulièrement au pétitionnement du corps médical français.

Signature et adresse.

Cours pratique de chirurgie expérimentale. — Voici le programme du cours que nous avons annoncé et qui s'ouvrira à la Sorbonne, le 12 Novembre prochain, sous la direction de M. Tuffier, agrégé, chirurgien de l'hôpital Beaujon :

Anesthésie. Laparotomie. Gastrotomie. Anastomoses musculo tendineuses. Sutures osseuses. Gastroentérostomie. Résection du pylore. Cholécystectomie. Cholédocotomie. Cholédocystentérostomie. Néphrectomie. Urétérocystostomie. Plaies de l'intestin. Entéroanastomose. Résections intestinales. Exclusion de l'intestin. Hystérotomie. Ablation des annexes. Hystérectomie. Thoracotomie opératoire sur la plèvre dans la chambre pneumatique. Plaies du cœur. Plaies du poumon. Trépanations craniennes. Opérations sur le cerveau.

Les animaux (chiens), le matériel aseptique et les instruments stérilisés seront mis à la disposition des élèves.

La fièvre aphteuse à la Villette. — Il a été constaté ces jours derniers dans les arrivages pour le marché aux bœufs de la Villette une cinquantaine de cas de fièvre aphteuse. Les animaux atteints ont été immédiatement saisis par les vétérinaires. Les cas portaient principalement sur les bœufs et taureaux. Des mesures énergiques de désinfection ont été prises.

Une épidémie de fièvre typhoïde. — Un commencement d'épidémie de fièvre typhoïde sévit dans la garnison de Grenoble, notamment au bataillon de chasseurs alpins.

Neuf soldats ont été transportés à l'hôpital militaire. L'un d'eux est mort, et trois autres sont dans un état très grave.

Assainissement de Verdun. — Le ministre de la Guerre vient de charger une mission composée du médecin inspecteur Cluudot et du général Gœtschy, inspecteur général des casernements, d'assurer d'urgence l'évacuation hors de la périphérie de Verdun des eaux d'égout provenant des nouvelles casernes de cette place. Depuis nombre d'années ces eaux donnaient lieu à des infiltrations dangereuses dont les habitants s'étaient plaints à plusieurs reprises.

L'œuvre des jardins ouvriers. — Les 9, 10 et 11 Novembre prochain, se tiendra à Paris, au Musée social, 5, rue Las Cases, le IIe Congrès international des jardins ouvriers.

IIe Congrès international des étudiants. — Le Conseil général de la Gironde a voté récemment une somme de 100 francs en faveur du Congrès international des étudiants qui doit se tenir à Bordeaux en 1907.

Institut Pasteur de Bordeaux. — Le Conseil municipal de Bordeaux vient de voter un crédit de 25.000 fr. pour le transfert des services de l'Institut Pasteur — actuellement installés dans les sous-sols de la Faculté de médecine — dans un immeuble récemment loué par la Ville, 83, rue de Saint-Genès.

Le prix Nobel pour la médecine. — Le professeur Golgi, recteur de l'Université de Pavie, vient de se voir attribuer le prix Nobel de 200.000 francs pour la médecine.

Société de médecine légale de Londres. — M. E. Dubout, secrétaire général de l'Association des médecins légistes de l'Université de Paris, vient d'être nommé membre correspondant de la « Société de médecine légale de Londres ».

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Blusson, médecin à Larche (Corrèze), et de MM. les professeurs Manuel Brancas, à Buenos-Ayres; Lorenzo, à Parme; James Stewart, à Montréal; Vinogradov, à Saint-Pétersbourg.

RENSEIGNEMENTS

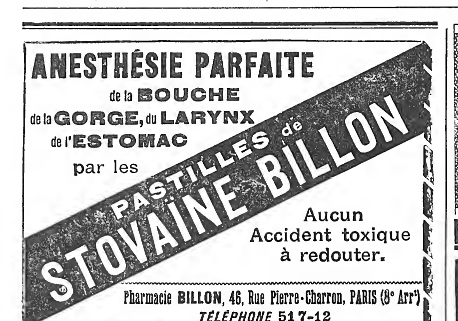
MM. Piquand et Monier Vinard commenceront le 15 Novembre une *conférence privée d'Internat*. Le nombre des élèves est limité. Se faire inscrire à la salle de garde de la Charité.

Voitures électriques : Landaulet, victorias, état neuf. Belles occas. Cheviet. Autos, r. E. Floquet, Compiègne.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

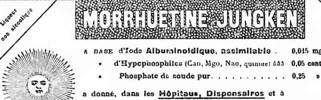
Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



DÉPURATEUR - RECONSTITUANT - REMINÉRALISATEUR

MORRHUETINE JUNGKEN



A BASE d'Iode Albuminoïdique, assimilable . 0,015 mg.
» d'Hypophosphites (Cao, Mgo, Nao, quinine) āā 0,05 centig. } par cuillerée à soupe
» Phosphate de soude pur . . . . 0,25 »

a donné, dans les Hôpitaux, Dispensaires et à de nombreux praticiens,

des résultats frappants dans la convalescence des maladies infectieuses :

Lymphatisme, Prétuberculose, Hérédo-Syphilis

LABORATOIRE DUHÊME, Pharm. de 1re classe, COURBEVOIE-Paris

Très agréable au goût — Expérimentée et Approuvée par les Maîtres des Hôpitaux

DOSES { Adultes, 2 à 3 cuill. à soupe par jour, après les repas. Enfants depuis 5 ans : par cuillerée à café, pure ou délayée dans l'eau.

SÉDATION IMMÉDIATE DE LA TOUX

SIROP DU Dr BOUSQUET

Titré à 0,01 de DIONINE-MERCK et II gouttes de Bromoforme par cuillerée à bouche.
DOSE QUOTIDIENNE : 4 à 8 cuillerées à potage pour les Adultes.
Pharmacie du Dr BOUSQUET, 63, Rue La Boétie. PARIS (8e).

DIGESTION DU LAIT

Tolérance et Assimilation des Matières grasses

Suppression des troubles gastro-intestinaux, augmentation rapide du poids des malades avec le lait additionné de

LAB-LACTO-FERMENT MIALHE

Ferment physiologique pur et titré de la digestion lactée. — Préparé d'après les travaux des professeurs Beas, Ewald de Berlin, Albert Robin et du Dr Léon Meunier. (Académie de Médecine, 14 janvier 1905)

TITRAGE. — Le Lab-Lacto-Ferment MIALHE, extrait de la muqueuse stomacale de jeunes veaux, est titré de telle façon que la quantité du produit que contient la mesure qui accompagne chaque flacon soit suffisante pour assurer une bonne caséification stomacale, puis une facile digestion et assimilation d'un verre de lait d'environ un sixième de litre. — Une demi-mesure pour les Enfants.

MODE D'EMPLOI. — Introduire une mesure de Lab dans un verre vide, ajouter deux cuillerées d'eau et après dissolution remplir le verre avec du lait.

Tout le lait absorbé peut sans inconvénient être additionné de Lab-Lacto-Ferment qui ne modifie ni le goût ni l'aspect du lait, la caséification ne se faisant que dans l'estomac.

Prix du Flacon : 4 Francs

Pharmacie MIALHE, PETIT et ALBOUI, 8, rue Favart, Paris
Echantillons gratuits aux Docteurs. Téléphone 106-17



ÉPILEPSIE * HYSTÉRIE * NÉVROSES

Le SIROP de HENRY MURE *au* **Bromure de Potassium** (exempt de chlorure et d'iodure), *expérimenté avec tant de soin par les Médecins des hospices spéciaux de Paris, a déterminé un nombre très considérable de guérisons. Les recueils scientifiques les plus autorisés en font foi.*

Le succès immense de cette préparation bromurée en France, en Angleterre, en Amérique, tient à la pureté chimique absolue et au dosage mathématique du sel employé, ainsi qu'à son incorporation dans un sirop aux écorces d'oranges amères d'une qualité très supérieure.

Chaque cuillerée de SIROP de HENRY MURE contient 2 grammes de bromure de potassium.

Prix du flacon : 5 francs.

Ph^ie MURE, à Pont-St-Esprit. — A. GAZAGNE, ph^ien de 1re classe, gendre et successeur

Officiellement adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine. — Médaille d'OR Exposition Universelle Paris 1900.

PEPTONE CATILLON

En POUDRE, produit supérieur, pur, agréable, on ne peut plus nutritif: **10 fois** son poids viande bœuf **assimilable.** **Aliment** des **Malades** qui ne **digèrent** pas ou qu'on veut **suralimenter:** *3 à 6 cuiller. par jour dans grog, lait;* ou **nourrir** par **Lavement nutritif:** *2 cuiller., 125 eau, 5 gout. laudanum.*

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande et Glycérophosphates assimilables. — Très utile aux débilités. *Rétablit* les *Forces*, l'*Appétit*, les *Digestions.* Maladies du tube digestif, consomption, inappétence, enfants, convalescents, etc.

OBÉSITE, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE

Tablettes DE Catillon
à 0gr.25 de corps



— Titré, Stérilisé, Efficacité certaine. — L. 3 fr.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA
PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Mme Girard-Mangin et le professeur H. Roger. Recherches expérimentales sur les poisons cancéreux.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. L'alcool et les graisses chez les diabétiques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société médicale et policlinique de Nuremberg. — Ménorragies graves par fibromes utérins, arrêtées par la radiothérapie.

Société médicale de Munich. — Tuberculose laryngée et grossesse; légitimité de l'accouchement prématuré et même de l'avortement provoqués.

Société belge de chirurgie. — Sur la gastrostomie par transplantation intestinale. — Un procédé pour la cure radicale de la hernie ombilicale. — Contribution à la technique opératoire de l'orchidopexie. — Sur un cas de pluie pénétrante du crâne et de l'encéphale avec perte de substance cérébrale de 75 grammes.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Six cas intérieurs de fièvre typhoïde. — Recherches sur l'hémophilie d'après six cas. — Pachyméningite hémorragique. — Alcoolisme et syphilis causes de mort. — Évolution de la glycosurie et de la tolérance hydrocarbonée chez une diabétique sous l'influence du régime.

Société de biologie. — Sur le mécanisme de l'hyperglobulie provoquée par l'hémopoïétine. — Recherches de l'argent colloïdal. — Imprégnation argentique des neurofibrilles sympathiques du cobaye, du lapin et du chien. — Des angio-pancréatites diabétiques par auto-infection primitive. — Etude sur les constituants colloïdes du liquide amniotique. — Pathogénie de l'anthracose pulmonaire. — Coagulabilité du sang sus-hépatique. — Etude de mécanique respiratoire comparée. — Note sur l'abduction dans l'extension du petit doigt.

Société anatomique. — Cytodiagnostic des urines dans la chylurie filarienne. — Kyste tubaire. — Hydronéphrose. — Rétentions rénales tuberculeuses expérimentales. — Election.

Académie de médecine. — La tuberculose ganglio-pulmonaire dans l'école parisienne. — Rapports.

CHRONIQUE

Maurice Letulle. Le saturnisme au Sénat.

NOUVELLES

LE SATURNISME AU SÉNAT

Dans quelques jours, le *procès de la céruse*, pendant devant les Chambres Françaises, recevra sa solution en un jugement solennel prononcé par le Sénat.

On sait à la suite de quels retards, imputables au sénateur Treille (Alcide), de trop paradoxale mémoire, le rapport sur le projet de loi voté par la Chambre des députés ne fut point déposé en temps opportun sur le bureau du Sénat. Ce volumineux rapport, de 934 pages, dans lequel la plume plutôt joyeuse de l'honorable M. Treille s'efforçait de démontrer que la profession de peintre en bâtiments est l'une des plus saines de toutes les professions, devint nul par suite de la non-réélection de son auteur. Le nouveau rapport, rédigé avec un zèle aussi expéditif que documenté par le sénateur Pédebidou, propose au Sénat un projet de loi que voici :

Article 1er. — Dans les ateliers, chantiers, bâtiments en construction ou en réparation, et généralement dans tout lieu de travail où s'exécutent des travaux de peinture en bâtiment, les chefs d'industrie, directeurs ou gérants sont tenus, indépendamment des mesures prescrites en vertu de la loi du 12 Juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs, de se conformer aux prescriptions suivantes :

Art. 2. — Dans un délai de trois ans, à partir de la promulgation de la présente loi, l'emploi de la céruse et de l'huile de lin lithargyrée sera interdit dans tous les travaux d'impression, de rebouchage et d'enduisage.

Art. 3. — Dans un délai de trois années à partir de la même date, l'interdiction édictée par l'article précédent s'étendra à tous les travaux de peinture, de quelque nature que ce soit, exécutés à l'intérieur des bâtiments.

Un règlement d'administration publique, rendu après avis du Comité consultatif des arts et manufactures et de la commission d'hygiène industrielle instituée auprès du ministère du commerce, pourra étendre cette interdiction aux travaux exécutés à l'extérieur des bâtiments.

L'interdiction totale ou partielle des autres produits à base de plomb employés dans l'industrie de la peinture en bâtiments pourra être également prononcée par un règlement d'administration publique rendu dans les mêmes conditions.

Les fabricants dont l'industrie sera atteinte par les dispositions de la présente loi auront droit à une indemnité qui sera fixée par le tribunal civil de l'arrondissement où sera situé l'établissement.

ART. 4. — Un règlement d'administration publique indiquera les travaux spéciaux pour lesquels il pourra être dérogé aux dispositions précédentes.

ART. 5. — Les inspecteurs du travail sont chargés d'assurer l'exécution de la présente loi. A cet effet, ils ont entrée dans tous les établissements spécifiés à l'article premier. Toutefois, dans le cas où les travaux de peinture sont exécutés dans des locaux habités, les inspecteurs ne pourront pénétrer dans ces locaux qu'après y avoir été autorisés par les personnes qui les occupent.

ART. 6. — Les art. 5, 7, § 1 et 3, 9 et 12 de la loi du 12 Juin 1893 sont applicables à la constatation des contraventions prévues par la présente loi, ainsi qu'à leur répression.

Depuis longtemps, l'opinion publique a condamné la céruse et cela sans appel possible. Les nouveaux débats publics qui auront lieu au palais du Luxembourg, en présence du Gouvernement assisté, pour la circonstance, des conseils du professeur Dieulafoy, ne réhabiliteront pas l'emploi de l'huile lithargyrée comme élément fondamental de la peinture *à l'intérieur des bâtiments*. La céruse a une trop mauvaise « presse » pour échapper au verdict qui la menace. On peut donc, déjà, en parler comme d'un ennemi terrassé.

* * *

Il serait intéressant d'étudier à fond la genèse de ce qu'a été ce drame social, la *lutte contre la céruse*, et d'en suivre pas à pas les émouvantes péripéties : innombrables intrigues, embûches, trahisons, intérêts industriels et commerciaux opposés, manœuvres politiques et journalistiques, mines et contre-mines, enquêtes, contre-enquêtes, tout s'y trouve, jusqu'à la lamentable exposition de vrais — et de faux — infirmes par le plomb homicide, jusqu'à la multiplication — et à la soustraction — de cadavres saturnins! Tout aura été dit, contredit, affirmé, nié et même *machiné* dans cette formidable bataille livrée, depuis quelque dix ans, en France, contre et pour le plomb, ou mieux contre une « forme spéciale », la *céruse*.

A qui voudrait l'écrire, l'« épopée saturnine », réserverait bien des surprises... Pendant des siècles, l'opinion publique, suggestionnée par la formidable mortalité des ouvriers cérusiers et par la fréquence de la « maladie des peintres », vécut, si l'on peut ainsi parler, une première et longue *phase sentimentale*, toute à la merci des caprices et des mensonges dorés de la légende.

En ces temps-là, on *voyait* la céruse pénétrer dans le corps des ouvriers peintres ou cérusiers par les téguments qui la touchaient, par l'air apportant aux poumons les vapeurs émanées des peintures fraîches; belle époque romantique, où toute explication pathogénique nouvelle était accueillie avec une foi robuste alors que, faute de précautions hygiéniques, la mort fauchait largement dans les fabriques de céruse comme chez tous les entrepreneurs de peinture.

Puis vint un jour, il y a trente ans, où, sous les généreux efforts des Brouardel, des Proust, des Arnould, des Michel Lévy, des Napias, des Rochard, des Emile Trélat, des Layet, des A.-J. Martin, des Armand Gautier, des Lancereaux, des Manouvrier, l'hygiène prit, chez nous, un essor prodigieux. Le Comité consultatif d'hygiène publique, le Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, la Société de médecine publique, d'hygiène professionnelle et de génie sanitaire, mieux armés qu'autrefois, abordèrent avec une science consommée l'étude des « maladies professionnelles ». Le monde médical suivait le mouvement; souvent même il le précéda. Bref, le saturnisme entrait dans la seconde phase de son cycle, dans sa *phase scientifique*. On expérimente le plomb et son action pathogénique sur les tissus vivants. Lancereaux fixe les caractères de la *néphrite saturnine* et montre qu'elle est l'affection la plus fréquente de la mort des ouvriers travaillant le plomb. La terrifiante fixité des combinaisons organiques du plomb incorporé dans les tissus vivants est prouvée ainsi que la paternité de l'artério-sclérose des saturnins, cette tare hâtive, cette cause incurable de déchéance vitale, qui jette, bien avant l'âge mûr, les victimes du saturnisme parmi les inutilisables « déchets » de la vie sociale.

Ainsi, la preuve des méfaits du plomb était donnée, éclatante et décisive. Toutefois, la vérité serait restée longtemps confinée dans le cercle des connaissances scientifiques si la politique n'était à son tour intervenue. Le molimen qui décida de l'entrée du *saturnisme des peintres* dans le champ clos des batailles parlementaires n'est pas pour nous intéresser. Le fait capital est que, tout d'un coup, une voix formidable, retentit à la Chambre et, comme un mot d'ordre, hurla : « Sus à la céruse! »

La *phase politique* du drame commençait; elle n'est pas terminée. Les patrons cérusiers qui, grâce à l'hygiène de leurs ateliers, ont fait, en trente ans, de leur industrie la *moins dangereuse des professions saturnines*, subirent la première poussée populaire. La presse s'en mêlant, une agitation formidable, dont les échos emplissent encore nos oreilles, parcourut le territoire. Les Chambres, secouées par ces clameurs, s'émurent et la loi Pédebidou dressa enfin ses foudres.

Or, voici que, par le fait de l'intervention de la grosse artillerie d'Etat, le saturnisme professionnel devient une « maladie sociale ». A maladie sociale traitement social, c'est-à-dire lois de préservation, lois d'exception. Selon toute justice, il est nécessaire de protéger la vie des travailleurs, et bannir le plomb constitue un procédé efficace. Cependant, pourquoi s'occuper des seuls peintres et cérusiers? C'est à tout le « plomb professionnel » que la loi devrait, logiquement, s'étendre. La céruse et le minium, dont certains métiers ne peuvent se passer, ne sont qu'une

partie des multiples formes du poison utilisées dans les **140** et quelques industries reconnues saturnines. En veut-on une preuve récente, basée sur des chiffres officiels? Le dernier des « Rapports sur le saturnisme à Paris », dressés depuis trente ans par M. Armand Gautier avec un soin et une méthode exemplaires, fournit un tableau des malades saturnins hospitalisés de 1902 à 1905, inclus. Sur un total de 675 malades, les peintres (360) et les cérusiers (13) donnent **373** personnes, les **302** autres victimes du plomb appartenant à de multiples professions sans rapport direct avec la peinture en bâtiments. Ces 302 victimes, elles aussi, méritent quelque intérêt, et la loi leur doit autant qu'aux autres aide et protection. Sans doute, les peintres ont pris les devants : ils sont à la fois les plus avérés et les plus bruyants des saturnins, peut-être aussi les plus nombreux. Et puis, ils bénéficient des leçons de l'Histoire : la légende leur aura servi.

* * *

Le problème s'obscurcit davantage à mesure qu'on l'étudie. En effet, sauf les remarquables Rapports d'Armand Gautier qui surveille depuis un tiers de siècle le « Paris saturnin », tous les documents, sans exception, sur lesquels s'échafaude la loi de demain sont incomplets; tous sont mal digérés quand, comme certaines enquêtes célèbres, ils ne sont pas cyniquement maquillés. La loi Pédebidou, juste en soi, reposera sur : 1° une Enquête menée par les entrepreneurs de peinture (17 volumes), ayant porté sur 1.394 établissements; 2° une Contre Enquête de la « Fédération nationale des ouvriers peintres », contre-pied de la précédente, œuvre de combat comme elle, partiale comme elle, mais en sens opposé; 3° une Enquête de M. Treille dans les « Hôpitaux de France », infidèle, à la façon de toutes les statistiques hospitalières qu'elle a interrogées.

Seule, l'œuvre d'Armand Gautier reste debout : elle est basée sur la *morbidité* et la *mortalité saturnines* à Paris, mais telles, hélas! qu'on peut, dans l'état actuel de nos moyens, les interroger, c'est-à-dire sans certitude, sans contrôle. Nos feuilles de morbidité à l'hôpital sont forcément insuffisantes, aussi bien que les « tables de mortalité » dressées pour les hôpitaux et pour la ville. Pendant trente ans, de 1876 à 1905 inclus, Armand Gautier a essayé d'établir la *morbidité saturnine* hospitalière; il a, en tout, compté **9.147** malades, les chiffres annuels extrêmes allant de 634 malades, pour 1876, à 108 seulement[1] pour 1903. Or, comment soupçonner la morbidité saturnine *en ville*? Parmi les 30.000 ouvriers du plomb, combien évitent de se soigner à l'hôpital? Ce chiffre de 9.147 malades hospitalisés, qu'est-ce eu égard au total des victimes du plomb observées et suivies par les praticiens de la ville?

Mêmes remarques pour ce qui est de la *mortalité* dans les hôpitaux, où la statistique est un peu moins mal établie qu'en ville. Les rapports d'A. Gautier donnent, pour 19 années (1876-1886, 1890-1893 et 1902-1905), une mortalité globale de **114** cas, ce qui équivaut à une moyenne d'environ *6 décès par an dans les hôpitaux de Paris*. Quant à la mortalité en ville, A. Gautier relève pour un laps de 19 années (1887-1905) une mortalité globale (hôpitaux et ville réunis) de 294 cas, autrement dit une moyenne annuelle de 16 morts. On peut donc évaluer à *10 décès par an en ville*, les méfaits du saturnisme professionnel. Ainsi, le plomb professionnel fournit, à Paris, une mortalité annuelle moyenne de **16**, chiffre ne permettant en aucune façon d'apprécier la nocivité de nos maladies saturnines : la néphrite atrophique, l'apoplexie cérébrale, l'hémiplégie organique, l'artério-sclérose abattent et tuent, par an, un stock d'anciens saturnins qui, jusqu'à ce jour, n'ont jamais figuré sur les tables de la mortalité saturnine proprement dite.

1. Il faut noter que, dès 1882, une Instruction relative aux précautions que doivent prendre les ouvriers maniant le plomb et ses préparations fut rédigée, votée, affichée et mise en pratique par les soins du Conseil d'hygiène publique dans toutes les industries visées.

* * *

En résumé, *on ne connaît encore aujourd'hui presque rien des désordres sociaux dus au plomb* et il faudrait tout connaître. A cet état, quel remède proposer? Un seul, pratique et sûr. Si les Pouvoirs publics veulent sincèrement faire la lumière sur le plomb professionnel, la loi Pédebidou est insuffisante. Il faut, à la suite de l'Angleterre et de l'Allemagne, exiger « l'enquête légale » et la confier à des médecins inspecteurs chargés d'examiner souvent tous les ouvriers des professions saturnines connues. C'est ce que demandait très judicieusement, il y a quelques jours, M. Bezançon, membre du Conseil d'hygiène publique de la Seine, en proposant que « les cas « d'intoxication saturnine constatés par les méde- « cins fissent l'objet d'une déclaration officielle ».

La loi anglaise du 17 Août 1901, sur les fabriques et ateliers, oblige le médecin à déclarer les cas de saturnisme, de phosphorisme et d'arsenicisme qu'il aura constatés et lui alloue des honoraires (3 fr. 10) pour chaque avis adressé aux autorités. Puisque le Sénat est en passe de faire une bonne loi d'Hygiène sociale, qu'il vote un article additionnel à la loi Pédebidou : « *obligeant tout industriel et tout ouvrier maniant professionnellement le plomb, sous quelque forme chimique que ce soit, à subir, au moins deux fois par an, un examen médical par un praticien assermenté, que désignera l'autorité préfectorale* ».

Alors, à force d'enquêtes individuelles bien menées, on pourra livrer au Plomb un sérieux combat et la France en sera reconnaissante au ministre de la Santé publique.

MAURICE LETULLE.





Affections Pulmonaires

Les seules préparations ayant donné jusqu'à ce jour des résultats appréciables et constants dans le traitement de la

Tuberculose Pulmonaire

Grâce à leur goût agréable, elles sont toujours acceptées même par les malades les plus difficiles.



Tuberculose

Disparition de la **TOUX** et de l'**EXPECTORATION.**
Disparition de la **FIÈVRE.**
Disparition des **SUEURS NOCTURNES.**
Disparition de la **DYSPNÉE.**
AMÉLIORATION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL.
Augmentation de l'**APPETIT.**
Régularisation des **FONCTIONS DIGESTIVES.**
AUGMENTATION DU POIDS DU CORPS.

Une cuillerée à bouche = 1 gr. Thiocol Roche ; = 0 gr. 52 Gaïacol crist.

Solubles dans l'eau,
Inodores,
Toujours tolérés par l'estomac.



Meilleur marché que toutes les Préparations gaïacolées.

1 comprimé = 0 gr. 50 Thiocol Roche ; = 0 gr 26 Gaïacol crist.

Echantillons et littérature sur demande. — F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie, 7, rue Saint-Claude, PARIS

PILULES & GRANULES IMPRIMÉS

de la Maison **L. FRERE,** A. Champigny & Cie, Srs, 19, rue Jacob, Paris.

Les *Pilules* et *Granules imprimés* de la Maison **FRERE** sont préparés au pilulier, dosés d'une façon mathématique et colorés en nuances diverses. Le **nom** et la **dose** du médicament sont **imprimés** très lisiblement sur chaque **pilule** ou **granule.**

AVANTAGES DE CES PILULES ET GRANULES

1° Ils présentent un produit parfait au triple point de vue de l'aspect, de la rigueur du dosage et de la solubilité dans l'estomac;

2° Ces pilules et granules, **n'étant point recouverts de sucre,** n'adhèrent jamais entre eux, **conservent indéfiniment** l'activité des matières premières qu'ils renferment et restent **inaltérables** sous tous les climats.

3° Par suite de l'inscription du nom et de la dose du médicament, le mélange de pilules ou granules de composition différente est complètement impossible.

TOUTES LES CAUSES D'ERREUR SONT DONC ÉVITÉES

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Dépôt général Maison FRERE, 19, r Jacob, Paris.

La **Maison FRERE** a l'honneur de prévenir MM. les Médecins et Pharmaciens, qui veulent spécialiser leurs formules de pilules ou de granules, qu'elle met à leur disposition ses procédés d'enrobage, de coloration et d'impression pour une quantité minimum de deux kilos de pilules ou granules habillés. — Elle fournit les matières premières ; et celles-ci, toujours de premier choix, sont comptées, pour la fixation du prix des pilules, aux prix portés sur les Prix-Courants des maisons de droguerie.

La **Maison FRERE** évite avec le plus grand soin d'employer pour un autre client une inscription déjà choisie, ou même une inscription pouvant prêter à confusion, et **assure ainsi à chacun la propriété de l'inscription qu'il a choisie pour ses pilules.**

NÉVRALGIES — MIGRAINES

CATARRHES chroniques de la VESSIE et des BRONCHES

GUÉRIS PAR LES

PERLES D'ESSENCE de TÉRÉBENTHINE CLERTAN

PRÉPARÉES PAR UN PROCÉDÉ

APPROUVÉ par l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS

Enveloppe extra-mince. - Dissolution immédiate DANS L'ESTOMAC. - Efficacité certaine.
Dosage rigoureux : 5 gouttes par perle.
DOSE : 4 à 12 perles par jour.

Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE, 19, rue Jacob, PARIS.

ANTISEPSIE GASTRO-INTESTINALE

Dyspepsie. — Gastralgie.	Pituites. — Diarrhée.
Flatulence.	Dysenterie.
Acidités.	Fièvre Typhoïde.

Pastilles et Poudre DE CHARBON DE BELLOC

APPROUVÉ par l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS

Se prend avant ou après les repas.

DOSES par jour { *POUDRE* : 2 à 3 cuillers à bouche. Delayer chaque cuiller dans un demi-verre d'eau et avaler. *PASTILLES* : 4 à 10 pastilles. Les laisser fondre dans la bouche.

Toutes Pharmacies. — Maison L. FRERE (A. Champigny & Cie), 19, rue Jacob, PARIS.

Marque déposée — Créosote α synthétique titrée

CRÉOSOTE ALPHA

Synthétique et titrée à 25 0/0 de Gaïacol cristallisé. — La *Créosote Alpha* étant préparée en mélangeant en *proportions invariables* les éléments normaux et absolument purs des créosotes de bois, a forcément une *composition constante*. Elle est, par ce fait même, privée de tout principe nuisible. C'est *la plus riche en gaïacol*; l'analyse permet de vérifier facilement son titre. La *Créosote Alpha* est particulièrement recommandée pour injections sous-cutanées en solutions huileuses. — Vente en flacons de 3 250, 500 et 1.000 gr. **Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 14 Novembre 1906, à 1 heure. — M. CAILLERAR : De l'origine tuberculeuse des kystes ganglionnaires et de la périostite albumineuse; MM. Lannelongue, Terrier, Mauclaire, Gosset. — M. LACAMP : Les kystes de la glande de Bartholin; MM. Terrier, Lannelongue, Mauclaire, Gosset. — M. DOUCET : Du zona associé aux paralysies et aux amyotrophies; MM. Brissaud, Segond, Claude, Duval. — M. BARBE : De la sacro-coxalgie chez l'enfant (arthrite tuberculeuse sacro-iliaque); MM. Segond, Brissaud, Claude, Duval.

Jeudi 15 Novembre 1906, à 1 heure. — M. HANDELSMANN : Anatomie pathologique du cancer primitif du corps thyroïde; MM. Cornil, Raymond, Dupré, Bezançon. — M. ROLET : La tuberculose dans les asiles d'aliénés; MM. Raymond, Cornil, Dupré, Bezançon. — M. MERAR : Variations anatomiques et prédisposition morbide (la loi de Ledouble); MM. Le Dentu, Hutinel, Méry, Morestin. — M. RAMUS : Régime alimentaire à instituer dans la rougeole d'après les éliminations urinaires et le poids; MM. Hutinel, Le Dentu, Méry, Morestin.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 12 Novembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Segond, Duval (Pierre), Legueu. M. Roger, censeur; M. Cunéo, suppléant.

Mardi 13 Novembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Thiroloix, Carnot; M. Gilbert, censeur; M. Launois, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Morestin. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Faure, Marion. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Thoinot, Rénon. M. Pozzi, censeur; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 14 Novembre 1906. — 2e : MM. Gautier, Richet (Ch.), Branca. M. Gaucher, censeur; M. Broca (André), suppléant. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Landouzy, Legry, Labbé (Marcel). — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Dejerine, Teissier, Balthazard. M. Reclus, censeur; M. Cunéo, suppléant.

Jeudi 15 Novembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Chantemesse, Jeanselme, Maillard. Epreuve pratique. — 4e (1re série) ; MM. Pouchet, Thoinot, Vaquez. — 4e (2e série) : MM. Joffroy, Gilbert, Langlois. M. de Lapersonne, censeur; M. Richaud, suppléant.

Vendredi 16 Novembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Legueu, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Reclus, Duval (Pierre), Delens. M. Landouzy, censeur; M. Mauclaire, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Macaigne, suppléant.

Samedi 17 Novembre 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Chantemesse, Thiroloix, Méry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Robin, Gouget, Jeanselme. M. de Lapersonne, censeur; M. Bezançon, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Broca (André), suppléant.

CLINIQUES

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. le professeur LANDOUZY a repris son service le lundi 5 Novembre 1906 et commencera ses leçons de clinique le vendredi 16 du même mois, à 10 heures du matin (à l'amphithéâtre de la clinique médicale), et les continuera les mardis et vendredis suivants à la même heure.

Visite et examen des malades, tous les matins à 9 heures. Salles Guersent (crèche), Chomel (hommes) et Broca (femmes).

Lundi, à 10 heures : Consultation : diagnostics et ordonnances commentés; mardi, vendredi, à 10 heures : leçon clinique ; jeudi, à 10 heures : conférences pratiques d'auscultation ; samedi, à 10 heures : conférences de thérapeutique et de diététique.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur F. TERRIER commencera à l'hôpital de la Pitié son cours de clinique chirurgicale le vendredi 9 Novembre 1906, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (clinique Baudelocque). — M. le professeur PINARD a repris ses cliniques journalières le vendredi 2 Novembre 1906, à 10 heures du matin, et ses leçons bi-hebdomadaires les lundis et vendredis, le lundi 5 Novembre 1906.

Ordre du cours. — *Lundi et vendredi* : Leçons de clinique obstétricale à l'Amphithéâtre, par le professeur. — *Mardi* : Conférences cliniques sur la grossesse normale et pathologique, par M. COUVELAIRE, chef de laboratoire. — *Mercredi* : Leçons et opérations de gynécologie, par M. J.-L. FAURE, agrégé. — *Jeudi* : Leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. V. WALLICH, agrégé. — *Samedi* : Leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. BROCA (Auguste), agrégé. — *Tous les jours* : Anatomie obstétricale pathologique, par M. COUVELAIRE, chef du laboratoire. Leçons de diagnostic obstétrical, par M. MOUCHOTTE, chef de clinique, et M. LACAZE, chef de clinique adjoint. Leçons de diagnostic gynécologique, par M. POTOCKI, agrégé, accoucheur des hôpitaux. — Cours pratique et manœuvres obstétricales, par MM. BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des hôpitaux; FUNCK-BRENTANO, PAQUY, DELESTRE, SAUVAGE, anciens chefs de clinique; COUVELAIRE, chef de laboratoire; MOUCHOTTE, chef de clinique; LACAZE, chef de clinique adjoint; et M. LE MASSON, répétiteur.

Clinique thérapeutique. — M. le professeur ALBERT ROBIN commencera, à l'hôpital Beaujon, son *Cours de clinique thérapeutique* le jeudi 8 Novembre 1906, à 10 h. du matin, et le continuera les mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Clinique ophtalmologique. — M. le professeur F. DE LAPERSONNE commencera, à l'Hôtel-Dieu, son *Cours de Clinique ophtalmologique* le vendredi 9 Novembre 1906.

Ordre du service. — Lundi, à 9 heures : Policlinique (salle de consultation). — Mardi, à 9 heures : Opérations et visites dans les salles. — Mercredi, à 10 heures : Examens ophtalmoscopiques. — Jeudi, à 9 heures : Opérations et visite dans les salles. — Vendredi, à 10 heures : Leçons cliniques (amphithéâtre Dupuytren). — Samedi, à 10 heures : Laboratoire. — Tous les matins, à 9 heures : Consultation externe.

COURS

Anatomie. — M. le professeur P. POIRIER commencera le *Cours d'Anatomie* le mercredi 7 Novembre 1906, à 4 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique) et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Système séreux (péricarde, plèvre, péritoine, articulations, etc., etc.).

Pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur ROGER commencera son cours le jeudi 8 Novembre à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté). Il traitera des maladies infectieuses et consacrera la première leçon à l'exposé des *Travaux récents sur la tuberculose et le cancer*.

Pathologie interne — M. le professeur BRISSAUD commencera le *Cours de Pathologie interne* le samedi

10 Novembre 1906, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

CONFÉRENCES

Hygiène. — M. MACAIGNE, agrégé, commencera ses conférences le vendredi 9 Novembre 1906, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

NOUVELLES

La lutte contre le cancer. — A la suite de sa communication de mardi à l'Académie de médecine, le professeur Poirier a reçu de diverses personnes la somme de *cent quarante sept mille francs* en vue d'une organisation de la lutte contre le cancer. Confus, mais très heureux, il croit devoir porter à la connaissance du public qu'un comité d'initiative en tête duquel ont pris place: MM. Roux, directeur de l'Institut Pasteur, les professeurs Bouchard, Dehove, et nombre de sommités scientifiques et autres de Paris et de province, va être très rapidement formé en vue d'un appel à l'intelligence, au cœur et à la bourse des Françaises et des Français.

En même temps que cet appel, la première liste des souscriptions (qu'il est toujours heureux de recevoir en attendant) sera publiée.

On annonce de plus que le comité d'initiative formé doit tenter sans retard des démarches auprès des pouvoirs publics en vue d'obtenir le lancement d'une loterie au capital de 15 millions destinés à doter le futur « Institut contre le cancer ».

IIe Congrès international des « Jardins ouvriers ». — Ce Congrès se tiendra à Paris les 9, 10 et 11 Novembre dans la grande salle du Musée social, rue Las Cazes.

Vendredi 9 : Séance d'ouverture, à 5 heures du soir. Président : M. MÉLINE, sénateur, ancien président du Conseil des ministres. *Statistique des jardins ouvriers. Moyens de propagande.*

Samedi 10 : 2e séance, à 9 heures du matin. Président : M. l'ingénieur BEAUMAUX, directeur général des mines de Lens (P.-de-C.). *Les jardins ouvriers et l'Industrie. Jardins scolaires.*

3e séance, à 2 heures de l'après-midi. Président : M. le conseiller BIELEFEDT, de Berlin. *Les jardins ouvriers et l'horticulture.*

4e séance, à 5 heures du soir. Président : Mgr AMETTE, coadjuteur de l'archevêque de Paris. *Les jardins ouvriers et les initiatives privées.*

Dimanche 11 : 5e séance (*séance médicale*), à 9 heures du matin. Président : M. GRANCHER, de l'Académie de médecine, *Les jardins ouvriers et l'hygiène.*

PROGRAMME DE LA SÉANCE. — PREMIÈRE PARTIE : *Résultats hygiéniques des jardins.* — Jardins ouvriers : Jardins ouvriers français, étrangers. Populations jouissant d'un coin de terre ou d'un jardin. Populations du littoral du Nord, des îles de Bretagne.

DEUXIÈME PARTIE : *Jardins des villes.* — Dans l'intérieur des maisons : Jardins, cours, maisons surpeuplées. — A l'extérieur des maisons : Jardins corporatifs ou des mutualités (jeux de paume, d'arc, de boules, de bouchons). Jardins publics, espaces libres, remparts. — A la recherche du jardin. — Les enfants : Préservation de l'enfance. Colonies scolaires. — Les familles : Colonies agricoles. — Les groupes ; Exurbanisation de l'industrie, des collèges, lycées, casernes, établissements publics. — Conclusion : Assainissement des villes.

TROISIÈME PARTIE : *Jardins et coins de terre à la campagne.* — Dots terriennes : Jardins de retraite ouvrière (parts de marais, de prairies, de bois, de champs communaux). — Relais de mer. — Conclusion : peuplement des campagnes.

QUATRIÈME PARTIE : *Les jardins dans la lutte contre la tuberculose* : Jardins et dispensaires. Jardins et aérium. Jardins et sanatorium. — L'alcoolisme : Préservation, cure. — La mortalité infantile : Préparation éloignée (la jeune fille). Puériculture intra-utérine (la femme grosse). Puériculture extra-utérine (la mère nourrice). — La débilité générale : Hygiène, massage. Activité physiologique, Maladies par ralentissement de la nutrition. — Conclusion : Extinction du paupérisme.

L'après-midi, assemblée générale présidée par M. Mesureur, directeur général de l'Assistance publique à Paris. *Les jardins ouvriers et les pouvoirs publics.*

Nota. — Dans ces deux dernières séances, il n'y aura pas de lectures de rapports, mais seulement des propositions de vœux et des vœux votés après délibérations et discussions.

Le soir, à 8 heures, séance de clôture dans la salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

Présidents : M. JESSE COLLINGS, membre du Parlement britannique. — Allocution de M. l'abbé LEMIRE. — Rapport de M. R. PICOT sur le Congrès. — Discours de M. RIBOT, député, membre de l'Académie française.

La carte d'entrée est de 1 franc pour les invités qui n'ont pas adhéré au Congrès.

L'adhésion au Congrès, qui donne droit à l'assistance à toutes les séances et au volume du compte rendu, est de 5 francs. (L'adresser à M. LANCRY, Dunkerque, avec carte de visite et mandat de 5 francs.)

CONCOURS

Internat. — La composition écrite du Concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 17 Décembre, à midi, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Seront seuls admis dans la salle les Candidats porteurs du bulletin spécial qui leur aura été délivré par l'Administration au moment de leur inscription au concours.

Les Candidats devant, à leur entrée dans la salle, recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès 11 h. 1/2.

RENSEIGNEMENTS

Interne des hôpitaux commencera incessamment une *conférence d'externat.* S'adresser *P. M.*, n° 297.

Un ancien interne des hôpitaux désirant fonder une *polyclinique*, cherche des collaborateurs. Écrire *P. M.* n° 298.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Émile Forgue. Technique de la cure opératoire de l'ectopie testiculaire.

J.-J. Matignon. Les effets des gros projectiles de la marine. Souvenirs de la bataille de Tsoushima.

Maurice Letulle. Les hémorragies de l'appendice vermiforme (histo-pathologie générale).

CHRONIQUE

Henry Meige. Le barbier-chirurgien de Gérard Dow (collection Léopold Favre, à Genève).

P. D. Le costume d'un médecin tonkinois.

LIVRES NOUVEAUX

Alfred Martinet. Les aliments usuels. Composition. Préparation. Indications dans les régimes.

NOUVELLES

LE BARBIER-CHIRURGIEN DE GÉRARD DOW

(COLLECTION-LÉOPOLD FAVRE, A GENÈVE)

Parmi les maîtres hollandais, Gérard Dow s'est acquis un juste renom, grâce au charme discret de ses tableaux; son impeccable ordonnance, son coloris délicat, enfin un je ne sais quoi de « distingué », contrastent avec le réalisme souvent trivial de ses compatriotes, les Brauwer, les van Ostade, y compris même ce prestigieux rabelaisien de Jan Steen.

Gérard Dow est le peintre par excellence des intérieurs aisés, confortables, de la bourgeoisie des Pays-Bas. Qu'il s'agisse d'un cabinet de travail, d'une cuisine ou d'une chambre à coucher, il suffit d'y pénétrer avec Gérard Dow pour que le ménage soit bien fait : tout est lavé, ciré, astiqué, bien rangé, selon la vraie tradition hollandaise. Si d'aventure on entrevoit quelque désordre, croyez bien que ce désordre est un effet de l'art.

Et avec quelle sollicitude de bonne ménagère éprise d'esthétique le peintre sait orienter les meubles, draper les plis des rideaux, fourbir les cuivres, dresser les volailles, mettre en bonne place d'utiles bibelots! Sa facture, au fini déconcertant, semble d'un miniaturiste; mais elle est si habile qu'elle ne donne jamais l'impression de sécheresse.

La vie familiale, dans ses épisodes les plus insignifiants, a suffi pour lui inspirer cent sujets de peinture. Naturellement, les consultations médicales comptant au nombre des événements saillants de la vie placide des Pays-Bas, Gérard Dow leur a consacré plus d'un tableau, et non des moindres. Chacun connaît *La Femme hydropique* et *L'Arracheur de dents* du Louvre, — de purs chefs-d'œuvre — comme d'ailleurs *Le Médecin urologue* de Vienne, *La Malade d'amour* de Buckingham-Palace, *L'Enfant malade* de la collection Steengracht à la Haye, — et combien d'autres encore...

Voici un tableau moins connu de Gérard Dow, qui fait partie de la riche collection de M. Léopold Favre, à Genève.

C'est une scène de chirurgie rustique, telle que les affectionnèrent les peintres flamands et hollandais[1].

Dans l'humble officine d'un barbier de village : — murs décrépits, contre-vents disjoints, plafond enfumé, mobilier plus que sommaire, — un jour éclatant pénètre par les vitraux d'une fenêtre cintrée, baignant de lumière tous les personnages, tandis que les recoins de la demeure se perdent dans un habile clair, obscur.

Assis sur un solide fauteuil de bois, — la *chaière* professionnelle, — le patient subit son opération : et ce n'est pas sans douleur... Homme du commun, aux chausses rapiécées, botté de gros souliers, une escarcelle de cuir à la ceinture, il crispe sa main gauche sur le bras du siège et serre convulsivement le poing droit : mimique parlante de la souffrance.

Debout derrière lui, le haut du corps seul visible, le praticien rural opère, calme, attentif, inaccessible aux hurlements de son client. C'est un vieillard, coiffé d'un bonnet qui n'a rien de doctoral. Ses deux mains sont occupées : la gauche, solidement appliquée sur le crâne du malade, tient une sonde ou un bistouri; la main droite dirige un autre instrument; les deux armes

1. Cf. *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, 1895 à 1905.





se rencontrent sur le champ opératoire, dans la région temporale, au-dessus de l'oreille droite.

De quelle opération s'agit-il ?

Une saignée? Une de ces saignées de la temporale, si vantées contre les « assoupissements » du cerveau? — Non. Le matériel indispensable fait défaut : il n'y a ni linge, ni éponge, ni palette à proximité.

Serait-ce l'ablation d'une petite tumeur, d'un kyste du cuir chevelu? — C'est possible. Ou bien s'agit-il d'une de ces opérations fantaisistes ayant pour but d'extirper du crâne des tumeurs imaginaires? Est-ce là le portrait d'un de ces « arracheurs de pierres de tête » qui jadis firent fortune dans les Pays-Bas? — Mais il n'y a aucun indice de cette supercherie : pas le moindre petit caillou sur la table ni sur le sol. Le vieux chirurgien est bien sérieux; il n'a pas ce sourire gouailleur des prestidigitateurs du bistouri dont Jan Steen nous a laissé tant d'amusantes répliques. Non, vraiment: c'est une opération nécessaire. Ne cherchons pas à la définir davantage. Constatons seulement qu'elle est fort douloureuse, témoin la grimace de l'opéré, une de ces grimaces lamentables que Brauwer chérissait tout particulièrement.

Au milieu de la composition se trouve une table ronde couverte d'un épais tapis, et sur cette table quelques accessoires. Ils nous apprennent simplement que le propriétaire de céans est bien à la fois chirurgien et barbier. Un plat à barbe en métal, un peigne, des ciseaux : voilà pour le barbier. L'arsenal du chirurgien se borne aux instruments dont il se sert actuellement. Une étagère appliquée contre le mur contient la maigre réserve d'onguents et de drogues où il puise à l'occasion : pots de pharmacie en faïence de Delft, flacons bouchés de papier, un autre plat à barbe de renfort, et un petit coffret pour les médicaments rares : poudre de vipères ou de corne de cerf...



L'opérateur et l'opéré ne sont pas les seuls personnages de cette scène chirurgicale. A gauche, se détachant en silhouette sur la fenêtre, une vieille femme contemple l'opération; sa mimique attristée, ses mains jointes, témoignent de la sincérité de son émotion. Les peintres flamands et hollandais ont affectionné ce type. Cette même vieille attendrie se retrouve dans plus d'une scène médicale de Téniers, de van Ostade et de Brauwer. Jan Steen ne l'oublie presque jamais, mais il nous la montre moins apitoyée, assez souvent railleuse. C'est la même que Gérard Dow nous fait voir de face dans son *Arracheur de dents* de la galerie de Schwerin. On peut en rapprocher la femme inquiète qui vient consulter l'*Urologue* de Gérard Dow dans la galerie de M. Sideboicham, à Erlesdene (Cheshire). D'ailleurs, on retrouve dans ce dernier tableau le même fauteuil, les mêmes pots de pharmacie, les mêmes fioles qui figurent dans la peinture de M. Léopold Favre. On y voit aussi la même petite cage accrochée à la même place, près de la même fenêtre cintrée.

Un quatrième personnage se tient derrière le groupe principal, c'est l'aide du barbier-chirurgien, jeune garçon aux cheveux bouclés, qui porte un petit vase, comparse presque constant dans les tableaux de Téniers.

A droite, dans la pénombre, bâille la porte entr'ouverte de l'appartement et se dresse une cheminée au manteau très élevé, avec quelques ustensiles de ménage.

C'est tout.

Malgré la simplicité du décor et des accessoires, cette scène retient l'attention. Le groupe chirurgical, plein de vérité et de vie, est admirablement traité; la présence de la vieille commande l'émotion; elle arrête le sourire que la grimace du patient risquerait peut-être de provoquer. Seul, le jeune assistant reste dans une attitude hésitante, discutable; mais ce n'est qu'un personnage secondaire.

Parmi les nombreuses peintures que Gérard

Dow a consacrées aux scènes de médecine et de chirurgie, celle-ci méritait d'être signalée. Sans doute les personnages n'ont ni le charme ni la distinction de ceux de *La Malade d'amour*, de Buckingham Palace. Ce vieux chirurgien n'est pas aussi huppé que le galant médecin qui lorgne l'urinal. Et pourtant, moins ferré que lui sur le grec et le latin, ne fait-il pas plus de bien aux pauvres gens avec son méchant bistouri que l'élégant docteur en bonnet de fourrure, qui prétend diagnostiquer les maladies de l'âme d'après la couleur des urines?...

HENRY MEIGE.

LE COSTUME D'UN MÉDECIN TONKINOIS

Les vieilles civilisations d'Extrême-Orient, sous la poussée des idées européennes, chancellent ou se transforment. Les arts, les coutumes, les mœurs se modifient pour s'adapter aux formes nouvelles venues de l'Occident. L'ancienne médecine indo-chinoise avec ses théories fantaisistes et sa pharmacopée traditionnelle cède complètement le pas dans l'esprit des indigènes à la jeune médecine européenne, riche de science et de faits.

Il est intéressant, avant que disparaissent à jamais ces médecins indo-chinois d'un autre âge, de fixer par la photographie les traits de l'un d'entre eux. Regardez cette main dont les ongles immenses s'allongent en courbes gracieuses, n'est-elle pas révélatrice de tout un art médical basé sur la spéculation pure et dont toute œuvre manuelle était exclue? Aussi on comprend pourquoi, de toutes les branches de l'art médical européen, c'est la chirurgie qui est la plus estimée des populations indigènes. La pharmacopée tonkinoise



à base de plantes n'était peut-être pas dépourvue de toute valeur, et des humains moins destructeurs que nous auraient peut-être pu en tirer, avant qu'elle disparaisse, des médicaments utiles. Mais détruire pour détruire, faire table rase du passé est la folie du jour. Le regard pensif de notre confrère semble suivre au loin le vol de l'inexorable Progrès, qui broie sur son passage les êtres incapables de s'adapter aux milieux nouveaux et qui, toujours plus rapide, entraîne l'humanité vers des destinées inconnues.

P. D.

LIVRES NOUVEAUX

Alfred Martinet, ancien interne des hôpitaux de Paris. — *Les aliments usuels. Composition. Préparation. Indications dans les régimes.* 1 volume de 328 pages. Prix : 4 fr. (MASSON ET Cie éditeurs).

Tous les lecteurs de la *Presse Médicale* connaissent et apprécient les remarquables qualités d'exposition et le bon sens clinique de notre collaborateur Martinet. Ils retrouveront ces précieuses qualités dans le livre nouveau qui vient de paraître à la librairie Masson et Cie et qui est consacré aux *Aliments usuels*. Un livre de ce genre était une nécessité, car les questions de cuisine prennent une place de plus en plus importante dans les préoccupations médicales.

Dans son livre, Martinet a condensé pour chaque aliment en particulier (viande, lait, œufs, féculents, céréales, pain, légumes verts, fruits, boissons, etc.) les données les mieux établies, que fournissent au médecin la chimie, la physiologie, la pathologie. En possession de ces éléments il s'est efforcé d'en tirer les conclusions immédiatement pratiques, tant au point de vue de l'alimentation de l'homme sain que de celle de l'homme malade. Il est arrivé ainsi à poser rationnellement les indications et les contre-indications des divers aliments dans les régimes.

Suivant ses expressions mêmes, l'auteur n'a pas craint « d'entrer dans des détails de cuisine pure, de mettre la main à la pâte, de « secouer la casserole », suivant la parole quasi héroïque de Carême à son lit de mort ». Nous sommes convaincus, comme lui, que c'est à ce prix et à ce prix seulement que le médecin fera de la bonne diététique.

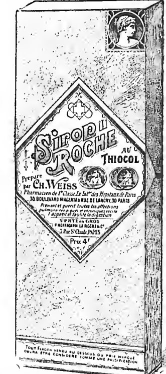
P. DESFOSSES.

Affections Pulmonaires

Les seules préparations ayant donné jusqu'à ce jour des résultats appréciables et constants dans le traitement de la

Tuberculose Pulmonaire

Grâce à leur goût agréable, elles sont toujours acceptées même par les malades les plus difficiles.



Une cuillerée à bouche = 1 gr. Thiocol Roche ; = 0 gr. 52 Gaïacol crist.

Tuberculose

Disparition de la **TOUX** et de l'**EXPECTORATION.**
Disparition de la **FIÈVRE.**
Disparition des **SUEURS NOCTURNES.**
Disparition de la **DYSPNÉE.**
AMÉLIORATION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL.
Augmentation de l'**APPÉTIT.**
Régularisation des **FONCTIONS DIGESTIVES.**
AUGMENTATION DU POIDS DU CORPS.

Solubles dans l'eau,
Inodores,
Toujours tolérés par l'estomac.



Meilleur marché que toutes les Préparations gaïacolées.

1 comprimé = 0 gr. 50 Thiocol Roche ; = 0 gr. 26 Gaïacol crist.

Pour éviter les Contrefaçons TOUJOURS INACTIVES SOUVENT NUISIBLES **substituées au THIOCOL ROCHE**

NOUS PRIONS MM. LES MÉDECINS DE TOUJOURS PRESCRIRE :

SIROP ROCHE AU THIOCOL
Un Flacon.

COMPRIMÉS DE THIOCOL ROCHE
Un Tube.

GYNÉCOLOGIE

Le **Thigénol Roche** est :

INODORE NON CAUSTIQUE SOLUBLE EAU
INSIPIDE NON TOXIQUE GLYCÉRINE

Action calmante énergique,
Décongestion puissante,
Diminution des pertes.

Pansements faits tous les jours ou tous les deux jours avec des tampons de coton hydrophile fortement imprégnés de la solution :

Thigénol Roche.	30 ou 45 gr.
Glycérine	70 ou 55 gr.

Si les tamponnements ne peuvent être pratiqués ou pour compléter le traitement, employer les *OVULES AU THIGÉNOL ROCHE,* préparés par Ch. WEISS.



Les taches de THIGÉNOL sur la peau et le linge disparaissent rapidement par simple lavage A L'EAU.

Echantillons et littérature sur demande. — F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie, 7, rue Saint-Claude, PARIS

FACULTÉ DE PARIS

CLINIQUES

Clinique chirurgicale. — M. Le Dentu commencera ses leçons le vendredi 23 Novembre 1906, à 9 heures et demie, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Chomel), et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Opérations après les leçons. Opérations gynécologiques le jeudi à 9 heures.

Enseignement complémentaire : Conférences de gynécologie les mardis et samedis à 5 heures (amphithéâtre Chomel), par M. Pichevin. Cours pratique d'oto-laryngologie les mardis, jeudis et samedis à 3 heures et demie (amphithéâtre Chomel), par M. Guisez.

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Paul Reclus commencera à l'hôpital de la Charité son cours de clinique chirurgicale le lundi 19 Novembre 1906, à 9 h. 1/2 du matin, et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Une série des leçons du premier semestre portera sur les *Expertises et les Accidents du travail*.

Des cours pratiques seront faits dans le courant de l'année par M. Schwartz, chef de clinique, et par M. Piquand, chef de clinique adjoint; ils seront annoncés par une affiche spéciale.

Clinique des maladies des voies urinaires. — M. le professeur Albarran commencera ses leçons le 14 Novembre 1906, et les continuera les mercredis et samedis, à 10 heures (hôpital Necker).

COURS

Médecine légale pratique. — Le *Cours de médecine légale pratique* commencera à la Morgue le mercredi 14 Novembre 1906, à 2 heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Ordre du cours. — Les mercredis : M. le professeur Thoinot. — Les vendredis : M. Descoust, chef du laboratoire de médecine légale. — Les lundis : M. Vibert, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

Les Conférences pratiques de *Physiologie, d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquée à la toxicologie* seront faites au laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf).

Ces Conférences auront lieu dans l'ordre suivant, à dater du jeudi 8 Novembre 1906, les mardis, mercredis et jeudis.

Ordre du cours. — Les jeudis, à 2 heures : M. Descoust. — Les mardis, à 3 heures : M. Vibert. — Les mercredis, à 3 heures : M. Ogier.

M. Ernest Dupré, agrégé, médecin en chef adjoint de l'Infirmerie spéciale, commencera les Conférences de *Médecine légale psychiatrique*, le samedi 24 Novembre 1906, à 3 heures, et les continuera les samedis suivants, à la même heure, 3, quai de l'Horloge (Infirmerie spéciale).

Seront admis à suivre le Cours de *Médecine légale pratique* et les Conférences, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, après inscription au secrétariat de la Faculté : 1° MM. les docteurs en médecine; 2° MM. les étudiants ayant subi le 3e examen de doctorat.

Le laboratoire de chimie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf) sera également ouvert aux élèves qui désireraient entreprendre des recherches personnelles sur des sujets de chimie toxicologique. Ces élèves seront inscrits au laboratoire, et, après autorisation du Doyen, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance du droit prescrit (50 francs par trimestre).

Seront seuls admis à suivre les Conférences de clinique de *Psychiatrie médico-légale*, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, sur leur demande, au secrétariat de la Faculté de médecine (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures : 1° MM. les docteurs en médecine; 2° MM. les internes des hôpitaux; 3° MM. les étudiants ayant subi le 4e examen de doctorat.

Institut de médecine légale et de psychiatrie. — Médecine légale. — M. le professeur Thoinot commencera le *Cours théorique de médecine légale*, le lundi 12 Novembre 1906, à 4 heures de l'après-midi (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Le *Cours pratique de médecine légale* commencera à la Morgue, le mercredi 14 Novembre 1906, à 2 heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. — Les mercredis : M. le professeur Thoinot. — Les vendredis : M. Descoust. — Les lundis : M. Vibert.

M. le professeur Thoinot dirigera une fois par semaine une Conférence pratique portant sur toutes les questions de pratique médico-légale; expertises au criminel et au civil, accidents du travail, etc. Cette conférence aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine le vendredi à 9 heures précises du matin, à partir du vendredi 16 Novembre 1906.

Des *Conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquées à la toxicologie* seront faites au laboratoire de toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), et ont lieu, à dater du samedi 3 Novembre 1906, les lundis, mercredis et vendredis. — Les vendredis, à 2 heures : M. Descoust. — Les mardis, à 3 heures : M. Vibert. — Les mercredis, à 3 heures : M. Ogier.

Psychiatrie. — M. le professeur Joffroy commencera le *Cours clinique de psychiatrie* à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, le samedi 17 Novembre 1906, à 10 heures du matin, et le continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

MM. Vurpas et Dupouy, chefs de clinique des maladies mentales, ont commencé un *Cours théorique de psychiatrie* à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, le mardi 6 Novembre 1906, à 10 heures, et le continueront les jeudis et mardis suivants, à la même heure, et les samedis suivants, à 9 h. 1/4, pendant les mois de Novembre, Décembre et Janvier.

M. Dupré, agrégé, commencera un *Cours théorique de psychiatrie médico-légale* le mardi 5 Février 1907, à 10 h. 1/4, à l'amphithéâtre de la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, et le continuera les jeudis et mardis suivants, à la même heure.

MM. Vurpas et Dupouy, chefs de clinique des maladies mentales, dirigeront des exercices d'examens de malades et de rédactions d'observations ou de rapports pratiques, qui se feront à la clinique des maladies mentales, à l'asile Sainte-Anne, les mardis et jeudis à 9 h. 1/4, et commenceront le mardi 13 Novembre 1906, à la même heure.

Conditions d'admission aux Cours et Conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie. — Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français (titulaires de seize inscriptions) et étrangers sont admis à suivre les Cours et Conférences de l'Institut de médecine légale et de psychiatrie après s'être inscrits au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. Les titres et diplômes, et, pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont : 1 droit d'immatriculation, 20 francs; 1 droit de bibliothèque, 10 francs; 4 droits trimestriels de laboratoire à 75 francs, soit 300 francs; 1 droit d'examen, 100 francs.

La présence des élèves est obligatoire à tous les Cours et Conférences indiqués par l'affiche, et doit être justifiée à chaque inscription.

COURS LIBRES

Maladies mentales des enfants et des adolescents. — M. Jacques Roubinovitch, médecin de la Salpêtrière,

ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, expert près les tribunaux, reprendra ce cours à l'amphithéâtre Cruveilhier (École pratique, 15, rue de l'École-de-Médecine), le jeudi 15 Novembre 1906, à 5 heures, et le continuera les jeudis suivants à la même heure.

Programme du cours. — Conférences psychiatriques. Projections lumineuses. Présentation des malades.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Montéli est délégué pour l'année scolaire 1906-1907 dans les fonctions de chef du laboratoire d'hygiène.

Faculté de médecine de Lille. — M. L. Caudron est nommé chef de clinique médicale.

Ecole de médecine de Reims. — M. Colleville est nommé professeur de clinique médicale.

M. Jacquinet est nommé professeur de pathologie médicale.

Ecole de médecine de Besançon. — M. Zoru, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux de physique et de chimie.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Mosny, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, M. Harvier, interne des hôpitaux, commencera le lundi 12 Novembre un cours élémentaire pratique d'auscultation, qui aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2 du matin. Il sera complet en 15 leçons

Les élèves seront individuellement exercés à la pratique de l'auscultation. Le prix du cours est fixé à 40 francs. Le nombre des élèves étant limité, se faire inscrire d'avance le matin auprès de M. Harvier, externe.

— M. A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le dimanche 18 Novembre, à 10 heures du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, dans son laboratoire de l'hôpital, une série de conférences sur le cancer et la radiothérapie.

Programme des conférences. — 1° L'état actuel de la question du cancer; 2° la radiothérapie du cancer, ses succès; 3° la radiothérapie du cancer, ses insuccès; 4° la radiothérapie du cancer, ses méfaits; 5° la radiothérapie du cancer, ses indications; 6° la radiothérapie du cancer, sa technique; 7° la lutte contre le cancer.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. G. Variot commencera ses conférences *d'hygiène et de clinique infantiles* le mardi 13 Novembre, à 10 h. 1/2, salle Gillette et les continuera chaque mardi, à la même heure.

Asile de Villejuif. — M. Michel, ancien préfet, est nommé directeur de l'asile de Villejuif.

NOUVELLES

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Durand, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer, le 1er Novembre 1906, sur la 3e flottille de torpilleurs de l'Océan à Rochefort.

— M. le médecin de 1re classe de réserve Fland, M. le médecin de 2e classe de réserve Martin, du port de Brest, et M. le médecin de 2e classe de réserve Delarue, du port de Cherbourg, sont rayés, sur leur demande, du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— MM. les médecins de 2e classe de réserve Allain, du port de Brest, et Roi, du port de Rochefort, sont maintenus, sur leur demande, dans le cadre des officiers de l'armée de mer : le premier à l'expiration du temps de service exigé par la loi sur le recrutement; le second, à l'expiration du temps de service exigé pour le passage légal dans l'armée territoriale.

— M. le médecin de 2e classe Le Couteur, du port de Cherbourg est nommé, après concours, à l'emploi de professeur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest, pour compter du 1er Novembre 1906.

M. le médecin de 2e classe Legal, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne*.

— Un congé de trois mois, à solde entière, à compter du 14 Novembre 1906, a été accordé à M. le médecin de 2e classe Budin, du port de Lorient, pour venir suivre à Paris les cours de bactériologie à l'Institut Pasteur.

— M. le médecin principal de réserve Doué, du port de Toulon, est rayé, sur sa demande, du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— M. le médecin en chef de 2e classe de la marine Laffont est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nourrice contaminée. — La 1re chambre du tribunal civil de la Seine est saisie d'une action en responsabilité qui se présente dans des circonstances assez curieuses.

En 1904, une jeune nourrice du Kremlin-Bicêtre, après avoir été visitée par les médecins de la préfecture de police, qui lui délivrèrent un certificat de bonne santé, obtenait dans un bureau de placement un enfant de deux à trois jours, déclaré sain par un docteur de l'établissement.

Au Kremlin-Bicêtre, un médecin dit que cet enfant avait une angine ; un autre médecin déclara qu'il ne présentait rien de suspect.

Cependant l'enfant était porteur de lésions spécifiques, et la nourrice non seulement a été contaminée, mais elle aurait à son tour contaminé son mari et son propre enfant.

Elle réclame 10.000 francs de dommages-intérêts solidairement aux divers médecins ci-dessus et au bureau de placement.

Le jugement doit être rendu incessamment.

Inspection des écoles. — M. Chimot, est nommé médecin-inspecteur des écoles du XIe arrondissement (7e circonscription).

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. Rabot, médecin à Lyon ; Roux, médecin de la marine à La Rochelle ; Gilly, à Nîmes.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imp., 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur A. Gilbert. Contribution à l'étude de la colique hépatique. La colique vésiculaire.

CHIRURGIE PRATIQUE

M. Guibé. De la résection totale des saphènes variqueuses.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. La leucémie à mastzellen.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Arborisations et marbrures cutanées dans l'artério-sclérose, en particulier dans l'artério-sclérose syphilitique. — Pityriasis lichénoïde chronique. — Laparotomie pour ulcère gastrique perforé; suture de l'ulcère; guérison. — Sur certaines lésions cérébrales microscopiques observées dans la « peste des poules ».

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société d'ophtalmologie de Paris. — Un cas d'hydrophtalmie sans excavation pupillaire. — Enophtalmie cicatricielle congénitale. — Infection traumatique de l'œil par un bacille sporulé. — Sur un cas de sarcome mélanique du tractus uvéal. Migration active des éléments néoplasiques dans le nerf optique. — Kyste infecté de la conjonctive bulbaire. — Décollement rétinien et ponction. — Traitement du strabisme par une intervention chirurgicale portant exclusivement sur l'œil fixant. — Sur les obstacles naturels capables de compliquer le cathétérisme des voies lacrymales. — Les migrations secondaires du cristallin luxé sous la conjonctive. — Scotome central et amblyopie congénitale.

Académie des sciences. — L'hyperglobulie des altitudes. — Coagulabilité du sang sus-hépatique.

Société de chirurgie. — A propos des plaies pénétrantes de l'abdomen par projectiles. — Sur les amputations économiques du pied. — Résultats d'opérations pour ruptures traumatiques de l'urètre périnéal. — Goitres aberrants. — Hypernéphrome.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Eruption artificielle due à la vanille. — Epithélioma du gland traité par excision. — Traitement de l'épithélioma par le radium. — Traitement mixte de chéloïdes. — Nævus angiomateux ulcéré spontanément. Psoriasis associé à la syphilis. — Sarcomes à myéloplaxes primitif de la peau.

Société de neurologie. — Paralysie isolée du grand dentelé. — Névrite périphérique et rhumatisme chronique. — Myasthénie bulbo-spinale chez un tabétique. Guérison de l'asthénie. — L'œdème hystérique existe-t-il? — Il n'y a pas de mydriase hystérique. — Maladie de Recklinghausen. — Acromégalie, attaques comitiales équivalents psychiques. — Tabes chez un hémiplégique ancien. — Troubles spasmodiques. — Paralysie générale. — Adipose douloureuse segmentaire. — Pronostic de la sclérose latérale amyotrophique. — Quelques symptômes rares dans la sclérose latérale amyotrophique. — Intelligence et aphasie.

Société médicale des hôpitaux. — Contagion hospitalière de la fièvre typhoïde. — Etudes sur le début de la fièvre typhoïde (séro-réaction, diazoréaction, hémoculture) dans deux cas de contagion hospitalière — Méningo-radiculite consécutive à une ostéite tuberculeuse transverso-vertébrale, révélée par la réaction lymphocytaire du liquide céphalo-rachidien. — Transmission par l'allaitement de la mère à l'enfant d'agglutinines au cours de la fièvre typhoïde. — Fixation de l'omoplate dans le scapulum alatum myopathique. — De l'oligosidérémie des jeunes enfants et de ses rapports avec la chlorose des jeunes filles. — Goitre exophtalmique consécutif à une morsure de chien enragé.

Académie de médecine. — Présentation d'ouvrages. — Un foyer de dysenterie bacillaire mortelle développé dans une famille parisienne. Contagion probable par des tissus d'origine exotique. — La thérapeutique du cancer.

CHRONIQUE

J. A. et J. B. Hippolyte Martin (1851-1906).
A propos du certificat d'études médicales supérieures.

LIVRES NOUVEAUX

A. Siredey. L'Hygiène des maladies de la femme.

NOUVELLES

HIPPOLYTE MARTIN

— 1851-1906 —

Hippolyte Martin naquit à Pézenas le 20 Mai 1851. Externe des hôpitaux en 1873, interne l'année suivante, il avait été nommé médecin du Bureau central en 1877. Chef de service en 1893, il fut successivement attaché à Debrousse, Tenon, la Charité et Bichat. Il venait de réaliser dans cet hôpital le rêve de toute sa vie, la création d'un laboratoire. Depuis plus de vingt-cinq ans, en effet, tout le temps qu'Hippolyte Martin avait pu distraire de la préparation des concours, de ses devoirs de chef de service et de praticien, il l'avait consacré à des recherches scientifiques.

***

Elève de Parrot, de Landouzy, de Grancher, il étudia d'abord l'anatomie pathologique. Les travaux qu'il a laissés dans ce domaine témoignent déjà de son originalité. Mais l'épanouissement des études bactériologiques, et plus encore la fréquentation de son dernier maître, l'orientèrent définitivement vers les problèmes de la tuberculose.

Son premier mémoire eut un réel retentissement. Villemin avait démontré la nature infectieuse de cette maladie, par l'inoculation des produits tuberculeux; mais certains esprits opposaient aux conclusions de ses recherches la possibilité de reproduire la granulation, en injectant des substances diverses. H. Martin inaugura la méthode féconde des *inoculations en série*; il démontra que, seul le tubercule de Laënnec était capable d'être la source de lésions tou-

jours identiques, et transmissibles indéfiniment. Des substances irritantes (lycopode, poivre de Cayenne, etc.) pouvaient créer des réactions inflammatoires dont la structure anatomique rappelait les tubercules; mais ces tubercules injectés à leur tour n'avaient jamais la faculté indéfinie de se reproduire.

Presque à la même époque, quand le germe de la tuberculose était encore inconnu et que la distinction entre la tuberculose humaine et aviaire n'avait pas été faite, H. Martin, dans un mémoire qu'on n'a pas mis suffisamment en relief, montra qu'il était impossible de donner la tuberculose à des poules, par l'inoculation de produits tuberculeux humains. Les animaux inoculés gardaient longtemps dans le sang ou les organes le germe susceptible de développer une tuberculose typique, après inoculation au cobaye. Cette belle expérience confirmait la présence d'un virus spécifique, laissait entrevoir la multiplicité des tuberculoses et montrait la résistance du parasite encore inconnu de la tuberculose humaine.

La découverte de Koch vint modifier et étendre le champ de ses investigations. H. Martin montra la fréquence du bacille tuberculeux dans le lait livré chaque jour à la consommation parisienne et éclaira par des faits précis cette importante question d'hygiène alimentaire.

Pénétré des idées de Pasteur sur l'immunisation par des virus atténués, H. Martin aborde enfin, sous la direction de son maître, M. Grancher, le grand problème de la vaccination antituberculeuse. Des lapins soumis à des inoculations successives de bacilles de plus en plus virulents reçoivent ensuite un virus d'épreuve. Les animaux traités survivent longtemps aux témoins. Ils succombent cependant, mais avec des localisations spéciales de la maladie, ou du fait d'intoxication d'origine tuberculeuse, atteignant surtout les reins et la moelle.

« Ces expériences de Grancher et d'H. Martin mettent en évidence ce fait très intéressant, que l'on peut habituer les lapins à des inoculations intraveineuses et sous-cutanées de cultures de tuberculose affaiblies par le vieillissement, et qu'on leur confère ainsi une résistance manifeste contre la tuberculose virulente mortelle. Il est vrai que ces expérimentateurs n'ont pas réussi, comme ils sont les premiers à le reconnaître, à conférer aux lapins une immunité complète par une méthode inoffensive et sûre, mais on leur sera redevable d'avoir démontré la possibilité d'une vaccination antituberculeuse, imparfaite sans doute, mais réelle » (Straus).

A notre époque où la vaccination antituberculeuse des bovidés vient d'être en partie réalisée par Behring, il est inutile d'insister sur l'intérêt des recherches de Grancher et d'H. Martin, vieilles déjà de plus de quinze ans.

Ce mémoire fut la dernière publication importante d'H. Martin. Non pas qu'il ait depuis cessé de travailler et d'étudier la tuberculose, mais il ne voulait avancer que des faits absolument probants et positifs, et dans la voie où il s'était engagé, ils sont rares. Ceux qui ont travaillé à ses côtés, au laboratoire des Enfants-Malades, savent les innombrables produits qu'il expérimenta, en vue de rechercher la guérison ou l'immunité de la tuberculose. Les résultats ne répondirent pas à son attente, et, à tort peut-être, il crut inutile de les livrer à la publicité.

Simple, modeste et bon, H. Martin le fut au sens le plus élevé du mot. Cet homme, qui avait eu son heure de célébrité scientifique, garda toujours dans ses relations une telle simplicité que ceux qui l'approchaient pour la première fois en étaient souvent frappés. S'il agitait les problèmes qui touchent à la tuberculose, objet de ses entretiens favoris, il fallait en quelque sorte faire violence à sa modestie pour l'amener à parler de ses propres travaux. Il ne pensait point qu'on pût tirer vanité des vérités qu'on avait contribué à établir; il avait à son moment apporté sa pierre à l'édifice et cela suffisait à sa satisfaction intime. Il aimait passer inaperçu et, dans cet hôpital des Enfants-Malades où il était accoutumé à fréquenter depuis plus de vingt ans, il lui plaisait de rester ignoré de tous ceux avec qui il n'entretenait point un commerce scientifique. Il ne rechercha pas les qualités éclatantes ou les distinctions honorifiques; il les jugeait frivoles et peu dignes de l'homme de science. Dans son service ou au laboratoire, il restait réservé, presque timide. Il parlait peu, non qu'il n'eût rien à dire, mais plutôt pour ne point troubler le cours de ses méditations ou l'ordonnance de ses recherches.

Sa modestie n'avait d'égale que sa bonté. Il garda toujours une respectueuse déférence et un attachement sans bornes pour le maître qui l'avait accueilli dans son laboratoire et associé à ses travaux. Ses élèves devenaient vite ses amis, et dans ses conversations intimes, les seules d'ailleurs qu'il aimât, il se plaisait à leur prodiguer les fruits de sa longue expérience. Il faisait le bien sans bruit, presque à l'insu de lui-même, et ne connaissait d'autres limites au devoir que celles qui sont imposées par les forces humaines. Accueillant avec tout le monde, sa douceur allait plus particulièrement aux malades et aux déshérités de ce monde; il leur réserva toujours la meilleure part de son temps.

Avec la période des vacances, H. Martin avait quitté Paris pour aller se reposer dans son pays natal. C'est là qu'une douloureuse maladie vint le surprendre, au milieu des siens qu'il aimait tant. Il allait enfin entrer en convalescence, on commençait à reprendre espoir, quand des accidents cardiaques imprévus lui révélèrent brusquement sa fin prochaine. Il accepta la mort avec sérénité, presque avec joie; le profond idéal religieux qui l'avait guidé pendant la vie, soutint et illumina ses derniers moments. Pendant les cinq jours que dura son agonie, pas un seul instant la quié-

tude de son esprit ne fut troublée. Il étonna ceux qui l'entouraient et causa leur admiration. Sa mort fut celle d'un saint des temps reculés du Christianisme. C'est qu'en effet H. Martin avait été jusqu'à la fin un homme d'un autre âge. Par une disposition plutôt rare à notre époque, il avait gardé une foi ardente, et le doute, né souvent des investigations scientifiques, n'effleura jamais son âme. A ceux qui lui faisaient doucement observer les contradictions apparentes du dogme et de la science, il se plaisait à répondre, avec son bon sourire, que les domaines de la conscience et de la raison sont intangibles, et qu'au seuil des problèmes insolubles les croyances sincères gardent tous leurs droits.

Dans un temps où le désir de paraître et d'agiter l'opinion est souvent le seul mobile qui conduit les actions des hommes, une telle vie méritait d'être rapportée. J. A. et J. H.

A PROPOS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES MÉDICALES SUPÉRIEURES

Le bureau de la Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris a été présenté mercredi dernier à M. Briand, ministre de l'Instruction publique, par notre confrère M. Reymond, sénateur.

M. Vaquez, président de la Société, a exposé au ministre les objections relatives à la dénomination proposée par le décret du 25 Juillet, et aux garanties illusoires que donnerait, aux praticiens comme au corps enseignant, le certificat d'études médicales supérieures.

M. Briand fait remarquer que, la plupart du temps, en arrivant au pouvoir, un ministre trouve des projets tout préparés par des Commissions et dont le résultat est parfois contraire à ceux que proposerait le ministre lui-même s'il pouvait les établir sans le secours d'autrui et d'après son sentiment personnel. Il a ajouté qu'il était au courant de toutes les raisons invoquées contre le certificat, qu'il regrettait d'ailleurs certaine polémique agressive dont il avait eu connaissance, et a laissé entendre qu'on ne devait pas songer à la suppression, mais qu'il était favorable à des modifications de forme.

M. Reymond a fait remarquer que le corps médical dans son ensemble était contre ce nouveau titre, et que le nombre des protestataires augmentait chaque jour.

M. Briand a immédiatement arrêté M. Reymond sur la question du nombre des opposants, disant que seules des raisons motivées pouvaient entrer en ligne de compte pour modifier le décret, et il a invité en conséquence M. Vaquez à formuler ses désirs.

Dès lors, la question changeait d'aspect : il ne s'agissait plus de la suppression pure et simple du certificat. M. Vaquez insista encore sur le côté théorique des épreuves et demanda que le nombre de ceux qui obtiendraient le certificat fût limité; pour cela il suffirait d'établir un concours qui ne donnerait droit à aucun titre spécial et ne serait que la première épreuve (épreuve d'admissibilité) du concours d'agrégation.

M. Jayle, approuvant par ailleurs la suppression du certificat, demanda au contraire que le principe de l'examen soit substitué à celui du concours dans les épreuves de l'agrégation et qu'il n'y eût plus de concours de l'agrégation, mais un examen comme il en est pour les agrégations des Facultés des lettres et des sciences.

Le ministre a déclaré qu'il ferait en sorte que le certificat, exclusivement réservé aux carrières d'enseignement, ou même à l'agrégation, ne serait pas détourné de son but et qu'il ferait en sorte que la dénomination et la limitation des élus constituent une simple admissibilité définitive. Quant au fond même du décret, le ministre a également déclaré qu'il le mettrait en harmonie avec l'ensemble des réformes qu'il se propose d'introduire, sous sa propre autorité et responsabilité, dans l'enseignement de la médecine. Il a enfin ajouté que le corps des praticiens pouvait être assuré qu'il tiendrait, de toute façon, le plus grand compte de toutes réclamations qui lui paraîtraient justifiées.

Certains membres du bureau de la Société de l'Internat ayant fait remarquer que les praticiens ne seraient rassurés que par la suppression pure et simple du certificat, et M. Vaquez ayant également insisté sur ce fait, que les modifications que laissait entrevoir le ministre aboutiraient somme toute à une véritable suppression, le ministre a déclaré réserver sa décision sur ce point.

LIVRES NOUVEAUX

A. Siredey. — *L'Hygiène des maladies de la femme.* 1 vol. in-16 de la « Bibliothèque d'Hygiène thérapeutique », VIII-348 pages, cartonné toile, tranches rouges. Prix : 4 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Sous ce titre modeste, M. Siredey nous donne un véritable petit traité de gynécologie médicale. Il étudie successivement l'hygiène de la femme saine, puis les dystrophies et déviations utérines, les infections génitales, les maladies des annexes et enfin les tumeurs. Autant de chapitres pleins de conseils excellents et où on rencontre simplement et clairement décrits tous les moyens dont dispose le médecin pour soulager les affections génitales et bien souvent pour les guérir. On sait quelle est, en ces matières, l'expérience de Siredey. Il veut en faire profiter les autres, il y réussit et nous donne en outre cet exemple trop rare de voir un homme qui n'ignore rien des ressources infinies de la thérapeutique médicale établir de nombreuses indications opératoires, et conseiller, lorsque la médecine ne suffit plus, d'avoir recours à la chirurgie. J.-L. F.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 21 Novembre 1906, à 1 heure. — M. MAYMOU : Gas insidieux d'infections d'origine utérine ; MM. Pinard, Terrier, Segond, Lepage. — M. SALAMO : Les mastoïdites des nourrissons ; MM. Terrier, Pinard, Segond, Lepage. — M. BOISMARD : De l'estomac biloculaire et spécialement de son traitement chirurgical ; MM. Terrier, Pinard, Segond, Lepage. — M. FOURNAL : De l'appendicocèle (étude rétrospective) ; MM. Segond, Pinard, Terrier, Lepage. — M. GALIPPE : Contribution à l'étude de la valeur nutritive et thérapeutique de la laitance et des œufs de poisson ; MM. Landouzy, Brissaud, Dejerine, Labbé (Marcel). — M. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE : Essai comparatif sur différents procédés de développement musculaire ; MM. Brissaud, Landouzy, Dejerine, Labbé (Marcel). — M. LEMIÈRE : De l'emphysème sous-cutané et spécialement de l'emphysème dit médical ; MM. Brissaud, Landouzy, Dejerine, Labbé (Marcel). — M. ELMERICH : Végétations adénoïdes chez le nourrisson. Leur influence sur son développement ; MM. Dejerine, Landouzy, Brissaud, Labbé (Marcel).

Jeudi 22 Novembre 1906, à 1 heure. — M. DESQUIENS : Phlegmatia alba dolens du membre supérieur chez les asystoliques ; MM. Cornil, Hutinel, Chantemesse, Méry. — M. ROY : Entéro-colites et appendicite chez l'enfant ; MM. Hutinel, Cornil, Chantemesse, Méry. — M. BONNABEL : Contribution à l'étude de quelques affections congénitales du cœur compatibles avec l'existence et de leur pronostic ; MM. Hutinel, Cornil, Chantemesse, Méry. — M. RAVRY : La reglobulisation du sang chez les enfants tuberculeux soumis à la cure d'air à l'hôpital Hérold ; MM. Chantemesse, Cornil, Hutinel, Méry. — M. GRAILLON : Traitement de la luxation congénitale de la hanche par la méthode orthopédique abrégée ; M. Berger, Budin, Pozzi, Brindeau. — M. MAGNE : Des paralysies faciales consécutives aux applications de forceps ; MM. Budin, Berger, Pozzi, Brindeau. — M. MILLIOT : Des fractures pathologiques du maxillaire inférieur ; MM. Pozzi, Berger, Budin, Brindeau.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 19 Novembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Gosset, Duval (Pierre). — 5e (Deuxième partie) Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Legry, Balthazard. M. Roger, censeur ; M. Macaigne, suppléant.

Mardi 20 Novembre 1906. — 5e Chirurgie (Première partie), Charité : MM. Le Dentu, De Lapersonne, Faure. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Charité : MM. Dieulafoy, Rénon, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Charité : MM. Raymond, Thiroloix, Méry. M. Albarran, censeur ; M. Marion, suppléant.

Mercredi 21 Novembre 1906. — 2e : MM. Gautier, Richet (Ch.), Branca. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Kirmisson, Wallich, Cunéo. — 3e, Oral (Première partie) (2e série) : MM. Reclus, Legry, Potocki. — 4e : MM. Pouchet, Balthazard, Macaigne. M. Gariel, censeur ; M. Richaud, suppléant.

Jeudi 22 Novembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Joffroy, Bezançon, Maillard. Epreuve pratique. — 1er, Oral : MM. Poirier, Faure, Lannois. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dieulafoy, Rénon, Jeanselme. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Thoinot, Langlois. — 4e (2e série) : MM. Robin, Dupré, Richaud. M. de Lapersonne, censeur : M. Gouget, suppléant.

Vendredi 23 Novembre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Wallich, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Samedi 24 Novembre 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Chantemesse, Gouget. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Hutinel, Thiroloix, Jeanselme. M. de Lapersonne, censeur ; M. Vaquez, suppléant.

CLINIQUES

Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale. — M. le professeur JOFFROY commencera le *Cours de clinique des maladies mentales* le samedi 17 Novembre 1906, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'asile Sainte-Anne, et le continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

MM. VURPAS et DUPOUY, chefs de clinique, ont commencé un cours théorique de psychiatrie, à l'asile Sainte-Anne, le mardi 6 Novembre 1906, à 10 heures, et le continuent les mardis et jeudis suivants, à la même heure, et les samedis suivants, à 9 h. 1/4, pendant les mois de Novembre, Décembre et Janvier.

MM. VURPAS et DUPOUY dirigent des exercices pratiques d'examens de malades et de rédactions d'observations ou de rapports qui se font à la clinique des maladies mentales, les mardis et jeudis, à 9 h. 1/4.

M. G. DUMAS, chef du laboratoire de psychologie, chargé du cours de psychologie expérimentale à la Faculté des lettres, dirige les exercices pratiques de psychologie, les dimanches matin à 9 h. 1/2 (salle des Cours et laboratoire de psychologie).

COURS

Médecine légale. — M. le professeur THOINOT a commencé le *Cours de médecine légale* le lundi 12 Novembre 1906, à 4 heures de l'après-midi (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Histoire naturelle médicale. — M. le professeur BLANCHARD commencera le *Cours d'histoire naturelle médicale* le mercredi 14 Novembre 1906, à 4 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Programme du cours. — L'être vivant envisagé comme cause d'infection. Etiologie et prophylaxie des maladies infectieuses et parasitaires.

CONFÉRENCES

Chimie biologique. — M. DESGREZ, agrégé, a commencé les *Conférences de chimie biologique* le jeudi 8 Novembre 1906, à 4 heures (amphithéâtre de chimie, à la Faculté), et les continue les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Sujet des conférences. — Principes définis, tissus et organes des animaux.

Physique médicale. — M. BROCA (André), agrégé, a commencé les *Conférences de physique médicale* le lundi 12 Novembre 1906, à 5 heures (amphithéâtre de physique et de chimie de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — Conférences de *Pratique médicale* (thérapeutique et déontologie). M. P. LEGENDRE les recommencera le samedi 17 Novembre à 10 h. 1/2 à l'amphithéâtre et les continuera les samedis suivants.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Assemblées générales de « l'union des syndicats médicaux de France », du « concours médical », du « sou médical », du « patronage médical » et de « l'association amicale ». — Les assemblées générales annuelles de ces sociétés auront lieu dimanche 18 et lundi 19 Novembre 1906, dans l'ordre suivant :

1° Le samedi, à 2 heures, hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, assemblée générale de l'Union des syndicats médicaux de France, sous la présidence de M. GAIRAL ;

2° Le dimanche 18 Novembre, dans les salons du restaurant Marguery, 36, boulevard Bonne-Nouvelle.

A 9 h. du matin : Réunion spéciale pour les correspondants du Concours.

A 10 heures : Assemblée extraordinaire du Patronage médical (revision des statuts).

A 2 heures : Assemblées générales communes du Concours médical et du Sou médical.

Le banquet commun à toutes les sociétés, aura lieu à 7 heures, chez Marguery, sous la présidence de M. MIGNEN (de Montaigu, Vendée), fondateur du premier Syndicat médical en France.

La cotisation pour le banquet est fixée à 10 francs, la Société du concours prenant à sa charge le supplément des frais, qui dépassent 15 francs par convive.

Prière d'aviser de sa présence, en vue des dispositions à prendre.

3° Le lundi 19 Novembre, dans les bureaux du Concours médical, 23, rue de Dunkerque.

A 9 heures du matin : Assemblée générale de l'Association amicale.

Il est nécessaire que les propositions formulées par les membres du Concours, en vue de l'Assemblée générale, parviennent dans le plus bref délai, afin que le Conseil de direction soit en mesure de procéder en temps utile à leur examen.

Le Conseil de direction prie les correspondants d'informer le plus tôt possible l'administration du Concours de leur désir d'assister aux assemblées générales des 18 et 19, en faisant connaître le montant de leurs frais de voyage en chemin de fer, s'ils ne sont pas médecins de ces services.

Le Conseil rappelle en même temps que la réunion spéciale des correspondants aura lieu le dimanche 18 Novembre, à 9 heures du matin, dans les salons du restaurant Marguery, 36, boulevard Bonne-Nouvelle.

Union des Femmes de France (reconnue d'utilité publique, rattachée au Service de santé militaire). — *Programme de la session 1906-1907.* — 1° Siège social, 29, rue de la Chaussée-d'Antin. — *Conférences* : Tous les mercredis, à 4 heures, à partir du 14 Novembre, sur des sujets de chirurgie, médecine, hygiène, etc.

Cours pour l'obtention des diplômes et certificats d'études :

1re série : le mardi, de 5 h. à 6 h. (à partir du 6 Novembre);

2e série : le samedi, de 5 h. à 6 h. (à partir du 10 Novembre).

Chacune des séances est précédée d'un cours de bandages, sous la direction d'un des professeurs de l'Union.

Cours d'exercices pratiques : le lundi, à 8 h. 1/4 du soir, à partir du lundi 5 Novembre.

Séances de travail (2e étage) : les mercredis et samedis, à 2 heures (préparation du linge destiné aux hôpitaux du territoire, aux envois aux colonies et au dispensaire).

Bibliothèque (2e étage) : les mardis et jeudis, à 2 heures (triage et mise en état des publications à adresser aux corps de troupes coloniaux).

2° Groupes d'arrondissements. — Des *Séances de travail* et des *Conférences* ont lieu au siège des différents groupes, à partir d'Octobre. (Pour tous renseignements, s'adresser à Mmes les Directrices de chacun de ces groupes.)

3° Cours publics et gratuits du soir. — A partir de Novembre : dans les 7e, 11e, 19e et 20e arrondissements. A partir de Janvier : dans les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 8e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e et 17e arrondissements. Deux autres séries de cours gratuits, où sont admises les élèves présentées par un membre de la Société, ont lieu : dans le 16e arrondissement, le soir; dans le 17e arrondissement, l'après-midi.

En Décembre : ouverture du *Dispensaire* de l'Union des Femmes de France, 36, rue de la Jonquière (17e arr.).

Vente annuelle au Ministère de l'Instruction publique.

Hommage à M. Albarran. — Les élèves et amis de M. ALBARRAN ont l'intention de lui offrir, à l'occasion de sa nomination au professorat, son buste dont l'exécution sera confiée à M. Ségoffin.

Un Comité, placé sous la présidence de M. le professeur GUYON, s'est constitué pour centraliser les souscriptions qui doivent être adressées, avant le 31 Décembre 1906, au trésorier, M. P. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le chiffre des souscriptions n'est pas limité. Tout souscripteur d'au moins 25 francs recevra un exemplaire en bronze d'un médaillon commémoratif.

La date à laquelle ce souvenir sera offert au professeur ALBARRAN sera indiquée en temps utile, pour permettre à tous ceux qui veulent donner au Maître ce témoignage d'affection, de s'associer à cette manifestation.

Au Palais de justice. — Le préfet de la Seine vient de nommer M. Delfau, ancien interne des hôpitaux, médecin de l'asile des convalescents de Vincennes, expert près le tribunal civil, médecin du Palais de justice, en remplacement de M. Ch. Floquet, qui trouva une mort si tragique dans la collision d'Epernon.

RENSEIGNEMENTS

A céder bon poste dans la Mayenne. Ni pharmacien, ni sage-femme; fixe. — S'adresser au Dr Bourdinière, à Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine).

Interne des hôpitaux commencera incessamment une *conférence d'externat.* S'adresser : *P. M.*, n° 297.

Voitures électriques : Landaulet, victorias, état neuf. Belles occas. CHEVIET. Autos, r. E.-Floquet. Compiègne.

Cours pratiques par d'anciens internes. — La 3e série des cours pratiques aura lieu du 26 Novembre au 15 Décembre 1906. Conçus dans un esprit absolument pratique, ils s'adressent aux étudiants à la fin de leurs études, et aux praticiens. — Chaque cours comprend 9-10 leçons, qui se suivent à deux jours d'intervalle; les heures différentes permettent de suivre plusieurs cours. Pour chaque cours le droit d'inscription est de 20 francs.

La 3e série comprend les cours suivants :

Lundi, mercredi, vendredi : *Hydrologie* : M. ESMONET. — *Larynx, nez, oreille* ; M. GRIVOT. — *Mal. nerveuses* : M. ROSE. — *Chirurgie journalière* : M. HUGUIER. — *Voies urinaires* : M. LAVENANT. — *Orthopédie* : M. TRIDON. — *Obstétrique* : M. LEQUEUX.

Mardi, jeudi, samedi : *Gynécologie* : M. BENDER. — *Peau* : M. LENGLET. — *Thérap. générale* : M. OPPENHEIM. — *Estomac et intestins* : M. LIPPMANN. — *Mal. des enfants* : M. B. BALL. — *Electrothérapie* : M. DELHERM.

Pour programmes et inscriptions s'adresser à M. MINET, 15, rue Malebranche, ou à M. BALL, les lundis, mercredis, vendredis de 2 à 4 heures.

On demande pour clinique d'oto-laryngologie, *étudiant en médecine* ayant passé son anatomie. Ecrire : *P. M.*, n° 301.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements portent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris. Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur ALBARRAN. Clinique des maladies des voies urinaires. Leçon d'ouverture.

Professeur PINARD. Ignace Philippe Semmelweis, 1818-1865.

Professeur J. DEJERINE. A propos de la localisation de l'aphasie motrice.

O. JOSUÉ. L'artério-sclérose. Anatomie pathologique et pathogénie.

Professeur ANTONIO CECI. Amputations cinéplastiques des membres supérieurs.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique. — Luxation du pouce. — Fibrome utérin. — Occlusion intestinale. — Dilatation kystique de la trompe. — Fibrome de la paroi abdominale. — Tumeur de la grande lèvre. — Tumeur du corps thyroïde. — Cancer d'origine parathyroïdienne. — Ecchinococcose chez le chien. — Sarcome à myéloplaxes primitif de la peau. — Préparations d'hérédo-syphilis avec spirochètes. — Parotidite ligneuse. — Election.

Société de biologie. — Lésions des glandes surrénales au cours de l'intoxication biliaire expérimentale. — Inoculations intra-vasculaires de bacilles de Koch associées à la ligature d'un uretère. — Examen physico-chimique du liquide d'une péritonite tuberculeuse à forme caséeuse. — Passage de l'argent colloïdal dans la bile, l'urine et le suc pancréatique; absence dans le liquide céphalorachidien. — Examen des centres nerveux d'animaux atteints de rage à virus fixe. — Perméabilité du placenta relativement au mercure. — Valeur de l'inoscopie. — Antitoxine et précipitine. — Influence du régime alimentaire sur la toxicité de l'absinthe et de l'alcool. — Précocité de la régénérescence des nerfs après leur section. — Rôle des cellules opotrophiques dans la régénérescence nerveuse. — Histologie de la glande de Bartholin. — Tumeur provoquée par un microcoque rose en zooglies. — Sur les corpuscules de Schmanch et la composition du sang du chat. — Variations de structure de l'épithélium du tube contourné à l'état normal et au cours des diurèses provoquées.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie. — Allongement hypertrophique du col chez une femme enceinte. — Fibrome utérin. — Malformations atypiques des membres supérieures. — Hystérectomie abdominale totale pour putréfaction fœtale intra-utérine. — Dystocie causée par une bride siégeant sur la paroi postérieure de l'utérus.

Société de thérapeutique. — Posologie du véronal. — Accidents spécifiques graves survenus au cours d'une syphilis récente combattue par un traitement intensif. — De l'emploi des exercices physiologiques de respiration dans le traitement de la tuberculose pulmonaire.

Académie des sciences. — Toxicité de quelques terres rares. — L'albumine des œufs de poisson. — Monstre ectroméliens. — Cytologie et pathogénie des kystes spermatiques. — La théorie de la concrescence. — Anthropologie judiciaire.

Société de chirurgie. — Sur la prostatectomie transvésicale. — Invagination et étranglement de l'intestin à travers un diverticule de Meckel. — Traitement chirurgical des néphrites hématuriques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise.

ANALYSES

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. Canal de Panama et fièvre jaune.

CORRESPONDANCE

PRATIQUE MÉDICALE

E. CATAO (Brésil). Traitement de la coqueluche.

LIVRES NOUVEAUX

P. POIRIER et A. CHARPY. Traité d'anatomie humaine. Les organes génito-urinaires.

NOUVELLES

CANAL DE PANAMA ET FIÈVRE JAUNE

La conception géniale de M. de Lesseps a succombé en France sous les coups de politiciens et de magistrats à vue étroite; reprise par un peuple vigoureux, cette conception du canal de Panama ne tardera pas à aboutir; dans quelques années, l'océan Pacifique sera relié à l'Atlantique.

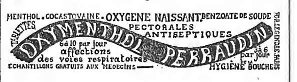
Du jour où le canal central américain sera percé, toute la côte ouest de l'Amérique du Sud et toutes nos colonies d'Extrême-Orient seront menacées d'une catastrophe formidable qui pourra changer brusquement les conditions d'habitabilité de ces contrées.

Nous avons déjà attiré l'attention des lecteurs de *La Presse Médicale* sur l'imminence du danger menaçant l'humanité par le fait du percement de ce canal et de la facilité de transmission de la fièvre jaune[1]. Notre confrère Poncetton revient sur ce sujet dans le journal *La Nature*.

* * *

La fièvre jaune a ses principaux foyers dans les grandes Antilles, sur les rives du golfe du Mexique; elle s'est propagée avec une lenteur relative, au nord et au sud, sur les côtes des deux Amériques baignées par l'océan Atlantique. Elle a gagné l'Europe à diverses reprises ; des épidémies meurtrières de fièvre jaune terrifièrent Cadix (1800); Brest, Marseille, Rochefort, en 1802 ; Malaga, en 1803 ; Barcelone, Toulon, en 1821 ; Lisbonne, en 1857, etc. Les conditions climatiques et hygiéniques du continent européen sont heureusement peu favorables au développement

1. P. DESFOSSES. — « Canal de Panama et fièvre jaune ». *La Presse Médicale*, 1903, 17 Juin, n° 48.



de la maladie; l'infection a une tendance à s'éteindre sur place.

Aujourd'hui, on s'explique facilement les raisons d'extinction de la fièvre jaune. La fièvre jaune est une maladie infectieuse qui se transmet du sujet malade au sujet sain par l'intermédiaire d'un moustique, le *Stegomia fasciata*. Il ne s'agit pas là d'un insecte piqueur quelconque, mais d'un moustique d'une espèce très spéciale. Là où ce moustique n'existe pas, ne peut prendre naissance d'épidémie de fièvre jaune, car il est l'agent spécifique de sa transmission. Vingt ans Finlay soutint cette théorie à la Havane. En 1901, après la guerre hispano-américaine, les Etats-Unis, effrayés des ravages causés par la fièvre jaune à Cuba, envoyèrent une mission d'étude; les résultats de cette mission contrôlés par les envoyés de l'Institut de médecine tropicale de Liverpool et de l'Institut Pasteur de Paris, ne laissent guère place au doute; tout cas de fièvre jaune est produit par la piqûre d'un Stegomia.

C'est une cause nécessaire, ce n'est pas une cause suffisante. Le moustique ne peut transmettre la maladie que lorsqu'il a déjà piqué un malade. Une femelle de Stegomia qui n'a pas encore piqué (les mâles ne piquent pas, ne sont pas dangereux), une femelle qui n'a piqué que des hommes sains, ne peut donner la fièvre.

L'insecte est un agent de transformation du virus, c'est un hôte intermédiaire. Il n'est dangereux pour l'homme que douze à dix-huit jours après s'être lui-même infecté sur un malade. Quelle est la nature exacte de ce virus qui existe dans le sang des malades? On ne sait. Est-ce un parasite animal: trypanosome ou spirochète? Est-ce un microbe, bacille ou microcoque? On soupçonne qu'il s'agit d'un parasite animal.

Voici l'enchaînement des faits. La femelle, à peine éclose, pique l'homme. Elle est très affamée et pique même le jour pour son premier repas, ce qu'elle ne fera jamais dans la suite. Mais elle est parfaitement inoffensive, même née d'un moustique contaminé, infectant. Si nous supposons qu'elle ait piqué un malade atteint depuis un, deux ou trois jours, elle s'est infectée. Pendant douze à dix-huit jours elle va continuer à piquer, sans danger: elle est en incubation. Puis, brusquement, elle devient infectante et le restera jusqu'à sa mort. A dater de ce jour, sa piqûre a toute chance de transmettre la fièvre jaune.

Ce Stegomia infectant peut vivre trois mois. C'est là un maximum sans doute. Lui-même ne serait pas trop à craindre en dehors d'un petit rayon, car il est casanier, citadin; il est prolifique, mais très fragile. Il lui faut une température, un climat, une altitude choisis. Mais le grand danger d'épidémies vient du bateau où il s'acclimate admirablement, et de l'homme lui-même qui transporte dans son sang le virus et va infecter les Stegomia vierges d'une autre région.

Le domaine géographique du Stegomia est assez restreint, mais très dispersé. C'est tout le golfe du Mexique et les Antilles, l'isthme de Panama, les Guyanes, l'est du Brésil et de l'Argentine. En Europe, l'Espagne et le sud de l'Italie. En Afrique, des foyers sur la Côte occidentale, l'ouest de l'Australie, et enfin en Asie, le Japon, Formose, quelques points du littoral chinois, surtout l'Indo-Chine et l'Inde. En ces divers points il fourmille; mais partout il peut vivre entre le quarantième degré de latitude nord et sud. Il nous faut donc distinguer:

1° *Des climats chauds où la fièvre jaune est à l'état endémique*, où le Stegomia est actif toute l'année et où il y est infecté. En ces climats, perpétuellement, le Stegomia contamine l'homme, et l'homme infecte le moustique. La graine se conserve. Il y a des périodes où les conditions climatériques sont telles que la pullulation se ralentit, où les cas restent disséminés, où le virus peut s'atténuer. Mais vienne un temps propice, particulièrement chaud et humide, et sur ce terrain endémique naît une épidémie terrible. Telles sont les conditions que réunissent le golfe du Mexique et la Côte occidentale d'Afrique;

2° *Des climats chauds à Stegomia vierges*. Là, toutes les conditions propices à un développement violent de fièvre jaune sont réunies. Mais la graine manque. Le Stegomia est actif toujours et pullule, mais pour l'instant sa piqûre n'est pas plus redoutable que celle du Culex de France: ainsi en est-il de l'Inde et de l'Indo-Chine; ainsi en fut-il autrefois de la Côte occidentale d'Afrique;

3° *Des climats tempérés à Stegomia*. Ceux-ci sont à la merci d'une épidémie d'importation. Mais cette épidémie sera toujours saisonnière: qu'un bateau apporte dans ce pays des Stegomia infectants, ils se répandront dans le port, piqueront certains habitants. Ceux-ci gagnent l'intérieur, puis brusquement sont malades. Ils infectent à leur tour d'autres moustiques autochtones. Une épidémie violente peut éclater et ravager le pays. Ce fut bien souvent le cas pour l'Espagne. Mais aux premiers froids tous les moustiques meurent. Au printemps suivant, leur descendance naît vierge de tout virus. La race des Stegomia dans tout le pays s'est stérilisée. Jusqu'à la prochaine importation le pays n'a plus rien à craindre de la fièvre jaune. Quant aux pays où la température nocturne de l'été est inférieure à 18 degrés, ils n'ont rien à craindre.

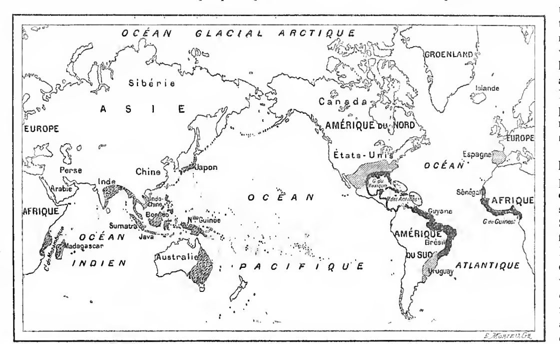
La maladie était endémique dans le golfe du Mexique et les Antilles à l'arrivée de Colomb et décima les premiers Européens. Ce fut à l'époque où une absence absolue d'hygiène et la fréquence des communications créaient les meilleures conditions de propagation, que la graine fut transportée en Afrique, par les navires négriers probablement. Sur la Côte occidentale d'Afrique se développèrent des foyers endémiques où périodiquement encore éclatent des épidémies; on en

signalait une, ces jours derniers. Ces épidémies frappent surtout les blancs. Les noirs sont extraordinairement réfractaires à la fièvre jaune. C'est là une cause de protection merveilleuse pour l'Afrique coloniale. L'endémie n'a guère de tendance à gagner le centre du Continent.

Malheureusement, cette immunité relative, si remarquable, est très spéciale à la race noire. La race jaune est infiniment sensible au virus de la fièvre jaune, aussi sensible que la race blanche : on le vit bien dans une épidémie qui décima les Chinois employés à des travaux au Soudan. De plus, la race jaune n'a jamais réagi au virus de la fièvre jaune. C'est une loi que les habitants d'un pays à fièvre jaune sont moins exposés que les nouveaux venus : cette immunité relative s'explique peut-être simplement par une sorte de vaccination. Il est hors de doute qu'une seule piqûre d'un seul insecte infecte à l'ordinaire assez légèrement : dans les grands centres endémiques, un enfant peut difficilement s'élever sans être piqué au moins une fois par un moustique infectant. Il n'est donc pas téméraire de penser que beaucoup d'habitants de pays à endémie auraient eu, dans leurs premières années, une fièvre jaune assez légère pour passer inaperçue et suffisante pour immuniser.

Les pays de race jaune et de race indoue, pays où le Stegomia pullule, pays purs de tout virus de fièvre jaune, ne possèdent à aucun degré cette immunité acquise; aussi on conçoit facilement quelle effroyable catastrophe s'abattra sur ces pays le jour où la graine sera importée.

Jusqu'à ce jour, la contamination du sud de l'Asie n'a pas pu se produire [1].



Pays à endémie — Stegomya infectés toute l'année
Pays à épidémie saisonnière — Stegomya tantôt infectés, tantôt inoffensifs
Pays purs de tout virus — Stegomya vierges

Le golfe du Mexique, le centre d'expansion de la fièvre jaune, est trop isolé. Par l'Atlantique et l'océan Indien, aucun danger n'est possible. Le continent noir seul est exposé et il est protégé par sa race. L'Inde et l'Indo-Chine sont trop loin. Tout navire se stérilise avant d'aborder : les hommes meurent ou guérissent; les moustiques meurent. Du côté du Pacifique les communications sont trop rares, trop difficiles pour créer une menace. Tout le mouvement commercial avec l'Asie s'effectue à l'heure actuelle par les ports des Etats-Unis, plus au nord, par une côte où le Stegomia ne vit pas ou vit très mal.

Après le percement de l'isthme, non seulement des ports du golfe du Mexique, des Antilles, de la Louisiane, de l'Amérique du Sud, pays à endémicité de fièvre jaune, mais des Etats-Unis, d'Europe, d'Afrique, convergeront vers le canal de Panama d'innombrables routes maritimes. De tout le bassin atlantique les navires viendront s'engouffrer dans cet entonnoir.

Ils y feront escale, déchargeront et chargeront des marchandises, simplement y séjourneront; il est impossible, tout au

1. Les navires qui jusqu'ici ont été les grands vecteurs du typhus amaril sont obligés, pour aller d'un versant à l'autre du continent américain, de doubler le cap Horn ou de traverser le canal de Magellan, par conséquent de faire un détour de 3.000 lieues en passant par des contrées froides. Cet obstacle naturel, qui gênait le développement des intérêts commerciaux, gênait également l'expansion de la fièvre jaune. L'exemple des épidémies du Pérou en 1852 et 1855 est là néanmoins pour montrer la possibilité de cette expansion.

moins à la première épidémie, qu'une multitude d'entre eux ne s'infeste pas en traversant ce sol d'endémie. Toutes les circonstances concourront à la diffusion de la maladie : température, climat, courte traversée. Il suffit d'un insecte protégé par le hasard, il suffit que cet insecte pique à la fin de la traversée ; les matelots, pendant quatre ou cinq jours, en pleine apparence de santé, pourront transporter le virus; ils descendront à terre et seront infectants pour toute la race des Stegomya. Or l'énorme mouvement commercial rendra ces possibilités de plus en plus fréquentes. Alors s'établira l'endémie asiatique[1].

Peu de maladies s'abattent aussi brutalement, peu ont une mortalité aussi élevée : un tiers en moyenne, 75 pour 100 dans certaines épidémies. Enfin, en face de ce mal nous sommes parfaitement désarmés. Il n'existe pas de traitement de la fièvre jaune, et le médecin est réduit à en combattre les symptômes. Mais ce qui rend ce danger encore plus redoutable, c'est la surpopulation des régions menacées, et leur complète ignorance de l'hygiène. Quand une épidémie les aura ravagées, l'endémicité sera établie, et pour toujours. Toute puissance sera frappée d'incapacité devant l'immensité de ces régions d'Asie, leurs marécages et le fatalisme de leurs millions d'hommes. Ces terres déjà redoutables par le paludisme, la peste et le choléra, deviendront pour les Européens aussi peu habitables que le golfe du Mexique.

***

Contre un pareil danger, il faut que les colonies d'Asie s'organisent dès maintenant. Il faut aussi que les métropoles les aident.

Plus que toute autre, l'Indo-Chine est menacée, et c'est là un grave problème pour la France. Il ne faut pas qu'avec l'excellent corps médical dont nous disposons en Indo-Chine, nous nous mettions, par défaut de préparation et d'organisation, à la merci d'une telle catastrophe. Surtout il ne faut pas laisser ce fléau s'implanter; agir ainsi serait perdre la partie d'avance. Il faut prévenir le danger; le jour où le canal de Panama sera ouvert à la navigation, doit fonctionner dans notre Indo-Chine le service de prophylaxie contre la fièvre jaune. La question n'est pas de s'organiser pour combattre la fièvre jaune : la question est d'empêcher qu'elle aborde.

P. Desfosses.

1. Cette question de l'extension de la fièvre jaune au continent asiatique préoccupe à bon droit nombre d'hygiénistes aux États-Unis, en Angleterre; Thomson, Patrick Manson, Sambon, Muttall, Strong, Henderson (de Shanghaï) ont exprimé leur crainte à ce sujet; Ivo Banti a consacré un important article de la *Revista medica de San Paulo* au danger de l'expansion des limites géographiques de la fièvre jaune.

CORRESPONDANCE

A propos du récent article *Prostitution et Réglementation* (la Presse Médicale 1906, n° 85), nous recevons la lettre suivante :

« J'ai lu avec attention les arguments invoqués par mon honorable et anonyme contradicteur en faveur des dispensaires de salubrité. C'est là un véritable plaidoyer *pro domo mea* dont sont coutumiers les médecins des dits dispensaires.

« Une réfutation complète dépasserait les limites du journal. Elle existe d'ailleurs dans mon récent livre *Evolution de la prostitution* dont j'avais ici résumé simplement les conclusions. Si mon interlocuteur veut le lire, il y verra :

« Que nombre de médecins des plus notoires admettent que les blennorragies s'atténuent à la longue chez les prostituées, et, les soins de propreté aidant, finissent par devenir à peu près inoffensives;

« Que déjà à Berlin existent deux catégories de filles, celles jeunes qui se rendent souvent au dispensaire, celles âgées qui s'y rendent rarement;

« Que les maisons de rendez-vous ne reçoivent que des filles en carte et majeures; elles présentent donc au moins autant de garanties que les filles autorisées à déambuler sur la voie publique;

« Que la diminution des maisons closes est un fait général; qu'on le déplore ou qu'on s'en loue il faut s'en accommoder. On ne peut lutter contre l'évolution sociale.

« Mais je veux insister sur deux points, car il me paraît dangereux de laisser planer à leur sujet le moindre doute.

« Dans la clientèle privée le médecin qui soigne un syphilitique lui déclare à un moment donné qu'il n'est plus contagieux. Il ne lui demande de venir le voir que de loin en loin, tous les six mois, tous les ans, parfois plus du tout.

« Les prostituées, pour avilies soient-elles, ne sont pas faites d'une autre pâte que le commun des mortels; le médecin qui les traite devrait agir de même à leur égard.

« Pourquoi invoquer l'impossibilité où on est de fixer mathématiquement la durée de la période contagieuse? Personne que je sache n'a la prétention que la police décrète cette durée. Il devrait appartenir au médecin de dispensaire d'espacer de sa seule autorité les visites des filles, de les faire passer dans la seconde catégorie ou même les dispenser d'une corvée devenue inutile.

« C'est lui également qui devrait soigner les prostituées, leur faire des injections mercurielles quand il est nécessaire. Il a les filles sous la main, puisqu'elles sont forcées de venir au dispensaire. Pourquoi ne pourrait-il continuer un traitement spécifique prévenant l'apparition d'accidents secondaires, alors que les médecins de Saint-Lazare le font avec succès dans leur dispensaire où les filles se rendent librement!

« Je ne suis pas un ennemi du dispensaire; loin de le détruire, je voudrais l'améliorer. Les médecins devraient y être les maîtres et avoir la police sous leurs ordres.

« Une telle perspective n'est certes pas pour déplaire à mon interlocuteur. Alors pourquoi me combattre?

« Félix Regnault. »

PRATIQUE MÉDICALE

Traitement de la coqueluche.

M. Jacques de Nittis, dans *La Presse Médicale* du 18 Août 1906 (p. 529), préconise dans le traitement de la coqueluche l'emploi de l'arsenic.

Nous croyons devoir signaler, à notre tour, une pratique que nous suivons depuis trois années et qui nous a donné des succès vraiment surprenants.

On formule, d'une part :

Vinaigre aromatique. . . .	200	grammes.
Bisulfate de quinine	4	—
Gaïacol	5	—

F. s. a.-U. e. A. employer en frictions trois fois par journée, le long du dos et dans les aisselles.

D'autre part :

Potion gommeuse.	150	grammes.
Menthol.	0	gr. 25.
Alcool à 90° C.	40	grammes.

M. — Une petite cuillerée de trois en trois heures.

C'est le hasard qui nous a conduit à la médication ci-dessus.

Chez nous la coqueluche est redoutable par ses complications de broncho-pneumonie.

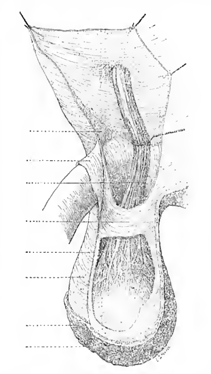
Or, dans une épidémie, une famille de notre clientèle avait vu frappés par la coqueluche quatre de ses enfants, dont le plus petit eut une broncho-pneumonie double; après les bains que nous lui ordonnâmes, on pratiqua des frictions au gaïacol et au bisulfate, et au bout de quatre jours le petit malade était en voie de rétablissement : les frères malades ayant des quintes plus courtes et revenant à intervalles plus longs. Je leur ordonnais la même médication avec un succès aussi complet;

Depuis, j'ai toujours suivi cette pratique et les résultats, comme je l'ai dit, furent éclatants.

F. Catao (Brésil).

LIVRES NOUVEAUX

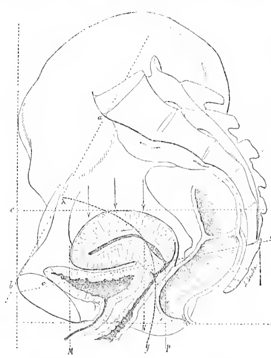
P. Poirier et A. Charpy. — *Traité d'anatomie humaine.* T. V, 1er fascicule. *Les organes génito-urinaires.* Deuxième édition entièrement refondue. 1 vol. gr. in-8° de 743 pages, avec 431 figures en noir et en couleurs. Paris, 1907. Prix : 20 fr. (Masson et Cie, éditeurs).



Rapports et constitution des deux sacs dartoïques.

Il est superflu de faire l'éloge du « Traité d'anatomie humaine » de MM. Poirier et Charpy; son succès éclatant aussi bien dans le monde restreint des anatomistes que dans le monde plus étendu des étudiants dispense de toute formule laudative.

La première édition du livre s'est terminée que depuis peu de temps, et voici que parait une deuxième édition entièrement remaniée. J'ai sous les yeux le premier fascicule du tome cinquième; c'est un fort volume de 743 pages, illustré de 431 belles figures en noir et en couleur. Gosset étudie les reins; Glantenay et Nobécourt, l'uretère et sa structure. Paul Delbet se consacre à la description de la vessie, de l'urètre,



Rapports de l'utérus avec le squelette. Schéma.

de la prostate, de la verge et du périnée. O. Pasteau, en sa qualité d'élève du professeur Guyon, s'est réservé l'appareil génital de l'homme; H. Rieffel nous expose longuement et complètement l'appareil génital de la femme.

Le Traité de Poirier et Charpy est le plus beau et le plus complet Traité d'anatomie qui existe en France.

P. D.

FACULTÉ DE PARIS

CLINIQUES

Clinique chirurgicale. — M. le professeur F. Terrier continue son enseignement clinique à la Pitié. Il a repris ses leçons, qui ont lieu les mardis et vendredis, à 9 h. 1/2.

Enseignement complémentaire. — 1° *Exercices cliniques et examens de malades*, sous la direction de M. Alglave, chef de clinique, les mardis, à 10 heures (amphithéâtre Gosselin); 2° *Maladies des voies urinaires*, par M. de Sard, chargé de la consultation, les jeudis, à 4 heures (amphithéâtre Gosselin); 3° *Maladies du larynx, du nez et des oreilles*, par M. Stepinski, chargé de la consultation, les vendredis, à 4 heures (amphithéâtre Gosselin); 4° *Anatomie pathologique et démonstrations histologiques*, par M. Legros, chef du laboratoire, les jeudis, à 11 h. (Laboratoire d'anatomie pathologique).

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Paul Berger commencera son *Cours de clinique chirurgicale* le mardi 20 Novembre 1906, à 10 heures du matin, et le continuera les vendredis et mardis suivants à la même heure (hôpital Necker).

Tous les jours, à partir du 3 Novembre, à 9 heures : Visite, examen des malades dans les salles et opérations.

M. A. Herrenschmidt, chef de laboratoire, fera au laboratoire de la clinique chirurgicale de l'hôpital Necker des *Conférences de bactériologie élémentaire envisagée spécialement au point de vue chirurgical* : il exposera les procédés le plus couramment employés dans les laboratoires pour l'examen du pus, des sérosités, du sang, des biopsies et des pièces opératoires.

Ces conférences commenceront le lundi 19 Novembre 1906, à 10 heures du matin, et continueront les lundis suivants à la même heure; elles seront suivies chacune d'une séance de mise en pratique des techniques bactériologique, hématologique, cytologique, histologique, le lendemain mardi, à 2 heures.

Clinique médicale. — M. le professeur Dieulafoy a commencé son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu. Il reprendra ses leçons à l'amphithéâtre Trousseau le samedi 24 Novembre 1906, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les mercredis et samedis suivants à la même heure. Visite et examen des malades tous les matins à 9 heures (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

Enseignement complémentaire. — Séméiologie : MM. Crouzon et Nattan-Larrier, chefs de clinique, le mercredi et le samedi, à 5 heures, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne. — Anatomie pathologique et bactériologie : MM. Gouraud, Lœper et René Gaultier, chefs de laboratoire, le jeudi après la visite, au laboratoire de la Clinique. — Laryngologie, rhinologie, otologie : M. Bonnier, le lundi, après la visite. — Electrothérapie, radiologie : M. Lacaille, le vendredi après la visite. — Dermatologie : M. Déhu, le mardi après la visite.

Clinique des maladies du système nerveux. — M. le professeur Raymond commencera le *Cours de clinique des maladies du système nerveux*, le mardi 20 Novembre 1906, à 10 heures du matin (hospice de la Salpêtrière), et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Programme d'enseignement complémentaire. — Pathologie générale du système nerveux : M. Henri Claude, agrégé. — Séméiologie des maladies du système nerveux : M. Lejonne. — Histologie normale et pathologie du système nerveux : M. Alquier. — Psychologie clinique : M. Janet. — Electrodiagnostic et électrothérapie : M. Huet. — Examen du larynx : M. Cartaz. — Examen des yeux : MM. Dupuy-Dutemps et Kœnig. — Examen des oreilles : M. Gellé. Une affiche ultérieure indiquera les jours et heures de ces conférences complémentaires.

Clinique gynécologique. — M. le professeur S. Pozzi commencera ses leçons de clinique à l'hôpital Broca, le lundi 19 Novembre 1906, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme de l'enseignement. — Lundi, 9 heures : Anatomie et histologie normales et pathologiques de l'appareil génital de la femme (laboratoire), par M. Bender, préparateur. — 10 heures : Leçon clinique (amphithéâtre des Cours), par le professeur. — 11 heures : Visite des malades (salles Broca, Alphonse Guérin, Récamier, Huguier).

Mardi, 9 h. 1/2 : Opérations par le professeur.

Mercredi, 9 heures : Maladies des voies urinaires de la femmes : cystoscopie, uroscopie, par M. Estrabaut (salles des consultations). — 10 heures : Examen clinique des malades du service par les élèves sous la direction du professeur assisté de M. Dartigues, chef de clinique, de M. Robert Lœwy, chef de clinique adjoint (Amphithéâtre des cours).

Jeudi, 9 h. 1/2 : Opérations par le professeur.

Vendredi, 9 heures : Electrothérapie gynécologique (laboratoire d'électrothérapie), par M. Zimmern. — 10 heures : Leçon clinique par le professeur au lit des malades.

Samedi, 9 heures : Anatomie pathologique et démonstrations histologiques avec projections (laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie), par M. Latteux, chef du laboratoire. — 9 h. 1/2 : Opérations par le professeur.

Consultation tous les matins à 9 h. 1/2 sous la direction de M. Jayle.

COURS

Anatomie. — M. Rieffel, agrégé, chef des travaux anatomiques, a commencé son Cours le jeudi 15 Novembre 1906, à 4 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continue les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Objet du cours : Le thorax et le cou.

Physiologie. — M. le professeur Ch. Richet a commencé le *Cours de physiologie* le mardi 13 Novembre 1906, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continue les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Nutrition. Digestion. Respiration. Circulation.

Anatomie pathologique. — M. le professeur Cornil a commencé le *Cours d'anatomie pathologique* le lundi 12 Novembre 1906, à 3 heures de l'après-midi (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continue les vendredis et lundis suivants, à la même heure (dans le même amphithéâtre), et les mercredis à 2 heures, dans la salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique (2e étage).

Objet du cours : Inflammations. Néoplasmes. Lésions des organes génito-urinaires.

Pharmacologie et matière médicale. — M. le professeur Gabriel Pouchet a commencé le *Cours de pharmacologie* le samedi 10 Novembre 1906, à 4 heures de l'après-midi (amphithéâtre de pharmacologie), et le continue les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Ordre du cours : Mardi et samedi : Leçon théorique. Etude des modificateurs du système nerveux central. 1er groupe : Modificateurs intellectuels, antithermiques-analgésiques. — Jeudi : Conférences pratiques et interrogations. Exercices pratiques de reconnaissance et de détermination des drogues simples et composées, étude de leurs propriétés toxiques et médicamenteuses, applications aux sciences médicales. Art de formuler.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Clinique des maladies nerveuses. — Le *Cours technique d'anatomie pathologique* de M. Alquier, chef des travaux anatomiques à la Clinique des Maladies nerveuses, à la Salpêtrière, comprendra les leçons suivantes :

1re et 2e leçons : Technique générale. Principales mé-

thodes de fixation et de coloration. Examen du sang. Numération des globules rouges et blancs. La formule leucocytaire normale : ses principales variations. Valeur séméiologique de l'examen du sang. — 3e et 4e leçons : Méthodes des coupes après inclusion à la collodine et la paraffine. Lésions conjonctivo-vasculaires des inflammations aiguës et chroniques. — 5e leçon : Principales altérations des tissus conjonctifs, cartilagineux et osseux. — 6e leçon : Principales altérations des muscles. — 7e leçon : Principales altérations des épithéliums. — 8e leçon : Tuberculose. — 9e leçon : Syphilis. — 10e leçon : Tumeurs bénignes d'origine mésodermique (lipomes, myxomes, fibromes, bourgeons charnus). — 11e leçon : Sarcomes conjonctif et névroglique. Endothéliome. — 12e leçon : Tumeurs malignes d'origine épithéliale. — 13e leçon : Tumeurs bénignes d'origine épithéliale (adénomes, papillomes, kystes dermoïdes). Tumeurs mixtes. Dégénérescences et modifications des tumeurs. — 14e leçon : Principales lésions de l'appareil circulatoire. — 15e leçon : Principales lésions de l'appareil respiratoire. — 16e leçon : Principales lésions de l'appareil digestif. — 17e leçon : Principales lésions du foie, des voies biliaires, du pancréas, des glandes salivaires. — 18e leçon : Principales lésions de l'appareil urinaire. — 19e leçon : Principales lésions de l'appareil génital mâle. — 20e leçon : Principales lésions de l'appareil génital femelle. — 21e leçon : Principales lésions des organes lymphoïdes, de la rate et de la moelle osseuse. — 22e leçon : Principales lésions des glandes à sécrétion interne (hypophyse, thyroïde, et parathyroïdes, capsules surrénales, îlots de Langerhans du pancréas, thymus). — 23e leçon : Technique générale du système nerveux. Méthode de Nissl. Lésions des cellules nerveuses. — 24e lésion : Dissociation. Méthode de Ramon y Cajal. Dégénérescence wallérienne, Névrites. — 25e leçon : Méthode de Weigert-Pal et de Marchi. Dégénération des faisceaux blancs. — 26e leçon : Inflammation du tissu nerveux (encéphalites, myélites). Ramollissement cérébral, myélomalacie. — 27e leçon : Polyomyélites. Tuberculose des centres nerveux. Compression de la moelle. — 28e leçon : Syphilis nerveuse. Tabes. Paralysie générale. — 29e leçon : Syringomyélie. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique.

Le cours commencera le mardi 20 Novembre 1906, à 5 h. 1/2 de l'après-midi, au Laboratoire d'anatomie pathologique de la clinique (Salpêtrière), et se continuera tous les jours à la même heure. Les pièces anatomiques, réactifs et instruments sont fournis gratuitement. S'inscrire au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis, samedis, de midi à trois heures, Guichet n° 3. Le droit d'inscription est fixé à 80 francs.

Clinique Baudelocque. — Les cours pratiques suivants auront lieu à la Clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir :

Premier cours : *Cours pratique d'accouchements, avec manœuvres opératoires*, par M. Funck-Brentano et M. Delestre, anciens chefs de clinique.

Ce cours commencera le lundi 19 Novembre 1906, à 9 heures du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la Clinique Baudelocque.

Deuxième cours : *Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires*, par M. Couvelaire et M. Sauvage, anciens chefs de clinique.

Ce cours commencera le lundi 15 Janvier 1907, à 9 h. du matin. Il sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la Clinique Baudelocque.

Cours clinique et pratique de gynécologie, par M. Potocki, agrégé, accoucheur des hôpitaux, assisté de M. Le Masson. Ce cours commencera à la Clinique Baudelocque le lundi 25 Février 1907, à 7 heures du matin, et aura lieu les jours suivants à la même heure.

Il sera complet en 18 leçons.

Le nombre des élèves est limité à douze. Si les inscriptions dépassaient ce chiffre, il y aurait un cours supplémentaire.

Le droit à verser est de 50 francs pour chaque cours.

Histologie pathologique des maladies vénériennes et de la peau. — M. Milian commencera le lundi 7 Janvier 1907, et continuera les mercredis et vendredis, à 2 h. 1/4, à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine, au Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique, au 2e étage, porte à droite, un *cours d'histologie pathologique des maladies vénériennes et de la peau*, qui comprendra 30 leçons, et des manipulations qui permettront aux élèves de se créer une collection des principales lésions histologiques de la peau. Les auditeurs devront apporter leurs microscopes et réactifs.

Objet du cours. — Techniques histologiques spéciales. — Histologie de la peau normale, des annexes, des vaisseaux et nerfs de la peau. — Anatomie pathologique générale de la peau. — Anatomie pathologique spéciale de la peau et de la syphilis.

Le droit à verser est de 80 francs.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Lyon. — La Faculté de médecine de Lyon a procédé à l'élection de deux nouveaux professeurs pour les chaires de dermatologie et d'histoire naturelle.

M. Nicolas, agrégé à la Faculté de Lyon, médecin des hôpitaux, a été désigné, à l'unanimité, comme titulaire de la chaire de dermatologie.

M. Guiart, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire général de la Société zoologique de France, a été désigné pour occuper la chaire d'histoire naturelle et de parasitologie.

Ecole de médecine d'Angers. — M. Papin, chargé du cours d'histologie, est nommé professeur d'histologie.

Ecole de médecine de Limoges. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, M. Bourguignon est proposé par le jury à la nomination du ministre pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. Lermoyez, médecin des hôpitaux, chef du service oto-rhino-laryngologique de l'hôpital Saint-Antoine, MM. Paul Laurens et Hautant, assistants, commenceront le lundi 3 Décembre 1906 un *Cours pratique de technique et de thérapeutique oto-rhino-laryngologiques*.

Ce cours aura lieu tous les jours à 8 h. 1/2 du matin.

Il sera complet en 30 leçons.

Les élèves seront individuellement exercés au maniement des instruments.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire d'avance dans le service auprès de M. Paul Laurens.

Bastion 27. — Sur la proposition de M. Lajarrige, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de l'Administration et de la Ve Commission la délibération suivante :

« Il est créé un service chirurgical à l'hôpital du bastion n° 27.

« En conséquence, il sera procédé à la construction audit hôpital de deux salles de chirurgie de vingt lits chacune, l'une devant être affectée aux hommes et l'autre aux femmes.

« L'Administration est invitée à prendre toutes dispositions nécessaires pour que le nouveau service puisse fonctionner dans un délai aussi rapproché que possible. » « Signé : Lajarrige. »

La laïcisation des hôpitaux. — La 5e commission du Conseil municipal de Paris vient de rejeter la proposition de l'administration de transférer à l'hôpital Boucicaut le siège de la communauté des sœurs Augustines qui est actuellement à l'Hôtel-Dieu.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — MM. Thoumas, à Paris; Rey, à Arles; Rossignol, à Vitré; Séguinard, à Bazas.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — MM. Belot, à Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne); Demirleau, à Montmorency (Seine-et-Oise); Duray, à Marcq-en-Barœul (Nord); Frémond, à Villedieu (Manche); Gautier, à Brignolles (Var); Hacot, à Armentières (Nord); Julian, à Beaucaire; Lombard, à Saint-Marcellin (Isère); Lorion, à Clamart (Seine); Roussy, à Marseille; Soulé, à Pointès-de-Rivière (Haute-Garonne).

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent*: MM. Amiaud, à Saint-Cybardeaux (Charente); Jousse, à Marsillac-Lanville (Charente); Favraud, à Montignac (Charente); Mercier, Saisy, à Rouillac (Charente); Robert, à Hiersac (Charente); Coyrard, à Matha (Charente-Inférieure); Marchand, à Aulnay (Charente-Inférieure); Jonchères, à Saint-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure); Pintaud, externe des hôpitaux de Paris.

Médaille de bronze: MM. Feuillet, à Villefagnan (Charente); Mourlier, aux Gours (Charente); Audoin, à Beauvris-sous-Matha (Charente-Inférieure); Corcelles, à Néré (Charente-Inférieure); Giraud, à Aumagne (Charente-Inférieure); Porchaire, à Neuvicq (Charente-Inférieure); Sonbouron, à Aulnay (Charente-Inférieure); Chavanon, inspecteur départemental de l'Assistance publique; Puyhaubert, Latreille, Perrens, Dupérié, Calmette, Ales, Cléjat, internes des hôpitaux de Bordeaux; Dartignoles, Piétri, Petit, externes des hôpitaux de Bordeaux; Escalon, étudiant à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Le certificat d'études médicales supérieures. — M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a reçu ces jours derniers les membres du bureau de la Société de l'internat des hôpitaux de Paris, présentés par M. Emile Reymond, sénateur.

Au nom de ses collègues, M. Emile Reymond a protesté contre le certificat supérieur d'études médicales et a demandé l'abrogation du décret pris par le ministre en Juillet dernier.

M. Briand a promis aux membres de la délégation que le certificat ne serait pas détourné de son objet propre, qui est de donner accès à l'agrégation, et qu'il serait appliqué de façon qu'il ne soit point porté atteinte aux intérêts des médecins français.

Ajoutons que le ministre a également reçu M. Huchard, venu pour l'entretenir de la même question, et en même temps de la commission qui va être formée pour la réforme des études médicales.

Société de médecine militaire française. — Avec l'autorisation du ministre de la Guerre les médecins de l'armée de terre, de la marine et des colonies viennent de créer une association scientifique dans le but d'étudier les questions spéciales à leur profession : hygiène, épidémiologie, maladies du soldat dans les pays chauds, etc.

Cette Société vient de tenir sa première réunion au Val-de-Grâce, sous la présidence de M. le médecin-inspecteur Delorme.

Les réunions auront lieu tous les quinze jours.

CONCOURS

Assistance médicale. — Un concours pour la nomination à vingt places de médecin de l'Assistance médicale à domicile sera ouvert le mercredi 5 Décembre 1906.

MM. les docteurs en médecine qui désirent concourir doivent se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de midi à trois heures, jusqu'au samedi 24 Novembre inclusivement.

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes :

1° Être de nationalité française et pourvus du diplôme de docteur en médecine délivré par une des Facultés de médecine de l'État;

2° S'ils postulent pour le service du traitement à domicile, s'engager à résider dans l'arrondissement où ils seront appelés à exercer leurs fonctions, ou dans un quartier limitrophe.

Les fonctions de médecin de l'Assistance médicale sont incompatibles avec celles d'administrateur du bureau de bienfaisance.

Les candidats devront déposer à l'appui de leur inscription :

1° Leur diplôme de docteur en médecine;

2° Une pièce établissant leur qualité de Français (livret ou pièce militaire, carte électorale, acte de naturalisation, s'il y a lieu);

3° Un extrait de leur casier judiciaire;

4° Un relevé certifié de leurs services médicaux publics antérieurs.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture du registre ne peut être accueillie.

Les médecins de l'Assistance médicale déjà investis ont le droit de choisir sans nouveau concours, toute place vacante dans un arrondissement quelconque à la condition de remplir les exigences de résidence stipulées plus haut et d'être régulièrement investis par l'Administration. Cette place ne sera toutefois déclarée vacante qu'après l'option exercée par les médecins de l'Assistance médicale de l'arrondissement dans lequel la vacance se sera produite.

RENSEIGNEMENTS

Conférence privée d'externat, par un interne moniteur d'anatomie. Ecrire *P. M.*, n° 302.

MM. Desmarest, aide d'anatomie à la Faculté, et **Rivet**, interne à l'hospice des Enfants-Assistés, reprendront prochainement leurs *conférences d'internat.*

Cours pratiques par d'anciens internes. — La 3e série des cours pratiques aura lieu du 26 Novembre au 15 Décembre 1906. Conçus dans un esprit absolument pratique, ils s'adressent aux étudiants à la fin de leurs études, et aux praticiens. — Chaque cours comprend 9-10 leçons, qui se suivent à deux jours d'intervalle; les heures différentes permettent de suivre plusieurs cours. Pour chaque cours le droit d'inscription est de 20 francs.

La 3e série comprend les cours suivants :

Lundi, mercredi, vendredi : *Hydrologie* : M. ESMONET. — *Larynx, nez, oreille* ; M. GRIVOT. — *Mal. nerveuses* : M. ROSE. — *Chirurgie journalière* : M. HUGUIER. — *Voies urinaires* : M. LAVENANT. — *Orthopédie* : M. TRIDON. — *Obstétrique* : M. LEQUEUX.

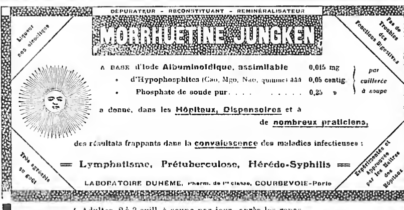
Mardi, jeudi, samedi : *Gynécologie* : M. BENDER. — *Peau* : M. LENGLET. — *Thérap. générale* : M. OPPENHEIM. — *Estomac et intestins* : M. LIPPMANN. — *Mal. des enfants* : M. B. BALL. — *Electrothérapie* : M. DUHEM.

Pour programmes et inscriptions s'adresser à M. MINET, 15, rue Malebranche, ou à M. BALL, les lundis, mercredis, vendredis de 2 à 4 heures.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

H. Vallée. La vaccination antituberculeuse des bovidés selon le procédé de von Behring d'après les expériences de Melun.

E. Bonnaire. De l'action du collargol dans l'infection puerpérale.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Syphilis expérimentale.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Ecchymoses sous-conjonctivales et sous-cutanées de la face consécutives à une forte compression de l'abdomen. — Transplantation du gros orteil à la place du pouce mutilé. — Sarcome inopérable de la face à point de départ pharingé. — Contribution à l'étude étiologique des tumeurs. — Sur l'existence d'un courant dans la chambre antérieure de l'œil.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur le traitement chirurgical des néphrites hématuriques. — Pronostic des fractures bimalléolaires. — Epithélioma du cou d'origine branchiale. — Ostéome du brachial antérieur. — Appareil de marche pour fracture de cuisse.

Société médicale des hôpitaux. — Paralysie bulbaire chronique, progressive, d'origine diphtérique. — Intoxication mortelle à la suite d'injections d'huile grise. — Formes amibiennes trouvées dans le sang d'un malade atteint de diarrhée de Cochinchine. — Un cas singulier de simulation chez une enfant. — Sur un cas de ramollissement du pied de la 3e circonvolution frontale gauche, chez un droitier sans aphasie de Broca. — Trombose de la veine cave supérieure et des troncs veineux brachio-céphaliques dans un cas de maladie de Basedow. — Néphrite tuberculeuse avec hydrothorax et sérum lactescents. Epreuve de Straus positive.

Société anatomique. — Fibrome et cancer utérin. — Kystes du sein. — Elimination d'une longue portion d'intestin. — Hydronéphrose. — Ulcération de Duguet. — Tumeur du sciatique. — Encéphalopathie addisonienne. — Malformation cardiaque.

Société de biologie. — Influence de la saignée séreuse sur la formule sanguine, particulièrement dans la pleurésie tuberculeuse. — Essai pathogénique d'une variété d'ascite graisseuse. — Le tube étroit, nouveau procédé de culture aérobie des microbes dits à tort anaérobies stricts.

Société d'obstérique de Paris. — Kyste dermoïde de l'ovaire dystocique. Ovariotomie vaginale traumatique. — Grossesse chez une femme porteur d'un utérus biglobularis uni-cellulaire, avec pyélite du côté opposé. — Présentation d'un monstre cyclope avec photographies et radiographies. — De la ligature des veines du bassin dans la pyohémie puerpérale. — Présentation de photographies et de coupes histologiques d'une langue de nouveau-né à cinq bourgeons terminaux. — Pyométrie chez une femme ayant eu un accouchement dystocique. Présence dans ce liquide de l'entérocoque de Thiercelin. — Trois cas d'opération césarienne pour rétrécissements pelviens, avec succès pour la mère et l'enfant. — A propos de deux cas d'incision du col à la Dührsen. — Hémorragie méningée pendant la grossesse. Diagnostic rétrospectif d'éclampsie sans crises convulsives.

Académie de médecine. — Abcès du foie d'origine dysentérique. — La thérapeutique du cancer. — Rapports.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — Schmidt. Un sérum toxique pour les nerfs périphériques.

Pathologie chirurgicale. — Ohse. Névrome ganglionnaire rétropéritonéal. — E. Jeanbrau et V. Riche. L'occlusion intestinale par l'hiatus de Winslow : hernies internes à travers l'hiatus de Winslow.

CHRONIQUE

Emir F. Khan. S. M. I. Mozaffar-Eddine Shah et le développement scientifique en Perse.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

S. M. I. MOZAFFAR-EDDINE SHAH
ET LE
DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE EN PERSE

Depuis l'avènement au trône de S. M. I. Mozaffar-Eddine, les sciences ont pris, en Perse, un essor jusque-là inconnu. Sous son impulsion bienfaisante et son influence éclairée commença pour le plus grand bien de la nation une ère de renaissance. Partout les écoles se multiplièrent et s'organisèrent suivant les récents progrès.

Les succès furent rapides ; le peuple prit vite goût aux sciences et aux lettres.

Plusieurs langues étrangères, notamment le français, figurèrent comme obligatoires sur le programme de nos écoles et nos compatriotes apprirent à les parler avec une étonnante rapidité.

L'enseignement supérieur se ressentit lui aussi de l'influence impériale. La fondation d'une école d'agriculture et d'une école de sciences politiques fut chose bientôt faite. Cette dernière dut sa naissance à S. Altesse Mochir-Eddolet, le grand vizir. Les hautes idées de ce ministre éminent ont toujours été grandement favorables au développement scientifique et littéraire ; mieux encore, elles secondèrent, dans une large mesure les vues clairvoyantes du Schahinschah.

Enumérer tous les progrès réalisés nous entraînerait trop loin ; aussi nous contenterons-nous de nous arrêter plus spécialement sur les réformes touchant l'enseignement et les services médicaux.

* * *

Objet de la constante préoccupation de S. M. I., l'état sanitaire de l'empire s'est considérablement

amélioré. Des postes médicaux furent créés sur nos frontières, plus particulièrement dans nos ports du golfe Persique et le Conseil supérieur de santé de Téhéran prit place honorable parmi les Conseils sanitaires internationaux.

Pour permettre à nos étudiants de se mettre au courant des découvertes modernes et d'être à la hauteur de leur tâche, pour doter, en somme, la Perse d'un corps médical compétent, un édit impérial autorisa, faveur jusque-là très difficile à obtenir, tout Persan le désirant à aller étudier à l'étranger. De plus, des bourses d'études furent créées et bon nombre de nos jeunes médecins ou étudiants en profitèrent pour venir se perfectionner en Europe.

Ce sont surtout les Facultés de Paris et de Lyon qui comptent le plus grand nombre de nos compatriotes. Plusieurs de ces derniers ont depuis longtemps obtenu leur diplôme et sont retournés en Perse, où le gouvernement les a chargés de la direction sanitaire de ses différentes provinces.

Grâce à ces multiples efforts, les idées anciennes ont fait place aux connaissances modernes et les empiriques perdent de jour en jour leur influence. Aujourd'hui, déjà, ceux qui ne sont pas pourvus de diplômes éprouvent de grandes difficultés à se créer une clientèle et le gouvernement refuse très justement de les investir d'aucune fonction ; mieux encore : si, en raison de l'étendue de l'empire et malgré le grand nombre de médecins persans possédant les connaissances nécessaires, l'état sanitaire reste en souffrance, dans certaines circonstances, le gouvernement préfère s'adresser à des médecins européens plutôt que de confier ses sujets à des mains inexpérimentées. C'est ainsi que notre gouvernement a à son service bon nombre de praticiens étrangers : Allemands, Anglais, Russes, et plus spécialement des médecins français.

Le projet d'un diplôme obligatoire est à l'étude ; nous pensons bien qu'avant quelques années tous nos médecins auront, pour pouvoir exercer, à faire valoir un diplôme dûment mérité. Ils parviendront ainsi à conquérir un rang parmi leurs confrères d'Europe.

La spécialisation, cause si importante de l'avancement réalisé en médecine comme en chirurgie, était inconnue en Perse. Le médecin ne devait rien ignorer. Adresser son malade à un confrère était faire preuve d'infériorité et le moyen le plus sûr de perdre sa clientèle. Aussi le praticien était-il dans l'obligation de se prêter les connaissances les plus étendues, voire même dans le traitement de certaines affections qui, en exigeant beaucoup de pratique, s'adressent logiquement à des spécialistes. Cette importante question ne pouvait échapper à la perspicacité si profonde de notre auguste souverain.

Sur ses ordres, un certain nombre d'étudiants furent chargés, une fois leur diplôme obtenu, de faire, durant quelques années, un stage dans les différents services hospitaliers en vue de se spécialiser. En sorte que nous possédons, maintenant, à Téhéran et dans les grandes villes, plusieurs spécialistes, chirurgiens, oculistes, etc., etc.

En 1900, lors de sa visite à l'Exposition universelle, Sa Majesté donna, à son ministre des Affaires étrangères, un ordre télégraphique pour faire choix de vingt étudiants nouveaux dont les frais d'études seraient assurés par la cassette impériale. La plupart de ces élèves furent envoyés en France, et quelques-uns d'entre eux eurent la faveur particulière, sur la demande de notre gouvernement, d'être acceptés dans l'École du service de santé militaire de Lyon ; nous eûmes l'honneur d'être au nombre de ces privilégiés. Actuellement encore, plusieurs de nos compatriotes achèvent leurs études dans cette École. Leur diplôme obtenu, ils viendront à Paris faire, comme leurs camarades français, un stage à l'École d'application du Val-de-Grâce et dans les hôpitaux civils, en vue de perfectionner leurs connaissances.

Ces médecins militaires, nous en sommes convaincu, rendront de grands services dans la réorganisation du service de santé de notre armée, entreprise par S. A. I. le prince Naeb-Essaltanet, frère de Sa Majesté et notre ministre de la Guerre. Soucieux du bien-être de nos soldats, le prince fait, en effet, de grands efforts pour l'amélioration du service de santé militaire, et nous ne doutons pas qu'avant peu il pourra réaliser de grands progrès comme il en a donné l'exemple dans la réorganisation de l'École militaire de Téhéran [1].

Le Dar-El-Founoum (Université, École polytechnique) de Téhéran a eu la faveur particulière de Sa Majesté. Le ministre de l'Instruction publique S. E. Alâ-Elmolk, ancien ambassadeur de Perse à Constantinople, homme de hautes connaissances, s'inspirant surtout de l'enseignement donné en France, élabora un programme détaillé des études, et c'est à des maîtres français que l'exécution en a été confiée.

La section médicale de cette Université a vu son programme complètement remanié et depuis l'année dernière les cours y sont faits, en langue française, par des professeurs venus des Facultés de Paris et de Lyon.

Au cours des dernières vacances, nous avons eu occasion de nous rencontrer au Val-de-Grâce avec l'un d'eux, M. le médecin-major Gallet, et ce n'est pas sans une certaine fierté que nous avons entendu les éloges qu'il nous fit de ses élèves.

Nous serions injuste si nous ne faisions pas ressortir la part active prise par S. E. Samad

1. Que l'on nous permette, en passant, d'adresser en notre nom et en celui de nos compatriotes l'expression de notre vive gratitude à l'égard de nos maîtres des Facultés de Lyon et de Paris comme aussi de ceux du Val-de-Grâce. La bienveillante sollicitude dont ils n'ont cessé de nous entourer jusqu'ici laisse en nous le souvenir inoubliable de cette France hospitalière chère à tous les Persans.

Khan Montaz-Essaltanet, notre éminent ministre à Paris, dans les réformes dont nous venons de parler, et plus particulièrement son heureuse initiative dans le choix des professeurs mandés, comme dans celui des précepteurs, entre autres M. Cotte, pour les princes impériaux. Il complète son œuvre par sa protection bienveillante et efficace envers tous ceux de nos compatriotes étudiants en France.

Il ne faudrait pas croire que ce développement scientifique est resté encerclé dans la capitale.

On l'a vu gagner, rapidement, toutes les provinces, et chaque jour enregistre un nouvel effort. Racht, Cazvine, Ispahan, Chiraz, etc., etc., rivalisent de zèle.

Mais de toutes les provinces c'est surtout à Azerbaïdjan que l'enseignement public a pris le plus de développement, et cela grâce aux efforts constants de S. A. I. le prince héritier, Mohamed-Ali Mirza, gouverneur général de cette vaste province. Possédant une solide instruction scientifique, littéraire, militaire, parlant à la perfection plusieurs langues étrangères, notre prince héritier est au courant de toutes les connaissances modernes et des innovations mondiales. Aussi encourage-t-il, sans cesse, dans son pays l'expansion de l'instruction publique. Pénétré des mêmes idées que S. M. le Schah, il n'épargne aucun sacrifice pour diriger le peuple sur le chemin du progrès et de la civilisation. Sous ses auspices la ville de Tauris, sa résidence, possède déjà bon nombre d'écoles, toutes fondées sur le système européen.

S. Exc. Logman-Elmamalek, son médecin particulier, diplômé de la Faculté de Paris, seconde dans une large mesure les efforts de Son Altesse.

Nous avons appris, avec plaisir, que sur la proposition de cet illustre savant, Son Altesse Impériale a ordonné la fondation d'une École de Médecine à Tauris. Cette importante question est, actuellement, à l'étude, et en raison de la bonne volonté du prince, de l'inlassable activité de S. Exc. Logman-Elmamalek, nous aimons à espérer qu'elle sera bientôt résolue.

Les sciences médicales, en effet, intéressent vivement Son Altesse. Nous n'en donnerons pour preuve que l'envoi par elle, à Paris, de plusieurs élèves, parmi lesquels nous citerons les trois fils de son médecin particulier; tous trois ont déjà passé brillamment la plupart des examens de doctorat et sont externes des hôpitaux.

S. A. I. le prince Schoâ-Essaltanet, second fils du Schah, a pris, lui aussi, une large part au développement scientifique en Perse. Très instruit, polyglotte, auteur d'un traité très complet d'arithmétique et de plusieurs traductions littéraires françaises, le prince Schoâ-Essaltanet est bien connu en Europe, où son intelligence supérieure et son goût inné pour tout ce qui est sciences, arts et lettres lui ont gagné la sympathie, l'admiration générale, et lui ont valu les palmes académiques : l'an dernier, en effet, le président de la République, au cours du déjeuner offert en son honneur, lui remettait la rosette d'officier de l'Instruction publique à laquelle Son Altesse attache la plus grande valeur. C'est au prince que Chiraz doit la faveur de posséder sa première école construite et organisée à l'européenne. Il va, bientôt, à ses propres frais, envoyer des élèves en France. A Téhéran, dans son palais, dans ses villas, Son Altesse Impériale possède des laboratoires de chimie, des cabinets de physique et d'histoire naturelle où souvent elle travaille pendant de longues heures.

Il nous faut, pour être complet dans cette étude, rendre un hommage à la mémoire de feu le premier ministre Emin-Eddolet. Il fut un des pionniers les plus zélés de cette grande œuvre de réforme, secondé en cela par LL. EExc. Mokhber-Essaltanet et Ehtecham-Essaltanet, notre ministre à Berlin. Abbas Khan Mohandis-Bachi, ancien élève de l'École polytechnique de Paris, mérite aussi d'être cité.

Notre clergé, jusqu'ici considéré, à l'étranger, comme réfractaire aux idées du progrès, a suivi l'évolution avec une ardeur non moins égale. Il prêche d'exemple; un certain nombre d'écoles, voire même un hôpital, sont fondés et dirigés par lui, tant à Téhéran que dans les provinces.

* * *

Le temps est passé, bien passé, où les langues et les sciences occidentales attiraient plutôt la méfiance du Persan. A l'heure actuelle, grâce aux efforts du Schah, secondé par les princes, les ministres, la noblesse, le clergé, la nation s'est éveillée; elle voit clairement le chemin à suivre, et c'est avec un véritable enthousiasme qu'elle accueille les vues de son souverain et va même au devant de ses désirs.

Sous le sceptre bienveillant et libéral de notre magnanime Schahinchah, la Perse, nous en sommes convaincu, étonnera le monde par la rapidité de ses progrès scientifiques, comme elle vient de l'étonner par la presque spontanéité de ses réformes gouvernementales. Avec le règne de S. M. I. Mozaffar-Eddine, l'empire de l'Iran a commencé une des plus belles et des plus glorieuses pages de son histoire.

Emir F. Khan,
Médecin-major attaché à la légation impériale de Perse.
Ex-stagiaire au Val-de-Grâce

BIBLIOGRAPHIE

1263. — **V. Babès.** — Histologie des lésions expérimentales et pathologiques des cellules nerveuses, surtout des ganglions spinaux. 1 brochure gr. in-8° de 35 pages avec 9 planches en couleurs. (*August Hirschwald*, éditeur à Berlin.)

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

Un excitant des Tropiques.

Pendant les grandes vacances les remèdes sont généralement laissés de côté. Les malades s'en vont puiser des forces nouvelles au bord de la mer et dans les montagnes; mais ils veulent trop souvent se livrer à des sports violents qu'ils n'ont jamais pratiqués. Il en résulte un surmenage rapide qui engendre parfois l'anémie cérébrale. On peut dans ce cas prescrire un bon excitant des Tropiques, l'ibogaïne, qui est l'alcaloïde de l'iboga du Congo. On la prescrit sous forme de dragées d'ibogaïne Nyrdahl (2 à 4 par jour). Toute la formule est due au Dr Landrin.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 28 Novembre 1906, à 1 heure. — M. POTTIER : Fractures des membres du nouveau-né pendant l'accouchement ; MM. Pinard, Terrier, Segond, Potocki. — M. ARMANET : Etiologie et traitement des hémorragies survenant au cours de la grossesse et pendant le travail ; MM. Pinard, Terrier, Segond, Potocki. — M. CARAGUEL : Contribution à l'étude des polypes dermoïdes du pharynx ; MM. Terrier, Pinard, Segond, Potocki. — M. BOURLIER : Les éruptions sériques (maladies du sérum), symptômes et pathogénie ; MM. Segond, Pinard, Terrier, Potocki. — M. DELABRAS : Les eaux minérales de l'Allier. Etude historique (période gallo-romaine) ; MM. Pouchet, Landouzy, Richaud, Labbé (Marcel). — M. ALLAIRE : Traitement de la syphilis par les injections d'une préparation indolore du calomel ; MM. Landouzy, Pouchet, Richaud, Labbé (Marcel). — M. BOULAIRE : Contribution à l'étude des composés iodés organiques ; MM. Landouzy, Pouchet, Richaud, Labbé (Marcel). — M. LANGLOIS : Convalescence normale de la fièvre typhoïde. Alimentation. Hygiène. Rééducation respiratoire (Technique G. Rosenthal) ; MM. Landouzy, Pouchet, Richaud, Labbé (Marcel). — M. JANIN : Recherches sur la surcosporidie du mouton ; MM. Blanchard, Brissaud, Legry, Claude. — M. RAULOT-LAPOINTE : La sécrétion chlorhydrique de l'estomac dans les néphrites : MM. Brissaud, Blanchard, Legry, Claude. — M. KELLER : Du rôle de l'isolement et de la psychothérapie ; MM. Brissand, Blanchard, Legry, Claude.

Jeudi 29 Novembre 1906, à 1 heure. — M. CHIRAY : Des effets produits sur l'organisme par l'introduction de quelques albumines hétérogènes ; MM. Debove, Dieulafoy, Renon. Thiroloix. — M. COURTOIS : Actinomycose cæco-appendiculaire ; MM. Dieulafoy, Debove, Renon, Thiroloix. — M. SIGWALT : Le syndrome de Bouillaud, MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Thiroloix. — M. DELAIGUE : De la diurèse consécutive à l'évacuation des épanchements pleuraux dans les affections du cœur ; MM. Dieulafoy, Debove, Rénon, Thiroloix. — M. SAINTOT : L'endométrite et les lésions annexielles de la fibromyomatose utérine ; MM. Le Dentu, Berger, Faure, Morestin. — M. COTTART : Du traitement opératoire de l'incontinence d'urine chez la femme ; MM. Berger, Le Dentu, Faure, Morestin. — M. MORTEGOUTE : Evolution et traitement des récidives du cancer du sein ; MM. Berger, Le Dentu, Faure, Morestia. — M. MORSON : Du rapport entre le poids de l'embryon et du fœtus et le poids du placenta aux différents âges de la grossesse : études statistiques. Maternité de l'hôpital Lariboisière ; MM. Budin, Pozzi, Demelin, Brindeau. — M. BARDINON : Contribution à l'étude de la version par manœuvres internes sans extraction ; MM. Budin, Pozzi, Demelin, Brindeau. — M. THIRIET : La thoracentèse sans aspiration. Le siphon de Duguet ; MM. Raymond, Gilbert, Robia, Carnot. — M. JOFFRE : De l'adipose douloureuse sans troubles psychiques marqués ; MM. Gilbert, Raymond, Robin, Carnot. — M. JOUSSET : Etude expérimentale et clinique de l'action du calomel sur le foie et les reins ; MM. Robin, Raymond, Gilbert, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 26 Novembre 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Dejerine, Teissier, Macaigne. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Legry, Claude. M. Terrier, censeur ; M. Gosset, suppléant.

Mardi 27 Novembre 1906. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Pozzi, Albarran, Faure. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. De Lapersonne, Marion, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Raymond, Thoinot, Rénou. M. Le Dentu, censeur ; M. Gouget, suppléant.

Mercredi 28 Novembre 1906. — Médecine opératoire : MM. Reclus, Gosset, Cunéo. Ecole pratique, Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Richet (Ch.), Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Roger, Balthazard, Macaigne. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Dejerine, Desgrez, Proust. M. Gautier, censeur ; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 29 Novembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Bezançon, Maillard. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Hutinel, Méry, Gouget. 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Richaud. — 2e, Chirurgien-dentiste (1re série) : MM. Pouchet, Albarran, Jeanselme. — 2e, Chirurgien-dentiste (2e série) : MM. Joffroy, Vaquez, Marion. — 2e, Chirurgien-dentiste (3e série) : MM. De Lapersonne, Dupré, Desgrez. M. Poirier, censeur ; M. Langlois, suppléant.

Vendredi 30 Novembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Macaigne, Epreuve pratique. — 3e Oral : (Première partie) : MM. Segond, Lepage, Cunéo. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, Richaud. — 2e, Chirurgien-dentiste : MM. Landouzy, Mauclaire, Labbé (Marcel). M. Gariel, censeur ; M. Branca, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Kirmisson, Duval (Pierre), Proust. M. Dejerine, censeur ; M. Legueu, suppléant.

Samedi 1er Décembre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie) Clinique Tarnier : MM. Budia, Demelin, Brindeau. M. Richaud, suppléant.

NOUVELLES

Le certificat d'études médicales supérieures. — M. Briand vient de recevoir une délégation de l'Union des Syndicats médicaux, qui lui a présenté des observations au sujet du certificat d'études médicales supérieures, et a demandé le retrait du décret du 25 Juillet dernier, qui l'institua. Le ministre a fait à l'Union des Syndicats la même réponse qu'aux délégations précédentes : ce certificat doit être considéré comme un premier degré du concours de l'agrégation.

La réforme des études médicales. — Dans sa dernière séance, le Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement, afin de permettre la discussion sur un texte précis, a décidé d'imprimer *in extenso* les conclusions ci-après, du rapport de M. Berbez sur la Réforme des Etudes médicales voté, après discussion, par la Société médicale du VIIe :

Art. 1er. — Les Sociétés médicales d'arrondissement seront représentées de droit, et pour une part importante, dans les Commissions chargées de réformer les études médicales.

Art. 2. — Si elles obtiennent satisfaction sur ce point, elles devront réclamer le maintien du P. C. N., mais dans un sens plus médical et avec un professeur ou un agrégé de physique, chimie et histoire naturelle, de l'Ecole de médecine, faisant de droit partie du jury d'examen de fin d'année.

Art. 3. — La durée des études sera de cinq ans au minimum. Les travaux pratiques seront augmentés : ces travaux porteront également sur ce qu'on appelle aujourd'hui les spécialités.

Art. 4. — L'enseignement, conçu dans l'esprit que nous venons d'indiquer, sera à trois degrés : 1° élémentaire, confié aux chefs de clinique et aux internes ; 2° moyen : confié aux médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux ; 3° supérieur : confié aux professeurs de l'Ecole et aux agrégés.

Art. 5. — Un système d'interrogations périodiques entretiendra chez l'élève une assiduité et un travail plus réguliers.

Les notes obtenues seront marquées sur un livret sco-

laire. Il sera tenu grand compte de ces notes au moment des examens probatoires.

Art. 6. — Les élèves stagiaires, au lieu d'être distribués dans un petit nombre de services, auront la faculté, dès leur incorporation, de choisir entre tous les services généraux et spéciaux des hôpitaux.

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France. — Aux termes de l'article 25 de la loi de 1902 sur la protection de la santé publique, le Conseil supérieur du travail doit présenter trois de ses membres au ministre de l'Intérieur, qui désigne l'un d'entre eux pour faire partie du Conseil supérieur d'hygiène publique de France. A cet effet, ont été élus MM Mallardé, Craissac et Briat.

Le Conseil supérieur du travail a do plus émis le vœu qu'à l'avenir un membre ouvrier et un membre patron dudit Conseil soient délégués au Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Le service des enfants assistés. — M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, vient d'adresser au préfet de la Seine son rapport sur le service des enfants assistés et moralement abandonnés du département de la Seine pendant l'année 1905. La population du service se composait au 31 Décembre dernier de 57.489 enfants dont l'entretien a coûté 13.966.725 francs. Pendant l'année le nombre des abandons a été de 4.390.

Le service des secours pour prévenir ou faire cesser les abandons est intervenu en faveur de 19.000 enfants; d'autre part les bureaux de bienfaisance de Paris ont secouru 2.566 enfants.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La séance de la Société de l'Internat aura lieu le jeudi 22 Novembre, à 4 heures et demie, 12, rue de Seine, dans les locaux de la Société de chirurgie.

Ordre du jour : 1° Tumeur érectile diffuse du nez traitée par l'intervention chirurgicale; présentation de malade par M. Doyen ; 2° Résultats de la vaccination antinéoplasique; présentation de malade par M. Doyen ; 3° Résections orthopédiques du coude ; présentation de malade par M. Monnier ; 4° Les trois stades de l'aérobitation des anaérobies liquéfiants, par M. Rosenthal ; 5° La cholécystite calculeuse, par M. Paul Delbet ; 6° Extrême brièveté des deux os de la jambe, par M. Desfossss ; 7° Traitement des fractures du col chirurgical de l'humérus (chez l'enfant) par un nouvel appareil, par M. Judet ; 8° A propos des luxations de la hanche, par M. Dupuy.

Conférence à 5 h. 3/4 par M. Montprofit : *La chirurgie de l'estomac.*

Monument Hanot. — L'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Victor Hanot, par ses élèves et ses amis, aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine (cour d'honneur), le dimanche 25 Novembre 1906, à 10 h. 1/2 précises du matin, sous la présidence de M. le professeur Gilbert.

Hommage à M. le professeur Gilbert. — La souscription que les amis et les élèves du professeur Gilbert ont ouverte en vue de lui offrir une médaille à l'occasion de son élection à l'Académie de Médecine sera définitivement close le 26 Novembre prochain.

Les souscriptions sont reçues jusqu'à cette date par MM. J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Le buste de Louis Thuillier. — M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur, vient d'inaugurer à Amiens, à l'occasion du centenaire du lycée de cette ville, le buste de Louis Thuillier, ancien élève dudit lycée, ancien collaborateur de Pasteur, mort en Egypte au cours d'une mission pour l'étude du choléra.

La diphtérie à Châteaudun. — On signale une apparition de la diphtérie au 1er régiment de chasseurs, à Châteaudun

L'autorité militaire a pris toutes les mesures prophylactiques nécessaires.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. Surremone de Mahy, à Paris; Boizy, à Gannat (Allier); Gauthéry, à Châteaudun (Eure-et-Loir); Plantau, à Alger; Goodsall, à Londres; Otis, à New-York.

CONCOURS

Agrégation. — Le nombre des places d'agrégé des Facultés de médecine mises au concours est porté de quarante-quatre à quarante-cinq.

La nouvelle place sera comprise dans la section des sciences anatomiques et physiologiques (histoire naturelle), et réservée à la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Hôpitaux de Tours. — M. Bosc vient d'être nommé après concours médecin de l'hôpital de Tours.

École départementale d'accouchement du Doubs. — La place de maîtresse sage-femme à l'École départementale d'accouchement du Doubs étant vacante, un concours est ouvert entre les sages-femmes qui désireraient l'obtenir.

Ce concours commencera le jeudi 22 Novembre 1906, à 8 heures du matin, dans les locaux de l'École de médecine de Besançon.

RENSEIGNEMENTS

MM. Bréchot, aide d'anatomie à la Faculté, et **Trémolières**, ancien interne des hôpitaux, commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat*. Ecrire *P. M*, 303.

Docteur recommande *dame distinguée*, instruite, musicienne, pour leçons ou place de secrétaire. Ecrire *P. M.*, 304.

Voitures électriques : Landaulet, victorias, état neuf. Belles occas. Cheviet. Autos, r. E.-Floquet. Compiègne.

Cours pratiques par d'anciens internes. — La 3e série des cours pratiques aura lieu du 26 Novembre au 15 Décembre 1906. Conçus dans un esprit absolument pratique, ils s'adressent aux étudiants à la fin de leurs études, et aux praticiens. — Chaque cours comprend 9-10 leçons, qui se suivent à deux jours d'intervalle; les heures différentes permettent de suivre plusieurs cours. Pour chaque cours le droit d'inscription est de 20 francs.

Pour programmes et inscriptions s'adresser à M. Minet, 15, rue Malebranche, ou à M. Ball, 31, rue de Saint-Pétersbourg, les lundis, mercredis, vendredis de 2 à 4 h.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Professeur F. De Lapersonne. L'œil saturnin.

F. Jayle. Technique de l'amputation du col de l'utérus.

J. Comby. Étiologie de la tuberculose infantile.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Sur le traitement chirurgical de l'ulcère gastrique. — Deux cas de grossesse extra-utérine avancée avec fœtus mort dans un cas, vivant dans l'autre.

Société clinique des hôpitaux. — Cinq cas de méningite cérébro-spinale guéris. — Diabète hépatique et pancréatique. Glycosuries non diabétiques. Diagnostic différentiel.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de chirurgie. — Sur le traitement des fractures bimalléolaires. — Fracture de Maisonneuve. — Le traitement du cancer du col de l'utérus par l'hystérectomie abdominale. — Extirpation d'un anévrisme poplité suivie de gangrène du pied. Ligature de la carotide primitive pour anévrisme suivie de mort. — Hypertrophie fonctionnelle anormale des deux mamelles survenue au cours de la grossesse. — Tuberculose de l'urètre à forme hypertrophique et sténosante. — Fistule vésico-intestinale et vaginale; fermeture en deux séances; guérison. — Cancer recto-sigmoïde enlevé par la méthode abdomino-périnéale; résultat éloigné. — Kystes hydatiques du foie chez une même malade, opérés et guéris par la réduction sans drainage. — Hydropisie de la vésicule biliaire causée par des calculs biliaires enclavés dans le col de l'organe. — Fibrosarcome kystique de l'utérus ayant l'aspect d'un kyste utérin. — Ostéome du pubis.

ANALYSES

Médecine. — R. Lépine. Existe-t-il un diabète surrénal?

Neurologie et Psychiatrie. — E. Trombetta. Le surmenage intellectuel et les névroses; contribution à l'étiologie de la chorée.

CHRONIQUE

Léon Petit. Histoire d'un sanatorium.

LIVRES NOUVEAUX

C.-H. Roger. — Alimentation et Digestion.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Les réflexes viscéraux de la pupille et l'anisocorie splénique. — Anémie extrême par alimentation lactée trop prolongée.

NOUVELLES

HISTOIRE D'UN SANATORIUM

Lettre ouverte a M. Maurice Letulle

Secrétaire général du Congrès de la tuberculose.

Mon cher ami,

Votre collaborateur le plus intime au dernier Congrès de la tuberculose vient vous faire part de son état d'âme. Il ne vous demande pas de le partager, il vous prie seulement d'en entendre la genèse et de lui dire ce que vous en pensez.

Nous nous sommes trouvés, vous et moi, mêlés de très près, et côte à côte, aux luttes ardentes qui, dans ces derniers temps, ont divisé le corps médical français sur la question du sanatorium. Souvent l'enthousiasme des uns nous a paru aussi excessif que nous semblait par trop systématique le dénigrement des autres. Quant à moi, j'attendais, pour me faire une opinion définitive, les résultats d'une grosse expérience, en cours depuis trois ans, et dont voici la relation fidèle.

Avec de l'argent en aussi grande abondance qu'il est nécessaire, argent ne provenant ni d'une caisse publique, ni d'une souscription ouverte, ni même d'une association privée, et, par conséquent, ne devant de comptes qu'à celui à qui il a plu de le sacrifier, on crée dans un des coins les plus attrayants de France un sanatorium aussi voisin que possible de la perfection. On le réserve aux seuls malades en état de s'y faire soigner sans laisser derrière eux une famille dans la détresse. On les y reçoit dans des conditions accessibles au plus grand nombre et nullement en rapport avec la splendeur de l'installation. La mise au point coûta deux millions.

L'expérience se présentait donc avec les meilleures garanties d'impartialité puisqu'elle échappait, d'une part, à toutes les critiques d'ordre économique faites aux sanatoriums populaires et que, d'autre part, elle n'avait pas à compter avec les exigences financières des établissements payants.

C'est ainsi qu'un beau jour s'éleva, sur la Côte d'Azur, le Mont-des-Oiseaux, dont le rapide succès dépassa, vous le savez, toutes les prévisions, puisque, malgré ses vastes proportions, il se trouva souvent trop petit pour faire face aux demandes d'admission qui lui furent adressées.

Ouvert en 1903, il a fonctionné pendant trois





saisons d'hiver, de six mois chacune, et reçu 504 pensionnaires représentant 42.328 journées de présence et une recette globale de 486.829 fr. 25. Les résultats du dernier exercice accusent, en outre, une progression notable sur ceux des années précédentes.

Or, c'est à cette heure du plein succès, qu'au mois de Mai dernier, en fin de saison, l'établissement fut évacué et livré à une équipe d'ouvriers chargés de le remettre complètement à neuf, et de le remeubler en entier. Car, désormais, le Mont-des-Oiseaux est fermé aux tuberculeux.

***

Ce geste énergique a surpris bien des gens. Il a, même, coûté cher. Est-il besoin de vous dire qu'il n'a pas été fait pour l'unique et vain plaisir d'étonner la galerie?

Les raisons fort simples de ce petit coup d'Etat tiennent en trois chiffres que je vous prie de méditer.

Tuberculose fermée, 12 pour 100; tuberculose ouverte à lésions limitées sans symptômes généraux graves, 27 pour 100; lésions étendues et profondes avec déchéance organique accentuée, 61 pour 100!! Soit, au bas mot, deux tiers d'incurables. Tel est le bilan de nos admissions malgré l'épuration que nous nous sommes efforcés de lui faire subir. Il ne diffère pas sensiblement de celui de la plupart des établissements similaires.

Pour le monde, en effet, et même pour le monde médical, le sanatorium, au lieu d'être l'instrument de cure auquel on devrait songer tout d'abord, n'est le plus souvent que le suprême espoir et la dernière pensée quand il n'y a plus rien à attendre parce qu'il est trop tard.

Un médecin envoie son propre fils « qui, dit-il, est encore curable, grâce au bon climat du Midi ». Arrive un moribond qui, cinq jours après, était mort!

Tel autre recommande une jeune femme « tout à fait dans les conditions pour tirer profit du traitement hygiénique ». Toutefois, une seule chose l'inquiète : il se demande si elle aura la force de supporter un aussi long voyage! Etc..., etc... J'en tiens, de ce calibre, plusieurs douzaines à votre service.

***

Tous les médecins de sanatoriums connaissent cette difficulté du recrutement rationnel; tous s'en plaignent amèrement, mais tous se déclarent impuissants à la vaincre. Quand ils se montrent trop sévères, on les accuse de ne vouloir guérir que des gens bien portants.

Ce n'est pas, au surplus, avec le faible contingent des candidats vraiment dans le programme, qu'il leur serait possible d'occuper leurs lits, d'utiliser leur personnel et de faire face à leurs frais généraux. Ajoutez les considérations d'à côté, les recommandations, le désir d'être agréable, l'impossibilité matérielle d'examiner un malade qui habite l'autre bout de la France, l'impossibilité morale de le laisser dehors quand il arrive mourant, sans compter d'autres causes que tout le monde connaît, mais dont il vaut mieux ne pas parler, et vous comprendrez pourquoi les sanatoriums sont pleins d'une foule de pauvres diables qui n'en peuvent tirer profit, font le vide autour d'eux et ferment la porte à tous ceux pour lesquels elle avait été ouverte.

Le tuberculeux qui pourrait guérir ne vient pas par crainte des fâcheux contacts. Et, entre nous soit dit, il n'a pas tout à fait tort. De plus, il redoute au moins autant l'étiquette de la maison que la maison elle-même. Il n'ignore pas, hélas! qu'en notre temps de panique, la tuberculose est devenue une tare indélébile, aussi ne l'avoue-t-il que lorsqu'il ne peut plus la dissimuler. Le sanatorium, c'est l'aveu public et définitif devant lequel malades, médecins et familles reculeront toujours jusqu'à la dernière extrémité, car le mal ainsi dévoilé, même quand il pardonne, brise à jamais la vie de ceux qu'il a touchés.

Je voyais, il y a quelques jours, dans un gros village du centre de la France, une jeune malade retour d'un sanatorium. Toute la famille affolée avait fui devant elle, lui abandonnant la maison. Impossible, à n'importe quel prix, de trouver une domestique! La veille de ma visite, les trois blanchisseuses du pays avaient refusé le linge, sous menace de perdre leur clientèle!!

C'est lamentable, injuste, cruel, mais c'est ainsi, et nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre, nous autres médecins, puisque cette nouvelle terreur est, en grande partie, notre œuvre. Elle forme même, jusqu'ici, à elle seule, le résultat le moins discutable de tous nos efforts dans la lutte antituberculeuse!

Malgré tout, au sanatorium, on n'éprouve pas que des échecs. Sans vouloir m'attarder aux subtilités statistiques des guérisons apparentes, relatives, économiques ou autres, auxquelles je n'ai jamais rien compris, ayant toujours cru qu'il n'y a qu'une seule façon de guérir, laquelle ne comporte pas d'épithète restrictive, je me plais à proclamer un certain nombre de résultats favorables, dont quelques-uns très frappants et tout à l'honneur de la méthode sanatoriale.

Mais, comme ces succès portèrent toujours sur des malades au début, c'est-à-dire l'infime minorité, ils ne sont en rapport ni avec l'effort produit, ni avec le sacrifice consenti.

Dans ces conditions, nous n'avions pas le droit de prolonger une expérience qui menaçait de compromettre, sans profit appréciable, les intérêts d'une contrée admirable, fréquentée par la foule des promeneurs et des convalescents.

Voilà pourquoi le Mont-des-Oiseaux a opéré l'évolution que vous savez. Il est devenu la Maison de Repos.

Désormais, il est ouvert à tous ceux qui ont besoin du soleil, de la quiétude physique, d'un régime alimentaire et d'une cure par les agents physiques : anémiés, convalescents, dyspeptiques, neurasthéniques, cardiaques ou surmenés, à l'exception des cracheurs et à l'exclusion des crachoirs... même et surtout, du répugnant crachoir de poche !

*
* *

Nos amis communs des sanatoriums s'inquiètent, dit-on, de cette radicale mesure. Elle devrait, pourtant, les combler de joie puisqu'elle supprime une concurrence fortement handicapée qui, paraît-il, portait ombrage à quelques-uns d'entre eux.

Elle ne saurait les alarmer, du moment qu'elle ne touche en rien au principe même de l'institution qui, théoriquement, reste inébranlable, et dont je continue à reconnaître l'excellence.

Malheureusement, entre la théorie et la pratique, il y a un abîme. Et c'est pour éviter de sombrer dans cet abîme que nous n'avons pas voulu nous attarder plus longtemps à la pratique d'une théorie parfaite..... mais, hélas! impraticable, dans l'état actuel de nos mœurs qui, d'ailleurs, n'ont pas l'air de vouloir se modifier de sitôt sur ce point!...

Vous connaissez maintenant, mon cher ami, en toute sincérité, notre expérience et sa conclusion. Combien je serais heureux de savoir votre sentiment à son sujet!

Bien affectueusement,

Léon Petit,
Commissaire général du Congrès de la tuberculose.

LIVRES NOUVEAUX

Prof. C.-H. Roger. *Alimentation et Digestion.* Vol. in-8° de 524 pages. Prix 10 fr. (Masson et Cie, édit).

« Les principes de la médecine expérimentale seront développés dans notre ouvrage au triple point de vue de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique. » Cette phrase concise par laquelle Claude Bernard présentait son « Introduction à l'Etude de la médecine expérimentale » pourrait à merveille servir d'épigraphe au présent volume. Il semble impossible d'établir une corrélation plus étroite entre le laboratoire et la clinique, entre l'expérimentation, la pathologie et la thérapeutique. Expérimenter pour comprendre, comprendre pour agir, telle est manifestement la conception, à la fois très simple et très haute, du professeur Roger. Il en résulte que l'œuvre actuelle est, incontestablement, au point de vue des fonctions digestives, la plus riche en faits nouveaux, la plus féconde en enseignements qui ait paru depuis les travaux de Pavloff.

La première leçon, admirable exposé de la méthode et de la critique scientifiques, constitue une véritable « Nouvelle introduction à l'étude de la médecine expérimentale ».

Les six leçons qui suivent sont consacrées à l'étude des aliments; nous signalerons plus particulièrement l'étude sur l'alcool dans l'alimentation, sur les poisons alimentaires.

Le reste du volume est consacré à l'étude particulière des diverses portions du tractus digestif : bouche, œsophage, estomac, intestins. Conformément à l'idée directrice systématique, l'étude expérimentale de chaque fonction est immédiatement suivie du syndrome clinique, dont ladite étude permet une interprétation rationnelle, et du mode thérapeutique qui en découle logiquement et qui a été sanctionné par la clinique.

La simple et sèche énumération des chapitres à laquelle nous condamne l'exiguïté de la place réservée aux analyses montre pourtant à elle seule la richesse et l'intérêt de l'ouvrage : la faim et la soif, la sécrétion salivaire, les ferments salivaires, les microbes de la bouche, les affections buccales et linguales, les angines, les sécrétions gastriques, les ulcérations gastriques, les microbes de l'estomac, les mouvements de l'estomac, les poisons stomacaux, les mouvements de l'intestin, les sécrétions intestinales, parasites et microbes intestinaux, quelques infections intestinales, les poisons intestinaux, l'occlusion intestinale, l'entérite mucomembraneuse, typhlite et appendicite.

Sous cette rubrique « Les troubles d'origine gastro-intestinale », l'auteur, dans un dernier chapitre, présente une synthèse clinique, claire et compréhensive, la plus parfaite que nous connaissions, des retentissements, des troubles digestifs sur l'ensemble des fonctions organiques. C'est une nouvelle et dernière vérification de cette loi très générale, applicable à toute unité composée mécanique, biologique et sociologique, savoir que tout changement dans une partie entraîne nécessairement des modifications dans les autres.

Alfred Martinet.

BIBLIOGRAPHIE

1264. — **Coste de Lagrave.** — Comment prendre l'huile de foie de morue et le tannin. 1 brochure in-8° de 71 pages. Prix : 1 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1265. — **Coste de Lagrave.** — Hygiène alimentaire du tuberculeux. 1 vol. in-8° de 480 pages. Prix : 7 fr. 50. (*A. Maloine*, éditeur.)

1266. — **A. Ménier.** — Traité des maladies du nez. 1 vol. in-18 de v-661 pages, avec 178 figures, cartonné. Prix : 12 fr. (*A. Maloine*, éditeur.)

1267. — **S. Rabow.** — Guide-formulaire moderne : *médicaments nouveaux : formules pratiques.* Edition française d'après la 37e édition allemande, par le Dr E. de la Harpe. 1 vol. in-12 de 160 pages, cartonné toile. (*A. Maloine*, éditeur.)

1268. — **B. Galli-Valerio et J. Rochaz-de Jongh.** — Manuel pour la lutte contre les moustiques. 1 vol. in-12 de 245 pages, avec 94 gravures, cartonné toile. (*A. Maloine*, éditeur.)

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Les réflexes viscéraux de la pupille et l'anisocorie splénique. — L'inégalité pupillaire d'après M. Signorelli (de Rome) serait un symptôme très fréquent au cours des splénomégalies. Sur 70 paludéens à grosse rate, cet auteur l'a rencontrée soixante fois et il l'a observée également dans la fièvre typhoïde. C'est ordinairement la pupille gauche qui est en état de dilatation, et ce dans environ 90 p. 100 des cas. (*La Riforma medica*, 6 Octobre 1906, p. 1093.) P.

* * *

Anémie extrême par alimentation lactée trop prolongée. — M. Audry a observé un enfant de trois ans et demi, atteint d'une anémie profonde : teint blanc, tirant sur le jaune, souffles intenses au niveau du cœur et des vaisseaux du cou. A part des potages pris après le sevrage, à treize mois, et *pendant quelques jours seulement*, cet enfant n'a jamais absorbé que du lait. Actuellement il en boit deux litres dans les vingt-quatre heures, par tasses régulièrement espacées. Tous les deux jours en moyenne, il absorbe en outre un demi-verre d'eau sucrée.

Ce serait un exemple des inconvénients du régime lacté indûment prolongé. (*Prov. méd.*, 27 Octobre 1906.) R. R.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ MILITAIRE

La Société de médecine militaire française.

Cette Société vient de se fonder sous la présidence d'honneur des ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies.

L'initiative tout heureuse en revient pour la plus grande part au médecin inspecteur Delorme, directeur du Val-de-Grâce, membre de l'Académie de Médecine, qui, en 1903, en fit adopter le principe par le ministre de la Guerre, le général André, ensuite par le ministre Berteaux. C'est M. Etienne qui en a arrêté la création.

Exclusivement scientifique, ayant pour but de concourir, par l'étude en commun des questions d'hygiène, d'épidémiologie, de médecine, de chirurgie d'armée, de médecine légale militaire, de fonctionnement du service de santé, au développement scientifique des différents corps des médecins militaires. Cette Société a son siège à Paris, à l'Ecole d'application du service de santé de l'armée de terre (Val-de-Grâce).

Elle a tenu sa première séance et son Assemblée générale le 15 Novembre dernier, et élu son bureau composé du médecin-inspecteur Delorme, directeur du Val-de-Grâce, président; du médecin-inspecteur Primet, des colonies, vice-président; du médecin principal de 1re classe Mareschal, secrétaire général; des médecins-majors Hublé, Sallet, Lamoureux, secrétaires, et Lafeuille, trésorier.

La Société comprend des membres *titulaires*, *associés*, *correspondants*.

Sont membres *titulaires* : les médecins en activité de service de l'armée de terre, de la marine et des colonies, les médecins inspecteurs du cadre de réserve.

Membres *associés de droit*, les médecins militaires retraités s'ils en font la demande.

Membres *associés*, nommés par l'Assemblée générale, les médecins militaires démissionnaires, les médecins de la réserve, de la territoriale, les médecins civils.

Membres *correspondants*, les médecins militaires étrangers.

La nouvelle Société a reçu un éclatant témoignage de la confiance qu'elle inspire et de la haute estime dans laquelle ils tiennent les travaux et le caractère des médecins militaires en recevant l'adhésion, avant tout fonctionnement, des professeurs Bouchard, Roux, Lannelongue, de l'Institut; des professeurs Berger, Landouzy, Lucas-Championnière, Chauffard, Reynier, de l'Académie de Médecine; des professeurs Segond, Pioqué, Schwartz, Lejars, de la Société de chirurgie; des professeurs Forgue, de Montpellier; Jeannel, de Toulouse; Lacassagne, de Lyon; Lagrange, de Bordeaux; Le Fort, de Lille; Verdelet, de Bordeaux; Treille, d'Alger; Bousquet, de Clermont-Ferrand; Monprofit, d'Angers.

La Société, qui compte déjà plus de 400 membres à l'heure actuelle, tiendra ses séances les 1er et 3e jeudis du mois, à 3 heures, à son siège social, au Val-de-Grâce. La première séance a eu lieu le 15 Novembre. La cotisation est fixée à 5 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le médecin-major Lafeuille, trésorier, au Val-de-Grâce.

FACULTÉ DE PARIS

La chaire d'oto-rhino-laryngologie. — Mercredi matin, la Commission mixte chargée de l'examen des questions d'intérêt commun entre l'Université de Paris et la Ville s'est réunie à la Sorbonne, sous la présidence de M. Liard, vice-recteur.

Entre autres questions, la Commission a examiné celle concernant la création près la Faculté de médecine d'une nouvelle chaire d'oto-rhino-laryngologie, et s'est prononcée en faveur de cette création.

De son côté, l'assemblée des professeurs a accepté par 16 voix contre 7 la création de ladite chaire.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur Dieulafoy ouvrira ce matin, à 10 h. 1/2, son cours de clinique médicale.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Laënnec. — M. Ernest Barié commencera ses Conférences de clinique et de thérapeutique sur les *Maladies du cœur et des vaisseaux*, le mercredi 5 Décembre, à 10 heures, et les continuera les mercredis suivants à la même heure.

Pharmacie centrale des hôpitaux. — M. Léon Grimbert, agrégé, pharmacien de l'hôpital Cochin, est nommé directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Société de l'internat des hôpitaux de Paris. — Le Bureau de la Société de l'internat des hôpitaux de





Paris, réuni hors séance, a décidé de convoquer en Assemblée plénière les anciens internes et internes en exercice.

Sujet à discuter : *Le certificat des études médicales supérieures*.

1° Les anciens internes et internes en exercice sont-ils d'avis, malgré les modifications officieusement consenties au décret du 26 Juillet 1906, de persister dans la demande en retrait pur et simple du dit décret ?

2° Le décret du 25 Juillet est-il en harmonie avec les principes d'enseignement technique qui, de l'avis de presque tout le corps médical, doivent inspirer la réforme des études ?

3° Y a-t-il lieu de demander à M. le ministre de l'Instruction publique d'adjoindre aux Commissions de réforme un certain nombre de médecins-praticiens ?

L'assemblée se tiendra le samedi 24 Novembre, salle des Concours de l'Assistance publique (ancienne Académie de médecine), 10, rue des Saints-Pères, à 8 heures du soir.

La lutte contre le cancer. — Le comité formé à la suite de la communication faite par le professeur Poirier à l'Académie de médecine pour organiser en France la lutte contre le cancer est composé de la façon suivante :

Président, M. S. Duplay, professeur honoraire de la Faculté de médecine de Paris.

Secrétaire général, M. Paul Poirier, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Membres, MM. Poincaré, président de l'Académie des sciences; Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Chautard, président du Conseil municipal; de Selves, préfet de la Seine; Lépine, préfet de police; Ranson, président du Conseil général de la Seine; Mesureur, directeur général de l'Assistance publique; Jean Dupuy, sénateur; Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'École normale; Guignard, de l'Institut, directeur de l'école de pharmacie; Roux, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur; Debove, Mairet, Gross, Combemale, Lortet, Pitres, Caubet, doyens des Facultés de médecine de Paris, Montpellier, Nancy, Lille, Lyon, Bordeaux et Toulouse.

Barrier, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort; Chauveau, de l'Institut; Bouchard, de l'Institut; Becquerel, de l'Institut; Gautier, de l'Institut; Appell, de l'Institut; Guyon, de l'Institut; d'Arsonval, de l'Institut; Yves Delage, de l'Institut; Dastre, de l'Institut.

A. Fournier, Dieulafoy, Ch. Richet, Cornil, Berger, Landouzy, Alb. Robin, professeurs de la Faculté de médecine de Paris.

Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille; Pallain, gouverneur de la Banque de France; Morel, gouverneur du Crédit foncier de France; de Verneuil, syndic des agents de change; baron Edmond de Rothschild; Pierre Delbet, agrégé de la Faculté de médecine de Paris; docteur Henri de Rothschild.

Nourrice contaminée. — La première Chambre du tribunal civil de la Seine vient de rendre son jugement dans le procès en dommages et intérêts intenté par une nourrice du Kremlin-Bicêtre contaminée par un nourrisson syphilitique, ainsi que nous l'avons noté dans un précédent numéro, d'abord à la mère de l'enfant, ensuite au médecin de la famille de celle-ci, puis au médecin de la Préfecture de police qui aurait visité la nourrice, enfin au bureau de placement et au médecin de cet établissement, qui tous avaient déclaré sain le bébé contaminé.

Le tribunal, après avoir mis hors de cause les médecins de la Préfecture de police, le bureau de placement et le médecin dudit bureau, a condamné la mère et le médecin de la famille solidairement à payer à la nourrice demanderesse la somme de 8.000 francs de dommages-intérêts.

Colonies françaises.

Les travaux sanitaires en Indo-Chine. — Une dépêche de Saïgon annonce que le Conseil colonial de Cochinchine vient de voter à l'unanimité la première annuité de l'emprunt d'assainissement.

Étranger.

La variole à Metz. — Une épidémie de variole sévit actuellement parmi la population des quartiers ouvriers de Metz.

Une dizaine de malades sont en traitement à l'hôpital du Bon-Secours.

Vingt-cinq autres personnes qui ont été en contact avec des varioleux ont été internées hier dans un pavillon isolé où elles sont complètement séparées de la population.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. A. von Rothmund, à Munich; José Benicio de Abreu à Rio de Janeiro.

RENSEIGNEMENTS

Docteur recommande *dame distinguée*, instruite, musicienne, pour leçons ou place de secrétaire. Ecrire *P. M.*, 304.

Dans Polyclinique en formation on demande un ancien interne des hôpitaux *dermatologiste*. Ecrire *P. M.*, 306.

Voitures électriques : Landaulet, victorias, état neuf. Belles occas. Chevviet, Autos, r. E.-Floquet, Compiègne.

Dame, veuve de docteur, désire entrer en relations avec une bonne maison française ou étrangère pour présenter aux médecins produits ou spécialités pharmaceutiques. Ecrire *P. M.*, 305.

MM. Bréchot, aide d'anatomie à la Faculté, et **Trémolières**, ancien interne des hôpitaux, commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat*. Ecrire *P. M.*, 303.

Leçons pratiques de clinique externe avec examen des malades faites par interne en chirurgie, pendant le mois de Décembre. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

On demande comme *secrétaire particulier* pour un mois un étudiant en médecine de 4e année ou jeune docteur sachant l'allemand et si possible l'anglais. Écrire *P. M.*, 308.

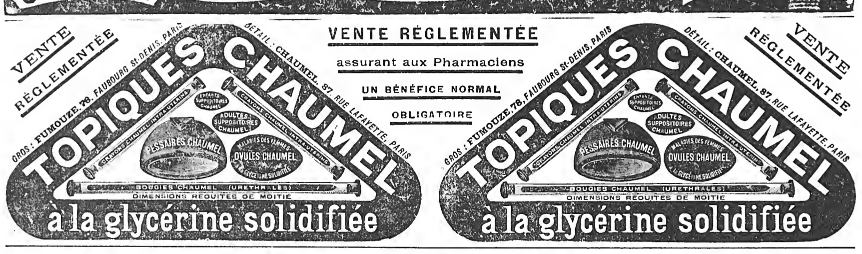
AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



VIN GIRARD
DIPLOME d'HONNEUR MEMBRE du JURY
Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze
DE LA CROIX DE GENÈVE
Iodo-Tannique Phosphaté
SUCCÉDANÉ DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE
APÉRITIF, TONIQUE, RECONSTITUANT
22, Rue de Condé, PARIS
Un Verre à Madère de
VIN GIRARD contient:
Iode bi-sublimé.............. 0gr.075 milligr.
Tannin pur.................. 0gr. 50 centigr.
Lacto-Phosphate de Chaux..... 0gr. 75 centigr.
ANÉMIE
FAIBLESSE GÉNÉRALE
MALADIES de POITRINE
SCROFULE, RACHITISME, RHUMATISME, ALBUMINURIE
AFFECTIONS CARDIAQUES



VENTE RÉGLEMENTÉE
TOPIQUES CHAUMEL
GROS : FUMOUZE, 78, FAUBOURG St-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
PESSAIRES CHAUMEL
OVULES CHAUMEL
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée
VENTE RÉGLEMENTÉE
assurant aux Pharmaciens
UN BÉNÉFICE NORMAL
OBLIGATOIRE

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laennec. Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

PIERRE TEISSIER. L'urémie chez les tuberculeux.
J. CASTAIGNE. Le foie et le fer.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Neuroanophagie et sérums névrotoxiques.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de pédiatrie. — Rhumatisme, scarlatine et aspirine. — Vomissements périodiques, parenté avec l'entéro-colite. — Variations dans la composition chimique des laits de femme. Influences qui la modifient. — Invagination intestinale chez un enfant de sept mois guéri spontanément. — Tétanos au cours d'engelures ulcérées. — Langue scléro-gommeuse chez un hérédo-syphilitique. — Un cas de malformation du cœur. — oblitération congénitale de l'œsophage.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La question du cancer. Résultats de la vaccination antinéoplasique. — Résection orthopédique du coude. — Vices de conformation des membres inférieurs. — L'aérobisation des anaérobies stricts liquéfiants étudiée sur culture de gélatine : dissociation de la perte du chimisme. — Chirurgie de l'estomac.

Société médicale des hôpitaux. — A propos des injections d'huile grise. — Néphrite tuberculeuse. — La cure d'air des enfants tuberculeux à l'hôpital Hérold. — Les « épistaxis méningées » au cours des maladies hypertensives. — Parotidite double suppurée dans le cancer de l'estomac. — Diagnostic du bouton d'Orient par la recherche du piroplasme. — Nouveau cas d'aphasie de Broca sans lésion de la 3e frontale gauche.

Académie de médecine. — Nouvelles observations sur le vieillissement de la pulpe vaccinale. — La thérapeutique du cancer. — Rapports.

ANALYSES

Bactériologie. — MESNIL et NICOLLE. Traitement des trypanosomiases par les couleurs de benzidine.

Pathologie chirurgicale. — O. KOLPIN. Les troubles psychiques après les traumatismes craniens.

Médecine. — FERNAND TRÉMOLIÈRES. L'entéro-colite muco-membraneuse. Etude critique, expérimentale et clinique.

Chirurgie. — BOGOLJUBOFF. La chirurgie des tumeurs des capsules surrénales.

Neurologie et Psychiatrie. — H. WALTHER. Artério-sclérose et artère centrale de la rétine. — P. LEJONNE et J. LHERMITTE. Etude sur les paraplégies par rétraction chez les vieillards.

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. La lutte contre le cancer.

LIVRES NOUVEAUX

H. ROGER. Pratique médico-chirurgicale.

NOUVELLES

LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Il n'est bruit depuis quelque temps dans la presse politique que de la question du cancer. Le cancer tue près de 4.000 personnes dans la seule ville de Paris. Somme toute, la presse politique a quelque raison de s'en occuper.

Il y a du reste beau temps que le péril cancéreux a été dénoncé, longtemps que fut jeté le premier cri d'alarme. Je viens de lire la remarquable thèse que Ledoux-Lebard a consacrée à la lutte contre le cancer, et j'y vois une fois de plus que l'humanité se répète et recommence sans cesse le même effort.

Au XVIIIe siècle régnait dans beaucoup de pays, et en particulier dans la région rémoise, la croyance à la contagiosité du cancer. Cette croyance était si enracinée, la crainte qu'inspirait la maladie était si forte qu'à Reims l'accès de l'Hôtel-Dieu était interdit aux cancéreux. Touché par leurs souffrances, Jean Godinot, chanoine de la cathédrale de Reims, laissa par testament une somme de 25.000 livres à la ville pour l'édification et l'entretien d'un hôpital exclusivement réservé aux cancéreux; cet hôpital fut édifié dans la rue du Bourg-Saint-Denis et s'ouvrit en 1740. Les Rémois affolés par la crainte de la contagion, obtinrent que l'asile des cancéreux fut transporté hors de la ville dans des constructions qui leur restèrent spécialement affectées jusqu'en 1846; ce fut le premier hospice pour cancéreux.

L'effort fait contre le cancer à cette époque ne fut pas seulement charitable.

Au XVIIIe siècle les sociétés savantes se préoccupaient comme de nos jours des grandes questions sanitaires. L'Académie de Lyon en 1770 proposa un prix du cancer, demanda des recherches sur les causes du vice cancéreux, sa nature, ses effets et les moyens de le combattre.

On s'occupait donc en France au XVIIIe siècle de la question du cancer. Il en était de même en Angleterre. Le 19 octobre 1791 un médecin de Londres, John Howard, proposa et fit adopter au Comité de direction du Middlesex hospital la création d'un service spécialement aménagé pour les cancéreux. Cette création reçut une libéralité importante d'un certain Samuel Whitebread.

Grâce à Whitebread et à Howard se trouva instituée à Londres dès 1792 la première œuvre spéciale aux cancéreux.

Plus tard en 1801, sous l'impulsion de Abernethy, Hey, Pearson, fut fondée à Londres la *Society for investigating the nature and cure of cancer*.

On trouve là admirablement présenté tout un plan de lutte contre le cancer.

Puis le monde scientifique, aussi bien en France

1. R. LEDOUX-LEBARD. — « La lutte contre le cancer ». *La Presse Médicale*, 1906.



qu'en Angleterre, passa à d'autres préoccupations et on ne s'occupa plus de lutter scientifiquement contre les néoplasmes malins.

Près d'un siècle — quatre-vingt-dix ans exactement — s'était écoulé depuis la création à Londres de la première Société qui fut exclusivement consacrée à l'étude du cancer lorsque le professeur Verneuil, en rendant publique une lettre qu'il adressait au professeur Duplay, chercha à fonder en France une institution analogue sous le nom de Ligue contre le cancer.

Des propositions semblables avaient été émises déjà auparavant en Belgique par M. van den Corput, en France par M. Bonnard en 1891.

La ligue contre le cancer fut constituée avec un comité de direction, des statuts, etc...

Le Comité, sous la présidence d'honneur de M. Verneuil, était ainsi composé :

Président : M. Duplay, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Vice-présidents : MM. Trasbot, Straus, Metchnikoff. *Secrétaire général* : M. Paul Reclus. *Secrétaires* : partie chirurgicale : M. Ricard; partie médicale : M. Brault; anatomie pathologique : M. Cazin. *Secrétaire du Comité* : M. Rochard. *Trésorier* : M. G. Masson.

La ligue contre le cancer était donc fondée en France; avec elle naissaient de grands et nobles espoirs. Son existence fut aussi courte que sa naissance avait été brillante : la ligue disparut comme disparaissent en France tant de généreuses pensées; la suite dans les idées, la persévérance dans la volonté n'étant pas un des caractères primordiaux de notre race.

Une nouvelle tentative fut faite en 1895. Le 30 Octobre parut sous le titre de *Revue des maladies cancéreuses*, un périodique spécialement consacré au cancer.

La *Revue des maladies cancéreuses* végéta pendant quatre ans. Elle mourut en 1901, à un moment où de toutes parts en Europe renaissait un généreux mouvement de lutte contre le cancer.

***

A la fin du XIXe siècle, en effet, et presque simultanément, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis, la lutte contre le cancer a reçu une impulsion nouvelle, s'est organisée pour la première fois d'une manière raisonnée, énergique, collective. Le travail de M. Ledoux-Lebard est à ce sujet rempli de documents intéressants.

Allemagne. — En 1900, s'est formé le *Comité allemand pour l'étude du cancer*. Il a à sa tête les professeurs von Leyden, Kirchner, Geheimrat et Wutzdorff. Le premier grand travail dû à son initiative fut une enquête faite pour étudier la statistique du cancer en Allemagne.

Ce Comité subventionne l'*Institut pour l'étude du cancer*, inauguré en 1903 et annexé à une chaire de clinique à l'hôpital de la Charité à Berlin. Ce Comité a manifesté son activité et sa haute portée scientifique et sociale en éveillant dans tous les milieux un intérêt puissant pour la question du cancer. Sur son exemple se sont formés trois Comités régionaux, ceux du duché de Bade, du royaume de Bavière et du royaume de Wurtemberg.

Angleterre. — Notons à Londres la réorganisation du service des cancéreux du Middlesex hospital; la création d'un Comité pour l'investigation du cancer sous la direction de M. G.-R. Foulerton. En même temps se fonde à Londres *The Imperial Cancer Research Fund*, sous le patronage du roi d'Angleterre; des laboratoires parfaitement outillés fonctionnent dans les bâtiments de l'Examination Hull, à Londres.

Les provinces ont tenu à honneur de suivre l'exemple donné par la métropole. A Liverpool, où existait déjà un hôpital exclusivement réservé aux maladies cutanées et aux affections cancéreuses, un *Cancer Research Fund* a été institué sur le modèle de celui de Londres. A Manchester, à Glasgow, à Cork, à Breadford, à Corken (Irlande), existent des pavillons hospitaliers pour cancéreux inopérables.

Etats-Unis d'Amérique. — Aux Etats-Unis, les premières tentatives de lutte remontent à vingt ans environ. Elles furent inaugurées par la création à New-York d'établissements hospitaliers spéciaux. Depuis, des donateurs généreux ont pu créer, par leurs seules ressources privées, des institutions richement organisées pour l'étude et le traitement du cancer. On peut citer, à New-York, *The General Memorial Hospital for the Treatement of Cancer and allied diseases*, qui n'a pas coûté moins de cinq millions de francs; à Philadelphie, *The Oncological Hospital;* à Saint-Louis, *The Hospital of cancer and skin diseases.* Nombreux et considérables sont les *Instituts* réservés à l'étude scientifique du cancer.

Hongrie. — En 1903 s'est constitué à Budapest un comité pour l'étude du cancer sous l'initiative de la Société royale de médecine de Budapest.

Russie. — En Russie, grâce aux efforts énergiques et persévérants du professeur Lewschin, un hôpital spécial a été fondé à Moscou pour les cancéreux.

En *Espagne*, un comité d'étude s'est formé et une première enquête statistique a été entreprise. En *Portugal*, une commission officielle pour l'étude du cancer a été créée à Lisbonne. En *Hollande*, en *Suisse*, en *Italie*, le même mouvement se dessine contre le cancer.

La nouvelle ligue qui s'organise en France vient donc bien à son heure, et nous devons lui souhaiter une vie plus durable que l'éphémère existence de la ligue de Verneuil.

Il me semble qu'elle aurait deux tâches principales à remplir : 1° persuader le corps médical que pour les cancers opérés de bonne heure on obtient des guérisons durables, que le médecin doit par conséquent examiner tous les malades à

ce point de vue et, s'il y a lieu, les adresser sans tarder au chirurgien; 2° fournir des subventions de travail à tous ceux de nos confrères qui, en France, s'occupent des recherches scientifiques concernant le cancer, et ces chercheurs sont nombreux.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de fonder un Institut spécial avec de luxueux laboratoires.

Les laboratoires ne manquent en France, trop d'entre eux sont improductifs; avant d'en créer de nouveau il serait peut-être préférable d'inciter ceux qui existent à une vie plus intense.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

Pratique médico-chirurgicale. — Directeurs : E. Brissaud, A. Pinard, P. Reclus. — Secrétaire : Henry Meige : 6 vol. gr. in-8° formant ensemble 5.700 pages illustrées de 1.231 figures, demi-reliure maroquin rouge, tête dorée, dos plat, fers spéciaux. Prix : 110 fr. (Masson et Cie, éditeurs).

Voilà un ouvrage qui répond parfaitement à son titre et qui remplit, en tous points, le programme que les directeurs ont tracé. Ces six volumes représentent une véritable bibliothèque : ils renferment tous les renseignements utiles à l'exercice de la médecine. Est-on embarrassé, on ouvre la Pratique médico-chirurgicale, la P. M. C., suivant l'abréviation inscrite au dos de la reliure. Les articles sont rangés par ordre alphabétique, comme dans un dictionnaire, excellent système qui a un double avantage : pour les directeurs, il supprime la difficulté, très grosse, je dirai même insurmontable, de classer les maladies; pour les lecteurs, il évite une perte de temps. Je veux un renseignement sur la pneumonie; dois-je chercher parmi les maladies infectieuses ou parmi les affections pulmonaires? Il me faut feuilleter au moins deux volumes. Ici rien de semblable. Je trouve immédiatement la maladie ou l'affection sur laquelle je désire un éclaircissement. L'article est court, mais, malgré sa brièveté, il est suffisant. C'est qu'on a écarté systématiquement tout ce qui d'habitude encombre les traités classiques. Pas d'historiques : l'historique est inutile pour le praticien, et comme, dans la plupart des ouvrages, il ne fait que transmettre ou consacrer des erreurs, les érudits seront heureux de ne pas trouver une énumération de noms propres toujours fastidieuse, souvent inexacte. L'anatomie pathologique, la pathogénie, la physiologie pathologique sont exposées en peu de mots, juste ce qu'il faut pour pour qu'on puisse comprendre l'évolution clinique. La symptomatologie occupe une plus large place : aux procédés de diagnose et à la thérapeutique revient la part qui leur est due. L'avantage de ce système est évident. Le praticien qui cherche un renseignement a surtout besoin d'asseoir un diagnostic, de poser une indication thérapeutique ou de formuler un traitement. Il trouve immédiatement ce qu'il désire et, s'il est chirurgien ou accoucheur, les procédés opératoires lui sont rappelés en quelques lignes ou quelques pages, claires et précises. La collaboration de médecins exerçant les diverses branches de leur art, présente un autre avantage : à la suite de maladies ressortissant exclusivement à la pathologie interne, on trouve quelques renseignements sur l'influence du traumatisme, de la grossesse et de l'accouchement. La pathologie n'est plus scindée : c'est tout profit pour le lecteur.

La P. M. C. fournit des réponses à toutes les questions intéressant la pratique journalière. S'agit-il de l'internement des aliénés, de leur placement volontaire, de la délivrance des certificats, ouvrez le livre, vous y trouverez même les formules que vous devrez utiliser. Les différents problèmes ressortissant à la médecine légale, les difficultés soulevées par l'application de la loi sur les accidents de travail, tout cela est nettement exposé.

Les questions les plus délicates ne sont pas oubliées : il y a un bon chapitre sur le mariage, un article très utile sur les honoraires médicaux. Donc pas un problème embarrassant dont on ne trouve la solution. Qu'il s'agisse de médecine, de chirurgie, d'obstétrique, qu'il s'agisse d'une spécialité ou de médecine légale, d'hygiène, de thérapeutique on a immédiatement les renseignements désirés. Quand j'aurai dit que la plupart des articles sont dus à des médecins encore jeunes, mais déjà connus, qu'ils sont parfaitement au courant de la science, qu'ils mettent en lumière les points importants et laissent les détails dans l'ombre, j'aurai fait comprendre l'intérêt et l'utilité de l'ouvrage.

Sachant que toutes les œuvres humaines, même les œuvres médicales, sont imparfaites, j'aurais voulu formuler quelques critiques et je ne trouve que des louanges à adresser. Sans doute certains articles sont meilleurs que d'autres, mais, même les moins bons sont encore excellents. Peut-être aurait-on pu dire un mot de certains processus morbides qui intéressent le médecin. Ainsi j'aurais été heureux de trouver un article sur la fatigue et le surmenage. J'aurais voulu aussi qu'on supprimât, plus qu'on ne l'a fait, les historiques et les noms propres. Certains collaborateurs ont le mérite de ne citer personne. D'autres mentionnent les travaux de certains maîtres contemporains et leurs citations sont choisies de telle sorte qu'elles permettent de deviner le nom du signataire. Mais puisque quelques savants et notamment les bactériologistes ont trouvé grâce, pourquoi avoir fait une exception? C'est avec chagrin que je n'ai pas vu le nom de Davaine; la découverte du bacille charbonneux valait la peine d'être mentionnée. Ce sont-là, dira-t-on, des critiques de détail, critiques bien mesquines pour une œuvre aussi importante. Je les ai formulées dans le but de mettre une petite ombre au tableau; c'est le meilleur procédé pour en faire ressortir l'excellente harmonie.

En publiant simultanément six volumes de cette importance, auteurs, directeurs et éditeurs ont accompli un véritable tour de force. Les grands ouvrages paraissent généralement avec une lenteur désespérante et, quand le dernier volume voit le jour, le premier est déjà suranné. Tout a été composé et tout a paru en même temps, c'est parfait. Ce qui est parfait aussi c'est le soin apporté à l'édition du livre; le texte est bien imprimé; les figures sont fort nombreuses et fort claires; la reliure est jolie et, ce qui n'est pas à dédaigner, les volumes s'ouvrent facilement et restent bien ouverts. Je suis persuadé qu'avant peu on verra la P. M. C. dans la bibliothèque de tous les praticiens : l'ouvrage est appelé à un grand et légitime succès.

H. Roger.



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 5 Décembre 1906, à 1 heure. — M. RASPAIL : Rôle pathogène des helminthes; MM. Blanchard, Gaucher, Reclus, Branca. — M. RAIZIS : Les lésions oculaires de la lèpre; MM. Gaucher, Blanchard, Reclus, Branca. — M. ALLEN : Contribution à l'étude de l'isthmectomie partielle et de l'ishtmotomie dans le traitement des goitres parenchymateux; MM. Reclus, Blanchard, Gaucher, Branca.

Jeudi 6 Décembre 1906, à 1 heure. — M. LEGER : De l'influence du terrain cutané sur les lésions syphilitiques; MM. Debove, Raymond, Chantemesse, Jeanselme. — M. LEENHARDT : L'anémie à type chlorotique de la première enfance; MM. Debove, Raymond, Chantemesse, Jeanselme. — M. NOGIER : Physiologie du langage et contribution à l'hygiène scolaire; MM. Raymond, Debove, Chantemesse, Jeanselme. — M. MISER : Prophylaxie des maladies exotiques; MM. Chantemesse, Debove, Raymond, Jeanselme. — M. ARRADIE : Traitement de la pyorrhée alvéolo-dentaire; MM. Pouchet, Gilbert, Robin, Richaud. — M. ODON : Sur la cirrhose biliaire d'origine éberthienne; MM. Gilbert, Pouchet, Robin, Richaud. — M. BRETON : Signes physiques de l'adénopathie trachéo-bronchique chez l'enfant; MM. Robin, Pouchet, Gilbert, Richaud.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 3 Décembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Terrier, Gosset, Proust — 5e (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Brissaud, Dejerine, Legry. — M. Roger, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mardi 4 Décembre 1906. — 5e Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Faure. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Marion, Anvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Dieulafoy, Raymond, Rénon. M. Joffroy, censeur; M. Richaud, suppléant.

Mercredi 5 Décembre 1906. — Médecine opératoire, École pratique : MM. Kirmisson, Mauclaire, Cunéo, Épreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Richet (Ch.), Macaigne. M. Landouzy, censeur; Richaud suppléant.

Jeudi 6 Décembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Dieulafoy, Gouget, Desgrez. Épreuve pratique. — 1er, Oral: MM. Poirier, Launois, Marion. — 3e, Oral (Première partie) (1re série) : MM. Le Dentu, Retterer, Demelin. — 3e Oral (Première partie) (2e série) : MM. Budin, Albarran, Thiéry. — 4e : MM. Thoinot, Vaquez, Méry. M. Pozzi, censeur; M Rénon, suppléant.

Vendredi 7 Décembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Blanchard, Desgrez, Macaigne. Épreuve pratique. — 3e Oral (Deuxièmepartie) : MM. Joffroy, Brissaud, Legry. — 4e : MM. Pouchet, Richaud, Balthazard. M. Gariel, censeur; M. Teissier, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Terrier, Delens, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Kirmisson, Duval (Pierre), Proust. M. Landouzy, censeur; Cunéo, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Branca, suppléant.

Samedi 8 Décembre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Maladies des enfants. — Une série de 30 conférences théoriques et pratiques sur les maladies de l'appareil respiratoire, du cœur et du système nerveux chez l'enfant sera faite pendant les mois de Décembre 1906 et Janvier 1907 à l'hôpital des Enfants-Malades, par MM. P. ARMAND-DELILLE et L. BABONNEIX, chefs de clinique médicale infantile de la Faculté.

Afin de permettre l'examen individuel des malades, le nombre des élèves sera limité à 15.

Les conférences auront lieu les mardi, mercredi et vendredi, à 4 heures. La première conférence aura lieu le mardi 4 Décembre, à 4 heures, à la Salle des cours de la clinique.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES. — I. *Appareil respiratoire* : 1. Pneumonie; 2. Broncho-pneumonies aiguës; 3. Broncho-pneumonies chroniques et dilatation bronchique; 4. Tuberculose pulmonaire; 5. Diagnostic précoce de la tuberculose ganglio-pulmonaire par la méthode du professeur Grancher; 6. Adénopathie trachéo-bronchique; 7. Bronchites aiguës; 8. Coqueluche; 9. Pleurésie séro-fibrineuse; 10. Pleurésie purulente; 11. Pleurésies enkystées.

II. *Cœur* : 12. Complications cardiaques du rhumatisme articulaire aigu; 13. Affections valvulaires chroniques; 14. Péricardites, Symphyse du péricarde d'origine rhumatismale; 15. Symphyse du péricarde d'origine tuberculeuse; 16. Affections congénitales du cœur Maladie de Roger. Maladie bleue.

III. *Système nerveux* : 17. Chorée; 18. Méningites aiguës; 19. Méningite tuberculeuse; 20. Diagnostic des méningites par les méthodes de laboratoire; 21. Encéphalopathies infantiles; 22. Maladie de Little; 23. Tumeurs cérébrales; 24. Paralysie infantile; 25. Polynévrites infectieuses; 26. Myopathies; 27. Idiotie. Mixœdème; 28. Épilepsie; 29 Hystérie; 30 Visite du service des enfants arriérés, à Bicêtre et à la Fondation Vallée.

Le droit à verser est de 100 francs.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. P. ARMAND-DELILLE, chef de clinique à l'hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres.

Clinique gynécologique de l'hôpital Broca. — Un cours de perfectionnement de gynécologie, par MM. L. DARTIGUES, ROBERT LŒWY, X. BENDER, A. ZIMMERN et LEQUEUX, a commencé le lundi 26 Novembre 1906, à 9 heures du matin.

Programme du cours : M. DARTIGUES : Examen gynécologique (interrogatoire et moyens d'exploration clinique). — M. DARTIGUES : Pratique des pansements vaginaux (vulvo-vaginites; métrites; curettage; colpotomie; hystérectomie vaginale). — M. DARTIGUES : Pratique des pansements abdominaux; renouvellement des pansements; ablation des fils; soins à donner aux sutures; drainage abdominal; Mikulicz; aspiration, etc.). — M. DARTIGUES : Indications et détails de la technique de la laparotomie en gynécologie. — M. ROBERT LŒWY : Indications et détails de la technique des opérations d'urgence par la voie vaginale (curettage; curage; colpotomie : hystérectomie vaginale, etc.). — M. ROBERT LŒWY : Examen clinique et diagnostic des salpingites et des suppurations pelviennes. — M. ROBERT LŒWY: Examen clinique et diagnostic des fibromes utérins. — M. ROBERT LŒWY; Examen clinique et diagnostic des cancers de l'utérus. — M. BENDER : Examen clinique et diagnostic des affections annexielles non inflammatoires (kystes ovariques, tumeurs solides, etc.). — M. BENDER : Examen clinique et diagnostic des déviations utérines, prolapsus génitaux et déchirures périnéales. — M. BENDER : Grossesse extra-utérine. — M. BENDER : Relations des affections gynécologiques avec les affections du tube digestif. Traitement hydro-minéral. — M. LEQUEUX : Diagnostic et indications thérapeutiques des affections gynécologiques compliquées de grossesse. — M. ZIMMERN : Indications du traitement électrique en gynécologie. — M. ZIMMERN : Indications du traitement radiothérapique en gynécologie.

Le droit à verser est de 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Mutations dans les hôpitaux. — Le départ de MM. Blum, Félizet et Richelot amène, sous réserves, les mutations suivantes dans les services de chirurgie des hôpitaux de Paris : M. Ricard passe à Saint-Antoine; M. Demoulin, à Saint-Louis; M. J.-L. Faure, à Cochin; M. Thiéry, à Tenon; M. Souligoux, à Tenon (gynécologie); M. Morestin, à la Maison Dubois; M. Villemin, à Bretonneau; M. Guillemain, à Ivry; M. Launay, à Bicêtre.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Syndicat des médecins de la Seine. — Dimanche dernier, 25 Novembre, a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Syndicat des médecins de la Seine dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Après la lecture du procès-verbal de 1905, le vote pour l'admission des nouveaux membres, et le discours de M. Rotillon, président, et de M. Bellencontre, secrétaire général, sur les travaux de l'année, a eu lieu l'élection du conseil d'administration.

Ont été réélus: MM. Rotillon, président; L. Gourichon, J. Noir, vice-présidents; Bellencontre, secrétaire général; Vimont, trésorier; Levassort, chef du service de l'Exercice illégal; Diverneresse, chef du service des Accidents du travail; Lecerf, délégué du syndicat des médecins d'Asnières et Bois-Colombes; Billon, Dally, Lamouroux, Vallat, Barrault, Hamon, Leredde, Rénon, membres.

Ont été élus comme membres nouveaux, MM. Granjux, Foveau de Courmelle, Ravanier.

Le certificat d'études médicales supérieures et l'Association amicale des internes et anciens internes. — Dans sa dernière réunion, le Comité de « l'Association amicale des internes et des anciens internes en médecine des hôpitaux de Paris », sur la proposition de son président M. Peyrot, a adopté l'ordre du jour suivant que M. Peyrot a reçu mission de porter lui-même à M. le Ministre de l'Instruction publique : « Le Comité de l'Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux et hospices civils de Paris, s'associe entièrement aux protestations unanimes du corps médical français contre la création d'un ordre de médecins munis d'un certificat d'études médicales supérieures, cette création ne pouvant que déconsidérer, sans profit pour l'intérêt public, le titre de docteur en médecine. »

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Dans sa séance de samedi dernier l'assemblée plénière des anciens internes et internes en exercice des hôpitaux de Paris s'est prononcée pour le retrait pur et simple du certificat d'études médicales supérieures.

A la presque unanimité, il a été voté un ordre du jour demandant que les praticiens fussent consultés pour la réforme urgente des études médicales.

L'assemblée, avant de se retirer a chargé M. Raymond de transmettre son vote au groupe médical parlementaire dans sa réunion de jeudi prochain et de lui demander de faire toutes les démarches qui seront nécessaires.

Le concours de la médaille d'or. — En sa dernière réunion, le Comité de « l'Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris », sur la proposition de M. Jayle, a adopté le vœu suivant relatif au concours de la médaille d'or :

1° Que le concours de la médaille d'or soit modifié;

2° Qu'on laisse subsister l'épreuve du mémoire;

3° Qu'on supprime les épreuves théoriques orales et écrites, et qu'on les remplace par une ou plusieurs épreuves cliniques;

4° Que le lauréat du concours bénéficiaire de la bourse de voyage publie un rapport sur son voyage dans le *Bulletin de l'Association*.

Ce vœu doit être transmis à l'Assistance publique.

Le groupe médical parlementaire. — Le groupe médical parlementaire vient de se reconstituer. Il a formé son bureau de la manière suivante : président, M. Labbé, sénateur; vice-présidents, MM. Lannelongue, sénateur, et Dubuisson, député; secrétaires, MM. Pédebidou, sénateur, et Cazeneuve, député; questeur, M. Devins, député.

Le groupe s'est occupé de la question de la création du nouveau diplôme médical, appelé certificat d'études médicales supérieures.

Il a chargé M. Dubuisson de faire une démarche auprès du ministre pour lui demander de surseoir à toute décision concernant cette innovation.

Association des médecins légistes. — L'Association des médecins légistes de l'Université de Paris, représentée par MM. Pierreson, président; Charles Bonnet, vice-président; Dabout et Logez-Duc, secrétaires, accompagnés du statuaire Jean Camus, vient de remettre à Mme Paul Brouardel la plaquette offerte par les élèves et les amis du regretté maître.

CONCOURS

Assistance médicale. — Sont désignés pour faire partie du jury du concours de médecin de l'Assistance médicale : MM. Fichon, Yvon, Biard, Billon et Mme Peltier.

Hôpital de Mustapha d'Alger. — Le concours ouvert sur la demande du gouvernement général de l'Algérie pour le recrutement du chef de service oto-rhino-laryngologique à l'hôpital civil de Mustapha d'Alger vient de se terminer par la nomination de M. Aboulker.

Le jury était composé de MM. Castex, Sébileau, Lubet-Barbon, Lombard et Glover.

RENSEIGNEMENTS

On demande, pour traductions, étudiant ou étudiante russe ou allemand. Écrire *P. M.*, n° 309.

Dame, veuve de docteur, désire entrer en relations avec une bonne maison française ou étrangère pour présenter aux médecins produits ou spécialités pharmaceutiques. Écrire *P. M.*, 305.

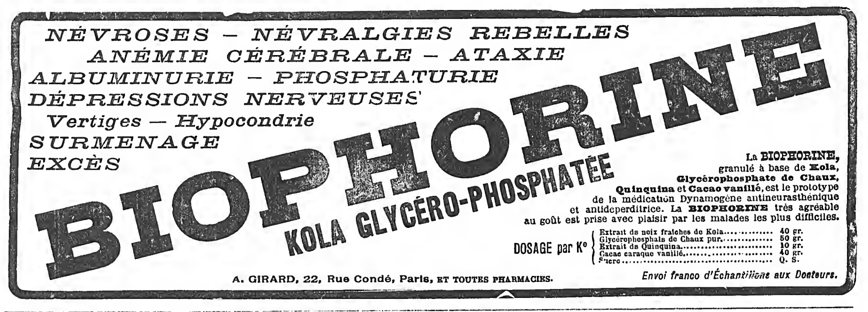
MM. Bréchot, aide d'anatomie à la Faculté, et **Trémolières**, ancien interne des hôpitaux, commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat*. Écrire *P. M.*, 303.

Leçons pratiques de clinique externe avec examen des malades faits par interne en chirurgie, pendant le mois de Décembre. Trois leçons par semaine : lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. 1/2. Droits d'inscription : 30 fr. S'inscrire chez le concierge de la Charité.

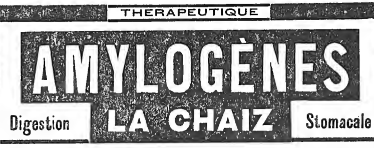
AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.







Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1907, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

E. Kirmisson. Inauguration d'un nouveau pavillon destiné à la clinique chirurgicale infantile. Leçon d'ouverture.

MÉDEINE PRATIQUE

H. Chaput. Le perborate de soude en chirurgie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Académie royale de médecine de Belgique.
Société médicale de la Suisse romande.
Société de médecine interne de Berlin.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon.
Société médicale des hôpitaux de Lyon.
Société des sciences médicales de Lyon.
Société de chirurgie de Lyon.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société anatomique.
Société de biologie.
Société de chirurgie.
Société de thérapeutique.

CHRONIQUE

Conférence de M. Stéphane Leduc, professeur à l'École de médecine de Nantes.

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

Th. Legry. Inauguration du monument Hanot.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

Conférence de M. Stéphane LEDUC

Professeur à l'École de médecine de Nantes.

Les Biologistes prêtant grande attention aux travaux et aux expériences du Dr Leduc, professeur à l'École de médecine de Nantes, **La Presse Médicale** *croit satisfaire la curiosité générale éveillée par les expériences de Nantes, en demandant au Dr Leduc de donner à Paris, une conférence sur les* **Bases physiques de la vie et les lois de la biogénèse.**

Cette conférence aura lieu le vendredi 7 Décembre, à 9 heures du soir, dans la salle de la Société de Chirurgie, 12, rue de Seine.

Les places étant comptées, seront occupées seulement sur présentation de cartes qui seront, en nombre forcément limité, mises à partir du 3 Décembre à la disposition des personnes qui prendront la peine de les réclamer à la librairie Masson, 120, boulevard Saint-Germain.

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur LE DENTU

Le professeur Le Dentu fait son cours de Clinique chirurgicale deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, à l'Hôtel-Dieu, amphithéâtre Chomel.

C'est l'amphithéâtre banal d'autrefois arrangé tant bien que mal au goût du jour. L'enceinte où se tient le professeur pour faire sa leçon a été disposée en salle d'opérations aussi aseptique que possible, et qui a tout de même bon air avec son dallage blanc et bleu, ses grands lavabos, son mobilier et ses murs à teintes claires. Comme assistance : les stagiaires, quelques auditeurs étrangers au service, des dames de la Croix-Rouge.

Le Maître, en blouse et tablier, est assis derrière une table recouverte d'une alèze. Renversé dans son fauteuil, quelquefois à demi retourné, dans une attitude pleine d'aisance, il parle simplement, sur le ton de la causerie familière. La voix est faible et d'un timbre un peu sourd, mais suffit pour l'amphithéâtre où elle porte bien, sans effort. La parole est plutôt lente. Le ton est doux et uniforme. La diction, avec ses *r* atténués, rappelle le charme un peu langoureux du parler créole. Peu d'éclat comme peu de gestes. Les mains ne s'agitent, de temps à autre, que pour prendre le verre, le porter aux lèvres et le remettre sur le plateau.

Et ce qui domine chez le Maître, c'est la simplicité, l'absence de toute prétention à en imposer. Cela cadre bien avec le sourire presque immuable, l'aspect bienveillant de cette physionomie carac-

téristique, au regard à la fois vif et doux, aux traits accentués, avec la barbe et les cheveux frisottants, légèrement crêpelés.

La leçon est classique. Le Professeur aborde volontiers des sujets de chirurgie courante. Il développe l'observation du malade à opérer, l'accompagne de considérations générales, fait l'exposé de l'opération qu'il va pratiquer. Il parle comme au lit du malade, sans visées oratoires. Il semble parler d'abondance, mais lentement, non pas pour chercher le mot, mais comme pour rassembler ses souvenirs et faire au hasard d'une réminiscence tel ou tel rapprochement.

Le Maître n'a comme notes que quelques points de repère très sommaires consignés sur de petites fiches qu'il consulte peu. C'est la leçon clinique dans toute l'intégrité et la simplicité de jadis, avec le commentaire instructif et pratique des opérations dont le détail journalier est affiché à la porte de l'amphithéâtre. Il y a là le programme pour toute la semaine à deux opérations par séance en moyenne. Et l'on suit facilement cette leçon qui ne semble pas faite d'avance, qui a le charme de l'improvisation.

* * *

Après la Clinique, le Maître se retire dans une pièce voisine et en revient bientôt en tenue d'opération. Il fait devant l'assistance la minutieuse toilette des mains, tout en causant avec ses aides et en surveillant les préparatifs. On apporte le malade endormi, et à ce moment on met au Chef la calotte de toile et un petit tablier de gaze qui remonte pour recouvrir la bouche et va s'attacher derrière les oreilles. On ne voit plus que le nez et les yeux derrière de larges et grosses lunettes.

L'opération commence. Tout se passe posément, tranquillement, sous les yeux des auditeurs descendus pour suivre de près aux gradins inférieurs de l'amphithéâtre, ou rangés derrière une balustrade située de l'autre côté du lit d'opération et d'où l'on peut bien voir sans déborder sur l'opérateur. Les élèves du service se pressent autour du chef, qui n'a qu'un aide et prend lui-même les instruments qu'il a disposés à sa portée.

Un peu en retrait se tient « la Sœur », qu'on ne voit plus que dans de rares services. Au milieu des aides en tenue d'opération, blouses et tabliers blancs, bras nus, elle garde immuable son costume sombre aux manches longues et flottantes. Survivance et évocation du Passé!

Le Professeur, pendant l'opération, garde le silence le plus souvent. Parfois il signale à son aide tel ou tel détail en quelques mots brefs et bas, comme se parlant à lui-même. S'il y a lieu, à voix haute, il dit ce qui confirme ou atténue le diagnostic porté pendant la leçon, et fait en sorte que tous puissent voir et constater. Et l'opération se termine, le Chef toujours calme et souriant, sans recherche de l'effet, visant surtout à être utile au malade et à l'élève.

Dans une tonalité simple et discrète s'affirme la personnalité de ce Maître avec sa probité scientifique, son dédain du bluff et sa haute conscience professionnelle.

PIERRE MAUREL.

INAUGURATION DU MONUMENT HANOT

Une cérémonie touchante a réuni, à l'hôpital Saint-Antoine, dans la matinée de dimanche dernier, les amis et élèves de Hanot, venus pour inaugurer le monument élevé à sa mémoire. M. Mesureur, directeur général de l'Assistance publique, le professeur Fournier, le professeur Joffroy, M. Bucquoy et un grand nombre de notabilités médicales avaient tenu à montrer, par leur présence, en quelle haute et affectueuse estime ils tenaient le savant disparu. Pour tous ceux qui ont connu et aimé Hanot, — et tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé, — il y avait un grand réconfort moral dans le spectacle de cette assistance unie dans les mêmes sentiments de douloureux regrets et sincèrement émue au souvenir de celui qui n'est plus depuis dix ans déjà. N'était-ce pas là le plus beau témoignage de l'empreinte profonde qu'il a laissée dans l'esprit de tous ses familiers et que le temps, parfois si cruel, n'a pu effacer ni même amoindrir ? C'est que ses qualités de cœur et d'esprit étaient de celles qui défient l'ingratitude et l'oubli.

Son intelligence puissante, véritablement rayonnante et attentive tout à la fois, son âme débordante de bonté, sa fermeté dans ses affections sans la moindre défaillance et parfois jusqu'au sacrifice, tout en lui charmait, conquérait, retenait pour toujours.

L'œuvre scientifique de Hanot est considérable. Elle se perpétuera dans l'avenir et, féconde comme tout ce qui émane d'un cerveau créateur, fera souche de nouvelles découvertes. La pieuse fête de dimanche honorait avant tout l'ami et le maître. Elle a du reste conservé ce caractère de simplicité et d'intimité que comportait la personnalité de Hanot.

Sous le péristyle de la cour d'honneur de l'hôpital, ornée de quelques tentures pour la circonstance, les assistants une fois réunis devant le médaillon qui reproduit l'effigie du maître, le professeur Gilbert, élève de Hanot, a pris la parole dans les termes suivants:

« Messieurs,

« Pausanias rapporte que, cinquante ans environ après la guerre de Troie, Alexanor édifia à Esculape, son aïeul, un temple, à Titane en Sicyonie. Alexanor obéissait ainsi à un double devoir : il témoignait et de sa piété filiale et de sa gratitude envers le divin protagoniste de la médecine.

Fils scientifiques de Hanot, fervents admirateurs de ses découvertes, nous avons été inspirés et conduits par de semblables sentiments, lorsque nous avons résolu de commémorer son nom, sinon par un monument véritable, du moins par un souvenir matériel et tangible, au sein de cet hôpital Saint-Antoine qui fut le théâtre principal de son enseignement et de ses travaux.

Certes, les temps héroïques sont, depuis longtemps, révolus; les dieux s'en sont allés et avec eux leurs temples et leurs statues d'or et d'ivoire, — telle celle d'Esculape à Epidaure, — mais est-il besoin de matériaux si précieux pour traduire la ferveur des intentions et ce simple médaillon de marbre n'aura-t-il pas une suffisante éloquence ?

Dans ce médaillon, le buste de notre maître s'inscrit en un relief puissant et se montre d'une parfaite ressemblance : tel était bien son large front, ce front presque prodigieux, que les cheveux, ramenés en avant, s'efforçaient, en vain, à réduire, abri et mesure de cette vaste intelligence à laquelle la médecine française de la fin du XIXe siècle doit une large part de sa gloire; telles étaient ses lèvres éloquentes, dont les familières causeries attiraient autour de lui, chaque matin, dans cet hôpital, d'innombrables auditeurs qu'il enthousiasmait et qu'il maintenait captifs sous le charme; tel encore son regard pénétrant et doux, miroir de son âme toute pétrie de cette bonté qui l'enveloppait d'une atmosphère sympathique, lui attachait tous ceux qui l'approchaient par des liens définitifs et lui valut d'être l'un des plus aimés parmi les hommes; telles, enfin, ses fortes épaules taillées pour la pourpre professorale et auxquelles un destin stupide la refusa.

Messieurs,

Il n'est que juste de rappeler que c'est à M. Monthus, chef de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu, qu'est due l'initiative de notre souscription pour le médaillon de Hanot. M. Monthus avait été externe du maître; MM. Asselin et Houzeau, qui furent ses éditeurs et de ses meilleurs amis, voulurent bien se charger de recueillir et de centraliser les cotisations. Ce sont eux encore qui découvrirent en M. Prudhomme le sculpteur de talent que nécessitait notre entreprise.

Au nom des souscripteurs, dont je suis le porte-parole, que MM. Monthus, Asselin et Houzeau et que M. Prudhomme soient remerciés !

Que soit remercié également M. le Directeur général de l'Assistance publique qui, avec une bonne grâce parfaite, a bien voulu nous autoriser à placer ici l'effigie de Hanot et ainsi l'a prise sous sa sauvegarde !

* * *

Après le prononcé de son discours, M. Gilbert déclare que le Comité d'organisation pour le monument de Hanot a voulu que la cérémonie d'inauguration fût tout intime et se passât en quelque sorte en famille, que, par suite, aucun orateur n'a été sollicité.

Il annonce ensuite avoir reçu diverses lettres ou dépêches, la plupart fort touchantes, d'amis et d'élèves de Hanot, empêchés d'assister à la cérémonie d'inauguration. Il a reçu notamment une lettre de l'un des doyens de la médecine française, du vénérable M. Hérard, dont il donne lecture : « Je regrette, écrit M. Hérard, que mon grand âge et l'état de ma santé ne me permettent pas d'assister à l'inauguration du monument élevé en l'honneur d'un de mes élèves pour lequel j'avais la plus vive affection. »

Ce même sentiment affectueux exprimé par M. Hérard envers Hanot, ajoute le professeur Gilbert, nous, ses élèves et ses amis, nous l'avons tous au cœur, pour la vie !

TH. LEGRY.

BIBLIOGRAPHIE

1269. — **Purves Stewart.** — THE DIAGNOSTIC OF NERVOUS DISEASES. 1 vol. in-8° de XII-380 pages, avec 192 figures, cartonné toile. Prix: 15 shil. (*Edward Arnold*, éditeur à Londres.)

1270. — **V. Augagneur** et **M. Carle.** — PRÉCIS DES MALADIES VÉNÉRIENNES. 1 vol. in-18 de 685 pages, avec 57 figures dans le texte et 16 planches hors texte, cartonné toile. Prix: 10 fr. (*Octave Doin*, éditeur.)

1271. — **Bériel.** — SYPHILIS DU POUMON CHEZ L'ENFANT ET CHEZ L'ADULTE. 1 vol. in-8 de 346 pages, avec 22 figures et 1 planche en couleurs. Prix : 4 fr. (*G. Steinheil*, éditeur.)

1272. — **G. Martin.** — LES TRYPANOSOMIASES DE LA GUINÉE FRANÇAISE. 1 vol. gr. in-8° de 124 pages, avec tableaux, figures et cartes. (*A. Maloine*, éditeur.)

1273. — **A. Trousseau.** — GUIDE PRATIQUE POUR LE CHOIX DES LUNETTES. 2e édition. 1 vol. in-18, de 102 pages, cartonné. Prix: 2 fr. (*F. R. de Rudeval*, éditeur.)

1274. — **J. Thomas.** — LE CANCER. 1 vol. gr. in-8°, de 545 pages. (*A. Maloine*, éditeur.)

1275. — **A. Martinet.** — LES ALIMENTS USUELS : *Composition, Préparation, Indications dans les régimes.* 1 vol. in-8° de IV-328 pages. Prix: 4 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1276. — **A. Broca.** — PRÉCIS DE PHYSIQUE MÉDICALE. — 1 vol. in-8° de 634 pages, avec 379 figures; cartonné. Prix: 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1277. — **J. Ingegnieros.** — LE LANGAGE MUSICAL ET SES TROUBLES HYSTÉRIQUES. 1 vol. gr. in-8° de VII-208 pages. Prix: 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1278. — **H. S. Frenkel.** — L'ATAXIE TABÉTIQUE, traduit de l'allemand par le docteur Van Biervliet. 1 vol. gr. in-8°, de IX-327 pages. Prix : 8 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)



FACULTÉ DE PARIS

Avis aux étudiants. — Dans l'intérêt des nombreux étudiants qui n'ont pas participé aux troubles, le doyen n'a pas demandé la fermeture de la Faculté, qui aurait pour conséquence l'interruption de la vie scolaire (inscriptions, examens, etc.).

Le doyen fait appel à la sagesse des étudiants pour ne pas le mettre dans l'obligation de recourir à cette grave mesure.

— Les cours et travaux pratiques qui ont lieu à l'Ecole pratique et à la Faculté de médecine proprement dite, sont suspendus du 30 Novembre au 10 Décembre 1906.

Le service des examens n'est pas suspendu.

Vacances du jour de l'an. — En raison des vacances du jour de l'an, qui dureront du 30 Décembre au 6 Janvier, le service des examens est réglé comme suit : les candidats aux examens qui consigneront les 3 et 4 Décembre subiront les épreuves du 17 au 22 Décembre; consignation les 10 et 11 Décembre, examen du 24 au 29 Décembre; consignation les 17 et 18 Décembre, examen du 7 au 12 Janvier; consignation le 24 Décembre, examen du 14 au 19 janvier; consignation les 7 et 8 Janvier, examen du 21 au 26 Janvier.

Pour les thèses, les candidats ayant déposé leur manuscrit les 3 et 4 Décembre passeront du 24 au 29 Décembre; dépôt les 10 et 11 Décembre, soutenance du 7 au 12 Janvier; dépôt les 17 et 18 Décembre, soutenance du 14 au 19 Janvier; dépôt le 24 Décembre, soutenance du 21 au 26 Janvier; dépôt les 7 et 8 Janvier, soutenance du 28 Janvier au 2 Février.

Sessions d'examens (doctorat). — Session de Novembre 1906 à Février 1907, 2e examen. — Seront admis les candidats pourvus de huit inscriptions non périmées. Les consignations sont reçues le lundi et le mardi de chaque semaine, de midi à 3 heures, jusqu'au 22 Janvier 1907. La session se terminera au 16 Février 1907. MM. les candidats qui n'auront point subi le deuxième examen avant la clôture du registre des inscriptions de Janvier 1907 ne pourront prendre la dixième inscription qu'en vertu d'une autorisation spéciale de la commission scolaire. Par suite, ils ne seront admis à prendre part aux travaux pratiques de chimie pathologique et de médecine opératoire que sur leur demande, et si le service le permet.

Les candidats ajournés avant le 17 Février 1907 pourront se présenter de nouveau dans une session qui aura lieu du 6 au 11 Mai 1907. Pour cette dernière session, les consignations seront reçues les 22 et 23 Avril 1907. Toutefois, MM. les candidats seront soumis, selon les cas, aux délais d'ajournement fixés par le décret du 24 juillet 1899.

Session de Mars à Mai 1907, 1er examen. — Seront admis les candidats pourvus de six inscriptions non périmées, et ayant disséqué pendant deux semestres. Les consignations seront reçues les 22, 23, 25 et 26 Février 1907. La session commencera le 11 Mars 1907.

En se présentant au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, pour consigner, MM. les étudiants devront être munis de leur feuille d'inscriptions.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Lariboisière. — A partir du lundi 7 Janvier 1907, sous la direction de M. Pierre Sebileau, professeur agrégé et chirurgien de l'hôpital Lariboisière, MM. Paul Gibert et Fernand Lemaitre, assistants, feront une série de 20 conférences cliniques avec examen et présentation de malades.

Ces conférences auront lieu, le matin, à 8 h. 1/4, à la consultation du larynx.

Le droit d'inscription est de 50 francs.

Pour l'inscription, prière de s'adresser à M. Paul Gibert, assistant du service, salle Davaine.

Se munir d'un miroir frontal.

Pour le détail du programme des conférences, prière de consulter le numéro de *La Presse Médicale*, samedi 13 Octobre 1906.

Hôpital Beaujon. — Au nom de la Ve Commission, M. d'Andigné a présenté au Conseil municipal de Paris un rapport sur la reconstruction de l'hôpital Beaujon. L'administration est invitée à négocier avec l'Etat en vue de la reconstruction de cet hôpital sur les terrains de la zone militaire compris entre les portes de Villiers et des Ternes, la route de la Révolte et le boulevard de Villiers.

Asile des enfants convalescents de Brévannes. — Sur la demande de M. Hoppenheimer, le Conseil municipal de Paris vient de voter un crédit complémentaire de 94.000 francs pour permettre d'achever de construire l'Asile des enfants convalescents de Brévannes.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Le certificat d'études médicales supérieures. — Le ministre de l'Instruction publique, après avoir entendu les observations présentées par le groupe parlementaire médical au sujet de la création d'un certificat d'études médicales supérieures, a décidé de suspendre *sine die* l'application du décret portant cette création.

Les pharmaciens au Parlement. — A l'exemple des médecins, les pharmaciens, députés et sénateurs, viennent de constituer un groupe parlementaire. Ce groupe a désigné comme président le professeur Cazeneuve, comme vice-présidents les sénateurs César Duval et Limouzain-Laplanche, et le député Bachimont. M. Schmidt, député, a été choisi comme secrétaire.

Le président a été chargé de présenter au ministre des Finances et au rapporteur général du budget les critiques soulevées par le projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques.

Les enfants anormaux. — Au dernier Conseil des ministres, M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a fait adopter un projet de loi ayant pour objet l'organisation de l'enseignement pour les enfants anormaux.

La lutte contre l'alcoolisme. — Sur l'initiative de M. Bienvenu-Martin, sénateur de l'Yonne, et de MM. Delpech, Labiche, Lefèvre, Mézières, sénateurs; Aynard, Baudin, Cazeneuve, Dalimier, Lemire, Ribot, Schmidt, Vaillant, députés, il va se constituer un groupe interparlementaire en vue de combattre l'alcoolisme.

Les adhésions sont recueillies par M. Delpech, 31, boulevard de Port-Royal.

La lutte contre la céruse. — Le Sénat vient d'entendre M. le professeur Dieulafoy, commissaire du Gouvernement, qui a conclu son discours dans les termes suivants :

« 1° En ne supprimant pas l'emploi des composés de plomb dans les travaux intérieurs de la peinture en bâtiments, on favorise sciemment la terrible intoxication dont je viens de retracer les méfaits, et on laisse l'ouvrier s'empoisonner alors que les lois de l'hygiène et de l'humanité nous font un impérieux devoir de veiller sur sa défense;

« 2° Il est temps de recourir à des mesures énergiques et efficaces destinées à sauvegarder la santé et la vie des ouvriers peintres en bâtiment. »

Après une intervention de M. Viviani, ministre du Travail, qui a demandé au Sénat de voter le projet du Gouvernement, et des observations de M. Prevet, formulant des réserves sur le projet présenté, la discussion générale a été close, et le Sénat a décidé de passer à la discussion des articles.

Le Sénat et les établissements insalubres. — La Commission chargée d'examiner la proposition Chautemps concernant la législation des établissements indus-



triels dangereux et insalubres s'est réunie sous la présidence de M. Payrat.

Elle a entendu M. Lépine, préfet de police, M. Besançon, directeur honoraire à la préfecture de police, M. Michel Lévy, membre de l'Institut, membre du Conseil d'hygiène et de la salubrité à la préfecture de la Seine, au sujet de cette proposition dont ils se sont déclarés partisans.

La fortune des aliénés. — M. Lampué, rapporteur général du budget du département de la Seine, donnera, dans son rapport qui sera prochainement distribué, quelques détails curieux sur le service des aliénés.

Le nombre de ceux-ci atteint 14.800 pour le seul département qui les hospitalise soit dans ses asiles spéciaux, soit dans les établissements de province. La dépense totale d'entretien est de 11 millions dont 3 millions et demi sont à la charge de la ville de Paris, 5.800.000 francs à la charge du département et le reste à la charge des communes de la Seine.

Les aliénés sont pauvres, en général, car les malades riches sont presque toujours traités dans des établissements privés. Toutefois le receveur des asiles gère en leur nom une fortune assez grosse: 6 millions environ, dont 4.500.000 francs en valeurs, 1.600.000 francs en numéraire et 100.000 en bijoux.

Il est vrai que les valeurs et le numéraire appartiennent à 9.000 malades, ce qui fait pour chacun d'eux une moyenne de 666 francs, et que les 100.000 francs de bijoux sont répartis entre plus de 5.000 comptes!

Un hommage à M. Hallopeau. — Les amis, collègues et élèves de M. Hallopeau viennent d'ouvrir une souscription en vue de lui offrir une médaille à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, de sa vingt-cinquième année de service à l'hôpital Saint-Louis et de ses nombreux travaux originaux.

M. Chaplain a accepté de graver cette médaille, qui sera offerte à M. Hallopeau dans la Salle des conférences à l'hôpital Saint-Louis.

Étranger.

Le prix Nobel. — Cette année, le prix Nobel pour la médecine aura deux titulaires. Il doit, en effet, se voir attribué à MM. les professeurs Golgi (de Pavie), ainsi que nous l'avons déjà annoncé, et Ramon y Cajal (de Madrid).

CONCOURS

Agrégation. — Les candidats au concours d'agrégation (pathologie interne et médecine légale), sont au nombre de 79. Ce sont : MM. Apert, Armoud-Delille, Aubertin, Auclair, Babonneix, Bériel, Bernard, Bertin, Bannamour, Bousquet, Bretan, Cade, Camus, Carles, Carrier, Castaigne, Caussel, Clerc, Crouzan, Cruchet, Dalous, Detot, Ferrand, Galtier, Gandy, Garnier, Gaultier, Gellé, Granier, Griffon, Guillain, Halbron, Hauser, Herscher, Josué, Jousset, Lagriffoul, Laignel-Lavastine, Laubry, Leenhardt, Lépine, Lerebaullet, Leri, Lesieur, Lesné, Leven, Lœper, Lartat-Jacob, Marie, Martin, Mayet, Merklen, Micheleau, Milian, Mouriquand, Nattan-Larrier, Nobécourt, Pagniez, Pallasse, Pauly, Pehu, Piery, Porot, Raimond, Rathery, Ravaut, Raviart, Ribière, Rimbaud, Rosenthal, Sainton, Salager, Salamon, Sicard, Simon, Sorel, Vansteenberghe, Vitry, Voisin.

— MM. Herscher, Garnier concourent pour toutes les Facultés; MM. Bertin, Pauly, Dalous, Sorel concourent pour toutes les Facultés de province; MM. Carles, Cruchet, Galtier, Micheleau, concourent pour la Faculté de Bordeaux; MM. Breton, Gellé, Raviart, Vansteenberghe concourent pour la Faculté de Lille; MM. Beriel, Bannamour, Cade, Carrier, Lépine, Lesieur, Martin, Mayet, Mouriquond, Pallasse, Péhu, Piery, Porot concourent pour la Faculté de Lyon; MM. Bousquet, Caussel, Lagriffoul, Rimbaud, Salagar, Leenhardt concourent pour la Faculté de Montpellier.

Tous les autres candidats sont inscrits pour la Faculté de Paris.

— Le jury du concours qui doit s'ouvrir le 17 Décembre pour quinze places d'agrégé des Facultés de médecine (section de pathologie interne et de médecine légale), comprend :

1° *Juges titulaires* : MM. les professeurs Debove, Cornil, Dieulafoy, Brissaud, Hutinel, de la Faculté de médecine de Paris; Moussous, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux; Combemole, professeur à la Faculté de médecine de Lille; Arloing, professeur à la Faculté de médecine de Lyon; Carrieu, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

2° *Juges suppléants* : MM. Joffroy, Robin, professeurs à la Faculté de médecine de Paris; Teissier, Claude, professeurs agrégés près la Faculté de médecine de Paris.

Médaille d'or. — Les concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (année 1906-1907), s'ouvriront aux dates suivantes : *Concours de médecine*, le lundi 11 Mars 1907, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu; *Concours de chirurgie et d'accouchement*, le jeudi 14 Mars 1907, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Les Élèves qui désireront prendre part à ces concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 2 au 12 Janvier 1907 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le 12 Janvier 1907, à 3 heures, dernier délai.

A l'ouverture du Concours de médecine, le président du Jury tirera immédiatement au sort les noms des candidats qui seront appelés à subir l'épreuve théorique orale dans cette séance; la même formalité aura lieu le 14 Mars à l'ouverture du Concours de chirurgie et d'accouchement.

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 27 Mai 1907. Le registre d'inscription sera clos le samedi 18 Mai.

RENSEIGNEMENTS

Conférence privée d'externat par un interne aide d'anatomie. Écrire *P. M.*, n° 310.

Dame, veuve de docteur, désire entrer en relations avec une bonne maison française ou étrangère pour présenter aux médecins produits ou spécialités pharmaceutiques. Écrire *P. M.*, 305.

MM. Bréchot, aide d'anatomie à la Faculté, et **Trémollières**, ancien interne des hôpitaux, commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat*. Écrire *P. M.*, 303.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1907, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

J. Castaigne. Le foie et le fer.
Marcel Labbé. Le rôle protecteur des ganglions lymphatiques.

MÉDECINE PRATIQUE

E. Vidal. L'anesthésie générale par voie rectale.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. L'infection rétrograde du pharynx et des poumons par les microbes de l'intestin.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Gommes syphilitiques ulcérées étendues à la totalité du cuir chevelu. — Grossesse extra-utérine et appendicite.
Société médicale de Londres. — La bactériologie des plaies aseptiques. — Multiples tuméfactions osseuses dans un seul membre inférieur chez une enfant. — Varices lymphatiques. — Hypertrophie d'un membre inférieur.
Société clinique de Londres. — Rétrécissements multiples de l'intestin grêle. — Subluxation rotatoire de l'atlas.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Répartition des « Anophèles maculipennis » Meigen dans la région lyonnaise. — Consommation du glucose du sang par le tissu de la glande mammaire. — Variations de la masse du sang chez l'homme. — Le stroma des globules rouges. — L'anthracose pulmonaire. — Le spirochète pâle de Schaudinn dans le testicule d'un nouveau-né hérédo-syphilitique. — Le fractionnement des gaz rares des eaux minérales.
Société médicale des hôpitaux. — Contracture généralisée due à une compression de la moelle cervicale, très améliorée à la suite de la radiothérapie. — A propos des injections de sels insolubles de mercure. — Sous-maxillarite suppurée. — Atrophie ostéo-musculaire consécutive à une lésion osseuse de l'enfance. — Inoculations d'un chancre syphilitique au porteur. — Omentopexie. — Un nouveau cas d'aphasie suivi d'autopsie.
Société anatomique. — Myomes généralisés. — Hydronéphrose. — Salpingite tuberculeuse. — Tuberculose péritonéale. — Structure des cellules nerveuses de la substance médullaire de la surrénale humaine.
Société de biologie. — Influence de la saignée séreuse sur la formule sanguine, particulièrement dans la pleurésie tuberculeuse. — Sur le bacille de Ruediger faussement appelé bacille pseudo-diphtérique. — Dépenses en albuminoïdes pendant la grossesse chez la cobaye. — Etude sur les constituants colloïdes du sang. Le pigment du sérum. — A propos de la pancréatectomie expérimentale chez le chien. — A propos de la pathogénie de l'anthracose pulmonaire. — Sur l'activité cytopoiétique du sang et des organes régénérés au cours des régénérations viscérales.
Académie de médecine. — L'étiologie et la prophylaxie du paludisme. — La cécité dans la race arabe. — Traitement de la pneumonie.

ANALYSES

CHRONIQUE

Conférence de M. Stéphane Leduc, professeur à l'École de médecine de Nantes.
P. Desfosses. L'impôt sur les spécialités pharmaceutiques.

LIVRES NOUVEAUX

Conférence de M. Stéphane LEDUC

Professeur à l'École de médecine de Nantes.

L'annonce de la conférence de M. Stéphane Leduc a été accueillie avec tant d'empressement par nos lecteurs, que, dans la journée de lundi, les cartes que nous pouvions mettre à leur disposition ont été enlevées en quelques heures.

Nous avons donc le regret de ne plus pouvoir accueillir favorablement les demandes qui nous seraient maintenant adressées.

L'IMPOT SUR LES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

Nos excellents parlementaires ont besoin d'argent. Où en prendre, sinon chez ceux qui en ont ou chez ceux qui en gagnent ?

Les fortunes des financiers opulents se défendent par leur masse elle-même et leur cause trouve facilement des arguments sérieux. On essaya de s'adresser aux bouilleurs de cru ; mais ceux-ci ont becs et ongles, ils se défendirent si bien qu'on les laissa tranquilles et qu'on rapporta sans vergogne le décret les concernant.

On fit une tentative du côté des eaux minérales ; il était si simple d'apposer une taxe sur chaque bouteille d'eau minérale sortant de la source ! Ce projet rencontra une vive opposition et finalement fut abandonné.

On songea alors aux *spécialités pharmaceutiques*. Les spécialités pharmaceutiques constituent une branche importante de l'industrie nationale. M. Ronvier, en 1890, estimait que l'industrie des spécialités représente en France un chiffre d'affaires de 150 millions de francs.

Ces produits donnent lieu à un important mouvement de commerce avec l'étranger.

Dans les tableaux officiels les produits pharmaceutiques figurent avec les savons, les parfums, sous le vocable *compositions diverses*; or pour ces



compositions diverses de 1867 à 1876, les importations en France étaient, en moyenne, chaque année de 7.708.000 francs et les exportations de 51.540.000; en 1901, les importations étaient de 7.500.000 fr. et les exportations de 60.512.000 fr.]

Quelle riche proie que ces spécialités pharmaceutiques, et comme on comprend aisément qu'elle ait tenté nos gouvernants ! Voici le projet de loi qui a été distribué aux membres du Parlement :

Les spécialités pharmaceutiques hygiéniques et de toilette ont pris depuis un certain nombre d'années une extension de plus en plus considérable. Aidée par la publicité sous toutes formes, annonces, prospectus, brochures, cette nouvelle branche d'industrie fait chaque jour un chiffre d'affaires de plus en plus grand.

Une taxe demandée à ses produits se justifie surtout par les bénéfices réalisés.

Les prix de revient sont en effet très inférieurs aux prix de vente et atteignent même le 1/10 pour quelques produits.

L'impôt sera donc prélevé en totalité sur l'écart entre le prix de vente et le prix de revient, et n'atteindra pas le consommateur.

Un impôt similaire existe en Angleterre depuis 1783 et a plus que doublé depuis une vingtaine d'années. Il produit actuellement 8 millions.

En 1890 M. Rouvier, ministre des Finances, déposait un projet de loi établissant une taxe sur les spécialités pharmaceutiques hygiéniques et de toilette. Dans ce projet, on avait évalué le rendement de l'impôt à 12 millions, correspondant à une taxe moyenne de 8 pour 100 sur une valeur de 150 millions d'affaires.

On faisait remarquer toutefois que le chiffre de 150 millions, donné en 1875 comme représentant le prix de vente des spécialités, était déjà à cette époque considéré comme inférieur à la réalité. De nos jours, ce chiffre est *a fortiori* un minimum.

Les taxes proposées en 1890 étaient perçues sur la vente à l'intérieur et à l'exportation.

L'impôt proposé de 10 pour 100 ne portera que sur les produits vendus à l'intérieur, toute taxe portant sur les produits destinés à l'exportation étant contraire aux principes généraux de notre législation en matière de contributions indirectes.

Nous croyons pouvoir évaluer, au minimum, à 7 millions 500.000 francs, le produit que donnera l'application du nouvel impôt.

DISPOSITIF

Art. 32. — Un impôt *ad valorem* est basé sur les produits spécialisés pharmaceutiques hygiéniques et de toilette, vendus dans les pharmacies ou ailleurs, qui sont présentés comme jouissant de propriétés curatives, préventives ou hygiéniques. Cet impôt est basé sur le prix de vente au détail, prix dont l'inscription sur les étiquettes en caractères apparents est obligatoire, conformément au tarif ci-après :

Produits dont le prix de vente ne dépasse pas 10 francs, *0,10 centimes par franc ou fraction de 1 franc.*

Produits dont le prix de vente est supérieur à 10 francs, *0,50 centimes par 5 francs ou par fraction de 5 francs.*

Sont considérés comme spécialités les produits auxquels le fabricant ou le vendeur attache une dénomination particulière ou dont il réclame, soit la priorité d'invention, soit la propriété exclusive, ou enfin dont il préconise la supériorité par voie d'annonces, de prospectus ou d'étiquettes.

Les contestations qui pourraient s'élever au sujet de l'application des définitions qui précèdent seront déférées aux commissaires experts institués par les lois des 27 juillet 1822 et 7 mai 1881.

Les produits destinés à l'exportation ne sont pas assujettis aux dispositions du présent article. Ils ne pourront circuler à l'intérieur que sous le lien d'acquits-à-caution garantissant, en cas de non-décharge, le paiement d'une amende de 100 francs par colis.

Art. 33. — Le paiement de l'impôt est attesté par l'apposition sur les boîtes, flacons ou paquets, de vignettes timbrées fournies par l'administration. L'apposition en est faite par les soins des fabricants ou des importateurs, et dans les huit jours de la promulgation de la loi par les soins des commerçants chez qui se trouveront les produits. Les vignettes doivent être apposées de telle sorte que l'ouverture des boîtes, flacons ou paquets nécessite leur rupture.

La circulation, la vente ou la mise en vente des produits sans vignettes ou avec des vignettes qui ne seraient pas apposées dans les conditions indiquées au paragraphe précédent sont punies d'une amende de 100 à 1.000 francs, indépendamment de la confiscation des objets saisis et du remboursement des droits fraudés. L'administration des Contributions indirectes est chargée d'assurer l'exécution des dispositions relatives à l'impôt sur les produits spécialisés pharmaceutiques. Les contraventions à ces dispositions sont constatées par les agents dénommés à l'article 5 de la loi du 28 février 1872 et l'article 2 de la loi du 21 juin 1873.

En somme, le projet actuel est du même genre que le projet émis en 1890 par M. Rouvier. Il est intéressant de lire les arguments présentés à cette époque en faveur des spécialités pharmaceutiques par certains de nos confrères; ces arguments sont résumés dans une brochure publiée en 1890 par notre confrère Bourneville, membre du Comité consultatif d'hygiène de France; ils sont aujourd'hui tout à fait d'actualité :

M. le professeur Jeannel, pharmacien-inspecteur et membre du Conseil de santé de l'armée, appréciait ainsi les spécialités pharmaceutiques :

Les spécialités, dit-il, ne sont pas des remèdes secrets; ce sont, en général, des médicaments dont les formules sont publiées et dont certains pharmaciens s'efforcent de monopoliser la vente par les mérites d'une préparation perfectionnée irréprochable et élégante, et par la séduction des annonces et des réclames. Elles se justifient par l'émulation du bien et du mieux, lorsque les pharmaciens qui les produisent les recommandent aux médecins qui sont les seuls compétents en matière de thérapeutique. Voilà ce qui est accepté, tout le monde paraît d'accord sur ce sujet.

M. E. Besnier, médecin des hôpitaux, formulait en ces termes son opinion sur l'emploi des spécialités :

Qui voudrait dissimuler un seul instant les mécomptes sans nombre auxquels s'expose le médecin au cœur léger, qui formule à tout hasard, sans se préoccuper de la suite de l'aventure, et quel est celui qui, dans les cas douteux auxquels je fais allusion, ne conseillera pas de préférence, à une préparation tout à fait incertaine, une de ces spécialités pharmaceutiques véritablement excellentes, comme il en existe plusieurs aujourd'hui ?

M. Lereboullet, ancien professeur à l'école d'application du Val-de-Grâce, rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire*, publiait sur la question des spécialités les lignes suivantes :

Pour arriver à se passer des spécialités pharmaceutiques il faut pouvoir être certain de l'efficacité et de l'activité des médicaments que l'on prescrit. Or, nul ne nous contredira à cet égard : ce qui manque le plus au médecin praticien, ce sont de bons médicaments.

Il serait temps, cependant, de dire ouvertement ce qui est la vérité et ce qui est l'erreur, et surtout de ne pas

confondre ce qui est bon, excellent, parfait, avec ce qui est mauvais, détestable ou nul.

Que faut-il entendre par spécialités pharmaceutiques? Sous le nom de spécialités pharmaceutiques, il faut comprendre des médicaments simples ou composés, inscrits dans le Codex, préparés par la plupart des pharmaciens, mais qu'un chimiste ou un industriel plus habile ou plus adroit que les autres prépare avec grand soin, auxquels il donne son nom, et que les médecins s'accoutument à prescrire parce qu'ils ont reconnu que ces préparations sont meilleures. Songerait-on à blâmer le pharmacien qui, après avoir consacré son temps, ses soins et une partie de sa fortune à préparer ou à conserver des produits pharmaceutiques toujours parfaits cherchera, en annonçant les procédés qu'il emploie et les précautions qu'il a prises, à faire connaître qu'il se trouve en mesure de satisfaire tous les médecins qui s'adresseront à lui?

Le projet Rouvier fut abandonné; il est repris aujourd'hui sans grande modification sauf que la taxe proposée est portée de 8 à 10 0/0.

* * *

Il n'est pas d'exemple, dans notre législation, d'une mesure fiscale frappant une industrie non seulement sur ses matières premières, mais sur l'ensemble de son chiffre d'affaires, dans une proportion bien supérieure à 10 pour 100, car le prix de vente d'un produit spécialisé n'est jamais pour le producteur le prix marqué sur le flacon, puisque de ce prix fort doivent être déduites les remises aux intermédiaires.

Comme le disait excellemment M. Lereboullet, il y a dans les spécialités de l'excellent et du parfait, il y a aussi du détestable et du nul.

Les spécialités les plus frappées seront les spécialités excellentes, celles dont le prix de revient est élevé comme il en est pour les alcaloïdes, les produits organiques ou de synthèse. Les spécialités qui supporteront le plus aisément l'écrasant impôt, ce sont les spécialités qui ne s'adressent pas au corps médical, mais qui atteignent directement le public par voie de la grande presse; pour celles-ci le prix de vente est tellement éloigné du prix de revient que la nouvelle mesure ne réduira que fort peu leurs bénéfices. Au contraire, elles trouveront dans l'apposition d'un timbre gouvernemental, une sorte d'approbation, de garantie.

A ces spécialités-là, une seule loi devrait être appliquée, celle qui interdit la vente des produits médicamenteux sans ordonnance de médecin.

* * *

Pour les spécialités purement médicales, je ne vois pas comment il serait possible d'appliquer le nouvel impôt. Aucun pharmacien ne prépare par exemple son chloroforme, sa digitaline, son adrénaline. Si j'achète par exemple chez un pharmacien un flacon de 60 grammes de chloroforme, pourquoi paierai-je un impôt si je demande un flacon de chloroforme spécialisé X..., dont je connais la pureté, et aucun impôt si je me contente d'un autre flacon acheté par le pharmacien à la maison qui ne garantit pas son produit?

Le pharmacien, pour ne pas payer l'impôt, devra-t-il acheter l'*aconitine* au premier droguiste venu?

Les médecins se servent beaucoup d'ampoules injectables. L'agent des contributions indirectes arrêtera-t-il le cabriolet du médecin de campagne pour voir s'il ne recèle pas une boîte d'ampoules injectables portant une marque de fabrique? Suffira-t-il d'enlever l'étiquette pour être à l'abri de la loi?

La sérothérapie a pris en thérapeutique une place de première nécessité; les divers sérums, sérum antidiphtérique, sérum antivenimeux, sérum antitétanique, sérum antibasedowien sont journellement employés en thérapeutique humaine; chaque jour les hygiénistes recommandent aux éleveurs les injections *de tuberculine* pour contrôler la santé des vaches laitières. Or, ces divers produits sont des *spécialités* et ne peuvent être préparés que par des *spécialistes* approuvés par l'Académie de médecine.

Le législateur dans sa sagesse mettra-t-il sur le même rang le flacon de sérum de Roux destiné à sauver la vie des enfants, le bâton de rouge et le pot de fard, destinés à réparer des ans l'irréparable outrage?

* * *

En présence d'un projet de loi si mal conçu, on conçoit l'émotion du monde pharmaceutique.

Les pharmaciens, députés et sénateurs, viennent de constituer un groupe parlementaire dont le président a été chargé de présenter au ministre des Finances et au rapporteur général du budget les critiques soulevées par le projet d'impôt sur les spécialités pharmaceutiques. Leurs revendications seront certainement écoutées, car il est impossible, même en notre temps de facéties parlementaires, de faire adopter une loi rédigée hâtivement par des personnages qui paraissent peu au courant de la médecine et de la pharmacie.

P. Desfosses.

LIVRES NOUVEAUX

Henri Hartmann. — *Travaux anatomo-cliniques. Chirurgie de l'intestin.* (G. Steinheil, Paris, 1907.)

Hartmann réunit, dans ce volume, ses travaux et ses observations personnelles sur la chirurgie de l'intestin et du côlon à des travaux anatomiques et cliniques de ses élèves Okinczyc et Lecène, sur des sujets de même nature. C'est un ensemble de documents illustrés de nombreuses figures et auxquels l'expérience de leur auteur en matière de chirurgie gastro-intestinale donne un intérêt particulier.

J.-L. Faure.

BIBLIOGRAPHIE

1280. — J. **Sobotta.** — Atlas d'anatomie descriptive, édition française par *A. Desjardins*. 3 vol. de texte et 3 atlas gr. in-8°, avec 150 planches en couleurs.

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE

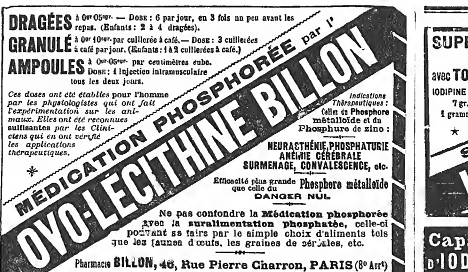
L'Iboga du Congo et l'Ibogaïne.

L'*Iboga* est une plante qui croît dans les régions de l'Afrique occidentale et surtout au Congo. Elle a été importée en France par l'explorateur *J. Dybowski*, qui avait remarqué au cours de ses nombreux voyages que les nègres en faisaient une notable consommation « prétendant, dit le Dr *A. Landrin*, qui a consacré à ce végétal exotique un très intéressant travail «, que l'absorption de la plante « permet de résister à une longue fatigue, « en enlevant tout besoin de sommeil et de » fournir une ration supplémentaire de tra- « vail... »

Ed. Landrin qui l'a étudiée aussi complètement que possible, en a extrait un alcaloïde nettement défini qu'il a nommé l'Ibogaïne, susceptible de se combiner avec les acides pour former des sels dont le plus communément utilisé est le chlorhydrate. Les expériences de laboratoire, ainsi que les essais cliniques qui en ont été faits dans les hôpitaux, et plus particulièrement dans le service et sous la direction du prof. *Huchard*, permettent de préciser l'action physiologique de l'Ibogaïne, et, par conséquent, ses indications thérapeutiques. Cette action est complexe et s'exerce sur la circulation, les contractions cardiaques étant à la fois ralenties et augmentées d'énergie: sur le système nerveux central, dont l'excitabilité est accrue; sur les échanges nutritifs, l'oxygène étant absorbé en plus grande quantité et l'acide carbonique éliminé plus abondamment.

Il s'agit donc d'un médicament tonique musculaire et nerveux, toni-cardiaque et excitant de la nutrition, qui doit être avantageusement prescrit dans tous les cas où il y a lieu de produire un effet stimulant sur l'organisme.

La dose moyenne d'ibogaïne est de 0 gr, 01 à 0 gr. 03 par jour, sous différentes formes, ce médicament se prêtant à tous les modes de préparations pharmaceutiques. Mais il est préférable de recourir aux dragées Nyrdahl, dosées à 0 gr. 005 de principe actif, très faciles à administrer et dont on ordonnera 2, 3, 4, quotidiennement et plus.





FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 12 Décembre 1906, à 1 heure. — M. NÉE : L'état actuel de la question du Favus humain; MM. Blanchard, Gaucher, Teissier, Claude. — M. ROGINSKY : Contribution à l'étude du trichocéphale, son rôle dans l'étiologie de la fièvre typhoïde, de l'appendicite et de l'anémie; MM. Blanchard, Gaucher, Teissier, Claude.

Jeudi 13 Décembre 1906, à 1 heure. — M. FLOURENS : Contribution à l'étude des leucocytoses infectieuses; MM. Dieulafoy, Joffroy, Desgrez, Rénon. — M. VIEL : Contribution à l'étude de la nutrition dans les états mélancoliques. Elimination de l'urée et de l'acide phosphorique; MM. Joffroy, Dieulafoy, Desgrez, Rénon. — M. BLANCHE : Contribution à l'étude des affections de l'estomac. Cytodiagnostic du cancer de l'estomac; MM. Chantemesse, Budin, Demelin, Carnot. — Mlle GENOUY : De la nécessité d'une direction dans l'allaitement au sein; MM. Budin, Chantemesse, Demelin, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 10 Décembre 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Teissier, Claude. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Roger, Legry, Balthazard. M. Brissaud, censeur; M. Proust, suppléant.

Mardi 11 Décembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Marion. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Faure, Auvray. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Rénon, Carnot. M. Dieulafoy, censeur; M. Launois, suppléant.

Mercredi 12 Décembre 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Cunéo, Proust. Epreuve pratique. — 2e (1re série) : MM. Gautier, Gley, Branca. — 2e (2e série) : MM. Richet (Ch.), Retterer, Broca (André). — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Brissaud, Roger, Legry. M. Gariel, censeur; M. Richaud suppléant.

Jeudi 13 Décembre 1906. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Gouget, Maillard. Epreuve pratique. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Raymond, Hutinel, Jeanselme. — 4e (1re série) : MM. Pouchet, Dupré, Méry. — 4e (2e série) : MM. Gilbert, Thoinot, Langlois. M. Albarran, censeur; M. Marion, suppléant.

Vendredi 14 Décembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Kirmisson, Delens, Legueu. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Proust. M. Landouzy, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Potocki. M. Richaud, suppléant.

Samedi 15 Décembre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Tarnier : MM. Budin, Demelin, Brindeau. M. Langlois, suppléant.

Réouverture de l'École pratique. — Conformément à l'avis du doyen de la Faculté, M. le ministre a décidé la réouverture des travaux de dissection et des travaux pratiques.

Limites des consignations pour examens de doctorat. — Le registre des consignations pour les examens ci-après désignés est ouvert au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) le lundi et le mardi de chaque semaine, de midi à trois heures, à partir du 1er Octobre 1906. Il sera clos aux dates ci-dessous indiquées.

1er *Examen.* — Le registre des consignations sera clos le 26 Février 1907, à 3 heures. MM. les candidats entrant en deuxième année au mois d'Octobre 1906 ne seront admis à consigner que les 22, 23, 25 et 26 Février 1907.

2e *Examen.* — Le registre des consignations sera clos le 22 Janvier 1907, à 3 heures. MM. les candidats qui n'auront point subi le 2e examen avant la clôture du registre des inscriptions de Janvier 1907 ne pourront prendre la 10e inscription qu'en vertu d'une autorisation spéciale de la commission scolaire. Par suite, ils ne seront admis à prendre part aux travaux pratiques de chimie pathologique et de médecine opératoire que sur leur demande et si le service le permet.

Les candidats ajournés avant le 17 Février 1907 pourront se présenter de nouveau dans une session qui aura lieu du 6 au 11 Mai 1907. Pour cette dernière session, le registre des consignations sera ouvert les 22 et 23 Avril 1907. Toutefois, MM. les candidats seront soumis, selon les cas, aux délais d'ajournement fixés par le décret du 24 Juillet 1899.

3e *Examen* (1re partie). — Le registre des consignations sera clos le 29 Janvier 1907, à 3 heures.

3e *Examen* (2e partie). — Le registre des consignations sera clos le 12 Mars 1907, à 3 heures.

4e *Examen.* — Le registre des consignations sera clos le 30 Avril 1907, à 3 heures.

5e *Examen* (1re partie). — Le registre des consignations sera clos le 28 Mai 1907, à 3 heures.

5e *Examen* (2e partie). — Le registre des consignations sera clos le 25 Juin 1907, à 3 heures.

Thèse. — Le registre des consignations sera clos le 25 Juin 1907, à 3 heures.

Avis aux candidats ajournés. — MM. les candidats ajournés avant le 2 Juin 1907 pourront renouveler leurs épreuves, savoir : 1° L'épreuve pratique de dissection, à partir du 3 Juin 1907; 2° L'épreuve pratique de médecine opératoire, à partir du 8 Avril et à partir du 3 Juin 1907.

Les épreuves orales seront renouvelées : 1° A partir du 3 Juin pour les candidats ayant échoué avant le 5 Mai; 2° A partir du 17 Juin pour les candidats ayant échoué après le 5 Mai et avant le 2 Juin.

Les candidats admis à renouveler l'épreuve pratique de médecine opératoire à partir du 8 Avril consigneront les 11 et 12 Mars. Les candidats qui ne pourront renouveler cette épreuve qu'à partir du 3 Juin consigneront les 13, 14 et 21 Mai inclusivement, dernier délai.

Pour les épreuves autres que la médecine opératoire, les candidats ajournés avant le 5 Mai consigneront les 13, 14 et 21 Mai inclusivement, dernier délai, pour passer à partir du 3 Juin. Les candidats ajournés après le 5 Mai et avant le 2 Juin consigneront les 3 et 4 Juin pour passer à partir du 17 Juin. Ils seront tenus de déclarer, en consignant, la date exacte de leur échec.

Les élèves ajournés après le 2 Juin à un examen, quelle qu'en soit la nature, ne pourront plus se présenter avant les vacances.

MM. les étudiants sont prévenus que ces dispositions seront rigoureusement appliquées.

Les sessions extraordinaires de Juin et Juillet 1907 ne seront ouvertes qu'en tenant compte des dispositions de l'article 4 du décret du 24 Juillet 1899, et de l'article 1er du décret du 20 Mai 1902.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. LERMOYEZ, MM. PAUL-LAURENS et HAUTANT, ont commencé un *Cours pratique d'oto-rhino-laryngologie*, dont voici le programme :

1re leçon : Eclairage. Technique du miroir frontal. Procédés d'anesthésie locale et d'anesthésie générale. — 2e leçon : Examen des fosses nasales. Rhinométrie. Olfactométrie. — 3e leçon : Epistaxis. Hémostase nasale. Hématome de la cloison. — 4e leçon : Coryzas aigus. Coryzas spasmodiques. Aérothermothérapie. — 5e leçon : Coryzas chroniques. Ozène. Syphilis nasale. Prothèse à la paraffine. 6e leçon : Rhinite hypertrophique. Queues de cornet. — 7e leçon : Polypes muqueux. Tuberculose nasale. Tu-

meurs malignes. Corps étrangers du nez. — 8e leçon : Crêtes et déviations de la cloison. — 9e leçon : Sinusites maxillaire. Lésions dentaires déterminantes. — 10e leçon : Sinusites frontales, ethmoïdales et sphénoïdales. — 11e leçon : Examen du pharynx buccal. Pharyngites aiguës et chroniques. Abcès. Mycoses. — 12e leçon : Hypertrophie des amygdales. — 13e leçon : Examen du nasopharynx. Rhinoscopie postérieure. Releveur du voile. Toucher naso-pharyngien. — 14e leçon : Catarrhe nasopharyngien. Adénoïdites aiguës. — 15e leçon : Végétations adénoïdes. — 16e leçon : Laryngoscopie. Trachéobronchoscopie. Œsophagoscopie. — 17e leçon : Laryngites aiguës et chroniques. Paralysies glottiques. — 18e leçon : Polypes du larynx. Syphilis. Cancer. — 19e leçons : Tuberculose du larynx. Trachéotomie. Tubage. — 20e leçon : Examen du conduit auditif et du tympan. — 21e leçon : Acoumétrie. — 22e leçon : Bouchons de cérumen. Corps étrangers du conduit. Eczéma de l'oreille. — 23e leçon : Aération de l'oreille moyenne. Cathétérisme. Bougirage de la trompe. — 24e leçon : Otites moyennes aiguës, a) catarrhale; b) exsudative. — 25e leçon : Furoncle du conduit. Otite moyenne aiguë purulente. Paracentèse. Mastoïdite. Trépanation de la mastoïde. — 26e leçon : Otite moyenne chronique purulente. — 27e leçon : Carie du rocher. Ses complications. Evidement pétro-mastoïdien, pansements d'évidés. — 28e leçon : Otites moyennes chroniques, a) exsudative; b) sèche. — 29e leçon : Oreille interne : Sa séméiologie. Labyrinthisme et labyrinthites. — 30e leçon : Conseils sur l'installation électrique d'un cabinet.

Hôtel-Dieu. — M. Pichevin commencera le mardi 11 Décembre, à 5 heures, une série de conférences gynécologiques gratuites avec présentation et examen des malades, et les continuera les mardis et les samedis suivants, à la même heure, à l'amphithéâtre Cloquet, à l'Hôtel-Dieu.

Hôpital Beaujon. — M. Stéphane Leduc, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes, fera jeudi matin, dans le service de M. Tuffier, une démonstration expérimentale sur l'ionisation et le sommeil électrique.

Hôpital de la Charité. — M. Maygrier, professeur agrégé, commencera ses leçons de clinique obstétricale à l'hôpital de la Charité (amphithéâtre Potain), le jeudi 13 Décembre 1906, à 10 heures précises du matin, et les continuera les jeudis suivants à la même heure.

Hôpital du Bastion 27. — Le Conseil vient de renvoyer à l'Administration les propositions suivantes, relatives à l'hôpital du Bastion 27 :

1° De M. Louis Lajarrige, tendant à la création d'un service de chirurgie au Bastion 27, boulevard Macdonald;

2° De M. Louis Lajarrige, tendant à dénommer hôpital Andral l'hôpital du Bastion 27.

NOUVELLES

Le prochain Congrès de médecine. — Le Conseil municipal de Paris vient de prendre une délibération par laquelle une subvention de 2.000 francs est accordée à M. Debove, doyen de la Faculté de médecine, pour le Congrès de médecine, qui se réunira à Paris, en Octobre 1907.

La protection des mères. — On vient de distribuer aux membres de la Chambre des députés le texte d'une proposition de loi de M. Engerand sur la protection des femmes avant et après l'accouchement.

La lutte contre l'absinthisme. — Après avoir consulté les rapports détaillés de ses sous-commissions médicale, économique et juridique, la Commission chargée d'examiner la pétition relative à l'interdiction de la vente de l'absinthe dans le canton de Genève a décidé à l'unanimité de proposer au grand Conseil un projet de loi défendant la vente au détail de ce produit et de tout autre similaire. Le député Jaccoud a été nommé rapporteur.

La stomatite aphteuse. — On annonce que la stomatite aphteuse fait des progrès sérieux en Belgique.

CONCOURS

Assistance médicale. — Le concours de l'assistance médicale s'ouvre aujourd'hui à midi. Les candidats, au nombre de 61 sont : MM. Amouroux, Ball, Barbier, Bermolle, Bertrand, Bertrandon, Bidel, Bing, Blanchard, Bouguerel, Boureille, Bricet, Burty, Caillaud, Cammas, Carel, Cernea, Chimot, Cohen, Darbousse, Darin, Demeurisse, Dethan, Eubmüller, Eltchaninoff, Facdouel, Fleury, Gaullieur-L'Hardy, Gouïn, Guérin, Hahn, Harlay, Hazard, Hutinet, Jacobsohn, Jamard, Laisney, Lehmann, Leichnam, Le Mière, Lévy, Luisi, Martin, Mathieu, Menusier, Mettey, Miquel, Oguse, Oppenheim, Pascaud, Poisson, Rabant (Maurice), Rabant (Fernand), Rabasse, Reinburg, Rochu, Rœderer, Rouhaud, Sniber, Tschudnowsky, Vételet.

Internat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'Internat, MM. André Riche, Milian, Dalché, Faure, qui ont accepté, et Boulloche, Klippel, Michaux, Lapointe, Reynier, Brindeau, qui n'ont point encore fait connaître leur acceptation.

Prix Filloux. — Le concours du prix Filloux vient de se terminer par l'attribution des prix, se montant chacun à 1.200 francs, à MM. Baldeweck, interne à l'hôpital Lariboisière, et à M. Poyet, externe à l'hôpital Saint-Antoine.

RENSEIGNEMENTS

A vendre une table spéculum, avec accessoires S'adresser au Docteur, 4, rue Volney, Paris.

Automobile Renault f^res^ à céder : tonneau 7-8 H P., en parfait état. S'adr. Dr Ménière, 8, rue Scheffer (16e).

Dame, veuve de docteur, désire entrer en relations avec une bonne maison française ou étrangère pour présenter aux médecins produits ou spécialités pharmaceutiques. Ecrire *P. M.*, 305.

MM. Bréchot, aide d'anatomie à la Faculté, et **Trémollières,** ancien interne commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat.* Ecrire *P. M.*, 303.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.



Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :

Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.

Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1907, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

MARCEL LERMOYEZ. Comment nous garer de l'ozène?
V. VEREL et L. RIMBAUD. Cholécystite perforante typhoïdique précoce.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de chirurgie de New-York.
Société belge de chirurgie.
Société de médecine berlinoise.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Académie des sciences. — Le dosage du formène et de l'oxyde de carbone dans le sang. — La vicianine, nouveau glucoside cyanhydrique contenu dans les graines de vesce. — Culture de la cellule artificielle. — Les troubles thermiques dans les cas de privation absolue de sommeil. — Rôle physiologique du pigment jaune de la macula. — L'audition des poissons. — Les lésions des centres nerveux consécutives à l'insolation. — La maladie du sommeil.

Société d'ophtalmologie de Paris.

Société de chirurgie. — Un procédé pour la cure de l'hypospadias périnéo-scrotal. — Sur la rupture des kystes hydatiques du foie dans les voies biliaires principales et sur le traitement de cette complication. — Cancer du côlon transverse; opération en trois temps. — Technique du décollement du côlon ascendant pour procéder à la recherche et à l'extirpation de l'appendice. — Résultat éloigné d'une orchidopexie. — Ténotomie sous-cutanée et ténotomie à ciel ouvert dans le torticolis congénital. — Appareil de marche appliqué après une ostéotomie du fémur pour genu valgum. — Aiguille à suture. — Cancer du col utérin. — Elections.

ANALYSES

CHRONIQUE

P. DESFOSSES. Conférence de M. Stéphane Leduc.

NOUVELLES

CONFÉRENCE
DE M. STÉPHANE LEDUC

Hier soir, à 9 heures, dans les salons de la Société de chirurgie, a eu lieu la conférence de M. Stéphane Leduc sur ses belles tentatives de biologie synthétique.

En l'absence du professeur Landouzy, M. le professeur Roger a présenté en ces termes le professeur Leduc aux auditeurs qui se pressaient dans la salle :

Il y a quelques mois, parvenait à *La Presse Médicale* la lettre d'un confrère, un médecin habitant quelque village perdu, au fond d'une contrée lointaine. Notre correspondant nous demandait dans quel ouvrage il pourrait trouver des renseignements sur les travaux de Leduc. Leduc?... Un savant à peu près ignoré, au moins en France, car, à l'étranger, depuis longtemps il était célèbre.

Pour satisfaire à la demande qui lui était adressée, *La Presse Médicale* sollicita la collaboration de M. Leduc; elle publia ses articles. Ce fut, vous vous le rappelez, un enthousiasme universel. Et voilà comment le professeur Leduc, grâce à l'intervention d'un modeste praticien de province, finit par être connu, même dans son pays.

A Leduc revient l'honneur d'avoir fait trois découvertes, dont une seule suffirait à illustrer un savant. Par un dispositif spécial, il a produit des courants électriques, dont plusieurs d'entre vous ont vu hier matin, à l'hôpital Beaujon, les surprenants effets. Il a doté la thérapeutique d'une méthode nouvelle. Enfin, s'il n'a pas créé des êtres vivants, il est parvenu, en combinant certaines substances chimiques, à reproduire des simulacres de vie; il a fait naître des sortes de végétaux artificiels; il a suscité le développement de cellules, de filaments mycéliens; il a obtenu des figures caryocinétiques. Mais, je m'arrête. M. Leduc, mieux que je ne saurais le faire, va vous exposer ses découvertes, quelques-unes au moins. Le temps dont il dispose ne lui suffirait pas à résumer son œuvre. Il choisira certains points particulièrement intéressants. Il vous parlera de ses recherches avec sa modestie habituelle, avec ce calme souriant dont il ne s'est jamais départi, avec cette bonhomie un peu railleuse, qui m'avait frappé, il y a vingt-cinq ans, quand nous étions, tous les deux, étudiants en médecine et que, dans les vieux bâtiments de la rue Lhomond, nous disséquions à la même table. Vous concevez combien ma joie a été grande quand le Comité de *La Presse Médicale* m'a demandé de remplacer son doyen, le professeur Landouzy, obligé de partir brusquement à l'étranger, et de vous présenter l'homme illustre qui fut mon ancien camarade.

Notre journal vous a fait connaître ses travaux, il a organisé cette conférence. Vous avez répondu à notre appel, vous êtes venus entendre le savant que nous avons, pour quelques heures, arraché à son labeur obscur, qui retournera demain reprendre trau-

quillement le cours de ses travaux, un peu étonné de voir que, malgré lui, sa réputation s'étend et grandit. Il conservera son immuable sérénité, insoucieux de la gloire, puisant plus de joie dans l'accomplissement de son œuvre que dans l'acclamation de la foule. Peut-être même nous en voudra-t-il un peu d'avoir fait violence à sa modestie et de l'avoir forcé d'accepter, ce soir, l'hommage enthousiaste de ses admirateurs.

Le professeur Leduc prend la parole sur :

Les Bases physiques de la vie et la Biogenèse.

La question des générations spontanées occupa particulièrement l'attention pendant les polémiques entre Pouchet (de Rouen) et Pasteur. Ce dernier démontra que les microbes ne naissent pas spontanément dans les infusions de foin comme le prétendait Pouchet. Depuis, on a dit que Pasteur avait tranché la question des générations spontanées; les travaux de Pasteur n'ont pas et ne peuvent avoir cette conséquence.

L'astronomie, la géologie nous enseignent que la Terre, autrefois, avait une température incompatible avec la vie; c'est lorsqu'elle s'est refroidie que les êtres vivants y sont apparus; il a bien fallu qu'ils naissent spontanément des matériaux terrestres. La question des générations spontanées existe; il n'est au pouvoir de personne de la supprimer. Il est stupéfiant que les expériences de Pasteur aient pu l'éteindre si complètement pendant plus de trente ans.

On a divisé la matière en matière organique, substance des êtres vivants, et en matière inorganique; d'où deux chimies, l'organique et l'inorganique. La synthèse de l'urée, par Wöhler, porta le premier coup à cette barrière, que les travaux de notre éminent compatriote Berthelot, et actuellement ceux de Fischer, de Berlin, démolissent de plus en plus. Les problèmes à résoudre sont du même ordre que ceux déjà résolus. Il n'y a pas de barrière, il n'y a qu'une chimie; la substance des êtres vivants est la même que celle des corps non vivants.

Pour faciliter l'étude, et dans l'ignorance des types intermédiaires, on a divisé les êtres vivants en animaux et végétaux, puis en espèces. Les faits recueillis par les évolutionnistes montrent qu'il n'existe de séparation, ni entre les espèces, ni entre les animaux et les végétaux; partout le passage est graduel, insensible; comment la théorie de l'évolution, qui s'est appliquée à reconstituer les chaînons entre tous les êtres, depuis les plus perfectionnés jusqu'aux plus infimes, comment a-t-elle laissé la chaîne brisée entre le monde vivant et le monde minéral? Là encore, la chaîne est continue, le passage est graduel, il n'y a pas de séparation.

La vie se présente comme une forme particulière du mouvement de la matière, un ensemble harmonique de mouvements liquides, comme une manifestation des mêmes énergies moléculaires qui animent la matière non vivante. Toute matière a la vie en soi, à l'état actuel ou à l'état potentiel. Nos aliments, par exemple, avant leur ingestion, ont la vie à l'état potentiel; après l'assimilation, ils ont la vie à l'état actuel.

La paléontologie nous apprend que les premiers êtres sont apparus dans les eaux, dans des solutions salines, à une époque où la température de la Terre était plus élevée qu'aujourd'hui, où l'atmosphère contenait plus de vapeur d'eau, où les phénomènes électriques étaient très intenses. D'autre part, tous les êtres vivants sont constitués par des solutions de cristalloïdes et de colloïdes séparés par des membranes perméables à travers lesquelles s'effectuent de continuels échanges. Enfin, les mers actuelles, ces vastes laboratoires de la vie, sont également des solutions de cristalloïdes et de colloïdes. C'est donc dans l'étude de ces solutions que l'on doit découvrir la nature de la vie. Il faut, en agissant sur ces solutions par des forces physiques, chercher à reproduire les phénomènes de la vie : la morphogenèse, la nutrition, l'organisation, la croissance, la reproduction, etc. C'est une science nouvelle : la biologie synthétique.

Plusieurs savants sont déjà résolument entrés dans la voie de la biologie synthétique : MM. les professeurs Benédikt, de Vienne; Raphaël Dubois, de Lyon; Jules Félix, de Bruxelles.

Le premier précurseur de ces études semble être l'abbé Nollet, qui découvrit l'osmose. Un de ses disciples, Reuss, semble avoir entrevu toute l'importance de l'étude des solutions, de la diffusion, de l'osmose. Graham divisa les corps en cristalloïdes et colloïdes et affirma que la diffusion des cristalloïdes se faisait dans les colloïdes, et par conséquent dans les plasmas, comme dans l'eau pure; cette affirmation de Graham fut confirmée par Voigtlander. Fick appela coefficient de diffusion la quantité de substance qui, dans l'unité de temps, traverse l'unité de section d'une colonne liquide, d'une unité de longueur, entre les deux extrémités de laquelle règne une unité de différence de concentration ou, avec la modification de Nernst, une unité de différence de pression osmotique.

Van t'Hoff assimila aux gaz les substances dissoutes; l'analogue de la pression des gaz est la pression osmotique, à laquelle sont applicables toutes les lois des gaz.

De nombreuses expériences m'ont permis de reconnaître que la diffusion ne se fait pas dans les colloïdes comme dans l'eau pure. Si l'on fait diffuser des gouttes d'une même solution alcaline dans de la gélatine à différents degrés de concentration additionnée de phthaléine du phénol, on constate par la coloration que la diffusion s'effectue d'autant moins vite que les solutions sont plus concentrées; les différences sont très grandes. En réalité, les milieux offrent à la diffusion des résistances variables avec leur nature et leur concentration; il en est de même des membranes dites semi-perméables qui ne sont pas, comme on l'enseigne, perméables à l'eau, et imperméables aux substances dissoutes, mais bien inégalement perméables aux substances dissoutes, aux molécules et aux ions. En résumé, la diffusion dans les colloïdes et à travers les membranes suit des lois analogues aux lois d'Ohm en électricité; la vitesse, ou intensité de diffusion, est proportionnelle aux différences de pression osmotique, varie en raison inverse de la résistance et, en plus, dépend de la nature de la substance diffusante.

La résistance des plasmas et des membranes organiques aux mouvements de diffusion est une notion de biologie générale, elle intervient dans tous les phénomènes vitaux; c'est en raison des résistances diverses qu'ils rencontrent que les ions se séparent ou s'unissent; cette inégale résistance des milieux organiques aux mouvements des molécules et des ions exerce une influence prépondérante sur le méta-

bolisme, qu'elle domine peut-être exclusivement. C'est aussi à l'inégalité de résistance aux mouvements des ions que sont attribuables les phénomènes électriques des êtres vivants, la production des forces électromotrices et des divers courants physiologiques.

En résumé, la vie semble être la résultante de deux forces physiques, l'une active, la pression osmotique qui met en mouvement les molécules et les ions; l'autre passive, la résistance opposée par les plasmas et les membranes à ces mouvements; l'inégalité de la résistance à l'égard des diverses molécules et des différents ions semble être la cause déterminante des actions chimiques de la vie, des synthèses et des décompositions, de l'assimilation et de la désassimilation.

J'ai montré que l'on pouvait se représenter les phénomènes qui se passent dans les liquides comme Faraday a représenté les phénomènes magnétiques ou électriques, par des centres de force ou pôles, et par des champs de force. Dans un liquide quelconque, tout point de concentration plus forte que celle du milieu, tout point hypertonique est un centre de force, un pôle positif de diffusion; tout point hypotonique est un pôle négatif de diffusion; entre ces pôles s'exercent les mêmes actions dynamiques qu'entre les pôles magnétiques ou électriques. Toutes les notions acquises dans l'étude des champs de force magnéto-électriques sont directement transportables aux champs de force résultant des actions dynamiques réciproques des pôles de diffusion.

Les actions réciproques des pôles de diffusion dominent les actions dynamiques et cinétiques de l'organisme; ces actions polaires déterminent des courants liquides qui entraînent les globules en suspension; c'est par leur intermédiaire que s'exercent dans les liquides les tropismes et les tactismes, qui se réduisent peut-être tous à l'osmotropisme et à l'osmotactisme, cependant inconnus jusqu'ici. Ces mêmes actions polaires, en accumulant les globules ou les particules en suspension autour d'un pôle positif de diffusion, produisent ainsi le phénomène de l'agglutination. Mais c'est surtout dans la statique cellulaire que ces actions interviennent.

En semant dans des solutions de gélatine à 5 ou 10 pour 100 des gouttes d'une solution de ferrocyanure de potassium à 5 ou 10 pour 100, j'ai obtenu un tissu cellulaire; chaque cellule a sa membrane d'enveloppe, son protoplasma, son noyau. Avec des solutions de chlorure de sodium, j'ai obtenu des tissus cellulaires entièrement liquides. On peut produire à volonté toutes les formes cellulaires; j'ai obtenu des cellules liquides à prolongements ciliaires. Ces cellules présentent le double courant d'osmose et le métabolisme moléculaire. Par la dessiccation, leurs mouvements s'arrêtent; elles présentent ainsi l'image de la vie latente des graines et des rotifères, car leurs mouvements reparaissent lorsqu'on rend l'humidité nécessaire.

Dans les cellules en état de division, Hermann Fol a découvert de curieuses figures qui, dit-il, ressemblent aux spectres ou fantômes magnétiques; ces figures ont beaucoup exercé la sagacité des savants; on ne connaissait aucune force physique pouvant produire de pareilles figures dans les solutions électrolytiques comme les liquides et les plasmas vivants, et les explications de ces figures sont un bel exemple de l'imagination des savants. En me guidant sur la notion de champ de force de diffusion, il m'a été possible de reproduire, dans des liquides électrolytiques, non seulement les figures de la karyokinèse, mais, dans leur ordre régulier, les aspects successifs de ces figures; en d'autres termes, les forces osmotiques, convenablement appliquées, produisent, malgré leur complication extrême, tous les mouvements de la division cellulaire, se succédant exactement dans le même ordre que dans la karyokinèse. J'ai d'abord reproduit la figure achromatique, puis les phénomènes de division du noyau, dans un plasma artificiel, plaçant une goutte colorée hypotonique par rapport au plasma entre deux gouttes colorées hypertoniques; chacune des deux gouttes latérales forme un centrosome entouré d'une couronne rayonnante, aster; pendant ce temps, le noyau central prend la forme d'un cordon enroulé ou spirème, à doubles contours avec de petits saccules latéraux; ce cordon se dédouble en bandes, chromosomes qui d'abord en partie s'orientent dans le plan équatorial, puis forment bientôt autour de l'équateur des figures en forme de V à sommets dirigés vers le centre, couronne équatoriale; enfin les bandes chromatiques se dédoublent et se mettent en marche vers les centrosomes qu'elles n'atteignent jamais complètement; elles se réunissent en deux masses nucléaires formant les noyaux des deux cellules finales. Il peut sembler que je récite la description de la karyokinèse apprise dans un traité classique; cependant je me borne à décrire les aspects successifs et photographiés des phénomènes que j'ai produits par diffusion.

Dans ces expériences, les gouttes, placées de part et d'autre du noyau artificiel, jouent le rôle de centrosomes apportés par le spermatozoïde dans l'ovule fécondé. Pour déterminer, dans les autres cellules, la division karyokinétique, il suffit qu'il se produise dans le cytoplasma deux pôles de diffusion, ce qui revient à l'établissement de deux centres métaboliques. En tout point, d'anabolisme, de synthèse, le nombre des molécules diminue, la pression osmotique s'abaisse, on a un pôle négatif de diffusion; en tout point de catabolisme, de désassimilation, le nombre des molécules augmente, la pression osmotique s'élève, on a un pôle positif de diffusion. La conservation cellulaire est donc liée à la symétrie du métabolisme autour du noyau comme centre. La multiplication des cellules dans les tumeurs malignes, dans le cancer par exemple, serait la conséquence de l'établissement dans le cytoplasma de deux centres de métabolisme.

Les êtres vivants sont formés de solutions de cristalloïdes et de colloïdes à divers degrés de concentration, lorsque la concentration augmente il y a intervention des forces moléculaires de cristallisation. Chaque centre de cristallisation a autour de lui un champ de force, mais, comme le montrent les microphotographies, ce champ de force est très compliqué.

Lorsque d'autres forces, comme des différences de pression osmotique, interfèrent avec la force de cristallisation, on obtient des formes résultantes rappelant la morphologie de certains êtres inférieurs. Les tissus solides des êtres vivants résultant de la solidification de solutions de colloïdes et de substances cristallisables, les forces de cristallisation doivent nécessairement intervenir dans leur morphogénie et influencer leur structure.

Lorsque, dans une solution, on sème, dans un ordre quelconque, des gouttes colorées de la même solution avec une concentration différente, ces gouttes d'abord diffusent, puis, lorsque les mouvements de

Affections Pulmonaires

Les seules préparations ayant donné jusqu'à ce jour des résultats appréciables et constants dans le traitement de la

Tuberculose Pulmonaire

Grâce à leur goût agréable, elles sont toujours acceptées même par les malades les plus difficiles.



Une cuillerée à bouche = 1 gr. Thiocol Roche; = 0 gr. 52 Gaïacol crist.

Tuberculose

Disparition de la **TOUX** et de l'**EXPECTORATION.**
Disparition de la **FIÈVRE.**
Disparition des **SUEURS NOCTURNES.**
Disparition de la **DYSPNÉE.**
AMÉLIORATION DE L'ÉTAT GÉNÉRAL.
Augmentation de l'**APPÉTIT.**
Régularisation des **FONCTIONS DIGESTIVES.**
AUGMENTATION DU POIDS DU CORPS.

Solubles dans l'eau,
Inodores,
Toujours tolérés par l'estomac.



1 comprimé = 0 gr. 50 Thiocol Roche; = 0 gr. 26 Gaïacol crist.

Meilleur marché que toutes les Préparations gaïacolées.

Pour éviter les Contrefaçons TOUJOURS INACTIVES / SOUVENT NUISIBLES **substituées au THIOCOL ROCHE**

NOUS PRIONS MM. LES MÉDECINS DE TOUJOURS PRESCRIRE :

SIROP ROCHE AU THIOCOL — Un Flacon.
COMPRIMÉS DE THIOCOL ROCHE — Un Tube.

GYNÉCOLOGIE

Le **Thigénol Roche** est :

INODORE	NON CAUSTIQUE	SOLUBLE EAU
INSIPIDE	NON TOXIQUE	GLYCÉRINE

Action calmante énergique,
Décongestion puissante,
Diminution des pertes.

Pansements faits tous les jours ou tous les deux jours avec des tampons de coton hydrophile fortement imprégnés de la solution :

Thigénol Roche. . . . . 30 ou 45 gr.
Glycérine . . . . 70 ou 55 gr.

Si les tamponnements ne peuvent être pratiqués ou pour compléter le traitement, employer les ***OVULES AU THIGÉNOL ROCHE,*** préparés par Ch. WEISS.



Les taches de THIGÉNOL sur la peau et le linge disparaissent rapidement par simple lavage A L'EAU.

Echantillons et littérature sur demande. — F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie, 7, rue Saint-Claude, PARIS

diffusion sont devenus extrêmement lents, on voit le liquide se segmenter en granulations que nous avons photographiées.

Cette segmentation des liquides est explicable par l'intervention de la cohésion; l'attraction moléculaire ou cohésion étant différente entre les molécules diverses qui constituent la solution, les molécules qui s'attirent le plus, transportées dans leurs sphères d'attraction réciproques par les courants lents de diffusion se réunissent en granulations sphéroïdales, dès que la force de cohésion l'emporte sur la force de diffusion qu'entraîne les molécules; les autres molécules remplissent les espaces inter-granulaires.

La segmentation du vitellus dans l'œuf en incubation est un des phénomènes les plus mystérieux de la vie; nous n'avions aucune idée d'une force physique pouvant produire un pareil résultat. Or, l'incubation présente des conditions analogues à celles de nos expériences, la température élevée détermine à la surface de l'œuf une évaporation qui augmente la concentration dans les parties superficielles et produit des courants lents de diffusion dont la conséquence, l'expérience le montre, doit être la segmentation de la masse. D'ailleurs mes segmentations liquides présentent une ressemblance remarquable avec celles du vitellus.

Enfin, j'ai pu réaliser, par les forces physiques, les phénomènes de nutrition, d'organisation, de croissance. Je fabrique des granules de sulfate de cuivre et de sucre, je les sème dans un liquide contenant du ferrocyanure de potassium, du chlorure de sodium ou un autre sel et de la gélatine: le granule s'entoure d'une membrane de ferrocyanure de cuivre, perméable à l'eau et aux ions, mais presque complètement imperméable au sucre; celui-ci produit à l'intérieur une forte pression osmotique qui appelle l'eau, et l'on voit la cellule germer, puis grandir; elle émet des tiges qui poussent verticalement et peuvent atteindre jusqu'à 30 centimètres de hauteur; parfois poussent des feuilles latérales; les tiges portent des organes terminaux en forme de boules, de chapeaux, d'épines, de vrilles, de chatons. Le produit de la croissance qui a l'aspect d'une plante, peut avoir plusieurs centaines de fois le volume de la graine initiale. La substance pour grandir et grossir est empruntée au milieu de culture; il y a donc nutrition par intussusception. L'organisation est compliquée, puisque, en plus de la différenciation en rhizomes horizontaux, tiges verticales, feuilles et organes terminaux, il existe nécessairement un appareil circulatoire dans lequel la substance membranogène et le sucre s'élèvent jusqu'à 30 centimètres de hauteur. Ces trois fonctions, nutrition par intussusception, croissance et organisation, considérées jusqu'ici comme caractéristiques de la vie, se trouvent ainsi réalisées par les forces physiques. Les croissances des cellules artificielles sont très sensibles à tous les excitants physiques et chimiques; elles cicatrisent leurs blessures; lorsqu'une tige est brisée avant l'achèvement de la croissance, les fragments se juxtaposent et se ressoudent et la croissance recommence.

Une seule fonction reste à réaliser pour achever la synthèse de la vie : la reproduction en série. Je considère ce problème comme du même ordre que ceux déjà résolus.

* * *

Le conférencier, à mesure qu'il exposait les divers points de sa conférence, montrait par de belles projections tous les détails de ces curieuses expériences.

Une foule de personnalités scientifiques s'étaient groupées autour du comité de rédaction de *La Presse Médicale*; citons entre autres les professeurs Gariel, R. Blanchard, Charrin; Docteurs Béclère, Langlois, Tuffier, Pierre Teissier, Branca, R. Proust, Chassevant, Marcel Labbé, Gouget, Josué, Chaput, Rochon-Duvigneaud, G. Luys, Grisel, A. Pettit, Martinet, Mme Giraud-Mangin, etc.

A voir l'empressement que le monde médical parisien a mis à venir assister à la conférence du professeur Leduc, on sent combien les médecins sont d'esprit large, combien ils sont désireux de s'instruire, d'étendre sans cesse le cercle de leurs connaissances.

La Faculté de médecine de Paris obtiendrait auprès d'eux le plus fécond et le plus grand succès, si sans toucher aux légitimes prérogatives de son corps professoral, elle appelait à venir temporairement faire des leçons dans ses amphithéâtres tous ceux, titrés ou non titrés, que des travaux personnels ont mis à même d'apporter des idées nouvelles dans le champ si vaste de la Médecine.

Tous les savants qui, sur les divers points de notre belle France, peinent obscurément, trouveraient le plus puissant reconfort dans cette consécration donnée à leurs travaux; les étudiants de tous âges en retireraient le plus grand profit. On parle beaucoup ces temps-ci de réformes des études médicales, on voit paraître chaque jour un plan nouveau de règlements. Pourquoi chercher de nouveaux moules, de nouvelles entraves? Les institutions et les règlements ne sont rien : ce qu'il faut reformer, ce sont les esprits, les cerveaux, en leur inculquant plus d'ardeur au travail, plus d'initiative spontanée.

La belle conférence du professeur Leduc nous a montré des aperçus originaux, une manière neuve d'envisager la nature et la vie; mais la science progresse sans cesse, les idées de Leduc seront peut-être inexactes demain. Le conférencier néanmoins n'aura pas perdu sa journée si ses auditeurs ont appris de lui qu'on ne doit jamais se laisser endormir sur le mol oreiller des opinions classiques et des enseignements officiels. Ce qui fait la principale beauté de la conférence du professeur Leduc, c'est qu'elle est une splendide manifestation d'originalité, une haute leçon d'indépendance scientifique.

P. Desfosses.

1. Nous tenons à remercier tout particulièrement MM. Hallion et Carron dont la collaboration a été d'un grand secours pour la réussite d'expériences si délicates.

En raison de son importance, cette conférence sera publiée en une brochure illustrée avec les figures reproduisant les intéressantes projections faites hier soir.

HOPITAUX ET HOSPICES

Personnel médical des hôpitaux. — Par arrêté du ministre de l'Intérieur, M Landrieu, médecin chef de service à l'hôpital Lariboisière, est nommé médecin honoraire des hôpitaux ; MM. Guyon, professeur de clinique des maladies des voies urinaires à l'hôpital Necker; Blum, chirurgien à l'hôpital Saint-Antoine ; Félizet, chirurgien à l'hôpital Bretonneau ; Richelot, chirurgien à l'hôpital Cochin, sont nommés chirurgiens honoraires des hôpitaux.

— Les médecins des hôpitaux, chefs de services dont les noms suivent, passent : à Lariboisière, M. Launois ; à Necker, M. Achard ; à Laënnec, M. Thoinot ; à Bretonneau, M. Boulloche ; à Saint-Antoine, M. Triboulet ; à Dubois, M. Aviragnet ; à Tenon, MM. Lamy et Legry ; à Aubervilliers, M. P. Tessier ; à Bichat, M. Hudelo : à Sainte-Périne, M. Brühl ; au Bastion 27, MM. J. Renault et Bezançon ; à Dehrousse, M. Gouget.

Démonstration du professeur Leduc. — Aujourd'hui, à 9 h. 3/4 du matin, le professeur Leduc, de Nantes, fera dans le service du professeur Pozzi, à l'hôpital Broca, 111, rue Broca, des démonstrations expérimentales sur l'*introduction des ions et le sommeil électrique*.

La literie des hôpitaux. — On va réorganiser le service de la literie des hôpitaux de l'Assistance publique. Il sera créé une literie centrale, qui sera rattachée au magasin central. Cette réforme entraînera une dépense de 13.400 francs.

NOUVELLES

Bourse de doctorat en médecine. — Un arrêté ministériel modifie comme suit les conditions d'obtention des bourses de doctorat en médecine.

Peuvent obtenir une bourse de doctorat en médecine de première année les candidats qui justifient soit de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, soit de la mention « assez bien » au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat.

Le stage hospitalier des étudiants. — Au cours de la dernière réunion du Conseil général de la Seine, M. Marcel Durand a questionné l'Administration sur la répartition des étudiants en médecine dans les services hospitaliers.

Cette répartition, a-t-il dit, est d'une inégalité telle qu'alors que dans tel service les internes et les externes suffisent à peine, dans d'autres services, au contraire, il y a véritable encombrement. C'est une cohue autour des lits des malades.

M. Marcel Durand a demandé la modification du décret de 1892, de façon que le nombre de services destinés à recevoir des stagiaires soit augmenté, et que chaque service ne puisse recevoir plus de dix stagiaires.

Ce vœu a été adopté par le Conseil général.

La lutte contre l'alcoolisme. — Un grand nombre de députés, parmi lesquels MM. Cazeneuve, Guieysse, Aynard, Dron, Ribot, Siegfried, Breton, Joseph Reinach, Ferdinand Buisson, Flandin (Yonne), Schmidt, etc., viennent de se réunir sous la présidence de M. Ribot et ont décidé la constitution d'un groupe antialcoolique.

Le groupe compte déjà plus de cent adhérents.

Il a été décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu pour constituer le bureau définitif et examiner le projet du Gouvernement et de la Commission du budget relatif à la surtaxe de l'absinthe et des bitters.

La lutte contre l'absinthe. — Voici le texte de la proposition de M. Breton tendant à l'interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe. :

Article 1er. — Six mois après la promulgation de la présente loi la fabrication et la vente des essences et liqueurs à base d'absinthe seront interdites.

Article 2. — Seront punis de l'emprisonnement pendant trois mois au moins, deux ans au plus, et d'une amende de 50 francs au moins, de 10.000 francs au plus ou de l'une de ces deux peines seulement :

Tous ceux qui fabriqueront, exposeront, mettront en vente ou vendront les essences ou liqueurs visées à l'article précédent.

La lutte contre le blanc de céruse. — Le Sénat vient de voter la loi interdisant l'usage du blanc de céruse pour les travaux exécutés à l'intérieur des édifices.

La fièvre typhoïde à Givet. — On mande de Givet que la fièvre typhoïde a fait son apparition dans cette garnison, ainsi que dans celle de Rocroi. Le 148e d'infanterie aurait, depuis quelques jours, 19 cas bien caractérisés ; plus de 20 autres seraient en observation.

CONCOURS

Médecin d'assistance. — Composition écrite. — *Séance du 5 Décembre.* — Pathologie médicale : *Diagnostic différentiel des angines.* — Pratique obstétricale : *Procidence du cordon et son traitement.*

Les séances auront lieu les lundis, mercredis, vendredis et samedis, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu.

La première séance de lecture aura lieu lundi.

Internat. — Le jury du prochain concours de l'internat est composé définitivement de MM. André Riche, Boullache, Klippel, Milian, Dalché, Michaux, Lapointe, J.-L. Faure, Reynier, Brindeau.

RENSEIGNEMENTS

Situation médicale dans localité importante, trois quarts d'heure de Paris. Pour renseignements s'adresser aux Bureaux de « La Presse Médicale », de 10 h. à 11 h.

Dame, veuve de docteur, désire entrer en relations avec une bonne maison française ou étrangère pour présenter aux médecins produits ou spécialités pharmaceutiques. Ecrire *P. M.*, 305.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1907, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

MARCEL GARNIER. Les sécrétions thyroïdiennes.

E. PALIER. La bactériologie du carcinome de l'estomac.

MÉDECINE PRATIQUE

ALFRED MARTINET. Le calendrier du syphilitique.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Nouvelles recherches sur la méthode de Bier.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine berlinoise. — Un cas d'infection charbonneuse mortelle à point de départ intestinal. — Sur le cancer primitif de l'appendice.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de neurologie. — Hyperesthésie tactile douloureuse à topographie radiculaire chez un tabétique. — Tabes supérieur avec hémi ataxie. — Radiculite sensitivo-motrice. — Signe de Babinski chez un choréique. — Arthropathies nerveuses. — Ostéite vertébrale cervicale. — Ostéite syphilitique déformante, type Paget, chez un tabétique. — Tumeur cérébrale de la région des circonvolutions pariétales supérieures. Hémiplégie double par compression des faisceaux pyramidaux. — Lésion bulbaire. Troubles syringomyéliques. Asymétrie thermique et vasculaire. — Tabes. Atrophie musculaire — Sclérose combinée sénile. — Névrite du trijumeau. — Néoplasme bulbo-protubérantiel. — Atrophie musculaire progressive. — Lésion du thalamus avec intégrité de la capsule interne. — Paralysie infantile à type radiculaire très net. — Trophœdème congénital. Lésions du tissu conjonctif.

Société française de dermatologie et de syphiligraphie. — Cancer de la langue opéré depuis dix-huit mois, pas de récidive. — Opérations esthétiques. — Nævus vasculaire chez un nourrisson traité par le radium. — Sur les dangers et la composition du topique dit « prodermes ». — Liséré gingival mercuriel. — Nature tuberculeuse du pityriasis rubra pilaire. — A propos d'un malade tabétique présentant une syphilis tertiaire en évolution. — Sur un cas d'adéno-lipomatose. — Tuberculides papulo-nécrotiques transformées « in situ » en lichen scrofulosorum.

Société médicale des hôpitaux. — Myxœdème acquis de l'adulte avec régression sexuelle à l'état prépubère. Infantilisme réversif de l'adulte. Dysthyroïdie et dysorchidie. — Paraplégie spasmodique par myélite traumatique. — Syndrome de Brown-Séquard par lésion de la moelle cervicale. — Syndrome d'hyposystolie hépatique chez les tuberculeux pulmonaires. — Syndrome radiculaire du membre supérieur. — Indications et résultats des interventions chirurgicales dans le cancer de l'estomac.

Société anatomique. — Bronchopneumonie tuberculeuse chez un ancien méningitique. — Mort subite ; apoplexie des capsules surrénales. — Mort subite ; coronarite oblitérante. — Pityriasis rubra pilaire. — Tumeur du voile du palais. — Épithéliome de la muqueuse palatine. — Leucoplasie et épithéliome — Hypernéphrome du rein.

Académie de médecine. — Prix de l'Académie.

ANALYSES

Épidémiologie, Médecine publique et Hygiène. — CIOFFI. Malaria sans anophélisme.

CHRONIQUE

F. TRÉMOLIÈRES. La pelade et le Conseil d'hygiène.

CORRESPONDANCE

P. MALAPERT. A propos du certificat d'études médicales supérieures et les écoles de médecine.

LIVRES NOUVEAUX

V. AUGAGNEUR et M. CARLE. Précis des maladies vénériennes.

NOUVELLES

LA PELADE ET LE CONSEIL D'HYGIÈNE

On sait que, jusqu'ici, les enfants atteints de pelade étaient écartés des écoles en vertu de l'article 14 du règlement relatif à la prophylaxie des épidémies dans les écoles de la Ville de Paris.

Cette mesure, que les données scientifiques actuelles ne semblent plus justifier, a suscité de nombreuses protestations. Aussi, le Conseil d'hygiène a-t-il chargé l'un de ses membres, M. Duguet, de l'Académie de médecine, d'en étudier la légitimité. Dans sa dernière séance, il a, sans discussion, adopté les conclusions du rapporteur proposant l'annulation de l'article discuté.

Voilà donc levé l'interdit qui frappait les enfants peladiques, auxquels les écoles seront dorénavant ouvertes.

Le rapport de M. Duguet aura sans nul doute un grand retentissement. Il résume avec une lucidité parfaite et une entière impartialité les opinions d'un assez grand nombre de dermatologistes parisiens, contagionnistes et non-contagionnistes ; c'est en se basant surtout sur les travaux de M. L. Jacquet que M. Duguet réclame l'admission *de droit* des peladiques dans les écoles.

* * *

L'opinion médicale sur la pathogénie de la pelade a, dans ces dernières années, curieusement évolué ; il peut être intéressant de jeter un coup d'œil rapide sur les fluctuations qu'elle a subies. Depuis le début du siècle, où l'on a tant bien que mal étudié la dermatose, on a successivement affirmé, d'abord, mais d'une façon très vague, la nature nerveuse, puis, avec une force

toujours croissante, sa nature parasitaire. Nous assistons aujourd'hui à la consécration de la première doctrine, de la doctrine anti-contagionniste précisée et complétée.

Y a-t-il là une de ces questions d'engouement, de mode, si fréquentes dans l'histoire de la médecine, ou le résultat d'une évolution logique d'un progrès réel? Le résumé des travaux auxquels est dû le dernier revirement de l'opinion médicale nous le fera discerner.

La théorie parasitaire était en plein succès quand Sabouraud contesta l'authenticité de diverses épidémies de pelade; aucune de ces épidémies n'était autre chose qu'un assemblage de faits disparates : trichophyties méconnues, alopécies post-traumatiques ou post-impétigineuses, commencement de vulgaire calvitie, etc. Mais quelques épidémies peuvent être reconnues fausses sans que cela implique qu'il n'y en a pas de légitimes. Les travaux de Sabouraud n'excluaient ni la contagion individuelle, ni le parasitisme microbien; l'opinion médicale restait encore, dans son ensemble, épidémiciste.

L'action de M. L. Jacquet fut, au contraire, décisive. Cet auteur proclama que la pelade n'est ni *contagieuse*, ni *épidémique*, ni *parasitaire*, montra ce *qu'elle n'est pas* et aussi *ce qu'elle est*. « Il a, dit M. Duguet, étayé son opinion sur un nombre incalculable d'expériences qui ont une haute valeur et un grand retentissement. » Ses recherches suivent, pour ainsi dire, un développement naturel. Tout d'abord l'insuccès d'une innombrable série d'auto-inoculations ébranle fortement la notion de la contagion peladique. Se dégageant de la simple étude de la lésion pilaire, M. Jacquet met en évidence le déséquilibre nerveux local et général et la viciation humorale chez les peladiques; plus tard, il complète cette dernière étude avec M. Portes. Il établit ensuite, en s'appuyant sur l'anatomie générale, les analogies embryonnaires, histologiques et évolutives des systèmes dentaire et pilaire. Mais il faut, pour que de cet *humus prépeladique* naisse la pelade, qu'un nouveau facteur dérive sur un point donné l'influence morbide préétablie; et M. L. Jacquet montre le rôle *fixateur* de diverses irritations régionales, d'altérations somatiques variables et multiples : traumatismes, lésions pharyngées, otiques, broncho-pulmonaires, gastro-intestinales et surtout gingivo-dentaires. Entre temps, une critique serrée volatilisait les épidémies peladiques opposées par les contagionnistes à la doctrine trophonévrotique.

Au total, trois ordres d'arguments convergents étayent cette dernière doctrine :

1° L'insuccès des inoculations, faites en nombre énorme au malade lui-même, à d'autres malades, à des sujets sains, à d'anciens peladiques, à des peladiques en activité, inoculations portant le soi-disant germe jusqu'au fond des follicules pileux, et réalisant, quand elles étaient faites sur des sujets en pleine éclosion d'aires nouvelles, des conditions idéales de graine et de terrain;

2° L'inanité de tous les cas de contagion et de toutes les épidémies qui ont pu être soumis à une enquête contradictoire et impartiale;

3° La mise en valeur des causes lointaines, multiples et foncières qui préparent la pelade et des irritations organiques qui fixent la dermatose.

Ainsi, la théorie parasitaire détruite, prend corps et s'affirme, avec son déterminisme rigoureux, la théorie trophonévrotique de la pelade. Les faits qui la constituent ont acquis, par leur juxtaposition, une grande valeur démonstrative; aussi sans être admise par tous dans tous ses détails, cette théorie ne pouvait-elle manquer d'être fort impressionnante et de provoquer une réaction contre la théorie parasitaire et ses conséquences sociales. Le succès de la doctrine trophonévrotique, qui est presque tout entière l'œuvre de M. L. Jacquet, n'est donc pas, comme on le voit, l'effet d'un engouement médical, mais le résultat logique d'un effort persévérant et coordonné, qu'il nous a paru intéressant de résumer.

FERNAND TRÉMOLIÈRES.

CORRESPONDANCE

Le Certificat d'études médicales supérieures et les Ecoles de médecine.

Nous recevons la note suivante, qu'il nous paraît intéressant de signaler à nos confrères :

En présence des réclamations unanimes du Corps médical, M. le ministre de l'Instruction publique semble vouloir modifier le décret du 25 Juillet 1906.

De son côté, M. le professeur Bouchard, dans une série d'interviews, a annoncé qu'il demanderait une modification dans le titre de l'examen.

Mais, vantant les avantages de cet examen, il dit qu'il permet de supprimer trois concours : ceux de chef de clinique, de chef des travaux et de professeur dans les Écoles de médecine.

En réalité, on nous promet de changer le titre, mais de garder la chose. Voyons donc la partie du décret concernant les professeurs des Écoles de médecine :

« Peuvent être nommés sans concours :

« Suppléants des chaires d'anatomie et physiologie; des chaires de pathologie et de clinique médicales; des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales, et de clinique obstétricale les docteurs en médecine pourvus du certificat d'études médicales supérieures. »

Pour les chaires d'anatomie et de physiologie, rien ou peu de chose à dire. Mais pour les chaires de clinique chirurgicale et obstétricale?

On va demander aux candidats à ces chaires de passer un examen d'anatomie, de physiologie, de médecine générale et d'anatomie pathologique; s'ils

sont reçus, ils seront déclarés aptes à enseigner la chirurgie et les accouchements.

Avec cette nouvelle façon de procéder on enlève aux Écoles de médecine tout espoir de voir entrer chez elles les *meilleurs*, ceux qui auront été désignés par un concours : on leur *impose* leurs suppléants.

Il fut un temps où les professeurs des Écoles préparatoires de médecine étaient nommés sans concours. C'était l'époque où l'on passait successivement de la médecine à la chirurgie pour aller à l'anatomie et finir à la chaire d'obstétrique. J'ai entendu des professeurs d'École de médecine se réjouir de voir disparaître cette anomalie et chanter les louanges du concours enfin exigé depuis 1883. Je pense qu'ils n'ont pas changé d'avis : que vont-ils dire maintenant?

Je sais bien que les temps ont changé. Il existe même une École de médecine — je crois qu'elle est seule de son espèce — où les concours sont supprimés, autant qu'il est possible, pour être agréable au député ou au sénateur influent. On y voit des professeurs suppléants, issus du concours, nommés pour neuf ans et leurs auxiliaires nommés *sans concours et à vie*.

C'est cette doctrine que le décret du 25 Juillet 1906 veut consacrer.

Ce décret dit en effet : non pas *seront* nommés sans concours . . . . . mais *peuvent* être nommés sans concours . . . . . Nommés par qui? Par le ministre. Il pourra les nommer; cela suppose qu'il pourra ne pas les nommer.

Il deviendra donc utile, lorsqu'on briguera une place de suppléant dans une École de médecine, de travailler spécialement deux choses : sa mémoire (M. le professeur Bouchard insiste longuement pour dire que l E. M. S. sera un examen de mémoire) et . . . les hommes politiques influents, les ministrables qui *pourront* vous nommer sans concours. Grâce à cela, on sera apte à enseigner la clinique médicale ou chirurgicale, voire même les accouchements.

Il n'est pas tendre pour les professeurs suppléants des Écoles de médecine le décret du 25 Juillet 1906.

Jusqu'à présent un professeur suppléant nommé au concours pouvait se voir titulariser un jour ou l'autre; il n'en sera plus ainsi à partir du 1er Novembre 1907.

« Toutefois les suppléants et les chargés de cours « en exercice à la date de la promulgation du présent « décret *peuvent* être nommés professeurs titulaires « sans justifier du certificat d'études médicales supé- « rieures. »

Ils *peuvent* être titularisés. Ils n'ont aucun *droit* à cette titularisation. A eux aussi il leur sera utile d'avoir du flair; ils devront flairer le ministre de demain qui *pourra* les titulariser. On ne leur avait pas dit cela quand ils ont concouru pour une place de suppléant.

Ils ont juste un an pour chercher les appuis nécessaires pour pouvoir être titularisés. Leur sort est bien peu enviable.

Heureusement que M. le professeur Bouchard nous avertit que cette nouvelle façon de procéder « per- « mettra de n'introduire dans les Écoles de méde- « cine que des hommes dont l'instruction générale ne « sera pas douteuse ». C'est peut-être peu flatteur pour le corps enseignant des Écoles de médecine, mais M. le professeur Bouchard n'en a cure. Malgré cela ce corps enseignant est fier de compter dans son sein des professeurs d'une instruction aussi peu douteuse que celle de Monprofit, professeur à l'École d'Angers, par exemple.

Je ne sais pas comment les professeurs des Écoles de médecine accepteront cette suppression du concours qui était jusqu'à aujourd'hui la sauvegarde de leur titre; je ne sais pas pourquoi M. le professeur Bouchard, dont l'impartialité dans les concours est si universellement reconnue, en veut la suppression; mais j'estime que cette modification dans le recrutement de leurs professeurs sera préjudiciable au bon renom des Écoles de médecine.

P. Malapert,
Ancien interne des hôpitaux de Paris.

LIVRES NOUVEAUX

V. Augagneur et M. Carle. — *Précis des maladies vénériennes*. 1 vol. in-18, de 685 pages, avec 57 fig. dans le texte et 16 planches hors texte. Prix : 10 fr. (O. Doin, éditeur).

Cet ouvrage s'adresse à la fois à l'étudiant et au praticien. La clinique et la thérapeutique y tiennent, en effet, une place prépondérante. Les discussions théoriques, sans y être négligées, n'y occupent que le second plan. Tous les chapitres importants y sont traités avec maîtrise. Quant à ceux qui ne leur ont pas paru mériter mieux qu'une citation, les auteurs, à l'aide d'une bibliographie sobre, mais topique, renvoient le lecteur aux articles originaux.

Le *Précis des maladies vénériennes* contient beaucoup de points originaux; et l'on regrette souvent, à la lecture, que le cadre trop restreint de l'ouvrage n'ait pas permis de plus amples développements.

Dans le premier chapitre, consacré à la *blennorragie*, l'uréthrite chronique est étudiée en détail, avec ses diverses modalités, son diagnostic souvent délicat et son traitement particulièrement difficile suivant sa cause. Signalons certaines idées nouvelles sur la pseudo-cystite du col, qui n'est, selon les auteurs, qu'une urétrite postérieure suraiguë.

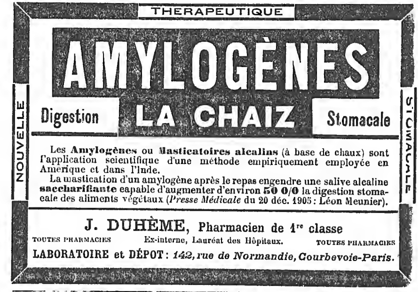
Un long chapitre est consacré au *chancre mou* et à son traitement variable selon le stade évolutif de la lésion.

L'étude symptomatique de la *syphilis* est facilitée par un assez grand nombre de gravures. Les recherches sur le tréponème, toujours poursuivies, sont relatées aussi complètement que possible. Le chapitre du traitement, où toutes les médications anti-syphilitiques sont méthodiquement exposées, est à lire tout entier. Citons, au passage, quelques idées personnelles : l'origine américaine de la syphilis est vigoureusement défendue par les auteurs, qui étayent de nombreux arguments historiques. Les auteurs contestent la contagiosité des accidents tertiaires et croient les réinfections possibles et plus fréquentes qu'on ne l'admet d'ordinaire. Dans l'exposé des symptômes, nous retrouvons des idées déjà défendues par eux : excellence pronostique des grosses adénopathies, origine thyroïdienne des syphilides pigmentaires, participation très restreinte de la vérole à l'étiologie du tabes et de la paralysie générale.

Notons enfin l'étiologie de la syphilis héréditaire, où sont vigoureusement défendues, à propos de la syphilis conceptionnelle, certaines notions qui ne sont pas encore classiques.

Deux petits chapitres concernant l'herpès génital et les papillomes terminent cet intéressant ouvrage.

F. T.






Sirop Roche
au Thiocol
Préparé par Ch. Weiss
Prix 4f


COMPRIMÉS
DE
THIOCOL ROCHE
PRIX 2f
Prendre 1 à 3 comprimés dissous dans 1/4 de verre d'eau trois fois par jour.

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 19 Décembre 1906, à 1 heure. — M. LEMAITRE : Du chlorure d'éthyle comme anesthésique général dans les interventions de courte durée, son administration à dose minima dans un espace clos et extensible; MM. Richet (Ch.), Pouchet, Landouzy, Labbé (Marcel). — M. BRION : La digalène (de Cloëtta); MM. Pouchet, Richet (Ch.), Landouzy, Labbé (Marcel). — M. BENTHAY : Etude synthétique et clinique sur les anévrismes de l'aorte thoracique descendante; MM. Landouzy, Richet (Ch.), Pouchet, Labbé (Marcel). — M. BAZIN : Traitement de la syphilis du nouveau-né par injections intra-musculaires de préparations mercurielles, solubles et insolubles; MM. Pinard, Terrier, Wallich, Gosset. — M. DUFOUR-LAMARTINERIE : Des injections intra-utérines. (Pratique de la clinique Baudelocque 1902-1906. Indications, nombre, résultats.) MM. Pinard, Terrier, Wallich, Gosset. — M. MAUROY : Le service des prompts secours de la ville de Paris. Considérations sur son fonctionnement et modifications à y apporter; MM. Terrier, Pinard, Wallich, Gosset. — M. ANGUILE : Du casier médical; MM. Blanchard, Joffroy, Gaucher, Balthazard. — M. ALBES : De l'illusion de fausse reconnaissance. (Etude critique, clinique et médico-légale); MM. Joffroy, Blanchard, Gaucher, Balthazard. — M. REME : Contribution à l'étude de la trichotillomanie; MM. Joffroy, Blanchard, Gaucher, Balthazard. — M. PICAUD : Contribution à l'étude du traitement du charbon par les méthodes nouvelles; MM. Gaucher, Joffroy, Blanchard, Balthazard.

Jeudi 20 Décembre 1906, à 1 heure. — M. PETIT : Contributions à l'étude de la méthode dite de Bond-Bobroff, dans le traitement des kystes hydatiques non suppurés du foie; MM. Berger, Pozzi, Poirier, Proust. — M. VITOUX : Contribution à l'étude des hématuries de la grossesse; MM. Pozzi, Berger, Poirier, Proust. — M. DEZARNAULD : De l'extirpation des ganglions lombaires dans le cancer du testicule; MM. Poirier, Berger, Pozzi, Proust. — M. BRELET : La mort subite chez l'enfant; MM. Hutinel, Gilbert, Méry, Carnot. — M. ROUSSELLOT : Contribution à l'étude des purgatifs azotés; MM. Gilbert, Joffroy, Hutinel, Carnot.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 17 Décembre 1906. — 5e (Deuxième partie) 1re série), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Teissier, Legry. — 5e (Deuxième partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Roger, Claude, Labbé (Marcel). M. Reclus, censeur; M. Duval (Pierre), suppléant.

Mardi 18 Décembre 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie) Charité : MM. Le Dentu, Albarran, Faure. — 5e, Chirurgie (Deuxième partie), Charité : MM. Joffroy, Thoinot, Carnot. M. Pozzi, censeur; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 19 Décembre 1906. — Dissection, École pratique : MM. Segond, Sebileau, Cunéo. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gariel, Gley, Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Retterer, Legueu, Potocki. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Teissier, Legry. M. Gautier, censeur; M. Broca (André), suppléant.

Jeudi 20 Décembre 1906. — Médecine opératoire, École pratique : MM. Le Dentu, Thiéry, Auvray. Epreuve pratique. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Raymond, Thiroloix, Maillard. Epreuve pratique. — 2e : MM. Retterer, Langlois, Desgrez. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Budin, Launois, Morestin. — 4e : MM. Chantemesse, Thoinot, Vaquez. M. Albarran, censeur; M. Dupré, suppléant.

Vendredi 21 Décembre 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Branca, suppléant.

Samedi 22 Décembre 1906. — Médecine opératoire, École pratique : MM. Berger, Poirier, Faure. Epreuve pratique : 2e : MM. Gley, Launois, Broca (André). — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Raymond, Thiroloix, Carnot. — 4e : MM. Robin, Gilbert-Ballet, Langlois. M. Le Dentu censeur; M. Vaquez, suppléant.

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — Par suite de la suppression du cours complémentaire de pathologie externe, le ministre, sur la proposition de la Faculté, a décidé la création de travaux pratiques de clinique chirurgicale et de clinique médicale.

MM. les professeurs agrégés Chavannaz et Verger sont chargés de ces travaux pratiques pendant l'année scolaire 1906-1907.

COLLÈGE DE FRANCE

Physiologie comparée. — M. le professeur François-Franck reprend son cours au Collège de France aujourd'hui mercredi, à 3 h. 45. Il traitera, cette année, des mécanismes respiratoires (physiologie comparée).

Pathologie générale et comparée. — M. le professeur Charrin fait son cours au Collège de France les mardis et les jeudis, de 5 à 6 heures (pathologie générale et comparée).

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Saint-Antoine. — M. Lejars, agrégé, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, a commencé et continuera tous les mercredis, à 10 h. 1/2, des leçons cliniques.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Réunion de la Société corporative des étudiants. — Sur l'invitation de la Société corporative des étudiants, une réunion a eu lieu lundi soir, sous la présidence de M. Gairal, président de l'Union des Syndicats médicaux de France.

Un millier de personnes environ assistaient à cette réunion, tenue dans la Salle des Sociétés savantes.

Après des discours de MM. Coppens (de Lille), Rist, médecin des hôpitaux de Paris, et Leredde (de Paris), qui se sont prononcés formellement contre le nouveau certificat d'études médicales supérieures, MM. Hirtz et Mosny, médecins des hôpitaux, puis M. Eug. Doyen, ont indiqué quelles doivent être les modifications pratiques qu'il convient d'apporter dans les études médicales.

A la fin de la séance, après une courte allocution de M. Gairal, président de l'Union des Syndicats, et de M. Berthod, les étudiants, à l'unanimité et par acclamations, votèrent l'ordre du jour suivant :

« Les médecins praticiens et les étudiants en médecine, réunis au nombre de mille environ à l'Hôtel des Sociétés savantes le 10 Décembre 1906, sous la présidence de M. Gairal, président de l'Union des Syndicats médicaux de France, assisté de MM. Raymond, Piettre, Dubuisson, député; Marcel Durand, conseiller général de la Seine, se déclarent résolus à poursuivre énergiquement la campagne engagée pour obtenir :

« 1° La suppression pure et simple du décret du 25 Juillet 1906 instituant le certificat d'études médicales supérieures;

« 2° La nomination d'une commission de réforme des études médicales composée par moitié de médecins praticiens et d'étudiants membres de groupements médicaux

et moitié de professeurs des Facultés de médecine. Félicitent M. Marcel Durand de son heureuse initiative au Conseil général de la Seine et s'unissent à lui pour demander la liberté absolue du stagiaire de choisir son stage parmi tous les services des hôpitaux de Paris. »

Association générale des médecins de France (Société locale de la Gironde). — L'Association tiendra à Bordeaux une séance spéciale dimanche 16 Décembre 1906, à l'effet d'élire un président général en remplacement de M. Brouardel, décédé.

Cette séance sera suivie d'une Assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour de l'Assemblée générale : 1° Organisation par l'État, les départements ou les communes des consultations de nourrissons; 2° certificat d'études médicales supérieures; 3° libre choix du médecin par les mutualistes; 4° l'initiative individuelle.

Les sanatoriums populaires. — L'assemblée générale de « l'Œuvre des sanatoriums populaires de Paris » a lieu aujourd'hui à 4 heures et demie, dans la grande salle du Cercle de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain, sous la présidence du prince A. d'Arenberg.

L'alcoolisme en France. — L'administration des contributions indirectes a recensé, en 1905, 5.159 débits de boissons de plus qu'en 1904.

La France ne possédait que 468.434 débitants d'alcool en 1904. Elle en possède en 1905, 473.593.

Physique biologique. — M. Marage vient d'ouvrir, dans l'amphithéâtre de physiologie générale de la Sorbonne, son cours libre de physique biologique. Il traitera tous les lundis, à 5 h. 1/4, de la phonation, de l'audition, et des applications à la diction dans la voix parlée et chantée.

Nécrologie. — On annonce la mort de MM. Guillain, médecin-major en retraite, à Mende; Jouveniaux, à Boves (Somme); Lecœuvre, à Orchies (Nord); Patoir, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).

Étranger.

Nouvelle société. — Le mois dernier s'est créé à Stuttgart la « Société allemande d'urologie » (*Deutsche Gesellschaft für Urologie*). La Société qui a pour président et vice-présidents : von Frisch, Posner, Casper et Zuckerkandl, se réunira tous les deux ans à Vienne ou à Berlin. Elle comprend, en effet, des membres allemands, autrichiens et suisses. Le premier Congrès aura lieu, en 1907, à Vienne.

La création de la Société allemande d'urologie aura pour conséquence la fusion, à partir du 1er Janvier 1907, des *Centralblatt d'Oberlander* et des *Monatsbericht* de Casper et Lobnstein, en un seul journal: *Zeitschrift für Urologie*, qui sera l'organe de la Société.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de MM. L. Popov, à Saint-Pétersbourg; K. Arkhangaelsky, à Kazan; I. Zabladowski, à Berlin; G. I. Schorstein, à Londres; James Finlayson, à Glasgow; Lapponi, à Rome.

CONCOURS

Médecin suppléant de Nanterre. — Un concours pour deux places de médecin suppléant à la maison départementale de Nanterre s'ouvrira le lundi 14 Janvier 1907, à 9 heures du matin, à l'Hôtel-Dieu, amphithéâtre Trousseau.

Le registre d'inscription, ouvert à la Préfecture de police (secrétariat général, service du personnel), sera clos le 31 Décembre à 4 heures de l'après-midi.

Les candidats doivent être Français, âgés de moins de quarante ans et docteurs en médecine d'une des facultés de l'État.

Ils joindront à leur demande d'inscription l'extrait de leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres scientifiques et hospitaliers, leurs états de service, s'il y a lieu, et tous autres documents qu'ils jugeraient utile de présenter.

La liste des membres du jury sera communiquée aux candidats qui en feront la demande.

Tous liens de parenté ou d'alliance entre un des concurrents et un membre du jury doivent être signalés à l'administration en vue de la modification du jury.

Le concours comprendra trois épreuves :

1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie interne. Le sujet de cette composition sera tiré au sort entre trois questions arrêtées et rédigées par le jury avant l'ouverture de la séance. Deux heures seront accordées pour cette composition.

Cette épreuve sera éliminatoire.

2° Une épreuve clinique (10 minutes d'examen; 5 minutes de réflexion et 15 minutes d'exposé).

3° Une épreuve de titres (10 minutes seront accordées à chaque candidat pour faire l'exposé de ses titres).

Les conditions d'élimination et d'admissibilité seront identiques à celles adoptées pour les concours des hôpitaux de Paris.

Les candidats reçus au concours et nommés médecins suppléants seront, en cas de vacance dans les emplois de médecins titulaires, promus à ces postes d'après leur ordre de classement.

Sont nommés membres du jury du concours :

MM. Brousse, Dieulafoy, Hutinel, Laugier, Navarre, Reymond, Sapelier.

M. le professeur Dieulafoy remplira les fonctions de président du jury.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 10 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Hazard, 7 + 11 = 18 ; Hatinet, 9 + 12 = 21 ; Jacobsohn, 12 + 13 = 25 ; Laisney, 5 + 9 = 14 ; Lehmann, 11 + 14 = 25 ; Leichnam, 11 + 12 = 23 ; Le Mière, 11 + 13 = 24; Lévy, 13 + 16 = 29.

Ecole annexe de médecine navale de Toulon. — Un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Toulon sera ouvert dans ce port le *26 Décembre 1906.*

Les noms des candidats désireux de prendre part à ce concours devront être signalés au ministère *huit jours* au moins avant l'ouverture des épreuves.

RENSEIGNEMENTS

Aide d'anatomie à la Faculté commencera le 20 Décembre une *conférence privée d'externat.* S'adresser *P. M.*, n° 313.

Situation médicale dans localité importante située à trois quarts d'heure de Paris. S'adresser aux bureaux de « La Presse Médicale », *le lundi* de 10 heures à 11 heures.

Automobile Renault fres à céder : Tonneau 7-8 H. P. en parfait état. S'adresser Dr Ménière, 8, rue Scheffer (XVIe).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.







Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que nous mettons en circulation les quittances de renouvellement pour l'année 1907, à partir du 15.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

G.-H. Roger. Cours de pathologie expérimentale et comparée. Le cancer.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Diagnostic hémolytique précoce de la fièvre typhoïde. — Hypertoxicité du sérum et hypotoxicité des urines dans un cas de coma diabétique. Rôle de l'intoxication acide. — Etude sur les constituants colloïdes du sang. Le transport électrique du sérum. — Flore intestinale des Helminthes. — Recherches sur les voies de la circulation veineuse intra-hépatique à l'aide des injections de masses gélatineuses colorées. — La coagulation du sang dans les états hémorragiques. — L'irrétractilité du caillot et sa production expérimentale par action directe sur les hématoblastes. — Corps thyroïde et tempérament. — Relations entre les variétés de parasites susceptibles de produire le muguet et les variétés cliniques de ce dernier. Application au diagnostic précoce de ces variétés cliniques. — Les albuminoïdes du lait et la caséification. — L'action du nitrite d'amyle sur les muscles bronchiques. — Un cas de filaria loa avec œdèmes intermittents, microfilaires dans le sang, l'urine et la salive; éosinophilie marquée. — Rapports entre les échanges phosphorés et les modifications du squelette chez les mâles castrés. — Limite de sensibilité du dosage de l'indoxyle par la méthode de sulfonation. — Le cycle thermique nycthéméral chez les veilleuses dans leur service de nuit.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie.

Académie des sciences.

Société de chirurgie. — Sur la rupture des kystes hydatiques du foie dans les voies biliaires. — Sur les fractures bimalléolaires. — Fractures bimalléolaires. — Sarcome kystique de l'utérus pris pour un kyste de l'ovaire. — Abcès rétro-vésical probablement d'origine appendiculaire; drainage abdomino-périnéal; guérison. — Cure radicale des hernies inguinales chez la femme par un procédé esthétique — Calculs des voies biliaires; cholécystectomie et cholédocotomie; drainage de l'hépatique; guérison. — Opérations multiples pour rétrécissement fibreux du rectum. — Epithélioma et tuberculose greffés sur une mammite chronique à petits grains. — Volumineux calcul vésico-urétral enlevé par taille vaginale.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin.

Société império-royale des médecins de Vienne.

ANALYSES

CHRONIQUE

Maurice Letulle. Les réformes des études médicales. La liberté du stage hospitalier.

A TRAVERS LE MONDE

LIVRES NOUVEAUX

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES RÉFORMES DES ÉTUDES MÉDICALES

LA LIBERTÉ DU STAGE HOSPITALIER

Un vent de réformes passe en ce moment sur le monde médical, secouant fort (parfois en tempête) les fondements mêmes de l'Université. La question primordiale et d'où, à n'en pas douter, découleront toutes les autres, est l'enseignement professionnel de la médecine : les réformes des études médicales arrivent à l'ordre du jour à propos du « stage hospitalier » des étudiants parisiens. On sait qu'à Paris du moins, l'étudiant en médecine est tenu à assister, huit mois durant et trois années de suite, aux visites faites le matin par les médecins, chirurgiens et accoucheurs nommés au concours et attachés par l'Assistance publique aux divers hôpitaux de Paris.

* * *

Jadis, cette obligation du stage se trouvait élargie au maximum par la liberté qui était laissée à chaque élève de choisir où bon lui semblait le service hôpitalier dans lequel il désirait remplir sa tâche de stagiaire. Cette « liberté dans l'obligation » établissait entre les médecins, les chirurgiens, les accoucheurs et les étudiants un lien réel, en excitant l'émulation des uns, en sollicitant le zèle et le dévouement des autres, bref, en dispensant sans compter à tous et de toutes façons les trésors innombrables que recèle cette admirable « Ecole d'enseignement clinique » constituée par l'ensemble des hôpitaux de Paris. Un jour, tout à coup, sous le décanat du regretté professeur

Brouardel, à cette période de liberté absolue — qui avait des abus, il le faut reconnaître — succéda, pour des raisons difficiles à expliquer, un régime nouveau, restrictif, l'antithèse absolue du précédent : ce fut la limitation des services ouverts aux stagiaires.

Une stricte obligation en résultait, pour les élèves, de faire leurs trois ans de stage auprès d'un petit nombre de chefs agréés par la Faculté de médecine, responsables devant elle de l'enseignement à donner et, comme tels, rémunérés assez généreusement par l'Etat.

*
* *

Le temps a passé; de plus en plus nombreuses s'élevèrent, chaque année, les protestations des élèves mécontents et des chefs de service dépossédés. Si bien que la semaine dernière, le Conseil général du département de la Seine, qui joue auprès de l'administration générale de l'Assistance publique, à Paris, le rôle double et fort important, de « généreux donateur », tout à la fois, et de « conseilleur avisé », a décidé de demander à l'Etat, c'est-à-dire à la Faculté de médecine, de revenir au régime ancien, à la liberté.

Aujourd'hui même, la « Société médicale des hôpitaux » abordera le problème et établira ses desiderata; elle les transmettra à M. Mesureur, directeur général de l'Assistance publique de Paris. Prenant les devants, un groupe de nos collègues a adressé à l'universalité des médecins des hôpitaux de Paris la circulaire ci-dessus, fort intéressante, en leur demandant de répondre, par *oui* ou par *non*, à la question suivante : Etes-vous pour la liberté du stage hospitalier ?

Voici les termes de ce document qui servira de base à la discussion :

Mon cher Collègue,

L'organisation actuelle du *stage hospitalier* pour les étudiants en médecine de la Faculté de Paris a des inconvénients qui préoccupent plusieurs d'entre nous. La répartition des stagiaires dans quelques services seulement a pour effet d'encombrer ces services au grand détriment des malades et des élèves. Ceux-ci ne peuvent d'ailleurs recevoir l'enseignement du maître de leur choix. Ils sont envoyés en médecine, en chirurgie, dans quelques services spécialisés, sans qu'il soit tenu aucun compte des goûts, des tendances, des affinités de chacun. Trop souvent un élève est déplacé d'un service précisément au moment où il commence à s'intéresser à ce qui s'y enseigne. La plupart des étudiants sérieux, pour échapper au stage ainsi réglementé, se présentent prématurément à l'externat. La direction de leurs études cliniques est alors déterminée par le hasard du choix des places en première année, et les services où ils peuvent entrer sont en général peu faits pour l'instruction des débutants, qui auraient tout spécialement besoin d'être guidés avec sollicitude.

D'autre part, plusieurs de nos collègues que leurs inclinations, leurs qualités pédagogiques ou encore la notoriété que leur ont acquise leurs travaux personnels désignent, semble-t-il, pour faire un enseignement clinique hautement profitable aux étudiants, ont été omis sur la liste des chefs de service chargés d'instruire les stagiaires. La présence d'étudiants dans nos salles — pourvu que leur nombre soit tel que l'enseignement conserve un caractère intime et familier — est d'ailleurs un stimulant à notre activité hospitalière, tant scientifique que purement professionnelle. Les questions qu'ils nous posent, les critiques que nous lisons sur leurs visages nous tiennent en haleine, nous obligent à exercer sur nous un incessant contrôle. De cette stimulation, de ce contrôle, les malades bénéficient tout autant que les élèves et que nous-mêmes.

Si vous partagez ce sentiment, ne verriez-vous pas un avantage certain au rétablissement de la liberté du stage hospitalier ? Ne pensez-vous pas qu'en désencombrant des services où les étudiants sont trop nombreux, la liberté du stage donnerait en même temps à l'enseignement clinique plus de souplesse, plus de variété, plus d'intérêt ? Ne ferait-elle pas profiter les étudiants de ressources précieuses qu'à l'heure actuelle ils ne peuvent utiliser ? Ne provoquerait-elle pas parmi nous une émulation désintéressée profitable à la fois aux études médicales, au bien des malades et au progrès de la médecine scientifique ?

*
* *

Le problème est bien posé. Le « principe de la liberté » sera donc admis ou repoussé; après quoi, si la liberté est votée, il s'agira de proposer et de créer viable une organisation méthodique du nouveau mode de stage (limitation du nombre de stagiaires par service, roulement par services généraux et par spécialités, durée du stage, contrôle des notes et leur rôle dans la collation des examens, rapports avec la Faculté, etc.). Le sujet est, comme on voit, complexe, ardu; il en vaut, certes, la peine.

Une ère nouvelle va peut-être commencer. Elle mérite les méditations et les conseils de tous ceux qu'intéresse la grave et difficile question de rendre aussi parfaite, aussi pratique que possible l'étude professionnelle de la médecine.

Maurice Letulle.

La réforme du concours de l'Internat.

Le Comité de l'Association des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris, réuni en séance spéciale, vient d'adopter les propositions suivantes, relatives aux réformes à apporter au concours de l'Internat :

Art. 1er. — Les candidats devront avoir rempli leurs fonctions d'externe pendant une année entière et devront être pourvus d'un minimum de douze inscriptions.

Art. 2. — Au sujet de l'établissement d'un programme : pas de modifications aux dispositions actuelles.

Art. 3. — Au sujet de l'anonymat des épreuves, cette réforme, l'une des plus importantes qui ait été proposée, entraîne de telles difficultés matérielles et de tels inconvénients, tant pour les juges que pour les candidats, qu'elle doit être abandonnée.

Art. 4. — Sur le nombre et la composition des jurys : création de deux jurys, l'un pour les épreuves d'admissibilité, l'autre pour les épreuves d'admission, et ainsi composés :

Jury d'admissibilité : 4 médecins des hôpitaux; 4 chirurgiens des hôpitaux.

Jury d'admission : 4 médecins des hôpitaux, parmi lesquels pourra figurer 1 aliéniste; 3 chirurgiens des hôpitaux, parmi lesquels pourront figurer 1 ophtalmologiste ou 1 oto-rhino-laryngologiste; 1 accoucheur des hôpitaux.

Le jury d'admissibilité se diviserait, pour la lecture de deux épreuves, en deux sections composées chacune de deux médecins et de deux chirurgiens. Le jury d'admission jugerait, sans se diviser, les deux épreuves orales. Tout juge, ayant fait partie du jury d'admissibilité ou ayant refusé, ne pourra siéger dans le jury d'admission de la même année.

Art. 4. — Sur le nombre et la nature des épreuves. — *Epreuves d'admissibilité* : Maintien de deux compositions écrites, l'une sur une question d'anatomie et de physiologie; l'autre sur une question de pathologie médicale ou chirurgicale.

Epreuves d'admission (épreuves orales) : Suppression de l'épreuve d'anatomie, actuellement existante, et création de deux épreuves, l'une de pathologie médicale, l'autre de pathologie chirurgicale ou obstétricale. Il est à souhaiter que les questions orales concernent principalement les symptômes, le diagnostic et le traitement des maladies, et que les chapitres théoriques en soient retranchés.

Art. 5. — Sur la durée des épreuves. — *Epreuves d'admissibilité* : Maintien d'une durée de composition de deux heures accordée pour les deux questions écrites. Adjonction d'un temps de réflexion d'une heure de durée. Adoption, à cet effet, du dispositif proposé par M. Louqué et consistant en la remise successive aux candidats de deux cahiers de papier de couleur différente.

Epreuves d'admission : Prolongation du temps accordé aux épreuves orales. Adoption, pour la totalité des épreuves, d'un temps maximum de quinze minutes de durée, après un temps double (trente minutes) de réflexion.

Art. 6. — Sur la notation des épreuves. — 1° La notation de 0 à 20 doit être préférée à la notation de 0 à 15; 2° pour donner à l'anatomie une partie de l'importance qu'elle perd en étant éliminée des épreuves orales, il est utile de porter, dans les épreuves d'admissibilité, son coefficient à 1/2. Soit, *Epreuves d'admissibilité* : Anatomie, 0-20; pathologie, 0-20; *Epreuves d'admission* : Pathologie externe, 0-20; pathologie interne, 0-20; total, 90.

Dans le cas où la fin de la liste des candidats appelés à recevoir le titre d'interne ne pourrait comprendre tous les candidats ayant obtenu une même note, ces derniers ne seraient plus, comme à l'heure actuelle, classés suivant l'année d'externat et le rang dans ce concours, mais devraient subir une nouvelle épreuve, concours supplémentaire permettant d'effectuer un choix parmi eux.

En dehors de ces propositions concernant les réformes à apporter au concours de l'Internat, le Comité émet les vœux suivants, relatifs aux dispositions générales de ce concours : 1° Que le nombre des places mises au concours soit absolument limité, et qu'il soit indiqué par avance sur l'affiche comportant la date et les dispositions du concours; 2° que la situation dans les classements des candidats ayant effectué leur service militaire depuis leur nomination à l'externat, soit subordonnée à la date de la promotion et non pas au nombre d'années pendant lesquelles les fonctions d'externe auront été remplies; 3° que le titre d'interne provisoire soit supprimé, et qu'il soit simplement formulé que les candidats admissibles au concours de l'Internat pourront être appelés à suppléer les internes suivant leur rang d'admissibilité, comme il est actuellement fait pour l'externat.

A travers le Monde

JAPON

Le *Rangoon Gazette* retrace dans un récent numéro l'histoire des étudiants chinois au Japon. En 1898, il y en avait en tout huit : actuellement il sont plus de 2.600. Le gouvernement céleste encourage d'ailleurs ces études à l'étranger en dispensant ceux qui s'y livrent de certains examens préparatoires à l'examen final qui a lieu à Pékin et aussi en admettant comme valables, même en Chine, certains diplômes obtenus au Japon. Les jeunes gens qui se livrent à ces études ont même eu dernièrement l'honneur d'être solennellement reçus par la Cour, à la suite de brillants examens. Enfin, beaucoup d'entre eux reçoivent des pensions du gouvernement central des provinces qui leur permettent de vivre à Tokyo. D'autre part, une école récemment ouverte à Tokyo a pour office de donner des connaissances pratiques aux étudiantes chinoises qui en suivent les cours et qui sont au nombre de 20.

ITALIE

A la fin de 1904 la population de Rome s'élevait à 506.840 âmes, en augmentation de 38 848 unités sur le recensement de février 1901. Cette augmentation est due pour une part à l'excédent de l'immigration sur l'émigration. Pendant les quatre années considérées, l'immigration s'est élevée à 40.031 unités, soit à 10.008 par an, tandis que l'émigration n'a pas dépassé 15.305, soit une moyenne annuelle de 3.826. D'une part, l'excédent des naissances sur les décès a été de 11.728. Le taux moyen de la mortalité par an à Rome est de 18,3, par 1000 habitants. La Ville Eternelle ne mérite donc plus sa réputation d'insalubrité.

LIVRES NOUVEAUX

Auguste Forel. — *L'âme et le système nerveux. (Hygiène et pathologie)*. 1906, 334 pages (Steinheil, éditeur).

Ce volume est plus qu'un simple livre de vulgarisation.

Il a un but précis. L'auteur cherche à montrer ce que doit être l'hygiène du système nerveux, d'après ce que nous savons de son anatomie et de sa physiologie.

M. Forel dit clairement ce qu'il pense avec netteté. « L'âme et l'activité du cerveau vivant sont une seule et même chose. Sans doute, on ne peut le prouver par des syllogismes, et les gens qui n'osent regarder les faits en face... en profitent pour... se mettre à cheval sur une équivoque appelé parallélisme psychophysiologique. »

Ce livre se divise en trois parties :

La *première* traite du cerveau, de l'âme et des nerfs en leur état normal ; la *seconde* de leurs états pathologiques et la *troisième* de leur hygiène.

Un principe, directeur général préside à cette troisième partie, très originale : « L'hygiène publique, ou mieux l'hygiène sociale, doit être en même temps l'hygiène de la race et doit primer partout l'hygiène individuelle, dès qu'un conflit se présente. »

Si l'on considère l'hygiène de ce point de vue social élevé, il ne peut exister de contradictions entre l'hygiène et la morale. Les notions d'hygiène sociale et de morale se confondent dans une harmonie idéale à atteindre.

On pressent dès lors les conclusions qui sont très pratiques et très saines.

Reste à les faire appliquer par l'humanité; mais pour les suivre, il lui faudrait la sagesse, et l'aura-t-elle jamais ?

Laignel-Lavastine.

BIBLIOGRAPHIE

1284. — **E. Contet.** — La Régénération des familles et races tarées. 1 vol. in-16, de VII-176 pages. Prix : 2 fr. 50. (*Vigot frères*, éditeurs.)

FACULTÉ DE PARIS

La chaire municipale d'oto-rhino-laryngologie. — Le conseil de la Faculté de médecine ayant été appelé à délibérer sur le projet de création à la Faculté d'une chaire municipale d'oto-rhino-laryngologie a adopté l'ordre du jour suivant : Le conseil émet le vœu :

1° Que la chaire d'oto-rhino-laryngologie soit une chaire de clinique oto-rhino-laryngologique, et comme telle installée dans un hôpital dépendant de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris (adopté à l'unanimité moins une voix, sur 31 membres présents);

2° Que dans ce cas particulier, et suivant les traditions, les prérogatives de l'agrégation soient respectées (à l'unanimité moins trois voix).

UNIVERSITÉS DE PROVINCE

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire de médecine légale de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Ecole de médecine de Reims. — M. Langlet, professeur de physiologie, est nommé pour une période de trois ans directeur de la dite école.

HOPITAUX ET HOSPICES

Le stage hospitalier. — La *Société des médecins des hôpitaux*, dans sa réunion du vendredi soir 14 Décembre, a voté, par 74 voix sur 130, la liberté du stage dans les hôpitaux.

Elle se propose d'établir un projet de stage dans les hôpitaux de Paris.

Une commission a été nommée à cet effet ; elle se réunira le vendredi 21 Décembre.

Mutations définitives dans les hôpitaux (services de médecine). — M. Guinon, passe à l'hôpital Bretonneau; M. Boulloche à l'hôpital Trousseau; M. Triboulet à l'hôpital Saint-Antoine; M. Aviragnet va à l'hôpital Bichat; MM. Lamy et Hudelo passent à l'hôpital Tenon; M. Legry à la Maison Dubois; M. Teissier à l'hôpital Claude Bernard; MM. Bruhl et J. Renault au bastion 27; M. Bezançon à Dehrousse; M. Gouget à Sainte-Perine.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE DE LA MUTUALITÉ. — *Médaille d'or* : M. Merlin, à Saint-Etienne.

Médaille d'argent : M. de Nidergang, à Belfort.

Médaille de bronze : MM. Charles, à Fitou; Maugue, aux Martres de Veyres.

Mentions honorables : MM. Lorber, à Beaucour; Cassine, à Saint-Quentin; Rossi, à Embrun; Millier, à Huisseau-sur-Cosson.

Union des femmes de France. — Le dispensaire école de l'Union des femmes de France vient d'être ouvert, 36, rue de la Jonquière.

Des consultations y sont données quatre fois par semaine, les mardis, jeudis, samedis et dimanches; les pansements y sont faits tous les jours.

Le dispensaire est exclusivement réservé aux soins des accidents d'ordre chirurgical se rapprochant de ceux qu'on aurait à traiter en temps de guerre. Par exception, cependant, une consultation spéciale des maladies des os, des déformations, etc., aura lieu pour les enfants les jeudis après midi.

Les chirurgiens de service du dispensaire sont MM. Fredet et Mouchet qui ont pour adjoint M. Rœderer.

Association des dames françaises. — Les cours pour les dames ambulancières et les gardes-malades, organisés par l' « Association des dames françaises », auront lieu les mardis et samedis, à 4 heures, au siège de l'Association, 10, rue Gaillon, à partir du 8 Janvier prochain.

Chaque leçon sera précédée d'exercices pratiques.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. PRUVOST, 105, rue de Rennes.

Doctorat ès sciences. — M. Pariset soutiendra aujourd'hui, à 10 h. 1/4, devant la Faculté des sciences de Paris, pour obtenir le titre de docteur de l'Université, les deux thèses suivantes :

Première thèse : Etude de l'hyperglycémie dans ses rapports avec le pouvoir amylolytique du sang.

Deuxième thèse : Propositions données par la Faculté.

Réunion médico-chirurgicale des hôpitaux de Bordeaux. — La Réunion médico-chirurgicale vient de renouveler son bureau pour l'année 1907. Ont été élus : MM. L. Hirigoyen, *Président*; Courtin, *Vice-président*; W. Dubreuilh, *Secrétaire*.

Médecins sanitaires maritimes. — Liste, par ordre alphabétique, des docteurs en médecine qui, après examen viennent d'être proposés pour être inscrits au tableau des médecins sanitaires maritimes : MM. Alombert-Goget, Beck, Cans, Chaunac, Chappat, Cholet, Délézinier, Drevon, Even, Galangau, Galen, Jaubert, Laporte, Leuthreau, Longpretz, Maire, Meynet, Paupe, Peraldi, Pilleboue, Porte, Pravaz, Quincieu, Roque d'Obcastel, Solari, Sazanne.

Médecin de l'état civil. — MM. Charopin et Lévi-Bram, sont nommés médecins inspecteurs de l'état civil du XVIIIe arrondissement.

Changement de direction. — La *Gazette médicale de Paris* paraîtra désormais sous la direction de notre confrère, M. LUCIEN GRAUX.

Nécrologie. — On nous annonce la mort de MM. Paul Breuil, à Marseille; Labadie de Lalande, à Beuurech; Chabrasse, à Lyon.

CONCOURS

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 12 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Mutbieu, 7 + 10 = 17; Menusier; Mettey; Oguse, 11 + 12 = 23; Oppenheim; Pasenud; 13 + 16 = 29; Poisson, 13 + 14 = 27; Rabant (Maurice), 12 + 12 = 24.

RENSEIGNEMENTS

On demande microscope à immersion pour bactériologie. Indiquer prix et grossissement. S'adresser à M. R. Henry, 88 A. Faubourg de Fougères, à Rennes. (I. et V.)

Pour les examens aux **Rayons X au domicile** du malade, Paris et province, et pour tous traitements électriques, confrères ont avantage à s'adres. au Dr Louis Dumont, 23, r. Etienne-Marcel.

Situation médicale dans localité importante, trois quarts d'heure de Paris. S'adresser bureaux de *La Presse Médicale*, le *lundi* de 10 à 11 heures.

Un **gynécologue** et un **oculiste** demandés dans clinique centre Paris. Frais ann. : 600 fr. Ecr. *P. M.*, 316.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1907 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Paul Ravaut. Les effets de la ponction lombaire sur quelques phénomènes cutanés.

A. Augustin Rey. L'habitation : Hygiène de la lumière. Tonalité de nos habitations. La fenêtre. La chambre. La chambre d'enfants.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. Les spirochètes de Schaudinn dans les manifestations oculaires de la syphilis.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société d'obstétrique et de gynécologie de Berlin. — La narcose par la scopolamine-morphine dans les accouchements.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de médecine légale. — Homicides par blessure du cœur. — Les morgues à Paris et en Angleterre.

Société de thérapeutique. — Digitale, digitaline, digitoxine.

Société médicale des hôpitaux. — L'asystolie chez les tuberculeux. — Kyste hydatique de la base du poumon gauche. — Destruction du pied de la troisième frontale gauche sans aphasie de Broca. — Sur la localisation de l'anarthrie. — Autopsie d'un aphasique moteur sans cécité ni surdité verbales : ramollissement de l'opercule rolandique et des trois quarts inférieurs de la pariétale ascendante gauche. — Adénite mésentérique chronique ancienne. Adénopathie trachéo-bronchique caséeuse. Granulie méningée. Intégrité des poumons.

Société anatomique. — Cerclage du genou pour fracture. — Ostéite syphilitique; fracture. — Rupture d'un anévrisme de l'aorte thoracique. — Pseudo-diverticule de l'appendice. — Anurie calculeuse. — Utérus de syphilitique. — Coupes de volumineux thymus d'adulte. — Fièvre jaune nostras.

Société de biologie. — Septicémie anaérobique au cours de la gangrène sénile. — L'irrétractilité du caillot et sa production expérimentale par action directe sur les hématoblastes. — Sur l'anthracose pulmonaire physiologique d'origine intestinale. — Eosinophilie sanguine dans la maladie de Recklinghausen. — Kyste hydatique du foie réduit sans drainage. Pneumatose kystique post-opératoire. — Sur une modification au milieu de Novy-Mac Neal pour la culture des trypanosomes. — Nouvel appareil de microphotographie : possibilité d'obtenir, même à de forts grossissements, une image donnant l'idée de la structure d'un objet présentant une certaine épaisseur. — Sur la production et la nature d'une substance empêchante dans les tumeurs des cancéreux traités par les sérums cytolytiques spécifiques. — Le passage du cycle nycthéméral normal de la température au cycle inverti. — Recherches sur la spirillose provoquée par le spirille de la « Tick-fever ». — Sur un fait relatif à la régénération des nerfs. — Transplantation des vaisseaux conservés au froid pendant plusieurs jours. — Agglutination des hématies par une solution d'albumine d'œuf, chez les animaux préparés par injection intra-péritonéale de cette albumine. — Dosage de petites quantités d'éther (oxyde d'éthyle) pur. — Expériences sur les alternances de jeûne et d'alimentation chez les lapins. — Election du bureau pour 1907. — Election d'un membre titulaire.

Académie des sciences.

Académie de médecine.

ANALYSES

CHRONIQUE

P. Desfosses. Le mouvement de la population en France.

LIVRES NOUVEAUX

L. Rénon. Conférences pratiques sur les maladies du cœur et des poumons.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

Le *Journal Officiel* vient de publier le rapport sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1905.

La balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 37.120 naissances, inférieur d'un tiers à celui de 1904 : 57.026. La diminution de cet excédent, par rapport à l'année précédente, est l'effet, à la fois d'un nouvel abaissement du nombre des naissances — on a enregistré, en 1905, 10.938 naissances de moins qu'en 1904 — et d'une légère augmentation du nombre des décès, lequel est, en 1905, supérieur de 8.968 unités à celui de 1904, chiffre lui-même supérieur à celui de 1903.

* * *

Naissances. — En 1905, on a enregistré la naissance de 807,291 enfants vivants au moment de la déclaration; il y a eu en outre 37.941 mort-nés ou enfants morts avant la déclaration de la naissance, soit au total 845.232 naissances.

Les 807,291 enfants déclarés vivants comprennent 411.895 garçons et 395.396 filles, soit 1.042 garçons pour 1.000 filles, proportion qui reste toujours à peu près invariable. Parmi les mort-nés la proportion des garçons est, comme

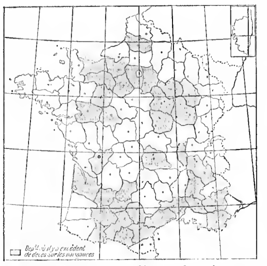
d'ordinaire, plus élevée : 1.370 garçons pour 1 000 filles.

Parmi les 807.291 enfants déclarés vivants, 735.791 sont légitimes et 71.500 illégitimes.

Au total, le nombre des enfants nés vivants en 1905 est inférieur de 10.938 unités au nombre correspondant de 1904 et de 35.240 unités à la moyenne annuelle de la période 1895-1904.

La proportion des enfants déclarés vivants, par

1905.



On voit que l'excédent des décès sur les naissances se manifeste surtout dans la vallée de la Garonne, la vallée du Rhône, la Bourgogne, la Normandie, pays riches.

rapport à la population légale est, en 1905, de 20,7 pour 1.000 habitants, au lieu de 21 en 1904, 21,2 en 1903, 21,7 en 1902 et 22 en 1901.

Les départements, où le nombre des enfants nés vivants en 1905, pour 1.000 habitants, s'est trouvé le plus élevé, sont : Finistère, 31,1 ; Pas-de-Calais, 30,6 ; Morbihan, 27,4 ; Côtes du-Nord, 26,4 ; Seine-Inférieure, 26,1 ; Lozère, 25,3 ; Nord, 24,6 ; Vosges, 24,3 ; territoire de Belfort, 24 ; Meurthe-et-Moselle. 23,8 ; Alpes-Maritimes, 23,7 ; Haute-Vienne, 23,3.

Les départements, où cette proportion a été le plus faible, sont : Gers, 13,7 ; Lot, 14,8 ; Yonne, 14,9 ; Tarn-et-Garonne, 15,3 ; Haute-Garonne, 15,9 ; Côte-d'Or, 16,3 ; Puy-de-Dôme, Gironde, 16,4 ; Nièvre, 16,5 ; Orne, Hautes-Pyrénées, 16,8 ; Ariège, 16,9.

La distribution des départements à faible ou à forte natalité reste à peu près la même que les années précédentes.

* * *

Décès. — Le nombre des décès constatés en 1905 : 770.171, dépasse de 8.968 unités celui de 1904 : 761.203 ; ce dernier était supérieur à celui de 1903 : 753.606.

On a compté en 1905, 399.797 décédés du sexe masculin et 370.374 du sexe féminin.

En 1905, l'accroissement proportionnel de la population, calculé en rapportant l'excédent des naissances au chiffre de la population légale, est de 1 pour 1.000, taux inférieur à ceux de 1904, 1,5 pour 1.000 ; de 1903 : 1,9 pour 1.000 ; de 1902 : 2,2 pour 1.000 et de 1901 : 1,9 pour 1.000.

44 départements ont donné, en 1905, un excédent de décès ; on en comptait 36 en 1904 et en 1903.

Par rapport à 1904, la diminution du nombre des naissances est assez générale ; elle s'étend à 64 départements.

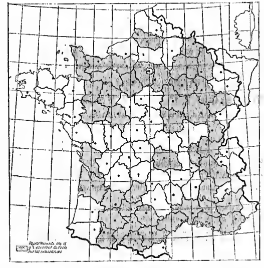
Dans 23 départements on a relevé plus de naissances en 1905 qu'en 1904 ; ceux où l'augmentation est la plus forte sont : le Finistère, 319 naissances en plus ; la Dordogne, 272 ; l'Aude, 233 ; le Var, 213 ; la Lozère, 192.

L'augmentation du nombre des décès par rapport à 1904 porte sur 56 départements.

Si l'on range les départements suivant la valeur relative de l'excédent des naissances, rapporté au chiffre de la population légale, on trouve que ceux où ce rapport est le plus élevé sont : Pas-de-Calais, 11,9 pour 1.000 habitants ; Finistère, 10,3 ; Lozère, 7,3 ; Morbihan, 6,9 ; Nord, 6,5 ; Vendée, 6,4 ; Corse, 6,1 ; territoire de Belfort, 5,7 ; Haute-Vienne, 5,6 ; Landes, 4,8 ; Corrèze, 4,7 ; Côtes-du-Nord, 4,5.

Les départements où l'excédent des décès, rap-

1906.



Le nombre des départements teintés en noir, où il y a excédent des décès sur les naissances, s'est accru.

porté au chiffre de la population légale, atteint la valeur la plus forte, sont : Lot, 6,7 pour 1.000 habitants ; Orne, 5,9 ; Lot-et-Garonne, 5,8 ; Gers, 5,6 ; Tarn-et-Garonne, 5,5 ; Yonne, 5 ; Haute-Garonne, 4,9 ; Aube, 4,5 ; Haute-Marne, 4,2 ; Côte-d'Or, 3,5 ; Vaucluse, 3,1 ; ce sont à peu près les mêmes départements que les années précédentes.

On le voit, les seuls départements qui ont une natalité analogue à celle des autres pays d'Europe sont les départements habités par des peuplades de race celtique ou flamande.

EXCÉDENT ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS POUR 10.000 HABITANTS

PÉRIODES	FRANCE	EMPIRE ALLEMAND	AUTRICHE	HONGRIE	BELGIQUE	ANGLETERRE ET GALLES	PAYS-BAS	ITALIE	NORVÈGE	SUÈDE
1821 - 1825	67	»	»	»	»	»	»	»	150	137
1826 - 1830	50	»	»	»	»	»	»	»	139	84
1831 - 1835	36	»	»	»	69	»	»	»	111	93
1836 - 1840	48	»	74	»	85	»	»	»	78	81
1841 - 1845	54	106	96	»	94	»	105	»	130	111
1846 - 1850	28	81	6	»	38	»	33	»	121	99
1851 - 1855	20	74	23	»	70	»	89	»	152	102
1856 - 1860	28	104	100	»	87	127	65	»	165	120
1861 - 1865	38	109	89	»	90	126	106	»	133	134
1866 - 1870	15	98	70	»	62	121	101	66	125	92
1871 - 1875	5	107	67	»	92	134	106	64	127	124
1876 - 1880	29	131	82	77	102	145	135	75	151	120
1881 - 1885	25	113	79	116	102	141	134	106	140	119
1886 - 1890	11	121	88	115	91	126	131	103	138	124
1891 - 1895	1	130	95	98	88	117	133	105	135	108
1896 - 1900	3	147	116	115	109	116	150	110	146	108
1901 - 1904	19	148	125	118	110	122	155	107	144	108

Diminution de la natalité, augmentation de la mortalité, l'état démographique de la France, on le voit, est déplorable; pour celui qui réfléchit, est-il un spectacle plus tragique que le lent suicide d'une race ?

Il n'est pas douteux que cette diminution de la natalité française constitue un très pressant danger; si notre population diminue encore de densité, elle disparaîtra sous la poussée d'une population étrangère plus dense.

Pour conjurer ce danger, nous dit Bertillon, il n'est pas nécessaire d'un effort bien gigantesque, il n'est pas indispensable que les familles françaises deviennent bien extraordinairement nombreuses.

Ce n'est pas, en effet, faute de mariages que le nombre des naissances est si faible en France; en 1905, il y en a eu 302.623, soit un peu plus que pendant chacune des trois années précédentes. Mais à un mariage correspondent en France moins de 3 naissances. En Angleterre, chaque mariage produit en moyenne un enfant de plus (exactement 3.7), et un peu plus encore en Allemagne (4.4). Que chaque famille française s'accroisse d'un ou deux enfants de plus, et la situation démographique du pays deviendra normale.

P. Desfosses.

ADDENDUM

La France a-t-elle autant d'habitants qu'elle en peut nourrir?

On entend dire quelquefois que la population française ne peut augmenter parce que « le pays est plein » et ne peut nourrir que les habitants qu'il contient. D'ailleurs, aucune preuve n'est apportée à l'appui de cette opinion.

Le tableau suivant emprunté au *Bulletin de l'alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, 15 Juillet 1906, répond à cette affirmation gratuite. Le sol de la France est le plus riche qu'il y ait en Europe, les capitaux y abondent. Cependant, il n'y a, en Europe, que la péninsule scandinave, les steppes russes et le plateau rocailleux des Castilles qui contiennent moins d'habitants par kilomètre carré. L'Allemagne et l'Italie (si pauvre pourtant) en contiennent moitié plus; les Iles Britanniques et la Belgique, trois fois plus!

	Années.	Surface en kil. carrés.	Habitants.	Habit. par kil. carré.
Allemagne. . .	1905	540.743	60.605.183	112
Autriche . . .	1900	300.008	26.150.708	87
Hongrie. . . .	1900	324.851	19.254.559	59
Russie d'Eur.	1897	4.816.408	93.442.864	19
Pologne russe.	»	127.003	9.402.253	74
Italie	1901	286.682	32.475 253	113
Espagne. . . .	1900	504 552	18.618.086	37
France	1901	536.464	38.961.945	73
Belgique . . .	1900	29.455	6.693.547	227
Pays-Bas . . .	1899	33.079	5.104.137	154
Iles Britan . .	1901	151.053	32.527.843	215

LIVRES NOUVEAUX

L. Rénon. — *Conférences pratiques sur les maladies du cœur et des poumons.* 1 vol. in-8°, de VIII-382 pages. Prix : 5 fr. (Masson et Cie, éditeurs.)

L'enseignement élémentaire de la clinique, du diagnostic et surtout de la thérapeutique, cette raison d'être de la médecine, tel est le but de ces conférences. Quinze conférences traitent des *Maladies du cœur et des vaisseaux*, et quinze des *Maladies des poumons et de la plèvre*. Dans la première partie, signalons : *La question des chlorures*, *l'Alimentation et la vie des cardiaques*, *les Grandes médications cardiaques*, *la Pleurésie droite des cardiaques*, *l'Anesthésie générale des cardiaques*, etc. Dans la seconde partie, l'étude des *Congestions pulmonaires primitives* et surtout celle de la *Tuberculose pulmonaire* tiennent la plus grande place. L'auteur examine les rapports de la tuberculose avec la pneumonie, le diabète, la grossesse, la syphilis; il montre les difficultés du diagnostic précoce, et il expose avec détails l'évolution clinique et la thérapeutique de la fièvre et des hémoptysies des tuberculeux. Trois conférences sont consacrées au *Traitement de la tuberculose pulmonaire* par l'alimentation supplémentaire raisonnée, par la médication et par la cure d'air.

En tête de l'ouvrage, M. Louis Rénon a placé une leçon sur le *Médecin dans la Société moderne*, où il développe ses idées sur le rôle du médecin et de la médecine à notre époque.

L'ouvrage de M. Rénon, à la fois très pratique et très au courant du mouvement médical moderne, est un ouvrage excellent : il a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les praticiens.

P. D.

BIBLIOGRAPHIE

1285. — **Ch. Rémy.** — L'Évaluation des incapacités permanentes basée sur la physiologie des fonctions ouvrières des diverses parties du corps. 1 vol. in-16, de 250 pages, avec 63 figures, cartonné. Prix : 4 fr. (*Vigot frères*, éditeurs.)

IODONE

(IODO-PEPTONE)
combinaison organique
d'IODE et de PEPTONE
entièrement assimilable

CONTRE :

AFFECTIONS CARDIAQUES
ARTÉRIO-SCLÉROSE, OBÉSITÉ, ASTHME
RHUMATISMES, EMPHYSÈME, SYPHILIS

5 gouttes contiennent 1 centigramme d'**IODE** — 20 gouttes correspondent à 1 gramme d'**IODURE** de **POTASSIUM**

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE à MM. LES MÉDECINS. — DÉPOT : **ROBIN**, 13, Rue de Poissy, PARIS

LABORATOIRE DE STÉRILISATION
85, Rue Mozart, PARIS

AMPOULES FRAISSE

A TOUS PRODUITS INJECTABLES

PRIX EXCLUSIFS A MM. LES DOCTEURS
(Boites de 25 ou 50 ampoules)

BOITES DE 50 AMPOULES		DOSAGE par cent. cube	PRIX de la boîte
Morphine	Ampoules d'urgence.	0 gr. 01	5 fr.
Huile camphrée	Ampoules d'urgence.	0 gr. 10	5 »
Caféine	Ampoules d'urgence.	0 gr. 20	5 »
Ergotinine	Ampoules d'urgence.	1/2 milligr.	5 »
Spartéine	Ampoules d'urgence.	0 gr. 05	5 »
Cocaïne	Ampoules d'urgence.	0 gr. 01	5 »
50 Ampoules d'urgence (assorties)		assort (la boîte)	5 »
Héroïne		0 gr. 01	5 »
Cacodylate de Soude		0 gr. 05	5 »
Arrhénal		0 gr. 05	5 »
Glycérophosphate de Soude		0 gr. 20	6 »
Cacodylate iodo-hydrargyrique		0 gr. 03	6 »
Benzoate de Mercure		0 gr. 01	5 »
Bi-iodure ioduré (sol. aqueuse)		0 gr. 02	6 »

Le Laboratoire FRAISSE exécute toute formule spéciale qui lui est confiée.

Marius FRAISSE, pharmacien. Tél. 682-16

Produits organiques de F. VIGIER

CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER
à 0 gr. 10 c.
Obésité. — Myxœdème. — Fibrome. — Métrorrhagie. — Arrêt de croissance. — Consolidation des Fractures, etc.

CAPSULES OVARIQUES VIGIER
à 0 gr. 20 c.
Chlorose. — Troubles de la Ménopause et de la Castration. Aménorrhée. — Dysménorrhée, Maladies nerveuses, etc.

CAPSULES SURRÉNALES VIGIER
à 0 gr. 25 centigr.
Maladie d'Addison, Diabète insipide, Myocardite scléreuse (aryth. card.), Rachitisme.

CAPSULES DE THYMUS VIGIER
à 0 gr. 30 centigr.
CHLOROSE, Aménorrhée, Troubles de la croissance, Maladie de Basedow, Pelade; Pour développer les seins.

CAPSULES HÉPATIQUES VIGIER
à 0 gr. 30 centigr.
Contre la Cirrhose, Ictère, Hémoptysie, Goutte, etc.

CAPSULES DE PAROTIDE VIGIER
à 0 gr. 20 centigr.
Contre Affections ovariennes, Diabète; pour faciliter la digestion des féculents.

Capsules PANCRÉATIQUES Vigier
à 0 gr. 50 centigr.
Contre la Diabète (calme la soif).

Capsules PROSTATIQUES VIGIER
à 0 gr. 20 centigr.
Contre les Maladies de la prostate.

CAPSULES SPLÉNIQUES VIGIER
à 0 gr. 30 centigr. de rate.
Contre Cachexie palustre, Anémie, etc.

CAPSULES ORCHITIQUES VIGIER
à 0 gr. 20 centigr.
Neurasthénie, Ataxie, Débilité sénile.

CAPSULES GALACTOGÈNES à 0 gr. 30 cent. de placenta.

CAPSULES EUPEPTIQUES
à 0 gr. 30 c. de substance intestinale.
Contre Affections de l'intestin.

CAPSULES RÉNALES
à 0 gr. 30 centigr. de rein.
Albuminurie, Néphrites.

Pour toutes ces **sortes de capsules** *la dose est de 2 à 6 par jour.*

Pharmacie VIGIER, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

IODALBIN ADRIAN

IODE ORGANIQUE DISSIMULÉ
(5 centigr. d'**IODE** par cent. cube)
Remplaçant IODE MÉTALLIQUE et IODURES
Ne produisant pas l'**Iodisme** et parfaitement toléré.
ADULTES : 10 à 40 gouttes — ENFANTS : 5 à 20 gouttes dans un peu d'eau avant les repas.
PARIS — 9, Rue de la Perle.

BROMALBIN ADRIAN

BROME ORGANIQUE DISSIMULÉ
(10 centigr. de **BROME** par cent. cube)
Remplaçant les BROMURES ALCALINS
Ne produisant pas le **Bromisme**.
ADULTES : 20 à 50 gouttes — ENFANTS : 10 à 25 gouttes dans un peu d'eau avant les repas.
Rue de la Perle, 9 — PARIS.

NEURASTHÉNIE - ARTÉRIOSCLÉROSE - RHUMATISME - GOUTTE

Application de la Méthode **JOULIE**

LIQUEUR PEPTO-PHOSPHORIQUE ADRIAN

0.25 centigr. par cuillerée à café d'Acide Phosphorique Anhydre.

9, RUE DE LA PERLE, 9 PARIS

ADULTES : 4 à 6 cuillerées à café par jour.
ENFANTS : Moitié de la dose.

AVIS. *PARKE, DAVIS et Cie. ont SEULS le droit de fabriquer l'ADRENALINE d'après le procédé du Dr. TAKAMINE qui l'a découverte. SE MEFIER DES CONTREFACONS. Spécifiez "ADRENALINE—TAKAMINE" et exigez le nom PARKE, DAVIS et Cie. sur l'étiquette. Gros :—ADRIAN et Cie.—9, Rue de la Perle, Paris.*

FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 26 Decembre 1906, à 1 heure. — M. VORNIÈRE : La course. Etude physiologique; MM. Richet (Ch.), Pouchet, Broca (André), Desgrez. — M. TCHAYAN : Contribution à l'étude physiologique et thérapeutique des dérivés organiques de l'iode; MM. Pouchet, Richet (Ch.), Broca (André), Desgrez. — M. ABAL : Contribution à l'étude physiologique du « Collinsonia Canadensis »; MM. Pouchet, Richet (Ch.), Broca (André), Desgrez. — Mlle AIMASOFF Contribution à l'étude de la polymastie; MM. Pinard, Terrier, Segond, Lepage. — M. GERNEZ : Traitement chirurgical de l'invagination intestinale chronique; MM. Terrier, Pinard, Segond, Lepage. — M. DESMARQUEST : La radiothérapie appliquée au traitement des sarcomes; MM. Terrier, Pinard, Segond, Lepage. — M. FERRAND : Des épulis sarcomateuses à myéloplaxes; MM. Segond, Pinard, Terrier, Lepage. — M. NOUCHEN : Contribution à l'étude de l'influence de la menstruation sur la tuberculose pulmonaire; MM. Landouzy, Blanchard, Brissaud, Labbé (Marcel). — M. GENEVRIER : La vie et les œuvres de Nicolas Chambon de Montaux (1768-1806). Aperçu sur la vie et les idées médicales au temps de la Révolution; MM. Blanchard, Landouzy, Brissaud, Labbé (Marcel). — M. ORT : Le régime sec dans les gastro-entérites infantiles; M. Brissaud, Landouzy, Blanchard, Labbé (Marcel).

Jendi 27 Décembre 1906, à 1 heure. — M. LIMAIRE : Recherches cliniques et expérimentales sur les accidents séro-toxiques; MM. Debove, Raymond, Jeanselme, Carnot. — M. BOURGUIGNON : Formes microbiennes du champignon du muguet (morphologie et pathologie expérimentale); MM Raymond, Dehove, Jeanselme, Carnot. — M. BOULAKIAN : Traitement des luxations récidivantes de l'épaule; MM. Le Dentu, Poirier, Faure, Morestin. — M. MARSAN : Luxations pathologiques du coude; MM. Le Dentu, Poirier, Faure, Morestin — M. ISEB : Traitement de l'ectopie testiculaire. Rôle de la glande interstitielle; MM. Poirier, Le Dentu, Faure, Morestin. — M. VANEL : Accidents de la première dentition; MM. Hutinel, Chantemesse, Méry, Bezançon. — M. DELVALLEZ : Etude clinique et expérimentale sur les divers procédés domestiques de stérilisation du lait par la chaleur; MM. Chantemesse, Hutinel, Méry, Bezancon.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 24 Décembre 1906. — 3e (Deuxième partie) Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Legry, Balthazard. Epreuve pratique — 2e : MM. Richet (Ch.), Broca (André), Branca. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Segond, Potocki, Cunéo. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Dejerine, Teissier, Claude. M. Landouzy, censeur; M. Wallich, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Leguen, Gosset. — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série) : Hôtel-Dieu : MM. Reclus, Mauclaire, Duval (Pierre). M. Terrier, censeur; M. Labbé (Marcel), suppléant.

Mercredi 26 Décembre 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Reclus, Leguen, Cunéo. Epreuve pratique. — 2e : MM. Gautier, Gley, Branca. M. Gariel, censeur; M. Gosset, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie), Laënnec : MM. Kirmisson, Mauclaire, Duval (Pierre). — 5e (Deuxième partie) (1re série), Laënnec : MM. Déjerine, Teissier, Legry. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Laënnec : MM. Gaucher, Claude, Balthazard. M. Roger, censeur; M. Proust, suppléant.

Jendi 27 Décembre 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Auvray. Epreuve pratique. — 2e : MM. Retterer, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Première partie) : MM. Berger, Launois, Brindeau. — 4e : MM. Ballet, Wurtz, Vaquez. M. Gilbert, censeur; M. Rénon. suppléant.

Vendredi 28 Décembre 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Kirmisson, Gosset, Cunéo. — 3e (Deuxième partie), Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Gautier, Blanchard, Balthazard. — Epreuves pratiques. — 2e : MM. Gariel, Richet (Ch.), Branca. — 3e, Oral (Deuxième partie) : MM. Roger, Claude, Labbé (Marcel). — 4e : Landouzy, Gaucher, Wurtz. M. Déjerine, censeur; M. Teissier, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1re série), Necker : MM. Reclus, Legueu, Duval (Pierre). — 5e, Chirurgie (Première partie) (2e série), Necker : MM. Segond, Mauclaire, Proust. M. Terrier, censeur; M. Legry, suppléant. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Potocki, suppléant.

Samedi 29 Décembre 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Raymond, Troisier, Thiroloix. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon, MM. Chantemesse, Achard, Méry. — 4e (Deuxième partie) (3e série), Beaujon : MM. Robin, Jeanselme, Bezançon. M. Le Dentu, censeur, M. Launois, suppléant. — 5e Obstétrique (Première partie). Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Demelin, Brindeau. M. Broca (André), censeur.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. — M. le professeur DIEULAFOY étant pris tous les matins par le concours d'agrégation est obligé de suspendre momentanément ses leçons de clinique.

Il les reprendra le samedi 12 Janvier 1907.

HOPITAUX ET HOSPICES

Pharmacie centrale des hôpitaux. — M. Grimbert, pharmacien de l'hôpital Cochin, est nommé pharmacien en chef des hôpitaux, directeur technique de la Pharmacie centrale des hôpitaux.

Hôpital Saint-Joseph. — M. LORRAIN, ancien interne des hôpitaux, commencera le mardi 8 Janvier 1907, à 2 heures, une série de 30 leçons élémentaires d'*Anatomie pathologique*. Les leçons auront lieu les mardis, jeudis, samedis à la même heure, et seront suivies de travaux pratiques. S'adresser au laboratoire de l'hôpital, 7, rue Pierre-Larousse.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Association française pour l'avancement des sciences. — M. DESGREZ, professeur agrégé à la Faculté de médecine, vient d'être nommé secrétaire général de l'Association française pour l'avancement des sciences en remplacement de M. le professeur Gariel, démissionnaire.

La lutte contre l'alcoolisme. — Le groupe antialcoolique du Sénat vient de se constituer. Ont été élus : président d'honneur, M. Bérenger; président, M. Charles Dupuy; vice-présidents, MM. Bienvenu-Martin et Delpech.

L'assistance aux vieillards. — La Ve Commission du Conseil municipal de Paris a fixé à 30 francs le chiffre de la pension mensuelle à servir à partir de 1907 aux vieillards qui bénéficieront de la loi sur l'assistance obligatoire. Cette décision devra être ratifiée par le Conseil, qui aura en même temps à créer les ressources correspondantes nécessaires.

Le Conseil général de la Seine aura également à s'occuper de la question pour ratifier les délibérations du même genre prises par les communes du département de la Seine.

Inspecteur et sous-inspecteur de l'Assistance publique — Le règlement d'administration publique du 29 Juillet 1906 décide que nul ne peut être nommé inspecteur ou sous-inspecteur de l'Assistance publique

s'il n'a satisfait aux épreuves d'un examen spécial dont le programme porte obligatoirement sur la législation civile et pénale, sur le droit administratif (notamment sur la législation de l'Assistance publique) et les éléments de l'hygiène infantile. Le règlement a laissé au ministre de l'Intérieur le soin d'arrêter le texte du programme et de préciser les conditions de cet examen.

M. Mirman, directeur de l'Assistance publique, vient de faire approuver par M. Clemenceau le projet de programme qui a été étudié par le conseil supérieur de l'Assistance publique dans sa session de Mars 1905.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Sédillot, de Ladon (Loiret).

CONCOURS

Agrégation (Pathologie interne et médecine légale). — ÉPREUVE ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — Ordre de passage des candidats : MM. 1, Gaultier ; 2, Marie ; 3, Mouriquand ; 4, Bousquet ; 5, Sorel ; 6, Lagriffoul ; 7, Læper ; 8, Bertin ; 9, Sicard ; 10, Gandy ; 11, Lesieur ; 12, Grenet ; 13, Garnier ; 14, Bériel ; 15, Porot ; 16, Lépine ; 17, Dalous ; 18, Bonnamour ; 19, Detot ; 20, Castaigne ; 21, Ferrand ; 22, Rimbaud ; 23, Merklen ; 24, Cruchet ; 25, Nobécourt ; 26, Breton ; 27, Martin ; 28, Clerc ; 29, Carles ; 30, Péhu ; 31, Salager ; 32, Laubry ; 33, Gellé ; 34, Josué ; 35, Vansteenberghe ; 36, Leenhardt ; 37, Nattan-Larrier ; 38, Lereboullet ; 39, Raviart ; 40, Rathery ; 41, Laignel-Lavastine ; 42, Carrier ; 43, Salomon ; 44, Lortat-Jacob ; 45, Pallasse ; 46, Apert ; 47, Cade ; 48, Ribierre ; 49, Cronzon ; 50, Babonneix ; 51, Micheleau ; 52, Milian ; 53, Jousset ; 54, Bernard ; 55, Gaussel.

Séance du 18 Décembre. — M. GAULTIER (Paris) : *Paralysie du nerf facial.* — M. MARIE (René) (Paris) : *Bronchite capillaire.* — M. MOURIQUAND : *Diabète pancréatique.*

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 14 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Rabant (Fernand), 13 + 14 = 27 ; Rabasse, 11 + 12 = 23 ; Reinburg, 13 + 12 = 25 ; Rochu, 12 + 10 = 22 ; Roubaud, 8 + 15 = 23.

Séance du 15 Décembre. — Ont obtenu : MM. Amouroux, 12 + 9 = 21 ; Ball, 11 + 13 = 24 ; Barbier, 8 + 13 = 21 ; Bertrand, 5 + 5 = 10 ; Bertrandon, 13 + 13 = 26.

Séance du 17 Décembre. — Ont obtenu : MM. Bidel, 14 + 17 = 31 ; Bing, 10 + 15 = 25 ; Boureille, 9 + 10 = 19 ; Bricet, 13 + 16 = 29 ; Burty, 9 + 12 = 21.

Internat. — La séance d'ouverture du concours de l'internat a eu lieu lundi, à midi.

395 copies ont été remises. Les questions tirées au sort sont les suivantes :

ANATOMIE. — *Creux de l'aisselle.*

PATHOLOGIE. — *Symptômes et diagnostic des tumeurs du sein.*

Le jury s'est partagé de la façon suivante :

ANATOMIE. — MM. Boulloche, Milian, Lapointe, Michaux, Brindeau. La première séance de lecture a lieu ce matin à 9 heures à la salle de l'Assistance publique, rue des Saints-Pères.

PATHOLOGIE. — MM. Klippel, Dalché, Riche, Faure, Reynier. La première séance de lecture a lieu aujourd'hui à 5 heures à l'hôpital de la Charité.

ORDRE DE LECTURE DES 50 PREMIÈRES COPIES. — ANATOMIE. — MM. 1, Pascalis ; 2, Braun ; 3, Magrou ; 4, Boivin ; 5, Pellot ; 6, Perrineau ; 7, Rayer ; 8, Boulay ; 9, Lasnier ; 10, Séjournet ; 11, Lévy (Georges) ; 12, Barré ; 13, Crétaux ; 14, Marie ; 15, Mogniel ; 16, Hortmann ; 17, Gauthier (Émile) ; 18, Levêque ; 19, Woimant ; 20, Fimbel ; 21, Saiget ; 22, Foy ; 23, Portocalis ; 24, Simonin ; 25, Mesnager ; 26, de Vaugiraud ; 27, Weil (Pierre) ; 28, Pélissier (André) ; 29, Chamard-Bois ; 30, Vaucher ; 31, Lemarignier ; 32, Vernes ; 33, Salis ; 34, Bloch (André) ; 35, Vivicorsi ; 36, Paul Boncour ; 37, Lévy-Bruhl ; 38, Cottenot ; 39, Lemaire ; 40, Mayer-Heine ; 41, Willette ; 42, Gosselin ; 43, Barbet ; 44, Lerat (Henri) ; 45, Chaperon ; 46, Woillemot ; 47, Berger ; 48, Houlmann ; 49, Cesbron ; 50, Delort.

PATHOLOGIE. — MM. 199, Dehelly ; 200, Galup ; 201, Potelet ; 202, Serée ; 203, Cadenat ; 204, Madu ; 205, Savouré ; 206, Haller (Moïse) ; 207, Bax ; 208, Rafinesque ; 209, Levy (Edmond) ; 210, Wolfromm ; 211, Boufé ; 212, Ferté ; 213, Nadal ; 214, Fontorbe ; 215, Stevenin ; 216, Astruc ; 217, Roucayrol ; 218, Kemhadjian ; 219, Chevassu-Perigny ; 220, Chataing ; 221, Binet de Jassoneix ; 222, Geslin ; 223, Poirot-Delpech ; 224, Leroy (Raoul) ; 225, Béclère ; 226, Corne ; 227, Tanzi ; 228, Bruel ; 229, Jullien (Astruc) ; 230, Villechaise ; 231, Bollack ; 232, Lafont (Jules) ; 233, Magnin ; 234, Molard ; 235, Prost ; 236, Ausset ; 237, Delagenière ; 238, Flandin ; 239, Bouchaud ; 240, Blanc ; 241, Brocq ; 242, Rogery ; 243, Hirtz ; 244, Giraud (Georges) ; 245, Jumon ; 246, Merle ; 247, Halma-Grand ; 248, Auguste ; 249, Jullien (Paul).

Écoles annexes de médecine navale. — Des concours pour les emplois suivants s'ouvriront respectivement à Toulon, les 14, 15 et 16 Janvier 1907, savoir :

1° Pour l'emploi de professeur de chimie biologique à l'école annexe de médecine navale de Toulon ;

2° Pour l'emploi de professeur d'anatomie à la même école ;

3° Pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'école annexe de médecine navale de Brest.

RENSEIGNEMENTS

A céder, pour raison de santé, *clientèle* de 23 ans. 11,000 fr. touchés. Seul médecin faisant pharm. Indemnité à débattre. Écrire *P. M.*, 317.

A vendre une table spéculum, avec accessoires. S'adresser au Docteur, 4, rue Volney, Paris.

Automobile Renault f[res] à céder : tonneau 7-8 H P., en parfait état. S'adr. D[r] Ménière, 8, rue Scheffer (16e).

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. MARETHEUX, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris . . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1907 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

Ch. Lesieur. De la fièvre typhoïde exanthématique chez l'adulte et des exanthèmes chez les typhiques.

P.-L. Ladame. Aphasie et anarthrie.

MÉDECINE PRATIQUE

J. Comby. La pegnine dans l'allaitement des nourrissons. — Formule de bouillon végétal.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société império-royale des médecins de Vienne. — Présentation d'un individu jouissant de la singulière faculté de pouvoir contracter isolément ses différents muscles. — Sclérœdème des nouveau-nés. — Maladie de Barlow. — Tétanie infantile. — La dyspnée paroxysmale par hypertension. — Paralysie saturnine chez une enfant. — Kyste dermoïde du scrotum. — Herpès tonsurans chez un nourrisson de quatre semaines. — Division congénitale du palais compliquée de méningocèle basale. — Plusieurs cas d'invagination intestinale.

Académie royale de médecine de Belgique. — Le dosage des substances actives des sérums hémolytiques. — Note sur un cas de goitre de la pointe de la langue. — Sur un cas de chirurgie gastrique : gastro-entéro-anastomose pour estomac biloculaire diagnostiqué cliniquement. — Etude sur la hernie-accident.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de pédiatrie. — Syphilis héréditaire tardive. Ulcération de la gorge. — Crises choréiformes calmées par la caféine. — Vomissements périodiques. — Traitement des diarrhées par le sérum antidysentérique. — Six cas intérieurs de fièvre typhoïde.

Société de chirurgie. — Plaie grave de la rate; splénectomie; guérison. — Coexistence d'un fibrome du corps et d'un cancer du col de l'utérus. — Fractures des branches horizontale et descendante du pubis; rupture de l'urètre membraneux; taille hypogastrique et périnéale sans suture de l'uretère; guérison. — Fistule urétéro-vaginale consécutive à une colpotomie pour salpingite suppurée; guérison par la sonde urétérale à demeure. — Pseudo-hermaphrodisme par hypospadias périnéo-scrotal. — Kyste hydatique du foie réduit sans drainage; pneumatose kystique opératoire. — Corps étranger de l'estomac; phlegmon épigastrique; extraction par l incision; guérison. — Fracture du maxillaire inférieur traitée par l'application d'une gouttière métallique. — Rhinoplastie par abaissement du contour de l'orifice osseux des fosses nasales et d'un lambeau frontal. — Election du bureau pour 1907.

ANALYSES

CHRONIQUE

Pierre Maurel. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

PRATIQUE MÉDICALE

J. D. La compression veineuse comme moyen de diagnostiquer une roséole latente. — Maget. Pommade antiseptique.

LIVRES NOUVEAUX

Atlas d'Anatomie descriptive. — Ch. Remy. L'évaluation des capacités permanentes basées sur la physiologie des fonctions ouvrières des diverses parties du corps.

NOUVELLES

BIBLIOGRAPHIE

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur GAUCHER

Au milieu de cette « petite ville » si pittoresque, qu'est l'hôpital Saint-Louis, s'élève l'amphithéâtre où le professeur Gaucher fait le dimanche ses leçons de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques, et le mercredi ses leçons de Polyclinique.

C'est un amphithéâtre très ordinaire, d'installation médiocre. Un médaillon bien en vue rappelle le profil énergique et bienveillant du professeur Fournier, qui fit ici toute sa belle carrière professorale. Du haut de son cadre il préside aux leçons de son élève, devenu le Maître à son tour et qui poursuit brillamment sa tradition du succès.

L'assistance est toujours nombreuse, composée surtout de médecins et d'étudiants déjà avancés dans leurs études. Il est souvent difficile de trouver place dans l'amphithéâtre bondé. En bas des gradins, dans l'étroit espace réservé au Professeur se dressent deux paravents derrière lesquels attendent les malades qui vont bientôt défiler à la Polyclinique.

Le Maître, en redingote, coiffé de la calotte de velours noir, s'avance vers l'auditoire. Il tient à la main la fiche où est inscrite sommairement l'histoire du malade qu'il présente. Il lit l'observation, la commente et dit quelques mots du cas en question et du traitement. C'est une petite leçon de cinq minutes, des plus saisissantes dans son raccourci, illustrée en quelque sorte par le malade qui monte sur les gradins et circule dans les rangs de l'assistance, afin que chacun puisse ainsi examiner de près et à loisir.

Et rien n'est plus instructif que ce défilé, en une heure, d'une dizaine de cas très variés mais tous d'ordre courant et qu'un commentaire succinct et précis souligne et met en relief. Les malades en général se prêtent assez facilement à ces exhibitions. Si quelques femmes récalcitrantes se refusent d'abord à circuler ainsi, à moitié dévêtues, et à entendre raconter devant tous leur histoire spéciale, le Maître ne tarde pas à les réduire grâce à sa bonhomie souriante teintée d'indulgente ironie. Il les apaise et les console, il calme leurs velléités de résistance et les élude souvent par d'adroites précautions qui ménagent leurs pudeurs et leurs craintes. Ces petites scènes évoquent le souvenir de la Clinique des maladies syphilitiques à l' « Allgemeines Krankenhaus », de Vienne, où les malades étaient présentées nues sur une estrade, tandis qu'en Allemagne, elles ne se montraient souvent que masquées. Il semble qu'en notre « doux pays » de France, bien qu'on en ait dit, il y ait toujours la « manière », et que les habitudes soient moins excessives.

*
* *

Le Professeur, vif, nerveux, d'allure jeune malgré la moustache et les cheveux grisonnants, l'air souriant, même lorsqu'il se laisse aller à toute son ardeur un peu agressive, s'agite, va, vient, tout en parlant, ne tient pas en place, se tourne à droite, à gauche, une main dans la poche, l'autre gesticulant.

C'est toujours le même geste saccadé de l'avant-bras qui bat l'air de haut en bas, qui appuie la phrase et la souligne. La voix résonne et porte bien, quoique de faible volume et légèrement voilée. Le débit est animé, très vivant, rapide, sans arrêt ni hésitation. L'élocution est simple, nette, parfois imagée. La phrase, sans recherche ni grande préparation, est souvent vigoureusement expressive et pittoresque, surtout lorsqu'elle expose avec l'entrain coutumier les idées très personnelles du Maître, ou quand elle s'attaque à des théories d'adversaires scientifiques qu'elle ne cherche pas à ménager.

Souvent le Chef émaille de réflexions humoristiques la présentation des malades. Il insiste volontiers sur les cas qui confirment ses idées très arrêtées, ou bien dans une courte digression il défend l'opinion qu'il vient d'émettre sans souci des discordances qu'elle peut soulever. Il se plaît à dire que, médecin avant d'être spécialiste, il ne voudrait pas distraire la dermatologie du cadre nosologique général, qu'il aimerait à la rattacher, comme autrefois, aux diathèses et aux troubles généraux, et qu'il désirerait la simplifier dans sa terminologie comme dans sa thérapeutique. Il voudrait, semble-t-il, par une simplification systématique, apporter encore plus de clarté dans cette science qui, bien que fouillée et scrutée par d'admirables Maîtres, prend parfois à l'égard de l'étudiant des allures un peu hermétiques.

Ou bien, admirateur des vieux Maîtres, il se reporte volontiers aux notions anciennes et leur compare les travaux modernes au risque de heurter les partisans des idées nouvelles. Il en profite même pour décocher, en passant, le trait railleur et parfois lancer le coup de boutoir dans une « sortie » un peu brusque. Et alors la voix s'élève, plus forte, saccadée d'un peu de colère, dirait-on, devient impérieuse comme pour imposer ses idées favorites. Le mot est tranchant, l'affirmation nette et absolue, le geste devient plus large et plus vif. Le Maître, tout vibrant, s'anime, fixe l'auditoire, et dans sa forme incisive et mordante avec une crâne désinvolture, et un air de défi, il lance une boutade ou un mot à l'emporte-pièce qu'il marque de sa griffe.

*
* *

Pour la Clinique qui se fait dans le même amphithéâtre, l'assistance est encore nombreuse, bien que cette leçon didactique ait lieu le dimanche. Le Maître est debout derrière une table autour de laquelle sont rangés les élèves du service. Tout en parlant, il se promène sans cesse de long en large, comme en une cage. Il s'arrête parfois, tourne sur lui-même, la main gauche dans la poche, la droite tenant le lorgnon qui sert à jeter, de temps à autre mais rarement, un coup d'œil sur ses notes. Sur la table sont des photographies, des planches, des gravures, et surtout les magnifiques moulages de Baretta, le « Trésor » du Musée de Saint-Louis, de ce Musée devenu, grâce à eux, le plus beau peut-être de toute l'Europe. Au cours de la leçon, le Professeur prend souvent un de ces moulages et le fait circuler dans l'assistance. Il remplace ainsi les malades de la Polyclinique et donne à la leçon didactique toujours un peu froide une allure vivante toute originale.

A chaque Clinique le Maître, avec ses qualités de précision et de clarté, fait une revue rapide, simple et complète de l'objet de la leçon. Il sait s'imposer à l'auditoire et retenir l'attention. C'est un véritable tempérament de Professeur dont la fonction, dit-il, est surtout d'exposer le thème classique d'une manière intéressante et claire. Il s'acquitte de ce rôle avec un brio tout particulier. Et il termine au milieu des bravos qui consacrent le vif succès de cet enseignement d'une marque si personnelle.

Pierre Maurel.

PRATIQUE MÉDICALE

La compression veineuse comme moyen de diagnostiquer une roséole latente.

M. R. Horand a indiqué récemment, à la *Société nationale de médecine de Lyon* (Séance du 21 Mai 1906), un moyen très simple de diagnos-

tiquer une roséole discrète échappant même à l'examen pratiqué avec un verre bleu.

Ce moyen consiste à provoquer l'hypertension veineuse et la dilatation des capillaires d'un membre, du bras, par exemple, en appliquant circulairement à la racine du membre une bande élastique ou un simple tube de caoutchouc qu'on maintient serré avec une pince hémostatique. Le bras devient vite violacé et les taches de l'éruption deviennent apparentes, rouges, cuivrées, livides.

Ce petit moyen de diagnostic très simple est certainement appelé a rendre de grands services en clinique. J. D.

Pommade antiseptique.

Vaseline blanche	20 grammes.
Perborate de soude *porphyrisé*[1].	4 —
Essence de santal	X gouttes.

Cette pommade est particulièrement utile pour les fosses nasales et le pharynx, employée sous forme de prises énergiquement reniflées.

Au contact des sécrétions muqueuses, le perborate de soude, en suspension dans le corps gras, dégage de l'oxygène naissant, antiseptique très puissant.

Cette pommade paraît se conserver assez longtemps : essayée après trois mois de préparation, son pouvoir décolorant sur la solution de permanganate de potasse à 1 pour 1000 ne paraît pas atténué. Il est cependant prudent de ne pas la préparer trop longtemps à l'avance.

Elle présente sur les pommades préparées avec d'autres péroxydes insolubles l'avantage de ne pas laisser de résidu plus ou moins irritant pour les muqueuses. MAGET (de Toulon).

1. Ne pas faire dissoudre le perborate avant de l'incorporer : il se décomposerait très rapidement.

LIVRES NOUVEAUX

Atlas d'Anatomie descriptive, par le Dr J. SOBOTTA, professeur d'anatomie à l'Université de Wurzbourg. *Edition française* par ABEL DESJARDINS, aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris. 3 volumes de texte et 3 atlas grand in-8 colombier, avec 150 planches en couleurs et environ 1.500 photogravures, la plupart tirées en couleurs, intercalées dans le texte. Prix de souscription : 90 francs. Tomes I et II (Ostéologie, Arthrologie, Myologie). (Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS.)

Après l'atlas d'anatomie topographique de Schultze et Lecène, voici un atlas d'anatomie descriptive. Il n'est ni moins beau, ni moins soigneusement édité. Le premier volume, en deux tomes, comprend les os, les articulations et les muscles. Le texte, comme il convient dans ces sortes d'ouvrages, est concis et clair. Les figures, dont beaucoup sont en couleur, sont magnifiques. L'ostéologie m'a paru particulièrement remarquable. Avec l'aide de la photographie et des planches en couleur, les auteurs ont obtenu, particulièrement dans la reproduction du squelette de la face, des résultats vraiment parfaits, et l'examen attentif d'une de ces figures vaut souvent mieux, non pas que la dissection, que rien ne remplace, mais que la lecture d'un long chapitre. J. L. F.

Ch. Remy, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — *L'évaluation des Incapacités permanentes basée sur la physiologie des fonctions ouvrières des diverses parties du corps*, 1 vol. in-16 cartonné, avec 63 figures. Prix : 4 fr. (VIGOT FRÈRES, éditeurs).

Dans un élégant petit livre de 250 pages, l'auteur étudie successivement les conditions et les moyens d'évaluation de l'incapacité professionnelle, la physiologie des fonctions ouvrières de toutes les parties du corps, l'évaluation des pertes d'aptitude au travail en général, donnée par chaque partie d'un membre.

L'ouvrage se termine par l'exposé des causes de variations et d'erreurs dans cette évaluation.

Ce petit traité rendra les plus grands services à tous les assureurs pour la fixation des rentes à attribuer aux victimes d'accidents occasionnant une incapacité permanente ; il sera indispensable aussi bien aux chefs de contentieux, chefs de sinistres et inspecteurs chargés du règlement des sinistres devant le juge conciliateur, qu'aux magistrats et aux avocats appelés à déterminer et à défendre les taux d'invalidité permanente, et au médecin, qu'il débarrassera du souci de se mettre d'accord avec les décisions antérieures de la justice. L. R.

BIBLIOGRAPHIE

1279. — **V. Cornil** et **L. Ranvier**. — MANUEL D'HISTOLOGIE PATHOLOGIQUE. *Troisième édition*. Tome III. 1 vol. gr. in-8°, de 1170 pages, avec 388 figures en noir et en couleurs. Prix : 35 fr. (*Félix Alcan*, éditeur.)

1280. — **J. Sobotta**. — ATLAS D'ANATOMIE DESCRIPTIVE, édition française par *A. Desjardins*. 3 vol. de texte et 3 atlas gr. in-8°, avec 150 planches en couleurs et environ 1500 photogravures dans le texte, Prix en souscription : 90 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1281. — **E. Apert**. — MALADIES FAMILIALES ET MALADIES CONGÉNITALES. — 1 vol. in-8°, de 364 pages, avec 95 figures. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)

1282. — **S. Ehrmann** et **J. Fick**. — KOMPENDIUM DER SPEZIELLEN HISTOPATOLOGIE DER HAUT. 1 vol. gr. in-8°, de VI-189 pages, avec 55 figures. Prix : Marks 6 M 20, (*Alfred Hölder*, éditeur, à Vienne.)

1283. — **H. Hartmann**. — TRAVAUX DE CHIRURGIE ANATOMO-CLINIQUE. Troisième série : *Chirurgie de l'Intestin*. 1 vol. gr. in-8°, de 453 pages, avec 153 figures. Prix : 16 fr. (*Georges Steinheil*, éditeur.)

1286. — **Rochet**. — QUELQUES DONNÉES NOUVELLES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE URINAIRES. 1 vol. in-8°, de 400 pages. Prix : 7 fr. 50. (*A. Storck et Cie*, éditeurs, à Lyon.)

1287. — **V. Hammerschlag**. — THÉRAPEUTIQUE DES MALADIES DE L'OREILLE. 1 vol. in-8°, de VIII-240 pages. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs.)





FACULTÉ DE PARIS

La chaire de parasitologie et d'histoire naturelle. — M. Blanchard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris, est nommé professeur de parasitologie et d'histoire naturelle médicale à cette Faculté.

NOUVELLES

Académie de médecine. — L'Académie de médecine ayant renouvelé son bureau dans sa dernière séance, il se trouve ainsi constitué pour l'année 1907 : *Président* : M. Guéniot; *Vice-président* : M. Bucquoy; *Secrétaire-général* : M. Jaccoud; *Secrétaire annuel* : M. Troisier; *Membres du conseil d'administration* : MM. Bouchardat et Robin.

Paris et Départements.

Faculté des sciences de Lyon. — La Faculté des sciences de Lyon, en vue de l'acquisition d'un diplôme d'études psychophysiologiques, vient d'instituer un enseignement théorique et expérimental de psychophysiologie comparée comprenant les cours suivants :

M. Dubois, professeur. — Cours : psychophysiologie des sensations dans la série animale (été).

M. Couvreur, chargé de cours. — Cours : Anatomie comparée des centres nerveux et des organes des sens (hiver).

Des démonstrations expérimentales et des travaux pratiques sont annexés à ces cours.

Les cours sont publics et gratuits, mais l'immatriculation est exigée pour prendre part aux travaux pratiques et se présenter au diplôme.

Le Conseil supérieur de l Assistance publique. — Le Conseil supérieur de l'Assistance publique qui vient de se réunir au ministre de l'Intérieur a nommé président M. Strauss.

Le Conseil s'est prononcé sur les demandes faites par diverses communes pour être autorisées, en vertu de l'article 35 de la loi de 1893, à organiser un service autonome d'assistance publique.

Il a été ensuite appelé à se prononcer sur l'application d'une disposition importante de la loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards.

Corps de santé militaire. — Sont nommés ou promus : au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. les médecins aides-majors de 2e classe, Hahn Arnould, Masson; au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les médecins stagiaires Vincent, Barthès, Homolle, Antoine.

— MM. les médecins aides-majors de 2e classe, élèves sortants de l'Ecole d'application du service de santé militaire, reçoivent les affectations suivantes : MM. Lahangle, hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce (laboratoire de bactériologie); Worms, hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce (diagnostic chirurgical spécial); Bertein, Pigache, hôpital militaire Saint-Martin à Paris; Paloque, Fontanel, hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé; Truchetet, hôpital militaire de Versailles; Jagues, hôpital militaire du Belvédère à Tunis; Latang, hôpital militaire de Nancy; Guichard, hôpital militaire de Bordeaux; Petit (Marcel), hôpital militaire du Dey à Alger; Perrignon de Troyes, hôpital militaire de Versailles; Delater, hôpital militaire Saint-Martin à Paris; Ferras (Henri), 3e régiment de chasseurs à cheval; Jaubert, hôpital militaire de Marseille; Ruchaud, hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé; Etienny, hôpital militaire de Versailles; Chailly, hospice mixte de Tours; Corbel, 35e régiment d'artillerie; Costa, hôpital militaire de Bastia; Coudray, hôpital militaire de Toulouse; Bories, Trucy, hôpital militaire de Marseille; Camus, hôpital militaire de Toulouse; Ferras (André), hôpital militaire de Bordeaux; Carel, hospice mixte de Reims; Mazot, hôpital militaire Villemanzy à Laon; Armengaud, hôpital militaire de Toulouse; Auvert, hôpital militaire de Constantine; Marchal, hôpital militaire du camp de Châlons; Perrier, hôpital militaire de Rennes; Petit (Georges), hôpital militaire du Belvédère à Tunis; Baron, hospice mixte de Besançon; Duchêne-Marullaz, hôpital militaire du Dey à Alger; Jacques, hôpital militaire de Bordeaux; Minel, hôpital militaire d'Ajaccio; Delahousse, hôpital militaire de Lille; Floquet, hôpital militaire de Constantine; Hourtoulle, Salfores, Mungenot, hôpital militaire de Bourges; Marnata, hôpital militaire Villemanzy à Lyon; Arnaud, hôpital militaire de Lille; Lacoste, 38e régiment d'infanterie; Planques, hôpital militaire de Nancy; Monziols, hôpital militaire de Rennes; Pons, hôpital militaire du Belvédère à Tunis; Gricelli, 29e bataillon de chasseurs à pied; Cassan, Guglielmi, hôpital militaire d'Oran; Martin, hôpital militaire du Dey à Alger; Playoust, hôpital militaire de Briançon; Vendeuvre, hôpital militaire de Rennes; Pineau, 160e régiment d'infanterie; Feuillié, hôpital militaire de Nancy; Bourland, hôpital militaire d'Oran; Thellier, hôpital militaire du camp de Châlons; Saury, hôpital militaire de Constantine; Hérisson, Mossier, hôpital militaire de Belfort; Péré, 86e régiment d'infanterie; Bahier, hôpital militaire de Toul; Hulot, hospice mixte de Langres; Cruzel, Briend, hôpital militaire de Toul; Boirer-Lapierre, Dez, Laforge, hospice mixte de Verdun; Lévêque, 19e bataillon de chasseurs à pied; Baillou, 154e régiment d'infanterie.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin-major de 2e classe Le Moal, désigné pour servir en Afrique occidentale, est placé dans la position d'activité, hors cadres.

— M. le médecin-major de 2e classe Broquet, et M. le médecin aide-major de 1re classe Wadoux, sont désignés pour servir, le premier, à l'Institut Pasteur de Paris, le second, à l'Institut Pasteur de Lille.

Société d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie de Bordeaux. — Dans sa dernière séance, la Société a décerné un prix de 100 francs et un prix de 50 francs à MM. Rabère et Lacouture, tous deux chefs de clinique chirurgicale.

Dans la même séance, la Société a ainsi constitué son bureau pour 1907 : Président, M. Chambrelent; vice-présidents, MM. Chavannaz et Denucé; secrétaire général, M. Vénot; trésorier, M. Chaleix-Vivie; secrétaires des séances, MM. Péry et Petit.

Médecin inspecteur des écoles. — M. Coutrest est nommé médecin inspecteur des écoles du XIVe arrondissement.

CONCOURS

Agrégation. — Épreuve orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 19 Décembre.* — M. Bousquet (Montpellier) : *Tuberculose des ganglions bronchiques.* — M. Sorel (Toulouse) : *Obésité.* — M. Lagriffoul (Montpellier) : *Phtisie professionnelle.*

Séance du 20 Décembre. — M. Lœper (Paris) : *Gangrène symétrique des extrémités.* — M. Bertin (Provins) : *Les œdèmes du poumon.* — M. Sicard (Paris) : *Chlorose.*

Séance du 21 Décembre. — M. Gandy (Paris) : *Cavernes du poumon.* — M. Lesieur (Lyon) : *Pleurésies hémorragiques.* — M. Grenet (Paris) : *Cancer pleuro-pulmonaire.*

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 19 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Caillaud, 12 + 13 = 25; Carel, 13 + 14 = 27; Chimot 9 + 9 = 18; Darbousse, 9 + 10 = 19; Darin, 8 + 9 = 17; Facdouel, 10 + 8 = 18.

Concours de l'Internat. — Ordre de lecture des copies. — Anatomie. — MM. 1, Pascalis; 2, Braun; 3

Magrou; 4, Boivin; 5, Pallot; 6, Périneau; 7, Rouyer; 8, Boulay; 9, Lasnier; 10, Séjournet; 11, Lévy (Georges); 12, Barré; 13, Crétaux; 14, Marie; 15, Magniel; 16, Hartmann; 17, Gauthier (Emile); 18, Lévêque; 19, Woimant; 20, Fimbel; 21, Saiget; 22, Foy; 23, Portocalis; 24, Simonin; 25, Mesnager; 26, de Vaugiraud; 27, Wail (Pierre); 28, Pélissier (André); 29, Chamard-Bois; 30, Vaucher; 31, Lemarignier; 32, Vernes; 33, Salès; 34, Bloch (André); 35, Vivicorsi; 36, Paul-Boncour; 37, Lévy-Bruhl; 38, Cuttenot; 39, Lemaire; 40, Meyer-Heine; 41, Willette; 42, Gosselin; 43, Barbet; 44, Lerat (Henri); 45, Chaperon; 46, Voillemot; 47, Berger; 48, Houlmann; 49, Cesbron; 50, Delort; 51, Marquet; 52, Mascarenhas; 53, Lenormand; 54, Verdoux; 55, Velter; 56, Bachy; 57, Sorrel; 58, Di Chiaria; 59, Mlle Bouteil; 60, Guiart; 61, de Cumont; 62, Ménard; 63, Louvrier; 64, Labande; 65, Lelongt; 66, Saison; 67, Fenard; 68, Maurat; 69, Miginiac; 70, Mock; 71, Sevestre; 72, Ducamp; 73, Pernet; 74, Jacob; 75, Heuyer; 76, Wilhelm; 77, Hébrard; 78, Rousselot; 79, Chaudron; 80, Lagane; 81, Maillet; 82, Fassou; 83, Lemercier; 84, Castéran; 85, Toulant; 86, Viel (Victor); 87, Multerre; 88, Gauducheau; 89, Dumas; 90, Lévy (Alfred); 91, Petel; 92, Ferrand (Louis); 93, Lerat (Georges); 94, Josset-Moure; 95, Fahignon; 96, Le Blaye; 97, Mallein; 98, François (Paul); 99, Blechmann; 100, Bourdier; 101, Coryllos; 102, Monnet; 103, Lorin; 104, Martingay; 105, Couton; 106, de Rocca Serra; 107, Philbert; 108, Dequidt; 109, Mlle Déchaux; 110, Laroche; 111, Théry; 112, Périer (Romain); 113, Gillot; 114, Roullier; 115, Zaepfel; 116, Biétrix; 117, Houzel; 118, Hue; 119, Gautier (Raphaël); 120, Gougelet; 121, d'Halluin; 122, Fonchet; 123, Rouget; 124, Maurios; 125, Dreyfus; 126, Mlle Neveux; 127, Pénard; 128, Girau; 129, Chabert (Paul); 130, Schreiber; 131, Queuille; 132, Croissant; 133, Lamouroux; 134, Lévy (Pierre); 135, Bion (Edgard); 136, Pépin; 137, Roux (Georges); 138, Presheanu; 139, Bossoreil; 140, Pironneau; 141, Luzoir; 142, Burnier; 143, Gastinel; 144, Buizard; 145, Cruet; 146, Sourdel, 147, Mornard; 148, Gauchery; 149, Douay; 150, Bajan; 151, Genil-Perrin; 152, Béens; 153, Péraldi; 154, Brémond; 155, Cotoni; 156, Cotillon; 157, Toussaint; 158, Chibret; 159, Brisset; 160, Gallais; 161, Cheurlot; 162, Jumentié; 163, Davesne; 164, Chanuine-Davranches; 165, Fenestré; 166, Ménard (Pierre); 167, Le Grand; 168, Bernard; 169, Le Cointe; 170, Frinault; 171, Gras; 172, Henry; 173, Railliet; 174, Budan; 175, Riberol; 176, Dufour (Marcel); 177, Gaillard; 178, Chédeville; 179, Thiel; 180, Bruslon; 181, Mallet (Raymond); 182, Reilly; 183, Bouhey; 184, Quinquaud; 185, Dabertrand; 186, Boulard; 187, Strochlin; 188, Aine; 189, Corpechot; 190, Detré; 191, Perdoux; 192, Béchade; 193, Brodin; 194, Basset; 195, Collin; 196, Paillard; 197, Guillaume (Maurice); 198, Alexandre (Pierre).

PATHOLOGIE. — MM. 199, Dehelly; 200, Galup; 201, Potelet; 202, Serée; 203, Cadenat; 204, Madre; 205, Savouré; 206, Haller; 207, Bax; 208, Rafinesque; 209, Lévy (Edmond); 210, Walframm; 211, Boyé; 212, Ferté; 213, Nadal; 214, Fontorbe; 215, Stévenin; 216, Astruc; 217, Roucayrol; 218, Kemhadjian; 219, Chevassu-Perigny; 220, Chataing; 221, Binet du Jassonneix; 222, Zislin; 223, Poirot-Delpech; 224, Leroy; 225, Béclère; 226, Lorne; 227, Tanzi; 228, Brnel; 229, Jullien (Arthur); 230, Villechaise; 231, Bollack; 232, Lafont (Jules); 233, Magnin; 234, Molard; 235, Prost; 236, Aussel; 237, Delagenière; 238, Flandin; 239, Bouchaud; 240, Blanc; 241, Crocq; 242, Rogery; 243, Hirtz; 244, Giraud (Georges); 245, Jumon; 246, Merle; 247, Halma-Grand; 248, Auguste; 249, Jullien (Paul); 250, Guggenheim; 251, Phélip; 252, Libert; 253, Lutembacher; 254, Levant; 255, Monnot (Joseph); 256, Gelma; 257, Russeau-Langwelt; 258, Jean; 259, Duval (Emile); 260, Tissier; 261, Fichot; 262, Mlle Lévy; 263, Chevallier (Pierre); 264, Mosqueron; 265, Mlle de Jong; 266, Clarac; 267, Remhert; 268, Mornet; 269, Guerrero, 270, Leibovici; 271, Vuillet; 272, Guenot; 273, Dubose; 274, Dufourmentel; 275, Loubeyre; 276, Bith; 277, Robert; 278, Regnard; 279, Nicaud; 280, Strauss; 281, Morellet; 282, Mora; 283, Pérol; 284, Touraine; 285, Weill (André); 286, Martin; 287, Viel (Emile); 288, Lenoir; 289, Doré; 290, Perrier (André); 291, Vignéras; 292, Duchet-Suchaux; 293, Bienvenue; 294, Besnard (Gustave); 295, Vaury; 296, Samson; 297, Monin; 298, Huyghes de Beaufond; 299, Bloeq (Léon); 300, Jalivet; 301, Alexandre (Paul); 302, Deroide; 303, Wunsebendorff; 304, Coliber; 305, Bloch (Marcel); 306, Besnard (Jean); 307, Ancibure; 308, Larua; 309, Caudrelie; 310, Ferran (Timothée); 311, Léger; 312, Thyébault; 313, Vosy; 314, Séguinot; 315, Marquis; 316, Jacoulet; 317, Prélat; 318, Camboulives; 319, Conput; 320, Glénard; 321, Boucaut; 322, Bellin du Coteau; 323, Augot; 324, Boulan (Pierre); 325, Brûker; 326, Morancé; 327, Bijon; 328, Rondinesco; 329, Maisons; 330, Lehmann; 331, Delapchier; 332, Brac; 333, Cbarrier; 334, Roudergues; 335, Rousseau (Charles); 336, Paris; 337, Petit (Jacques); 338, Molina; 339, Vermorel; 340, Pakowski; 341, Sinaud; 342, Buslé; 343, Morant; 344, Bénazet; 345, Pruvost; 346, Fourrière; 347, Vilbort; 348, Stépowski; 349, Saint-Girons; 350, Allard; 351, Garsaux; 352, Philippon; 353, Salin; 354, Manne; 355, Stern; 356, Fernet; 357, Durand (Jean); 358, Muingot; 359, Fonquiau; 360, Sloog; 361, Jousset; 362, Dournay; 363, Soubies; 364, Le Savoureux; 365, Gérard; 366, Renaud (Albert); 367, Boudol; 368, Gendron (André); 369, Ghys; 370, Toupet; 371, Durand (Louis); 372, Renault (Charles); 373, Bénard; 374, Duranton; 375, Chonat; 376, Petit (Paul); 377, Metzgar. 378, Cléret; 379, Gandron (Georges); 380, Labourdette; 381, Houdard; 382, Engel; 383, Thibaut (David); 384, Richet; 385, Chambard; 386, Odoul; 387, Ferry (Charles); 388, Burtier; 389, Boulongne; 390, Ferry (Maurice); 391, Moutrier; 392, Montel; 393, Malègue; 394, Thibault (Paul); 395, Lafont (Paul-Théod.).

ANATOMIE. — *Séance du 19 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Pascalis, 12; Braun, 12; Magrou, 6; Pellot, 10; Périneau, 11; Boulay, 10; Séjournet, 5; Barré, 13 — *Absents* : MM. Rouyer, Lévy (Georges), Crétaux, Magniel.

PATHOLOGIE. — *Séance du 19 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Dehelly, 11; Galup, 13; Potelet, 9; Serée, 9; Cadenat, 14; Savouré, 10; Haller, 11; Bax, 9; Lévy (Edmond), 10; Wolfromm, 12. — *Absents*: MM. Madre, Rafinesque.

Les séances de pathologie auront lieu les lundis et vendredis à 5 heures et les mercredis à 8 h. 1/2 du soir à l'hôpital de la Charité.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. / Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . 10 fr.
Union postale . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERSONNE, Professeur de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
L. LANDOUZY, Professeur de clinique médicale à l'hôpital Laënnec, Membre de l'Acad. de médecine.
H. ROGER, Professeur de Pathologie exp. à la Faculté de Paris, Méd. de l'hôp. de la Charité.
E. BONNAIRE, Professeur agrégé, Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.
M. LETULLE, Professeur agrégé, Médecin de l'hôp. Boucicaut.
M. LERMOYEZ, Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
E. DE LAVARENNE, Médecin des Eaux de Luchon.
J.-L. FAURE, Professeur agrégé, Chirurgien de l'hôp. Tenon.
F. JAYLE, Assistant de gyn. à l'hôp. Broca, Secrétaire de la Direction.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSES
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1907 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

A. Calmette. Étiologie de la tuberculose infantile.

G. Mouriquand et A. Policard. Cytologie pathologique du rein dans l'intoxication expérimentale par le sublimé.

E. Bodin. A propos des injections d'huile grise dans le traitement de la syphilis.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. Romme. L'intervention chirurgicale dans la phlébite des typhiques.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de médecine interne de Berlin. — Présentation de coupes histologiques d'un cas de paralysie spinale infantile. — Etude chimique du sang dans le diabète. — Cirrhose hépatique syphilitique congénitale. — Ulcère de l'estomac ayant subi la dégénérescence cancéreuse diagnostiqué cliniquement. — Corps étrangers de l'œsophage et des voies aériennes supérieures extraits à l'aide de l'œsophagoscopie et de la bronchoscopie.

Société pathologique de Londres. — Lymphosarcome de l'estomac et des ganglions abdominaux. — Fractures latérales de l'axis.

Société clinique de Londres. — Sur les états qui simulent le cancer du gros intestin. — Rupture du diaphragme.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société médicale des hôpitaux. — Syphilides cutanées chez un paralytique général. — Atrophie testiculaire d'origine traumatique. Chute des poils. Myxœdème fruste. — Aphasie. — La réaction des anticorps dans la paralysie générale et le tabes. — L'acrocéphalosyndactylie.

Société anatomique. — Ostéosarcome. — Kyste de l'ovaire. — Epithéliome de l'ovaire. — Cancer utérin. — Sarcome des fosses nasales. — Vomito négro urinaire. — Coma diabétique.

Société de biologie. — Etude expérimentale « in vitro » et « in vivo » de l'action de l'argent colloïdal électrique sur le pneumocoque. — Fièvre typhoïde expérimentale chez un singe porteur de vers intestinaux. — Appareil destiné à protéger le pansement après laparotomie chez le chien. — Pathogénie de l'anthracose pulmonaire. — L'hémoglobine. Ses complexes. — Vésicatoire et leucocytose. — Effets de l'excitation de l'écorce cérébrale sur la formation de la lymphe. — Essai de sérothérapie anticancéreuse. — Note sur la septicité des différentes portions du pancréas du chien. — Sur la prétendue origine intestinale de la pneumonie. — Le parasite du muguet et sa place dans la classification botanique. — Pénétration des microbes morveux tués à travers la paroi intestinale. — Action des rayons X sur la gestation. — Etude expérimentale de l'action des rayons X sur le foie. — L'artère hépatique gauche. Sa signification. Ses rapports avec l'indépendance des lobes du foie.

ANALYSES

CHRONIQUE

Alexis Carrel. Le Hunterian laboratory of Experimental Medicine.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

R. R. Pleurésie ourlienne.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

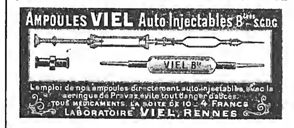
LE HUNTERIAN LABORATORY OF EXPERIMENTAL MEDICINE

Il y a cinq ans, Harvey Cushing entreprit de modifier l'enseignement classique de la médecine opératoire afin de le mieux adapter à l'état présent de la chirurgie. Il pensait que les exercices cadavériques, pratiqués par les étudiants dans la plupart des écoles de médecine, étaient incapables de leur donner une juste notion des méthodes actuelles. Il s'efforça de leur inculquer les principes de la technique réelle en leur faisant opérer des animaux vivants suivant les règles observées en chirurgie humaine[1]. Ce cours eut un début modeste. Les travaux pratiques avaient lieu dans une section du laboratoire d'anatomie de John Hopkins University; quelques étudiants seuls pouvaient y prendre part. Les résultats de cet enseignement parurent excellents. On construisit alors le « Hunterian Laboratory of Experimental Medicine », dont les dimensions et l'organisation permettent de faire participer aux exercices opératoires 80 étudiants environ. L'aménagement de ce laboratoire et son fonctionnement ont été décrits par Harvey Cushing dans un article récent[2].

Les idées de l'éminent chirurgien américain,

1. Rappelons qu'un enseignement de chirurgie expérimentale a été créé, depuis quelques années, par M. Tuffier au Laboratoire de physiologie de la Sorbonne. N. D. L. R.

2. « Instruction in Operative Medicine, with the description of a course given in the Hunterian laboratory of experimental medicine », by Harvey Cushing. *The John Hopkins Hospital Bulletin*, 1906, May, n° 182.



a manière dont il les a mises à exécution et les résultats qu'il a obtenus méritent d'attirer l'attention.

***

Les exercices cadavériques ne représentent pas la méthode idéale d'enseignement de la médecine opératoire; ils ne peuvent donner qu'une connaissance bien incomplète de la technique chirurgicale. Il ne faudrait pas cependant méconnaître l'utilité que présente la pratique des opérations sur le cadavre. En exécutant les ligatures, amputations, désarticulations, etc., l'étudiant complète et précise ses notions d'anatomie topographique. Il apprend aussi, dans une certaine mesure, l'usage des instruments de chirurgie. Il acquiert enfin quelque connaissance des règles particulières à un certain nombre d'opérations. On doit admettre cependant que la technique de ces opérations est souvent surchargée de règles inutiles et surannées. Ces exercices semblent avoir pour but la préparation de candidats à des examens ou à des concours plutôt que la formation de véritables chirurgiens. Il résulte de cette insuffisance de l'éducation pratique des jeunes médecins que leurs premières opérations sont loin d'être inoffensives pour leurs malades. Un étudiant qui, après l'obtention de son diplôme, s'installe à la campagne, peut avoir à pratiquer presque immédiatement quelque opération d'urgence. Il est capable sans doute de faire correctement sur le cadavre la ligature de la cubitale au tiers supérieur de l'avant-bras, l'amputation de Chopart ou celle de Lisfranc; mais il n'a aucune connaissance pratique de l'asepsie, ni de la façon de manier des tissus vivants. Ce n'est pas en voyant opérer un chirurgien des bancs d'un amphithéâtre ni en écoutant des cliniques chirurgicales qu'il aurait pu acquérir ces principes. Pour savoir jouer du violon, dit Harvey Cushing, il ne suffit pas d'avoir assisté à un cours de musique et d'avoir contemplé un exécutant pendant quelques semestres. Le jeune médecin connaît des opérations, mais ignore complètement la manière d'opérer. Parfois les quelques notions qu'il possède ne servent qu'à le rendre plus dangereux. En effet, il peut être tenté d'exécuter les opérations relativement simples qu'on lui a apprises à l'amphithéâtre, quoiqu'il ne connaisse rien de la technique qui lui permettrait de les faire sans danger pour le patient. L'éducation opératoire qu'il a reçue aurait pu être bonne pour la formation d'un chirurgien de l'ère pré-listérienne. A l'heure actuelle, elle est évidemment insuffisante.

En effet, l'asepsie constitue l'élément le plus important de la technique chirurgicale. Sans asepsie, le plus brillant opérateur d'amphithéâtre ne peut être qu'un pauvre chirurgien. Mais, pour être effective, la connaissance de l'asepsie doit être pratique. Il faut que les habitudes de propreté chirurgicale soient si fortement imprimées chez tout futur médecin qu'elles deviennent pour lui comme une seconde nature. Dès ses premières tentatives opératoires, l'étudiant doit veiller à l'asepsie exacte de son malade, de ses instruments et de son matériel de suture et de pansement, s'habituer à porter des gants et un masque, etc. Peu à peu des réflexes nouveaux se développeront en lui. Il arrivera à opérer aseptiquement de façon presque instinctive. Et il sera capable de faire ensuite, en clinique humaine, des opérations propres. Mais il est bien évident que cet entraînement spécial ne peut être acquis dans le milieu essentiellement non chirurgical des salles de dissection où se passent ordinairement les travaux pratiques de médecine opératoire.

Un second élément important de technique qu'il est impossible d'apprendre par des exercices cadavériques est la manière de faire l'hémostase d'une plaie ou d'un pédicule. Certes, il n'est pas bien difficile de placer des pinces hémostatiques de façon correcte, de lier convenablement une artère, d'arrêter une hémorragie en nappe, de placer sur les pédicules vasculaires des ligatures qui ne glissent pas, de faire la ligature en chaîne d'un moignon épiploïque, etc. Cependant un grand nombre de malades sont morts simplement parce qu'une artère ou un pédicule avaient été mal liés. Il est donc nécessaire d'apprendre à exécuter ces manœuvres de façon exacte.

Il est également indispensable de savoir disséquer et manier les tissus vivants de telle sorte que la guérison des plaies se produise sans réaction. Ce n'est qu'en opérant sur le vivant et en observant le résultat de son opération que l'étudiant peut se rendre compte des inconvénients qu'il y a à traiter brutalement une plaie, à dilacérer les tissus avec les doigts sous prétexte de les disséquer, à tirailler les nerfs, à ne pas protéger convenablement un champ opératoire péritonéal, etc. Quant aux manœuvres spéciales, aux chirurgies abdominale, thoracique et cranienne, il est certainement impossible de les enseigner à l'aide des exercices cadavériques seuls.

C'est pour ces différentes raisons que l'enseignement classique de la médecine opératoire a paru insuffisant à Harvey Cushing qu'il a tenté de le tranformer.

***

Le « *Hunterian Laboratory of Experimental Medicine* » est un bâtiment de forme rectangulaire, construit en briques, aussi simple et peu coûteux que possible. Il comprend un rez-de-chaussée et un seul étage. L'étage est divisé en deux parties égales. L'une est destinée à la médecine opératoire et l'autre à la pathologie expérimentale, car le « *Hunterian Laboratory* » doit servir aussi bien aux recherches originales qu'à l'enseignement.

La partie consacrée à la médecine opératoire,

se compose d'une vaste salle de travaux pratiques, d'une chambre de stérilisation et de cabinets pour les instructeurs. Dans l'aménagement de ces locaux, on a apporté beaucoup de soins à l'éclairage, au chauffage et à la ventilation. Mais tout luxe inutile a été évité. Le mobilier y est d'une extrême simplicité : quatre tables d'opérations, d'autres tables pour les instruments, les cuvettes, le matériel de pansement, etc., et une armoire pour les instruments. Vingt étudiants peuvent y travailler en même temps sous la conduite de leurs instructeurs. Adjacente à cette salle de travaux pratiques, se trouve la chambre de stérilisation. Elle contient des appareils tels que bouilleurs et stérilisateur à vapeur sous basse pression. Les étudiants y pratiquent eux-mêmes la stérilisation des instruments et du matériel de pansement. Grâce à la simplicité de cet aménagement, le laboratoire a pu être installé sans grands frais. Harvey Cushing considère d'ailleurs qu'il est préférable d'habituer les étudiants à opérer dans ces conditions. Ne faut-il pas qu'un médecin sache opérer aussi proprement dans la cuisine d'une ferme que dans une salle d'opération luxueuse? On doit être capable d'obtenir dans les milieux les plus humbles une asepsie suffisante. Il n'était donc pas nécessaire de posséder un laboratoire aussi parfaitement aménagé que celui de l'Institut de médecine expérimentale de Saint-Pétersbourg, par exemple. Pour la formation pratique des étudiants, la salle d'opération la plus simple est sans doute la meilleure.

La partie réservée à la pathologie expérimentale se compose de plusieurs salles, destinées aux recherches. Ce département est dirigé par M. W. G. Mac Callum. Quelques chambres sont occupées par les travailleurs qui poursuivent des recherches spéciales.

Le rez-de-chaussée est divisée en douze salles, séparées par un corridor central. Ces salles sont destinées à l'hospitalisation des animaux. Elles se divisent en salle de réception, salle de bain, dortoirs, salle des convalescents. Il y a aussi une salle d'autopsie. Les chambres occupées par les animaux s'ouvrent sur une cour. Le sol est cimenté. Le chauffage, la ventilation et le drainage de ces chambres paraissent excellents. On s'arrange de manière à ce que les chambres ne soient jamais toutes occupées en même temps. Les chambres vides sont complètement lavées et désinfectées. On arrive ainsi à maintenir les quartiers des animaux en parfait état de propreté.

Les animaux opérés sont placés dans des cages qui occupent une chambre spéciale. Ces cages sont métalliques et entièrement démontables. Il est facile de les nettoyer aussi complètement et aussi souvent qu'il est utile. Au bout de quelques jours, les animaux convalescents sont mis dans une autre salle, dépourvue de cages, où ils peuvent se promener et prendre de l'exercice. Pendant la nuit, on les place dans une salle qui sert de dortoir. D'ailleurs, on ne les maintient dans le laboratoire pendant la journée que lorsque le temps est mauvais. Il sont ordinairement libres de se promener dans la cour adjacente. Afin d'éviter autant que possible le bruit et les batailles, cette cour est divisée en deux parties, l'une pour les chiens et l'autre pour les chiennes. Grâce à ces différentes précautions, on peut hospitaliser et maintenir en excellent état de propreté et de santé cinquante chiens environ.

Les animaux reçus dans le laboratoire sont des chiens errants ou des chiens malades amenés par leurs propriétaires. Les habitants de Baltimore ont été informés que les animaux porteurs d'une affection chirurgicale seraient soignés à l'Université comme dans un hôpital. Ils y apportent donc maintenant leurs animaux malades. Peu à peu, ce matériel clinique augmente. Il deviendra un jour considérable, car les hernies, tumeurs, goitres, affections oculaires, gynécologiques, etc., sont aussi communs dans la population canine d'une grande ville que parmi leurs maîtres. On espère que le laboratoire pourra devenir le Département de médecine vétérinaire de l'Université. Les études de pathologie comparée[1] qu'il sera alors possible d'y faire, seront utilisées non seulement pour des recherches, mais aussi pour l'enseignement de la chirurgie aux étudiants.

Mais le nombre des animaux malades n'est pas assez grand encore pour fournir un matériel opératoire suffisant. Il faut donc se servir d'un certain nombre d'animaux sains.

Les animaux malades sont admis d'abord dans la salle de réception. On les examine et on les enregistre avec le diagnostic sommaire de leur maladie. Puis ils sont lavés, et placés dans une chambre commune, ou dans une cage spéciale, si leur état est grave. Les observations sont prises aussi exactement que s'il s'agissait d'un malade.

Le laboratoire est dirigé par un des assistants de Harvey Cushing, M. P. K. Gilman qui est chargé à la fois de l'administration générale du laboratoire et des travaux pratiques et veille à ce que les animaux soient traités aussi soigneusement que des êtres humains dans un hôpital.

ALEXIS CARREL (New-York).

BIBLIOGRAPHIE

1287 *bis*. — ST. LEDUC : LES BASES PHYSIQUES DE LA VIE ET LA BIOGENÈSE. Conférence faite sous le patronage de *La Presse Médicale*, le 7 Décembre 1906. Une brochure in-16, avec 13 figures. Prix : 75 centimes. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1. Voir à ce sujet : « Comparative surgery, with illustrative cases » by C. M. FARIS, H. C. THACHER, J. F. ORTSCHILD and F. C. BEALL, and an Introduction by HARVEY CUSHING. *The John Hopkins Hospital Bulletin*, 1905, Mai, Vol. XVI, n° 170.

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

Pleurésie ourlienne. — MM. Perrin et Parisot ont observé cette complication très rare des oreillons chez un garçon de seize ans.

Les oreillons, d'évolution normale, paraissaient terminés, quand, après trois jours environ de convalescence (à peine entrecoupés par une légère céphalée), treize jours après le début, apparurent des symptômes de pleurésie avec fièvre atteignant 39°2 le troisième jour de cette complication et 40°3 le quatrième jour. La poussée fébrile alla ensuite en s'atténuant, et était terminée quand, le onzième jour de l'épanchement, l'augmentation de celui-ci nécessita une thoracentèse qui donna issue à près de 1.200 centimètres cubes de liquide légèrement hémorragique, et qui fut suivie à brève échéance de la guérison complète (*Province méd.*, 1906, n° 38). R. R.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Brard, à la Rochelle-la-Pallice.

Médaille d'argent. — M. Bordas, à Paris.

Convention sanitaire franco-italienne. — M. Mirman, directeur général de l'assistance et de l'hygiène publique, et M. Santoliquido, directeur général de la santé publique, ont signé un accord italo-français tendant à reconnaître réciproquement, dans les ports des deux Etats, la validité des opérations de désinfection des navires provenant de pays infectés.

Le Syndicat des pharmaciens et la pharmacie mutuelle de Puteaux. — Le Syndicat des pharmaciens de la Seine poursuivait devant la 10e chambre correctionnelle la Société de prévoyance mutuelle des coopérateurs de la Revendication, dont le siège est à Puteaux, et qui exploite là une pharmacie.

Le Syndicat des pharmaciens prétend que cette Société n'a que l'apparence d'une Société de secours mutuels. Il soutient, en effet, que dans les Sociétés de secours mutuels, si la remise des remèdes peut n'être point gratuite, il ne doit être demandé au malade recevant le remède qu'un versement constituant simplement le supplément de cotisation, de telle façon que l'opération ne perde pas son caractère d'assistance, c'est-à-dire que le prix du médicament reste payé par la collectivité des associés. Dans la Société incriminée, au contraire, l'associé qui réclame un médicament ne paye pas simplement un supplément de sa cotisation (laquelle est insignifiante : 3 fr. 65 par an), mais une somme qui peut être très élevée et constitue un véritable prix de vente, de sorte que les remèdes sont payés non par la collectivité de tous les membres adhérents, mais par l'associé qui consomme le produit.

Après plaidoiries de Me Millerand pour la Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine, et de Me Poignard pour la coopérative, le tribunal a renvoyé son jugement à huitaine.

Assemblée nationale des médecins de France (Congrès des praticiens). — Ce Congrès, qui se tiendra en Avril 1907, sous le patronage d'un grand nombre de Sociétés scientifiques et professionnelles, s'occupera spécialement de la réforme de l'enseignement médical et du libre choix du médecin.

Le Comité d'organisation du Congrès est composé de la façon suivante : *Président* : M. Dubuisson, député. — *Vice-Présidents* : MM. Coppens (Lille); Ducor (Paris); Gairal (Carignon, Ardennes); Huchard (Paris); Jeanne (Meulan, Seine-et-Oise); Lereboullet (Paris); Reymond, sénateur; Smester (Paris). — *Secrétaire général* : M. Leredde (Paris). — *Secrétaires-adjoints* : MM. Lafontaine et Tilloy (Paris). — *Trésorier général* : M. Goulfier (Neuilly-sur-Seine).

Nourrice contagionnée. — La 4e chambre du tribunal civil vient de condamner les époux X... à verser la somme de 20.000 francs, à titre de dommages-intérêts, à une nourrice syphilisée par leur bébé.

Société du logement ouvrier. — La Société du logement ouvrier, dont le siège social est installé 88, rue du Moulin-Vert, à Paris, se propose d'améliorer le foyer des familles ouvrières et d'en assurer la stabilité.

Ses services sont les suivants : *Loyer.* — 1° Caisse des loyers. Elle oblige la famille à faire l'effort d'un versement régulier en rapport avec son budget. Au moment du terme, la Société complète le loyer. L'effort fait par la famille augmente au fur et à mesure que sa condition s'améliore; 2° Caisse de prêt et Caisse de secours des loyers.

Salubrité et hygiène. — Ce service est confié aux médecins du quartier. Ils recherchent les logements insalubres et les signalent à la Commission municipale. Ce service s'occupe d'améliorer la salubrité des logements et répand des notions d'hygiène dans le peuple.

Ameublement et embellissement. — Eviter les promiscuités dangereuses en augmentant le nombre des lits. Créer un foyer gai et agréable. Lutter par ce moyen contre l'alcoolisme.

Familles nombreuses. — Louer les maisons, les assainir, y loger les familles nombreuses qu'on ne veut recevoir nulle part.

Hôtels meublés. — Empêcher la chute des familles ouvrières dans les hôtels meublés et les en faire sortir quand elles y sont tombées.

La Société se tient en dehors de toutes les questions politiques et religieuses. Son Comité directeur est composé comme suit :

MM. P. Ledieu, ingénieur, 98, rue de Rennes, *président*; l'abbé J. Viollet, 182, rue de Vanves, *vice-président*; Mme Georges Moreau, 4, rue de Cicé; M. Forestier, 15, rue Brézin.

Nota. — Envoyer tous les dons en argent et les meubles au siège de la Société, à M. C. Risch, *secrétaire*.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Lowitz, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Masséna* (escadre du Nord).

— M. le médecin de 2e classe Bourrut-Lacouture, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur l'*Olry* (division navale de l'Extrême-Orient).

— Un congé de trois mois, pour suivre les cours de bactériologie à l'Institut Pasteur, est accordé à M. le médecin de 1re classe Defressine, du port de Lorient.

Ecole annexe de médecine navale. — M. le pharmacien de 1re classe Lautier, du port de Toulon, est nommé à l'emploi de professeur de physique biologique à l'Ecole annexe de médecine navale de Toulon, pour une période de cinq années.

Médecin des Enfants assistés. — M. Lemoine est nommé médecin des Enfants assistés de la Seine, pour la circonscription de Vitry-en-Artois.

Médecin inspecteur des écoles. — MM. Moinson et Weill sont nommés médecins-inspecteurs des écoles du XVIIIe arrondissement (3e et 10e circonscriptions).

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Hezard, à Maizières (Haute-Saône).

Étranger.

XIVe Congrès international d'hygiène et de démographie (Berlin, 23 au 29 Septembre 1907).

Nous apprenons que S. M. l'Impératrice d'Allemagne

vient d'accorder son haut patronage aux travaux de ce Congrès qui se tiendra à Berlin, du 23 au 29 Septembre 1907.

Le bureau des différentes sections et le Comité français d'organisation sont constitués de la façon suivante : SECTION I (Microbiologie et parasitologie appliquées à l'hygiène). — MM. FLUGGE, président; LÖFFLER, vice-président; WEBER, secrétaire.

SECTION II (Hygiène alimentaire et physiologie appliquées à l'hygiène). — MM. RUBNER, président; FORSTER, vice-président; FICKER et KISSKALT, secrétaires.

SECTION III (Hygiène de l'enfance et des écoles). — MM. HEUBNER, président; VON ESMANCH, vice-président; NEUMANN et LANGSTEIN, secrétaires.

SECTION IV (Hygiène professionnelle et assistance aux classes ouvrières). — MM. RENK, président; FRANKEL, vice-président; KAYSERLING, secrétaire.

SECTION V (Lutte contre les maladies infectieuses et assistance aux malades). — MM. GAFFKY, président; KOSSEL, vice-président; LENTZ, secrétaire.

SECTION VI (A. Hygiène des habitations, des localités et des eaux). — MM. GRUBER, président; GARTNER, vice-président; LENNHOFF, secrétaire.

(B. Hygiène du service des transports en commun). — MM. SCHWECHTEN, président; BLUME, vice-président; RAMM, secrétaire.

SECTION VII (Hygiène militaire, coloniale et navale). — MM. KERN, président; RUGE, vice-président; KUHN, secrétaire.

SECTION VIII (Démographie). — MM. VAN DER BORGHT, président; VON MAY, vice-président; LEO, secrétaire.

Le Comité d'organisation français est constitué ainsi :
Président : M. le professeur A. CHANTEMESSE.
Secrétaire général : M. MOSNY.
Secrétaire général adjoint : M. HENRY THIERRY.
Secrétaires : MM. BOREL, BOURGEOIS, G. BROUARDEL, A. CHASSEVANT, M. LE COUPPEY DE LA FOREST.
Membres du Comité : MM. professeur A. ARLOING (Lyon); professeur BERTIN-SANS (Montpellier); BORDAS (Paris); professeur CALMETTE (Lille); professeur J. COURMONT (Lyon); J. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (Paris); DUPUY (Saint-Nazaire); professeur GUIRAUD (Toulouse); IMBEAUX (Nancy); professeur LAYET (Bordeaux); professeur LECLAINCHE (Toulouse); M. LECLERC DE PULLIGNY (Paris); professeur MACÉ (Nancy); M. LUCIEN MARCH (Paris); professeur VALLÉE (Alfort).

N. B. — S'adresser, pour tous renseignements, à M. NIETNER, secrétaire général du Congrès, Eichornst, 9, Berlin, ou à M. MOSNY, secrétaire général du Comité français, 64, rue de la Victoire, Paris.

La lutte contre le saturnisme. — A Genève, le Grand Conseil est saisi d'un projet de loi dont l'esprit est d'interdire partiellement l'emploi de la céruse tout en laissant au Conseil d'Etat le pouvoir d'étendre les interdictions par voie réglementaire.

CONCOURS

Agrégation. — ÉPREUVE ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 22 Décembre.* — M. Garnier (Paris) : *Actinomycose.* — M. Bériel (Lyon) : *Colique néphrétique.* — M. Parot (Lyon) : *Attaque d'apoplexie.*

Séance du 24 Décembre. — MM. Lépine (Lyon) : *Tuberculose chronique de l'intestin*; Palous (Toulouse) : *Tétanos*; Bonnamour (Lyon) : *Malformations congénitales du cœur.*

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 21 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Dethan, 8 + 8 = 16; Eltchaninoff, 9 + 12 = 21; Gouin, 9 + 10 = 19; Guérin, 13 + 16 = 29.

Séance du 22 Décembre. — Ont obtenu : MM. Hahn, 12 + 12 = 24; Harlay, 13 + 14 = 27; Oppenheim, 12 + 14 = 26. — *Absent* : M. Mettey.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — Ont obtenu : MM. Boivin, 10; Marie, 11; Hartmann, 5; Gauthier (Emile), 9; Lévêque, 10; Woimant, 11; Fimbel, 14; Sarget, 13.

Séance aujourd'hui mercredi à 8 h. 1/2 du soir, à la salle de la rue des Saints-Pères.

PATHOLOGIE. — Ont obtenu : MM. Boyé, 13; Ferté, 10; Nadal, 8; Fontorbe, 9; Stévenin, 12; Roucayrol, 8; Chataing, 9; Binet du Jassonneix, 10; Leroy, 8; Lorne, 8. — *Absents* : MM. Astruc, Kemhadjian, Chevassu, Perigny, Zislin, Poirot-Delpech, Béclère.

Pharmacien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de pharmacien des hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le lundi 21 Janvier 1907, à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre de la pharmacie centrale des hôpitaux, quai de la Tournelle, 47.

Les candidats peuvent se faire inscrire à l'administration (3, avenue Victoria), service du personnel, de 11 heures à 3 heures, jusqu'au samedi 5 Janvier 1907 inclusivement.

Internat en pharmacie des Asiles. — Un Concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en pharmacie dans les Asiles publics d'aliénés du département de la Seine (Asile Clinique, Asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif et Maison-Blanche), sera ouvert, le lundi 7 Janvier 1907, à 1 heure précise, à l'Asile-Clinique, rue Cabanis, n° 1, à Paris.

Ecoles annexes de médecine navale. — Jury du Concours du 16 Janvier pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à Brest : M. l'inspecteur général du service de santé, président; M. le médecin en chef de 1re classe Ambiel; le médecin de 1re classe Gastinel, membres.

Les noms des candidats désireux de prendre part à ces concours devront être télégraphiés au ministère cinq jours au moins avant la date d'ouverture des épreuves.

Jury du concours du 15 Janvier pour l'emploi de professeur d'anatomie à l'Ecole annexe de Toulon : M. l'inspecteur général du service de santé, président; MM. les médecins principaux Pungier, Pourtal, membres.

Inspecteur de l'Assistance publique. — Une session d'examen pour le brevet d'aptitude aux emplois d'inspecteur et de sous-inspecteur de l'Assistance publique s'ouvrira le lundi 4 Mars 1907.

Faculté libre de médecine de Lille. — Un Concours sera ouvert à l'hôpital de la Charité, le lundi 31 Janvier prochain, pour une place de chef de clinique chirurgicale dans les services de la Faculté libre de médecine.

RENSEIGNEMENTS

MM. **Bréchot**, aide d'anatomie, et **Trémolières**, ancien interne des hôpitaux, commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat.* Ecrire *P. M.*, 303.

On demande jeune médecin connaissant chirurg. et accouch. pour poste d'avenir en Tunisie, 3.000 fr. de fixe assurés par grande compagnie. S'adr. Dr BUÉ, 159, rue de la Pompe, Paris.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gerant : PIERRE AUGER.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.





Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette.

LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris. . . . 10 centimes. Dép. et Étr. 15 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VIe)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. . . . . . 10 fr.
Union postale. . . . . 15 fr.
Les abonnements partent du commencement de chaque mois.

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la Librairie Masson les Lundi, Mercredi, Vendredi, de 5 heures à 6 heures.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous prévenons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre courant, que les quittances de renouvellement pour l'année 1907 ont été mises en circulation.

Nous les prions de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles soient payées à présentation.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

MARCEL LABBÉ. Anémie pernicieuse d'origine syphilitique.

STAMEN GRIGOROFF. Vaccination antituberculeuse.

J. DUVERGEY. Un procédé nouveau de colpo-périnéorraphie.

SOCIÉTÉS DE L'ÉTRANGER

Société de gynécologie de Munich. — Contribution à l'étude clinique de la grossesse extra-utérine.

SOCIÉTÉS DE PROVINCE

Société nationale de médecine de Lyon. — Anatomie pathologique du psoriasis. — Diagnostic des anévrismes de l'aorte.

Société médicale des hôpitaux de Lyon. — Sur un cas de fièvre typhoïde avec pneumo-typhus et phénomènes méningés.

Société des sciences médicales de Lyon. — Rupture du cœur chez un nouveau-né. — Hématome péri-rénal chez un nouveau-né.

Société de chirurgie de Lyon. — Suture des ailerons de la rotule. Marche sans canne quatorze jours après l'intervention.

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Histologie des appendicites gangreneuses.

Société de chirurgie. — Hydro-hématonéphrose calculeuse; néphrectomie; guérison. — Appendicectomie par l'incision transversale de Chapat. — Subluxation du ménisque externe du genou. Extirpation. Guérison. — Un cas de goitre lingual. — Pharyngectomies pour cancers oro-pharyngés. — Fracture par écrasement des phalanges des orteils. — Prothèse immédiate du maxillaire inférieur à la suite d'une résection pour sarcome.

Académie de médecine. — L'étiologie et la prophylaxie du paludisme. — La thérapeutique du cancer. — Election.

ANALYSES

Anatomie, Histologie et Physiologie pathologiques. — F. X. DERCUM. Métastases thyroïdiennes dans la colonne vertébrale.

Médecine. — TOLOT et SARVONAT. Ostéomalacie et goitre exophtalmique.

Hématologie. — CIUFFINI. Contribution à la pathologie de la maladie de Basedow. Les altérations histologiques du sang.

CHRONIQUE

PIERRE MAUREL. Les professeurs de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

PRATIQUE MÉDICALE

P. BAKALEINIK. Dilatateur hydraulique pour l'extraction de corps étrangers de l'œsophage.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLES

LES PROFESSEURS DE CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Professeur RAYMOND

Le professeur Raymond fait ses leçons à la Salpêtrière le mardi et le vendredi.

Pour s'y rendre, il faut traverser tout l'hospice, qui donne l'impression d'une véritable petite ville. On longe des avenues bordées de bancs où conversent des vieillards, tels les rentiers habitués des « Promenades ». Au milieu de la chaussée courent des rails destinés aux chariots d'approvisionnement et qui font croire à une voie de tramway. Puis on passe près de bâtiments neufs et devant le porche de la chapelle dont la haute coupole domine l'hospice, telle la cathédrale qui projette son ombre sur la petite cité provinciale. Il n'est pas jusqu'au grand jardin planté de beaux arbres, qui n'ait les allures du « Mail » de toute sous-préfecture qui se respecte.

La « Clinique Charcot » est au fond. Le mardi, jour de Polyclinique, on se rend d'abord, par « l'entrée particulière », à une petite salle dont les murs sont couverts de planches, dessins, photographies ayant trait à la neurologie, et aussi de gravures ayant servi à l'Histoire des névroses dans l'Art.

Là, devant le Professeur et les élèves pressés autour de lui, défilent rapidement les malades qui vont être présentés à la Polyclinique. Ce sont les coulisses où se prépare le spectacle, pourrait-on dire. Et ces termes s'appliquent d'autant mieux ici que Charcot y avait tout disposé comme en un théâtre, avec son merveilleux talent de metteur en scène, talent qui lui fut si précieux et même indispensable dans son illustre carrière de mé-

decin de névropathes. Quand on arrive par les gradins du fond qui dominent tout l'amphithéâtre, on est surpris par l'aspect de ce long couloir sombre, d'une profondeur inusitée, avec ses rangées de bancs et de chaises formant comme le parterre et les galeries. Puis l'œil est attiré par l'estrade qui se détache, bien en lumière, tout au fond, dans une lointaine perspective. Large et vaste, elle forme scène avec une toile de fond qui n'est autre que l'immense tableau de Tony Robert-Fleury, représentant Pinel délivrant les folles de leurs fers. Sur le devant, une toile roulée qui sert aux projections, semble figurer le rideau relevé et complète l'illusion. Sur l'estrade, au premier plan, est une table pour le Professeur et son chef de clinique. Au second plan, se dresse une autre table autour de laquelle se groupent élèves et spécialistes divers attachés au service. A gauche est l'entrée des malades que l'on va présenter, et qui sont amenés par un infirmier ou un garçon à la livrée de la Faculté.

* * *

Lorsque les malades arrivent, le Professeur, qui est assis derrière la table à tapis vert, se lève, s'avance et les fait asseoir sur le devant de l'estrade. Il s'assied lui-même à côté d'eux et commence l'examen à haute voix devant l'auditoire. Assis de biais sur sa chaise, le coude au dossier, tourné de trois quarts vers le malade, il l'examine longuement. Les « dites-moi, mon ami », prodigués au cours de l'interrogatoire, le ton posé, la voix douce, l'habituel accueil plein d'aménité, l'attitude bienveillante, rassurent les nerveux les plus ombrageux et les parents qui les accompagnent, d'autant que le Maître a grand soin de ménager les termes qui pourraient les impressionner. Ainsi apprivoisés, les psychasthéniques, par exemple, arrivent à raconter devant tous, sans s'en douter, les misères que, bien souvent, ils osent à peine s'avouer à eux-mêmes. Sous la douce pression d'un interrogatoire mené de main de maître, avec ce tact délicat et ce doigté qui le caractérisent, ces nerveux, parfois si difficiles à manier, se laissent aller à fournir d'eux-mêmes une auto-observation des plus instructives qui fixe à jamais un type morbide dans la mémoire. De temps à autre, le Professeur se retourne vers l'auditoire pour faire ressortir l'importance de telle réponse, commenter tel détail ou tel symptôme caractéristiques. Et il termine en général cet exposé clinique rapide et sans apprêts par quelques mots consolateurs au malade et aux parents. Tandis qu'ils se retirent, le Maître donne les explications et le pronostic sur lesquels il n'a pu insister devant eux. Et il présente ainsi en une leçon quatre ou cinq cas variés, avec une activité et une simplicité pleines d'entrain qui sont un des attraits de cette Polyclinique. On sent que le Maître se donne tout entier à son rôle de Professeur, tient à être en communication avec son auditoire, à le sentir comprendre et s'intéresser, à le tenir en haleine et à le faire vibrer à l'unisson. Il y déploie toute son ardeur et se dépense sans compter.

Le geste est incessant. Tantôt l'index en avant ou les doigts joints, la main oscille de haut en bas en un rythme lent et comme serré. Tantôt le geste devient plus large, plus enveloppant, s'accélère, se multiplie, l'avant-bras replié se détend brusquement et la main frappe la table de coups cadencés. Et la voix forte, bien timbrée, suit la mimique, n'a plus sa douceur, devient rapide et saccadée, s'élève, soulignée par le geste énergique. Mais toute cette ardeur d'un moment s'apaise bientôt, et la démonstration reprend, plus calme, dans une langue sans apprêts ni recherche. Le mot parfois hésitant, la phrase qui dit la pensée sans souci exagéré de l'élégance, la période toujours simple et sans visée à l'éloquence répondent pleinement au vrai but de la Polyclinique, qui est d'être instructive et attrayante. Ce défilé de malades donne des notions rapides et multiples qui frappent et restent.

* * *

Le vendredi se fait la leçon didactique. La méthode d'enseignement est analogue. C'est encore une présentation de malades se rapportant au sujet choisi pour la leçon. Dans son exposé, le Maître cherche à mettre en valeur les parties utiles et pratiques, à donner un enseignement surtout clinique, et à présenter des malades examinés dans toutes leurs particularités. Pour cela, le Professeur a su s'entourer de spécialistes très distingués : psychiâtres, oculistes, auristes, électrothérapeutes, etc., qui examinent le malade à fond. Il peut alors présenter en une synthèse très complète le sujet étudié et analysé par ses collaborateurs.

C'est encore là une des caractéristiques de cette Clinique que Charcot a fondée, et qu'il semblait difficile de marquer d'une empreinte personnelle après un tel Maître. Le Professeur y a réussi cependant, et son enseignement est très suivi. L'assistance est toujours attentive et même recueillie, composée surtout d'étudiants en fin d'études, d'étrangers, de quelques dames; c'est une clientèle très assidue et nombreuse, qu'intéresse et attire cet enseignement complet, vivant, instructif et varié, tout à la gloire de celui dont la tâche était difficile, mais qui sut réussir dans cette délicate entreprise de succéder dignement et à sa manière à un grand premier rôle de la Médecine contemporaine.

PIERRE MAUREL.

PRATIQUE MÉDICALE

Dilatateur hydraulique pour l'extraction de corps étrangers de l'œsophage.

L'appareil construit et modifié par moi en vue de l'extraction de corps étrangers de l'œsophage est composé des deux parties principales suivantes :

1° D'un cylindre métallique développant la pression hydraulique, et

2° D'un long tube en caoutchouc hermétiquement fermé d'un côté, comme un doigt de gant.

Ce tube a une limite d'élasticité très grande à la distance de 8 centimètres du bout fermé ; le reste du tube est étroitement recouvert d'un tissu de soie fin, mais solide.

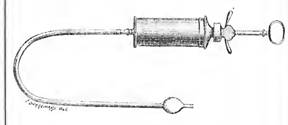
Grâce à cette dernière disposition, le tube élastique, lorsque ses parois sont soumises à une pression hydraulique, ne subit aucune dilatation dans sa partie enveloppée de soie, tandis que la partie non enveloppée se dilate très sensiblement.

Si l'on a à extraire de l'œsophage un corps étranger tel qu'une pièce de monnaie, un dentier ou bien un bouton, on remplit d'eau distillée le tube élastique ; le tube est ensuite vissé sur le cylindre métallique également plein d'eau.

Lorsque le tube élastique est introduit dans l'œsophage, on lui fait subir petit à petit une pression hydraulique en faisant progresser le piston du cylindre métallique. Le tube élastique, qui n'est extensible que sur 8 centimètres de sa partie inférieure, forme un épaississement sphérique élastique qui peut être grossi peu à peu jusqu'au volume d'un œuf. Lorsque, dans l'œsophage, le grossissement de la partie élastique du tube s'est suffisamment produit, sous l'effet de la pression hydraulique, au-dessous du corps étranger, on retire le tube doucement. L'épaississement élastique du tube pousse alors le corps étranger hors de l'œsophage.

Pour faciliter l'introduction du tube dans l'œsophage, on peut mettre une sonde fine dans la lumière du tube qui devient ainsi plus rigide. Il suffit d'introduire un fil de cuivre. Et, pour prévenir la perforation du tube élastique, le fil est muni, à son extrémité inférieure, d'une boule en métal.

En ce qui concerne l'appareil métallique qui sert à développer la pression hydraulique, il doit être construit ainsi qu'il suit pour pouvoir fonctionner régulièrement : le piston métallique (qui doit être parfaitement poli) est fixé à une tige filetée. Il se meut en avant et en arrière dans le



cylindre métallique dont les parois doivent également être polies avec soin.

La capacité du cylindre est de 200 grammes.

Un anneau de cuir est fixé sur la partie antérieure du piston métallique ; cet anneau frotte de très près contre les parois du cylindre et empêche que l'eau pénètre dans la cavité du cylindre.

L'appareil représenté ci-dessus, permet d'agir progressivement, sans à-coups et sans heurts, pour procéder à l'extraction des corps étrangers de l'œsophage.

Grâce à l'extrême élasticité du tube et à la finesse du tissu qui l'enveloppe, toute lésion de la paroi œsophagienne est évitée.

L'épaississement sphérique du tube élastique, que nous pouvons faire augmenter ou diminuer à volonté, peut également servir à fermer l'entrée du larynx et empêcher de la sorte l'arrivée du sang dans les voies respiratoires, ce qui est extrêmement important dans les opérations compliquées, portant sur la région du larynx. Dans ces derniers cas on a recours à la trachéotomie et l'introitus laryngis doit être soigneusement clos du côté du larynx.

L'épaississement sphérique du tube élastique ne peut éclater ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'organisme, la limite d'élasticité étant indiquée sur le couvercle du cylindre.

A mon avis, cet appareil peut rendre des services très appréciables pour l'extraction des corps étrangers de l'œsophage, et, dans maintes circonstances, cet extracteur hydraulique devrait remplacer les opérations sanglantes, notamment l'œsophagotomie externe.

P. Bakaleinik (de Kiev).

BIBLIOGRAPHIE

1288. — **G. Cornet.** — Die Tuberkulose. 2 vol. gr. in-8°, d'ensemble xvi-1442 pages, avec 15 figures, 1 carte et 5 planches hors texte. Prix : 32 marks. (*Alfred Hölder*, éditeur, à Vienne.)

1289. — **E. Jeanselme.** — Le Béribéri. 1 vol. petit in-8°, de 190 pages, de l'*Encyclopédie scientifique des Aide-Mémoire*. Prix : 2 fr. 50. (*Masson et Cie*, éditeurs.)

1290. — **E. Brissaud, A. Pinard, P. Reclus.** — Pratique médico-chirurgicale : *Médecine et chirurgie générales et spéciales, obstétrique, puériculture, hygiène, médecine légale, accidents du travail, psychiatrie, chimie et bactériologie cliniques*, etc., 6 volumes in-8°, formant ensemble 5.700 pages, illustrés de 1.231 figures, demi-reliure maroquin rouge, tête dorée, dos plat, fers spéciaux. Prix de l'ouvrage complet 110 fr. (*Masson et Cie*, éditeurs.)



FACULTÉ DE PARIS

Actes de la Faculté.

THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 9 Janvier 1906, à 1 heure. — M. PERREAUX : Du pied creux essentiel; MM. Kirmisson, Gaucher, Teissier, Legueu. — M. COLOMBEL : Les cardiopathies chez les psorinsiques. Leur origine rhumatismale; MM. Gaucher, Kirmisson, Teissier, Legueu.

EXAMENS DE DOCTORAT

Lundi 7 Janvier 1906. — 5e, Chirurgie (Première partie), Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Legueu, Mauclaire. — 5e, (Deuxième partie), Hôtel-Dieu : MM. Gaucher, Roger, Teissier. M. Dejerine, censeur; M. Duval (Pierre), suppléant.

Mardi 8 Janvier 1906. — 3e, Oral (Première partie) (1re série), Salle Béclard : MM. Le Dentu, Retterer, Demelin. — 3e, Oral (Première partie) (2e série), Salle Corvisart : MM. Poirier, Hartmann, Brindeau. — 3e (Première partie) (3e série), Salle Broussais : MM. Maygrier, Thiéry, Faure. — 3e, Oral (Deuxième partie), Salle Pasteur : MM. Joffroy, Gouget, Bezançon. M. Robin, censeur; M. Vaquez, suppléant. — 5e, Chirurgie (Première partie) (1e série), Charité : MM. Berger, Albarran, Marion. — 5e (Première partie) (2e série), Charité : MM. Pozzi, Auvray, Morestin. — 5e (Deuxième partie), Charité : MM. Thoinot, Rénon, Carnot. M. Gilbert, censeur ; M. Dupré, suppléant.

Mercredi 9 Janvier 1906. — 1er, Oral, Salle Béclart : MM. Terrier, Schileau, Cunéo. — 2e (1re série), Salle Corvisart : MM. Gautier, Richet (Ch.), Branca. — 2e (2e série), Salle Broussais : MM. Blanchard, Roger, Broca (André), — 3e, Oral (Première partie), Salle Pasteur : MM. Reclus, Retterer, Lepage. M. Landouzy, censeur ; M. Proust, suppléant.

Jeudi 10 Janvier 1906. — Médecine opératoire, Ecole pratique, Epreuve pratique : MM. Pozzi, Thiéry, Auvray. — 1er, Oral, Salle Pasteur : MM. Poirier, Faure, Launois. — 2e, Salle Thouret : MM. Retterer, Langlois, Maillard. — 3e, Oral (Deuxième partie), Salle Béclard : MM. Joffroy, Thiroloix, Carnot. — 4e (1re série), Salle Broussais : MM. Chantemesse, Vaquez, Dupré. — 4e (2e série), Salle Pasteur : MM. Gilbert, Thoinot, Méry. M. Berger, censeur; M. Morestin, suppléant.

Vendredi 11 Janvier 1906. — 5e, Obstétrique (Première partie), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Lepage, Wallich. M. Desgrez, suppléant.

Samedi 12 Janvier 1906. — 5e (Deuxième partie) (1re série), Beaujon : MM. Robin, Thiroloix, Vaquez. — 5e (Deuxième partie) (2e série), Beaujon : MM. Gilbert, Gouget, Bezançon. M. Raymond, censeur; M. Jeanselme, suppléant.

Clinique des maladies du système nerveux. — Un cours complémentaire et pratique (2e série) de *Neuropathologie*, sous la direction de M. HENRI CLAUDE, agrégé, et avec le concours et la collaboration de MM. LEJONNE, DUPUY-DUTEMPS, ALQUIER, HUET, GELLÉ, commencera le 21 Janvier 1907 et durera un mois. Il aura lieu tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, à 5 heures de l'après-midi, à la Salpêtrière, salle d'examen de la clinique. Les leçons auront un caractère essentiellement pratique; la symptomatologie et le diagnostic seront particulièrement développés et exposés avec présentation de malades. Les pièces anatomiques et les préparations histologiques du laboratoire seront mises à la disposition des auditeurs pour les études anatomo-pathologiques.

Programme du cours : Séméiologie générale du système nerveux. Manière d'examiner un malade. Hémiplégie. Hémorragie et ramollissement cérébral. Tumeurs cérébrales. Aphasies. Encéphalopathies infantiles (maladie de Little, hémiplégie infantile). Méningites, hémorragies méningées, ponction lombaire. Syndrome cérébelleux. Maladie de Friedreich. Syndrome bulbo-protubérantiel. Paralysies bulbaires. Myélites aiguës. Paralysie infantile. Sclérose en plaques. Sclérose latérale amyotrophique. Syringomyélie. Tabes. Scléroses combinées. Compressions de la moelle. Syndromes de Brown-Séquard et de la queue de cheval. Tuberculose des centres nerveux. Syphilis des centres nerveux. Paralysie générale. Atrophie musculaire progressive. Atrophies musculaires en général. Myopathies. Polynévrites. Paralysie des plexus. Névralgies (faciale, sciatique, etc.). Epilepsie. Hystérie. Neurasthénie. Psychoses. Maladie de Parkinson. Chorée. Tics. Tremblements. Examen électrique. Electrothérapie. Examen des oreilles. Examen des yeux.

Les dates exactes de chaque leçon seront fixées ultérieurement. Des certificats d'assiduité pourront être délivrés à la fin du cours aux personnes qui en réclameront. Trois séries de leçons du même genre sont faites tous les ans : la première en Octobre et Novembre; la seconde en Janvier et Février; la troisième en Mai. Le droit à verser est fixé à 80 francs.

Clinique chirurgicale infantile. — MM. GRISEL et AUFFRET, chefs de clinique, commenceront le lundi 14 Janvier 1907, à 5 heures, un cours de clinique annexe sur la *Chirurgie infantile et orthopédique*.

Le cours aura lieu tous les jours, à la même heure, et comprendra 30 leçons.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

HOPITAUX ET HOSPICES

Hôpital Necker. — M. AUG. PETTIT commencera un *cours d'histologie pathologique*, le 7 Janvier 1907, à 5 h. 15 du soir, au laboratoire Guyon (Necker). Le cours sera complet en treize séances qui auront lieu les lundi, mercredi et vendredi. Les auditeurs reçoivent une collection personnelle de coupes. S'inscrire d'avance au laboratoire ou par mandat-carte (50 francs).

Hôpital Cochin. — M. A. CHAUFFARD reprendra ses *Leçons cliniques*, le samedi 12 Janvier à 10 heures, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Hôpital Sadiki (Tunis). — Une place d'interne est vacante à l'hôpital Sadiki. — *Avantages matériels* : Logement, chauffage, éclairage. Indemnité annuelle de (2.400). Voyage payé en 2e classe, à l'aller et au retour, de Paris à Tunis. — *Conditions* : Scolarité terminée ou doctorat. Engagement d'un an. Limite d'âge trente-cinq ans. Préférence accordée à interne en exercice.

Adresser les demandes à M. Brunswic-le Biban, médecin-chef de l'hôpital Sadiki, Tunis.

NOUVELLES

Paris et Départements.

Le certificat d'études médicales supérieures. — Le Conseil supérieur de l'Instruction publique va discuter dans la session ordinaire qui vient de s'ouvrir divers projets de décrets inscrits à son ordre du jour et parmi lesquels figure celui qui concerne le certificat d'études médicales supérieures.

Aux termes de ce projet de décret, le certificat d'études médicales supérieures, qu'avait institué le décret du 25 Juillet 1906, prendra le nom de « certificat d'admissibilité à l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie ».

D'après l'économie du projet, le ministre, avant chaque session, fixerait, d'après les besoins des établissements publics d'enseignement supérieur médical, le nombre maximum des certificats qui pourraient être délivrés.

Parmi les autres projets de décret dont le Conseil

supérieur devra s'occuper, nous relevons les suivants : Projet de décret relatif aux médecins et aux étudiants en médecine étrangers. Projet de décret relatif aux sessions d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste. Projet d'arrêté modifiant les programmes pour l'obtention du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. (P. C. N.)

Corps de santé militaire. — M. Thomas, médecin-major de 2e classe passe à la direction du service de santé du 13e corps d'armée. M. Duchesne, médecin aide-major de 1re classe passe au 92e régiment d'Infanterie. M. Piétrement, médecin aide-major de 1re classe passe au 14e régiment de chasseurs à cheval. M. Pheulpin, médecin aide-major de 1re classe passe au 13e régiment de dragons.

— M. le médecin aide-major de 1re classe Montet est rappelé à l'activité et affecté aux hôpitaux militaires de la division d'Alger.

Service de santé de la marine. — MM. les médecins de 2e classe Duchateau, du port de Cherbourg, et Ratelier, du port de Toulon, sont désignés pour servir, le premier à la prévôté du 1er dépôt des équipages de la flotte, le second à la prévôté du 5e dépôt.

— M. le médecin en chef de 1re classe de réserve Dupont, du port de Rochefort, et M. le médecin de 2e classe de réserve Merveilleux, du port de Cherbourg, sont rayés, sur leur demande, du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

— M. le médecin de 2e classe Roux, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Jauréguiberry* (escadre du Nord).

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le médecin aide-major de 1re classe Chagnolleau, est mis à la disposition du ministre des Colonies, en vue de faire partie, dans la position d'activité, hors cadres, d'une mission en Afrique occidentale.

— Sont nommés dans le corps de santé des troupes coloniales au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. Perreaux, Dodier.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Achille Dron, à Lyon.

CONCOURS

Agrégation. — Épreuve orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 26 Décembre.* — M. Detot (Paris) : *Paralysies alcooliques.* — M. Castaigne (Paris) : *Tuberculose hépatique.* — M. Ferrand (Paris) : *Embolies pulmonaires.*

Séance du 27 Décembre. — M. Nobécourt (Paris) : *Varicelle.* — M. Rimbaud (Montpellier) : *Angines pseudo-membraneuses.* — M. Truchet (Bordeaux) : *Péritonite par perforation.*

Séance du 28 Décembre. — M. Etienne Martin (Lyon) : *Complications pleuro-pulmonaires de la fièvre typhoïde.* — M. Breton (Lille) : *Rétrécissement mitral.* — M. Carles (Bordeaux) : *La mort dans la fièvre typhoïde.*

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 26 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Foy, 12; Portocalis, 10; Simonin, 6; Mesnager, 11; de Vaugiraud, 11; Weil (Pierre), 12; Pélissier (André), 9; Chamard-Bois, 10; Vaucher, 12; Lemarignier, 10.

Pathologie. — *Séance du 24 Décembre.* — Ont obtenu : MM. Tanzi, 9; Bruel, 12; Jullien (Arthur); 7; Bollack, 7; Ausset, 11; Flandin, 11; Blanc, 12; Brocq, 10; Hirtz, 8. — *Absents* : MM. Villechaise, Lafont (Jules), Magnin, Molard, Prost, Delagenière, Bouchaud, Ragery, Giraud (Georges).

Séance du 26 Décembre. — Ont obtenu : MM. Jumon, 13; Merle, 12; Halma-Grand, 9; Guggenheim, 12; Lutembacher, 10; Levant, 10; Rousseau-Langwelt, 9; Duval (Émile), 12; Tissier, 7; Fichot, 9. — *Absents* : MM. Jullien (Paul), Phélip, Libert, Monnot (Joseph), Gelma, Jean.

Ecole de médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira le mercredi 9 Janvier 1907, pour un emploi d'aide d'anatomie et de physiologie, à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, et s'il ne justifie d'au moins 8 inscriptions prises dans une Faculté ou une Ecole de médecine.

Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'Ecole de Médecine huit jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer entre les mains du Secrétaire leur acte de naissance et leur bordereau d'inscriptions.

Le candidat élu sera nommé pour deux ans, à partir du 1er Novembre 1907. Il appartiendra au service de l'Anatomie pendant le semestre d'hiver, et au service de la Physiologie pendant le semestre d'été. L'indemnité annuelle est de 1.000 francs.

Toutes les pièces présentées par les candidats deviendront la propriété de l'Ecole.

Le candidat classé 2e au concours pourra être délégué, en cas de besoin, dans les fonctions d'aide d'anatomie et de physiologie, pourvu qu'il ait obtenu la moitié plus 1 des points attribués aux épreuves.

Hôpitaux d'Oran. — Un concours en vue de la nomination du chef du service des consultations gratuites pour les maladies de la gorge, du nez et des oreilles, à l'hôpital civil d'Oran, s'ouvrira à Alger le lundi 14 Janvier 1907.

Pour être admis à prendre part à ce concours, les candidats devront justifier : 1° Qu'ils sont Français jouissant de leurs droits; 2° qu'ils sont docteurs en médecine d'une Faculté française; 3° qu'ils ont deux ans d'exercice comme docteur en médecine, soit en France, soit en Algérie ou dans les colonies françaises.

Médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés. — A titre exceptionnel, les candidats au concours d'adjuvat pour l'emploi de médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés, qui aura lieu dans le courant du premier trimestre de 1907, seront admis à y prendre part s'ils remplissent la condition d'une année de stage prévue par les arrêtés ministériels antérieurs au décret du 1er Août 1906.

RENSEIGNEMENTS

Un **oculiste** et un **laryngologiste** demandés dans clinique centre Paris. Frais annuels : 600 fr. Ecr. *P. M.*, 318.

Automobile Renault f^res à céder : Tonneau 7-8 H. P. en parfait état. S'adresser Dr Ménière, 8, rue Scheffer (XVIe).

MM. Bréchot, aide d'anatomie, et **Trémolières**, ancien interne des hôpitaux, commenceront prochainement une nouvelle *conférence d'internat.* Ecrire *P. M.*, 303.

AVIS. — Il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre de 0 fr. 10.

Le Gérant : Pierre Auger.

Paris. — L. Maretheux, Imprimeur, 1, rue Cassette

DIGESTION DU LAIT

Tolérance et Assimilation des Matières grasses

Suppression des troubles gastro-intestinaux, augmentation rapide du poids des malades avec le lait additionné de

LAB-LACTO-FERMENT MIALHE

Ferment physiologique pur et titré de la digestion lactée. — Préparé d'après les travaux des professeurs Boas, Ewald de Berlin, Albert Robin et du Dr Léon Meunier. (Académie de Médecine, 14 janvier 1905)

TITRAGE. — Le **Lab-Lacto-Ferment MIALHE**, extrait de la muqueuse stomacale de jeunes veaux, est titré de telle façon que la quantité du produit que contient la mesure qui accompagne chaque flacon soit suffisante pour assurer une bonne caséification stomacale, puis une facile digestion et assimilation d'un verre de lait d'environ un sixième de litre. — Une demi-mesure pour les Enfants.

MODE D'EMPLOI. — Introduire une mesure de Lab dans un verre vide, ajouter deux cuillerées d'eau et après dissolution remplir le verre avec du lait.

Tout le lait absorbé peut sans inconvénient être additionné de **Lab-Lacto-Ferment** qui ne modifie ni le goût ni l'aspect du lait, la caséification ne se faisant que dans l'estomac.

Prix du Flacon : 4 Francs

Pharmacie MIALHE, PETIT et ALBOUI, 8, rue Favart, Paris

Echantillons gratuits aux Docteurs. **Téléphone 106-17**



ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

COLCHI-SAL DE MIDY

Chaque Capsule contient : 1/4 milligr. **Colchicine pure;** 20 cgr. **Salicylate** de **Méthyle naturel.**

4 à 16 CAPSULES PAR JOUR.

Soulagement et Disparition des Douleurs

Modifiant complètement la Diathèse urique

GOUTTE ET RHUMATISMES AIGUS

BETUL-OL

Liniment à base de ***Salicylate*** de ***Méthyle nat.*** et de ***Chloro-Menthol.***

DOULEURS des ARTICULATIONS, NÉVRALGIES, LUMBAGOS et RHUMATISMES

Rapidement absorbé par la peau en frictions et en compresses.

Remplace le Salicylate de Soude à l'intérieur

PAPAÏNE TROUETTE-PERRET

(Le plus puissant Digestif connu)

Un verre à liqueur d'*Elixir*, *Sirop* ou *Vin* de *Papaïne de Trouette-Perret* après chaque repas.

TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

GOUTTES LIVONIENNES de TROUETTE-PERRET

(Créosote, Goudron & Tolu)

Le remède le plus puissant contre les **Affections des Voies Respiratoires**

Quatre à six Capsules par jour aux repas.

E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

POUDRE DE VIANDE de TROUETTE-PERRET

La plus agréable à prendre, sans odeur ni saveur

E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

NISAMÉLINE de TROUETTE-PERRET

contre ***Affections cutanées*** et ***Prurigineuses*** et ***Névralgies***

Se trouve dans toutes les Pharmacies sous forme de Sirop, Pilules, Poudre, Savon.

E. TROUETTE, 15, r. des Immeubles-Industriels, PARIS

L'AMÉNORRHÉE, la DYSMÉNORRHÉE, la MÉNORRHAGIE

cèdent rapidement si l'on emploie, à la dose de 2 à 4 Capsules par jour

L'APIOL des DOCTrs JORET & HOMOLLE

RÉGULATEUR PAR EXCELLENCE DE LA MENSTRUATION

PHARMACIE **G. SÉGUIN, 165, Rue St-Honoré, Paris** (*Place du Théâtre Français*) et toutes Pharmacies.

DYSPEPTINE HEPP

Suc gastrique naturel, pur extrait de l'estomac du porc vivant *par le* **Docteur HEPP**, *Ancien Interne des Hôpitaux de Paris.*

64, rue Taitbout, Paris, et toutes pharmacies.

ÉPILEPSIE * HYSTÉRIE * NÉVROSES

Le SIROP de HENRY MURE *au* ***Bromure de Potassium*** (exempt de chlorure et d'iodure), *expérimenté avec tant de soin par les Médecins des hospices spéciaux de Paris, a déterminé un nombre très considérable de guérisons. Les recueils scientifiques les plus autorisés en font foi.*

Le succès immense de cette préparation bromurée en France, en Angleterre, en Amérique, tient à la pureté chimique absolue et au dosage mathématique du sel employé, ainsi qu'à son incorporation dans un sirop aux écorces d'oranges amères d'une qualité très supérieure.

Chaque cuillerée de SIROP de HENRY MURE contient 2 grammes de bromure de potassium.

Prix du flacon : 5 francs.

Phie MURE, à Pont-St-Esprit. — **A. GAZAGNE,** phien de 1re classe, gendre et successeur.

Officiellement adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine. — Médaille d'OR Exposition Universelle Paris 1900.

PEPTONE CATILLON

En POUDRE, produit supérieur, pur, agréable, on ne peut plus nutritif: **10 fois** son poids viande bœuf ***assimilable.*** **Aliment** des **Malades** qui ne **digèrent pas** ou qu'on veut **suralimenter:** *3 à 6 cuiller. par jour dans grog, lait; ou* **nourrir** par **Lavement nutritif:** *2 cuiller., 125 eau, 5 gout. laudanum.*

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande et Glycérophosphates assimilables. — Très utile aux débilités. ***Rétablit*** *les* ***Forces, l'Appétit,*** *les* ***Digestions.*** **Maladies du tube digestif, consomption, inappétence, enfants, convalescents, etc.**

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE

Tablettes DE Catillon

à 0gr 25 de corps

THYROÏDE

— **Titré, Stérilisé, Efficacité certaine** FL. 3 fr.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.